

rhm

مجلة التاريخ المتوسطي
REVUE D'HISTOIRE MÉDITERRANÉENNE

ISSN 2716 - 764X | E-ISSN 2716-7747

Revue d'histoire méditerranéenne

مجلة التاريخ المتوسطي

Revue académique internationale semestrielle.
Editée par l'université de Bejaia.

Volume: 06, Numéro: 02, décembre 2024



UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE MIRA - BEJAIA
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



وسط

مجلة تاريخ المذاهب

REVUE D'HISTOIRE MÉDITERRANÉENNE

Revue académique internationale semestrielle.

Classe B

Éditée par l'université de Bejaia

ISSN : 2716 – 764X

E-ISSN : 2716-7747

Dépôt légal : décembre 2019

URL: www.univ-bejaia.dz/rhm

Volume 06, numéro 02, décembre 2024

Le directeur et rédacteur en chef de la Revue

Pr. AIT MEDDOUR Mahmoud. (U. de Bejaia). Laboratoire Patrimoine, Culture et Mutations Sociales.

Le comité scientifique et de lecture

Le président du comité scientifique

Pr. OUATMANI Settar (U. de Bejaia) (U. de Bejaia).

Les rédacteurs associés.

AILLET Cyrille (U. Lumière, Lyon 2)

AIT HABOUCHÉ Hamid (U. d'Oran).

BAIZIG M. Salah (U. de Tunis).

BALA Sadek (U. de Bejaia).

BISCHOP Elizabeth (U. San Marcos, Texas State)

CHAFOU Redhouane (U. d'El Oued).

CHAIB Kedadra (U. de Guelma).

CHAREF Rekia (Ecole normale supérieure de Laghouat)

CHOUITAME Arezki (U. d'Alger 2)

GUENFISSI Hayette (U. de Bejaia).

HALAILI Hanifi (U. de S. Bel Abbés).

HASSINI Aicha (U. de Bouira)

KHAROUNI TOUCHE Nouara (U. de Bejaia)

KINZI AZZEDINE (U. de T. Ouzou).

MANZANO RODRIGUEZ Miguel Angel (U. de Salamanque. Espagne)

MEGROUS née MEHENTEL Djahida (Université d'Alger 2).

MOUS Latéfa (U. d'Oran 02)

NAILI Abdelkader (U. de Djelfa)

OUATMANI Settar (U. de Bejaia)

REMILI Nedjma, née SERRADJ (Université d'Alger 2).

SAIDI Meziane (ENS de Bouzaréah, Alger)

Salih Ashraf (University of Ibn Rushd-Netherlands)

SIDALI AHMED Messaoud (U. de M'sila).

TAHI Souad Hady Hacene (U. Baghdad. Irak)

TIDJET Mustapha (U. de Bejaia).

TLEMCANI Ben Youcef (U. de Blida).

VALERIAN Dominique (U. de Paris 1 Panthéon – Sorbonne).

Secrétariat de la revue :

Dr. MAZRI Sabrina (U. de Bejaia)

Comité d'édition

Dr. BENNADJI Hayat, Dr. FOURALI Yasmine, Dr. KHAROUNI TOUCHE Nouara.
Pr. LAHOUEL Tassaadith. Dr. MAANDI Abla.

Dr. MAZRI Sabrina. Pr. TIDJET Mustapha. Dr. ZERKAOUI Nourdine.

Webmasters et indexeurs

AIT MEDDOUR Fouad Eddine, BOUCHERBA Tarik, SAAID Younes

Vos articles doivent être soumis via le lien suivant :

<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/605>

Pour toute autre demande d'information, contactez-nous à l'adresse suivante :

rhm@univ-bejaia.dz

Présentation de la Revue

La Revue d'Histoire Méditerranéenne est une revue semestrielle de la faculté des sciences humaines et sociales de l'université de Bejaia. Elle est indexée dans la base de données européenne **ERIH Plus**, **Jisc's open policy finder (SharpaRoméo)** et la base de données arabe **ARCIF**. La revue est quintilingue, donc ouverte aux contributions en langue amazigh, Arabe, Anglais, français et Espagnol.

Ses objectifs : La Revue d'Histoire Méditerranéenne a pour objectifs : de diffuser des connaissances historiques auprès des enseignants, les chercheurs, les étudiants et auprès d'un large public. Elle offre une plateforme pour l'évaluation critique des travaux de recherche en histoire. Les articles publiés sont souvent soumis à un processus d'examen par des pairs.

Elle vise également à la promotion de la recherche historique en offrant aux chercheurs une opportunité de partager leurs découvertes et à faciliter le dialogue entre les historiens et chercheurs, favorisant ainsi le partage d'idées, de débats et d'approches méthodologiques.

La Revue constitue une plateforme pour la documentation d'événements historiques, de biographies, et d'autres sujets pertinents.

Sa portée : La Revue d'Histoire Méditerranéenne a un penchement pour les études relatives à l'histoire des pays de la Méditerranée de la préhistoire jusqu'à l'ère contemporaine et ouverte également aux contributions historiques traitant le passé de tous les états du monde sous leurs différents aspects : la société dans toutes ses dimensions, l'agriculture, l'industrie, le commerce, la politique, la culture, les coutumes et traditions etc..

La Revue adopte une approche interdisciplinaire, reliant l'histoire à d'autres domaines tels que la sociologie, l'anthropologie, l'archéologie, etc.

La Revue d'Histoire Méditerranéenne publie des numéros varia et chacun d'eux fait l'objet d'un appel à contribution diffusé sur les sites les plus connus. (Calenda). Elle édite aussi des numéros spéciaux. Chaque article, anonymé, est soumis à deux évaluations à l'aveugle, et à une troisième si les deux premières sont contradictoires. Pour être examinés, les auteurs doivent soumettre leurs articles par voie exclusivement électronique sur ASJP (<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/605>).

La Revue d'Histoire Méditerranéenne figure dans le fichier national des revues scientifiques édité par le Ministère algérien de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS), et sur sa plateforme *Algerian scientific journal platform* (ASJP), administrée par le CERIST. Le comité scientifique et de lecture de la revue est international. Il est composé d'experts de l'université de Bejaia, d'autres universités algériennes et étrangères. La Revue d'Histoire Méditerranéenne ne publie que des inédits. La rédaction de la revue se réserve la prérogative de demander aux auteurs des corrections et/ou des modifications.

La Revue d'Histoire Méditerranéenne est téléchargeable intégralement et sans restriction en format PDF sur le site de l'université de Bejaia.

Éthique de publication

La publication d'un article dans une revue à comité de lecture est un modèle essentiel pour notre revue « Revue d'Histoire de la Méditerranéenne ».

Afin de fournir à nos lecteurs une revue de la plus haute qualité, nous énonçons les principes suivants d'éthique de publication.

Nos déclarations d'éthiques sont basées sur les lignes directrices des meilleures pratiques du COPE pour les rédacteurs de revues.

Il est nécessaire de se mettre d'accord sur les normes de comportement éthique attendu pour toutes les parties impliquées dans l'acte de publication : éditeurs, auteurs et relecteurs.

La Revue d'Histoire Méditerranéenne s'engage pleinement en faveur des bonnes pratiques de publication et assume la tâche de remplir les devoirs et responsabilités suivants.

1. Devoirs de l'éditeur

- Décisions de publication : Le rédacteur en chef de la revue est chargé de décider lesquels des articles soumis à la revue doivent être publiés. L'éditeur peut être guidé par les politiques éditoriales de la revue et contraint par les exigences légales alors en vigueur en matière de diffamation, de violation du droit d'auteur et de plagiat. L'éditeur peut consulter les membres du comité de rédaction ou les reviewers pour prendre cette décision.

- Évaluation équitable : le rédacteur en chef veille à ce que chaque manuscrit reçu soit évalué sur son contenu intellectuel sans égard à la race, au sexe, aux croyances religieuses, à l'origine ethnique, à la citoyenneté ou à la philosophie politique des auteurs.
- Confidentialité : le rédacteur en chef, les membres du comité de rédaction et toute l'équipe éditoriale ne doivent divulguer aucune information sur un manuscrit soumis à quiconque autre que les auteurs du manuscrit, les reviewers, les reviewers potentiels, les autres conseillers éditoriaux et l'éditeur, le cas échéant.
- Divulgation et conflits d'intérêts : les documents non publiés divulgués dans un manuscrit soumis ne seront pas utilisés dans les recherches du rédacteur en chef ou dans celles des membres du comité de rédaction sans le consentement écrit exprès de l'auteur.

2. Devoirs des évaluateurs :

- Contribution aux décisions éditoriales : l'évaluation par les pairs aide le rédacteur en chef et le comité de rédaction à prendre des décisions éditoriales, et les communications éditoriales avec l'auteur peuvent également aider l'auteur à améliorer l'article.
- Rapidité : un évaluateur sélectionné qui ne se sent pas qualifié pour examiner la recherche rapportée dans un manuscrit ou sait que sa révision rapide sera impossible doit en informer l'éditeur et refuser d'évaluer l'article sur la plateforme ASJP.
- Confidentialité : Les manuscrits reçus pour examen seront traités comme des documents confidentiels. Ils ne seront ni montrés ni discutés avec d'autres, sauf autorisation de l'éditeur.
- Normes d'objectivité : les examens doivent être menés de manière objective. Les critiques personnelles de l'auteur sont inacceptables. Les arbitres doivent exprimer clairement leurs points de vue avec des arguments à l'appui.
- Reconnaissance des sources : les évaluateurs doivent tenter d'identifier les travaux publiés pertinents qui n'ont pas été cités par les auteurs. Toute déclaration selon laquelle un résultat ou un argument a déjà été rapporté doit être accompagnée de la citation pertinente. Un évaluateur doit également attirer l'attention de l'éditeur sur toute similitude ou chevauchement substantiel entre le manuscrit considéré et tout autre article publié dont il a personnellement connaissance.

- Divulgation et conflits d'intérêts : les informations ou idées privilégiées obtenues grâce à l'examen par les pairs doivent rester confidentielles et ne doivent pas être utilisées à des fins personnelles. Les évaluateurs ne doivent pas considérer les manuscrits dans lesquels ils ont des conflits d'intérêts résultant de relations ou de liens compétitifs, collaboratifs ou autres avec l'un des auteurs, sociétés ou institutions liés aux articles.

3. Devoirs des auteurs

- Normes de rédaction: les auteurs doivent présenter avec précision leur recherche originale et discuter objectivement de sa signification. Les manuscrits doivent être édités conformément aux directives de soumission de la revue. Les auteurs sont également responsables de la révision linguistique avant de soumettre l'article. Les données sous-jacentes doivent être représentées avec précision dans le document. Un article doit contenir suffisamment de détails et de références pour permettre à d'autres de reproduire le travail. Les déclarations frauduleuses ou sciemment inexactes constituent un comportement contraire à l'éthique et sont inacceptables.
- Originalité et plagiat : Les auteurs doivent s'assurer qu'ils ont écrit des œuvres entièrement originales et que les œuvres et/ou les mots d'autrui ont été cités ou cités de manière appropriée si les auteurs les ont utilisés. La Revue d'Histoire Méditerranéenne se réserve le droit d'utiliser un logiciel de détection de plagiat pour filtrer les articles soumis à tout moment.
- Publication multiple, redondante ou simultanée : un auteur ne devrait en général pas publier de manuscrits décrivant essentiellement la même recherche dans plus d'une revue ou conférence. Soumettre le même manuscrit à plus d'une revue constitue un comportement de publication contraire à l'éthique et est inacceptable.
- Accès et conservation des données : les auteurs doivent conserver les données brutes liées à leur article soumis et doivent les fournir pour révision éditoriale à la demande du rédacteur en chef.
- Divulgation et conflits d'intérêts : tous les auteurs doivent divulguer dans leur manuscrit tout conflit d'intérêts financier ou autre qui pourrait être interprété comme influençant les résultats ou l'interprétation de leur manuscrit. Toutes les sources de soutien financier pour le projet doivent être divulguées.

- Paternité de l'article : la paternité doit être limitée uniquement à ceux qui ont apporté une contribution significative à la conception (selon le modèle chargé via la plateforme ASJP), à l'exécution et/ou à l'interprétation de l'étude soumise.
- Reconnaissance des sources : une reconnaissance appropriée du travail des autres doit toujours être donnée. Tout travail ou texte d'autres auteurs, contributeurs ou sources doit être correctement crédité et référencé.
- Erreurs fondamentales dans les œuvres publiées : lorsqu'un auteur découvre une erreur ou une inexactitude significative dans son propre travail publié, il est de son devoir d'en informer rapidement le rédacteur en chef de la revue ou l'éditeur et de coopérer avec le rédacteur en chef pour retirer ou corriger l'article.

La politique sur le plagiat

En édition, la Revue d'Histoire Méditerranéenne n'accepte en aucun cas des travaux plagiés. La revue s'engage à interdire le plagiat et l'auto-plagiat.

En soumettant votre manuscrit à la revue d'histoire méditerranéenne, vous acceptez que votre manuscrit soit examiné pour plagiat par rapport à des ouvrages déjà publiés.

Dans le cadre de ce processus, les manuscrits soumis sont analysés à l'aide de Detectia.

De son côté, le comité de rédaction de la revue s'engage à respecter la confidentialité du texte qui lui est soumis et à n'en faire aucune utilisation autre que celles nécessaires à son évaluation et à son éventuelle publication. Les évaluateurs extérieurs sollicités par la revue s'engagent également à respecter strictement la confidentialité du texte qui leur est soumis, à ne faire aucun usage personnel des données qu'il contient et à ne pas tenter d'en tirer un avantage personnel.

Les membres du comité de rédaction ainsi que les évaluateurs doivent se récuser en cas de conflit d'intérêt avec l'un des auteurs ou avec le contenu du manuscrit à évaluer.

Avis des droits d'auteur

Tous les auteurs publiant dans la **Revue d'Histoire Méditerranéenne** conservent les droits d'auteur de leur travail et accordent à la Revue d'Histoire Méditerranéenne le droit de première publication. L'auteur ne cède pas ses droits à titre exclusif à la revue. Simultanément, le travail est sous licence en libre accès Creative Commons CC BY 4.0, ce qui signifie que toute personne

peut télécharger et lire l'article gratuitement. De plus, l'article peut être réutilisé et cité, à condition que la version originale publiée soit référencée. Ces conditions facilitent une large utilisation et visibilité des résultats académiques tout en garantissant la reconnaissance due aux auteurs.

La Revue d'Histoire Méditerranéenne exige que les auteurs, en tant que titulaires des droits, signent un formulaire d'accord de publication pour tous les articles à publier.

Politique de libre accès (LA) et frais de traitement des articles (FTA)

La Revue d'Histoire Méditerranéenne offre un accès libre et immédiat à son contenu sur le principe que la mise à disposition gratuite de la recherche au public favorise un plus grand échange mondial de connaissances.

La Revue d'Histoire Méditerranéenne ne facture aucun frais de soumission ou de publication. Aucun frais n'est engagé pour le traitement des articles, leur soumission, ni pour leur révision.

La politique d'archivage.

Les pratiques d'archivage de la Revue d'Histoire Méditerranéenne assurent l'accessibilité et la préservation des contenus publiés par le biais de différents canaux :

1. Archivage centralisé et accessibilité:

Tous les articles publiés par la Revue d'Histoire Méditerranéenne sont hébergés en permanence dans le cadre des systèmes de journal ouvert (OJS). Le site est hébergé dans le serveur de l'Université de Bejaia. Ce référentiel centralisé garantit une accessibilité permanente aux lecteurs, chercheurs et universitaires du monde entier.

2. Intégration dans la Plateforme des revues scientifiques algériennes (ASJP) :

La Revue d'Histoire Méditerranéenne collabore dans la Plateforme des revues scientifiques algériennes (ASJP), administrée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique d'Algérie. Cette collaboration assure que les articles de la revue d'histoire méditerranéenne soient systématiquement inclus dans les dépôts ASJP et améliore la visibilité et l'accessibilité au sein de la communauté universitaire mondiale.

3. La Bibliothèque Nationale d'Algérie : De plus, il est noté que les numéros la Revue d'Histoire Méditerranéenne sont archivés dans la Bibliothèque Nationale d'Algérie. Ces émissions sont conservées sous le régime des règles légales de dépôt légal.

4. Conformité aux exigences institutionnelles et des bailleurs de fonds : La Revue d'Histoire Méditerranéenne aide les auteurs à respecter les mandats de libre accès définis par leurs bailleurs de fonds et institutions de recherche. La revue veille à ce que chaque article publié soit parfaitement conforme aux exigences stipulées par les différents organismes de financement et organisations universitaires.

Ces pratiques d'archivage complètes assurent l'accessibilité, la visibilité et la préservation à long terme du contenu scientifique de la revue d'histoire méditerranéenne

La politique de dépôt

La pré-impression, la post-impression, la version acceptée et la version/PDF de la revue peuvent être archivées dans les conditions suivantes :

Dès que la revue d'histoire méditerranéenne publie un article, la version de l'article qui a été soumise, acceptée pour publication et la version imprimée peuvent être utilisées à diverses fins scientifiques ou académiques sous [Attribution 4.0 International \(CC BY 4.0\)](#)

Les auteurs peuvent déposer et utiliser le document comme suit :

- Sur le site personnel
- Sur le référentiel institutionnel
- Sur les référentiels de sujets

Les auteurs peuvent publier à tout moment la version de l'article qui a été soumise à la revue (pré-impression) sur les ressources ci-dessus.

Politique sur les frais de publication

Frais de publication : non

Frais de soumission : non

Presentation

The Mediterranean History Journal is a biannual journal of the faculty of human and social sciences of the University of Bejaia. It is indexed in the European ERIH Plus database, Jisc's open policy finder and the Arabic ARCIF database. It is a quintilingual journal, therefore open to contributions in English, French, Arabic, Amazigh and Spanish language.

Its objectives: **The Mediterranean History Journal** aims to disseminate historical knowledge to teachers, researchers, students and a wide audience. It provides a platform for the critical evaluation of research in history. Published articles often undergo a peer review process.

It also aims to promote historical research by offering researchers an opportunity to share their discoveries and to facilitate dialogue between historians and researchers, thus promoting the sharing of ideas, debates and methodological approaches.

The Journal provides a platform for the documentation of historical events, biographies, and other relevant topics.

Its scope: **The Mediterranean History Journal** has a bias towards studies relating to the history of Mediterranean countries from prehistory to the contemporary era and is also open to historical contributions dealing with the past of all states of the world in their different aspects: society in all its dimensions, agriculture, industry, commerce, politics, culture, customs and traditions, etc.

The Journal adopts an interdisciplinary approach, linking history to other fields such as sociology, anthropology, archaeology, etc.

The Mediterranean History Journal is fully downloaded without restrictions in format PDF on the site of Béjaia University.

The Mediterranean History Journal appears in the national file of scientific journals published by the Algerian Ministry of Higher Education and Scientific Research (MESRS), and on its Algerian scientific journal platform (ASJP), administered by CERIST. The scientific and reading committee of the journal is international. It is made up of experts from the University of Bejaia, other Algerian and foreign universities. **The Mediterranean History Journal** only publishes unpublished material. The editorial staff of the journal reserves the prerogative to ask the authors for corrections and/or modifications.

The publication ethics

The publication of an article in a peer reviewed journal is an essential model for the journal "**Mediterranean History**".

In order to provide our readers with a journal of highest quality, we state the following principles of publication ethics and malpractice statement.

Our ethic statements are based on COPE's best practice guidelines for journal editors.

It is necessary to agree upon standards of expected ethical behaviour for all parts involved in the act of publishing: Editors, authors, and reviewers.

Mediterranean history Journal is fully committed to good publication practice and assumes the task of fulfilling the following duties and responsibilities.

1. Duties of the editor :

- **Publication decisions:** The editor-in-chief of the journal is responsible for deciding which of the articles submitted to the journal should be published. The editor may be guided by the editorial policies of the journal and constrained by such legal requirements as shall then be in force regarding libel, copyright infringement, and plagiarism. The editor may confer with the members of the editorial board or reviewers in making this decision.
- **Fair review:** The editor-in-chief ensures that each manuscript received is evaluated on its intellectual content without regard to race, gender, religious belief, ethnic origin, citizenship, or political philosophy of the authors.
- **Confidentiality:** The editor-in-chief, the members of the editorial board and any editorial staff must not disclose any information about a submitted manuscript to anyone other than the authors of the manuscript, reviewers, potential reviewers, other editorial advisers, and the publisher, as appropriate.
- **Disclosure and conflicts of interest:** Unpublished materials disclosed in a submitted manuscript will not be used in the research of the editor-in-chief or that of the members of the editorial board without the expressed written consent of the author.

2. Duties of reviewers

- **Contribution to editorial decisions:** Peer review assists the editor-in-chief and the editorial board in making editorial decisions, and the editorial communications with the author may also assist the author in improving the paper.
- **Promptness:** A selected referee who feels unqualified to review the research reported in a manuscript or knows that its prompt review will be impossible should notify the editor and decline to review the paper across **the platform ASJP**.
- **Confidentiality:** The manuscripts received for review will be treated as confidential documents. They will not be shown to or discussed with others except as authorized by the editor.
- **Standards of objectivity:** Reviews should be conducted objectively. Personal criticism of the author is unacceptable. Referees should express their views clearly with supporting arguments.
- **Acknowledgement of sources:** Reviewers should attempt to identify relevant published work that has not been cited by the authors. Any statement that a result or argument has been previously reported should be accompanied by the relevant citation. A reviewer should also call to the editor's attention any substantial similarity or overlap between the manuscript under consideration and any other published paper of which they have personal knowledge.
- **Disclosure and conflict of interest:** Privileged information or ideas obtained through peer review must be kept confidential and not used for personal advantage. Reviewers should not consider manuscripts in which they have conflicts of interest resulting from competitive, collaborative, or other relationships or connections with any of the authors, companies, or institutions connected to the papers.

3. Duties of authors

- **Reporting standards:** Authors should accurately present their original research, as well as objectively discuss its significance. Manuscripts are to be edited in accordance with the submission guidelines of the review. Authors are also responsible for language editing before submitting the article. Underlying data should be represented accurately in the paper. A paper should contain sufficient detail and references to permit others to replicate the work. Fraudulent or knowingly inaccurate statements constitute unethical behaviour and are unacceptable.

- **Multiple, redundant or concurrent publication:** An author should not in general publish manuscripts describing essentially the same research in more than one journal or conference. Submitting the same manuscript to more than one journal constitutes unethical publishing behaviour and is unacceptable.
- **Data access and retention:** Authors should retain raw data related to their submitted paper and must provide it for editorial review upon request of the editor-in-chief.
- **Disclosure and conflicts of interest:** All authors should disclose in their manuscript any financial or other substantive conflict of interest that might be construed to influence the results or interpretation of their manuscript. All sources of financial support for the project should be disclosed.
- **Authorship of the paper:** Authorship should be limited only to those who have made a significant contribution to conceiving, designing (according to the template that is loaded via the ASJP platform), executing and/or interpreting the submitted study.
- **Acknowledgement of sources:** Proper acknowledgment of the work of others must always be given. Any work or words of other authors, contributors, or sources should be appropriately credited and referenced.
- **Fundamental errors in published works:** When an author discovers a significant error or inaccuracy in his or her own published work, it is the author's obligation to promptly notify the journal editor or publisher and cooperate with the editor to retract or correct the paper.

Plagiarism policy

In publishing, the Mediterranean History Journal strongly against any case of plagiarism on its own merits. The journal commits to deterring plagiarism, including self-plagiarism.

By submitting your manuscript to Mediterranean History Journal, you accept that your manuscript will be screened for plagiarism against previously published works.

As part of this process, selected submitted manuscripts are scanned and compared using Detectia

For its part, the editorial committee of the journal undertakes to respect the confidentiality of the text submitted to it and not to make any use of it other than that necessary for its evaluation and possible publication. External evaluators contacted by the journal also undertake to strictly

respect the confidentiality of the text submitted to them, not to make any personal use of the data it contains and not to attempt to derive personal advantage from it.

Members of the editorial board as well as evaluators must recuse themselves in the event of a conflict of interest with one of the authors or with the content of the manuscript to be evaluated.

Copyright notice

All authors published in **The Mediterranean History Journal** retain the copyright to their work and grant The Mediterranean History Journal the right of first publication. The author does not transfer his rights exclusively to the journal. Simultaneously, the work is licensed under an open-access *Creative Commons CC BY 4.0 license* meaning that anyone may download and read the article for free. In addition, the article may be reused and quoted, provided that the original published version is cited. Such terms facilitate extensive utilisation and visibility of the scholarly output while guaranteeing due recognition to the authors.

The Mediterranean History Journal requires authors, as the rights holders, to sign a Publishing Agreement Form for all articles to be published.

Open Access (OA) policy and article processing charges (APC)

The Mediterranean History Journal provides immediate open access to its content on the principle that making research freely available to the public supports a greater global exchange of knowledge.

The Mediterranean History Journal does not charge any submission or publication fees. No fees are incurred for article processing, submission, neither for reviewing.

Archiving policy

The Mediterranean History Journal's archiving practices ensure the accessibility and preservation of its published content through various channels:

1. **Centralised archiving and accessibility:** All articles published by The Mediterranean History Journal are permanently housed within the Open Journal Systems (OJS) hosted on the University of Bejaia Website Server. This centralised repository guarantees perpetual accessibility to readers, researchers, and scholars worldwide.

2. **Integration with Algerian Scientific Journals Platform (ASJP):** The Mediterranean History Journal collaborates with the Algerian Scientific Journals Platform (ASJP), administered by the Ministry of Higher Education and Scientific Research of Algeria. This collaboration ensures that Mediterranean History Journal articles are systematically included in the ASJP repositories, enhancing visibility and accessibility within the global academic community.
3. **The National Library of Algeria:** Additionally, it's noted that The Mediterranean History Journal issues are archived in the National library of Algeria. These issues are stored under legal rules called legal deposit.
4. **Compliance with institutional and funder requirements:** Mediterranean History Journal supports authors in meeting open access mandates set forth by their research funders and institutions. The journal ensures that every published article aligns seamlessly with the requirements stipulated by various funding bodies and academic organisations. These comprehensive archiving practices ensure the accessibility, visibility, and long-term preservation of Mediterranean History Journal 's scholarly content.

Deposit policy

The pre-print, post-print, accepted version, and journal's version/PDF can be archived under the following conditions:

As soon as **Mideteranean History Journal** has published an article, the version of the article that has been submitted, accepted for publication, and the printed version can be used for a variety of scholarly or academic purposes under [Attribution 4.0 International \(CC BY 4.0\)](#).

Author(s) may deposit and use the document as follows:

- On the personal website
- On the institutional repository
- On subject repositories

Authors may post the version of the article that was submitted to the journal (pre-print) to the above resources, at any time.

Publication Fee Policy

Publication costs: No

Submission fee: No

ASISSEN N TESYUNT

Tasyunt Amezruy Anegrakal, d tasyunt i d-yetteffyen yal sdis n wayyuren syur tamezdayt n tussniwin talsiwin d tenmettiyiin n tesdawit n Bgayet. D tasyunt i yettwajerrden deg uzadur n yisefka n tmura n Lurup **ERIH Plus, Jisc's open policy finder** akked uzadur n yisefka n tmura taerabin **ARCIF**. Tasyunt-a tessuffuy-d s waṭas n tutlayin : Tamaziṭ, Taerabt, Taglizit akked Tespenyult.

Iswan-is : Iswan n tesyunt Amezruy Anegrakal d asiwed n tmussniwin timazrayin i yiselmaden, imnadiyen, inelmaden akked uħriċ meqqren seg uzayez. Tettmuddu-d tieryert i uktazal d usenqed n leqdicat n unadi deg umezruy. Imagraden yettwasizergen s umata ċeddand- d yef sin n yimektazalen.

Tetteeraḍ dayen ad tesnerni anadi deg umezruy s tikci n tegnatin i yimnadiyen deg uzuzer n wayen ufan, akked usifses n udiwenni gar yimazrayen akked yimnadiyen, s umbaddel n tektiwin, iskasiyin akked yinekmaren isnarayanan.

Tasyunt tettunehsab d tieryert i warrateñ yuyen adeg deg umezruy, i ujerred n tudert n yimdanen, akked yisental yesēan azal.

Ayen i d-trennu : **Tasyunt Amezruy Anegrakal** tettmil yer tezrawin yettwaxedmen yef umezruy n tmura n Yillel Agrakal seg wazermezruy alma d tallit tamirant, am wakken teldi tagnit i tikkin n tezrawin yef yizri deg yal udem i yedder umadal : amedya n tmetti s yal tamuqli, tafellaht, tamguri, tadamsa, tasertit, idles, leewayed d wansayen akked wayen-nniđen...

Tasyunt tedfer amyekcem gar yinekmaren i ixeddmien assay gar umezruy akked tayulin yecban tasnalest, tasenmettit, tasenzikt, atg.

Tasyunt Amezruy Anegrakal tessuffuy-d uttunen yemgaraden, yal yiwen seg-sen yessawal yer tikkin i d-yettbanen deg tansayin yettwassnen s tuget (Calenda) i d-yessuffuyen ula d nettat uttunen uzzigen. Yal amagrad, war isem, yetteeddi-d yef sin n yiktazalen, tikwal yettili-d uktazal wis krad ma yella sin n yimezwura ylin-d deg tenmegla. Akken ad ttwaktazlen yimagraden, ilaq imeskaren-nsen ad ten-ceyyeen yer tansa taliktrunit n ASJP (<http://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/605>).

Tasyunt Amezruy Anegrakal tettban-d deg ufaylu ayelnaw n tesyunin tussnanin i d-yetteffyen syur n uylif azzayri n uselmed unnig akked unadi ussnan (MESRS), am wakken dayen tettban-d deg tyeryert *Algerian scientific journal platform* (ASJP), i tsedday CERIST. Tarkeft tussnant akked tyuri n tesyunt, d tagreylant. Tettwasuddes s yimażlayen n tesdawit n Bgayet, tisdawiyin tizzayriyin akked tberraniyin. Tasyunt Amezruy Anegrakal tessuffuy-d anagar amaynut. Tira n tesyunt tesea tiwilin ideg tessutur seg yimeskaren aseyti akked / ney abeddel.

Tasyunt Amezruy Anegrakal tettwaseklas akken tella, yerna war beṭṭu s talya PDF deg tansa n tesdawit n Bgayet.

Presentación de la Revista:

La Revista de Historia Mediterránea es una revista semestral de la facultad de ciencias humanas y sociales de la Universidad de Bejaia. Está indexada en la base de datos europea **ERIH Plus, Jisc's open policy finder** y la base de datos árabe **ARCIF**. La revista es quintilingüe y está abierta a contribuciones en lenguas amazigh, árabe, inglés, francés y español.

Sus objetivos: La Revista de Historia Mediterránea tiene como objetivos difundir conocimientos históricos entre docentes, investigadores, estudiantes y el público en general. Ofrece una plataforma para la evaluación crítica de los trabajos de investigación en historia. Los artículos publicados suelen someterse a un proceso de revisión por pares.

También tiene como objetivo promover la investigación histórica, ofreciendo a los investigadores una oportunidad de compartir sus descubrimientos y facilitar el diálogo entre historiadores e investigadores, promoviendo así el intercambio de ideas, debates y enfoques metodológicos.

La revista constituye una plataforma para la documentación de eventos históricos, biografías y otros temas relevantes.

Su alcance: **La Revista de Historia Mediterránea** se inclina por los estudios relativos a la historia de los países del Mediterráneo desde la prehistoria hasta la era contemporánea, y también está abierta a contribuciones históricas que traten el pasado de todos los estados del mundo en sus diferentes aspectos: la sociedad en todas sus dimensiones, la agricultura, la industria, el comercio, la política, la cultura, las costumbres y tradiciones, etc.

La revista adopta un enfoque interdisciplinario, vinculando la historia con otros campos como la sociología, la antropología, la arqueología, etc.

La Revista de Historia Mediterránea publica números varia y cada uno de ellos es objeto de una convocatoria difundida en los sitios más conocidos (Calenda). También edita números especiales. Cada artículo, anonimizado, se somete a dos evaluaciones a ciegas, y a una tercera si las dos primeras son contradictorias. Para ser examinados, los autores deben enviar sus artículos exclusivamente por vía electrónica en ASJP (<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/605>).

La Revista de Historia Mediterránea figura en el archivo nacional de revistas científicas editado por el Ministerio argelino de enseñanza superior e investigación científica (MESRS), y en su plataforma Algerian Scientific Journal Platform (ASJP), administrada por el CERIST. El comité científico y de lectura de la revista es internacional. Está compuesto por expertos de la Universidad de Bejaia, otras universidades argelinas y extranjeras. **La Revista de Historia Mediterránea** solo publica inéditos. La redacción de la revista se reserva la prerrogativa de pedir a los autores correcciones y/o modificaciones.

La Revista de Historia Mediterránea es descargable íntegramente y sin restricciones en formato PDF en el sitio de la Universidad de Bejaia.

التعريف بالمجلة

مجلة التاريخ المتوسطي هي مجلة نصف سنوية تصدر عن كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية بجامعة بجاية. وهي مفهرسة في قاعدة بيانات إريش بلوس ERIH Plus الأوروبية، قاعدة Jisc's open policy finder وقاعدة بيانات أرسيف ARCIIF العربية. وهي مجلة خماسية اللغات، وبالتالي فهي مفتوحة للمساهمات باللغات الأمازيغية، العربية الإنجليزية والفرنسية والإسبانية

أهدافها: تهدف مجلة التاريخ المتوسطي إلى: نشر المعرفة التاريخية بين الأساتذة والباحثين والطلاب وجمهور واسع. ويوفر منصة للتقدير للبحث في التاريخ. وتتضمن المقالات المنشورة لعملية مراجعة المحكمين. ويهدف أيضاً إلى تعزيز البحث التاريخي من خلال إتاحة الفرصة للباحثين لمشاركة اكتشافاتهم وتسهيل الحوار بين المؤرخين والباحثين، وبالتالي تعزيز تبادل الأفكار والمناقشات والمناهج.

توفر المجلة منصة لتوثيق الأحداث التاريخية والسير الذاتية والمواضيع الأخرى ذات الصلة.

نطاقها: تهتم مجلة تاريخ البحر الأبيض المتوسط بالدراسات المتعلقة بتاريخ دول البحر الأبيض المتوسط من عصور ما قبل التاريخ إلى الفترة المعاصرة، كما أنها مفتوحة للمساهمات التاريخية التي تتناول ماضي جميع دول العالم في جوانبها المختلفة: المجتمع بكافة أبعاده، الزراعة والصناعة والتجارة والسياسة والثقافة والعادات والتقاليد وغيرها.

تبني المجلة منهجاً متعدد التخصصات، حيث تربط التاريخ ب مجالات أخرى مثل علم الاجتماع والأنتروبولوجيا وعلم الآثار وغيرها.

تنشر مجلة التاريخ المتوسطي أعداداً مختلفة وكل منها موضوع دعوة للمساهمات المنشورة على أشهر المواقع، منها موقع (كانالدا). كما أنها تنشر أعداد خاصة. تتحضر كل مقالة، مجھولة المصدر، لتقييمين أعمى، وتقييم ثالث إذا كان التقييمان الأولان متناقضين. لكي يتم النظر فيها، يجب على المؤلفين تقديم مقالاتهم إلكترونياً حسرياً على صفحة المجلة في البوابة الجزائرية للمجلات العلمية:

(<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/605>)

تظهر مجلة تاريخ البحر الأبيض المتوسط في قائمة المجالات العلمية التي تنشرها وزارة التعليم العالي والبحث العلمي الجزائري (MESRS)، وعلى منصة المجالات العلمية الجزائرية (ASJP) التي يديرها CERIST. اللجنة العلمية للمجلة دولية وتتكون من خبراء من جامعة بجاية وجامعات جزائرية وأجنبية أخرى. تنشر مجلة التاريخ المتوسطي الأعمال غير المنشورة كما يحتفظ طاقم تحرير المجلة بحق مطالبة المؤلفين بإجراء تصحيحات و/أو تعديلات.

يمكن تنزيل أعداد المجلة كاملة أو كل مقالاتها بدون قيود بصيغة PDF من موقع الجامعة.

Sommaire

N°	Titre de l'article.	Nom d'auteur.	Pages
01	À Djemila, dans les pas de Michèle Blanchard-Lemée	PARZYSZ Bernard Laboratoire de Didactique André Revuz (L.D.A.R.) de l'Université Paris-Cité. PARIS, France	29 - 43
02	Trades in Numidia from Latin Epigraphy: The Example of <i>Cirta, Cuicul and Thamugadi.</i>	MEHENTEL Djahida Inst. d'archéologie, université d'Alger2. Algérie. SERRADJ Nedjma Inst. d'archéologie, université d'Alger 2. Algérie.	44 - 64
03	Les femmes royales, les successions au trône et les conflits dans l'Egypte lagide	BOUSSOU Koffi Arcel Université Alassane OUATTARA de Bouaké. Côte d'Ivoire	65 - 78
04	Le financement des constructions publiques romaines en Numidie et en Maurétanie Césarienne sous le haut empire : étude épigraphique	ARBAOUI Saddek Université Emir Abdelkader des sciences islamiques, Constantine. Algérie.	79 - 93
05	El género epistolar <i>al-sultāniyyāt</i>, un documento histórico de sucesos importantes en Al Ándalus	KHORDJ Omaiza Université Abdelhamid Ibn Badis, Mostaganem. Algérie. MAHDI Fatima Zohra Université Mohamed Ben Ahmed.Oran2. Algérie.	94 - 107

N°	Titre de l'article.	Nom d'auteur.	Pages
06	Archaeological Ksour, Kasbahs, and Stores of Touat: Between Determining the Function and Standardizing the Terminology in the Saharan Domain.	HADJARI Douriya University of Abdelhamid Mehri Constantine 2. Algérie.	108 - 126
07	La transhumance en Kabylie : Regard anthropologique sur un rituel collectif	HOCEINI Mohand Ouamar Université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou. Algérie.	127 - 142
08	The Geographical Impact on the Political Map of the Central Maghreb States between the 8th and 11th Centuries AD	SEDDIKI Abdeldjabar University Centre of Nour El Bachir, El Bayadh, Algérie. SAYAH Dine University Centre of Nour El Bachir, El Bayadh. Algérie.	143 - 154
09	Wars and Epidemics in the Books of Islamic Military School: Methods of Epidemic Spreading and Prevention during War as a Model	ZITOUNI bilel University of Mohamed El-Bachir El Ibrahimi, Bordj Bou Arreridj. Algérie.	155 - 168
10	The role of Piri Reis and Ahmad Ibn Majid in developing the science of maritime navigation and drawing of geographical maps in the 16th century.	DJEBRI Amar University of Mohamed El-Bachir El Ibrahimi, Bordj Bou Arreridj, Algeria.	169 - 182

N°	Titre de l'article.	Nom d'auteur.	Pages
11	European Female Captives in Algiers, 1700-1809	KERBACH Belkacem University of Oum El Bouaghi, Algeria. GHEZALI Mohammed University of Oum El Bouaghi, Algeria.	183 - 194
12	Contribution au rôle de la traite des esclaves dans le Sahara tripolitain au XIX^e siècle : nouvelles découvertes en Libye et en Turquie.	DUYMUS Kerem Département d'études africaines, Université de Leipzig, Allemagne.	195 - 208
13	Hammams (baths) and their symbolism in the Algerian society during the Ottoman era	CHEDRI MAAMAR Rachida University of Akli Mohand Oulhadj, Bouira Laboratory of L.H.C.M.N.A. <i>Bouira</i> . Algeria	209 - 222
14	Islamisation, christianisation des noms et dynamiques identitaires chez les peuples du Nord Cameroun	BAYNDAYA NAZILAO Sébastien Université de Ngaoundéré, Cameroun. Laboratoire (CERESC).	223 - 235
15	Social transformations in the city of Constantine at the beginning of the French colonialism (1830-1845): An approach of marriage and divorce contracts according to Maliki court records	BOULEDJUIDJA Souad Université 8 Mai 1945 Laboratoire d'histoire sur les recherches et études maghrébines- LHREM	236 - 251

N°	Titre de l'article.	Nom d'auteur.	Pages
16	The Ottoman policy for maintaining stability in the Eyalet of Algiers according to the Mühimme Defteri documents of the 16th Century	BICHI Rahima University of Ghardaia. Algeria GRIZA Rabia University of Ghardaia. Algeria	252 - 265
17	L'administration coloniale de l'Algérie 1830-1896 : Décentralisation, assimilation et rattachement	HOCINE L'HADJ SALHI Mezhoura Université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou. Algérie.	266 - 281
18	Stratégies de répression : La justice militaire et l'administration françaises face aux résistances algériennes au XIXe siècle	GUEBAILI Abdelhafid Université Mohamed Lamine Debaghine Sétif2, Algérie	282 - 295
19	Football et violences à l'entre-deux guerres (1918-1939) dans le Constantinois	REHAÏL Tayeb Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC), Algérie.	296 - 308
20	Le problème algérien selon Le Jeune Musulman (1952-1954)	CHAMI Tarik Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, Algérie	309 - 323

N°	Titre de l'article.	Nom d'auteur.	Pages
21	The evolution of Maghreb nationalist movements through Swiss diplomatic correspondence (1945-1958) via DODIS- diplomatic documents of Switzerland	MERDJAA Aicha University Abderrahmane Mira of Béjaïa – Algeria	324 - 339
22	Changes in migration policies in France from 1918 to 2024	BOUKROU Nacer University of Médéa, Algeria	340 - 353
23	Entreprises indiennes et développement de l'industrie textile au Cameroun postcolonial : L'apport d'Emen's Industries (1966-1973)	SOULEYMANOU Amadou Université d'Ottawa. Canada. BINGA CASIMIR Joël Gaël Université de Douala. Cameroun.	354 - 366
24	The historical significance of the Mediterranean in shaping international norms and legal frameworks	BRAHIMI Smail International law and International relations. Blida 2 University – Lounici ali	367 - 381

فهرس المقالات العربية

الرقم	عنوان المقال	المؤلف	الصفحات
25	شرفه الحنافي	تضحيه إبراهيم بابنه، دراسة دينية أثرية	399 - 382
26	ساحد عزيز طارق	جامعة عبد الرحمن ميرة، بجاية، الجزائر	تمثيل اليد في الفن الصخري بالآهقار - الصحراء الوسطى
27	بن النية رضا	إيباه سيدى محمد	القاعدة الإسماعيلية بإيكجان : بين مؤهلات الاستقطاب ومضمرات الهجران
28	عطية محمد	جامعة عمار ثليجي ، الأغواط .	الدور السياسي والعسكري للأرناؤوط في الإيالات المغاربية خلال العهد العثماني:
		الجزائر	دراسة نماذج

الصفحات	المؤلف	عنوان المقال	الرقم
475 - 458	الأبعاد الأنثروبولوجية للمسكن التقليدي الجزائري: المسكن الشاوي والصحراء نموذجا	بلعيدي رفيق مخبر التغير الاجتماعي وال العلاقات العامة في الجزائر جامعة محمد خيضر بسكرة، الجزائر حبوب سعيدة مخبر التغير الاجتماعي وال العلاقات العامة في الجزائر جامعة محمد خيضر بسكرة، الجزائر	29
498 - 476	العمارة الصحراوية الجزائرية في العهد العثماني: بلدة الأغواط نموذجا.	بن قويدر سامية جامعة الجزائر-2، الجزائر	30
517 - 499	التحول الديني وختان المسيحيين المهددين "الأعلاج" في المجتمع الجزائري خلال العهد العثماني القرن (16-19م)	احلف زينب جامعة أبو القاسم سعد الله الجزائر 2 - مخبر المخطوطات-، الجزائر	31
533 - 518	اهتمامات الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري بقضايا التحرر في تونس 1946-1956 من خلال جريدة الجمهورية الجزائرية.	أحمد مسعود سيد علي جامعة محمد بوضياف، المسيلة، الجزائر	32
548 - 534	فرض هيبة الاستعمار على الجزائريين المسلمين خلال القرن التاسع عشر (19) ميلادي	خرشي المهدى. جامعة عبد الرحمن ميرة، بجاية. الجزائر.	33
		مخبر التراث، الاتصال والتحولات الاجتماعية. آيت مدور محمود. جامعة آكلي محنـد أول حاج، البويرة مخبر التراث، الاتصال والتحولات الاجتماعية.	

Editorial

Revue d'Histoire méditerranéenne, Volume 06 , numéro 02 de décembre

2024

Nous avons le plaisir de vous présenter le numéro 11 (Volume 06, numéro 02) de la Revue d'Histoire méditerranéenne. Cette Revue internationale créée en 2019, est éditée par la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'université de Bejaia, publie des travaux en cinq langues et qui touchent à l'histoire , l'archéologie, l'anthropologie, la sociologie et à l'architecture ancienne.

Ce numéro englobe 33 articles en quatre langues (12 en anglais, 11 en français, 08 en arabe et 01 en espagnol).

Ce numéro comporte des contributions internationales ; de France, d'Allemagne, du Canada, de la Côte d'Ivoire et du Cameroun et aussi des contributions nationales des différentes universités algériennes : Alger , Bejaia, Biskra, Blida, Bordj Bou Arreridj, Bouira, Constantine, El Bayadh, Ghardaïa, Guelma, Laghouat, Médéa, Mostaganem, M'sila, Oran , Oum El Bouaghi, Sétif, Tamanrasset et Tizi-Ouzou.

Mes remerciements les plus sincères au comité de rédaction et d'édition de la Revue, à tous les évaluateurs et auteurs.

Pr. Mahmoud AIT MEDDOUR

Directeur et rédacteur en chef de la Revue

Reçu le : 03-10-2024

Accepté le : 18-11-2024

Publié le : 30– 12 - 2024

À Djemila, dans les pas de Michèle Blanchard-Lemée

In Michèle Blanchard-Lemée's footsteps in Djemila

PARZYSZ Bernard^{ID}

Laboratoire de Didactique André Revuz (L.D.A.R.) de
l'Université Paris-Cité. PARIS, France

parzysz.bernard@wanadoo.fr

Résumé

Michèle Blanchard-Lemée (1936-2017) a consacré une importante partie de ses travaux de recherche à l'Afrique antique, et plus particulièrement aux mosaïques de cette partie méridionale de l'Empire romain. En travaillant moi-même sur ce domaine, j'ai eu maintes fois l'occasion d'apprécier et de bénéficier de l'acuité de son regard, ainsi que de la justesse et la finesse de sa réflexion. Le présent article a pour objet de montrer, sur trois exemples de pavements à décor géométrique de Djemila-Cuicul (provenant des Maisons d'Amphitrite et de Bacchus), comment ces remarquables qualités ont pu guider mon propre travail, en ce qui concerne, dans un premier temps, l'identification des modèles représentés, et ensuite la recherche des procédures de construction ayant pu conduire à la mise en place *in situ* des décors. Le sujet n'est pas anodin, car des motifs à l'aspect très voisin peuvent en réalité reposer sur des modèles fondamentalement différents, et en conséquence déboucher sur des enchaînements de gestes professionnels très divergents.

Mots-clés : Michèle Blanchard-Lemée, mosaïque, décor géométrique, construction, Djemila.

Abstract

Michèle Blanchard-Lemée (1936-2017) devoted an important part of her research work to ancient Africa, and more especially to the mosaic pavements of this southern part of the Roman Empire. Working myself in this area, I have had many opportunities to appreciate and benefit from the acuity of her look, together with the accuracy and subtlety of her reflexion. The aim of this article is to show, on three examples of mosaic floors with geometric decoration from Djemila-Cuicul (namely the Houses of Amphitrite and Bacchus), how these noteworthy qualities have guided my own work, first regarding the identification of the represented models, and then the research of the construction processes which have possibly led to the *in situ* setting up of the decors. This subject is not insignificant, since patterns that look very similar can in fact rest on fundamentally different models, and consequently lead up to quite divergent sequences of professional gestures.

Keywords: Michèle Blanchard-Lemée, mosaic, geometric decoration, setting up, Djemila.

Mail de correspondance: PARZYSZ Bernard. mail: parzysz.bernard@wanadoo.fr

Introduction

À plusieurs reprises, en étudiant des mosaïques antiques de l’Afrique du Nord avec pour but d’identifier et de caractériser des familles de décors (Malek & Parzysz, 2016 ; Parzysz, 2022), j’ai eu l’occasion de travailler sur des publications de Michèle Blanchard-Lemée (1936-2017) relatifs aux pavements antiques de cette région. Cette remarquable chercheuse a, en effet, consacré la plus grande partie de ses travaux à l’Afrique romaine, et tout particulièrement au site de Djemila-Cuicul, à commencer par son diplôme d’études supérieures (Lemée, 1964) et sa thèse, soutenue en 1975 (Blanchard-Lemée, 1979). J’ai alors été frappé par la finesse de sa perception des décors, sans doute développée par son appartenance, dès 1967, à l’équipe d’Henri Stern au CNRS, équipe qui allait réaliser le remarquable et monumental ouvrage collectif qu’est le *Décor géométrique de la mosaïque romaine* (Balmelle *et al.*, 1985 & 2002), devenu aujourd’hui incontournable pour toute personne étudiant la mosaïque. Jean-Pierre Darmon, entre autres, a fort justement noté « *les qualités naturelles d’un esprit juste et nuancé, doté de remarquables capacités de réceptivité et d’attention* » de cette scientifique d’exception (Darmon, 2019 : 241). Je me propose ici de donner quelques exemples des réflexions de cet « esprit juste et nuancé » et de l’acuité de son regard sur les pavements de Djemila qu’elle a tant fréquentés, sources de réflexions stimulantes pour celles et ceux qui sont, et seront, amenés à étudier ses écrits. J’ai pour ma part entrepris, depuis quelques années, de travailler sur les modèles des mosaïques à décor géométrique, non seulement pour les identifier de la façon la plus précise possible, mais également, et surtout, pour tenter d’accéder aux gestes professionnels mis en œuvre par les artisans qui ont conçu et réalisé ces mosaïques, aboutissant à leur mise en place *in situ*. Après avoir précisé l’esprit dans lequel je conduis mes recherches, je montrerai, sur quelques exemples, l’aide précieuse que m’ont apportée les qualités d’observation et d’analyse de Mme Blanchard.

1. Le décor géométrique : une étude statique complétée par une étude dynamique

Je m’intéresse à la structure géométrique des mosaïques, c’est-à-dire au modèle de géométrie pratique qui a été matérialisé sous la forme d’un assemblage de tesselles colorées. Pour les tracés matériels, l’instrument de base était le cordeau¹, car il est le seul indispensable pour tracer des droites et des cercles, et pour reporter des longueurs ; il pouvait cependant être accompagné, par commodité, d’une règle et/ou une équerre, destinés à guider la pose des tesselles.

Les *lignes directrices* du décor sont les droites et les cercles qui permettent d’expliquer ses lignes et les surfaces visibles ; elles pouvaient être matérialisées, soit par des tracés sur le lit de pose, soit sous la forme d’un réseau de fils tendus au-dessus de celui-ci. Quant aux *tracés préparatoires*, ce sont ceux que le maître mosaïste trace sur le lit de pose pour guider le travail du poseur de tesselles, en se basant sur les lignes directrices préalablement mises en place. Il n’y a donc pas lieu de confondre les lignes directrices avec les tracés préparatoires. En conclusion : si les tracés préparatoires sont liés aux lignes directrices du décor, ils ne s’y ramènent pas. Enfin, lorsqu’il s’agit d’un motif répétitif, un exemplaire en vraie grandeur de celui-ci peut être dessiné, soit *in situ*, soit à proximité du panneau, puis être dupliqué par report de longueurs, ne laissant donc pas nécessairement de traces visibles *in situ*.

Si l’on entreprend maintenant d’étudier un décor géométrique de mosaïque (ou de peinture) avec pour objectifs, d’une part de le rattacher à une famille de décors, et d’autre part d’identifier les gestes professionnels ayant permis sa réalisation, il est indispensable de définir ledit décor de façon

¹ « *On admet aujourd’hui que l’usage du cordeau était d’un emploi très répandu.* » (Balmelle & Darmon, 2017 : 47)

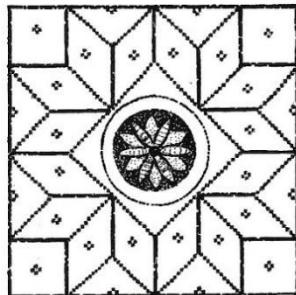
À Djemila, dans les pas de Michèle Blanchard-Lemée

précise. La première étape du travail consiste à identifier le modèle géométrique correspondant au décor matérialisé par les tesselles. Cette démarche a été entreprise pour les deux domaines précités², mais par nature elle ne peut que rester dans la généralité, et demande à être approfondie au cas par cas. Prenons à titre d'exemple un panneau de la Maison de Ménandre à Antioche (pièce 14), daté entre le milieu du III^e et le début du IV^e siècle. Son décor est décrit comme une « *composition centrée, dans un carré et autour d'un carré sur la pointe, de 4 demi-étoiles de huit losanges sur les diagonales, adjacentes et flanquant le carré central, déterminant des triangles latéraux et des carrés en encoignure* » (Balmelle *et al.*, 2002, pl. 392 b).



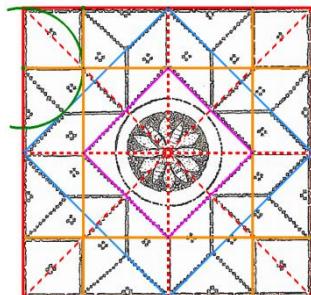
A

D'après Levi, 1947, pl. CV a



B

Balmelle *et al.*, 2002, pl. 392 b



C

Document + modèle

Figure 1. Panneau d'Antioche

On commence par préciser l'ensemble des polygones qui figurent dans cette description, ce qui, en raison des incertitudes liées à la réalisation matérielle, conduit à faire des *hypothèses* sur le modèle mis en œuvre³. Plus précisément, on suppose ici que :

- le panneau est carré ;
- les carrés des encoignures sont égaux ;
- le quadrilatère central est un carré ;
- les autres quadrilatères sont des losanges aux angles aigus de 45°.

Il résulte de ces hypothèses que les côtés des losanges et ceux des carrés d'angle sont de même longueur, et que les triangles latéraux sont isocèles et rectangles.

Ces hypothèses étant prises comme base, et afin de contrôler leur cohérence interne, on entreprend de rechercher une procédure de mise en place du décor, c'est-à-dire de compléter l'étude *statique* de la configuration par une étude *dynamique*. Pour se tenir au plus près de la réalisation matérielle, il apparaît souhaitable d'envisager plutôt une progression centripète, de l'extérieur vers l'intérieur⁴, qui soit compatible avec les instruments à la disposition du mosaïste, correspondant donc, dans la géométrie « savante », à une construction « à la règle et au compas ». Pour y parvenir, il est commode d'utiliser un logiciel de géométrie dans lequel il est possible de superposer le document et le modèle théorique⁵. Dans le cas présent (fig. 1 C), on voit intervenir les diagonales et les médianes du carré extérieur, ainsi que le carré « sur la pointe » inscrit dans celui-ci (en bleu sur la fig. 1 C). Il reste à déterminer les carrés situés aux angles. En vertu de nos hypothèses, ceci revient à déterminer le centre d'un cercle situé sur un côté du carré, passant par le sommet voisin et tangent au carré inscrit. Ce point peut s'obtenir de façon théorique⁶, mais il est bien plus vraisemblable que le mosaïste l'a déterminé par approximation, en déplaçant sur un côté du carré le centre d'un cercle

² Balmelle *et al.*, 1985 & 2002 ; Barbet, 2004.

³ Dans le cas présent, ces hypothèses sont en adéquation avec la description donnée plus haut.

⁴ En raison du fait qu'un panneau de mosaïque doit le plus souvent s'insérer dans une surface prédéterminée.

⁵ En l'occurrence Cabri Géomètre II, développé par la société Cabrilog.

⁶ Par un tracé de bissectrice.

passant par le sommet voisin (en vert sur la fig. 1 C), jusqu'à ce que ce cercle soit tangent au carré inscrit ; il ne reste plus alors qu'à reporter le rayon de ce cercle sur tous les côtés. Le tracé des segments parallèles menés par ces points aux côtés du carré (en jaune sur la fig. 1 C) fournit ensuite les carrés des angles, ainsi que le carré sur la pointe central (en violet sur la fig. 1 C). Enfin, les parallèles aux diagonales menées par les extrémités des segments aux côtés du carré extérieur fournissent les derniers points nécessaires à l'obtention du décor. L'ensemble de cette procédure est détaillé sur la figure 2 ; on y voit se succéder, outre des tracés de droites, un cercle et des reports de longueurs.

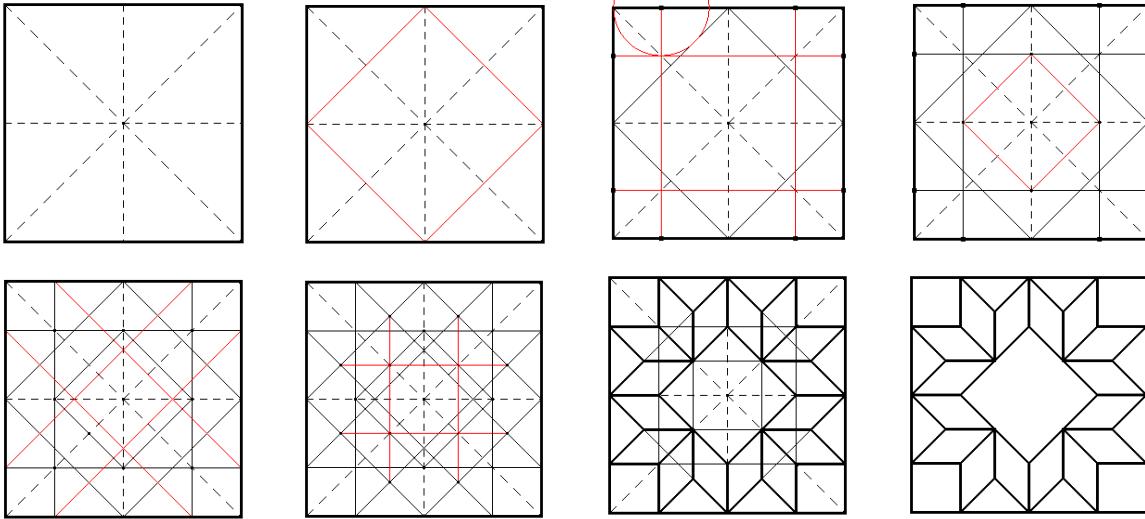


Figure 2. Antioche : procédure de mise en place (proposition)

On peut voir, sur cet exemple, qu'établir un enchaînement vraisemblable des gestes professionnels de l'artisan repose nécessairement sur une identification *précise* des éléments géométriques qui le constituent, ainsi que de leur articulation entre eux. C'est en cela qu'un regard affûté tel que celui de Mme Blanchard peut se révéler précieux pour l'étude de la mosaïque, comme le montreront les exemples qui suivent.

2. Des hexagones à la Maison d'Amphitrite.

Ce panneau constitue le tapis central du péristyle de cette *domus* (fig. 3). Mme Blanchard indique qu'il s'agit d'un rectangle de 3,60 m sur 2,56 m à 2,60 m⁷, et elle le date de la fin du IV^e ou du début du V^e siècle, et décrit ainsi son décor :

« *Dans une même rangée (horizontalement ou obliquement), deux hexagones voisins délimitent deux triangles superposés opposés par la pointe. Ces figures ont certaines proportions qui leur donnent des propriétés remarquables : la diagonale horizontale des hexagones – la largeur – est égale à la hauteur verticale, ce qui fait que chaque hexagone pourrait s'inscrire dans un carré ; les côtés horizontaux en sont égaux à la moitié de la largeur ou de la hauteur ; dans les triangles opposés par le sommet, la hauteur verticale est égale à la base horizontale, donc au côté horizontal de l'hexagone, etc. Les côtés obliques sont plus longs que les côtés horizontaux, ce qui entraîne une impression inexacte d'allongement en hauteur.* » (Blanchard-Lemée, 1975 : 122)

⁷ Elle prend soin de noter : « *l'approximation des mesures résulte à la fois de la difficulté à les prendre sur le pavement et de l'irrégularité de l'exécution : 2,60 m est le résultat d'une mesure directe, 2,56 m le résultat de l'addition des mesures des éléments de décor* » (*op. cit* : 121).

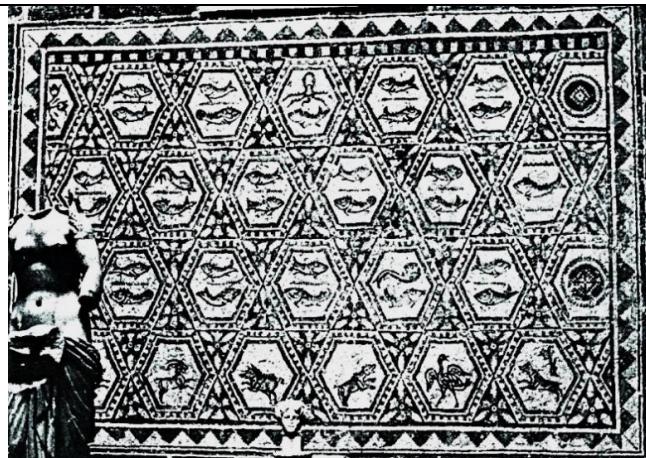


Figure 3. Maison d'Amphitrite (d'après Blanchard-Lemée, 1975, pl. XXXI b)

La particularité des hexagones constituant ce panneau est donc, non seulement remarquée, mais précisée : ils s'inscrivent dans un carré, et non dans un cercle comme les hexagones réguliers. Qui plus est, une construction en est même implicitement donnée : les côtés horizontaux s'obtiennent en partageant en 4 deux côtés opposés du carré (fig. 4). Il en résulte effectivement que la base des triangles isocèles intersticiels est égale à leur hauteur.

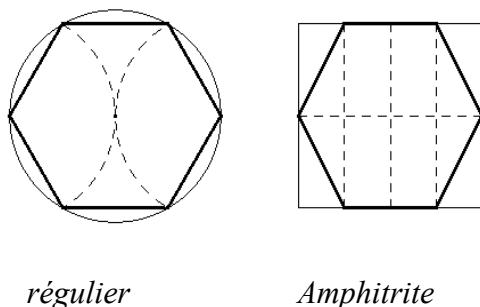
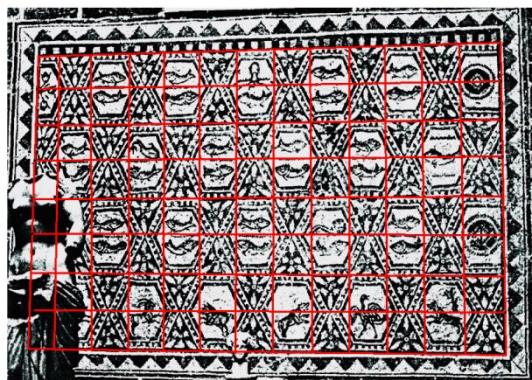
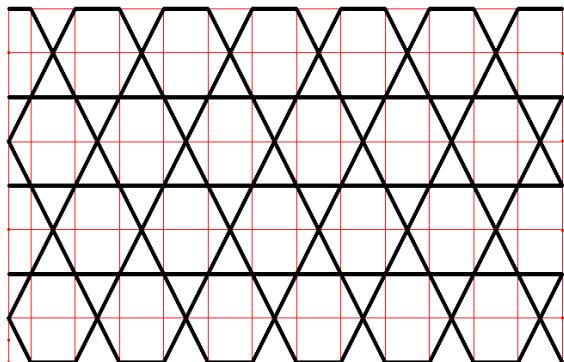


Figure 4. L'hexagone de la maison d'Amphitrite

La structure géométrique de cet hexagone étant différente de celle de l'hexagone régulier, il en résulte que la mise en place du décor dont il constitue la base sera, elle aussi, différente. Alors que les décors à base d'hexagones sont très généralement gouvernés par un réseau triaxial, les remarques qui précèdent conduisent à proposer, pour le positionnement du décor, un réseau carré (fig. 5). Le champ du panneau est ainsi découpé selon un réseau carré de $12,5 \times 8$, ce qui suggère que c'est à partir de la largeur du panneau qu'a été déterminé le module du réseau ; en outre, la présence d'un filet à denticules au-dessus du champ *stricto sensu* incite à proposer le côté inférieur comme ligne de départ de la mise en place *in situ*.

A- *In situ*

B- Modèle théorique

Figure 5. Maison d'Amphitrite : le réseau (proposition)

Ce décor appartient à une grande famille de décors, que j'ai dénommée « groupe du cavalier », caractérisée par l'utilisation intensive des diagonales du « double carré » (Parzysz, 2012) ; ces diagonales sont ici les croix obliques délimitant les hexagones (*cf* fig. 5 B). On trouve d'ailleurs, à Djemila même, d'autres décors appartenant à cette même famille, notamment dans la galerie orientale du péristyle de la Maison de Castorius, également datée de la fin du IV^e ou du début du V^e siècle (fig. 6).

**Figure 6. Mosaïque de la Maison de Castorius**

(D'après Blanchard-Lemée, 1975, pl. XXXVIII a)

Le décor du champ repose sur un réseau primaire carré (trait plein), dont chaque maille contient un carré penché⁸. Ce réseau est complété par un réseau secondaire (trait pointillé), obtenu en divisant le module primaire en trois, ayant pour fonction de positionner les carrés dans leur maille (fig. 7). Comme les carrés « mesurent une trentaine de centimètres de côté » (*op. cit.*, note 17 p. 166), le calcul permet d'en déduire que la maille du réseau primaire est d'environ 27 cm, et celle du réseau secondaire de 9 cm.

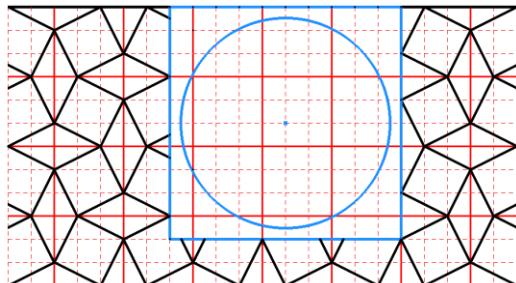
⁸ Mme Blanchard note d'ailleurs que « les carrés forment le motif dominant : c'est leur premier cadre (...) qui délimite l'espace, souvent irrégulier, dans lequel s'insère le losange décoratif. » (*op. cit.* : 166)

À Djemila, dans les pas de Michèle Blanchard-Lemée

Enfin, Mme Blanchard indique que le carré contenant l'inscription « *recoupe les motifs géométriques irrégulièrement comme s'il y était superposé sans plan préconçu* » (*op. cit.*: 167). Cette remarque n'est pas inexacte : en effet, ce carré ne s'intègre pas dans le réseau primaire. Mais elle mérite d'être nuancée, car il s'inscrit dans le réseau secondaire : il correspond en effet à un carré de 10 modules de côté. Il n'en reste pas moins vrai que diminuer sa taille d'un module aurait permis de mieux l'intégrer dans le champ.



A- *In situ*



B- Modèle théorique

Figure 7. Maison de Castorius : les réseaux primaire et secondaire (proposition)

3. Des étoiles à la Maison de Bacchus

Ce pavement, complet, est celui de l'abside latérale nord de la Salle à Sept Absides. Il est daté – avec réserve – par Mme Blanchard du deuxième quart du V^e siècle. Elle décrit ainsi son décor : « *Le tapis offre une composition orthogonale d'étoiles de deux carrés en lacis de tresses, tangentes par deux sommets ; ces étoiles déterminent des losanges et des octogones.* » (Blanchard-Lemée 2019 : 176)



Figure 8. Mosaïque 68 de la Salle aux Sept Absides
(d'après Blanchard-Lemée, 2019, fig. 140)

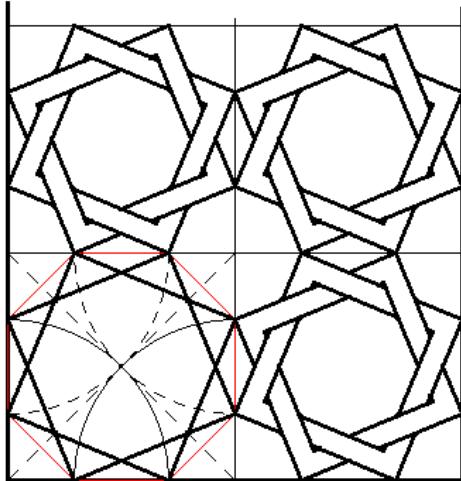
Elle note que « *les étoiles sont irrégulières : les carrés ne se croisent pas à angle droit, de sorte que les pointes tangentées à celles d'une autre étoile (ou à la bordure) se rapprochent, dessinant de petits losanges et des octogones irréguliers.* » (*ibid.*). Elle indique comme référence, pour ce décor, un pavement de Timgad répertorié dans le *Décor* (Balmelle *et al.*, 1985, pl. 178 b), daté des III^e-IV^e siècles (Germani, 1969, n° 168, pl. LVI), présentant un décor analogue. La géométrie de ce dernier (fig. 9 A) se lit clairement comme une juxtaposition de carrés contenant

PARZYSZ Bernard

chacun une étoile de deux carrés, construite à partir de l'octogone régulier inscrit dans le carré (fig. 9 B). On peut remarquer que, dans les deux cas, entre les étoiles on a des losanges et des octogones, mais qu'à Djemila les losanges sont plus petits qu'à Timgad et que les octogones sont irréguliers, alors qu'à Timgad ils sont réguliers.



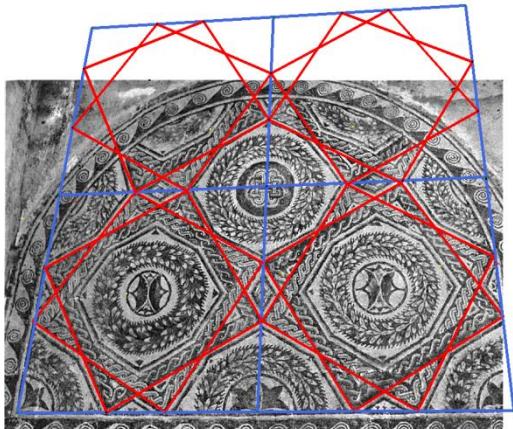
A- D'après cl. A.-A. Malek



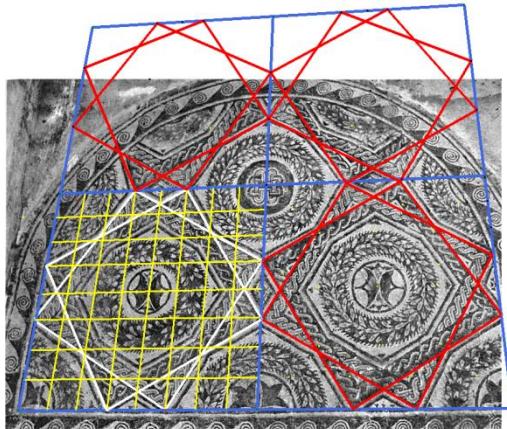
B

Figure 9. Mosaïque de Timgad

Partant de la remarque de Mme Blanchard, j'ai poursuivi l'étude du décor de Djemila dans le but de chercher à savoir de quelle façon les étoiles étaient irrégulières, c'est-à-dire d'en préciser la structure géométrique, afin de tenter de déterminer la procédure ayant présidé à la mise en place du pavement. La première étape a consisté, comme pour Timgad, à considérer le décor comme une partie d'un pavage de 2×2 « dalles » carrées (réseau primaire) contenant un même motif, en l'occurrence une étoile de deux carrés (fig. 10 A). Il s'agissait ensuite de placer l'étoile à l'intérieur de chaque carré. L'étude m'a finalement conduit à inscrire dans le carré un réseau régulier de 8×8 (réseau secondaire), les sommets de l'étoile correspondant aux points de subdivision 3 et 5 sur chaque (fig. 10 B).



A- Réseau primaire



B- Réseau secondaire

Figure 10. Analyse du décor

On voit que le principe d'obtention de l'étoile de Djemila est tout à fait différent de celui de Timgad et explique l'irrégularité des étoiles de deux carrés. On peut également noter une autre anomalie dans les entrelacs des étoiles de deux carrés : les étoiles incomplètes (supérieures) sont symétriques par rapport à l'axe, tandis que les étoiles complètes (inférieures) sont identiques. Peut-on alors proposer une mise en place commençant par l'une des étoiles inférieures, se poursuivant par l'autre, réalisée à l'identique, et s'achevant par le tracé des étoiles incomplètes, par symétrie cette fois (afin d'utiliser la proximité) ?

À Djemila, dans les pas de Michèle Blanchard-Lemée

Remarque. Les exemples qui précèdent reflètent l'importance numérique des décors géométriques à réseau. Plusieurs raisons expliquent cette grande fréquence ; ce sont notamment la relative facilité de leur installation, la commodité de la mise en place d'un décor à partir des « nœuds » d'un réseau et le contrôle des possibles dérives liées à de multiples juxtapositions d'un même motif.

Il reste maintenant à résoudre la question de la délimitation du champ, c'est-à-dire, en fait, celle du « découpage » d'un panneau carré comportant 4 étoiles complètes par un demi-cercle ayant pour rayon le module du réseau primaire (soit 8 modules du réseau secondaire). L'étude montre que son centre est un peu plus bas qu'on ne l'aurait attendu (fig. 11), sans doute à cause d'une petite inadéquation entre l'emplacement prévu (l'abside) et le réseau dirigeant le décor.

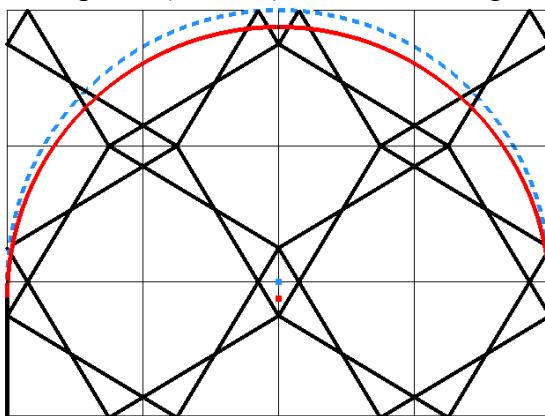


Figure 11. Position de l'arc de l'abside (en rouge)

Nous sommes maintenant en mesure de proposer, pour l'ensemble de la composition, un schéma « réel » (avec les étoiles telles qu'elles sont), et un schéma « idéal » (avec les étoiles telles qu'elles auraient pu être) (fig. 12).

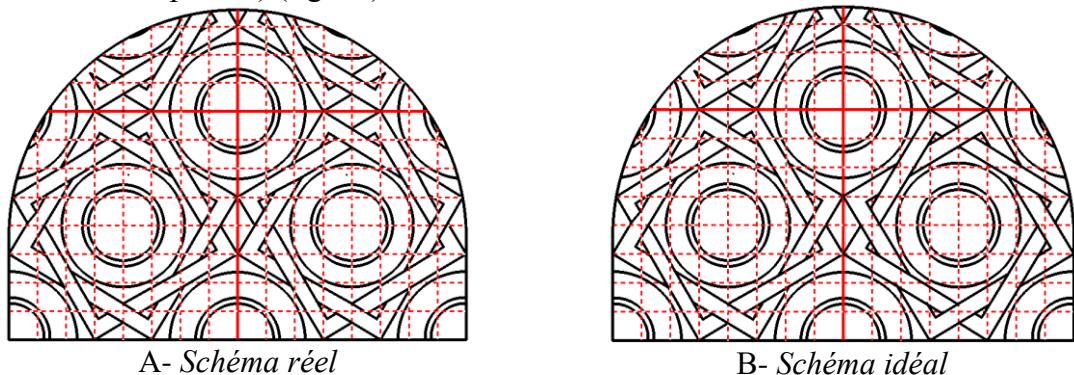


Figure 12. Schémas théoriques du décor

Parmi les étoiles de deux carrés d'Algérie, on peut encore citer, par exemple, celle de la nef de la basilique d'El Asnam⁹- *Castellum Tingitanum*, datée de 324 (fig. 13 A), qui elle non plus ne semble pas régulière. L'étude montre qu'elle repose sur un partage en 3 – et non en 8 – des côtés du carré (fig. 13 B), et qu'elle fait donc partie du groupe du cavalier.

⁹ Chlef depuis 1982



A

D'après Duval & Février 1972, pl. V fig. 6



B

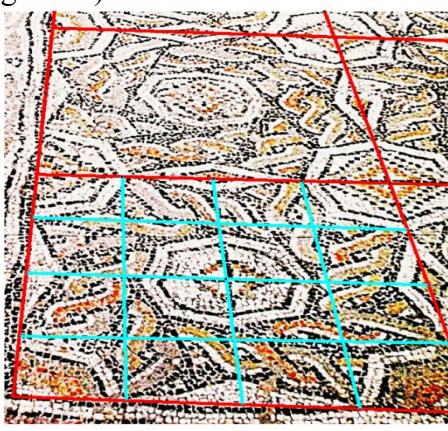
Document + modèle

Figure 13. Étoile de deux carrés de la basilique d'El Asnam

Enfin, à Timgad sont encore attestées d'autres étoiles de deux carrés (fig. 14 A), construites cette fois sur une division en 4 des côtés du carré (fig. 14 B).



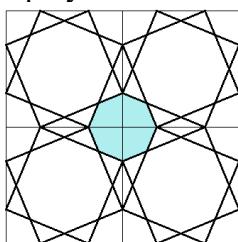
A- D'après cl. A.-A. Malek



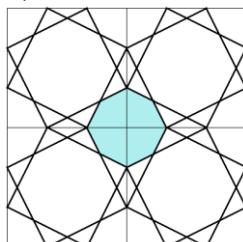
B- Réseau

Figure 14. Timgad : autre étoile de deux carrés

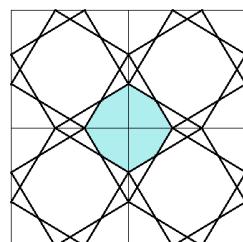
La remarque de Mme Blanchard sur l'irrégularité des étoiles n'était pas anodine puisque, même si les décors des mosaïques de Djemila, d'El Asnam et de Timgad sont visuellement proches, la construction de leurs étoiles repose sur des principes totalement différents. On peut en chercher une justification dans le fait que, dans l'abside de Djemila, l'irrégularité fait que l'octogone situé entre les étoiles de deux carrés est assez nettement plus grand qu'ailleurs (fig. 15). Plus précisément, sa taille est du même ordre de grandeur que celle de l'octogone laissé libre au centre de l'étoile par la tresse, ce qui confère une plus grande unité à l'ensemble. On peut en tirer une conclusion : il n'y a qu'une seule façon d'être régulier, mais il y en a de multiples de ne pas l'être. Deux explications, au moins, sont envisageables : soit le mosaïste avait sa propre technique pour mettre en place une étoile de deux carrés, soit il disposait de plusieurs techniques alternatives et employait l'une ou l'autre, selon l'effet recherché.



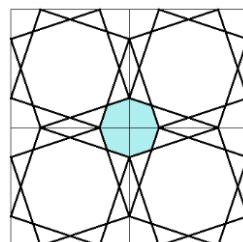
A- Timgad (1)



B- El Asnam



C- Djemila



D- Timgad (2)

Figure 15. Les octogones centraux

4. Un décor complexe à la Maison de Bacchus

Le dernier exemple est sans doute le plus intrigant, d'une part parce que le panneau est très fragmentaire¹⁰, et d'autre part parce que son décor n'est pas des plus communs, à tel point que Mme Blanchard le considérait comme un *unicum*. Il s'agit d'un pavement de la maison de Bacchus, daté de la fin du II^e siècle (fig. 16).



Figure 16. Mosaïque 48 de la Maison de Bacchus (d'après Blanchard-Lemée, 2019, fig. 89)

Mme Blanchard décrit ainsi son décor :

« Les principaux motifs de ce canevas sont dessinés par des tiges à feuilles symétriques, issues de gros fleurons placés aux points de tangence des figures : elles tracent ainsi une composition triaxiale d'hexagones et de carrés sur la pointe tangents (...). Les espaces résiduels ont la forme de trapèzes à base convexe, ouverts vers l'espace triangulaire ; cet espace est lui-même meublé d'un triangle concave emboîté-inversé donnant naissance à des motifs végétaux qui garnissent les trapèzes (canevas non répertorié par Décor). »(Blanchard-Lemée, 2019 : 114)

Bien que considérant ce décor comme unique, elle le rapproche cependant, sans plus de précision, d'une autre mosaïque de Djemila (fig. 17) :

« Le canevas triaxial de ce petit panneau (...) est un hapax ; on peut toutefois le rapprocher de celui du grand pavement de la Palestre des Grands Thermes, où des cercles remplacent les hexagones à côtés concaves. » (Blanchard-Lemée, 1975 : 278)

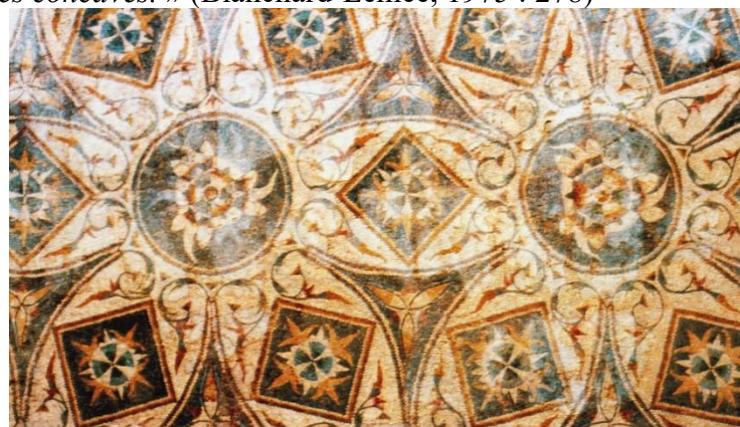
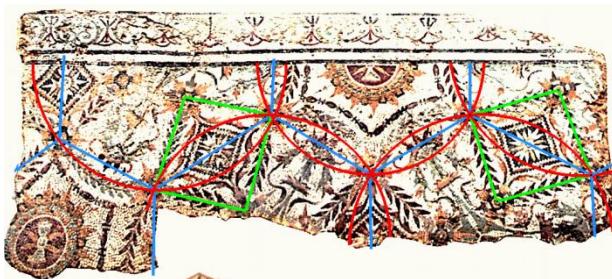


Figure 17. Mosaïque 68 des Grands Thermes (d'après cl. A.-A. Malek)

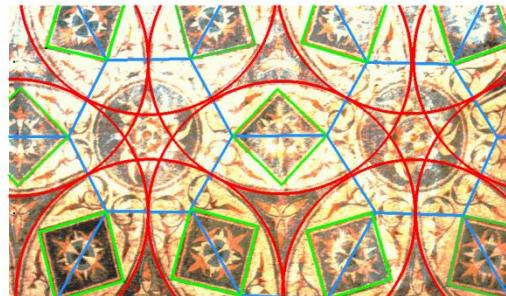
Contrairement à celle de la Maison de Bacchus, celle-ci est répertoriée dans le *Décor* (Balmelle *et al.*, 1985, pl. 247 h) et décrite comme une « composition triaxiale de cercles et de triangles concaves à volutes, avec carré sur la pointe inscrit en intervalle, (...) faisant apparaître un effet de composition en nid d'abeilles de carrés sur la pointe et de triangles concaves tangents

¹⁰ Mme Blanchard indique d'ailleurs que « le canevas n'est pas clairement lisible, en raison de la trop faible superficie conservée. ». (Blanchard-Lemée, 2019 : 114).

par les côtés ». J'ai donc cherché à préciser cette analogie, qui ne paraît pas *a priori* évidente, en entreprenant d'abord d'identifier, pour chacune des deux mosaïques, le réseau triaxial et les lignes directrices du décor (fig. 18, A et B).



A- *Maison de Bacchus*



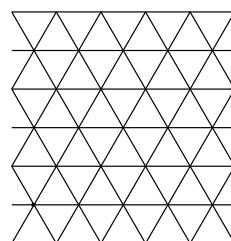
B- *Grands Thermes*

Figure 18. Réseau triaxial (en bleu) et lignes directrices

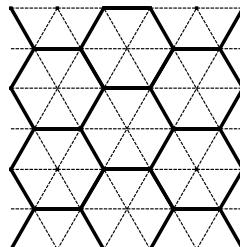
Dans les deux cas, l'étude préliminaire fait effectivement apparaître un réseau en nid d'abeilles (non matérialisé), sur lequel viennent se placer des carrés et des cercles de deux tailles. À la maison de Bacchus, les carrés ont pour diagonale un côté commun à deux hexagones (un côté sur deux), les grands cercles sont circonscrits à ces hexagones et les petits cercles sont concentriques aux autres hexagones. Aux Grands Thermes il en va de même, mais les cercles – grands et petits – sont plus grands. En définitive, on trouve donc bien, dans les deux cas, exactement la même structure géométrique en nid d'abeilles et les mêmes éléments (carrés et cercles de deux tailles), l'unique différence résidant dans la taille des cercles. On peut par conséquent proposer une procédure commune de mise en place du décor (fig. 19) :

- A- Mise en place d'un réseau triaxial équilatéral.
- B- Installation d'un réseau en nid d'abeilles.
- C- Tracé des carrés, en prenant pour diagonale un côté sur deux des hexagones, obtenant ainsi deux types hexagones : ceux portant des carrés et ceux n'en portant pas ;
- D- Tracé des deux familles de cercles, concentriques aux hexagones, les grands centrés dans les hexagones avec carrés et les petits dans les hexagones sans carrés¹¹.

A



B



¹¹ Les étapes C et D de la procédure sont interchangeables.

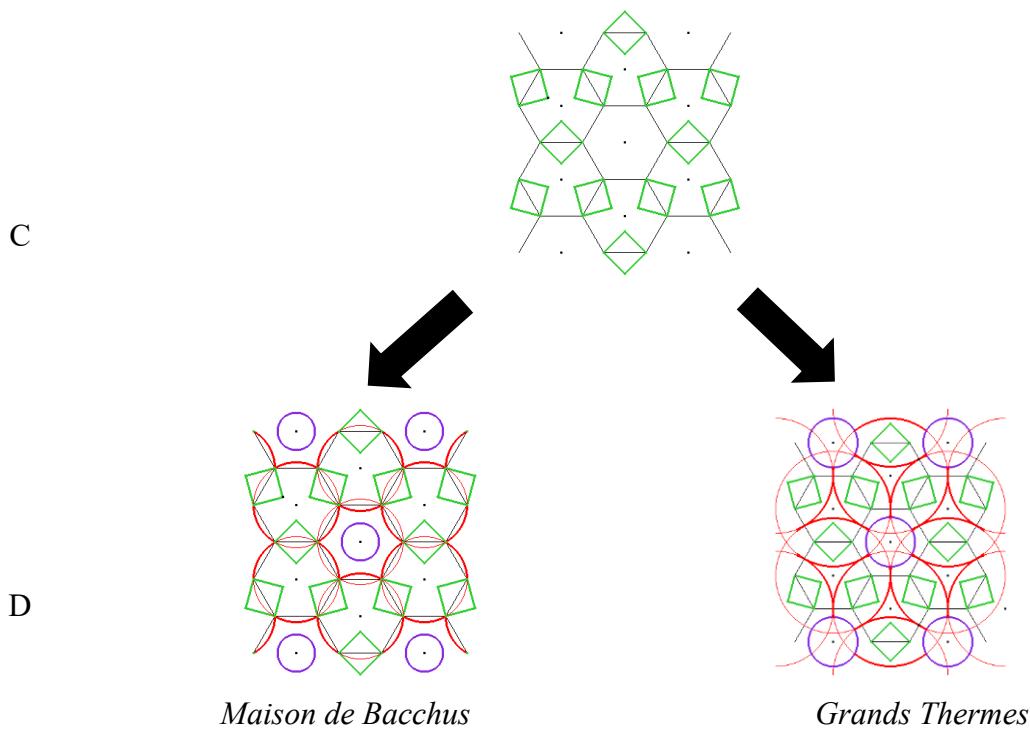


Figure 19. Djemila : mise en place du décor des deux panneaux

Au-delà du traitement, certes très différent, c'est donc bien la même procédure de construction qui est à l'œuvre dans les deux mosaïques. La seule différence, qui a cependant une conséquence sur le rendu du décor, réside dans la dimension des cercles. En effet, il en résulte qu'à la Maison de Bacchus les grands cercles sont les côtés d'hexagones concaves inscrits dans les hexagones du pavage, tandis qu'aux Thermes ils constituent les côtés de triangles concaves inscrits dans ces mêmes hexagones. C'est en fait le remplissage des hexagones du réseau qui détermine la taille des grands cercles, le rôle des petits, – dans les hexagones vides – étant essentiellement décoratif.

On vérifie donc encore une fois – ce qui n'avait toutefois rien d'évident au départ – que M^{me} Blanchard était dans le vrai en soupçonnant un « air de famille » entre ces deux pavements de Djemila, même si elle n'avait pas pu préciser l'analogie décelée.

Conclusion

Ces quelques exemples tirés des mosaïques du site de Djemila montrent comment la finesse d'observation et l'acuité du regard professionnel de Mme Blanchard peuvent être stimulants pour la recherche en archéologie du décor et, pour ce qui me concerne, ont pu me guider efficacement dans mon étude de certains pavements à décor géométrique de ce site antique. Remarquer que des hexagones ne sont pas réguliers est déjà, en soi, digne d'attention, car tout le monde ne le fait pas, mais expliquer *de quelle façon* ils sont irréguliers est infiniment précieux pour une étude de la structure du décor dont ils font partie, non seulement pour décrire ce décor, mais au-delà pour permettre de rechercher et tenter d'identifier la succession des gestes professionnels mis en œuvre par le mosaïste antique. De même, la remarque de Mme Blanchard relative à l'irrégularité des « étoiles de deux carrés » de l'abside de la Maison de Bacchus m'a conduit à en rechercher d'autres exemples, et à constater que leur irrégularité pouvait revêtir plusieurs formes, avec bien sûr des conséquences différentes sur le décor obtenu. Enfin, le rapprochement, *a priori* surprenant, qu'elle avait fait entre deux mosaïques de Djemila à décor complexe m'a conduit à l'identification de leur parenté, sur la base de procédures de construction présentant une grande similitude.

J'espère avoir rendu justice à Mme Blanchard en présentant ici quelques exemples de ce qu'on pourrait appeler son « intuition », mais qui repose en fait sur une connaissance approfondie, une grande finesse d'observation et un remarquable esprit de synthèse. Il ne fait donc aucun doute que les travaux de Mme Blanchard continueront encore longtemps à enrichir les recherches sur l'Afrique antique.

J'espère également avoir mis en évidence, par la même occasion, l'aide que peut apporter au chercheur une approche géométrique fine. Elle peut en effet l'aider à identifier le modèle mis en œuvre par le maître d'œuvre du décor ; elle peut également permettre de proposer des procédures plausibles de mise en place, validant ainsi certains modèles et en invalidant d'autres. Elle s'avère de ce fait fort utile pour la restitution et la restauration des pavements. Enfin, comme nous avons pu le constater à Djemila, cette approche permet d'opérer des rapprochements entre mosaïques, d'identifier des familles de décors, et finalement d'enrichir nos connaissances sur les compétences et les savoir-faire des mosaïstes de l'Antiquité, connaissances qui sont encore très lacunaires.

Bibliographie

-Etudes (livres et articles)

1. BALMELLE, C., Blanchard-Lemée, M., Christophe, J., Darmon, J.-P., Guimier-Sorbets, A.-M., Lavagne, H., Prudhomme, R., Stern, H. (1985) *Le décor géométrique de la mosaïque romaine. Volume I : Répertoire graphique et descriptif des compositions linéaires et isotropes*. 2^e édition 2002. Ed. Picard
2. BALMELLE, C., Blanchard-Lemée, M., Darmon, J.-P., Gozlan, S., Raynaud, M.-P. (2002) *Le décor géométrique de la mosaïque romaine. Volume II : Répertoire graphique et descriptif des décors centrés*. Ed. Picard.
3. . BALMELLE, C., Darmon, J.-P. (2017) *La mosaïque dans les Gaules romaines*. Ed. Picard.
4. BARBET, A. (2004) Les compositions de plafonds et de voûtes antiques. Essai de classification et de vocabulaire. *Actes du Colloque de l'AIPMA*, p. 27-36.
5. BLANCHARD-LEMEE, M. (1975) *Maisons à mosaïques du quartier central de Djemila (Cuicul)*. Ed. Ophrys.
6. BLANCHARD-LEMEE, M. (1984) Nouvelles recherches sur les mosaïques de Djemila. *Actes du 3^e Colloque de l'AIEMA*, p. 277-286. Ed. del Girasole.
7. BLANCHARD-LEMEE, M. (2019) Les mosaïques. *L'édifice appelé « Maison de Bacchus » à Djemila* (Février, P.-A., Blanchard-Lemée, M., dir.). Études d'Antiquités africaines, p. 93-179. Ed. CNRS.
8. DARMON, J.-P. (2019) Michèle Blanchard-Lemée (1936-2017) et l'Afrique antique. *Antiquités africaines* 55, p. 239-245.

À Djemila, dans les pas de Michèle Blanchard-Lemée

-
- 9. DUVAL, N., Février, P.-A. (1972) Le décor des monuments chrétiens d’Afrique (Algérie, Tunisie). *Actas del VIII Congreso Internacional de Arqueología Cristiana (Barcelona)*.
 - 10. GERMAIN, S. (1969) *Les mosaïques de Timgad*. Ed. CNRS, Paris.
 - 11. LEMEE, M. (1964) *Mosaïques africaines du IV^e siècle à sujet religieux païen*, Mémoire présenté pour l’obtention du D. E. S. d’Archéologie (Paris).
 - 12. MALEK, A.-A., PARZYSZ, B. (2016) Les mosaïques « kaléidoscopiques » de Numidie. *Bulletin de l’APMEP* 521, p. 554-561.
 - 13. PARZYSZ, B. (2012). Une grande famille de décors géométriques. *Proceedings of the 11th International colloquium on ancient mosaics* (M. Şahin, ed.). Ed. Zerobooks, p. 735-748.
 - 14. PARZYSZ, B. (2022) Ellipses, cushions and bells. A family of -mostly- North African mosaic pavements. *Journal of Mosaic Research* 15, p. 301-315.

Trades in Numidia from Latin Epigraphy: The Example of *Cirta*, *Cuicul* and *Thamugadi*.

Les métiers en Numidie d'après l'épigraphie latine : L'Exemple de *Cirta*, *Cuicul* et *Thamugadi*

MEHENTEL Djahida 

Institut d'archéologie, université Alger2

djahida.mehentel@univ-alger2.dz

SERRADJ Nedjma 

Institut d'archéologie, université Alger2

nedjma.serradj@univ-alger2.dz

Abstract:

Trades were, and still are part of the daily life of any society and in particular reflect its economic aspect. As far as the Roman period is concerned, Algeria, like its neighbors, has seen a great deal of interest in archaeological research, especially in the urban environment. Many discoveries have been made, notably Latin inscriptions of all kinds. Pagan epitaphs beginning with the formula DMS make up the greatest number of these funerary inscriptions, which are invaluable documents that tell us about people's social lives, and bear witness to the diversity of professional activities and the economic dynamics of these urban centers during the Roman era. In this paper, we attempt to provide an insight into the various trades - craft, administrative, agricultural, commercial, domestic and artistic - and the status of the people who practiced them in Numidian towns such as Cirta, the administrative capital, Cuicul, a medium-sized town, and Thamughadi, the model for a Roman colony. This choice is justified by the greater number of inscriptions.

Key words: trades, Latin, epigraphy, Numidia

Résumé:

Les métiers faisaient et font toujours partie de la vie quotidienne de toute société et reflètent en particulier son aspect économique. Concernant la période romaine, l'Algérie à l'instar des pays voisins a connu un grand intérêt des recherches archéologiques, surtout dans le milieu urbain. En effet beaucoup de découvertes ont été faites, notamment les inscriptions latines en tous genres. Les épitaphes païennes commençant par la formule DMS, constituent le plus grand nombre .Ces inscriptions funéraires sont un document très précieux qui nous renseignent sur la vie sociale des personnes, et témoignent de la diversité des activités professionnelles et des dynamiques économiques de ces centres urbains pendant l'époque romaine. Nous essayons à travers ce papier de faire connaître les différents métiers, artisanaux, administratifs, agricoles, commerciaux, domestiques et artistiques , le statut des personnes qui les exécutaient, dans des villes de la Numidie telles que Cirta Capitale administrative , Cuicul ville de taille moyenne et Thamughadi, modèle d'une colonie romaine . Ce choix est justifié par le nombre d'inscriptions plus élevé.

Mots-clés : métiers, épigraphie, latine, Numidie

E-mail de correspondance : Mehentel Djahida. djahida.mehentel@univ-alger2.dz

Introduction:

Trades and crafts have always been an integral part of the daily life of any society, reflecting in particular its economic aspect. During the Roman period, Algeria aroused great interest in archaeological research, particularly in urban areas. Numerous discoveries were made, in particular those relating to Latin inscriptions of various types. These include a large number of pagan epitaphs, characterized by the addition of the *DMS* formula. As well as commemorating the deceased, these inscriptions are also precious documents that tell us about people's social lives.

Although epigraphic documentation is abundant in the African provinces, it is clear that the inscriptions rarely allude to the world of work and those involved in it. Indeed, these documents often take the form of brief funerary texts that perpetuate the memory of the deceased, indicating his name and lineage, but rarely the trade he explicitly practiced. Most occupations are identified through *cognomina*, which sometimes make it difficult to identify them, as it is rare for an epitaph to contain an individual quality.

In this paper, we intend to raise awareness of the various trades that we classify by category¹, to determine the status of the people who practiced them and to assign a date. We have chosen cities in Numidia that were major urban centers: *Cirta* (Constantine), *Cuicul* (Djemila) and *Thamugadi* (Timgad). We bore in mind the names of trades that we were able to find in the *cognomina*, as inscriptions that clearly mention profession names are rare. However, should they be taken into account, given that the *cognomen* was assigned at birth? Were they allocated on the basis of the trade of a member of the deceased's family, such as his father or grandfather? It is true that not all *cognomina* associated with professions can be considered to truly reflect the profession of the person concerned, so we mention them with great caution.

Most of these inscriptions are simple epitaphs, with very few dedications or votive inscriptions. They are engraved on various monuments, altars, square rectangular stelae with rounded or triangular tops, caissons and bases. Finally, to summarize the data collected for the purposes of this study, we have drawn up tables classified by professional category, with inscription numbers following the order established in the text. Illustrations², showing some of the inscriptions will be included at the end

1. State of the Question:

The exploration of professions in the Roman era has always been a significant area of research for historians and archaeologists. Investigations have focused on various aspects, such as the required skills, working conditions, and the position of trades within Roman society. The issues addressed in this field mainly involve general studies on Roman professions (Monteix et Tran, 2011) and specific analyses geared towards specific sectors such as workmanship (Chardon-Picault, 2010; Tran, 2007 :119-141), trade and financial activities (Andreau, 1987). Investigations have also been conducted on guilds and professional corporations to better understand their role in regulating professions (Waltzing, 1968), establishing quality standards and protecting their members' interests.

Regional studies, such as that carried out by E. Frezouls (Frezoules, 1991: 33-72), have compiled the names of trades found in the epigraphy of Gaul and Germania. In addition, further research, such as the one by G. Boulvert (Boulvert, 1970), has provided considerable detail on the

¹. We only take into account the trades of imperial slaves and freedmen, private individuals and ordinary citizens.

². We would like to thank Sofiane Boudraa for the photos of Constantine, Said Khacha for those of Djemila and finally Chafik Boughrara for those of Timgad

trades of imperial slaves and freedmen, who formed significant rate of the working population. This also includes public slaves and freedmen (Guiral-Sudi,2013).

In Africa, studies have focused mainly on crafts, following the example of the work of Touatia Amraoui, who wrote a doctoral thesis on crafts in ancient Algeria based on epigraphy, archaeological remains and literature(Amraoui, 2017), which led to an inventory of 42 craftsmen according to epigraphy. In this regard, our recent investigations have enabled us to re-evaluate upward the figure given. In another hand, Lazhar Nebti's study includes all the craftsmen in Roman Africa (Nebti, 2018)³. while Mohamed Abid has listed the trades in Africa Proconsular based on epigraphy(Abid, 2015:63-83), excluding inscriptions relating to the trades of slaves and freedmen, crafts mentioned in *cognomina* or unique names, and military inscriptions. We would also like to highlight his study on imperial slaves and freedmen in the Proconsular province, that also covers the trades practiced by this important section of ancient society(Abid, 2017) and our paper on trades in Algeria during the Roman period, based on epigraphy(Mehentel et Serradj, 2022:915-940).

These different research approaches helped us to build a completer and more nuanced picture of occupations in the Roman period, thereby contributing to a better understanding of daily life and the social organization of this historical period.

2. Categories of occupation:

2.1.Craft professions:

Crafts in Numidia during the Roman period were influenced by local traditions as well as roman techniques and styles. Data collection in this area has enabled us to identify a number of craftsmen, particularly at *Cirta*⁴. As far as this category is concerned, in addition to the craftsmen listed by Amraoui in ancient Algeria through epigraphy (Amraoui,2016:59-80), our research work in this field has revealed new additional mentions relating to new craftsmanship. Such as a *sartor Arenearius*, also not quoted in Pflaum (Pflaum,1978:181), as well as other *pistores* who bear the name *pistoricus* as a second *cognomen*, clearly indicating in our view the trade of miller-baker. Also, the profession of *vestiarius* not mentioned by the two authors: Amraoui and Pflaum

Epigraphy provides us with a list of construction and stonework workers, such as a *signinarius* (tab I,1), who made brick paving according to Pflaum (Pflaum,1978:181) or stone statues? The word would be a hapax (Amraoui, 2016:73). A *pictor*, a painter (Tab I,2), a *samiarius*, a toolmaker, a stone or metal polisher? (Tab I,3). Although the name of this trade remains uncertain in this inscription from Cirta, we do know that polishers specializing in the polishing and finishing of metals, particularly weapons, already existed in this city in Numidian times (Berthier et Charlier, 1955:.82). An inscription discovered at Lambèse also indicates the former profession of metal polisher, *polio*, of a native of Cirta (CIL VIII 2618=18096).

Garment making was also present in Numidia, as reported by an inscription mentioning a *vestiarius* at Cirta (tabI,4, fig1), a garment manufacturer who indicates his filiation and his tribe *Quirina*. The exact function of the *vestiarius* is problematic⁵, as the word is thought to derive from *vestifex*. (Frezoules,1991:57note45)

Epigraphy also shows us a *forum vestiarum* at Timgad (Année epigraphique 1909, 00004), a market specializing in the sale of clothes. Here, the question is whether the inscription indicates an entrance to the building adjoining the *Sertius* market dedicated to the sale of textiles products, built

³. we were unable to consult this thesis

⁴ . For this category, we have taken into account craftsmen that epigraphy has provided in the Constantine region, at Ksar Mahjiba, Ain Foua and Beni Ziad.

⁵. The word can also mean clothes seller

during the governorship of P. Caeionius Caecina Albinus, or a periodic market(Amara et Drici,2012:71)

There is evidence of a real textile industry at Timgad thanks to the 12 *fullonica* workshops used for this activity (Amraoui, 2017:256). Still in Numidian province, more precisely at Cuicul, an inscription indicates a *Basilica vestiaria*, or fabric market (IIAlg,2,3,07878).

Other occupations are involved in the field of textiles, such as a *sartor arenearus* in the city of Cirta (tab1,5), who was a craftsman specialized in the making of theatre costumes and even the boss of his guild. This inscription certifies the existence of professional associations that played a role in regulating the trades and protecting the interests of their members.

This private guild was not only a way out of isolation, but also a way of gaining recognition and establishing an honorable place in the city (Waltzing, 1968:332).

Another *sartor* in Cuicul (tab I, 6), a clothes mender and an epitaph in Cuicul also indicate the trade of *offector*, a garment repairer practiced by a couple (tab I, 7). This may have been a family business run by the husband (Amraoui, 2016:65).

These groups of small trades existed in the Roman Empire, where the whole family took part in order to reduce the costs of their activity, although here the dedicating son does not specify his trade.

There were also craftsmen specializing in foodstuffs, such as *pistor* (tabI,8,9) and *pistoricus* (tabI,10 ,11), and bakers who were responsible for producing bread, which used to be a staple food. The mention of two bakers at Ksar Mahjiba suggests the existence of a bakery or some kind of corporation where these two craftsmen worked. They were probably more like millers who prepared the dough on site in an environment conducive to cereal growing; the same goes for the two *pistorici* at Beni Ziad; or perhaps they were just bread sellers, something also suggested elsewhere(Frezoules,1991:59).



Figure 01: Inscription of vestiarius(Cirta museum)

Trades in Numidia from latin epigraphy: The example of Cirta, Cuicul and Thamugadi

Table I

n	profession	name	status	dating	location	réf
1	signinarius	C. Iulius Signinarius	citizen	II-III	Cirta	ILAlg-02-01, 01302 ⁶
2	pictor	M. Valerianus Pictor	citizen	II-III	Castellum Phuensium	ILAlg-02-02, 06307 ⁷
3	Samiarius	samiarius	slave ?	II-III	Cirta	ILAlg-02-01, 01656 ⁸
4	vestiarius	C. Iulius Felix	citizen	II-III	Cirta	ILAlg-02-01, 00816 ⁹
5	sartor arenarius	Valerius Dativus	citizen	II-III	Cirta	ILAlg-02-01, 00822 ¹⁰
6	Sartor	Primus	slave?	II-III	Cuicul	ILAlg-02-03, 08024 ¹¹
7	offectores	T. Flavius Fortunatus et Iulia Victorina	citizens	II-III	Cuicul	ILAlg-02-03, 08023a ¹²
8	pistor	L. Iulius Pistor	citizen	II-III	castellum Fabatianum	ILAlg-02-02, 04268 ¹³
9	pistor	Q. Tongius Pistor	citizen	II-III	castellum Fabatianum	ILAlg-02-02, 04309 ¹⁴
10	pistoricus	Caecilius Crescens	citizen	II-III	Castellum Elephantum	ILAlg-02-03, 09702 ¹⁵
11	pistoricus	Caecilius Martialis	citizen	II-III	Castellum Elephantum	ILAlg-02-03, 09702 ¹⁶

⁶= CIL 08, 07462 = = AE 2016, +01828 EDCS-ID: EDCS-12900082

⁷= CIL 08, *00005 = ILAlg-02-02, 06307 EDCS-ID: EDCS-27801002a

⁸= CIL 08, 07707 = ILAlg-02-01, 01656 = AntAfr-1973-133 = AE 2016, +01828

⁹= AntAfr-1973-133, EDCS-ID: EDCS-08100222

¹⁰= CIL 08, 07158 (p 965) = CIL 08, 19451 = AntAfr-1973-133 EDCS-ID: EDCS-13200073

¹¹= EDCS-ID: EDCS-23600209

¹²= EDCS-ID: EDCS-23600208

¹³= AE 2016, +01828 EDCS-ID: EDCS-12100156

¹⁴= AE 2016, +01828 EDCS-ID: EDCS-12100196

¹⁵= CIL 08, 19364 = CIL 08, 19378 = EDCS-ID: EDCS-23700286

¹⁶= CIL 08, 19364 = CIL 08, 19378 = EDCS-ID: EDCS-23700286

2.2. administrative professions:

Numidia was a major administrative center in the Roman Empire in Africa. The inscriptions tell us mainly about subordinate employees who were assigned to the imperial administration, playing an essential role in the running of the cities. In terms of numbers, the city of Cirta provided us with the largest number of these occupations.

In this aspect, we have listed: *tabularii* and *adiutores tabularii* who were part of the *tabularium* at all, including the imperial freedman, *M. Antonius Ianuarius* (tab II, 1), a *tabularius* in the name of Alexander, an imperial freedman (tab II,2), another *tabularius* whose name is not legible due to the deterioration of the engraving (tbII,3). He is most probably a former slave or public freedman from the city of Cirta, insofar as his father, who bears the name *publicius*, was probably a public freedman from that city. One possibility that has already been raised. (Guiral-Sudi,2013 :77)

The *tabularium fusae*, which included the imperial freedmen *Fortunatus*, *Vindex* and *Diotimus* (tabII,4), dedicated an inscription in honor of the procurator, *L.Iulius Victor Modianus*. Pflaum has shown that although the procurator's main task was to collect wheat to supply Rome, he also looked after the various accounts of the emperor's estates, which provided wheat in the same way as public income. (Pflaum,1956:315-318;1960:380-383;David,1977:156)

M. Christol suggests that the *tabularium at fusa* is the mark of an ancient fiscal situation predating the 3rd century. (Christol,1995:332-335) We also have a *tabularium adiutor*, an imperial slave named *Aprilis* (tabII,5) .

These *tabularii* and their assistants bore roman names and not Greek ones, as was customary for slaves and freedmen, although bearing a Greek name for slaves only indicates the legal status of the person bearing it and not his origin. (Lassere,1977:430)

We know the very important role of the *tabularium* and the many tasks assigned to his freedmen agents (Boulvert,1970:115-127,420-433). These were accountants who made a series of entries necessary for the service (France, 2017:204), aided by their assistants; they recorded, validated and archived all operations and deeds relating to finance and taxation, but did not handle funds. (Abid,2017:374-380;France,2000:201)

There is an imperial slave named *Syrus* of oriental origin an *adiutor a commentaris* (tab II, 6, fig. 2), he kept the ephemeris of the head of the administration.

The *commentarii*, or sometimes-called *commentarienses*, were specialized agents, secretaries or archivists whose main task was the conservation, filing and communication of documents when necessary (Boulvert, 1970:425)

We also have *villici* and *contrascriptores*. The *vilicus* or sometimes *villicus*, as the name suggests, generally referred to the person who managed the running of the lands of a master's villa, encompassing various responsibilities, from looking after the animals to the building maintenance, as well as the general stewardship management, including other servants living on site (Vellebrouk, 2016:45)

Inscriptions from Cuicul and Timgad give us another concept of the word *villicus*, which refers to customs office managers, as agents of the IIII *publica Africae*, offices linked to fiscal management by subordinate staff.

In addition to confirming the *stationes IIII publica africæ*, these inscriptions give us an idea of the structure of African offices and the systematic presence of the *contrascriptor*, an assistant controller of the *vilicus* specific to Africa, and their mention after the *villici* proves their importance in the hierarchy of tax authorities.(Dupuis,2000:289)

A *vilicus* and a *contrascriptor* according to a dedication from a certain *Marcellus*, *contrascriptor* (tabII,10) an imperial freedman assistant of his superior the *vilicus* named *Chresus* (tab II,7), imperial slave head of office of the IIII *publica Africæ* at Cuicul(Dupuis,2000:290). Another *vilicus*, also called *Pastor* (tabII,8,fig 3), is associated with his deputy *Audactus contrascriptor* (tabII,11), both were of servile status mentioned in a beautiful dedication to the Severans dated according to Dupuis in 200 AD (Dupuis,2000:284), the inscription does not indicate the service to which they belonged.

A dedication to Saturn by another *vilicus* by the name of *Onesimus* (tabII,9), the inscription does not specify where he carry out his duties, nor his status, but he was an agent of the IIII *publica Africæ* posted in Cuicul. (Dupuis,2000:285)

Sudi has pointed out the problem of interpreting this inscription (Guiral-Sudi, 2013:58), which dates from the first half of the 3rd century. (Leglay,1966:224,n26). An Epitaph of the companion of *Marcellus*, a deputy *adiutor* of *manceps*, *conductor* (tabII,12), also indicates that he was an agent of the IIII *publica Africæ* (Lassere,1973:122-123)

Finally, at Timgad, an epitaph of *Renatus'* companion indicates his profession as *agens*, agent of the IIII at Timgad (tabII, 13).

In addition to the staff assigned to the imperial administration, epigraphy indicates private services, such as this *exactor* of Cirta who was a private collector (tab II,14), a citizen bearing the *tria nomina*. Generally speaking, *exactores* were agents, imperial slaves in charge of collecting back taxes and sums that cities were unable to recover.(France,2000 :202)

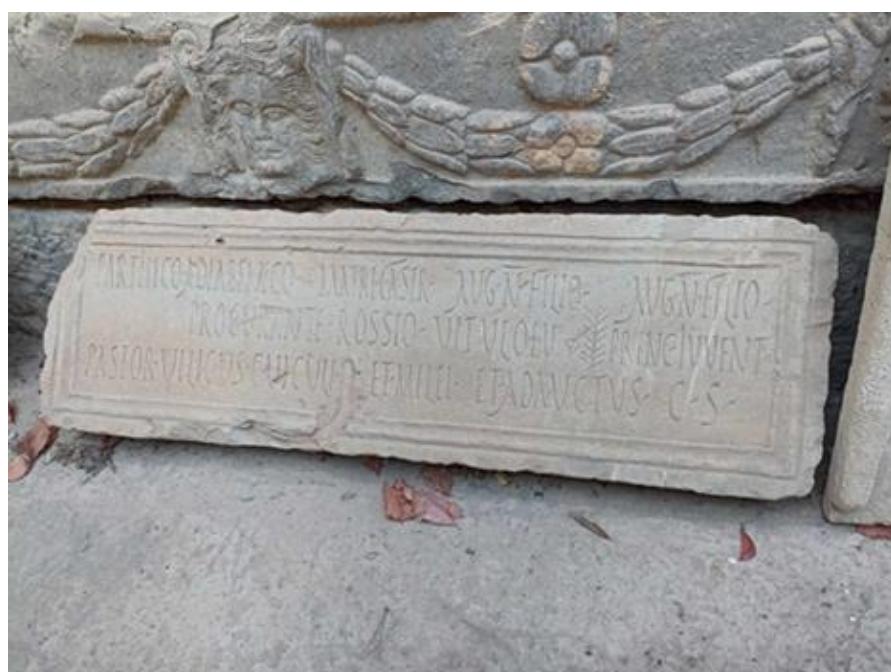
Other private administrative jobs are mentioned: an *actor*, here a manager (tabII, 15), a private slave who managed the property of the *Sertii* perhaps in the city of Timgad .(Année Epigraphique,2010:01819).

Actores were administrators or representatives of servile status who often worked in the management of private property, the imperial service, public administration or colleges.(Boulvert,1970:434-435); they could also be freedmen and *ingenues* with a legal role, some of whom had remarkable careers(Guiral-Sudi,2013:65)

We have a *custos*, guardian (tabII,16), indicating a former public slave, and a *vicarius*, the slave's replacement (tabII,17).It should be emphasized that the *vicarius* could also belong to the master, particularly in the administration, where he was the equivalent of an *adiutor*, but for servile staff(Eman,1986:405-406)



Figure 02: Inscription of imperial slave Syrus(Cirta museum)



**Figure 03: Inscription of villicus pastor and contrascriptor audactus
(Djemila Museum)**

Table II

n	profession	Name	Status	dating	location	réf
1	tabularius	M.Antonius Ianus	imperial freedman	III	Cirta	ILALG-02-01, 00783 ¹⁷
2	tabularius	Alexander	imperial freedman	138-161	Cirta	ILALG-02-01 ,665 ¹⁸
3	tabularius	anonymous	slave/public freedman	II-III	Cirta	ILALG-02- 01,00803 ¹⁹
4	adiutores tabularium	Fortunatus , Vindex, Diotimus	imperial freedmen	198-211	Cirta	ILA-02-01, 00668 ²⁰
5	adiutor tabularium	Aprilis	imperial slave	II-III	Cirta	ILA-02- 01,00 784 ²¹
6	adiutor a commentaris,	Syrus	imperial slave	II-III	Cirta	ILA-02- 01,00792 ²²
7	vilicus,	Chrestus	imperial slave	?	Cuicul	ILA-02- 03,07753 ²³
8	vilicus	Pastor	slave	200	Cuicul	ILA-02-03, 07808 ²⁴
9	vilicus	Onesimus	public slave	1ere moitié du III	Cuicul	ILA-02-03, 07728 ²⁵
10	contrascriptor	Marcellus	freedman	?	Cuicul	ILA-02- 03,07753 ²⁶
11	contrascriptor	Audax	imperial slave	200	Cuicul	ILA-02-03, 07808 ²⁷

¹⁷ = CIL 08, 07075 == AntAfr-1973-133EDCS-ID: EDCS-13002103

¹⁸ = CIL 08, 07039 (p 1848) == D 01437 = Getules 00010 = ZPE-158-240 = AE 2006, 01807

¹⁹ = CIL 08, 07077 (p 965) = CIL 08, 19429 = ILAlg-02-01, 00803 = AntAfr-1973-133

²⁰ = CIL 08, 07053 (p 965, 1848) = D 01438 == AE 1942/43, +00105 = AE 1949, +00108 = AE 1957, +00255

²¹ = CIL 08, 07076 (p 1848) == AntAfr-1973-133EDCS-ID: EDCS-13002104

²² = AE 1900, 00193 = AntAfr-1973-133 EDCS-ID: EDCS-08100214

²³ = Kitzinger 00029 = AE 1925, 00073 = AE 2000, +01796 = EDCS-ID: EDCS-16200974

²⁴ = Kitzinger 00030 = AE 2000, 01797

²⁵ = Saturne-02, p 224 = EDCS-ID: EDCS-23600533

²⁶ = Kitzinger 00029 = AE 1925, 00073 = AE 2000, +01796 = EDCS-ID: EDCS-16200974

²⁷ = Kitzinger 00030 = AE 2000, 01797 = EDCS-ID: EDCS-23600009

12	adiutor mancipis IIII publicorum Africæ	Marcellus	imperial slave	II	Cuicul	ILAAlg-02-03, 07921 ²⁸
13	agens, IIII publica Africæ	Renatus	imperial slave	III	Timgad	A.E 2000 1773 ²⁹
14	exactor , ?	Q. Sittius Exactor	citizen ? freedman ?	I-II	Cirta	ILAAlg-02- 01,1701 ³⁰
15	actor	Primitus	Slave	III	Timgad	BCTH 1901,311 ³¹
16	custos	Publicius	old public slave	II-III	Cirta	ILAAlg-02-01, 1606 ³²
17	vicaria ?	Iulia Vicaria	freedwoman ?	II-III	Cirta	ILAAlg-02- 01,1394 ³³

2.3. Agricultural occupations:

Agriculture was the main economic activity in ancient Africa. Numidia had fertile farmland, ideal for the production of cereals. Inscriptions reveal the presence of names of agricultural occupations³⁴, such as *aratores*, ploughmen (ILAAlg-02-01, 01519, 01655), *messores*, harvesters (ILAAlg-02-03, 07733 ILAlg-02-01, 01948), which tend to be *cognomina*, frequently found in the simple epitaphs of Romanized Africans. We have, however, recorded a *conductor*, a farmer who worked on small and medium-sized farms (tabIII,1). We can also add to this category a *saltuarius* not mentioned by Pflaum, but cited by M. Abid (Abid,2015:79). This was a guardian of private estates (tab III,2), according to a votive inscription of a citizen bearing the *tria nomina*, his profession is clearly indicated, and his cognomen *Eutyses* of Greek origin, borne mainly by people of servile status, leads us to think that he was perhaps a former slave, freed later. The examples relating to this profession concern imperial slaves in Carthage and Calama (CILVIII, n24697, ILAlg, I, n324.

²⁸ = AE 1911, 00113 = AE 2000, +01798 = EDCS-ID: EDCS-23600114

²⁹ = CLEAfrique 00108 = PCV 00015 = CLEAfr-01, p 88 = CLEAfr-01, p 122 = AE 2000, 01773 = EDCS-21000650

³⁰ = AntAfr-1973-133EDCS-ID: EDCS-08100487

³¹ = Hygiae p 162 = AE 2010, 01819 = EDCS-ID: EDCS-43600077

³² = CIL 08, 19620 = AntAfr-1973-133 EDGS-ID: EDGS-13003385

³³ = CIL 08, 07529 = AntAfr-1973-133 EDGS-ID: EDGS-129001

³⁴. Most of the inscriptions indicating agricultural occupations were discovered in the castella of the Cirtean region: Castellum Celtianum , Fabatianum, and Elefenantum

Table III

n	profession	name	Status	dating	location	ref
1	conductor	conductor	Slave	II-III	Cirta	ILALG-02-01, 01063 ³⁵
2	saltuarius	Q. Seius Eutices	Freedman?		Cirta	ILAAlg-02-01, 02049 ³⁶

2.4. Commercial trades:

Numidia was a vital trading center in the Mediterranean region. Inscriptions highlight the importance of merchants to the province's economy. The names of merchants, tradesmen and shopkeepers are often mentioned, underlining the crucial role of trade in daily life. We mention them here with caution because they may also be *cognomina*.

We have a *negociator*, a businessman (tabIV,1) *Negotiatores* are attested in Africa before the Roman era, notably in the Numidian capital *Cirta*. (Salluste, Guerre de Jugurtha, 1941:XXVI,9XXI,2)

During the Republican period, this profession was exercised by any Italian or Roman who accomplished something *Negotium* as opposed to doing nothing, *Otium* (Tran, 2014:112; Mehentel et Serradj, 2022:920-921). The *negociator* was in contact with all sectors of the provinces' economic life, dealing with tenant farmers *Colonii*, peasant farmers *Aratores*, *Agricolae*, and livestock farmers *Pecuarii* (Feuverier-Privotat, 1981:367-405). He also had to deal with the administrative and military institutions of the provinces, which gave him a dual economic and political role and a higher social and economic level than the *Mercator* (Andreau, 2001:101-106), indicated by an epitaph in Timgad (tabIV,2). *Mercatores* are called *Sordidi* because they acquired products in order to sell them using shenanigans to increase their profits (Feuverier-Privotat, 1981:393). They bought and sold a variety of goods by travelling and braving the dangers of the sea and piracy, and were often at the mercy of corrupt governors. They were also in direct contact with other players, such as farmers, breeders and sailors (Feuverier-Privotat, 1981:388)

For the financial sector, we have an *argentarius*, here a banker (tabIV,3fig4), although his epitaph is composed of 13 verses, but no details are given on his trade, the ambiguity is noted concerning the term *argentarius*, banker or goldsmith ?

Rather, it refers to a banker, as suggested by Andreau. (Andreau, 1978:108-109), The banker, a centenarian from Cirta, was a well-known money-handler in his city and the region. (Griffe, Lassere et Soubiran, 1997:15)

Other merchants included an *emptor*, a buyer (TabIV,4), who was responsible for buying various goods and all kinds of merchandise. *Emptores* also managed the sale or any problems between the seller and the buyer, as well as the producer (Feuverier-Privotat, 1981:394)

A *nundinarius*, an itinerant merchant (tabIV,5), the *nundinarii* were linked to the periodic markets.

³⁵=AntAfr-1973-133 EDCS-ID: EDCS-08100304

³⁶=CIL 08, 06976 = EDCS-ID: EDCS-1300200

There were also small merchants, such as a *Tabernarius*, a shopkeeper (tabIV,6) according to an undetermined votive inscription, and a *catervarius*, a cattle merchant (tabIV,7). The term *catervarius* can also mean a troop warrior, a kind of gladiator which is also a trade; and a *coronaria*, a flower seller (tabIV,8). Other seasonal trades, such as *ceparius*, onion merchant (tabIV,9), *fabarius*, broad bean merchant (tabIV,10) and *fabaria*, a female broad bean merchant (tabIV,11).



Figure 04: Inscription of Praecilius, on part of the lid of the sarcophagus (Cirta museum)
Table IV

n	profession	name	status	dating	location	réf
1	negociator ?	P. Caecilius Negociator	citizen	I-II	Cirta	ILAlg-02-01,977 ³⁷
2	Mercator?	L.Fulcinius Mercator	citizen	II-III	Timgad	BCTH-1946/49-238 ³⁸
3	argentarius	L. Praecilius Fortunatus	citizen	III	Cirta	ILAlg-02-01,820 ³⁹
4	emptor?	anonyme	citizen?	I-II	Cirta	ILAlg-02-01,968 ⁴⁰
5	nundinarius	M.Crepereius Honaratus	citizen	II?	Cuicul	ILAlg-02-3, 08082 ⁴¹
6	tabernarius?	S. Asicius Tabernarius	citizen	?	Cirta	ILAlg-02-01,542 ⁴²
7	catervarius?	C. Irius	citizen	I-II	Cirta	ILAlg-02-

³⁷ = CIL 08, 07149 = AntAfr-1973-133 EDCS-ID: EDCS-1300217

³⁸ = EDCS-ID: EDCS-47200363

³⁹ = CIL 08,07156

⁴⁰= AntAfr-1973-133 EDCS-ID: EDCS-0810027

⁴¹ = EDCS-ID: EDCS-23600268

⁴² = EDCS-ID: EDCS-08100169

		catervarius				01, 01236 ⁴³
8	ceparius?	Valerius Ceparius	freedman ?	II-III	Cirta	ILAlg-02- 01, 01810 ⁴⁴
9	fabarius ?	L. Sittius Fabarius	citizen	I-II	Cirta	ILAlg-02- 01, 01703 ⁴⁵
10	fabaria ?	Aemilia Fabaria	freedwoman ?	II-III ?	Cirta	ILAlg-02- 01,00870 ⁴⁶
11	coronaria ?	Flavia coronaria	freedwoman ?		Cuicul	ILAlg-02- 03, 08102 ⁴⁷

2.5. Domestic occupations:

In Roman times, society was organized hierarchically, and domestic occupations played an essential role in daily life. Slaves and freedmen were often used to carry out a variety of domestic tasks, especially women.

One of these jobs was that of *ornatrix*, chambermaid or hairdresser (tabV, 1, fig 5), first mentioned for the first time in the African provinces at Cuicul, according to a cippus containing four funerary inscriptions dedicated to freedwomen.(Mehentel et Khacha,2020:57-64).We are reluctant to classify this profession as domestic one, as it is closer to a craft⁴⁸, since the person concerned had to be qualified and require manual dexterity to style the hair of her demanding mistress and the clients who paid for her services. Roman women in fact spent a great deal of time styling their hair, as can be seen, for example, in a passage from the epigrams of the Roman satirical poet *Martialis*(Martialis,Epigrammes:II.66)⁴⁹. Epigraphy also mentions the work of a hairdresser's assistant in Cherchell, which implies that the *ornatrix* took pride of place.

The *ornatrixes* of Cuicul had a close relationship with their mistresses, as the epigraphic text shows; here, this profession is inherited from mother to daughter according to the incomplete stemma of these freedwomen. (Mehentel et Khacha,2020:63 fig11)

Another profession of *nutrix*, or wet-nurse, also occupied a special place being considered as a pillar of the household (Benseddik,2009:106).Epigraphy reveals this profession in the Constantine region for the first time (tabV,2), in the form of a freedwoman from the *Rupilli* family, which is little known in the region.(Mehentel et Filah,2020:507-508)

A citizen of Thigilava, a *pagus* of Cuicul, was an *obsetrix*, a midwife (tabV,3), a female profession known in Africa mainly thanks to epigraphy (Medjani,2023:337-362)

⁴³ = CIL 08, 07414 = D 05176a = AntAfr-1973-133 EDCS-ID: EDCS-12900035

⁴⁴ = CIL 08, 07817 = AntAfr-1973-133= EDCS-ID: EDCS-12900434

⁴⁵ = CIL 08, 07746 = AntAfr-1973-133= EDCS-ID: EDCS-12900364

⁴⁶ = EDCS-ID: EDCS-08100232

⁴⁷= EDCS-ID: EDCS-23600286

⁴⁸. The Greeks and Romans made no distinction between art and craft ,see J.P.Waltzing, 1968 , p52

⁴⁹. “ One curl, just one, was at fault in the whole crown of hair: a loose pin had failed to hold. Lalage punished him for this crime with the mirror that had revealed it to him, and Plecusa collapsed under the blow, immolated by this terrible hair”.

We also have *focarii*, cooks or assistant cooks who were responsible for preparing meals for the family, because in Roman times cooking was a valued skill, and many slaves were trained to become talented cooks (Leguenec, 2019:108-295)

We have the epitaph of a *Papinius*, whose cognomen *focarius* may indicate his profession as a cook in Cirta (tabV,4), as this nickname is rarely used as such. We also have a slave cook in Timgad (tabV,5).

Finally, there was a *cellaria*, a wine merchant (tabV,6) in charge of the cellar and wine service. The *cellari* were also considered to be guards assigned to night surveillance, and had to sleep above the stocks of merchandise (Vellebrouk, 2016:45)



**Figure 05 : The 4 sides of the Ornatrices funeral cippus
(Djemila site)**

Table V

n	profession	name	status	dating	location	réf
1	ornatrices,	Hilara et Honorata	freedwomen	II-III	Cuicul	Ikosim,2020,p57 ⁵⁰
2	nutrix,	Rupilia, Margaris	freedwomen	I-II ?	Cirta (Chaabat erras)	Epigrafia e Anthicita,45, 2020,p 503 ⁵¹
3	obsetrix,	Staberia Quarta	citizen	II-III	Thigilava cuicul)	ILAAlg,2,3,7618 ⁵²

⁵⁰ = AE 2020, 01622 = EDCS-ID: EDCS-82500172

⁵¹ = AE 2020, 01619 = EDCS-ID: EDCS-82500173

⁵² = AE 2015, +01736 EDCS-ID: EDCS-23600619

4	focarius, ?	L. Papinius Focarius, ?	citizen	II-III	Cirta	ILAlg-02-01, 1545 ⁵³
5	focaria,	Focaria	slave	II ?	Timgad	AE 1934, 00036 ⁵⁴
6	cellaria,	Iulia Cellaria	freedwoman	I-II	Cirta	ILAlg-02- 01,1327 ⁵⁵

2.6. Arts and entertainment professions:

Artists such as actors, musicians, gladiators and athletes were entertainment professions, and few actors' names have come down to us. Among them is the famous Timgad pantomime, *Vincentius* (tabVI, 1, fig.6) who is recognized thanks to a metrical epitaph from the Severan period, displaying the name of the deceased in acrostic? It is the eulogy of an artist able to satisfy the tastes of a demanding and passionate public; he captivated the whole theatre until nightfall. A man who exercised a profession that was usually despised is glorified less for his stage skill than for his moral virtues (Bayet1955:103-121; lassere, 2007:439)

Three *scaenici*, actors whom Pflaum also forgot to mention in his list, are the only known examples of this category in Africa. These are a *scaenicus*, a comedian (tabVI,2), a *scaenicus viarum*, an itinerant comedian (tabVI,3), and finally a *scaenicus stupidus* (tabVI,4 fig 7), a mindless actor in the four colonies.

The *stupidus* was a kind of simple-minded person, an idiot with short hair whose role consisted of receiving blows and responding to nonsense, always next to the main actor: he was his comic double and made people laugh by copying his gestures and speaking (Daremberge et Saglio, 1877-1919). Mimes were generally slaves (Garelli, 2001:285-203)

It is not surprising to see actors in Cirta, as scenic performances were an integral part of its daily routine⁵⁶, just like Timgad, Cuicul and all the major African cities (Pichot, 2021:69-76)

⁵³ = AntAfr-1973-133= EDCS-ID: EDCS-0810044

⁵⁴ = EDCS-ID: EDCS-16000565

⁵⁵ = CIL 08, 07478 = AntAfr-1973-133= EDCS-ID: EDCS-12900098

⁵⁶. Recalling here the famous inscription by Natalis, a notable from Cirta who offered scenic games in the IIII colonies of the confederation for 7 days (ILAlg-02-01, 00675)



Figure 06: metrical Inscription of the pantomime Vincentius(Theatre on Timgad site)



Figure 07: Inscription de Ursus, stupid comedian (Cirta museum)

TableVI

n	profession	Name	status	dating	location	réf
1	pantomimus	Vincentius	slave ?	II-III	Timgad	AE, 1956,00122 ⁵⁷
2	scaenicus,	Murinus	slave	II-III	Cirta	ILAlg-02-01, 00818 ⁵⁸

⁵⁷ = Zarker 00020 = PCV 00014 = CLEAfr-02, 00114 = AE 1956, 00122 = EDCS-ID: EDCS-13600415

⁵⁸. CIL 08, 07153 = AntAfr-1973-133= EDCS-ID: EDCS-13200068

3	scaenicus viarum	Libela	slave	II-III	Cirta	ILAlg-02-01, 00817 ⁵⁹
4	scaenicus stupidus	Ursus	slave	II-III	Cirta	ILAlg-02-01, 00819 ⁶⁰

Other occupations that do not fit into our categories include a *stabularia* , innkeeper , groom?(ILAlg-02-01, 1782), a unique example in Africa.

3. Status:

Determining status is not an easy task in many cases, and for this we have based our research on certain studies, in particular that of J.M. Lassere (Lassere, 1977:427 and F. Jacques (Jacques,2010:209-289). In the first category, we find African craftsmen of modest status, ordinary citizens for the most part, generally bearing the *tria nomina*, with a *cognomen* reflecting their trade. Only one craftsman had a unique name (tab 1, 3) whose status we were unable to determine: was he a slave or a citizen? As it is not possible to attribute systematically slave status to the bearer of a unique name (Beraud,Mathieu et Remy,2017:80).

In cities, many craftsmen were part of the *plebs urbana* made up of tradesmen (Amraoui, 2016:65)

In terms of the administrative professions, the identification of agents assigned to the imperial administration is not a problem because they were designated by precise terms; *liberti augusti* for imperial freedmen and *servi augusti* , *verna augusti* for imperial slaves, (tab I) although the status was not designated for certain agents of the imperial administration.

Freedmen and imperial slaves, who were richer than private citizens, flaunted a tangible disparity, especially when it came to choosing the location of their final resting place. When a freedman or slave was able to erect a monument, it was a sign that he had acquired financial ease because of his privileged position in society. The construction of a grave entailed considerable costs, particularly for preparing the ornaments. Like the imperial slave *Syrus* (Fig2), whose epitaph was finely engraved on an altar decorated with garlands on each side, with a pediment adorned with a rose window in the center of a semi-circle, and each corner embellished with a scrolling acroter.

In the agricultural and commercial sectors, most of the epitaphs belong to Romanized Africans, who generally bore the *tria nomina*. As far as freedwomen and private slaves are concerned, we have precise indications for the *ornatrices* women of Cuicul, clearly designated as freedwomen by the use of the term ‘*liberta*’. This is a notable example of freedwomen living within the *Gargiliae Praetorianae* family, famous in Cuicul and elsewhere (Dorbane 2020:509-520).They had an affinity with their mistresses and lived easily, as demonstrated by the magnificent cippus containing a fine engraving of their epitaphs (fig 6).

⁵⁹ = CIL 08, 07151 = D 05223 = AntAfr-1973-133= EDCS-ID: EDCS-1320006

⁶⁰= AE 1951, 00221 = AntAfr-1973-133= EDCS-ID: EDCS-08100223

We also have the example of *Margaris*, nursemaid to the *Rupilli*, who bears their name. Other freedwomen have imperial names such as *Flavia*, *Iulia* and *Aemilia*, while some slaves bore a single name that simultaneously revealed their trade, such as *cellaria*, *focaria* and *stabularia*.

Others had a name followed by a cognomen that clearly indicated their trade, as was the case with the actors of Cirta.

4. Chronology:

As regards chronological distribution, the remarkable work of J.M. Lassere(Lassere,1973:5-151;2007:39-59,230-241) has been of great use to us, as have regional studies such as those of *Ammaedara* (Benzina-Benabdellah,Ibba etNaddari,2013),and *Douggia*. (Khanouss et Maurin,2002)

The epitaphs containing the consecration to the Manes gods are dated between the 2nd and 3rd centuries, while those without date between the 1st and 2nd centuries. However, we would be probably bold to believe that certain simple inscriptions from the Cirta region, without the *DMS* formula, could date back to the end of the 1st century BC. As Latinity was already a dime a dozen at the time of the last Numidian king Juba 1, as shown by the stelae from el Hofra, which reveal Latin names. The inscription on the *samarius* at Cirta could date from the end of the first century BC.

Some dedications are clearly dated according to the year of reign of the provincial governors and the titles of the emperors.

5. Genre and occupations:

Men, carried out the majority of trades with only a few professions identified for women, mainly associated with domestic tasks such as chambermaid, nursemaid, midwife, and wine merchant. There were also a few craftswomen, such as the dyer from Cuicul, and other women engaged in commercial activities, such as the bean seller, the innkeeper and the florist.

Conclusion:

Latin epigraphy opens us a fascinating window onto the trades and economic activities that animated daily life in these great cities during the Roman era. , it reveals a complex and well-structured society with the presence of craftsmen, some of whom had already existed since Numidian times, such as the polisher of Cirta. It should be pointed that Roman influences were frequently amalgamated with local traditions, resulting in a singular fusion of Numidian craftsmanship during the Roman era. The trades reflect not only local needs, but also the Roman influence on the organization of work and institutions.

Epigraphy also helps us to better understand the diversity and complexity of these flourishing cities, and to recognize the crucial role played by different professional groups in their development and prosperity.

In one hand, we have administrative occupations include those linked to the imperial administration, as well as local occupations relating more specifically to taxation; inscriptions relating to agriculture reveal a flourishing economy, although we remain cautious about this category, as the nicknames *arator* and *messor* are common and do not necessarily indicate occupations. Cities were also important commercial centers,+ housing financiers, traders and a variety of merchants.

In another hand, the presence of actors and artists testifies to the cultural richness of these towns. The domestic trades indicate the existence of a noble class, with slaves and freedmen in its service. The local elites, through their role in the administration and their patronage of the arts, made a major contribution to the development of these activities, while craftsmen, farmers, merchants and service professionals were the economic driving forces behind everyday life. Finally, epigraphy illustrates the interdependence between the different social groups and the diversity of trades, bearing witness to urban vitality and local adaptation to an imperial framework. This wealth of trades makes these cities outstanding examples of the economic fabric of Roman Numidia.

These inscriptions also remind us of the rich and varied heritage left by their inhabitants, giving witness to the vitality of these ancient cities.

Bibliography:

- Sources :

1. Martialis,Epigrammes,II,66.http://remacle.org/blood.Wolf/satire/Martial.htm.
2. Salluste. (1941) Guerre de Jugurtha, XXVI, 9,XXI,2, texte établi et traduit par Alfred Ernout, Paris, Ed. Les Belles Lettres

- Études (livres et articles) :

3. Abid, M. (2015) Métiers et professions en Afrique romaine d'après les sources épigraphiques, *actes du colloque international : métiers, savoir-faire et vie professionnelle dans le monde méditerranéen, Tunis 2-4 décembre 2010 pp*, Tunis,Ed. Fethi Jaray
4. Abid. M. (2017) *Esclaves et affranchis impériaux en Afrique proconsulaire sous le haut-empire romain*, Tunis, Ed. Latrach
5. Amara, I et Driçi, S.(2012) « Des bergers et des artisans au Maghreb (Atlas saharien et hauts plateaux) durant l'holocène : transhumance, nomadisme et échange », *revue des Etudes Archéologiques*, vol 10, n 1, pp 59-80
6. Amraoui, T. (2016) « Les artisans Africains, étude sociale et organisation du travail, statut social et juridique à partir des inscriptions latines de l'Algérie », *Antiquités Africaines*, 52, , pp59-80
7. Amraoui, T. (2017) *L'Artisanat dans les cités antiques de l'Algérie (I er siècle avant notre ère VII siècle après*, Oxford, Ed. Archaeo press Roman Archeology
8. Andreau, J. (1987) *la vie financière dans le monde romain, les métiers de manieurs d'argent IV e siècle av. J.-C -IIIe siècle ap.J.-C* , Rome Ed. Ecole Française de Rome
9. Andreau, J.(2001) *Banque et affaires dans le monde romain (IVe s. av.-IIIe s. apr. J.-C.)*, Paris,Ed. Le Seuil
10. Bayet J. (1955) « les vertus du pantomime de Timgad », *Libyca*, III, pp103-121 ;
11. Benseddik, N.(2009) « Manus lanis occupate : femmes et métiers en Afrique » , *Antiquités Africaines* , 45, pp103-118
12. Benzina-Ben Abdellah, Z, Ibba, A et Naddari, L.(2013) *Mourir à Ammaedara : Epitaphes latines païennes inédites d'Ammaedara (Haidra) et de sa région* , hommage posthume à Jean-Marie Lassere ,Italie ,Ed. Ortacesus
13. Béraud, M, Mathieu, Net Rémy, B. (2017). « Esclaves et affranchis chez les Voconces au haut-empire : l'apport des inscriptions », *Varia*, 74,2, pp 77-118
14. Berthier, A et R. Charlier, R. (1955). *Le sanctuaire punique d'El Hofra à Constantine*, Paris, Ed. Arts et métiers graphiques
15. Boulvert, G. (1970). *Esclaves et affranchis impériaux sous haut –empire : Rôle politique et administratif*, Naples, Ed. Jovene
16. Chardon-Picault,P. (2010). Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et occident romain, *Actes du colloque international d'Atun septembre 2007, revue archéologique de l'est, supp*, 28, Dijon, Ed. Artehis
17. Christol, M.(1995). « At fusa per Numidiam », *Bulletin de la société nationale des antiquaires de France*, pp332-335

18. David, J.-M. (1977). « reformes des administrations de l'annone et des domaines en Numidie pendant la persécution de Valérien (257-260) à propos du CILVIII,2757 », *Antiquités Africaines* , 11, pp 149-160
19. Dorbane, M. (2020). « Nouveaux témoignages sur les Gargili de Djemila(Cuicul)et leur mausolée »,*Epigrafica e Antichita*, , 45, ,pp 509-520
20. Dupuis, X. (2000). « les IIII publica Africae : un exemple de personnel administratif subalterne en Afrique », *Cahiers du centre Gustave Glotz* , XI, pp 277-294
21. Eman, H. (1986). *Servus Vicarius: l'esclave de l'esclave romain*, Naples, Ed. Jovene
22. Feuvrier-Privat, C. (1981). « Negociator et mercator : essai de définition dans le discours cicéronien », *Dialogues d'histoire ancienne*, vol 7,p p367-405
23. France, J. (2000). « le personnel subalterne de l'administration fiscale et financière dans les provinces des Gaules et Germanies », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, XI, pp193-221
24. France, J. (2017) *Finances publiques, intérêts privés dans le monde romain*, Bordeaux, Ed. Ausonius
25. Frezoules, E. (1991). « Les noms de métiers dans l'épigraphie de la Gaule et de la Germanie romaine », *Ktèma*, 16, pp. 33-72
26. Garelli, M. H. (2001). « Le geste et la parole, les mimes et pantomimes dans l'empire romain », *revue Agora* 2, p p 285-303
27. Griffe, M, J. M.Lassere, J.M et Soubiran, J.(1997). « Epitaphe du banquier Praecilius »,*Vita Latina* , 146, ,pp15-25
28. Guiral-Sudi, F. (2013). *les esclaves et affranchis publics dans l'occident romain (IIe siècle avant J.-C. - IIIe siècle après J.-C.)*, thèse, Histoire, Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II
29. Jacques, F.(2010). Rome et l'intégration de l'Empire (44 av. J.-C.-260 ap. J.-C.). Tome 1 : Chapitre VI, *Les statuts des personnes et des communautés*, coll « Clio » pp209-289,Ed. Presses universitaires de France
30. Khanoussi, K et Maurin, L.(2002). *Mourir à Dougga :recueil des inscriptions funéraires* , Institut national du patrimoine, Bordeaux-Tunis, Ed. Ausonius
31. Lassere, J. M.(1973). « Recherches sur la chronologie des épitaphes païennes de l'Africa » ,*Antiquités Africaines*, t 7,pp7-151
32. Lassere, J.-M.(1977). *Ubique populus :peuplement et mouvements de population dans l'Afrique romaine, de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères (146 a.C.-235 P.C.)*, Paris ,Ed C.N.R.S
33. Lassere, J.-M. (2007). *Manuel d'épigraphie romaine*, Paris, Ed.Picard
34. Leglay, M. (1966). *Saturne Africain, monuments*, II, Numidie-Mauritanie, Paris, Ed. CNRS
35. Le Guenec, M. A. (2019). « Être cuisinier dans l'Occident romain antique : identités socio-juridiques et statuts de travail »,*Archeologica Classica*, vol 70,ns II,9,pp108-295
36. Medjani, A. (2023). « Les sages -femmes en Afrique romaine à travers les textes épigraphiques (II et IIIIs ap.J.C) », *revue Oussour*, vol 22,n 2, pp337-362
37. Mehentel, D et Khacha, S.(2020). « Des affranchies Gargiliae Praetorianae à Cuicul d'après un cippe funéraire inédit », *IKOSIM*, 9, .pp57-64
38. Mehentel, D et Filah, M.(2020) « Une nouvelle inscription à Boumerzoug (Constantine) » *Epigrafia E Antichita*,45, pp503-508
39. Mehentel, D et Serradj, N. (2022). Commercial professions in Algeria in ancient times through latin epigraphy, *first international seminar entitled social sciences and humanities: between constant/static and changing*, Konya, Turkey,26-28July,2022, *Britain, International Center for Human and Social Research and Studies(ICHSRS)*, pp915-940
40. Monteix, N et Tran, N. (2011). *Les savoirs professionnels des gens de métiers : études sur le monde du travail dans les sociétés urbaines de l'empire romain*, Naples, Ed.Centre Jean Bérard
41. Nebti, N. (2018) les artisans en Afrique romaine d'après les sources épigraphiques et littéraires , thèse, Histoire ancienne université Montpellier III, France
42. PFlaum, H.-G. (1956). « At fusa per Numidiam » *Revue Africaine*, 100, pp315-318 ; (1960)*Les Carrières Procuratoriennes Équestres Sous Le Haut-Empire Romain I-III*, Institut français d'archéologie de Beyrouth, Paris,Ed.Paul Geuthner,
43. PFlaum, H.-G. (1978). *Afrique romaine : Onomastique de Cirta*, Paris, Edit Harmattan
44. Pichot, A. (2021). « La culture des jeux et des spectacles dans l'Afrique romaine, Permanence et continuité du Haut-Empire à l'Antiquité tardive ». *Les Chroniques d'ARCHIMEDE*, Vol 2, pp69-76

45. Tran, N. (2007). la mention épigraphique des métiers artisanaux et commerciaux dans l'épigraphie de l'Italie Centro- méridionale, *in Jean Andreau, Véronique Chankowski ,Vocabulaire et expression de l'économie dans le monde antique* , pp119-141,Ed. Ausonius
46. Tran, N. (2014). « les hommes d'affaires romains et l'expansion de l'empire (70 Av.J.-c.- 73apr.J.c) »,*Pallas*, 96,pp111-126
47. Vellebrouk, G. (2016). *Présence et ambitions des affranchis dans l'empire romain*, thèse Etudes classiques, université Paris-IV , Sorbonne
48. Waltzing, J.-P. (1968. *Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains depuis les origines jusqu'à la chute de l'Empire d'Occident*, Bruxelles, Ed. Louvain C.

-Dictionnaire :

49. J Ch. DAREMBERG, J.-Ch, SAGLIO,E(1877-1919) Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines, Paris,Ed. Hachette. https://mediterranees.net/civilisation/spectacles/theatre_grec/mimus.htm

Les femmes royales, les successions au trône et les conflits dans l'Egypte lagide
Royal women, succession to the throne and conflicts in lagid Egypt

BOUSSOU Koffi Arcel 

**Université Alassane OUATTARA de Bouaké,
Côte d'Ivoire.**
boussoutony@uao.edu.ci

Résumé :

Cet article s'intéresse aux rôles politiques joués par certaines femmes dans le royaume Lagide. L'étude vise à montrer leurs actions lors des successions au trône, les conflits qui en découlaient et qui impactaient la sécurité du royaume. Les informations obtenues des sources antiques sur le royaume Ptolémaïque, ont été soumises à leur recoupement avec les faits sur le sujet, à la critique historique et le tout dans une approche comparative. Ce qui a permis de nous rendre compte que dans l'évolution de l'Egypte Ptolémaïque, des femmes issues de la famille royale se sont mêlées aux problèmes de succession, créant des crises et des conflits, tant internes qu'externes. Elles sont effectivement intervenues dans la prise de pouvoir de leurs descendants ou frères depuis l'avènement des premiers successeurs de Ptolémée 1^{er} en 282 av. J.-C., jusqu'à la fin du royaume en 30 av. J.-C. Complots et intrigues ont émaillé la dynastie Lagide, engendrant des problèmes plus graves de sécurité. En effet, les crises internes, la série des guerres de Syrie, les nombreuses alliances signées avec d'autres royaumes hellénistiques, etc. se sont déroulées au rythme de l'interférence de ces femmes royales.

Mots-clés : Egypte lagide-Femmes-conflits-sécurité

Abstract

This article looks at the political roles played by certain women in the Lagid kingdom. The study aims to show their actions during successions to the throne, and the conflicts that arose as a result, which had an impact on the security of the kingdom. The information obtained from ancient sources on the Ptolemaic kingdom has been cross-checked with the facts on the subject and subjected to historical criticism, all in a comparative approach. This enabled us to realise that in the evolution of Ptolemaic Egypt, women from the royal family became involved in succession issues, creating crises and conflicts, both internal and external. From the advent of Ptolemy I's first successors in 282 BC, until the end of the kingdom in 30 BC, women were involved in the takeover of power by their descendants or brothers. Conspiracies and intrigues plagued the Lagid dynasty, giving rise to more serious security problems. Indeed, internal crises, the series of Syrian wars, the numerous alliances signed with other Hellenistic kingdoms, etc., all took place at the pace of interference from these royal women.

Keywords : Lagid Egypt -Women-Conflict-Security

E-mail de correspondance: Boussou Koffi Arcel : boussoutony@gmail.com

Introduction

Ayant reçu l'Egypte en 323 av. J.-C., après la mort du conquérant macédonien Alexandre Le Grand, Ptolémée se proclama roi en 305 av. J.-C., instituant la dynastie lagide. Ptolémée¹ qui était un ami d'Alexandre devenu roi de Macédoine en 336 av. J.-C., fait partie des généraux qu'on nomma les diadoques, qui héritèrent des satrapies de la conquête d'Alexandre. Plusieurs souverains se sont succédé à sa suite jusqu'à la chute du royaume en 30 av. J.-C.

La désignation de certains rois fut problématique à cause de certaines femmes de la cour royale qui s'y étaient impliquées. Ces dernières, issues de mariages consanguins, ont interférée dans le choix de leurs enfants au trône. D'autres y ont elles-mêmes accédé. Toutes choses qui furent à l'origine de crises de succession et de conflits avec des répercussions directes ou indirectes importantes sur la sécurité du royaume. L'intérêt de notre sujet se situe justement à ce niveau. Il veut mettre en corrélation les actes posés par ces femmes et les conflits de succession, les crises dans le royaume et certains conflits internationaux que connut le royaume.

Plusieurs études portant sur les Lagides se sont principalement intéressées aux différents règnes, aux questions économiques, sociopolitiques, notamment A. Bouché-Leclercq, E. Will. Ils y abordent plusieurs aspects depuis la description de différents règnes, les problèmes spécifiques liés à ces règnes. Certains ont abordé les rôles des femmes royales auprès de leurs époux et frères, sans toutefois s'appesantir sur les impacts de leurs actions sur la sécurité du royaume. Ainsi, S. Caneva s'est intéressé aux intrigues des femmes royales hellénistiques, dénonçant les récits stéréotypés sur leurs représentations. La question de l'impact de ces actions sur la sécurité du royaume qui n'est pas abordée constitue la piste que nous abordons dans le cadre de notre article.

Le problème qui appelle cette réflexion est le suivant : Quelles actions, des femmes telles que Cléopâtre III ou Cléopâtre VII, sont-elles menées à l'origine de crises de successions au trône lagide et sur la sécurité du royaume ? Cette question suscite d'autres interrogations que sont : Comment les femmes se sont-elles immiscées dans les questions de successions au trône lagide ? Quelles étaient leurs actions ? Quels en étaient leurs impacts sur la sécurité du royaume ?

Pour le résoudre, la méthodologie que nous avons sollicitée a consisté en l'analyse des sources littéraires qui ont servi de base à l'élaboration de cette étude. Il s'est agi principalement d'examiner les faits et de les croiser d'une source à une autre pour en tirer la ressource. Les études venant en appui de ces sources.

Notre documentation principale part de ces sources littéraires de l'histoire hellénistique qui sont des biographies avec Plutarque et des histoires de Dion Cassius, Justin, Pausanias et Polybe.

Le présent article veut donc étudier le rôle de certaines femmes royales dans les problèmes de succession au trône et mettre en exergue l'impact de ces crises sur la sécurité de l'Egypte Ptolémaïque. Pour y parvenir, notre exposé s'articulera autour de trois axes. Nous parlerons en premier des rois lagides et des modes de succession sur le trône, en deuxième, des femmes royales et leurs rôles dans les conflits de succession et enfin en troisième lieu, des problèmes de sécurité du royaume engendrés par ces conflits.

¹ Sur la filiation de Ptolémée, Auguste-Bouché Leclerc, *Histoire des Lagides*, T1, pages 1-11, qui nous renseigne sur son père Lagos, sur sa filiation de manière générale et sur ses rapports avec Alexandre Le Grand ainsi que ceux avec les autres compagnons du roi.

Les femmes royales, les successions au trône et les conflits dans l'Egypte lagide

1. Les rois lagides et les modes de succession

Il s'agit ici d'évoquer quelques règnes marquants des Lagides avant d'aborder les mariages chez les Ptolémée, les femmes qui ont marqué la vie de certains rois et enfin le mode de succession au trône lagide.

1.1.Les règnes les plus illustres depuis Ptolémée 1^{er} jusqu'au déclin du royaume

Ptolémée 1^{er} était un général d'Alexandre Le Grand ayant combattu à ses côtés lors des diverses conquêtes. À sa mort, ses compagnons généraux se sont partagé l'empire. L'Egypte échut à Ptolémée en 323 av. J.-C. qui l'administra et proclama roi d'Egypte en 305 av. J.-C. en s'attribuant l'épithète de « Soter », qui signifie Sauveur. Il régna jusqu'en 282 av. J.-C. C'est Ptolémée II qui lui succéda au trône jusqu'en 246 av. J.-C. À l'approche de sa mort en 285 av. J.-C., Ptolémée 1^{er} l'associa au trône : « et quand sa mort fut proche, il laissa le royaume d'Egypte à Ptolémée qu'il avait eu de Bérénice. » (Pausanias, 2009 : I, 6,8).

À partir de Ptolémée II, plusieurs rois étaient à la fois rois macédoniens selon leur tradition et pharaons selon la tradition égyptienne. Des règnes se sont déroulés conjointement, à cause des oppositions ou des usurpations qui ont eu cours le long de la vie du royaume. Leur généalogie montre les fois où des femmes ont régné et met en lumière quelques règnes dont la postérité retient des faits marquants. C'est le cas des rois tels que Ptolémée III Evergète 1^{er} qui succéda à Ptolémée II de 246 à 222 av. J.-C. À lui, succéda Ptolémée IV de 222 à 204 av. J.-C. Ensuite arriva Ptolémée V Epiphanie de 204 à 181 av. J.-C. Ptolémée VI régna de 181 à 145 av. J.-C. Ainsi, on retient d'après Pausanias, de Ptolémée II qu'il agrandit le royaume, la bibliothèque et le musée, acheva la construction du phare d'Alexandrie, établit des comptoirs le long du Nil.

En somme, l'Egypte hellénistique connut de nombreux souverains dont les premiers ont régné sans grands problèmes. Cependant, de nombreux règnes ont été émaillés de crises après. On a assisté à des usurpations, des assassinats, des complots, etc., liés aux différents types de mariages en pratique dans la famille royale.

1.2.Les différents types de mariage royaux

L'Egypte hellénistique, une société cosmopolite a vu des étrangers macédoniens et grecs arriver au pouvoir politique. Des brassages et emprunts se sont opérés au cours de cette période dans plusieurs domaines socioculturels dont celui des mariages. Dans la cour royale, les maîtres des lieux, ont adopté le mariage endogamique, hérité des pharaons égyptiens, pour conserver leur pouvoir. Il y avait aussi des mariages arrangés avec des princes et princesses d'autres royaumes, principalement avec les Séleucides.

• Les mariages endogamiques

La pratique du mariage chez les Macédoniens et les Grecs était différente de celle des Egyptiens. Cependant, les rois Macédoniens adoptèrent le mode du mariage endogamique des Egyptiens. À commencer par Ptolémée II qui a épousé sa sœur Arsinoé selon Pausanias : « Ce Ptolémée s'éprit d'Arsinoé, sa sœur de père et de mère, et l'épousa, ne suivant en cela nullement la coutume des Macédoniens, mais bien celle des Egyptiens qu'il gouvernait. » (Pausanias, 2009 : I, 7,1). Pour l'amour, Ptolémée se divinisa et en fit autant pour sa sœur et épouse. L'épithète Philadelphus portée par le roi et son épouse signifiant « qui aime sa sœur/son frère) était la preuve de l'amour que les deux époux se portaient. Parlant du mariage consanguin et du culte qui découlait de la divinisation en Egypte lagide, on apprend qu'« Il fut créé par Ptolémée II, qui divinisa ses parents

défunts, ainsi que sa sœur Arsinoé à laquelle il s'était marié, inaugurant une pratique qui devint la règle et qui donna un caractère endogamique à la dynastie. » (Martinez-Sève, 2017 : 61).

Les mariages endogamiques devenus la norme chez les Lagides, plusieurs rois en firent pareil. Ainsi Ptolémée IV épousa sa sœur Arsinoé III en 220 av. J.-C. Cependant, ce roi fit connaître les moments de scandale et décadence du royaume avec des soulèvements d'indigènes, des révoltes des populations, etc. (Hatzfeld, 1936 : 226).

Il fut un roi faible et débauché qui laissa la gestion des affaires publiques à Sosibios², l'un de ses conseillers, qui régna comme un tyran sur l'Egypte de 217 à 204 av. J.-C. Sosibios et Agathocle³, lui permirent de faire le vide autour de lui en assassinant plusieurs proches, notamment son oncle Lysimaque et sa propre mère Bérénice, etc. (Will, 2003 : 660-661)⁴. De son union avec sa sœur Arsinoé III, Ptolémée IV eut un fils, le futur Ptolémée V qui mourut empoisonné en 180 av. J.-C. Son fils Ptolémée VI monta sur le trône. En 172 av. J.-C., épousa sa sœur Cléopâtre II et régna jusqu'en 145 av. J.-C.

Cette pratique matrimoniale a été conservée jusqu'à la fin du royaume. Certaines femmes royales sont même passées d'un roi à un autre, après le décès du précédent. Ainsi, Ptolémée VIII épousa sa nièce et veuve de Ptolémée VI, Cléopâtre II en 142 av. J.-C. Cléopâtre VII épousa ses jeunes frères Ptolémée XIII en 48 et Ptolémée XIV en 47 av. J.-C.

- **Les mariages exogamiques**

Les mariages exogamiques concernent ceux contractés entre les familles royales lagides et séleucides. Ils étaient faits soit par intérêt, soit pour préserver la paix, ou encore pour accroître les zones d'influence du royaume.

C'est le cas de Ptolémée V qui épousa la fille du Séleucide Antiochos III, Cléopâtre 1^{ère}, en 193 av. J.-C., pour rétablir la paix entre les deux royaumes. De cette union naquirent deux fils et une fille, Cléopâtre II. La fille aînée de Ptolémée VI et de Cléopâtre II, Cléopâtre Théa, à son tour, se maria successivement à trois souverains séleucides : Alexandre 1^{er}, Démétrios II et Antiochos VII.

De l'union entre Ptolémée VIII et Cléopâtre III sont nés cinq enfants dont trois filles. Les trois filles, Cléopâtre Tryphaena, Cléopâtre IV et Cléopâtre V épousèrent des souverains Séleucides. Tryphaena épousa le roi Antiochos VIII en 124 av. J.-C., Cléopâtre IV eut pour époux, Antiochos IX en 114 av. J.-C. et Sénélé a été mariée à Antiochos VIII, veuf de sa sœur Tryphaena, en 102 av. J.-C.

Ces différents types mariages endogamiques ou exogamiques ont été meublés par plusieurs vilaines tours durant la vie des deux royaumes. A ce sujet, A. Bielman-Sánchez déclare que :

Alors que le mariage entre Cléopâtre I et Ptolémée V constituait l'un des rares exemples lagides d'union exogamique, Cléopâtre II illustre la pratique dominante de la dynastie en matière d'usage matrimonial : l'union endogamique. Entre 8 et 11 ans, Cléopâtre II est mariée à son frère Ptolémée VI, qui avait lui-même une dizaine d'années. Le mariage, qui eut lieu en mars-avril 175, soit plus d'une année après le décès de Cléopâtre I, faisait partie d'une série de mesures prises par les tuteurs de Ptolémée VI dans le but d'affermir la dynastie. (Bielman-Sánchez, 2017 : 7).

² Sosibios qui avait eu une longue carrière politique auprès de Ptolémée III Evergète fut également un conseiller de Ptolémée IV Philopator. Lui et Agathocles, un ministre du roi Ptolémée IV, étaient les vrais dirigeants du royaume. Ce sont eux qui prenaient les décisions importantes qui engageaient la vie du royaume. (Polybe, 1972, V, 63)

³ Voir note précédente.

⁴ Polybe, V, 34-39. Polybe donne de nombreux détails sur toutes les personnalités de la cour royale tuées, ainsi que sur la mort de Cléomène III, le spartiate qui avait trouvé refuge en Egypte et qui espérait de son hôte un appui en vue de se rétablir dans le Péloponnèse.

Les femmes royales, les successions au trône et les conflits dans l'Egypte lagide

Nous reviendrons sur certaines intrigues et les crises qui y étaient liées. Mais avant, il est question d'évoquer les modes de successions qui ont eu cours en Egypte Ptolémaïque.

1.3.Les modes de succession chez les Lagides

La succession dans le royaume lagide se faisait couramment du père à l'ainé des fils mâles. Il est cependant arrivé que la primogéniture n'eut pas toujours été observé. En ce sens des personnes, des femmes, ont joué des rôles significatifs dans l'accession au pouvoir de certains souverains. En cela, plusieurs complots et assassinats ont émaillé la vie de l'Egypte hellénistique.

Le premier exemple de ce type est celui d'Arsinoé II, épouse de Ptolémée II, qui a ourdi un complot pour faire répudier la première femme de son frère, Arsinoé 1^{ère}, fille du roi Thrace Lysimaque. Arsinoé II était mariée à ce roi, de qui elle eut trois enfants. Agathoclès l'héritier de Lysimaque, était né d'une première union. Ne souhaitant pas qu'Agathoclès hérite du trône au détriment de ses fils, elle fomenta un complot contre lui tel que rapporté par Pausanias :

Cette Arsinoé, craignant de voir ses enfants, après la mort de Lysimaque, tomber au pouvoir d'Agathocle, se mit pour cela, à comploter contre Agathocle. Certains auteurs ont écrit aussi qu'à ce moment Arsinoé s'était éprise d'Agathocle, mais qu'elle n'arrivait pas à ses fins, et complota alors la mort d'Agathocle. (Pausanias, 2009 : I, 10, 3)

Arsinoé II qui voulait le trône pour un de ses enfants inventa donc une histoire dans laquelle elle prétendait un complot d'Agathoclès contre son père. Sur la base de ce complot imaginaire, ce dernier tua son propre fils en 282 av. J.-C., mais mourut peu de temps après. Arsinoé II épousa alors son demi-frère Ptolémée Kéraunos⁵ vers 281 av. J.-C. qui fit assassiner deux fils qu'Arsinoé II eut avec Lysimaque, sauf l'ainé qui échappa à ce massacre mais qui mourut en 279 av. J.-C. C'est alors qu'elle se réfugia chez son frère Ptolémée II à Alexandrie. Par calomnie, elle parvint à faire répudier Arsinoé 1^{ère} pour devenir l'épouse de son frère sans avoir eu d'enfant de lui.

Sur ce fait, S. Caneva estime que les historiens anciens étaient tous enclins à faire porter la responsabilité du complot à Arsinoé et que « la tradition historiographique ancienne a légitimé et transmis un portrait sombre de la reine, que la critique moderne a souvent généralisé dans l'évaluation de sa carrière politique. » Elle poursuit pour dire au sujet des femmes que : « la tâche de l'historien est de déconstruire le topos de « l'amour », de l'avidité du pouvoir et de la perversion, pour en saisir la face cachée politique et idéologique ». (Caneva, 2013 :136).

Le successeur de Ptolémée II en 246 av. J.-C., Ptolémée III Evergète était un fils que ce dernier eut avec sa première épouse Arsinoé 1^{ère}. Celui qui prit sa place à sa mort en 222 av. J.-C., Ptolémée IV était son fils. Ptolémée V qui arriva au pouvoir en 204 et régna jusqu'en 181 av. J.-C., était le fils de Ptolémée IV. Ptolémée VI (181-145 av. J.-C.) était le fils de Ptolémée V. Ptolémée VII (145-144 av. J.-C.) était le fils de Ptolémée VI. Cependant, il fut assassiné par son oncle, Ptolémée VIII, fils de Ptolémée V. Ce dernier resta au pouvoir jusqu'en 116 av. J.-C. où il mourut et laissa sur le trône, Ptolémée IX son fils, qui dirigea le royaume jusqu'en 107 av.-C. Il fut remplacé à sa mort par Ptolémée X, son frère, également fils de Ptolémée VIII.

La règle de succession qui consiste en l'arrivée au pouvoir du fils ainé à la place de son père n'a toujours pas été respectée comme en témoigne l'arrivée au trône de Ptolémée VIII, assassin de son neveu Ptolémée VII, même si le pouvoir est resté dans la descendance de Ptolémée 1^{er}.

⁵ Ptolémée Kéraunos était le fils ainé de Ptolémée 1^{er} Sôter. Cependant, son père préféra Ptolémée II à sa succession. Ce qui l'amena en exil chez le roi Lysimaque à qui il succéda après la mort de celui-ci qui avait lui-même assassiné son fils Agathocès sur une dénonciation de son épouse Arsinoé II, fille de Ptolémée 1^{er}.

L’usurpation de Sosibios, un ministre influent de Ptolémée IV est une exception ainsi que l’arrivée au pouvoir de quelques femmes telle que Cléopâtre VII de 51 à 30 av. J.-C.

Ces passages de témoins ne se sont pas toujours passés dans le respect de la principale règle de succession qui était celle de la primogéniture mâle à causes des interférences de certaines femmes qui s’y sont invitées dans des conditions de crises.

2. Les femmes royales et les conflits liés aux problèmes de succession

Ce titre parle de certaines femmes qui ont marqué la vie des monarques lagides pour des rôles qu’elles ont joués dans l’avènement au pouvoir ou des départs du trône de certains rois. Il évoquera ensuite les intrigues de cour chez les Ptolémée, les crises et conflits qui en sont nés.

2.1.L’influence de certaines femmes royales dans les successions au trône et la gestion du pouvoir royal

Nous nous intéressons à des femmes comme Cléopâtre II et Cléopâtre III, deux exemples de longévité dans les interférences et la gestion du pouvoir politique, ou encore Cléopâtre VII, car elles constituent les exemples les plus marquants.

Cléopâtre II, veuve de Ptolémée VI et régente au trône sous Ptolémée VII, pharaon à quinze ans, eut également pour époux son frère Ptolémée VIII. Ce dernier épousa ensuite Cléopâtre III, fille cadette de Ptolémée VI et de Cléopâtre II. Ce deuxième mariage de Ptolémée VIII fit naître une rivalité entre les deux reines, la mère et la fille. Entre 170 et 115 av. J.-C., Cléopâtre II resta au cœur du pouvoir avec règnes à plusieurs avec ses deux fils Ptolémée VI et Ptolémée VIII et avec sa fille rivale Cléopâtre III. Cléopâtre II a participé à sept règnes différents en 55 années, apparaissant sur les différents protocoles en diverses positions⁶. C’est dire qu’elle occupait une place influente au sommet de la royauté. (Bielman-Sánchez et Lenzo, 2016 : 6). Elle participait à des voyages officiels et à des audiences publiques. En témoigne ce passage : « Des requêtes sont adressées au nom du couple royal et la reine est associée au roi dans les vœux de prospérité politiques par les pétitionnaires. (Bielman Sánchez et Lenzo, 2016 : 13). Elle recevait également des rapports militaires, au même titre que le roi. Des hauts gradés de l’armée lui témoignaient aussi leur loyauté. (Bielman Sánchez et Lenzo, 2016 : 33).

Cléopâtre III 1^{er} joua également un rôle central entre ses fils Ptolémée IX et Ptolémée X. Préférant l’un des deux fils à l’autre, elle a usé de son influence pour que ce soit le plus docile de ses deux fils qui fût porté roi.

Celui que l’on appelle Philométôr est le huitième descendant de Ptolémée, fils de Lagos, mais il reçut ce nom par antiphrase, car nous ne connaissons aucun roi qui fut à ce point détesté par sa mère. Bien qu’il fût l’ainé des enfants, sa mère ne permettait pas qu’on l’appelât au pouvoir, mais en un premier temps elle fit en sorte de le faire envoyer par son

⁶ Sur les protocoles, A. Bielman Sánchez et G. Lenzo, « Chapitre VI. Deux femmes de pouvoir chez les Lagides : Cléopâtre I et Cléopâtre II (II^e siècle av. J.-C.) In : Femmes influentes dans le monde hellénistique et à Rome : III^e siècle avant J.-C. - I^{er} après J.-C [en ligne]. Grenoble : UGA Éditions, 2016 (généré le 09 mars 2024). Disponible sur Internet : ISBN : 978-2-37747- 143-0. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.ugaeditions.3326> fournissent des informations précieuses. La question des épithètes portées les rois lagides et leurs épouses, mères et sœurs est aussi traitée dans cet article. Cléopâtre II avait porté d’abord l’épithète de Philométor de son frère et époux Ptolémée VI avant de porter celui d’Evergète lorsqu’elle changea d’époux puis de l’y ajouter celui de Sôter en référence au fondateur de la dynastie Ptolémée 1^{er}. L’article évoque également les actions politiques dans le royaume notamment au plan de la politique intérieure et celui de la politique extérieure des deux reines Cléopâtre I et II.

Les femmes royales, les successions au trône et les conflits dans l'Egypte lagide

père à Chypre. Entre autres causes de ces mauvaises dispositions de Cléopâtre à l'égard de son fils, il y avait, dit-on, qu'elle espérait qu'Alexandre, le plus jeune de ses enfants, serait le plus docile. (Pausanias, 2009 : I, 9, 1)

Elle haïssait donc ce dernier. Cependant, le peuple s'étant par la suite aperçu de ces manigances, intervint pour régler la question en rappelant à deux reprises au trône le roi exilé. Ptolémée IX, le plus âgé des deux prétendants au trône, finit donc par revenir l'occuper. Cette ingérence noire de la reine dans la gestion du pouvoir, est commentée par A. Bouché-Leclercq en ces termes :

Tant que vécut Cléopâtre, ses fils ne devaient être que des instruments passifs entre ses mains. Au cours de l'expédition de Syrie, le roi Alexandre est à l'arrière-plan : on discute et on agit sans lui. L'humeur maligne des Alexandrins put s'exercer à ses dépens, et il est à croire que ce rôle de fils soumis, préféré à l'autre pour sa docilité, finit par lui peser. (Bouché-Leclercq, 1904 : T2, 61)

Elle dominait la vie politique du royaume. Ce roi docile, Ptolémée X Alexandre 1^{er} était donc là pour la forme quand sa mère était la vraie souveraine pendant son règne qui a duré de 108 à 88 av. J.-C. Pour preuve, au moment de choisir le roi en 116 av. J.-C., à la mort de Ptolémée VIII, c'est Ptolémée X qui fut son choix bien que la coutume donnât le trône au plus âgé des deux selon la règle de la primogéniture, Ptolémée IX Philométor, qu'elle avait fait exiler à Chypre.

Toute cette énergie déployée par Cléopâtre III à se mêler des règnes de ses fils et à diriger le royaume lagide à partir de 116 ne prit fin qu'à sa mort en 101 av. J.-C. Selon Pausanias, elle connut finalement l'exil et mourut sous l'épée de son fils Alexandre qu'elle avait pourtant manipulé de longues années durant : « Cléopâtre subit le châtiment de l'exil qu'elle avait imposé à Ptolémée, en mourant sous les coups d'Alexandre qu'elle avait porté au trône d'Egypte. » (Pausanias, 2009 : I, 9, 2). Ses actions causèrent des crises politiques au point où le peuple, qu'elle manipulait, fut obligé d'intervenir par moments et de prendre position pour l'un ou l'autre lorsqu'il s'apercevait de ses tromperies.

Après les épisodes d'interférences de Cléopâtre II et de sa fille Cléopâtre III dans les successions, on peut noter ceux de Cléopâtre VII, qui a également joué un rôle actif, en régnant en tant que reine lagide. Elle était impliquée dans l'avènement de la guerre d'Alexandrie où Rome a dû intervenir jusqu'à la chute du royaume en 30 av. J.-C. Cependant, nous avons choisi de n'évoquer que ces deux reines, Cléopâtre II et III qui constituent des exemples rares de rivalités entre mère et fille, et de longévité dans leur rapport au pouvoir d'Etat.

2.2.Les intrigues de cour et les crises internes à la famille royale

Le premier cas d'intrigue à évoquer est celui de Arsinoé II, la sœur-épouse de Ptolémée II qui, malheureusement ne put avoir de fils avec son frère. Les intrigues de cour, des pratiques courantes dans les successions royales, furent à l'origine de nombreuses crises chez les Lagides. Ce qui causa souvent des conflits internes dans lesquels certaines femmes étaient impliquées.

Il faut remonter à Cléopâtre 1^{ère} pour voir une femme porter le nom de reine, au sens propre du terme. Selon A. Bielman Sánchez et G. Lenzo, Cléopâtre 1^{ère} n'était pas régente de son fils Ptolémée VI mais bien, une reine avec lui. Cela s'expliquerait par les protocoles de cette période, de 180 à 177 av. J.-C., date du décès de la reine. Ces protocoles associaient la reine et le fils et mettaient même le nom de la reine avant celui du roi. (Bielman Sánchez et Lenzo, 2016 : 5)

En inaugurant la présence des femmes dans l'arène politique, Cléopâtre 1^{ère} ne pouvait, sans doute, pas imaginer ce que les autres femmes royales feraient par la suite. Pausanias met en lumière les actions de Cléopâtre III, mère de Ptolémée IX et de Ptolémée X Alexandre 1^{er}. L'historien ancien nous informe que Cléopâtre III détestait son fils Ptolémée IX qui devrait normalement être désigné le roi car étant l'ainé. Le deuxième fils Ptolémée X étant le plus docile des deux, c'est lui qu'elle voulait au trône. Elle inventa donc une affaire où elle fit blesser ses dévoués eunuques qu'elle présenta au peuple comme ayant pris sa défense dans un complot de Ptolémée IX contre sa personne. Ce qui souleva le peuple mais Ptolémée IX eut le temps de fuir pour s'exiler en chypre. (Pausanias, 2009 : I, 9,1-2.)

A. Bouché-Leclercq parle des actions de Cléopâtre III envers ses fils, en ces termes : « La veuve d'Evergète II, naguère rivale de sa mère, passa le reste de sa vie à semer la discorde entre ses enfants. » (Bouché-Leclercq 1904 : T2, 53).

Cet interventionnisme de Cléopâtre III a suivi celle de sa mère Cléopâtre II, lorsque Ptolémée VIII a succédé, par usurpation, à Ptolémée VII, son neveu qu'il a tué en 144 av. J.-C. Ce qui a été à l'origine de plusieurs révoltes de palais et de la population alexandrine. En effet, A. Bouché-Leclercq nous apprend que les Alexandrins considéraient désormais la royauté comme une magistrature, à force d'y intervenir et qu'elle ne pouvait échoir à personne sans leur consentement. Ces crises avaient conduit Ptolémée VIII en exil. Pour son retour à Alexandrie, on retient ce qu'en dit Justin qui parle d'un règlement amiable.

Mais, en Égypte, après la mort du roi Ptolémée, des ambassadeurs vont offrir à ce Ptolémée qui régnait sur Cyrène⁷ le pouvoir royal et la reine Cléopâtre, sa sœur, comme épouse. Ptolémée, donc, était heureux seulement d'avoir récupéré sans combat le royaume de son frère, royaume auquel il avait su que le fils de son frère était appelé et par sa mère Cléopâtre, et par la faveur des dignitaires. (Justin, 1833 : XXXVIII, 8.)

Selon Justin, il était entré à Alexandrie sans affrontement, avec l'héritage de son frère. L'extrait nous montre également le rôle prépondérant de Cléopâtre II dans les négociations, en plus du rôle des dignitaires. On peut conjecturer que sans ces négociations, Ptolémée VIII qui voulait à tout prix le pouvoir, aurait tenté de le récupérer par la force. Ces événements ont fait suite à la crise de succession créée par l'interférence de Cléopâtre II après le décès de Ptolémée VI. Après celle de Ptolémée VIII, Cléopâtre III, sa nièce et épouse a également interférée dans la succession de ses fils au trône d'Egypte. Elle a mené de nombreuses actions qui furent à la base de crises, de révoltes de palais ou même du peuple, etc.

3. Les problèmes de sécurité du royaume

Il s'agit ici de parler des différents conflits internes et externes, des interventions extérieures ainsi que de leur impact sur la stabilité sécuritaire du royaume.

⁷ Cyrène ou Kurènè en grec ancien aurait été fondé en 631 av. J.-C. par des colons dorïens originaires de Théra (Santorin), conduits par Battos ; la cité, ravagée par famine, aurait imposé à chaque famille de l'un de ses fils. Sa situation géographique et la richesse de son territoire (elle ravitaillait la Grèce, et surtout Athènes en blé, vin, fruits et en silphion, dont le suc, mêlé à de la farine formait un médicament recherché et constituait le grand produit d'exportation) en font très vite une ville prospère. De cette colonie, essaient d'autres cités, Barce, Euhesperide, qui restent dans la mouvance de leur métropole, ainsi qu'Apollonia, le plus grand port du territoire. Battiades cède, vers le milieu du V^{ème} siècle, la place à un gouvernement aristocratique qui sait conserver de bons rapports avec ses voisins. Soumis au joug léger des Perses, les Cyrénèens doivent, après la mort d'Alexandre, subir les réformes constitutionnelles imposées par Ptolémée 1^{er} et faire partie du royaume lagide. Mais leur situation géographique et leur particularisme leur permettront de conserver une très large indépendance (sous l'autorité d'hommes comme Magas ou Ophellas, notamment). En 96 av. J.-C., elle est cédée à Rome par Ptolémée Apion et reçoit en 75 av. J.-c, un gouverneur. Son histoire se confond avec celle de la Cyrénaique.

3.1.Les conflits internes et externes et la question de la sécurité du royaume

On peut noter plusieurs crises et conflits provoqués par des femmes de la famille royale. Parlant des conflits liés aux actions des femmes dans les successions au trône lagide, A. Bielman Sanchez et G. Lenzo, affirment que :

Cléopâtre II est mentionnée pour la première fois par les sources littéraires dans le cadre des troubles causés par la sixième guerre de Syrie, dans le courant de l'année 169 : elle s'associe à son frère Ptolémée VIII pour demander de l'aide au Sénat de Rome contre les menaces séleucides et joue la médiatrice entre ses deux frères qui avaient été séparés par la guerre. (Bielman Sanchez et Lenzo, 2016 : 12)

Pourtant, une guerre civile opposa Cléopâtre II à Ptolémée VIII, associé à Cléopâtre III, la fille et rivale de Cléopâtre II, en 132/1 av. J.-C. Selon (Bielman Sanchez et Lenzo, 2016 : 15-16) « cette guerre civile qui se déclenche en 132/1 et qui oppose Cléopâtre II à Ptolémée VIII (et Cléopâtre III) marque un nouveau tournant dans la biographie politique de la reine. » Elles poursuivent pour révéler que :

Les causes de la guerre civile sont à chercher dans l'exaspération de la population alexandrine vis-à-vis des débordements de Ptolémée VIII. Cléopâtre II n'est pas soupçonnée par les auteurs littéraires d'avoir pris part à un complot visant à faire tomber son frère ni d'avoir attisé la révolte, mais il est très difficile d'avoir une vision claire de son rôle pendant ces évènements.

Nous savons que Ptolémée VIII avait procédé à l'élimination de nombreuses personnes qu'il craignait. Son neveu qu'il égorgea lui-même, ainsi que ses partisans, le jour même des noces avec sa sœur-épouse Cléopâtre II. Il terrorisa le peuple, et finit par tuer son propre fils qu'il eut de sa sœur. Le témoignage de Justin montre l'ampleur de l'atrocité que faisait subir ce roi à son peuple ainsi qu'à toutes les personnes, y compris ses proches parents, qui tentaient de se mettre en travers de son chemin : Ce roi fit venir son fils ainé de Cyrène et le tua par crainte d'être puni par le peuple qui brise alors ses statues et renverse ses images. Ptolémée tua également le fils qu'il eut avec sa sœur et lui envoya ses membres déchirés dans une corbeille. Ce qui crée l'émoi dans tout le palais qui célébrait avec la reine l'anniversaire de cet enfant et même dans le peuple. (Justin, 1833 : XXXVIII, 8.)

Finalement la ville est reprise en 127 av. J.-C. par Ptolémée VIII qui avait fui en exil à Chypre avec Cléopâtre III. Avant qu'Alexandrie ne tombe aux mains de Ptolémée VIII, Cléopâtre II avait, à son tour, fui en Syrie auprès de sa fille Cléopâtre Théa avec le trésor royal.

Une fois aux affaires, l'une des premières actions de Cléopâtre III, susceptible de mettre en péril la sécurité du royaume, était la manipulation du peuple qu'elle a suscité à se révolter en inventant des complots contre elle à l'image de celui des eunuques blessés.

En agissant ainsi (Pausanias, 2009 : I, 9, 2.), le roi aurait pu être tué par les Alexandrins qui n'avaient pas pris la peine de mener des enquêtes sur les faits allégués contre lui.

Les actions de la reine Cléopâtre III commençaient à avoir divers types de conséquences sur le royaume, notamment l'insécurité. Des régions se sentaient capables de s'émanciper de la tutelle d'Alexandrie. C'est à ce propos que A. Bouché-Leclercq (1904 : T2, 66) nous informe que des troubles ont éclaté en Haute-Egypte, où la ville de Thèbes⁸ s'était insurgée contre la dynastie hellénistique, lors du deuxième règne de Ptolémée IX Philométor. Il fallut trois années pour mettre

⁸ Sur l'insurrection de Thèbes, lire Alliot Maurice. La Thébaïde en lutte contre les rois d'Alexandrie sous Philopator et Epiphanie (216-184). In Revue belge de philologie et d'histoire, tome 29, fasc.2-3, pp. 421-443 ; doi : <https://doi.org/10.3406/rbph.1951.2096> https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1951_num_29_2_2096

fin à cette insurrection. Le roi fit piller Thèbes au point de ne laisser aucun signe de l'opulence qu'avait la ville. Faits confirmés par Pausanias :

Ptolémée revint et tint l'Egypte pour la seconde fois ; il fit campagne contre Thèbes qui avait fait défection et, remportant la victoire deux ans après la défection, il la ravagea au point de ne laisser à Thèbes aucun vestige de la prospérité de jadis, prospérité telle pourtant que cette ville dépassa en richesse les Grecs les plus riches : le sanctuaire de Delphes ou Orchomène. (Pausanias, 2009 : I, 9, 3.).

Les conséquences des actions de Cléopâtre III se ressentaient également en dehors du royaume, en Asie plus particulièrement. En effet, dans l'optique de reprendre le pouvoir en Egypte, et après avoir échappé à la traque de sa mère, Ptolémée IX, à la recherche d'alliés, a tenté de conclure des alliances et a mené des guerres contre certaines villes et peuples (Asochis, Asophon, Sepphoris, etc.) avec diverses fortunes. De son côté, sa mère a conduit des troupes dans la même région, voulant contrer les plans de son fils. Elle aussi, aidée de ses fidèles généraux juifs, Chelkias et Ananias, tentait d'avoir des alliés, déportant alors leur conflit en Asie.

En allant en Asie avec toute l'armée et avec le roi Ptolémée X Alexandre, Cléopâtre III prenait le risque de laisser le royaume dans l'insécurité. Ce qui aurait pu être l'occasion de toutes les sortes d'actions contre le royaume et même contre le trône.

Après le décès de Cléopâtre III, son fils Ptolémée X Alexandre 1^{er} resté sur le trône, régnait seul à Alexandrie, mais a laissé se détacher du royaume la Cyrénaïque, après le décès de Ptolémée Apion⁹. Ce qui mécontenta peuple qui se souleva contre lui. On l'accusa également d'avoir tué sa mère, tel que révélé à travers cet extrait de Pausanias : « Cléopâtre subit le châtiment de l'exil qu'elle avait imposé à Ptolémée, en mourant sous les coups d'Alexandre qu'elle avait porté au trône d'Egypte. Mais, convaincu du meurtre, Alexandre prit peur devant les citoyens d'Alexandrie et s'exila. » (Pausanias, 2009 : I, 9, 3.). Le roi prit la fuite et fut tué à Chypre par les hommes de son frère Ptolémée IX Philométor, en 88 av. J.-C., Ce date du retour au pouvoir de ce dernier et d'y rester jusqu'en 80 av. J.-C., à sa mort.

Un autre conflit¹⁰ sérieux qu'il ne faut omettre d'évoquer est celui qui opposa les Alexandrins aux Romains de Jules César, à l'avènement au pouvoir de Cléopâtre VII. César qui se disait fidèle à l'exécution du testament de Ptolémée XII Aulète, mena malgré tout, une guerre contre les Alexandrins de Ptolémée XIII, successeur de ce dernier. Certains dignitaires égyptiens soutenaient Arsinoé IV, reine par défaut, et le roi Ptolémée XIII, qui étaient au début, sous la protection de César. Ce que les Egyptiens considéraient comme une prise en otage de leur roi, tandis qu'Arsinoé IV était parvenue à s'échapper du palais royal. Cléopâtre VII a également été sous la protection du consul romain, qu'elle était parvenue à séduire à son retour d'exil. César, nous dit Dion Cassius, avait fait exécuter le testament de Ptolémée XII Aulète qui prescrivait le partage du pouvoir entre sa fille Cléopâtre VII et l'un de ses frères qui n'était autre que Ptolémée XIII : « Ensuite il se présenta à leur assemblée, et présentant Ptolémée et Cléopâtre, il lut les volontés de leur père : celui-ci leur ordonnait de vivre ensemble selon la coutume des Égyptiens et de gouverner ensemble et cela sous la protection des Romains. » (Cassius, 1855 : *L'Histoire*, XLII, 35, 4).

⁹ Ptolémée Apion était un fils de Ptolémée VIII Evergète II qu'il a eu avec une concubine. Ce dernier hérite de la Cyrénaïque qu'il dirige de 116 av. J.-C. jusqu'en 96 av. J.-C., date de son décès. Pour plus d'informations sur ce roi lagide qui s'est contenté de son territoire provinciale, lire Anne-Emmanuelle Veïsse. 2022, « Ptolémée Apion, roi de Cyrénaïque (v. 101-96 av. JC). » Dans F. Delrieux; L. Guichard. *Itinéraire du Nil au Rhône*. En mémoire de François Kayser. Docere, Delectare, Movere, pp.135-147. (hal-03974818)

¹⁰ Sur la guerre qu'il y a eu entre les troupes de Jules César et les Alexandrins, lire A. Bouché-Leclercq, *Histoires des Lagides*, Tome 2, pp. 110-123, qui livre d'importants détails sur le déroulement de ce conflit, avec les différents rebondissements possibles que s'y sont produits.

Les femmes royales, les successions au trône et les conflits dans l'Egypte lagide

Plusieurs raisons expliquent le déclenchement de la guerre civile entre les Alexandrins qui soutenaient leur roi, Ptolémée XIII et les troupes de Jules César. Comme l'une des raisons, on peut évoquer le refus du partage du pouvoir et du royaume par Ptolémée XIII, selon le testament lu par César. Lisant donc le testament de Ptolémée XII Aulète, César a dit que ce dernier « leur accorda le royaume à tous les deux et donna Chypre à Arsinoé et à Ptolémée le jeune, (leur sœur et leur frère). » (Cassius, 1855 : *L'Histoire*, XLII, 35, 5). Mais l'octroi de Chypre à Arsinoé et à Ptolémée le Jeune a dû mécontenter Ptolémée XIII. D'autres auteurs anciens évoquent d'autres causes qui auraient été à l'origines de cette guerre. A ce sujet, voici qu'en dit Plutarque qui nous fait l'écho d'historiens plus anciens que lui :

Les historiens varient sur les motifs de la guerre d'Alexandrie : les uns disent que son amour pour Cléopâtre la lui fit entreprendre avec autant de honte pour sa réputation que de danger pour sa personne ; les autres en accusent les ministres du roi, et surtout l'eunuque Pothin, qui, jouissant auprès de Ptolémée du plus grand crédit, après avoir tué Pompée, avait chassé Cléopâtre, et tendait secrètement des embûches à César. (Cassius, 1855 : *L'Histoire*, XLII, 35, 4)

Il faut dire qu'à l'arrivée à Alexandrie de César, Pompée, son rival, venait d'être tué et Cléopâtre VII était en exil sous la pression populaire, due au mécontentement que les régents avaient pu créer auprès des Alexandrins. (Cassius, 1855 : *L'Histoire*, XLII, 35, 4). La mort de Pompée, tué par les hommes de Ptolémée XIII, avait facilité l'arrivée de César à Alexandrie. (Cassius, 1855 : *L'Histoire*, XLII, 35, 5). En tuant Pompée, Ptolémée était juste parvenu à faire s'entremêler deux crises : la guerre civile romaine entre César et Pompée et celle de l'Egypte. Finalement, Ptolémée XIII et Cléopâtre VII étaient protégés par Jules César au palais. Ce que certains Alexandrins voyaient d'un mauvais œil, un des prétextes qui ont conduit à cette guerre, l'une des dernières, qui actait véritablement l'emprise de Rome sur l'Egypte Lagide. Parlant de ce patriotisme des Égyptiens, A. Bouché-Leclercq pense que :

Le patriotisme et même la fidélité des Alexandrins au roi prenaient une couleur de rébellion, et qu'ils durent considérer comme un incident heureux l'évasion d'Arsinoé, la fille cadette de Ptolémée Aulète, qui s'échappa du palais avec son père nourricier, l'eunuque Ganymède, et vint représenter dans le camp alexandrin l'autorité royale. (A. Bouché-Leclercq 1904 ; T2, 116)

Cette guerre civile prit fin en 47 av. J.-C., lorsque Ptolémée XIII périt lors des combats. César avait battu les Alexandrins qui reconnaissent leur défaite. Aussitôt après, et comme il le leur avait dit depuis son arrivée, César, en fidèle exécuteur du testament de Ptolémée Aulète, substitua Ptolémée XIII par son jeune frère Ptolémée XIV, qui devint par la même occasion l'époux de Cléopâtre VII. Elle alla ensuite rejoindre son amant César à Rome où elle bénéficia des priviléges tels que ceux d'une épouse officielle du dictateur. Cependant, César fut tué en 44 av. J.-C., et Cléopâtre revint en Egypte. Elle tua par la suite Ptolémée XIV et resta sur le trône de 44 à 30 Av. J.-C., date de son décès, avec son fils Ptolémée XV Césarion, fils qu'elle eut avec son amant César. Dion Cassius nous dit comment Cléopâtre a obtenu que son fils fût proclamé roi d'Egypte : « Cléopâtre, pour avoir envoyé des secours à Dolabella¹¹, obtint que son fils qu'on nommait Ptolémée et qu'elle prétendait avoir eu de César et que, pour ce motif, elle appelait Césarion, fût proclamé roi d'Egypte. » (Cassius, 1855 : *L'histoire*, XLVII : 31).

¹¹ Dolabella Publius Cornelius était un homme politique romain, gendre de Cicéron, né vers 79 av. J-C., et mort en 43 av. J.-C. Au début de la guerre, il prit d'abord parti pour Pompée avant de se rallier à César auprès de qui il participa à plusieurs campagnes, notamment, celle de Pharsale, Thapsus, et Munda. Après la mort de César, il se rapprocha des Républicains, puis se rallia à Marc Antoine qui le fit gouverneur de la Syrie. Evincé par Caius Cassius Longinus, il se vengea en faisant périr Trebonius, gouverneur de l'Asie mineure. Poursuivi pour ce meurtre, il s'enferma dans Laodicée ou Cassius l'assiégea. Il se fit donner la mort par un soldat.

I. Savalli-Lestrade dit de la pharaonne Cléopâtre VII, dernière reine, que cette femme est la seule reine dont le règne soit inclus dans le Canon Royal, qui lui assigne une durée de 22 ans. Après autant d'années de règne, on comprend que la reine Cléopâtre ait bénéficié de funérailles honorables. Plutarque nous rapporte que César la fit ensevelir auprès d'Antoine avec une magnificence royale en raison de sa grandeur d'âme. (Savalli-Lestrade, 2015 : 200).

3.2.Les interventions extérieures et leurs impacts sur la stabilité du royaume ptolémaïque

L'interventionnisme des femmes royales lagides s'est déporté dans le royaume des Séleucides. Il est plus accentué avec les reines Cléopâtre II et sa fille Cléopâtre III. Lors de la sixième guerre de Syrie 170-169 av. J.-C., Cléopâtre II se tourna vers le roi séleucide Démétrios II, l'époux de sa fille Cléopâtre Théa, ses fils ayant été assassinés. Elle promit le trône à son beau-fils en cas de victoire sur Ptolémée VIII. Malheureusement, le conflit est à l'avantage de Ptolémée VIII. Elle a déporté le problème de la gouvernance du royaume lagide dans un autre Etat, mettant en péril la sécurité de l'Egypte. Une victoire de Démétrios II aurait sûrement aiguillé son appétit de conquête et de pouvoir.

Par ailleurs, un pacte de non-agression et d'entraide militaire fut conclu entre l'Egypte et la Syrie, une union matrimoniale entre les deux maisons royales et la réintégration de Cléopâtre II sur le trône d'Egypte pour sceller la paix. Cléopâtre II étant en ce moment en exil auprès de sa fille Cléopâtre Théa, il faut conjecturer qu'elle n'ait pas été étrangère à ces accords. (Bielman Sanchez et Lenzo, 2016 :15). Cléopâtre Théa s'était également adonnée à des actions de contrôle de ses fils au trône séleucide en laissant assassiner son mari et en faisant périr son fils ainé Séleucus V. (Bouché-Leclercq, 1929 : T2, 48).

À la suite de Cléopâtre II, sa fille et rivale Cléopâtre III s'est également intéressée au royaume séleucide. Elle a marié ses filles Cléopâtre Tryphaena, Cléopâtre IV et Cléopâtre V Sénélé à des souverains de ce royaume, qui furent au centre des rivalités entre les deux frères et finirent par être tuées en 112 av. J.-C. pour Cléopâtre IV, et par sa propre sœur Tryphaena. Quant à Tryphaena, elle fut, par la suite, capturée en 111 av. J.-C. par Antiochos IX qui la fit exécuter pour venger le meurtre de son épouse. Cléopâtre V Sénélé se maria, à son tour, successivement, après son frère Ptolémée IX Philométor et Ptolémée X Alexandre 1^{er}, à Antiochos IX et Antiochos X.

Des conflits de successions sur le trône séleucide ont vu la participation de Cléopâtre III et de ses filles. Les intrigues, les assassinats, la recherche du pouvoir, conduisirent ces femmes mariées à des souverains séleucides, à agir exactement comme leur mère.

En somme, les assassinats, les complots semblent avoir été des pratiques inhérentes aux femmes royales lagides pendant la période hellénistique, tant elles s'impliquaient soit dans les successions au trône de leurs progénitures, soit dans la gestion même du royaume. Ces implications actives ont eu pour corollaire, les crises, conflits et autres révoltes, mettant à mal la sécurité du royaume aux plans intérieur et extérieur.

Conclusion

Le royaume des Lagides qui a été l'un des plus importants dans le période hellénistique a marqué les esprits par diverses actions et évènements. Ceux qui nous ont intéressés dans cet article touchent les rôles que les femmes ont joué dans les questions de successions au trône et les conséquences de ces différents rôles sur la sécurité du royaume. Dans notre développement, nous avons pu voir que plusieurs femmes royales ont interférédans l'avènement au pouvoir de certains rois, et que d'autres, à force de désirer ce pouvoir, l'ont exercé. C'est le cas de Cléopâtre II et de sa fille Cléopâtre III qui ont monopolisé les intrigues et les interférences au pouvoir d'Etat, au point d'être perçues — c'est le cas de Cléopâtre III — comme les véritables détentrices du pouvoir. Ces intrigues étaient de plusieurs natures. Elles portaient sur des complots inventés et même sur des assassinats de parents, de fils, etc., rien que pour le pouvoir. Depuis ces deux reines jusqu'à l'effondrement du royaume, d'autres immixtions ont été observées et l'une des plus remarquables, était celle de Cléopâtre VII qui est restée collée au pouvoir politique de 51 à 30 av. J.-C., date de son décès.

Ces différentes interventions de femmes dans les questions de successions au trône ont eu des répercussions notables sur la sécurité du royaume aussi bien en interne qu'en externe. Des révoltes, des mécontentements populaires et même des guerres civiles ont été provoquées par ces actions dans le royaume. Les guerres de Syrie ou des conflits de succession dans ce royaume hellénistique ont également parfois été provoqués par des actions de femmes royales lagides, notamment Cléopâtre III.

En définitive, nous pouvons retenir que les interférences des femmes royales lagides dans les successions sur le trône égyptien à l'époque hellénistique, ont eu de nombreuses conséquences sur ce royaume, notamment sur sa sécurité. La grande influence de certaines femmes a été à l'origine de conflits à l'intérieur du royaume comme à l'extérieur de celui-ci.

Toutes ces actions qui entamaient en réalité la sécurité du royaume ont également fait de la place aux interventions externes de certaines puissances naissantes comme le futur empire romain. Il finit par avoir la domination sur l'Egypte Ptolémaïque en 30 av. J.-C., date qui marque la fin de ce royaume, le dernier des royaumes hellénistiques, nés du partage de l'empire d'Alexandre Le Grand.

Bibliographie

-Sources

1. DION CASSIUS, 1855, *Histoire romaine*, Traduction E. Gros, Librairie de Firmin Didot et frères, Tome quatrième, livre XLII, Paris
2. DION CASSIUS, 1855, *Histoire romaine*, Traduction E. Gros, Librairie de Firmin Didot et frères, Tome quatrième, livre XXXIX, Paris
3. JUSTIN TROGUE POMPÉE 1833, *Histoire universelle*, XXXVIII, 8, Traduction nouvelle, par Jules Pierrot et par E. Boitard, tome second. C. L. F. Panckoucke Paris
4. PAUSANIAS, 2009, *Description de la Grèce. Livre I. L'Attique*. Texte établi par M. Casevitz et traduit par J. Pouilloux, commenté par F. Chamoux, 4^e tirage, Paris, Les Belles Lettres
5. PLUTARQUE, 1977, *Vies. Tome XIII : Démétrios-Antoine*. Texte établi et traduit par R. Flacelière, et E. Chambry, Paris, Les Belles Lettres
6. PLUTARQUE, 1977, *Vies. Tome VIII : Sertorius-Eumène - Agésilas-Pompée* Texte établi et traduit par R. Flacelière, et E. Chambry, Paris, Les Belles Lettres
7. POLYBE, 1972, *Histoires*, Livre V, Texte établi et traduit par Paul Pédech, Paris, Les Belles Lettres

-Etudes (livres et articles)

1. ALLIOT M. (s.d.) « La Thébaïde en lutte contre les rois d'Alexandrie sous Philopator et Epiphanie (216-184) ». In *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 29, fasc.2-3, pp. 421-443 ; doi :

-
- | | |
|---|---|
| https://doi.org/10.3406/rbph.1951.2096 | https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1951_num_29_2_2096 |
|---|---|
2. BIELMAN S., A. LENZO, G. (2016). « Deux femmes de pouvoir chez les Lagides : Cléopâtre I et Cléopâtre II (IIe siècle av. J.-C.) » In : *Femmes influentes dans le monde hellénistique et à Rome : IIIe siècle avant J.-C. - Ier après J.-C* [en ligne]. Grenoble : UGA Éditions, (généré le 09 mars 2024). Disponible sur Internet : ISBN : 978-2-37747-143-0. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.ugaeditions.3326>
3. BIELMAN S. A. (2017). « Comment identifier des appuis discrets ? L'entourage des reines Cléopâtre I et Cléopâtre II (180-115 av. J.-C.) » In : Dialogues d'histoire ancienne. Supplément n°17, Conseillers et ambassadeurs dans l'Antiquité. pp. 405-421 ; doi : 10.3917/dha. hs17.0405; https://www.persee.fr/doc/dha_2108-1433_2017_sup_17_1_4457
4. BOUCHE-LECLERCQ A. (1903). *Histoire des Lagides T1, Les cinq premiers Ptolémées (323-181 avant J.-C.)*, Paris, Ernest Leroux Editeur.
5. BOUCHE-LECLERCQ A. (1904). *Histoire des Lagides T2, Décadence et fin de la dynastie (18-30 avant J.-C.)*, Paris, Ernest Leroux Editeur
6. CANEVA S. (2013). « La face cachée des intrigues de cour. Prolégomènes à une étude du rôle des femmes royales dans les royaumes hellénistiques, S/D Boehringer Sandra et Sebillotte Cuchet Vilaine, *Des femmes en action. L'individu et la fonction en Grèce antique*, Paris Athènes, Editions de l'EHESS-DAEDALUS, pp. 133-151, METIS Hors-série. Anthropologie des mondes grecs et anciens
7. HATZFELD J. (1926). *Histoire de la Grèce ancienne*, Paris, Payot
8. SAVALLI-LESTRADE I. (2015). « Les adieux à la reine. Mise en scène et mise en intrigue de la mort des femmes royales dans le monde hellénistique », In *Chiron*, N° 45, p.p. 187-219, DOI :<https://doi.org/10.34780/chiron.v45i0.1009> • URN:<https://doi.org/10.34780/chiron.v45i0.1009>
9. VEÏSSE A.-E. (202). « Ptolémée Apion, roi de Cyrénaïque (v. 101-96 av. JC). » Dans F. Delrieux; L. Guichard. *Itinéraire du Nil au Rhône*. En mémoire de François Kayser. Docere, Delectare, Movere, pp.135-147. (hal-03974818).
10. WILL E. (2003). *Histoire politique du monde hellénistique (323-30 av. J.-C.)*, Paris, Editions du Seuil, 2^{ème} Edition, Version numérique réalisée par Nord Compo
- **Dictionnaires et instruments de recherche**
1. *Dictionnaire de l'Antiquité*, (2005), sous la Direction De Jean LECLANT, Paris, Quadrige/PUF
 2. *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, S /D DE CH. DARENBREG ET ED SAGLIO. www : <http://dagr.univ-tlse2.fr/>
 3. MARTINEZ-SEVE Laurianne, BENOIT-GUYOD Madelaine, (2017), *Atlas du monde hellénistique (336-31 av.-C.). Pouvoir et territoires après Alexandre Le Grand*, Paris, Editions Autrement, 3^{ème} Edition, Collection Atlas/Mémoires, 97 p. PDF généré le 16/4/2020
 4. VALLAUD (D.), (2002), *Dictionnaire historique*, Paris, Ed. Brodard et Taupin, Coll. "Club Le grand livre du mois"

Le financement des constructions publiques romaines en Numidie et en Maurétanie Césarienne sous le haut empire : étude épigraphique

Financing of Roman Public Constructions in Numidia and Mauretania Caesariensis under the Early Empire: An Epigraphic Study

ARBAOUI Saddek 

Université Emir Abdelkader des sciences islamiques, Constantine.

arbaoui.saddek@univ-emir.dz

Résumé:

Les références aux sources de financement des travaux architecturaux (*Indulgentia, Pecunia Publica* et *Sua Pecunia* etc.) dans les villes romaines des provinces de Numidie et de Maurétanie Césarienne sont très courantes dans le contenu des inscriptions épigraphiques qui y ont été découvertes. Ces textes peuvent, pour une bonne raison, être considérés comme un point de départ pour identifier les parties prenantes impliquées dans la politique d'urbanisation architecturale adoptée par les autorités romaines dans ces provinces dans le but de renforcer leur présence dans la région. L'analyse de ces textes nous permet également de jeter un éclairage sur les comportements des individus, notamment les comportements sociaux et politiques liés au domaine architectural, à travers ce qu'on appelle l'évergétisme (donation architecturale) sous leurs diverses formes. Pour atteindre ces objectifs, les textes épigraphiques publiés dans le "*Corpus Inscriptionum Latinanarum*" (volume 8), les "*Inscriptions latines de l'Algérie*" ainsi que "l'Année Épigraphique" ont constitué des outils de recherche principaux dans notre étude.

Mots clefs: Edifice; inscription latine; financement; Romain.

Abstract:

References to funding sources for architectural works (Indulgentia, Pecunia Publica, and Sua Pecunia, etc.) in Roman cities of the provinces of Numidia and Mauretania Caesariensis are very common in the content of epigraphic inscriptions discovered there. These texts can, for good reason, be considered as a starting point for identifying the stakeholders involved in the architectural urbanization policy adopted by Roman authorities in these provinces to strengthen their presence in the region. The analysis of these texts also allows us to shed light on the behaviors of individuals, particularly social and political attitudes related to the architectural domain, through what is known as *evergetism* (architectural donation) in its various forms. To achieve these objectives, the epigraphic texts published in the "*Corpus Inscriptionum Latinarum*" (volume 8 Dedicated to the provinces of Africa), the "*Inscriptions Latines de l'Algérie*", as well as the "*Année Épigraphique*" were the primary research tools in our study.

Keywords: Buildings; Latin texts; finance; the Romans.

E-mail de correspondance : ARBAOUI Saddek arbaoui.saddek@univ-emir.dz

Introduction :

Les études archéologiques indiquent que le développement urbain des villes romaines dans la province de Numidie et de Maurétanie césarienne était en grande partie l'œuvre des communautés locales elles-mêmes. Cependant, l'intervention des donateurs, tels que les empereurs, les gouverneurs, les magistrats et les citoyens riches, a également contribué à ce développement. Les opérations de construction, de restauration et de décoration des bâtiments à usage public sont l'un des domaines qui ont bénéficié de ce type de donation. À l'instar des contributions faites par les empereurs et les gouverneurs en raison de leurs positions politiques qui l'exigeaient, ces nobles et riches citoyens considéraient l'apport matériel à la ville comme un devoir principal, car les bâtiments, par leur durabilité et leur permanence, mentionnent le donateur, contrairement aux dons de consommation tels que l'organisation et la distribution de repas et autres.

Les témoignages épigraphiques relatifs aux villes romaines en Numidie et en Maurétanie césarienne durant le Haut-Empire, indiquent généralement les sources de financement des constructions publiques, car identifier la source de financement des projets de construction est l'une des procédures nécessaires à la réalisation des travaux architecturaux. Par conséquent, à travers cette étude, nous essayerons de déterminer les entités ou les groupes qui ont fourni ce financement, en nous basant sur les indications contenues dans les inscriptions : la générosité impériale *Indulgentia*, les fonds publics *Pecunia Publica* et à son propre argent *Pecunia Sua*. Nous n'exclurons pas non plus les donations pour lesquelles la nature du financement n'est pas précisée, et nous tenterons d'en déduire la source de financement à partir du contenu du texte qui les commémore.

Cette étude s'inscrit dans le cadre des recherches spécialisées en épigraphie, c'est-à-dire l'analyse des inscriptions latines. L'examen de ces textes permet d'éclairer les comportements sociaux et politiques des individus, en lien avec l'architecture, à travers les pratiques de donations architecturales (évergétisme) sous leurs diverses formes. Elle fournit également des informations précieuses sur les sources de financement des politiques d'urbanisation mises en place par les autorités romaines pour renforcer leur emprise sur la région.

1. Sources de financement architectural:

La réalisation des travaux architecturaux dans les villes romaines nécessitait des délibérations préliminaires par le conseil de la ville, suivies d'une autorisation *Permissio Ordinis* (CIL 08, 05884)¹ avec l'émission d'un décret d'approbation par le conseil *ex decreto ordinis* (ILAlg-02-02, 04711)². Cette approbation était accordée après avoir déterminé l'espace public où la construction serait réalisée et après s'être assuré que les travaux autorisés bénéficieraient à l'ensemble de la communauté de la ville. (DENIAUX, 2014 : 196) La détermination de la source de financement des projets de construction constituait également une étape essentielle dans ce processus.

L'examen des documents épigraphiques découverts dans les provinces de Numidie et de Maurétanie césarienne a révélé que le financement des constructions publiques était assuré par les conseils municipaux, les empereurs et leurs représentants dans l'administration provinciale, ainsi que par des particuliers. Ces informations sont basées sur les indications contenues dans les inscriptions : les fonds publics *Pecunia Publica*, la générosité impériale *Indulgentia*, et à son propre

¹ L'un des nobles de Sila a financé des travaux d'irrigation avec son propre argent après avoir obtenu l'autorisation du conseil municipal. « ... C(aius) Arruntius / Faustus Arrunti / Proculi filius / magistratus / **permisso ordinis** / suis pecuni(i)s fecit ... ».

² À Thibilitanorum, L. Cupronius Rufus a baptisé pour restaurer un ancien temple détruit, conformément à un décret émis par le conseil local. « ... aediculam vetus/tate dilapsam am/pliato opere / de suo restituit / **ex d(ecreto) o(ordinis)** ».

Le financement des constructions publiques romaines en Numidie et en Maurétanie Césarienne

sous le haut empire : étude épigraphique

argent *Pecunia Sua*. Nous n'excluons pas non plus les donations pour lesquelles la nature du financement n'est pas précisée, et nous tenterons d'en déduire la source de financement à partir du contenu du texte qui les commémore.

1.1 Initiative municipale:

Il incombe au conseil des décurions de veiller à la réalisation du développement urbain de la ville, dans le but de fournir un environnement urbain adéquat pour les citoyens afin de gérer leurs affaires dans divers domaines, qu'ils soient religieux, politiques, commerciaux, récréatifs, culturels, intellectuels ou sécuritaires. (56 :2019) Ces tâches sont déléguées à son autorité exécutive, représentée par l'édile (Aedilis). Ce dernier est chargé de superviser le déroulement des travaux publics dans la ville, (85 :2002) qu'il s'agisse de la construction publique ou de la restauration des structures dont l'état s'est détérioré en raison de l'usure, des conditions naturelles ou humaines, (AE 1911, 00101)³ afin de garantir la continuité de leur fonction.

Les textes épigraphiques contiennent de nombreuses formules pour exprimer la décision du conseil des décurions de faire supporter à la trésorerie de la ville les dépenses liées aux travaux architecturaux. Par exemple, l'expression simple *decreto decurionum pecunia publica* indique que le coût des travaux a été pris en charge par la trésorerie de la ville par décision du conseil municipal. (CIL 08, 04591)⁴ Cependant, le terme le plus couramment utilisé dans les textes est *res publica*, employé comme un substitut au nom de la ville (AE 1958, 00141) ou d'une communauté ayant un conseil municipal et une autonomie financière. (GASCOU, 1979 : 383-387) Ce terme est mentionné sous forme nominative, car la ville est l'acteur principal des travaux de construction ou de restauration.

Parfois, ce terme est accompagné uniquement du nom de la ville, (CIL 08, 02370 et CIL 08, 04598 ...) et d'autres fois de son statut juridique (colonie, *municipium*, etc.). (AE 1934, 00080 et CIL 08, 04221) Cela est courantes dans le discours politique romain, car les significations des deux concepts se rejoignent et servent l'intérêt commun de la communauté. (LYASSE, 2008 : 187-202)

D'autres fois encore, le terme *res publica* est suivi d'un verbe placé généralement à la fin du texte pour indiquer explicitement ou implicitement la nature des travaux effectués : *Fecit* (a construit), *Extruxit* (a érigé), *Restituit* (a restauré). (CIL 08, 22397, AE 1911, 00104 ...)

En outre, la ville de *Thamugadi* nous fournit, dans un texte commémorant l agrandissement de ses thermes du sud, une expression rare : *sumptus rei publicae*, pour indiquer que ces travaux ont été réalisés aux frais de la ville

Il arrive souvent que le conseil des décurions partage les coûts des travaux avec une ou plusieurs autres parties. Par exemple, à *Cirta*, (CIL 08, 10296) le conseil municipal a partagé les dépenses des travaux de la route reliant *Cirta* à *Rusicada* avec les propriétaires fonciers.

³ « ... res pub(lica) / Cuiculanorum vias torren/tibus exhaustas restituit ac no/vis munitionibus dilatavit » Au cours de l'année 215-216, le conseil municipal de la ville de Cuicul a entrepris des travaux de réfection des routes détériorées par les fortes pluies, tout en les élargissant avec des murs de soutènement.

⁴ À Diana Veteranorum, un arc a été érigé à l'entrée de la ville pour l'empereur Marc Aurèle et son frère grâce à des fonds publics « ...d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica) ». En plus de ce texte, on trouve de nombreux exemples dans la ville de Thamugadi : CIL 08, 17852, CIL 08, 02348 et CIL 08, 02373 ...

Contrairement à ce que suggèrent certaines études selon lesquelles le développement urbain dans les villes romaines d'Afrique était principalement l'œuvre des institutions municipales, la proportion des infrastructures publiques financées par les conseils municipaux, mentionnée dans les inscriptions épigraphiques des provinces de Numidie et de Maurétanie césarienne, est très faible par rapport à l'ampleur du développement urbain observé dans les villes de ces provinces.

Ces travaux se répartissent sur cinq villes, la majorité revenant à la ville de *Cuicul* avec onze (11) mentions de travaux architecturaux, dont cinq (05) effectués en dehors de la zone urbaine, principalement des réparations de routes reliant la ville en raison de leur détérioration causée par des conditions naturelles. La deuxième ville où les inscriptions épigraphiques montrent que le conseil des décurions a pris en charge la construction et l'embellissement de la ville est *Thamugadi*, avec neuf (09) mentions, dont sept (07) liées à la construction, un travail de restauration et un autre d'agrandissement d'un bâtiment. Ensuite vient la ville de *Lambaesis* avec quatre (04) mentions, toutes situées dans la zone urbaine. Après cela, la ville de *Vercunda* avec trois (03) réalisations, Suivent ensuite les villes de *Diana*, *Chuba*, *Lemellef*, *Siga* et *Mopht*, où les conseils municipaux ont financé la construction ou la restauration d'une seule infrastructure. (191 :2022) (عرباوي،)

La répartition chronologique des textes indiquant que les villes ont pris en charge la construction des infrastructures publiques suit un schéma classique. On note une absence totale de mentions de monuments financés par le trésor public au premier siècle de notre ère. Cette absence s'explique par le fait que les villes des provinces de Numidie et de Maurétanie césarienne n'ont été fondées qu'après la fin de ce siècle.

Sous la stabilité sécuritaire et la prospérité économique apportées par la dynastie antonine, qui a conduit à la fondation de grandes villes comme *Cuicul* et *Thamugadi* et à l'octroi de statuts juridiques romains de *municipium* et de *colonie* à d'autres villes, les conseils municipaux de ces villes ont grandement contribué à la construction de leurs infrastructures architecturales. Cependant, les inscriptions épigraphiques ne mentionnent pas souvent ces contributions. Nous avons enregistré seulement 13 mentions de constructions et de restaurations, réparties sur cinq (05) villes, la majorité revenant à *Thamugadi* avec six (06) édifices .La ville qui reflète le mieux la prise en charge par la trésorerie municipale des travaux de construction est *Thamugadi*. (BRIAND-PONSART, 2000 : 189) Il est également notable que, durant cette période, aucune mention n'a été faite des villes de la province de Maurétanie, qui continuaient de faire face à de nombreuses menaces sécuritaires.

L'activité de l'édile dans le développement urbain des villes des provinces de Numidie et de Maurétanie césarienne est particulièrement marquée durant la période allant du règne de la dynastie sévérienne jusqu'à la fin du règne de l'empereur Philippe en 249 ap. J.-C. Nous avons recensé 22 mentions de travaux de construction et de restauration où la ville était l'acteur principal, notamment à *Cuicul*, où les inscriptions épigraphiques ont enregistré huit (08) mentions, la plupart datant de la période sévérienne. (193 :2022) Cependant, la période de 235 à 244 ap. J.-C. marque une interruption soudaine de l'activité municipale dans la réalisation des travaux dans les villes romaines de la province de Numidie en particulier.

Les inscriptions épigraphiques révèlent une absence totale de la contribution des villes aux travaux de construction ou de restauration durant la période s'étendant du milieu du troisième siècle (250 ap. J.-C.) jusqu'en 281 ap. J.-C. Ce silence est interrompu en 281 ap. J.-C. par une inscription indiquant que la ville a pris en charge l'achèvement des travaux du théâtre de *Cuicul*, (ILAlg-02-03, 07841) ainsi que la construction d'un temple à *Vercunda* en 283-284 ap. J.-C. (CIL 08, 04221) Cette absence de contributions municipales pourrait être due au fait que les villes avaient déjà été dotées de toutes les constructions nécessaires durant les périodes antérieures, notamment sous la dynastie sévérienne. La longue interruption pourrait également s'expliquer par les difficultés rencontrées par

Le financement des constructions publiques romaines en Numidie et en Maurétanie Césarienne

sous le haut empire : étude épigraphique

les villes des provinces de Numidie et de Maurétanie césarienne à cause du passage des forces militaires et des conséquences des troubles politiques, (JOUFFROY, 1986 : 281) ce qui a perturbé le bon fonctionnement de la vie municipale dans ces régions.

1.2 Initiative impériale :

Étant donné que l'empereur est le principal responsable des villes romaines dans l'ensemble de l'Empire, il est également le premier donateur de son empire. Les contributions des empereurs prenaient plusieurs formes. Certaines se présentaient sous la forme de distributions gratuites ou à prix réduit de produits alimentaires, tandis que d'autres prenaient la forme de réalisations architecturales. (VEYNE, 1976 : 9, 20) Ces réalisations comprenaient des opérations de construction, de restauration, d'agrandissement ou d'embellissement des bâtiments publics, qui avaient été endommagés par les guerres, les conflits ou les effets du temps. Les provinces africaines ont particulièrement bénéficié de ce dernier type de dons, notamment en ce qui concerne les bâtiments à vocation défensive. (DELAMAIRE, 1989 : 585)

Pour témoigner de la générosité des empereurs envers les villes de l'empire, le terme *indulgentia* est utilisé dans les sources épigraphiques commémoratives. Ce terme est dérivé du verbe *indulgeo*, signifiant "générosité, bienveillance", (GAFFIOT, 1984 : 714) et plus particulièrement "dispense, remise d'impôt". (EMOUT & MEILLET , 1951 : 563) Généralement, le terme *Ex indulgentia* ou *indulgentia* est suivi du nom de l'empereur. C'est une formule que l'on retrouve fréquemment dans les textes étudiés. Dans son sens large, le terme *indulgentia* désigne un service accordé par l'autorité compétente en vue d'annuler l'application d'une loi ou d'accorder un privilège à une ou plusieurs personnes. (DAREMBERG & SAGLIO , 1986 : 479) Dans son sens restreint, il fait référence à l'aide fournie par l'empereur aux villes sous son autorité. (JOUFFROY, 1986 : 233) Ainsi, le terme *indulgentia* évoque l'assistance de l'État (de l'empereur) à une ville, par exemple sous forme de réduction d'impôts.

Dans notre étude, nous avons recensé 10 inscriptions épigraphiques illustrant ce concept. Parmi elles, sept proviennent de la province de Maurétanie et trois de Numidie. Ces inscriptions font état de travaux architecturaux entrepris grâce à la générosité, l'aide ou la clémence de l'empereur. (39 :2022 عرباوي،)

En plus des aides directes accordées par les empereurs aux villes, qui se concrétisaient par la réalisation ou la restauration des monuments publics, les inscriptions épigraphiques témoignent également de nombreuses interventions indirectes des empereurs. Ces interventions prenaient souvent la forme de demandes formulées par l'empereur, transmises par l'intermédiaire de ses délégués, pour la réalisation de travaux de construction ou de restauration. Toutefois, ces travaux étaient souvent financés par le trésor municipal ou par certains habitants de la ville. (JOUFFROY, 1986 : 233)

Les inscriptions épigraphiques mettent en évidence cette dynamique à travers des expressions telles que "par l'autorité de l'empereur" *Ex auctoritate Imperatoris* (CIL 08, 10296, 10322)⁵ ou "sur ordre de l'empereur" *imperator ... fieri iussit*. (AE 1958, 00153)⁶ Ces mentions

⁵ Par l'autorité de l'empereur Hadrien, des travaux ont été réalisés à Cirta pour construire une route reliant Cirta à Rusicada durant l'année 125-126. Premier texte : « Ex auctoritate / Imp(eratoris) Caesaris / Traiani Hadri/an(i) Aug(usti) pontes / viae novae Rusi/cadensis r(es) p(ublica) Cir/tensium sua pec/unia fecit Sex(to) Iulio / Maiore leg(ato) Aug(usti) / leg(ionis) III Aug(ustae) pr(o) pr(aetore) », Deuxième: « Ex auctoritate / Imp(eratoris) Caesaris Traiani / Hadriani Aug(usti) / via nova / a Cirta usicadem / strata per / possessores / territori(i) / Cirtensium »

soulignent le rôle d'incitation des empereurs dans les projets de développement urbain, même lorsque le financement provenait de sources locales.

Certains travaux, dont la construction ou la restauration résultait d'une demande de l'empereur, étaient présentées comme des actes de générosité impériale. Dans ces cas, les noms des empereurs étaient mentionnés au nominatif, les présentant comme les initiateurs des travaux architecturaux. Le nom de l'empereur était alors associé à un verbe décrivant la nature des travaux, tels que "réaliser" ou "restaurer". (CIL 08, 20816, 10314, 10318...)⁷ Cependant, bien que les empereurs soient crédités de ces initiatives, les coûts financiers de ces projets étaient souvent pris en charge par les conseils municipaux ou par certaines catégories de résidents locaux, désignées par des expressions telles que *per colonos* (CIL 08, 08701) ou *per populares*. De plus, la main-d'œuvre militaire intervenait parfois pour alléger ces charges, comme en témoignent des formules telles que *per vexillationes militum ... restituerunt* (restauré par des détachements de soldats) ou *per legionem III Augustam ... fecerunt* réalisé par la légion III Augusta, (CIL 08, 02548) ou encore *per cohortem* par une cohorte. (CIL 08, 02488)

Il semble que la province de Maurétanie Césarienne ait bénéficié d'une générosité impériale plus importante que la Numidie sous le Haut-Empire. Ces dons impériaux se limitaient principalement aux bâtiments défensifs, en particulier les murailles. (MANSOURI, 2004 : 1388) Les villages *Pagi* et les fortins *Castella* situés au sud et au sud-ouest de Sétif en ont particulièrement bénéficié, et ce, en deux phases distinctes. (CARCOPINO, 1918 : 5-22) La première phase s'est déroulée sous le règne de Sévère Alexandre en 227 après J.-C., lorsque l'empereur a financé la construction de murs défensifs pour les forts de *Citofactense*, *Perdicense*, *Ain Melloul*, et *Varnazaneense*. Peu de temps après, entre 240 et 244 après J.-C., l'empereur Gordien III a entrepris la restauration de ces fortifications en réponse aux conditions de sécurité précaires de la région à cette époque. (JOUFFROY, 1986 : 241)

Avant ces contributions impériales, l'empereur Commode avait déjà fait preuve de générosité envers les villes d'*Auzia* et le camp de *Rapidum*. En raison de leur rôle central dans la ligne de défense du limes, (227-192 : 1999 شنیتی،) ces deux villes avaient attiré l'attention de Commode. Il avait demandé au conseil de la ville d'*Auzia* de construire de nouvelles tours et de reconstruire des édifices militaires. (CIL 08, 20816)⁸ Quant au camp de *Rapidum*, il avait ordonné la restauration d'anciens thermes, (AE 1929, 00133)⁹ probablement des thermes militaires, qui étaient en ruines.

Alors que les interventions des empereurs dans la province de Maurétanie Césarienne se limitaient spécifiquement à certaines localisations et périodes pour la construction de fortifications dans la région de Sétif et le renforcement de la ligne de défense du limes dans sa partie occidentale,

⁶ Sur ordre de l'empereur Antonin le Pieux, le conseil municipal d' Iomnium a entrepris des travaux pour la construction d'un grenier à blé. « Imp(erator) Cae[s(ar) T(itus) Aelius] / Hadrianus [Antoninus] / Aug(ustus) Pius p(ater) p(atriae) [horrea fru]/mentaria(?) [per vexilla]tiones mil[itum] / fieri iussit »

⁷ Dans un texte découvert à Lambaesis, il est fait mention de la construction de fontaines, de sources d'eau et d'un temple, attribués à la générosité de l'empereur Antonin le Pieux. Le nom de l'empereur y est mentionné sous une forme nominative, associé au verbe indiquant la réalisation, pour le présenter comme l'exécuteur des travaux. « Imp(erator) Caes(ar)] divi Hadriani f(ilius) divi Traian[i Parth(ici)] / [nep(os) di]vi Nervae pronepos T(itus) Aelius / [Hadri]anus Antoninus Aug(ustus) Pius p(ater) p(atriae) co(n)s(ul) IIII / [trib(unicia) po]t(estate) XXI collectis fontibus et / [scatu]riginibus aedem Neptuni / [a] solo fecit / [dedicante L(ucio) Matuccio Fuscino le]g(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) »

⁸ « Imp(erator) Caes(ar) M(arcus) Aurel(ius) Commodus / Antoninus ... turres novas instituit et veteres refecit oper(a) militum ... »

⁹ « [[Imp(erator) Caes(ar) M(arcus) Aurel(ius) Commodus]] / [[Antoninus ... baline]]/[um vetustate dilapsum res]]/[[tituit ... »

Le financement des constructions publiques romaines en Numidie et en Maurétanie Césarienne

sous le haut empire : étude épigraphique

les documents épigraphiques des villes de la province de Numidie ne révèlent pas un intérêt clair et croissant des empereurs pour le financement ou la demande de travaux architecturaux dans la région.

Ces interventions se manifestaient principalement par quelques rares interventions lorsque certaines villes ne pouvaient pas se permettre de financer des infrastructures essentielles, comme l'approvisionnement en eau, en raison de leurs faibles revenus. Par exemple, face à la détérioration du système d'approvisionnement en eau de la ville de *Tiddis* et à l'incapacité des autorités municipales de le réparer, (ILAAlg-02-01, 03596) l'empereur intervint pour superviser les travaux, lesquels furent exécutés par le curateur de la confédération de *Cirta*, avec l'aide des citoyens. (BERTHIER & LESCHI, 1957 : 160-162)

Un autre document épigraphique provenant de la ville de *Vercunda* indique que, grâce à la générosité de l'empereur Antonin le Pieux, des travaux pour amener l'eau à la ville furent réalisés à la fin de son règne. Ces travaux furent offerts par le *Legatus Decimus Fonteius Frontinianus*. (CIL 08, 04205)

En raison de l'importance stratégique des routes pour la sécurité, l'économie et l'urbanisme, elles ont reçu une attention particulière de la part des empereurs, qui ont demandé aux conseils municipaux de procéder à des travaux de construction ou de réparation à plusieurs reprises. L'empereur Trajan Dèce a montré son intérêt pour l'état des routes en ordonnant la réparation des routes et de leurs ponts endommagés dans les régions de Salah Bouchaour (CIL 08, 10318) et d'El Harrouche. (CIL 08, 10314) Dans la région de *Cirta*, le conseil municipal a financé les travaux pour la route reliant la ville à *Rusicada* avec l'aide des propriétaires des terrains adjacents, (D'ESCURAC-DOISY, 1967 : 65) conformément à la demande de l'empereur Hadrien (CIL 08, 10296) et par l'intermédiaire du *Legatus* de la légion Auguste III *Sextus Julius Maior*. Par ailleurs, l'empereur Antonin le Pieux a demandé la réalisation d'un entrepôt pour les grains à *Iomnium*, dont les coûts ont été pris en charge par le trésor de la ville, tandis que les soldats ont fourni la main-d'œuvre. (AE 1958, 00153)

La ville de *Lambaesis* a bénéficié de manière exceptionnelle des interventions des empereurs pour la construction et la restauration de ses infrastructures publiques, depuis le règne de l'empereur Antonin le Pieux jusqu'à celui de l'empereur Alexandre Sévère. (GROSLAMBERT, 2005 : 289) Leurs demandes se sont concentrées sur l'approvisionnement en eau de la ville en deux phases. Sous le règne de l'empereur Antonin le Pieux en 158 après J.-C., il a ordonné la construction de plusieurs fontaines et sources d'eau dans la ville (en plus de la construction d'un temple dédié au dieu Neptune). (CIL 08, 02653) Les interventions de l'empereur Alexandre Sévère ont consisté en la demande de la construction de deux aqueducs et de la construction d'une fontaine publique appelée *septizonium*, ainsi que du don d'eau portant son nom. (CIL 08, 02659, 02658) Sous le règne de l'empereur Marc Aurèle et de son fils Commode, des travaux de restauration des murs et des tours défensives, ainsi que de l'amphithéâtre, ont été demandés. (AE 1955, 00135, 02548) Les mêmes empereurs ont également ordonné la restauration de l'amphithéâtre de Mesarelta, dont les travaux ont été exécutés par un *legatus* impérial. (CIL 08, 02488)

La richesse épigraphique de la ville de *Lambaesis*, ainsi que les interventions des empereurs dans le développement architectural de la ville, mettent en évidence la place et l'importance de la ville pour l'autorité centrale à Rome. Cependant il faut prendre en compte le caractère particulier de la ville en tant que garnison et lieu de retraite des vétérans.

La rareté des documents épigraphiques mentionnant les aides accordées par les empereurs aux villes de la région ou les travaux recommandés par eux confirme la constance de la politique des empereurs envers les villes. Il semble néanmoins qu'ils disposaient des moyens nécessaires pour faire face aux crises, entretenir leurs monuments et même en construire de nouveaux. Le fait que la majorité des villes aient été financées par des particuliers indique également la présence de familles de notables extrêmement riches, capables de financer la construction ou la rénovation des monuments publics. (DUPUIS, 1992 : 250)

1.3 Initiative des représentants de l'administration provinciale:

Les représentants de l'administration provinciale sont mentionnés de manière significative dans les ouvrages publics des villes romaines des provinces de Numidie et de Maurétanie Césarienne. Cependant, il semble important de distinguer entre les travaux financés à leurs propres frais et ceux ordonnés aux frais du trésor public des villes.

Si nous parlons de la contribution personnelle des gouverneurs à urbanisme des villes, les documents épigraphiques concernant la zone d'étude ne nous en fournissent que peu d'exemples, avec seulement trois (03) mentions revenant à la ville de *Lambaesis*. Cette réticence de la part des gouverneurs peut s'expliquer par le fait qu'ils n'accordaient pas une grande importance à ces contributions, surtout lorsque leurs noms étaient souvent mentionnés lors de l'inauguration ou de la dédicace des édifices ; ou parce qu'ils supervisaient les travaux eux-mêmes en tant que *Curante*. La contribution du délégué de l'empereur s'est particulièrement distinguée à *Lambaesis*, étant le siège de son pouvoir. Par exemple, "*L. Matuccius Fuscinus*", son épouse "*Volteia Cornificia*" et leur fille "*Matuccis Fuscina*" ont financé en 158 les travaux de construction du *pronaos* du temple d'*Isis* et *Serapis*, en l'ornant de colonnes. (CIL 08, 02630)¹⁰ Durant le mandat du légat "*Tib. Claudius Subatianus Proculus*", il est probable qu'il ait pris en charge les coûts des décorations du temple près du forum, en revêtant le sol de mosaïques et les murs de marbre. (CIL 08, 18252)¹¹ Les interventions des gouverneurs ne se sont pas limitées à la ville elle-même, mais se sont également étendues à son infrastructure. Le gouverneur de la province de Numidie, "*Severinius Apronianus*", a ainsi financé la restauration complète de l'aqueduc "*Aqua Titulensis*". (CIL 08, 02661)¹²

Contrairement à ce qui précède, de nombreux textes indiquent que des travaux de construction ont été réalisés à la demande des représentants de l'administration provinciale. Les documents épigraphiques enregistrent 33 mentions de ce type, dont 23 pour des travaux de construction, 9 pour des travaux de restauration et une pour des travaux d'extension. Ces travaux se répartissent dans les grandes villes, en particulier celles de la province de Numidie, avec *Lambaesis* en tête, comptant treize (13) mentions de travaux ordonnés par un représentant de l'autorité militaire. Parmi ces mentions, huit (08) concernent des travaux de construction et le reste des travaux de restauration. (187-186 :2022) Selon "GROSLAMBERT", cet intérêt pour les travaux de construction dans la ville s'explique par la disponibilité d'une main-d'œuvre gratuite, qualifiée et spécialisée, fournie par la présence de la troisième légion Auguste, (GROSLAMBERT, 2005 : 301-302) qui a grandement contribué à l'activité architecturale au cours du IIe siècle et au

¹⁰ Le contenu du texte « Is[idi et [S]erapi / [L(ucius) M]atuccius Fuscinus leg(atus) Aug(usti) / [pr(o) p]r(aetore) aedem cum Volteia Cornificia uxore / [et Ma]tuccia Fuscina filia ab antecessoribus / [suis i]nstitutam exaltatam et adiecto / pronaos per leg(ionem) III Aug(ustam) / [colum]nis sua pecunia positis exornavit »

¹¹ « [Pr)o salute et in[colu]mitate dominorum nostrorum / [Se]veri et Antonin[i Pii Fel]«icis» Augustorum et Iuliae Aug(ustae) matris Augg[[g(ustorum)]] / [3] e(t) castrorum / [Ti(berius) Cl(audius) Subatianus] Proculus leg(atus) Augg[[g(ustorum)]] co(n)s(ul) desig(natus) templum dei / [3 pavi]mentum tessellis et parietes marmorib(us) exornavit »

¹² Le canal a été réparé après avoir été détruit par l'inondation de la rivière. « Aquam Titulensem quam ante annos / plurimos Lambaesitana civitas in/terverso ductu vi torrentis amiserat / perforato monte instituto etiam a / solo novo ductu Severinius Apronianus v(ir) p(erfectissimus) p(raeses) p(rovinciae) N(umidiae) / pat(ronus) col(oniae) restituit cur(ante) Aelio Rufo v(iro) e(gregio) fl(amine) p(er)p(etuo) cur(atore) r(ei) p(ublicae) »

Le financement des constructions publiques romaines en Numidie et en Maurétanie Césarienne

sous le haut empire : étude épigraphique

début du IIIe siècle après J.-C., non seulement dans la ville mais aussi dans toute la région sous son autorité. (CIL 08, 17727) Cela, en plus de tenir compte du caractère particulier de la ville, en tant que ville garnison et ville des vétérans. (JACQUES, 1984 : 682)

En dehors de la ville de *Lambaeis*, nous constatons que les interventions des gouverneurs dans la fourniture de travaux architecturaux sont rares, avec en moyenne un édifice par ville *Cuicul*, *Aquae Flaviana* et *Vercunda*, à l'exception de *Thamugadi* où une activité architecturale notable a été enregistrée au IIe siècle, avec huit projets réalisés, ainsi qu'un autre projet datant du règne de "Tinagino Probus" entre 267 et 269 après J.-C. (187 :2022 عرباوي،)

Au début du IIIe siècle, nous constatons une absence totale de la contribution ou de l'intervention des gouverneurs dans la fourniture de travaux publics, bien que cette période ait connu une activité architecturale importante financée soit par les villes, soit par des particuliers. Le fait que leurs noms n'apparaissent pas dans les inscriptions épigraphiques en tant qu'initiateurs des travaux peut être attribué à la législation de Macrin interdisant d'inscrire sur un édifice tout autre nom que celui de l'empereur ou du donateur. (JACQUES, 1984 : 783) Cette interruption semble n'avoir duré que de l'époque de l'empereur Macrin jusqu'à la fin de la dynastie sévérienne avec Sévère Alexandre, sous le règne duquel les noms des représentants de l'administration provinciale réapparaissent sur les monuments. Les inscriptions épigraphiques de l'année 227 mentionnent les gouverneurs de la province de Maurétanie dans les inscriptions commémoratives des fortifications défensives de la région de Sétif. (AE 1966, 00594) L'absence de leurs noms après cette période, jusqu'au milieu du IIIe siècle, pourrait être due aux troubles politiques de l'époque, notamment à la dissolution de la troisième légion augustéenne en 238, qui avait grandement contribué à alléger les charges financières des villes, notamment en Numidie. (CIL 08, 02657)

Notre étude des inscriptions faisant état des travaux publics commandés par les représentants de l'administration provinciale montre que seulement huit (08) inscriptions mentionnent que les frais de ces travaux ont été couverts par la trésorerie municipale *pecunia publica*. (عرباوي، 2022 :2022 189) Les autres inscriptions ne fournissent aucune information sur l'entité financière responsable des travaux. Il est certain que nous pouvons exclure l'idée que ces travaux ont été financés par les fonds privés des gouverneurs, car si tel avait été le cas, ils auraient pris soin de le mentionner en utilisant le terme *pecunia sua* et en étant fiers. Étant donné que les inscriptions ne le mentionnent pas et que les travaux bénéficient à la ville et à ses citoyens, cela signifie que les coûts ont été supportés par la ville elle-même. Cependant, il arrive parfois que la trésorerie de l'État prenne en charge les frais lorsque la ville ne peut les supporter, comme cela a été le cas pour les travaux de l'aqueduc de la ville de *Vercunda*, ainsi que pour les travaux réalisés en dehors de la ville.

1.4 Initiative collective:

Selon les documents épigraphiques, le financement des travaux architecturaux publics dans les villes romaines ne se limitait pas seulement au financement du trésor de la ville et des nobles. Il existait également une autre source qui contribuait à couvrir les coûts de certains travaux au sein de la ville. Cette source se manifestait par l'action d'un groupe de personnes formant une catégorie ou une classe au sein d'une société donnée, qui finançait collectivement les travaux de construction ou de restauration d'un monument de la ville. (BELFAIDA, 2008 : 163-175)¹³ Cette initiative prenait la forme d'un don architectural offert pour le bien commun ou pour la société à laquelle appartenait le

¹³ Ce phénomène est bien connu dans les villes et les campagnes, où des collégia ou des associations ont laissé un grand nombre d'inscriptions dans les provinces africaines.

groupe lui-même. On pourrait qualifier cela de "financement participatif". On distingue trois types de sources de financement participatif à partir de cela :

1.4. 1 Cultores :

Une association religieuse, mentionnée dans les textes épigraphiques sous le terme "*Cultores*", était composée de plusieurs individus qui montraient une piété personnelle et une dévotion envers un dieu. Ces membres étaient souvent d'anciens professionnels qui voulaient rejoindre l'association pour maintenir leur prestige grâce à leur richesse variable. (LASSERE, 2005 : 471-473) L'association avait des intérêts religieux et était dirigée par des personnes portant le titre de magister, ou ayant le rang de *Curator* ou de *Praefectus*, (ELIZABETH, 1996 : 975) pour une période d'un an renouvelable.

Les inscriptions indiquent que ce type d'associations a financé des travaux de construction de temples dédiés aux dieux auxquels ils étaient dévoués dans cinq villes (*Chuba, Macri, Aquae Thibilitanae, Thibilitanorum, Tidditanorum*). (203 :2022) Ce fait nous amène à penser que cette association avait une organisation structurée et des revenus. Il est probable qu'il s'agissait d'une de ces associations mentionnées par Jean-Marie Lassère dans le deuxième volume de son livre, où il explique que certaines associations romaines exigeaient une cotisation lors de l'adhésion, ainsi que le paiement de frais mensuels. (LASSERE, 2005 : 479)

1.4.2 Cives:

De même que les habitants des villes honoraient les empereurs et les personnalités éminentes de la société pour leur générosité et leur munificence, (JEBELI, 2021 : 67) ils pouvaient aussi se réunir pour financer des travaux de construction ou de restauration de monuments dans leur ville. Les inscriptions épigraphiques mentionnent sept cas de financement de travaux pour la construction de thermes à *Castellum Mastarensium* (AE 1908, 00244)¹⁴ et à la ville de *Gibba* (CIL 08, 04364)¹⁵, ainsi que pour des monuments religieux (temples) à *Poپhensis* (ILAlg-01, 01109)¹⁶ et Novara (CIL 08, 10907)¹⁷. Le financement par les citoyens ne se limitait pas aux édifices civils ; les colons de la forteresse de *Cellense* prirent en charge les coûts de construction du mur de la forteresse, et les habitants de *Cirta* financèrent la réalisation des murs de la ville.

L'entité responsable du financement de ces travaux est mentionnée dans les textes épigraphiques sous les termes de "cives" *citoyens, civitatis, coloni*, (CIL 08, 08777) ou par référence aux citoyens par le nom de leur ville (CIL 08, 08828). Cette catégorie de citoyens résidant ou s'installant dans la ville ou la forteresse comprenait des agriculteurs, des commerçants, des artisans, et d'autres professions.

Il arrivait que cette catégorie de citoyens ou de colons partage les coûts des travaux architecturaux avec d'autres groupes, comme ce fut le cas à *Rapidum*, où ils collaborèrent avec

¹⁴ Les habitants de la forteresse ont entrepris de financer les travaux des thermes (pour un coût de 100 000 sesterces), des travaux qui ont duré 17 mois et 15 jours. « Genio / baline cast(elli) / Mas(tarensis) [q]um a solo / quartum Idibus / Decembribus / Modesto et Probo / co(n)s(ulibus) // Dedicatum / VII Kal(endas) Iunia(s) Ag/ricola et Cle/mentino co(n)s(ulibus) men/sibus XVII et diebus / XV ex HS C mli / nummum »

¹⁵ Les habitants du village de Gibba ont construit collectivement des bains pour un montant de 100 000 sesterces.

¹⁶ Les habitants de la ville de *Poپhensis* ont construit un temple dédié au dieu Saturninus pour un montant de 13 180 sesterces. « Saturno Aug(usto) sacr(um) / civitas Poپhensis tem/plum cum orna[mentis] / ex HS XIII(milibus) CLX[X]X C[3] / idemque dedicav[it] »

¹⁷ Les travaux de restauration du temple du protecteur de la ville ont été réalisés aux frais des citoyens de la ville de Novara. « Genio No[varo] Aug(usto) s]acrum temp[le] corrup[tum] et ad so[l]um dep]ositum adiu(v)an(te) / ... cives Nov[ar(ar)] / suis sum(p)ti(bus) restitu(erunt) et dedic(averunt) ... »

Le financement des constructions publiques romaines en Numidie et en Maurétanie Césarienne

sous le haut empire : étude épigraphique

d'anciens soldats pour construire le mur de la ville. (CIL 08, 20834)¹⁸ De même, dans la colonie de *Tubusuctu*, les membres du conseil des décurions participèrent à la construction d'un édifice d'accueil. (CIL 08, 08837)¹⁹ À *Auzia*, les citoyens partagèrent les coûts avec les décurions, les *Aedilis*, et le trésor de la ville pour construire le marché et ses différentes parties. (CIL 08, 09062-3)²⁰

Les textes épigraphiques nous fournissent également des indications sur la prise en charge collective par certaines classes de l'élite civile. Par exemple, les propriétaires de la ville d'*Altava* *possessores Altavenses* (probablement des notables) ont financé la construction du temple du dieu *Elagabal* par leurs contributions personnelles *sua collatione*. (AE 1985, 00976)²¹ De même, les chevaliers de la ville d' *Albulae* ont entrepris la restauration du temple de la déesse *Caelestis*. (CIL 08, 09796)²² À *Madauros*, un groupe de trente-trois personnes, dont la position sociale reste inconnue à l'exception d'un *sacerdos*, a réalisé la construction d'une basilique. (BCTH-1925-287)²³ Cependant, nous ignorons si ce groupe de personnes constituait une association formelle.

Ce qui distingue les contributions architecturales financées par les citoyens des villes est qu'ils se démarquent à la fois comme donateurs et bénéficiaires. Les inscriptions épigraphiques indiquent l'existence de constructions financées collectivement, ce qui soulève plusieurs questions sur la manière dont les membres de cette catégorie partageaient les coûts financiers des travaux qu'ils finançaient. La contribution était-elle répartie de manière égale entre les individus ? Ou bien chaque personne contribuait-elle selon ses moyens et ses capacités financières ?²⁴ Ce sont des questions difficiles à répondre en raison du manque de détails dans les textes sur la méthode ou le mode de contribution utilisé.

1.5 Evergétisme privé :

La libéralité des dons architecturaux destinés au bien public par les particuliers, dans le cadre du système des notables instauré par l'autorité romaine, a largement contribué au développement urbain des villes romaines des provinces de Numidie et de Maurétanie Césarienne. La pratique de ce système par les nobles constituait un domaine distinctif de leur vie municipale et une obligation importante dans leur parcours. À travers cela, les particuliers cherchaient à renforcer leur statut au sein des communautés auxquelles ils appartenaien.

¹⁸ « ... veterani et pagani consistentes apu Rapidum murum a fu[ndamentis lapi]/de quadra[t]o exstruxerunt pecunia et sum(p)tu omni suo id est veteranoru[m] et paganorum] / intra eund[em] {eundem} m[u]rum inhabitantium adiuvante... »

¹⁹ « ... hospitium fecit cum / decurionibus et colonis colonia / Iulia Aug(usta) legionis VII Tupsuctu ...»

²⁰ Ce bâtiment a été le fruit de la coopération entre les composantes de la communauté, grâce à l'effort financier qu'elles ont fourni. « [M]acellum cum porticibu[s] / [et po]nderibus omnibusque o[r]/[nam]entis res p(ublica) col(oniae) Septimae Aur(eliae) Auzi[e]nsium sum(p)tibus tam suis quam / ex sportulis decurionum ope/risque popularium a funda/mentis coeptum perfecit ... C(aio) Aufidio Victorino et / [3] Iuventio Karo aedilibus / q[uoru]m etiam summae hono/riae [in] e[a op]era depensae sunt »

²¹ « ... possessores Altavenses ex sua collati/one templum fec(erunt) ... »

²² « ...equites / deae Magnae Virgini / Caelesti restituerunt / templum numine ipso di/ctante equites constanter eu/m templum restituerunt »

²³ « Nomina eorum / qui basilicam / et cetera ad eam de suo fecer(unt) // L(ucius) Castricius Messor sac(erdos) / P(ublius) Apuleius Felix»

²⁴ À cet égard, "HUGONIOT" indique que la répartition des dépenses repose sur le principe de division proportionnelle du coût entre tous les habitants de la ville, en fonction du rang et du statut de chacun. Cela signifie que les individus riches contribuent à une part plus importante que celle des personnes de condition modeste. Voir : (HUGONIOT, 1996 : 130)

Ainsi, les particuliers offraient des contributions financières qu'ils veillaient à concrétiser sous forme de travaux architecturaux. Certaines de ces contributions étaient faites à l'occasion de leur accession aux postes de magistrats, tandis que d'autres étaient offertes de leur plein gré, sans contrainte légale. Ces contributions volontaires étaient motivées par divers facteurs, souvent explicitement exprimés dans les documents épigraphiques, par les administrateurs, les prêtres et d'autres riches citoyens qui faisaient preuve d'une grande générosité en finançant la construction de nouveaux édifices ou la restauration et l'embellissement d'autres.

Les textes épigraphiques nous fournissent plus de 90 mentionnes à des travaux architecturaux libres, dans une période s'étendant de la seconde moitié du premier siècle après J.-C. jusqu'à 284 après J.-C. Ces dons se répartissent sur plus de 35 sites, principalement dans des villes où se trouvaient des notables riches qui, par leurs contributions architecturales, ont participé à la prospérité et à la force des villes auxquelles ils appartenaient. (عرباوي، 2022 :45)

Les dons honorifiques sont considérés comme une traduction du statut social, officialisé par l'atteinte des plus hauts degrés d'honneur. Cela se manifeste par la prise en charge des frais liés aux fonctions administratives et religieuses, y compris une somme d'argent obligatoire d'une valeur officielle déterminée par les autorités locales, versée au trésor public. Cette somme est désignée dans les documents épigraphiques comme "somme honorifique" ou "somme légitime". Elle est souvent utilisée pour financer les constructions architecturales, soit seule, soit en combinaison avec d'autres sommes supplémentaires. Ce type de dons a émergé avec l'empereur Hadrien, qui a largement accordé le rang de municipalité afin de renforcer les biens impériaux. En outre, les dons honorifiques sont associés aux notables de la municipalité, qui sont eux-mêmes liés au rang de leurs villes. Par conséquent, la croissance de ce type de dons est directement liée à la propagation des municipalités et des colonies. (MONTAGNE, 2013 : 355)

Ces dons sont répartis sur 13 sites, la plupart appartenant à la ville de Cirta en particulier et à la confédération en général (*Rusikad*, *Thibilitanorum* et la citadelle de *Celtianum*), avec deux ou trois constructions au maximum dans les grandes villes numides comme *Cuicul*, *Thamugadi* et *Lambaesis*, ainsi qu'un don unique dans chacune des villes de *Diana*, *Mascula*, *Macomades*, *Auzia* et *Regiae*. (عرباوي، 2022 :50) La concentration importante de ce type de dons à Cirta révèle la puissance de certaines grandes familles de notables au sein de la ville, (منصوري، 2002 :90-93) d'autant plus que nous savons que les dons architecturaux sont coûteux et qu'ils sont associés aux sommes honorifiques versées au trésor de la ville.

Comme ce dernier (le don honorifique) ne montre aucune forme de générosité, les nobles ont eu recours à l'accompagner systématiquement de la somme promise "*Pollicitus*" de manière volontaire, (JACQUES, 1984 : 689-699) notamment lorsqu'ils accédaient à un rang supérieur ou occupaient des postes honorifiques dans le cadre de l'administration de la ville. Cette volonté des nobles de se distinguer et de surpasser leurs concurrents, voire même leurs prédécesseurs, se manifeste clairement. Nous pouvons observer cette aspiration dans les textes trouvés à Cirta, (ILAlg-02-01, 00674-8) où le gouverneur des trois colonies *Milev*, *Rusikad* et *Chullu*, *M. Caecilius Natalis*, a fait des donations très importantes à chaque rang honorifique qu'il a atteint dans le cadre de l'échelle honorifique. On peut donc le considérer comme un donateur exceptionnel, en raison de la nature précieuse de ses donations, notamment architecturales, qui ont contribué à changer la morphologie de la ville.

Les notables préféraient concrétiser cette somme dans des monuments publics ayant diverses fonctions – religieuses, commémoratives et récréatives – en raison de leur caractère pérenne. Les autorités n'intervenaient pas dans la détermination de la nature de ces dons, laissant aux donateurs

Le financement des constructions publiques romaines en Numidie et en Maurétanie Césarienne

sous le haut empire : étude épigraphique

une liberté totale. Cela faisait que la somme des dons variait d'une personne à l'autre selon ses moyens financiers et sa générosité.

Il arrivait que ce don soit assorti d'une somme monétaire additionnelle en raison d'un retard dans l'exécution de la promesse (CIL 08, 17831)²⁵ ou par désir du donneur d'ajouter davantage. (CIL 08, 20144)²⁶ Cette somme supplémentaire était souvent utilisée par les donateurs pour être matérialisée sous forme architecturale, même si elle était généralement modeste. Toutefois, elle contribuait parfois à la construction, à l'agrandissement ou à la décoration d'édifices destinés au bien public.

En plus de ces dons, nos enquêtes ont révélé l'existence de travaux architecturaux réalisés sous forme de legs, où une institution héritière était désignée pour les exécuter. Ces legs étaient généralement le fait de relations de parenté, telles que la paternité, la fraternité ou le lien entre un maître et l'esclave qu'il a affranchi. Cela pouvait concerner une ou plusieurs personnes. Parfois, le testateur payait le don financier au trésor de la ville par avance et chargeait cette institution de mettre en œuvre son testament (comme ce fut le cas pour le temple du Capitole à *Lambaesis* et la bibliothèque de *Thamugadi*). Dans ce contexte, nous recensons dans la région étudiée la réalisation de sept édifices et l'installation d'une statue destinée à orner le temple de la déesse Fortuna sous forme de legs.(75-71 :2022) (عرباوي، 2022)

Conclusion :

Notre étude a abouti à un ensemble de remarques que nous présentons ci-dessous :

Le développement urbain des villes des provinces de Numidie et de Maurétanie Césarienne n'était pas uniquement l'œuvre des communautés locales. Les empereurs, leurs représentants dans les administrations provinciales, ainsi que les particuliers parmi les magistrats, les nobles et même les citoyens y ont également contribué.

Une des observations notées au cours de notre étude est qu'il est difficile de déterminer l'ampleur de la contribution des conseils municipaux au financement du développement de leurs villes, car les monuments architecturaux n'ont pas tous conservé leurs inscriptions dédicatoires. De nombreuses constructions financées par les conseils municipaux n'ont pas été immortalisées dans les textes.

La participation des empereurs au développement urbain des villes des provinces de Numidie et de Maurétanie Césarienne est relativement faible. Elle s'est limitée à une zone géographique très restreinte et à des travaux de grande envergure liés aux routes, aux infrastructures défensives et aux

²⁵ *Annia Cara* et sa sœur *Annia Tranquilla* ont hérité de leur père, *M. Annius Hilarus*, l'exécution du testament stipulant l'érection d'une statue en l'honneur de la déesse guérisseuse *Fortuna Augusta*, un legs initialement laissé par *Protus* (20 000 sesterces) à leur père. Ce testament fut exécuté avec retard. *Annia Cara* et sa sœur ont hérité de l'obligation d'accomplir ce legs après la mort de leur père, *Hilarus*, qui avait négligé de le réaliser. Lorsque les deux sœurs ont dû ériger la statue, elles n'ont pas seulement versé la somme laissée par *Protus*, mais elles ont également payé les intérêts dus au retard de leur père. En outre, elles ont construit un temple dédié à la déesse *Fortuna*, en accord avec le retard pris dans l'exécution du testament de leur père.

²⁶ L'un des nobles de la ville de Cuicul, "Cl. Modestus", avait promis d'accomplir la construction d'une salle de réunion ornée de colonnes en marbre et d'une statue en l'honneur de son élévation au rang de *pontificatus*. Cependant, sa mort a empêché la réalisation de cette promesse. Par conséquent, le Legatus impérial "Fonteius Frontinianus" est intervenu et a demandé au fils du prometteur, "L. Claudius Honoratus", de tenir la promesse, ce dernier ayant doublé le montant promis.

ouvrages hydrauliques. Cette limitation est liée à la politique économique des empereurs, au développement vital des villes, aux situations sécuritaires instables de certaines régions, ainsi qu'à la nécessité d'apporter une aide aux villes qui éprouvaient des difficultés à réaliser certains travaux.

La participation des représentants de l'administration locale à la fourniture des constructions publiques est également rare. Elle se faisait principalement en utilisant les fonds publics des villes et avec l'appui de l'empereur. Il est clair que la plupart des travaux architecturaux réalisés dans les villes de Numidie et de Maurétanie Césarienne l'ont été sur des instructions officielles émises par les gouverneurs.

On ne peut nier la relation entre les donations faites par des particuliers, quelle que soit leur fonction ou leur coût financier élevé, et le développement urbain des villes romaines dans la province de Numidie et de Maurétanie Césarienne, en particulier au début du deuxième siècle après J.-C.

La liste bibliographique :

- **Les sources :**

1. CAGNAT, R. (1888). *L'Année Épigraphique*, .. Paris.
2. GSELL, S. (1922). *Inscriptions latines de l'Algérie*. Paris.
3. Wilmanus, G. (1881-1916). *Corpus Inscriptionum Latinanurum*. Berlin.

- **Les études (livres et articles) :**

1. BELFAIDA, A. (2008). Place des collèges, associations et collectivités dans la vie religieuse de l'Afrique antique, Témoignages épigraphiques. *Lieux de cultes: aires votives, temples, églises, mosquées, IXe Colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord antique et médiévale*, pp. 163-175.
2. BERTHIER, A., & LESCHI, L. (1957). Une inscription du castellum Tidditanorum. *étude d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaine, Arts et métiers graphiques*, pp. 160-162.
3. BRIAND-PONSART, C. (2000). Elites et constructions urbaines à Thamugadi au IIe siècle Apres J.-C. *Actes de VIIIe colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord, (1er colloque international sur l'histoire et l'archéologie du Maghreb)*, 181-195.
4. CARCOPINO, J. (1918). Les castella de la plaine de Sétif d'après une inscription latine récemment découverte. *Revue Africaine*, LIX, pp. 5-22.
5. D'ESCURAC-DOISY, H. (1967). Notes sur le phénomène associatif dans le monde paysan à l'époque du Haut-Empire. *Antiquités Africaines*(1), pp. 59-71.
6. DELAMAIRES, R. (1989). *Largesses sacrées et res privata, L'aerarium impérial et son administration du IVe au Vie siècle* (Vol. 121). Rome: collection de l'école française de Rome.
7. DENIAUX, E. (2014). Rome, de la cité-Etat à l'Empire. (E. Hachette, Éd.) *Institutions et vie politique aux IIe et Ier siècle av. J.-C.*
8. dfgf. (fgf). gdf. fdg: dfg.
9. DUPUIS, X. (1992). *Constructions publiques et vie municipale en Afrique de 244 à 276* (Vol. 104). Mélanges de l'Ecole Française de Rome. Section Antiquité.
10. ELIZABETH, S. (1996). Dépendance et culte impérial en Afrique. *Africa Romana*, Vol. 12, pp. 973-983.
11. GASCOU, J. (1979). L'emploi du terme "res publica" dans l'épigraphie latine d'Afrique. *Mélanges de l'Ecole Française de Rome. Section Antiquité*, 91(01), pp. 383-393.
12. GROSLAMBERT, A. (2005). L'évergétisme religieux à Lambèse du IIe au IIIe siècles. *l'Afrique romaine de 69 à 439, ouvrage collectif coordonné par B. Cabouret*.
13. HUGONIOT, C. (1996). *Les spectacles de l'Afrique romaine, une culture officielle municipale sous l'empire romain* (Vol. Vol. 01 : les édifices de spectacle). Sorbonne: thèse de doctorat inédite, Université de Paris IV.
14. JACQUES, F. (1984). *Le privilège de liberté, Politique impériale et autonomie municipale dans les cités de l'Occident romain (161-244) Rome*. Rome: collection de l'école française de Rome.
15. JEBELI, K. (2021). *Cuicul, Djemila : recherches sur la vie municipale et sociale à l'époque romaine*. Tunis: Thèse doctorat en histoire et archéologie de civilisations anciennes, Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis.
16. JOUFFROY, H. (1986). *La construction publique en Italie et dans l'Afrique romaine*. Strasbourg.
17. LASSERE, J.-M. (2005). *Manuel d'épigraphie romaine* (Vol. T. 1). Paris: Editions Picard.
18. LYASSE, E. (2008). L'utilisation des termes res publica dans le quotidien institutionnel des cités. Vocabulaire politique romain et réalités locales. (P. U. Blaise-Pascla, Éd.) *Le Quotidien Municipal dans l'Occident Romain, BERRENDONNER C., CEBEILLAC-GERVASONI M., LAMOINE L. (ed.)*, pp. 187-202.

Le financement des constructions publiques romaines en Numidie et en Maurétanie Césarienne sous le haut empire : étude épigraphique

19. MANSOURI, K. (2004). Edifices publics et évergétisme en Maurétanie Césarienne sous le Haut-Empire: Témoignages épigraphiques. *Africa Romana*, XV, pp. 701-726.
 20. MONTAGNE, G. (2013). *Amator civitatis, Les notables municipaux en Numidie (IIème siècle ap. J.-C. – IVème siècle)*. Mémoire master 2 en Archéologie Préventive, Département Archéologie et Anthropologie, Université de Pau et des Pays de l'Adour.
 21. VEYNE, P. (1976). *Le pain et le cirque, Sociologie historique pluralisme politique*. Paris.
- Dictionnaires :
22. DAREMBERG, C., & SAGLIO, E. (1986). Dictionnaire Des Antiquités Grecques Et Romaines, d'apres les textes et les monuments (Vol. Tome 3). Paris.
 23. EMOUT, A., & MEILLET, A. (1951). Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots.
 24. GAFFIOT, F. (1984). Dictionnaire illustré Latin Français, Hachette. Paris.

باللغة العربية

1. خديجة، منصوري. (2002). مصاريف التشريف بالمهام الإدرية و الدينية بمدن الكنفدرالية السيرية. دراسات في آثار الوطن العربي، 5(5)، 93-84.
2. شنقي، م.-ا. (1999). الجزائر في ظل الاحتلال الروماني، بحث في منظومة التحكم العسكري (الليميس الموريطاني) (و مقاومة المور بن عكnon -الجزائر : ديوان المطبوعات الجامعية، الساحة المركزية).
3. صادق عرياوي. (2022). المنشآت العمومية الرومانية بالجزائر خلال العهد الامبراطوري الأول -دراسة ابیغرافية-. أطروحة لنيل شهادة دكتوراه علوم في الآثار القديمة. الجزائر، الجزائر: جامعة الجزائر .2
4. كاهينة، ق. (2019). أعيان المدن و دورهم في تنشيط حركة البناء و الترميم في بلاد المغرب ما بين 282-439 م. المجلة العلمية للدراسات التاريخية و الحضارية، 2019(4), pp. 64-75.

El género epistolar *al-sulṭāniyyāt*, un documento histórico de sucesos importantes en Al Ándalus

The epistolary genre *al-sulṭāniyyāt*: A historical document of important events in Al Andalus

KHORDJ Omaiza 

Université Abdelhamid Ibn Badis, Mostaganem.

Omaiza.khordj@univ-mosta.dz

MAHDI Fatima Zohra 

Université Mohamed Ben Ahmed, Oran2,

Fatimamahdi2@gmail.com

Resumen:

Este estudio analiza la importancia del subgénero epistolar al-sulṭāniyyāt en la literatura andalusí. A través de textos epistolares, se examinan los momentos históricos difíciles que enfrentaron los musulmanes durante la época de los Reinos de Taifas y los inicios de la dominación almorrávide en la península Ibérica. Este artículo explora los aspectos políticos de estas cartas oficiales, su relevancia, temas, características artísticas y figuras más destacadas. Efectivamente, mediante el estudio analítico de algunas epístolas escritas por los prosistas y sus soberanos hemos podido evidenciar que los objetivos y temas de este género epistolar tuvieron una relación directa con la situación política de Al Ándalus. Por lo tanto, estas epístolas además de distinguirse por el estilo narrativo y descriptivo, se consideran el mejor testimonio de hechos históricos y acontecimientos verídicos que vivían los andalusíes durante esta época declive.

Palabras clave: Al Ándalus, *al-sulṭāniyyāt*, prosa, género epistolar

Abstract:

This study aims to shed light on the significance of the epistolary subgenre known as *al-sulṭāniyyāt* in Andalusian literature. The purpose of this article is to reveal, through epistolary texts, the historical reality of the challenging times experienced by Muslims during the period of the Taifa Kingdoms and the early Almoravid domination in the Iberian Peninsula. We present the political dimensions of these official letters while also exploring their significance, themes, artistic characteristics, and prominent figures. Through an analytical study of select epistles authored by prose writers and their sovereigns, we demonstrate that the objectives and themes of this epistolary subgenre were directly linked to the political circumstances of Al-Andalus. These epistles, distinguished by their narrative and descriptive style, serve as some of the most valuable testimonies to historical events and true occurrences that Andalusians experienced during this era of decline.

Keywords: Al Andalus; *al-sulṭāniyyāt*; prose; epistolary genre

E-mail de correspondance: KHORDJ, Omaiza omaiza.khordj@univ-mosta.dz

Introducción:

En Al Ándalus, el género literario de la prosa desempeñó un papel fundamental debido a su estrecha relación con cuestiones políticas, administrativas y religiosas. Entre los subgéneros más relevantes de la prosa artística destacan las epístolas oficiales, conocidas en árabe como *rasā'il al-diwanīyyāt*. Estas epístolas eran uno de los principales medios de comunicación utilizados para legitimar y reforzar la autoridad de los gobernantes. Además, eran un importante elemento de intercambio y negociación de ideas entre los miembros de los distintos territorios en Al Ándalus.

En efecto, con la situación ardua de los musulmanes en Al Ándalus, especialmente durante la caída de la taifa clave Toledo y la debilidad de los reyes de Taifas que llevaron al avance cristiano y la dominación almorrávide a finales del siglo XI y principios del siglo XII. Los soberanos musulmanes y sus secretarios intercambiaron con frecuencia esta especie de cartas oficiales unas veces con amigos, y otras veces con sus enemigos, abordando temas políticos y administrativos, como negociar ayudas, aceptar o rechazar decisiones, transmitir amenazas, declarar derrotas, etc.

Evidentemente, gobernantes y secretarios dejaron una enorme cantidad de material en este género epistolar que empezó a adquirir un cambio notable en su aspecto temático y artístico. Cabe mencionar que dichas cartas han sido mencionadas y estudiadas por investigadores desde una perspectiva literaria o administrativa. En este artículo nos toca a nosotros indagar las dimensiones históricas de *al-diwanīyyāt* y sus huellas en la realidad socio-política de Al Ándalus.

De ahí, nuestro estudio se plasma en la problemática siguiente: ¿*Al-sultāniyyāt* pueden considerarse como documento fiel de la realidad histórica de los andalusíes en la península Ibérica? Así como, proponemos responder a estas preguntas específicas: ¿Cuáles son los temas y objetivos de estas epístolas? ¿Cuáles su importancia política?

Para responder a la cuestión planteada hemos seguido una metodología ecléctica basada en el estudio analítico de algunos fragmentos epistolares, conservados en fuentes árabes y españolas clásicas y recientes, tanto en las fuentes antiguas medievales árabes orientales y andalusíes históricas y literarias.

Nuestro objetivo es poner de manifiesto uno de los subgéneros más ignorados de la prosa epistolar, escrita por los secretarios y sus soberanos andalusíes, aclarando la imagen de las cartas de *al-diwanīyyāt*, su importancia, sus temas y sus características artísticas. Así como destacar, a través del análisis de los textos epistolares, la realidad histórica de los duros momentos que vivían los andalusíes entre la época de las Taifas y la ocupación almorrávide.

1. Breve contextualización:

A mediados del siglo XI, las relaciones entre los musulmanes en Al Ándalus empeoraron debido a la rivalidad política y las luchas sangrientas. Los reinos de taifas se enfrentaban constantemente entre sí con el objetivo de expandir sus territorios. Esta situación se agravó con la intervención de los reinos cristianos como mediadores, ya que las taifas más pequeñas recurrieron a ellos, pagando parias para obtener protección temporal frente a las taifas más poderosas. Como el caso del soberano de Toledo que ante los ataques de las taifas de Sevilla y Zaragoza en 1043 pactó con Alfonso VI para entregarle Toledo. Según Cortázar, a partir de 1080, movimiento de descontento entre las capas de población hispano-musulmana [...]. La insolidaridad supone el rápido engrandecimiento del reino de Castilla y León [...] y facilita los primeros éxitos notables de los cristianos; el más importante y permanente será la conquista en 1085 de la frontera media con su capital Toledo. (1988, p. 107). Evidentemente, Al Ándalus se convirtió en un campo de batalla entre los reinos musulmanes por una parte y con los reinos cristianos por otra parte.

Cabe señalar que, después de la muerte del rey Al-M'amūn y durante el reinado de su sucesor Al-Qādir, Toledo iba perdiendo grandes territorios, dado que este último por su incapacidad ante los ataques de las taifas de Sevilla y Zaragoza, pactó con los castellanos la entrega de aquella urbe, a cambio de su instalación en Valencia. De hecho, Alfonso VI entre 1083 y 1084 asedió esta taifa. Realmente, la caída de esta interesante región representó la derrota de todo Al Ándalus. En palabras de Levi Provençal, en aquellas academias principescas, la noticia de la caída de Toledo se abatió como un pájaro de mal augurio; aterró a los príncipes musulmanes que habían agotado sus fuerzas en las luchas sangrientas de los unos contra los otros, vaciado su tesoro de guerra y empobrecido a sus súbditos con sus exigencias fiscales. (1953, p. 36)

La pérdida de Toledo supuso un fuerte golpe para todos los andalusíes, que se encontraron débiles y amenazados por el avance cristiano, sobre todo a la hora de sitiar Zaragoza. De hecho, Al-Mu'tamid recibió cartas con amenazas de Alfonso VI. Ante esta situación las taifas, recurrieron al auxilio de los Almorávides para salvarles de esta crisis. Por consiguiente, el ejército de Ibn Tašfīn acudió Al Ándalus en 1086 se combatió con las tropas de Alfonso VI en la batalla de *Zalāqa* (Cortázar, 1988). Realmente, esta gran victoria no logró resolver las querellas y la debilidad del pueblo musulmán. Así que, las taifas eran incapaces de resistir a los ataques de los cristianos. Entonces, bajo las condiciones belicosas y caóticas, Ibn Tāšfīn con su ejército almorávide en 1090 desembarcó por segunda vez en Al Ándalus, en que realizaron unos éxitos militares y políticos notables, haciendo conquistas que exhibieron su superioridad militar sobre los cristianos.

En general, desde 1090 hasta 1145, Al Ándalus se convirtió en una provincia de Estado Almorávide bajo el reinado de Ibn Tašfīn y su hijo y sucesor 'Ali. Por lo tanto, recuperó de nuevo la unión política y la unificación económica, social y cultural. Así como, la supresión del régimen de las parias contribuyó notablemente en la fortaleza de la economía de la España almorávide y aportó cierta estabilidad social.

2. *Al-sultāniyyāt*, definición y objetivos:

Entre los subgéneros más destacados de la prosa artística se encuentra el género epistolar o *inšā' al-rasā'il*, que se divide en dos subgéneros *al-ijwāniyyāt* y *al-diwāniyyāt* que es el objeto de nuestro estudio. Las epístolas de *al-diwāniyyāt* en árabe plural *rasā'il al-diwāniyyāt*, conocidas también *al-sultāniyyāt*, son unas especies de cartas oficiales o unas misivas administrativas, que príncipes o reyes encargaban a sus secretarios o *kuttāb* con el fin de la correspondencia oficial. Dichas epístolas se consideraban la forma de expresión más antigua entre los árabes, por lo que abarcan principalmente temas sociales, culturales, políticos y administrativos. Rubiera define que la epístola es el género literario en forma de carta enviado a un correspolosal auténtico o inventado, nace entre los secretarios de la corte, cuya función era redactar entre otras cosas la correspondencia que emanaba el poder, lo que hoy llamamos decretos, declaraciones de guerra o paz, etc., se escribían en forma de carta (1992).

En efecto, este género epistolar se considera el género de los secretarios privados de la corte, por lo tanto los escritores tuvieron que poseer una profunda educación y amplios conocimientos en distintas disciplinas, así como debían conocer las técnicas para escribir una epístola según las necesidades, expresar clara y elocuentemente, utilizando excelente letra y estilo seductor.

Durante la primera instalación de los musulmanes en Al Ándalus, los literatos cultivaron las epístolas literarias, asimilando y siguiendo sumisamente las producciones epistolares de Oriente en su forma y contenido, de modo que sus estilos y temas parecían a las formas tradicionales de la prosa oriental. Globalmente, transmitían mensajes sencillos, breves y directos sobre temas y contenidos de la vida cortesana. En efecto, muchos investigadores afirman que dichas epístolas, carecían del estilo rítmico, *al-say'* en árabe, además transmitían temas clásicos y monótonos, abordando las instrucciones de los gobernantes a los funcionarios públicos, peticiones,

enhorabuenas, pésames, salutaciones, descripciones de la naturaleza o de un viaje, anécdotas, historias, sátiras, polémicas, peticiones de clemencia y los méritos de Al Ándalus y sus hombres ilustres (Chejne, 1993: 179).

Sin embargo, con la estabilidad política a partir del siglo X, los prosistas empezaron a dar más importancia a este género, ajustándolo a unas normas más literarias y artísticas, de hecho los secretarios iniciaron la escritura de otros modelos de *rasā'il*, que consisten en una especie de tratados que abordan un tema que no sólo transmite mensajes, sino también discute cuestiones sobre distintos asuntos, dando primacía a la elocuencia del estilo, elección de términos y la sonoridad de las palabras, a fin de provocar conciencia y encanto en los lectores. Según Rubiera, muchas obras importantes se escriben en las *risalas* con un estilo escarmentado, incluso precioso, y dirigida a un corresponsal que a menudo es su patrocinador. (1992)

Justamente, con la debilidad política de los andalusíes y el avance cristiano, los prosistas empezaron a dar importancia al-*diwāniyyāt* más que otros géneros epistolares, puesto que se hallaban en la época de la gran rivalidad política y la emulación literaria, de hecho aumentó notablemente el número de los *diwanes* y los secretarios, por lo que cada rey necesitaba al mejor secretario para transmitir sus ocupaciones y celebrar sus victorias en el mecenazgo. Muchas veces, el prosista era el rey o el príncipe al mismo tiempo que está en competición con los secretarios de otras taifas. Así, bajo estas condiciones la rima o *saȳ* se convirtió a la ley más común en todas las cartas de los *kutāb* (Dif, 1979: 394). En este sentido, era imprescindible que los escritores andalusíes ajustaran sus epístolas oficiales al estilo rítmico y asonante, puesto que eran considerados como el alter ego del gobernante y estaban entre los individuos más destacados de la corte, de tal modo sus escritos eran el reflejo de la elocuencia y el prestigio de la corte.

En efecto, aparecieron unos prosistas que eran secretarios de monarcas y alcanzaron fama, debido a las cualidades singulares de sus epístolas que les permitía ser un elemental secretario en una de las cortes de las taifas, entre ellos mencionamos a: Ibn Ŷa'far Aḥmad ibn 'Abbās, ministro de Zuhayr príncipe de Almería. Al-Baziliyyāni secretario de Ibn ḥabūs de Granada. Abu 'Amir Al-Takarni secretario de los príncipes de Valencia, Al-Mudafir y Mubārak, después a pareció el secretario del príncipe Abū-'Amir el pequeño. También sus contemporáneos Ibn Burd el pequeño secretario de Ibn Samadiḥ rey de Almería, Abū Muḥammad Ibn 'Abd al-Bārr, secretario de al-Mu'tamid y de Muŷāhid de Denia. Abū Mutrif ben Muṭāna secretario de Al-Mā'mūn de Toledo. Ibn Almu'ālim secretario de Al-Mu'tadid. Ibn Qaṣīra. Moḥamed Ibn Aymen secretario de al-Mutawakil ibn Aftas en Badajoz. Abū Ibn Arqam, secretario de Iqbāl al-Dawla hijo de Muŷāhid de Denia. El príncipe Ben Tahir de Murcia e Ibn al-Dabbāg (Dif, 1979: 394).

Generalmente, los propósitos de las misivas empezaron a evocar temas novedosos, que en su conjunto tienen una relación directa y profunda con los acontecimientos políticos de la sociedad andalusí, como *la fitna* o la guerra civil entre los mismos musulmanes, el peligro del avance cristiano, así como la conducta de algunos reyes y su necesidad a la ayuda de los almorávides. En consecuencia, aparecieron nuevos tipos de *al-diwāniyyāt*, cuyos objetivos se diferencian según la situación vivida. A continuación veremos estos textos epistolares con más detalles.

3. Temas principales de *al-sultāniyāt*:

3.1. Epístolas para solicitar ayuda:

El tema de buscar ayuda apareció como uno de los propósitos literarios más cultivado en las cartas políticas. De hecho, la búsqueda de auxilio y la solicitud de coalición y alianza tuvieron lugar entre musulmanes cuando el peligro se agravó y la derrota era desenfrenada; en ese momento los musulmanes recuerdan que son hermanos en la religión y tienen que apoyarse mutuamente y unirse frente al enemigo. Como el caso de Mohamed Ibn Aymen secretario de al-Mutawakil de Badajoz

mandó una carta a Ibn Tāṣufīn, escrita en su nombre y puesta en boca de lo andalusíes, pidiendo su ayuda contra Alfonso, el rey de Castilla y León, que se apoderaron, discriminando las regiones musulmanas, diciendo:

لما كان نور الهدى دليلاك وسبيل الخير سبيلاك ووقفت في الصلاح معالتك ووضحت على الجهاد عزائمك وصح
العلم بأنك لدعوة الإسلام أعز ناصر وعلى غزوك الشر كأقدر قادر وجوب أن تستدعي لما أَعْضَلَ من الداء
ويستغاث لما أحاط بالجزرة من البلاء فقد كانت طوائف العدو المطيفة بها - أهلكم الله عند إفراط تسلطها
واعتداءها وشدة كلها واستشرئها تلطف بالاحتيال وتستنزل بالأموال.. ول Miziz لدأها التسلط والعناد ودأبنا
الإذعان والانقياد حتى استصفى الطريف والتلايد واضطررت في كل جهة نارهم ورويت من دماء المسلمين أستهم
وشفارهم فيها لله ! ويا للمسلمين !

Cuando la luz de la piedad era tu guía, el camino del bien era su vía, y sus rasgos fueron claros en rectitud, así sus valentías se basaron en *al-ŷihād*. Es cierto que usted es el partidario más querido a la evocación del islam, y su invasión del politeísmo es la más capaz. Por lo tanto, debe ser convocado para la incurable enfermedad y buscar ayuda cuando la isla está rodeada de calamidad. Eran las taifas enemigas que se extendieron a su alrededor - Dios los había destruido cuando fueron excesivos en su dominación, agresión su codicia. Cortejan con fraude y engañaron con el dinero. Su hábito fue el extremismo y la terquedad. Y nuestra actitud era siempre la obediencia y la sumisión... Su fuego se encendió en todas partes, y la sangre de los musulmanes se regó de sus flechas y cuchillos. ¡Oh, Allah! ¡Oh a los musulmanes! (Dif, 1979: 395)¹.

Citamos también otra epístola rimada del mismo escritor que envió en nombre de su rey Al-Mutawakkil al rey Al-Mu'tamid, en la cual describe detalladamente el avance del enemigo y los saqueos horrorosos en algunas zonas, justificando su incapacidad de ayudar a su gente desgraciada. Así dice con un estilo rimado que provoca pena y desdicha:

Te presenté mis escritos antes, sobre los saqueos de los caballos del enemigo [...] ¡Qué Dios los esparció! a mis costados hasta que casi los dejan vacíos, y los devuelven ruinas. Te anuncio por eso para decirte que la paz no resulta con él, y las palabras no le alteran, ni hay buena fe con él, y nadie tiene paciencia con él, y ahora ha aparecido lo más riguroso, y ha surgido lo más horrible y horroroso, es aquel saqueo de los caballos de fulano a estas zonas, por el cual llegó a los extremos más intensos en maltratos, así hizo el enemigo el contrario del contrato; no pasa por una fortaleza sin acabar con sus caballos y apoderarse en su lucha, y en este caso no hay nada detrás de su intención más que la extirpación [...] y la gente de estas regiones están preocupados por el acercamiento de este asalto, revelando su queja para salvarse de este contagio, ¿cómo puedo justificar su ayuda ante su ignorancia permitida y sus condiciones necesitados [...] ? (Ibn Bassām, Dajīra, 1979, vol. II, 2: 667-668)².

De ahí, notamos que a pesar del asunto político evocado entre los soberanos y su urgencia, el aspecto literario caracteriza estas cartas adornadas por la asonancia, la rima consonante y los diferentes tipos de figuras retóricas y términos fuertes que interpretan los sentimientos profundos de los ciudadanos deprimidos y transmiten la imagen real de las cortes saqueadas.

En la misma línea, el prosista más famoso por sus epístolas ha escrito una misiva importante, en la cual estaba en contra de la política de Al-Mu'taqid, criticando su conquista a Córdoba. Según cuentan, dicho prosista desde su vida en la corte de Ḥabūs solía escribir epístolas en contra de la política injusta de los reyes de taifas, de modo que muchas veces improvisaba epístolas rimadas, pidiendo de los soberanos poner fin a las guerras y los conflictos entre los mismos musulmanes,

Nota: Traducción nuestra al español de todos los fragmentos citados en su versión original el árabe.¹

Traducción nuestra del árabe al español, véase del texto original en: Ibn Bassām. (1979). Dajīra, vol. II: 2, pp.667-668.²

también les exigió acabar su coalición con los cristianos. Sirva como ejemplo esta epístola que mandó Al-Baziliyyāni con el nombre de su soberano Ḥabūs a Ibn Mundir de Zaragoza, en la que declaró:

و اتّصل بي ما وقع بينك وبين المؤمن و أبي المتنر و الموقّق و عضد الدولة أبي الحسن ، و أنكم اضطربتم إلى إخراج كل فريق منكم النصارى إلى بلاد المسلمين. فنظرت في الأمر بعين التحصيل و تأولته بحقيقة التأويل، فعظام قلقي و كثُر على المسلمين شفقي في أن يطأ أعداؤهم بلادهم و ويتموا أولادهم (...). و لو لم تكن يا سيدي- الفتنة إلا بين المسلمين و التساجر إلا بين المؤمنين، ل كانت القارعة العظمى و الداهية الكبرى. فإذا (نحن) تأيَّدنا بالمشركين و اعتضدنا بالكافرين و أبحناهم حرمتنا و منحناهم قوتنا و قتلنا أنفسنا بأيدينا و أذْننا إلى الندم مساعينا، كانت الدائرة أمض و الحيرة أرمض و الفتنة أشد و المحنَّة أهَدَّ و الأعمال أحبط و الأحوال أُسْقط

Me contaron lo que sucedió entre ustedes, al-Mu'tamin, Al-Muwaffaq al-Muŷāhid y 'Adud al-Dawla Abu al-Hasan, que cada uno de ustedes se unió con los cristianos contra el país musulmán. Miraba el asunto con atención y lo interpreté con la pura verdad, así que mi preocupación es grande y mi tristeza es más profunda por los musulmanes, ya que los enemigos asaltaran su país y dejaran huérfanos a sus hijos, [...]. Y si, maestro mío, la *fitna* fuera sólo entre musulmanes, y los conflictos sólo entre creyentes, habría sido el gran desastre y la enorme calamidad. Entonces, si nos apoyáramos con los politeístas y nos uniéramos con los incrédulos y les permitiéramos tocar nuestra honra, les diéramos nuestra fuerza, nos matáramos con nuestras propias manos, y nuestros destinos nos llevarían a arrepentirnos, la calamidad sería más dolorosa y la extrañeza más ardiente, la prueba más difícil y la catástrofe más decaída, las obras frustradas y las condiciones decadentes, los errores serían más pesados y los daños más extensos [...] (Dif, 1979:399-400).

En dicha epístola, el prosista amonestó con ira a los soberanos, especialmente a Al-Mu'tamin de Valencia, Al-Muwaffaq al-Muŷāhid de Denia y el príncipe de Sevilla, por su coalición con los cristianos que les apoyaron contra el saqueo de sus hermanos en las otras taifas débiles, incluso intervienen juntos en la matanza de los inocentes hijos, mujeres y hombres. Al-Baziliyyāni mediante su epístola deshonra esta gran calamidad, que condicionó a la destrucción de los hogares de los musulmanes. Así que, se dirigió a Yahya Ibn Al-Mundir, pidiéndole que interviniere para poner fin a esta catástrofe, unificando la palabra de los reyes musulmanes, dado que es la única manera para proteger sus territorios y vencer al enemigo. Asimismo, dirigió su segunda epístola al príncipe de Valencia, en la que dijo:

اتّصل بي ما جزعت له من لزومك مع الموقف مجاهد ومن تبعكما [...] لمقاتلة المظفر أبي بكر محمد أمير بطليوس 460-430 هـ ومتنازلته ومقارعته واستجاشة كل حزب منكم النصارى وطبعكم أن تمنعوا بهم ذمارا، وتقضوا بإخراجهم معكم عليك ما يتسبب بالفتنة، من البلوى والمحن.. باحترام الرجال، وأيتام الأطفال، وإرمال النساء، وإحلال الدماء. وانهاب الأموال، واعتسباف الأهوال، وإخلاء الأوطان، وإجلاء السكان. هذا إذا كانت الدعوة واحدة والشريعة معاضدة فاما إذا انساق العدو إلينا، وتطرق علينا وضرى على أموال المسلمين ودمائهم، وجروف على قتل رجالهم وسي نسائهم

Me comunicó lo que estaba horrorizado por su adhesión a al-Muwaffaq al-Muŷāhid y aquellos que os siguieron y su contratados para luchar contra al-Muzaffar Abu Bakr Muhammad Amir de Badajoz (430- 460 A.H.) confrontarlo y luchar contra él, y cada partido de ustedes busca auxilio de cristianos y su codicia [...] que provoca *al-fitna*, aflicciones y pruebas. Con ofender a los hombres, convertir a los hijos a ahúeranos, y las mujeres a viudas, y el derramamiento de sangre, el saqueo del dinero, la tiranía de los horrores, el desalojo de las patrias y la expulsión de los habitantes. Esto ocurre cuando la religión es misma, pero si acude el enemigo

hacia nosotros él insistió en el dinero y la sangre de los musulmanes, y se atrevió a matar a sus hombres y tomar cautivas a sus mujeres [...] (Dif, 1979: 400).

Esta carta viene como aviso al príncipe de Valencia el pequeño Almanzor, advirtiéndole la peligrosa decisión que va agravando más la situación, no solo de las taifas amenazadas, sino que todo el porvenir de Al Ándalus. Afirma que esta estrategia permitirá a los enemigos descubrir los secretos y los puntos débiles de los musulmanes, confirmándole que por culpa de los profundos conflictos y las continuas divisiones entre los soberanos, los cristianos se apoderarán para vencer a los musulmanes. Desgraciadamente, ambas epístolas no realizaran el objetivo requerido, ya que ningún soberano le dio caso. Al contrario, fueron el motivo que incitó a Al-Mu'taṣid a asesinar a este prosista (Dif, 1979:401).

3.2. Epístolas de amenazas y desafíos:

El tema de la amenaza ocupó gran parte de las epístolas en la prosa andalusí, en que se distinguió por sus aspectos figurados y artísticos. Debido a las nuevas circunstancias y los profundos conflictos, cada uno buscaba vencer psicológicamente a sus enemigos antes de derrotarlos en las batallas. Por una parte, se desarrolló el fenómeno del intercambio epistolar entre soberanos, secretarios, escritores, visires, reyes y príncipes de las diferentes taifas. Y por otra parte, proporcionaron epístolas de amenazas entre musulmanes y cristianos. Por lo tanto, destacamos numerosas epístolas oficiales que incluyen amenazas y desafíos, y alardean mensajes de poder y orgullo por las victorias.

En efecto, a finales del siglo XI el tema de las amenazas prosperó notablemente en las *sultāniyyāt*, por la caída de Toledo en manos de Alfonso VI, el cual decidió afrontar al resto de los reyes de taifas y eliminarles. De ahí, prosperó el intercambio de las misivas de este cristiano con los reyes musulmanes, al-Mu'tamid, al-Mutawakkil b. al-Aftas. Cabe señalar que Alfonso mandó frecuentemente epístolas amenazadoras a los reyes, presumiendo su dominación y poder. A modo de ejemplo, la siguiente carta que Alfonso VI dirigida a los toledanos, cuando le amenazaron por invitar a los almorávides para frenar su asedio:

في أول ما استدعاكم البرابرة، فأمر تكثرون به علينا و دوننا به إنما نطلب بلادنا التي غلبتمنا عليها قديم
أمرك، فقد سكتنوها ما قضي لكم، فارحلوا إلى غدوتك واتركوا لنا بلادنا فلا خير في سكتناكم معنا بعد اليوم،
ولن نرجع عنكم

En cuanto a vuestra convocatoria a los bárbaros, es un asunto por el que os multiplicáis contra nosotros y nos amenazáis. Solo estamos pidiendo nuestra patria que dominasteis en el pasado. Ya habéis vivido tanto tiempo, así que id a vuestros países y dejadnos nuestra patria. No hay nada bueno en su residencia con nosotros desde hoy día, y no regresaremos en combatiros (Ibn'Idari, 1953-54, vol.3: 282)

Pues, se entiende claramente que Alfonso insistió en ocupar Toledo, ignorando sus amenazas, más bien respondió con una amenaza más fuerte mediante una carta enviada a Al-Mu'tamid, tras la caída de Toledo, en la cual pidió entregar algunas regiones de sus territorios, y si no realizara sus órdenes, tendría un amargo destino como el de los toledanos:

من الأنبيطور ذي الملتين الملك المفضل الأذفنش بن شانجة إلى المعتمد بالله سدد الله آراءه و يقول في رسالته تلك
بصره، وقد أبصرتم ما نزل بطليطلة وأقطارها، وما صار بأهلها حين حصارها، فأسلمتم إخوانكم، وعطلتم
لنا على الرسالة إليك القرمط البر هانس، وعنه من التسديد... أيقظ باله.... وقد حم بالدعاة زمانكم، والحذر

Del emperador y señor de las dos religiones el rey preferido, Alfonso hijo de Shanco, a Al-Mu'tamid que Dios, bendiga sus opiniones [...] y habéis visto lo que descendió a Toledo y sus regiones, y lo qué ocurrió con su gente cuando fue sitiada, así que suministráis a vuestros hermanos [...], así ten cuidado [...] (al-fahme, 2015: 44).

Entonces, se destaca que la única intención de Alfonso es causar miedo entre los musulmanes, usando un estilo burlesco que indica su arrogancia y orgullo. De hecho, cuando llegó esta epístola a Al-Mu'tamid ibn 'Abbd respondió con una misiva fuerte y firme que refleja su coraje y orgullo, ya que negó cumplir sus amenazas. Comenzó su epístola con unos versos mostrando su rechazo de la propuesta del cristiano, invitándole a la batalla:

من الملك المنصور بفضل الله المعتمد على الله محمد بن المعتضد بالله، إلى الطاغية الباغية أذفونش الذي لفَّ
نفسه ملك الملوك، وتسمى بذى الملتين. سلام على من اتبع الهدى، فأول ما نبدأ به من دعوه أنه ذو الملتين،
ذا الاسم: لأن الذي نملكه من أمصار البلاد وعظيم الاستعداد، لا تبلغه قدرتكم، ولا تعرفه وال المسلمين أحق
ملتكم، فركبنا مركب عجز نسخه الكيس، وعاطيناك دمعة كؤوس، قلت في أثناها: ليس.. ولم تستح أن تأمر
بتسليم البلاد لرجالك، وإنما لنعجب من استعجالك وإعجابك بصنع وافتخار فيه القدر، وممك أن لأسلافك
فالحمد لله الذي: الأخدمين مع أسلافنا الأكرمين يد صاعدة، أو وقفة مساعدة، فاستعد بحرب، ... إلى أن قال
جعل عقوبتنا توبيخك وتقربيتك بما أطارت من دونه، وبالله نستعين عليك ولا تستبطي

Del rey el triunfador por la gracia de Dios, al-Mu'tamid Muhammad Ibn al-Mu'taqid, al dictador angustioso Alfonso, quien nombra a sí mismo el rey de los reyes y el señor de las dos religiones. La paz sea con aquellos que siguen la guía, primero comenzamos con su afirmación de que es *Du al-mulatayn*, mientras que son los musulmanes que tienen más derecho a este nombre, porque lo que tenemos de los vencedores del país y la gran disposición, tu poder no lo alcanza, y tu religión no los conoce. Nosotros hemos montado los barcos y ninguno podía emitirnos y te dimos una lágrima de copas. [...] (Al-fahme, 2015: 45).

De ahí, el rey poeta sevillano elige para su respuesta unas palabras muy significativas que resaltan su enfado e indiferencia al amenazar a Alfonso, acabando su epístola con tono irónico y denuncia a Alfonso que se desvió del camino correcto cuando piensa en amenazas para apoderarse de los reyes de taifas.

De igual modo, al-Mutawakkil escribió una epístola en respuesta a una misiva que le envió Alfonso que contenía mensajes que reflejan demasiada confianza y voluntad de lucha, poniendo su fe en la ayuda de Dios:

أَنَا نَحْنُ، وَإِنْ قَلَّتْ أَعْدَادُنَا، وَعَدَمُ مِنَ الْمَخْلوقِينَ اسْتِعْدَادُنَا، فَمَا بَيْنَنَا وَبَيْنَكَ بَحْرٌ نَخْوَضُهُ، وَلَا صَعْبٌ نَرْوَضُهُ،
إِلَّا سَيِّفًا تَشْهِدُ بِحَدَّةِ رَقَابِ قَوْمٍ، وَجَلَادٌ وَلَيْسَ لَنَا إِلَّا غَيْرُهُ مَهْرَبٌ، وَمَا تَرْبِصُونَ بِنَا إِلَّا إِحْدَى الْحَسَنَيْنِ، نَصْرٌ
أَتَبْصِرُهُ فِي لَيْلَكَ وَيَوْمَكَ، وَبِاللَّهِ تَعَالَى أَوْ شَهَادَةٌ فِي سَبِيلِ اللَّهِ فِي أَلْهَامَةٍ مِنْ جَنَّةٍ عَلَيْكُمْ، فِي أَلْهَامَةٍ مِنْ نَعْمَةٍ وَمَا
عَلَيْكَ وَنَسْتَعِنُ، لَيْسَ لَنَا سُوَى اللَّهِ مَطْلَبٌ وَمَلَائِكَتِهِ الْمُسُومِينَ نَتَقُو

En cuanto a nosotros, aunque nuestro número se ha reducido y las gentes carecen de nuestra voluntad, no hay mar entre nosotros y usted. Ninguna dificultad que nos impide luchar contra ti para domarlo, excepto por las espadas cuya afilada fuerza testifican los cuellos de tu pueblo, y los verdugos que ves la noche en tu día. Por Dios todopoderoso y sus ángeles marcados, ganamos fuerza sobre ti y buscamos ayuda, no tenemos otro protector salvo Dios [...] (Al-fahme, 2015: 40- 41).

Se nota evidentemente el mensaje de provocación y amenaza desde el comienzo de la epístola, en que le asegura que sobrepasa el número de sus soldados, además su gente está dispuesta para luchar, ya que no hay ningún obstáculo que les impide salir a las batallas. Luego comienza a burlarse de él, explicando que la fuerza y el filo de las espadas de los musulmanes atestigua sus cuellos. Finaliza su carta, explicando la razón de su potencia, que se deriva de la ayuda de Dios, porque confía en su fe le empuja a luchar y honrar la palabra de Dios y hacerla más alto, mientras que hace más baja la palabra de los incrédulos como él. Además, le muestra su indiferencia por la muerte, en que se atreve en una bella imagen retórica, confirmando que su objetivo es: victoria y gracia, o martirio y paraíso.

Más tarde, con la decadencia de las taifas, prosperó el intercambio epistolar entre los reyes de taifas e Ibn Tāṣufīn, suplicando su ayuda. Por lo tanto, era frecuente cultivar con abundancia este tipo de *diwāniyyāt*. A modo de ejemplo, la primera carta de socorro de al-Mu‘tamid a Yūsuf b. Tāṣufīn fue redactada en 1086, en la cual el rey sevillano llama al almorávide ‘emir de los musulmanes, defensor de la religión y vivificador de la invocación califal ‘abbasi’ (al-fahme, 2015). Asimismo, afirma que entre los andalusíes se había disuelto la unidad y solidaridad, razón por la que Alfonso conquistó sus territorios. Por lo tanto, pide ayuda al líder bereber, para conducir la guerra contra los cristianos.

Caso similar ocurre, cuando mandó otra misiva con idéntico objetivo, esta vez supuestamente escrita por el visir secretario del reino ‘abbadí, Abū Bakr b. al-Ǧadd. Comienza también llamando a Yūsuf b. Tāṣufīn ‘emir o príncipe de los musulmanes y defensor de la religión, señalando cómo Dios ha prohibido *la fitna* y la desunión, y cómo han sido estos males los que han incitado al rey cristiano a conquistar las regiones de Al Ándalus, utilizando el mismo símil que al-Mutawakkil en su epístola, compara las amenazas de Alfonso VI para que entregasen sus territorios con “rayos y truenos”. Dice entonces que Dios auxilia al almorávide para que defienda al islam con sus soldados, que son guerreros que están dispuestos a ser mártires.

Asimismo, el prosista ‘Abd al-Barr al-Namarī, sobresalió por sus solemnes epístolas, sobre este prosista dice Ibn Bassām: ocupó una posición entre los literatos igual que ocupó la luna entre las estrellas (1979: 125), este último escribió una epístola muy larga, se considera una convocatoria a los reyes de taifas encetándoles luchar contra los enemigos para recuperar Barbastro, perdida en el año 1064. En su carta refleja la culpabilidad de los soberanos ante el avance cristiano, debido a su falta de solidaridad. Su título resumido es: las fronteras apartadas y de los límites lejanos, de los que creen en la unidad, de los que conocen la promesa y la amenaza divina, de los que acuden al asidero de la religión [...] (Garulo, 1998: 141-142).

Otro ejemplo similar fue una crítica bastante dura de los comportamientos de los reyes, en un pasaje de una epístola de ‘Abd al-Barr, conservada en *Dajīra* de Ibn Bassām. Epístola escrita en nombre de los habitantes de Barbastro, tierra saqueada por los cristianos en 1064. A través de este dramático relato del asedio y saqueo de la残酷, pide ayuda a las demás regiones de Al Ándalus, en que la rima, el ritmo y las metáforas usadas potencian el horror que describe:

Nos rodearon como el collar rodea el cuello, imponiéndonos los peores castigos con diversos tipos de combate y ataque, durante el día y la noche, vertiendo sobre nosotros sus rayos, disparando desgracias. Ay de lo que veían nuestros ojos: pillaje de los bienes atesorados, deshonra de las esposas veladas y de las hijas bien guardadas, quedando expuesto a las miradas todo cuanto el pudor ocultaba. Si hubiera visto, musulmanes, a vuestros hermanos en religión, arrebatadas sus riquezas y sus familias; se dio poder a las espadas, y la muerte fue soberana sobre ellos, los cubrían las heridas pues con ellos jugaban las puntas de las lanzas; aumentó el griterío, los gemidos y lamentos, la sangre les corría por las piernas como corre la lluvia por los caminos, perdían la razón, el corazón quería escapárseles del pecho, sin nadie que los ayudase,

sin ningún protector. Sordos estuvieron los oídos a los gritos de los jóvenes, a los lamentos de las mujeres, al llanto de los niños [...]. (Garulo, 1998: 142-143)

En otras epístolas el prosista dirige su palabra directamente a los andalusíes para pedir su seria intervención en la guerra, como veamos a continuación:

Si hubieseis visto eso, musulmanes, se habrían roto de pena vuestros pechos, y destrozado vuestros corazones; habrás encontrado dulce el sabor de la muerte en lugar de estas desgracias, vuestras espadas habrían abandonado la vaina, vuestros ojos habrían apartado el sueño, para esforzarse en ayudar a los siervos del Clemente, a los que saben el Corán, a las débiles mujeres y los niños, y vengarse de los que sirven al tirano y llevan la cruz. (Garulo, 1998: 144)

Así, llama a todos los musulmanes a la participación en *al-ŷihād* o la guerra, en que enumera sus meritos, justificando que es el único remedio para salir de su desgracia:

Dios llama a los musulmanes a la guerra santa en varias aleyas del Libro, exhortaciones que se repiten con frecuencia, estimulando a acudir, y amenazando si no se atiende, y ha prometido a los que obedecen una abundante recompensa, y a quienes no lo hacen un doloroso castigo; los pasajes sobre el mérito de la guerra santa y la recompensa del Señor de los hombres son demasiado conocidos para mencionarlos, demasiado abundantes para enumerarlos. Responded a quien nos llama, acuidid a quien nos convoca, antes de que se resquebrajen nuestras filas como se quiebra el cristal [...]. (Garulo, 1998: 144)

Asimismo, en otros pasajes convoca a los reyes para unirse como lo hacían en épocas anteriores, advirtiendo sus combates y enemistad, en vez de luchar contra sus enemigos cristianos. Advirtiendo esa desunión y sus consecuencias en el peligro del avance cristiano:

Si no fuera por tantas faltas, no soplaría sobre nosotros su vendaval. Si hubiésemos estado en armonía y nuestros pueblos de acuerdo, si estuviésemos unidos como lo están las extremidades al cuerpo y los dedos a la mano, no habrían errado nuestras flechas, ni se había ocultado nuestra estrella, humillado nuestro partido, embotado el filo de nuestras armas, aterrado a nuestra comunidad, enturbiado nuestras aguadas, y los venceríamos para siempre [...]despertad antes de que os despierten, combatidlos en sus regiones limítrofes antes de que combatan con vosotros en vuestras casas [...]. (Garulo, 1998: 144-145)

Evidentemente, esta larga epístola tuvo su impacto profundo entre los musulmanes, que por su parte, los reyes de taifas se unieron, llevaron las armas y recurrieron a salvar a sus hermanos en Barbastro, de hecho al-Muqtadīr bi-llāh, señor de Zaragoza (1046-1082), preparó un gran ejército formado por soldados suyos y de otras taifas para rescatar la fortaleza de Barbastro. Los musulmanes recuperaron la ciudad y salvaron lo que pudieron salvar, poniendo fin a al saqueo de dicha ciudad.

Cabe señalar que dicha epístola se distinguió por su estilo recargado y florido, en que predominan muchos tópicos literarios, al mismo tiempo el uso de la descripción y la narración detallada de los hechos sucedidos dieron a su epístola más originalidad. En consecuencia, este género tuvo mucho éxito en difundir la conciencia entre los musulmanes sobre el verdadero peligro cristiano. En este contexto, ‘Alī b. Muğāhid de Denia, escribió una epístola puesta en boca de los habitantes de Barbastro, pidiendo al resto de la población de Al Ándalus su ayuda para luchar contra los infieles. En una de sus epístolas, conservadas en la *Dajīra* de Ibn Bassām (1979, III, 1: 173-179), culpabiliza la falta de solidaridad entre los musulmanes, poniendo el acento en las clases supuestamente más débiles de la sociedad musulmana: niños, mujeres y ancianos mal tratados por los cristianos.

Otro escritor y poeta, que creció durante el reinado de al-Mu'tamid en Sevilla, fue Abu Bakr Muhammad bin Suleymān al-Kala'ī (m. 508/1114), conocido como Ibn Qaṣīra, secretario de al-Mu'tamid por su talento literario, era un embajador entre el rey de Sevilla y sus vecinas taifas. Cuando Alfonso se apoderaba de Toledo, y aumentó su petición de los tributos anuales de al-Mu'tamid, Ibn Qaṣīra convocó a través de sus epístolas a al-Mutawakkil, el príncipe de Badajoz y a Ibn Tāshufīn, el príncipe de los almorrávides, con el fin de luchar con su ejército contra las conquistas de Alfonso (Dif, 1979).

Sin embargo, con el desarrollo de los sucesos Ibn Tāshufīn, por acuerdo con los andalusíes y sus juristas, se apoderó de los reinos de taifas, excepto Zaragoza en el norte. Justamente, Ibn Qaṣīra, en los primeros años del destierro de al-Mu'tamid, se alejó de los nuevos gobernantes almorrávides de Sevilla, pero más tarde, Yūsuf le convocó para hacerse cargo de su *diwān* en Marrakech, porque fue admirado por las cartas que antes le escribía en nombre de al-Mu'tamid, después se convirtió en el jefe del *diwān* de Yūsuf Ibn Tāshufīn hasta su muerte, así permaneció en este *diwān* durante la época de su hijo 'Ali hasta su fallecimiento en Marrakech.

Ibn Bassām citó muchas epístolas suyas en Dājira puestas en boca de al-Mu'tamid, la más importante es la carta que detalla la declaración sobre la derrota de Alfonso en Zallāqa, cuando su ejército había sido destruido, el número de sus muertos incitó a la gente usar sus cabezas como graneros para la llamada a la oración. A este propósito, Ibn Qaṣīra pone en boca de al-Mu'tamid su epístola:

[...] que Dios Todo poderoso nos salva con el líder de los musulmanes Nasir al-Dī Yaqūb Yūsuf Ibn Tāshufīn, que Dios le apoye, [...] bendice y perjudica, decide y camina hacia adelante. Nos ponemos de acuerdo con su opinión, después de una discusión a propósito de *Quriya-*

Escuchamos el enemigo - que Dios lo maldiga-recorriendo allí con ejércitos que llenaron el espacio, bloquearon el aire y evitaron que el sol cayera debajo de sus banderas. Se han fortificado con hierro de sus cabezas a sus pies, y han tomado armas que aumentan su osadía y su coraje; su grandeza lo llamó a enfrentar nuestro camino, su orgullo y su osadía los llevó para caminar hacia nuestros torrentes. Nos acercamos al ejército con nuestras habitaciones, y lo miramos con nuestras banderas, donde los musulmanes proclamaron con su lema victorioso [...] El ejército se sorprendió en esta campaña que el número no aumentó la totalidad, por lo que no pasó mucho tiempo antes de que los enemigos de Dios se alejaran, y los siguieron los caballos de los musulmanes, matándolos en todos los valles y alturas, y sus almas exigieron en dos estados de dolor y crítica, y nadie se salvó de las manos de los seguidores [...]"³.

En el preludio de dicha epístola al-Mu'tamid reconoce, su menosprecio, sentimiento de humillación y sumisión frente a Alfonso, revelando su compromiso con los tributos que le pagaba anualmente, era su costumbre y la actitud de los reyes de taifas, en cambio la cualidad de los cristianos era el autoritarismo y el saqueo de fortalezas y castillos. En efecto, Alfonso saqueó la gran joya, Toledo, mientras que los soberanos musulmanes eran como ciegos, pero Dios decretó para los musulmanes a Ibn Tāshufīn, llamándole el líder, que rebatió el plan de Alfonso y logró poner fin a sus saqueos.

Asimismo, Ibn Qaṣīra escribía muchas epístolas puestas en boca de Ibn Tāshufīn, a los alfaquíes y los políticos (Dif, 1979: 408). Generalmente, sus epístolas carecen de *sayy'* y la asonancia del estilo, de modo que predomina en su estilo narrativo expresiones significativas y directas, inspiradas de la realidad, por lo que su epístola tiene un carácter tradicional en su aspecto general.

Traducción nuestra de este fragmento del árabe al español. Véase la versión original en: Chawqui Dif. (1979). 'Asr³ dawlat al-imarāt wa duwal al-Ándalus. Egipto: Dar al-ma'ārif. p. 40

3.3. Derrotas y desgracias:

La caída de las ciudades de las taifas, una tras otra, fue una calamidad que provocó pánico, desesperación y desaliento de los andalusíes. A este propósito Ibn Tāhir escribió una epístola a Al-Mu'tasim Ibn Samadīh, describiendo el saqueo del ejército cristiano en Valencia:

Esto es porque Fernando descendió sobre el castillo de *'Ayūb*, asediando a los que estaban en él y asaltando sus alrededores con multitudes que reducían su espacio. Y cayendo para notar a los miembros. García - que Dios le derrote – también está en Zaragoza, y Zadmīr - Dios le destruyó -... Así que, el islam se lamente, y que los ausentes lloren por él, porque se ha apagado su luz y se ha extinguido. (Al-fahme, 2015, p. 83)

En efecto, el estado de pánico del escritor es patente en el tono de la narración de la caída rápida y ordenada de las ciudades mencionadas, declarando su sentido por la sucesión de desgracias. Asimismo, describió los ejércitos de los enemigos, exagerando su tamaño y terror. Ibn Tāhir fue testigo de la difícil situación de los musulmanes en Valencia a manos de los cristianos, de modo que en sus epístolas describía el horror de la catástrofe que asoló esa ciudad, llorando su amargo destino, perpetuando al palacio que fue motivo de orgullo para todos los valencianos, y que la guerra ha cambiado sus rasgos y destino, por lo tanto dicha epístola tiene el propósito de una elegía, como veamos a continuación:

[...] Si hubiera visto el palacio de Valencia y lo que el tiempo hizo con ella y su gente, habría llorado y gritado. La calamidad desgastó sus dibujos, y ha ejecutado sus lunas y estrellas. Así que, no preguntes sobre mi alma, mi angustia, ni mi desesperanza⁴.

En otro capítulo el escritor retrata la humillación y la difícil situación de los musulmanes que eran los dueños y se han convertido a esclavos de los enemigos cristianos, diciendo:

Nos comunicó que Fernando destruyó hogares en todas esas ciudades y mató musulmanes, entre ellos mujeres [...] pillaron sus riquezas y distribuyeron sus dineros [...] (Ibn Bassam, *Dajīra*, 1975, vol. III: 92)

También Al-Mu'tamid bin 'Abbād en sus epístolas detalla la descripción de estas calamidades, por lo que dice en una carta que envió a Ibn Tāsufin:

Nosotros, los árabes de al-Ándalus, hemos destruido nuestras tribus, nuestro pueblo se ha dispersado y nuestras genealogías han cambiado. Al cortar los lazos de nuestros ayudantes, nos convertimos en pueblos, no tribus, dispersos, ni parentesco ni clanes, por lo que nuestros ayudantes se redujeron y nuestros enemigos se volvieron cada vez más numerosos. Nos regocijamos, y este maldito enemigo criminal Alfonso, saqueó a los musulmanes y tomó las tierras y fortalezas (al-fahme, 2015: 29).

Así, el rey de Sevilla retrató la calamidad que sufrieron los musulmanes en todo Al Ándalus, quejándose de la transición de su situación: de la dignidad a la malignidad, de la unión a la separación, y de la abundancia de los aliados a la abundancia de los enemigos.

Habūs Ibn Māksan Ibn Ziri, señor de Granada, dirigió su epístola a los reyes de Valencia y Denia, entonces regida por Muŷāhid, criticando su coalición con el enemigo, dado que intervención de tropas cristianas es el principal motivo del deterioro del poder de los soberanos musulmanes y su debilidad (Ibn Bassām, *Dajīra*, vol. I, 1: 627-639).

Cabe decir que, además del estilo narrativo de los acontecimientos y eventos políticos, la novedad de las epístolas seleccionadas se nota también en el uso abundante de figuras retóricas, como la asonancia en términos de formulación de palabras especiales que deleitan la mente refresca

Traducción nuestra de un fragmento. Véase la epístola completa en: Ibn Bassām. (1979). *Dājīra*, vol. III: 1, p. 92.⁴

el alma y eleva el sentido estético. Prevalece también la paradoja en la mayoría de las epístolas citadas, de modo que siempre combinan dos palabras opuestas que reflejan la situación contradictoria de los Taifas.

Los prosistas se basan sobre la hipérbole en sus expresiones para exagerar, con fines estéticos, la realidad con el objetivo de hacer énfasis en algunas ideas y descripciones, atraer la atención del receptor, o bien expresar con mayor intensidad un mensaje. La metáfora casi predomina todas las epístolas expuestas anteriormente, entre ellas citamos las más atractivas, la carta de Ibn Ṭāhir a Al-Mu‘tasim bin Samadīh en la que refiere al declive del islam, diciendo: “Ha apagado su lámpara” (al-fahme, 2015, p. 83).

Asimismo, se destaca la asonancia, que es la concordancia de las dos letras de la prosa en una carta, la asonancia se usa en la prosa como la rima en la poesía, con el fin de sacudir el destinatario, mover sus ansias y provocar su imaginación. En efecto, el uso de la rima se ha incrementado en las epístolas escritas por los soberanos y sus secretarios.

Conclusión

En realidad, las epístolas de *al-sultāniyyāt* representan un modelo vivo de los acontecimientos políticos y los distintos conflictos vividos, a tal punto que incita la intervención del prosista en los asuntos políticos y su interacción con los eventos de su tierra natal, anticipando en solucionar sus problemas y defender Al Ándalus mediante su pluma, creando así los ejemplos más maravillosos del sentido de la patria.

Gracias a la narración detallada de los hechos reales y la interpretación profunda de los sentimientos del pueblo andalusí, los prosistas lograron presentar eventos concretos con mucha objetividad y realismo sobre eventos trascendentales en la historia de Al Ándalus, como la caída de Toledo, el saqueo de los estados de Taifas por los cristianos, la derrota de Alfonso en *Zallāqa*, la dominación almorrávide, etc.

Dichas epístolas administrativas son el testigo de la desgracia de los musulmanes saqueados a manos de los cristianos, de hecho en muchas epístolas describían el horror de la catástrofe que asoló las distintas ciudades de Al Ándalus, llorando su amargo destino. Por lo tanto, *al-diwāniyyāt* se distinguieron por la abundancia de las figuras retóricas y la asonancia con el fin de retratar la calamidad que sufrieron los musulmanes en todo Al Ándalus, describiendo la transición de su situación de la dignidad a la malignidad, de la solidaridad a la desintegración, y de la autoridad a la humillación.

En conclusión, los textos epistolares escritos por los eminentes prosistas representan el mejor testimonio de las condiciones políticas y sociales que vivieron los andalusíes durante esta época de declive. Por ello, se consideran una fuente fiel de los momentos más difíciles de la historia musulmana en la península Ibérica.

Bibliografía

1. AL-FAHME, F. Y. (2015). *Al-rasā'l al-naṭriya al-ḥarbiya fī al-Ándalus. (Las epístolas de guerra en prosa)*. Arabia Sa'udi: Universidad 'Um al-Qura.
2. CHJNE, A. (1993). Historia de España musulmana. Trad. Pilar Vila. Madrid: Cátedra.
3. CORTAZAR, G. (1988). Historia de España. La época medieval. Madrid: Alanza editorial.
4. DIF, Š. (1979). *'Asr dawlat al- imarāt wa duwal al-Ándalus. (Época de los emiratos y países de Al Ándalus)* de Egipto: Dar al-ma'ārif.
5. GARULO, T. (1998). *La literatura árabe de Al-Ándalus durante el siglo XI*. Madrid: Hiparión.
6. IBN BASSAM, A, A., (1997). *Dajīra fī mahāsin ahl al-Ŷazīra. (munición sobre las virtudes del pueblo de la Península)* (Realización Ihśān 'Abbās. Bayrūt: Dār 'al-taqāfah.
7. IBN 'IDARI, M. (1953). *Bayān al-muğrib fī ājbār mulūk al-Ándalus wa'l-mağrib. (Breves noticias sobre los reyes de al-Ándalus y al-Magreb)*. Vol, II. Tetuán: Editora Marroquí.
8. PROVENCAL, LEVI. (1953). La civilización árabe en España. Buenos Aires: Espasa Calpe.
9. RUBIERA, M, M. J. (1992). *Literatura hispanoárabe*. Madrid: Mapfre SA.

Archaeological ksour, kasbahs, and stores of Touat: Between determining the function and standardizing the terminology in the Saharan domain.

Les ksour, kasbahs et greniers archéologiques de Touat : Entre la détermination de la fonction et la terminologie dans le domaine saharien.

HADJARI Douriya

University of Abdelhamid Mehri Constantine 2.
douriya.hadjari@univ-constantine2.dz

Abstract:

This research provides a comprehensive study of the ksour, kasbahs, and granaries in the Touat region, which is notable for its rich array of landmarks characterized by diverse forms, historical origins, military fortifications, and architectural styles. Although numerous studies have been conducted on the Touat area, they remain limited in scope, focusing either on specific architectural types or on particular zones within the region. Therefore, this research aims to clarify the concepts associated with ksour, kasbahs, and granaries, defining their functions within the archaeological and Saharan context. This study offers a detailed analysis of each type of structure, highlighting their roles in the social and economic lives of the region's inhabitants. Furthermore, it explores the architectural styles unique to each type and underscores their historical and cultural importance. Through this work, we seek to raise awareness of the value of these architectural structures and encourage greater efforts to preserve them.

Key words: Touat; ksour; kasbahs; storehouses or granaries.

Résumé:

Cette recherche porte sur une étude approfondie des ksour, kasbahs et greniers dans la région de Touat, qui se distinguent par la diversité de ces monuments, et ces fortifications militaires. Bien que plusieurs études aient été menées sur Touat, elles restent limitées à certains types d'architecture, ou liées seulement à une zone particulière. Cette étude vise à clarifier les concepts liés aux ksour, kasbahs et greniers, en définissant leurs fonctions dans le contexte archéologique et saharien. Nous proposerons aussi à travers ce travail une analyse détaillée de chaque type de monument, en soulignant son rôle dans la vie sociale et économique des habitants. De plus, nous aborderons les styles architecturaux propres à chaque type et mettrons en lumière leur importance historique et culturelle, tout en formulant des recommandations pour renforcer la sensibilisation à leur valeur et encourager les efforts de conservation.

Mots clefs: Touat; ksours; kasbahs; greniers.

Mail de correspondance: Hadjari, Douriya. h.doria@hotmail.fr

Introduction:

The Touat region in the Algerian desert is one of the world's richest areas in terms of its archaeological architectural structures that reflect ancient and deeply rooted social and economic traditions. This region is rich in a diverse range of Ksour, kasbahs, and storehouses that reflect the nature of the desert life and its complexities. These structures have always been considered a comprehensive combination of defensive, residential, and economic functions as they provide protection, storage for goods, and housing for the various segments of society.

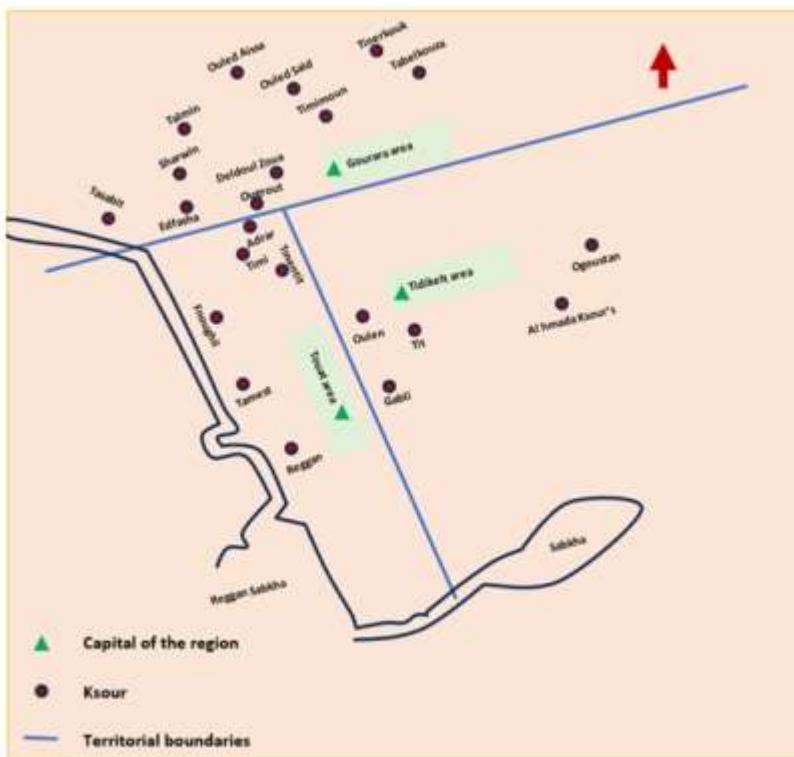
In this research, we will provide a comprehensive analysis of these architectural structures by highlighting their concepts, functions, social and economic importance, as well as their most important architectural styles. We will also clarify the architectural and structural differences between various types of buildings. In this context, we will try to determine the mutual relationship between Ksour, kasbahs, and storehouses and how they impact the social structure and class distribution of the Touat community. Hence, this article seeks to offer a deeper understanding of the different architectural styles of these landmarks that are widespread in the Touat region.

In order to study this subject, a range of historical sources and previous studies were consulted, which enabled us to understand the temporal and cultural context in which these buildings emerged. The accounts of historians and travelers, such as *Ibn Baṭṭūta*, *Ibn Hawqal*, and *Ibn Khaldūn*, were referenced to highlight the early explorations conducted in the region. We have also reviewed a range of previous research and studies that played a crucial role in refining concepts and identifying architectural patterns. In this context, Echallier's study, "*Villages désertés et structures agraires anciennes du Touat-Gourara (Sahara Algérien)*", is considered one of the most important works in the field of desert ksour architecture, particularly from an archaeological perspective. Equally important are the works of Bisson ("*Le Gourara: Etude de géographie humaine*") and Rey ("*Greniers domestiques et greniers fortifiés au Sahara: Le cas du Gourara*") in the field of kasbahs and desert storage architecture. Thus, these studies have expanded knowledge by analyzing and discussing various scientific approaches.

To address the different aspects of the research, two main methodologies were employed: the historical method and the analytical method. The historical method was used to narrate the various events and trace the historical facts that contributed to the construction of these landmarks, allowing us to understand the key developments and the temporal and cultural context in which these buildings arose. This method also sheds light on their social and economic role in the region. The analytical method, on the other hand, enabled us to break down the architectural elements that characterize these ksours, kasbahs, and storage facilities, study their architectural styles, in addition to identifying their most significant features and characteristics that make them an important part of the architectural heritage of Touat. Accordingly, we aim to provide a deeper understanding of these historical buildings and present a historical and cultural vision that contributes to preserving this rich heritage for future generations.

1. The Geographical Location of Touat and its Ksour:

The Touat region is located in the southwest of Algeria. It played a strategic role in the Islamic Maghreb during the 14th century AD, especially, through its trade routes that connect the north (such as Hūnyne in Tlemcen) and the south (Timbuktu in Sudan). It consists of three large regions: Gourara in the north, central Touat or Tsouat, and Tidkelt in the south. (Voguet, 2018)



Face n° 1: Touat region and some of its Ksours
Source: Author

1.1.The Gourara Region (Tigourarine):

This region is as important as Touat, but it is less populated, less urbanized and less productive. Its center is the city of Timimoun. Its Ksour extend in the form of a circle with a diameter of 80 km, centered in Timimoun. Its furthest Ksour are Tbelkouza in the northeast and Oufrane in the south (Bisson, 1957: 93-94)

According to the classification of Faradj Mahmoud Faradj its Ksour are represented in the following:

The Ksour

Their components

Ksour Tbelkuza (Tbelkūzra): they are composed of 13 Ksour.

Taghtast, Al-Dabbaa Zawīya, Terzīra, ‘īn Ham, Fatset, Wüed ‘ā, Sidi Mansour, Talqmin Tamzlane, Anqal, Ibn ‘Issa, Tūnezra, Haiha, Yak.

Tabelkūza is the center of the Tinirkūk province, which is affiliated with the Gourara region. It extends over a distance of 50 km east of the Saoura Valley and south of the Great Western Erg.

Ksour Talmin: they include 6 Ksour located between Tabelkouza and Cherouine.

Taghzi, N’āma, ūled ’ssa, The Eastern Ajder, The Western Ajder, Touat.

Ksour Cherwin: they contain two Zawiyas.

Major and minor Tfawet

Ksour Gourara (Krara): they contain 11 Ksour.	ṭalmin Al-Hadj, Dalman, Bab Yad, Samouta, Mourad, Maghmoura, Pharaoh, Ibn Issa, Badriyan, Yafza, Al-Kaf.
Ksour Ouled Said: they include 10 Ksour.	Bdara, Lazura, Ouled 'abdali, ūled Haroun, Kali, Safhan, Al Ahmar, Kantoura, Aghlad.
Timimoun Province (26 Ksour)	Atlet, Zaqour, Touria, Aalmlal, Waamni, Aghiath, Masin, Ouled El Hadj, Tizkent (Taroukent), El Koubra, Tadmait, ūled El Mahdi, ūled Yahya, Kasbat El Qaid, ūled Ibrahim, Talan Ham, Ouled Noah, Al-Zawiya, Beni Mahlal, Lichta, Ighnath, Beni Mlouk, ūled 'llal ('Ala), Tawurist, Tamana, Oujda and Timimoun. It is located on the road leading to El Menia and Ghardaia. Its style is similar to that of the cities of Sudan. It has a large wall with five gates. It is divided in the inside into six neighborhoods. (Faradj Mahmoud, p. 23)
Ksour ūkrout (Ougrout) (6 Ksour)	Boukma, Al-Shaef, Aaya, Al-Zawiya, Aqior, Aaboud
Ksour Al-Khanafisa (6 Ksour) located in the southermost of Gourara.	Ibn 'bed (Abed), Tiraghmine, Kasr Al-Hadj, Tala, Sidi Abdullah Zawiya, Tanqaleen.
Ksour Deldoul: they are located in the south of Gourara region and include 12 Ksour.	Ouled Abd al-Samad (Bouamama lived in their land), Toki, Al-Baraka, Al-Harban (al-Hadban), Al-Mansur, uled 'bbou (Aab), Ourir, Aqbur, Al-Sahla, umran (ufrane), uled Mahmoud, and Kabrtan.
Ksour Daghamcha: they are located in the south of Gourara region and include 5 Ksour.	Ouled Rached, Ouled 'li, Al-Qarasha, Al-Sahla, Al-Matarfa (Al-Mtarfa).
Ksour Tsabit (Tebit): they are also located in the south of Gourara region, which is the region that Al-Ayashi visited while passing through the region on his way to Al-Hijaz, and it includes 10 Ksour	'aryan Al Rass, Barnkan (Ibertkan), Hamadi, Amour ('amour), Al-'ayad, uedjlan, Lamieez, Oualhila (Al-Habla), Al-Saba', Al-Karara.

Tableau n° 1: List of Ksour in the Gourara region
Source : (Faraj, 1977 :141-139)

1.2. Central Touat Region (Tissuwat):

Thanks to its central location; economic prosperity; and urban development, this region is considered one of the most important regions. It is situated between the ends of the upper Gourara

hill, which forms the eastern edge of Oued Messaoud and its opposite edge known as the Western Erg. Thus, it extends from the heights of Ksar Bouda to Reggane. Its Ksour include the following:

Ksour Buda: It is the first province of Touat in the north and includes 13 Ksour.

Al-Qasiba, Tbelkou, ulad Ya'ch, Al-Amarin, Abar, Ouled Najl, Ben Dhraa, Zawiyat Ibn Bel (Yel), Ouedrar, Beni Ouazel, Ghram Ali, Al-Zawiya, Al-Mansour.

Ksour Timi: It is considered the heart of the Touat region and includes 32 Ksour.

Tilan (Tnilan), Wina (Wayna), Mimoun, Mlouka, Bouzat, Kisan, Barbaa Sidi El-Mehdi, Barbaa Sidi Naqi (Taqi), Barbaa Ouled Sidi Ahmed, Barbaa Almorabitin, Zawiyat Kerzaz, Barbaa Aba Azour, Aqdim, Ark Karara, Adghagh, Ouled Naqlal (Anqal), Ouled Wchen (Ouchen), Ouled Ali, Ouled Ahmar, Bardane, uled Ibrahim, Beni Tamer, Al-Mansuriya, Aqbour, Ouled Bouhafs, Mahdia, uled Amour, Ouled 'issa, Ouled Arsa, Ba Abdullah, Zawiyat Sidi Bakri.

Ksour Tamantit: It is located 12 km south of Adrar and was the center of the Touat region before the 18th century AD. It includes 3 Ksour.

Kasbah of Ouled El Hadj El Mamoun, Amkir, Belhaj.

Ksour Boufara (Boufad): It is located southwest of Tamantit and includes 4 Ksour.

Touki, El Kasr El Kebir, Betkor (Benkor), Bemnas.

Ksour Finghil: It is located south of Tamantit and includes 14 Ksour.

Tasfa, 'abani, Al-Aoushia (Al-Alouchia), Wedgha, Benhami, Azzi (Anri), Al-Mansour, Makra, Kasbah of uled Moulay Al-Hassan, ulad Berrechid, Ksibat Al-Ahrar, Kasbah of Ouled Moulay Fares, Zawiya of uled Sidi Abdelkader, Sidi Youssef.

Ksour Tamest (Temset): It is located in the middle of the central region of Touat and includes 12 Ksour.

Ba'mer, uled Bou Hay El-Fuqaniya, uled Bou Hay El-Souflaniya, Al-Jdid, uled 'Antar, Tmalt, Al-Ahmar, Kis, Tamsakht (Tmasakht), Aghbal, Adrar, Titif

Ksour Ouled Yasdi Ham Ben El Haj: Also located in the middle of the central region of

Ghazmaine, Touririn (Touriran), Zakel (Zaghlo), El Bayadh (Al-Abyadh), uled El Hadj El Borj, Zawiyat Kenta, Teberkant, Tahfift (Takhfift), El Mnaser, Tazelt (Tazouelt), Zawiyat Sidi Ben Abdelkrim,

Touat, and includes 10 Ksour.

Bo'ali, Tetouan El Charfaa, Mekir, El Mahfoudh, Admar (Admar).

Ksour Rassami (Sali): One of the Ksouros of the central region of Touat and includes 3 Ksour.

A'r Mellal, Azwa, Buanki.

Ksour Zejmi (Atejmir/Anzejmir): it includes 11 Ksour.

Zawiyat Bilal, Tadmayin, Al-Khalqi, Tetuwan Al-Khras, Tilwine (Tlouline), Tabnourt, Ouled Bah, Anzklouf, Tamednine, Abrich, Zawiyat Mahchef (Lahchef).

Ksour Reqan (Reggane): it is located 170 km south of Adrar and includes 6 Ksour.

Ait Messoud, Tanoulfat 1, Tanoulfat 2, Ta'rabit, Intahent, Tuwrirt.

Tableau n° 2: List of Ksour in the central Touat region

Source: (Faraj, 1977 :142-143)

1.3.Tediklet region:

The name in Berber means "palm of the hand." It is located east of Reggane, between the southern slope of the Tademait hill and Oued Djarit to the north. Its Ksour are distributed over a flat area with few hills. Its center is Aoulef. It must be pointed out that despite the abundance of its groundwater, its inhabitants are more interested in trade and camel herding than in agriculture. This is because the region is considered a meeting point and a gathering place for the caravans crossing the desert. This is in addition to using camels for transporting goods and travelers, as well as for renting. (Faraj, 1977 :23-24). Its Ksour are distributed from west to east as follows:

Ksour 'arab Tedikelt (uwlef): it includes 13 Ksour	Tamliken (Tamkten), Kasbat Sidi Malouk, Zawiyat Moulay Hiba, Kasbat Moulay Dhaher (Taher), Kasbah Moulay 'Abdallah, Ulf, Al Churafa (Churfa), Taqrif, Jadid, KasbaT Habadat, KasbaT Bilal (Ablal), Zawiyat Haitoun (Hainoun), Kasbat Omanat (Kasbat Amanat), Kasbat Ouled Al-Chail.
---	---

Ksour uebli (Aqbali): It is located between Reggane and Ain Salah and includes 4 Ksour.

Sahil, Al-Kechach (Akchach), Al Mansour, Kasbat Sidi Al-Abed.

Kasr Tit

It is located between Reggane and Ain Salah and is also known as Kasbat Al churafa.

Ksour Yengher/Ingher ('Ain Ghar): it is located between Tit and Ain Salah and includes 4 Ksour.

Kasbat Ouled Djeljoul (Helloul), Kasbat Ouled Hadka, El Kohl, Miliana.

Kasr Al-Hamada: it is located between Ain Ghar and Ain Salah and includes 2 Ksour. They are Al-Zeghamra and Loukert.

Ksour Ain Salah: it is considered the center of the Tedikelt region. It is located in the east of the Touat region and includes 11 Ksour.

uled Mokhtar, Kasr Ouled Ab Joud, Ouled Belqacem, Ouled Belhaj, Zawiyat al-Ma al-Baraka, Hassi El Hjar, Aquestan, Al-Sahla, Miliana, Mfazat al-Zawa, Matroun, Bulbul. (Note that the distance between Matroun Palace and Bulbul requires about 3 hours)

Tableau n° 3: List of Ksour in the Tediklet region

Source : (Faraj, 1977 :144-145)

2. The social classes of Touat:

The social stratification in Touat played an important role in determining the role and function of architecture in these areas. These social classes are represented as follows:

2.1.The nobles and Gentlefolks:

This class consists of individuals who trace their lineage to the Prophet Muhammad (peace be upon him) through his daughter Fatima al-Zahra. Most of them came from Morocco (Faraj, 1977 :13) specifically from Tafilalet, Sijilmassa in the mid-15th century AD (Vogue,2018). They were highly respected in Touat as members of the Prophet's family, thus, they contributed to resolving disputes within the community. They were the owners of gardens and orchards as they were seen as protectors of the religion. These are in addition to Almoravids who are descended from the first companions and enjoy a good social status. Their presence is accompanied by the construction of zawiyyas, whether it is related to the Arab Almoravids or the Zenata Berbers.

2.2.The common people:

They are also known as "the free people." This class includes both Arabs and Berbers. The majority of this group worked in trade and owned slaves and gardens (Bisson, 1957: 63-64).

2.3.Blacks :

This category includes the Haratin class (Harathanians). They are a group of freemen and slaves who performed all the laborious tasks that the freemen typically avoided. The slave category was at the bottom of the social hierarchy and was responsible for various strenuous tasks such as digging water wells, agriculture, and herding (Faraj, 1977 :13).

3. History of research:

The regions of Gourara and Touat remained largely unknown for a long period of time. This is particularly true because most Arab geographers who visited and described the regions of North Africa and some desert areas on the southern desert borders provided only limited information about these areas. Examples of these are Herodotus, Pliny, and Ptolemy books (Echallier(JC), 1972: 17). Among the Arab travellers of the 10th century AD is *Ibn Hawqal*, who has only mentioned the Berber tribes in Morocco and noted their large numbers and widespread presence in the wilderness and deserts (*Ibn Hawqal, Al ard*: 100).

Moreover, *Ibn Baṭṭūṭa*, who arrived at the Budda oases in Touat after ‘id al-Fitr, has provided a brief description of some areas of Touat, such as Tessabit and Budda. However, he did not mention detailed information about their architecture (*Ibn Battūta, Tūhfat*: 279).

Ibn Battuta was followed by the Genoese traveller Antonio Malfante who visited Touat in 1447 and was able to describe these desert areas in the latter half of the 15th century AD (Antonio Malfante et Mercante Genovese, 1868: 442).

Additionally, in the 15th century the historian and geographer *Ibn Khaldūn* has mentioned the Ksour of Touat and Gourara in several places when he referred to the tribes of Arab al-maqil. He mentioned all of Touat, Budda, Tmantit, Tessabit, and Tikourarines, which are known as numerous Ksour with palm trees and rivers and that most of their inhabitants were Zenata (*Ibn Khaldūn, Al ‘ibar*: 59). He also noted that the number of Tikourarine's Ksour reached three hundred or more (*Ibn Khaldūn, Al ‘ibar*: 102), but, the information regarding the architecture of these Ksour remains inaccurate. According to Echallier, much of the information provided by *Ibn Khaldūn* indicates that he was unfamiliar with the region and lacked detailed knowledge about it (Echallier(JC), 1972: 11).

The traveler Leo Africanus, known as *Hasan al-Wazzan*, mentioned both Tessabit and Tikourarine. He referred to Tessabit as "Tasabine" and described it as being nine days away from Sijilmassa, inhabited only by Berbers living in four Ksour and several hamlets and its inhabitants were poor (*Kārbākhāl, Ifrīqyā*: 162).

As for Tikourarine, he referred to it as "Tikourairine." He described it as being about 40 fārsākh away from Tessabit, its people lived in fifty scattered Ksour and over a hundred hamlets amidst palm trees and its inhabitants were wealthy (*Kārbākhāl, Ifrīqyā*: 163).

It must be also pointed out that the first European explorations have occurred after the regions of Touat and Tedikelt came under the French rule, which was a result of military operations for penetrating the desert areas. For example, the work of the officer and translator George Martin in 1904 involved collecting a range of manuscripts about the history of the region and providing important information on the architecture and development of the Ksour. He divided the history of the area into four phases (the Getulian period, the Jewish period, the Zenata period, then the Arab period.) His works were followed by the work of John Bisson and Echallier, who provided a comprehensive classification of the Ksour in the Touat region, each with different criteria (Although these are not the only works done on the region, they are among the most significant ones).

4. The architecture of Al-Ksour:

4.1.The concept of Al- Kasr:

Martin considers the Ksour to be a single village or a group of villages. His definition of Al-Ksar focuses on the class and ethnic division of the Touat society. According to Martin, the place of residence varies according to the social class; the important class of the society lives in the kasbahs, while the common people reside in the Ksar. When a tribe gains prominence in society, it builds a kasbah, whether the tribe is Arab or Berber. If the Ksar was established by a Berber tribe, it would be used by all social classes and the kasbah would be dedicated solely to storage. However, if the tribe is Arab, the kasbah serves as a residential space and is privately owned knowing that the Ksour are larger than the kasbahs. As for the defensive system of the Ksour, most of them contain elements that enhance their strength and resistance, except for some, such as Kasr Tedikelt, which lacks a defensive system (Martin, 1908: 7-8.).

Bisson agrees with Martin that the Ksar is a fortified and miniature village and adds more detailed information regarding the internal distribution of the Ksour. He mentions that a Ksar consists of a

group of adjacent dwellings and narrow streets that vary depending on the nature of the site. If the Ksar is situated on a plateau or a hill, the roads would be winding, while they would be straight and intersecting if the Ksar is built on flat areas (such as reg or hamada). Bisson also notes that each Ksar always belongs to a specific ethnic group and the distance between Ksour ranges from tens to hundreds of kilometers. Add to this, each Ksar has its own kasbah and some of them often share the same oasis (Bisson, 1957: 157). Moreover, the Ksar contains a wall that includes one or two watchtowers and an entrance known as the "mouth of the Ksar" (Bisson, 1957: 160).

4.2. Types of Ksour in the Touat region:

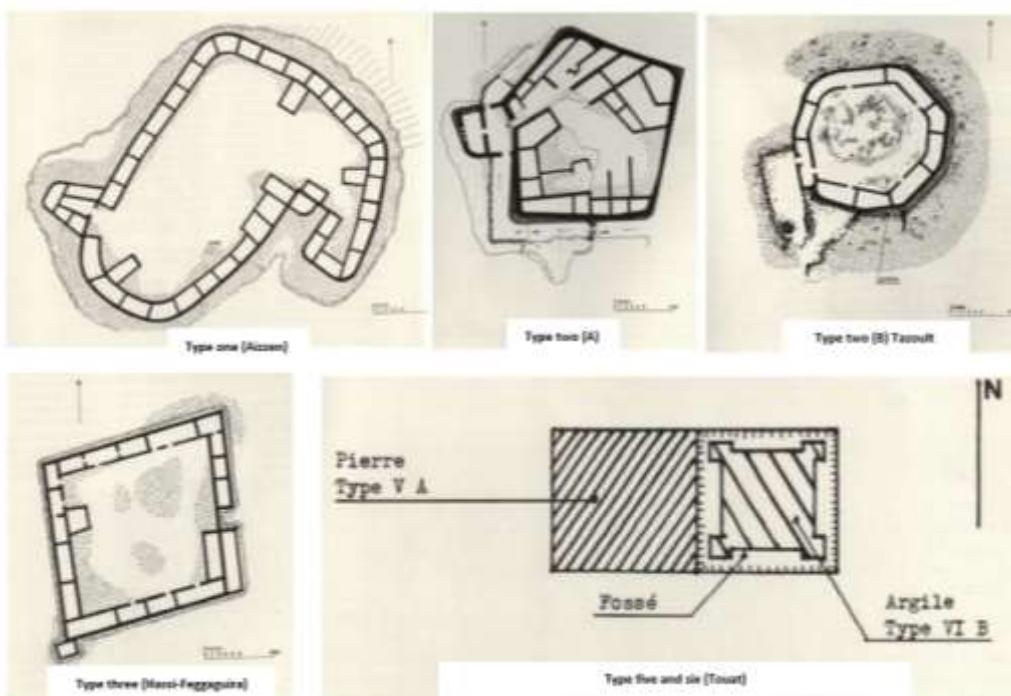
Martin is considered one of the first researchers to classify the Ksour of Touat. He based his study on the division of the Ksour according to the time period and the ethnic differences of the tribes that inhabited them. Hence, Martin has identified the main types of Ksour as follows:

- **Ksour of the Gietul period:** These include the Ksour built in or before 100 AD and are known as "Taourirt," such as Ksar Talboua, Reggane, Cherouine, and Deldoul (Martin, 1908: 33).
- **Ksour of the Jewish:** they extend from 100 to 600 AD and are characterized by their circular shape and proximity to water sources, such as Ksar Tazoult Al-balila and Kasr Makid (Martin, 1908: 46-47).
- **Ksour Zenati:** They date from 600 to 1050 AD. These Ksour are marked by Berber names reflecting the Zenati presence in the region. The Zenata tribes have also brought some Kharijite influences that faded over time (Martin, 1908: 59).
- **Ksour of the Arab period:** they extend from 1050 to 1120 AD. The first Arab tribes began to migrate towards the desert oases after the fall of the Ubaid state in the latter half of the 10th century AD. These tribes have established many Ksour, the areas in which the "Fouqarat" system has appeared for the first time (Martin, 1908: 61-62). This is followed by the **Ksour of the Hilalian period** from 1120 to 1230 AD, during which new Ksour were built in addition to the old ones, such as the Ksour of Tbalkuda or Tbalkoza in Zenati (Martin, 1908: 80-81).

However, many researchers who studied the desert Ksour after Martin, such as Echalier and Capot Rey, argue that Martin's study did not rely on archaeological data, which led him to several incorrect conclusions. For instance, he mistakenly considered the circular shape of the Ksour to be more recent than the rectangular shape and categorized the types of Ksour based on the ethnic affiliation (Berber/Arab).

Twenty years after Martin's study of the Ksour of Touat, Echalier's study emerged as an important reference for researchers on the history and architecture of the desert Ksour. Echalier made significant contributions to understanding this type of architecture as he did not only focus on the archaeological aspect but also analyzed different types of Ksour in a precise systematic manner. He developed a classification system that is based on various criteria such as the geographical location, the divisions of the internal space, the general shape of the Ksour, in addition to the history and the ethnic diversity of the communities that inhabited these Ksour. This researcher's study can be summarized into six main types, including primary and secondary ones (Echalier(JC), 1972: 37-57-59).

The First and second types: They are subdivided into two groups (A and B). Their models include Ksar Tamsakh and Takhfif.



Face n° 2: Types of Ksour according to Echalier

Source: Echalier J.C, Villages désertés et..., p 32-35-45-49

The third and fourth types: They do not have secondary groups. Their models include Ksar Ouled Yakoub.

The fifth and sixth types: They are also divided into two groups (A and B) and their models include Kasr Ali Moussa and Ksar Ouled Mohammed and Ouled Daoud.

Unlike Bison, Echalier considered that rectangular plans are more recent than circular ones. He argues that circular plans require less intellectual skill compared to rectangular plans, which demand more advanced engineering skills. Echalier also believes that the sixth rectangular type represents an influence from the East with the same mud-brick construction techniques that are used in Morocco. However, it is important to note that this rule cannot be generalized to all the Ksour as many of them, such as those dating back to the Islamic period, have taken different forms imposed by the nature of



the site.

Face n° 3: Models of Touat Ksour

Source: Google maps

Despite the accuracy and depth of Echallier's study, his typology of the Ksour focused on basic architectural elements and did not give significant attention to the internal components of the Ksour, such as the kasbahs and stores. Therefore, further studies and research are needed to combine the criteria of the architectural elements and the internal distribution of Al-ksar across all the regions of Touat (El Gourara, Tedikelt, Touat). This is in addition to supporting them with archaeological excavations to provide a deeper and more comprehensive understanding of the architecture of the desert Ksour in Touat and the Algerian Sahara in general.

5. The architecture and design of the kasbahs:

5.1. Concept of the kasbah:

Martin noted that the general style of kasbahs is characterized by a square or rectangular shape, in addition to square towers connected by a high wall or rampart that consists of two or three floors. This later is made of dried and baked bricks and often surrounded by a moat on the outside. Martin also believes that the Ksour inhabited by Berber tribes combine all the social classes of the tribe, from the wealthiest to the poorest members. It is worth mentioning that in these types of Ksour, the kasbah is not used for residential purposes but serves as a store in general and a shelter during enemy attacks, which makes it a public facility. Whereas, in the Ksour that are inhabited by Arabs, the kasbah is a private (estate) establishment used as a residence by one or more families of the ruling or royal class (the wealthy), in addition to some farmers and merchants that work for them (Martin ,1908: 8).

Capot Rey defines the kasbahs as fortified buildings situated on high rocky plateaus containing a range of stores. Hence, they are also known as fortified granaries. He mentions that many inhabitants of El Gourara refer to these fortified stores or kasbahs as "Ksour," but they actually mean fortified stores similar to those found in the Tunisian Ksour that include "rooms." (Rey, 1956: 142-143). This type of kasbah was named the "granary kasbah" as it served as a secure place for storing agricultural products, such as those built along the Sabkha of Timmimoun in El Gourara. It should be noted that most of the Ksour contain kasbahs, which have various facilities both inside and outside, such as towers, mosques, wells, and most importantly, storage areas.

There is another type of kasbah whose definition differs from the previous one because it differs architecturally in terms of its internal arrangement and serves as a residence for wealthy families in the region (Rey, 1956: 143-144). This type of Kasbahs is similar to the ones studied by Meunié in southern Morocco, particularly in the Draâ region, where fortified villages rather than fortified storages, were prevalent (Meunié, 1951: 147). Therefore, this type can be referred to as the "residential kasbah."

In El Gourara region, the kasbah plays two main roles: military and commercial. While, outside of El Gourara (in Touat) the role of the kasbah varies depending on the family that inhabit it (whether poor or rich) (Rey, 1956: 150).

Among the observed differences between Bisson's and Capot Rey's studies is that Bisson focuses more on the distribution of kasbahs in relation to the Kasr rather than on their function. He focused his study on the kasbahs designated for storage and noted that the kasbah, in the Zenati Berber context, is referred to as "Aghrem." This reminds us of the Tighremt found in the southern regions of Morocco, which are fortresses or castles with a rectangular layout that include rooms designated for storage (See: (Terrasse, 1938: 48-52). Thus, they are similar to the kasbahs of Touat, which contain a number of stores for general provisions and serve as refuges during conflicts, which explains the many loopholes in their walls.

Bisson also mentions that kasbahs are characterized by their overall plan that varies depending on the topography of the area. When built on hills, their shape is either circular or oval (such as Lichta

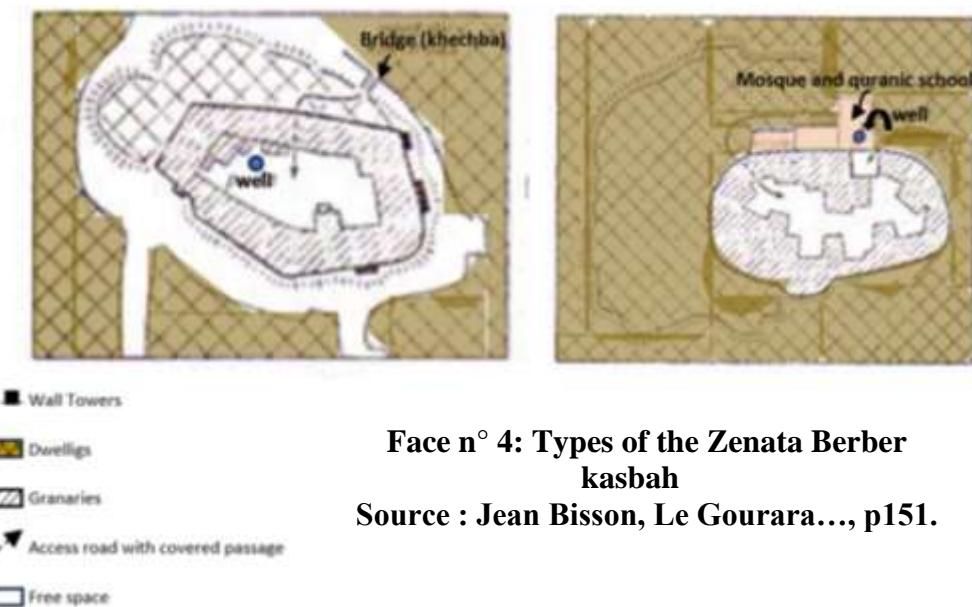
and Beni Mahlal)), whereas when built on a plateau, their shape is rectangular. (such as in Beni Melouk, Kali, Qalu, Tbalkoza) (Bisson, 1957: 150). During times of peace, kasbahs are accessed using a wooden beam shaped like a bridge. To further fortify the kasbah, it was surrounded by a moat and a well is usually constructed inside it to help the family or tribe withstand for as long as possible. The kasbah also contains several other defensive features such as watchtowers, loopholes, and shooting openings. The most important internal architectural components of the kasbah are the Quranic school and the mosque (such as Qalo), which sometimes made the kasbah similar to El Ksar (Bisson, 1957: 152-153).

It is worth noting that the tribes did not abandon the kasbahs even in times of peace in the region. This is due to their numerous benefits, especially in the Oasis of Erg as the area's dwellings are small and often surrounded by barns that are threatened by fires, which makes storage impossible. Moreover, other regions must always be protected from termites, which penetrate wood and clay. Therefore, kasbahs are often built on rocks. The kasbah was considered a center for trade exchanges for caravans and a center of attraction and gathering for a group of low-lying Ksour that extend over several kilometers such as Fatis. Among the reasons that made the tribes cling to the kasbahs is that the foreign owner of El Ksar has the right to possess a store within the kasbah in which he does not reside. Thus, he can retain or sell it to a trading caravan without needing to transport the goods to the Ksar in which he resides. This has kept the kasbahs active despite the abandonment of the houses adjacent to them (Bisson, 1957 : 152-153).

5.2.Types of kasbahs:

The types of kasbahs varied based on the criteria used by researchers. When arranging their studies historically, it is observed that Martin, one of the earliest researchers in the region, has classified the kasbahs into two main types based on the ethnic origins:

Granary kasbahs: They are found only in the Berber Ksour. These kasbahs are inhabited by various social classes from the nobility to the lowest social class of the Haratin and blacks. These kasbahs serve as public establishments used for storage and shelter when needed.

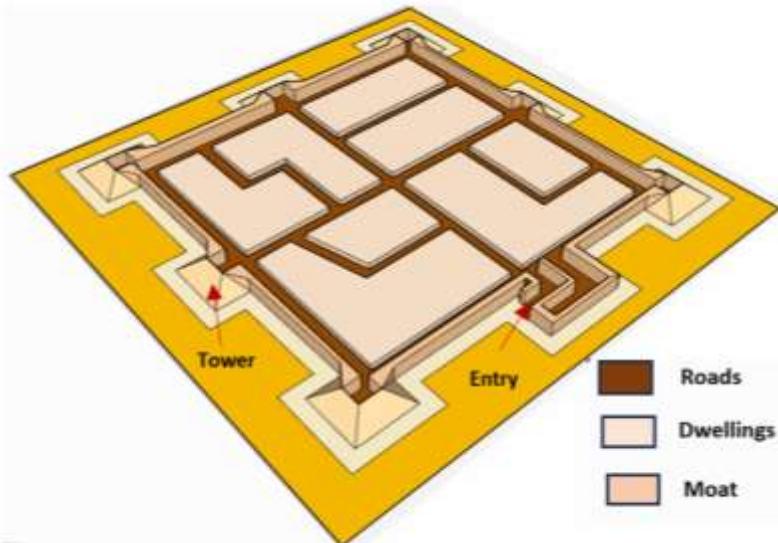


- **Residential kasbahs:** They are found in the Arab Ksour. These kasbahs are private properties of the ruling and prominent class within the ksar. This view is supported by Karl Suter, even though his article appeared about fifty years after Bisson's study. He provided a precise description of this type

Archaeological ksour, kasbahs, and stores of Touat: Between determining the function and standardizing the terminology in the Saharan domain.

of kasbahs. He describes them as buildings inhabited by Arab tribes, typically square or rectangular in shape, fortified by an outer wall with a height of 6 to 7 meters and thickness of 1 to 2 meters that narrows as it moves upwards. The length of its side ranges from 100 to 300 meters and each corner of it contains a square tower with a truncated pyramid shape. In the important Ksour, the wall is reinforced with additional towers in the middle of each wall of the Kasbah. The height of these towers ranges from 8 to 10 meters, each of them containing two rows of loopholes. The wall is surrounded by a moat that is locally called “Ahfir” with a depth ranging from 4 to 6 meters (Suter, 1953: 463-464). Nevertheless, this view can only be applied to the ksour of Touat and Tedikelt, which are inhabited by Arab ruling families, in contrast to the Ksour of El Gourara that include kasbahs with different ethnic origins. An example of this is the Arabic kasbah of Tbalkoza, which resembles the Zenati kasbah of Beni Melouk and the Arab Ksour of Fatis that closely resemble the Berber Kasr of guellou. This suggests that during Martin’s period there were Arab kasbahs of the type that he described, especially in the northern part of the Sebkha where many Arab tribes settled. It is noteworthy that all the kasbahs that were used as fortresses and not as stores had disappeared by the time of Martin (Bisson, 1957: 156).

If the entire region of El Gourara was Berber and the Touat region was Arab, we might have supported Martin’s view. However, Martin’s view contradicts with the fact that a significant number of the Ksour of El Gourara, in addition to Kasr Tinerkouk, are Arab and that the kasbahs of these Ksour such as Tahantas, Tbalkoza and Fatis are all used for storage rather than royal residences. If granary kasbahs were exclusive to Berber tribes, we would also find them among other Berber tribes like Beni Mzab or the Tuareg. Yet, it is known that the tribes of Beni Mzab, for example, do not have storage facilities, thus, they store their savings in one of the rooms of their homes or in the mosque in cases of danger (Rey, 1956: 151).



Face n° 5: A model of residential Kasbah
Source : Author.

As for Capot Rey, he categorized the kasbahs based on their function into two types: residential (royal) kasbahs and storage kasbahs, without linking them to the nature of the tribes. He also classified the types of kasbahs based on their location in relation to the Ksar, thus, we can deduce the following types:

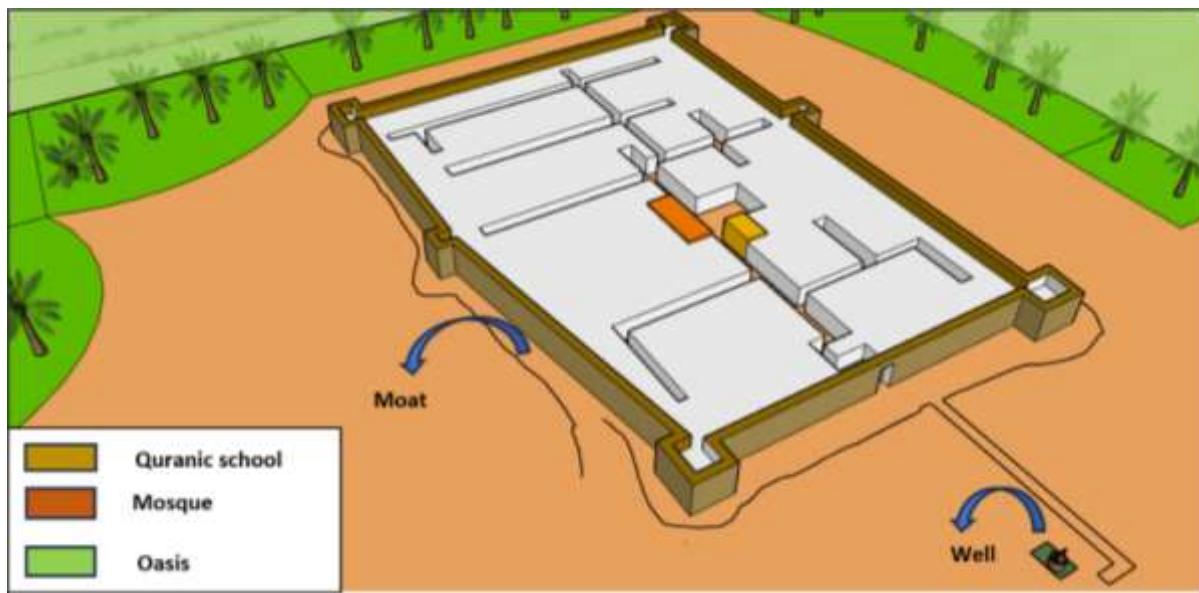
Kasbahs within the kasr: Here, the kasbah overlooks the Ksar and is located in the middle of it. It is surrounded by dwellings and separated from the Ksar only by a moat and a defensive wall. An

example of this is the Kasbah of Beni Mehlal that is located 4 km south of Timimoun. It is surrounded by a moat and accessed via a bridge made of palm branches. It is also surrounded by a stone wall reinforced with a tower that has loopholes. As for the interior, the largest part of this castle contains a covered passage leading to the tower, the mosque, and the well. On both sides of the passage there are multi-storey warehouses.

Kasbahs separate from the ksar: In this type of Kasbahs there is a large portion of palm groves or Reg that separates the kasbah from the Ksar such as the Kasbah of Qantour or Igherm Amellal (the White Kasbah) at Ksar Qantour, which is located on the western side of the Sabkha of Timimoun. This kasbah was built on a flat area and has a trapezoidal shape with a side length of about 40 meters. Its wall heights range between 5 to 6 meters, supported by five towers, each with a diameter of three meters. The kasbah has a single entrance leading to a covered passage between two storage rooms, then to an open central passageway leading to the courtyard. While, the dwellings in this type are clustered together (Rey, 1956: 144-145).

Kasbahs without a ksar: An example of this type is the Kasbah of Tinerkouk which is located in the northern side of Gourara and forms part of the Erg in an oasis that was previously irrigated by the *fūqāra* system. The dwellings here are scattered in the groves (two or three dwellings) and inhabited by landowners and a group of *khamasin*. Yet, they are only used in winter as in summer their inhabitants move to the *Zrayeb* (stockades), which are simple huts not far from their homes and wells.

Kasbah and ksar in the same structure (mixed): The most famous example of this is the Kasbah of Ajdir, where the fortified structure includes the Quranic school and the mosque; while, the residential buildings are adjacent to the storage rooms (Rey, 1956: 147).

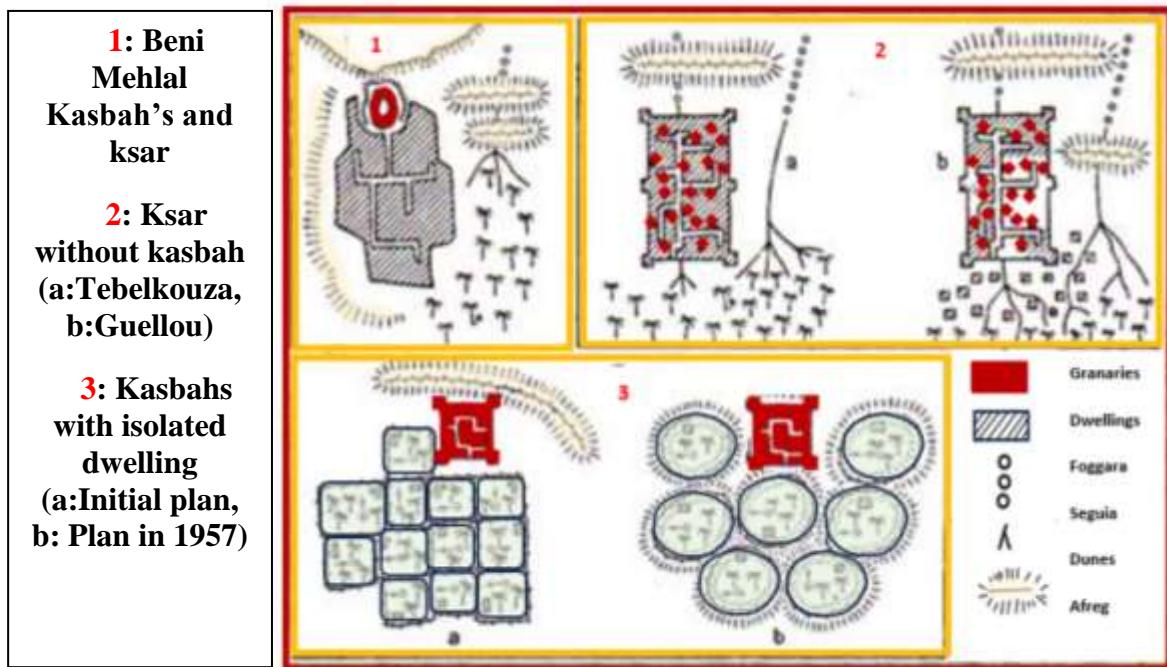


Face n° 6: The kasbah of Ajdir
Source : Author.

Ksar without a kasbah:

This type is very rare. In case that it existed, it would be either a zawiaya or a Ksar of the Murabitin, such as Ksar Umrad, which contains a series of individual stores that are built 100 meters away from the residential areas. These buildings have a cubic shape with a height of two meters.

Bisson adopts almost the same method with few differences. He also categorized the Ksour based on the location of the kasbah into the following:



Face n° 7: Types of kasbahs according to Bisson
Source : Jean Bisson, Le Gourara..., p 155

Ksour with kasbahs overlooking the ksar: This is the most common type, where the architectural group is faced with the oasis or close to it, such as Ksour Saguiat Touat Ntebo or ksar Talmin.

Ksour without kasbahs: Bisson believes that the fortresses of this type represent Ksour rather than kasbahs. This is the same type mentioned by Capot Rey (Ksar and kasbah in the same structure) where the stores are adjacent to the dwellings. This type is common in the Sebkha (Tawriya, Azkur...) and in the Erg (such as Ajdir, Ouled 'Issa) (Bisson, 1957: 154).

The difference between these two types is not due to ethnic reasons as Ajdir, Ouled 'Issa, and Azkur are Berber Zanati tribes like Beni Mehlal and Lichta. It can rather be due to the population size, i.e., if the number is small, the Kasr would not need a kasbah and the stores would be adjacent to the small-sized dwellings. Whereas, when the population is dense, it is more appropriate to collect provisions.

Kasbahs with isolated dwellings (Erg Ksour): the examples of this type include Guellou, Tbelkouza, Naama, and Fatis. These kasbahs are characterized by having one or sometimes two kasbahs, like those in Fatis, and their primary function is storage. They are located next to the mosque and the Quranic school, while the dwellings and stables are isolatedly distributed in the low areas surrounding the site. This isolation increases in the oases that are situated in the sandy Reg like Qalou, Naama, and Fatis. However, if the oasis is located in a non-sandy Reg, the dwellings would be clustered in groups of two to three houses. While, the dwellings of the Khamsin and owners are located in one corner of the field (like Tbalkouza and Tahentas). It is worth mentioning that this isolation is related to the use of the shadoof for irrigation (Puit à balancier), which requires a constant presence in the fields.

Ksour of the Murabitin (Zawiyas): These Ksour do not contain kasbahs or defensive walls except for Kasr Sidi El-Hadj Belkacem and Badrian. An example of this type is ksar umrad, which contains about twenty storage rooms (Bisson, 1957: 155-156).

6. Architecture of stores and methods of storage:

6.1.The concept of stores:

A store is an architectural structure designed for storing a tribe's reserves and providing protection during times of instability in certain types. The Gourara is the only region in the desert oases that has used storage structures similar to those found in the semi-desert mountain villages. Capot Rey emphasizes that despite the prevalence of this type of construction among various Berber tribes, the relationship between the nature of the tribes and their system of storing and saving the provisions is not due to ethnic reasons. It can rather be due to socio-economic reasons that are related to the Berber agricultural communities, such as the lifestyle and farming methods. This is in addition to security reasons that led the tribes to use them to protect themselves against theft by constructing structures fortified with walls in the form of kasbahs (Rey, 1956: 156).

6.2.Forms and methods of storage:

The methods of storage in the Touat territory were various. Different types were used in Gourara, Touat, and Tedikelt including the following:

- Fortified stores:**

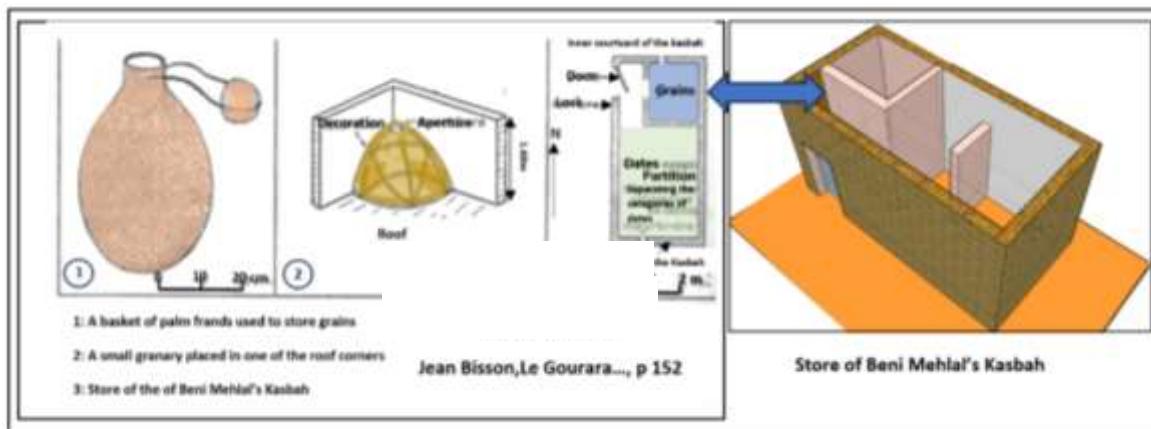
This type is only found in the kasbahs of the Gourara region. It is known in Berber as "*Tazerqa*," which are small cubic buildings that are barely large enough for a person to stand inside. Their dimensions are characterized by a height of 1.5 meters, a length of 4 meters, and a width of 2 meters (Bisson, 1957: 152).

They have a single entrance closed with a wooden door made of palm trunks, (Rey, 1956: 141) which contains a wooden lock or clay seal with footprints. This reminds us of the seals of the Aurasian fortresses. (See: (Faublée-Urbain, 1955) These stores do not have internal courtyards. (Rey, 1956: 143)

Dry dates are stored on a sandy layer in a high place. In some cases, such as in Taouersit, grains purchased from trade caravans are stored in the kasbah, while harvested grains are stored in the dwellings.

- **Residential stores:**

Storage methods also vary within residences. In the dwellings of Touat, the storage space is found under the roof. Dates are stored on wall shelves, while, grains are stored in palm leaf baskets

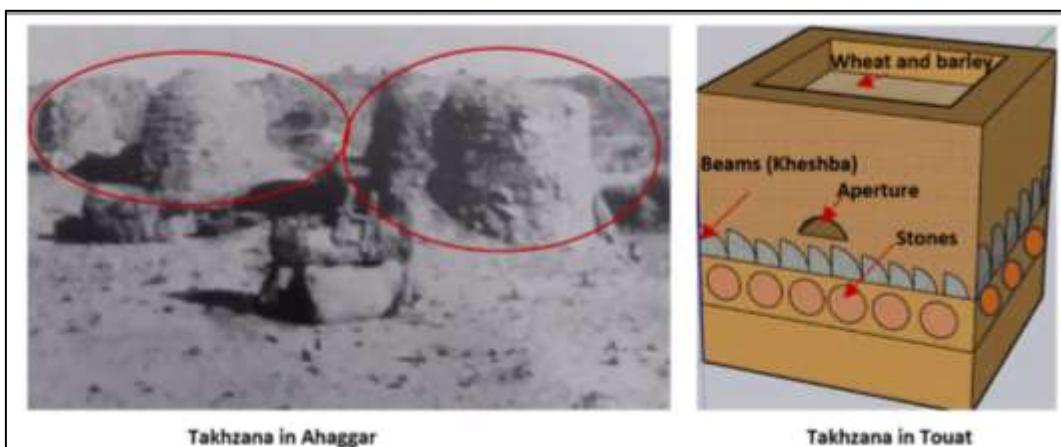


Face n° 8: Types of store
Source : Jean Bisson, Le Gourara..., p 152

placed on stones to be protected from termites. Traditional baskets (*Qūfat*) and clay storage jars are also prepared in one corner of the courtyard to be used for storage. In Tedikelt, each dwelling has a roofed store space and an uncovered one (called "*Mishar*") that is used to store wheat ears before they ripen (Rey, 1956: 141-142).

- **Other types of stores:**

There are other types of stores found outside the dwellings that do not resemble the kasbahs. These include "*Aseqfar*" storage in Tamshaq. They are represented in circular holes in the ground that are covered with flat stones constructed in a way that protects them from rainwater. However, they were later abandoned in favor of another type of stores known as "*Takhzana*". These later are small buildings made of stone joined with mud mortar and have an opening at the lower part to empty the reserves. They can either be cylindrical or oval. They can also be scattered or grouped in clusters of three or four Takhzanas (Rey, 1956: 152). According to Karl Suter, they also take a cubic form with a side length of 2 meters and a height of 5 meters. Moreover, families typically owned 2 to 3 of these Takhzana-s. (Suter, 1953: 460) The square pattern is the only type used in the Touat region, while the cylindrical shape was commonly used by farmers from the Haratine tribes, who originated from the Tedikelt region. These Takhzana-s were located close to residential areas, unlike Aseqfar stores which were located far from the dwellings. These buildings are quite similar to the stores of Oumrad. They also resemble the Sudanese millet stores that are built near the residential Ksour, which may indicate the existence of trade relations between these tribes and Sudan for exchanging salt and millet. (Rey, 1956: 152-153)



Face n° 9: Types of Takhzana
Source : Capot Rey : Greniers domestiques..., plate XI

Conclusion:

Based on the above, it is evident that the ksour are the fundamental unit of the desert architectural fabric. The variety of Ksour in the Touat region has prompted researchers to adopt various methods for studying their architecture and styles. Despite the significance of these studies, we can notice that the field remains open for further research to examine these Ksour in a more comprehensive and precise manner. This is in addition to considering all factors such as the distribution of its internal spaces, architectural components, architectural form, military fortifications, and tribal variations. Additionally, it is essential to study all the patterns found in the region namely in Gourara, Touat, and Tedikelt. It would be also appropriate to conduct archaeological excavations and use modern techniques to survey all the sites in the region, identify their characteristics, and determine their functions. This is especially crucial given that many Ksour are still not clearly studied such as Kasr Draa in Timimoun, which is believed to belong to the Jewish tribes. Yet, the accuracy of this information and whether it is a Ksar or a kasbah remains unclear.

Regarding the kasbahs, they appeared in most models as a pivotal part of the Ksar and sometimes independent of it or not present at all. Their role is to provide storage space, security in case of theft or warfare and sometimes they were regarded as houses for the important class of the community. As for the stores that were specifically used for storage, we noticed that most of their types were part of the kasbah. Yet, there were other types independent of the kasbahs that have taken different shapes and locations but retained the same function.

Therefore, the relationship between the Ksar, kasbah, and store is represented in the functional and architectural integration that ensures security and social and economic stability for the Touat community. This appears in the fact that the ksar represents the social and defensive center; while, the kasbah provides protection and storage and the store ensures economic sustainability by storing essential resources. Consequently, each element enhances the function of the other in a cohesive system that reflects the traditions and heritage of the region.

Bibliography:

Sources:

1. Abū Alqāsim Ibn Hawqal. (1938). *Şūrat al ard*. Leiden: Printing to Prill.
2. 'abd Arrahmān Ibn Khaldūn, *Tārīkh Ibn Khaldūn Al 'ibar wa dīwān lmūbtada'* wa lkhabar fī ayāmi l'arab wa l'ajam wa lbarbar wa men 'āsarahūm min dhawī sūltān al'a kbar. Tome 6, cairo :Būlāk Press.
3. Ibn Battūta, Manuscripted by 'abd Ihadi attāzī.(1997) .*Tūhfāt annāzār fī gharā'ib al amṣār wa 'ajā'ib al asfār*,Tome 01(Chapter of back to the Maghreb).Rabat.
4. Mārmol Kārbākhāl, Translated by Mūhamed hejī and others. (1984). *Ifriqyā*. Tome 3, Rabat: Al ma'ārif al jadīda Press.

Books:

1. Bisson, Jean. (1957). *Le Gourara (Etude de géographie humaine)*. Alger: Institut des recherches sahariennes, Université d'Alger.
2. Echallier(Jean Claude). (1972). *Villages désertés et structures agraires anciennes du Touat-Gourara (Sahara Algérien)*. Paris: Achevé d'imprimer sur presse de la S.R.I.P.
3. Faraj, Mahmūd Faraj. (1977). *Iqlīm tūat khilāl iqarnayn athamin 'ashar wa atāsi 'ashar -dirāset li 'awdā' al'iqlīm 'assiyāsiya wa l'ijtimā'iya wa l'iqtisādiya wa thqafīya-* (Touat region during the eighteenth and nineteenth centuries -a study of the political, social, economic and cultural conditions of the region-. Algeria : Printed by Dīwān el matbū'āt ljami'iya.
4. Martin, Alfred Paul. (1908). *Les oasis sahariennes (Gourara-Touat-Tedikelt)*. Paris: A. Challamel.
5. Terrasse, Henri. (1938). *Kasbas berbères de l'Atlas des Oasis (Les grandes architectures du sud Marocain)*. Paris: Edition des horizons de France.

Articles:

1. Antonio Malfante, & Mercante Genovese. (1868). « *Prima met'adel secolo XV e viaggiatore nell'interno del continente africano, nota del socio* », *Bollettino Della Società Geografica Italiana*, anno 1, fascicolo 1, Firenze 1868, pp 441-456.
2. Faublée-Urbain, Marcelle. (1955). « *Sceaux de magasins collectifs (Aurès)* ». *Journal de la Société des Africanistes*, Tome25, pp 19-23.
3. Meunié, Jacques. (1951). « *Grenier-Citadelles au Maroc* », *Arts et métiers graphiques*, Tome2.
4. Rey, Capot. (1956). « *Greniers domestiques et greniers fortifiés au Sahara (Le cas du Gourara)* ». *Travaux de l'institut des recherches sahariennes*. Tome XIV, 1 et 2émé semestre, pp139-157.
5. Suter, Karl. (1953). « *Etude sur la population et l'habitat d'une région du Sahara Algérien (Le Touat)* ». *Revue de géographie Alpine*. Tome 21, 3, pp 443-474.
6. Voguet, Élise. (2018). « *Le peuplement du Touat au xive-xvie siècle: mémoire locale de lignages au sein d'un espace socioculturel connecté* ». *Une histoire sociale et culturelle du politique en Algérie*. Paris: Éditions de la Sorbonne. pp39-55.

Reçu le : 29 -09 -2024

Accepté le :21 -10 -2024

Publié le : 30 – 12 - 2024

La transhumance en Kabylie : regard anthropologique sur un rituel collectif

Transhumance in Kabylia: An anthropological perspective on a collective ritual

HOCEINI Mohand Ouamar 

Université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou
mohandouamar.hoceini@ummto.dz

Résumé :

Cette étude examine la pratique de la transhumance dans la région d'Illuula Oumalou en Kabylie, à travers une approche socio-anthropologique. Ce phénomène, caractérisé par le déplacement saisonnier des troupeaux bovins « *aqdar* » vers les pâturages d'altitude, est essentiel à l'organisation socio-économique et culturelle des communautés montagnardes. L'objectif de cette étude est d'analyser les mécanismes, spécificités et évolutions de cette pratique, en soulignant sa dimension rituelle et son ancrage social. La méthodologie utilisée, comprend des entretiens qualitatifs et une observation *in situ* au village d'Ait Aziz, où la transhumance perdure, dans une forme transformée. Les résultats révèlent la nature collective et sacrée de cette pratique, orchestrée par l'assemblée villageoise (*tajmaet*) et marquée par un symbolisme religieux, notamment à travers le rôle des saints locaux. Au-delà de sa fonction économique, la transhumance joue un rôle crucial dans la cohésion sociale et l'identité culturelle des communautés villageoises. Cependant, depuis les années 1980, des mutations socio-économiques ont entraîné une diminution des rituels qui l'accompagnaient, soulevant des questions sur la pérennité de cette tradition face aux défis contemporains.

Mots-clés : Communautés villageoises, transhumance, rituels, *agdal* changements socio-économiques

Abstract :

This study examines the practice of transhumance in the Kabyle region of Illouula Oumalou through a socio-anthropological approach. This phenomenon which is characterized by the seasonal crusade of cattle herds "aqdar" to high-altitude pastures, is essential to the socio-economic and cultural organization of mountain communities. The aim of this study is to analyze the mechanisms, specificities, and evolutions of this practice, emphasizing its ritual dimension and social anchoring. The methodology employed includes qualitative interviews and *in situ* observations in the village of Ait Aziz, where transhumance persists in a transformed form. The results reveal the collective and sacred nature of this practice, orchestrated by the village assembly (*tajmaet*) and marked by religious symbolism, particularly through the role of local saints. Beyond its economic function, transhumance plays a crucial role in the social cohesion and cultural identity of village communities. However, since the 1980s, socio-economic changes have led to a decline in associated rituals, raising questions about the sustainability of this tradition in the face of contemporary challenges.

Keywords : Village communities– transhumance - rituals – *agdal* - socio-economic

E-mail de correspondance : mohandouamar88@gmail.com

Introduction

La transhumance en Kabylie constitue un phénomène socio-anthropologique d'une importance capitale, incarnant des pratiques agropastorales profondément enracinées dans la culture locale. Chez les Illoulen Oumalou¹, ce déplacement saisonnier des troupeaux bovins « *aqdar* », notamment des bœufs de labour (*Izgaren* ; singulier : *azger*), vers les pâturages d'altitude, illustre non seulement une stratégie de survie économique, mais aussi un symbole fort d'identité culturelle et de solidarité communautaire. En effet, cette pratique séculaire reflète une connaissance approfondie des écosystèmes locaux et une adaptation aux défis environnementaux, mettant en lumière l'ingéniosité des populations face aux aléas climatiques.

La problématique de cette recherche repose sur trois questions centrales. Premièrement, quelle est la signification profonde de la transhumance pour les populations locales ? Cette question soulève des réflexions sur ses dimensions sociales, économiques et symboliques, révélant son rôle dans l'identité collective. Deuxièmement, quelles sont les étapes rituelles qui structurent cette pratique ? Il est important d'examiner les rites et traditions qui rythment ce déplacement saisonnier, mettant en lumière leur fonction dans la transmission des savoirs culturels. Enfin, comment cette pratique évolue-t-elle face aux changements contemporains de l'espace rural de la Kabylie ? Cette interrogation permet d'analyser les impacts des changements socio-économiques et historiques, tout en questionnant la résilience des pratiques traditionnelles. Ces réflexions visent à déchiffrer la dynamique de la transhumance et son rôle dans la préservation des valeurs culturelles.

Les études antérieures sur la transhumance, bien que peu nombreuses, offrent des éléments essentiels pour comprendre les dynamiques de cette pratique. ABDENNEBI (2005) met en avant le rôle crucial des monts du Djurdjura dans les économies pastorales et agricoles, en soulignant les rituels de la transhumance orchestrés par des autorités tribales. De son côté, MAHDI (1999 ; 2009) dans son étude des Rheraya, une tribu berbère du Haut-Atlas marocain, explore les interactions sociales et pastorales liées à la transhumance vers Oukaïmeden, en mettant l'accent sur les relations entre rituels, techniques et rôles de genre. AUCLAIR (2012), quant à lui, aborde la gestion collective des pâturages sur le plateau du Yagour, également situé dans le Haut-Atlas de Marrakech, en insistant sur l'importance du système « *Agdal* » pour la durabilité des écosystèmes. Ces recherches mettent en lumière l'impact des croyances culturelles et des pratiques communautaires sur les stratégies pastorales et le renforcement des liens sociaux. En intégrant ces éléments, l'étude récente sur la transhumance en Kabylie peut s'appuyer sur des concepts déjà établis pour approfondir la compréhension de cette pratique. L'interaction entre les traditions et les défis contemporains, ainsi que la gestion des ressources, constituent des aspects essentiels à analyser. Ces travaux mettent en évidence les enjeux socio-économiques et écologiques actuels et fournissent un cadre pour une analyse détaillée des évolutions des pratiques pastorales. En mobilisant ces connaissances, l'étude actuelle cherche à mettre en lumière les dynamiques propres à une région de la Kabylie, tout en s'inscrivant dans une continuité historique et culturelle.

L'approche théorique adoptée dans cette recherche s'inscrit dans une perspective socio-anthropologique, visant à analyser les dimensions internes de la transhumance, ses spécificités et les actions rituelles qui lui sont associées.

¹ La commune d'Illoula Oumalou, est située à 63 km au sud-est de la wilaya de Tizi Ouzou et à 09 km du chef-lieu de la daïra de Bouzeguene dont elle dépend administrativement.

En 2022, nous avons réalisé une étude de terrain dans les villages de Mezeguene et Ait Aziz, en adoptant une méthodologie appropriée. Pour collecter nos données, nous avons privilégié une approche qualitative, en menant dans un premier temps des entretiens semi-directifs, guidés par un ensemble de questions prédéfinies. Dans un deuxième temps, nous avons eu recours à l'observation participante sur le terrain d'enquête, dans les pâturages d'altitude du village Ait Aziz. Nous avons suivi la mobilité des bergers et de leurs troupeaux afin d'établir une analogie avec les récits entendus et de mettre en lumière les étapes rituelles manquantes, qui sont historiquement liées à cette pratique ancestrale.

Pour analyser les données collectées, nous avons adopté une approche analytique explorant les significations et symboliques des rituels de la transhumance, ainsi que leur rôle socio-économique dans les communautés villageoises. Une démarche descriptive, fournit un inventaire de toutes les pratiques rituelles qui l'accompagnent. Enfin, une approche historiographique examine l'évolution de ces rituels au fil du temps, soulignant la réalité actuelle de cette pratique.

Afin d'enrichir notre analyse, nous avons examiné les documents disponibles sur la transhumance, pour bien documenter le sujet et d'enrichir notre compréhension de cette pratique.

Aujourd'hui, au village d'Ait Aziz, la pratique de la transhumance est réservée à quelques familles ou individus possédant des bœufs de labour. Pour le reste des habitants, absorbés par leurs routines quotidiennes, cette tradition, qui était autrefois célébrée avec enthousiasme, semblent désormais les laisser indifférents. De plus, l'ensemble des bœufs du troupeau transhumant « *aqdar* » provient de divers villages de la commune et des régions environnantes. Leurs propriétaires confient ces animaux à des bergers originaires d'Ait Aziz, en échange d'une rémunération mensuelle pour le pacage et la garde. Toutefois, la transhumance se déroule souvent sous la supervision de l'assemblée villageoise « *tajmaet* ».

1. La transhumance en Kabylie : une pratique ritualisée

La transhumance est l'une des pratiques les plus anciennes et emblématiques de l'espace méditerranéen, particulièrement en Kabylie. Cette activité, qui remonte à des temps immémoriaux, influence de nombreux aspects de la vie rurale dans les régions montagneuses. Elle se caractérise par la mobilité saisonnière des bergers et de leur bétail, qui quittent les bas des villages pour rejoindre les hauteurs, à la recherche de nouvelles ressources fourragères.

Chaque année, ce déplacement (*alluy n weqdar*) prend la forme d'un véritable rituel sacré. Il implique une variété de gestes, chants et pratiques, soulignant l'importance socio-économique de cette tradition ancestrale au sein des communautés villageoises. La sacralité de la transhumance va au-delà du simple déplacement des bergers ; elle englobe l'ensemble des symboles et significations qui lui sont associés. Chez Illoulen Oumalou, l'*aqdar* part vers les pâturages d'altitude pour profiter de l'herbe fraîche durant l'été, avant de redescendre à l'automne pour se livrer aux premiers labours. Cette alternance entre alpages et travaux agricoles met en évidence la double fonction de ces bœufs et souligne la complémentarité entre transhumance et agriculture.

La pratique rituelle de la transhumance est organisée selon des contextes spatio-temporels spécifiques et se déroule dans des conditions socio-culturelles bien définies. Elle ne se limite pas aux éléments constitutifs de la pratique, mais inclut également les rôles des

acteurs, qu'ils participent directement ou indirectement à cet événement. Pierre Bourdieu souligne que « comprendre la pratique rituelle, ce n'est pas déchiffrer la logique interne d'un symbolisme ; c'est restituer sa nécessité pratique en la rapportant aux conditions réelles de sa genèse. » (BOURIDEU, 1980 : 167).

La transhumance en Kabylie se manifeste à travers un rituel collectif qui englobe diverses actions et significations. La mise en œuvre de ces actions rituelles joue un rôle essentiel dans la vie sociale des villageois, illustrant l'efficacité de leur organisation collective. Ces rituels, régis par un calendrier spécifique (GENEVOIS, 1975 ; BOURIDEU, 1980), s'inscrivent dans un contexte social où les valeurs communes proviennent d'un mode de vie rural, principalement axé sur l'élevage et l'agriculture de subsistance.

1.1. La transhumance sous le contrôle de l'assemblée villageoise

Depuis des siècles, l'assemblée villageoise « *tajmaet* » joue un rôle central dans la vie socio-économique des villages kabyles. Cette institution sociale traditionnelle, qui perdure depuis des siècles, garantit une gestion efficace des affaires communautaires dans divers domaines : social, économique et juridique (KINZI, 1998). Les réunions s'y tiennent et toutes les décisions relatives à la vie du village y sont prises. De nos jours, « *tajmaet* » continue de jouer ce rôle fondamental.

L'assemblée villageoise représente l'institution juridique chargée de définir les règles régissant la transhumance, en s'appuyant sur des normes juridiques issues d'un droit coutumier principalement oral, habilement transmis de génération en génération. *Tajmaet* constitue le cadre dans lequel s'organise l'essentiel de la vie matérielle et spirituelle de chaque village kabyle. « L'assemblée administre, gouverne, légifère et arbitre ; elle a la charge de défendre l'honneur collectif ; elle doit veiller à l'exécution de ses propres décisions et dispose d'un moyen de coercition redoutable, la mise à l'index ou le bannissement. » (BOURDIEU, 1970 : 20). L'assemblée du village s'engage activement à protéger toutes les pratiques, qu'elles soient ritualisées ou non, et encourage chaque citoyen à préserver l'héritage ancestral tout en respectant les décisions adoptées. En outre, elle fixe les dates d'ouverture et de fermeture de la transhumance, tout en supervisant la mobilité des transhumants. Elle supervise également toutes les étapes rituelles liées à la transhumance.

1.2. La transhumance : une pratique collective

La dimension collective est essentielle dans la transhumance, comme dans l'ensemble des rituels agraires qui rythment la vie des individus. Cette pratique nécessite la mobilisation et l'engagement de tous les membres de la communauté. Cette organisation sociale favorise l'harmonie entre les individus, renforce leurs liens et permet une gestion efficace des affaires communes. L'efficacité de cet aspect collectif se manifeste par sa régularité et par la signification symbolique qu'elle a acquise au fil du temps. La dimension collective de la transhumance se décline en trois formes :

Tout d'abord, le troupeau transhumant est de nature collective, ce qui implique que chaque propriétaire de bétail a la responsabilité d'intégrer ses animaux dans le troupeau commun « *aqdar* », lors de l'ouverture des alpages. Ensuite, les pâturages en altitude, où les

animaux se nourrissent durant toute la période de transhumance, sont des biens collectifs² appartenant aux villages depuis les temps immémoriaux. Enfin, ces terres de pâturage sont gérées collectivement et sous le contrôle de l'assemblée villageoise.

1.3. Temps et espaces de la transhumance

Tout l'hiver, le bétail est conduit aux champs vers le milieu de la matinée et ramené à l'étable au coucher du soleil (SERVIER, 1985 : 242). Cependant, peu après les derniers jours de froid intense du printemps « *aheggan*³ », les sages du village « *leeqqal*⁴ » ainsi que les hommes expérimentés, qui par tradition, maîtrisent parfaitement le calendrier agricole dans ses moindres détails, constatent que toutes les conditions et facteurs nécessaires à l'ouverture des pâturages sont réunis (HOCEINI, 2024). Ils ordonnent alors à « *iberraḥen*⁵ » d'annoncer le début de la transhumance. Cette période s'étend donc plus souvent de mai jusqu'aux premiers labours de l'automne, moment où les bœufs retournent au village pour entamer les travaux agricoles. L'espace de la transhumance s'étend des champs cultivés à proximité des villages jusqu'aux contreforts de la montagne, où les bergers transhumants peuvent faire paître leurs troupeaux en toute liberté.

1.4. La transhumance et le patronage des saints

La dimension sacrée de la transhumance révèle non seulement une richesse de savoir-faire, mais également un lien profond avec la spiritualité. La zawiya occupe une place essentielle dans la préservation du rituel de transhumance. Cela se traduit par les « relations permanentes avec la zawiya de *Wedris* dans la mesure où elle est située sur leur territoire, et parce que le saint *Wedris*, à côté de Sidi Abderrahmane⁶, occupe un rang privilégié au sein de la société locale » (HADIBI, 2002 : 120). La zawiya est animée tout au long de l'année. En effet, à certaines périodes spécifiques, elle reçoit des offrandes matérielles de la part des villageois, souvent sous forme de « *leecur*⁷ », ainsi que des pèlerins provenant des tribus voisines. Le saint assurait fécondité et prospérité du bétail, en contrepartie, les éleveurs gratifiaient le saint de divers dons et sacrifices (GELLNER, 2003 ; MAHDI, 2009). Par conséquent, les villageois placent toujours leurs troupeaux sous sa protection.

Les saints locaux incarnent la fécondité (HADIBI, 2003) et exercent une influence qui dépasse les limites de leur zawiya. Leur pouvoir sacré apporte des bénédictions essentielles aux communautés villageoises. En tant que figures sacrées, ils jouent un rôle crucial dans la reproduction des troupeaux, où leur « *baraka* » étant perçue comme un élément déterminant pour la santé et la fécondité des animaux.

Les témoignages de nos informateurs, en particulier ceux de Mezeguene, indiquent qu'

² On parle souvent des « terres de parcours » pour désigner ces pâturages. Concernant leur classification, les terres de parcours en montagne sont considérées comme des terres « *arch* ». En revanche, il existe d'autres types de terres similaires, situées en contrebas des villages, qui sont qualifiées de biens « *mechmel* »

³ Cette période qui va du 07 au 20 avril, selon le calendrier agraire berbère, se divise en deux périodes de sept (07) jours chacune : « *aheggan n yilleliyen* » (*aheggan* des hommes blancs) du 07 au 13 avril, et « *aheggan n waklan* » (*aheggan* des hommes noirs) du 14 au 20 avril.

⁴ Emprunt à l'arabe, singulier *leaqel* : sage.

⁵ Singulier, *aberrah*, crieur public : personne dont la profession est généralement itinérante. Sa fonction consiste à se promener au village, et de s'arrêter à certains endroits pour annoncer les nouvelles aux habitants du village.

⁶ Il est l'actuel institut islamique à Illoulen Oumalou.

⁷ Dîmes : tradition religieuse, obligeant les donateurs de s'acquitter d'un dixième (1/10) de leurs récoltes et réserves au profit de la zawiya.

« En période d'austérité, les communautés villageoises possédant des troupeaux bovins, et qui se retrouvaient dans l'incapacité de se procurer un « *aramul* » pour favoriser la reproduction de leurs bovins, se tournaient vers l'une de ces zawiyyas, qui s'occupait alors de leur préoccupation ».

Cela, illustre les relations d'intérêt qui unissent les populations villageoises pratiquant la transhumance aux zawiyyas de la région. En d'autres termes, pour reprendre l'idée de (MAUSS, 1925), les dons matériels que ces communautés offrent aux deux saints locaux sont ensuite redistribués sous forme de contre-dons, qu'ils soient symboliques ou matériels. Tout comme la zawiya, l'*aramul* représente également la fécondité ainsi que la production et la continuité de la vie. C'est pourquoi le contre-don que la zawiya redistribue revêt un caractère fécond⁸.

En somme, la transhumance s'effectue toujours sous la protection d'un ou plusieurs saints. L'aspect sacré de cette pratique, associée à celle des saints, met en lumière l'importance de la religiosité dans la vie agropastorale et socio-économique des villageois. La dimension sacrée de *Wedris* et Sidi Abderrahmane se révèle à travers la profonde dévotion des habitants des villages d'Illoulen Oumalou à leur égard. En effet, ces derniers leur confient la protection de leurs troupeaux et de leurs pâturages. (HOCEINI, 2024).

2. Pratiques rituelles de la transhumance

2.1. Le rituel de « *taririt n uzal* » ou le retour de la chaleur

Au printemps, « Le retour de la chaleur est l'inauguration solennelle d'un nouvel horaire de pâturage pour le bétail. » (GENEVOIS, 1975 : 20). La mise en œuvre du nouvel horaire de pâturage relève de la responsabilité de l'assemblée villageoise. Durant toute cette période « Le bétail est conduit au pâturage à l'aube, et ramené à l'étable vers neuf ou dix heures du matin, il retournera au pâturage vers trois ou quatre heures de l'après-midi, pour rentrer à la nuit tombante, ayant ainsi évité la grande chaleur du jour. » (SERVIER, 1985 : 242).

Ce rituel, appelé communément en Kabylie « *taririt n uzal* », est le diapason autour duquel sont régulés les horaires du pâturage. De ce fait, les bergers sont tenus de s'y conformer. Pendant ce temps, les journées montent en température, si bien que le coucou (*tikkuk*) effrayant les bœufs par ces chants et cris fait son apparition. Le retour de cet oiseau coïncide avec celle des taons (*aggen*) dont la piqûre fait prendre la mouche au bétail (GENEVOIS, 1975).

En Kabylie, ce rituel n'est jamais fixé à une date précise ; il peut parfois être difficile à identifier et peut varier considérablement d'une année à l'autre. Pendant cette période, les hommes et les femmes multiplient les précautions et les rites de protection pour se prémunir contre le mauvais œil et éloigner les maléfices susceptibles d'affecter le troupeau. En se servant de plantes, d'objets ou d'outils, souvent garnis de pointes. Le soc de l'araire (*tagersa*) et son doublet le peigne du métier à tisser (*ayazil*), symbolisant la fécondité, sont souvent déposés devant la porte de la maison, où le bétail passe dessus. Ces objets rituels ont par conséquent des fonctions protectrices contre les forces invisibles et maléfiques. En Kabylie

⁸ Un bœuf ordinaire (*azger*) ne peut être redistribué comme étant un contre don, du moment qu'il a subi une castration, car, il est symbole d'infécondité. Le contre-don doit revêtir une nature féconde (*aramul*), similaire à celle de la zawiya.

comme dans toute la méditerranée, le geste du tissage « est en lui-même un labour, un acte de création d'où sortent, fixés dans la laine, les symboles de la fécondité et la représentation des champs cultivés. » (SERVIER, 1985 : 232).

D'autre part, le nouvel horaire de pâturage est accompagné d'une prise d'une nouvelle nourriture annonciatrice d'un cycle nouveau (SERVIER, 1985 : 244). En effet, des repas rituels sont préparés le premier jour de « *taririt n uzal* ». La matinée, une préparation d'une « sorte de polenta (*tahrirt*), avec de la farine de blé, de l'eau, du sel et du petit-lait aigre. Cette polenta est mangée par tous les membres de la famille, sans oublier le berger qui doit avoir la meilleure part » (RAHMANI, 1998 : 804). Le soir, une sorte de crêpes gonflées dans du lait (*acebbad*) en guise de diner rituel (SERVIER, 1985). Dans d'autres régions, « le repas du soir comprend une purée liquide de févettes légèrement grillées » (SERVIER, 1985). Par conséquent, ces repas rituels, préparés à base de lait ont pour but d'assurer la fécondité du troupeau et l'abondance du lait tout au long de ce nouveau cycle.

2.2. *Urar n weqdar* ou la fête rituelle de la transhumance

Cette manifestation a pour but de fêter le retour d'un nouveau cycle de pâturage et l'inauguration officielle de la transhumance. La journée d'avant la montée aux alpages du troupeau commun, les hommes se retrouvaient à « *tajmaet* », pour décider de la solennité qu'il faut accorder à cette dernière, et ensuite, « Faire le compte des bœufs mis par chaque famille dans le troupeau commun, et déterminer par tirage au sort, la maison qui devra fournir un berger : la relève est assurée ensuite à tour de rôle par chaque famille. » (SERVIER, 1985 : 245).

Ce jour-là, tous les éleveurs doivent déclarer leur bétail à l'assemblée villageoise « *tajmaet* », tout en précisant le type et le nombre d'animaux. De son côté, l'assemblée effectue une vérification de l'ensemble du bétail déclaré, grâce à des personnes désignées à l'avance. À l'approche de la fête de l'*aqdar*, toutes les femmes du village, avec enthousiasme et accompagnées de leurs petits-enfants, se mettent à préparer le repas rituel de la transhumance. Elles s'engagent, dans la collecte de divers aliments : galette (*ayrum*), figues sèches (*iniyman*), huile d'olive (*zzit n uzemmur*), lait caillé (*ikil*), et bien d'autres. Ce repas est donc destiné à l'ensemble des membres de la communauté qui prennent part à la montée du troupeau en alpage (HOCEINI, 2024). Le soir, les femmes, parées de leurs superbes robes kabyles aux couleurs vives et ornées de bijoux en argent souvent embellis de corail, organisent ce que l'on appelle communément en Kabylie « *urar n lxalat*⁹ ». Cette célébration est souvent rythmée par des poèmes chantés en chœur, accompagnés des rythmes des tambours (*abendayer*), suivis de youyous et de claquements de mains. (HOCEINI, 2024). La fête inaugurale de la transhumance symbolise un rite de passage (VAN GENNEP, 1981) du cycle humide au cycle sec. Selon (DOUVILLE, 2005) en se référant à (CAILLOIS, 1950), « La fête serait l'occasion d'un grand rassemblement, où l'on vient retrouver les forces vives de la scène inconsciente. Au-delà de la joie et de l'excitation qu'elle procure, la fête donne à revivre l'éphémère ressourcement à la grande scène du commencement. ».

Le jour de la montée de l'*aqdar*, les hommes conduisent le troupeau vers les alpages, tandis que des youyous de joie résonnent, témoignant de l'enthousiasme des femmes restées au village. Bien que celles-ci participent à la célébration de l'ouverture des pâturages d'altitude, la transhumance demeure une activité exclusivement masculine. Par conséquent, la

⁹ Que l'on peut traduire par « chants traditionnels des femmes ».

fête de l'*aqdar* représente la dernière occasion où les actions rituelles des femmes se manifestent tout au long de la période de transhumance.

La fête de l'*aqdar* revêt une importance sacrée pour la communauté villageoise. Elle représente le rite d'ouverture de la transhumance, incarnant un cadre d'efficacité sociale qui renforce la cohésion et le sentiment d'appartenance au groupe.

2.3. Le combat rituel des bœufs

À leur arrivée en montagne, sur un plateau raboté surplombant les vastes étendus environnantes (*agni*), les hommes rassemblent le troupeau dans l'*azib*¹⁰ (bergerie, enclos des bœufs), afin de préparer les bœufs au combat. Les villageois se regroupent en demi-cercle autour de l'*azib* pour assister à ce grand spectacle où tous les bœufs du troupeau s'affronteront. L'instinct pousse souvent les animaux à se battre, recourant à la violence pour établir leur domination sur leurs congénères (HOCEINI, 2024).

Les affrontements entre les bœufs surviennent souvent lorsqu'ils se retrouvent entassés les uns contre les autres dans l'*azib*. Dans une ambiance de tumulte, les hommes poussent des cris aigus, suscitant excitation et colère chez les bœufs. Cette atmosphère stressante, remplie de bruits perturbants, engendre agitation et confusion parmi les bœufs, les rendant encore plus agités et les incitant à se battre à travers de violentes poussées et collisions.

Pour intimider son adversaire, chaque bœuf secoue la tête de gauche à droite tout en reculant de quelques pas, afin d'asséner de violents coups à son rival. Leurs cornes et leurs fronts se heurtent avec fracas, jusqu'à ce que l'un d'eux finisse par se rendre. C'est un véritable spectacle, où les bœufs sont les protagonistes. Les enfants poussent des cris de joie, captivés par cette scène saisissante. L'atmosphère est chargée de rivalité, où la force et la puissance règnent en maîtres. À l'issue du combat, un seul bœuf se distinguera par sa supériorité sur le reste du troupeau et se placera en tête durant tout le cycle de la transhumance, agissant comme meneur, qui entraînera tous les autres bœufs derrière lui. En Kabylie, le mâle dominant, qui sort généralement vainqueur de ces affrontements, est un bœuf de type « *aramul*¹¹ ».

Le combat des bœufs symbolise un esprit de revanche, où chaque animal s'efforce de retrouver son prestige après avoir subi une défaite lors du combat. Dans ce cadre, l'*aramul* peut établir un monopole qui peut perdurer sur plusieurs années. Cependant, cette position dominante n'est pas permanente, car d'autres bœufs peuvent rapidement émerger et revendiquer la domination.

Lors du combat des bœufs, l'*azib* se transforme en un cadre vivant pour un spectacle hors du commun. Tous les participants étaient entraînés par l'énergie de cet événement en plein air, véritablement unique en Kabylie. Ce spectacle authentique met en avant une cérémonie rituelle liée à la transhumance, transmise par les ancêtres à travers des générations.

¹⁰ Il est essentiel de faire la distinction entre deux catégories d'*azib* en Kabylie : « *Leezib n lemql ou uqeggel* » : l'enclos où le troupeau se repose pour échapper à la chaleur du jour. « *Leezib n lembat ou usensu* » : l'enclos où le troupeau et les bergers passent la nuit.

¹¹ L'âge du bétail est généralement évalué en examinant sa dentition. Chaque tranche d'âge est définie par l'éruption de deux nouvelles dents qui remplacent les dents de lait. *Atni* : d'un an à 18 mois ; *arbee* : environ deux ans ; *asdes* : environ trois ans ; *yejmee* : environ quatre ans. Dès deux ans, un bœuf peut se livrer aux labours et inévitablement aux jeux de combat.

Le combat rituel des bœufs marque le début officiel de la transhumance, permettant ainsi au troupeau de paître librement dans les vastes pâturages en altitude.

3. L'*aramul* ou les luttes symboliques pour la reconnaissance

Pour les propriétaires de bœufs, ce jeu rituel constitue une occasion de parier sur le gagnant. Le combat des bœufs est empreint d'un intense esprit de compétition, chaque propriétaire souhaitant voir son *l'aramul*¹² triompher. En effet, remporter la victoire lui conférera une grande notoriété et un profond respect au sein de la communauté. Par ailleurs, il est perçu comme un immense honneur de voir son bœuf se démarquer en tant que meneur du troupeau durant la transhumance. Ce jeu rituel illustre les luttes symboliques entre les hommes, mettant en avant leur quête de reconnaissance dans les sociétés où de tels combats rituels sont pratiqués. Lors de ces affrontements, les participants manifestent des échanges de violence à travers leurs bœufs.

Les interactions symboliques de violence, présentes dans ces jeux de combat, sont encadrées par des logiques socio-culturelles particulières et se déroulent dans des contextes bien définis. Ces jeux rituels agissent comme des instruments de distinction sociale, offrant aux hommes l'opportunité de participer à des compétitions visant à acquérir du prestige et à affirmer leur supériorité sur les autres. De plus, la rivalité entre les hommes dans ce type de jeux se manifeste de façon continue. En incarnant une forme de violence symbolique, ces luttes consolident les identités collectives et sauvegardent les traditions, agissant comme des miroirs de la société.

Selon JAMOUS (1981), toute agression physique dirigée contre un individu ou un groupe constitue une atteinte à l'honneur et appelle une réponse similaire. Par ailleurs, les combats de bœufs offrent une occasion de mettre en scène des réponses, qui peuvent parfois être inaccessibles dans la vie quotidienne. Ces jeux rituels, comme le souligne GEERTZ (1984) à propos des combats de coqs dans la culture balinaise, incarnent des enjeux psychosociologiques profonds, tels que la virilité, l'honneur et la dignité. Ces combats permettent de réguler les tensions latentes au sein des groupes, prévenant ainsi l'émergence de conflits ouverts. Ces situations mettent en lumière des antagonismes qui existent dans la vie quotidienne entre individus. Toutefois, en les exprimant de manière ritualisée à travers ces jeux de combat, aide à prévenir des conséquences hostiles.

4. La montagne : un espace de socialisation

Lorsque l'enfant kabyle des montagnes atteint l'adolescence, il commence à se distancier de son milieu familial pour explorer le monde extérieur. Il établit alors de nouvelles relations, différentes de celles qu'il entretenait avec sa mère durant son enfance. Dans ce contexte social, il adopte une nouvelle position et met en place des stratégies d'adaptation, en prenant en charge des tâches et des responsabilités correspondant à son âge. Il passe ainsi de l'univers du jeu enfantin dans le village à la découverte du monde des adultes. Ses parents lui confient des responsabilités, comme celle de mener le bétail au pâturage, ce qui lui permet de s'intégrer à la communauté des bergers.

¹²L'*aramul* est l'équivalent du mouton meneur dans la Provence, appelé « floucas ».

« Ayant atteint un âge qui varie entre 10 et 15 ans, l'enfant de sexe masculin est appelé à être coupé notamment du monde des femmes. Cette fonction d'*ameksa*¹³ exprime dans cette communauté villageoise à l'époque où son économie était presque dominée par un type d'économie familiale de subsistance, beaucoup plus un rôle social, voire même un statut social qu'une notion d'âge. » (KINZI, 1998 : 542).

L'enfant doit être socialisé auprès des plus âgés, notamment au sein de l'assemblée villageoise. Une fois qu'il intègre le monde des adultes, il commence à réfléchir à sa vie personnelle et à son avenir socio-économique. Devenu berger, après avoir découvert cet univers, il se retrouve à la montagne, entouré de compagnons similaires, dans un état psychologique différent de celui de sa famille. En observant le troupeau et les comportements des bœufs, il adopte une nouvelle perspective sur les paysages et développe des attitudes inédites, modifiant ainsi sa vision des choses. Cette socialisation dans l'environnement montagnard éveille son imaginaire socioculturel et lui offre une nouvelle façon d'appréhender le monde.

5. La gestion communautaire des pâturages

La gestion des pâturages en altitude s'appuie sur un système communautaire basé sur le droit coutumier. Son principal objectif est de prévenir la surexploitation des ressources végétales tout en régulant les relations avec les territoires voisins.

Pour assurer une gestion efficace des pâturages, les communautés villageoises établissent des règles coutumières rigoureuses, adaptées à des contextes spatio-temporels spécifiques. Ces règles définissent les modalités d'utilisation et d'exploitation de ces espaces. Le droit coutumier sert de cadre juridique, régulant l'accès aux pâturages, sanctionnant les contrevenants et pénalisant toute intrusion extérieure sur le territoire (HOCEINI, 2024).

Les nombreuses études réalisées dans le Haut Atlas marocain, en particulier chez les Rheraya (MAHDI, 1999), ainsi que dans les régions d'Oukaïmeden et de Yagour (AUCLAIR, 2012), illustrent parfaitement les méthodes de gestion communautaire de ces espaces de transhumance. Dans ces régions, les pâturages d'altitudes sont appelés « *agdals* ». Par ailleurs, « *agdal* » requiert une définition physio-technique : « L'*agdal* désignerait un pâturage d'altitude, un milieu humide où l'herbe pousse en abondance au printemps, des prairies d'altitude qui recueillent l'eau après la fente des neiges » (MAHDI, 2009 : 52). Et une définition socio-juridique et culturelle : « *Agdal* correspond à la mise en défens temporaire d'un « espace ressource » par des institutions coutumières intervenant à différentes échelles territoriales (village, fraction tribale) » (FAOUZI, 2011). D'après ces auteurs, le terme est attesté dans toutes les régions berbérophones, du Maghreb et du Sahara, de l'Atlas marocain aux oasis de Siwa en Égypte. Par ailleurs, le terme « *agdal* » est aussi attesté en Kabylie, et quasiment utilisé dans les deux sens fournis avant.

Au cours de la transhumance, sur un territoire pastoral divisé en plusieurs parcelles, seule une portion est autorisée au pâturage. Les autres parcelles forment un *agdal*. Le troupeau pâture dans la partie désignée pendant quelques jours, jusqu'à ce que l'herbe soit épuisé, après quoi une nouvelle parcelle lui est attribuée. Ce système de gestion se s'effectue de manière progressive jusqu'à la fin de la transhumance. Par ailleurs, la parcelle libérée, perd son statut d'*agdal* et devient un espace accessible à tous. Ce mode d'organisation du pacage,

¹³ Berger en kabyle, du verbe « *kes* », paître.

favorise une gestion durable des ressources végétales, visant ainsi à assurer l'autosuffisance alimentaire du troupeau. De plus, les *agdals* (dans le sens de pâturages) sont régis par des règles strictes, relatives aux dates d'ouverture et de fermeture des pâturages, décidées annuellement d'un commun accord ou faisant partie d'une tradition ancestrale (MAHDI, 2009).

Chez les Illoulen Oumalou, comme dans une grande partie de la Kabylie, le mot « *agdal* » fait référence au « domaine de l'interdit ». Dans cette communauté, l'*agdal* se présente sous deux formes en tant que système de gestion : un *agdal* (mise en défens) pré-transhumance, qui permet la maturation des ressources végétales et la régénération de l'écosystème. Un autre *agdal*, est instauré dès l'ouverture des pâturages pour contrôler la mobilité des berger et de leurs troupeaux, tout en évitant la surexploitation des pâturages. Ces règles de gestion coutumières, constituent un véritable pacte social, tant entre les berger et l'assemblée villageoise, qu'entre les berger et le territoire pastoral, ainsi qu'entre les différents villages partageant des frontières communes de leurs territoires respectifs. En effet, « Si draconniennes qu'elles paraissent, ces prescriptions sont bien légères au regard de la coutume » (BERQUE, 2001 : 12).

6. La transhumance en Kabylie, à l'aune des mutations de l'espace montagnard

6.1. Les mutations dans l'espace montagnard de Kabylie

L'image actuelle, du paysage rural de la Kabylie, diffère considérablement de celle des trente dernières années. Ce changement a touché presque tous les secteurs et activités, se manifestant de manière évidente sur divers plans, qu'ils soient sociaux, culturels, économiques ou architecturaux. La mondialisation, la monétisation des activités économiques, la technicisation des méthodes de production et l'introduction de nouvelles technologies, ont profondément transformé le caractère rural de ces villages. L'exemple fourni par (BOUKOUS, 1987 : 65) sur les villages berbères du Maroc en témoigne :

« Ce n'est plus la société rurale traditionnelle décrite dans les monographies de l'ère coloniale. La monétarisation de l'économie y modifie qualitativement les rapports personnels, la pression démographique y favorise la désintégration des équilibres traditionnels, l'émigration y introduit de nouveaux modèles culturels et la pénétration de l'État y impose de nouvelles hiérarchies. ».

L'espace montagnard n'échappe pas aux changements. La mise en valeur des activités économiques a modifié le statut des agriculteurs d'autrefois, les faisant évoluer de paysans aux salariés (BOURDIEU, 1964). La faible rentabilité des activités agricoles se traduit par d'importantes vagues d'exode rural vers les villes, ainsi qu'une émigration vers la France en quête d'emploi (SAYAD, 1999), dans le but d'améliorer leurs conditions socio-économiques.

« L'incapacité des campagnes à s'auto-suffire, le sous-équipement des villages, les conditions de vie difficiles, la disproportion entre une population surabondante et les ressources limitées, sont autant de facteurs qui contraignent les ruraux à quitter leur village, temporairement ou définitivement... » (AKERKAR, 2015 : 297).

L'émigration a également eu un impact significatif sur l'évolution de la dynamique de cet espace montagnard. En effet, elle a donné naissance à une nouvelle génération d'émigrés qui financent des projets, qu'ils soient collectifs ou individuels, grâce aux fonds qu'ils

envoient à leur village (SALHI BRAHIM, 2005 : 40). Cela a contribué à transformer la vie socio-économique de leurs familles ainsi que celle de leur communauté.

La monétisation de l'économie a donné naissance à de nouvelles formes d'emploi, reléguant au second plan les activités traditionnelles, qui étaient autrefois marquées par un esprit collectif et des formes de solidarité. « La fragilité technique et sociale de l'agriculture prépare les travailleurs de la terre à chercher ailleurs des revenus complémentaires ou d'une nature différente. L'extension de la monétisation va leur en offrir l'occasion à travers un processus de salarisation croissant. » (BENACHENHOU, 1981 : 39).

Les espaces traditionnellement consacrés à l'agriculture et à l'arboriculture sont progressivement transformés en zones résidentielles ou en terrains destinés à de futures constructions. Ce phénomène touche presque tous les villages kabyles et s'intensifie de manière continue. Par conséquent, les agglomérations s'étendent de manière significative, tandis que les surfaces dédiées à l'agriculture et à l'élevage se réduisent. Tous ces facteurs ont inévitablement transformé le monde rural actuel, notamment en Kabylie, le plaçant entre le marteau des transformations socio-économiques inévitables et l'enclume de l'héritage ancestral, perdant au fil du temps, les valeurs sur lesquelles repose l'univers paysan. Cela, incite les communautés villageoises, à réinventer leur identité en s'adaptant aux dynamiques de la modernité (SALHI, 2005). Ces mutations de l'espace montagnard ont transformé l'activité pastorale, marquée autrefois par ses pratiques rituelles intenses et son caractère collectif, à une simple activité strictement économique, ne suscitant plus l'intérêt des communautés villageoises d'aujourd'hui, contrairement à son rôle prépondérant d'autrefois. « En fait, elle ne concerne plus que certaines familles qui utilisent l'engraissement des bestiaux comme une activité d'appoint. » (ABDENNEBI-OULARBI, 2005).

6.2. La disparition de l'aspect collectif de la transhumance

À la suite des changements survenus dans l'espace montagnard de la Kabylie, la transhumance a subi des impacts significatifs. Chez les Illoulen Oumalou, l'esprit collectif qui caractérisait autrefois cette pratique a presque disparu du paysage montagnard. Le troupeau commun « *aqdar* », qui animait autrefois les pâturages d'altitude par ses déplacements, s'est désormais réduit à quelques paires de bœufs, dont la seule fonction est de servir au labour. Par ailleurs, l'engagement collectif de la communauté villageoise dans la gestion des pâturages et de la mobilité des troupeaux pendant la transhumance, sous la responsabilité de l'assemblée villageoise, a désormais disparu. Aujourd'hui, il ne subsiste que le territoire pastoral, qui demeure de nature collective, étant toujours une propriété appartenant au village, dédiée exclusivement au pacage.

6.3. Abandon de la sainteté

Dans un contexte de profondes mutations, dans plusieurs pratiques sociales et culturelles, « *La transhumance devrait aussi subir les contrecoups auxquels sont soumises les pratiques religieuses liées aux activités pastorales. La propagation de nouveaux modèles culturels...condamnant le culte des saints et la célébration des rites considérés comme "des pratiques païennes" et contraires à l'Islam.* » (MAHDI, 2009 : 62).

La fonction des saints, qui intervenaient pendant de la transhumance pour protéger le troupeau et les pâturages, a complètement disparu. De nos jours, les rituels agraires d'autrefois, où le sacro-saint manifestait clairement sa présence et son rôle de médiateur,

tendent à s'effacer de la vie socio-culturelle des villageois. De plus, le rôle des saints s'est presque limité à des contextes strictement religieux, devenant des figures, vers lesquelles se tournent les personnes célébrant certains rituels religieux (comme l'*achoura*, *l'mulud*, etc.) lors des « moussems ».¹⁴.

6.4. Disparition des étapes rituelles de la transhumance

Les différentes pratiques et étapes rituelles, qui marquaient la transhumance d'autrefois, ont cessé d'avoir lieu. La fête de l'*aqdar*, qui alliait les rituels des hommes et des femmes, la célébration collective des combats de bœufs, ainsi que les rites protecteurs de « *taririt n uzal* », symbolisant les transitions saisonnières de la vie des villageois, ont été totalement abandonnés.

Bien que ces rituels véhiculent des savoir-faire ancestraux, revêtent une signification profonde et renforcent les liens sociaux entre les habitants du village, leur pratique s'éteint avec la disparition de l'*aqdar*. Il ne subsiste alors que le combat des bœufs, qui se déroule désormais sans la célébration collective, qui lui conférait autrefois, toute sa valeur socio-culturelle. Ce spectacle se déroule sous le regard de quelques bergers du village Ait Aziz, qui s'efforcent de préserver cette précieuse tradition ancestrale.



Figure 01 : L'*aqdar* du village Ait Aziz.

¹⁴ Sorte de pèlerinage annuel, caractérisé par une célébration coutumière, souvent religieuse, en vue d'honorer un saint.



Figure 02 : L'aramul au sein l'aqdar du village Ait Aziz.

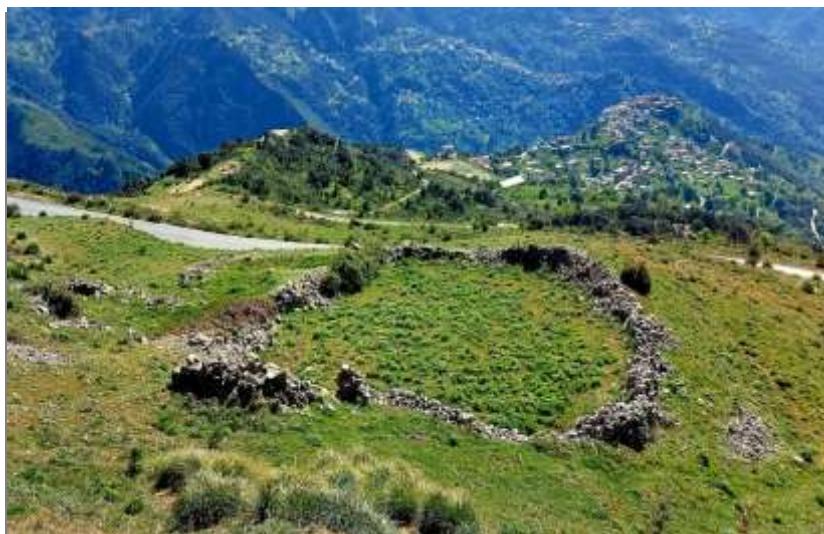


Figure 01: Traces d'un azib de l'aqdar du village Mezeguene, où se déroule le combat rituel des bœufs.

Conclusion

La transhumance en Kabylie, en particulier chez les Illoulen Oumalou, dépasse largement le cadre d'une simple activité pastorale. Elle représente un phénomène socio-anthropologique à la fois riche et complexe, profondément ancré dans l'identité culturelle et l'organisation sociale des communautés villageoises de la Kabylie. Cette étude a mis en lumière la richesse et la diversité de cette tradition ancestrale, en explorant ses dimensions rituelles, collectives et sacrées.

Autrefois, la transhumance était encadrée par un ensemble de pratiques rituelles, qui structuraient la vie socio-économique des villageois. Ces rituels, de nature collective, favorisaient une solidarité significative et renforçaient les liens sociaux au sein de la communauté. La transhumance représentait une fusion de l'héritage culturel traditionnel et d'un mode de vie rural spécifique, contribuant ainsi à forger une identité commune parmi les populations des régions montagneuses.

La gestion collective des ressources pastorales, notamment à travers le système de gestion « *agdal* », illustre une réponse ingénieuse aux défis environnementaux ainsi qu'une organisation sociale cohérente. Cette approche permettait de réguler l'accès aux pâturages, évitant ainsi leur surexploitation, et témoignait d'une connaissance approfondie de l'écosystème local.

Cependant, depuis les années 1980, la transhumance subit des mutations significatives, en raison des changements socio-économiques auxquels la société kabyle était confrontée. La diminution des rituels qui lui sont liés, et l'évolution des modes de vie en milieu rural ont presque fait disparaître sa dimension rituelle et collective. Ce phénomène entraîna une redéfinition de l'identité rurale des communautés villageoises, dans un contexte de recomposition de la société kabyle.

Malgré ces changements, l'étude de la transhumance en Kabylie reste cruciale pour appréhender les mécanismes d'adaptation des communautés rurales aux enjeux contemporains. Elle met en avant la nécessité de sauvegarder et de valoriser ce patrimoine culturel immatériel, tout en tenant compte de l'importance de s'adapter aux réalités actuelles. Cette étude offre donc des pistes pour de futures recherches sur la résilience des pratiques traditionnelles et leur évolution dans un monde en constante mutation.

Bibliographie

-Etudes (livres et articles)

1. ABDENNEBI-OULARBI, H. (2005). La transhumance dans le Djurdjura : un rituel autrefois collectif. *Insaniyat*, 28, 53-60.
2. AKERKAR, A. (2015). Évolution de la ruralité en Kabylie : dynamiques sociodémographiques et mutations spatio-économiques. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 271, 289–317. <https://doi.org/10.4000/com.7506>
3. AUCLAIR, L., & ALIFRIQUI, M. (2012). *Agdal. Patrimoine socio-écologique de l'Atlas marocain*. IRCAM-IRD.
4. BENACHENHOU, A. (1981). *L'exode rural en Algérie*. SNED.
5. BERQUE, J. (2001). *Opera menora (I), Anthropologie juridique du Maghreb*. Bouchene.
6. BOUKOUS, A. (1987). Identité et mutations culturelles (Maroc). *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 44, 64-68. Berbères, une identité en construction.
7. BOURDIEU, P. (1970). *Sociologie de l'Algérie*. PUF.
8. BOURDIEU, P. (1980). *Sens pratique*. Minuit.
9. BOURDIEU, P., & SAYAD, A. (1964). *Le Déracinement : ou la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*. Minuit.
10. CAILLOIS, R. (1950). *L'homme et le sacré*. Gallimard.
11. DOUVILLE, O. (2005). Fêtes et contextes anthropologiques. *Adolescence*, 23(3), 639-648. <https://doi.org/10.3917/ado.053.0639>
12. FAOUZI, H. (2013). L'Agdal dans la dynamique des systèmes agraires des arganeraies des Haha (Haut-Atlas Occidental, (Maroc). *Études caribéennes*, 20. <https://doi.org/10.4000/etudescaribees.5569>
13. GEERTZ, C. (1973). *Bali, interprétation d'une culture*, Gallimard.
14. GENEVOS, H. (1975). *Le rituel agraire*. Fichier périodique, 127(III).
15. GUELLNER, E. (2003). *Les saints de l'Atlas*. Bouchene.
16. HADIBI, M. A. (2003). *Wedris une totale plénitude. Approche socio-anthropologique d'un lieu saint en Kabylie*. Zyriab.
17. HOCEINI, M. O. (2024). La transhumance en Kabylie : Entre tradition pastorale et équilibre socio-écologique. *Revue El Hikma des études philosophiques*, 12(3), 1093-1106. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/253842>

18. JAMOUS, R. (1981). *Honneur et baraka. Les Structures sociales traditionnelles dans le Rif.* Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Cambridge University Press.
<https://doi.org/10.4000/books.editionsmsh.15250>
19. KINZI, A. (1998). *Tajmaât du village Lqelâa des At Yemmel, études des structures et des fonctions* (Thèse de Magister). Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou.
20. MAHDI, M. (1999). *Pasteurs de l'Atlas. Production pastorale, droit et rituel.* Fondation Adenauer.
21. MAHDI, M., & DOMÍNGUEZ, P. (2009). Regard anthropologique sur transhumance et modernité au Maroc. *Ager : Revista de estudios sobre despoblacion y desarollo rural*, 8, 45-73. <https://hal.science/hal-02156171>
22. MAUSS, M. (2012). *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques.* PUF.
23. RAHMANI, S. (1998). Rites relatifs à la vache et au lait. *Revue africaine*, 79(II), Alger, OPU.
24. SALHI, K. (2015). *Représentations de soi et constructions identitaires en Kabylie* (Thèse de doctorat). Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou.
25. SALHI, M.B. (2005). Espace montagnard : Mutations et permanences. In : MESSACI-BELHOCINE. N. (dir.), *L'espace montagnard entre mutations et permanences*.
26. SAYAD, A. (1999). *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré.* Seuil.
27. SERVIER, J. (1985). *Traditions et civilisations berbères. Les portes de l'année.* Du Rocher.
28. VAN GENNEP, A. (1991). *Les rites de passage. Études systématiques des rites.* Picard.

Reçu le : 23 -09 - 2024

Accepté le : 09 -11 -2024

Publié le : 30 – 12 - 2024

**The Geographical impact on the political map of the central Maghreb states
between the 8th and 11th centuries AD**

**L'impact géographique sur la carte politique des États du Maghreb central
entre le VIIIe ET le XIe siècle apr. J.-C.**

SEDDIKI Abdeldjabar 

University Centre of Nour El Bachir, El Bayadh,
a.seddiki@cu-elbayadh.dz

SAYAH Dine 

University Centre of Nour El Bachir, El Bayadh.
d.sayah@cu-elbayadh.dz

Abstract

During the middle Ages, the central Maghreb (modern-day Algeria) served as a refuge for rebellious movements against Abbasid authority, largely due to its considerable distance from the caliphate's headquarters in Baghdad and its challenging terrain. These factors contributed to the emergence of several independent states in the region between the 8th and 11th centuries AD. Despite the extensive research on the political history of this period, the role of geography in shaping the political boundaries and the development of these states has not received sufficient attention. Geographical elements such as mountains, deserts, and waterways played a significant role in the formation, expansion, and defense of these states, influencing their political stability and territorial control. This paper seeks to explore how the distinctive geography of the central Maghreb impacted the political map, state formation, and the delineation of borders during this time. The study employs a dual methodology: a descriptive approach to detail the region's geographic features and an analytical approach to examine how these features influenced political dynamics, including state establishment, expansion, and boundary demarcation.

Key words: central Maghreb, geography, political development, boundaries, state formation.

Résumé

Au Moyen Âge, le Maghreb central, correspondant à l'actuelle Algérie, a constitué un refuge pour les mouvements rebelles contre l'autorité abbasside à Bagdad. Cet éloignement, combiné à un relief particulier comprenant montagnes, déserts et zones côtières, a joué un rôle essentiel dans l'émergence de plusieurs entités politiques indépendantes entre le VIIIe et le XIe siècle. Bien que l'histoire politique de cette région ait fait l'objet de nombreuses études, l'influence de la géographie sur la formation et l'évolution des frontières politiques n'a pas été suffisamment étudiée. Or, les caractéristiques géographiques ont largement déterminé la stabilité et l'expansion de ces États, leur offrant à la fois des avantages stratégiques et des contraintes territoriales.

Cet article de recherche vise à analyser le rôle des facteurs géographiques dans la création et la délimitation des états du Maghreb central au cours de cette période. La méthodologie adoptée combine une approche descriptive, qui met en lumière les spécificités géographiques de la région, et une approche analytique, qui cherche à comprendre l'impact de ces éléments naturels sur la dynamique politique, notamment en ce qui concerne la formation, l'expansion et les frontières des états.

Mots-clés : Maghreb central, géographie, politique, frontières, formation des états.

E-mail de correspondance: Seddiki Abdeldjabar, mail : a.seddiki@cu-elbayadh.dz

Introduction

Geographical and natural factors have played a fundamental role in shaping political boundaries and influencing the historical evolution of Algeria, particularly during the medieval era. The central Maghreb, corresponding to modern-day Algeria, served as a strategic refuge for various dissident movements that sought to challenge Abbasid authority in the east. Among these movements were the Khārijite, Shiites, and other groups aspiring to establish independent political entities. Leveraging the region's geographic remoteness from the Abbasid caliphal center in Baghdad and its diverse natural defenses, these factions managed to establish several formidable states, including the Rustamīd, Fātimīd, and Hammādīd dynasties, between the 8th and 11th centuries AD. Geographical factors not only facilitated the foundation of these states but were also pivotal in shaping their territorial expansion and political boundaries.

Although scholars have extensively documented the political histories of these medieval states, the role of geography in the formation and stabilization of political boundaries remains underexplored. Most existing research prioritizes political, ideological, or military factors while relegating geography to a secondary consideration. For instance, key works like Alī Achchī's "The Mountainous Dimension of the Central Maghreb: Between Fortification, Isolation, and Historical Roles" (2021) and Ahmed Būchāma's "The Sectarian Geography of the central Maghreb from the 8th to the 12th Century AD" (2022) shed light on the importance of the region's mountainous terrain and other geographical features. However, these studies do not delve deeply into how geographical factors directly shaped political boundaries, influenced the emergence of states, and contributed to their stability. Furthermore, the connection between geography and state survival in the face of external threats, environmental challenges, and regional interactions remains insufficiently addressed.

In particular, the central Maghreb's rugged mountainous landscapes, vast desert regions, and coastal plains provided natural barriers and routes that significantly influenced statecraft. These geographical features acted as both fortifications against external invasions and as enablers of internal coherence, allowing dissident groups to establish stable centers of power.

Another underexplored aspect is the role of climate and environmental changes in influencing political dynamics in the region. Climatic factors, such as variations in rainfall and temperature, likely played a significant role in the success or failure of agricultural economies, which in turn affected the stability of states. Environmental challenges, such as droughts or resource scarcity, could have contributed to political instability or motivated expansion into new territories. However, research linking climatic and environmental shifts to the political landscape of the central Maghreb is relatively sparse, leaving a critical gap in understanding how these elements influenced medieval state formation and collapse.

This study seeks to bridge this gap by examining the intricate relationship between geography and political development in the central Maghreb from the 8th to the 11th centuries AD. Specifically, it will analyze how natural features such as mountains, deserts, and coastlines influenced the establishment, expansion, and stabilization of states. Moreover, it will investigate how these geographical elements shaped political boundaries, contributing to the distinctive map of states that emerged during this period. By integrating historical and geographical perspectives, this research aims to provide a more nuanced understanding of the role geography played in the political development of medieval North Africa.

The geographical impact on the political map of the central Maghreb states between the 8th and 11th centuries AD

Methodologically, this study will employ a descriptive approach to provide a comprehensive account of the region's geographical features. This will involve examining key natural landmarks such as the Atlas Mountains, the Sahara, and the Mediterranean coastline, as well as understanding the environmental conditions that prevailed during the medieval period. An analytical framework will then be applied to elucidate how these geographical features impacted political dynamics, particularly in terms of the emergence, expansion, and demarcation of state boundaries.

Ultimately, this study contributes to the broader scholarly discourse on the interplay between geography and political development in medieval North Africa. By emphasizing the critical role of natural factors in shaping the political landscape of the central Maghreb, it enhances our understanding of state formation processes in the region. Furthermore, it provides insights that are not only relevant to the history of the Maghreb but also to broader discussions of how geography influences political boundaries, governance, and stability in pre-modern societies. In doing so, this research opens new avenues for future studies on the relationship between geography and political history, particularly in regions where natural features played a decisive role in shaping human societies.

1. Borders of the central Maghreb

The "central Maghreb" concept began to take shape in the 11th century AD. Al-Bakrī was the first to use this term, describing Tlemcen as "the base of the central Maghreb ... it is the homeland of the kingdom of Zenāta¹ and the centre of the Berber tribes." (Al-Bakrī, *Al-Masālik*, 2003:259) In the following century, Al-Idrīsī (d. 560/1165) also used the same description. However, he considered Bejāia the capital of the central Maghreb when he said: "It is the city of the Central Maghreb and the exact place of the Banū Hamād." (Al-Idrīsī, *Nuzhat al-Mushtāq*, 2002: 260). Al-Idrīsī was also more precise than Al-Bakrī, defining this space not only by mentioning its capital but by listing the cities that make it up. Thus, after listing the Saharan localities, Sous localities, Berber localities, and the cities of Tlemcen, Oran, Tāhārt, Achīr... (Vanz, 2021: 293-341) he specifies: "Among the localities of the central Maghreb are: Ténès, Brechk, Algiers, Dellys, Bejāia ..." (al-Idrīsī, *Nuzhat al-Mushtāq*, 2002: 250-275) Ibn Khaldūn elaborated, saying: 'the central Maghreb is mostly the homeland of Zenāta and its capital in this era was Tlemcen which was the home of their kingdom. It is adjacent from the east, the country of Sanhāja from Algeris, Mitīja, Medea and the following to Bejāia.' (Ibn Khaldūn, *Al'bar*, 2000: 134) Although there is no reference in sources indicating the reason for using the term "central Maghreb" it can be easily inferred, knowing that the central Maghreb is located between the eastern Maghreb (Tunisia) and the western Maghreb (Morocco).

Geographically, the central Maghreb is delineated by distinct natural features. It stretches from the fertile plains of Būna (Annaba) in the east (Bouchama, 2022: 47) to the mountains of Tāza to the west (Anonymous, *al-Istibsār* 1985, p. 176) and from the Sea of Rum (the Mediterranean) in the north to the Sahara in the south (Hamed, 2020: 25).

¹ - One of the largest Berber tribes of the "Butr," their original homeland is the interior regions of North Africa. Among their most famous branches in the central Maghreb during the medieval period are the Banū Ifran, Maghrāwa, Hawwāra, Lawata, Mazāta, Banū Rigah, and others. They often practised a nomadic lifestyle (Ibn Khaldūn, *Al-Ibar*, 2000:3-5).

Despite a consensus among historians on the existence of a distinct region known as the central Maghreb, characterized by unique attributes different from the rest of the Islamic Maghreb, there is no unified geographical definition for it. This ambiguity arises primarily from historians and geographers' emphasis on tribal concentrations as the criterion for regional delineation, focusing on the areas inhabited by the Zenāta and Sanhāja tribes.

Figure 01: A map showing the approximate area of central Maghreb



2. An overview of the central Maghreb geography

The geography of the central Maghreb is marked by significant variations in precipitation and climate, which have profoundly influenced the region's environmental diversity and human settlement patterns. (Capel, 2021: 48) Precipitation increases from the west coast to the east and decreases from north to south (Moussa, 1983: 54). Al-Bakrī noted that Bûna on the northern coast is characterized by snow and ice (al-Bakrī, *Al-Masālik*, 2003: 234), whereas Al-Istibsâr described the southern region of Zâb² as having hot air (Anonymous, *al-Istibsâr*, 1985, p. 171). Besides that, this region experienced low and irregular precipitation, leading to frequent droughts and famines during the middle Ages (Capel, 2021: 48)

This variation in precipitation and climate contributed to the region's environmental diversity, significantly affecting population distribution and activities. People concentrated in coastal plains, near mountains, and fertile plains, while they dwindled toward the desert, where water sources were scarce and living conditions were harsh. The evidence for this is that most of the major cities of the central Maghreb during this period, such as Sétif, Constantine, Bejāia, Algiers, Tlemcen, and Tâhârt, were located in the northern areas.

The central Maghreb had a diverse water network crucial for human settlement. Valleys were the prominent water sources. For instance, the Great River, feeding the Zâb region (Anonymous, *al-Istibsâr*, 1985: 171), was known as the Seher River, which supported the city of M'sila. Ibn Hawqal described it as "spreading over the land with abundant water, vineyards, and numerous orchards." (Ibn Hawqal, 1992: 85) Another example is the Stîfsef river, originating from

² - Zâb: A region located in the eastern central Maghreb, consisting of five cities: Biskra, Tûlga, Nefta, Dousen, and El Bordj. It is bordered to the north by the mountains of the Kingdom of Béjaïa, to the west by M'sîla, and to the east extending across the land of Jarîd. To the south, it extends into the desert (Africanus, 1983: 138-140).

The geographical impact on the political map of the central Maghreb states between the 8th and 11th centuries AD

mount Baghl (Elsakhrataīn) in Tlemcen, was mentioned by Al-Idrīsī: "Tlemcen has a river that comes from its mountain called the Elsakhrataīn." (al-Idrīsī, 2002, *Nuzhat al-Mushtāq*: 248) Bejāia, the capital of the Hammādīd state, also sourced its water from the large Soummam valley, described by the author of "Al-Istibsār" as having "a large river about two miles or less from it, with many gardens on its banks and waterwheels built on it." (Anonymous, *al-Istibsār*, 1985:129) To the southeast, the Tahouda region, including the city of Biskra, relied on a river flowing from mount Aurès, as noted by Al-Bakrī (al-Bakrī, *Al-Masālik*, 2003: 231).

It is worth mentioning that historians and travelers of the period did not consistently differentiate between rivers and valleys when naming waterways (Khira, 2014: 36).

Moreover, springs were another water source in the central Maghreb that attracted settlers and shaped their territories and urban developments. Geographers and travelers of this period highlighted the relationship between human settlements and springs. Al-Idrīsī, for example, described Tāhārt, the capital of the Rustamīds, as having "flowing water that enters most of their homes." (al-Idrīsī ,*Nuzhat al-Mushtāq* 2002: 256-258) He also noted that the city of Algiers, Benī Mezghana, "has springs by the sea, from which they drink." The author of "Al-Istibsār" also described Tlemcen as having "water brought from springs." (Anonymous, *al-Istibsār*, 1985: 176) It was also noted that Ashīr was established around two water sources known as Ain Suleiman and Ain Talālinīngh (Djelouli, 2009: 214)

This overview of water sources in central Maghreb shows that most cities were established near rivers, valleys, and springs, indicating that water sources played a crucial role in shaping the political map. This is because they considerably influenced population distribution and determined the locations of cities and tribal clusters, which formed the foundation of many political entities.

From a topographical perspective, the central Maghreb is known for its diverse terrain, including mountains, plateaus, plains, and deserts. Mountains had the most significant impact on the inhabitants of central Maghreb. The most important of these mountains are the Tell Atlas and the Saharan Atlas ranges, which stretch from the northeast to the southwest, increasing in height as they extend eastward until reaching their peak in the Aurès. Between these two mountain ranges lie unconnected internal plains and plateaus through which valleys, rivers, and springs flow (Moussa, 1983: 51). To the south lies the desert, with its sands, oases, and distinctive geography, forming another crucial factor in influencing the political map of the central Maghreb.

3. Terrain Impact on the establishment of states and their borders

Mountains have played a pivotal role in the political development of central Maghreb, particularly in the establishment of states. Rich in natural resources and offering impregnable fortresses, mountains became focal points for human settlement and state formation. For instance, Abd al-Rahmān ibn Rustam³ initiated the Rustamīd state by taking refuge in mount Sūfajaj in 761 AD (Ali Achchi, 2021: 132). Known for its abundant water resources and fertile soil, Sūfajaj was a secure location surrounded by the Lemāya, Lawata, and Hawwāra Zenāta tribes, which formed the

³ - A Persian who was born in Iraq and then migrated to the Maghreb where he embraced the Ibādī doctrine. He spread it widely among the Zenāta tribes, who pledged allegiance to him and supported him in establishing the Rustamīd state (Ibrahim, 2021: 03-12)

pillar of the Ibādī⁴ sect that founded the Rustamīd state. This can lead to the idea that mountains served also as an important factor in safeguarding emerging religious movements in the region. (Staëvel, 2014:36).

When the Abbasid commander Muhammad ibn al-Ash'ath in Kairouan heard about these events, he assembled an army and marched towards Sūfajaj where he camped at its foothill and dug a trench around his camp. He remained besieging the mountain for a long time, attempting several times to storm it, but failed. Ultimately, he was forced to lift the siege and return to Kairouān after a widespread outbreak of fever and smallpox among his soldiers, which caused the death of many. Upon his return. He reportedly said: "Only shield-bearer can enter Sūfajaj." (Ali Achchi, 2021:131) Sūfajaj undeniably played a decisive role in rescuing the project of establishing the Rustamīd state from early destruction. Additionally, even when the Rustamīds established their capital, they built it on an elevated area known as Mount Ghūzūl, at an altitude of approximately 1,131 meters. (Aillet, 2011:50). This means that the security and the strategic factors were taken into consideration.

Similarly, the initial stage of Fātimīd's state establishment began in 899 AD when Abu Abdullah al-Shi'i⁵ settled in the valley of the Al'khyār at mount Ikjān. The rugged terrain of the Bābūr mountains and Tāzrūt rocks provided a strategic and defensible location far from the Aghlabid ruling center. Furthermore, this region was the homeland of the Kutāma tribe⁶, which served as a critical human resource and became the striking force behind the Fātimīd state. Surrounded by rugged mountains higher than the surrounding regions, mount Ikjān offered a strategic for enemy surveillance and defense. Therefore, despite several military campaigns sent by Ibrahim II al-Aghlabī against Abu Abdullah al-Shi'i, he failed to defeat him, ultimately leading to the establishment of the Fātimīd state.

The mountain also played a crucial role in establishing the Hammādīd⁷ and Zīrid states. In 984 AD, Zirī ibn Menād⁸ built Ashīr, the capital of the Zīrids in a fortified geographical area rich in water at the foot of mount Tīterī to protect it from enemies. Similarly, in 1008 AD, Hammādī built their capital, Qal'at, in a fortified and strategic location on the foothills of Mount Takrabūs on the northern borders of the Hudna plains (Ali Achchi, 2021:137). Additionally, Hammādī constructed Bejāia, their second capital, in a mountainous fortified area around mount Maysūn to safeguard their ruling center from Banū Hillāl tribes⁹ that had invaded the region. Al-Abdarī described Bejāia as: "a large, fortified, and well-known city, both by land and sea, with strong, well-crafted

⁴ - A political and religious Islamic sect that branched off from the Kharijite movement, attributed to Abdullah ibn Ibād (who lived in the 1st century AH/7th century CE). It spread in the Islamic Maghreb in the 2nd century AH (8th century CE), and its followers established the Rustamīd state in the central Maghreb in the 8th century CE (Razzaq, 1985: 51).

⁵ - The greatest Ismaili Shi'ite missionary in the Maghreb (280-297 AH), he was crucial in spreading the Shi'ite doctrine in this region. His proselytizing efforts culminated in the decline of many states at the end of the 3rd century AH (the Aghlabid, Rustamīd, and Sufrī states) and the establishment of the Fatimid state (Tamer, 1991:215-217)

⁶ - A Berber tribe from the Sanhāja branch settled in the northeastern part of the Central Maghreb, between Constantine and the land of the Zwāwa, to the north of Setīf city. (Lekkbal, 1975: 48)

⁷ - A Berber state that emerged in the central Maghreb under the leadership of Hammād ibn Bulūghīn from 1007 to 1152 CE. It included the tribes of the Sanhāja Banū Zirī (Quais, 1991: 43)

⁸ - The leader of the Sanhāja Banū Zirī tribe, he was a prominent military commander for the Fātimīds and contributed to consolidating their rule in the Islamic Maghreb. They appointed him as their governor over the Maghreb when they had relocated their capital to Egypt. However, he declared independence and established the Banū Zirī state. He died in 971 CE (Hady Roger Idris, 1992: 39)

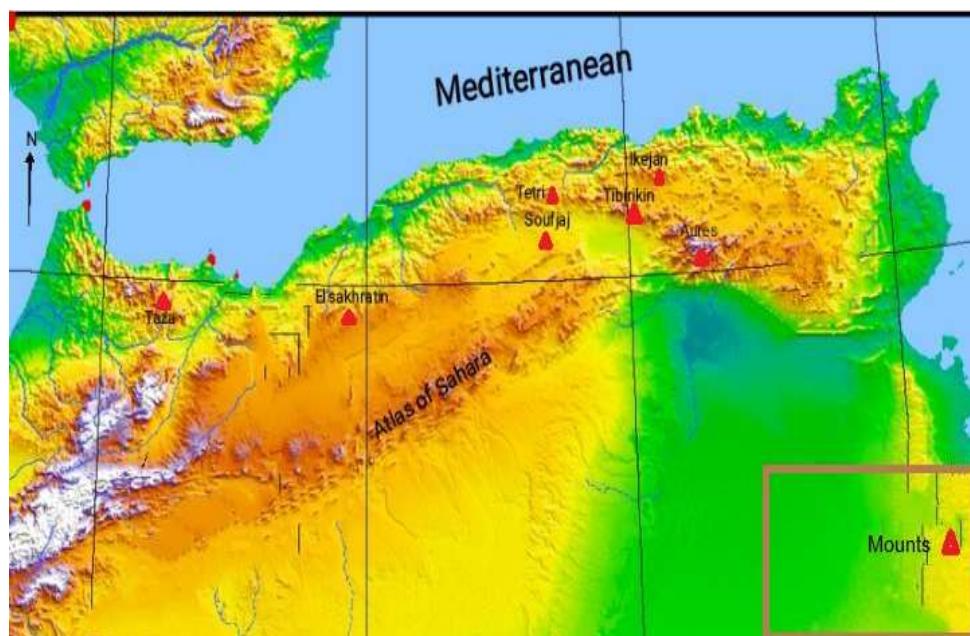
⁹ - A Mudharite Arab tribe originates from Najd. This tribe currently constitutes the majority of Arabs in Algeria. They entered the Maghreb in 1052 at the behest of the Fatimīds as revenge against the Zirīds, who had declared their independence. Among their most famous branches are the Zghba, Riyāh, Athej, Qurra, and Banū Uday (Ibn Khaldūn, Al'bar, 2000:18).

The geographical impact on the political map of the central Maghreb states between the 8th and 11th centuries AD

buildings, high structures, situated at the base of a rugged mountain... It is not a target for any invader nor spacious enough for any attacker" (Ibn Hawqal, *Al-Rihla*: 49).

Mountains did not only provide fertile ground for nascent political movements; they also shaped state borders. For example, The Rustamīd state's boundaries extended from mount Nafūsa in the east to mount Medioūna south of Wajda in the west (Bouchama, 2022: 81-83). Bulūggin ibn Zīrī also expanded the Zīrīd state by driving the Zenāta tribes beyond the Moulouya valley, using the Atlas mountains as a natural boundary (Hady Roger Idris, 1992: 69). Additionally, The Hammādīd state's eastern borders were at the Aurès mountains (Anonymous, *al-Istibsār*: 165). This relation between mountains and borders can be explained by the fact that these states used them as natural barriers to avoid attacks from their enemies and those coveting their land.

Figure 01: A map showing the most important mountains that played a political role from the 8th to the 10th century AD



While the mountains served as the cradle of the central Maghreb states during the medieval period, the plains acted as the lifeline ensuring their continuity. The plains were the primary target for the expansion of these states once they surpassed the foundational stage, as they were essential for agricultural and pastoral activities and a crucial source of sustenance. Additionally, the plains held significant fiscal importance. Furthermore, over time, the mountain regions became inadequate to contain the burgeoning state, which sought to expand and incorporate tribe branches loyal to its political project in the neighboring areas. For instance, the Rustamīd state emerged on the foothill of mount Sūfajaj, but once they established their state, they extended into the plains adjacent to their capital, Tāhārt. Then, they moved northward to include the fertile Sersū Plain, followed by the Mendās (Ahmed Bouchama, 2022, p. 692). The Rustamīd state also expanded eastward to include vast parts of the Zāb region. (Amara, 2012, pp. 119-120) Similarly, the Fātimīd state emerged on mount Ikjān, and when they consolidated power, they expanded their territory to Būna, Hudna, Chelif, and Tlemcen, in addition to the plains previously under the control of the Rustamīds. The same pattern applies to the Hammādīd state, which originated from mount Takrāt overlooking vast fertile plains and then expanded to encompass other extensive plains areas. Based on the delineation

of this state's borders, the Hammādīd state extended at the expense of the plains of Annaba, Tāhārt, Mitīdja, and Chlef (Ouais, 1991: 78).

To conclude, the plains provided an uncomplicated area to extend for tribal groups aspiring to establish a state at the expense of rival tribes. These groups encountered relatively little difficulty when they took control of plain regions compared to rugged areas. For example, when the Fātimīd leader Abū al-Qāsim was expanding the territory of Fātimīd at the expense of Zenāta, he was able to control the plains of Wansherīs and Mendās north of Tāhārt in 927AD without significant difficulty, subjugating most of the Zenāta branches, such as the Matmāta, Lamāya, Meknāssa, Hawāra, and others (Bouchama A. a., 2020: 139).

On the other hand, the desert formed a natural barrier against the expansion of states that emerged in the central Maghreb between the 8th and 11th centuries AD. Comparing the southern borders of these states reveals that they do not penetrate deep into the desert areas, except for the city of Wargla, located on the northern edge of the desert, known for its abundant water and commercial importance. The southern borders of the Rustamīd (Bouchama A , 2022:80) and Hammādīd (Ouais, 1991: 80) states did not extend beyond this city, while the Fātimīd state did not expand southward beyond Tāhārt except for briefly exerting influence over Sījilmāssa during their expansion into the western Maghreb (Al-Dashrawi, 1994: 194). The scarcity of water, difficult climatic conditions, and terrain dominated by sand were crucial factors in confining these states to the northern edges of the desert.

4. The water influence on the political map of the central Maghreb

Water played a pivotal role in shaping the political map of central Maghreb. It was the primary factor behind the population clustering creation, facilitating the formation of political entities in the region. For example, The Zenāta tribes, who contributed to the establishment of Rustamīd state, were known to settling in the geographical area extending from Zāb through Tāhārt to Tlemcen (Ibn Khaldūn , *Al 'bar* 2000: 03). This area included numerous valleys and springs, such as the large valley that ran through Tahouda, originating from the Aurès mountains, which irrigated its palms and crops (al-Bakrī, *Al-Masālik*, 2003: 231). In addition, Al-Himyārī, in his description of Tāhārt, noted that it had "flowing waters and abundant springs that enter most homes, with gardens irrigated by them." (Al-Himyārī, 1980: 126). Similarly, the region extending from the Chelf valley to Tlemcen was renowned for its numerous springs, valleys, and water resources.

Similarly, the political domain of the Fātimīd state was initially established in the region inhabited by the Kutāma tribes, which extended from the city of Būna (Annaba) in the east to Jijel in the west (Al-Nu'man, 1986: 37). This area was characterized by abundant rainfall and numerous valleys. For instance, Ibn Sa'id mentioned that "Būna has a moderate-sized river that flows into the sea from the west." (Ali ibn Mūssa ibn Sa'id, *Al-Jughrafia*, 1980: 142) Al-Idrīsī also noted that a valley flowed into Mila from the south had many springs, the most important being a spring called Ain Abū Al-Siba' in the city center (al-Idrīsī, *Nuzhat al-Mushtāq*, 2002:132). These water sources played a crucial role in sustaining the population and fostering agricultural activity. In addition, the control of water sources and their locations was also considered a decisive factor in wars, as thirst and hunger were weapons in achieving victories or causing failures in military campaigns. For this reason, settlements were often established around water, not directly next to it, to avoid the possibility of water shortages during sieges. (Djelouli, 2009: 214)

Furthermore, the Hammādīd state established its first capital, Al-Qal'a, near the Jarāwa valley. Even when they later relocated their capital northward, they chose Bejāia, a city renowned

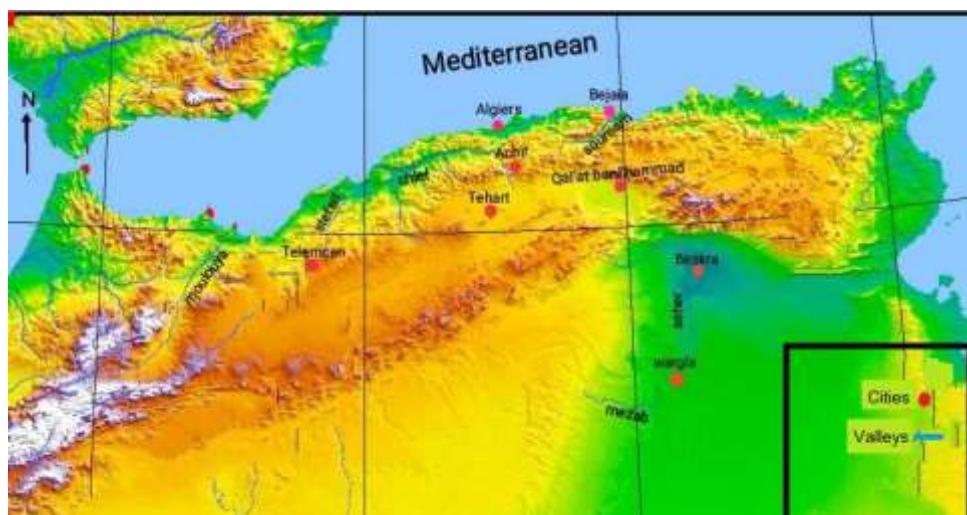
The geographical impact on the political map of the central Maghreb states between the 8th and 11th centuries AD

for the Soummam valley. The abundance of water in these regions not only supported agriculture but also played a strategic role in the Hammādīd state's political and economic strength.

This connection between water sources and human communities in central Maghreb highlights the importance of water sources as a fundamental factor for sustaining life in the region and as a significant reason for creating the settlements that will establish the political entities that arose in the area.

Furthermore, water also played a crucial role as a boundary marker and landmark in defining the borders of the central Maghreb states during this period. For instance, the Moulouya river was often considered the westernmost limit of these states (Anonymous, *al-Istibsār*, 1985: 176). Additionally, the Mediterranean sea served as the common northern boundary for these entities (Hamed, 2020: 25). In the south, the selection of Wargla as the southernmost boundary was not arbitrary; the city was known for its abundant groundwater and numerous valleys, including the Maya valley, the M'Zāb valley, and the Nsā valley. These natural features contributed to the strategic positioning of the regions (Dhikar, 2010: 05).

Figure 03:A map showing the most important valleys and cities in central Maghreb from the 08 to the 10th century CE



Conclusion

In conclusion, the historical analysis of the central Maghreb's borders from the 8th to the 10th centuries reveals a complex interaction between geography, politics, and tribal dynamics. One of the most salient points is the inherent instability of these borders, largely dictated by the fluctuating military capabilities of the various states that governed the region. The political boundaries of the central Maghreb were never entirely fixed, primarily due to the region's fragmented nature and the continual shifts in power between different tribal alliances and dynasties. Nevertheless, a general territorial extent can be discerned, spanning from Būna (Annaba) in the east to the Moulouya valley in the west, with the Mediterranean Sea forming the northern boundary and the desert to the south. This broad geographical delineation, while subject to change, provides a framework for understanding the historical expanse of the central Maghreb states.

One of the fundamental ways historians and geographers have defined the borders of the central Maghreb is through the lens of tribal distribution. The region's political entities were closely tied to tribal identities, with the formation of states often reflecting the alliances, conflicts, and movements of various Berber tribes. These tribes, in turn, were shaped by the geographical environment they inhabited, particularly the presence of mountains, rivers, and other natural features that influenced their settlement patterns and mobility. The significance of these geographical factors becomes even more evident when examining how they facilitated the rise and consolidation of power for major dynasties in the region, such as the Rustamīds, Fātimīds, and Zīrīds (later Hammādīds).

The role of mountains in this context is particularly noteworthy. As natural fortresses, mountains provided both protection and strategic advantages for emerging political movements. The Rustamīds, Fātimīds, and Hammādīds all relied heavily on mountainous regions to establish their authority and safeguard their territories. Mountains not only offered physical protection but also provided access to vital natural resources, such as timber, pastureland, and water sources, which were crucial for sustaining populations and economies.

In contrast to the mountains, the plains served a different but equally essential function in the formation and sustenance of the central Maghreb states. Plains were more accessible for settlement, agriculture, and expansion, allowing states to extend their control over larger swaths of land. The fertile plains, particularly those near river systems, were invaluable economic resources, providing agricultural surplus that could be taxed to support the state's infrastructure and military. Control of these areas often shifted depending on the success of military campaigns or the forging of alliances, underscoring the dynamic nature of the political map during this period.

Water resources also played a pivotal role in defining the territorial boundaries of the central Maghreb. Access to water was a key determinant in the location of capitals, settlements, and trade routes. The Moulouya River, for instance, not only marked a significant western boundary for several states but also served as a critical resource for agriculture and trade. In the north, the Mediterranean Sea formed a natural border, shaping the interactions of the central Maghreb states with maritime powers and facilitating trade and cultural exchange across the region. The availability and control of water were thus not merely practical concerns but also factors that influenced the political and economic stability of the states.

The desert, while often seen as a boundary marker, also played a more nuanced role in shaping the southern limits of the central Maghreb states. The desert represented both a physical and environmental barrier, halting the expansion of these states to the south. Unlike the northern regions, which benefitted from moderate climates conducive to large populations and agricultural production, the southern desert was sparsely populated and resource-poor. This environmental reality constrained the central Maghreb states to the north, where they could take advantage of more favorable climatic conditions. The harsh desert climate not only limited expansion but also influenced the social and economic development of the region, with much of the population concentrated in areas with more temperate weather and reliable water sources.

The borders of the central Maghreb during this period were thus shaped by a combination of military, geographical, and environmental factors. The mountains, plains, water sources, and deserts each played a critical role in the establishment, maintenance, and fluctuation of these borders. The geographic diversity of the region, combined with the political complexities of tribal alliances and dynastic rule, resulted in a dynamic and often unstable political landscape. Furthermore, the influence of climate, particularly the distinction between the temperate north and the arid south,

The geographical impact on the political map of the central Maghreb states between the 8th and 11th centuries AD

further reinforced the limitations of state expansion and the concentration of political power in specific geographical areas.

Overall, the central Maghreb's borders from the 8th to the 10th centuries reflect the deep interconnections between the region's geography and its political history. The influence of natural features such as mountains and rivers, combined with the strategic importance of water and agricultural resources, shaped the rise and fall of states in the region. These historical insights not only enhance our understanding of the central Maghreb during this period but also offer broader lessons about the role of geography in shaping political entities throughout history.

Bibliography

-Sources

1. Al-Abdarî, M. a.-A. (2007). *Al-Rihla al-Maghribiya*. Algiers: Published by Bûna for Research and Studies.
2. Anonymous. (1985). *Kitâb al-Istibsâr fi Aja'ib al-Amsar*. Casablanca: Moroccan Publishing House.
3. Al-Bakrî, A. U.-A. (2003). *Al-Masâlik wa Al-Mamâlik*. (Vol. 02).. Beirut: Dar Al-Kutub Al-Ilmiyya.
4. Al-Himyarî, M. (1980). *Al-Rawd Al-Mitâr fî Khabar Al'qtâr* (Vol. 01). Beirut: Nasser Foundation for Culture.
5. Ibn Hawqal, A. a.-Q. (1992). *Surat al'rd*. Beirut: Dar Maktabât al-Hayât.
6. Ibn-Khaldûn , A. a.-R. (2000). *Al 'bar* (Vol. 7). Beirut: Dar al-Fikr for Printing and Publishing.
7. Ibn Sa'id, Ali ibn Mûsa. (1980). *Kitâb Al-Jughrâfia*. Beirut: Al-Maktaba Al-Tijâriyya.
8. Al-Idrîsî, A. A.-S. (2002). *Nuzhat al-Mushtâq fi Ikhârâq al'Afâq* (Vol. 1). Cairo: Maktabat al-Thaqâfa al-Diniya.
9. Al-Nu'man, A.-Q. (1986,). *Kitâb Iftitah Al-Da'wa* . Tunis: Tunisian Distribution Company .
10. Al-Wazzan, A.M. (1983). *Wasf Ifriqiya*. Rabat: Moroccan Company for Unified Publishers.

-Studies

1. Al-Dashrawi, F. (1994,). *Al-Khilâfa al-Fâtimiyya fî al-Maghrib (The Fâtimid Caliphate in the Maghreb)* . Beirut: Dar Al-Gharb Al-Islami,
2. Hady Roger Idris. (1992). *al-Dawlah al-Şanhâjîyah (The Sanhâja State)* (Vol. 01). Beirut: Dar al-Gharb al-Islami.
3. Lekkbal, M. (1975). *Dawr Qabîlat Katâmah fî Târîkh al-Khilâfah al-Fâtimiyah mundhu Ta'sîsihâ hattâ Nişf al-Qarn al-Khâmis al-Hîjrî (The Role of the Ketama Tribe in the History of the Fâtimid Caliphate from its Foundation to the Mid-5th Century AH)*. Algiers: National Library of Publishing and Distribution.
4. Moussa, E. A. (1983). *Al-Nashât al-Iqtisâdi fi al-Maghrib al-Islami Khilâl al-Qarn al-Sâdis Hîjrî (Economic Activity in the Islamic Maghreb during the Sixth Century AH)* (1 ed.). Beirut: Dar Al-Shorouk.
5. Ouais, A. a.-H. (1991). , *Dawlat Banî Hammâd (The State of Banu Hammad)* . Cairo: Dar Al-Sahwa for Publishing and Distribution.
6. Razzaq, M. I. (1985). *al-Khawârij fî al-Maghrib al-Islâmî hattâ Nişf al-Qarn al-Râbi‘ al-Hîjrî (The Khârijite in the Islamic Maghreb until the mid-4th century AH)* . Casablanca,: Dar Al-Thaqafa.
7. Tamer, A. (1991,). *The History of the Ismailis: The Mission and Doctrine* (Vol. 01). London-Cyprus.; Riyad Al-Rayyes Publishing.
8. Vanz, J. (2021). *L'invention d'une capitale : Tlemcen (VIIe-XIIIe/IXe-XVe siècle)*. PARIS: Éditions de la Sorbonne.

-Articles

1. Ahmed Bouchama. (2022). (*Jabal Sûfajî bayn al-Nuṣûs al-Mâsdariyyah al-Ibâdiyyah wa-l-Mu'tayât al-Maydânîyah: Qirâ'ah Târîkhîyah-Tûbûnimîyah*) Soufajg mointain between Ibadi Source Texts and Field Data: A Historical-Toponymic Reading. *Journal of Oasis Research and Studies*, 15(02).
2. Aillet, C. (2011). Tâhart et les origines de l'imamat rustumide. *Annales Islamologiques*, 47-78.

3. Ali Achchi. (2021). *Al-Ba' al-Jabalī lil-Maghrib al-Wsat Bayna al-Hasāna wa al-'Uzla wa al'dwār al-Tārīkhīyya* (The Mountainous Dimension of the Central Maghreb: Between Fortification), Isolation, and Historical Roles. *Journal of Historical Studies*, 22(1), 134-158.
4. Amara, A. (2012). Entre le massif de l'Aurès et les oasis : apparition, évolution et disparition des communautés ibādites du Zâb (viiie-xive siècle). *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 115-135.
5. Bouchama, A. a. (2020). *Tatawurāt al-Haraka al-Madhhabiyya lil-Majāl al-Rīfī fī Jebal al-Wansharīs wa Jebal Mina* (2-7 H/8-13 M) (Developments in the Sectarian Movement in the Rural Areas of Mount Ouarsenis and Mount Mina (2-7 AH/8-13 CE). *Al Mi'yār Journal*, 24(52), 132-150.
6. Bousaq, S. (2022, August). *Al-Taqallubāt al-Munākhīyya wa In'ikāsātihā al-qtisādiyya 'ala al-Maghrib al-'wsat*, (Climate Changes and Their Economic Impacts on the Central Maghreb) . *Mawāqif Journal for Studies and Research in Society and History*, 18(1), 434-454.
7. Capel, C. (2021). Authority Beyond State and Tribe in the Early Medieval Maghrib: The Impact of Climate on the Economic, Social and Political Reorganisation of the Maghrib al-Aqsā in the Eighth–Ninth Centuries: The Case of Sijilmāsa (Morocco). *Al-Masāq*, 47-65.
8. Djelouli, N. (2009). "L'eau et les fortifications au Maghreb au Moyen Âge. In M. Hasan (Ed.), *Eau et peuplement au Maghreb durant l'Antiquité et le Moyen Âge: IIIème Colloque International, 15-17 novembre 2007* (p. 164). Tunis: Université de Tunis, Faculté des Sciences Humaines et Sociales.
9. Hamed, Z. M. (2020). *Al-Gharb al-Islamī fī al-'Usūr al-Wustā min al-Qarn 08 ilā al-Qarn 12 Mīlādī (Hudūd al-Majāl, al-'Unsur al-Basharī, al-Filaha Namūdhajan)*(The Islamic West in the Medieval Era from the 8th Century AD to the 12th Century AD (Borders of the Region, Human Element, Agriculture as a Model). *Algerian Historical Journal*, 4(1).
10. Ibrahim, N. B. (2021, June). *I-Imām 'Abd al-Rahmān bin Rustam: min al-Lujū' al-Siyāsī ilā Binā' al-Dawlah al-Mustaqillah* (Imam Abd al-Rahman ibn Rustam: From Political Asylum to Building an Independent State) . *Oasis Journal of Research and Studies*, 14(01).
11. Staëvel, e.-P. V. (2014). « Sociétés de montagne et réforme religieuse en terre d'islam ». , *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* , 13-32.

-Thesis

1. Bouchama, A. (2022). *Al-Jughrāfiya al-Madhhabiyya lil-Maghrib al-Awsat min al-Qarn 2 H/8 ila al-Qarn 6 H/12 Mīlādī (The Sectarian Geography of the Central Maghreb from the 2nd Century AH/8th Century AD to the 6th Century AH/12th Century AD)* . Ghardaia University .
2. Dhikar, A. (2010). *Hādirat Warjlān wa- 'Alāqātuhā al-Tijārīyah bi-l-Sūdān al-Gharbī min 1591 ilā 1883 (The City of Wargla and Its Commercial Relations with Western Sudan from 1591 to 1883)* . Adra: Adrar University.
3. Khira, S. (2014). *Al-Miyāh wa Dawruha al-Hadhārī fī Bilād al-Maghrib al-Islāmi* (Water and Its Civilizational Role in the Islamic Maghreb) . Oran University .

Reçu le : 13 -09 - 2024

Accepté le : 21 – 10 - 2024

Publié le : 30 – 12 - 2024

Wars and epidemics in the books of islamic military school: Methods of epidemic spreading and prevention during war as a model Les guerres et les épidémies dans les ouvrages de l'école militaire islamique : Méthodes de propagation et de prévention des épidémies en temps de guerre comme modèle

ZITOUNI Bilel

University of Mohamed El-Bachir El Ibrahimi, Bordj

Bou Arreridj. Algérie.

bilel.zitouni@univ-bba.dz

Abstract:

This paper explores the historical development of military strategies and the theoretical foundations of using epidemics as a tool of warfare to secure victory during conflicts. The examination of this unconventional form of warfare highlights the intellectual and strategic acumen of Arab Muslim theorists and historians, as reflected in their scholarly contributions from later periods. This research scrutinizes various military theories related to the propagation of epidemics in wartime scenarios and the preventive strategies employed, drawing extensively from seminal texts and military categorizations from the Islamic Middle Ages. The study employs a historical-analytical approach to examine the use of epidemics in warfare. It involves a detailed review of primary sources to understand the strategies and theories of the time. Additionally, secondary sources, including modern historical analyses and scholarly articles, are used to interpret and contextualize these findings. This study revealed the use of epidemics in wars and battles during advanced periods and demonstrated through the writings and theories of historians and Arabs the application of this type of warfare, especially those related to the propagation of epidemics through « air » and « water ».

Keywords: War; Epidemy; Tactic; Islamic Military books.

Résumé

Cette recherche vise à explorer le développement historique des stratégies militaires et les fondements théoriques de l'utilisation des épidémies comme un outil de guerre pour assurer la victoire lors des conflits. L'examen de cette forme de guerre non conventionnelle qui met en valeur l'acuité intellectuelle et stratégique des théoriciens et historiens arabo-musulmans, telle qu'elle se reflète dans leurs contributions savantes des périodes ultérieures.

Cette recherche examine aussi les diverses théories militaires liées à la propagation des épidémies en temps de guerre et les stratégies préventives employées, en s'appuyant largement sur des textes fondateurs et des classifications militaires issues du Moyen Âge islamique.

L'étude adopte une approche historico-analytique pour examiner l'utilisation des épidémies dans les guerres. Elle comprend une revue détaillée des sources primaires pour comprendre les stratégies et les théories de l'époque. En outre, des sources secondaires, y compris des analyses historiques modernes et des articles académiques, sont utilisées pour interpréter et contextualiser ces découvertes.

Cette étude a révélé l'utilisation des épidémies dans les guerres et batailles au cours des périodes avancées et a démontré, à travers les écrits et les théories des historiens et des penseurs arabes, l'application de ce type de guerre, notamment celle liée à la propagation des épidémies par « l'air » et « l'eau ».

Mots-clé : Guerre ; Épidémie ; Tactique ; Livres militaires.

E- mail de correspondance : Zitouni, Bilel, bobonani34@gmail.com

Introduction:

A comprehensive understanding of historical events, particularly those involving warfare, requires a nuanced perspective that integrates the complexity of human experiences across different eras. Historical conflicts are not merely battles of armies but also reflections of broader societal dynamics and human ingenuity. By examining these events through a critical lens, we gain insight into how past societies navigated their challenges and adapted their strategies. This approach allows us to see past warfare as a culmination of accumulated human experiences and tactics, while also understanding how these historical contexts shape and inform contemporary issues and strategic thinking. By bridging the past and the present, we enhance our grasp of how military practices and human responses evolve over time.

The best approach to understanding historical events is through a critical perspective that considers the past as a culmination of human experiences, while simultaneously viewing the present as manifestations of these accumulated experiences. This approach allows for the interpretation of many phenomena to understand our current reality and its ongoing challenges. Thus, the optimal interpretation of our reality involves embracing both perspectives: viewing the past as a distinctive era with its own particularities and interpreting the present by reflecting on the accumulations left by humanity throughout history.

This study highlights the emergence of epidemics as a fundamental aspect of warfare in the early Middle Ages by analysing Islamic military texts from the Middle Ages that discuss strategies for combating epidemics during military engagements involving multiple factions, thus providing a comprehensive view on the theme of epidemic prevention based on historical military documents.

This paper centers on the following key issue:

- To what extent did military writings during the Middle Ages cover the knowledge areas related to epidemic war strategies and tactics?
- What methods did these writings enumerate for the prevention and mitigation of epidemics during wartime?

This issue is subdivided into the following sub-questions:

- Did these texts include theoretical warfare methods for the dissemination and prevention of epidemics in wars and battles? Or did they merely adhere to explanations that attribute the emergence and spread of epidemics to climatic inevitabilities?
- To what extent did these texts identify the vectors of epidemics during wartime?

1. Introduction to the Islamic Military School Books:

During the Middle Ages, the Islamic world experienced a remarkable flourishing of intellectual and cultural exchange, particularly in the fields of science, philosophy, and military strategy. Scholars and leaders alike valued knowledge as a crucial tool for governance and warfare, leading to the widespread transmission of ideas across vast geographical regions. Military texts played a vital role in this exchange, serving as key resources for both military commanders and political leaders who sought to refine their tactics and strengthen their forces. This rich tradition of scholarship laid the groundwork for the development of sophisticated military doctrines.

The Middle Ages were characterized by a notable openness among historians, which facilitated the exchange of military knowledge across different regions. The extensive authorship and the willingness of leaders to engage in military texts greatly contributed to the exchange of knowledge

between the Maghreb and the Mashriq, as will be explored further. Below are some pivotal Islamic military texts that have significantly influenced the theoretical framework of warfare:

1.1. The Book of Policy *Al-Ishara fi Tadbir al-Imara* by Al-Muradi:

This seminal work is pivotal in the canon of military strategy within the Middle Ages. Comprising of thirty chapters, its most significant sections include the twenty-sixth chapter, « On Wars and Peacemaking » and the twenty-eighth, « On Trickery and Deceit » (Almuradi, *Al-Ishara* :17).

Muhammad ben Hasan Al-Muradi, the author, lived until 489 AH/1095 AD. He was not only a scholar and an imam grounded in the fundamentals of religion but also a poet and a literary figure, which afforded him the distinction of serving as a judge in the Almoravid state during Prince Abu Bakr's tenure (Boulares, 2018 : 49). His multifaceted contributions are documented in various biographies, most notably by Ibn al-Zayyat al-Tadili in *Al-Tashawwuf ila Rijal Al-Tasawwuf* (Ibn al-Zayyat, *Al-Tashawwuf* : 105-106) and by Ibn al-Abbar (Belghith, 2006 : 43).

This seminal work is of significant importance in the study of military strategy in the Middle Ages. It offers comprehensive insights into various facets of warfare, including detailed strategies for managing conflicts and employing deception. Moreover, the book explores the complexities of military tactics and strategic planning, making it an essential resource for understanding how military operations were conducted in that era. Its thorough analysis provides valuable perspectives on the nature of warfare and the strategic considerations that shaped historical military practices.

1.2. *Wasitah al-Suluk fi Siyasat al-Muluk* by Abu Hamu Musa II:

The book is Authored by Abu Hamu Musa II al-Zayani, the seventh Sultan of the Zayyanid state and a native of Granada born in 723 AH/1321 AD. His tenure in Tlemcen began in 760 AH/1359 AD. His military engagements with the Marinid state and his scholarly interactions with contemporary military writings endowed him with insights that culminated in the creation of *Wasitah al-Suluk fi Siyasat al-Muluk*¹. This treatise, infused with both strategic military theories and practical counsel, was directed toward his son, Abu Tashfin II, his successor as Sultan.

The book, particularly in its second chapter titled: « On the Principles of Kingship and its Pillars and What a King Needs for the Success of His Rule » offers a wealth of advice on maintaining power and averting defeat in military engagements. These counsels blend political acumen with military strategies, outlining essential conditions for a Sultan's success and the continuity of his reign (Abu Hamu, *Wasitah al-Suluk*: 79-210).

1.3. *Ash-Shohob al-Lami' fi as-Siyasa an-Nafi'a* by Ibn Ridwan:

Abu al-Qasim ibn Abdullah ibn Yusuf ibn Ridwan, who passed away in 783 AH/1381 AD and was raised in Malaga, gained recognition for his eloquent and astute insights as a scribe under Sultan Abu al-Hasan al-Marini (Boulares, 2018 :115). His reputation led to a commission by Sultan Abu Salem al-Marini to refine the Sultan's political and royal directives (Ibn Ridwan, *Ash-Shohob*:

¹ Mahmoud Bouteraa's opinion on Abu Hamu Musa's familiarity with the following texts: Abu Hamid al-Ghazali's *At-Tibr al-Masruk fi Nasihat al-Muluk* (d. 505H/1111AD), Al-Turtushi's *Siraj al-Muluk* (d. 520H/1121D), Abdul Rahman al-Shirazi's *Al-Manhaj al-Masluk fi Siyasat al-Muluk* (d. 589H/1194AD), and Ibn Zafar al-Siqilli's *Salwan al-Muta' fi 'Udwan al-Atba'* (d. 570H/1174AD). Abu Hamu Musa, Al-Zayyani: *Wasitah al-Suluk fi Siyasat al-Muluk*, edited by Mahmoud Bouteraa, Dar al-Shaimaa and Dar al-Numan for Publishing, Algeria, 2012, pp. 36-39.

17). In fulfilling this commission, the book of *Ash-Shohob al-Lami' fi as-Siyasa an-Nafi'a* is an essential guide on the art of governance and military strategy. This book spans twenty-five chapters, with particularly crucial insights found in the third and thirteenth chapters, which address *Ash-Shohob al-Lami' fi as-Siyasa an-Nafi'a* (Ibn Ridwan, *Ash-Shohob*: 389-415).

The significance of *Ash-Shohob al-Lami' fi as-Siyasa an-Nafi'a* by Abu al-Qasim ibn Abdullah ibn Yusuf ibn Ridwan lies in its role as a fundamental reference for governance and military strategy, the book serves as a comprehensive guide on managing political and military affairs, offering clear strategies for planning and executing military operations. Its depth and thoroughness make it a crucial resource for scholars and practitioners in the fields of military and administrative strategy.

1.4. Ibn Mankli and his book on war tricks : *Al-Hiyal fi al-Hurub wa Fath al-Mada'in wa Hifz al-Durub*

Muhammad ibn Mankli al-Nasiri, who outlived 779 AH/1376 AD, served as the chief of the Mamluk army during Sultan Sha'ban ibn Hussein's reign. Celebrated for his exhaustive military acumen (Ibn Mankli, *Al-Hiyal*: 5), Ibn Mankli penned numerous influential works, notably The Book of *Al-Hiyal fi al-Hurub wa Fath al-Mada'in wa Hifz al-Durub*. This book, composed of nine chapters, delves into advanced war tactics, urban siege strategies, and the essentials of fortification. It also explores the intricate « art of encryption » focusing on decoding military communications and ensuring secure troop dialogues. His literary contributions extend to books he authored on the subject of warfare, such as « The Official Guides in Military Strategies » and « The Sultan's Measures in Military Policy », each addressing various dimensions of military strategy and tactics (Ibn Mankli, *Al-Hiyal* :12).

The significance of The Book of *Al-Hiyal fi al-Hurub wa Fath al-Mada'in wa Hifz al-Durub* lies in its comprehensive approach to the complexities of warfare. This work not only provides in-depth analysis of advanced combat tactics and urban siege methods but also offers unique insights into the strategic use of encryption for secure military communications. By addressing both the tactical and technical aspects of warfare, the book stands out as a crucial resource for understanding the multifaceted nature of military strategy. Its detailed exploration of fortification and siegework reflects the evolving nature of warfare, making it an invaluable reference for scholars and practitioners seeking to grasp the nuances of military science.

1.5. *Mukhtasar Siyasat al-Huroob* by Al-Harthami:

Al-Harthami's *Mukhtasar Siyasat al-Huroob* is a condensed version of a more extensive work lost during the Mongol invasion of Baghdad, titled « The Tricks in Wars » originally written during the reign of the Abbasid Caliph Al-Ma'mun (Al-Harthami, *Mukhtasar*: 5). Al-Nadim, in his book *Al-Fihrist* describes this larger work as a profound book on chivalry, weaponry, and war machinery, noting its division into a first section comprising three parts and a second containing thirty-six chapters (Al-Nadim, *Al-Fihrist* : 382). The extant abridged edition consists of forty chapters, each a treasure trove of knowledge on battlefield tactics, fortifications, and broader military strategies.

The significance of *Mukhtasar Siyasat al-Huroob* by Al-Harthami lies in its comprehensive exploration of battlefield tactics, fortifications, and broader military strategies. Despite being a condensed version of a more extensive original work, this abridged edition remains an invaluable resource. It provides detailed insights into chivalry, weaponry, and war machinery. As such, it is a critical reference for understanding historical military practices and strategies .

1.6. *Al-Tadhkirah al-Herawiyah* by Al-Herawi:

Al-Tadhkirah al-Herawiyah by Ali ibn Abi Bakr al-Herawi, who died in 611 AH/1215 AD, is a crucial book for scholars of military history from the Middle Ages. This work, with its twenty-four chapters, thoroughly covers various military arts and stratagems (Boukaeda, 2017: 65). Of special note is the twenty-third chapter, which details methodologies for disseminating epidemics through water and air during warfare, thereby shedding light on this type of warfare that was prevalent in the Middle Ages (Al-Herawi, *Al-Tadhkirah*: 26) Furthermore, *Al-Tadhkirah al-Herawiyah* stands out not only for its detailed account of military strategies but also for its contribution to our understanding of the interplay between science and warfare in the Middle Ages. The book reflects a sophisticated grasp of both environmental science and military tactics, illustrating how Middle Ages scholars and commanders integrated these domains to enhance their strategic capabilities. By exploring these methodologies, researchers can gain a richer perspective on how knowledge of natural phenomena was harnessed to achieve tactical superiority, offering a window into the intellectual rigor and resourcefulness of Middle Ages military practices.

1.7. *Athar al-Owwal fi Tadbeer al-Duwal* by Al-Hassan Al-Abbasi:

Al-Hassan ibn Abdullah Al-Abbasi, a scion of Caliph Harun Al-Rashid and deceased in 710 AH/1310 AD, remains an enigmatic figure in historical texts, with scant details about his life or academic pursuits recorded outside his own writings about himself (Al-Abbasi, *Athar*: 22). His comprehensive work delves into the historical narratives of monarchs' governance strategies and the arts of warfare, divided into four distinct parts. Of particular interest is the fourth part, « On Wars » which contains ten chapters and seventeen detailed sections exploring the intricacies of military strategy and the subtle art of warfare (Al-Abbasi, *Athar* : 287-370).

The significance of Al-Abbasi's work lies in its detailed examination of the strategic and tactical aspects of warfare from a historical perspective. By meticulously documenting various military strategies and governance techniques, this book provides invaluable insights into the evolution of military thought and practice. Its thorough analysis of historical warfare offers a rich source of information for understanding the development of military doctrines and the implementation of strategies over time. As such, this work is essential for scholars seeking to grasp the complexities of medieval military strategies and their impact on the broader historical and political context

This chapter ends with referencing other Middle Ages military books of similar significance, such as Abu Bakr Al-Sirafi's *Al-Anwar al-Jaliyyah* and Abu Bakr Al-Turtushi's *Siraj al-Muluk* which are particularly relevant to the themes explored in this study due to their unique insights into the strategic dimensions of historical military practices.

2. Using 'water' and 'air' in military strategy and tactics through military books:

Ibn Khaldun's innovative military theories, as articulated in *Al-Muqaddimah* and further analyzed in *Al-Ibar*, challenge the simplistic and generalized interpretations often ascribed to the outcomes of military engagements. He argues that the success of armies cannot be solely determined by quantitative metrics such as the number of troops or the arsenal at their disposal. In *Al-Muqaddimah*, Ibn Khaldun asserts, « Success in wars depends on intangible factors, and while the number of soldiers and the weaponry are important criteria for winning battles, they are insufficient by themselves » (Ibn Khaldun, *Al-Muqaddimah*: 105).

Scholars of the Islamic military tradition meticulously explored the nuanced aspects of warfare, emphasizing the use of various strategies and ruses. They advocated for harnessing different

elements, particularly water and air, which play fundamental roles in the dynamics between opposing armies during military engagements (Zubair, 2016: 9). These elements are not only pivotal due to their strategic material nature but also as critical resources upon which armies rely to manage warfare effectively. Their significance is highlighted by various military elites :

Al-Muradi highlighted the dual importance of water and wind and their effectiveness in military operations. He posited that wind plays a crucial role in the outcome of battles; adverse winds can impair an army's effectiveness by reducing visibility through dust and sand. Consequently, he advised positioning the enemy's army such that it faces the direction of the wind. Regarding water, Al-Muradi described it as the « substance of life » and considered it essential for determining battle outcomes. He viewed locations with water and pasture as strategic sites that contribute to reversing the results of battles. This strategy is reminiscent of the significant historical campaign led by Jawhar al-Siqilli in Egypt. Despite multiple attempts by the Fatimid state to conquer Egypt beginning in 301 AH/319 AD, success was only achieved under Al-Muizz Li-Din Allah in 358 AH/981 AD, when he instructed his commander to ensure the availability of water by digging wells along the route from Tunisia to Egypt (al-Maqrizi, *Itti'az* : 96) (Ibn Khaldun, *El-Ibar* : 61) .

Al-Muradi's observations underscore a sophisticated understanding of how natural elements can be harnessed to influence military outcomes. His strategic emphasis on manipulating environmental conditions, such as directing the enemy into adverse winds or leveraging water resources, reflects a broader recognition of the interplay between environmental factors and warfare. This approach not only highlights the tactical advantages of controlling natural resources but also parallels other historical examples where environmental considerations were pivotal. For instance, the meticulous planning of water supply during the Fatimid campaign into Egypt illustrates how logistical foresight in managing natural resources can significantly impact military success. Such strategies underscore the broader principles of environmental manipulation that were critical in shaping the outcomes of historical conflicts.

Abu Hamu Musa al-Zayani, a seasoned knight in military affairs, underscored the paramount importance of water in his book *Wasitat al-Suluk* In his guidance to his son Abu Tashfin II, he included the strategic use of water as a core principle of successful governance and military preparedness, noting that every eminent king ensures the accessibility of fortified strongholds equipped with ample water, storage, and strategic positioning to avoid defeat during a siege (Abu Hamu, *Wasitah* :154).

In addition to highlighting water's importance, Abu Hamu's guidance emphasizes the need for overall logistical planning in the defense of a kingdom. He understood that securing resources went beyond mere survival; it was about maintaining the morale of the defending forces and prolonging their endurance during prolonged military campaigns. By safeguarding essential supplies and controlling strategic locations, leaders could ensure resilience in warfare, thus demonstrating that military prowess was as much about long-term strategy and preparedness as it was about battlefield tactics. This comprehensive approach to military leadership reflects the broader Islamic military tradition of integrating wisdom, governance, and warfare.

Ibn Ridwan advised on optimal timing and positioning for battles, suggesting that the most favorable conditions for engaging in warfare are later in the day, with the wind and sun positioned advantageously against the enemy, focusing on the right flank and the center for maneuvers (Ibn Ridwan, *Ash-Shohob*:400). Ibn Ridwan's recommendations reflect a nuanced understanding of battlefield dynamics and environmental factors. By emphasizing the importance of timing and positioning, he acknowledged that these elements could significantly influence the outcome of engagements. His advice to consider the angle of the sun and the direction of the wind underscores

the strategic integration of natural elements into military planning. This approach not only maximizes the effectiveness of maneuvers but also minimizes the adversary's advantages, demonstrating an advanced grasp of the interplay between environmental conditions and tactical success.

Both Al-Muradi and Ibn Ridwan concur on the necessity of securing water sources during battles and wars. They advocate for protecting springs during the day, intensifying guard at night, and tactically positioning the army so that the sun and wind are leveraged against the enemy, thereby creating favorable conditions for engagement and sustaining the army with essential resources like water and pasture (Almuradi, *Al-Ishara* :63) (Ibn Ridwan, *Ash-Shohob*:390).

Al-Muradi and Ibn Ridwan's shared emphasis on securing water sources underscores the critical role that resource management plays in warfare. Their recommendations reveal a strategic approach that goes beyond mere battlefield tactics, incorporating logistical considerations to ensure sustained operational capability. By advocating for the protection of springs and intensifying vigilance, they highlight the importance of maintaining control over vital resources to prevent adversaries from gaining an advantage. Furthermore, their advice to leverage environmental factors such as the sun and wind not only enhances tactical positioning but also demonstrates an advanced understanding of how to harmonize natural elements with military strategy. This integrated approach reflects a sophisticated grasp of both immediate and long-term considerations in ensuring success on the battlefield

Al-Harthami underscores the significance of employing shrewd tactics on the battlefield and advises against confronting adverse wind conditions. Should such circumstances arise, he recommends positioning the wind to the right or left of the army, thereby drawing the adversary into combat according to a strategic template. Al-Harthami further extols the virtues of mastering control over water sources and knowledge of their locations as the army maneuvers. In scenarios where controlling water sources directly is not feasible, he advocates for diverting water away from the enemy to debilitate their strength, underscoring the strategic withdrawal from battle when these critical elements are either absent or uncontrollable (Al-Harthami, *Mukhtasar* :5).

From the discourse, it is abundantly clear that these military thinkers recognized the paramount importance of water and air as decisive elements in warfare. This understanding prompted them to formulate military theories that either control or adapt these elements to an army's advantage, thereby shifting the balance in battles and wars. Prominent perspectives from these theorists include:

Al-Hassan Al-Abbasi who focused on overcoming the enemy through strategies other than direct siege, advocating for the isolation of adversaries by severing their supplies of food and water. This method of isolation effectively replaces the need for a traditional siege, facilitating conquest.

Al-Abbasi elucidates, « If it is possible to cut off their provisions, that suffices instead of a siege, and any place where water and food can be cut off is inevitably conquered » (Al-Abbasi, *Athar*: 22). Al-Hassan Al-Abbasi's approach to warfare underscores a strategic innovation that prioritizes resource denial over direct confrontation. His emphasis on isolating the enemy by cutting off their supplies of food and water represents a sophisticated tactic designed to weaken adversaries through attrition rather than direct engagement. By advocating for this method of isolation, Al-Abbasi highlights an understanding of the logistical vulnerabilities that can be exploited to achieve military objectives. This strategy not only minimizes the risks and costs associated with traditional sieges but also demonstrates a deep comprehension of how to leverage resource control to facilitate victory.

Al-Hassan Al-Abbasi's strategy reflects a deep understanding of the psychological and logistical impact of resource deprivation on enemy forces. By emphasizing the severance of essential supplies, Al-Abbasi recognized that weakening the enemy's morale and capacity to sustain themselves could be as effective as direct military engagement. This method exploits the fundamental dependence of any besieged force on continuous supplies, thereby applying indirect pressure that can lead to surrender or collapse without the need for prolonged, costly sieges. Al-Abbasi's approach not only innovates in terms of tactics but also illustrates a broader strategic philosophy where control of resources and psychological warfare play crucial roles in achieving military success.

Ibn Mankli proposed innovative offensive strategies utilizing water, considering it a potent force capable of breaching fortified cities. He described tactics involving the accumulation of water in a reservoir and then suddenly releasing it to demolish city walls, thus easing the entry of soldiers into enemy strongholds. This strategy was notably employed during the Almohads' siege of Fez in 450 AH/1145 AD by 'Abd al-Mumin ibn Ali, who blocked the city's river with wood and debris to form a lake. Upon releasing the accumulated water, the force generated was sufficient to destroy a segment of the city wall, allowing his troops to breach the defenses effectively (Ibn Mankli, *Al-Hiyal*: 379) (Ibn al-Sammak, *Al-Hulal* :136) (Ibn Abi Zar', *Al-Anis* :189) .

Ibn Mankli's innovative use of water as an offensive strategy reflects a deep understanding of its potential impact on siege warfare. His method of accumulating water and releasing it to breach city walls represents a sophisticated application of hydraulic engineering in military tactics. This approach not only underscores the creative use of available resources but also highlights the strategic importance of adapting natural forces to achieve tactical objectives. The employment of this technique during the Almohads' siege of Fez exemplifies how ingenuity in manipulating environmental factors can turn the tide of a conflict. By harnessing the destructive power of water, Ibn Mankli demonstrated how traditional fortifications could be effectively challenged, showcasing a remarkable example of Middle Ages military innovation.

Al-Harthami views water as a vital resource for troops and a natural barrier in military engagements, particularly when facing numerically superior or better-armed foes. He articulates a strategy that emphasizes the tactical placement of troops in the following statement from his book: « Never approach your enemy until you know him, and approach him if you have water and provisions so that if you wish to advance towards your enemy you can, and if you wish to retreat from him it is possible. Ensure that you position your companions' backs against mountains, hills, rivers, and similar places from where ambushes are unlikely » (Al-Harthami, *Mukhtasar*: 31)

Al-Harthami's strategic insights into the use of water reveal a sophisticated understanding of its role in military operations. By emphasizing water as both a vital resource and a natural barrier, he acknowledges its dual importance in sustaining troops and in strategic positioning. His advice to ensure that troops are well-supplied and positioned with natural barriers at their backs underscores a strategic approach that prioritizes both offensive and defensive capabilities. This guidance reflects a comprehensive strategy where resource management and environmental considerations are integral to operational success. Al-Harthami's approach illustrates an advanced grasp of battlefield dynamics, where careful planning and tactical positioning are essential for maintaining a strategic advantage, particularly when facing adversaries with superior numbers or better equipment.

3. Water and air as Mediums for spreading epidemics during warfare:

As military strategy evolved, scholars in the Islamic military tradition increasingly recognized the strategic significance of environmental factors, particularly water and air. This shift in focus reflected a broader understanding of how these elements could influence the outcome of conflicts

beyond the direct aspects of combat. Islamic military theorists explored innovative ways to leverage these factors for strategic advantage, developing methods to exploit environmental conditions for both offensive and defensive purposes.

The increased focus on the elements of water and air in warfare led scholars of the Islamic military school to theorize their use in what could today be termed 'epidemic warfare,' considering these elements to be as crucial as the army's equipment and numbers in shifting the tides of battle. Their writings contain many chapters dedicated to utilizing these elements to spread epidemics during warfare. They emphasized the importance of following preventive measures and precautions against such epidemics during wartime. According to these military texts, the most important methods of spreading epidemics are:

3.1. Polluting water Sources during warfare:

As stated by Ibn Ridwan: "If you can reach the enemy's water sources, pour poison into them... Do not pursue a defeated enemy, and if you can make all your actions deceptive, do so, making engagement the last resort" (Ibn Ridwan, *Ash-Shohob*:394).

Ibn Mankli devoted a chapter to precautions against sieges, emphasizing the need for highly trusted guards to protect water sources. He wrote: "Precaution against sieges involves digging wells for water if there is a concern about shortages, or collecting it during rainy days in cisterns... (Ibn Mankli, *Al-Hiyal*: 379). It is essential that these wells or water reservoirs are guarded by trustworthy custodians to prevent contamination of the water from pollutants, carrion, or anything else that might taint the water and to prevent poisoning, especially of water stored in reservoirs (Ibn Mankli, *Al-Hiyal*: 380).

Ibn Mankli also wrote a chapter in his book detailing methods to limit the spread of epidemics through the treatment of polluted waters during war, using medicines and remedies in a section he named "On Treating Water if It Becomes Contaminated with Poisons or Otherwise" (Ibn Mankli, *Al-Hiyal*: 324).

This theorization aligns with the perspective found in the book of Al-Hassan Al-Abbasi, where similar methods for spreading epidemics during war through the medium of "water" are discussed. This is evident in what is stated in his book: "The army should inspect the condition of the waters... if the water is spoiled, so are the bodies from the diseases they acquire, and the spirits and morals change as mentioned by masters of medicine and natural philosophy" (Al-Abbasi, *Athar*: 324).

Al-Abbasi warned against the army rushing to the enemy's stores and drinking places immediately after a victory, considering thirst could lead to the soldiers' demise and spread disease, given the enemy's potential deceptions in a tactical retreat, such as poisoning their own food and water supplies. He elaborated: "... then the army enters upon the enemy and rushes to drink from wells, ponds, and pools, which may be poisoned, with signs detectable from a change in color or taste, or a scum forming on the surface... All this must be considered and examined in detail by the war governor" (Al-Abbasi, *Athar*: 332).

Al-Abbasi noted that polluting waters and using substances like "arsenic," or throwing carrion and contaminants into water sources during war, or polluting the waters with toxic vapors could substitute for besieging the enemy and increase the chances of their surrender. He stated: "Every place where it is possible to deprive the enemy of water and provisions is inevitably conquered (Al-Abbasi, *Athar*: 364). If the land is difficult, increase its roughness with rock and stone, spoil the

water around the town if it brings you no benefit, and counter their flaming arrows with vinegar, Ochre², and alum mixed with water (Al-Abbasi, *Athar*: 369).

Al-Harthami implicitly referred to poisoning and corrupting water in wartime, stating: "If the enemy beats you to the water, do not let them fight you as long as you find a way to trick them" (Al-Harthami, *Mukhtasar*: 61) and suggesting that the commander in war "use devices that bring ruin... and not fight as long as a way to trickery and deceit is found" (Al-Harthami, *Mukhtasar*: 65), which includes polluting their water sources.

Al-Herawi discussed in his book the use of the water element to spread disease in enemy territory, and the following is stated in his book: "If the army faces an enemy too powerful to confront... they should cut down trees and bridges and destroy anything the enemy could use, store in their fortress, fill their wells and cisterns with poisonous carrion and deadly water" (Al-Herawi, *Al-Tadhkirah* : 26) .

The use of water contamination as a method of warfare is a complex and multifaceted strategy explored through various historical perspectives, reflecting the ingenuity and tactical sophistication of Middle Ages military thought.

Ibn Ridwan highlights the strategic advantage of contaminating enemy's water-sources to undermine their ability to sustain themselves. He underscores the role of deception, suggesting that poisoning water sources can be a powerful tactic to weaken the enemy without direct confrontation. This approach reveals the critical importance of resource control in warfare and the strategic value of disrupting the enemy's supply lines.

Ibn Mankli expands on this concept by focusing on the defensive measures needed to protect water sources from contamination during sieges. He provides detailed methods for safeguarding and purifying water to prevent the spread of epidemics. His strategies include practical measures such as employing trusted guards and creating systems for collecting and storing water safely. Ibn Mankli's approach reflects a broader understanding of resource management and the necessity of maintaining clean water supplies to ensure the health and readiness of one's own forces.

Al-Hassan Al-Abbasi further develops these ideas by warning against the immediate consumption of potentially poisoned water following a victory. He emphasizes the importance of thoroughly inspecting water sources to avoid health risks and strategic setbacks. Al-Abbasi's examination of how water contamination could replace traditional sieges highlights a sophisticated tactic aimed at weakening the enemy through indirect means. By combining water contamination with air pollution, Al-Abbasi demonstrates a nuanced approach to warfare that leverages environmental factors to achieve military objectives.

Al-Harthami and Al-Herawi offer additional insights into the strategic role of water in warfare. Al-Harthami suggests using trickery to avoid direct conflict, implying that manipulating water sources could be part of a broader strategy of deception. Meanwhile, Al-Herawi recommends the destruction of enemy resources, including water supplies, to weaken the adversary. This approach underscores the use of environmental and logistical factors to gain a strategic advantage.

² Or "Al Moghra" in Arabic, it is a type of earthy pigment containing proportions of iron oxide, chemically known as 'Fe2O3". Tarlach, G: "What the Ancient Pigment Ochre Tells Us About the Human Mind", Discover, Mar 16, 2018, 1:00 AM, (<https://www.discovermagazine.com/planet-earth/prehistoric-use-of-ochre-can-tell-us-about-the-evolution-of-humans>).

Collectively, these historical perspectives illustrate the multifaceted role of water in warfare. They highlight its strategic importance and the sophisticated methods employed to exploit and control this critical resource. By understanding and manipulating water sources, military leaders could not only disrupt their enemies' survival and morale but also enhance their own strategic positioning and effectiveness in battle.

3.2. Polluting the air:

Al-Hassan Al-Abbasi elucidates the strategy of not only contaminating water but also simultaneously polluting the air to spread epidemics more effectively among enemy ranks. He articulates this dual approach in his texts, stating, "...and following the corruption of the water, the vapors and surrounding airs around the bodies also become corrupted" (Al-Abbasi, *Athar*: 324). He elaborates on the tactic of air pollution as an expedient method for disseminating disease among opposing forces, detailing how some rulers have used sulfur, burned it, and then directed it with the wind towards the country they aimed to control (Al-Abbasi, *Athar*: 264). This method ensures the rapid spread of disease without direct harm to the aggressor's own forces, compelling the afflicted city to capitulate.

Al-Hassan Al-Abbasi's strategy reflects a deep understanding of biological and environmental warfare. By combining water contamination with air pollution, he demonstrates a sophisticated approach to spreading epidemics. This dual strategy leverages the interplay between different environmental factors to maximize the impact on enemy forces. Al-Abbasi's detailed descriptions of using sulfur and other substances reveal the advanced knowledge of chemical and environmental manipulation that was present in Middle Ages military tactics. Such methods not only illustrate the strategic ingenuity of the time but also highlight the lengths to which leaders would go to gain an advantage. By ensuring that the spread of disease was indirect and did not directly harm their own troops, aggressors could effectively weaken their enemies while preserving their own forces' strength and readiness.

Al-Harthami discusses aerial pollution tactics in his chapter titled "Stratagems When the Army Besieges the Enemy and Actions to Take". In scenarios of sieges and asymmetric warfare, he advises on the deployment of arsenic vapors and the strategic use of decomposing carcasses of camels, horses, mules, dogs, and other wastes. These elements are placed upwind of the besieged area to deteriorate air quality and trigger disease outbreaks, thereby weakening the besieged forces both physically and psychologically (Al-Herawi, *Al-Tadzhirah* : 26).

Al-Harthami's approach to aerial pollution reflects a profound understanding of the psychological and physiological impact of environmental tactics on warfare. By deploying arsenic vapors and decomposing carcasses, he not only aims to cause immediate physical harm through the spread of disease but also seeks to demoralize the besieged forces. This method of creating a noxious environment serves to undermine the enemy's morale and combat effectiveness, making them more susceptible to defeat. Al-Harthami's strategies highlight an advanced use of chemical and biological warfare techniques, demonstrating how environmental conditions could be manipulated to gain a strategic advantage. His recommendations underscore the broader principle of exploiting every possible factor in warfare to weaken adversaries and secure victory.

Al-Hassan Al-Abbasi and Al-Harthami both present advanced strategies for using environmental factors to undermine enemy forces. Al-Abbasi details a dual approach of contaminating both water and air to spread epidemics among adversaries. He explains how tainting water leads to the corruption of surrounding air, using methods such as burning sulfur and directing it with the wind to spread disease without directly harming his own troops. This strategy highlights

a sophisticated understanding of biological and environmental warfare, leveraging multiple factors to maximize impact and compel enemy capitulation. Similarly, Al-Harthami discusses aerial pollution tactics, including the use of arsenic vapors and decomposing carcasses placed upwind of besieged areas. These tactics aim to deteriorate air quality and induce disease, weakening both the physical and psychological state of the besieged forces. Al-Harthami's approach reflects a deep grasp of the psychological and physiological effects of environmental tactics, demonstrating how such methods can demoralize and defeat the enemy. Both authors illustrate how manipulating environmental conditions can strategically advantage the aggressor, revealing advanced knowledge of chemical and biological warfare techniques.

Conclusion:

The findings from this research illuminate a critical perspective within the historical military context, revealing that epidemics have profoundly impacted the trajectory of human history, often shaping the destinies of entire civilizations. While the role of environmental conditions and natural phenomena in disease spread is well-documented, it is equally important to examine how human actions have influenced and intensified these outbreaks. Intentional or inadvertent, human interventions have frequently intersected with natural forces in ways that exacerbate the spread of epidemics.

Throughout history, the spread of diseases has not been merely a result of climatic conditions or natural determinism. Instead, strategic human actions, particularly in the context of warfare, have significantly contributed to the proliferation of epidemics. The deliberate manipulation of environmental factors, such as contaminating water sources or using biological agents, exemplifies how human strategies can enhance the spread of diseases.

In warfare, the intentional use of environmental manipulation—such as poisoning water supplies or deploying toxins—has demonstrated that epidemics can be strategically weaponized. These actions highlight a sophisticated understanding of how to exploit natural conditions for tactical advantages, rather than viewing disease spread as an uncontrollable natural phenomenon. By deliberately influencing the environment, military leaders have used epidemics as a tool to weaken enemies, disrupt their resources, and gain strategic dominance.

This approach reveals the intricate relationship between human strategy and natural forces, illustrating that the spread of epidemics can be both a consequence of environmental conditions and a deliberate outcome of human intervention. The strategic use of disease in warfare not only underscores the importance of controlling natural resources but also reflects a deeper understanding of how to leverage environmental factors for military advantage. Thus, the historical role of epidemics in shaping civilizations is not solely a matter of natural determinism but also a testament to the strategic ingenuity of human actions.

Islamic military texts provide profound insights into the tactical use of environmental manipulation, particularly through the contamination of water and air, to achieve military objectives. These texts detail sophisticated methodologies for the intentional spread of epidemics, including the introduction of carrion and toxic substances into water supplies, and the strategic release of harmful vapors into the air. Such practices were not only common but were strategically refined to exploit environmental factors like wind direction, thereby maximizing their impact on the enemy while preserving the health and effectiveness of one's own forces. This demonstrates the advanced understanding and application of environmental strategies in historical military contexts.

Moreover, the use of environmental manipulation in Islamic military strategies reflects a deep understanding of the relationship between nature and warfare. By leveraging forces like wind

patterns to direct harmful substances toward enemy forces or synchronizing attacks with disease outbreaks, military leaders could shape the battlefield in their favor. This strategic use of natural resources, combined with knowledge of medicine, demonstrates a sophisticated approach that extended beyond traditional combat methods. It highlights how environmental factors were weaponized to secure a decisive advantage, making these tactics both effective and devastating in their execution.

Future research could delve deeply into the comparative effectiveness of environmental manipulation strategies employed in various historical contexts. By analyzing these strategies across different time periods and regions, researchers can gain insights into how different cultures and civilizations adapted their military tactics in response to environmental factors. This exploration might reveal the nuanced ways in which environmental manipulation was used to gain strategic advantages in warfare.

Additionally, it would be beneficial to investigate how ancient practices of environmental manipulation have influenced contemporary biological warfare techniques. Understanding the evolution from historical methods to modern biological strategies could shed light on how warfare tactics have developed over time, particularly in terms of using environmental and biological factors as tools of combat. Such insights might help in identifying patterns and shifts in strategic thinking related to environmental and biological warfare.

Furthermore, exploring the strategic use of natural barriers, weather manipulation, and resource denial in various historical periods could uncover how these environmental factors were systematically weaponized. Analyzing how ancient military leaders used their knowledge of the environment to their advantage could provide a clearer picture of the strategic ingenuity employed in different eras.

By comparing these practices across different cultures and historical epochs, researchers may develop a more comprehensive understanding of the role of environmental factors in shaping the outcomes of conflicts. This comparative analysis could illuminate how military doctrines evolved in response to environmental challenges and opportunities, highlighting the strategic ingenuity of different civilizations. Such studies could also reveal the broader implications of environmental manipulation in warfare, offering valuable lessons for both historical scholarship and contemporary military strategy.

Bibliographie

-Sources :

1. Al-Abbasi, H. i. (1989). *'āl-thar 'āl-Āwwal fi tartib 'āl-dwūal*, (*The Legacy of the Ancients in State Policy*). Beirut: Dar al-Jil.
2. Abu Bakr, A.-M. (2003). *'āl-Ishara fi Tadbir 'āl-Imara*, (*The Indication in the Management of the Emirate*). Beirut, Lebanon: Dar al-Kutub al-'Ilmiyya.
3. Abu Hamu, M. A.-Z. (2012). *Wasitat al-Sūlūk fi Siyasat 'āl-Mūlūk*, (*The Proper Conduct of Kingship*). Algeria: Dar al-Shaimaa and Dar al-Numan for Publishing.
4. Al-Hārthami, A. S. (1995). *Mūkhtasar Siyasat 'āl-Hūroob*, (*The Summary of War Policy*). Egypt: Egyptian General Corporation for Authorship, Translation, Printing, and Publishing.
5. Al-Herawi, A. B. (1980). *'āt-Tadhkirah al-Herawiyah fi 'āl-Hiyal 'āl-Harbiyya*, (*Tricks in War*). Egypt: brary of Religious Culture.
6. Ibn 'āl-Sammak, A. E.-Q. (1979). *'āl-Hūlal 'āl-Mūwshiya fi zhikr 'āl-Ākhbar 'āl-Mūrakushiyah*, (*The Garments in Mentioning the News of Marrakech*). Morocco: Dar al-Rashad al-Haditha for Publishing and Distribution.
7. Al-Nadim, M. (1997). *Al-Fihrist*. Beirut: ar al-Ma'arif.
8. Ibn Abi Zar', A. i. (1972). *'āl-Anis 'āl-Mūtrib bi-Rawd 'āll-Qirtas fi Akhbar Mūlūk 'āl-Maghrib wa Tarikh Madinat Fās*, (*The Comforter in the History of the Kings of Morocco and Fes*). Morocco : Surr Printing and Stationery.
9. Ibn al-Zayyat, A.-T. (1997). *'āl-Tashawwūf āila Rijal 'āl-Tasawwūf*, (*The Aspiration Towards the Men of Sufism*). Moroco: Faculty of Arts Publications.
10. Ibn Khaldūn, A. R. (2005). *'āl-Mūqaddimah*, (*The Introduction*) (Vol. 2). Morocco: Houme of Arts.
11. Ibn Mankli, M. (2000). *'āl-Hiyal fi 'āl-Huroobwa Fath 'āl-Mada'in wa Hifz 'ād-Dūrūb* (*Tricks in War and the Conquest of Cities*). Cairo: Egyptian Book Houme.
12. Ibn Riḍwan, A. a.-Q.-M. (1984). *'āl-Shūhūb 'āl-Lami' fi 'āl-Siyasa an-Nafi'ā*, (*The Beneficial Policy*). Morocco: Dar al-Thaqafa.
13. Al-Maqrizi, T. a.-D. (1967). *'itti 'az 'āl-Hūnafa bi Akhbar al-A'imma 'āl-Fatimiyyin 'āl-Khūlafa*, (*Lessons from the Accounts of the Fatimid Imams*) (Vol. 1). Cairo: Supreme Council of Islamic Affairs.

b- Studies:

1. Belghith, M. A. (2006). *Dirāsāt fī Tārīkh 'āl-Gharb 'āl-Islāmī*, (*Studies in the History of Islamic Maghreb*). Algeria: Dar al-Tanweer.
2. Boukaeda, L. (2017). *'āslihat 'āl-hisar fi bilad 'āl-Maghrib 'āl-Islāmi*, (*The Military Siege Strategy in the Islamic Maghreb*). ph.D Thesis. University of Bouzareah, Algeria.
3. Boulares, K. (2018). *'āl-Nukhb al-'Askariyya fī 'āl-Gharb 'āl-Islāmi*, (*The Military Elite in the Islamic West: A Study in Theorization and Professionalism*). Algeria: Dar al-nachr al-jamiai Eljadid.
4. Zubair, L. (2016). *'āl-Mā' wa 'āl-Harb zamān 'āl-Sa'diyyin*, (*Water and War in Maghreb during the Saadian Era*). Morocco: Dar al-Aman.

Reçu le : 06 -10 -2024

Accepté le : 17 -11 -2024

Publié le : 30 – 12 - 2024

The role of Piri Reis and Ahmad Ibn Majid in developing the science of maritime navigation and drawing of geographical maps in the 16th century.

Le rôle de Piri Reis et Ahmad Ibn Majid dans le développement de la science de la navigation maritime et du dessin de cartes géographiques au XVIe siècle.

DJEBRI Amar 

University of Mohamed El-Bachir El Ibrahimi,
Bordj Bou Arreridj, Algeria.

amar.djebri@univ-bba.dz

Abstract:

This article aims to reveal the reasons for the superiority of the Ottoman and Omani navies in the 16th century, thanks to the expertise of maritime navigators such as Piri Reis and Ahmad ibn Majid.

This study aims to highlight the reasons for the development of Arab and Islamic navigation in the 16th century.

In this study, we have relied on a narrative and descriptive historical approach to the events, within a specific temporal and spatial framework that encompasses the waters of the Mediterranean Sea, the Indian Ocean, and the Arabian Gulf during the sixteenth century.

We have also reached several conclusions, the most important of which are:

The advancement of Arab and Muslims by The Ottoman navigation through the use of various advanced technical means, such as the astrolabe, the movable rudder, and the compass, alongside their reliance on navigational and geographical mapping.

We also found that the Omani navigator Ahmad Ibn Majid contributed to the advancement of maritime navigation in the waters of the Indian Ocean and the Arabian Gulf through his diverse scientific writings on maritime navigation and the measuring and observational instruments he used to determine the direction of ships and geographical north.

Keywords: Cartography; maritime navigation; Piri Reis; Ahmad Ibn Majid.

Résumé:

Cet article vise à révéler les raisons de la supériorité des marines ottomane et omanaise au XVIe siècle, grâce à l'expertise des navigateurs maritimes tels que Piri Reis et Ahmad Ibn Majid.

Cette étude vise à mettre en lumière les raisons du développement de la navigation arabe et islamique au XVIe siècle. Dans cette étude, nous avons recours à une approche historique narrative et descriptive des événements, dans un cadre temporel et spatial spécifique englobant les eaux de la mer Méditerranée, de l'océan Indien et du golfe Arabe pendant le seizième siècle.

Nous avons également tiré plusieurs conclusions, les plus importantes étant : l'avancement des Arabes et des Musulmans par la navigation ottomane grâce à l'utilisation de divers moyens techniques avancés, tels que l'astrolabe, la gouverne mobile et la boussole, en plus de leur relance sur la cartographie navigatrice et géographique.

Nous avons également constaté que le navigateur omanais Ahmad Ibn Majid a contribué à l'avancement de la navigation maritime dans les eaux de l'océan Indien et du golfe Arabe par ses divers écrits scientifiques sur la navigation maritime et les instruments de mesure et d'observation qu'il utilisait pour déterminer la direction des navires et le nord géographique.

Mots-clés: Cartographie; navigation maritime; Piri Reis; Ahmad Ibn Majid.

E-mail de correspondance: DJEBRI Amar, amardjebri@gmail.com

Introduction:

This topic addresses the role of Arab and Muslim navigators in the development of maritime navigation science and the art of cartography, through their scientific works and the maps they created to facilitate navigation in the Mediterranean Sea, the Indian Ocean, and the Arabian Gulf. We have chosen two figures who played a significant role during the 16th century in advancing Arab navigation: the navigator and geographer Piri Reis, the Ottoman, known as the father of visual geography, and the navigator and geographer Ahmad Ibn Majid, the Omani, author of the "Kitab al-Fawa'id" or "The Book of Guidance for Navigators."

This study aims to shed light on the role of these navigators, geographers, Arab and Muslim sea captains, highlighting their contributions to the development of maritime navigation science and the art of cartography during the 16th century, as well as showcasing their scientific works and geographical maps and studying their geographical achievements regarding maritime navigation in the waters of the Mediterranean Sea, the Indian Ocean, and the Arabian Gulf.

Among the previous studies that have addressed this topic from various aspects, we mention, for example, the study by the Turkish historian and bibliographer Katip Çelebi (1509-1556) titled "The Gift Of The Great Ones In The Travels Of The Seas," through which the author provided important geographical and navigational information about the history of the Ottoman navy, as well as numerous pieces of advice for sailors in the waters of the Mediterranean Sea. However, what predominates in this study is the emphasis on the military nature of the Ottoman navy and the frequent praise for Ottoman naval victories.

The second source that addressed the subject of the study is a source that experienced the event itself, which is the book "The Navy" by the Ottoman navigator Piri Reis, studied by Dr. Muhammad Daraj in his book: "Al-Jazair in Ottoman Sources," as it represents an important source for the history and geography of the region.

We also relied in this study on a third source, which is the memoirs of Hayreddin Barbarossa, considered a primary source on the events of his era. However, a drawback of these memoirs is their unique approach to write historical and geographical events with a subjective bias, as they are an autobiography that combines literary narrative with historical writing.

We also relied on a diverse set of references in our study, among which the most important is the series of Omani studies by Ahmad Ibn Majid, published by the National Records and Archives Authority of the Sultanate of Oman, which contains the complete astronomical, geographical, and scientific works of Ibn Majid. It is an important reference for the study.

Thus, our study aims to provide the reader with new knowledge and an objective reading of the development of Ottoman and Omani maritime navigation during the 16th century, through two models: the navigator and geographer Piri Reis of the Ottomans and Ahmad Ibn Majid of Oman.

The problem posed in this study is: What are the contributions of the Omani navigator Ahmad Ibn Majid and the Ottoman Piri Reis in navigation, science, and geography during the 16th century? This problem follows subsidiary questions: What geographical maps did Piri Reis draw? What scientific works did he write? How did Ahmad Ibn Majid contribute to the development of maritime navigation in the waters of the Indian Ocean and the Arabian Gulf? What scientific works did he author in this field of study?

The role of Piri Reis and Ahmad Ibn Majid in developing the science of maritime navigation and drawing of geographical maps in the 16th century

In this study, we relied on a narrative and descriptive methodology for historical events, within a specific temporal and spatial framework that encompasses this description of all the works, books, and geographical and navigational maps of the Ottoman navigator Piri Reis and the Omani Ahmad Ibn Majid, as well as the navigational tools they developed and the scientific works they authored.

Among the most important sources used to address the topic, we mention, for example but not limited to: The Memoirs of Khairuddin Barbaross, as this book is considered a primary source on the events of his era in the waters of the Mediterranean Sea. We also used the book by Ahmad Ibn Majid titled: The benefits in the principles of Nautical science and rules, which clarifies the maritime sciences that Ibn Majid addressed. Additionally, we utilised Ibn Majid's book titled: Three Flowers In The Knowledge Of The Seas, which outlines the main navigation methods and how ships navigate in the Indian Ocean. The third book is by the Ottoman navigator Piri Reis, titled: The Book Of Navigation, which contains abundant information on maritime geography, marine sciences, hydrography, and marine topography. It also includes a detailed description of various coasts, islands, ports, cities, and civil and military installations overlooking the different seas traversed by Ottoman ships, in addition to many references, journals, and articles that are considered modern studies that we should consider and draw upon in our research.

1. Biography of the Ottoman geographer and navigator Piri Reis:

Piri Reis, the Ottoman geographer and navigator, was born on the peninsula of Gallipoli (GELİBOLU), on the western coast of the Sea of Marmara, which was considered one of the bases of the Ottoman navy¹. Although the exact date of his birth is not known, the events recorded in his “Book of Navigation” suggest that he was born between 1465 and 1467 (Thuraya, *Record*: 33). His full name is Muhyiddin Piri and he is also referred to as Ahmad Ibn Ali al-Hajj Muhammad al-Qurmani al-Darandi (Larendevi) (Daraj, 2018 :31). His book titled ‘Kitab al-Bahrieh’ is the main source that provides important information about its author, as he includes scattered details about his works throughout the text. Most of what has been translated and later recognised about him comes from this source (Barbarossa, *Memoirs*: 62).

According to the source, Piri Reis began his maritime career at the side of his famous Turkish uncle, Kemal Reis². Thanks to him, Piri Reis became familiar with most of the coasts and ports of the eastern Mediterranean in his youth³.

¹- The Gallipoli peninsula has been home to the Kapudan Pasha, the commander of the Ottoman fleet, since the early 14th century. While the Kapudan Pasha was in Istanbul, Gallipoli was under the authority of the Beylerbey (Governor) of Gallipoli. In 1390, Sultan Bayezid I ordered the establishment of a shipbuilding workshop, followed by several other facilities that made it a secure and permanent military base. Over time, Gallipoli became a central base for Ottoman influence in the eastern Mediterranean.

²- Piri Reis is known to be related to the famous Turkish admiral Kemal Reis, but there are differing accounts of the nature of their relationship. Some say that Piri Reis was Kemal Reis’s nephew, while others claim that he was his niece’s son. This disagreement stems from inconsistencies in two different versions of the Kitab-iBahriye. In one version, Piri Reis states that he is the nephew of the late Ghazi Kemal Reis, while the other version, published alongside an Ottoman record, claims that he is the niece’s son. This discrepancy may be due to an error made by some copyists. Whatever the exact nature of Piri Reis’s relationship with Kemal Reis, Khayr al-Din Barbarossa mentions in his memoirs that Piri Reis was indeed the son of Kemal Reis’s niece. It is known that Piri Reis accompanied Khayr al-Din after Kemal Reis’s death, and that Khayr al-Din sent him from Tunisia as part of the first delegation to meet Sultan Selim I after his return from Egypt. ThusKhayr al-Din Barbarossa was well acquainted with Piri Reis, which supports the likelihood that Piri Reis was the niece’s son rather than the nephew.

The details of Piri Reis’s embassy to Istanbul, sent by Barbarossa, and the circumstances of this mission are described in the Memoirs of Khayr al-Din Barbarossa.

³- The reason Sultan Bayezid II asked Kemal Reis to join the Ottoman fleet was an appeal for help from the people of Andalusia, who were seeking protection from Christian oppression and terrorism after the fall of Granada. Sultan Bayezid ordered Kemal Reis to put pressure on the Spanish by raiding their coasts. Kemal Reis successfully burned and

In 1495, Sultan Bayezid II asked Kemal Reis to join the Ottoman fleet to strengthen and support it with his vast experience. Kemal Reis accepted and became one of the leading figures in the Ottoman navy. In 1499, Piri Reis participated in his first naval battle during the war between the Ottoman Empire and the Republic of Venice, where he served as the captain of a warship (Daraj, 2018 : 33).

Piri Reis also stated that he participated in the conquest of the city of Inebakt (Inebaht), known to Arab and Western scholars as Lepanto. The following year he took part in a battle against the Venetians on the coast of Navarino (Nevarin), where he mentioned that he was the captain of the warship. In 1504, together with Kemal Reis, Piri Reis took part in a naval landing on the island of Rhodes and conducted several naval campaigns on the dependent islands. It should be noted that in 1511, while Kemal Reis was preparing to attack Rhodes, a severe storm broke out, sinking Kemal Reis's ship and leading to his death (Oztuna, 1988 : 194-199).

Piri Reis was deeply affected by the loss of his uncle, Kemal Reis, who had been his mentor and main inspiration in the sciences of the sea. He retreated to Gallipoli until 1513, where he documented his observations and notes, as well as the information he gathered while working in the Mediterranean alongside Kemal Reis. He also created a map of the world during his stay in Gallipoli (Daraj, 2018 : 35).

Piri Reis did not cease his maritime work because of the death of Kemal Reis; rather, he quickly joined Hayreddin Barbarossa, who arrived on the western Mediterranean coast around this time and became one of his close unit commanders in 1512 (Daraj, 2018 : 35).

Working alongside his uncle Kemal Reis and Hayreddin Barbarossa, Piri Reis became well acquainted with Algeria. During this period, he also spent a long time transporting Andalusian migrants to the shores of North Africa. This mission was not easy; it was fraught with danger, as the transport of migrants from Andalusia often involved clashes with the Spanish navy on the coasts of Spain or North Africa, or even in the open Mediterranean (Barbarossa, *Memoirs* : 63).

The Ottoman historian, scholar, geographer and bibliographer Katib Çelebi (1609-1656) confirmed what Hayreddin Barbarossa mentioned in his memoirs, noting that: "Piri Reis was sent to Istanbul in command of four ships loaded with the finest kinds of wood to make masts for sailing ships" (Katib, *The Gift*: 29). This wood was captured by Hayreddin Barbarossa during one of his raids on the island of Sicily (Barbarossa, *Memoirs* : 62). As a reward, the Sultan honored him and his brother with two jewelled swords and two warships loaded with military equipment (Katib, *The Gift*: 29)

During Sultan Selim I's (1512-1520) time in Egypt, after his campaign there in 1517, Piri Reis gave him a map of the world that he had drawn in Gallipoli (Klo, 1991 : 285). The Sultan greatly appreciated this gift, which motivated Piri Reis to consider writing his famous book 'The Book of Navigation'. It should also be noted that Piri Reis accompanied Sultan Selim I on his campaign against Egypt, during which he drew a map of the banks of the Nile while travelling up the river to Cairo in 1516-1517.

destroyed the Spanish, Italian and southern French coasts, as well as Sardinia, Corsica, Malta and others. During this period, he also facilitated the first caravans of Muslim and Jewish migrants to Ottoman lands in Anatolia, where they were settled and given tax exemptions for several years to help them adapt to their new circumstances. Kemal Reis repeated his raids on the Spanish coast in 1510, starting from the Moroccan coast, and Piri Reis accompanied him on this campaign.

The role of Piri Reis and Ahmad Ibn Majid in developing the science of maritime navigation and drawing of geographical maps in the 16th century

After the Ottoman campaign in Egypt, Piri Reis returned to Gallipoli, where he organised the information he had collected, the notes he had made and the maps he had drawn into his aforementioned book. By 1521 he had completed the draft of the “Book of Navigation (Daraj, 2018 : 37) This draft was copied by Piri Reis’s colleagues and circulated among scribes, and for a long time became a reference for navigators, geographers and those interested in maritime science and sea routes. The number of manuscript copies of the draft of the book is now thought to be 43, scattered in various libraries around the world.

In 1524, Sultan Suleiman the Magnificent sent Grand Vizier Ibrahim Pasha to Egypt to settle disputes between senior officials of the Ottoman administration. Piri Reis accompanied him on this voyage as an expert on sea routes. However, the voyage was hampered by severe storms that forced the Ottoman fleet to anchor off the island of Rhodes (Al-Haj Alawi : 2009 : 79).

It was during this voyage that Ibrahim Pasha met Piri Reis and recognised his scientific talents. Noticing that Piri Reis was reviewing his notes on the development of sea storms, the Pasha asked to see them. After reviewing the notes, Ibrahim Pasha was impressed and suggested that Piri Reis compile them into a book to present to Sultan Suleiman the Magnificent (1520-1566). In response, Piri Reis organised and structured his book in 1526 and dedicated it to Sultan Suleiman through the Grand Vizier Ibrahim Pasha (Al-Haj Alawi, 2009: 80) With this revision, Piri Reis had organised and structured his work for the second time, following the first draft he had produced in Gallipoli in 1521 (Daraj, 2018 : 32).

In this book, Piri Reis discussed the naval campaigns of Kemal Reis, sea storms, their times and directions, as well as the compass, nautical charts, descriptions of seas and waterways, among other topics related to the maritime sciences prevalent in his time. He summarised all this in 972 verses of poetry, concluding with ninety-one verses composed by the poet Seyyid Ali Murad (Orhonulu, 1970 : 34), in which he indicated the date of completion of the book (Efetinan, 1983 : 18).

What distinguishes this version of the “Book of Navigation” from the one prepared by Piri Reis in 1521 is that he corrected it and addressed the scientific deficiencies found in the previous version, in addition to organising his book according to a specific methodology mentioned at the beginning of the text. From a thematic point of view, Piri Reis provided important information about the peoples living along the coasts, islands and regions he mapped, as well as very rare information about the economic, political and social conditions of their inhabitants, and about the natural, animal, plant and water resources available in these areas.

When Piri Reis’s book was appreciated by Sultan Suleiman the Magnificent, he produced another map of the world in 1528, which is believed to be the world map currently preserved in the Topkapi Palace Museum Library (Top kapi Sarayı Müzesi Kütüphanesi) in Istanbul. This piece is the remaining part of the map that was later discovered by the director of the Topkapi Palace Museum in 1929.

Piri Reis was appointed commander of the Ottoman fleet in the waters of the Indian Ocean in 1547, where he succeeded in retaking the port of Aden from the Portuguese in 1549 (Orhonulu, 1970 : 34) He then recaptured the port of Muscat and in 1552 laid siege to the fortress on the island of Hormuz in the Arabian Gulf for twenty days. However, he was unable to liberate it and lifted the naval blockade because the Portuguese fleets tried to besiege him in the Strait of Hormuz from the port of Goa in India (Djebri, 2023 : 92).

It seems that the victories achieved by Piri Reis provoked the anger of the governor of Basra, Kubad Pasha, and the governor of Egypt, the Beylerbey Dawood Pasha. This led them to tarnish his reputation before Sultan Suleiman⁴the Magnificent by sending letters accusing Piri Reis of accepting money, gifts and bribes to lift the naval blockade of the island of Hormuz in the Arabian Gulf. This eventually led to a decree from the Sultan ordering Piri Reis's execution, which was carried out in Egypt in 1554 (Djebri, 2023 : 155).

2. The book of navigation (reasons for its composition and its scientific and geographical importance):

The author chose the title "Book of Navigation", as it is called in Turkish, written in Arabic script and pronounced according to Persian rules, which means "Book of Navigation" in Arabic. Through the title and what the author said in the introduction of the book, where he praised God, sent blessings on the Prophet Muhammad (peace be upon him), and prayed for the success of Sultan Suleiman Khan and for the health and well-being of his children, as well as for the perseverance of the Ottoman Empire until the Day of Judgement, he began to discuss the subject of the book directly.

He devoted the first hundred pages of his book, written in verse, to discussing the direction of winds and storms, the definition of the compass, maps and the key to the map, and the South China Sea, the Indian Ocean and the Atlantic Ocean. He also briefly touched on the reasons for the geographical (colonial) discoveries made by the Portuguese and the significant campaigns they undertook in the seas as part of their geographical explorations (Reis, 1988 : 48).

Piri Reis also discussed the Adriatic Sea, mentioning the various islands within it, as well as its coasts and fortresses - whether they were under Ottoman, Venetian, Papal or other control. In the second part of the book he spoke about the Mediterranean coasts, such as those of France, Spain, the Maghreb, Egypt, the Levant, and the southern shores of Anatolia, concluding with the coasts and islands of the Aegean (Paul, 1965 : 102).

In the introduction to his book, the author explains the reason for writing it, stating that he composed it to present it as a gift to Sultan Suleiman the Magnificent (Reis, 1988 : 27). He justified this by saying that no one had ever written a book of this kind before. The importance of the book lies in the fact that it contains very important information relating to the maritime sciences, marine geography, cartography and historical geography. The book is therefore considered a fundamental reference for researchers in these fields, in addition to its historical value as a primary source for the period contemporary with the author or before. Piri Reis documented his observations, as well as what he read or heard from the seafarers with whom he worked, especially Kemal Reis, in addition to other sources in various languages that have not reached us (Reis, 1988 : 27).

Since the book contains some 290 detailed maps of the various regions mentioned, its importance as an important reference work for marine and historical geography, cartography, the history of the Mediterranean and the relations between its shores, as well as the history of coastal cities, ports, naval wars, maritime trade and piracy is greatly enhanced. Thus, it is relevant not only to researchers interested in Ottoman studies, but also to many scholars who focused on Mediterranean studies during the period in which the book was written (Al-Kandari, 1999 : 24).

⁴- Suleyman the Magnificent was the son of Sultan Selim I (1512-1520) and was born in Trabzon in 1494. He was the tenth Ottoman Sultan and the seventy-fifth ruler of the state. During his reign, the Ottoman Empire reached a peak of power and geographical expansion across three continents: Asia, Africa and Europe. He ruled from 1520 until his death in 1566, shortly after succeeding his father. He earned the title of "the Lawgiver" for his implementation of numerous political, economic, social, administrative and judicial laws within the Ottoman Empire.

The role of Piri Reis and Ahmad Ibn Majid in developing the science of maritime navigation and drawing of geographical maps in the 16th century

From the above, it can be concluded that the geographer and navigator Piri Reis is considered one of the most prominent geographical figures who contributed significantly to shedding light on many hitherto unknown geographical and historical issues. He discovered many previously unknown regions and is regarded as one of the finest Muslim geographers who relied on close observation and scientific precision. Therefore, his works served as a source for many European geographers and sailors, who called him the “father of modern geography” (Djebri, 2023 : 157).

2.1 Biography of the navigator and geographer Ibn Majid al-Najdi al-Saadi al-Omani:

Scholars have attempted to determine Ibn Majid's date of birth by studying his works, analysing his travels, interpreting his statements, and examining some of the verses in his poetry. The results of these efforts are mainly speculative and provide approximate information that is neither definitive nor precise. This paragraph summarises the challenge faced by researchers in determining the true date of birth of this famous Arab navigator. Despite efforts to gather information through induction, inference, interpretation and weighing of evidence, the truth remains elusive. The conclusions drawn are largely based on personal opinion and therefore his date of birth remains unknown.

However, there are a few glimpses in some of his poems that allow us to deduce an approximate date of birth. In his poem “Al-Hawiya”, Ibn Majid states that he composed it in his book “Al-Fawa'id fi Usulilm al-Bahr wa al-Qawa'id”. In the last chapter, he mentions that he completed it in Dhul-Hijjah 866 AH (Ibn Majid, *The Great* : 11).

It is also reported that Ibn Majid was born around 836 AH / 1432 AD, in the coastal area of Oman, specifically in the town of Julfar, which is now the Emirate of Ras Al Khaimah. The historian Khouri, who wrote about the date of birth of Ahmad Ibn Majid, states that it is impossible to determine the exact date of his birth. However, it is possible to estimate it approximately (Khouri, 2010 : 43-46). He noted that Ibn Majid became a skilled teacher in 845 AH, and after fifty years of observing the stars, he wrote his book “Mukhtasar Al-Fawa'id”. This is derived from the ninth line of his “Golden Poem”.

From the above, we can conclude that historians and researchers have not agreed on a single date for Ibn Majid's birth. However, the prevailing opinion is that his birth took place in the early thirties of the ninth century AH, which corresponds to the late twenties of the fifteenth century AD.

2.2. Birthplace of Ibn Majid al-Najdi al-Saadi al-Omani:

Most historical accounts confirm that Ahmad Ibn Majid was born in the town of Julfar on the coast of Oman. Ibn Majid himself mentioned that he grew up there in one of his poems (Ibn Majid, *The Great* : 12-13).

These verses confirm that Ibn Majid was born in the town of Julfar on the coast of Oman, where he grew up and was educated. About Julfar, the navigator Mansour bin Al-Haj Ibrahim said: “This is a summary in the science of the sea from the words of the esteemed Sheikh, the knowledgeable of the lands, known as the teacher of the two seas, the honorable Sheikh Ahmad bin Majid bin Muhammad bin Amr bin Yusuf bin Fadl bin Hassan bin Hussein bin Dweik Al-Saadi, son of Abu Raka'ib Al-Naqdi (Al-Najdi), residing in (Julfar)”. In Yaqut al-Hamawi's “Mu'jam al-Buldan”, Julfar is mentioned with a pronounced and then opened letter, emphasising its importance in Oman as a prosperous area rich in sheep, ghee and butter, exported to neighbouring countries. Ibn Majid also refers to his birthplace, Julfar, in some of his poems in Al-Hawiya, stating that he completed

their composition in Julfar on the ninth day of Dhul-Hijjah, the day of standing in Arafat, in 866 AH (Shihab, 1988 : 81).

As for Al-Hashimi, he says of Ibn Majid's birth and upbringing: "Ahmad bin Majid bin Muhammad Al-Saadi Al-Najdi was born in Julfar, Oman, around the year 825 AH / 1421 AD. He probably died after the year 906 AH / 1500 AD and is attributed to the BanuSaad tribe, which is one of the largest Omani tribes residing in the Al-Batinah region, with its members distributed in the Wilayat of Al-Suwaiq and Al-Masnah" (Al-Aidros, 1991 : 109).

states that Ibn Majid is from Julfar (Ferrand, 1928 : 197), one of the regions of Oman, and most earlier texts identify his birthplace and upbringing in Oman, as Julfar is originally Omani. Ibn Majid's self-identification as born in Julfar, a region that was part of Oman in his time, is supported by his mention of Julfar in at least three of his poems: "Al-Hawiya", "Al-Baligha" and "Al-Mu'arab" (Shihab, 1988 : 23). Moreover, his pride in the city in which he grew up is explicit in his earlier verses. Many Arab and Western scholars confirm Ibn Majid's Omani identity after recording that he was from Julfar.

Based on the above, we can conclude that everyone claims Ibn Majid as a member of their community and attributes him to their homeland in order to gain pride and honour from having a distinguished figure from their country. However, there is strong evidence that Ahmad Ibn Majid was born in the town of Julfar on the coast of Oman, confirming that he is an Omani by birth and residence.

2.3. The education of Ibn Majid:

Ibn Majid grew up in a maritime environment known for its enduring commercial and navigational importance. He was brought up in a family with a deep-rooted love of the sea and maritime adventure. Al-Tai states that Ibn Majid grew up in Julfar under the guidance of his father and grandfather, both of whom were famous seafarers. Ibn Majid inherited from his grandfather a penchant for poetry and authorship, and in addition to his maritime knowledge, he acquired a literary culture that enabled him to compose poetry. He dedicated his life to the sea and spent his youth immersed in reading (Al-Tai, 1983 : 246).

Moreover, Ibn Majid grew up in a family known for its leadership at sea and its passion for travel and navigation. They were well versed in the arts of the sea and its literature. His grandfather and father were both teachers and leaders of the Arabian Sea, as well as poets and literary figures⁵. Abu Ahmad Ibn Majid was also a literary figure in the field of maritime guides, which greatly influenced him. Abu Ahmad Ibn Majid developed a love for navigation from an early age, and strove to acquire the skills of his ancestors. He excelled in this field, producing significant works in the art of navigation and continuing the legacy of his grandfather, father and predecessors among the navigators of the Gulf as an early literary navigator. He criticised them and corrected many of their misconceptions, while adding a wealth of knowledge from his own maritime experience and literary culture (Atiyah, 1983 : 159).

⁵- Professor Ismail al-Amin has provided important clarifications about the period in which Ibn Majid lived, shedding light on various aspects of his maritime career. This context helps to explain certain actions he took and his relationships with various parties, as well as the mixed reviews he received - both praise and criticism. Ahmed Ibn Majid lived through a critical period in the history of seafaring. During this period, Europeans were on the verge of discovering the route to India via the Cape of Good Hope, marking a period of collision between European and Islamic maritime influences, which heralded the beginning of European dominance in international maritime trade.

The role of Piri Reis and Ahmad Ibn Majid in developing the science of maritime navigation and drawing of geographical maps in the 16th century

Ibn Majid's grandfather was a meticulous researcher and expert on Red Sea navigation, while his father also wrote a long poem entitled 'Al-Hijaziyah', which consists of over a thousand verses on Red Sea navigation. Ibn Majid discussed his scientific and literary approach to producing maritime guides, refining and correcting the statements of his predecessors, especially the three of whom he considered himself the fourth (Al-Amin, 1990 : 90). He relied on his practical maritime experience and organised it into verses and poems, stating: "We revered their knowledge and authorship" (Al-Amin, 1990 : 159).

4. Ibn Majid's maritime and astronomical works:

4.1. Ibn Majid's efforts to advance the science of navigation:

Ibn Majid brought about a major revolution in the development of navigational science in the Eastern and Gulf Seas of Oman by introducing new knowledge in the fields of geography, climate and astronomy. His contributions include the development invention of the magnetic needle and the marine compass, as well as the development of astronomical instruments such as the 'Haqa', 'Khashabat Ibn Majid' (Ibn Majid's wooden instrument) and development the astrolabe. He also improved maritime instruments such as the magnet, the balad and the lantern. In addition, Ibn Majid focused on the classification of maritime guides (Al-Rahmaniyyat), which are nautical manuals containing maritime, geographical and astronomical information. He distilled the essence of his experience into two important works: one in verse, a concise guide, and the other in prose, known as "Al-Fawa'id". These texts became important references in the science of navigation in the western Indian Ocean, the Red Sea and the Arabian Gulf (Ibn Majid, *Benefits* : 135).

Ibn Majid is considered one of the most prominent navigators to have mastered the techniques of measurement, using his fingers and hand to take measurements. He established a relationship between the division of the circle of the horizon into thirty-two parts, demonstrating the use of the width of the hand and the outstretched arm in the line of sight of the observer. He used some known instruments of observation, such as the astrolabe and the 'Kamal', which he invented and developed as a marine compass. He states: "And among our inventions in the science of the sea is the arrangement of the magnet on the Haqa, in which we have a great wisdom that has not been recorded in any book. If anyone knows it, we are already ahead of him, so we have arranged in it a great wisdom that has not been recorded in a book. If anyone knows it, we are already ahead of him. We have also numbered the measurements and recorded its conditions in the 'Golden Poem', and it is sufficient as a measure of our knowledge for those who know after our death" (Ibn Majid, *Benefits* : 135).

4.2. Ibn Majid's knowledge of navigation and its importance in his time:

The nautical principles recorded by Ibn Majid are based on two fundamental pillars:

1. Geographical knowledge.

2. Astronomical knowledge.

Ibn Majid excelled in celestial navigation, where he demonstrated considerable skill and competence and made remarkable scientific contributions. He recorded rules and defined standards for dealing with the sea. His knowledge is accurate, tested and respected by experienced seafarers. He felt compelled to spread this knowledge so that it would not be lost with him, so that future generations could benefit from it and so that his legacy would endure. He wrote extensively in both prose and poetry, displaying rare skills, and became well known along the coasts of the Indian

Ocean, the Arabian Gulf and East Africa, gaining the favour of some rulers in the southern Arabian Peninsula (Khouri, 2010 : 07).

Ibn Majid's expertise in astronomy is evident in his precise measurements of the rising and setting of the stars (Al-Aidros, 1991 : 58).

4.2. Navigational organisation according to Ibn Majid:

Professor Khoury states that Ibn Majid's navigational organisation is evident in his presentation of the principles of maritime navigation in eleven chapters in his poem "Hawiya al-Ihtisar" on the fundamentals of marine science. He specifies each chapter, giving the total number of verses and the number of verses in each chapter. This suggests that Ibn Majid developed a plan for his research before turning it into poetry and combining the verses into a single poem. The organisation is also clear in the presentation of the sub-ideas in all the chapters of the Hawiya, in their order and interrelationship. Any researcher or reader can, on careful examination, see this and categorise it into paragraphs, each of which contains a single prominent idea (Bouhjam, 2015 : 25).

4.3. Navigational experimentation according to Ibn Majid:

Ibn Majid believes that knowledge of the sea requires both thoughtful consideration and practical experimentation. He relied on experimentation to establish facts and affirmed that his "Hawiya" was the result of these experiments. He states in his poem.

He saw himself as having a responsibility to teach others and believed that he had written about navigation in a way that would serve as a resource for others to benefit from. Therefore, he was careful to give advice to captains and insisted that the teacher follow correct methods in his work, based on experimentation in his measurements. This characteristic is evident in Ibn Majid's methodology of experimentation, characterised by repeated measurements over a long period, which he extended to a maximum of fifty full years (Ibn Majid, *Benefits* : 206).

From the above, we can conclude that these characteristics enabled Ibn Majid to establish a rigorous methodology in the service of nautical science. Thus, we see that Ahmad Ibn Majid purified the principles of navigation from impurities, organised them logically, and was able to breathe new life into this science based on scientific experimentation and accurate scientific facts (Bouhjam, 2015 : 28).

5. Technical knowledge in the navigation of Ahmad Ibn Majid:

The Russian historian Theodore Shumovsky, who is the editor of Ibn Majid's navigational book entitled "Three Flowers in the Knowledge of the Seas", notes that Arab authors believe that a geographical description of coastal maritime countries does not necessarily require seeing them with the naked eye. Ibn Majid, however, takes the opposite view of maritime geography, believing that the harmony between theoretical aspects and practical or applied dimensions is crucial. The navigator is at the same time the captain of the ship; he must use the available guidelines to determine his position in general. However, he makes various corrections, modifications and additions based on his daily experience. Over time, this leads him to create new maps of maritime routes. The dynamic and creative interaction between theoretical generalisations and practical efforts is what distinguishes marine geography from other fields in Arabic literature (Ibn Majid, *three Flowers* : 88).

The role of Piri Reis and Ahmad Ibn Majid in developing the science of maritime navigation and drawing of geographical maps in the 16th century

This characteristic is clearly evident in Ibn Majid's works. It is no coincidence that in addition to the title "Lion of the Seas", which is often associated with his name, there is another title: "Chief of the Science of the Sea" (Al-Aidros, 1991 : 49-57). He dedicated almost half a century of his life to the sea, having inherited the profession from his ancestors. He commanded many different ships and sailed various sea routes, from the Indian Ocean to Jeddah, then to Kardafur, from Oman to Safala on the East African coast, and from there to India, the Malay Islands and the bays of southern China (Ibn Majid, *three Flowers* : 89). Ibn Majid's technical knowledge is presented as follows:

5.1. The Ship:

Ibn Majid attached great importance to the subject of the ship, considering it an essential element of navigation. Everything related to rules, guidelines, considerations and developments requires the ship for practical application. However, Ibn Majid did not cover every aspect of the ship, but focused on the essential components and what he considered necessary. His approach relies on concentration and brevity to provide the navigator with vital information. Ibn Majid dealt with the following elements: the parts of the Arab ship, the equipment of the Arab ship, the Arab sail, its shape and dimensions, the stages of its tailoring, the crew of the Arab ship, and the instruments of the Arab ship, which included astronomical tools such as the "haqa", the wooden instrument, the astrolabe, and navigational tools, namely the "hajar", the "balad", the lantern, and the "rahnamaj" (Khouri, 2010 : 48).

5.2. The ship's captain:

Every ship needs a captain to guide it. Ibn Majid emphasises the importance of the captain, as the ship's course depends on him. He advises captains to pay attention to the maintenance of the ship at all times and not to overlook any defect, no matter how small (Al-Aidros, 1991 : 51). Ibn Majid laid down a number of conditions and guidelines for the captain's duties, including the following:

- He should have achieved a high level of leadership and professional competence.
- He should be of high moral character, as he is the leader, guide and director.
- He should be well versed in the art of navigation and astronomy, and be familiar with sea routes by day and by night (Anwar, 1967 : 112).

The sciences that the captain must master include:

- Astronomical mathematics,
- Basic principles of navigation,
- Knowledge of sea conditions, weather patterns and winds, including meteorological and maritime forecasting (Anwar, 1967 : 113).
- Familiarity with observation and measurement instruments and their use and maintenance, such as the compass, quadrant and astrolabe.
- A basic understanding of oceanography (both physical and biological) to help him understand the properties of water, marine life and birds that indicate proximity to coasts and the nature of the seabed (Al-Aidros, 1991 : 53).

Conclusion:

The findings from this research we can conclude the following that:

The Book of Navigation by Piri Reis is a maritime voyage around the world. The author combined elements of travel literature and navigational geography with historical information. Piri Reis was neither a professional historian nor a poet; he mixed both with geography and cartography. The book is an important source on the science of the sea and navigation, describing sea storms, monsoon winds, the compass, maps and the names of seas, fortresses and islands, and served as a navigational and geographical atlas in the 16th century.

Ibn Majid made significant advances in the development of navigation in the eastern seas and the Indian Ocean. He introduced new sciences related to geography, climate and astronomy. His contributions included the invention of the magnetic needle and the marine compass, as well as the development of astronomical instruments such as the “Haqa” and Ibn Majid’s “Khashabat” and the astrolabe.

As a navigator and geographer, Piri Reis was one of the most important geographical figures of his time. He was instrumental in uncovering many previously unknown geographical and historical questions, and in exploring previously unknown areas. He stands out as one of the finest Muslim geographers, relying on deep observation and scientific accuracy. His works became a source for many European geographers and navigators, who called him the ‘father of modern geography’.

Ahmed Ibn Majid of Oman established a rigorous methodology for maritime navigation. He purified the principles of navigation from errors and organised them logically, breathing new life into the field. He relied on experimental science and precise scientific facts and applied all his astronomical knowledge during his voyages in the Red Sea, the Arabian Gulf, the Arabian Sea and the Indian Ocean.

Through the historical approach that we took in studying the efforts of Muslim and Arab geographers and navigators and their role in promoting the development of the science of maritime navigation and the science of geographical cartography in the 16th century AD, we can say that the Arabs and Muslims played an important role in this, as both the navigator and geographer Piri Reis Al-Othmani or Ahmed Ibn Majid Al-Omani contributed to the development of maritime knowledge and theories and geographical mapping, Developing the use of new marine means, such as monitoring and north direction instruments, the astrolabe device, the moving rudder, and Ibn Majid's logs.

A large number of Arab and European geographers and navigators have benefited from the achievements of Ahmed bin Majid and his maritime exploits, such as the Frenchman Ferrand and Raymond Payne, and the famous British traveler Sir Barton, who mentioned that the navigators of Aden were all reciting Al-Fatiha for the soul of Ibn Majid before they went down to the sea, in addition to paying attention Historian de Ceylon and Russian historian Krtchkovsky with Ibn Majid's marine works.

The role of Piri Reis and Ahmad Ibn Majid in developing the science of maritime navigation and drawing of geographical maps in the 16th century

Bibliography

- Sources :

1. Barbarossa, K. a.-D. (2010). *mdhkhrāt khyrdī sjāl ‘tmāny n bārbārūs* (*Memoirs of khayr al-din Barbarossa*). Algeria: Dar Al-Asala for Publishing and Distribution.
2. Ibn Majid, S. a.-D. (1971). *ālfāwā’d fī ’ṣūl ‘lm bhrī wāqwā’d* (*Benefits in The Principles of Maritime Science and Rules*). Syria: Arabic Language Academy.
3. Ibn Majid, S. a.-D. (1993). *khāsīdāth nūnyh stāt ājzā’* (*The Great Nuni with Six Other Poems*). (1St, Ed.) Muscat: Ministry of National Heritage and Culture.
4. Ibn Majid, S. a.-D. (1996). *thālātht āzhār fī m’rft bhār* (*three Flowers on the Knowledge of the Seas*). Cairo: Dar Al-Alam Al-Kutub.
5. Katib, J. (2017). *hībt ‘dmā’ fī āsfār bhār* (*The Gift of the Great on the Travels of the Seas*). Egypt: Dar Al-Bachir for Culture and Sciences .
6. Reis, P. (1988) *’lbhrīy* (Marine). Ministry of Culture and Tourism of the Republic of Turkey.
7. Thuraya, M. (1311). *sjāl ‘tmāny* (*Ottoman Record*). (Vol. 01). Istanbul.

- References :

1. Al-Aidros, M. H. (1991). *ābn mājd mlāh flkhy* (*Ibn Majid the Astronomical Navigator*). (Vol. 1 vol). Syria: Dar Al-Hewar for Publishing and Distribution.
2. Al-Amin, I. (1990). *āl mānyūn rwād ālbhr* (*Omanis: Pioneers of the Sea*). London: Riyad Al-Rais for Books and Publishing.
3. Al-Tai, A. M. (1983). *drāsāt fī khlij ‘rāby 1960-1972* (*Studies on the Arabian Gulf 1960-1972*) (éd. 1st). Muscat: Modern Colors Press.
4. Anwar, A. A. (1967). *’bn mājd ’lmlāh* (*Ibn Majid the Navigator*). Cairo: Dar Al-Kitab Al-Arabi for Printing and Publishing.
5. Bouhjam, M. b. (2015). *’hmd ’bn mājd ‘māny’sd bhār* (*The Lion of the Seas: Omani Ahmed Ibn Majid*). A-Historical Documentary Literary and Linguistic study. Sultanate of Oman: National documents and Archives .
6. Cengiz, O. (1970). *’qbtān hndy bīry rys* (*The Indian Captaincy and Piri Reis*) (Vol. XXXXIV). Ankara: Belleten.
7. Daraj, M. (2018). *āljzā’r fī msādr ‘thmānyh* (*Algeria in Ottoman Sources*). Algeria: Al-Asala Publishing and Distribution Company.
8. Djebri, A. (2023). *’rqlt ‘thmānyllātmā’ brtghāly fī bhār shrqy w khlijy* (*The Ottoman Disruption of Portuguese Ambitions in the Eastern and Gulf Seas 1497-1559*). Bordj Bou Arreridj : Dar Al-Bahith For Publishing and Distribution.
9. Efetinan. (1983). *hyāt w ā’māl bīry ryīs* (*The Life and Works of Piri Ries*) . Ankara.
10. Ferrand, G. (1928). *’t’limāt bahrīyt w rsom ’byānīt llmlāhīn ‘rb w brtghālyn fī qrn 15 w 16*. (*Nautical Instruction and Charts by Arab and Portuguese Navigators of the 15th and 16th Centuries*) Ibn Majid Texts Reproce. (G. F. Geithner, Trad.) Paris.
11. Ibn Majid, S. a.-D. (2010). *sh’rh mlāhy klāst wāfyh* (*his Navigational PoetryM A Compendium of Principles of Maritime Science and Its Translation into English with the Poem of the Ship's Journey* (éd. 3rd edition). Ras Al Khaimah.
12. Ignatyev, K. Y. (1957). *tārīkh ādb jghrāfī* (*History of Arabic Geographical Literature*). Cairo Egypt: Arab League .
13. Khouri, I. (2010). *’hmd ’bn mājd hyāth ‘mālh w īsthālt lqā’h bfāskū dī qāmā* (*Ahmed Ibn Madjid: His Life, Works and the Impossibility of Meeting Vasco da Gama*) (éd. 3rd). Ras Al Khaimah: Center for Studies and Documentation.
14. Klo, A. (2015). *Slymān qānūny* (*Suleiman the Magnificent*). Beirut: Dar Al-Jil.
15. Muhammad bin Qasim Nasser, B. a. (2015). *’sd bhār ‘māny ’hmd ’bn mājd dīrās tārīkhyh* (*the Lion of the Omani Seas Ahmed bin Madjid a historical documentary literary and linguistic study*). Sultanate of Oman: Omani Documents and Archives Authority.
16. Orhonulu, C. (1970). *āqbtān ‘tmānyh mhydīn bīry ryīs wl hnd* (*The Indian Captaincy and Piri Reis*) (Vol. XXXXIV). Ankara: Belleten.
17. Oztuna, Y. (1988). *tārīkh dwlh ‘tmānyh* (*History of the Ottoman State*) (Vol. 1). Istanbul: Publication of Faisal financial foundation.
18. Shihab, H. S. (1988). *ābn mājd mlāh fī mūhīt hndy* (*Ahmed Ibn Madjid and Navigation in the Indian Ocean*). Kuwait: Published by the Center for Studies and Documentation in the Amiri diwan.

- Journals:

1. Atiyah, A. M. (1983). 'hmd ābn mājd m'lm w shā'r w flky mlāh w rāyd mlāhh bhryāh (Ahmed Ibn Majid: the Teacher Master Poet Astronomer Navigator and Pioneer of Maritime Navigatoin). *The Document Journal*.
2. Al-Haj Alawi, N. A. āqbtān 'tmānyh mhydīn bīry ryīs hyāth wā nḍālh bāhrī 1465-1554 (The Ottoman Sea Captain Muhyiddin Piri Reis: His Life and Maritime Struggles 1465-1554). *Journal of Education and Science*, 16 (04).
3. Al-Hashimi, S. b. (2000). 'hmd ābn mājd s'dy 'stūrt mlāh 'rbyāh w 'lāqth m' brtghālyīn (Ibn Majid Al-Saadi: Alegend of Arab Navigation Identity and Relation with the Portuguesse and the Development of Arab Navigation). *Egyptian Historical Society* (23).
4. Al-Kandari, A. (1999). mlāh wjghāfi bīry ryās (The Navigator and Geographer Piri Reis 1554). *Geographical Messages* (234).
5. Aziz, H. A. (2009). āqbtān 'tmānyh mhydīn bīry ryīs hyāth wā nḍālh bāhrī 1465-1554 (The Ottoman Sea Captain Muhyiddin Piri Reis: His life and Maritime Struggles 1465-1554.) (U. o. Mosul, Éd.) *Journal of Education and Science*, 16 (04).
6. Paul, K. (1965). 'bhār w rsām khrāyt trky (The Turkish Sailor and Cartographer). *The Journal of Pakistan Historical Society*, 01.

Reçu le : 01-10-2024

Accepté le : 21-10-2024

Publié le : 30-12-2024

European female captives in Algiers, 1700-1809

Femmes européennes captives à Alger, 1700-1809

KERBACH Belkacem 

University of Oum El Bouaghi , Algeria
kerbach.Belkacem@univ-oeb.dz

GHEZALI Mohammed 

University of Oum El Bouaghi , Algeria
mohammed.Ghezali@univ-oeb.dzm

Abstract

This study aims to shed light on a topic that few studies have addressed in Algeria, particularly since most studies have addressed the issue of captives in a general manner. Many focused on male captives due to material availability on the subject. The personal memoirs of male captives were sufficient to cover the topic, unlike those of female captives, which were very few compared to those left by men. "between 1577 and 1704, historians counted 23 English captives who wrote about their captivity in North Africa," while only eight memoirs of female captives in North Africa were written in English during the Ottoman era, some of which were translated from other European languages. We believe that the topic of female captives has not received sufficient attention in Arab university curricula. Even studies in foreign languages have yet to significantly focus on the situation of Christian female captives in North Africa. Exceptions include a study by a Tunisian researcher published in French on "the condition of European female captives in Tunisia at the End of the 18th Century" and a study by Moroccan researcher Khalid El-Bekkoui titled "Female captives in North Africa..." in English. Research in this field still needs to be explored and requires further exploration

Key words: Algiers; Women; European; Captivity

Résumé :

Cette étude vise à mettre en lumière un sujet peu exploré en Algérie d'autant plus que la plupart des études ont abordé la question des captifs de manière générale. Beaucoup se sont concentrées sur les captifs masculins en raison de la disponibilité des documents sur le sujet. Les mémoires personnelles des captifs masculins suffisaient à couvrir le sujet, contrairement à celles des captives, qui sont très peu nombreuses par rapport à celles laissées par les hommes. "Entre 1577 et 1704, les historiens ont compté 23 captifs anglais qui ont écrit sur leur captivité en Afrique du Nord," tandis que seulement huit mémoires de captives en Afrique du Nord ont été rédigées en anglais pendant l'époque ottomane, dont certaines ont été traduites dans d'autres langues européennes. Nous croyons que le sujet des captives féminines n'a pas reçu une attention suffisante dans les programmes universitaires arabes. Même les études en langues étrangères n'ont pas encore mis l'accent de manière significative sur la situation des captives chrétiennes en Afrique du Nord. Les exceptions incluent une étude d'un chercheur tunisien publiée en français sur "la condition des captives européennes en Tunisie à la Fin du XVIIIe Siècle" et une étude du chercheur marocain Khalid El-Bekkoui intitulée "captives féminines en Afrique du Nord..." en anglais. La recherche dans ce domaine reste encore à explorer et nécessite davantage d'exploration.

Mots clés: Alger; Femmes; Féminin; Captivité

E-mail de correspondance: kerbechb@gmail.com

Introduction

The phenomenon of captivity in North Africa during the Ottoman era has predominantly been examined through the lens of male experiences, overshadowing the narratives of female captives. This study, "European female captives in Algiers, 1700-1809," seeks to illuminate the often-neglected stories of women who found themselves ensnared in the complex socio-political dynamics of the time. While numerous accounts exist detailing the experiences of male captives, the memoirs of women are markedly scarce, with only eight documented narratives in English from the Ottoman period, many of which were translations from other European languages. This disparity in available literature reflects a broader trend in historical scholarship, where women's voices have been marginalized or rendered invisible.

The limited attention given to female captives in academic discourse is particularly pronounced in Arab university curricula, where the subject remains underexplored. This oversight not only diminishes the understanding of women's roles and experiences in captivity but also perpetuates a one-dimensional view of the historical narrative surrounding European captives in North Africa. By examining the conditions, experiences, and societal implications of European female captives in Algiers, this study aims to contribute to a more nuanced understanding of captivity and its gendered dimensions.

Furthermore, the research highlights the need for a comprehensive approach to studying captivity that includes the perspectives of both male and female captives. It underscores the importance of integrating these narratives into broader discussions of colonialism, gender, and cultural exchange, thereby enriching the Ottoman Empire's historical discourse and its interactions with Europe. Through this exploration, we hope to pave the way for future research that acknowledges and amplifies women's voices in historical contexts, ultimately fostering a more inclusive understanding of the past.

The topic gives rise to a set of research questions: What was the situation of European female captives in Algiers from 1700 to 1809? Did these women experience any harsh treatment? and how many were there in Algiers?

As for previous studies that addressed the topic of women in general, they have been limited in number and took a general form, as follows:

- Khalid Bekkaoui's *White Women Captives in North Africa. Narratives of Enslavement, 1735-1830* examines the experiences of European female captives during the early modern period in North Africa, challenging the narrative that portrays them solely as victims. The study highlights personal accounts and historical documents to reveal their complex realities, including instances of kindness, autonomy, and social integration within their captors' households.
- John C Appleby's *Women and English Piracy 1540-1720: Partner and Victims of Crime* explores the multifaceted roles of women in the context of English piracy during the early modern period. The study investigates how women were not only victims of piracy but also active participants in these maritime crimes. Appleby examines various historical accounts and documents that illustrate women's involvement, ranging from being partners and supporters of pirates to experiencing the consequences of piracy as captives and victims.
- Leslie P. Peirce's *The Imperial Harem: Women and Sovereignty in the Ottoman Empire* delves into the intricate roles of women within the ottoman harem and their influence on political power and sovereignty. Peirce challenges the conventional portrayal of the harem as a mere space of confinement, instead illustrating it as a dynamic institution where women wield significant influence over the sultan and state affairs.

1. The captive woman on the ship

Voltaire claimed that "all captured European women are raped." (Voltaire, 1888: 35) However, Miss. de Burk's account presents a different story. According to her, the captain offered her a choice: she could board his ship or remain on her vessel, where she would have greater freedom and tranquility. He advised her to stay on her vessel if she felt unsafe among the two hundred Algerians on board, and she chose to remain on her ship. (Acba., 1823: 13-23)

The memoirs of female captives do not support the western notion that rape was pervasive during captivity. These memoirs can be categorized into two types: narrated by women captives and those recounted by other captives about females, such as the memoirs of Vibra, Jones, and Miss Ana Maria Fernandez, which mention harassment or forced marriage and often seem closer to fiction in their narrative construction. In contrast, memoirs like those of Maria Martin and Elizabeth Marsh, written by themselves, offer more reliable accounts.

Memoirs typically describe captives being assigned household duties. For instance, Elizabeth Marsh was reportedly never raped, despite the Moroccan king's attempts to force her into marriage. Also, "Maria Ter Melten spoke respectfully of a Moroccan ship captain who treated her kindly, provided for her needs, and entertained her with music". (Meetelen, 1748) Similarly, Valnet recorded that after their capture, Tripolitanians provided the captives with new clothes and kept them on the ship's deck, feeding them bread and water without any mention of assault or rape. (Velnet, 1806: 06)

Overall, previous testimonies prove that the fictional novel represented in stories and plays did not correspond to reality. Authentic memoirs confirm that prisoners were treated appropriately during their captivity in Algeria, compared to the violent scenarios reported in fictional literature. Except for forced marriages within a legal framework, female captives were not subjected to violence, rape, or harassment.

2. Shipwrecks on the coast: Another face of captivity

The memoirs of three Christian women captured along the Algerian coast due to shipwrecks offer insights into the complexities of captivity during this era. While being captured was not uncommon, the circumstances varied, often leading to captivity in areas distant from major Maghreb capitals. Despite the rarity of prolonged captivity for women from European nations at peace with Algeria, remote locations could delay their release due to limited communication with official authorities. Bad weather was a primary factor leading to shipwrecks along the coast. For instance, "in September 1829, adverse weather conditions caused the ship of Valeta from Napoli to drift towards the shores of Oran". (Valetta, 1830: 06) Similarly, Maria Martin's ship was wrecked on the shores of the town of Ténés.

Regarding the captive Madame de burk, she was captured by Algerian sailors but remained on her ship, which was tethered to an Algerian warship. However, on October 28, 1719, the harsh weather caused the rope connecting the two ships to break. According to the account, "the Algerians were ignorant of navigation techniques as they did not possess any compasses, leaving them at the mercy of the winds which drove them towards "Koukou." As the boat neared the coast, the Algerian captain ordered the Algerians to swim ashore and inform the locals of their location." Initially, the locals thought the ship belonged to Christian pirates who were coming to raid them. Still, they changed their minds when the two Algerians sent by the Algerian captain informed them that it was a Christian prize carrying a French princess. (Rowe, 2008: 19)

The Algerian captain decided to depart due to the area's reputation for rebellion against the Turks. However, as the vessel attempted to move away from the coastline, a sudden shift in wind direction pushed it back, causing it to collide with the rocky shoreline and break apart. Tragically, as the stern of the ship sank into the water, Madam de burk, along with her son and maids, succumbed to the sea.

Meanwhile, at the ship's bow, the crew, including Abbot de burk, a steward, a servant, a maid, and Arthur the Irishman, witnessed Miss de burk struggling in the water. Acting swiftly, Arthur leaped into the sea and managed to pass her to the steward before disappearing. Eventually, locals arrived and bravely plunged into the water, enabling the steward to transfer Miss de burk into their care.

Miss de burk told the steward that "she was not afraid of being killed but feared being persuaded to change her religion. She was ready to die rather than break her promise to God." (Acba., 1823: 17-18) The servant and the maid threw themselves into the water and were taken barefoot to the mountains by the Algerians, remaining captives among the locals. These narratives illustrate the Western literary effort to portray the Christian captive's suffering and heroism, highlighting their steadfastness in their Christian faith and fear of losing it.

Maria Martin was taken from the coast to the town of Ténès to become a captive of a Russian owner. In contrast, Valeta and Miss de burk were captured by locals. Maria Martin was taken to Tenes, governed by the Ottomans. A captive outside Algiers was subject to the will of their captor rather than the state system. Although Algeria was at peace with England, Martin's ship crew was taken as captives and presented to the locals as Portuguese prisoners, then sold in the market. (Martin, 1809: 51)

However, when the authorities in the capital discovered this, they intervened and freed her. Captivity with locals differed; Miss de burk was taken to the mountains of Koukou and was fortunate that her message reached the French consul. After an intervention by a religious figure sent by the Dey, her captor, fearing spiritual repercussions, released her. Similarly, Vleta was sold to the French upon their arrival following an agreement between the captive and her captors.

The distribution of captives varied; official authorities would sell them in the market, as in Martin's case, where she was auctioned and bought by a Russian who registered her as his property. Valeta recounted how they were divided among their captors, separated, and handed over to the Arabs who initially captured them. This division often led to the permanent separation of families, as seen in Vleta's emotional account of being torn from her brother with little hope of reunion.

3. Captive women in Algiers

In 1780, the wife of a Spanish naval officer was captured along with her 14-year-old son and 6-year-old daughter and taken to Algiers. They were confined in a cell with other prisoners. One day, a wealthy man from the city requested a maid from the prison warden, who selected the woman for the job and allowed her daughter to accompany her.

However, the family rejected them, and they returned to their cell. Eventually, the woman and her daughter were accepted as servants in another household while the son remained imprisoned. The new owner treated them kindly, even bringing the son to live with them and treating him as one of his own. The Spanish family stayed for three years until war broke out between Algiers and Spain, and the son was called upon to help rebuild fortifications destroyed by Spanish attacks. They were ransomed after peace was established in 1784. (Anecdotes, 1820: 94-95)

The relationship between captors and captives depicted in this story is intricate, showcasing social connections that defy the harsh portrayals often seen in Western literature. According to José Torres, "In the owner's house, a married captive woman would sleep with her son while men slept in prisons." (Matínez, 2005: 77) When it comes to treatment and abuse, personal memoirs do not mention instances of women being subjected to forced sexual assaults, unlike what is portrayed in fictional works. The account of María Fernández, a 16-year-old Spanish prisoner captured by the Dey, illustrates that Despite Dey's efforts to entice her with marriage and a life of luxury, offering to release her sister and mother without demanding a ransom, she steadfastly declined and did not come to any harm, eventually gaining her freedom.

Regarding sexual abuse against children and women, American author Friedman argues that this "perception was exaggerated by religious writings of churchmen involved in ransom activities in Spain, France, and Italy. They aimed to portray Muslims as cruel to garner support from authorities and the public, especially during Spain's Golden Age. (Friedman, 1980: 618)

While the mistreatment of captives, particularly those under private ownership, did occur, it was more a matter of individual behavior rather than a systemic issue. The church's portrayal of widespread abuse among all captives in the Islamic world oversimplifies and generalizes the matter. Such accusations shift the critique from individual actions to condemning an entire race. By contrast, historical comparisons show that "while captives in the Ottoman territories often gained their freedom, about 80% of white captives transported to the southern colonies of the New World by British authorities died from hard labor and disease". (Hiffman, 1993: 92) Reverend Ólafur "highlights significant differences among owners, with some captives having benevolent and noble masters while others faced harsh and continuous mistreatment". (Ólafur, 2016: 114)

D'Aranda emphasizes Mustafa's kind treatment towards him in his narrative, saying, "Emanuel, refrain from deepening your despondency. Instead, imagine yourself as my superior while I am your subordinate." This relationship is further exemplified through shared meals and moments of levity. Dining with the same dish and following the Algerian seating tradition symbolized equality and camaraderie between master and servant. This practice highlighted mutual respect and fostered a bond that transcended their formal roles. (Emanuel, 1666: 169-171) Modern Western resources often take fragments of texts out of context, leading to conclusions that depict Ottomans as barbaric. However, a comprehensive historical approach reveals more balanced results. For example, "while Spain burned those who did not adhere to Catholicism alive, including Protestants and Orthodox Christians, the Ottomans allowed for a more tolerant religious environment. The Ottoman Sultan permitted various religious practices and even included representatives of different faiths in his court". (Goffman, 2004: 111)

In narratives detailing experiences of captivity, exaggerated depictions of women's circumstances frequently emerged, serving as instruments to further religious and political agendas. These accounts, marked by recurring themes and historical contexts, were repeatedly reiterated. Elizabeth Bradley, for instance, recounted an episode wherein Arabs compelled a camel to kneel, meticulously collecting its blood for sustenance amid dire hunger. Interestingly, Valeta offered a strikingly similar narrative, albeit with minor alterations. Religious motivations largely propelled the dissemination of misunderstandings concerning Muslims and their treatment of captives. For instance, Foss asserts that the Quran promises paradise to Muslims who die in battle against Christians, along with their horses, while María Martín's misquotation, substituting "houses" for "horses," highlights these narratives' intricate complexities and distortions.

Overall, the accumulated reports served religious purposes, blending truth with exaggerated accounts, making it challenging to separate fact from fiction in the vast amount of transferred information. María Martín continued to transcribe information from the memoirs of former

captives. She recounted her experiences of torture: "We were repeatedly forced to strip naked for minor infractions, then made to stand for several minutes in a blazing fire. At other times, [indicating here that the torturer was a woman] she would throw embers and coal onto our chests. She witnessed her take the life of a poor girl by scattering boiled rice over her naked body." (**Martin, 1809: 86**) This statement by Maria Martin is absent in the 1818 edition of her narrative because twelve editions were published between 1809 and 1818.

James Lewis considers that "the implications of rice on her naked body need no explanation." (Miranda, 2012: 50). However, it appears that Martin's account was plagiarized almost verbatim from Valnet's 1806 narrative, published three years before Martin's: "We were repeatedly forced to strip naked for minor mistakes, then made to stand in a blazing fire until our bodies were almost entirely blistered. At times, we were made to stand on embers. In one instance, a poor French girl's life was ended by stripping her naked and then throwing boiled rice on her body."

Contrary to the distortions in the narratives, a female captive could inherit her master's estate. "The Algerian National Archives are filled with cases where captives inherited from their masters. In 1636, Admiral Mohammed bin Abdullah bequeathed his estate to his captives (at least six men and one Christian woman), who freely took possession of a large house with six rooms near the vegetable market." (Hershenson, 2011) Moreover, the act of forcibly making a Christian woman a concubine was considered a serious offense punishable by the owner's execution. In one instance, Malcolm, who had spent eight years as a captive and had become an interpreter for his owner, played a crucial role in mediating between Maria Martin, another captive, and her Russian owner in Tenes. Malcolm conveyed to Maria that if she agreed to become his concubine, she would be granted full freedom, akin to that enjoyed by his other wives and concubines. He reassured her that declining this offer would not result in any repercussions, "as the law protected her from coercion. According to Algerian laws, any attempt by the owner to force Maria into concubinage against her will would lead to his execution". (Martin, 1809: 87) Maria Martin herself stated that she refused the Turk's proposal and did not report any instances of rape by her owner against her will.

However, Molière claims that "a woman, even after years of captivity in North Africa, could still be deemed suitable for marriage within an upper-class bourgeois family". It was not difficult for a young woman to conclude that marriage in Algeria might not drastically differ from marriage in Europe. Indeed, such a marriage was likely better than a lifetime of servitude as a maid in a household. Additionally, one witness recounts that Murād Reis's campaign against Iceland in 1627 resulted in many women being captured by the Algerians. "One of these women married one of the converted captives and lived like a queen, dressed in silk and purple." (Helgason, 1997: 283)

Christian women were always treated with respect. Governors in North Africa allowed captives to marry and reside in separate quarters from single captives without forcing them to work. Captives with children were granted plots of land for cultivation or tasked with jobs such as managing a tavern or shop to support their families. Sultan Moulay Ismail of Morocco stated, "Slaves with families have many problems to bear, so they should not be sent to work, as it hinders them from caring for their families." An English woman with two children and her Italian husband, Chevalier Rossi, was taken to the English consul's house.

A scholar notes that **Christian** women were always treated with respect. Governors in North Africa allowed captives to marry and reside in separate quarters from single captives without forcing them to work. Captives with children were granted plots of land for cultivation or tasked with jobs such as managing a tavern or shop to support their families. Sultan Moulay Ismail of Morocco stated, "Slaves with families have many problems to bear, so they should not be sent to work, as it hinders them from caring for their families." (Bekkaoui, 2010: 21) An English woman

with two children and her Italian husband, Chevalier Rossi, was taken to the English consul's house. (Pananti, 1818: 67)

Additionally, John Randle managed to retain his wife and son by agreeing to pay a specified tax to his owner. He worked in a small shop, specializing in selling linen fabrics. (Okeley, 1684: 45) Meanwhile, Walter Crocker, during his visit to the Spanish hospital in 1815, observed the presence of several Sicilian women. Among them was a woman who revealed to him that she was a mother of eight children. She extended an invitation to Crocker to meet six of her children who had remained with her as captives for thirteen years. (Crocker, 1816: 7)

Such acknowledgment was rare amidst the plethora of narratives that depicted women as victims of political and ecclesiastical interests. The truth is that these works contributed to a generation of literature that would intellectually justify European colonization of North Africa, as they led European societies to accept the idea of Western imperialism.

Women's narratives generally tried to portray suffering as a virtue and express the desire of many to demonstrate their ability to compete with men in sacrificing for God, homeland, and freedom. María Martín clearly articulates this in her memoirs: "I have suffered more than any man before me." (Martin, 1809, p. 86)

Drawing from the liberation movements led by women in Europe, the "harem" emerged as a place that could express women's suffering. However, reality somewhat proved the opposite. In the story of Helen from Scotland, she "proved that she lived as a fourth empress to the Moroccan Sultan Sidi Muhammad." Moreover, "the new sultana was able to receive visits from her family and, more importantly, she enabled her brother John Robert to establish a strong trade with Morocco." (**The biographical dictionary of Scottish women, 2004**)

Thus, the Christian woman within the harem was not merely powerless, as depicted by Western writings and European theater. Christian women often lived in luxury in North Africa and could influence the region's political forces.

4. Counting female captives in Algiers

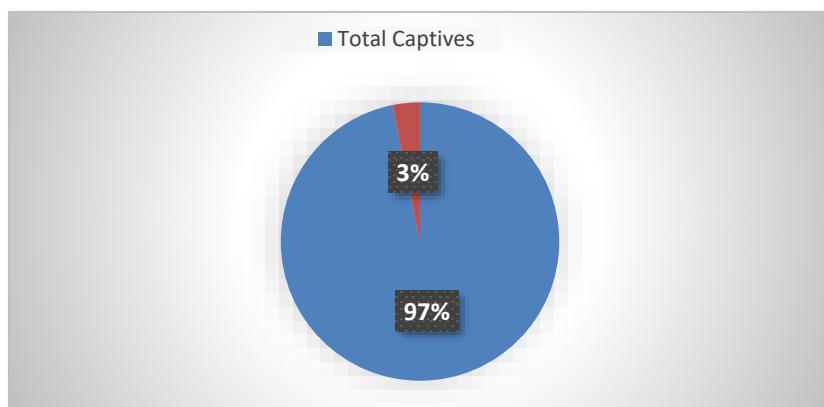
Counting the number of women remains challenging in light of the comprehensiveness provided to us by the statistics of captives and official authorities, "in a list of British ships captured between the years 1677-1680, it is clear that there were between 1770-1850 captives without indicating the number of women". (Unkown, 1682) Robert Davis suggests that women comprised 10% of the total captives brought to Algeria. However, the raw data of these statistics remain variable and unreliable. Father Dan, in the early 17th century, mentioned 25,000 captives, including 1200 women. (Lambert, 1840: 53) Similarly, in 1725, there were reportedly 100 women among 14,000 to 15,000 European captives. (Lambert, 1840: 314)

Furthermore, the records of redemption during the sixteenth and seventeenth centuries also provide us with information confirming "the domination of men over women in the lists of redemption," whether those lists included captives redeemed from North Africa or Livorno, and "statistics indicated that between 3-10% of the redeemed were women. (**Robert, 2009: 249**)" A redemption list for the "Holy Trinity order made for France between 1666 and 1667 show no women." (**Trinité, 1668**) In another redemption of the Mercy Organization for France in 1662, "Also, no woman's name mentioned. However, an English redemption list dated August 10, 1670, included one woman named "Abra Mason". (The list of redemption captives, 03-07 April 1673)

The scattered data offers brief glimpses into the ordeals of women taken in maritime raids. For example, in the early part of 1724, Algerians captured 24 individuals, with several being women. Likewise, in 1774, 18 Spaniards were seized, among them four women and three children. In 1717, Algerians took a French vessel carrying 120 soldiers, including twelve women and nine children. Furthermore, a list from 1768 detailing redemptions recorded 30 women and 14 children. More recently, Jewish activist Malākī recounts a redemption journey where 19 captives, including five women and four children, were set free. (Hershenson, 2011: 173)

The following pie charts illustrate the limited number of women compared to the number of men brought to Algeria during the period from 1625 to 1725.

Chart n° 1: The number of captive women in Algiers (1625-1725).

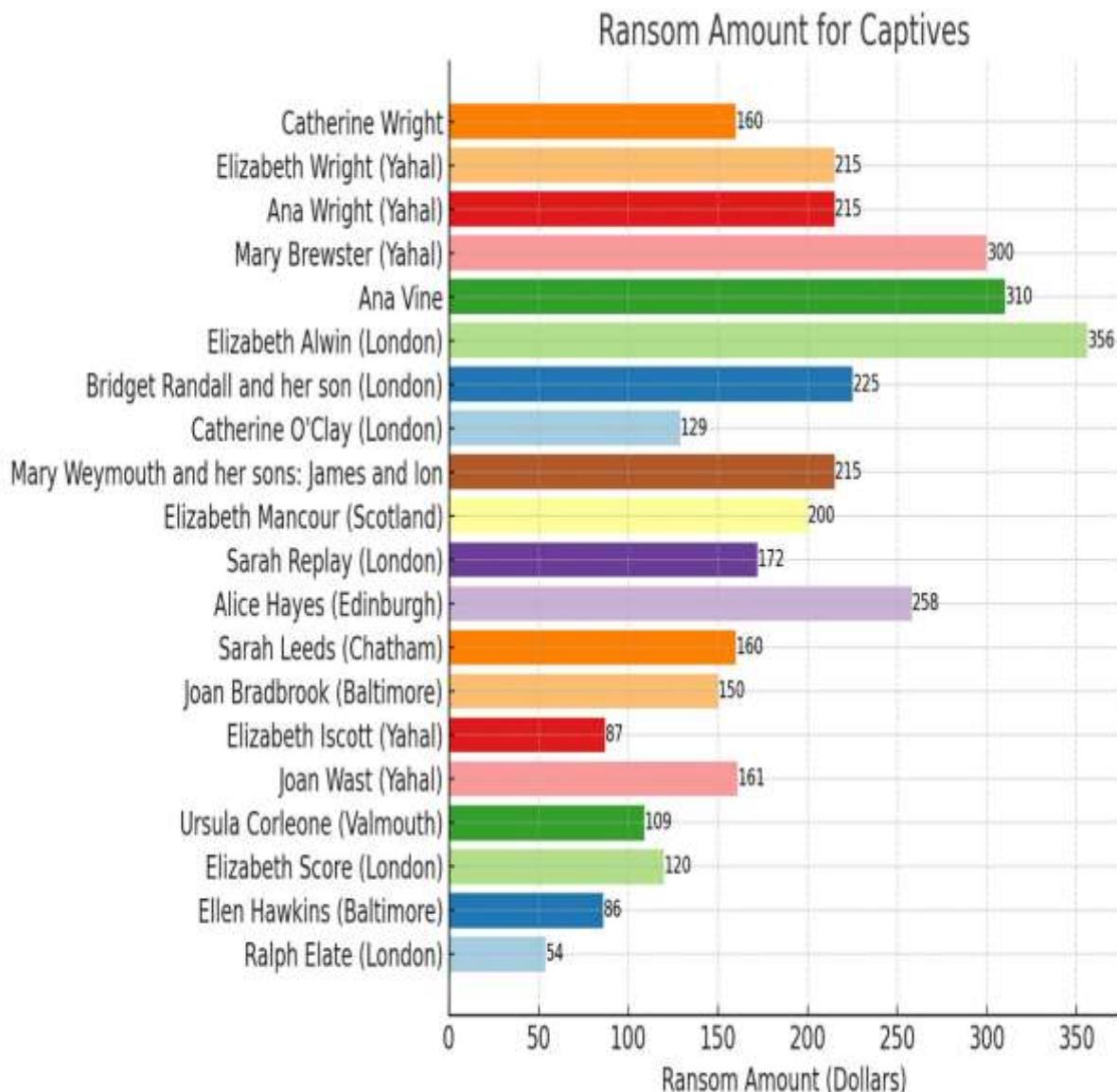


The provided data illustrates significant fluctuations in the numbers of total captives and women over the specified years, shedding light on the complexities surrounding the documentation of captives taken during maritime raids in North Africa. Overall, the data suggests that women constituted a relatively small percentage of total captives throughout this period, reflecting broader historical narratives that often marginalize women's experiences. These fluctuations emphasize the need for a more nuanced understanding of the socio-political changes and maritime practices influencing captivity during this era and the specific roles women played in these historical contexts.

Most raids targeting Christian women during the sixteenth and seventeenth centuries occurred along the coastal regions of Europe. "In 1617, over 1200 captives, including women and children, were taken. Ten years later, Murād Reis attacked Icelandic coasts, capturing 400, mostly women. In 1637, a joint Algerian-Tunisian naval expedition seized 120 women in Cagliari, Italy. The same year, Algerians attacked Calvi, capturing 315, mostly women and children." (Bekkaoui, 2010: 2) Algerians reached the British Isles, raiding Youghal, Ireland, on June 20, 1631, capturing 89 women. In 1645, they attacked Cornwall, capturing around 200 women. In 1682, 178 English captives, including nine women. (ATN, ADM 106/361/259.)

In 1646, Casson was sent by the British government to free 244 English captives found in Algiers. At the end of his work titled "A relation of the whole proceedings concerning the redemption of the captives in Argier ..." published in 1647, he included a list of liberated captives and their prices in dollars and double dollars. The list comprised the names of 21 women, which we have included in the following table: (EDMOND, 1647: 18-24)

Chart n° 2: A list of female prisoners released by Cason in 1645.



The chart illustrates considerable disparities in ransom amounts among captives, highlighting significant differences based on their origin and familial connections. Captives from London generally faced higher ransom demands, likely due to perceptions of their more incredible wealth and value. Family units were assessed collectively, increasing ransom amounts that leveraged their combined value. The case of Elizabeth Alwin underscores the exceptionally high ransom demands that could be imposed on specific individuals. These patterns reveal the economic considerations and strategic practices that shaped the historical phenomenon of captivity and ransom of women in Algiers.

The al-Tashrifat (Book of honors) and Sijill al-Ghanā'im al-Bahriyya (The maritime spoils register) represent two crucial official documents of Algeria, offering precise insights into maritime revenues. Acting as "the official registry of the Algerian government in Ottoman Algeria, the " al-Tashrifat " meticulously documented taxes, al-Zakāt (charitable contributions), levies, and maritime revenues." (Fagnan, 1995: 458-459) Its recording fell under the responsibility of the Chief Clerk, initiated during the reign of Dey Sha'bān in 1692 and persisting until Algeria's fall in 1830. On the other hand, the "maritime register" served as an additional official archive where Algerian

authorities meticulously “recorded all maritime revenues and activities associated with Algerian maritime affairs”. (Devoulx, 1872)

These two officials’ books hold considerable significance as formal documentation devoid of personal sentiments. These documents serve as rigid statistical records tailored to meet the administrative needs of the State of Algiers. These books differ from Western accounts provided by captives and travelers, often serving religious and promotional purposes. In contrast, we have endeavored to delve into Algerian source materials, providing an emotional perspective on Algerian women’s status among Christians. These materials primarily consisted of general statistics and lacked specific numerical values.

In Algerian sources, unlike their European counterparts, references to Algerian captives were generally metaphorical rather than numerical, conveying symbolic meanings. For example, following the Spanish expansion after the occupation of Oran in 1509, Muḥammad bn Yūsuf al-Zayyānī (Al-Zayyānī, 2013: 189) noted that “the Spanish, during their campaigns, killed, captured, and enslaved both men and women.” In Addition, the scholar Ben Abd Al-Mou'men, a scholar from Algeria, attempted to persuade the ruler Hassan Pasha to invade Oran through poetic verse : (Al-Zayyānī, 2013: 63)

How many captives around it cannot be redeemed?

How many poor have settled in its abode?

And how many women with their children have been taken captive

"The book of honours" provides excerpts about female captives, albeit primarily focusing on comprehensive figures covering both men and women. On occasion, however, the register provided partial statistics for some women captured by Algerians. (Devoulx, 1853: 84-96)

- In 1786, Hasan Rā'is captured a woman and two children.
- Maria Teresa was captured in 1796.
- In 1797, Maria Rodrigo, the wife of the Spanish captain Manialo Rodrigo, was captured.
- In 1798, Francesca Kazani, Francesca Romania, and Akouriali Mishella, all from Malta, were captured.
- Six women were captured following the siege of Muḥammad Bakdāsh on Oran in 1704 and the fall of the Santa Cruz Tower."

Similarly, "The maritime register" provided information about women in a partial format within the overall context. It did not differ from the Book of Honors in this regard, as it indicated captive women as part of the cargo, albeit not annually, in scattered references, not exceeding two cases. (Devoulx, 1853: 69-96)

- The ship of al-Hājj Ya‘qūb contained 22 captives, including more than two Christian women.
- Al-Rā'is ‘Alī al-Tātārī captured 14 individuals aboard the Bailleck ship, including three Christian women.

Conclusion:

The examination of women's captivity narratives reveals a multifaceted and intricate reality that challenges the dominant stereotypes perpetuated in Western literature. Voltaire's assertion that all captured European women were subjected to sexual violence is contested by accounts such as that of Miss. Burk, which illustrate a range of experiences, including instances where captives were able to exercise a degree of autonomy and maintain their personal safety. These first-hand memoirs provide a more credible and accurate depiction, often highlighting that many female captives were assigned domestic roles and treated with consideration rather than subjected to violence.

Moreover, accounts of shipwrecks and subsequent captivity underscore the unpredictable and often chaotic nature of such events, where the fate of captives was contingent upon the actions of their captors and the broader socio-political context. The treatment of captives varied significantly, with some captives receiving humane and respectful treatment while others endured more difficult circumstances.

The available evidence suggests that while instances of abuse did occur, they were neither systemic nor universal. The relationships between captors and captives were frequently more nuanced than the reductive and violent depictions in fictional accounts. The historical record has often been distorted by misinterpretations and exaggerations, leading to an oversimplified understanding of captivity in the Islamic world. In contrast, a more comprehensive approach reveals numerous instances of kindness and respectful treatment. This more nuanced perspective calls for a reassessment of the prevailing narratives surrounding female captivity, acknowledging the diversity of experiences and the contextual factors that influenced them.

Bibliography :

-The archives:

ATN, ADM 106/361/259. (s.d.), The National Archives, England.

-The sources:

- 1- ACBA., B. (1823). - Remarkable shipwrecks or a collection of interesting accounts of naval disasters, with many particulars of the extraordinary adventures and sufferings of the crews of vessels wrecked at Sea, and of their treatment on distant shores. Andrus and Starr: Hartford.
- 2- ANECDOTES, T. P. (1820). Original and Select [by] Sholto And Reuben Percy, Brothers Of The Benedictine Monastery. London : Mont Benger.
- 3- ARANDA, EMANUEL d'. (1666). The History of Algiers, and its Slavery; with an account of that City, and many remarkable particularities of Africk:, sometime a Slave there, Tr J. Davies. London.
- 4- CROCKER, W. (1816). The Cruelties of The Algerine Pirates shewing The present dreadful State of The English Slaves, and other Europeans, at Algiers and Tunis; with the horrid Barbarities inflicted on Christian Mariners shipwrecked on the North Western coast. London: Printed by W.Hone.
- 5- DEVOULX, A. (1853). al-Tashrifāt (Tachrifat recueil de notes historiques sur l'administration de l'ancienne régence d'Alger). Paris: Impr. du gouvernement.
- 6- DEVOULX, A. (1872). Le registre des prises martines traduction d'un document authentique et inédit concernant le partage des captures amenées par les corsaires Algériens. Alger : Jourdan.
- 7- EDMOND, C. (1647). A RELATION Of the whole proceedings concerning the Redemption of the CAPTIVES in ARGIER and TUNIS. LONDON: Printed by F. L. for Laurence Blaikelock.
- 8- MARTIN, M. (1809). A History of the Captivity and Sufferings of Miss. Maria Martin Who was Six Years a Slave in Algiers. Philadelphia : Rakestraw. Muḥammad b. Yūsuf al-
- 9- Al-Zayyānī Muḥammad bn Yūsuf (tran). (2013). Dalīl al-ḥayrān wa-anīs al-sahrān fī akhbār madīnat Wahrān, taḥqīq al-Mahdī al-Bū'abdallī. (Guide and Companion of the confused in the News of the City of Oran). Algiers: Algeria Knowledge World.

- The studies (Books and articles):

- 1- BEKKAOUI, K. (2010). White Women Captives in North Africa, Narratives of Enslavement, 1735-1830. algrave Macmillan : UK .
 - 2- DAVIS, R. (2006). Esclaves Chrétiens, Maitres Musulmans, L'esclave Blanc en Méditerranée 1600-1800, Tr. Manuel Tricoteau. Paris: Ed. Jacqueline Chambon.
 - 3- FAGNAN, E. (1995). Catalogue générale des manuscrits de la bibliothèque nationale d'Alger première tranche du 1n au n 1987. Alger : BNF.
 - 4- GOFFMAN, D. (2004). The Ottoman Empire and Early Modern Europe. New York: Cambridge University Press.,
 - 5- HERSHENZON, D. B. (2011). Early Modern Spain and the Creation of the Mediterranean: Captivity, Commerce, and Knowledge. Michigan: University of Michigan.
 - 6- HIFFMAN, M. (1993). They are White and they were Slaves, the Untold History, of the Enslavement of Whites in Early America, Independent History,, 92. Independent History.
 - 7- MEETELEN, M. t. (1748). Miraculous and Remarkable Events of Twelve Years Slavery, of a Woman, Called Maria ter Meetelen, Resident of Medemblik. Hoorn: Jacob Duyn's widow.
 - 8- MIRANDA, P. (2012). Captive in Barbary: The Stereotyping of Arabs, Turks, and Islam in Early American Society, 1785-1850. Delaware : University of Delaware.
 - 9- OKELEY, W. (1684). EBEN-EZER: OR, A SMALL MONUMENT OF GREAT MERCY, APPEARING IN THE Miraculous Deliverance Of William Okeley, Williams Adams, John Anthony, John Jeph, John—Carpenter, From the Miserable Slavery of ALGIERS.... London: Printed for Nath. Ponder.
 - 10- ÓLAFUR, E. (2016). The Travels of Reverend Olafur Egilsson. Washington, D.C : CUA Press.
 - 11- PANANTI, S. (1818). Narrative of a Residence in Algiers; Containing a Geographical and Historical Account of the Regency; Biographical Sketchs of the Dey and his Ministers..., Noted by Edward Blaquiere. London: Printed for Henry Colbur.
 - 12- R.LAMBERT, P. (1840). Scourge of Christendom, Annals of British Relations with Algiers Prior to the French Conquest. London: Smith Elder & Co.
 - 13- ROBERT, D. (2009). Holy War and Human Bondage: Tales of Christian-Muslim Slavery in the Early. Oxford: ABC-CLIO.
 - 14- ROWE, S. E. (2008). Women of the Sea. Applewood Books.
 - 15- The List of redemption captives . (03-07 April 1673). The London Gazette.
 - 16- TRINITE, L. d.-S. (1668). Le tableau de piété envers les captifs, ou Abrégé contenant, avec plusieurs remarques, deux Relations de trois Redemptions de Captifs faites en Afrique, aux Villes et Royaumes de Tunis et d'Alger en Barbarie, ès années 1666 et 1667, par les Religieux...
 - 17- Unkown. (1682). A list of ships taken since July, 1677 from his Majesties subjects, by the corsairs of Algier. With their names, masters names, and places to which they belong'd, and time of taking. London: Printed for Richard Janeway.
 - 18- VALETTA, L. (1830.). Valetta Neapolitan captive, interesting narrative of the captivity and sufferings of Miss Viletta Laranda. New York: C.C. Henderson.
 - 19- VELNET, M. (1806). An Affecting History of the Captivity and Sufferings of Miss. Mary Velnet an Italian Lady, Who Was Seven Years a Slave in Tripoli, Three of which She Was Confined in a Dungeon. Boston : William Crane.
 - 20- VOLTAIRE. (1888). Candide or The Optimist. London .
- Press:**
- 1- FRIEDMAN, E. G. (1980). Cristian Captives at "Hard Labor" in Algiers, 16th-18th Centuries. The International Journal of African Historical Studies, 13, 616-632.
 - 2- HELGASON, T. (1997). Historical narrative as Collective Therapy: the Case of the Turkish Raid in Iceland Scandinavian. Journal of History, 22, 275-289.
 - 3- MATINEZ, T. J. (2005). Europa y el rescate de cautivos en el Mediterráneo durante la temprana Edad Moderna. Espacio Tiempo y Forma. Historia Moderna, 19-18, 71-85.

Reçu le : 15-11-2024

Accepté le : 09-12-2024

Publié le : 30 – 12 - 2024

Contribution au rôle de la traite des esclaves dans le Sahara tripolitain au XIX^e siècle : nouvelles découvertes en Libye et en Turquie. Contribution to the role of slave trade in the Tripolitan Sahara during the 19th century: New Findings from Libya and Turkey

DUYMUS Kerem^{ID}

Département d'études africaines, Université de Leipzig, Allemagne.
kerem.duymus@uni-leipzig.de

Résumé :

L'esclavage était une pratique ancienne dans tout le Sahara. Cependant, il est difficile d'estimer le rôle joué par la traite des esclaves dans le fameux commerce transsaharien en raison du manque de données. En revanche, les données sont suffisantes pour calculer l'importance du commerce des esclaves au XIX^e siècle. Malheureusement, tous les récits relatifs au Sahara tripolitain étaient basés sur des estimations imaginatives des consuls européens à Tripoli et des voyageurs européens dans la région. De nombreux historiens européens et américains ont cru ces sources sans les examiner, ce qui les a amenés à supposer que la traite des esclaves était d'une importance énorme pour ce commerce. Cependant, de nouvelles découvertes provenant des archives de Libye et de Turquie fournissent des chiffres précis sur la traite des esclaves. Ainsi, contrairement à ce que les historiens occidentaux ont longtemps cru, ces nouvelles découvertes prouvent l'insignifiance de la traite des esclaves dans le commerce transsaharien.

Mots clefs : Sahara, Libye, esclavage, commerce des esclaves, Empire ottoman

Abstract

Slavery was an ancient practice throughout the Sahara. However, it is difficult to estimate the role played by the slave trade in the famous trans-Saharan trade due to lack of data. On the other hand, there is sufficient data to calculate the size of the slave trade in the nineteenth century. Unfortunately, all accounts relating to the Tripolitan Sahara were based on imaginative estimates by European consuls in Tripoli and European travellers in the region. Many European and American historians believed these sources without scrutiny, leading them to assume that the slave trade was of enormous importance to this trade. However, new discoveries from the archives of Libya and Turkey provide accurate figures for the slave market. Thus, contrary to the long-held belief of Western historians, these new findings prove the insignificance of the slave trade in the trans-Saharan trade.

Key words: Sahara, Libya, slavery, slave trade, Ottoman Empire

E-Mail de correspondance: DUYMUS Kerem: kerem.duymus@uni-leipzig.de

Introduction :

L'esclavage était un phénomène social ancien en Tripolitaine, même sous les règnes de la Grèce et de la Rome antiques. Avec l'expansion de l'Islam, il n'a pas cessé d'exister, mais a changé de forme. À cet égard, lorsque les puissances européennes ont commencé à coloniser le continent américain et à transporter des personnes réduites en esclavage depuis les côtes africaines au XVe siècle, il existait une différence fondamentale entre les deux pratiques. Alors que l'esclavage en Europe était fondé sur des doctrines racistes et motivé par le profit capitaliste, l'esclavage en Tripolitaine était fondé sur la religion et motivé par l'intérêt personnel. Ces produits ont continué d'exister sans rupture notable jusqu'à la fin du siècle. Cependant, le rôle de l'esclavage et de la traite des esclaves au Sahara reste un sujet de recherche en cours.

Par exemple, Bernard Lewis a affirmé que la traite des esclaves était un élément indispensable de la traite en général (LEWIS, 1990 : 10). Door Gordon a en outre soutenu que la traite des esclaves jouait un rôle essentiel dans l'économie politique du monde islamique (GORDON, 1992 : 28). Ronald Segal a même déclaré que la traite des esclaves était l'activité économique la plus importante avec le transport de millions de personnes à travers le Sahara (SEGAL, 2002 : 145-162). Pourtant, tous ces travaux ont un problème similaire. Les estimations basées exclusivement sur les récits des voyageurs européens et les rapports des consuls indiquent que l'esclavage était l'une des composantes les plus importantes du commerce transsaharien au cours du 19^e siècle. Par conséquent, ces travaux affirment que le commerce des esclaves à jouer en Tripolitaine, qui était sous la domination de « l'Empire ottoman »¹, un rôle similaire à celui de la traite transatlantique des esclaves. En d'autres termes, ils n'ont jamais utilisé correctement de sources arabes ou turques ottomanes. En conséquence, la question est de savoir ce que disent les sources ottomanes et arabes locales à ce sujet.

À cet égard, cet article pose les questions suivantes : Quelles conditions géographiques et économiques ont joué un rôle dans la traite des esclaves? Comment les marchands locaux envisageaient-ils ce commerce ? Quel était le rôle de ce commerce dans l'ensemble du commerce transsaharien ?

Pour répondre à cette question, nous analyserons principalement les archives et les services d'archives de Libye et de Turquie.

- D.M.T.L : Sijiliyat al-shariat (registre judiciaire)
- D.M.T.L., Raqqiq (dossier des esclaves)
- D.M.T.L, Tijarat (dossier du commerce)
- B.O.A. Gümrük Kayıtları (registres des douanes)
- B.O.A. Maliye Kayıtları (registres financiers)
- B.O.A. İrade Dahiliye (registres administratifs)

Des documents d'archives supplémentaires provenant des archives britanniques et françaises ainsi que de diverses archives locales de Libye seront également utilisés.

1. L'origine des récits eurocentriques :

Affirmer que le commerce des esclaves était la composante la plus importante du commerce des esclaves n'est, en fait, pas quelque chose de nouveau. Dès le début du 19^e siècle, les consuls britanniques à Tripoli ont inventé ce récit et l'ont diffusé aux autres consuls européens ainsi qu'aux voyageurs pendant le reste du siècle. De 1825 à la fin du XIXe siècle, les agents britanniques n'ont

¹ Le nom officiel de l'Empire ottoman était "Devlet-i Aliyye" (littéralement "Grand État"). En raison de sa structure dynastique et de son étendue, les historiens l'appellent l'Empire ottoman.

Contribution au rôle de la traite des esclaves dans le Sahara tripolitain au XIXe siècle : nouvelles découvertes en Libye et en Turquie

cessé de répéter la même histoire : "le commerce des esclaves est l'activité centrale du commerce transsaharien, sans laquelle le commerce s'effondrerait totalement".² Ironiquement, dans les années 1900, ils attendaient toujours cet effondrement imminent. En réalité, même les consuls britanniques étaient conscients du fait qu'après l'interdiction du commerce des esclaves en Tripolitaine par le sultan ottoman Abdülmecid I, réigna de 1839 à 1861, en 1857, le commerce des esclaves dans la région avait progressivement diminué (ERDEM, 2004 : 91-123). À cet égard, il était paradoxal pour les consuls d'expliquer pourquoi le commerce transsaharien avait atteint son point culminant dans les années 1880 et 1890 et n'avait jamais connu de déclin radical en 1900, si le commerce des esclaves avait radicalement réduit.³ Le motif principal de cette distorsion était l'agenda politique des États et des agents européens pour préparer la colonisation de l'Afrique. Ironiquement, de nombreux officiers ottomans, qui pouvaient lire le français et l'anglais, étaient déjà au courant des récits de voyage de ces agents européens. Ils savaient également pourquoi ces agents avaient délibérément déformé la réalité. Un officier écrit à Istanbul en 1882 :

« Leur (les Européens) seul intérêt est de s'approprier les pays africains en les accusant d'esclavage. Tout ce qu'ils racontent dans leurs livres sont de pures faussetés pour attirer leur propre public, afin qu'ils puissent mettre tous leurs efforts pour envahir ces pays africains » (B.O.A., İrade Dahiliye, 1292-2/102002).

Cette distorsion a continué d'exister dans la littérature de recherche, lorsque certains historiens ont commencé à calculer le nombre annuel de personnes réduites en esclavage amenées en Tripolitaine au cours du XIXe siècle, en examinant les rapports d'autres consuls européens, comme la France, la Belgique, la Suède et l'Italie. Ce déficit persistant s'explique par le fait que les rapports des autres consuls ou les récits des voyageurs⁴ européens ne présentent pas une image différente de celle que les consuls britanniques ont toujours rapportée.⁵ En d'autres termes, toutes ces sources européennes présentent toujours le même paradoxe inexpliqué. Il est intéressant de noter que les historiens qui ont travaillé sur ces sources européennes ont continué à ignorer cette lacune et n'ont jamais remis en question la fiabilité de ces sources.⁶ Ils ont continué à croire que, puisque tant de sources européennes donnent des chiffres similaires, ces chiffres ne peuvent pas être faux. Ils ont donc ignoré le caractère hautement spéculatif de ces chiffres. Le fait est que ces chiffres sont des estimations très imaginatives. Aucun de ces chiffres n'a jamais été basé sur des chiffres réels tirés de

² Pour le rapport de 1825, voir: B.P.R.O., Commonwealth Office, 2/13. Pour le rapport de 1825, voir: B.P.R.O., Foreign Office, 84/373. Pour le rapport de 1825, voir: B.P.R.O., Foreign Office, 84/1062.

³ Les consuls britanniques et français, en particulier, ont rédigé plusieurs rapports sur la traite des esclaves. Voir par exemple : B.P.R.O., Commonwealth Office, 2/13; A.E.F., Tripoli C.C., 35.

⁴ Certains de ces voyageurs qui ont rendu compte de la traite des esclaves : George Francis Lyon (mort en 1832) a visité Murzuq vers 1819 ; Joseph Ritchie (mort en 1819) a visité Murzuq vers 1819 ; Walter Oudney (mort en 1824) a visité Kuka vers 1823 ; Eugène Daumas (mort en 1871) a visité Katsina vers 1835 ; James Richardson (mort en 1851) a visité Ghat vers 1846 ; Heinrich Barth (mort en 1865) a visité Kano vers 1851 ; Eduard Vogel (mort en 1856) a visité Murzuq en 1853 ; Gerhard Rohlfs (mort en 1896) a visité Tripoli vers 1878. Laurent-Charles Féraud, consul de France à Tripoli de 1879 à 1884, a également écrit un ouvrage détaillé sous le nom d'*Annales tripolitaines*. Féraud, Laurent-Charles. (2005). *Annales tripolitaines*, ed. Nora Lafi. Paris : Éditions Bouchène.

⁵ L'un des problèmes majeurs de ces sources est le nombre incalculable de références croisées entre elles. En conséquence, certains numéros proposés par un consul ou un voyageur peuvent rapidement être consultés par d'autres rapports de consul et de voyageurs sans référence explicite. Il en résulte que de nombreuses informations se répètent au fil des ans. Voir : Lovejoy, 1984, p. 91.

⁶ Certaines de ces œuvres sont: Mauny, Raymond. (1970). *Le siècles obscurs de l'Afrique noire: Histoire et archéologie*. Paris: Fayard; McLachlan, Stanley. (1978). "Tripoli and Tripolitania: Conflict and Cohesion during the Period of the Barbary Corsairs (1551-1850)", *Transactions of the Institute of British Geographers*. 3 (3). pp. 285-294; Anderson, Lisa. (1984). "Nineteenth-Century Reform in Ottoman Libya." *International Journal of Middle East Studies*. 16 (3). pp. 325-348; Wright, John. (1989). *Libya, Chad, and the Central Sahara*. London : Hurst & Company; Lewis, Bernard. (1990). *Race and Slavery in the Middle East: An Historical Enquiry*. Oxford : Oxford University Press; Gordon, Door M. (1992). *L'Esclavage dans le monde arabe: VIIe-XXe siècle*. Paris : Robert Laffont; Segal, Ronald. (2002). *Islam's Black Slaves: The Other Black Diaspora*. New York : Farrar, Straus and Giroux.

registres fiscaux ou de contrats commerciaux (par exemple, AUSTEN, 1979 : 38-40; LOVEJOY, 1984 : 90-94). Aucun des agents européens n'a eu accès à ces documents officiels. Et, ironiquement, les historiens qui ont travaillé sur ces sources européennes n'ont jamais demandé s'il existait des registres fiscaux ou des contrats de collecte dans la région. Puisque ces estimations européennes très imaginatives étaient considérées comme objectivement vraies, ce qui est une caractéristique très typique de la vision eurocentrique,⁷ aucun effort n'a été fait pour jeter un coup d'œil aux sources ottomanes et libyennes.

2. Sources primaires disponibles concernant l'esclavage en arabe et en turc Ottoman :

Contrairement aux historiens américains et européens, l'abondance des sources primaires locales arabes et turques n'est pas un secret pour les historiens libyens et turcs. Jusqu'à présent, plusieurs ouvrages novateurs ont déjà été écrits en arabe et en turc sur le commerce transsaharien et la domination ottomane dans la région au cours du 19^e siècle.⁸ Pourtant, rassembler toutes ces sources et se concentrer spécifiquement sur le nombre de personnes réduites en esclavage reste une question qui n'a pas fait l'objet de recherches. Étant donné que plusieurs acteurs ont participé à la traite des esclaves, il est nécessaire de disposer d'une collection d'archives complète. Ces sources d'archives se répartissent principalement en deux catégories. La première catégorie est constituée de documents officiels ottomans en turc ottoman.⁹ Il s'agit essentiellement de registres fiscaux de Tripolitaine et de registres douaniers d'Istanbul et d'Izmir (Turquie d'aujourd'hui). Comme le commerce des esclaves n'était pas interdit dans la région jusqu'en 1857, le transport des personnes asservies était également taxé et leur nombre est enregistré par les officiers ottomans. En outre, dans les ports d'Istanbul et d'Izmir, chaque navire est inspecté et enregistré par les douaniers. Par conséquent, ils enregistrent aussi le nombre de personnes réduites en esclavage qui entrent dans la ville. En effet, il existait également des entreprises de contrebande qui ne figurent pas dans les registres officiels.

La deuxième catégorie est celle des documents arabes provenant de Libye. Il s'agit principalement de registres des tribunaux de la sharia, de contrats commerciaux et de lettres privées. Les registres des tribunaux de la sharia de Tripoli et de Ghadamès contiennent de nombreuses informations sur le commerce des esclaves.¹⁰ Comme il y avait toujours des conflits entre les marchands, leurs affaires étaient enregistrées (y compris le commerce d'esclaves) avec soin par le juge (*qadi*) dans le cadre de la procédure judiciaire. Cependant, la plupart des registres des

⁷ Pour plus de détails sur l'eurocentrisme, voir : Amin, Samir. (1989). *Eurocentrism*. New York : Monthly Review Press.

⁸ Voici quelques ouvrages importants en arabe : Al-Abyad, Recep Nasir. (1998). *Madīna Murzuq wa tijārah al-qawāfiṣ al-ṣahrāwiyyah khilal al-qarn al-tāsi‘ ‘ashr, dirāsāt fī al-tārīkh al-siyāsī wa-l-īqtīsādī*, Trablos : Al-Markaz al-wataniya li-lmahfuzat wa-lidrasat ; Marwan, Muhammad Omar. (2005). *Al-ḥayāh al-īqtīsādiyat wa-l-ijtīmā‘iyat wa-l-thaqāfiyyah fī Ghadāmis khilal al-‘ahd al-‘uthmāni*. Ph.D. Thesis, Jamiat Al-Jazair ; Yusha, Bashir Qasim. (2011). *Madīna Ghadāmis ‘abr al-ṣuwar*. Trablos : Al-Markaz al-wataniya li-lmahfuzat wa-lidrasat ; Ahmad, Khalifa Ibrahim Daw. (2014). *Tijārah al-raqīq fī wilāyah Tarāblus al-gharb khilal al-qarn al-tāsi‘ ‘ashr*. Trablos : Markaz jihad al-Libiyin li-l-dirasar al-tarikhiat. Il existe également d'importants ouvrages en turc. Voir par exemple : Kavas, Ahmet. (2018). *Osmalı'nın merkezi Afrika'ya açılan kapısı : Fizan sancağı*. Istanbul : Alelmas Yayıncılık ; Tandoğan, Muhammad. (2015). *Afrika'nın Kuzeyini Güneyinden Ayran Toplum Tevârikler ve Stratejik Konumları: Osmanlı-Tevârik Münasebetleri*. PhD. Thesis. İstanbul Üniversitesi ; Özdağ, Abdullah. (2020). *Osmalı idaresinde Trablusgarp Vilayeti (1876-1911)*. Ankara : Türk Tarih Kurumu.

⁹ Bien que le terme « langue ottomane » (Tr. *Osmanlica*) soit fréquemment utilisé dans certains récits historiques, il n'existe pas de langue de ce type sur le plan linguistique. La langue officielle utilisée dans la bureaucratie ottomane était le turc. Cependant, ce turc avait un caractère et une écriture différents du turc qui est la langue officielle de la république turque, car après les réformes linguistiques des années 1930, de nombreux mots arabes et persans ont été remplacés par des versions turques originales et la transcription latine a remplacé la transcription arabe. C'est pourquoi les linguistes utilisent le terme « turc ottoman » (Tr. *Osmanlı Türkçesi*) pour décrire les différences historiques. Baranoğlu, Şahin. (2023). “Osmalı Türkçesi.” *Folklor Akademi Dergisi*, 6(3), 1378-1389.

¹⁰ Les archives des tribunaux de la charia de Tripoli sont correctement éditées et classées, tandis qu'à Ghadamès, elles sont encore plus fragmentaires et attendent d'être cataloguées. Les deux archives sont ouvertes à l'accès.

Contribution au rôle de la traite des esclaves dans le Sahara tripolitain au XIXe siècle : nouvelles découvertes en Libye et en Turquie

tribunaux concernent des contrats. Une grande partie du commerce transsaharien s'effectuait dans le cadre d'entreprises conjointes auxquelles participaient plusieurs marchands. Dans ce cas, ils préparaient des contrats précis (par exemple, combien d'argent, ils investissaient et combien de personnes réduites en esclavage, ils recevaient, le cas échéant) et les signaient devant le juge. Il est intéressant de noter que ces registres étaient totalement indépendants des registres ottomans, car à Tripoli et à Ghadamès, il y avait des juges locaux. Bien que nommés et payés par l'État ottoman, ils jouissaient d'une autonomie absolue et les officiers ottomans n'osaient jamais consulter leurs dossiers. À cet égard, même les activités de contrebande, quelles qu'elles soient, sont enregistrées dans ces registres. En effet, il y avait aussi des marchands qui faisaient du commerce avec leurs propres capitaux. Dans ce cas, ils n'achètent pas de marchandises dans le sud pour les vendre sur les marchés du nord, mais reçoivent des commandes de personnes pour certaines marchandises et n'achètent que ces marchandises. Ensuite, ils livrent les marchandises à leurs propriétaires sans se rendre sur les marchés du nord. Ce type de commerce n'a laissé de traces que dans les lettres privées. Cependant, il existe de nombreuses archives familiales privées en Libye. Par conséquent, ces sources disponibles permettent de calculer des chiffres réels concernant les personnes réduites en esclavage à Tripoli au cours du 19^e siècle.

3. Dynamique de la traite des esclaves :

Le commerce des esclaves dans le Sahara central suivait à l'origine deux itinéraires communs. Le premier itinéraire était Tripoli-Ghadames-Ghat-Agadez-Katsina/Kano. Le commerce sur cet itinéraire était principalement monopolisé par les marchands de Ghadamès et les guides touaregs d'Ajjer et d'Air au cours du 19^e siècle (Binbaşı Ömer Subhi, *Trabusgarp*, 2020 : 47). Au début du 19^e siècle, la destination sud de la route était Katsina (MAMMAN, 2015, p. 10-25), après l'établissement du califat de Sokoto, Kano est devenu le nouveau centre commercial (ZUBAIRU, 2023 : 1-10). Cette route était historiquement connue pour l'or, les peaux tannées, les plumes d'autruche et l'ivoire. Bien que le commerce d'esclaves ait existé sur cette route, il n'y avait pas des marchands de Ghadamès au 19^e siècle qui se consacraient exclusivement au commerce d'esclaves. À cet égard, il n'y avait pas non plus de marché permanent où les personnes réduites en esclavage étaient vendues (YUSHA, 2011 : 55). La deuxième route était Tripoli-Murzuq-Bilma-Ngazargomu/Kuka. Contrairement à la première route, il n'y avait pas de communauté marchande monopolistique sur cette route. Des marchands de Tripoli, Sokna, Wadan, Hun, et Murzuq y exerçaient leur activité (AL-AFIF, 2002 : 105). Sur cette route, les marchands devaient travailler avec des guides tibus du Tibesti et du Kawar (DIAF, 1999 : 150). Au début du 19^e siècle, la destination sud de la route était Ngazargomu (ALKALI, 1978 : 120-130), la capitale de l'empire Kanem-Bornu, avec l'établissement de Kuka en 1815 par Al-Amin Al-Kanemi (mort en 1837) comme nouvelle capitale, la ville est devenue le nouveau centre commercial (KULLIMA, GARBA, et MODU, 2021 : 29-34). Contrairement à la route de Ghadamès, cette route était beaucoup plus courte. Il était donc possible de transporter plus d'esclaves que sur la route de Ghadamès. C'est pourquoi certains marchands de la région du Fezzan se consacraient exclusivement au commerce des esclaves (AL-SHAYBANI, 2021 : 133). Cependant, après l'interdiction de la traite des esclaves, ils ont canalisé leurs activités vers la plume d'autruche et l'ivoire.

En plus de ces deux anciennes routes, il y avait une nouvelle troisième route dans la région : Benghazi-Awjila/Jalo-Kufra-Ounianga-Abeche. Cette route n'a jamais été réellement utilisée avant les années 1810 et n'est devenue pleinement opérationnelle qu'après les années 1860 (AL-TAWIL, 2007 : 60). Contrairement aux deux autres routes, la destination nord de cette route était Benghazi. Cette route était principalement monopolisée par les marchands Majabran d'Awjila et de Jalo (SUYAYSIN, 2007 : 75). La sécurité de l'itinéraire a été assurée par les Arabes de Sanussiya et de Zuwara à Kufra (SALLABI, 2001 : 235). Cependant, le commerce sur cette route avait un caractère distinct. Alors que des marchandises telles que les plumes d'autruche et l'ivoire étaient transportées

vers Benghazi, presque aucun esclave n'était transporté vers le nord en raison de l'interdiction de la traite des esclaves. Cependant, les zawiyas Sanussiya nouvellement établies à Jaghbub, Kufra et Birnin Alali sur la route avaient besoin de main-d'œuvre. Comme ces établissements échappaient à la domination ottomane, le commerce des esclaves se faisait librement entre Kufra et Abéché (Sadık El-Müeyyed, *Afrika*, 2018 : 99). Cependant, le nombre de personnes réduites en esclavage par cette route n'a jamais été inclus dans le principal commerce d'esclaves au Sahara par les agents européens, puisque ces personnes n'ont jamais atteint Tripoli ou Benghazi.

4. Collection de chiffres sur les personnes réduites en esclavage à Tripoli au cours du 19e siècle :

Alors que les sources européennes estiment entre 1 000 et 8 000 le nombre de personnes réduites en esclavage amené à Tripoli chaque année au cours du 19^e siècle (LOVEJOY, 1984 : 94), a les conditions physiques des régions réfutent d'ores et déjà ces chiffres. Bien que plusieurs voyageurs européens aient raconté des histoires exotiques sur des caravanes transportant plus d'un millier de personnes asservies,¹¹ une prise de conscience habituelle des conditions physiques du Sahara prouve le caractère spéculatif de ces récits. Dans la partie centrale du Sahara, les conditions de voyage étaient extrêmement difficiles en raison du manque d'eau. Sur certaines pistes, les caravanes ont dû voyager pendant près d'une semaine sans trouver de puits. Il est tout simplement impossible de transporter suffisamment d'eau pour plus d'un millier de personnes avec une caravane (Entretien avec Hajj Al-Haji Al-Tawhami à Ghadames par l'auteur en 2023). Chaque personne réduite en esclavage étant un investissement, les marchands n'ont jamais voyagé avec un grand nombre de personnes réduites en esclavage dans le cadre de leurs activités. Par exemple, le plus grand nombre de personnes réduites en esclavage transportées du Soudan à Ghadamès par un marchand au cours du 19^e siècle n'était que de 31 (D.M.T.L., Al-Sijiliyat al-shariat, 4/19).

La raison en est principalement le manque de rentabilité de ce commerce à petite échelle et les dangers inhérents à sa pratique à plus grande échelle. Dans une lettre, par exemple, un marchand de Ghadamès critique ses parents à Kano qui prévoient d'acheter une grande quantité de personnes réduites en esclavage et leur dit : "Il ne faut pas être idiot pour essayer d'amener autant d'esclaves à Ghadamès. Soit, ils mourront dans le désert, soit vous les laisserez partir quand tu te rends compte que le coût de leur nourriture est supérieur au profit" (Archives privées de Bashir Qasim Yusha [Ghadames, Libya], No. 26). En outre, lorsque les marchands achetaient des esclaves à petite échelle (entre 4 et 10 personnes), ils devaient également les vendre personnellement, ce qui leur occasionnait une charge de travail trop importante, y compris le respect des règles par les clients et une myriade de procédures judiciaires concernant les conflits contractuels, car il était très fréquent que ces personnes réduites en esclavage tombent rapidement malades.¹² Il est intéressant de noter que ce n'était pas un secret à Ghat ou à Ghadamès pour la population locale, alors que les agents

¹¹ Par exemple, voir : Robinson, Henry. (1897). *Hausaland or Fifteen Hundred Miles Through the Central Soudan*. London : Sampson Low, Martson and Co. LTD ; Flegel. Eduard (1884). "Vorträge: Bericht Über Seine Reise Nach Adamaua." *Verhandlungen Der Gesellschaft Für Erdkunde Zu Berlin*. Vol. XI. pp. 354–58 ; Zintraff. Eugen. (1895). *Nord-Kamerun: Schilderung Der Im Auftrage Des Auswärtigen Amtes Zur Erschließung Des Nördlichen Hinterlandes Von Kamerun Während Der Jahre 1866-1892 Unternommenen Reisen*. Berlin : Verlag von Gebrüder Paetel ; Rohlfs, Gerhard. (1875). *Quer Durch Afrika: Reise Vom Mittelmeer Nach Dem Tschad-See Und Zum Golf Von Guinea*. II. Leipzig: F. A. Brockhaus ; Nachtigal, Gustav. (1879). *Sahara und Sudan: Ergebnisse Sechsjähriger Reisen in Afrika*. Vol. I. Berlin : Weidmannsche Buchhandlung & Verlagsbuchhandlung Paul Parey ; Barth, Heinrich. (1857). *Travels and Discoveries in North and Central Africa*. Volume I and II. New York : Harper and Brothers ; Lockhart, James. (1996). *Clapperton in Bornu: Journals of the Travels in Bornu of Lieutenant Hugh Clapperton, RN, from January 1823 to September 1824*. Köln : Rüdiger Köpfe ; Staudinger, Paul. (1990). *In the Heart of the Hausa States*. Volume I. Ohio : Ohio University Press ; Passarge, Siegfried. (1895). *Adamaua: Bericht Über Die Expedition Des Deutschen Kamerun-Komitees in Den Jahren 1893/94*. Berlin : Geographische Verlagshandlung Dietrich Reimer.

¹² Les registres des tribunaux de Tripoli sont remplis de conflits concernant le mécontentement de l'un ou l'autre esclave. Voir par exemple: D.M.T.L., Al-Siciliyat al-shariat, 3/58.

Contribution au rôle de la traite des esclaves dans le Sahara tripolitain au XIXe siècle : nouvelles découvertes en Libye et en Turquie

européens ne les croyaient pas. Par exemple, dans les années 1870, lorsqu'un agent allemand s'est entretenu avec un marchand de Ghat à Tripoli, ce dernier lui a expliqué que le nombre de personnes réduites en esclavage transportées entre Agadez et Ghadamès était très faible et sans importance. Pourtant, l'agent a rapporté dans son compte-rendu que cet homme était un menteur et que le nombre devait être dix fois plus élevé (Krause, *Aufzeichnungen*, 1882 : 298).

Sur la route Murzuq-Kawar-Kuka, le commerce des esclaves était plus important que sur la route Ghadamez-Ghat-Kano, comme nous l'avons vu plus haut. Cependant, cette entreprise était limitée aux riches marchands en raison des difficultés spécifiques liées à l'assemblage d'une caravane avec des personnes réduites en esclavage. Tout d'abord, le commerce des esclaves exigeait beaucoup de capitaux, les marchands locaux n'en disposaient pas et dépendaient donc essentiellement du crédit (avec un taux d'intérêt pouvant atteindre 100 %) des marchands juifs de Tripoli (AL-SHUHAYBI, 2003 : 139). Ironiquement, alors que les consuls britanniques et français critiquaient sévèrement le commerce des esclaves en Tripolitaine, les marchands juifs sous leur protection étaient les acteurs indispensables de ce commerce. Du point de vue local, le commerce d'esclaves à grande échelle était même considéré comme négatif en raison de l'implication des marchands juifs.¹³ Deuxièmement, les marchands arabes du Fezzan ne disposaient pas des connaissances et de l'expertise nécessaires pour transporter un grand nombre d'esclaves à travers le Sahara. Comme le montrent les sources locales et les récits oraux, les marchands arabes de Murzuq n'étaient pas familiarisés avec le transport d'un grand nombre de personnes réduites en esclavage à travers le désert. Ils s'en remettaient donc à des partenaires commerciaux kanouris de Kuka qui possédaient les compétences requises pour naviguer dans le désert et transporter plusieurs personnes réduites en esclavage sans aucune perte et au meilleur prix possible (Entretien avec Muhammad Hasan Bin Suwawi de Murzuq à Sebha par l'auteur en 2023).

Par conséquent, les marchands qui pratiquaient le commerce des esclaves devaient contracter des crédits à des taux d'intérêt très élevés et partager leurs bénéfices avec leurs partenaires kanouris. Par exemple, dans sa lettre, un marchand de Sokna qui gère ses affaires à Murzuq en faisant le commerce de l'ivoire et de la plume d'autruche a demandé conseil à son parent de Kuka concernant la possibilité de faire le commerce d'individus réduits en esclavage. Sa famille lui a répondu que "si tu es en mesure de partager la moitié de vos bénéfices avec un guide kanuri, ce qui signifie que vous devez investir deux fois plus d'argent que l'ivoire pour faire du commerce, et pour trouver une telle somme d'argent, tu dois être prêt à payer un taux d'intérêt de 90 % aux courtiers juifs, alors tu pouvais le faire" (Archives privées de Mustapha ibn Al-Akhdar Othman [Murzuq, Libya], non classé, daté de 1830). Ainsi, le commerce d'esclaves à but lucratif n'était viable que pour un petit groupe de marchands extrêmement riches qui travaillaient en tant que clients de courtiers juifs et partageaient leurs profits avec des partenaires commerciaux kanouris. De plus, ils ne pouvaient vendre une telle quantité de personnes qu'à Istanbul et à Izmir, où ils devaient payer des droits de douane (ce dont ils se plaignaient régulièrement)¹⁴ et avaient plusieurs intermédiaires dans ces villes. Dans ce contexte, la possession d'une somme d'argent importante ne garantissait pas à elle seule le succès dans le commerce des esclaves ; les marchands devaient établir des contacts étroits avec les agents d'Istanbul et d'Izmir. Malgré cela, le commerce des esclaves s'est poursuivi à une échelle limitée tout au long du 19^e siècle. Mais l'ampleur d'une caravane d'esclaves habituelle était bien inférieure à ce que les agents européens rapportaient généralement.

Les registres fiscaux de Murzuq fournissent des chiffres exacts avant 1857. Par exemple, le registre fiscal de la province du Fezzan pour l'année 1852, qui est l'année où le nombre de

¹³ Une lettre de 1851 illustre le fait que certains marchands critiquent la collaboration entre marchands musulmans et juifs dans le commerce des esclaves, voir: M.J.L.D.T., Collection de manuscrits, une lettre datée de 1851.

¹⁴ Par exemple, d'éminents marchands arabes qui pratiquaient le commerce d'esclaves se sont plaints au *vali* de Tripoli en 1842 des droits de douane élevés appliqués à l'exportation d'esclaves. D.M.T.L., non classé, daté de 1842.

personnes réduites en esclavage amené à Murzuq a atteint son maximum pendant la seconde moitié du 19^e siècle, indique que le nombre total d'esclaves amenés à Murzuq cette année-là était de 379 (D.M.T.L., Raqiq, daté de 1852). Pourtant, ce n'est qu'au bout de quatre ans que la traite des esclaves a connu une diminution massive. En 1856, il n'y avait même presque plus d'esclaves sur les marchés de Murzuq ou de Tripoli. Lorsque le *vali* de Tripoli a cherché des esclaves pour servir des officiers nouvellement arrivés cette année-là, il n'a trouvé personne sur le marché. Il écrivit donc au kaymakam du Fezzan pour lui demander s'il y avait des esclaves sur le marché de Murzuq. Mais le kaymakam a répondu qu'il était extrêmement rare de voir des esclaves sur le marché depuis quelques années (D.M.T.L., Tijarat, daté de 1856). La myriade de contrats commerciaux mentionnés dans les registres du tribunal de Tripoli confirme ce phénomène, puisque le nombre moyen de personnes asservies transportées par un seul marchand n'était que de 8 au cours du 19^e siècle (par exemple, D.M.T.L., Tijarat, 4623; D.M.T.L., Al-Sijiliyat al-shariat, 3/58). Tous ces chiffres ne sont pas surprenants si l'on analyse les lettres locales trouvées dans les archives familiales autour de la Libye. Par exemple, un marchand d'Awjila, Muhammad Faninah al-Mukaysari, était l'un des plus célèbres marchands d'esclaves sur la route d'Abéché-Koufra-Benghazi entre 1850 et 1860. Pourtant, le nombre annuel d'esclaves qu'il transportait depuis le sud se situait entre 5 et 15 (Archives privées d'Awlad Al-Mukaysari [Awjila, Libye], non classé, daté de 1870-90).

Ces chiffres très bas se vérifient si l'on examine les registres des douanes du port d'Izmir, qui était le plus grand importateur de personnes réduites en esclavage dans tout l'Empire ottoman en raison de l'existence d'immenses exploitations agricoles.¹⁵ L'enregistrement des douanes ottomanes à Izmir montre que le nombre de personnes réduites en esclavage entrées à Izmir au cours du XIX^e siècle était de 13 500, soit 135 personnes par an (B.O.A. Maliyeden Müdevver Cevdet, nr. 16388-17458 ; Kurmuş, 2021, p. 98). Dans les deux autres centres importants, tels que Caire, Istanbul et Alexandrie, ce nombre est encore bien inférieur comme entre 40-90 (B.O.A., Kamil Kepeci Defterleri, katalog no. 986, Gümrükler, d. 1-32 ; B.O.A., Bab-ı Defteri Başmuhasebe İstanbul Gümrük Eminliği, 225/30.438 ; Hilal, 1999, p. 141).

À la lumière de tous ces chiffres exacts, extraits de diverses sources, le tableau suivant peut être calculé :

¹⁵ En raison des flux de population asservie, il y avait plusieurs communautés noires à Izmir qui ont influencé la vie urbaine et la culture de la ville. Güneş, Günver. (1999). "Kölelikten Özgürlüğe: İzmir'de Zenciler ve Zenci Folkloru." *Toplumsal Tarih.* 62(11). pp. 4-10, p. 5.

Contribution au rôle de la traite des esclaves dans le Sahara tripolitain au XIXe siècle : nouvelles découvertes en Libye et en Turquie

Tableau n° 1 : Nombre annuel de personnes réduites en esclavage amenées à Tripoli et à Benghazi
Il est ainsi possible de comparer ces chiffres avec les estimations européennes.

	1800-1810	1810-1820	1820-1830	1830-1840	1840-1850	1850-1860	1860-1870	1870-1880	1880-1890	1890-1900
Moyenne annuelle ¹⁶	450	300	350	100	150	415	285	145	50	50

Tableau n° 2 : Comparaison des estimations

	1810-1830	1830-1870	1870-1880	1880-1890	1890-1900
L'estimation d'Austen ¹⁷	4000	4000	2000	2000	1000
L'estimation de Lovejoy ¹⁸	3000-6000	4000-8000	1000-3000	500-1000	500-1000
estimation révisée	300-450	100-415	145	50	50

Le tableau montre que la guerre civile à Tripoli entre 1830 et 1835 et la guerre entre l'Empire ottoman et Awlad Sulaiman entre 1835 et 1845 ont eu un impact notable sur le commerce des esclaves.¹⁹ Entre 1830 et 1850, le nombre d'esclaves a fortement diminué. L'interdiction de la traite des esclaves en 1857 ne semble pas avoir été aussi efficace dans les premières années. À long terme, cependant, les effectifs paraissent réduire progressivement après les années 1870. Après les années 1880, le commerce des esclaves a presque disparu. Il est intéressant de noter que l'une des périodes les plus actives de la traite se situe entre 1800 et 1830. Cette période correspond principalement au règne de Yusuf Pacha, a régné de 1795 à 1831, à Tripoli (Karim, 2009). En outre, les captifs européens capturés par les corsaires tripolitains et emmenés à Tripoli ne sont pas inclus dans ces chiffres. Leur captivité était principalement utilisée pour demander une rançon aux États européens, au lieu de les vendre comme esclaves. Après les années 1830, il n'y a plus d'activité corsaire à Tripoli, et plus de captifs non plus. Les registres fiscaux ottomans montrent que le volume du commerce transsaharien a progressivement augmenté jusqu'en 1900 (Naci & Naci, *Trablusgarp*, 1912 : 49-53). Par la suite, le commerce s'est maintenu au même niveau jusqu'en 1906 (T.B.M.M.A., Meclis Görüşmeleri, 9 June 1906). Ce n'est qu'après cette année que le commerce a commencé à décliner en raison de l'invasion coloniale de la France et de la Grande-Bretagne dans tout le Sahel et le Sahara (B.O.A., Dahiliye Nezareti Mektubî Kalemi, 556/57). Le nombre de personnes réduites en esclavage transportées chaque année à Tripoli semble également similaire au nombre de personnes réduites en esclavage transportées à Alger. Buabdalli et Saiduni ont calculé

¹⁶ Sources: Registres des tribunaux de Tripoli, registres des tribunaux de Ghadames, registres des tribunaux de Murzuq, registres des tribunaux de Sokna, registres des tribunaux de Benghazi, collections de lettres privées de Ghadames, collections de lettres privées de Tripoli, collections de lettres privées de Sokna, collections de lettres privées d'Awjila, collections de lettres privées de Benghazi, registres fiscaux ottomans de Fezan, registres fiscaux ottomans de Ghadamès, registres fiscaux ottomans de Tripoli, registres fiscaux ottomans de Benghazi, registres douaniers ottomans d'Istanbul, registres douaniers ottomans d'Izmir.

¹⁷ Austen, Ralph. (1979). *The Trans-Saharan Slave Trade: A Tentative Census*, in Henry Gemery and Jan Hogendorf, eds., *The Uncommon Market: Essays in the Economic History of the Atlantic Slave Trade*, New York. p. 38-40.

¹⁸ Lovejoy, Paul. (1984). "Commercial Sectors in the Economy of the Nineteenth-Century Sudan: The Trans-Saharan Trade and the Desert-Side Salt Trade." *African Economic History*. Vol. 13. pp. 85–116, p. 94.

¹⁹ En ce qui concerne la guerre civile, voir: Ismail, Omar Ali. (1966). *Al-'inhiyār ḥukm al-'usrāh al-al-Qārmanī li lībiya: 1795-1835*. Trablus: Maktab al-Farjani ; Taş, Abdullah Erdem. (2016). *Osmanlı Garp Ocaklarından Trablusgarp Eyaleti: Karamanlılar Dönemi (1711-1835)*. Ph.D. Thesis. İstanbul Üniversitesi. Concernant la guerre entre Awlad Sulaiman et l'Empire ottoman, voir: Al-Suwri, Saladdin Hasan & Ali, Hamid Said. (2011). *Al-buhūth wa-l-dirāsāt fī al-tārīkh al-lībiya min 'aqdam al-'aṣr khata' ṣan 'ayat 1911m*. Trablus: Markaz jihad al-Libiyin li-l-dirasat al-tarikhia.

que le nombre annuel de personnes réduites en esclavage à Alger se situait entre 150 et 500 (BOUBDALLI & SAIDUNI, 1984 : 93).

D'après les registres fiscaux, le prix des esclaves était compris entre 1500 et 2700 *kuruş* (environ 14 à 18 Pound) selon le sexe et l'âge (D.M.T.L., Raqiq, daté de 1838, 1842, et 1855). La proportion de sexe parmi les esclaves était dans de nombreux cas égale (D.M.T.L., Raqiq, daté de 1833, 1848, et 1857). Ainsi, il est possible de calculer la part de la traite négrière dans l'ensemble du commerce transsaharien à travers le Sahara tripolitain, car nous savons que les chiffres estimés sur le volume de ce commerce oscillaient entre 40 000 et 221 000 Pound (Naci & Naci, *Trablusgarp*, 1912 : 49-53; LOVEJOY, 1984 : 98-103). Le résultat de ce calcul est le suivant.

Périodes	1800-1810	1810-1820	1820-1830	1830-1840	1840-1850	1850-1860	1860-1870	1870-1880	1880-1890	1890-1900
Proportion de la traite des esclaves %	18.15	12.50	12.21	7.89	7.32	9.04	4.38	3.16	1.52	1.55

Tableau n° 3 : Part de la traite des esclaves dans l'ensemble du commerce transsaharien à travers le Sahara tripolitain

Ces chiffres montrent le grand fossé qui existe entre les récits des agents européens sur le rôle et le pourcentage de la traite des esclaves dans le commerce transsaharien. Par exemple, le consul suédois Jacobo Gräbert Hamsö affirme en 1828 que l'ensemble du commerce transsaharien (100 %) se résume à la traite des esclaves (Jacobo Gräbert Hamsö, *Prospetto*, 1828 : 23-24), alors que les chiffres réels montrent que ce pourcentage était de 12,21 %. Dans un autre cas, le voyageur allemand Gerhard Rohlfs estime la proportion de la traite des esclaves dans le commerce transsaharien à environ 80 % pour les années 1850 (Rohlfs, *Afrika* 1885 : 91), alors que la proportion pour cette période était de 9,04 %. En général, il n'y a pas eu de période unique où la traite des esclaves ait été essentielle (au moins 50 %) pour l'ensemble du commerce transsaharien comme le prétendaient régulièrement les consuls britanniques tout au long du XIXe siècle. En revanche, bien que le commerce ait connu un essor après les années 1870, la traite des esclaves a perdu son impact significatif, ne contribuant qu'entre 3 et 1,5 %.

Conclusion :

Les estimations fantaisistes des voyageurs et des consuls européens du XIXe siècle concernant le nombre de personnes réduites en esclavage sont encore utilisées par de nombreux historiens américains et européens comme des sources fiables. Par conséquent, même les ouvrages historiques récents reprennent des estimations et des récits paradoxaux sur le rôle majeur de la traite des esclaves dans le commerce transsaharien. La lecture de ces articles, extraits de sources arabes et turque Ottomanes de Libye et de Turquie, montre clairement que non seulement les récits sur le rôle de l'esclavage dans le commerce transsaharien, mais aussi les chiffres estimés sont éloignés de la réalité. Alors que les estimations des agents européens faisaient état de 4 000 à 8 000 personnes réduites en esclavage transportées chaque année à Tripoli au XIXe siècle, les sources locales originales démontrent que les chiffres réels étaient de l'ordre de 50 à 450 par an. De même, l'impact économique de la traite des esclaves dans le commerce transsaharien oscille entre 18 et 1 %. Les conclusions de l'article illustrent également l'impact notable de la guerre civile à Tripoli entre 1830 et 1835 et de la guerre entre Awlad Sulaiman et l'Empire ottoman entre 1835 et 1845 sur le commerce des esclaves. Les résultats expliquent également pourquoi la diminution de la traite des

Contribution au rôle de la traite des esclaves dans le Sahara tripolitain au XIXe siècle : nouvelles découvertes en Libye et en Turquie

esclaves après les années 1870 n'a pas eu d'impact sur le commerce transsaharien. Comme les marchands transportaient chaque année d'immenses quantités d'ivoire, de plumes d'autruche et de peaux tannées, le commerce des esclaves n'avait pratiquement aucune signification économique ni aucun rôle en général. À cet égard, ni la période de guerre entre 1830 et 1850, ni l'interdiction de la traite des esclaves, ni la diminution progressive de la traite des esclaves qui a suivi n'ont causé de dommages significatifs aux marchands. Les principaux moteurs du commerce transsaharien sont toujours restés le transport de l'ivoire, des plumes d'autruche et des peaux tannées en provenance du sud.

Bibliographie :

-Les archives :

Archives privées en Libye

Archives privées de Bashir Qasim Yusha [Ghadames, Libye], No. 26

Archives privées de Mustapha ibn Al-Akhdar Othman [Murzuq, Libye], non classé, daté de 1830.

Archives privées d'Awlad Al-Mukaysari [Awjila, Libye], non classé, daté de 1870-90.

Archives des Affaires Etrangères françaises [D'Orsay, France]

A.E.F., Tripoli C.C., 35

Başbakanlık Osmanlı Arşivleri [İstanbul, Türkiye]

B.O.A., Bab-ı Defteri Başmuhasebe İstanbul Gümrük Eminliği, 225/30.438.

B.O.A., Dahiliye Nezareti Mektubî Kalemi, 556/57.

B.O.A., İrade Dahiliye, 1292-2/102002.

B.O.A., Kamil Kepeci Defterleri, katalog no. 986, Gümrükler, d. 1-32.

B.O.A., Maliyeden Müdevver Cevdet, nr. 16388-17458.

British Public Record Office [Kew, United Kingdom]

B.P.R.O., Commonwealth Office, 2/13

B.P.R.O., Foreign Office, 84/373

B.P.R.O., Foreign Office, 84/1062.

Dar al-Mahfuzat al-Tarikhyya al-Libiyya [Trablus, Libya]

D.M.T.L., Al-Sijiliyat al-shariat, 4/19.

D.M.T.L., Al-Sijiliyat al-shariat, 3/58.

D.M.T.L., Raqiq, daté de 1833, 1838, 1842, 1848, 1852, 1855, 1857.

D.M.T.L., non classé, daté de 1842.

D.M.T.L., Tijarat, daté de 1856.

D.M.T.L., Tijarat, 4623

Markaz Jihad al-Libiyin li-l-dirasat al-Tarikhiat [Trablus, Libya]

M.J.L.D.T., Collection de manuscrits, une lettre datée de 1851.

Türkiye Büyük Millet Meclisi Arşivi [Ankara, Türkiye]

T.B.M.M.A., Meclis Görüşmeleri, 9 June 1906.

Les témoignages :

Entretiens réalisés par l'auteur

Entretien avec Hajj Al-Haji Al-Tawhami à Ghadames en 2023.

Entretien avec Muhammad Hasan Bin Suwawi de Murzuq à Sebha en 2023.

-Les sources:

1. Barth, Heinrich. (1857). *Travels and Discoveries in North and Central Africa*. Volume I and II. New York : Harper and Brothers.
2. Binbaşı Ömer Subhi. (2020). *Trablusgarp ve Bingazi İle Büyük Sahra ve Sudan* [Tripoli and Benghazi with Great Sahara and Sudan]. Ed. Şefaattin Deniz. İstanbul : Bilge Kültür Sanat.
3. Hamsö, Jacopo Gräbert. (1828). “Prospetto del Commercio di Tripoli d'Africa, e delle sue relazione con quello dell'Italia: Art II, Del commercio marittimo di Tripolia,” *Antologia*. 30. pp. 1-29.
4. Féraud, Laurent-Charles. (2015). *Annales tripolitaines*. ed. Nora Lafi. Paris : Éditions Bouchène.
5. Flegel, Eduard R. (1884). “Vorträge: Bericht Über Seine Reise Nach Adamaua.” *Verhandlungen Der Gesellschaft Für Erdkunde Zu Berlin*. Vol. XI. pp. 354–58.

6. Krause, Adolf. (1882). "Aufzeichnungen über die Stadt Chat in der Sahara," *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*. Vol. 17. pp. 266-338.
7. Nachtigal, Gustav. (1879). *Sahara und Sudan: Ergebnisse Sechsjähriger Reisen in Afrika*. Vol. I. Berlin : Weidmannsche Buchhandlung & Verlagshandlung Paul Parey.
8. Passarge, Siegfried. (1895). *Adamaua: Bericht Über Die Expedition Des Deutschen Kamerun-Komitees in Den Jahren 1893/94*. Berlin : Geographische Verlagshandlung Dietrich Reimer.
9. Naci, Mehmed & Naci, Mahmud. (1912). *Trablusgarb [Tripoli]*. Istanbul : Tercüman-ı Hakikat Matbaası.
10. Robinson, Henry. (1897). *Hausaland or Fifteen Hundred Miles through the Central Soudan*. London : Sampson Low, Martson and Co. LTD.
11. Rohlfs, Gerhard. (1875). *Quer Durch Afrika: Reise Vom Mittelmeer Nach Dem Tschad-See Und Zum Golf Von Guinea*. II. Leipzig: F. A. Brockhaus.
12. Rohlfs, Gerhard. (1885). *Von Tripolis nach Alexandrian*. Leipzig: F. A. Brockhaus.
13. Sadık El-Müeyyed. (2018). *Afrika Sahra-yı Kebiri'nde Seyahat [Journey in Great Sahara of Africa]*. Ed. İ.Ö. Bostan. İstanbul: Çamlıca Yayınları
14. Staudinger, Paul. (1990). In the Heart of the Hausa States. Volume I. Ohio: Ohio University Press.
15. Zintraff. Eugen. (1895). *Nord-Kamerun: Schilderung Der Im Auftrage Des Auswärtigen Amtes Zur Erschließung Des Nördlichen Hinterlandes Von Kamerun Während Der Jahre 1866-1892 Unternommenen Reisen*. Berlin : Verlag von Gebrüder Paetel.

-Les études (ouvrages et articles) :

1. Al-Afif, Al-Mukhtar Ithman. (2002). *Madīna Suqna: Dirāsāt tārīkhīyah al-siyāsāt wa-l-īqṭīsadiyah wa-l-ijtimā‘iyah wa-l-‘ilmīyah (1835-1911)* [City of Sokna: Historical, Political, Economic, Social and Scientific Studies]. Trablus : Markaz jihad al-Libiyin li-l-dirasat al-tarikhiat.
2. Al-Abyad, Recep Nasir. (1998). *Madīna Murzuq wa tijārah al-qawāfił al-sahrāwiyyah khilal al-qarn al-tāsi‘ ashř, dirāsāt fī al-tārīkh al-siyāsī wa-l-īqṭīsadī* [The City of Murzuq and the Desert Caravan Trade during the Nineteenth Century, Studies in Political and Cultural History], Trablus : Al-Markaz al-wataniya li-lmahnuzat wa-l-dirasat.
3. Ahmad, Khalifa Ibrahim Daw. (2014). *Tijārah al-raqīq fī wilāyah Tarāblus al-gharb khilal al-qarn al-tāsi‘ ashř* [Slave trade in Tripoli during the nineteenth century]. Trablus : Markaz jihad al-Libiyin li-l-dirasat al-tarikhiat.
4. Alkali, Nur. (1978). *Kanem-Bornu Under Sayfawa*. Ph.D. Thesis. Ahmadu Bello University.
5. Amin, Samir. (1989). *Eurocentrism*. New York : Monthly Review Press.
6. Anderson, Lisa. (1984). "Nineteenth-Century Reform in Ottoman Libya", *International Journal of Middle East Studies*. 16 (3). pp. 325-348.
7. Austen, Ralph. (1979). "The Trans-saharan Slave Trade: A Tentative Census", in *The Uncommon Market: Essays in the Economic History of the Atlantic Slave Trade*, ed. Henry Gemery & Jan Hogendorn. New York.
8. Baranoğlu, Şahin. (2023). "Osmanlı Türkçesi", *Folklor Akademi Dergisi*. 6(3). pp. 1378-1389.
9. Buabdalli, El Mehid; Saiduni, Nasraddin. (1984). *Al-Jazāyir fī al-‘uthmānī* [Algeria in the Ottoman Era]. Bd. Vol. 3. Al-Jazayir.
10. Diaf, Najmi Rajab. (1999). *Madīna Ghāt wa tijārah al-qawāfił al-sahrāwiyyah khilal al-qarn al-tāsi‘ ashř* [City of Ghat and Desert Caravan Trade during the Nineteenth Century]. Trablus: Markaz jihad al-Libiyin li-l-dirasat al-tarikhiat.
11. Erdem, Hakan. (2004). *Osmanlıda köleliğin sonu, 1800-1909*, İstanbul : Kitap Yaynevi.
12. Gordon, Door M. (1992). *L'Esclavage dans le monde arabe: VIIe-XXe siècle*. Paris : Robert Laffont.
13. Güneş, Günver. (1999). "Kölelikten Özgürliğe: İzmir'de Zenciler ve Zenci Folkloru." *Toplumsal Tarih*. 62(11). pp. 4-10.
14. Hilal, Imad Ahmad. (1999). *Al-raqīq fī miṣr fī al-qarn al-tāsi‘ ashř* [Slavery in Egypt in the Nineteenth Century]. Al-Qahira : Al-‘Arabi li-l-Nashr wa-l-Tawzi.
15. Ismail, Omar Ali. (1966). *Al-‘inhiyār hukm al-‘usrah al-al-Qārmanli fī lībiya: 1795-1835* [Collapse of the Qaramanli rule in Libya, 1793-1835]. Trablus: Maktab al-Farjani.

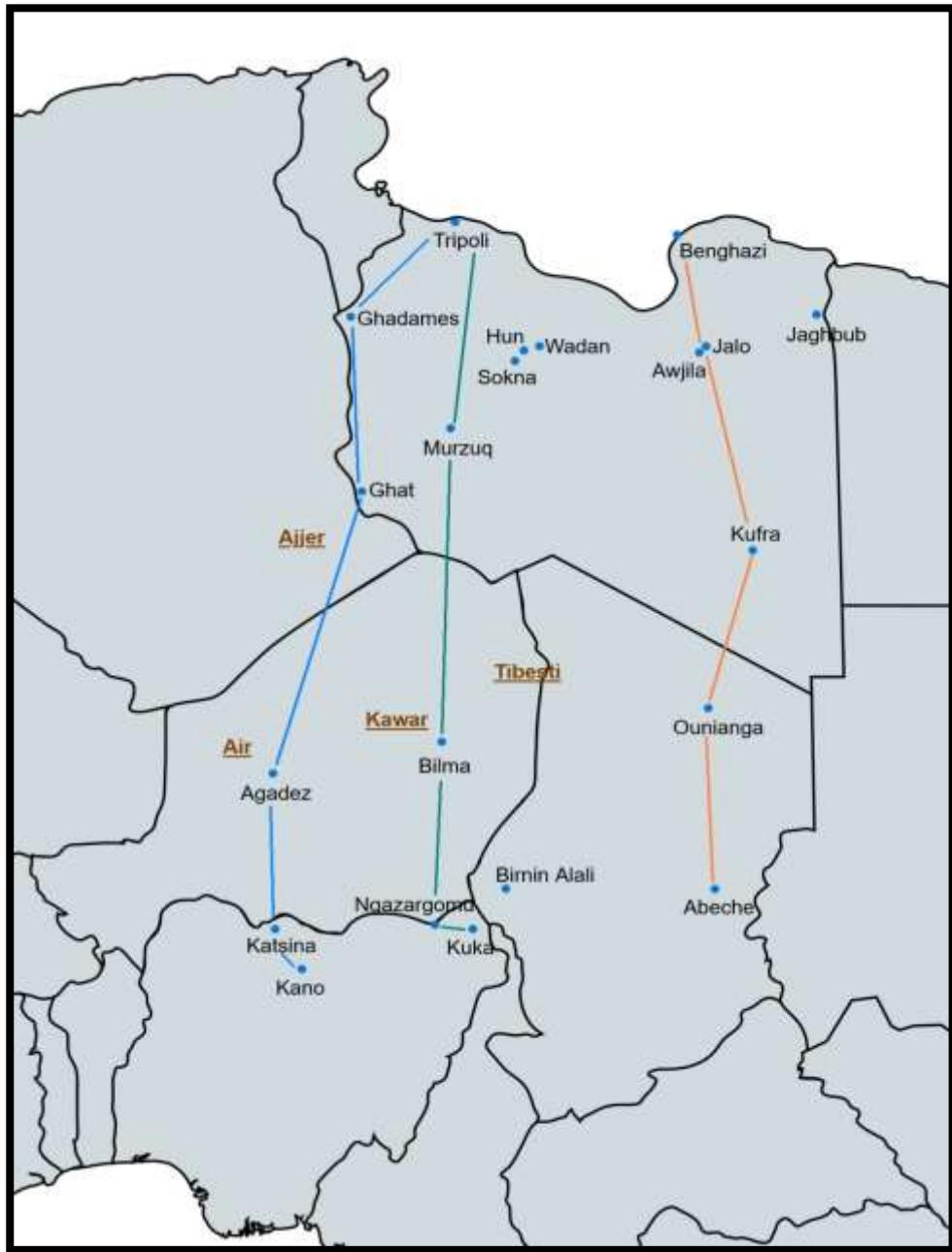
Contribution au rôle de la traite des esclaves dans le Sahara tripolitain au XIXe siècle : nouvelles découvertes en Libye et en Turquie

16. Karim, Hasan Al-Madani Ali. (2009). *'Alaqāh lībiya bī buldān wa ṣahra fī 'ahd Yūsuf al-Qārmanli, 1759-1832 [Libya's relations with countries and Sahara in era of Yusuf Qaramanli]*. Trablus: Markaz jihad al-Libiyin li-l-dirasar al-tarikhiat.
17. Kavas, Ahmet. (2018). *Osmanlı'nın merkezi Afrika'ya açılan kapısı : Fizan sancağı*. İstanbul : Alelmas Yayıncılık.
18. Kullima, Shettima Bukar; Garba, Abdullahi; Modu, Ibrahim Alhaji Modu. (2021). "Soldier of Fortune: From Intellectualist to Strategist in the Establishment and Consolidation of the Al-Kanemi Dynasty in Borno in the 19th Century". *Journal of Research in Humanities and Social Science*. 9, Nr. 5. pp. 29–34.
19. Kurmuş, Orhan . (2021). *Emperyalizmin Türkiye'ye Girişi*. İstanbul : Yordam Kitap.
20. Lewis, Bernard. (1990). *Race and Slavery in the Middle East: An Historical Enquiry*. Oxford : Oxford University Press.
21. Lockhart, James. (1996). *Clapperton in Borno: Journals of the Travels in Borno of Lieutenant Hugh Clapperton, RN, from January 1823 to September 1824*. Köln : Rüdiger Köpfe.
22. Lovejoy, Paul. (1984). "Commercial Sectors in the Economy of the Nineteenth-Century Sudan: The Trans-Saharan Trade and the Desert-Side Salt Trade." *African Economic History*. Vol. 13. pp. 85–116.
23. Mamman, Munnir. (2015). *Tarihin Unguwannin Birnin Kastina*. Zaria : Ahmadu Bello University Press.
24. Marwan, Muhammad Omar. (2005). *Al-hayāh al-īqṭīsadiyat wa-l-ijtimā'iyyat wa-l-thaqāfiyah fī Ghadāmis khilal al-'ahd al-'uthmāni [Economic, social and cultural life in Ghadames during the second Ottoman era]*. Ph.D. Thesis, Jamiat Al-Jazair.
25. Mauny, Raymound. (1970). *Le siècles obscurs de l'Afrique noire: Histoire et archéologie*. Paris: Fayard.
26. McLachlan, Stanley. (1978). "Tripoli and Tripolitania: Conflict and Cohesion during the Period of the Barbary Corsairs (1551-1850)", *Transactions of the Institute of British Geographers*. 3 (3). pp. 285-294.
27. Özdağ, Abdullah. (2020). *Osmanlı idaresinde Trablusgarp Vilayeti (1876-1911)*, Ankara : Türk Tarih Kurumu.
28. Sallabi, Ali Muhammad. (2001). *Al-zumar al-dhakiyah al-ḥarakāt al-sanūsiyah : al-āmām muḥammad 'alī al-sanūsi [Groups Sanusi Movements: Imam Muhammad Ali Sanusi]*. Cairo: Maktabat Al-Tabiyyin.
29. Al-Shaybani, Abubakr Salim Al-Mahdi. (2021). "Madīna Murzuq wa dawruha fī tijārah al-'abr al-ṣaḥrāwiyyah khilal al-qarn al-tāsi‘ 'ashr [City of Murzuq and its Role in the Trans-Saharan Trade during the Nineteenth Century]". *Jami‘at Sabha Li-l-'ulum al-'insaniyat Majalatan*. 20(3). pp. 127-142.
30. Al-Shuhaybi, Uwridah Salih. (2003). *Al-siyāsāt wa-l-īqṭīsadiyat wa-l-ijtimā'iyyat wa-l-'ilmiyat fī Ghadāmis khilal al-'ahd al-'uthmāni, 1835-1911 [Politics, economics, Society and Science in the second Ottoman Era, 1835-1911]*. M.A. Thesis. Jamiat Qaryuns.
31. Segal, Ronald. (2002). *Islam's Black Slaves: The Other Black Diaspora*. New York : Farrar, Straus and Giroux.
32. Al-Suwri, Saladdin Hasan & Ali, Hamid Said. (2011). *Al-buḥūth wa-l-dirāsāt fī al-tārīkh al-lībiya min 'aqdam al-'aṣr khata' ṣan 'ayat 1911m [Research and studies in Libyan history from the earliest era until 1911 AD]*. Trablus: Markaz jihad al-Libiyin li-l-dirasar al-tarikhiat.
33. Suvaysin, Muhamad Bashir (ed). (2007). *'Awjilah bayn mumadi al-khāḍīri, 1550-1951m [Awjila between the present and the future, 1550-1951 AD]*. Trablus: Markaz jihad al-Libiyin li-l-dirasar al-tarikhiat.
34. Tandoğan, Muhammad. (2015). *Afrika'nın Kuzeyini Güneyinden Ayuran Toplum Tevârikler ve Stratejik Konumları: Osmanlı-Tevârik Münasebetleri*. PhD. Thesis. İstanbul Üniversitesi.
35. Taş, Abdullah Erdem. (2016). *Osmanlı Garp Ocaklarından Trablusgarp Eyaleti: Karamanlılar Dönemi (1711-1835)*. Ph.D. Thesis. İstanbul Üniversitesi.
36. Al-Tawil, Muhammad Sayid. (2007). *'Awjilah fī 'ahd Yūsuf al-Qārmanli [Awjila in the era of Yusuf Qaramanli], 1795-1832*. In *'Awjilah bayn mumadi al-khāḍīri, 1550-1951m [Awjila between the present and the future, 1550-1951 AD]*. Trablus: Markaz jihad al-Libiyin li-l-dirasar al-tarikhiat.
37. Wright, John. (1989). *Libya, Chad, and the Central Sahara*. London : Hurst & Company.

38. Yusha, Bashir Qasim. (2011). *Madīna Ghadāmis ‘abr al-ṣuwar [Ghadames City in Pictures]*. Trablus : Al-Markaz al-wataniya li-lmahfuzat wa-ldirasat.
39. Zubairu, Nura Isah. (2023). “The Economy of Wudil Territory in Pre-Colonial Era”. *Sokoto Journal of History*. Vol. 12. pp. 1-10.

Appendix

Carte : Trois routes de la traite des esclaves dans le Sahara tripolitain au XIXe siècle



Reçu le :15- 09 - 2024

Accepté le : 21 -10 - 2024

Publié le : 30 – 12 - 2024

Hammams (baths) and their symbolism in the Algerian society during the Ottoman era

Hammams (bains) et leur symbolique dans la société Algérienne durant la période ottomane

CHEDRI MAAMAR Rachida 

University of Akli Mohand Oulhadj, Bouira
laboratory of local history, collective memory and new approaches. *Bouira*. Algeria.
r.chedrimaamar@univ-bouira.dz

Abstract :

This paper aims to shed light on the baths and their symbolism in the Algerian society during the Ottoman era, whether natural (mineral) or steam baths. These facilities became widespread in Algeria during this period. Like in other Islamic cities, these baths, particularly steam baths, proliferated across urban areas and were considered significant manifestations of civilization and luxury.

Baths played an essential role in society both socially and economically, as people frequented them for various purposes. Some visited steam baths for the sake of cleanliness or to purify themselves before performing religious rituals. Others sought natural (mineral) baths for treating physical and spiritual ailments or simply for relaxation.

During the Ottoman period, the first steps toward engagement and marriage often took place in the bath, where women gathered to discuss their personal concerns and exchange ideas, including topics such as cooking and adornment, etc. Baths also provided an opportunity for women to showcase their wealth and elegance. For men, baths served as venues for discussing important matters, such as marriage arrangements and business deals. Additionally, they occasionally functioned as sites for settling conflicts or eliminating rivals.

Keywords: Baths (hammams), Symbolism of the Hammam, Mineral baths, Steam baths.

Résumé :

Cet article vise à mettre en lumière les bains (hammams) et leur symbolique dans la société algérienne pendant la période ottomane, qu'elles soient les bains naturels (minéraux) ou les bains à vapeur, étant donné qu'ils sont parmi les espaces les plus répandus en Algérie durant cette période, à l'instar d'autres villes islamiques. Les bains à vapeur, en particulier, se sont multipliés dans les zones urbaines et étaient considérés comme l'une des caractéristiques significatives de la civilisation et du luxe.

Les bains ont joué un rôle important dans la société tant sur le plan social qu'économique, car les gens les fréquentaient beaucoup, chacun selon son objectif. Certains visitaient les bains à vapeur pour des raisons de propreté ou pour se purifier avant d'accomplir des rites religieux, d'autres cherchaient des bains naturels (minéraux) pour traiter les maladies physiques et spirituelles et d'autres simplement pour se détendre.

Pendant la période ottomane, les premières étapes vers les fiançailles et le mariage se déroulaient souvent dans le hammam par les femmes qui s'y réunissaient pour discuter de leurs préoccupations personnelles et échanger des idées, y compris des sujets tels que la cuisine et l'ornement, etc. Le hammam offrait également une occasion aux femmes de montrer leur richesse et leur élégance. Pour les hommes, les bains servaient de lieux pour des préoccupations de la vie, telles que l'arrangement des cérémonies du mariage et conclure des accords commerciaux. En plus, les bains étaient parfois l'endroit préféré pour régler des conflits ou éliminer des rivaux.

Mots clés : bains (hammams), la Symbolique des hammams, bains minéraux, bains à vapeur.

E-mail de correspondance : CHEDRI MAAMAR Rachida, tavsanciksedri@hotmail.com

Introduction :

Baths have existed since ancient times, particularly in Greek and Roman civilizations, but they gained a distinct character in Islamic civilization. Baths became a deeply rooted Islamic tradition after they had faded from other cultures. Until the end of the 19th century, baths remained a prominent feature of Islamic architecture in most cities across the Arab-Islamic world. They also served as indicators of urbanization in Islamic civilization, as they formed one of the essential units of a city, alongside mosques and markets. In Algeria, many cities became known for the proliferation of baths, especially following the arrival of the Andalusians and Ottomans. The architectural landscape of Algeria, from the 16th to the early 19th centuries, was shaped by two major artistic movements. The first, from the West, was heavily influenced by the culture of al-Andalus. The second, from the East, was brought by the Ottoman Empire.

Hammams (baths) have played a significant role in Algerian history and social customs; whether mineral natural baths or steam baths, they have represented an ancient tradition passed down through generations. Even those who had private baths in their homes frequently visited public hammams. This was especially true for women, for whom hammam days were akin to holidays, as they rarely left their homes otherwise. Beyond hygiene, steam baths also served as venues for matchmaking, celebrations, and the dissemination of news. Mineral baths, on the other hand, were sought for their purported healing properties, both for spiritual and physical ailments.

Thus, this research paper seeks to explore the significance of baths within society, particularly focusing on the management of steam baths in urban areas. What rituals did men and women observe when entering the bath? What social and economic symbolism of baths?.

To answer this problem, we relied, on the historical and descriptive approach on this study, in order to show the symbolism of hammams and their Management in the Algerian society during the Ottoman era, through a historical perspective .

Despite the importance of the topic, specialised studies on the subject in Algeria during this era were archaeological studies. Like: Cherif-Seffadj. N, "Waqf et gestion des bains publics à Alger durant la période ottomane (XVIe-XIXe siècle)". In this article, she talked about the baths of Algiers, their locations, and the date of their constructions, as well as their architectural design and management. As for her second article, which is entitled "Medieval and Ottoman Hammams of Algeria: Elements for a Historical Study of Bath Architecture in North Africa," she addressed Algerian baths in the medieval and Ottoman periods from an archaeological perspective. Additionally, there are also some indications in some sources, books, and other studies relative to this topic. Such as, Carlier.O, "Les enjeux sociaux du corps. Le hammam maghrébin (XIXe-XXe siècle)", He spoke about water and baths in Maghrebian culture from an anthropological perspective.

1. Definition of EL- Hammam (Bath):

El-Himma(الحِمَّة): by emphasizing the letter "Meem" (M), this term refers to a hot spring, primarily used for therapeutic purposes. **Al-hamīma (الْحَمِيمَة):** refers to hot water. For example, the phrase "hammatū -Al-Mā'" means "I heated the water", and from this, the term "hammam" came to signify the act of bathing (Ibn Manzūr, 1956: 153,154); hammams (baths) are generally used for washing. And can be categorized into two types: natural (mineral) baths, often used for healing purposes, and steam baths, constructed in cities and homes, which serve hygienic purposes.

The construction of Hammams (baths) dates back to ancient civilizations, but their aesthetics, both external and internal, evolved significantly during the Roman times; these baths featured

precious mosaics, marble, and gold-plated metals. When incorporated into the Islamic era, baths were no longer solely symbols of civilization but became essential for fulfilling the Islamic requirements of cleanliness and purification. Some baths were designated specifically for men or women, while others catered to both genders at different times (Muhammad Rizq, 2000: 84,85).

The construction of hammams has become as important in the Islamic community as that of mosques and houses, especially after the rapid spread of the Islamic civilization, Water in Islam is a symbol of life and purity (Karim, 2007: 17), as Allah (God) has praised those who purify themselves, saying: «**Inna Allāha yūhibū attawābīna wa yūhibū al mūtatahirīn** » (Surah Al-Baqara,Aya 222), (Allah loves the repentant, and he loves those who keep clean), and this is how building hammams became so important that they came second after mosques (Karim, 2007: 17).

The baths were one of the basic facilities when establishing cities; for example, during the Ottoman era, when al-Shaykh Ahmad al-Kabīr settled in Blida in 1535 AD, Khayr al-Dīn Barbarūsse paid him a visit. in honor and support of him, Khayr al-Dīn Barbarūsse built a mosque, a bakery, and a bath in a place chosen by the murabut (holy man); thus, it was the first kernel for the foundation of the city of Blida (Trumelet, 1887: 580-585).

2. Baths in Algeria during the Ottoman era:

Baths were among the most prominent architectural features in Algeria during the Ottoman era, especially those constructed by the Pashas. These public baths were frequented by many people (Haedo,1870:195) and could be found in nearly every neighbourhood. Despite their significance, the exterior of these baths often resembled ordinary homes (Boyer, 1964: 215). In major cities such as Algiers, Oran, Mostaghanem, Blida, and Constantine, baths were typically located near mosques, markets, and shops, many of these baths closely resembled those in Constantinople and Cairo, and other cities in the Levant and were meticulously preserved. (Shaler, 1982: 99). Additionally, private baths were also installed in homes (Boyer, 1964: 215), varying in size and grandeur according to the wealth of their owners, although their basic layout remained consistent (Laugier, 1725 : 168).

In terms of interior architectural design, two types can be distinguished, reflecting both Ottoman and Andalusian cultural influences (Cherif-Seffadj, 2007: 212). Master builders, who fled Andalusia for refuge in Algeria and other Maghreb countries introduced construction and ornamentation techniques from their homeland. The Ottomans also significantly contributed to the architectural history of Algeria's urban centers. Hence, during the Ottoman era, Algerian baths were often referred to as "Turkish Baths" or "Moorish Baths", as they were primarily built by the Turks and the Moors, depending on the architectural expertise of the Andalusians and the Moors. incorporating the architectural expertise of both groups, Consequently, many French sources refer to these baths as "Bain Maure" (Moorish Baths) (Karim, 2007 : 33).

The Algerian baths were typically known for their consistent architectural composition, characterized by the presence of two temperature zones:

- **The cold zone:** this area consisted of the disrobing and resting room, where clients changed their clothes and relaxed after bathing, The coolness and tranquility of this space earned it the names "bit al q'ād" and "bīt al-bārda" (meaning "rest room" and "cold room"). This zone was adorned with ceramic motifs in various colors, covering the wall and featuring diverse arches, columns, and capitals.

- **The heated zone :** this section included the warm room (bīt al-wāṣṭa) and the hot room (bit al-skhūna); the hot room was centrally organized, with a large marble platform (al-rkhāma) in the middle used for massages. Surrounding the central space were one or two private rooms, each

equipped with marble basins. The hot room was typically square-shaped, with an octagonal dome punctuated by a small geometric opening. Other annexes included the storage room (makhzan) adjacent to the boiler for fuel storage, Sqīfa (a shed), and the furnace (stove room and copper pot) (Cherif-Seffadj, 2009 : 164,165).

In most Algerian baths, the floor of the hot room utilized hypocaust¹ tunnels to circulate steam coming from the furnace. The heat from the flames passed through these tunnels, efficiently spreading across the surface. This was made possible by the presence of two chimneys located on opposite sides of the hot room. The chimney embedded in the furnace walls further contributed to the heat distribution, sharing a common wall with the warm room. (Cherif-Seffadj, 2009 : 168).

In the heating system, using two tanks, the biggest one receives water from the outside to circulate it to the basins of the hot room through copper pipes. A portion of this water is discharged into the second tank, of smaller size, which plays the role of the boiler since it was fixed over the fire, located inside the furnace (oven), it contains boiling water, which is conducted to the hot water basins through pipes that file along with that of the cold water. (Cherif-Seffadj, 2009, p. 168).

As for the swimming pools, they were not common in public baths except in some of them (Khalasi, 2007, p. 38). So, it was impossible for infectious diseases to be transmitted, as Mascarenhas pointed out in the 17th century: "They were clean and sanatory for the body; neither a man nor a woman ever suffered from infectious diseases or any other ones" (Mascarenhas, 1998 :77).

It seems that the 16th century was the golden period for the construction of baths. The number of baths in Algiers did not exceed four or five by the middle of that century. However, due to the Andalusian migration to Algeria, the number of baths increased by the end of the 16th century and even outnumbered those in Istanbul later, especially after completing the construction of several springs in 1620 such as Telimly, Bīr-trāria, El-Hāmma, and Ayn Zebūdjā (Cherif-Seffadj, 2007: 199), where the number reached around 50 to 60 Hammam, including two main ones: Hassan Pasha Hammam and Muhammad Pasha Hammam (Haedo, 1870: 195).

As for the 18th century, according to Dr. Shaw, there was not a single neighbourhood that didn't acquire a Hammam, and he stated around 12 regular hammams and 62 steam baths (Shaw, 1980: 294), for this number to decrease up to 31 hammams during the French colonialism, where they demolished 24 of them under the pretext of expansion and development of the town (Cherif-Seffadj, 2007: 204). One of the most known Hammams in Algiers is the Hammam installed by Hassan Pasha (Haedo, 1870: 195), imitating his father Khayr al-Dīn Barbarūsse when he built a Hammam for his Khalifs to benefit from its profits (Haedo, 1870: 81et 131).

This Hammam is located in the center of the town, consisting of ultra-solid basements completely covered in polished marble. It is divided into two square rooms that are spacious and wide. The first room is where the clients change their clothes and leave their properties that are safely kept. As for the second room, there are multiple small chambers that can take from 10 to 12 people. They are extremely hot chambers. Each room has a fountain to which hot water flows from the bath wall through bronze pipes that circle the second room, where large amounts of hot water arrive from a back room where the water is constantly heated. Each room has a marble tub that receives hot water, and near it is another tub of lukewarm water that is brought in the same way through special pipes (Haedo, 1870 : 195,196).

¹ - An ancient Roman central heating system with underground furnace and tile flues to distribute the heat.

The second Hammam, built by Muhammad Pasha which was named after him, is located slightly behind and at the east of Hassan Pasha's Hammam; it was also built in the same style yet smaller. People didn't frequent it often compared to Hassan Pasha's Hammam (Haedo, 1870: 197). Unlike this pattern, there were other Hammams such as Hammam Qaşr-El-Bayāt (the palace of the Beys) east of the Qasbah, which consists of two floors: a ground floor with two rooms and an upper floor with a bathroom, a toilet and a restroom (Khalasi, 2007: 69).

One of the most important Hammams that have also existed in the city of Algiers are:

- Hammam Būkedūr near Sīdī Mhammad al-Sharīf
- Hammam Sīdnā in Al-Qaşaba
- Hammam EL-Blī
- Hammam Al-Aghā, in the al- Qaşaba al- 'ulyā (upper Qaşaba)
- Hammam Bāb al-Jadīd
- Hammam Sīdī Ramdān
- Hammam tāq- tāq
- Hammam hamza Khūja
- Hammam al-Fwīṭa (Hammam 'Abdī Pasha)
- Hammam al-Sbū'a (Lions)
- Hammam Kūsha Mūsā
- Hammam al-Saghīr
- Hammam al-Mālah
- Hammam Al-Janīna
- Hammam Bāb- 'Azzūn
- Hammam Sūq -El-Kittān, and many others (Saidouni, 2008: 381).

As for the mineral thermal hammams, only a few existed in the city of Algiers; one of them is a source near Bāb- 'Azzūn, whose water temperature never surpasses 24°C (Bonnafont, 1839 : 51), whereas the province of Constantine was full of hot springs, be they thermal or sulfurous compared to Algiers. We can find Hammam Brada' and Hammam El-Maskhūtīn in Guelma, the source of Sīdī Yakūb, the source of Ayn-Hassan, the source of Sīdī-El-Habshī, and the source of Būmerzūk (Bonnafont, 1839 : 53-55).

3. Endowment baths (Waqf) :

During the Ottoman era, certain baths (Hammams) in Algeria were frequently established as real estate endowments (Waqf) in benefit of religious or charitable institutions. The Ottoman administration archives, including Bāylek Records and Court Documents (Mahākim al-Shar'iyya-) provide substantial information on the management and financial revenues of these baths. Records from approximately 300 Bāylek and Bayt al-Māl (Treasury of Wealth) covering the entire Ottoman period (from 1005 AH/1596-1597 to 1272 AH/1855-1856) contain data on the endowment (Waqf) of the baths, which is also documented within the Waqf Foundation itself (Cherif-Seffadj, 2007: 206).

The establishment of a bath (Hammam) as an endowment (Waqf) did not always coincide with the date of its original construction. Some baths were designated as endowments from the beginning, and others during their second restoration or reconstruction, which generally occurred long after ; such as the Hammam Katshāwa, which was donated for the benefit of the mosque of the same name during its reconstruction by Hasan Pasha in 1210 H/1796AD, and the Hammam of the Safīr mosque, which was built at the same time as the reconstruction of the Safīr mosque in 1242 H/1826-27AD, by the last sovereign of Algiers, Husayn Dey. Where they were dedicated to one or more institutions long after their establishment. The beneficiaries of these endowments generally fell into two categories: one type directed the income to a single institution or divided it among several; the other type saw the income initially allocated to the founder's children and heirs, with the remainder transferred to religious institutions after their deaths (Cherif-Seffadj, 2007 : 210,211).

The first beneficiaries of the waqf (endowment) baths were mosques such as the Grand Mosque (*Jāma'* al-Kabīr), the largest Maliki mosque in Algiers, which received the proceeds of eight baths, two of which were exclusively reserved for its benefit. The Husayn Pasha Mitzū Murtū Mosque received revenues of five baths, with two fully allocated to it ; one of these baths located under the mosque, had revenues reached of 396 riyals and also benefited from the half of revenue of the hammam Bāb al-Wād, which was reached of 120 riyals (Baylīk, Records,147). While the 'Abdī Pasha Mosque benefited from the income of three baths, one of which was entirely reserved for the mosque, located near the al-Qaṣba al-Jadīda (new citadel), which was established by 'Abdī Pasha in 1143H/1730AD (al- Mahākim, box129 : 15). The 'Alī Pasha mosque gained partial revenue from two baths, and the Khider Pasha mosque received partial income from three baths. The Safir Mosque had two baths included in its waqf. It is also important to note that these endowment baths were not always located near the mosques they supported (Cherif-Seffadj, 2007 : 210,211).

The second institution that benefited from the revenues of the baths was the water spring baths (*al-'Ayūn*), where thirteen baths were mentioned with part of their incomes being allocated to the springs under a contract known as "al-'Anā'," which refers to a long-term lease contract with the special condition of inheritance by the tenant's heirs. The third institution benefiting from the revenues of the waqf (endowment) baths was Meka and Medīna (the two holy sanctuaries), which owned nearly three-quarters of the waqf properties, dedicating their incomes to the poor. This institution benefited from the revenues of seven baths. The fourth institution, known as Sbūl al-Khayrāt, benefited from the revenues of two baths (Cherif-Seffadj, 2007 : 213,214).

4. Management of hammams and water resources:

According to historical documents, these baths were not always directly managed by their owners. Instead, they were often rented out to individuals who operated them in exchange for rent. The manager of the bath, known as the "Master" or " Hammāmjī," was responsible for overseeing the operation of the bath on behalf of the institution to which it had been endowed (Waqf). In some records, the manager is described as being responsible for the overall management of the endowment and receiving a separate salary in addition to the profit generated by the enterprise (Cherif-Seffadj, 2007 : 216).

The baths manager supervised a team of staff. For men's service, the internal staff typically consisted of three staff members: a guard, who also works as a cashier; a keyās (washer and masseur); and a third person, usually a young attendant, who moved between rooms, carrying towels, assisting the elderly, and ensuring the cleanliness and comfort of the bath for women. The staff was similarly organized, with roles including the cashier, the qabāḍat-alrrūzem (a woman who is responsible for guarding clothes), and the Tiyyābāt al-hammām, who performed washing and massage services. Additionally, external staff, such as those working in the furnace room, were responsible for maintaining the water supply to the bath (Carlier, 2000 : 1310).

Hammams were largely operated by Beni-Mzāb (the Mūzabites)¹, who were renowned for the professionalism and monopoly of this trade² (Spencer, 2007 : 100). Some baths were owned by the

¹ - The Mūzabites form a separate body. They owned all the flour mills, bakeries of the city, public baths, and meat farms (venture, 2006 : 34). Their corporation was the wealthiest. and often provided loans to the pasha, its members worked as bath attendants, sellers, millers (Tachrifat, 1852 : 23) donkey drivers, coal merchants, bakers, wheat and vegetable merchants (Haedo, 1870 : 196).

² - They were enjoyed more privileges than the Moors (venture, 2006 : 34).because they were distinguished by their dedication and mastery in the work assigned to them. Generally, they were sober and honest, only concerned with the interests of their trade, where they often acquired a reputation for integrity along with wealth, as well as its loyalty to the rulers and its support in their struggle against the Kūlūghlis, especially in 1629 AD (Haedo, 1870 : 196).

Mūzabites (Pfeiffer, 2009: 171), while others were rented as endowment baths (Hammāmāt Al-awqāf) (Cherif-Seffadj, 2007: 218). For instance, Hammam Sīdnā (Hassan Pasha) was rented by Bekīr Ben ūmar, the secretary of the Beni Mzāb community, and was later managed by his son after his death (Haedo, 1870: 196). However, despite their control of the profession, Ottoman authorities issued a law in 1698 AD that prohibited tenants from dismissing the employees or pitting them against one another, even if they intended to abandon the bath's lease (al-Shwīhad, 2006: 90).

Baths were supervised by a person called “Amīn el- hammāmjiya” or “hmāymī”¹ who was often from the Mūzabites, and his job consists of offering different services to the Beylek (Ottoman Administration), such as providing meat for the army and animals for them to use, and he also pays 400 Būjū to the Baylīk as a rental fee for the sacred month of Ramadan and 50 Būjū per hammam (Cherif-Seffadj, 2007:218).

The endowment (waqf) baths are supervised by the manager (wakīl); as for the public baths, they are supervised by the water spring manager (Khūjat al-‘Ayūn)², who is in charge of water installations such as springs, canals, waterwheels, and public baths. He also oversees the endowments allocated to spend on their maintenance (Saidouni, 2008: 180). In addition to that, there were some Hammams that have been monitored by the army in order to impose certain ethics and ensure the well conduct of the baths, as stated by Ibn al-Shwīhad, that the Dey Muhammad Bekdāch and his army agreed on setting the times of entering the baths as follows: from noon to the afternoon for the people and from the afternoon to the evening for the adulteresses, and it has been signed in 1744 AD (al-Shwīhad, 2006: 128).

As for the times of using the baths, women were allowed to use them from noon till night and from night till noon for men (Haedo, 1870: 196), furthermore, women had their own bath which men would never dare to enter under any circumstances as they were safeguarded and protected places for women (Laugier, 1725: 187), and if any man sets a foot there, he would be put under immediate punishment (Mascarenhas, 1998: 77), and According to Haedo in the 16th century Jews were not allowed to enter Muslim Bath unlike the Christians (Haedo, 1870: 196), However, Dr. Shaw stated that in the 18th century Jews had their own bath, which could be noticed in the surroundings of Chlef (Shaw, 1980: 288).

As for the sources of water used to supply the Hammams, there were wells, springs, rivers, and valleys through channels of pottery, stone, etc., some of which were installed on the ground and some were installed underground. For instance, Algiers had four main channels to supply the city with water to drink: hammams, hotels, military barracks,etc. (Saidouni, 2008 : 375). Which were:

- Sāqiyat Tilemly (waterwheel) built by Hassan Pasha in 1550 AD with an extant of 4880 meters and secondary channel connected to it with a length of 908 meters and an average of 561 liters per day.
- Sāqiyat bīr-Trarīa (waterwheel): built by A‘rab Ahmad Pasha in 1573 AD with a length of 1700 meters and an average of 126144 liters per day.
- Sāqiyat El-Hāma was built by the Andalusian architect El-ūsta Mūsā between 1610 and 1611 AD, with an average of 777600 liters per day.
- Sāqiyat ‘Ayn Zabūdja was built by the last deys of Algiers Husayn Pasha. It is considered the longest waterwheel, with 11540 meters from which 9000 liters were dedicated to the

¹- hmāymī(Hammāmī): person who does the cleaning in the bath and provides warm water and massaging (al-Shwīhad, 2006: 46).

² - Secretary assigned to the administration of the city's water and fountains. Can also play the role of head of the Fountain Corporation.

main channels supplying 14 public springs in the city and an average of 734400 liters per day (Saidouni, 2008 : 376-387).

The baths were also supplied through tanks and reservoirs where rainwater was collected to be used during periods of drought and blockade or when earthquakes often damaged water supply channels. These reservoirs and tanks have been built since the 16th century, and their number was estimated at 1100 reservoirs in 1840 AD and were distributed on 2000 houses, each with a capacity of 70 cubic liters in 1840 AD and were distributed on 2000 houses, each with a capacity of 70 cubic liters (Saidouni, 2008 : 380).

5. Bathing process:

To access the bath, patrons were required to pay a fee. The price varied depending on the services offered by the hammam and the level of luxury of the bath. However, the amount rarely exceeded one Riyāl Būjū (Boyer, 1964 : 215). For example, at Hassan Pasha's bath, one asper¹ was paid to the bath supervisor, with additional payments required for massages or towels, depending on the client's requests (Haedo, 1870 : 196).

After paying the required fees, the client would leave his clothes in a large, guarded external room and proceed to another area with several extremely hot rooms. Each room could accommodate 10 or 12 people. Inside each room, there is a tub into which hot water flowed through bronze pipes from a rear room, and nearby, a second tub containing lukewarm water, which was brought a similar system of pipes (Haedo, 1870: 195,196).

The client would pass through rooms of gradually increasing heat until reaching the "sicakodasi," or Caldarium, as it was known in Roman times. Here, they would lie on sofas of marigold, enveloped in clouds of hot steam and pleasant aromas. After a few minutes of rest, two attendants would arrive to scrub the body and crack his client's joints, afterward, the client would return to the first room, where they would be offered drinks and spray him with rose water (Spencer, 2007: 114,115).

For women, after completing the various phases of steaming, servants would clean them from head to toe using rose water, then apply musk and other fragrances (Spencer, 2007: 115), perfume was also sprayed on their hair and their eyebrows drawn. Afterward, they would put on clothes that had been perfumed with aloe wood essence (Pananti, 1820 : 331) or garments that had been hanging in rooms filled with burning O'ud Al Qamari (incense stick) (Spencer, 2007: 115) .

Then, they move to another room to enjoy the dancers and singers' performances where fruits, jam, and drinks were offered (Pananti, 1820 : 331), as well as Sherbet, nuts, and other sweets such as lucum, the most preferred sweet for Turkish people, and the sweet fingers of the bride. And this is how Algerian ladies spend a day of their week in such a cheerful atmosphere (Spencer, 2007 : 115).

Unlike Algerian women, Jewish women were not used to going to the public baths, as they were not allowed to enter them under any circumstances. According to Heado, the Jewish woman is filthy, and her smell was similar to that of a goat (Haedo, 1870 : 137).

¹ - **Asper:** Silver Currency, small coins equal to 1 cent and 2/3.

6. Symbolism of the hammam (bath) in society:

In Algeria, beyond their hygienic function, Hammams played important social roles. They were places where Algerians themselves for both religious and hygienic purposes. Men and women of Al-Hadr meet in separate sections or rooms to arrange marriages, organize funerals, and discuss business, family matters, and social events (Spencer, 2007: 114).

6.1.Cleanliness and purity:

Bathing is an essential daily practice for people worldwide, and hammams fulfilled this need by serving multiple functions in society, particularly in terms of hygiene, purification, and religious rituals, especially in the Muslim communities.

In this respect, Algerian society was similar to other Muslim communities, as people frequently visited the hammam for cleanliness and ablution. As noted by Laugier De Tassy: "I found many hot baths in the city of Algiers, and they were not expensive, beside the ablution performed by Algerians before the five daily prayers, it is also common for them to bathe whenever time allows" (Laugier, 1725 : 169). This practice was especially observed on Fridays, the day of Jūmu'a prayer". For example, the Dey and Nobles would use the Dey's hammam every Friday, while on other days, their servants were allowed to use it and were treated with the same luxury, receiving washing and massages etc. (Mascarenhas, 1998: 78 et 98).

Although many Algerian women, particularly nobles, had private baths in their homes, they preferred visiting public baths at least twice a week in the afternoon, as the baths were only reserved for men earlier in the day. Women would bring one or more maids to carry items they needed for the Hammam, such as clean clothes, soap, or clay (Tefeu) from Fez, which was prized for its whitening and softening the skin (Haedo, 1870: 132).

The hammam was a favored space for women to perform their beauty rituals. After waxing, they would cover their bodies with Moroccan soap, which was known to whiten and soften the skin (Renaudot, 1830 : 58). African women would then massage them, as they often spent the entire day at the bath (Boyer, 1964: 216). Women also groomed their eyebrows, applied Kūhl (Kajal) to their eyes, and used Hinn'a on their hands (Renaudot, 1830: 59). Finally, they sprayed their bodies with perfumes, often made from roses, sage, rosemary, or orange blossoms, etc. (Haedo, 1870 : 133). Perfumes, particularly Musk and rose, were heavily favored (Renaudot, 1830 : 59).

It is worth noting that Algerian women frequently visited hammams (Renaudot, 1830: 58). This is why Pannanti remarked, " The women of Algeria are obsessed with baths, as it is the only place where they get to enjoy their personal freedom "(Pananti, 1820: 331). Additionally, Hammams provided an opportunity for some women to showcase their adornments and their families's wealth by wearing vests embroidered with gold and caftans made of soft fabrics and velvet, as well as golden and pearly ribbons on their heads. They also brought maids to serve them (Pananti, 1820: 299).

6.2.Relaxation and therapy:

Hammams served as a form of entertainment during the ottoman era, much like special gatherings for wedding, circumcisions, and births (Shaler, 1982: 88), as well as celebrations in public squares and religious events (Spencer, 2007: 112). Many people chose Hammams as a place of relaxation. When the body was weary, the bath provided comfort and relief, particularly for those under stress. Baths were highly effective in promoting relaxation and comfort (Carlier, 2000 :

1305). The atmosphere within the hammam had a significant effect on visitors, as noted by Ibn Khaldūn: " we can notice that people who go to the hammam, the moment they breathe its air and get used to the temperature of the air in their souls... they feel happy and some even starts singing out of pleasure". (Ibn Khaldūn, 2004: 194).

Since antiquity, baths have played a crucial role in people's lives, serving as a source of hygiene and treatment for various diseases across all age groups (Shaw, 1980: 82). Many visited baths for both treatment or diseases prevention (Doudou, 1975 : 14). Hammams specifically dedicated to treatment included natural mineral baths, which required visitors to wash before entering the tubs (Khalasi, 2007 : 39). Given the relaxing and therapeutic benefits of baths, they were often recommended as preventive and curative remedies, and were sometimes preferred over cupping (*Hijāma*) as they were considered complementary to plant-based treatments. Baths were even referred to as the "**silent doctor**" (Carlier, 2000 : 1305).

In Algeria, one form of treatment involved a belief in the healing powers of certain bath waters, which effectively transformed some hammams into hospitals. People would visit these baths seeking healing through immersion in their waters (Armand, 1859: 442). The waters were believed to cure various ailments such as scabies and pityriasis, as seen with the waters of Hammam Milwān in Blida (Bonnafont, 1839: 52) and Hammam El-Maskhūtīn in Guelma, known for their sulphurous and extremely hot waters (Shaw, 1980: 28), which were thought to treat fistulas, joint, rheumatism, fevers, and chronic skin diseases (Bonnafont, 1839: 53), Hammam Rīgha also attracts many ill people during spring, who think that it is quite efficient in treating jaundice, rheumatism, and many other chronic diseases (Shaw, 1980: 289). This is the reason why some Murabuts advised patients to bathe in the mineral baths in order to treat different skin diseases, rheumatism, and many others... (El Kechaiī, 2004 : 199).

These baths and springs were not only for bathing; however, they were a place where oblations and animal sacrifices were offered to the Jinns (demons). Thus, they turn into hospitals for treatment and healing as women and their negress maids go there carrying Būkhūr (incense), stoves, cake, sheep, goats, and roosters to slaughter them at the spring (Armand, 1859 : 442). Among these springs, there was one that was established in the outers of Bāb al-Wād by Dey Husayn Pasha in 1823AD (Saidouni, 2008: 373), called 'Ayūn Beni Menād (Seb'a - 'Ayūn or Ayūn El Jinn), which women visited every Wednesday (Trumelet., 1887, p. 360), asking for healing or fulfillment of their wishes (klein.H, 1937: 186,187).

They would slaughter chickens and offer them as oblation, thinking that the hot waters could keep the effect of the hidden spirits away from them (Saidouni, 2008: 373). The same thing was happening near the shrine of Sīdī Blāl, where there was a tub, and near it the black people would burn Būkhūr and slaughter chickens as an oblation to their black Lālla Yīma Hawā' (Trumelet, 1892: 360).

Whereas outside of Constantine there was Hammam Sīdī Msīd, from which hot water flows, lived several turtles that women believed were demons, and if one of them got sick, she would think it was because of the turtles. She would slaughter a white chicken and put it in a pot with its feathers at the spring and surround them by candles with the intention of healing. But according to Al-Wazān, some people deceived women by following them to the spring and taking the chickens to eat them (Al-Wazān Al-Fesī, 1983: 59).

6.3.Social events and ceremonies:

A. Engagement and wedding:

During the Ottoman era, it was rare for Algerian women to leave their homes, and when they did, they wore clothing that covered their faces. As a result, hammams became ideal places to find potential brides, as marriage was often a topic of discussion among women in these spaces. According to Schaller, "Marriage-planning was discussed by mothers and female relatives when they gathered at house events or baths" (Shaler, 1982: 87).

The Hammam functioned as something of a marriage agency, where mothers sought suitable brides for their sons and observed the girl's behavior. Once a potential match was found, men took over to investigate the family reputation and finalize the wedding arrangements (Carlier, 2000 : 1313). After agreeing on a date, preparations for the bride would begin, and she would be taken to the hammam three days before the wedding (Pananti, 1820:311). There, Moorish women skilled in beautification would adorn her (Haedo, 1870: 117).

B. The week of the new born:

Seven days after childbirth, family and friends would gather for a celebratory meal. Following this, the new mother and her child were taken to the hammam, accompanied by the sound of tambourines. The newborn was dressed in beautiful clothing and carried by African women or Christian servants, who marched in the center of the procession. After the mother and her child finished bathing, they would return home for further celebrations, including dancing to the beat of a tambourines (Haedo, 1870: 123).

C. Baths as a communicative space:

In addition to being centers for rest and rejuvenation since ancient times, baths played an important social role as spaces for gathering, conversation, and exchange of ideas about daily life. In the Algerian community, as in other societies, hammams were considered key sites for communication and news sharing (Carlier, 2000: 1306). This was especially true for women, who saw the hammam as an opportunity to go out, talk, and exchange ideas about cooking, adornments, and other topics. Social bonds were strengthened, and knowledge was shared within the baths (Carlier, 2000 : 1313). Even rituals, such as Palmistry, were practiced in the hammams, often to predict matters related to marriage or the health of a husband (Boyer, 1964 : 216).

Economically, hammams created several employment opportunities, such as for qahwāji (coffee/drink seller), the beautifier, el- Kiyās (scrubber), and Tiyyābāt al-hammām¹ (female scrubber). They also supported various trades by revitalizing industries such as soap making, towel production, al-būkhūr (incense), and perfumes, all of which were frequently used in the baths. Hammams also contributed to public revenue, With shaykh El-Baled collecting 12.4 ryal from the baths (Al-Shwīhad , 2006: 115). The hmāymī paid three Riyāl annually (Al-Shwīhad , 2006: 96), while the Amīn el- hammāmjiya regularly paid the Baylīk two types of royalties: « ijāra » fixed amount of 400 būjū paid during Ramadan, and haq al-sabet, a contribution from producers in stores, mills, and baths amounting to 50 būjū per hammam (Cherif-Seffadj, 2007: 218).

It is important to note that baths were used for a variety of purposes; according to Corrine Chevalier, many slaves in the early Ottoman era were imprisoned in the baths at night, but as their

¹- **Tiyyābāt al-hammām (female scrubber), Kiyās (male scrubber):** They have a strong structure and specialize in body exfoliation and massage the bodies of bathers with a glove made of burlap or horsehair called kāsa.

numbers grew, proper prisons were built (Chevalier, 2007 : 58). Additionally, from the 18th century until the end of the 19th century, baths were used as hotels or accommodations for passing merchants who could not find rooms in inns, as well as for seasonal workers and peasants arriving to town (Carlier, 2000 : 1311).

Additionally, baths were often used as locations to eliminate enemies and settle political disputes, a practice dating back to the Ottoman period in Algeria. For instance, the ruler Sālem Al-Tūmi was killed by Arrūj Barbarūsse in the bath in 1516 AD (Haedo, 1870: 202- Laugier, 1725: 12), Similarly, Al-Hāj ‘Ali Pasha was assassinated in 1815 AD in the bath of his castle after six years of rule (Tachrifat, 1852, p. 85), following a conspiracy led by ‘Omar Aghā and Wakīl Al-Kharāj. When the Dey entered the bath, the door was locked, and a fire was set. Overcome by smoke, he was dragged outside and killed (Al-zahār, 1972: 111).

Conclusion :

From the analysis above, the derivation largely came from both the Andalusian and Ottoman cultures. So, the Andalusian and the Ottoman bath models seem to have been predominant from the 16th to the 19th centuries. Thus, it is clear that hammams (baths) in Algeria in the Ottoman era, whether built or naturals (minerals), played a vital role in Algerian society during the Ottoman period. They were among the most important public facilities, with each neighborhood boasting one or more baths, making them essential for the community.

Hammams (baths) have played an important role in algerian history and social customs, they have represented an ancient tradition passed down through generations; whether mineral natural baths or steam baths. While their primary function was cleanliness and purification for religious rituals, they served many other purposes, including the treatment of physical ailments such as joint pain, rheumatism, and skin diseases. Some natural baths even gained metaphysical significance due to popular belief in their ability to heal spiritual afflictions, fulfill wishes, and solve daily problems through sacrifices made to the spirits believed to inhabit them. This belief was often linked to the Murabitun. That's why they were even referred to as the silent doctor.

Hammams were also spaces for relaxation and leisure, facilitating communication and the exchange of ideas, particularly among women. Who have transformed the bath into a venue to display social status by showcasing their adornments and wealth. In addition, hammams played a central role in social events, such as circumcisions, childbirth, celebrations, and marriage arrangements. They were places where families formed alliances and business deals were made.

Bibliography:

- Archives :

1. Bāylek. Records,147).
2. al- Mahākim al-Shar'iyya. (box129).

- Sources:

3. Al-Shwīhad, A.-A. b. (2006). *Qanūn Aswāq Madīnat Al-jazāyir (1107-1117 H / 1695-1705 AD) [Market Laws of Algiers]*. (éd. 1st ed). Beirut, Lebanon: Dar-al- Gharb al-Islami.
4. Al-Wazzān Al-Fāsi, A.-b. M. (1983). *Waṣef ifriqya [Descriptin of Africa]* (2nd ed., Vol. 2).(T. b. Al-Akhḍhar, Trans.). Beirut, Lebanon: Dar Al-Gharb Al-Islami.
5. Al-zāhār, A. A.-S. (1972). *mudhakirāt naqīb ashraf Al-jazāyir [Memoirs of the Chief of the Nobles of Algiers]*. (Presentation by Ahmed Tawfiq Al-Madani). Algiers, Algeria: : National Publishing and Distribution Company.
6. Haedo, F. (1870). *Topographie et l'histoire général d'Alger*. (T. d. A.Berbrugge, Trans.) imprimé À Valladolid EN 1612.
7. Ibn Kheldūn, A. a.-R. (2004). *Al-Moqaddimah [Introduction of ibn khaldoun]* (éd. Ed 01, Vol. 01). Damascus, syria: Dar Yaaroub.
8. Ibn Manzūr, A. a.-F.-D. (1956). *Lisān al- 'Arab [dictionary]* (Vol. 12). Beirut, Lebanon: Dar Sader.
9. LAUGIER, (. (1725). *Histoire du royaume d'Alger* ., Amsterdam: H. Du Sauzet.
10. MASCARENHAS, (. d. (1998). *Esclave à Alger Récit de captivité de 1621 à 1626*. (T. d., Trans.) Paris: Editions Chandigne.
11. PANANTI, F. (1820), *Relation d'un séjour à Alger: contenant des observations sur l'état actuel de cette régence, les rapports des états barbaresques avec les puissances chrétiennes, et l'importance pour celles-ci de les subjuge*. (C. l. Normant, Éd.) Paris.
12. PFEIFFER, S.-F. (2009). *Mudhakirāt simūn Pfeiffer aw lamha tārīkhiya 'an Al- jazāyir [Memoirs of Simon Pfeifer or A Historical Glimpse of Algiers]* (P.-a. Doudou, Trans.) Dar Houma.
13. SHALER, W. (1982). *Mudhakirāt wilyām shāler qunsul āmrikā fi Al-jazāyir 1816-1824 [Memoirs of William Shaler, American Consul in Algiers 1816-1824]*. (I. M. Al-Arabi, Trans.) Algiers, Algeria: National Publishing and Distribution Company.
14. SHAW, D. (1980). *Voyage dans la régence d'Alger, ou Description géographique, physique, philologique, etc. de cet état.* (éd. 2ème). (t. d. J.Mac.Carthy, Trans.) Tunis : Bouslama.
15. SPENCER, W. (2007). *Al-jazāyir Fi 'ahd Riās Albahr [Algeria in the Era of the Barbarossa Pirates]* (A.k. Zabadia, Trans.) ,Algeria: Dar Al-Qasaba.
16. TACHRIFAT. (1852). *Receuil de notice historique sur l'administration de l'ancien régence d'Alger*. Alger: pub par Devoulx imprimerie du gouvernement.
17. VENTURE, d. p. (2006). *Alger au XVII siècle 1788-1790*. Alger: grand Alger livre.
- Studies (Books and Articles):
18. ARMAND, A. (1859). *Médecine et hygiène des pays chauds et spécialement de l'Algérie et des colonies : topographie, climatologie, pathogénie*. Paris: ,challamel Ainén.
19. BONNAFONT, J.-P. (1839). *Geographie Medicale d'Alger Et Ses Environs*, Brachet Et Bastide. Alger:
20. BOYER, P. (1964). La vie quotidienne à Alger a la veille de l'intervention française. Imp.Hachette.
21. CARLIER, O. (2000). *Les enjeux sociaux du corps. Le hammam maghrébin (XIXe-XXe siècle), lieu pérenne, menacé ou recréé*. Annales, Histoire, Sciences Sociales (06).
22. CARETTE, R. (1850). *l'Algérie, l'univers ou histoire et description de tous les peuples, de leurs religions, mœurs, coutumes, etc.* Paris: Didot frères.
23. CHERIF-SEFFADJ, N. (2007). *Waqf et gestion des bains publics à Alger durant la période ottoman(XVIe-XIXe siècle)*. Revue Des Mondes Musulmans Et De La Méditerranée (119-120).
24. CHERIF-SEFFADJ, N.(March2009). *Medieval and Ottoman Hammams of Algeria: Elements for a Historical Study of Baths Architecture in North Africa*" in International Journal of Architectural Research Archnet-IJAR(03).
25. CHEVALIER, C. (2007). *Al-thalāthūn sana al- ūla liqiyām dawlat madīnat Al- jazāyir 1510-1541 [The First Thirty Years of the City-State of Algiers 1510-1541]*. (Algeria, Éd., & T. b. Hamadna, Trans.) Algiers: University Publications Office.
26. DOUDOU, A. L. (1975). *Al- jazāyir fi mualafātē alrahālīn al-Almān [Algeria in the Writings of German Travelers 1830-1855]*. Algiers, Algeria: National Publishing and Distribution Company.
27. KARIM, F. (2007). *Mūjaz Tārikh al-Hammāmat [A Brief History of Baths]*. (T. b. Yousfi, Trans.) Algiers, Algria: Dr Dahlab.

28. EL KECHAI, F. M. (2004). *Al-sihat wa sukān fi al-jazāyir min al-‘ahd al-ūthemani ila awāyiil al-ihtilāl al-faransi 1515-1870, (- Health and Population in Algeria from the Ottoman era to the Early French Occupation (1515-1870 AD)*, PhD. university of Algiers.
29. KHALASI, A. (2007). *Qaṣabat madīnate Al-jazāyir [The Citadel of Algiers]* (éd. 01, Vol. 02). Birtouta, Algerie: Dar-al-Hadara.
30. KLEIN.H. (1937). *Feuillets d'aldjazair*. Alger: ,Librairie Chaix.
31. RENAUDOT, M. (1830). *Alger tableau du royaume de la ville d'Alger et de et de ses environs, état de son commerce, de ses forces* (éd. 4éme Ed). Paris: librairie universelle.
32. RIZQ, A. M. (2000). *Mu'jam Mustalahāt al- 'Imarah wa al-Funūn al-Islāmiya [Dictionary of Islamic Architecture and Arts]* J. cairo, Egypt : Madbouly library.
33. SAIDOUNI, N.-e. (2008). *Waraqāt Jazāiriya : Dirasāt wa Abhāth fi Tārikh Al-jazāyir fi al- 'Ahd al-Uthmāni [Algerian Papers : Studies and Research on the History of Algeria during the Ottoman Period]* (éd. 02). Alger: , Dar-al-Basair.
34. TRUMELET, C. (1892). *L'Algérie légendaire. en Pèlerinage ça & la aux Tombeaux. des principaux Thaumaturges de l'Islam. (Tell et Sahra)*. Alger: Adolphe Jourdan.
35. TRUMELET., C. (1887). *Blida; Légende La Tradition & L'histoire* (Vol. T01). Alger: Adolphe Jordan.

Reçu le :15 -11-2024

Accepté le : 10 -12- 2024

Publié le : 30 – 12 - 2024

Islamisation, christianisation des noms et dynamiques identitaires chez les peuples du nord Cameroun

Islamization, christianization of names and identity dynamics among the peoples of northern Cameroon

BAYNDAYA NAZILAO Sebatien 

Université de Ngaoundéré, Cameroun.
Laboratoire Camerounais d'Études et de Recherches sur les Sociétés Contemporaines (CERESC)
nazilao@protonmail.com

Résumé :

L'introduction des religions dites révélées, notamment l'islam au XIXe siècle et du christianisme au XXe siècle, a induit les mutations sociopolitiques et culturelles au Nord Cameroun. De nouvelles cultures se sont imposées aux groupes sociaux en présence sous la bannière des contacts qu'ils ont eus avec les autres peuples. Par ce motif, la culture anthroponymique locale d'antan s'est modifiée. Ce travail s'appuie sur la théorie du diffusionnisme, une bibliographie sélective et des entretiens pour montrer que l'avènement de l'islam et du christianisme a entraîné des modifications de la culture anthroponymique locale. L'une des formes d'intégration de l'islam et du christianisme au Nord Cameroun est l'emprunt des noms dits « islamiques » et « chrétiens ». Cependant, il ne s'agit pas de renoncer à cette inculturation, mais de concilier les coutumes anthroponymiques locales aux cultures islamiques et chrétiennes acquises au cours de la colonisation islamico-peule et occidentale sans que la culture locale en soit complètement altérée.

Mots clés : Islam, christianisme, noms, Nord-Cameroun

Abstract:

The advent of Islam in the 19th century and Christianity in the 20th century laid the foundation for socio-political and cultural transformations in North Cameroon. New cultures have been imposed on local populations through interactions with other peoples. For this reason, the traditional anthroponymic culture was transformed, and the synthesis of exogenous contributions with the local naming customs was eventually exhausted. This work is based on the theory of diffusionism, along with a selective bibliography and interviews to show that the advent of Islam and Christianity brought significant changes to the local anthroponymic culture. One form of the integration of Islam and Christianity in North Cameroon is the adoption of "Islamic" and "Christian" names. However, the aim is not to reject this cultural assimilation, but to reconcile the local anthroponymic culture with the Islamic and Christian cultures introduced during Islamic and Western colonization, ensuring that the local culture is not completely altered.

Key words: Islam, Christianity, names, North Cameroon

E-mail de correspondance: Bayndaya Nazilao Sebatien/mail: nazilaosong@gmail.com

Introduction

Marqué par des soubresauts guerriers, le monde est aujourd’hui enclin à des tumultes qui travaillent les pays de l’ensemble du continent africain. Si d’autres y voient des guerres stratégiques économiques dont la volonté manifeste est la captation des ressources mondiales par une clique d’élite politico-économique, d’autres y voient le renversement de l’ordre mondial occidentalisé. Les multiples coups d’État en Afrique subsaharienne ont pour prétexte le recul de l’influence de l’hégémonie occidentale. Le monde est fatallement et finalement en plein mil de ce que Samuel Huntington appelle à juste titre « Le choc des civilisations » (HUNTINGTON, 1997). Le christianisme tout comme l’islam, religions importées en Afrique, ont été à l’orée des bouleversements sociopolitiques qui ont marqué de leurs empreintes le tissu social de l’Afrique.

De nombreux travaux ont été consacrés aux noms, à leurs fonctions, à leur symbolique et aux facteurs de la dynamique anthroponymique en Afrique. L’un des plus importants travaux est celui de Clémentine Faik-Nzuji qui dresse un aperçu sur les fondements de l’attribution des noms dans les sociétés africaines. Pour cette auteure, l’attribution des noms dans la plupart des sociétés d’Afrique se fait en fonction d’un élément principal : les circonstances de naissance (FAIK-NZUJI, 1993). S’inscrivant dans la même logique, Retel-Laurentin et Horvath, quant à eux, s’intéressent aux motifs de choix de noms en Afrique subsaharienne et notent que les noms ne sont pas choisis au hasard, car ils obéissent aux circonstances de naissance et sont classés selon les champs d’activités (LAURENTIN et HORVATH, 1972). En plus des circonstances d’attribution des noms, d’autres études ont été consacrées au contenu des noms en Afrique. À la vérité, tout nom attribué en Afrique a une signification, un message qu’il importe de déceler. Selon Pierre Erny, en Afrique, un nom peut signifier une pensée morale, philosophique ou religieuse (ERNY, 1999). Pour François Zonabend, la société repartit ses membres au sein d’une hiérarchie qui lui est propre à partir des noms. La fonction du nom est « de définir les différents champs de référence de la société en question : champ parental, champ social, champ symbolique. L’individu est, en quelque sorte, situé, de par son nom, au carrefour de ces champs de force » (ZONABEND, 1980 : 14). Il ressort de ce qui précède que les noms fonctionnent comme un classificateur, car ils signalent le statut et l’appartenance familiale. Claude Lévi-Strauss notait d’ailleurs qu’ « on ne nomme jamais [...] on classe l’autre ». Autrement dit, le nom a une fonction sociale, car il ne sert pas seulement à désigner, mais il permet aussi de classifier un individu dans la société.

D’autres auteurs se sont même évertués à étudier l’avènement de l’islam et du christianisme comme vecteur de changement dans les sociétés d’Afrique subsaharienne.

Selon Engelbert Mveng, l’islamisation du Nord-Cameroun commence par les Mandara. C’est sous le règne de Boukar, roi des Mandara, que les premiers conquérants musulmans commencent l’islamisation dans les monts mandara, Extrême Nord Cameroun (MVENG, 1984 : 107-109). Pour Boubakari, le commerce qu’entretenaient les Kanuri avec le monde méditerranéen serait le vecteur de l’avènement de l’islam au Nord-Cameroun : ce fut la première phase de pénétration de l’islam dans cette partie du Cameroun. En outre, dès 1804, Ousman Dan Fodio lançait le Djihad, un appel de paix, mais aussi de combats contre les peuples qui n’étaient pas encore convertis à « la religion d’Allah » (BOUBAKARI, 2018 : 63). C’est donc la deuxième phase d’islamisation qui diffère de la première par son caractère violent et assimilateur.

De manière générale, le Cameroun fut évangélisé dès le XIX^e siècle par les missionnaires protestants. Il s’agit du Jamaïcain Joseph Merrick en 1843 (SLAGEREN, 1969 : 16), d’Alfred Saker qui arrive au niveau des côtes camerounaises en 1844 (MVENG, 1985 : 56). Plus tard, le Docteur A.C. Good marque de son empreinte la présence de la mission protestante américaine au

Cameroun en 1893. L'ouverture du Nord-Cameroun à l'action missionnaire en fut le résultat de la Première Guerre mondiale et de ses conséquences au Cameroun. La mission protestante américaine fut la première à fouler le sol du Nord-Cameroun. En effet, transitant par Doba, Lai, Kelo, Pala au Tchad, le couple Revne arrive au Nord-Cameroun en 1920 (LAOU, 2005 : 20). Leurs voyages dans le Nord-Cameroun permirent de rencontrer et d'évangéliser différents peuples.

Progressivement, la conversion à l'islam et au christianisme des peuples du Nord Cameroun, autrefois adeptes des religions endogènes, avait eu pour conséquence l'abandon graduel des noms locaux pour emprunter systématiquement les noms dits islamiques et chrétiens. En outre, il faut bien souligner que l'islam et le christianisme introduits dès le XIX^e siècle au Nord Cameroun étaient des nouveautés. Toutefois, loin d'interroger l'impact de ces religions sur le vécu des Africains, tâche si ardue qu'il est impossible de la réaliser simplement dans le cadre d'un article scientifique, ce travail se veut plus modeste en interrogeant le sens et la puissance de l'attribution des noms dits chrétiens et/ou musulmans aux Africains singulièrement chez les peuples du Nord-Cameroun¹. Cependant, la question principale que l'on se pose est celle de savoir : en quoi ces deux religions ont-elles influencé l'attribution des noms chez les peuples du Nord Cameroun ? De cette interrogation découlent d'autres questions secondaires : qu'est-ce qui sous-tend l'acceptation et l'attribution des noms islamiques et chrétiens chez les peuples dans cette partie du Cameroun ? Les noms islamiques et chrétiens n'ont-ils pas d'autres fonctions et/ou symboliques que celle de nommer ?

Ce travail part de l'hypothèse selon laquelle l'acceptation de l'islam et du christianisme par les peuples du Nord-Cameroun a eu pour corolaire l'adoption graduelle des noms dits islamiques et chrétiens. Cet article, qui s'appuie sur la théorie du diffusionnisme (TAYLOR, 1871), est une lecture compréhensive de la question religieuse importée en Afrique. Considérant que les faits culturels comme les pratiques sociales, les croyances, les technologies, etc., se répandent par contact direct ou indirect entre les sociétés, le diffusionnisme permet donc de comprendre les phénomènes d'hybridation culturelle et de dynamique identitaire. L'article s'imprègne de deux types de sources écrites : les sources écrites constituées d'ouvrages, d'articles, de thèses et de mémoires qui ont un rapport plus ou moins étroit avec l'objet d'étude et les sources orales. Ici, les entretiens de nature semi-directive ont porté sur un échantillon de 25 individus. Ils prennent en compte le statut socioprofessionnel, l'âge, le sexe, l'obédience religieuse des enquêtés. Les outils méthodologiques, l'observation directe et le guide d'entretien, ont induit la possibilité d'une connaissance qui enrichit la bibliométrie de l'histoire culturelle des peuples du Nord Cameroun. Cet article analyse la dynamique de l'attribution des noms dans les sociétés du Nord Cameroun qui peut sembler, à bien des égards, anodin, mais qui, à l'épreuve de l'analyse, est tout à fait riche d'enseignement.

1. États des lieux des noms préislamiques dans le Nord-Cameroun

Avant d'entreprendre l'étude des noms post-islamiques et post-chrétiens dans le Nord-Cameroun, il nous paraît important de rendre compte de l'attribution des noms dans cette partie du pays. Il existe plusieurs raisons qui participent de l'attribution des noms dans le Nord-Cameroun. Mais quelles sont ces raisons ?

Noms patronymiques

Dérivé du grec *patēr* qui veut dire « père » et *ónoma* qui signifie « nom », le patronyme renvoie au nom hérité du père. Dans certaines sociétés, c'est un nom de famille qui, en réalité, s'inscrit dans une généalogie. À la vérité, dans les sociétés traditionnelles du Nord Cameroun, quel

¹ Le Nord-Cameroun désigne dans ce travail, l'aire géographique qui couvre les circonscriptions administratives découpées en termes de Régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua.

que soit le degré de changement de situation sociale ou familiale (célibataire, marié, veuf), la relation d'un individu avec le nom de son père reste immuable.

Dans les sociétés dites patriarcales² de cette partie du Cameroun où le nom était héréditaire, le patronyme permettait de (re)connaître l'appartenance d'une personne à une communauté/une famille (SIANKAM, 1992 : 47). À titre d'illustration, chez les Kapsiki de l'Extrême Nord Cameroun, une société patrilinéaire, c'est au père que revient le privilège de nommer le nouveau-né. Un enfant peut donc porter au moins deux noms : un nom de rang de naissance et un patronyme qui correspond au nom du père. En fait, dans cette société, le nom est attribué bien avant la naissance selon le rang de naissance. À ce gentilice, est associé le nom du père ou de la famille. L'une des particularités remarquables dans l'attribution des noms chez les Kapsiki réside dans le fait que le père peut attribuer au moins trois noms à son enfant sans que son nom à lui n'y figure. Il revenait cependant à la communauté d'attribuer le nom du père comme identifiant filial de l'enfant. Le nom du père, le patronyme, est donc utilisé pour identifier la filiation d'un individu dans cette société (KWADA, 2010 :47).

Dans le même ordre d'idées, chez les Peul, les patronymes étaient conservés, transmis et usités par les descendants d'une même famille. Selon Hamadou Adama, les premiers Peuls qui se sont installés dans l'Adamawa oriental (actuel Nord Cameroun) dès le XVIIIe siècle en provenance de la pointe occidentale de l'Afrique étaient composés essentiellement de nomades superficiellement islamisés³. Culturellement, la reconnaissance d'un enfant dans cette société se traduit par l'attribution du nom du géniteur, patronyme qu'il gardera comme indiquant clairement la situation matrimoniale de ses parents. Cela est de tradition chez peul nomades notamment les Mbororo de l'époque préislamique (HAMADOU, 1997 : 21). À y regarder de près, le système d'attribution obéit à la logique ébauche du nom de famille qui accompagne le nom individuel ; un X, fils de Y : Moussa Oumarou (Moussa fils de Oumarou) ; Aïssatou Hamadou (Aïssatou fille de Hamadou). La culture patronymique était aussi chez les Arabes-Choas du Nord Cameroun. Dans cette société, le système anthroponymique est composé de deux noms. Un nom propre à l'individu et le nom du père ou du grand-père. Le principe obéit à la règle, « Mohamed fils d'Ahmed », et qui devient « Mohamed Ben Ahmed » ou tout simplement « Mohamed Ahmed »⁴.

De manière succincte, il serait fastidieux, voire même ardu, d'étudier le patronyme dans toutes les sociétés du Nord Cameroun. Les deux exemples évoqués supra illustrent en effet le système d'attribution du patronyme dans presque toutes les sociétés patrilinéaires du Nord Cameroun. Ce qu'il est important de retenir est que dans ces sociétés quelle que soit l'évolution de la situation sociale ou familiale (célibataire, marié, veuf), le rapport d'un individu avec son patronyme est immuable.

Surnoms

En Afrique, où le nom est perçu sous la double dimension matérielle et spirituelle (HULSTEART, 1956 : 93) et où la tradition patronymique est courante, le surnom permet de distinguer les individus au sein d'une même famille. C'est une appellation ajoutée au patronyme et tirée en général d'un trait caractéristique de sa personne ou de sa vie. Chez les Romains, le surnom était très souvent tiré d'une action, d'une distinction personnelle, d'une quelconque particularité physique ou morale, tels *Pulcher* (beau), *Maximus* (très grand), *Brutus* (stupide), etc. (HAMADOU

² Société dans laquelle les hommes exercent et détiennent les pouvoirs politiques, économiques et religieux par rapport aux femmes.

³ Selon Hamadou Adama, l'Adamawa oriental correspond aujourd'hui à la partie camerounaise du pays conquise militairement au XIXe siècle par les Peul sous la direction de Modibbo Adama, lieutenant du sultan Ousman Dan Fodio de Sokoto.

⁴ Entretien avec Mohamed Ahmed, Commerçant, Bertoua, 14 avril 2015.

ADAMA, 1997 : 21). Dans les sociétés traditionnelles du Nord Cameroun, le surnom permet d'éviter la confusion générée par la croissante homonymie. En fait, deux personnes qui portent le même patronyme au sein d'une famille peuvent être distinguées par leur surnom qui, au fil des évolutions, devient (ou non) le nom de famille. Chez les Peuls, par exemple, le surnom était attribué suivant les circonstances et les événements au moment de la naissance. Il peut aussi s'agir du lieu/l'endroit où l'accouchement a eu lieu. Les surnoms tels que *Jabi* « né sous un *Jaabi* (jujubier sauvage-*Ziziphus jujuba*) », *Labi* (pluriel de *Laawol* qui veut dire route) « née en route » sont quelques illustrations (NOYE, 1989 : 219 et 398). Il existe également dans cette communauté des surnoms qui renvoient au calendrier. Dans ce cas, l'individu pouvait être nommé parmi les surnoms suivant le jour de sa naissance. C'est le cas de Altine ou *Atine* (lundi) ; Salma, *Salassa* (mardi) ; Larba, *Alarba* (mercredi) ; Miisa, *Alamissa* (jeudi) ; Djoumba, *Djoumbaré* (vendredi) ; Assabe, *Asawe* (samedi) (HABIBA, 2011 : 41). Chez les Haoussa, certains surnoms sont attribués en fonction des circonstances : *Tanko* (garçon né après plusieurs filles) ; *Kandé* (fille née après plusieurs garçons) ; *Tassalah/Nassalah* (fille/garçon né pendant la célébration de l'Aïd). Il en est de même chez les Kanouri du Nord Cameroun où les surnoms sont donnés selon l'événement qui marque la naissance. *Maaji* (premier-né de la famille) ; *Abatcha* (garçon né après le décès de son grand-père) ; *Durdu* (fille née après le décès de son père) en sont quelques exemples⁵. Chez les Mbum et les Gbaya (peuples de l'Adamaoua) les surnoms étaient l'une des caractéristiques culturelles permettant d'établir l'identité d'un individu. Nombre de surnoms expriment le statut et le caractère du porteur. C'est l'exemple des surnoms mboum comme *Mbarhoul* (prince), *Mbarkaou* (étranger), *Kang-Mi* (justicier) et *Sawpu* (rassembleur).⁶ Chez les Gbaya, l'attribution du surnom se fait selon les circonstances (heureuse ou malheureuse). Il peut aussi s'agir des surnoms conservés, puisqu'on pouvait faire revivre de vieux surnoms dont on craignait qu'ils s'éteignent. C'était des surnoms qui traduisent le contexte de naissance : *Zonga-Biro* (guerrière) ; *Nèè-Demo'o* (satisfactions) ou *Gaamo* (la paix)⁷.

Tout compte fait, les surnoms dans les sociétés traditionnelles du nord Cameroun étaient inspirés du contexte où des événements se sont produits avant ou pendant la naissance. Ajouter au patronyme, ils permettent de distinguer les individus qui portent le même nom de famille.

Noms de substitution/honorifiques, d'initiations et teknonymes

Les étapes et les circonstances qui jalonnent la vie des hommes influencent invariablement leur identité. L'évolution identitaire peut insidieusement induire le changement ou l'ajout de nom. En réalité, des faits comme devenir parent ou grands-parents, changer de profession ou de conjoint ou encore de migrer sont susceptibles d'affecter l'identité d'un individu. Dans cette logique, le nom n'était pas figé. Pour de nombreux groupes sociaux du Nord Cameroun, l'individu pouvait acquérir d'autres noms qui s'ajoutaient à son propre patronyme et à son surnom pour marquer une modification de son statut dans la société.

L'accès au pouvoir constitue un événement majeur permettant la substitution de nom et de statut d'un individu dans certaines sociétés du Nord Cameroun. Dans les sociétés dites hiérarchisées, lorsqu'une personne devenait chef, il n'était plus appelé par son premier nom. En outre, il existait des noms honorifiques et de royaute ou de majesté. C'est justement le cas chez les Baguirmiens, les Bornouans et les Maya du massif mandara où les chefs ou rois étaient respectivement désignés par le titre de *Mbang*, *Maï* et *Ti-Maya*. Chez les Kotokos, le prince, en plus de son patronyme, était désigné sous le titre de *Mianraï* (RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, 1961 : 99). Chez les Tikar de l'Adamaoua, les hommes ou les femmes qui changeaient de nom devaient

⁵ Entretien avec Tanko Adamou, notable, Banyo, 14 juin 2021.

⁶ Entretien avec Deoua Mbarsola, Secrétaire à la préfecture de Ngaoundéré, Ngaoundéré, 5 février 2016

⁷ Entretien avec Ninga Tembar Philippe, Notable, Tibati, 06 juin 2014.

subir une réclusion sociale de trois jours pour les hommes, quatre jours pour les femmes (selon une symbolique du genre pour les chiffres largement répandus), pour accéder à un poste de notable. Les hommes commençaient par le titre de *Dji* pour devenir *Ki* avant d'aboutir au statut de *Nbgé*. Ce dernier statut est à l'échelon du chef qu'on appelle *Tchimi* : le « propriétaire du village ». Les femmes, quant à elles, passent de leur nom de naissance au nom de *Houn*. Après cette réclusion sociale, qu'il s'agisse des hommes ou des femmes, l'on ne devait plus les appeler par leur nom de naissance (FÉDRY, 2009 : 77).

Dans la même veine chez les Peul, lorsqu'une personne devient chef, elle ne devrait plus être appelée par son nom. Du moins, elle passe de *Yérima* (fils du Roi, prince) à *Laamido*. Le titre de « *Laamiido* » permet de désigner le chef supérieur/le sultan/le roi. Chaque *Laamido* peut nommer ses collaborateurs. Ceux-ci portent en plus de leurs patronymes les noms honorifiques. On peut donc distinguer quelques désignations telles que : *Alkaali* « le juge » ; *Galdima* (Premier ministre) ; *Kaigama* « ministre de la défense » (NOYE, 1989 : 7, 130, 215, et 407).

Tout comme chez les Peuls, on retrouve aussi chez les Mboum des noms honorifiques ou de majesté. L'organisation politique dans les pays mboum est composée au sommeil du Bélaka, l'autorité suprême ; ensuite des Gang ; des *Vàn-à* ; des Nya fou ; des Djinang, des Mbandeng et enfin des Mbandi Mbéré qui sont tous des notables. des Djinang, des Mbandeng et enfin des Mbandi Mbéré qui sont tous des notables. À propos du Bélaka, Souaibou Saliou affirme que : « Le terme Bélaka est un mot composé de Béla qui signifie « le meilleur », « le bon » et Ka qui veux dire « pour nous », « pour vous », pour ainsi dire, « parmi vous voilà la meilleure personne, le bon choix »⁸. Pour Olivier Boumane, ce vocable renvoie au souverain, au chef supérieur de la communauté mboum. Par ailleurs, les notables ont le titre de « Gang », de « Nya », mais aussi de « *Vàn-à* ». Chez les clans Mbéré, les dignitaires désignés portent les titres de Djinang, Mbandeng Luku, Mba sar Mbéré(BOUMANE, 2022 : 9).

Bien plus, les noms n'étaient pas seulement attribués dès la naissance. Le rite d'initiation ou de passage était une occasion d'une nouvelle nomination. C'est à partir de ce rite que les néophytes (jeune fille ou jeune garçon) se voyaient attribuer un nouveau nom : le nom d'initiation. Les noms liés à l'initiation sont des noms que l'on donne à un initié en rapport avec un certain critère dont seuls les initiés ont les secrets.

Cette manière de nommer précède l'entrée ou l'arrivée du christianisme et de l'islam. Loin d'une simple volonté de « renomination », ces noms participent de la hiérarchisation dans la sphère sociale dans laquelle évolue l'individu. Peut-être est-il important de le rappeler, les rites d'initiations sont les rites qui font passer les individus du stade de l'enfance à celui de l'adulte. L'individu acquiert, par ce fait même, le droit d'être reconnu comme adulte. Chez les Gbaya, « les titres comme *Minyan* (le premier de la session) ; *Doko* (chemin, le second, l'adjudant) ; *Koï-Sananga* (l'éveillé) ; *Ninga* (sagaie, chasseur), *Poro* (le feu) sont, entre autres, des noms de substitution qui permettaient d'identifier les initiés (*Labi*) »⁹.

Chez les Massa, du Nord-Cameroun, le nom de l'individu ne change pas systématiquement. On y ajoute au nom, simplement, le suffixe *kreo* qui atteste de ce que l'individu a atteint la majorité. C'est dans ce sens qu'on aura par exemple : Doba qui deviendra *Dobakreo*. On y ajoute souvent du *Ndandi* pour les noms se terminant par « na ». C'est le cas par exemple de Djobina qui deviendra *Djobindandi*.

⁸ Entretien avec Souaibou Saliou, Ngaoundal, le 15 Aout 2019.

⁹ Entretien avec Mi-Sananga Christophe, Chef de 3^e degré, Tibati 07 juin 2015.

Islamisation, christianisation des noms et dynamiques identitaires chez les peuples du Nord Cameroun

Parmi les noms qui marquent une modification du statut, on a les teknonymes et les pseudonymes. Le teknonyme est un surnom de forme « Père » ou « Mère d'un tel » que le parent reçoit souvent à la naissance du premier enfant ; il est très utilisé dans la culture africaine. Un adulte qui venait d'avoir son premier enfant perdait sa première appellation, le classant dans la catégorie de chef de famille. Chez les Peul « un homme nommé Deewa qui met au monde un enfant appelé Aliou s'appellera désormais *Baaba Aliou* (le père d'Aliou). Si c'est une femme, elle portera désormais le nom de *Daada Aliou* (la mère d'Aliou) »¹⁰.

2. Avènement du christianisme et de l'islam dans les sociétés du Nord-Cameroun

Le christianisme et l'islam, comme toutes les religions monothéistes, ont fait de leur ambition, la conversion des âmes en leur religion. Les sociétés du Nord-Cameroun ont subi de plein fouet une double colonisation qui a altéré, dénaturé ses us et coutumes. Entendons-nous bien, nous ne disons pas que cette altération ou dénaturation des us et coutumes africains est mauvaise en soi. Nous disons simplement que du fait du contact culturel entre les peuples, il y a des pans culturels qui subissent des modifications. C'est ce qu'on retrouve sous la plume anthropologique sous le concept de diffusionnisme. En portant les lunettes du diffusionnisme, il est possible de rendre compte des mutations qui affectent une société, partant des contacts culturels entre deux peuples qui se côtoient. Ils se passent entre ces peuples des emprunts culturels qui façonnent et redonnent une nouvelle physionomie, dénaturant de fait les divers pans culturels. En quoi l'avènement de l'islam et du christianisme au Nord-Cameroun a remodelé les coutumes et traditions des peuples du Nord-Cameroun ? Il s'agit bien, dans ce travail, de s'intéresser essentiellement aux habitudes nominales qui ont subi des transformations en raison de l'intégration de nouvelles valeurs religieuses.

Expansion de l'islam et influence sur la culture anthroponymique dans les sociétés du Nord Cameroun

Les noms sont des marquages identitaires des plus importants. L'attribution des noms n'est pas fortuite et regorge, très souvent, d'enjeux qui surclassent l'enjeu économico-social. Il y a toute une symbolique qui entoure et donc encadre le choix des noms dans les sociétés africaines en général et celles du Nord Cameroun qui nous intéressent dans le cadre de cette recherche. C'est aussi le cas des sociétés occidentales christianisées ou des sociétés arabes islamisées. L'expansion de l'islam a comme corolaire la modification des raisons de l'attribution des noms dans les sociétés du Nord Cameroun. Mais comment s'est opérée l'expansion de l'Islam au Nord-Cameroun ? Était-ce simplement un vœu de « sauver les âmes perdues » ou d'autres enjeux sous-jacents y faisaient corps ? Comme le souligne Charney : « Eschatologiquement, le but du Djihad est l'établissement d'un ordonnancement social islamique de la souveraineté de la logocratie musulmane sur l'ensemble des groupes sociaux composant et environnant la communauté musulmane » (CHARNEY, 1984).

Comme les sources historiques le rapportent, l'islam dans le Nord Cameroun a procédé, pour son extension, certes par le biais pacifique aussi, mais c'est surtout par la « guerre sainte » (*Djihad*) qu'elle a réussi à s'imposer. Plutôt qu'une religieuse, la conversion à l'islam portait également des relents identitaires, des exhalaisons « ethniques ». Mais en quoi la conversion des peuples pouvait avoir des colorations ethniques ? Si tant est vrai même qu'elle comporte des colorations « nombrilistes », ce serait plutôt le peuple arabe qui serait mis en avant. Comment finalement rendre compte de ce que l'islamisation du Nord Cameroun porte en elle les germes hégémoniques Peul ?

Son aspect « hémonique peule » tient à trois objectifs principaux : mettre en place un nouvel ordonnancement religieux et politique visant à imposer et à placer l'islam au-dessus de toutes les

¹⁰ Entretien avec Ibrahim Hamadama, Instituteur, Ngaoundéré, 05 février 2016.

religions ; extirper les Peuls du gouvernement des infidèles ; et faire de la culture peule une culture dominante (consécration du fulfulde-une langue peule- comme langue de l'islam, adoption des vêtements, nom et architecture de type Foulbé, etc. (SOCPA, 1999 :8)

Il va sans dire, en s'appuyant sur les propos de Socpa, que l'islam, tel que véhiculé dans le Nord-Cameroun, participe de l'assimilation des peuples au groupe ethnique Peul. La question des enjeux sociaux, symboliques et politiques de l'attribution des noms traitée un peu plus bas dans ce travail rend compte de cette situation. Mais avant d'y parvenir, il est question de s'intéresser à l'avènement du christianisme au Nord-Cameroun.

Christianisme et dynamiques nominales dans les sociétés du Nord-Cameroun.

L'expansion du christianisme en Afrique et singulièrement au Nord-Cameroun doit être mise en rapport avec l'histoire coloniale. La colonisation a été la raison fondamentale de l'expansion du christianisme dans les confins du continent noir. S'il est difficile de nier le fait que les premiers missionnaires avaient un agenda : « sauver les âmes perdues », il est également vrai que cette évangélisation a servi les causes de la métropole : celle d'assujettir l'ensemble du continent à la cause occidentale. C'est d'ailleurs dans cette mouvance que les voix dénonçant l'usage cynique de la religion au nom de la « débarbarisation » de l'Afrique ont fait écho dans les autres sphères occidentales. C'est le lieu de rappeler ici les propos de Georges Clemenceau qui s'insurgeait contre tout expansionnisme occidental en ces termes : « N'essayons pas de revêtir la violence du manteau hypocrite de la civilisation ». Au nom de la civilisation, des peuples dominent d'autres. La volonté de civiliser les autres cachait, du point de vue de Kipling, un autre agenda : celui d'assujettir les peuples. Cet assujettissement passe par l'assimilation qui déroge, érode et donc dégrade la culture des peuples.

3. Enjeux sociaux, symboliques et politiques de l'attribution des noms.

Nommer, acte qui peut à bien des égards être banal, regorge d'énormes enjeux qui surclassent celui du simple élément d'identification et non de distinction des humains les uns des autres. Nommer un individu, une personne, c'est pouvoir le distinguer des autres et pouvoir l'interroger au besoin. Le considérer ainsi est en réalité la face visible de l'iceberg, tant il regorge un enjeu qui va au-delà de l'entendement. Gérard et Hans (2009) proposent une lecture de l'anthroponymie qui s'appuie sur quatre hypothèses.

-*Forced acculturation* (comme par exemple le fait pour les peuples du Nord, nouvellement convertis à l'islam par la force, de prendre les noms arabes et des noms arabes foulbéisés comme Hamidou, Hadjidjatou).

-*Forced segregation*

-*Voluntary acculturation* (adoption volontaire des noms du groupe dominant auquel l'on voudrait s'identifier). C'est par exemple le fait pour le nouveau baptisé d'arborer fièrement le nom chrétien ou pour le nouveau islamisé de porter allègrement le nouveau nom islamique à lui attribuer par l'imam.

-*Voluntary segregation* (désir d'un groupe social d'exprimer son identité au travers des prénoms ethniques)

Au-delà de l'acculturation que revêt la question de la *nomination*, c'est tout un autre pan de la violence symbolique qui est à l'œuvre. Cette lecture de Hans et de Gérard corrobore une lecture faite par l'anthropologue français Claude LEVY-STRAUSS (1962) pour qui les noms ont d'autres

Islamisation, christianisation des noms et dynamiques identitaires chez les peuples du Nord Cameroun

objectifs que celui de nommer. Ils vont au-delà de la fonction première d'identification pour revêtir le manteau de la classification, de la ségrégation et donc de la hiérarchisation. Comme dit plus haut, la religion est, au-delà de sa fonction première qui est celle du lien entre l'être transcendental et l'humain, un marqueur identitaire et un outil de domination et donc d'assujettissement.

Le christianisme est la déification du peuple occidental et donc des Blancs. Peut-être est-il important de rappeler pour mémoire que le christianisme, bien que d'essence juive et donc asiatique, reste et demeure la déification du peuple occidental : les Blancs. C'est ce peuple qui a su imposer le christianisme à l'ensemble de l'humanité en l'adaptant à leurs us et coutumes. D'ailleurs, le « Saint-Père »¹¹ ne réside-t-il pas à Rome, une terre occidentale ? Tout comme l'islam est la déification du peuple arabe. La terre sainte se trouve bel et bien en Arabie Saoudite.

Progressivement, les patronymes négro-africains disparaissaient pour laisser place aux noms arabes considérés comme nouveaux noms patronymiques. L'attribution était beaucoup plus calquée sur le système arabe. Ce sont, par exemple, les noms des califes (disciples du prophète) tels que Ali ; Aboubacar ; Ousman qui étaient attribués comme patronyme. Par le biais de l'islamisation qui offrait aux convertis l'intégration dans un vaste ensemble supra-ethnique, les populations non musulmanes se désintégraient progressivement de leur terroir en perdant, par la même occasion, toute attache culturelle d'origine pour finalement intégrer l'ethnie peule et subir, avec eux, la vague de transformation de patronymes traditionnels négro-africains. Les patronymes négro-africains d'autrefois, riches en renseignements de toutes sortes, et qui précisément authentifiaient ou déniaient la pureté sanguine d'un individu¹² en cas notamment d'une nouvelle fiançaille où surgissent tous les détails privés qu'on pensait oubliés ou volontairement cachés, étaient menacés de disparition.

Cette dernière lecture doit être relativisée dans le Nord-Cameroun. Parce qu'en réalité, l'islam porte les stigmates peuls et participe de ce fait à la déification des Foulbés. C'est d'ailleurs dans cette perspective que les noms musulmans attribués à l'enfant dans le Nord-Cameroun subissent des déformations au point de se rapprocher des noms d'origines certes arabes à celle Peul. Des suffixes attribués à ces noms les dénaturent et les rapproche des noms peuls.

« *Djamila = Djamilatou...* »

Habiba = Habibatou

L'une des formes d'intégration des valeurs islamiques était l'emprunt des noms dits « islamiques » en les adaptant à la phonologie locale de sorte qu'ils puissent correspondre parfaitement aux subtilités et tournures linguistiques locales. De tels procédés favorisent une domination, une acculturation, une reconnaissance tacite de l'hégémonie ou de l'ascendance d'un peuple sur un autre. Saisir le Nord-Cameroun dans son entièreté suppose de porter les lunettes du lamidalisme tel que préconisé et théorisé par MOTAZE AKAM (1990).

Toutes les religions, quelles qu'elles soient, sont vectrices d'idéologies et donc, ont la capacité de façonnner l'imaginaire des peuples. Les fidèles des religions reconnaissent tacitement l'hégémonie des peuples de laquelle proviennent ces religions. C'est ce que BOURDIEU (1980) a conceptualisé sous le vocable de la violence symbolique. Une forme de reconnaissance comme normale de la situation de la domination par le dominé. De la Boétie appelle cela la « servitude

¹¹ Nom donné au pape, chef religieux des chrétiens Catholiques romains. Tous pape est évêque de Rome.

¹² Dans les sociétés traditionnelles peules, toute officialisation des fiançailles entre personnes musulmanes de différents clans, lignages ou de différentes ethnies, était précédée d'une enquête biographique en bonne et due forme diligentée par chacune des parties contractantes afin de s'assurer mutuellement de la pureté sanguine de la lignée ascendante et d'écartier éventuellement la partie qui aurait des origines serviles(HAMADOU, 1997 : 18).

volontaire ». Porté à la sphère du Nord-Cameroun, l'islam, supposément « déificatrice » du peuple arabe, perd de son aura pour devenir plutôt la déification des Peul. Les marques identitaires introduites dans l'islam du Cameroun le vérifient à souhait. Au-delà de la langue véhiculaire qu'est le fulfuldé, dans le cas spécifique du Nord-Cameroun, le port de noms transformés avec la consonance peule trahit une forme de « *fulbéisation* » de l'islam au Nord Cameroun. Aussi, est-il important de dissiper toutes les controverses autour de la langue véhiculaire des musulmans. La langue par excellence de l'islam est l'arabe, le Coran est d'ailleurs écrit dans cette langue. Au Nord Cameroun, l'islam a été introduit par les Peul qui ont eu l'idée d'ajouter aux us et coutumes arabes, la coutume peule dont la forme forte du pouvoir se cristallise autour de la personne du Lamido, chef politique et spirituel. Cette idée a fait germer un des concepts majeurs de la sociologie de Motaze : le lamidalisme.

Évidemment, il va sans dire que le Christianisme a également joué un rôle dans l'attribution des noms. Il faut, pour chaque Chrétien, porter le nom des ancêtres occidentaux. Pour comprendre l'extraversion de ce culte identitaire, il faut saisir les nouveaux prénoms qui font florès aujourd'hui. Si, hier, le nom chrétien avait une symbolique et une histoire, aujourd'hui ce n'est plus le cas. Par exemple, les noms chrétiens étaient des noms portés par des Saints. Avoir un tel patronyme signifiait non pas seulement être sous la protection de ce saint ; le saint à qui l'on emprunte le nom devrait servir de référence, de repère, de modèle à celui qui porte le nom. Les noms avaient tout une symbolique, un sens, et jouaient un rôle important dans la société. Ils remplissaient, du point de vue anthropologique, des fonctions de sécurité et de sérénité.

Les missions chrétiennes qui étaient déjà présentes au Cameroun en 1841¹³, avaient introduit le système anthroponymique européen ou chrétien. Les premiers missionnaires chrétiens s'étaient intéressés à la problématique de l'identité des Africains qu'ils s'efforçaient de convertir par le baptême. Accepter de recevoir le sacrement de baptême était synonyme de recevoir un nouveau nom ou prénom chrétien subséquent. Voilà qui impliquait l'appropriation de certains symboles et valeurs culturelles d'obédience occidentale, notamment les prénoms.

Pour les convertis au christianisme, l'utilisation des prénoms spécifiques chrétiens renvoyant aux différents « Saints-Pères » était une réalité. Martin Mbengué Nguimé soulignait que l'action anthroponymique des missionnaires s'opérait toujours au moment du baptême d'un fidèle protestant ou de la prise de la première communion, quand il s'agissait d'un catholique, et que, une démarche consistait à donner un prénom européen à tout indigène dont la conversion au christianisme devient effective (MBENGUÉ, 2005 : 48).

Les premières Églises installées au Cameroun avaient influencé l'anthroponymie en faisant apparaître les prénoms chrétiens associés au nom de famille. Ainsi, établissait-on une distinction significative entre le « nom païen », le « nom arabo-musulman » et « le nom chrétien ». Le « nom païen » était la survivance du système ancien mis en cause par l'administration des baptêmes. Aux registres anciens, le christianisme avait permis d'ajouter la nomenclature de mots « acculturés », également intégrés comme noms possibles de réincarnation, de prédestination, de sublimation ou de circonstance.

Le prénom s'acquérait donc fièrement lors du baptême. La nouvelle identité se donnait pour symbole de modernité revendiquée par tous, au point qu'il arrivait que le « païen » s'octroyât un

¹³ Il s'agit précisément de la mission baptiste de Londres dirigées par Alfred Saker et ses compagnons de première heure Joseph Merrick et Jackson Fuller ; de la mission de Bâle amenées par les révérends Bohrer et Becher ; la mission baptiste de Berlin dirigées par monsieur et madame Steffens, des missions évangéliques de Paris dirigée par Bergeret et Oechsner de Coninck ; de la mission presbytérienne américaine amenée par A. C. Good. Pour plus d'informations lire E. Mveng, 1985, *Histoire du Cameroun*, Yaoundé, Ceper, pp. 212-217.

prénom comme nom de prestige, en attendant de le confirmer lors du baptême, à moins de l'infirmer à cette occasion au profit d'un plus « prestigieux ». Le prénom qu'on attribuait aux autochtones à leur conversion au christianisme était ainsi une marque d'« identité chrétienne ». C'est d'ailleurs pour ces raisons que bien des prénoms dans le Nord Cameroun portés par les chrétiens étaient ceux des douze disciples du Christ (Simon-Pierre, André, Jean, Jacques, Philippe, Barthélémy, Thomas, Mathieu, etc.). Les chrétiens qui ont plus de la trentaine dans le Nord-Cameroun portent en général ces noms. Dans cette perspective, on rencontre depuis les années de la christianisation de l'Afrique des prénoms qui sont dans l'Ancien Testament. Ceux des années 1900 jusqu'à une date relativement récente portaient des noms qui relevaient pour la plupart de l'Ancien Testament ou, à la rigueur, des noms qui étaient issus du Nouveau Testament.

Seulement, avec le temps, les nouveaux noms vont faire irruption sans avoir précisément quelque chose à voir avec ces noms de la Bible. Des noms qui n'ont rien à voir avec les Saints connus. C'est le cas des noms comme Maël, Bryan, Audrey, Ulrich, Alloïce, Farolle, Darelle, etc. sont de nouveaux prénoms qui font irruption au Nord Cameroun. L'analyse qui peut être faite de cette situation est, c'est une hypothèse, le recul de la prégnance de la religieuse dans le vécu des jeunes d'aujourd'hui.

In fine, l'attribution des noms chrétiens ou musulmans est une situation de colonisation de l'imaginaire qui participe de la déification du peuple arabe (dans le cas du Nord-Cameroun, on parlera plutôt de la déification des Peuls) et du peuple occidental. Il faut saisir ces actions d'attribution patronymique comme une forme de domination, de colonisation, d'assimilation.

4. Patrimonialisation des noms africains

Selon Dortier, « la culture ou civilisation, prise dans son sens ethnologique large, est cet ensemble complexe qui inclut les connaissances, les croyances, les arts, la morale, les lois, les coutumes, ainsi que les autres capacités et habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société » (DORTIER, 2013 : 81-82). Cette clarification anthropologique implique que les sociétés humaines, les cultures sont en perpétuelles transformations, elles sont dynamiques. Les sociétés humaines ne sont pas inscrites dans un perpétuel présent.

C'est révolutionnaire que penser le retour de l'Afrique dans son historicité première est quasi impossible. De même, il est difficile à l'Occident de revenir dans ce qu'il a été auparavant en faisant abstraction du christianisme qui est devenu « une sorte d'ADN » de l'Europe. Tout comme il est difficile aujourd'hui de dire aux Arabes de faire abstraction de la culture islamique dans leur vécu quotidien. C'est si impensable que la question n'a jamais été évoquée. Tout se passe comme si, depuis la nuit des temps, l'islam faisait corps avec les sociétés arabes ou que le christianisme était intimement lié aux sociétés occidentales. L'intrusion de l'islam et du christianisme dans les sociétés arabes pour la première et pour les sociétés occidentales pour la deuxième a reconfiguré l'imaginaire social de ces deux sociétés au point où on a l'impression que ces religions faisaient corps avec ces sociétés depuis leur origine.

Dans cette perspective, il devient tout aussi difficile de penser les sociétés africaines ayant connu l'islam, de faire table-rase de leur passé récent. Celui de se défaire systématiquement de ce qui, par diffusionnisme et/ou par colonisation, aura investi toute l'architecture sociale de l'ensemble des sociétés du Nord Cameroun. Mais est-ce suffisant pour que les sociétés africaines perdent de ce qui ferait leur « africanner » ? Ce qui est intéressant n'est pas tant de revenir aux sociétés africaines authentiques. Existent-ils des sociétés authentiques ? Est-il même possible de revenir à ces habitudes ancestrales ? On pourrait même ironiser à l'extrême pour qu'une société authentique est-elle souhaitable ? Trêve de questions philosophiques.

Conclusion

La question identitaire est plus que jamais dans les sociétés actuelles, une question fondamentale qu'il faut rendre compte. La thèse de la fin de l'histoire développée par Francis Fukuyama et contestée par Samuel Huntington dans son fameux ouvrage *Le choc des civilisations* reste une problématique de l'heure. La question de l'attribution des « noms chrétiens » pose la problématique de l'épineuse question de la « tropicalisation de l'Église » et de l'« inculturation ». La méconnaissance de l'histoire religieuse attise les velléités identitaires dans les sociétés au sud du Sahara au point de diviser les communautés. Division qui relève très bien d'un accident de l'histoire et qui pourtant continue d'orienter et de diviser les communautés historiques. Loin d'un manifeste et d'un pamphlet, ce texte attire l'attention sur les questions de coutumes et de traditions que nombre de personnes pensent immuables. L'appel à un retour à une société authentique relève d'un leurre ou d'un savant calcul politique d'embrigadement de conscience collective. L'auteur de l'*Afrique ambiguë*, a tranché avec l'histoire des sociétés humaines qu'il considère comme en constante mutations ou dynamiques.

En réalité, la grande question n'est pas tant d'effacer ou de balayer du revers de la main les emprunts culturels, mais surtout de trouver des conciliations des habitudes et attitudes acquises historiquement au travers de la colonisation islamо-peule et chrétienne pour l'arrimer à la culture africaine sans que la culture africaine soit complètement dévoyée. C'est toute la thèse du syncrétisme dont parlait Jean Marc Ela. L'utopie du retour à un africanisme historique dépouillé des scories coloniales est un vœu pieux. Tout comme le christianisme fait partie intégrante de la société occidentale sans que cela ne soit, à proprement parlé, inhérent à la société occidentale. Le christianisme et l'islam le sont également pour l'Afrique. Pour reprendre un des concepts de Michel Mafessoli qui permet de comprendre l'état d'esprit d'un peuple, il faut cerner la « triade temporelle » sur laquelle s'appuient ces peuples. En général, ceux qui font du « sur place » sont ceux qui sont perpétuellement entrain de ressasser un passé glorieux. Réflexe qui inhibe à coup sûr le développement.

Bibliographie

- Etudes :

1. BOUBAKARI MAWOUNE, (2018), *Pèlerinage et société au Nord-Cameroun de la période coloniale à 2010*, Thèse de Doctorat Ph.D en Histoire, Université de Ngaoundéré
2. BOUMANE O, (2022), Les MBUM à la croisée des chemins, Tome 1, Yaoundé, Éditions D&L.
3. BOURDIEU P., (1980), *Le Sens pratique*, Paris, Minuit.
4. BOURDIEU P., (2002), *Questions de sociologie*, Paris, Minuit.
5. CHARNEY J.P, 1984, *Principes de stratégies arabes*, Paris, l'Herne.
6. COULON Christian, (1983), *Les musulmans et le pouvoir en Afrique noire. Religion et contre-culture*, Paris, Karthala.
7. ELA J- M. (1980), *Le cri de l'homme africain*, Paris, l'Harmattan
8. ELA J- M, (1994), *Restituer l'Histoire aux sociétés africaines. Promouvoir les sciences sociales en Afrique*, Paris, l'Harmattan.
9. ERNY P., 199, « Le nom dans la tradition africaine », Revue des sciences sociales, n°26, pp.34-37.
10. FEDRY J., (2009), « "Le nom, c'est l'homme". Données africaines d'anthroponymie», L'Homme, n°191, p. 77.
11. GRANGE C., (2016), « Nommer : enjeux symboliques, sociaux et politiques » in Annales de Démographie Historique, No131, pp.5-11 Mis en ligne sur Cairn. Info le 14/11/2016.
12. HAMADOU ADAMA, (1997), « Les nouveaux prénoms des peuls du Nord-Cameroun : historique et essai d'interprétation », Ngaoundéré-Athropos, Revue de Sciences sociales, vol.2, pp.19-40.
13. HULSTEART G., (1956), « Noms de personnes chez les Nkundo », Annales Aequatoria, Tome 19, n° 3, pp. 91-102.
14. KOULAGNA J., (2007), *Le christianisme dans l'histoire de l'Afrique*, Yaoundé, CLE

15. KWANYE KWADA, (2010), *Onomastique et histoire des Kapsiki : inventaire de toponymes et anthroponymes kapsiki et leurs significations historiques (XIXe-XXe siècle)*, Mémoire de Master Recherches en Histoire, Université de Ngaoundéré.
 16. LAOU, (2005), *Les dissidences au sein de l'Église Fraternelle Luthérienne du Nord-Cameroun (1969-2003)*, Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Ngaoundéré.
 17. LAURENTIN R. et HORVATH, (1972), Les noms de naissance (indicateurs de la situation familiale et sociale en Afrique noire), Paris, SELAF.SIANKAM P. , (1992), Essai d'acceptation onomastico-historique des peuples et des entités territoriale au Cameroun : constat d'une dépersonnalisation programmée, Yaoundé, Sport Afrique.
 18. MBENGUE NGUIME M. , (2005), *Les élèves et étudiants camerounais et la question coloniale et nationale : 1928-1961*, Thèse de Doctorat/Ph. D en Histoire, Université de Yaoundé I.
 19. MOTAZE AKAM A., (1990), *Le défi paysan en Afrique. Le laamido et le paysan dans le Nord du Cameroun*, Paris, l'Harmattan.
 20. MOTAZE AKAM, (2013), « Mémoire migrante et construction territoriale », in Michel TSOCHUA (éd) Les Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Vol XIV, Yaoundé, CLE, pp. 39-61.
 21. MVENG E., (1985), *Histoire du Cameroun*, Yaoundé, CEPER.
 22. NICOLAS G., (1981), *Dynamique de l'Islam au sud du Sahara*, Paris, Publications orientales de France.
 23. SLAGEREN, J. (1969), *Histoire de l'Église en Afrique*, Yaoundé, Éditions CLÉ.
 24. SOCPA A., (1999), « L'hégémonie ethnique cyclique au nord Cameroun » in Afrique et développement, Vol XXIV, Nos 1&2, pp. 57-82
 25. URVOY, (1996), *Les penseurs libres dans l'Islam classique*, Paris, Albin-Michel.
 26. ZONABEND, F. (1980), « Le nom de personne », L'Homme, Tome 20, n° 4, pp. 7-23.
- **Les instruments de recherche**
1. DORTIER J. -F., 2013, *Dictionnaire des sciences sociales*, sciences Humaines Éditions, ISBN 978-2-36106-019
 2. NOYE D., (1989), *Dictionnaire foulfouldé-français, dialecte peul du diamaré, Nord –Cameroun*, ParisLibrairie orientaliste Paul Geuthner
 3. REPUBLIQUE Du CAMEROUN, (1961), *Histoire du Cameroun. De la préhistoire au premier janvier 1960*, Yaoundé, Ceper, p. 99.

Reçu le : 01 – 09 - 2024

Accepté le : 09 – 11 - 2024

Publié le : 30 – 12 - 2024

Social transformations in the city of Constantine at the beginning of the French colonialism (1830-1845): An approach of marriage and divorce contracts according to Maliki court records

Les transformations sociales dans la ville de Constantine au début du colonialisme français (1830-1845): Une approche des contrats de mariage et de divorce selon les dossiers judiciaires de Maliki

BOULEDJUIDJA Souad 

Université de 08 Mai 1945

Laboratoire d'Histoire sur les Recherches et Etudes Maghrébines- LHREM-
bouledjuidja.souad@univ-guelma.dz

Abstract

This study aims to explore a range of issues that permeate various aspects of daily life, with a particular focus on social and living conditions within Constantine. By examining the shifts engendered by political and economic influences under two distinct regimes—the Ottoman rule and the French occupation—the research utilizes marriage and divorce contracts as key indicators of social stratification. These documents, which detail individual incomes, property holdings, financial statuses, and class disparities, are sourced from the Maliki court records of Constantine, housed in the provincial archives. Through these historical records, this study aims to vividly reconstruct and portray the lived experiences of that era. In this study, we relied on the historical descriptive curriculum as well as the analytical and statistical curriculum for what the nature of the topic required. Entry into the city. This is confirmed by the documents of divorce contracts, especially in the transitional period, whether they relate to marriage conditions or to changes in social structure through the movement of families from within the city to outside, whether definitively or temporarily.

Key words: Social transformations, marriage, early French occupation, Constantine

Résumé

Par cette étude, nous avons voulu soulever diverses questions, notamment des aspects de la vie publique de la région, en particulier la vie sociale et la vie en surveillant les transformations résultant des répercussions politiques et économiques pour ceux qui ont vécu deux jugements différents. Les contrats de mariage et de divorce sont considérés comme un élément particulier de la classification sociale, des revenus, des biens individuels, du niveau matériel et de la différence de classe. Le document entre nos mains et le Code des Archives de la Cour Royale de Constantin dans les archives d'état Il nous permettra de déposer le contenu de son contenu sur la réalité ouvrant droit à pension à l'époque. Dans cette étude, nous avons utilisé le curriculum descriptif historique ainsi que le curriculum analytique et statistique pour déterminer ce que la nature du sujet exigeait. l'entrée dans la ville. Ceci est confirmé par les documents des contrats de divorce, surtout en période transitoire, qu'ils concernent les conditions du mariage ou les changements dans la structure sociale par le déplacement des familles de l'intérieur de la ville vers l'extérieur, soit définitivement soit temporairement.

Mots-clés : Transformations sociales, mariage, début de l'occupation française, Constantine

E-mail de correspondance : Bouledjuidja Souad . bouledjuidja.souad@univ-guelma.dz

Introduction

Understanding the history of the region we inhabit and identify with is crucial for comprehending present social dynamics. This research delves into a pivotal era in the history of Constantine, the capital of the Eastern Beylik, celebrated for its rich historical and cultural heritage. The focus of this study is to delineate and track the most pronounced social changes that transpired following the French occupation from 1837 to 1845. By comparing societal practices before and after this occupation. where this type of study in the social field is especially important with relying on documents that enable us to confirm this reality and bring us closer to it and give us a clear picture of what Constantine's society was then. On this basis, we put forward the following main forms: has the French occupation of Constantine had a clear and profound impact on society's structural and living characteristics? To clarify the problem, we ask the following questions: What was the social and living reality of Constantine's inhabitants before the occupation of the city? How were the marriage specifications? And then did it change?

A relavant study on this topic is Fatima Zahra Qashi's doctoral thesis entitled "Constantine City and Society", in which the researcher spoke about the city of Constantine during the 18 century, highlighting the characteristics of Constantinian society in relation to the family by relying on the basic source of marriage and divorce contracts written in the records of the Royal Court of Constantine, which enabled it to know the names of families and their affiliation on the basis of the names of the Ottoman in the decades and then illustrated by Ahmed in this period 18. The city witnessed the events of French entry and occupation of the city and highlighted the most significant social transformations due to the new circumstance through the same source, marriage contracts and divorce, but in another period, we monitored these transformations. The second study is Abdelkader Jagloul: "Algeria's modern history, a psychological study" which explained the structure of Constantinian society based on a family structure shared economically, socially, and culturally and highlighted the movement of people from the city to the countryside for fear and dismay of French soldiers, In this period, migration has become both reverse and circumstantial, especially since Constantine has witnessed long periods of rural displacement. Through our study, we have been able to highlight the process of population movements from within and outside the city due to the French occupation and the registration of the names of the families we extracted from the contracts, whether disappeared or left. migration from the city to the countryside was a non-generalized phenomenon.

In this study, we also relied on the historical and descriptive approach of giving a picture of the social and living realities of the inhabitants of Constantine in late Ottoman rule, as well as describing what is stated in the marriage and divorce contracts by focusing on the elements of the contract. The parties to this contract are husband, wife, friendship and its kind and value. The comparative approach was used to compare the two periods - the end of Ottoman rule and the beginning of the French occupation of the city until 1845, according to the contracts obtained, which are the basic documents of the study.

1 .The Social and living reality of the inhabitants of Constantine late in Ottoman rule

Throughout the Ottoman era, Constantine, akin to other cities, maintained distinct social strata without any attempts by the Ottoman authorities to dissolve the preexisting societal layers. The administrative policies of the Ottomans sought to centralize governance and foster unity. . These included tribal structures, community systems, feudal relations, and urban centers.

Predominantly driven by a cautious approach towards the Algerian populace, these policies restricted local access to administrative and governing roles, hindering societal integration despite

the unifying force of religion during and after this period (Abdellah Chreit, Mubarak El Mili, 1985: 174).

The societal framework during the Ottoman presence, compounded by the region's challenging geography, fostered a dichotomous society:

- The rural domain, primarily engaged in agriculture (Addi El-Houari, 1985: 174).
- The urban domain, centered on craft and trade activities. Notably, this dualism was also present in other regions (Abdelkader Jeghloul, 1982: 26).

Algerian society was generally composed of kinship groups and tribes within a fluid geographical context, each characterized by shared familial structures, economies, and cultural backdrops. The social hierarchy was marked by disparities in privileges and social status, which varied from region to region and were notably fluid, especially in rural locales where Ottoman administrative presence was minimal. At the hierarchy's apex were the privileged few Turks, followed by the Kouloughlis in mid-level positions.

The urban stratum comprised Andalusians, nobles, and notables who occupied religious and educational roles and participated in various crafts at the bottom were the Amazigh people (Berbers), who, despite their hard labor, were deprived of privileges. Two principal factors influenced social mobility: Military prowess, a direct route to ascendancy.

- Financial acumen, a means to acquire substantial privileges.

The latter part of Ottoman rule witnessed a surge in nomadism, with many inhabitants transitioning from settled agricultural lifestyles to nomadic ones centered on livestock breeding. This shift was gradual in the high plateau regions of Constantine and led to a disparity between economic capabilities and the needs of the populace. The local nomadic activities were primarily aimed at meeting local consumption needs, while the Beylik required substantial agricultural outputs to satisfy urban and market demands (Nasreddine Saedouni, 1984: 112-113).

This social hierarchy led to fluctuations in social life and the emergence of conflicts between different population groups at times, and between the populace and the ruling authorities at others (Hmida Amiraoui, 1982-1983: 118-119). Additionally, the populace was burdened with a set of taxes, collected to meet the needs of the general treasury specific to the Beylik, as well as the province, and even the Bey himself paid the "Dennush," a tax collected for the Sublime Porte, from the residents. Here are the other types:

- Agricultural crop tax:** This tax encompassed all types of properties, throne lands, Beylik lands, and private holdings, typically demanding 12 and a half "sa" of wheat, 12 and a half "sa" of barley, and ten "shibākāt" of straw. Ahmed Bey later modified this to a tithe system, collecting one-tenth of the wheat or barley harvest. (Ahmed Sisaoui, , 1987-1988: 118-119)
- Government tax:** A property and land rent tax specific to the Eastern province, this was a mandatory levy introduced by ḥāle Bey.
- The mandatory fee:** In-kind and monetary fees were exacted from desert and mountain tribes frequenting the markets of the plains, with Nushi setting the fee at 30,000 francs.
- The fine:** This penalty was imposed on rebellious and nomadic tribes such as the Hānānchā Nāmāmchā Hārāktā Oulād Sidi Yāhiā Bū Tāleb, and those in the Kabylie region (encompassing Skikdā Zerdāzā , Ferjiwā Bābour, and the Chāwiā of the Aurès). The Qaid, with the assistance of the village Sheikh, assessed the wealth and allocated the fine based on the number of tents. Nushi notes that the Dennush annually sent to Algeria by Hājj Āhmed

Bey was estimated at 3,000 sheep, with the Nāmāmchā tribes alone contributing this amount, implying a total fine of 60,000 francs, indicating that the fines imposed often exceeded this figure (Andre Nouchit, 1955:107-108).

2. Marriage characteristics before and after 1830

Through the lens of marriage and divorce contracts, this study aims to illuminate the role of marriage as a fundamental social institution. By analyzing the elements represented by both parties in these contracts—the husband and the wife—we scrutinize various names and titles prevalent in Constantine and the broader Eastern Beylik, alongside any notable lineage changes.

Marriage holds a paramount place in all societies, particularly within Islamic society, where it is revered not only as a means to forge family ties and preserve lineages but also as a crucial element in strengthening social bonds. It constitutes a lawful bond, predicated on the pillars of proposal and acceptance, guardian's consent, dowry, and the presence of a fair witness.

Islam extols marriage as it embodies half of one's faith, promoting the facilitation of its processes. Particularly concerning the dowry, and fostering a mutual understanding of the responsibilities inherent in this sacred union and its profound implications.

Historical accounts indicate that the customs surrounding marriage in Constantine were largely consistent with those observed in other cities, albeit with subtle variations between rural and urban settings influenced by the unique norms and environmental conditions of each area. Familial connections were strong, and since most families were well-acquainted, arranging marriages either within or outside the family was relatively straightforward.

The process typically began with a man expressing his desire to marry to his parents, who would then seek an appropriate match, initially within their own relatives. If the prospective groom preferred to marry outside his immediate family, his parents would honor his wishes and initiate formal and informal communications between the two families. The women of the families usually met informally first, which led to a formal introduction of the bride to the groom.

Once both parties consented to all terms and conditions, the marriage proceedings would commence. This included the negotiation of the "dowry," which the groom intended to offer, and was formally presented through the bride's father. On a specified day, the father accompanied his daughter and the groom to officially register their union, for which a fee of one real was paid.

Subsequently, the bride would acquire clothing and household essentials for her new home, which she brought to her groom on their wedding day. In a traditional ceremony, the groom's relatives would escort the bride from her home at nightfall, illuminated by lanterns. Adorned in a rented golden gown, a distinguished piece owned by the city, and draped with a red 'izar', the bride would ride a mule to her new home amidst festive music, culminating the celebration with a grand feast. From that day forward, the wife would join her husband's household. (Fendelin Schlosser,2016: 86-87).

2.1 Elements of the marriage contract:

- For a marriage contract to be valid, several criteria need to be satisfied, including the presence of the groom, the bride, the dowry, the guardian, and witnesses.
- **The Groom:** He is identified at the beginning of the contract by his full name and lineage, which are crucial for the record. Names might include geographical markers, tribal affiliations, or professions, indicating a deep-seated connection to one's roots. For instance,

names like Si Āl- Ārbi ben Mohāmmēd ben shāabān or Khālil ben Āl-Eid Āl-Mili often indicated familial lineage or tribal connections, reflecting the societal structure of Constantine's inhabitants. Names might also denote professions, such as Mohammed ben Ali the carpenter or builder, which sometimes supplemented familial surnames., adding another layer of social identity.

Tribal affiliations, often derived from the founder of the tribe or a prominent branch, were particularly significant. Such lineage was not just a record of ancestry but also a badge of identity, as seen with names like Hānāchā (tribe of Hānāchā) or Dārāji (Oulād Dārāji).

The instability in rural areas or the pursuit of employment in urban centers often brought these tribal affiliations into prominence. Geographical names like Āl-Ānnābi or Āl-Biskri highlighted connections to specific locales, while professional titles sometimes added distinctiveness to an individual's identity.

The bride's consent and the presence of a guardian (usually a close male relative) were essential for the contract's validity, according to Maliki jurisprudence. The guardian's role was to ensure that the marriage agreement respected the bride's rights and the family's expectations.

Each marriage contract was meticulously recorded, detailing the groom's commitments, the agreed dowry, and any additional stipulations set forth by the bride's family. (Fatima Al-Zahra Kachi, 1999: 190, 194, 196).

These conditions were publicly declared before a judge, ensuring legal and social acknowledgment of the union. The groom's obligations extended beyond the marriage to include support for his wife and any children in the event of a divorce, underscoring the enduring responsibilities embedded within the marriage contract.

- **The bride:** The bride, as the second crucial party in the marriage contract, is introduced in the contract documentation through the title " Āmātullāh," followed by her personal name and her father's lineage. The contract also specifies her marital status, categorizing her as either a virgin of age, a coerced virgin, a divorcee who has completed the mandated waiting period, a widow, or an orphan, often indicated by the phrase "daughter of the late [father's name]." This initial presentation is vital as it sets the formal recognition of her role and status within the contract.

A survey of names listed in the studied contracts provides a fascinating glimpse into the naming conventions of the time. The table below represents a sample of these names, noting the variety and the historical resonance of each:

Table 1: Names of Brides Extracted from the Records

Zrifā	Khadijā	Bātā	Āl-Jaziyā
Āichā	Khārfiyā	Bāṭoutā	Al-Shamkhā
Āljiā	Rāhilā	Bāhijā	Al-Safiyā
Mbārkā	Rāhmā	Biyā	Al- ḫāwiya
Māsoudā	Rouqāyā	Tāsāadit	Al- ṭāwos

Meriem	Zāyneb	Trāki	Al-Māzouziyā
Mhāniyā	Sāadā	Jālbiyā	Oum Al-Khir
Nounā	Sāidā	Hāddā	Oum Al-Sāad
Hindā	ṭoumā	Hafṣiyā	Oum Al-Hāni
Hāniyā	ṭiṭoum	Hālimā	Al-Wāhīmā

Table prepared by the researcher

Some names, such as Aminā and Fātimā Al-Zāhra, recur with notable frequency. These names are historically significant, tracing back to revered figures in Islamic history: Āminā the mother of the Prophet Mohāmmmed (peace be upon him), and his daughter, Fātimā. Their frequent use in naming demonstrates their enduring popularity and the cultural importance attributed to these figures, reflecting prevalent naming trends from as early as the 13th century.

Additionally, an analysis of the contracts from the years 1251 AH (1835 AD) to 1256 AH (1840 AD) reveals the marital status categories of brides at the time of their marriage, resulting in the following:

Table 2: Statistics of brides - coerced virgins, adult virgins, and divorced/widowed women (1835-1840) extracted from records

Year	Number of Coerced Virgins	Number of Virgins of Age	Number of Widows from Divorce
1251 AH / 1835 AD	29	49	268
1256 AH / 1840 AD	3	24	77

Table prepared by the researcher

The statistical analysis derived from the marriage contracts before and after the occupation of Constantine reveals a notable decline in the number of marriages recorded. This downturn is accompanied by an increase in the proportion of widowed or divorced women relative to adult virgins and coerced virgins, underscoring a significant shift in societal norms and personal choices.

The rise in the number of divorced women, alongside a growing tendency among men to marry them, suggests a cultural shift toward accepting divorced women as suitable marriage partners, recognizing the experience and maturity they bring to a marriage... which are seen as advantageous traits derived from their prior marital experiences.

Moreover, the analysis of marriage contracts for freedwomen and freedmen sheds light on the social dynamics of manumission and its influence on marital practices. Before the occupation,

there was a higher frequency of such contracts, ranging from 5-10 per month, which decreased to 2-4 contracts per month post-occupation.

This change indicates a broader social and economic shift influenced by the occupation. For instance, in Dhū al-Hijjā 1253 AH /1837 AD, a marriage contract was recorded where Māsoud, a freedman of Mūstāfā ben Mohāmmēd Āl-Tunisi, wed Zāhrā a freedwoman of the late Si Otman ben shaoush. The dowry stipulated was sixty riyals, with thirty paid immediately and the remainder over three years. The contract was conducted with the full consent of the bride, represented by Sāad a freedman of ben Mihoub, highlighting the agency and consent involved in such unions.

The practice of manumission as reflected in marital arrangements continued prominently until at least the year 1259 AH /1843 AD, as seen in another contract where Ahmed ben Khowja ben Mūstāfā Ismail married Fātimā bint Mohāmmēd ben Khowjā, offering a dowry that included various garments and a maidservant for service, emphasizing the diverse elements included in marital transactions of the time.

Furthermore, the contracts occasionally document marriages involving individuals of different religious backgrounds, such as the 1258 AH /1843 AD marriage of a Muslim man to Maria, a Spanish Christian convert to Islam. This illustrates the sporadic but present intercultural exchanges through marriage, though such cases were not prevalent. The phenomenon of sponsorship in marriage contracts also arose during this period, as evidenced in a contract from Jūmadā al-Thāni 1258 AH where "Hājj ben Abdullāh" married Āmātullāh Fātimā under the sponsorship of "Mohāmmād Mūstāfā ben Āli Khowjā." This contract highlights the role of sponsorship in facilitating marriages, especially in cases where a bride's father was deceased or absent, suggesting adaptive social mechanisms to uphold marital traditions.

Guardianship in marriage contracts is another crucial element, with the bride's guardian often¹ being a close male relative such as a father², brother³, uncle,⁴ or cousin, and in the absence of such relatives, sometimes the judge. The prominence of fathers and brothers as guardians underscores their pivotal role in the familial and social structure, ensuring the continuation of established customs and legal norms within the matrimonial process.

3. Marriage conditions and the new circumstances:

In the context of marriage, the groom possesses the authority to stipulate specific conditions in addition to the dowry outlined in the marriage contract. These conditions, while varying from one contract to another, often exhibit commonalities across various agreements. A notable recurring condition observed in about 47% of the contracts (47 out of 100) recorded after the occupation was the bride's request to relocate to the countryside post-marriage.

3.1 Conditions concerning marital life:

The conditions regarding marital life often emphasize ethical conduct and the maintenance of harmonious domestic relations:

¹ Marriage Contract No. 5, Shawwal 1259 AH.

² Marriage Contract No. 1, Shawwal 1255 AH.

³ Marriage Contract No. 3, Shawwal 1259 AH.

⁴ Marriage Contract No. 6, Shawwal 1256 AH.

- The groom must demonstrate good conduct throughout the marriage. This includes respectful behavior towards the wife's mother, especially if she resides with them, and towards any children the wife may have from a previous marriage, ensuring their proper care and maintenance.
- In specific instances, such as one detailed in a contract from Shāwwāl 1256 AH /1840 AD, the groom pledged not to enter the house while under the influence of alcohol. This contract involved Ismail ben Khowjā marrying Fātimā bint Hussein, a widow post-divorce. The dowry stipulated was one hundred riyals, a cloak, a shirt, a caftan, and a belt, with half of the dowry and the shirt paid upfront and an additional twenty riyals allocated for the wedding. The remaining amount was to be paid by the groom, who also committed to respectful conduct towards her mother, Aisha.

3.2 Conditions regarding residence:

Residential arrangements are a critical aspect of the marriage contract, with specific requirements set to accommodate the wife's preferences:

- The husband must provide housing according to the wife's wishes and must not relocate her from the specified location in the contract without her explicit consent. This condition is crucial if the wife desires to reside with her mother or near her relatives.
- If the wife agrees to live in the countryside, her preferences regarding the timing of such relocation should be honored, typically allowing for seasonal moves—living in the countryside during spring and summer and returning in autumn, as per her choice.
- An example from Safar 1240 AH /1825 AD highlights these conditions: Āli Sālem married Zāhrā , daughter of Hājj Hussein, a widow. He provided a dowry of 80 riyals, a silk cloak, and a shirt, paying half of the dowry upfront with the remainder spread over four years. He committed to supporting her mother and agreed to provide housing within the city limits, respecting her wish not to be moved to the countryside without her consent, thus leaving the final decision to her.

3.3 Conditions regarding the wife's financial precautions:

If the wife inherited properties or money from her deceased father or previous husband, such as livestock like sheep or cattle, the husband must commit to not handling any of it without her order or consent.

3.4 Conditions during the French occupation:

The desire to move to the countryside increased due to fear and panic during the French entry into Constantine. However, the wife in this case would require a return to the city after the departure of the French (due to the belief in the temporary nature of the French presence in the area), especially after the failure of the first campaign on the city in 1836, expecting another failure. Some contracts contradict this idea.

Examples: Contract recorded in Dhū al-Qi'dah, 1253 AH / February 1837 AD

Praise be to Āllāh. In this month, Mohāmmēd ben Āli Āl-Telghāmti reconciled with his wife, Āmatullah Zāhrā bint Ābdullāh, after the first divorce, giving her a dowry of 80 riyals, with 50 paid immediately and the remainder over three years. Her father married her off with her consent, and the groom accepted the marriage, committing to move to the countryside as long as the Christians

remained in the land. If the Christians left, he would return her to the city, with the decision in her hands, fully understood by both parties.

Contract recorded in shawwal, 1253 AH / December 1835 AD

The contract included a statement: "She committed to moving to the countryside but stipulated that if peace returned to the city and the fear was gone, he would return her to the city and live with her there." Another phrase states: "She committed to moving to the countryside as long as the Christians remained in the city. If the Christians left, he would return her to the city, and he also committed to visiting her mother even if the Christians were in the city." These phrases appearing in the contracts of 1253 AH - 1837 AD was not present before and started to appear in this specific year, which was between the first French campaign on the city in 1836 and the second in 1837. These contracts highlight the transformations in the city due to movement between urban and rural areas caused by the French presence. They also emphasize the impact of foreign occupation on marital relations and conditions.

The dowry:

The dowry is what the husband offers to his wife upon establishing the marital relationship, known in Islam as the "māhr." It may have a specified value based on the husband's wealth, representing the financial amount with which the husband honors his wife and is considered a fundamental condition for building and completing the marriage (Chafika Dide Marouf, 1984: 33, 38).

There are two types of dowries: the first is specified at the time of the contract, agreed upon by both parties, and the second is called the equivalent in case of unspecified dowries, considering beauty, age, virginity, widowhood, absence of children, intelligence, piety, and wealth. It must consider the time and place, and the conditions of marriage and divorce and their judgments.

The dowry is an essential element of the marriage contract, reflecting the social status of individuals and families at that time. It can take various forms, generally being a monetary value, which varies from contract to contract, ranging between 20 and 100 riyals, with the most common value being 100 riyals. The dowry can also be in-kind, such as a quantity of wheat or barley, reflecting the husband's social status and the type of activity he engages in, often agricultural. This indicates that the husband might be a simple farmer or a poor man, and the bride's acceptance of such a dowry suggests she is either of the same social level or lower.

The monetary dowry is often accompanied by other necessities (clothes: like a cloak, shirt, caftan, belt, veil, or jewelry: earrings, necklaces, or livestock: sheep, cattle, goats, etc., or a maid for the wife's service). Professor qāshi's dissertation provides more details on these elements. The monetary or in-kind dowry reflects the social and economic status of families during that period. The higher the value, the wealthier the husband, indicating his belonging to a wealthy family, a city notable, or a rich merchant. Conversely, the bride might be wealthy and from a distinguished family, thus demanding an expensive dowry to match her social standing.

The dowry is not always given entirely to the bride; in most contracts we studied, it is divided into a prompt part and a deferred part, paid over a specified period, which could range from months to years (the minimum being one year and the maximum five years) from the date of the marriage contract.

Additionally, the husband is sometimes required to provide specific items for the wife, which could be clothes or other essentials, as mentioned earlier, detailing their type and value, such

as silk or certain textiles like "stāmbouli" or "yāqoubi," and even specifying colors, such as white. This highlights the distinction in clothing quality and type, despite the French occupation and the new political and economic developments that affected the social sphere.

However, the dowry still retained its elements, except its value, which relatively changed due to the currency shift from the riyal to the franc starting in 1258 AH / 1843 AD. It was also noted that in-kind dowries diminished compared to previous years (before the French occupation), with monetary dowries becoming more common from 1256 AH / 1840 AD onwards, as confirmed by the contracts recorded from that time.

4. Structural and living changes of the population after the occupation:

4.1 Population structure and social classes:

Constantine's societal fabric comprised ethnic cells within a dynamic geographical setting, each characterized by shared family, economic, social, and cultural structures. Prior to the colonial era, farmers-maintained ownership of their lands (Abd-el-Kader Jeghloul, 1982: 26).

However, this changed with the onset of land confiscation policies under colonial rule. Colonialism, inherently exploitative, gradually shifted towards a policy of integration, aimed at serving the interests of the colonizers, including French and other European settlers. This strategy, however, met resistance from the established social fabric of the city.

Since the French occupation of Constantine in 1837, the city's original societal structures faced threats of both destruction and reconstruction, reshaped according to the cultural and social paradigms of the colonizing elite who wielded legislative power. The French presence catalyzed population movements, notably from the urban centers to rural areas, driven by fear of French soldiers and uncertainty about the city's future. This period marked a reverse migration pattern, which was both reactionary and circumstantial, contrasting with the traditional rural-to-urban migrations from surrounding areas up to 100 kilometers away, as evidenced in the genealogies of the city's settled inhabitants.

These inhabitants often had tribal affiliations with groups such as the Omrāni (Ben Omrān), Dārāji (Oulād Dārāj), and Ābd al-Nouri (Oulād Ābd āl-Nour), indicating a historical pattern of mobility and instability, with cities like Constantine attracting these groups due to its role as a political and economic hub. The challenging living conditions in rural areas, where competition for resources was fierce and economic activities were limited, exacerbated this mobility.

The impact of these migrations is reflected in the family names within the city, with some tribal or geographical origins persisting within the city walls, while ancient families waned over time if not bolstered by external factors (Ānnābi, qouli, Mili, Jijli, etc.). However, migration from the city to the countryside was not prevalent.

Contracts from this era, such as Contract No. 6 from Shawwal 1253 AH /December 1837 ADand Contract No. 43 from Dhu āl-Qi'dah 1253 AH (February 1837 AD), support this observation but also indicate that such cases were exceptions rather than the rule. A review of family names recorded in the marriage and divorce registers from 1251 AH and 1258 AH reveals continuity in certain family names such as Al-Omrani, Al-Ajami, Mohammed Al-Sā ghir, Al-Khowja, Al-Turki, Ahmād Al-Chā rif, Al-Dārāji, Al-Zāmouli, and Al-Zāytoun.

These findings, consistent with statistics from Professor Fatima Zahra Kachi's doctoral research on Constantine, suggest that the French occupation did not substantially disrupt the

Social transformations in the city of Constantine at the beginning of the French colonialism (1830-1845):
An Approach of marriage and divorce contracts according to Maliki court records

stability of local families. Despite political upheavals and the transition to French governance, these families demonstrated resilience and a sustained commitment to their urban livelihoods, with many returning to the city after temporary relocations to rural areas once political and military conditions stabilized and the city was declared a French protectorate.

Here are some lists of families residing in Constantine and its surroundings extracted from the marriage and divorce contract register for 1251 AH and 1258 AH, showing a clear continuation of their attachment to stay despite the political changes with the transition of power to the French:

Table 3: Names of Some Constantine Families during the Years 1835-1840

No.	Groom's Name 1835	Groom's Name 1840	Father's Name 1835	Father's Name 1840	Grandfather's Name 1835	Grandfather's Name 1840
01	Sāleh	Mohāmmēd Al-Majdoub	Ibrāhim	Ben Si Suleimān	Al-Inkshari	Ben Azrag
02	Mūstafā	Āmmār	Ābdullah	Ben Al-Sāleh	Al-Inkishari	Ben Al-Hājj Āmmār
03	Rābāh	Mohāmmēd	Hussein	Al-Msili	Al-Bchichi	Ben Sghir
04	Mūstafā	Sāleh	Si Āmmār	Ben Mūstafā	Al-Bachtarzi	Ben Āli Pāshā
05	Othmān	Belkācem	Mohāmmēd	Ben Mihoub	Al-Turki	Bourogaâ
06	Ibrāhim	Mustāfā	Āli	Ben Amin	Al-Jāws	Al-Turki
07	Mohāmmēd	Ahmed	Khojā	Ben Rābāh	Al-Haj Ahmed	Al-Dahmchi
08	Ābdāllah	Ahmed	Mohāmmēd	Ben Ahmed	Al-Haj Brāhimi	Al-Righi
09	Hajj Āmmar	Omār	Hajj Ahmed	Benkācem	Hajj Ābdullāh	Al-Zāmouli
10	Mohāmmēd	Mohāmmēd	Hajj Āli	Belkācem	Al-Dābbāgh	Al-Zāytoun
11	Ahmed	Ahmed	Mohāmmēd	Ben Āli	Al-Righi	Al-Noussi
12	Al-Hāssān	Āli	Ābdullāh	Ben Māsoud	Al-Zmirli	Al-Sāghir
13	Hāssān	Moussā	Māsoud	Ben Mohāmmēd	ṭālhā	Al- Ābbās

14	Jāb Allāh	Omār	Mohāmmmed	Ben Al-Arābi	Al-Msili	Al- Ābdi
15	Mūstāfā	Mohāmmmed	Mohāmmmed	Ben Mubārāk	Al- Ājāmi	Al- Ājami
16	Ahmed	Mohāmmmed	Hāssān	Ben Ismāil	Al-Ajami	Al- Ākoun
17	Belkacem	Sāad	Mohāmmmed	Ben Āmmār	Al-Omrāni	Al-Omrāni
18	Mohāmmmed	Mohāmmmed	Al-Zāwāwi	Ben Mohāmmmed	Āli	Al-Omrāni
19	Ahmed	Māsoud	Ahmed	Ben Belkācem	Chārif	Al-Omrāni
20	Belqācem	Māsoud	Mohāmmmed	Ben Mubārāk	Chārif	Al-Fergāni

Table prepared by the researcher

From a detailed examination of family names listed in historical records, we observe a notable recurrence of specific family names, underlining the resilience and enduring presence of these families in Constantine. For instance, the Al-Omrāni family appears in over 10% of the recorded cases. Other frequently mentioned names include Al-Ajāmi, Mohāmmmed Al-Sāghir, Al-Khowjā Al-Turki, Ahmed Al-Sharif, Al-Dārāji, Al-Zāmouli, and Al-Zāytouni.

These names are consistent with those identified at the close of the 18th century and the onset of the 19th century, as detailed in the research conducted by Professor Fātimā Al-Zāhrā Qāshi titled "Constantine: The City and Society." This continuity strongly suggests that the French occupation had a limited impact on the fundamental stability of family structures in Constantine, with many families opting to remain in the city due to their established livelihoods and the centrality of their urban activities.

Despite the transformative pressures of the French occupation, the enduring presence of these families indicates that the new political circumstances did not precipitate immediate or drastic changes to family stability. Indeed, some contracts from this period reference families temporarily relocating to the countryside with the intention of returning should the French vacate the region, reflecting a belief in the transient nature of the occupation.

As political and military conditions in Constantine stabilized and the city was declared a French protectorate, numerous factors motivated these families to return to the city. Their motivations were largely centered around economic opportunities, housing, and the familiar social environment, which collectively outweighed the uncertainties brought about by the occupation.

Conversely, some family names, such as Al-Tuwati and Al-Zuwayqi, vanished from subsequent records post-occupation, possibly due to their permanent settlement in rural areas, departure from the region, or a lack of formal marriage registration that would have preserved their names in the legal records.

Simultaneously, the period witnessed the emergence of new family names like Al-Dāhmshi, Al-Rābhi, and Ben Rāmdān. These names were previously unrecorded, suggesting either a lack of earlier registration in Sharia court records or a migration of these families into the city from surrounding areas. This influx, likely due to relatively improved conditions or the city's growing appeal, indicates a dynamic shift in the city's demographic composition, signaling an increase in population and potentially a diversification of its social fabric.

5. Structural transformation of families after the French occupation of Constantine:

The onset of colonialism in Constantine, primarily driven by exploitation, marked a shift towards policies of integration tailored to benefit the colonizers, including French and European settlers. However, this approach was met with resistance due to its incongruity with the established social fabric of the city. Since the French occupation in 1837, the foundational structures of Constantine faced potential erosion and reconstitution according to the cultural and social paradigms imposed by the colonizing authorities, who wielded the power to reshape laws and societal norms. This new governance influenced significant demographic shifts, prompting migrations from the urban center to the countryside, primarily motivated by fear of French military presence and the overarching uncertainty about the city's future.

During this turbulent period, the pattern of migration reversed from its traditional route, which had historically seen movements from rural areas up to 100 kilometers away into the city.(Abdelkāder Jeghloul, ibid: 26.) This reversal was a direct response to the new socio-political landscape. The genealogical records of the city's inhabitants reveal enduring ties to tribes such as the Omrāni (Ben Omrān), Dārāji (Oulād Dārāj), and Abd āl-Nūri (Oulād Abd āl-Nūr), highlighting the tribal dynamics and their historical lack of stability but also underscoring Constantine's role as a regional attractor due to its political and economic significance.

The intense competition for resources and stability in rural areas, where economic activities were often limited to a singular focus, exacerbated the challenges faced by these communities, prompting a migration towards urban centers, particularly Constantine. This migration was evidenced by the continuous presence of families within the city walls, identified by their tribal or geographical origins, while ancient family lines that lacked external support (such as the Annābi, Qili, Mili, Jijli, etc.) gradually diminished over time.

Despite these challenges, records such as Contract No. 6 from Shawwal 1253 AH (December 1837 AD) and Contract No. 43 from Dhū āl-Qi'dā h 1253 AH (February 1837 AD) indicate that the shift from the city to the countryside was not prevalent. An inventory of family names from this era shows a persistence of certain names, the disappearance of others, and the emergence of new ones, suggesting a dynamic reshaping of the city's demographic composition.

Among the families that maintained their presence were the Al-Omrāni , Al- Ājāmi, Mohāmmēd Al-Sāghir, Al-Khowjā , Al-Turki, Ahmed Al-Chārif Al-Dāraji, Al-Zāmouli, and Al-Zāytouni whose recurrence mirrors records from the early 19th century as studied by Professor Fatima Al-Zahra Qashi in "Constantine: The City and Society." This continuity confirms that despite the French occupation, the structural integrity and stability of Constantine's families remained largely intact. These families were resolute in their decision to stay, driven by their need for stability and their established livelihoods within the urban environment. Their long-term integration into the fabric of the city meant that even those who initially moved to the countryside returned once political and military conditions stabilized under the French protectorate. This enduring attachment to the city, as documented in marriage and divorce contracts from 1251 AH to

1258 AH, reflects a clear commitment to remain despite the profound political transformations following the shift of power to the French.

Table 4: Names of Some Constantine Families during the Years 1835-1840

No.	Groom's name 1835	Groom's name 1840	Father's name 1835	Father's name 1840	Grandfather's name 1835	Grandfather's name 1840
01	Sāleh	Mohāmmēd Al-Majdoub	Brrāhim	Ben Si Sūleimān	Al-Inkishāri	Ben Azrāg
02	Mūstāfā	Āmmār	Ābdūllāh	Ben Al-Sāleh	Al-Inkishāri	Ben Hājj Āmmar
03	Rābāh	Mohāmmēd	Hūssein	Al-Msili	Al-Beshishi	Ben Sghir
04	Mūstāfā	Sāleh	Si Āmmar	Ben Mūstāfā	Al-Bashtārzi	Ben Āli Pāshā
05	Othmān	Belkācem	Mohāmmēd	Ben Mihoub	Al-Tūrki	Bourogāâ
06	Ibrāhim	Mūstāfā	Āli	Ben Amin	Al-Jāws	Al-Tūrki
07	Mohāmmēd	Ahmed	Khojā	Ben Rābāh	Al-Hāj Ahmed	Al-Dāhmshi
08	Abdellah	Ahmed	Mohāmmēd	Ben Ahmed	Al-Hāj Brāhāmi	Al-Righi
09	Hajj Āmmār	Omār	Hājj Ahmed	Ben qācem	Hājj Ābdellāh	Al-Zāmouli
10	Mohāmmēd	Mohāmmēd	Hājj Āli	Belqācem	Al-D abbāgh	Al-Zāytoun

Table prepared by the researcher

From an analytical review of recorded family names, notable recurrences emerge, underscoring the enduring nature of certain familial lineages within Constantine. Prominently, the Al-Omrāni family appears in over 10% of documented instances. Similarly, names such as Al-Ājāmi, Mohāmmēd Al-Sāghir, Al-Khowjā , Al-Turki, Ahmed Al-Chārif Al-Dāraji, Al-Zāmouli, and Al-Zāytouni recur frequently.

These names, which persist from the end of the 18th century through the beginning of the 19th century, reflect the findings of Professor Fātimā Al-Zāhrā qāshi's research in "Constantine:

The City and Society." This continuity suggests that the French occupation had a limited direct impact on the structural stability of Constantine's families, who remained anchored in the city due to their deep-rooted livelihoods and social commitments.

Despite the challenging new circumstances introduced by the French occupation, the city's familial structures exhibited remarkable resilience. While some families did relocate to the countryside, motivated by a belief in the temporary nature of French control and a desire to return upon the occupation's end, this movement was not indicative of a permanent demographic shift. Indeed, once political and military conditions stabilized and Constantine was declared a French protectorate, the driving forces of livelihood, home, and community cohesion lured many families back to the urban center.

However, the transitional period saw the disappearance of some family names from legal documents, such as Al-Twāti and Al-Zuwāghi, potentially due to their permanent relocation, final departure from the region, or an absence of registered marriages. Concurrently, new familial designations like Al-D āhmshi, Al-Rābhi, and Ben Rāmdān emerged, reflecting either previously unregistered families or new migrations to the city spurred by the evolving socio-economic conditions.

Conclusion:

Our comprehensive analysis has illuminated the depth and nature of transformations in Constantine during and following the French occupation. Initially, these changes were primarily political and administrative, characterized by a shift to new governing powers. Although these alterations were only partial, they significantly influenced the social landscape of the city. The societal impact of these administrative changes was profound. Concerns over potential repercussions on their personal safety and living conditions led some families to relocate from the city to the countryside.

Despite the French occupation of the city, there has been no direct and rapid impact on families, except for some decades that some families are moving out of the city towards the countryside - with the idea of returning in the event of the evacuation of the Nazarenes from the country. This indicates the population's conviction of the temporary existence of the occupation. They have to go back to the city. Especially because there are so many things imposed like their livelihoods, their homes, their social surroundings. The inability of the French occupation to significantly and prominently affect the stability of Constantinople's families, because they were committed to survival as a result of their inevitable livelihoods and stability, and concentrate their activities in the city.

On the other hand, there has been a political transformation and difficulty in living and competing for stability in rural areas, especially since these areas are based on a single economic activity on which their population depends as the main and sole source of livelihood. This has increased the prevalence of this phenomenon, as evidenced by families living within the city walls of descent and tribal origin, or geographical, especially since old families are few and diminish over time if they are not supported by external elements.

Bibliography :

Archives :

Records of the Royal Court of Constantine - Marriage and Divorce Contracts 1830-

1845 - Archive of the State of Constantine.

- Marriage Contract No. 1, Shāwwāl 1255 AH.
- Marriage Contract No. 6, Shāwwāl 1256 AH.
- Marriage Contract No. 3, Shāwwāl 1259 AH.
- Marriage Contract No. 5, Shāwwāl 1259 AH.

Studies:

- 1-Addi, H. (1983), *el istiamār el fāransi fi eldjāzair siyāset etāfakok el Iqtisadi wā el idjtimāai 1830-1860(French Colonialism in Algeria: The Policy of Economic and Social Disintegration (1830-1860))* tr. Joseph Abdullah, 1st edition, Dar Al-Hādathā. Beirut.
- 2- Amiraoui .H , (1983), *dawre Hamden khodjā fi tatawer el kadia el djazairia1827-1840 (The Role of Hamdan Khodja in the Development of the Algerian Cause 1827-1840)* Magister thesis, supervised by Dr. Tawfiq Barwa,
- 3-Chreit, A , El mili .M , *mokhtasār tārikh el djazair el siāsi wā etāqāfi wā el idjtimāi (A Brief History of Algerian Politics, Culture, and Society)* National Book Foundation
- 4-Dide Marouf : Ch , (1984), *fonctions de la dot dans la cite algérienne le cas d'une ville moyenne, Tlemcen et sont «HAWZ», (Functions of the Dowry in the Algerian City: The Case of a Medium-Sized City, Tlemcen and its 'HAWZ')* Office of University Publications, Algier
- 5- Kachi , F . (1999), *qāsāntina el mādīna wā el modjtāma (Constantine: The City and Society)* Doctoral dissertation, Modern and Contemporary History, University of Tunis
- 6- Jeghloul, A. (1982). *tārikh el djazair el hādith (Modern History of Algeria: A Sociological Study ,* tr. Faisal Abbas, 2nd edition, Dar Al-Hadatha. Beirut,
- 7-Nouschi: A , (1955), *:Constantine a la veille de la coquette française (Constantine on the Eve of the French Conquest,)* Cahiers de Tunisie, No. 11.
- 8- Saedouni, N , Bouabdelli .Sh, (1984), *el Āāhd el otmāni(The Ottoman Era)* National Book Foundation,
- 9- Schlosser .W , (2016), *qāsantinā Ayem Ahmed bāy 1832-1837 (Constantine During the Days of Ahmed Bey (1832-1837),*" translated by Taki Abu Al-Eid Dudu
- 10- Sisaoui: A , (1988) , *el nidām el idāri libāylik el sharq (The Administrative System of the Eastern Beylik,)* Magister thesis in Modern History, University of Constantine

Reçu le : 14 – 09 - 2024

Accepté le : 14 – 12 - 2024

Publié le : 30 - 12 - 2024

The Ottoman policy for maintaining stability in the Eyalet of Algiers according to the Mühimme Defteri documents of the 16th Century

La politique ottomane pour maintenir la stabilité dans l'Éyalet d'Alger comme il apparaît dans les documents Mühimme Defteri du 16^e siècle

BICHI Rahima 

University of Ghardaia. Algeria
bichi.rahma@univ-ghardaia.dz

GRIZA Rabia 

University of Ghardaia. Algeria
griza.rabia@univ-ghardaia.dz

Abstract:

After Algeria was annexed to the Ottoman State in 1519, the latter sought to impose laws and regulatory measures to govern it, aiming to establish security and ensure internal stability. Given the Mediterranean circumstances at the time, which exposed the region to external threats, it became imperative for the Sublime Porte to pay close attention to Algeria, manage it with caution, and address the grievances of its inhabitants, which were frequently communicated to Istanbul. This study aims to critically examine and analyse the Mühimme Defteri Documents in order to highlight the efforts of Ottoman rulers in establishing security and maintaining internal stability within the Eyalet of Algeria. Additionally, the research seeks to refute the accusations made by detractors who alleged that the Ottoman presence in Algeria was marked by oppressive and brutal policies toward the local population. The study adopts a historical, inductive, and analytical approach, providing a rigorous examination of the insights derived from the Mühimme Defteri Documents. The findings of the study demonstrate the active role of the Sublime Porte in ensuring security and stability, suppressing Janissary mutinies, addressing the embezzlement of local funds, and enforcing accountability among officials who violated the established laws.

Keywords: Sublime Porte ; Algerian eyalet ; security ; internal stability.

Résumé:

À la suite de l'annexion de l'Algérie par L'État Ottoman en 1519, la Sublime Porte s'est efforcée d'organiser la nouvelle Éyalet en promulguant des lois et des règlements administratifs visant à instaurer la sécurité et à garantir la stabilité intérieure. En raison de sa position stratégique, avec une façade nord sur la Méditerranée, et du contexte géopolitique de l'époque, l'Algérie devint une cible pour ses ennemis. Cela a poussé la Sublime Porte à accorder une attention particulière à sa gestion, en veillant à ce qu'elle soit administrée avec précision, tout en répondant aux doléances des habitants adressées à Istanbul. Cette étude vise à examiner et analyser Des Documents Mühimme Defteri afin de mettre en lumière les efforts des gouverneurs ottomans pour établir la sécurité et assurer la stabilité intérieure au sein de l'Éyalet d'Alger. De plus, la recherche s'efforce de réfuter les accusations des détracteurs qui ont affirmé que la présence ottomane en Algérie était caractérisée par des politiques brutales et opprassives envers la population locale. L'étude adopte une approche historique, inductive et analytique, offrant une analyse rigoureuse des données extraites de Des Documents Mühimme Defteri. Les conclusions de l'étude montrent le rôle actif de la Sublime Porte dans l'imposition de la sécurité et de la stabilité, la répression des mutineries des janissaires, la lutte contre le détournement des fonds locaux et la responsabilisation des fonctionnaires violant les lois en vigueur.

Mots-clés : le Sublime Porte ; l'Eyalet d'Alger ; sécurité ; stabilité intérieure.

E-mail de correspondance : BICHI Rahima: rahimabichi@gmail.com

Introduction:

When Algeria became an Ottoman eyalet in 1519, its rulers faced several challenges. Externally, these included numerous attempts by the Spanish to occupy the cities of Algiers, Cherchell, and Mostaganem, as well as efforts to retain control of Oran and Mers El Kébir. Internally, the challenges arose from the difficulty of exerting control over the entire eyalet due to the occupation of Oran and Mers El Kébir, the establishment of the Zianid state, tribal movements, and resistance to the tax policy. This resulted in their initial influence being limited to the cities and some inland areas. To overcome these obstacles, the Ottoman state had to ensure internal stability by enacting laws, regulations, and addressing complaints received by Istanbul. Additionally, they focused on maintaining security and justice among the people, giving significant attention to renewing fortifications and restoring structures.

Thus, the issue of our research paper is as follows: How did the efforts of Ottoman rulers manifest in maintaining the security and stability of the Eyalet of Algeria as reflected in Ottoman documents during the second half of the 16th century?

This central issue is divided into the following sub-questions: How did the Ottoman rulers contribute to enforcing social security and internal stability in the Eyalet of Algeria? What role did the Sublime Porte play in deterring the rebels of Algeria, and how did its rulers deal with the oppressors? What methods were used to curb the excesses of the Janissaries? What were the major security measures taken against those who embezzled state treasury funds, as well as against the local population and their property?

The research aims to examine and analyze important Mühimme Defteri¹ documents to highlight the efforts of the Ottoman rulers in ensuring security and internal stability in the Eyalet of Algeria, as well as to respond to the criticisms made by those who accused the Ottoman state of occupying Algeria and treating its people with cruelty.

We adopted the inductive and analytical historical method, which aligns with the nature of the topic, through a historical and analytical reading of the data in Mühimme Defteri documents.

Regarding prior studies on our research topic, they are rare, especially since our study focuses on Mühimme Defteri documents. However, we intersect with the article titled "*The System and Security in the City of Algiers during the Ottoman Era Through Foreign Sources*" by Mohamed Channafi, which addresses security and order. Nevertheless, we did not address it in the same way, as it discusses institutions responsible for security according to different data. Additionally, the article "*Eyalet of Algiers between Stability and Chaos, 1718-1671*" by Mustafa Ben Ammar, which discusses the political conditions of Algeria and its relationship with the Ottoman state, intersects with our study in terms of the conflict between the Riyas and the Janissaries, a topic we covered under the issues related to the Janissary corps.

¹ -The Ottoman documents relied upon in this article are from the important ledger archives found in the Ottoman archive, and the documents pertaining to the 16th century are taken from the important ledgers and the appendices of the important ledgers, which exceed 75 ledgers. It is noted that among the documents concerning the Islamic West, Algeria received the lion's share due to its centrality among these provinces. As for the content of the documents, according to our knowledge, the military aspect predominated over most topics, and the reason for this is the geopolitical position occupied by the Eyalet of Algeria in the West, as it was referred to as the House of Jihad, because it was in a state of constant war with the Spanish Empire. Its relation to our research topic is that it was the only one that addressed the conditions in Algeria during that period and its foreign relations.

The Ottoman policy for maintaining stability in the eyalet of Algiers according to the Mühimme Defteri documents of the 16th Century

1. Emphasizing social security and internal stability by appointing competent governors:

After Algeria became an Ottoman Eyalet, the Sublime Porte made every effort to achieve and establish security within it, considering this as one of the primary goals of Ottoman administration. Among the methods employed were efforts to appoint competent and politically astute governors to contribute to ensuring the safety and security of the inhabitants of the eyalet at all levels. This can be illustrated through several incidents observed in the Algerian eyalet that reflect the Sublime Porte's efforts in stabilizing it. The inhabitants of the Algerian eyalet, including tribes and clans, suffered from the injustices of various rebels. Due to the commendation of the Beylerbey Kılıç Ali of the Algerian eyalet for his justice and his actual contributions to securing the country and fortifying the citadels, the Ottoman Sultan Selim II issued a correspondence requesting the intervention of the eyalet's forces to suppress them and protect the people from their harm. Following the praise from the Sultan's Divan-i Humayun², for his efforts in organizing the affairs of the people and protecting them from rebellious nomads and other injustices., the Ottoman Sultan rewarded him with an official appointment. He was presented with the Sultan's robe and was instructed to maintain and protect the inhabitants, especially the weak and poor among them, while continuing to ensure justice among them³.

When the Ottoman Sultan called upon Kılıç Ali to appoint him as Admiral of the Ottoman Fleet, Beylerbey Hasan Pasha son of Khair al-Din⁴, was selected for the fourth time to assume leadership of the Algerian eyalet, due to his proven competence in maintaining the security and stability of the eyalet, and in preserving it. However, he did not assume the position due to compelling circumstances⁵.

The choice fell on Pasha Ahmed Arab due to his distinguished qualities of nobility, resilience, determination, courage, and good management⁶. He established good relationships with the notables and sheikhs of the Eyalet of Algiers, and the Sublime Porte praised him for subduing and winning over the rebels among them. He contributed to achieving internal security by completing the restoration of fortresses and castles, developing areas, and strengthening defenses. To facilitate this, he received support from the Sublime Porte in a decree issued to the Agha of the Janissaries, instructing him to agree and cooperate with Pasha Ahmed Arab in maintaining the security of the Eyalet, obey his commands, honor his position, protect the religion and state, and provide all services deemed necessary and appropriate by the new governor. Additionally, he was tasked with safeguarding and protecting the subjects and ensuring security within the Eyalet⁷.

² - **Divan-i Humayun** : was the council of ministers of the Ottoman State. It was established during the reign of Ghazi Orhan and saw significant development during the era of Mehmed the Conqueror. The council convened four days a week and included the Kubbe Viziers (Ministers of the Dome), along with the Rumeli Kazasker and Anatolia Kazasker (Chief Military Judges),the Defterdar (Minister of Finance), and the Nişancı (Minister responsible for seals and imperial decrees) (DARĀĞ, 2018, p. 20)

³ - B.O.A, A.DVNS.MHM.d,... (**Mühimme Defteri**), Kutu No.7, Gömlek No.2456; 23 Cemaziyelevvel 976, s 897.

⁴ - B.O.A, A.DVNS.MHM.d,..., Kutu No.16 , Gömlek No.637; 11 Cemaziyelahir 979, s 313./Kutu No.16 , Gömlek No.347; 17 Cemaziyelahir 979, s 368./Kutu No.10 , Gömlek No.164; 03 Ramazan 979, s s 102- 103./Kutu No.10 , Gömlek No.157; 04 Ramazan 979, s 99.

⁵ - Hassan bin Khair al-Din was appointed for the fourth time as Beylerbey of Algeria, which is not mentioned in the sources and references that discuss this period. For further details on the subject, refer to the Ottoman Archives:

- B.O.A, A.DVNS.MHM.d, ..., Kutu No.16, Gömlek No.563; 08 Cemaziyel-Ahir 979, ss 319-320.

However, he did not assume his position due to an illness he suffered from, which led to his death See: [https://cdn2.islamansiklopedisi.org.tr/dosya/16/C16005622_\(ht1\).pdf](https://cdn2.islamansiklopedisi.org.tr/dosya/16/C16005622_(ht1).pdf) ss 334-335.

⁶ - For an in-depth exploration of the subject, refer to: B.O.A, A.DVNS.MHM.d,..., Kutu No.10 , Gömlek No.266; 19 Şevval 979, s 179./Kutu No.10 , Gömlek No.269; 19 Şevval 979, s 183.

⁷ -B.O.A, A.DVNS.MHM.d,..., Kutu No.12 , Gömlek No.1088; 08 Zilkade 979, s 571.

In matters concerning the preservation and security of the Algerian eyalet, Amir Koko was instructed to exert his efforts in safeguarding and maintaining the Dar al-Jihad (House of Jihad), and to collaborate with Beylerbey Ahmed Arab in repelling enemies from the country and its fortresses⁸.

To establish social security and internal stability, the Sublime Porte issued a firman (decree) instructing the Beylerbey of Algeria Hassan Finiziano⁹, hat it was not feasible to change the Agha's¹⁰ (MARWĀN, 2017: 32), position every 3 or 4 months, as this would lead to instability, Unless the agha was proven guilty of a crime, he should remain in his position for a period ranging from five to ten years, Those who violated the law or were deemed unworthy of the position were to be removed¹¹.

The Ottoman state efforts to enact laws for maintaining security and stability within the province through the acumen of its governors enabled it to achieve its desired objectives in the Province of Algeria, This is reflected in the reports of the Beylerbey of Algeria to the Sublime Porte, which indicated that the situation in the province was stable, and that the inhabitants were enjoying security and safety, The Imperial Council also requested enhanced efforts to ensure the restoration of peace, secure the stability of the province, and achieve full coordination with the provincial governors (Sanjaks) and other notable figures, Additionally, monitoring enemy movements and safeguarding the province to prevent any harm from them was a priority.

From all of this, we can infer the Sublime Porte's keen interest in the security and safety of the Islamic Maghreb provinces in general, and Algeria in particular, as it represented the protective shield for the Ottoman state against European and Christian assaults, The selection of competent individuals with expertise in managing its affairs was crucial, given its strategic importance.

2. The Sublime Porte monitors and holds oppressive governors accountable:

Despite the Ottoman state efforts to establish the principles of justice among the 121 people of Ottoman Algeria by implementing rulings and penalizing offenders, there were instances where certain governors exploited their positions, resulting in injustice and mistreatment of the local populace, This led the Sublime Porte to institute measures aimed at ensuring security, peace, and the well-being of the inhabitants, and to underscore the importance of punishing lawbreakers, documenting their names, and reporting them to the Sublime Porte¹².

It has been reported that Hussein Agha, appointed as the head of the Janissaries, committed acts of violence and oppression in Algeria, including theft from and fraud against the local population, He engaged in bribery, embezzled treasury funds, distributed them to his followers, and locked the gates of the citadel (the city of Algiers), leading to a siege and severe hardship for the

⁸ -B.O.A, A.DVNS.MHM.d,..., Kutu No.23 , Gömlek No.633; 23 Zilkade 981, s 294.

⁹ - **Hassan Finiziano** (1577–1591): Of Italian origin, his real name was Andrietta. He ruled as the Emir of Algiers twice: the first time in 1577, but was deposed due to the heavy taxes he imposed on the people of Algiers, and his second term was in 1583. He also served as the Qubudan Pasha after the death of Kılıç Ali in 1587 (DE HAEDO, 1881, pp. 190-196). / B.O.A, A.DVNS.MHM.d,..., Kutu No.30, Gömlek No.427; 02 Rejeb 985, s 182./Kutu No.35, Gömlek No.314; 03 Cemaziyah 986 , s 122./Kutu No.44, Gömlek No.136; 990, s 136./Kutu No.44, Gömlek No.183; 991, s 183.

¹⁰ - **Ağ'a of the Janissaries**: was one of the most prominent figures in the Ottoman State, serving as the commander of the state's most powerful infantry unit. Due to his position, he also held the office of Chief of Police in Istanbul, overseeing the maintenance of security. Additionally, he was a member of the Council of State, selected by the Sultan from among the senior officers (MARWĀN, 2017, p. 323).

¹¹ -B.O.A, A.DVNS.MHM.d,..., Kutu No.30 , Gömlek No.430; 5 Rebiyülevvel 985, s 183./ Kutu No.30 , Gömlek No.471; 5 Rebiyülevvel 985, s 199.

¹² - B.O.A, A.DVNS.MHM.d,..., Kutu No.22 , Gömlek No.252; 05 Rebiyülahir 981 , s 124.

The Ottoman policy for maintaining stability in the eyalet of Algiers according to the Mühimme Defteri documents of the 16th Century

residents, In response, the Sublime Porte ordered the appointment of a deputy Agha (Kethuda Agha) to oversee affairs and restore order, with directives to arrest Hussein Agha and his followers, detain and prosecute them, or, should he refuse to comply, to send him to the Sublime Porte for trial and appropriate punishment¹³.

Furthermore, the Sublime Porte exhibited its resolve in dealing with Beylerbey Hasan Finiziano by ordering his imprisonment and forbidding his release without explicit permission from the Sublime Porte, due to the abuses he inflicted upon the people of Algeria¹⁴.

Not only this, but there were also other governors who engaged in the misappropriation of the state treasury under the pretext of dealing with soldier rebellions and civil disobedience. This pretext necessitated the expenditure from the treasury to address the rebellion and unrest, with the expenditure by the Beylerbey being justified as covering these costs, although these claims were fundamentally unfounded. The Daftardar¹⁵ Mustafa (Daftardar of the Islamic Maghreb Eyalets) proposed that expenditures be drawn from the eyalet's treasury to cover the costs of the soldiers., with any remaining funds reserved for future needs related to the soldiers as well. This indicates that none of the resources from the three provinces were sent to the central government; instead, they were entirely allocated to the needs of the province, particularly for the¹⁶.

Greed blinded some political figures in the Province of Algeria, leading them to circumvent laws and regulations and to misuse the treasury's resources for their personal gain. In towns such as Annaba, Constantine, Biskra, Ténès, Tlemcen, and other regions within the Province of Algeria, resources were collected by the miri (a local administrator) and used to pay the soldiers' salaries. However, these resources fell into the hands of individuals who managed to obtain orders from the central government allowing them to manage these funds. This mismanagement resulted in the loss of crucial budgetary resources for the province and led to a failure to pay the soldiers' salaries for two consecutive periods. Consequently, The Sultan's Divan intervened to annul the orders granting control of these funds to certain individuals. A Sultan's decree was issued, directing the Beylerbey of Algeria, Khedir Pasha, to manage the resources of the aforementioned areas in the name of the miri (i.e., the province's treasury), particularly if these resources had originally been managed by the miri but had subsequently been appropriated by others. The Divan also prohibited any individual from intervening in the management of these resources¹⁷.

The Council of Governance in Algeria was among those contributing to cooperation with the Sublime Porte in order to eliminate injustice and abuses against the inhabitants of the eyalet. It repeatedly informed the Sublime Porte about the acts of injustice and abuse committed by some leaders in the Eyalet of Algeria. Consequently, a decree was issued to the Beylerbey of Algeria Ahmed Arab to remind him of the duties and responsibilities he was expected to fulfill , The purpose of his appointment was to ensure the security, safety, and well-being of the inhabitants. Therefore, he was instructed to adhere to this mandate, prevent anyone from committing acts of injustice and abuse contrary to the law, and report the names of those involved to the Council, The same directive led the Sublime Porte to report the actions of the Sanjak-Bey of Ténès in Algeria,

¹³ - B.O.A, A.DVNS.MHM.d,..., Kutu No.42 , Gömlek No.266; 19 Cemaziyah 989 ,s 55.

¹⁴ -B.O.A, A.DVNS.MHM.d,..., Kutu No.44 , Gömlek No.240; 25 Zilhicce 990 , s 130.

¹⁵ - **The Defterdar** is the Sultan's representative in managing the financial affairs of the province. His primary responsibility is to oversee the province's financial accounts. To this end, he maintains the books and records detailing the province's financial resources, whether liquid or in-kind, the funds collected, the anticipated expenditures, any surplus or reserves, and strategies for securing additional financial resources in the event of a budget deficit (AQTAŞ Nağatı, 1986, p. 04)

¹⁶ - B.O.A, A.DVNS.MHM.d, Kutu No.39 , Gömlek No.439; 13 Muharrem 988 , s 217.

¹⁷ - B.O.A, A.DVNS.MHM.d, Kutu No.73 , Gömlek No.1253; 11 Şevval 1003, s 574.

who was accused of perpetrating injustice and abuse against the local population, The Sultan then ordered the Beylerbey of Algeria and the Judge of Ténès to investigate the claims of the inhabitants by confronting them with the Sanjak¹⁸,Bey of Ténès and examining the case thoroughly. The goal was to rectify the situation and restore the rights of the people¹⁹.

The issue did not stop there; abuses extended to the Andalusians who sought refuge in Algeria fleeing from Spain, leaving behind their wealth and livelihoods. They were subjected to taxation and their belongings were confiscated. Consequently, a firman was issued by the Sublime Porte to the Beylerbey of Algeria Ahmed Arab, instructing him to protect their belongings and wealth and to ensure that no one obstructed their way. Additionally, the impoverished among them were to be exempted from costs until their situation improved, allowing them to contribute financially like other subjects²⁰. They had already endured enough suffering from the Spanish while in Andalusia and had faced the hardship of migration from their homeland, the loss or plunder of their possessions, and the need to restart their lives from scratch, but for the endowments that were granted to them.

When the term of office for the beys in Algeria was reduced to three years with the possibility of renewal, some beys exploited the short term to extract as much money as possible by imposing taxes (AL-MAQALLĀTĪ, 2013:27). This was done to ensure a steady income. Additionally, the governors in the eyalet of Algeria resorted to a system of monopolies by assigning positions in exchange for a monthly or annual fee, such as the position of Khoja al-Jild in Algeria, which required an annual commitment of 400 riyals to retain the position (S'YDŪNĪ, 2010: 23).

3. The Sublime Porte restrains the janissaries and limits their abuses:

The defining characteristic of the Ottoman presence in Algeria was the dominance of the Janissaries in managing military, political, and economic affairs (KUNTŪR, 2021: 96). The factionalism among the Janissaries in the eyalet arose due to competition with the riyas and karağul and their desire to control the reins of power, as well as their protests when their salaries were delayed (Dāwud, 2015: 98-99). However, the Sublime Porte did not allow this and sought to suppress these rebellions while simultaneously addressing their issues through correspondence directed to the eyalet of Algeria.

It happened that the Janissary faction in Algeria raised a concern with the Sublime Porte regarding the competition with the local people for the position of supervisor of state buildings, churches, and embassies (Yasakcılık)²¹, This position had historically been exclusively held by the Janissaries. However, the local people expressed their desire to take over this role and began to intervene in the matter. Consequently, the imperial decree mandated that the practice from the past be maintained and that this position (Yasakcılık) be restricted solely to the Janissary²².

The conflict between the Janissaries and the A'zim and the Divan in the eyalet of Algeria was intense. The A'zim contested the Janissaries' right to stand on the right side during military

¹⁸ - **Sanjak** : The term "Sanjak" linguistically means "flag" and originally referred to the banner granted by the Sultan to a governor or prince as a symbol of trust. Over time, its meaning evolved to signify an administrative division of the state (ŞĀBĀN, 2000, p. 136).

¹⁹ - B.O.A, A.DVNS.MHM.d, Kutu No.22 , Gömlek No.252; 04 Rebiyülevvel 981, s 124.

²⁰ - B.O.A, A.DVNS.MHM.d, Kutu No.22 , Gömlek No.671; 15 Rebiyülevvel 981 , s 339.

²¹- **Yasakcılık**: During the reign of Sultan Suleiman the Magnificent, the primary responsibility of the Yasakçı was to maintain security and order. They were led by a chief known as Yasakçı Pasha, who was selected from among the infantry commanders of the Janissaries. The salaries of the Yasakçıs were funded by fees levied on sheep in the region, with one akçe collected for every four sheep (BAYĀT, 2019, p. 161).

²² - B.O.A, A.DVNS.MHM.d,..., Kutu No.07 , Gömlek No.67; 08 Safer 975 , s 20.

The Ottoman policy for maintaining stability in the eyalet of Algiers according to the Mühimme Defteri documents of the 16th Century

parades, as it was customary for the A'zim to stand on the left. However, they sought to alter this tradition by standing on the right, which was reserved for the Janissaries. When the Pasha of Algeria was unable to resolve the issue and persuade the A'zim not to challenge the Janissaries in this matter, a complaint was submitted to the Porte. As a result, a ferman was issued specifying that the Janissaries should remain on the right side of the Divan and the A'zim on the left. Furthermore, the role of Yasakci was to be exclusively held by the Janissaries, and each party was required to perform its assigned duties. The ferman also addressed the issue of the Janissaries' mistreatment of the local population and the imposition of excessive fees beyond what was officially set, mandating the punishment of any violators of the existing orders and laws²³.

According to Ramadan Pasha's²⁴, statements regarding the rebellions carried out by the Janissaries and their pursuit of personal gain, their high-ranking position led them to seek wealth and spoils under the pretext of their right to jihad, causing disorder and rebellion against the Divan. Consequently, the Ottoman Sultan issued a communication to the Pasha of the Eyalet of Algeria, Hasan Pasha Finiziano, who succeeded Ramadan Pasha, to regulate the conduct of the Janissaries and to punish any who failed to comply with the regulations²⁵.

The Sublime Porte also insisted on the necessity of investigating them if they continued their actions, particularly when they created disorder and rebellion against the authority of the Divan with the aim of obtaining money and spoils under the guise of jihad²⁶.

Because the rebellion of the Janissaries and volunteers reached the level of disobeying the orders of their leaders and Aghas, including using offensive language and insults, a letter was sent to discipline those responsible for the chaos and to compel the rebels to submit and obey the orders²⁷.

The Janissary corps entered into numerous conflicts due to the inclusion of the agent of the Karaklıs into their ranks. Previously, this agent was aligned with the heads of ports and sailors. This integration transformed them into military units and incorporated them all into the Janissary corps and their agents, which led to constant disputes and ongoing conflicts. Since the inclusion of the Karaklıs and port heads into the Janissaries, there has been continuous discord and division among them. Consequently, imperial orders were issued to cease this disorder and restore the previous state, with a requirement to separate and maintain the independence of each faction, and to appoint a specific agent for each group²⁸.

The situation worsened due to the poor treatment the Janissaries received from the administration, which included the failure to pay their salaries and the lack of appointments to provincial positions. This led to numerous complaints being submitted to the Sublime Porte. In response, the Sublime Porte issued correspondence to the Pasha of the Algerian Eyalet, instructing him to ensure the payment of salaries to the Janissary troops stationed in the Eyalet as well as to those serving in land allocations. Additionally, it was mandated that no one should obstruct individuals claiming their rights, and in the event of the dismissal of a regional governor

²³ - B.O.A, A.DVNS.MHM.d,..., Kutu No.07 , Gömlek No.2399; 10 Cemaziyelevvel 976, s 874.

²⁴ - **Ramadan Pasha:** He was captured as a young man in Sardinia. ruled Tunisia for a year, and after seizing it from Juan of Austria in 1573, he was forced to retreat to Kairouan with the Ottoman garrison. In 1574, he assumed the governorship of Algeria (DE HAEDO, 1881, pp. 158-167)

²⁵ - B.O.A, A.DVNS.MHM.d,..., Kutu No.30 , Gömlek No.432; 05 Rebiyülevvel 985, s 185.

²⁶ - B.O.A, A.DVNS.MHM.d,..., K\$utu No.30 , Gömlek No.469; 05 Rebiyülevvel 985, s 198.

²⁷ - B.O.A, A.DVNS.MHM.d,..., Kutu No.30 , Gömlek No.517; 13 Rebiyülevvel 985, s 223.

²⁸ - B.O.A, A.DVNS.MHM.d,..., Kutu No.43 , Gömlek No.226; 27 Rebiyülevvel 988, s 125.

(Sanjakbey), they should be immediately replaced by a qualified individual, adhering to previous practices²⁹.

Certain inappropriate actions were carried out by some members of the Janissary corps, which were unbefitting of a military or governmental official in the Algerian Eyalet. For example, the Agha (commander) of the Janissaries engaged in misconduct, such as practicing cruelty, oppressing Muslims, accepting bribes, and inciting conflict among regional governors to extort them. He also blocked the wells of the citadel without consideration for others. Numerous complaints were made against him, leading to his dismissal by the Pasha, who appointed a new Janissary commander at the order of the Sublime Porte. The Divan requested that the dismissed commander be sent to the central government for punishment, unless a decision was made to execute³⁰.

To restrain the Janissaries and stop them from exploiting the locals, spreading injustice, and causing disorder, a communication was sent to the Pasha of Algeria. This was after addressing some of their demands—such as not promoting anyone directly and responding to requests for salary increases by stating that the country's revenue was insufficient and that the treasury's needs took precedence to ensure the country's stability. The emphasis was placed on caring for the subjects and implementing the specific regulations concerning the Janissary troops³¹.

Fearing that these strict penalties against the Janissary corps might lead to dissatisfaction with the Sublime State, the latter took special care in handling the issue, particularly regarding the promotion of Janissary units within the military hierarchy. The Ottoman state was keen to ensure the promotion of Janissary soldiers based on their valuable services and merits, as well as their contributions to the Sublime State. This imperial decree was communicated to all Janissary units³².

The Ottoman state was accustomed to honoring its military personnel, especially the Janissaries, whenever they achieved victories in battles or made significant efforts in state-related services. This honor typically involved promotions or increases in their salaries. Governors would present the achievements of their troops to the Sublime Porte for recognition. However, it seems that the state did not open the door wide to receiving requests from Janissaries for promotions or financial rewards beyond their regular salaries. Consequently, the Sublime Porte instructed the Beylerbey of Algeria to persuade them that they would receive honors if they contributed to the conquest of new territories and based on their merit, supported by their Aghas. Despite this, the Janissaries persisted in their demands for salary increases in Algeria without having achieved any military accomplishments, which led to the insufficiency of the province's resources in the treasury of the eyalet³³.

4. The Sublime Porte restrains the janissaries and limits their abuses:

The Ottoman state was keenly focused on safeguarding and protecting its subjects, avoiding interference in their affairs, and supporting those who faced injustice and oppression. In this context, measures were taken to address instances of embezzlement that harmed the local population, particularly when such misconduct involved the treasury's funds and the revenues of the eyalet, which were often misappropriated by prominent figures within the eyalet. This can be illustrated by several correspondences that reflect this issue.

²⁹ - B.O.A, **A.DVNS.MHM.d**,..., Kutu No.47 , Gömlek No.436; 05 Cemaziyelahir 990, s 188.

³⁰ - B.O.A, **A.DVNS.MHM.d**,..., Kutu No.42 , Gömlek No.266; 19 Cemaziyelahir 989 , s 55.

³¹ - B.O.A, **A.DVNS.MHM.d**,..., Kutu No.48 , Gömlek No.136; 01 Şaban 990 , s 47.

³² - B.O.A, **A.DVNS.MHM.d**,..., Kutu No.30 , Gömlek No.517; 13 Rebiyülevvel 985 , s 223.

³³ - B.O.A, **A.DVNS.MHM.d**,..., Kutu No.24 , Gömlek No.413; Rebiyülevvel 985 , s 82.

The Ottoman policy for maintaining stability in the eyalet of Algiers according to the Mühimme Defteri documents of the 16th Century

Among them is the correspondence directed to the financial and treasury representatives of the eyalet of Algeria, Tunisia, and Tripoli, which mandated an investigation into the disputes between the divan and the locals regarding certain state properties and lands³⁴.

In light of this situation, an imperial decree was issued with the purpose of investigating each person who claimed legitimacy of ownership documents (temlik). Moreover, it was required that taxes (vergiler) and tithes (öşür) be paid, following what had previously been implemented, and no one was to be granted an exemption³⁵.

The Sublime Porte was highly adamant about addressing the embezzlement of the eyalet's treasury and the public's wealth, which, as previously mentioned, was not solely attributed to commanders or governors. Other influential figures, including some with respected professions in the region, also exerted authority over these funds. These individuals exploited their positions and standing among the populace to deceive and defraud them, taking their money unlawfully. One such person was named Isa, who had previously held the position of governor in one of the sanjaks of the eyalet. He stole state funds from the treasury and kept three sacks of money. When this news reached the Sublime Porte, an imperial order was issued to arrest him, confiscate all his wealth and assets, and send them to the Sublime Porte, recorded in a special ledger³⁶.

Even the stipends (alufeh) of some captives and holders of sacred petitions were infringed upon after these payments were made to them as salaries. This prompted the Sublime Porte to intervene and address the issue, ensuring that these groups received their rightful stipends³⁷.

Even the governors themselves had a hand in seizing state properties, as mentioned by Governor Ahmed Pasha to the Ottoman Sultan regarding Ramadan Pasha, who had appropriated state funds and properties, including 1,200 horses, each valued at 22 florin, 200 mules, each valued at 15 florin, and 500 camels, each valued at 25 florin. Additionally, he seized all the amhal (land revenue), one of which was valued at 15,000 gold riyals and another at 30,000 gold pieces. Ramadan Pasha sent 15,000 gold riyals to his agents in Istanbul and kept 15,000 for himself. By imperial decree, these funds, belonging to the state, were to be reclaimed, avoiding any conflict, and the Sublime Porte was to be informed if the recovery was not successful³⁸.

Another communication was sent regarding the investigation into the ransom funds for the prisoners who had been redeemed by their state, Venice, after being captured by Raïs Murad during one of the campaigns in collaboration with the Ottoman State. The number of prisoners was estimated to be 80. Murad, despite knowing that the funds were meant for the state treasury, diverted the money for his personal use. Consequently, a Sultan's decree was issued to the Beylerbey of Algiers, ordering the recovery of these funds without any deduction or negligence and ensuring their transfer to the Ottoman state treasury via one of the ships heading to the Sublime Porte, with a stern warning against neglecting the enforcement of this decree.³⁹.

³⁴ - where the Ottoman Turks and Arabs purchased these properties and lands from the Treasury and refused to pay the tithes and taxes on them, claiming ownership based on documents that proved their private ownership (ownership documents).

³⁵ - B.O.A, A.DVNS.MHM.d,..., Kutu No.36 , Gömlek No.313; 08 Muharrem 987 , s 108.

³⁶ - B.O.A, A.DVNS.MHM.d,..., Kutu No.07 , Gömlek No.2403; 03 Cemaziyelevvel 976 , s 875.

³⁷ - B.O.A, A.DVNS.MHM.d,..., Kutu No.22 , Gömlek No.251; 05 Rebiyülahir 981 , s 124.

³⁸ - B.O.A, A.DVNS.MHM.d,..., Kutu No.28 , Gömlek No.625; 25 Recep 984 .

³⁹ - B.O.A, A.DVNS.MHM.d,..., Kutu No.34 , Gömlek No.246; 11 Safer 986, s 112.

Conclusion:

Based on the analysis presented in the research paper "An Approach through Ottoman Documents," the following conclusions were drawn:

After the Ottoman State successfully annexed several regions and established them as Eyalets under its control, it remained diligent in ensuring their proper administration, particularly through the formulation of laws and regulations, with a special focus on security. Ensuring stability and providing comfort to the inhabitants of the Eyalet of Algeria was the primary goal of the Ottoman state. To this end, numerous regulations and firman were issued to clarify the administration and management of the Eyalet, with the aim of enhancing social security and ensuring internal stability. As Malik Bin Nabi famously stated in his concept of "The Colonial Potential," internal weakness inevitably leads to external ambitions. Therefore, the Ottoman rulers endeavored to implement the orders of the Sublime Porte by protecting the populace, ensuring their safety, and achieving justice and order, with a particular focus on enforcing justice within the community. Despite facing obstacles, such as the presence of oppressive governors who were supposed to support the state, the Ottoman State sought to contain the Eyalet of Algeria and stabilize its situation. The involvement of influential figures like Hasan bin Khair al-Din, Kılıç Ali, and Ahmed Arab compelled the Sublime Porte to exert considerable effort in organizing the Eyalet effectively.

The Janissary corps was the backbone of each eyalet, tasked with maintaining security in the region, which reassured the Sublime Porte. However, the greed exhibited by some Janissaries led to contrary conditions within the Eyalet, prompting the Sublime Porte to take precautionary measures and enforce several laws to regulate the Janissaries. The abuses originating from entities expected to provide security to the populace became a source of concern for the Ottoman State, as complaints from the inhabitants against oppressive governors and Janissaries persisted over time. The injustices, assaults, and chaos caused by the Janissary soldiers were a result of their failure to integrate into society and establish social relationships with the local populace.

The Sublime Porte, through its firman issued to the Eyalet of Algeria, took several decisive actions to reinforce justice and social peace. It aimed to combat any beylerbey or Ottoman official who committed crimes or injustices against the populace, ordering their trial, imprisonment, and transfer to Istanbul. The correspondence covered various directives addressed to the Sublime Porte, accusing several officials, such as Isa the Sanjak Governor, Beylerbey Ramadan Pasha, and Rais Murad, of unlawfully seizing the assets and properties of the populace, as well as funds from the Algerian treasury and ransom money, which posed a significant challenge for the Sublime Porte in terms of investigations and financial management. Nevertheless, the Sublime Porte's response was decisive, ordering the confiscation of the assets of these officials to compensate the rightful owners and deposit the remaining funds into the eyalet's treasury.

Bibliography:

- Archives:

1. B.O.A, A.DVNS.MHM.d, (**Mühimme Defteri**), Kutu No.07, Gömlek No.67; 08 Safer 975 / 14 Ağustos 1567, s 20.
2. Kutu No.07, Gömlek No.2399; 10 Cemaziyelevvel 976/31 Ekim 1568, s 874.
3. Kutu No.07, Gömlek No.2403; 03 Cemaziyelevvel 976/ 24 Ekim 1568, s 875.
4. Kutu No.07, Gömlek No.2456; 23 Cemaziyelevvel 976/13 Kasım 1528, s 897.
5. Kutu No.10, Gömlek No.164; 03 Ramazan 979 / 19 Ocak 1572, ss 102-103.
6. Kutu No.10, Gömlek No.157; 04 Ramazan 979 / 20 Ocak 1572, s 99.
7. Kutu No.10, Gömlek No.266; 19 Şevval 979 / 05 Mart 1572, s 179.
8. Kutu No.10, Gömlek No.269; 19 Şevval 979 / 05 Mart 1572, s 183.
9. Kutu No.12, Gömlek No.1088; 08 Zilkade 979 / 23 Mart 1572, s 571.

**The Ottoman policy for maintaining stability in the eyalet of Algiers according to the
Mühimme Defteri documents of the 16th Century**

10. Kutu No.16, Gümlek No.347; 17 Cemaziyelahir 979 / 5 Kasım 1571, s 368.
11. Kutu No.16, Gümlek No.563; 08 Cemaziyül-Ahir 979 / 28 Ekim 1571, ss 319-320.
12. Kutu No.16, Gümlek No.637; 11 Cemaziyelahir 979 / 30 Ekim 1571, s 313.
13. Kutu No.22, Gümlek No.251; 05 Rebiyülahir 981 / 04 Ağustos 1573, s 124.
14. Kutu No.22, Gümlek No.252; 04 Rebiyülevvel 981 / 04 Temmuz 1573, s 124.
15. Kutu No.22, Gümlek No.671; 15 Rebiyülevvel 981 / 12 Ekim 1573, s 339.
16. Kutu No.23, Gümlek No.633; 23 Zilkade 981 / 15 Şubat 1574, s 294.
17. Kutu No.24, Gümlek No.413; Rebiyülevvel 985 / Mart 1577, s 82.
18. Kutu No.28, Gümlek No.625; 25 Recep 984 / 17 Ekim 1576.
19. Kutu No.30, Gümlek No.427; 02 Rejeb 985 / 14 September 1577, s 182.
20. Kutu No.30, Gümlek No.430; 5 Rebiyülevvel 985 / 23 Mayıs 1577, s 183.
21. Kutu No.30, Gümlek No.432; 05 Rebiyülevvel 985 / 23 Mayıs 1577, s 185.
22. Kutu No.30, Gümlek No.469; 05 Rebiyülevvel 985 / 24 Mayıs 1577, s 198.
23. Kutu No.30, Gümlek No.471; 5 Rebiyülevvel 985 / 23 Mayıs 1577, s 199.
24. Kutu No.30, Gümlek No.517; 13 Rebiyülevvel 985 / 31 Mayıs 1577, s 223.
25. Kutu No.34, Gümlek No.246; 11 Safer 986 / 19 Nisan 1578, s 112.
26. Kutu No.35, Gümlek No.314; 03 Cemaziyelahir 986 / 07 August 1578, s 122.
27. Kutu No.36, Gümlek No.313; 08 Muharrem 987 / 07 Mart 1579, s 108.
28. Kutu No.39, Gümlek No.439; 13 Muharrem 988 / 28 Şubat 1580, s 217.
29. Kutu No.42, Gümlek No.266; 19 Cemaziyelahir 989 / 21 Temmuz 1581, s 55.
30. Kutu No.43, Gümlek No.226; 27 Cemaziyelevvel 988/10 Temmuz 1580, s 125.
31. Kutu No.44, Gümlek No.136; 990 / 1582, s 136.
32. Kutu No.44, Gümlek No.136; 990 / 1582, s 136.
33. Kutu No.44, Gümlek No.240; 25 Zilhicce 990 / 20 Ocak 1583, s 130.
34. Kutu No.47, Gümlek No.436; 05 Cemaziyelahir 990 / 26 Haziran 1582, s 188.
35. Kutu No.48, Gümlek No.136; 01 Şaban 990 / 21 Ağustos 1582, s 47.
36. Kutu No.73, Gümlek No.1253; 11 Şevval 1003 / 19 Haziran 1595, s 574.

- Sources:

37. DE HAEDO F. D. (1881): *Histoire des rois d'Alger*, translated from Spanish and annotated by Henri Delmas de Grammont, Adolphe Jourdan, Libraire-Éditeur, Algiers.

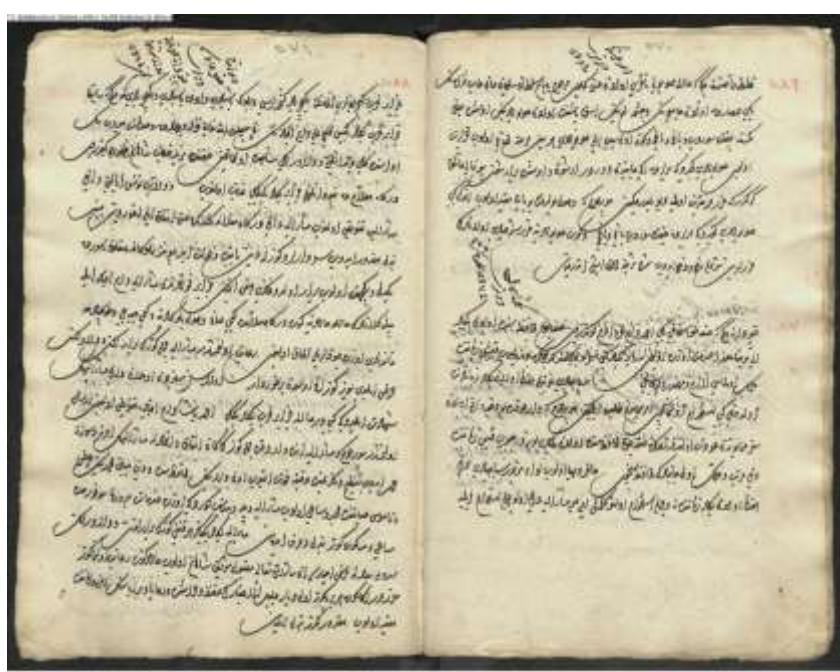
-Studies (books and articles):

38. AQTĀŠ Nağātī, BİNĀRQ ‘Şmat: *Al-Arṣīf Al-‘utmānī, fahras šāmil liwaṭā’iq al-ddawla al-‘utmāniyya al-mahfūz bidār al-waṭā’iq al-ttābi‘a lirī ’āsat al-wuzarā’ bi’Stanbūl*. (1986): (*The Ottoman Archive, A Comprehensive Index of Ottoman State Documents Preserved at the Prime Ministry's Directorate of Archives in Istanbul*), Publications of Research on History and Arts, Amman.
39. AL-MAQALLĀTĪ ‘ABD –Allāh. (2013): *Al-marḡī` fī tārīḥ al-maḡrib al-hadīt wa al-mu’āşir(Al-Ğazā’ir, Tūns, Almaḡrib, lībyā)*, (*The Reference in the Modern and Contemporary History of the Maghreb(Algeria, Tunisia, Morocco, Libya)*), University Publications Office, Ben Aknoun, Algeria.
40. BAYĀT Fādil. (2019): *Al-bilād al-‘arabiyya fī al-watā’iq al-‘utmāniyya, wilāyat Al-Ğazā’ir fī al-qarn al-‘āşir al-hiğrī/al-sādis ‘aşar al-mīlādī*, (*The Arab Lands in Ottoman Documents, the Wilaya of Algeria in the Tenth Century Hijri/ Sixteenth Century AD*), edited by Khalid Irn, Organization of Islamic Cooperation, Center for Research in Islamic History, Art, and Culture (IRISKA), Volume 8, Istanbul.
41. DARĀĞ Muhammad (2018): *Al-Ğazā’ir fī al-masādir al-‘utmāniyya*, (*Algeria in Ottoman Sources*), Al-Asala Publishing and Distribution, Algeria.
42. KUNTŪR Rābh (2021): "Al-ğayṣ al-’inkīşārī fī Al-Ğazā’ir bayn1519 wa1830", ("The Janissary Army in Algeria between 1519 and 1830"), Ideas and Horizons Journal, Volume 9, Issue 2.
43. MARWĀN Muhammad ‘umar (2017): "Al-’inkīşāriyya quwat al-ddawla al-‘utmāniyya wa du’fuha", ("The Janissaries, The Strength and Weakness of the Ottoman State", Scientific Journal of the Faculty of Education, University of Misurata, Issue 8 Libya).

44. MYMEN Dāwud. (2015): *Al- ḡayš al-ḡazā’irī hilāl al-fatra al- ‘utmāniyya,” tanzīmuho wa ‘uddatuho” (1518-1830), (The Algerian Army during the Ottoman Period: Organization and Equipment (1518-1830))*, PhD Thesis in Islamic Archaeology, University of Algiers 2, Algeria.
45. S‘YDŪNĪ Naṣir. (2010): Al-ddīn: Al-’awdā’ al-’iqtiṣādiyya wa al-’iġtimā’iyya wa al-ttaqāfiyya li-wilāyat almaġrib al- ‘utmāniyya (Al-Ġazā’ir, Tūns, Tarabuls al-ġarb) min al-qarn al-’āšir al-hiġrī/16-19 m, (The Economic, Social, and Cultural Conditions of the Maghreb Provinces (Algeria, Tunisia, Tripoli) from the 10th to the 16th-19th Century), Annals of Arts and Social Sciences, Issue 31, Kuwait University, Kuwait.
- **Dictionaries and encyclopedias:**
46. ŞĀBĀN Suhayl (2000): Al-mu’ğam al-mawsū’ī lilmuştalahāt al- ‘utmāniyya al-ttārīhiyya, (Encyclopedic Dictionary of Ottoman Historical Terms), Publications of King Fahd National Library, Riyadh.
- Websites:**
47. <https://cdn2.islamansiklopedisi.org.tr/dosya/16/C16005622.pdf>. 334-335.

VII. Appendices:

Appendix 1: B.O.A, A.DVNS.MHM.d,..., Kutu No.12 ,Gömlek No.1088; 08 Zilkade 979 /23 Mart 1572, s 571.



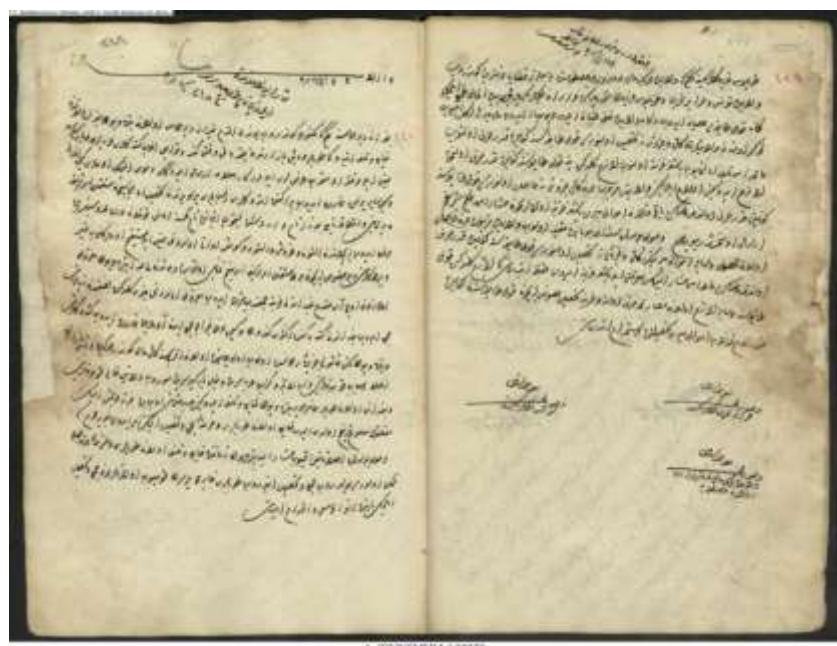
Decree to the Agha of the Janissaries, the Kethuda of the Janissaries, the Block Leaders, and the Leaders of the Odas, and the Janissaries in the Western Algiers, In recognition of the companionship and bravery demonstrated by the former Beylerbey of Western Algiers, Kılıç Ali, may his fortune endure, during expeditions and jihad for the sake of God and in my noble service, he has been included in the sphere of my supreme sultanic care. He has been appointed to the post of Kapudan Pasha and the governorship of Algiers in my exalted presence, as well as the governorship of Tunis. Upon the arrival of the aforementioned to my exalted presence, he reported your commendable unity in exerting all your efforts for the sake of the true religion and that you have become wholeheartedly aligned with your commanders, demonstrating your usefulness in religious matters and in affairs related to my eternal dominion connected to my Sultanate. Those who accompanied the aforementioned from the soldiers of Algiers were honored according to their ranks, with some assigned to the Right and Left Blocks, others to the corps of Jeberds and artillery in my exalted presence, in accordance with their regulations and Ojakhs. The aforementioned reported your honorable services and valor, which brighten [your reputation] and earn you

**The Ottoman policy for maintaining stability in the eyalet of Algiers according to the
Mühimme Defteri documents of the 16th Century**

blessings. This was the expected behavior from you, as he attested. The governorship of Western Algiers has been entrusted to Ahmed Pasha, may his fortune endure, who has been dispatched there.

Upon the arrival of the aforementioned, you are to act as you have always done, with proper conduct and coordination, in accordance with his directives. You must adhere to his words without delay in showing him the utmost respect and honor. Be diligent and strive to preserve the governorship and defend the frontiers of the Muhammadan religion, exerting your commendable efforts in my noble service in the manner he deems appropriate. Should your governor present to my exalted station reports of beneficial services or valor from any among you, such will be granted acceptance from us, God willing, and you will be honored according to your ranks. Therefore, it is incumbent upon each of you to safeguard and protect this esteemed territory, ensuring security and safety for its people and inhabitants, and to exert all possible efforts in this regard.

**Appendix 2: B.O.A, A.DVNS.MHM.d...., Kutu No.39 , Gömlek No.439; 13 Muharrem
988 /28 Şubat 1580 , s 217.**

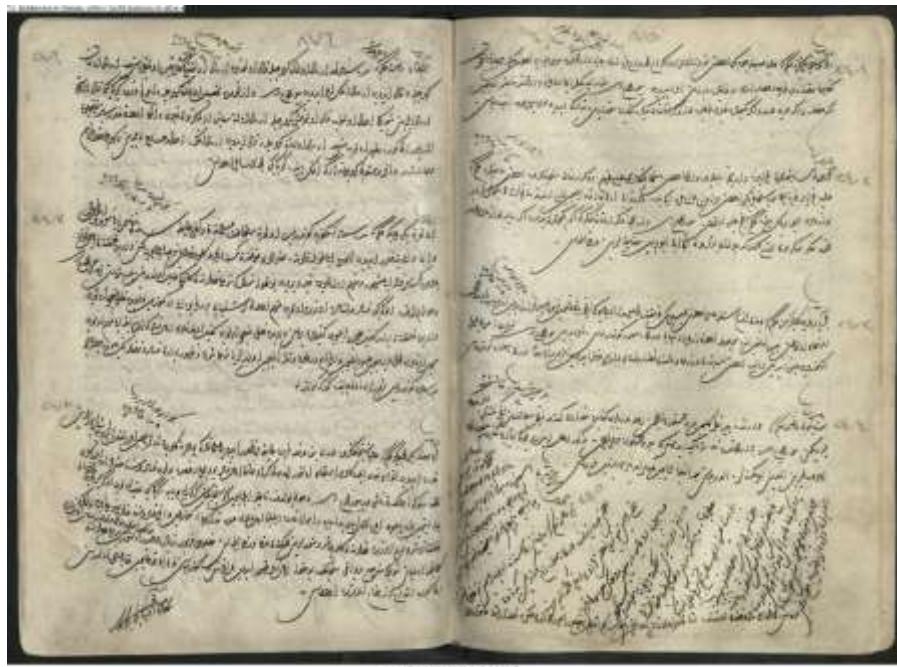


A copy to: Mustafa Daftardar of the Western Eyālah, sent a memorandum of the cases, in which he reported that the governors who had taken over the provinces of Tunisia, Western Algeria, and Tripoli, due to their greed for the Bayt al-Mal, had embezzled the miri funds, sometimes claiming that the military class had rebelled, and at other times that the people of the province had raised the banner of rebellion. It was stipulated that all funds collected in the mentioned provinces, whether in full or in part, should be spent on the military class to the extent necessary, and any remaining funds should not be wasted, but stored to be used for their needs when required. Based on this report, a decree was sent to the aforementioned, instructing that the funds collected in the mentioned Eyālah, whether fully or partially, should be allocated to meet the needs of the military class, and any surplus should be stored in a separate place for future use.

Upon arrival, you are also required to comply with this instruction and ensure that sufficient funds from crops and other miri funds in the Eyālah, whether in full or in part, are spent accordingly, while the remaining funds should be stored in another treasury under the supervision of the relevant authorities. This is so they can be used when necessary to cover military expenses

and other essential costs. Furthermore, you should prepare a sufficient number of soldiers to assist in the collection of the miri funds.

Appendix 3: B.O.A, A.DVNS.MHM.d,..., Kutu No.07,Gömlek No.2403; 03 Cemaziyelevvel 976 / 24 Ekim 1568, s 875.



A. DVNSMHM d.00007

This decree is addressed to the Beylerbey of the Eyâlet of Algiers: It has been reported that the individual named Isa was previously appointed as Ameer of one of the sanjaks of the Eyâlet of Algiers. He has outstanding debts to the state, which he embezzled, and he still possesses three bags of money. Therefore, it is necessary to arrest him, confiscate all the provisions and funds in his possession, and send them to the Sublime Porte. You must ensure that these funds are sent in the best possible manner, recording all the money found in his possession in a Defter and sending it to the Sublime Porte.

L'administration coloniale de l'Algérie 1830-1896 : Décentralisation, assimilation et rattachement The colonial administration of Algeria 1830-1896: Decentralization, assimilation and attachment

HOCINE L'HADJ SALHI Mezhoura 

Université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou

mezhoura.salhi@ummto.dz

Résumé:

Dans cet article, nous définirons les caractéristiques de l'administration coloniale en Algérie, d'analyser les différentes étapes de son évolution et de souligner son impact sur le processus de colonisation et de peuplement dans le pays. En 1830, la France a lancé une campagne militaire qui a abouti à la reddition du Dey. Des ministères et un gouvernement général ont été créés pour gérer les possessions françaises en Afrique du Nord. Par ailleurs les formes d'administration coloniale ont varié depuis la colonisation, mais ses objectifs ne diffèrent pas, qui sont d'imposer son autorité à l'Algérie, d'assujettir le peuple algérien. Les autorités coloniales ont œuvré pour atteindre les aspirations de la France et des colons de drainer les ressources matérielles et humaines tout en établissant une administration spéciale dans le but d'assimiler l'Algérie en tant que département français. L'organisation de l'administration centrale a été soumise à des fluctuations, avec une influence gouvernementale qui a souvent migré d'Alger à Paris et de Paris à Alger.

Mots clés : colonisation, décentralisation, assimilation, rattachement.

Abstract:

In this article, we define the characteristics of colonial administration in Algeria, analyze the various stages of its evolution, and highlight its impact on the processes of colonization and settlement in the country. In 1830, France launched a military campaign that led to the Dey's surrender. Ministries and a General Government were established to manage French possessions in North Africa. While the forms of colonial administration evolved over time, its objectives remained consistent: to impose authority over Algeria and subjugate its people. The colonial authorities sought to fulfill France's and the colonists' aspirations to exploit Algeria's material and human resources while establishing a specialized administration to assimilate Algeria as a French department. The structure of the central administration underwent fluctuations, with governmental influence frequently shifting between Algiers and Paris.

Keywords: colonization, decentralization, assimilation, incorporation

E-mail de correspondance: HOCINE L'HADJ-SALHI Mezhoura, mezhoura.salhi@yahoo.fr

Introduction :

Entre 1834 et 1896, l'Algérie a subi d'importantes transformations dans son organisation politique et administrative. Cette période sera caractérisée par l'apogée de la colonisation, avec plus de dix régimes et cinquante-cinq dirigeants qui se sont succédé à la tête du gouvernement. Elle a été considérée successivement comme un territoire occupé (1830-34), une possession (1834-48), un groupe de départements d'outre-mer (1848-58), une colonie (1858-60) et un royaume arabe (1860-70). En 1870, le Tell est passé sous l'administration civile. Sous la Troisième République, une politique coloniale axée sur l'assimilation et le régime civil a été mise en place, transformant finalement l'Algérie en une extension de la France de 1871 à 1896.

Cette recherche revêt une importance considérable pour enrichir et approfondir notre compréhension de l'histoire de l'Algérie au XIXe siècle, puisqu'elle examine la nature et le développement de l'administration coloniale en Algérie entre 1834 et 1896, en relation avec les aspirations et les projets du colonialisme français.

Cette étude met en exergue une problématique fondamentale liée à la nature et l'évolution de l'administration coloniale, car l'Algérie a connu une série de régimes politiques et administratifs, oscillant entre le militaire et le civil, dans le but de garantir le succès du projet colonial. Pour approfondir notre analyse, nous avons formulé les interrogations suivantes : Quels sont les mécanismes de la politique administrative coloniale visant à favoriser l'expansion et l'hégémonie françaises en Algérie ? Quelles sont les caractéristiques qui définissent l'administration coloniale dans ce contexte ? Quels en sont les objectifs et la structure ? A-t-elle réussi à assimiler et à intégrer l'Algérie à la France ?

Les études antérieures les plus marquantes sur l'administration coloniale en Algérie au XIXe siècle comprennent deux thèses de doctorat. La première, écrite par Charles Maljean, porte le titre « Des Sources de la législation française en Algérie » et a été publiée en 1900 par l'université de Nancy. La seconde, réalisée par André Mallarmé, s'intitule « L'organisation gouvernementale de l'Algérie : étude de son évolution historique, de son état actuel et des projets de réforme », publiée en 1900 par la faculté de droit d'Alger.

La thèse de Maljean se divise en trois parties. La première, intitulée « Des Sources de la Législation algérienne proprement dite », explore les fondements juridiques. La deuxième partie se concentre sur l'application des lois françaises en Algérie. La troisième partie est subdivisée en deux chapitres : le premier examine l'application des concepts d'autonomie et d'assimilation en Algérie depuis 1830, tandis que le second traite des principes du régime politique en vigueur dans le pays. Cette dernière partie inclut également une analyse des critiques émises à l'encontre de ces principes.

Quant à Mallarmé présente une analyse critique de la politique administrative allant de 1830 à 1896, caractérisée par l'instauration de l'autonomie financière de l'Algérie et l'établissement des délégations financières en 1898.

L'ouvrage est structuré en trois parties. La première, consacrée à l'évolution historique, se divise en six chapitres qui examinent les transformations et les caractéristiques de l'administration française en Algérie entre 1830 et 1870. La deuxième partie aborde les régimes contemporains, avec un premier chapitre sur les rattachements, incluant le décret du 26 août 1881 et une étude critique de ces rattachements. Le chapitre suivant traite de la réaction autonomiste, en se basant sur les décrets du 31 décembre 1896 et le décret du 23 août 1898. Enfin, la troisième partie est dédiée aux projets et réformes.

Il soutient que la colonisation a progressé lentement durant les vingt-sept premières années. Il justifie cette lenteur en déclarant : « Après la prise d'Alger en juillet 1830, la conquête a avancé de manière graduelle et n'a été pleinement consolidée qu'après deux décennies ». D'après lui, l'histoire de l'Algérie représente pour la France une « expérience prolongée, onéreuse et éprouvante ».

En ce qui concerne l'approche historique adoptée dans cette recherche, nous avons optée pour une approche à la fois analytique et descriptive.

1. Le régime militaire de 1830 à 1870 :

En 1830, le gouvernement français a lancé une campagne militaire dirigée par le général Louis de Bourmont contre Alger. Cette opération a conduit à la reddition du gouvernement du dey Hussein le 5 juillet 1830, conformément à un traité bilatéral entre le dey et le chef de campagne. Le général Clauzel remplaça général de Bourmont le 12 août 1830. Par voie d'arrêtés, il établit trois ministères sous les noms de sections de la Justice, de l'Intérieur et des Finances.

Il a été convenu durant la période qui allait du 5 juillet 1830 à l'ordonnance du 1er décembre 1831 que la colonie serait administrée par les arrêtés du Commandant en chef établissant ainsi la première et l'unique source de législation. Le régime législatif applicable à l'Algérie est le régime propre à toute Colonie en voie de formation. Étant donné que la conquête n'est pas encore complètement achevée. (MALJEAN, 1900 : 10).

Le ministre Casimir Périer exprima son désir d'étendre l'occupation française à l'ensemble de la régence en juin 1831, mais il n'y parvint que le 22 juillet 1834, date à laquelle fut institué un gouvernement général « des possessions françaises dans l'Afrique du Nord » (AGERON, 1990 : 9).

1.1. Une grande incertitude régnait :

Pendant les quatre premières années de la colonisation 1830-1834, la France était indécise quant à l'avenir de sa conquête. Elle hésitait entre la conserver, l'abandonner ou l'étendre. Tout a un caractère temporaire ; le chef de l'armée est en même temps le chef de la colonie naissante, il est seulement assisté d'un comité de gouvernement présidé par l'intendant militaire (WALH, 1897 : 225).

Entre juillet 1830 et décembre 1831, l'autorité locale exerce un contrôle absolu, le Commandant en chef détenant l'ensemble des pouvoirs civils et militaires. Il est le seul à pouvoir légiférer, et les arrêtés qu'il émet ont force de loi. Par exemple, un arrêté daté du 6 juillet 1830 institue une Commission de gouvernement placée sous sa direction directe. De plus, un arrêté du 6 septembre 1830 précise les biens du domaine. Enfin, un arrêté du 7 décembre 1830 établit une Chambre de commerce à Alger (MALJEAN, 1900 : 10).

À mesure que les opérations militaires avançaient, le gouvernement s'efforça de mettre en place une structure visant à offrir plus de garanties à l'élément civil. Une ordonnance fut émise à cet effet le 1^{er} décembre 1831, visant à améliorer le fonctionnement de la colonie, établit une séparation entre les pouvoirs civils et militaires. Elle confie la direction et la supervision de tous les services civils à un Intendant civil, qui agit sous l'autorité des Ministres est assisté par un conseil d'administration. Dans le domaine civil, le Commandant en chef n'exerce plus aucun pouvoir ; toutes les prérogatives sont désormais dévolues à l'Intendant civil, dont les arrêtés constitueront, de 1831 à 1834, la seule base législative locale en Algérie (MALJEAN, 1900 : 11) :

« Il a été soutenu que, dans les premiers mois suivant l'expédition d'Alger, il était crucial de concentrer les pouvoirs civils et militaires entre les mains d'une seule personne. Cependant, il est désormais indispensable le bon fonctionnement de cet établissement de dissocier ces pouvoirs, afin de favoriser un développement structuré de la justice ainsi que de l'administration civile et financière.

La direction et le contrôle de l'ensemble des services civils en Algérie, ainsi que des services financiers et de l'administration judiciaire, sont confiés à un intendant civil qui relève directement du président du Conseil des ministres. Cet intendant est également sous l'autorité des ministres de la Justice, des Affaires étrangères, de la Guerre, de la Marine, des Cultes, du Commerce et des Finances» (BEAULIEU, 1887 : 281).

Le premier débat parlementaire majeur sur l'Algérie a eu lieu lors des séances du 20 et du 25 mars 1832 de la Chambre des députés. Ce débat a abordé les questions ambiguës concernant le destin de l'Algérie ainsi que les incertitudes entourant son administration. Clauzel a mis en évidence l'importance de trouver rapidement une solution à la question d'Alger lors de l'examen du budget de la guerre (JULIEN, 2005 : 99).

Le 7 juillet 1833, sur l'initiative du Maréchal Soult, alors président du Conseil, Louis-Philippe met en place une commission spéciale composée de huit membres (YACONO, 1966: 229). Cette commission inclut deux représentants de la France, quatre députés ainsi que deux officiers supérieurs du Génie et de la Marine. Ils arrivent à Alger le 1er septembre 1833 et y demeureront jusqu'au 19 novembre. Les instructions qui leur ont été données débutent par une question précise : « Quelles actions devra-t-elle entreprendre à Alger ? ». La seconde question porte sur le type de colonie à établir ? (BLAIS, 2008 : 23)

Cette commission a pour mission de se rendre en Afrique afin de recueillir des informations sur place qui pourraient éclairer le gouvernement, que ce soit sur la situation du pays ou sur les mesures à prendre pour son avenir. La commission passe près de trois mois en Algérie, réalisant un travail approfondi qui sera rendu public sous la forme d'une publication de 476 pages (YACONO, 1966 : 229-230).

Le 12 décembre 1833, le roi désigna la commission supérieure, appelée officiellement Commission d'Afrique, sous la présidence du duc Decazes, comprend dix-neuf membres. Dans le rapport qu'elle adopta, le 07 mars 1834, elle jugea ; « que l'honneur et l'intérêt de la France lui recommandent de conserver ses possessions sur la côte septentrionale d'Afrique » (JULIEN, 2005 : 112-113). Elle décida de maintenir l'Algérie comme colonie française relevant du ministère de la Guerre.

1.2. L'Algérie confrontée à l'administration militaire 1834-1848 :

De 1834 à 1848, la France décida d'officialiser son occupation de l'Algérie en utilisant tous les moyens militaires à sa disposition. La première organisation officielle a été mise en place en 1834, par l'ordonnance du 22 juillet. Cette ordonnance fondamentale que l'on a appelée « la Charte de l'Algérie¹ » (LAMBERT, 1949 : 155), son premier article stipule :

«La direction générale de l'administration des possessions Françaises dans le nord de l'anciennement connue sous le nom de régence d'Alger est placée sous l'autorité d'un gouverneur général. Il exerce

¹. L'ordonnance de 1834 est d'une importance capitale : en officialisant la conquête, elle devient en quelque sorte la constitution de l'Algérie ; c'est le premier document qui établit de manière définitive et stable l'organisation administrative et légale du pays ; elle demeurera également la seule des constitutions algériennes à ne pas subir de modifications majeures pendant plus de 10 ans. Voir. MALLARMÉ, A. (1900). *L'organisation gouvernementale de l'Algérie. Etude sur son évolution historique son état actuel et les projets de réforme* (Thèse de Doctorat). Paris : Librairie Marescq Ainé, p. 19.

L'administration coloniale de l'Algérie 1830-1896 :

Décentralisation, assimilation et rattachement

ses pouvoirs sous les ordres et la direction de notre ministre secrétaire d'état de la guerre : Un officier général commandant les troupes, un intendant civil, un officier général, commandant la marine, un procureur général, un intendant militaire, un directeur des finances. Sont chargés des différents services civils et militaires, sous les ordres du gouverneur général et dans la limite de leurs attributions respectives... » (B.O.A.G, 1843 : 1).

Une nouvelle ère émerge, marquée par le désir de mettre fin au régime législatif en vigueur jusqu'à présent, et de transférer progressivement les pouvoirs du Gouverneur général à l'autorité centrale. L'article 4 confère au Roi l'ensemble des pouvoirs nécessaires pour réguler les possessions françaises en Afrique du Nord (MALJEAN, 1900 : 11). Il stipule : « Jusqu'à nouvel ordre, les possessions françaises en Afrique du Nord seront administrées par des ordonnances royales. » (MALJEAN, 1900 : 19).

Elle établit le système de l'occupation restreinte : « Le commandement général et la haute administration des territoires français en Afrique du Nord (anciennement la régence d'Alger) sont attribués à un gouverneur général ». À partir de ce moment, la désignation officielle devient : « Possessions française en Afrique du Nord » (BONTEMS, 2022) et elle institua un gouverneur général auquel sont confiés le commandement général et la haute administration de l'ancienne Régence d'Alger (LAMBERT, 1949 : 155). Elle fait triompher à la fois le principe de décentralisation et celui d'unité en s'installant à Alger le gouverneur général (GIRAUT, 1927 : 87). Le général comte Drouet d'Erlon fut envoyé à Alger avec le titre de gouverneur général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique (MALLARME, 1900 : 18).

Un arrêté d'application du ministre de la guerre, en date du 1er septembre 1834, accordait au gouverneur un pouvoir considérable pour diriger seul les relations avec les tribus de l'intérieur et les États limitrophes, en même temps qu'il le chargeait de la défense extérieure, comme le commandement des troupes (LAMBERT, 1949 : 155). En novembre, une colonie militaire est créée, placée sous l'autorité du ministère de la Guerre et dirigée par un gouverneur général responsable du commandement militaire ainsi que de l'administration supérieure. Les territoires seront administrés selon des ordonnances (BLAIS, 2008 : 23).

Depuis 1838, l'administration était entièrement sous la responsabilité du gouverneur général, sans l'intendant civil², n'était assisté que de trois fonctionnaires sous son autorité. Cette période a été marquée par un chaos effroyable en Algérie, résultant d'un gouvernement tyrannique et d'une double impuissance causée par le manque de centralisation à Alger et une centralisation excessive à Paris. L'administration de Bugeaud a été sévèrement critiquée pour son zèle militaire (JULIEN, 2004 : 212-213).

À la veille de sa nomination comme gouverneur de l'Algérie, Bugeaud³ s'était converti à l'occupation totale et se déclarait décidé à administrer et coloniser. Il était persuadé que seule l'autorité militaire capable d'organiser un pays conquis. Il éprouvait une aversion spontanée pour toute forme de régime civil (LAMBERT, 1949 : 155). Il est considéré comme l'un des responsables français ayant établi le régime militaire en Algérie, en mettant en place des fondations administratives et juridiques tout en développant une politique coloniale performante. Sur le plan militaire, le général Bugeaud a fermement soutenu l'idée d'une occupation militaire intégrale de

² - L'intendance civile a été abolie et remplacée par une direction de l'intérieur, entraînant ainsi une subordination plus totale de l'élément civil à l'élément militaire. Voir. Leroy Beaulieu, l'Algérie et la Tunisie. Paris. Guillaume et Cie. P. 278.

³-Gouverneur général de l'Algérie de 1841 à 1847.

l'Algérie, en s'appuyant sur une stratégie de conquête de terres, de villes et de villages pour réaliser cet objectif.

L'intérêt de Bugeaud se portait principalement sur la population européenne, tandis qu'il affichait un mépris pour la population algérienne. Il se voyait comme un tuteur, déclarant : « je me place en première ligne ». Il affirmait dès le départ que « sans un gouvernement et une administration des Arabes, il n'y aurait ni sécurité pour la population européenne ni avancement de la colonisation ». Selon Ch. A. Julien, la politique de Bugeaud était d'abord centrée sur « la soumission totale des Arabes dans toute la régence ». Cette soumission représentait l'une de ses deux idées fixes, l'autre étant la colonisation militaire. Pour Bugeaud, il ne suffisait pas de vaincre ; il était crucial que l'ennemi paie un prix élevé pour sa résistance (JULIEN, 2004 : 223).

Le 15 avril 1845, une ordonnance a été promulguée dans le but de réorganiser l'administration générale et les provinces de l'Algérie (JULIEN, 2004 : 217). L'article 125 de cette ordonnance abroge celle du 22 juillet 1834 tout en préservant les prérogatives législatives du Roi. L'article premier de cette nouvelle loi, stipule que « les ordonnances royales relatives à l'Algérie sont émises sur proposition de notre Ministre, secrétaire d'État à la Guerre », reprend ainsi l'ancien article 5 de la loi du 22 juillet (MALJEAN, 1900 : 20). Elle a réaffirmé le droit exclusif du roi de légiférer par ordonnances et a placé l'administration sous les ordres directs du ministre de la Guerre (JULIEN, 2004 : 217).

Cette ordonnance inaugure une nouvelle ère dans le système politique algérien. On s'engage clairement vers une assimilation de plus en plus poussée, déjà visible par la répartition de l'Algérie en trois provinces (MALJEAN, 1900 : 20).

Afin d'assister le gouverneur dans l'exercice de ses fonctions, un directeur général des affaires civiles est désigné sous son autorité. Parallèlement, un Conseil supérieur de l'Algérie est instauré, composé de huit hauts fonctionnaires, dont quatre civils et quatre militaires. Ce conseil a pour mission d'examiner les grandes questions concernant l'Algérie, mais il n'a que peu d'influence sur les décisions du gouverneur, étant purement consultatif. L'Algérie est divisée en trois provinces (Alger, Oran, Constantine), chacune comprenant trois types de territoires : civils, mixtes et indigènes, soumis chacun à un système particulier d'administration (RENARD, 1910 : 34-35). Le territoire arabe était entièrement placé sous le contrôle militaire (BEAULIEU, 1887 : 281).

En 1847⁴, après le départ du maréchal Bugeaud, l'ordonnance royale de septembre supprime les directions de l'intérieur, des finances et celle des travaux publics depuis peu ; d'autre part, elle établit dans chaque province un directeur civil appuyé par un conseil (WALH, 1897 : 228). Le maréchal a procédé à une décentralisation qui, en réalité, suivit la décentralisation militaire. (PIQUET, 1914 : 88)

En vertu de l'ordonnance du 1er septembre 1847, une direction des affaires civiles a été créée dans chaque département, ce qui a entraîné la formation d'une entité administrative distincte. Les arrêtés d'août, octobre et novembre 1848 ont séparé les services des cultes, de l'instruction publique, de la justice et des finances du ministère de la guerre pour les rattacher à leurs ministères respectifs, préparant ainsi l'intégration administrative. Cette intégration a été officialisée et organisée par les décrets de décembre 1848, suite à l'annexion de l'Algérie au territoire français et à

⁴.Au départ de Bugeaud, une question se pose sur la création d'une vice-royauté en Algérie qui aurait été confiée au duc d'Aumale. Malgré les efforts, la tendance actuelle d'assimilation et de centralisation était trop forte pour être réalisée, ce qui a conduit de nombreuses personnes à plaider en faveur de la création d'un ministère spécial dédié à l'Algérie à Paris qui le remplacerait au sein du gouvernement. Voir. LAMBERT. J, op. cit, p. 157

sa proclamation en tant que province française, plutôt que colonie, par la Constitution du 4 novembre 1848.

Chaque province constituera un département sur le plan civil. Le département sera soumis au régime administratif du département de la métropole, à l'exception des dispositions spécifiques de la législation algérienne (MALLARMÉ, 1900 : 27-28).

Il existe des territoires civils, mixtes et indigènes. Les territoires civils sont administrés par des sous-directeurs de subdivision, des commissaires civils et des municipalités relevant directement du gouvernement central (WALH, 1897 : 226).

Le gouverneur conserva les mêmes attributions, mais on institua un directeur général des affaires civiles ayant sous ses ordres le directeur de l'intérieur, le directeur des finances et le procureur général, chef de la magistrature. Ces quatre fonctionnaires, auxquels s'ajoutent un nombre égal de militaires : commandant de la division, commandant de la marine, intendant, directeur des affaires arabes, et appuyés par trois conseillers rapporteurs, constituent le conseil supérieur d'administration. Tous ont été appelés à donner ensemble leur avis sur les questions intéressant l'Algérie⁵ ; « Louis-Philippe l'avait surtout considérée comme un champ de manœuvres pour ses troupes » nous relate Victor Piquet (PIQUET, 1914 : 90).

1.3. Intégration de l'Algérie à la France 1848-1852 :

Pendant la période de 1848 à 1852, la France a officiellement annexé l'Algérie en vertu de la constitution du 4 novembre 1848, qui déclarait que l'Algérie était une partie intégrante du territoire français. Trois départements ont été créés : Alger, Oran et Constantine (WALH, 1897 : 226).

La République de 1848 chercha à intégrer totalement l'Algérie à la métropole. Un rapport du général Lamoricière fut publié, dans lequel il déclarait que « le moment semblait enfin propice pour concrétiser de manière décisive le souhait, maintes fois exprimé, d'une assimilation largement progressive » (BEAULIEU, 1887 : 281). Le 9 décembre 1848, un décret a été promulgué ; les services des cultes, de l'instruction publique, de la justice, des douanes, de l'enregistrement et des domaines, et des contributions diverses en Algérie furent respectivement rattachés aux ministères correspondants de la métropole (GIRAUT, 1927 : 89).

1.4. L'Algérie sous le second Empire 1852-1860 :

De 1852 jusqu'à 1858, l'ère du second Empire tout le travail se fait à Paris pour doter l'Algérie des lois particulières qu'avait prévues pour elle la constitution de 1848. Le rapport de la commission de l'Assemblée législative, chargée de rédiger ces lois pour l'Algérie, conclut, en 1850, en recommandant la suppression du gouverneur général, considéré comme une autorité désormais superflue. Au lieu de cela, il a demandé la création d'un ministère spécial en Algérie, qui dirigerait les trois gouverneurs de département directement depuis Paris ; les territoires militaires resteront sous l'administration militaire. Le second Empire se désintéressa de la question, qui demeura pendante jusqu'à 1858 (LAMBERT, 1949 : 159).

Influencé par les rapports de Randon, Napoléon III prit la décision de transformer l'Algérie en vice-royauté. Le 24 juin 1858, un décret impérial établit le Ministère de l'Algérie et des colonies. Par la suite, le gouvernement général de l'Algérie fut dissous par décret le 31 août 1858

⁵. Avis est purement consultatif.

(LAMBERT, 1949 : 160) et remplacé à Alger par un simple commandant supérieur des forces militaires de terre et de mer. Les services qui étaient auparavant centralisés à Alger furent désormais transférés à Paris ; ceux qui avaient été rattachés en 1848 revinrent au nouveau ministère. La difficulté d'administrer l'Algérie depuis Paris conduisit naturellement à augmenter les attributions des préfets par le décret du 27 octobre 1858 (GIRAULT, 1927 : 91). Le rapport du prince Jérôme Napoléon, qui accompagne le décret, donne les raisons qui déterminèrent cette décision. Il y est mentionné que les fonctions du gouvernement général, doivent être réparties entre le Ministère spécial et les autorités locales, par une décentralisation réfléchie à Paris et à Alger (PIQUET, 1914 : 91).

De 1858 à 1860, à Paris, le ministère spécial a procédé à la réorganisation des services qui avaient été rattachés en 1848 aux ministères compétents, tels que la justice, l'instruction publique et les cultes, ainsi que tous les services centralisés dans la capitale.

En Algérie, Jérôme Napoléon, puis Chasseloup-Laubat depuis le printemps 1859, les préfets et les généraux commandants des territoires militaires, dont les pouvoirs avaient été renforcés, administrent respectivement les départements et les territoires militaires (LAMBERT, 1949 : 160-161). Maurice Walh qualifie ce ministère de l'Algérie d'échec, il nous le décrit comme suit :

« Logiquement, la tentative de 1858 se distingue par son échec. Avec la création d'un ministère de l'Algérie et de ses colonies sous la direction du prince Napoléon, Alger perd son gouvernement traditionnel, composé du gouverneur, du secrétaire ou du conseil, et ne compte qu'un seul haut commandant de l'armée et des forces maritimes. Vraisemblablement, l'Algérie est difficile à contrôler localement et serait mieux gérée à distance » (WALH, 1897 : 228).

Le 17 septembre 1860 au matin, Napoléon III débarque à Alger, l'occasion pour le roi scruté les tréfonds de la société indigène. C'est pourquoi, il s'attarde sur sa mission civilisatrice : « notre premier devoir, dit-il, est de nous occuper du bonheur des trois millions d'Arabes, que le sort des armes a fait passer sous notre domination ». Le renversement d'opinion est remarquable : la colonie prend la tête ; les indigènes se sont transformés en Arabes (RIVET, 1991).

Il prévoyait d'établir l'autonomie de l'Algérie sous le nom de « Royaume arabe »⁶, cette politique a été conçue par l'Empereur pour mettre fin à trente années d'incertitude administrative en Algérie et de trouver un système capable d'assurer une convergence entre les objectifs initiaux de l'entreprise : réforme politique, redressement et profit. L'histoire officielle, d'inspiration « coloniale », n'y voit que sa fantaisie et n'épargne aucun sarcasme à son sujet (GRIMAL, 1981 : 380).

Le ministère de l'Algérie et des Colonies est supprimé par décret du 24 novembre 1860. En conséquence, le décret du 10 décembre rétablit le gouverneur dans ses fonctions et tous les services furent transférés de Paris à Alger (GIRAULT, 1927 : 91). Ce qui a entraîné un changement significatif en retirant tout pouvoir aux ministres métropolitains sur l'Algérie. En effet, le premier article du décret stipule que « le gouvernement et les institutions administratives de l'Algérie sont concentrés à Alger, le gouverneur général étant directement subordonné à l'Empereur » (LAMBERT, 1949 : 161).

L'année 1861 marque le début d'une nouvelle étape dans l'organisation administrative de l'Algérie, avec des pouvoirs ministériels délégués au gouverneur général. Le décret du 19 janvier 1861, dans ses articles 4 et 7, élargit l'autorité administrative du Gouverneur, mais ne lui accorde

⁶ - L'objectif de l'empereur était de faire de l'Algérie un instrument politique au service du souverain et un levier de puissance pour l'empire » GRIMAL, H. Annie Rey-Goldzeiguer, *Le Royaume Arabe. La politique algérienne de III, 1861-1870*, Revue d'histoire moderne et contemporaine, tome 28 N°2, Avril-juin 1981. P. 380

aucune compétence législative (MALJEAN, 1900 : 32). Sous ce régime, la position du gouverneur général était plus puissante que jamais. Il relevait directement de l'empereur et ne relevait d'aucun ministère. Le secrétaire à la Guerre n'était que le correspondant du gouverneur général à Paris. (GIRAUT, 1927 : 91).

Désormais, le gouverneur général n'est plus subordonné à aucun ministre, bien qu'il reste lié au ministre de la Guerre pour certaines questions. Il relève directement de l'Empereur, à qui il rend compte de ses actions ainsi que de la situation politique et administrative du pays. Ce décret confère au gouverneur général d'Alger les pouvoirs ministériels du ministre de l'Algérie, renforçant ainsi sa position. (MALLARMÉ, 1900 : 42). Sous sa direction, deux hauts fonctionnaires, un sous-gouverneur et un directeur des affaires civiles, opèrent indépendamment l'un de l'autre et gouvernent conjointement l'Algérie. Le sous-gouverneur, en plus d'être chef d'état-major de l'armée d'Afrique, administrerait également le territoire militaire par l'intermédiaire des chefs militaires locaux du bureau arabe. Le directeur des affaires civiles administre le territoire civil par l'entremise de trois préfets, de sous-préfets et commissaires civils.

Enfin, le Haut Conseil, composé de six représentants des trois Conseils généraux, prépare le projet de budget et les dotations fiscales pour le gouverneur (MALLARMÉ, 1900 : 43). L'Algérie était donc soumise à un gouverneur purement militaire. Le gouverneur⁷ n'est pas un ministre résidant à Alger, et il ne dispose pas des pouvoirs ministériels. Le ministre de la guerre jouait⁸ à Paris le rôle de correspondant général pour l'Algérie, car c'est lui qui transmet à l'Empereur les propositions du gouverneur.

Un conseil consultatif a été créé, composé des chefs de service et de conseillers rapporteurs, et un conseil supérieur où entraient des délégués des conseils généraux. Les services de la justice, de l'instruction publique et des cultes continuent de dépendre directement des divers ministères. Le maréchal Pélissier prit possession du gouvernement général, un général de division remplit les fonctions de Sous-gouverneur (PIQUET, 1914 : 93).

2. Le régime civil 1870 à 1896 :

La chute du second Empire en septembre 1870 et le triomphe des colons qui s'ensuivent mettent en évidence la volonté de procéder rapidement à l'élargissement du territoire civil (BUDIN, 2017 : 249). Après la perte de l'Alsace-Lorraine la France s'est tournée vers l'Algérie, elle fut appelée «la Nouvelle-France», «le prolongement de la France en Afrique» (AUGUSTIN, 1930 : 104).

Aux incertitudes des régimes précédents concernant le sort de l'Algérie succéda sous la troisième République une politique fermement appliquée, qui donna toute son importance à la période proprement coloniale dans l'histoire de l'Algérie française. L'assimilation de l'Algérie à la France devait devenir son simple prolongement outre Méditerranée. La grande idée des colons en matière d'administration des algériens musulmans tenait dans les mots d'assimilation, de droit commun et de régime civil.

⁷ - Le Gouverneur de l'Algérie sous l'empire du décret de 1860 n'a pas aussi de pouvoir que sous l'empire de l'ordonnance de 1834.

⁸ - « De plus, ces attributions du ministre de la Guerre étaient comprises, outre la justice, l'instruction publique et la religion, qui étaient eux aussi subordonnés aux ministères correspondants de la métropole » (Art 5) : Voir, J. Lambert : op.cit, p. 162

Cette politique fut mise en œuvre en octobre 1870 par les républicains qui croyaient ainsi libérer l'Algérie du régime militaire et instaurer un régime civil conforme aux vœux des colons. Au premier plan de leur programme, ils cherchaient à restaurer leurs droits politiques, à étendre le territoire civil et à supprimer les attributions administratives des militaires (AGERON, 1954 : 10).

Le régime militaire est remplacé par le régime civil, les gouverneurs généraux dépendront du ministre de l'Intérieur (AUGUSTIN, 1930 : 105) À l'instigation d'Adolphe Crémieux, qui assure pour l'Algérie la délégation du ministre de l'Intérieur, le gouvernement de la défense nationale adopte le 24 décembre 1870 un décret prescrivant le passage immédiat sous l'autorité civile (BUDIN, 2017 : 429). Il a été précisé dans ce décret ceux-ci :

« Art3.- L'Algérie est divisée en trois départements, Alger, Oran et Constantine, ce qui porte le total à vingt-deux départements au sein de la république Française.

Art4.- Les trois départements de l'Algérie constituent un seul et même territoire, néanmoins, jusqu'à ce qu'il en ait été décidé autrement, les populations européennes et indigènes établies dans les territoires dits actuellement territoires militaires, continueront à être administrées par l'autorité militaire, sous la modification portée par l'article huit.

Art5.- Le gouvernement et l'administration supérieure de l'Algérie sont centralisés à Alger, sous la direction d'un haut fonctionnaire portant le titre de gouverneur général civil des trois départements de l'Algérie » (B.O.G.G, 1871 : 332).

Conformément à ce décret, Henri Didier⁹ ancien magistrat représentant l'Algérie, a été nommé gouverneur général civil des trois départements, mais a été contraint de quitter ses fonctions sous la pression de la population. Il a été remplacé par le général Walsin Esterhazy, commandant la division d'Oran. Ce dernier, également impopulaire, quitta Alger, remplacé par le général Lichtlin (PIQUET, 1914 : 49). La direction des affaires civiles a été rattachée au ministère de l'Intérieur. Les préfets ne relèvent plus de l'autorité des généraux ; le territoire civil a été élargi ; le nombre et les missions des bureaux arabes ont été réduits ; des commissaires civils les ont remplacés sur l'ensemble du Tell (BEAULIEU, 1887 : 281).

2.1. L'assimilation de l'Algérie à la France 1871- 1881 :

Le gouvernement de la défense nationale a confirmé et précisé le principe d'assimilation en prenant des mesures concrètes. Son premier acte concernant l'organisation de l'Algérie a été ce décret du 24 octobre, rédigé à Tours, qui a effectivement mis en œuvre l'assimilation demandée par les colons. Ce décret a aboli les fonctions de gouverneur général de l'Algérie et a assimilé les trois départements aux départements français, ainsi que les trois préfets aux préfets de France (MALLARMÉ, 1900 : 66).

Il porte l'organisation de l'Algérie, n'a fait que donner au gouverneur général le nouveau titre de gouverneur général civil. La plupart de ses dispositions ont été expressément abrogées ou considérées comme inexistantes (MAÉLLARMÉ, 1900 : 68). Tout le gouvernement général disparaissait. Il ne restait que les trois départements, le territoire militaire administré par les préfets. Enfin, l'Algérie dépendait pour chaque service du ministère compétent dans la métropole (LAMBERT, 1949 : 169).

Cependant, ce décret a marqué une avancée vers l'assimilation de l'Algérie à la France, et son esprit a perduré. On peut dire que les décrets de rattachement de 1881 sont directement issus de celui-ci (MALLARMÉ, 1900 : 68).

⁹ - Un magistrat, ancien représentant de l'Algérie

L'administration coloniale de l'Algérie 1830-1896 :

Décentralisation, assimilation et rattachement

Le décret postérieur du 24 décembre faisait passer la plus grande partie du Tell sous le régime d'administration civile et faisaient disparaître les bureaux arabes (PIQUET, 1914 : 49). La délégation de Tours nomma alors un commissaire du gouvernement de la République de l'Algérie le préfet d'Oran, de Bouzet, il fut remplacé par Alexis Lambert, à qui les concessions rendaient la situation impossible. C'est alors fait appel à l'amiral de Gueydon, ancien gouverneur de la Martinique et préfet maritime (PIQUET, 1914 : 49).

Le décret du 29 mars 1871 institua un gouverneur général civil à la tête de l'Algérie. En conséquence, la gestion des affaires algériennes fut transférée du ministère de la Guerre au ministère de l'Intérieur. (GIRAUT, 1927 : 93)

Entre 1871 et 1891, l'Algérie s'est progressivement transformée en une « petite République française », où les intérêts des colons prenaient le dessus sur tout le reste. Ageron évoque une déclaration de Jules Ferry devant le Sénat le 6 mars 1891, relative à la politique d'assimilation mise en place par l'administration coloniale en Algérie : « Sous l'Empire, on gouvernait pour les Arabes. Après la chute de l'Empire, de 1871 à 1893, c'est indéniablement dans le sens de la colonisation française, par la dépossession des Arabes, que les choses ont évolué ». Cette déclaration constitue un aveu de Ferry sur les efforts déployés en faveur des colons et du colonialisme, tout en ignorant les préoccupations de l'Algérie et de sa population (AGERON, 1954 : 10).

Pour que l'Algérie puisse être assimilée à la France, il était nécessaire, dans l'optique de la colonisation d'étendre les territoires où s'appliquerait une administration civile, confiée à des maires, des sous-préfets et des préfets, comme dans les départements métropolitains. Les régimes précédents avaient déjà instauré un système communal avec des conseils élus et des maires nommés dans quatre-vingt-seize communes dites de plein exercice¹⁰. Ils avaient également établi une organisation départementale comprenant des conseils généraux et des préfets. De plus des communes subdivisionnaires¹¹ et des communes mixtes¹² ont été créées en territoire militaire en 1868 (AGERON, 1954 : 19).

Le gouverneur général civil fut nommé à la tête de l'Algérie par le décret du 29 mars 1871. Par conséquent les affaires algériennes furent transférées du ministère de la Guerre au ministère de l'Intérieur (GIRAUT, 1927 : 93). L'Amiral de Gueydon avait été nommé à Alger le 29 mars, il resta jusqu'en juin 1873 et eut s'occupa du rétablissement de l'ordre dans l'administration générale.

¹⁰ - L'origine de l'organisation des communes de plein exercice remonte à une ordonnance royale du 28 septembre 1847. Leur mode d'administration présente de nombreuses ressemblances avec celui des communes en France. La loi du 5 mai 1855, qui encadre la composition et le mode de nomination de ces instances, a été mise en œuvre en Algérie par un décret du 27 décembre 1866, qui a également introduit certaines dispositions relatives aux indigènes et aux étrangers. De plus, le décret du 18 août 1868 concerne l'administration des indigènes par les autorités municipales. Voir. BEQUET. L et Marcel S : répertoire du droit administratif. Algérie : gouvernement, administration, législation. Paris. Paul Dupont. 1883. P. 91-92.

¹¹ - Les communes subdivisionnaires sont administrées par le commandant de la subdivision assistées d'un conseil composé des commandants de cercles, du sous intendant militaire, des commandants du génie, du chef du bureau arabe de la subdivision, et de notables indigènes. Voir. Arrêté d'organisation du 20 mai 1868, le Mobacher, vingtième année, septembre 1868, p. 3.

¹² - Les communes mixtes forment la plus grande partie du territoire militaire. Elles constituent des circonscriptions administratives englobant des territoires encore partiellement colonisés. Ces communes se composent de deux parties distinctes : d'une part, plusieurs douars ou tribus indigènes, et d'autres parts, un ou plusieurs centres européens en développement. Toutefois, certaines communes mixtes peuvent se limiter uniquement à des douars ou des tribus, qu'il s'agisse de douars dispersées avec des éléments européens tels que des fermes ou des exploitations, ou même de douars entièrement indigènes. Voir : S. A : Les communes mixtes et le gouvernement des indigènes en Algérie, Paris, AUGUSTIN Challamel Editeur, 1897, p. 11.

Il se proclama tout disposer à accomplir le programme des colons (AGERON, 1990 : 19). Les Français résidant d'Algérie souhaitaient une assimilation complète et un gouvernement civil, incluant la pleine jouissance des droits politiques de citoyens, une représentation exclusive au Parlement et dans les assemblées locales, ainsi que l'intégration des administrations algériennes aux ministères français.

Le gouvernement a fonctionné depuis lors sans subir de modification essentielle, lorsque sont survenus en septembre 1881 les décrets dits de rattachement. L'Algérie est à peu près assimilée à la métropole ; les différents services relèvent désormais de leurs ministères respectifs ; le budget spécial, autrefois annexé à celui de la guerre, puis de l'intérieur, perd son unité et se fractionne entre les divers départements (PIQUET, 1914 : 55).

Le départ de l'Amiral annonce l'avancement du régime civil, car l'administration civile a remplacé l'administration militaire sur la plus grande partie du Tell. En 1873, le général Chanzy, fervent partisan de l'assimilation, a été appelé au gouvernement qui avait résumé son programme dans cette formule : « l'initiative à Alger, la décision à Paris ; l'exécution à Alger, le contrôle à Paris », se fit accorder, par un décret du 30 juin 1876 (GIRAUT, 1927 : 92). Il réunissait les pouvoirs civils et le commandement supérieur des troupes de terre et de mer (PIQUET, 1914 : 55).

En fait, il a été contraint par la pression coloniale d'étendre rapidement le territoire du gouvernement civil qui est passé progressivement à 53 496 kilomètres carrés à la fin de 1879 et le nombre des communes de plein exercice est passé de 126 en 1873 à 176 en 1879 (AGERON, 1990 : 2000).

Le 15 mars 1879, Albert Grévy a été nommé nouveau gouverneur général de l'Algérie, son gouvernement a été en effet, le prélude de l'ère nouvelle qui allait s'ouvrir. Tout d'abord, le gouvernement civil était pour la première fois un personnage civil, il se proposait de passer sous le régime d'administration civile tout le pays cultivable, en servant toutefois une zone militaire le long de la frontière tunisienne et marocaine (PIQUET, 1914 : 107).

Albert Grévy avait deux préoccupations principales : le régime militaire et l'assimilation. Il voulait placer la totalité du Tell et une partie des hauts plateaux sous administration civile. En 1880, plus d'un million d'indigènes et 5 millions d'hectares de terre furent classés comme territoire civil ; les communes mixtes reçurent une extension considérable par l'arrêté du 27 septembre 1880, qui substitua dans tout le Tell les administrateurs civils aux officiers de bureau arabe (AUGUSTIN, 1930 : 406).

Dans son rapport daté du 3 novembre 1880 adressé au ministère de l'Intérieur, il proclame : «le but à atteindre est l'assimilation ». Toutefois la commission chargée de ce rapport a jugé nécessaire de maintenir temporairement le gouvernement spécial de l'Algérie. Ainsi le système des rattachements pour lui marquait un état transitoire entre le régime colonial et un régime futur non défini. Une commission fut nommée en novembre 1880, et les rattachements prononcés par le décret du 26 août 1881 (PIQUET, 1914 : 107).

2.2. Politique des rattachements 1881-1896 :

L'Algérie fut longtemps organisée comme faisant partie intégrante du territoire français. De fait cette politique d'assimilation administrative a été la plus prédominante dès le début de la troisième République, en accord avec la tradition républicaine. Les colons bénéficiaient d'une représentation parlementaire, avec un député et un sénateur pour chacun des trois départements algériens (BOUVERSSE, 2023 : 2).

Depuis 1848, les services de la justice, de l'instruction publique et des cultes sont rattachés à différents ministères à Paris. En 1874, le service des douanes était chargé de gérer le fonctionnement des prisons. Le ministre M. Marcere chargé de l'Algérie semble favoriser la décentralisation. En 1876, il renonça à son droit de contrôle et a permis une correspondance directe du gouverneur avec tous les Ministères (PIQUET, 1914 : 109).

En 1880, un petit groupe d'hommes politiques, motivés par des mobiles divers et enclins à profiter de l'influence latente de Gambetta sur les milieux parlementaires de l'époque, jugea que le moment était venu et incita le gouvernement à rattacher l'ensemble des grands services algériens aux ministères correspondants, par une disposition qui complèterait certains rattachements déjà effectués.

La mise en place du «système des rattachements», était moins une réforme administrative de la structure algérienne qu'un exercice politique dont le but principal, mais non exclusif, était d'affaiblir le pouvoir du Gouverneur général sous prétexte de favoriser une assimilation de l'Algérie à la Métropole (VIGNES, 1958 : 5).

Par décrets du 11 mars et du 26 août 1881, tous les organismes administratifs de l'Algérie furent subordonnés à huit ministères à Paris, qui transmettaient leurs instructions au Gouverneur général. (BOUVERSSE, 2023 : 2). Le but est de rapprocher les différents Ministres des décisions prises par l'administration algérienne. Les pouvoirs du Gouverneur général sont clairement définis dans les articles 4 et 5 de ce décret : « En plus des compétences qui lui sont conférées par des lois spécifiques, le Gouverneur général prendra des décisions sur des sujets déterminés par des décrets émis sur proposition des Ministres compétents ».

Les articles précisent que le Gouverneur général doit rendre compte de ses actions aux Ministres compétents, qui ont la possibilité de les annuler ou de les modifier selon les circonstances. Ainsi, les décrets de 1881 ne laissent aucune place à l'initiative législative du Gouverneur. Celui-ci dispose de prérogatives administratives qu'il exerce uniquement par délégation, chaque décret lui rappelant cette obligation. Bien que les services rattachés soient sous la direction effective du Gouverneur général, il doit rendre compte de ses actions aux Ministres compétents¹³. Agissant ainsi comme un intermédiaire entre tous les Ministres et les Chefs de service (MALJEAN, 1900 : 32-33).

Désormais, les créations d'écoles et d'emplois, la répartition des budgets et la construction des bâtiments scolaires relèvent du Gouverneur général. C'est lui qui valide les projets de construction et distribue les fonds de subvention. Pour tout ce qui concerne les écoles indigènes, le conseil de gouvernement remplace le conseil départemental de l'instruction publique. En ce qui concerne les écoles primaires françaises, la loi conférant au recteur d'Alger le pouvoir de nommer les instituteurs offre des garanties adéquates aux besoins de décentralisation (FERRY, 1892: 64).

Leur objectif est de rapprocher les différents Ministres des décisions adoptées par l'administration algérienne. Les prérogatives du Gouverneur général sont explicitement définies dans les articles 4 et 5 de ce décret. En plus des attributions qui lui sont conférées par des lois spécifiques, le Gouverneur général prendra des décisions sur des sujets déterminés par des décrets émis sur proposition des Ministres concernés, par délégation de ces derniers.

¹³- Article 5 : « Le Gouverneur général doit rendre compte de ses actions aux Ministres compétents, qui ont la possibilité, selon les situations, de les annuler ou de les modifier. » Voir. Charles MALJEAN, op, cit. p. 33.

L'Algérie n'a ni statut juridique ni patrimoine, et le budget de la colonie était inscrit dans les lois des finances votées chaque année par le parlement. Sur le plan judiciaire, la création des tribunaux en France était réglementée par une loi de 1874, tandis qu'une loi de 1889 limitait la compétence des juges musulmans, ou cadis, aux questions statut individuel et de droits successoraux.

En matière immobilière, tous les terrains personnels sont soumis au Code civil français, et en matière pénale, les Algériens sont soumis à la juridiction française : les assises et les cours criminelles. Enfin, le régime commercial repose sur le principe d'union douanière et d'exclusivité pavillonnaire : les marchandises ne peuvent être transportées entre la France et l'Algérie que sous pavillon français (BOUVERSSE, 2023 : 2).

Dès 1882, les colons expriment une forte critique envers la politique d'assimilation, cherchant à prendre part à la gestion des affaires algériennes. Le Sénat et la Chambre des députés ont exhorté le gouvernement à retirer les décrets de rattachement et à restructurer la haute administration de l'Algérie, dans le but de renforcer le contrôle budgétaire du gouverneur, « décor coûteux », le définit Jules Ferry. Dans de tels cas, l'opinion publique a généralement condamné l'action de la France en Algérie durant la période 1870-1890. Ils ont à leur tour attaqué les partisans de la décentralisation.

Malgré le succès et la croissance remarquable de la colonie, les colons continuent de faire preuve de prudence et de méfiance à l'égard de leur gestion des affaires, conduisant à un dénigrement persistant. Même les efforts les plus récents ne parviennent pas à reconnaître les conséquences directes des mesures et des positions prises sous le régime civil au cours des deux dernières décennies. L'esprit de justice distributive nécessite, comme cela a été fait auparavant pour le régime militaire, de réviser la politique d'assimilation et de corriger sa sévérité excessive, (MILLIOT, 1930 : 20), c'est ainsi Milliot a décrit l'opinion de Jules Ferry et des colons sur l'assimilation et les rattachements.

Jules Cambon¹⁴ rapporte que la Chambre des députés a tenu des séances les 8, 9 et 10 novembre 1896, au cours desquelles les parlementaires, ainsi que le ministre de l'Intérieur ont exprimé leur opposition aux décrets de rattachement de 1881 et ont appelé à leur suppression. La majorité des délégués a jugé nécessaire de renforcer les prérogatives du gouverneur.

Le 10 novembre, l'Assemblée a approuvé les efforts déployés au fil des années pour rétablir l'ordre dans le gouvernement de l'Algérie et était convaincue que le système de rattachement promulgué par le décret du 20 août 1881 constituait un obstacle au fonctionnement normal.

Le gouvernement est prié de révoquer immédiatement ces décrets et de réorganiser les structures administratives supérieures de la colonie. Il est également demandé de présenter un projet de loi qui réglementera la composition et le fonctionnement du Conseil Suprême.

Le décret du 31 décembre 1896 annule les décrets du 18 décembre 1874, ainsi que ceux de mars et du 26 août 1881, et abroge également les décrets et décisions attribuant au gouverneur général une partie des pouvoirs ministériels, lui conférant des pouvoirs spéciaux, définis de manière générale comme suit : « Le gouverneur général centralise le gouvernement et la haute administration de l'Algérie sous son autorité ». Les attributions du gouverneur général se divisent en trois catégories : les responsabilités militaires et diplomatiques, les responsabilités

¹⁴ - Gouverneur général de l'Algérie de 1891 à 1897

administratives, et les responsabilités budgétaires. En ce qui concerne l'administration, tous les services civils de l'Algérie relèvent de sa supervision¹⁵ (COMBON, 1918 : 212-213).

Le système des rattachements, développé entre 1870 et 1881, a fonctionné sans susciter de récriminations de 1881 à 1890 ; mais à partir de ce moment, il a fait l'objet de violentes attaques devant le Parlement. Les résultats ont suscité de sévères critiques consignées dans les rapports budgétaires de Burdeau et Jonnart de 1893, ainsi que dans les rapports de Jules Ferry, de Combes, de Franck Chauveau et de Labiche, publiés entre 1892 et 1896, à la suite des travaux de la commission des XVIII (MILLIOT, 1930 : 20).

Conclusion :

L'analyse des éléments présentés dans cet article permet de tirer plusieurs conclusions. Bien que le système politique français ait connu des changements de la monarchie à la république, puis à l'empire et de nouveau à la république, l'objectif principal du colonialisme en Algérie est demeuré constant. Il repose sur la domination et le peuplement par le biais de l'établissement d'une administration coloniale distincte.

Il est essentiel de noter que les structures administratives établies en Algérie avaient pour objectif de maintenir un contrôle sur les territoires afin d'atteindre les buts fixés par la France.

Ces structures avaient pour mission de renforcer le contrôle sur la population dans le but de favoriser son intégration et sa soumission. Pour ce faire, des territoires civils et militaires, des bureaux arabes, des communes de plein exercice, des communes mixtes, des communes indigènes et militaires étaient en place.

Le gouvernement général a déployé des efforts ininterrompus pour intégrer l'Algérie à la France, particulièrement après l'abolition du régime militaire et l'établissement du régime civil. Le gouverneur général est désormais sous l'autorité du ministère de l'Intérieur, contrairement à la période 1830-1870 où il était rattaché au ministère de la Guerre. Ce changement a entraîné des modifications importantes dans les pouvoirs du gouverneur général, qui est à la fois l'architecte et l'exécutant de la politique coloniale en Algérie, dans toutes ses dimensions juridiques et administratives.

Cette administration a joué un rôle crucial dans le maintien du colonialisme officiel, notamment sous la troisième République. Durant cette période, les lois et réglementations administratives se sont intensifiées, assurant la souveraineté de l'élément européen.

Néanmoins, la politique d'assimilation (1870 à 1896) a échoué à transformer les musulmans algériens en Français, même si elle a réussi à assimiler les étrangers européens (loi de 1889) et les juifs algériens (décret Crémieux de 1870).

¹⁵- A l'exception des services non-musulmans de la justice et des cultes de l'éducation publique, ainsi que des services de la trésorerie et des douanes. Voir. COMBON. J, op.cit, p. 213

Bibliographie :**-Sources :**

1. B.O.G.G. (1843). Ordonnance royale qui crée, pour le commandement général et la haute administration des possessions françaises, du gouverneur général ayant sur ses ordres différents fonctionnaires civils et militaires. Alger : Imprimerie Royale.
2. BEAULIEU, L. (1887). *L'Algérie et la Tunisie*. Paris : Guillaume et Cie.
3. BEQUET. L & MARCEL S. (1883). *Répertoire du droit administratif. Algérie : gouvernement, administration, législation*. Paris. Société d'imprimerie et librairie administratives et des Chemins de Fer, Paul Dupont.
4. COMBON, J. (1918). *Le gouvernement général de l'Algérie (1891- 1897)*. Paris : Librairie H. Champion.
5. FERRY, J. (1892). Le gouvernement de l'Algérie. Paris : Armand Colin et Cie, Editeurs
6. MALJEAN Ch. (1900). *Des sources de législation française en Algérie*, thèse de doctorat en droit. Université de Nancy : Imprimerie administrative.
7. MALLARMÉ, A. (1900). *L'organisation gouvernementale de l'Algérie. Etude sur son évolution historique son état actuel et les projets de réforme* (Thèse de Doctorat). Paris : Librairie Marescq Ainé.
8. PIQUET, V. (1914). *La colonisation Française dans l'Afrique du nord. Algérie, Tunisie, Maroc*. Paris : Librairie Armand Colin.
9. RENARD, A. (1910). *Histoire de l'Algérie*. Paris : Librairie Hachette et C^{ie}.
10. WALH, M. (1897). *L'Algérie*. Paris : Librairie germer Bailli ère et Cie.
11. S, A. (1897). *Les communes mixtes et le gouvernement des indigènes en Algérie* Paris, AUGUSTIN Challamel Editeur.

-Etudes (livres et articles)

1. AGERON, Ch. R. (1979). *histoire de l'Algérie contemporaine, de l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération, 1954*. Paris : P.U.F.
2. AGRON, Ch. R. (1990). *Histoire de l'Algérie contemporaine : 1830-1968*. Paris : PUF.
3. AUGUSTIN, B. (1930). *Histoire des colonies Françaises et de la France dans le monde. T2. l'Algérie*. Paris, Société de l'histoire nationale.
4. BONTEMS, C. (2022, mars 1). Une première occasion manquée en Algérie: le projet de loi Mérilhou. *Revue la constitution, l'Europe et le droit, l'honneur de Jean-Claude Masclet*. Retrieved from <https://books.openedition.org>
5. BOUVERSSE, J. (2023, janvier). *L'administration de l'Algérie à l'apogée de la colonisation (1898-1945) : réflexions en forme de bilan.* https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/J-Bouveresse_Administration-Algerie_apogee-colonisation_cle0bdfe8.pdf
6. BUDIN, J. (2017). Colonisation, acculturation et résistance : la région de Bône (Annaba, Algérie) de 1832 à 1914. (Thèse de Doctorat). Université d'Aix-Marseille.
7. GIRAUT, A. (1927). *Principes de colonisation et de législation, troisième partie : l'Afrique du Nord, I. L'Algérie*. Cinquième Ed. Paris : Société Anonyme du Recueil Sirey.
8. GRIMAL, H. (1981, Avril- juin). Annie Rey-Goldzeiguer, Le Royaume Arabe. La politique algérienne de III, 1861-1870. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*. 380-384 https://www.persee.fr/doc/rhmc_0048-8003_1981_num_28_2_1153_t1_0380_0000_1
9. JULIEN, Ch-A. (2005). *Histoire de l'Algérie contemporaine la conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)*. Alger : Casbah Editions.
10. LAMBERT, J. (1949). *Cours de législations Algérienne, Tunisienne et Marocaine, première partie : législation Algérienne*. Alger : Librairie Ferraris.
11. MILLIOT, L. (1930). *Cahiers du centenaire de l'Algérie V, le gouvernement général de l'Algérie*. Alger : Publication du comité métropolitain du centenaire de l'Algérie.
12. RIVET, D. (1991, septembre 20). Le rêve arabe de Napoléon III. Retrieved septembre 20, 2023, <https://www.lhistoire.fr/le-reve-arabe-de-napoliii>
13. VIGNES, K. (1958). *Le gouverneur Tirman et le système des rattachements. Echec d'une expérience tendant à l'assimilation administrative de l'Algérie*. Paris : Larose.
14. YACONO, X.(1966). La Régence d'Alger en 1830 d'après l'enquête des commissions de 1833-1834. *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 1(1), pp. 229-244. https://www.persee.fr/doc/remmm_0035-1474_1966_num_1_1_921

L'administration coloniale de l'Algérie 1830-1896 : Décentralisation, assimilation et rattachement The colonial administration of Algeria 1830-1896: Decentralization, assimilation and attachment

HOCINE L'HADJ SALHI Mezhoura 

Université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou

mezhoura.salhi@ummto.dz

Résumé:

Dans cet article, nous définirons les caractéristiques de l'administration coloniale en Algérie, d'analyser les différentes étapes de son évolution et de souligner son impact sur le processus de colonisation et de peuplement dans le pays. En 1830, la France a lancé une campagne militaire qui a abouti à la reddition du Dey. Des ministères et un gouvernement général ont été créés pour gérer les possessions françaises en Afrique du Nord. Par ailleurs les formes d'administration coloniale ont varié depuis la colonisation, mais ses objectifs ne diffèrent pas, qui sont d'imposer son autorité à l'Algérie, d'assujettir le peuple algérien. Les autorités coloniales ont œuvré pour atteindre les aspirations de la France et des colons de drainer les ressources matérielles et humaines tout en établissant une administration spéciale dans le but d'assimiler l'Algérie en tant que département français. L'organisation de l'administration centrale a été soumise à des fluctuations, avec une influence gouvernementale qui a souvent migré d'Alger à Paris et de Paris à Alger.

Mots clés : colonisation, décentralisation, assimilation, rattachement.

Abstract:

In this article, we define the characteristics of colonial administration in Algeria, analyze the various stages of its evolution, and highlight its impact on the processes of colonization and settlement in the country. In 1830, France launched a military campaign that led to the Dey's surrender. Ministries and a General Government were established to manage French possessions in North Africa. While the forms of colonial administration evolved over time, its objectives remained consistent: to impose authority over Algeria and subjugate its people. The colonial authorities sought to fulfill France's and the colonists' aspirations to exploit Algeria's material and human resources while establishing a specialized administration to assimilate Algeria as a French department. The structure of the central administration underwent fluctuations, with governmental influence frequently shifting between Algiers and Paris.

Keywords: colonization, decentralization, assimilation, incorporation

E-mail de correspondance: HOCINE L'HADJ-SALHI Mezhoura, mezhoura.salhi@yahoo.fr

Introduction :

Entre 1834 et 1896, l'Algérie a subi d'importantes transformations dans son organisation politique et administrative. Cette période sera caractérisée par l'apogée de la colonisation, avec plus de dix régimes et cinquante-cinq dirigeants qui se sont succédé à la tête du gouvernement. Elle a été considérée successivement comme un territoire occupé (1830-34), une possession (1834-48), un groupe de départements d'outre-mer (1848-58), une colonie (1858-60) et un royaume arabe (1860-70). En 1870, le Tell est passé sous l'administration civile. Sous la Troisième République, une politique coloniale axée sur l'assimilation et le régime civil a été mise en place, transformant finalement l'Algérie en une extension de la France de 1871 à 1896.

Cette recherche revêt une importance considérable pour enrichir et approfondir notre compréhension de l'histoire de l'Algérie au XIXe siècle, puisqu'elle examine la nature et le développement de l'administration coloniale en Algérie entre 1834 et 1896, en relation avec les aspirations et les projets du colonialisme français.

Cette étude met en exergue une problématique fondamentale liée à la nature et l'évolution de l'administration coloniale, car l'Algérie a connu une série de régimes politiques et administratifs, oscillant entre le militaire et le civil, dans le but de garantir le succès du projet colonial. Pour approfondir notre analyse, nous avons formulé les interrogations suivantes : Quels sont les mécanismes de la politique administrative coloniale visant à favoriser l'expansion et l'hégémonie françaises en Algérie ? Quelles sont les caractéristiques qui définissent l'administration coloniale dans ce contexte ? Quels en sont les objectifs et la structure ? A-t-elle réussi à assimiler et à intégrer l'Algérie à la France ?

Les études antérieures les plus marquantes sur l'administration coloniale en Algérie au XIXe siècle comprennent deux thèses de doctorat. La première, écrite par Charles Maljean, porte le titre « Des Sources de la législation française en Algérie » et a été publiée en 1900 par l'université de Nancy. La seconde, réalisée par André Mallarmé, s'intitule « L'organisation gouvernementale de l'Algérie : étude de son évolution historique, de son état actuel et des projets de réforme », publiée en 1900 par la faculté de droit d'Alger.

La thèse de Maljean se divise en trois parties. La première, intitulée « Des Sources de la Législation algérienne proprement dite », explore les fondements juridiques. La deuxième partie se concentre sur l'application des lois françaises en Algérie. La troisième partie est subdivisée en deux chapitres : le premier examine l'application des concepts d'autonomie et d'assimilation en Algérie depuis 1830, tandis que le second traite des principes du régime politique en vigueur dans le pays. Cette dernière partie inclut également une analyse des critiques émises à l'encontre de ces principes.

Quant à Mallarmé présente une analyse critique de la politique administrative allant de 1830 à 1896, caractérisée par l'instauration de l'autonomie financière de l'Algérie et l'établissement des délégations financières en 1898.

L'ouvrage est structuré en trois parties. La première, consacrée à l'évolution historique, se divise en six chapitres qui examinent les transformations et les caractéristiques de l'administration française en Algérie entre 1830 et 1870. La deuxième partie aborde les régimes contemporains, avec un premier chapitre sur les rattachements, incluant le décret du 26 août 1881 et une étude critique de ces rattachements. Le chapitre suivant traite de la réaction autonomiste, en se basant sur

les décrets du 31 décembre 1896 et le décret du 23 août 1898. Enfin, la troisième partie est dédiée aux projets et réformes.

Il soutient que la colonisation a progressé lentement durant les vingt-sept premières années. Il justifie cette lenteur en déclarant : « Après la prise d'Alger en juillet 1830, la conquête a avancé de manière graduelle et n'a été pleinement consolidée qu'après deux décennies ». D'après lui, l'histoire de l'Algérie représente pour la France une « expérience prolongée, onéreuse et éprouvante ».

En ce qui concerne l'approche historique adoptée dans cette recherche, nous avons optée pour une approche à la fois analytique et descriptive.

1. Le régime militaire de 1830 à 1870 :

En 1830, le gouvernement français a lancé une campagne militaire dirigée par le général Louis de Bourmont contre Alger. Cette opération a conduit à la reddition du gouvernement du dey Hussein le 5 juillet 1830, conformément à un traité bilatéral entre le dey et le chef de campagne. Le général Clauzel remplaça général de Bourmont le 12 août 1830. Par voie d'arrêtés, il établit trois ministères sous les noms de sections de la Justice, de l'Intérieur et des Finances.

Il a été convenu durant la période qui allait du 5 juillet 1830 à l'ordonnance du 1er décembre 1831 que la colonie serait administrée par les arrêtés du Commandant en chef établissant ainsi la première et l'unique source de législation. Le régime législatif applicable à l'Algérie est le régime propre à toute Colonie en voie de formation. Étant donné que la conquête n'est pas encore complètement achevée. (MALJEAN, 1900 : 10).

Le ministre Casimir Périer exprima son désir d'étendre l'occupation française à l'ensemble de la régence en juin 1831, mais il n'y parvint que le 22 juillet 1834, date à laquelle fut institué un gouvernement général « des possessions françaises dans l'Afrique du Nord » (AGERON, 1990 : 9).

1.1. Une grande incertitude régnait :

Pendant les quatre premières années de la colonisation 1830-1834, la France était indécise quant à l'avenir de sa conquête. Elle hésitait entre la conserver, l'abandonner ou l'étendre. Tout a un caractère temporaire ; le chef de l'armée est en même temps le chef de la colonie naissante, il est seulement assisté d'un comité de gouvernement présidé par l'intendant militaire (WALH, 1897 : 225).

Entre juillet 1830 et décembre 1831, l'autorité locale exerce un contrôle absolu, le Commandant en chef détenant l'ensemble des pouvoirs civils et militaires. Il est le seul à pouvoir légiférer, et les arrêtés qu'il émet ont force de loi. Par exemple, un arrêté daté du 6 juillet 1830 institue une Commission de gouvernement placée sous sa direction directe. De plus, un arrêté du 6 septembre 1830 précise les biens du domaine. Enfin, un arrêté du 7 décembre 1830 établit une Chambre de commerce à Alger (MALJEAN, 1900 : 10).

À mesure que les opérations militaires avançaient, le gouvernement s'efforça de mettre en place une structure visant à offrir plus de garanties à l'élément civil. Une ordonnance fut émise à cet effet le 1^{er} décembre 1831, visant à améliorer le fonctionnement de la colonie, établit une séparation entre les pouvoirs civils et militaires. Elle confie la direction et la supervision de tous les services civils à un Intendant civil, qui agit sous l'autorité des Ministres est assisté par un conseil d'administration. Dans le domaine civil, le Commandant en chef n'exerce plus aucun pouvoir ;

toutes les prérogatives sont désormais dévolues à l'Intendant civil, dont les arrêtés constitueront, de 1831 à 1834, la seule base législative locale en Algérie (MALJEAN, 1900 : 11) :

« Il a été soutenu que, dans les premiers mois suivant l'expédition d'Alger, il était crucial de concentrer les pouvoirs civils et militaires entre les mains d'une seule personne. Cependant, il est désormais indispensable le bon fonctionnement de cet établissement de dissocier ces pouvoirs, afin de favoriser un développement structuré de la justice ainsi que de l'administration civile et financière.

La direction et le contrôle de l'ensemble des services civils en Algérie, ainsi que des services financiers et de l'administration judiciaire, sont confiés à un intendant civil qui relève directement du président du Conseil des ministres. Cet intendant est également sous l'autorité des ministres de la Justice, des Affaires étrangères, de la Guerre, de la Marine, des Cultes, du Commerce et des Finances» (BEAULIEU, 1887 : 281).

Le premier débat parlementaire majeur sur l'Algérie a eu lieu lors des séances du 20 et du 25 mars 1832 de la Chambre des députés. Ce débat a abordé les questions ambiguës concernant le destin de l'Algérie ainsi que les incertitudes entourant son administration. Clauzel a mis en évidence l'importance de trouver rapidement une solution à la question d'Alger lors de l'examen du budget de la guerre (JULIEN, 2005 : 99).

Le 7 juillet 1833, sur l'initiative du Maréchal Soult, alors président du Conseil, Louis-Philippe met en place une commission spéciale composée de huit membres (YACONO, 1966: 229). Cette commission inclut deux représentants de la France, quatre députés ainsi que deux officiers supérieurs du Génie et de la Marine. Ils arrivent à Alger le 1er septembre 1833 et y demeureront jusqu'au 19 novembre. Les instructions qui leur ont été données débutent par une question précise : « Quelles actions devra-t-elle entreprendre à Alger ? ». La seconde question porte sur le type de colonie à établir ? (BLAIS, 2008 : 23)

Cette commission a pour mission de se rendre en Afrique afin de recueillir des informations sur place qui pourraient éclairer le gouvernement, que ce soit sur la situation du pays ou sur les mesures à prendre pour son avenir. La commission passe près de trois mois en Algérie, réalisant un travail approfondi qui sera rendu public sous la forme d'une publication de 476 pages (YACONO, 1966 : 229-230).

Le 12 décembre 1833, le roi désigna la commission supérieure, appelée officiellement Commission d'Afrique, sous la présidence du duc Decazes, comprend dix-neuf membres. Dans le rapport qu'elle adopta, le 07 mars 1834, elle jugea ; « que l'honneur et l'intérêt de la France lui recommandent de conserver ses possessions sur la côte septentrionale d'Afrique » (JULIEN, 2005 : 112-113). Elle décida de maintenir l'Algérie comme colonie française relevant du ministère de la Guerre.

1.2. L'Algérie confrontée à l'administration militaire 1834-1848 :

De 1834 à 1848, la France décida d'officialiser son occupation de l'Algérie en utilisant tous les moyens militaires à sa disposition. La première organisation officielle a été mise en place en 1834, par l'ordonnance du 22 juillet. Cette ordonnance fondamentale que l'on a appelée « la Charte de l'Algérie¹ » (LAMBERT, 1949 : 155), son premier article stipule :

¹. L'ordonnance de 1834 est d'une importance capitale : en officialisant la conquête, elle devient en quelque sorte la constitution de l'Algérie ; c'est le premier document qui établit de manière définitive et stable l'organisation administrative et légale du pays ; elle demeurera également la seule des constitutions algériennes à ne pas subir de modifications majeures pendant plus de 10 ans. Voir. MALLARMÉ, A. (1900). *L'organisation gouvernementale de*

«La direction générale de l'administration des possessions Françaises dans le nord de l'anciennement connue sous le nom de régence d'Alger est placée sous l'autorité d'un gouverneur général. Il exerce ses pouvoirs sous les ordres et la direction de notre ministre secrétaire d'état de la guerre : Un officier général commandant les troupes, un intendant civil, un officier général, commandant la marine, un procureur général, un intendant militaire, un directeur des finances. Sont chargés des différents services civils et militaires, sous les ordres du gouverneur général et dans la limite de leurs attributions respectives... » (B.O.A.G, 1843 : 1).

Une nouvelle ère émerge, marquée par le désir de mettre fin au régime législatif en vigueur jusqu'à présent, et de transférer progressivement les pouvoirs du Gouverneur général à l'autorité centrale. L'article 4 confère au Roi l'ensemble des pouvoirs nécessaires pour réguler les possessions françaises en Afrique du Nord (MALJEAN, 1900 : 11). Il stipule : « Jusqu'à nouvel ordre, les possessions françaises en Afrique du Nord seront administrées par des ordonnances royales. » (MALJEAN, 1900 : 19).

Elle établit le système de l'occupation restreinte : « Le commandement général et la haute administration des territoires français en Afrique du Nord (anciennement la régence d'Alger) sont attribués à un gouverneur général ». À partir de ce moment, la désignation officielle devient : « Possessions française en Afrique du Nord » (BONTEMS, 2022) et elle institua un gouverneur général auquel sont confiés le commandement général et la haute administration de l'ancienne Régence d'Alger (LAMBERT, 1949 : 155). Elle fait triompher à la fois le principe de décentralisation et celui d'unité en s'installant à Alger le gouverneur général (GIRAUT, 1927 : 87). Le général comte Drouet d'Erlon fut envoyé à Alger avec le titre de gouverneur général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique (MALLARME, 1900 : 18).

Un arrêté d'application du ministre de la guerre, en date du 1er septembre 1834, accordait au gouverneur un pouvoir considérable pour diriger seul les relations avec les tribus de l'intérieur et les États limitrophes, en même temps qu'il le chargeait de la défense extérieure, comme le commandement des troupes (LAMBERT, 1949 : 155). En novembre, une colonie militaire est créée, placée sous l'autorité du ministère de la Guerre et dirigée par un gouverneur général responsable du commandement militaire ainsi que de l'administration supérieure. Les territoires seront administrés selon des ordonnances (BLAIS, 2008 : 23).

Depuis 1838, l'administration était entièrement sous la responsabilité du gouverneur général, sans l'intendant civil², n'était assisté que de trois fonctionnaires sous son autorité. Cette période a été marquée par un chaos effroyable en Algérie, résultant d'un gouvernement tyrannique et d'une double impuissance causée par le manque de centralisation à Alger et une centralisation excessive à Paris. L'administration de Bugeaud a été sévèrement critiquée pour son zèle militaire (JULIEN, 2004 : 212-213).

À la veille de sa nomination comme gouverneur de l'Algérie, Bugeaud³ s'était converti à l'occupation totale et se déclarait décidé à administrer et coloniser. Il était persuadé que seule l'autorité militaire capable d'organiser un pays conquis. Il éprouvait une aversion spontanée pour toute forme de régime civil (LAMBERT, 1949 : 155). Il est considéré comme l'un des responsables

²- L'intendance civile a été abolie et remplacée par une direction de l'intérieur, entraînant ainsi une subordination plus totale de l'élément civil à l'élément militaire. Voir. Leroy Beaulieu, l'Algérie et la Tunisie. Paris. Guillaume et Cie. P. 278.

³-Gouverneur général de l'Algérie de 1841 à 1847.

français ayant établi le régime militaire en Algérie, en mettant en place des fondations administratives et juridiques tout en développant une politique coloniale performante. Sur le plan militaire, le général Bugeaud a fermement soutenu l'idée d'une occupation militaire intégrale de l'Algérie, en s'appuyant sur une stratégie de conquête de terres, de villes et de villages pour réaliser cet objectif.

L'intérêt de Bugeaud se portait principalement sur la population européenne, tandis qu'il affichait un mépris pour la population algérienne. Il se voyait comme un tuteur, déclarant : « je me place en première ligne ». Il affirmait dès le départ que « sans un gouvernement et une administration des Arabes, il n'y aurait ni sécurité pour la population européenne ni avancement de la colonisation ». Selon Ch. A. Julien, la politique de Bugeaud était d'abord centrée sur « la soumission totale des Arabes dans toute la régence ». Cette soumission représentait l'une de ses deux idées fixes, l'autre étant la colonisation militaire. Pour Bugeaud, il ne suffisait pas de vaincre ; il était crucial que l'ennemi paie un prix élevé pour sa résistance (JULIEN, 2004 : 223).

Le 15 avril 1845, une ordonnance a été promulguée dans le but de réorganiser l'administration générale et les provinces de l'Algérie (JULIEN, 2004 : 217). L'article 125 de cette ordonnance abroge celle du 22 juillet 1834 tout en préservant les prérogatives législatives du Roi. L'article premier de cette nouvelle loi, stipule que « les ordonnances royales relatives à l'Algérie sont émises sur proposition de notre Ministre, secrétaire d'État à la Guerre », reprend ainsi l'ancien article 5 de la loi du 22 juillet (MALJEAN, 1900 : 20). Elle a réaffirmé le droit exclusif du roi de légiférer par ordonnances et a placé l'administration sous les ordres directs du ministre de la Guerre (JULIEN, 2004 : 217).

Cette ordonnance inaugure une nouvelle ère dans le système politique algérien. On s'engage clairement vers une assimilation de plus en plus poussée, déjà visible par la répartition de l'Algérie en trois provinces (MALJEAN, 1900 : 20).

Afin d'assister le gouverneur dans l'exercice de ses fonctions, un directeur général des affaires civiles est désigné sous son autorité. Parallèlement, un Conseil supérieur de l'Algérie est instauré, composé de huit hauts fonctionnaires, dont quatre civils et quatre militaires. Ce conseil a pour mission d'examiner les grandes questions concernant l'Algérie, mais il n'a que peu d'influence sur les décisions du gouverneur, étant purement consultatif. L'Algérie est divisée en trois provinces (Alger, Oran, Constantine), chacune comprenant trois types de territoires : civils, mixtes et indigènes, soumis chacun à un système particulier d'administration (RENARD, 1910 : 34-35). Le territoire arabe était entièrement placé sous le contrôle militaire (BEAULIEU, 1887 : 281).

En 1847⁴, après le départ du maréchal Bugeaud, l'ordonnance royale de septembre supprime les directions de l'intérieur, des finances et celle des travaux publics depuis peu ; d'autre part, elle établit dans chaque province un directeur civil appuyé par un conseil (WALH, 1897 : 228). Le maréchal a procédé à une décentralisation qui, en réalité, suivit la décentralisation militaire. (PIQUET, 1914 : 88)

En vertu de l'ordonnance du 1er septembre 1847, une direction des affaires civiles a été créée dans chaque département, ce qui a entraîné la formation d'une entité administrative distincte. Les arrêtés d'août, octobre et novembre 1848 ont séparé les services des cultes, de l'instruction publique, de la justice et des finances du ministère de la guerre pour les rattacher à leurs ministères

⁴.Au départ de Bugeaud, une question se pose sur la création d'une vice-royauté en Algérie qui aurait été confiée au duc d'Aumale. Malgré les efforts, la tendance actuelle d'assimilation et de centralisation était trop forte pour être réalisée, ce qui a conduit de nombreuses personnes à plaider en faveur de la création d'un ministère spécial dédié à l'Algérie à Paris qui le remplacerait au sein du gouvernement. Voir. LAMBERT. J, op. cit, p. 157

respectifs, préparant ainsi l'intégration administrative. Cette intégration a été officialisée et organisée par les décrets de décembre 1848, suite à l'annexion de l'Algérie au territoire français et à sa proclamation en tant que province française, plutôt que colonie, par la Constitution du 4 novembre 1848.

Chaque province constituera un département sur le plan civil. Le département sera soumis au régime administratif du département de la métropole, à l'exception des dispositions spécifiques de la législation algérienne (MALLARMÉ, 1900 : 27-28).

Il existe des territoires civils, mixtes et indigènes. Les territoires civils sont administrés par des sous-directeurs de subdivision, des commissaires civils et des municipalités relevant directement du gouvernement central (WALH, 1897 : 226).

Le gouverneur conserva les mêmes attributions, mais on institua un directeur général des affaires civiles ayant sous ses ordres le directeur de l'intérieur, le directeur des finances et le procureur général, chef de la magistrature. Ces quatre fonctionnaires, auxquels s'ajoutent un nombre égal de militaires : commandant de la division, commandant de la marine, intendant, directeur des affaires arabes, et appuyés par trois conseillers rapporteurs, constituent le conseil supérieur d'administration. Tous ont été appelés à donner ensemble leur avis sur les questions intéressant l'Algérie⁵ ; « Louis-Philippe l'avait surtout considérée comme un champ de manœuvres pour ses troupes » nous relate Victor Piquet (PIQUET, 1914 : 90).

1.3. Intégration de l'Algérie à la France 1848-1852 :

Pendant la période de 1848 à 1852, la France a officiellement annexé l'Algérie en vertu de la constitution du 4 novembre 1848, qui déclarait que l'Algérie était une partie intégrante du territoire français. Trois départements ont été créés : Alger, Oran et Constantine (WALH, 1897 : 226).

La République de 1848 chercha à intégrer totalement l'Algérie à la métropole. Un rapport du général Lamoricière fut publié, dans lequel il déclarait que « le moment semblait enfin propice pour concrétiser de manière décisive le souhait, maintes fois exprimé, d'une assimilation largement progressive » (BEAULIEU, 1887 : 281). Le 9 décembre 1848, un décret a été promulgué ; les services des cultes, de l'instruction publique, de la justice, des douanes, de l'enregistrement et des domaines, et des contributions diverses en Algérie furent respectivement rattachés aux ministères correspondants de la métropole (GIRAUT, 1927 : 89).

1.4. L'Algérie sous le second Empire 1852-1860 :

De 1852 jusqu'à 1858, l'ère du second Empire tout le travail se fait à Paris pour doter l'Algérie des lois particulières qu'avait prévues pour elle la constitution de 1848. Le rapport de la commission de l'Assemblée législative, chargée de rédiger ces lois pour l'Algérie, conclut, en 1850, en recommandant la suppression du gouverneur général, considéré comme une autorité désormais superflue. Au lieu de cela, il a demandé la création d'un ministère spécial en Algérie, qui dirigerait les trois gouverneurs de département directement depuis Paris ; les territoires militaires resteront sous l'administration militaire. Le second Empire se désintéressa de la question, qui demeura pendant jusqu'à 1858 (LAMBERT, 1949 : 159).

⁵. Avis est purement consultatif.

Influencé par les rapports de Randon, Napoléon III prit la décision de transformer l'Algérie en vice-royauté. Le 24 juin 1858, un décret impérial établit le Ministère de l'Algérie et des colonies. Par la suite, le gouvernement général de l'Algérie fut dissous par décret le 31 août 1858 (LAMBERT, 1949 : 160) et remplacé à Alger par un simple commandant supérieur des forces militaires de terre et de mer. Les services qui étaient auparavant centralisés à Alger furent désormais transférés à Paris ; ceux qui avaient été rattachés en 1848 revinrent au nouveau ministère. La difficulté d'administrer l'Algérie depuis Paris conduisit naturellement à augmenter les attributions des préfets par le décret du 27 octobre 1858 (GIRAUT, 1927 : 91). Le rapport du prince Jérôme Napoléon, qui accompagne le décret, donne les raisons qui déterminèrent cette décision. Il y est mentionné que les fonctions du gouvernement général, doivent être réparties entre le Ministère spécial et les autorités locales, par une décentralisation reflétée à Paris et à Alger (PIQUET, 1914 : 91).

De 1858 à 1860, à Paris, le ministère spécial a procédé à la réorganisation des services qui avaient été rattachés en 1848 aux ministères compétents, tels que la justice, l'instruction publique et les cultes, ainsi que tous les services centralisés dans la capitale.

En Algérie, Jérôme Napoléon, puis Chasseloup-Laubat depuis le printemps 1859, les préfets et les généraux commandants des territoires militaires, dont les pouvoirs avaient été renforcés, administrent respectivement les départements et les territoires militaires (LAMBERT, 1949 : 160-161). Maurice Walh qualifie ce ministère de l'Algérie d'échec, il nous le décrit comme suit :

« Logiquement, la tentative de 1858 se distingue par son échec. Avec la création d'un ministère de l'Algérie et de ses colonies sous la direction du prince Napoléon, Alger perd son gouvernement traditionnel, composé du gouverneur, du secrétaire ou du conseil, et ne compte qu'un seul haut commandant de l'armée et des forces maritimes. Vraisemblablement, l'Algérie est difficile à contrôler localement et serait mieux gérée à distance » (WALH, 1897 : 228).

Le 17 septembre 1860 au matin, Napoléon III débarque à Alger, l'occasion pour le roi scruté les tréfonds de la société indigène. C'est pourquoi, il s'attarde sur sa mission civilisatrice : « notre premier devoir, dit-il, est de nous occuper du bonheur des trois millions d'Arabes, que le sort des armes a fait passer sous notre domination ». Le renversement d'opinion est remarquable : la colonie prend la tête ; les indigènes se sont transformés en Arabes (RIVET, 1991).

Il prévoyait d'établir l'autonomie de l'Algérie sous le nom de « Royaume arabe »⁶, cette politique a été conçue par l'Empereur pour mettre fin à trente années d'incertitude administrative en Algérie et de trouver un système capable d'assurer une convergence entre les objectifs initiaux de l'entreprise : réforme politique, redressement et profit. L'histoire officielle, d'inspiration « coloniale », n'y voit que sa fantaisie et n'épargne aucun sarcasme à son sujet (GRIMAL, 1981 : 380).

Le ministère de l'Algérie et des Colonies est supprimé par décret du 24 novembre 1860. En conséquence, le décret du 10 décembre rétablit le gouverneur dans ses fonctions et tous les services furent transférés de Paris à Alger (GIRAUT, 1927 : 91). Ce qui a entraîné un changement significatif en retirant tout pouvoir aux ministres métropolitains sur l'Algérie. En effet, le premier article du décret stipule que « le gouvernement et les institutions administratives de l'Algérie sont concentrés à Alger, le gouverneur général étant directement subordonné à l'Empereur » (LAMBERT, 1949 : 161).

⁶ - L'objectif de l'empereur était de faire de l'Algérie un instrument politique au service du souverain et un levier de puissance pour l'empire » GRIMAL, H. Annie Rey-Goldzeiguer, *Le Royaume Arabe. La politique algérienne de III, 1861-1870*, Revue d'histoire moderne et contemporaine, tome 28 N°2, Avril-juin 1981. P. 380

L'année 1861 marque le début d'une nouvelle étape dans l'organisation administrative de l'Algérie, avec des pouvoirs ministériels délégués au gouverneur général. Le décret du 19 janvier 1861, dans ses articles 4 et 7, élargit l'autorité administrative du Gouverneur, mais ne lui accorde aucune compétence législative (MALJEAN, 1900 : 32). Sous ce régime, la position du gouverneur général était plus puissante que jamais. Il relevait directement de l'empereur et ne relevait d'aucun ministère. Le secrétaire à la Guerre n'était que le correspondant du gouverneur général à Paris. (GIRAUT, 1927 : 91).

Désormais, le gouverneur général n'est plus subordonné à aucun ministre, bien qu'il reste lié au ministre de la Guerre pour certaines questions. Il relève directement de l'Empereur, à qui il rend compte de ses actions ainsi que de la situation politique et administrative du pays. Ce décret confère au gouverneur général d'Alger les pouvoirs ministériels du ministre de l'Algérie, renforçant ainsi sa position. (MALLARMÉ, 1900 : 42). Sous sa direction, deux hauts fonctionnaires, un sous-gouverneur et un directeur des affaires civiles, opèrent indépendamment l'un de l'autre et gouvernent conjointement l'Algérie. Le sous-gouverneur, en plus d'être chef d'état-major de l'armée d'Afrique, administrerait également le territoire militaire par l'intermédiaire des chefs militaires locaux du bureau arabe. Le directeur des affaires civiles administre le territoire civil par l'entremise de trois préfets, de sous-préfets et commissaires civils.

Enfin, le Haut Conseil, composé de six représentants des trois Conseils généraux, prépare le projet de budget et les dotations fiscales pour le gouverneur (MALLARMÉ, 1900 : 43). L'Algérie était donc soumise à un gouverneur purement militaire. Le gouverneur⁷ n'est pas un ministre résidant à Alger, et il ne dispose pas des pouvoirs ministériels. Le ministre de la guerre jouait⁸ à Paris le rôle de correspondant général pour l'Algérie, car c'est lui qui transmet à l'Empereur les propositions du gouverneur.

Un conseil consultatif a été créé, composé des chefs de service et de conseillers rapporteurs, et un conseil supérieur où entraient des délégués des conseils généraux. Les services de la justice, de l'instruction publique et des cultes continuent de dépendre directement des divers ministères. Le maréchal Pélissier prit possession du gouvernement général, un général de division remplit les fonctions de Sous-gouverneur (PIQUET, 1914 : 93).

2. Le régime civil 1870 à 1896 :

La chute du second Empire en septembre 1870 et le triomphe des colons qui s'ensuivent mettent en évidence la volonté de procéder rapidement à l'élargissement du territoire civil (BUDIN, 2017 : 249). Après la perte de l'Alsace-Lorraine la France s'est tournée vers l'Algérie, elle fut appelée «la Nouvelle-France», «le prolongement de la France en Afrique» (AUGUSTIN, 1930 : 104).

Aux incertitudes des régimes précédents concernant le sort de l'Algérie succéda sous la troisième République une politique fermement appliquée, qui donna toute son importance à la période proprement coloniale dans l'histoire de l'Algérie française. L'assimilation de l'Algérie à la France devait devenir son simple prolongement outre Méditerranée. La grande idée des colons en

⁷ - Le Gouverneur de l'Algérie sous l'empire du décret de 1860 n'a pas aussi de pouvoir que sous l'empire de l'ordonnance de 1834.

⁸ - « De plus, ces attributions du ministre de la Guerre étaient comprises, outre la justice, l'instruction publique et la religion, qui étaient eux aussi subordonnés aux ministères correspondants de la métropole » (Art 5) : Voir, J. Lambert : op.cit, p. 162

matière d'administration des algériens musulmans tenait dans les mots d'assimilation, de droit commun et de régime civil.

Cette politique fut mise en œuvre en octobre 1870 par les républicains qui croyaient ainsi libérer l'Algérie du régime militaire et instaurer un régime civil conforme aux vœux des colons. Au premier plan de leur programme, ils cherchaient à restaurer leurs droits politiques, à étendre le territoire civil et à supprimer les attributions administratives des militaires (AGERON, 1954 : 10).

Le régime militaire est remplacé par le régime civil, les gouverneurs généraux dépendront du ministre de l'Intérieur (AUGUSTIN, 1930 : 105) À l'instigation d'Adolphe Crémieux, qui assure pour l'Algérie la délégation du ministre de l'Intérieur, le gouvernement de la défense nationale adopte le 24 décembre 1870 un décret prescrivant le passage immédiat sous l'autorité civile (BUDIN, 2017 : 429). Il a été précisé dans ce décret ceux-ci :

« Art3.- L'Algérie est divisée en trois départements, Alger, Oran et Constantine, ce qui porte le total à vingt-deux départements au sein de la république Française.

Art4.- Les trois départements de l'Algérie constituent un seul et même territoire, néanmoins, jusqu'à ce qu'il en ait été décidé autrement, les populations européennes et indigènes établies dans les territoires dits actuellement territoires militaires, continueront à être administrées par l'autorité militaire, sous la modification portée par l'article huit.

Art5.- Le gouvernement et l'administration supérieure de l'Algérie sont centralisés à Alger, sous la direction d'un haut fonctionnaire portant le titre de gouverneur général civil des trois départements de l'Algérie » (B.O.G.G, 1871 : 332).

Conformément à ce décret, Henri Didier⁹ ancien magistrat représentant l'Algérie, a été nommé gouverneur général civil des trois départements, mais a été contraint de quitter ses fonctions sous la pression de la population. Il a été remplacé par le général Walsin Esterhazy, commandant la division d'Oran. Ce dernier, également impopulaire, quitta Alger, remplacé par le général Lichtlin (PIQUET, 1914 : 49). La direction des affaires civiles a été rattachée au ministère de l'Intérieur. Les préfets ne relèvent plus de l'autorité des généraux ; le territoire civil a été élargi ; le nombre et les missions des bureaux arabes ont été réduits ; des commissaires civils les ont remplacés sur l'ensemble du Tell (BEAULIEU, 1887 : 281).

2.1. L'assimilation de l'Algérie à la France 1871- 1881 :

Le gouvernement de la défense nationale a confirmé et précisé le principe d'assimilation en prenant des mesures concrètes. Son premier acte concernant l'organisation de l'Algérie a été ce décret du 24 octobre, rédigé à Tours, qui a effectivement mis en œuvre l'assimilation demandée par les colons. Ce décret a aboli les fonctions de gouverneur général de l'Algérie et a assimilé les trois départements aux départements français, ainsi que les trois préfets aux préfets de France (MALLARMÉ, 1900 : 66).

Il porte l'organisation de l'Algérie, n'a fait que donner au gouverneur général le nouveau titre de gouverneur général civil. La plupart de ses dispositions ont été expressément abrogées ou considérées comme inexistantes (MAÉLLARMÉ, 1900 : 68). Tout le gouvernement général disparaissait. Il ne restait que les trois départements, le territoire militaire administré par les préfets. Enfin, l'Algérie dépendait pour chaque service du ministère compétent dans la métropole (LAMBERT, 1949 : 169).

⁹ - Un magistrat, ancien représentant de l'Algérie

Cependant, ce décret a marqué une avancée vers l'assimilation de l'Algérie à la France, et son esprit a perduré. On peut dire que les décrets de rattachement de 1881 sont directement issus de celui-ci (MALLARMÉ, 1900 : 68).

Le décret postérieur du 24 décembre faisait passer la plus grande partie du Tell sous le régime d'administration civile et faisaient disparaître les bureaux arabes (PIQUET, 1914 : 49). La délégation de Tours nomma alors un commissaire du gouvernement de la République de l'Algérie le préfet d'Oran, de Bouzet, il fut remplacé par Alexis Lambert, à qui les concessions rendaient la situation impossible. C'est alors fait appel à l'amiral de Gueydon, ancien gouverneur de la Martinique et préfet maritime (PIQUET, 1914 : 49).

Le décret du 29 mars 1871 institua un gouverneur général civil à la tête de l'Algérie. En conséquence, la gestion des affaires algériennes fut transférée du ministère de la Guerre au ministère de l'Intérieur. (GIRAUT, 1927 : 93)

Entre 1871 et 1891, l'Algérie s'est progressivement transformée en une « petite République française », où les intérêts des colons prenaient le dessus sur tout le reste. Ageron évoque une déclaration de Jules Ferry devant le Sénat le 6 mars 1891, relative à la politique d'assimilation mise en place par l'administration coloniale en Algérie : « Sous l'Empire, on gouvernait pour les Arabes. Après la chute de l'Empire, de 1871 à 1893, c'est indéniablement dans le sens de la colonisation française, par la dépossession des Arabes, que les choses ont évolué ». Cette déclaration constitue un aveu de Ferry sur les efforts déployés en faveur des colons et du colonialisme, tout en ignorant les préoccupations de l'Algérie et de sa population (AGERON, 1954 : 10).

Pour que l'Algérie puisse être assimilée à la France, il était nécessaire, dans l'optique de la colonisation d'étendre les territoires où s'appliquerait une administration civile, confiée à des maires, des sous-préfets et des préfets, comme dans les départements métropolitains. Les régimes précédents avaient déjà instauré un système communal avec des conseils élus et des maires nommés dans quatre-vingt-seize communes dites de plein exercice¹⁰. Ils avaient également établi une organisation départementale comprenant des conseils généraux et des préfets. De plus des communes subdivisionnaires¹¹ et des communes mixtes¹² ont été créées en territoire militaire en 1868 (AGERON, 1954 : 19).

¹⁰ - L'origine de l'organisation des communes de plein exercice remonte à une ordonnance royale du 28 septembre 1847. Leur mode d'administration présente de nombreuses ressemblances avec celui des communes en France. La loi du 5 mai 1855, qui encadre la composition et le mode de nomination de ces instances, a été mise en œuvre en Algérie par un décret du 27 décembre 1866, qui a également introduit certaines dispositions relatives aux indigènes et aux étrangers. De plus, le décret du 18 août 1868 concerne l'administration des indigènes par les autorités municipales. Voir. BEQUET. L et Marcel S : répertoire du droit administratif. Algérie : gouvernement, administration, législation. Paris. Paul Dupont. 1883. P. 91-92.

¹¹ - Les communes subdivisionnaires sont administrées par le commandant de la subdivision assistées d'un conseil composé des commandants de cercles, du sous intendant militaire, des commandants du génie, du chef du bureau arabe de la subdivision, et de notables indigènes. Voir. Arrêté d'organisation du 20 mai 1868, le Mobacher, vingtième année, septembre 1868, p. 3.

¹² - Les communes mixtes forment la plus grande partie du territoire militaire. Elles constituent des circonscriptions administratives englobant des territoires encore partiellement colonisés. Ces communes se composent de deux parties distinctes : d'une part, plusieurs douars ou tribus indigènes, et d'autres parts, un ou plusieurs centres européens en développement. Toutefois, certaines communes mixtes peuvent se limiter uniquement à des douars ou des tribus, qu'il s'agisse de douars dispersées avec des éléments européens tels que des fermes ou des exploitations, ou même de douars entièrement indigènes. Voir : S. A : Les communes mixtes et le gouvernement des indigènes en Algérie, Paris, AUGUSTIN Challamel Editeur, 1897, p. 11.

Le gouverneur général civil fut nommé à la tête de l'Algérie par le décret du 29 mars 1871. Par conséquent les affaires algériennes furent transférées du ministère de la Guerre au ministère de l'Intérieur (GIRAUT, 1927 : 93). L'Amiral de Gueydon avait été nommé à Alger le 29 mars, il resta jusqu'en juin 1873 et eut s'occupa du rétablissement de l'ordre dans l'administration générale. Il se proclama tout disposer à accomplir le programme des colons (AGERON, 1990 : 19). Les Français résidant d'Algérie souhaitaient une assimilation complète et un gouvernement civil, incluant la pleine jouissance des droits politiques de citoyens, une représentation exclusive au Parlement et dans les assemblées locales, ainsi que l'intégration des administrations algériennes aux ministères français.

Le gouvernement a fonctionné depuis lors sans subir de modification essentielle, lorsque sont survenus en septembre 1881 les décrets dits de rattachement. L'Algérie est à peu près assimilée à la métropole ; les différents services relèvent désormais de leurs ministères respectifs ; le budget spécial, autrefois annexé à celui de la guerre, puis de l'intérieur, perd son unité et se fractionne entre les divers départements (PIQUET, 1914 : 55).

Le départ de l'Amiral annonce l'avancement du régime civil, car l'administration civile a remplacé l'administration militaire sur la plus grande partie du Tell. En 1873, le général Chanzy, fervent partisan de l'assimilation, a été appelé au gouvernement qui avait résumé son programme dans cette formule : « l'initiative à Alger, la décision à Paris ; l'exécution à Alger, le contrôle à Paris », se fit accorder, par un décret du 30 juin 1876 (GIRAUT, 1927 : 92). Il réunissait les pouvoirs civils et le commandement supérieur des troupes de terre et de mer (PIQUET, 1914 : 55).

En fait, il a été contraint par la pression coloniale d'étendre rapidement le territoire du gouvernement civil qui est passé progressivement à 53 496 kilomètres carrés à la fin de 1879 et le nombre des communes de plein exercice est passé de 126 en 1873 à 176 en 1879 (AGERON, 1990 : 2000).

Le 15 mars 1879, Albert Grévy a été nommé nouveau gouverneur général de l'Algérie, son gouvernement a été en effet, le prélude de l'ère nouvelle qui allait s'ouvrir. Tout d'abord, le gouvernement civil était pour la première fois un personnage civil, il se proposait de passer sous le régime d'administration civile tout le pays cultivable, en servant toutefois une zone militaire le long de la frontière tunisienne et marocaine (PIQUET, 1914 : 107).

Albert Grévy avait deux préoccupations principales : le régime militaire et l'assimilation. Il voulait placer la totalité du Tell et une partie des hauts plateaux sous administration civile. En 1880, plus d'un million d'indigènes et 5 millions d'hectares de terre furent classés comme territoire civil ; les communes mixtes reçurent une extension considérable par l'arrêté du 27 septembre 1880, qui substitua dans tout le Tell les administrateurs civils aux officiers de bureau arabe (AUGUSTIN, 1930 : 406).

Dans son rapport daté du 3 novembre 1880 adressé au ministère de l'Intérieur, il proclame : «le but à atteindre est l'assimilation ». Toutefois la commission chargée de ce rapport a jugé nécessaire de maintenir temporairement le gouvernement spécial de l'Algérie. Ainsi le système des rattachements pour lui marquait un état transitoire entre le régime colonial et un régime futur non défini. Une commission fut nommée en novembre 1880, et les rattachements prononcés par le décret du 26 août 1881 (PIQUET, 1914 : 107).

2.2. Politique des rattachements 1881-1896 :

L'Algérie fut longtemps organisée comme faisant partie intégrante du territoire français. De fait cette politique d'assimilation administrative a été la plus prédominante dès le début de la

troisième République, en accord avec la tradition républicaine. Les colons bénéficiaient d'une représentation parlementaire, avec un député et un sénateur pour chacun des trois départements algériens (BOUVERSSE, 2023 : 2).

Depuis 1848, les services de la justice, de l'instruction publique et des cultes sont rattachés à différents ministères à Paris. En 1874, le service des douanes était chargé de gérer le fonctionnement des prisons. Le ministre M. Marcere chargé de l'Algérie semble favoriser la décentralisation. En 1876, il renonça à son droit de contrôle et a permis une correspondance directe du gouverneur avec tous les Ministères (PIQUET, 1914 : 109).

En 1880, un petit groupe d'hommes politiques, motivés par des mobiles divers et enclins à profiter de l'influence latente de Gambetta sur les milieux parlementaires de l'époque, jugea que le moment était venu et incita le gouvernement à rattacher l'ensemble des grands services algériens aux ministères correspondants, par une disposition qui complèterait certains rattachements déjà effectués.

La mise en place du «système des rattachements», était moins une réforme administrative de la structure algérienne qu'un exercice politique dont le but principal, mais non exclusif, était d'affaiblir le pouvoir du gouverneur général sous prétexte de favoriser une assimilation de l'Algérie à la Métropole (VIGNES, 1958 : 5).

Par décrets du 11 mars et du 26 août 1881, tous les organismes administratifs de l'Algérie furent subordonnés à huit ministères à Paris, qui transmettaient leurs instructions au gouverneur général. (BOUVERSSE, 2023 : 2). Le but est de rapprocher les différents Ministres des décisions prises par l'administration algérienne. Les pouvoirs du Gouverneur général sont clairement définis dans les articles 4 et 5 de ce décret : « En plus des compétences qui lui sont conférées par des lois spécifiques, le gouverneur général prendra des décisions sur des sujets déterminés par des décrets émis sur proposition des Ministres compétents ».

Les articles précisent que le gouverneur général doit rendre compte de ses actions aux Ministres compétents, qui ont la possibilité de les annuler ou de les modifier selon les circonstances. Ainsi, les décrets de 1881 ne laissent aucune place à l'initiative législative du Gouverneur. Celui-ci dispose de prérogatives administratives qu'il exerce uniquement par délégation, chaque décret lui rappelant cette obligation. Bien que les services rattachés soient sous la direction effective du Gouverneur général, il doit rendre compte de ses actions aux Ministres compétents¹³. Agissant ainsi comme un intermédiaire entre tous les Ministres et les Chefs de service (MALJEAN, 1900 : 32-33).

Désormais, les créations d'écoles et d'emplois, la répartition des budgets et la construction des bâtiments scolaires relèvent du gouverneur général. C'est lui qui valide les projets de construction et distribue les fonds de subvention. Pour tout ce qui concerne les écoles indigènes, le conseil de gouvernement remplace le conseil départemental de l'instruction publique. En ce qui concerne les écoles primaires françaises, la loi conférant au recteur d'Alger le pouvoir de nommer les instituteurs offre des garanties adéquates aux besoins de décentralisation (FERRY, 1892: 64).

Leur objectif est de rapprocher les différents Ministres des décisions adoptées par l'administration algérienne. Les prérogatives du Gouverneur général sont explicitement définies dans les articles 4 et 5 de ce décret. En plus des attributions qui lui sont conférées par des lois

¹³- Article 5 : « Le Gouverneur général doit rendre compte de ses actions aux Ministres compétents, qui ont la possibilité, selon les situations, de les annuler ou de les modifier. » Voir. Charles MALJEAN, op, cit. p. 33.

spécifiques, le Gouverneur général prendra des décisions sur des sujets déterminés par des décrets émis sur proposition des Ministres concernés, par délégation de ces derniers.

L'Algérie n'a ni statut juridique ni patrimoine, et le budget de la colonie était inscrit dans les lois des finances votées chaque année par le parlement. Sur le plan judiciaire, la création des tribunaux en France était réglementée par une loi de 1874, tandis qu'une loi de 1889 limitait la compétence des juges musulmans, ou cadis, aux questions statut individuel et de droits successoraux.

En matière immobilière, tous les terrains personnels sont soumis au Code civil français, et en matière pénale, les Algériens sont soumis à la juridiction française : les assises et les cours criminelles. Enfin, le régime commercial repose sur le principe d'union douanière et d'exclusivité pavillonnaire : les marchandises ne peuvent être transportées entre la France et l'Algérie que sous pavillon français (BOUVERSSE, 2023 : 2).

Dès 1882, les colons expriment une forte critique envers la politique d'assimilation, cherchant à prendre part à la gestion des affaires algériennes. Le Sénat et la Chambre des députés ont exhorté le gouvernement à retirer les décrets de rattachement et à restructurer la haute administration de l'Algérie, dans le but de renforcer le contrôle budgétaire du gouverneur, « décor coûteux », le définit Jules Ferry. Dans de tels cas, l'opinion publique a généralement condamné l'action de la France en Algérie durant la période 1870-1890. Ils ont à leur tour attaqué les partisans de la décentralisation.

Malgré le succès et la croissance remarquable de la colonie, les colons continuent de faire preuve de prudence et de méfiance à l'égard de leur gestion des affaires, conduisant à un déniement persistant. Même les efforts les plus récents ne parviennent pas à reconnaître les conséquences directes des mesures et des positions prises sous le régime civil au cours des deux dernières décennies. L'esprit de justice distributive nécessite, comme cela a été fait auparavant pour le régime militaire, de réviser la politique d'assimilation et de corriger sa sévérité excessive, (MILLIOT, 1930 : 20), c'est ainsi Milliot a décrit l'opinion de Jules Ferry et des colons sur l'assimilation et les rattachements.

Jules Cambon¹⁴ rapporte que la Chambre des députés a tenu des séances les 8, 9 et 10 novembre 1896, au cours desquelles les parlementaires, ainsi que le ministre de l'Intérieur ont exprimé leur opposition aux décrets de rattachement de 1881 et ont appelé à leur suppression. La majorité des délégués a jugé nécessaire de renforcer les prérogatives du gouverneur.

Le 10 novembre, l'Assemblée a approuvé les efforts déployés au fil des années pour rétablir l'ordre dans le gouvernement de l'Algérie et était convaincue que le système de rattachement promulgué par le décret du 20 août 1881 constituait un obstacle au fonctionnement normal.

Le gouvernement est prié de révoquer immédiatement ces décrets et de réorganiser les structures administratives supérieures de la colonie. Il est également demandé de présenter un projet de loi qui réglementera la composition et le fonctionnement du Conseil Suprême.

Le décret du 31 décembre 1896 annule les décrets du 18 décembre 1874, ainsi que ceux de mars et du 26 août 1881, et abroge également les décrets et décisions attribuant au gouverneur général une partie des pouvoirs ministériels, lui conférant des pouvoirs spéciaux, définis de manière générale comme suit : « Le gouverneur général centralise le gouvernement et la haute administration de l'Algérie sous son autorité ». Les attributions du gouverneur général se divisent

¹⁴ - Gouverneur général de l'Algérie de 1891 à 1897

en trois catégories : les responsabilités militaires et diplomatiques, les responsabilités administratives, et les responsabilités budgétaires. En ce qui concerne l'administration, tous les services civils de l'Algérie relèvent de sa supervision¹⁵ (COMBON, 1918 : 212-213).

Le système des rattachements, développé entre 1870 et 1881, a fonctionné sans susciter de récriminations de 1881 à 1890 ; mais à partir de ce moment, il a fait l'objet de violentes attaques devant le Parlement. Les résultats ont suscité de sévères critiques consignées dans les rapports budgétaires de Burdeau et Jonnart de 1893, ainsi que dans les rapports de Jules Ferry, de Combes, de Franck Chauveau et de Labiche, publiés entre 1892 et 1896, à la suite des travaux de la commission des XVIII (MILLIOT, 1930 : 20).

Conclusion :

L'analyse des éléments présentés dans cet article permet de tirer plusieurs conclusions. Bien que le système politique français ait connu des changements de la monarchie à la république, puis à l'empire et de nouveau à la république, l'objectif principal du colonialisme en Algérie est demeuré constant. Il repose sur la domination et le peuplement par le biais de l'établissement d'une administration coloniale distincte.

Il est essentiel de noter que les structures administratives établies en Algérie avaient pour objectif de maintenir un contrôle sur les territoires afin d'atteindre les buts fixés par la France.

Ces structures avaient pour mission de renforcer le contrôle sur la population dans le but de favoriser son intégration et sa soumission. Pour ce faire, des territoires civils et militaires, des bureaux arabes, des communes de plein exercice, des communes mixtes, des communes indigènes et militaires étaient en place.

Le gouvernement général a déployé des efforts ininterrompus pour intégrer l'Algérie à la France, particulièrement après l'abolition du régime militaire et l'établissement du régime civil. Le gouverneur général est désormais sous l'autorité du ministère de l'Intérieur, contrairement à la période 1830-1870 où il était rattaché au ministère de la Guerre. Ce changement a entraîné des modifications importantes dans les pouvoirs du gouverneur général, qui est à la fois l'architecte et l'exécutant de la politique coloniale en Algérie, dans toutes ses dimensions juridiques et administratives.

Cette administration a joué un rôle crucial dans le maintien du colonialisme officiel, notamment sous la troisième République. Durant cette période, les lois et réglementations administratives se sont intensifiées, assurant la souveraineté de l'élément européen.

Néanmoins, la politique d'assimilation (1870 à 1896) a échoué à transformer les musulmans algériens en Français, même si elle a réussi à assimiler les étrangers européens (loi de 1889) et les juifs algériens (décret Crémieux de 1870).

Bibliographie :

-Sources :

¹⁵- A l'exception des services non-musulmans de la justice et des cultes de l'éducation publique, ainsi que des services de la trésorerie et des douanes. Voir. COMBON. J, op.cit, p. 213

1. B.O.G.G. (1843). Ordonnance royale qui crée, pour le commandement général et la haute administration des possessions françaises, du gouverneur général ayant sur ses ordres différents fonctionnaires civils et militaires. Alger : Imprimerie Royale.
 2. BEAULIEU, L. (1887). L'Algérie et la Tunisie. Paris : Guillaume et Cie.
 3. BEQUET. L & MARCEL S. (1883). *Répertoire du droit administratif. Algérie : gouvernement, administration, législation.* Paris. Société d'imprimerie et librairie administratives et des Chemins de Fer, Paul Dupont.
 4. COMBON, J. (1918). *Le gouvernement général de l'Algérie (1891- 1897).* Paris : Librairie H. Champion.
 5. FERRY, J. (1892). Le gouvernement de l'Algérie. Paris : Armand Colin et Cie, Editeurs
 6. MALJEAN Ch. (1900). *Des sources de législation française en Algérie*, thèse de doctorat en droit. Université de Nancy : Imprimerie administrative.
 7. MALLARMÉ, A. (1900). *L'organisation gouvernementale de l'Algérie. Etude sur son évolution historique son état actuel et les projets de réforme* (Thèse de Doctorat). Paris : Librairie Marescq Ainé.
 8. PIQUET, V. (1914). *La colonisation Française dans l'Afrique du nord. Algérie, Tunisie, Maroc.* Paris : Librairie Armand Colin.
 9. RENARD, A. (1910). *Histoire de l'Algérie.* Paris : Librairie Hachette et Cie.
 10. WALH, M. (1897). *L'Algérie.* Paris : Librairie germer Bailli ère et Cie.
 11. S, A. (1897). *Les communes mixtes et le gouvernement des indigènes en Algérie* Paris, AUGUSTIN Challamel Editeur.
- Etudes (livres et articles)**
1. AGERON, Ch. R. (1979). *histoire de l'Algérie contemporaine, de l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération, 1954.* Paris : P.U.F.
 2. AGRON, Ch. R. (1990). *Histoire de l'Algérie contemporaine : 1830-1968.* Paris : PUF.
 3. AUGUSTIN, B. (1930). *Histoire des colonies Françaises et de la France dans le monde. T2. l'Algérie.* Paris, Société de l'histoire nationale.
 4. BONTEMS, C. (2022, mars 1). Une première occasion manquée en Algérie: le projet de loi Mérilhou. *Revue la constitution, l'Europe et le droit, l'honneur de Jean-Claude Masclot.* Retrieved from <https://books.openedition.org>
 5. BOUVERESSE, J. (2023, janvier). *L'administration de l'Algérie à l'apogée de la colonisation (1898-1945) : réflexions en forme de bilan.* https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/J-Bouveresse_Administration-Algerie_apogee-colonisation_cle0bdfc8.pdf
 6. BUDIN, J. (2017). Colonisation, acculturation et résistance : la région de Bône (Annaba, Algérie) de 1832 à 1914. (Thèse de Doctorat). Université d'Aix-Marseille.
 7. GIRAUT, A. (1927). *Principes de colonisation et de législation, troisième partie : l'Afrique du Nord, I. L'Algérie.* Cinquième Ed. Paris : Société Anonyme du Recueil Sirey.
 8. GRIMAL, H. (1981, Avril- juin). Annie Rey-Goldzeiguer, Le Royaume Arabe. La politique algérienne de III, 1861-1870. *Revue d'histoire moderne et contemporaine.* 380-384 https://www.persee.fr/doc/rhmc_0048-8003_1981_num_28_2_1153_t1_0380_0000_1
 9. JULIEN, Ch-A. (2005). *Histoire de l'Algérie contemporaine la conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871).* Alger : Casbah Editions.
 10. LAMBERT, J. (1949). *Cours de législations Algérienne, Tunisienne et Marocaine, première partie : législation Algérienne.* Alger : Librairie Ferraris.
 11. MILLIOT, L. (1930). *Cahiers du centenaire de l'Algérie V, le gouvernement général de l'Algérie.* Alger : Publication du comité métropolitain du centenaire de l'Algérie.
 12. RIVET, D. (1991, septembre 20). Le rêve arabe de Napoléon III. Retrieved septembre 20, 2023, <https://www.lhistoire.fr/le-reve-arabe-de-napoliii>
 13. VIGNES, K. (1958). *Le gouverneur Tirman et le système des rattachements. Echec d'une expérience tendant à l'assimilation administrative de l'Algérie.* Paris : Larose.
 14. YACONO, X.(1966). La Régence d'Alger en 1830 d'après l'enquête des commissions de 1833-1834. *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée,* 1(1), pp. 229-244. https://www.persee.fr/doc/remmm_0035-1474_1966_num_1_1_921

Stratégies de répression : La justice militaire et l'administration françaises face aux résistances algériennes au XIXe siècle

Repression strategies: Military justice and French administration in the face of Algerian resistance in the 19th century

GUEBAILI Abdelhafid 

Université Mohamed Lamine Debaghine
Sétif 2, Algérie
a.guebaili@univ-setif2.dz

Résumé :

Cet article examine les stratégies répressives adoptées par les autorités coloniales françaises contre la résistance algérienne au XIXe siècle. À travers une méthodologie analytique intégrée, il analyse les textes législatifs français pertinents et les correspondances officielles entre les responsables français afin de comprendre les bases juridiques et politiques qui ont soutenu ces politiques répressives. L'article illustre également la répartition des pouvoirs répressifs entre les instances judiciaires et administratives.

L'étude comprend également une analyse approfondie des documents d'archives, des ouvrages de référence et des bulletins officiels, contribuant ainsi à documenter les sanctions et mesures répressives imposées aux résistances algériennes. En se concentrant sur des cas spécifiques, tels que la résistance de l'émir Abdelkader et celle des Ouled Sidi Cheikh, cette recherche vise à éclaircir les méthodes employées par les autorités françaises pour soumettre les Algériens.

Mots clefs : Stratégies répressives, Résistances algériennes, Politiques coloniales, Système pénal.

Abstract

This article examines the repressive strategies adopted by French colonial authorities against Algerian resistance during the 19th century. Through an integrated analytical methodology, it analyzes relevant French legislative texts and official correspondence among French officials to understand the legal and political foundations that supported these repressive policies. It also illustrates the distribution of repressive powers between judicial and administrative bodies.

The study further includes an in-depth analysis of archival documents, reference works, and official bulletins, thereby contributing to the documentation of the sanctions and repressive measures imposed on Algerian resistance. By focusing on specific cases, such as the resistance of Emir Abdelkader and that of the Ouled Sidi Cheikh, this research seeks to clarify the methods employed by French authorities to subjugate Algerians.

Keywords: repressive strategies , Algerian resistance , colonial policies, penal system.

E-mail de correspondance: GUEBAILI Abdelhafid, guebailiabdelhafid@gmail.com

Introduction

La colonisation française de l'Algérie au XIXe siècle constitue un tournant majeur dans l'histoire de ce pays, marqué par des tensions constantes et une résistance acharnée des Algériens face à l'occupation. Cet article se propose d'analyser en profondeur les politiques répressives déployées par les autorités coloniales françaises ainsi que leur effet sur les mouvements de résistance algériens.

L'importance de ce sujet réside dans l'examen des stratégies répressives adoptées par les autorités coloniales pour contenir les mouvements de résistance algériens. Ces stratégies ne se limitaient pas aux méthodes d'exécution et de torture mais incluaient également des dispositifs juridiques et administratifs complexes. En comprendre les mécanismes permet de mieux saisir comment le pouvoir judiciaire et administratif colonial a été mobilisé pour dominer la population algérienne et réprimer sa résistance. Cette étude vise également à mettre en lumière les effets de ces pratiques sur la société algérienne, ainsi que sur la formation et l'évolution des mouvements de résistance.

Certaines études académiques antérieures ont exploré divers aspects des sanctions imposées aux résistances algériennes dans le contexte de la colonisation française. Par exemple, Yahia Bouaziz, dans son étude intitulée *Thawrat 1871: Dawr 'a'ilati al-Maqrani wa al-Haddad*¹, a traité de certaines sanctions imposées par les autorités coloniales aux leaders de la résistance ainsi qu'à leurs partisans. Bien que ces études aient contribué à révéler certains aspects de la répression des résistances algériennes, malgré leur contribution reste relativement superficielle, car elles n'ont pas fait des stratégies de répression leur axe principal d'analyse². D'autres travaux ont exploré certaines pratiques répressives exercées par les autorités françaises contre les Algériens musulmans, comme l'étude précieuse de Sylvie Thénault intitulée *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale: camps, internements, assignations à résidence*³. Thénault y examine les bases juridiques et politiques de l'internement sous toutes ses formes, en détaillant la souffrance des Algériens musulmans face à ces répressions, notamment dans certaines tribus algériennes. Malgré l'importance de telles études, y compris celle de Thénault, ces travaux restent dispersés⁴. La répression française contre les résistances algériennes au XIXe siècle était une stratégie délibérée visant à éradiquer les mouvements de résistance, reposant sur des institutions formelles, avec la justice militaire et l'administration comme piliers essentiels. Cette étude se propose donc de combler ce manque dans la littérature académique, en apportant une analyse spécifique et approfondie de ce sujet crucial.

La problématique centrale de cette étude est formulée ainsi : comment les autorités coloniales françaises ont-elles mobilisé la justice militaire et l'administration en tant qu'outils répressifs pour contrôler et neutraliser les résistances algériennes ? Pour y répondre, il convient d'explorer les questions secondaires suivantes : sur quelles bases juridiques et politiques ces politiques répressives

- Bouaziz, Y. *Thawrat 1871: Dawr 'a'ilati al-Maqrani wa al-Haddad*. Al-Chiraka al-Wataniyya lil-Nashr wa al-Tawzi', Al-Jazair; Zouzou, A. H. (1986).

² . Parmi ces études : Yacono, X. (1973). Les prisonniers de la smala d'Abdelkader. *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, (15-16), mélange Le Tourneau ; *Thawrat al-Aurès 1879*. Al-Mu'assasa al-Wataniyya lil-Kitab, Al-Jazair; Setar Ouatmani. (1998). *L'insurrection de Zaâtsha en 1849 : résistance et solidarité dans les zibân* (Thèse de doctorat, sous la direction de Robert Ilbert). Aix-Marseille 1, Université de Provence, Faculté des lettres et sciences humaines; Chalabi, C. (2009). *Thawrat Wahat al-Amari wa 'alaqatuhā bi-l-muqāwama al-sha'bīya fi Mintaqat al-Zibān fi al-Qarn al-Tāsi‘ 'Ashar* (Mémoire de magister, supervisé par Ali Ajiqou). Université de Haj Lakhdar Batna. - Thénault, S. (2012). *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale : camps, internements, assignations à résidence*.³ Odile Jacob.

⁴ . Ces études se manifestent dans les travaux suivants : Jalla, B. (2001). L'autorité judiciaire dans la répression de 1871 en Algérie. *Outre-Mers*, 88(332-333); Fremeux, J. (2005) ; Colonna, F. (2006). Les détenus arabes de Calvi 1871-1903: Le bagne, une expérience du dépaysement ? *Horizons maghrébins – Le droit à la mémoire*, (54), Voyage au Maghreb.

ont-elles été fondées ? Comment les pouvoirs étaient-ils répartis entre les instances judiciaires et administratives pour l'exécution de ces mesures ?

Cette recherche suit une méthodologie analytique intégrée pour étudier les stratégies répressives des autorités coloniales françaises. Elle s'appuie sur l'examen des textes législatifs, incluant lois, décrets, arrêtés et décisions, qui ont soutenu ces politiques. En outre, l'étude des correspondances officielles entre les responsables de la métropole et ceux en Algérie permet de cerner l'organisation du pouvoir répressif entre les instances judiciaires et administratives. Cette approche vise à éclairer les pratiques employées par les autorités coloniales pour appliquer leurs politiques de manière efficace. Enfin, une analyse détaillée des archives, ouvrages de référence et bulletins officiels servira à documenter les sanctions et mesures imposées aux résistances algériennes.

Dans cette perspective, cette recherche s'appuie sur des sources fondamentales permettant d'approfondir la compréhension des politiques répressives mises en œuvre par les autorités françaises en Algérie au XIXe siècle. Les Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence offrent des documents essentiels, notamment concernant les résistances des Zibans (1858-1859) et de l'Aurès (1876), qui illustrent les réponses militaires et administratives aux insurrections locales. Le Bulletin officiel du Gouvernement général de l'Algérie révèle les bases législatives des mesures répressives. Par ailleurs, les travaux de spécialistes en droit, tels que Gilbert Massonie sur la question indigène, ainsi que ceux de Larcher et Rectenwald sur la législation coloniale, mettent en lumière l'évolution des lois appliquées aux Algériens et l'usage de la justice comme instrument de contrôle. En croisant les documents d'archives et les analyses juridiques, ces sources permettent de retracer la complexité des stratégies de répression coloniale en Algérie.

1. Les organes de répression français contre les Algériens musulmans au XIXe siècle

1.1. Les juridictions militaires

1.1.1. Les conseils de guerre

Dès le début de l'occupation française, les conseils de guerre ont été instaurés en Algérie. Ils avaient pour mission de juger les crimes et délits commis par les Algériens musulmans à l'encontre des Français, de leurs biens, ainsi que de l'armée française et de ses alliés. En appliquant les lois militaires aux civils algériens, ces tribunaux sont devenus le principal outil de la justice pénale mis en œuvre par les autorités coloniales en Algérie (Frémeaux, 2005 : 36).

À la suite de l'établissement des conseils de guerre, qui avaient déjà été introduits en Algérie comme une réponse aux défis posés par la résistance algérienne, un décret du commandant en chef de l'armée française, daté du 15 octobre 1830, leur conféra des pouvoirs répressifs pour juger les crimes commis par les civils algériens. L'article premier de ce décret stipule : « Les conseils de guerre jugent les crimes et délits commis dans le Royaume d'Algérie par les habitants du pays contre les personnes ou les biens des Français ou des membres de l'armée ». Ce décret transforma⁵ ainsi ces tribunaux militaires, initialement de nature exceptionnelle, en instances quasi ordinaires, leur permettant de juger les civils algériens. Par conséquent, ces tribunaux acquièrent des attributions pénales à la fois militaires et civiles. Il est à noter que les conseils de guerre furent rebaptisés tribunaux militaires à la fin des années 1920, tout en conservant leur rôle judiciaire envers les Algériens musulmans. Ils jouèrent un rôle significatif durant la guerre de libération, étant largement utilisés pour réprimer les moudjahidines du Front de libération nationale et de l'Armée de libération nationale.

⁵. Arr. du 15 octobre 1830, art.1, in : R.A.G.A(1830-1854), imprimerie du gouvernement, Alger, 1856, pp.2-3.

Les conseils de guerre en Algérie ont été largement critiqués par des juristes et des politiciens, dont Émile Larcher, qui les a qualifiés de « tache sur la France ». Il a dénoncé le manque de clarté dans la définition des crimes punis à l'encontre des « indigènes musulmans ». De plus, les statistiques ont montré que les acquittements étaient plus fréquents que les condamnations en raison de preuves insuffisantes, ce qui ternissait l'image de la justice française auprès des populations locales. En outre, l'autorité militaire imposait des sanctions directes aux accusés acquittés par les conseils, ce qui suscitait des inquiétudes au sein du gouvernement français. Bien que des tentatives de réforme aient été faites — comme la clarification des crimes et la nomination d'interprètes — ces efforts n'ont pas résolu le problème de la lenteur judiciaire. En conséquence, les conseils de guerre n'ont pas réussi à jouer efficacement leur rôle judiciaire, contribuant à la domination militaire sur les autorités judiciaires et à un climat de méfiance entre les « indigènes musulmans » et les autorités coloniales (Larcher & Rectenwald, 1927 : 246).

1.1.2. Les commissions disciplinaires

Les commissions disciplinaires n'étaient pas connues en France et n'étaient pas prévues par la législation pénale. Elles ont été instaurées en Algérie plus de 25 ans après le début de l'occupation, le 21 septembre 1858. Cependant, les décisions du 21 septembre 1858 et du 5 avril 1860 ne spécifiaient pas clairement quels actes pouvaient être jugés. L'article 4 de la décision du 21 septembre stipule que « les commissions disciplinaires jugent les actes de violence, ainsi que les crimes et délits des populations locales qui ne peuvent être portés devant les tribunaux civils ou les conseils de guerre ». Jusqu'en 1868, aucune loi n'avait défini les infractions relevant de la compétence de ces commissions, le seul critère étant l'incompétence des conseils de guerre et des tribunaux civils⁶.

Face à l'ambiguïté entourant leur « compétence matérielle », le gouverneur général de l'Algérie a émis plusieurs circulaires visant à préciser les champs d'intervention des commissions disciplinaires. La circulaire du 4 janvier 1868 est particulièrement significative : elle stipule que les chefs de circonscription doivent recourir aux commissions disciplinaires locales pour réprimer des infractions telles que les coups et blessures légers, les accusations infondées, les vols simples, ainsi que les actes de désobéissance à l'autorité. Cet effort visait à clarifier les attributions des commissions en matière de traitement de ces diverses infractions⁷.

En lien avec les pouvoirs répressifs attribués aux chefs de circonscription, la nature et la sévérité des peines prononcées par les commissions disciplinaires varient selon leur niveau de juridiction. La décision du 24 novembre 1874 permet aux commissions d'Alger de recommander des mesures d'expulsion ou d'internement à l'encontre des individus jugés menaçants pour l'autorité française. En revanche, les commissions de circonscription se limitent à des sanctions telles que l'emprisonnement (pour une durée maximale d'un an) et des amendes, tandis que les autres commissions imposent des peines moins sévères. Bien que ces décisions doivent être approuvées par le gouverneur général, les peines d'emprisonnement sont appliquées immédiatement⁸.

1.2. Les organes administratifs et militaires

1.2.1. Le gouverneur général de l'Algérie

Les gouverneurs généraux en Algérie exerçaient des pouvoirs répressifs étendus, spécifiquement dirigés contre les Algériens musulmans. Ces pouvoirs, d'une nature exceptionnelle, n'étaient pas

⁶. Arr.min, du 21 septembre 1858, art..4, in : B.O.A.C, année 1858, pp.95-98.

⁷. circulaire du sous-gouverneur, le général Baron Durieu, le 4 janvier 1868, in : Rinn, L. (1885). Régime pénal de l'indigénat en Algérie, les commissions disciplinaires. *Revue algérienne et tunisienne de législation et de jurisprudence*, 1, 267. Adolphe Jourdan. Alger, pp.276-277.

⁸. Arr. min du 14 /11/1874, art.16, in : B.O.G.G.A, 1874, pp.735-742.

attribués par le législateur français, mais avaient été usurpés par les gouverneurs eux-mêmes, appliqués en dehors de tout cadre légal. Outre leurs prérogatives extraordinaires en matière de législation répressive, ils avaient la capacité d'imposer diverses sanctions aux Algériens musulmans sans qu'il soit nécessaire de les traduire en justice, ni de leur accorder la possibilité de contester les décisions prises ou de faire appel. Parmi ces sanctions figuraient l'exil (déportation), l'internement, les amendes collectives et le séquestre (Collot, 1987 : 191).

Il est essentiel de souligner que les peines infligées par le gouverneur général visaient principalement à réprimer des infractions d'ordre politique, souvent mal définies. De plus, la majorité de ces actes n'étaient pas considérés comme des crimes au sens du Code pénal français. Ces sanctions se caractérisaient par une ambiguïté juridique notable : elles n'appartaient à aucune catégorie juridique spécifique – qu'elle soit pénale, contraventionnelle, temporaire, permanente, politique, de droit commun, civile ou militaire. On pourrait plutôt les décrire comme un ensemble hybride de sanctions, intégrant des caractéristiques propres à chaque type de punition. Fait particulièrement marquant, certaines de ces sanctions pouvaient être appliquées collectivement à une tribu entière (Collot, 1987 : 191).

1.2.2. Les commandants militaires

Les commandants militaires français en Algérie, quel que soit leur rang, détenaient des pouvoirs répressifs considérables. Ils pouvaient imposer des amendes, des peines de détention, et des internements directement aux Algériens musulmans sans avoir recours à un procès. Ces prérogatives exceptionnelles n'étaient ni exercées par leurs homologues en France ni accordées par les lois pénales ordinaires ou militaires françaises. Elles s'appuyaient plutôt sur les coutumes militaires, fondées sur la théorie du vainqueur et du vaincu, se justifiant par les conditions d'occupation et de l'état de guerre en Algérie. Du fait de l'ampleur de ces pouvoirs, le gouverneur général déléguait une partie de ses prérogatives répressives aux officiers militaires sous son autorité ainsi qu'à leurs auxiliaires parmi les Algériens musulmans (Larcher & Rectenwald : 249).

Ces pouvoirs étaient répartis entre les officiers supérieurs de l'armée française supervisant les unités administratives militaires selon une hiérarchie précise :

- Les généraux commandant les divisions, responsables des trois divisions militaires en Algérie : Alger, Oran et Constantine.
- Les commandants des subdivisions, constituant des unités militaires de premier plan au sein des divisions.
- Les commandants des cercles, unités militaires subordonnées aux subdivisions.
- Les commandants des annexes des subdivisions et des cercles, ainsi que d'autres officiers ayant diverses responsabilités militaires et administratives (Duvernois, p. 105).

Les peines imposées par les commandants militaires variaient entre amendes individuelles, amendes collectives, détention (la prison) et internement. Ces peines appliquées aux musulmanes algériennes étaient sévères et ne suivaient pas de textes légaux spécifiques, mais étaient soumises à l'appréciation discrétionnaire des commandants, souvent influencées par leur humeur (Larcher & Rectenwald, 1927 : 249). Les commandants ne se privaient pas de faire preuve d'abus de pouvoir, une situation flagrante, car ils possédaient le pouvoir d'accuser, de juger et d'exécuter les peines sans que les "accusés" aient la moindre possibilité de se défendre. À ce sujet Emilien Chatrieu a commenté ce phénomène en déclarant : « Nous avons donné libre cours à l'arbitraire, où les Européens se transformaient en conseils de guerre, tandis que les

populations étaient punies administrativement par les officiers commandants les cercles, les divisions ou les subdivisions ». (Chatrerieux, 1893 : 160-166).

1.2.3. Les chefs indigènes

Les autorités coloniales françaises en Algérie ont sollicité une série de notables parmi les musulmans influents pour assumer diverses fonctions au service de leurs intérêts. Ces chefs indigènes sont devenus, au fil du temps, des instruments efficaces sous l'autorité directe des commandants militaires français, jouant un rôle crucial dans l'expansion coloniale et le maintien du système colonial. Afin de garantir le respect de leur autorité et de renforcer l'efficacité de leurs agents locaux, l'administration coloniale leur a conféré des pouvoirs répressifs pour réprimer les infractions commises par les Algériens musulmans sous leur contrôle. Ces pouvoirs variaient en fonction du rang administratif de chaque agent (Dumas, 1844 : 54-57).

1.2.4. Les administrateurs des communes mixtes

Dans le cadre de la loi du 28 juin 1881, également connue sous le nom de Code de l'indigénat, les administrateurs des communes mixtes étaient habilités à imposer des peines de simple police pour les infractions commises par les « indigènes musulmans ». Cette loi stipule dans son article premier que « la répression des infractions à caractère disciplinaire concernant les crimes des indigènes dans les communes mixtes est confiée aux administrateurs de ces communes ». L'article 3 précise que sa durée de validité était de sept ans à compter de sa promulgation, et qu'elle a été renouvelée plusieurs fois, restant en vigueur jusqu'en 1927. Ces peines comprenaient des peines d'emprisonnement allant d'un jour au minimum à cinq jours au maximum, ainsi que des amendes de un franc au minimum à quinze francs au maximum. Les administrateurs pouvaient choisir d'imposer l'une ou l'autre de ces peines, ou de les appliquer simultanément.

2. Répression judiciaire militaire française face aux résistances algériennes au XIXe siècle : Études de cas

Les autorités coloniales françaises ont recouru aux tribunaux militaires, notamment aux conseils de guerre, pour faire face aux résistances algériennes. Au cours du XIXe siècle, de nombreuses condamnations ont été infligées aux résistants.

L'affaire de Rabiâ ben Sidi Ghanem, cheikh de la tribu d'El Ouffia, est l'une des premières affaires traitées par ces conseils. Après son arrestation par les troupes françaises pour avoir prétendument volé une délégation venant du sud de l'Algérie, il a été accusé de crimes contre la sécurité publique. Jugé à Alger, il a été condamné à mort. La sentence a été exécutée le 19 avril 1832 devant Bab Azzoun, malgré les interventions de personnalités civiles et militaires, ainsi qu'une lettre de l'inspecteur civil français au Premier ministre, déclarant l'accusation infondée (Dhur, 1899 : 52).

Dans le même contexte, l'affaire jugée par le conseil de guerre de Constantine en juin 1839 concernait un groupe de notables indigènes accusés de « haute trahison » suite à la découverte par les autorités coloniales de leurs communications avec El Hadj Ahmed Bey de Constantine. Le 2 juillet 1839, ce conseil a prononcé des peines de mort à l'encontre de plusieurs accusés, dont Ben Attar, caïd de Mila, et Ben Zerkine, commandant de la côte. Fort heureusement, ces condamnations à mort n'ont pas été exécutées, car ils ont bénéficié d'une réduction de peine (Mercier, 1903 : 474).

Ainsi, cette répression, exercée par les conseils de guerre, s'est intensifiée, visant particulièrement les leaders de la résistance et leurs collaborateurs. Parmi les affaires les plus notables, on trouve celle de Si Sadek Belhadj, le chef des résistants de 1858-1859 dans la région des

Zibans, ainsi que douze de ses aides. Ils ont été jugés par le conseil de guerre à Constantine le 26 août 1859. Ils faisaient face à des accusations graves, telles que le port d'armes contre la France, l'incitation à la révolte et à la guerre civile, ainsi que l'encouragement au chaos et à la violence. En conséquence, les peines prononcées furent sévères : quinze ans de prison pour Si Sadek Belhadj et dix ans pour les autres accusés⁹.

Les conseils de guerre ont également jugé des affaires liées à la résistance de 1871 en Algérie, dirigée par Mohamed El Mokrani et Cheikh El Haddad. Dans ce contexte, le conseil de guerre de Constantine a prononcé, le 7 mars 1873, des peines de mort à l'encontre de trois Algériens musulmans accusés de crimes liés à cette résistance. Ces sentences ont été exécutées à Batna le 19 avril 1873. Le journal « Le Moniteur de l'Algérie » a commenté cet événement en ces termes : « De nombreux indigènes étaient présents pour assister à l'exécution de leurs compatriotes. Ces leçons sanglantes leur enseignent que les tentatives de révolte sont une folie et qu'ils ne sont que des outils entre les mains d'aventuriers, se protégeant en se livrant à la justice au moment de rendre des comptes »¹⁰.

L'affaire de Touggourt est l'une des plus marquantes jugées par le conseil de guerre de Constantine. Elle concerne un groupe de musulmans accusés d'avoir mené une insurrection armée, assiégié la ville de Touggourt et attaqué ses installations militaires sous la direction de Chérif Boukachoucha, dont l'emplacement restait incertain, générant des informations contradictoires. Après plusieurs sessions, le conseil de guerre de Constantine a rendu des verdicts sévères le 6 mai 1873 à l'encontre des accusés. Ces verdicts comprenaient six peines de mort, quatre peines de réclusion avec travaux forcés de vingt ans, et d'autres peines variant de cinq à dix ans de réclusion avec travaux forcés. Trente-sept accusés ont été acquittés, tandis qu'aucun jugement n'a été prononcé contre l'accusé principal, Chérif Boukachoucha¹¹.

Un autre exemple marquant de la répression militaire est, dans la continuité de cette répression militaire, le jugement prononcé par le conseil de guerre de Constantine le 16 juin 1879, concernant la résistance des Aurès dirigée par Mohamed ben Abd El-Rahmane. Les accusations portées contre ces individus comprenaient l'incitation à la guerre civile, la direction de bandes armées, des actes de pillage, l'incitation à l'émeute, ainsi que le meurtre ou la tentative de meurtre, accompagnés de vol, d'incendie, et de violence à l'encontre des autorités publiques. Le conseil a prononcé des peines allant de la mort à l'emprisonnement, incluant quatorze condamnés à mort, dix-sept à vingt ans de réclusion avec travaux forcés, deux à cinq ans de prison, et sept à deux ans de prison. Vingt et un accusés en fuite ont été jugés par contumace. Ces jugements sévères illustrent la détermination des autorités coloniales à écraser toute forme de résistance et à maintenir leur autorité dans la région¹².

3. Exemples de répression administrative française face aux résistances algériennes au XIXe siècle

3.1. L'internement

L'internement constitue l'une des principales formes de répression administrative employées par les autorités françaises contre les résistants algériens. Par exemple, suite à la prise de la « smala » de l'émir Abdelkader le 16 mai 1843 par les troupes françaises, un grand nombre de ses partisans furent capturés et internés sur l'île de Sainte-Marguerite. Ces captifs furent d'abord transférés à Alger et répartis en deux groupes : ceux jugés importants et ceux de moindre importance. Le

⁹. A.N.O.M, 15 H 2.

¹⁰. Le Moniteur de l'Algérie, Mardi 29 Avril 1873.

¹¹. L'indépendant, Mercredi 12 Mars 1873.

¹². A.N.O.M : 2H15-34, 12H 18, 14H5, 16H2.

premier groupe, comprenant 126 hommes, 136 femmes, 43 garçons et 72 filles, soit un total de 377 personnes, fut placé à la casbah d'Alger et traité avec respect. En revanche, le reste des captifs, soit 3224 personnes, dont 450 hommes, 1422 femmes et 1352 enfants des deux sexes, fut relégué aux environs de la Maison Carrée (Yacono, 1973 : 415-434). Ces prisonniers furent transférés de la ville d'Alger à l'île de Sainte-Marguerite en deux vagues :

Première vague : Transférée à bord de la gabare « La Provençale » le 22 juin 1843, cette première vague a principalement inclus les familles des notables ainsi que quelques serviteurs, majoritairement issus de la tribu des Hachem. Cette vague se composait d'un grand nombre de femmes et d'enfants, comme l'illustre le tableau suivant :

**Tableau n° 1 : Prisonniers de l'émir Abd el-Kader débarqués sur l'île de Sainte-Marguerite en 1843
(Yacono, 1973 : 425)**

Douars	Hommes	Femmes	Enfants de 18 mois à 12 à 15 ans	Enfants au-dessous de 18 mois	Domestiques	Effectif
Khalifa Ben el Khararouby	12	21	9	10	9	61
Khalifa Mohamed Ben âlal	8	21	9	8	19	65
Hachems Cheragah	10	32	22	12	7	83
Hachems Gharabah	19	39	9	10	4	81
Totaux	49	113	49	40	39	290

Deuxième vague : La gabare « La Perdrix » a quitté Alger le 9 août 1843, transportant 186 prisonniers directement vers l'île de Sainte-Marguerite. Parmi eux, trente-deux individus étaient liés à la suite de l'émir Abd el-Kader.

Les détenus ont été classés en trois catégories :

- **Première catégorie** : Ce groupe comprenait les chefs et les figures importantes, en raison de leurs connexions politiques et religieuses.
- **Deuxième catégorie** : Composée d'individus moins influents, ainsi que de serviteurs travaillant pour les membres de la première catégorie et d'enfants âgés de 10 à 15 ans.
- **Troisième catégorie** : Rassemblant les serviteurs et les enfants de 2 à 10 ans.

La période de détention des prisonniers sur l'île de Sainte-Marguerite variait considérablement. Par exemple, les membres de la suite de l'émir Abd el-Kader étaient retenus pendant des périodes allant de quelques mois à cinq ans¹³.

Dans le même contexte, les autorités coloniales ont également utilisé la prison des Arabes à Calvi pour l'internement des résistants algériens. Ce site est l'un des plus remarquables pour l'emprisonnement des musulmans, tant par le nombre que par la qualité des détenus. Depuis son

¹³. A.N.O.M, Aix-en-Provence, f80-567.

ouverture en 1871 jusqu'à sa fermeture en 1903, environ 500 prisonniers y ont été incarcérés. La chercheuse Fanny Colonna note que ce chiffre peut sembler faible, mais l'importance réside dans la valeur des détenus ; la majorité d'entre eux étaient des personnalités influentes au sein de la société musulmane algérienne (Colonna, 2006 : 91).

Les détenus à Calvi, jusqu'en 1888, partageaient un motif commun : leur résistance à l'occupation française. Les premiers à être incarcérés étaient les résistants de 1871, accusés d'avoir pris part à la révolte dirigée par El-Mokrani, comprenant plus de 200 prisonniers originaires des régions de Béjaïa, Bordj Bou Arréridj et Takitount. Ensuite, des membres de la résistance de l'Amri, venus du sud-ouest des Aurès, furent arrêtés en 1876, portant le total à 34 détenus. Les Aurésiens impliqués dans l'affaire de Si Lhachemi U. Derdur et dans la résistance de 1879 furent également incarcérés entre 1879 et 1880. Au début de 1881, des groupes du sud algérien furent emprisonnés, accusés de participation aux révoltes des Ouled Sidi Cheikh et de Bouamama. Parmi les personnalités notables enfermées à Calvi se trouvaient Ibn Cheikh El-Haddad, son cousin Si Lhachemi U. Derdur avec trois de ses proches, ainsi que Cheikh Ibn Douna pour les Aurès et Belkheir pour les Ouled Sidi Cheikh (Colonna, 2006 : 94-95).

En plus de l'internement à l'étranger, les autorités coloniales appliquaient également cette mesure à l'intérieur du pays, illustrant ainsi l'étendue de leur répression. Cet internement se manifestait de deux manières : d'une part, les détenus étaient enfermés dans des établissements pénitentiaires locaux, et d'autre part, ils étaient contraints de résider dans des zones éloignées de leur domicile, avec interdiction de s'en éloigner. Cela rappelle l'assignation à résidence ou une surveillance policière stricte, visant à contrôler les mouvements des personnes perçues comme des menaces (Colonna, 2006 : 5-6).

Il est à noter que cette forme de détention ciblait généralement des individus moins influents au sein des tribus rebelles, tandis que les figures notables étaient souvent envoyées hors d'Algérie ou jugées par des tribunaux militaires ou civils. Les cas des Ouled Sidi Cheikh et des Bouazid illustrent bien cette distinction dans le traitement des résistants (Massonie, 1909 : 5).

La tribu des Ouled Sidi Cheikh a été particulièrement touchée par ce type d'internement en raison de sa résistance contre les Français dans la seconde moitié du XIXe siècle, notamment lors de la révolte de 1864 dirigée par Slimane Ben Hamza et celle de 1881 menée par Bouamama. En vertu du traité de Lalla Maghnia, signé entre la France et le Maroc le 18 mars 1845, les autorités coloniales ont divisé les Ouled Sidi Cheikh en deux groupes : les al-Sharāqah, rattachés à l'Algérie, et les al-Ghurābah, qui étaient sous la juridiction marocaine. Selon les statistiques françaises, les al-Ghurābah comptaient environ 550 tentes, tandis que les al-Sharāqah en avaient environ 400¹⁴.

Jusqu'en décembre 1871, les autorités françaises avaient arrêté un nombre considérable d'al-Ghurābah dans la province d'Oran, soit 364 tentes. Ces tentes furent réparties en trois groupes : 92 transférées vers la province de Constantine, 71 à Alger, et 104 maintenues dans la province d'Oran. Chaque groupe était assigné à des emplacements distincts, soumis à une surveillance stricte et interdit de quitter ces zones. Ce traitement s'appliquait également aux al-Sharāqah des Ouled Sidi Cheikh, avec 173 tentes internées après la révolte de 1864 : 33 à Aïn Témouchent et 140 à Djidiouia¹⁵.

¹⁴. A.N.O.M, Aix-en-Provence, 22H2, Lettre du général commandant la division d'Oran au gouverneur général de l'Algérie, du 11 septembre 1873, renseignement sur les Ouled Sidi Cheikh al-Sharāqah et al-Ghurābah.

¹⁵. Ibid.

En ce qui concerne les Bouazid, qui se sont rebellés contre les Français dans le sud-est de l'Algérie, en particulier dans l'oasis d'Ammeri au sud-ouest de Biskra en 1876, les autorités françaises n'ont pas seulement infligé des amendes et confisqué leurs biens, mais ont également procédé à leur dispersion forcée à travers différentes régions du pays. La tribu des Bouazid, composée de cinq branches et comptant entre dix et cent tentes par branche (chaque tente abritant généralement une famille), a ainsi été déplacée et internée dans plusieurs localités (Thénault, 2012 : 145-147).

Dans le contexte de l'internement, il est essentiel de souligner que les Algériens musulmans ont largement souffert de cette peine, qui est inconnue dans le droit français ordinaire et marquée par son étrangeté. Cette mesure a suscité de nombreuses critiques, même au sein de la société française. Selon Gilbert Massonier, il s'agit d'une peine illégitime, reposant uniquement sur des textes réglementaires dépourvus de tout fondement légal, et laissant les actes punissables dans une grande ambiguïté, facilitant ainsi les abus. Le gouverneur général qui impose cette sanction agit sans base légale, défiant ainsi les principes de séparation des pouvoirs. De plus, les procédures d'internement manquent de garanties juridiques et se déroulent dans le secret, alimentant la méfiance entre les « indigènes » et les autorités. Par conséquent, cette peine d'internement demeure un symbole du pouvoir arbitraire exercé par l'administration coloniale contre les « indigènes musulmans » (Massonie, 1909 : 8-12).

3.2. Les amendes collectives

Les autorités coloniales françaises ont fréquemment recours à des amendes collectives sévères infligées aux Algériens musulmans en réaction à leurs résistances contre la domination française. Ces amendes pouvaient atteindre des montants exorbitants, allant de cinq à vingt fois le montant des impôts annuels habituels payés par les groupes concernés. Ces sanctions financières avaient pour objectif non seulement d'appauvrir les populations locales, mais aussi de renforcer leur soumission à l'autorité coloniale. Plusieurs exemples illustrent la rigueur de ces amendes collectives.

À la suite de la résistance de 1871 dans l'est de l'Algérie, les autorités coloniales ont infligé une amende collective écrasante aux tribus suspectées d'avoir pris part à la révolte. Le montant total de cette amende s'élevait à 64 733 075 francs, représentant environ 70 % du capital détenu par ces tribus dans les zones concernées, évalué à environ 92 millions de francs. Ainsi, chaque individu devait s'acquitter de 81 francs, une somme considérable pour l'époque (Claude Collot, 1987 : 193-194).

Dans la continuité des sanctions financières imposées aux tribus en réponse aux révoltes, les autorités coloniales infligèrent, en 1876, une amende de 150 000 francs aux habitants de l'oasis d'Ammeri, équivalente à huit fois leur taxe annuelle. À cela s'ajoutaient une amende de 45 200 francs pour les fusils non restitués et une taxe de guerre de 100 000 francs, étalée sur quatre ans. Les tribus voisines qui avaient apporté leur soutien à la résistance durent également acquitter des amendes de 44 200 francs, en plus d'une amende de 50 100 francs pour 501 fusils manquants, d'une indemnité de 6 000 francs pour les membres des goums tués, ainsi que d'une amende de 3 000 francs pour les chevaux abattus lors des affrontements (Cataldo, 1988 : 43).

En outre, la résistance de 1879 dans la région des Aurès a également entraîné des sanctions financières sévères. Les villages et tribus des provinces militaires de Biskra, Batna et Khencela, soupçonnés d'avoir participé, furent condamnés à des amendes qui variaient de quatre à vingt fois le montant habituel de leurs impôts annuels. Au total, les amendes se chiffraient à 355,172.70 francs,

réparties comme suit : 207,565.70 francs pour la province de Batna, 135,495 francs pour Biskra et 121,112 francs pour Khenchela¹⁶.

Enfin, lors de la résistance de 1881 dans la région des Ouled Sidi Cheikh, dirigée par Cheikh Bouamama, les autorités coloniales imposèrent des amendes collectives à plusieurs tribus et branches tribales impliquées dans le soulèvement. Les détails de ces amendes sont conservés dans le dossier n°12h36, aux Archives d'Outre-Mer à Aix-en-Provence, en France.

Les amendes collectives illustrent les stratégies punitives de l'administration coloniale, qui cherchaient à écraser toute forme de résistance en imposant une pression financière lourde et durable sur les populations locales. Sur le plan juridique, ces amendes sont considérées comme illégitimes, car elles ne sont mentionnées dans aucun texte législatif officiel et ont été instaurées par une circulaire non contraignante du gouverneur général en 1844. Cela va à l'encontre des principes du droit français et de la Déclaration des droits de l'homme. En outre, leur application ciblait des groupes spécifiques, révélant ainsi une discrimination manifeste et contredisant le principe d'égalité devant la loi. Il est également essentiel de souligner que la responsabilité collective constitue une violation du principe de "personnalité de la peine", car elle punit des groupes entiers pour les actes d'individus, renforçant ainsi l'injustice (Larcher & Rectenwald, 1927 : 537). De surcroît, cette peine était imposée par l'autorité exécutive, privant les habitants de leur droit de contester les décisions, ce qui met en lumière l'arbitraire des autorités coloniales.

3.3.Le séquestration

Sous le mandat du général Valée (1837-1840), le séquestration est devenu un outil essentiel pour réprimer les révoltes locales contre l'autorité française. Valée voyait dans le séquestration un moyen efficace de dominer les populations musulmanes. Après la reprise des hostilités avec l'émir Abdelkader, à la suite de la rupture du traité de Tafna en 1839, il intensifia la répression à l'égard des Algériens musulmans qui soutenaient l'émir, en promulguant plusieurs décrets de séquestration visant à les dépouiller de leurs terres¹⁷.

Dans ce contexte, le général Bugeaud, afin de contrer la résistance de l'émir Abdelkader, imposa des sanctions sévères à ses lieutenants et aides. Par exemple, le 14 février 1843, un arrêté interdit à Mohamed Ben Aïssa, ancien khalifa de l'émir, d'accéder aux zones sous contrôle colonial, tout en ordonnant le séquestration de ses biens au profit du domaine public français. Les tribus ou individus ayant hébergé Ben Aïssa ou ayant refusé de le livrer étaient considérés comme ennemis de la France et encourraient les mêmes sanctions. De plus, le 18 avril 1846, un nouveau décret ordonna le séquestration de tous les biens, collectifs et individuels, des tribus ayant émigré au Maroc ou dans le désert, sous l'accusation de soutenir des actions hostiles contre la France et de ne pas répondre aux appels des autorités françaises à revenir à leurs terres¹⁸.

La plus grande opération de séquestration a eu lieu après la résistance de 1871. Le gouverneur général Alexis Lambert émit un décret le 25 mars 1871, ordonnant le séquestration des biens des participants à la révolte, tant au niveau individuel que collectif. Les propriétés des chefs Mokrani et Haddad, ainsi que celles de leurs familles, furent ainsi confisquées. Parallèlement, les habitants des douars et des tribus soupçonnés de participation à la révolte subirent également des mesures

¹⁶. A.N.O.M, Aix-en-Provence, 12h36.

¹⁷ . Arr. du 20 septembre 1840, in ; R.A.G.A , op.cit, pp.144-145

¹⁸. Arr .du 18 avril 1846, art.1,2, in : R.A.G.A, op.cit, p.415

collectives. Cette opération entraîna la perte d'environ 2,6 millions d'hectares de terres, ce qui eut des conséquences catastrophiques sur la situation économique et sociale des populations locales¹⁹.

En 1878, le gouvernement général de l'Algérie publia un rapport détaillant les résultats de la liquidation des séquestres concernant les biens des Algériens musulmans accusés d'avoir participé à la révolte de 1871. Ce rapport révélait des chiffres significatifs : 313 tribus et douars étaient qualifiés de "rebelles", représentant une population totale de 761 030 individus. La surface des terres séquestrées atteignait 2 589 608 hectares, et la valeur des biens immobiliers était estimée à 91 948 450 francs. Les amendes de guerre acquittées s'élevaient à 36 582 298 francs, tandis que les réductions financières sur les terres totalisaient 1 869 393 francs. Au total, les paiements s'élevaient à 7 933 860 francs, portant le coût total de la révolte à 63 212 251 francs²⁰.

Les opérations de séquestration des biens des musulmans se poursuivirent de manière alarmante jusqu'au début du XXe siècle, particulièrement après les révoltes. Les publications officielles du gouvernement général de l'Algérie illustrent l'ampleur des ravages subis par les biens des populations musulmanes durant cette période²¹.

Conclusion

Les stratégies de répression adoptées par les autorités coloniales françaises contre les résistances algériennes au XIXe siècle illustrent la diversité et la profondeur des méthodes mises en œuvre pour maintenir le contrôle sur l'Algérie. Des pouvoirs répressifs exceptionnels furent délégués à des juridictions extraordinaires, telles que les conseils de guerre et les commissions disciplinaires, ainsi qu'à des autorités administratives militaires et civiles, comme le gouverneur général, les chefs de l'armée, les administrateurs des communes mixtes et les chefs indigènes, qui agirent en dehors du cadre du droit commun. Cela leur permit d'appliquer des mesures répressives strictes et injustes à l'encontre des Algériens musulmans.

Dans ce contexte, les autorités coloniales imposèrent des peines exceptionnelles, notamment des amendes collectives, le séquestration et l'internement, dans une approche globale visant à affaiblir la résistance algérienne et à renforcer le contrôle colonial. Les amendes collectives constituèrent un outil de répression majeur, infligeant des sommes considérables à des groupes entiers impliqués dans les résistances, entraînant ainsi leur appauvrissement et la destruction de leur tissu économique. Ces amendes, souvent au-delà de leurs capacités de paiement, les contraignaient à vendre leurs biens pour s'acquitter de leurs dettes.

En parallèle, le séquestration fut utilisé comme stratégie pour dépouiller les Algériens musulmans de leurs biens et terres, impactant considérablement le soutien matériel à la résistance et contribuant à l'expansion de la colonisation européenne. Quant à l'internement, il joua un rôle central dans la répression des résistances algériennes, servant à détenir des suspects sans procès formel. Cette méthode visait à isoler les leaders potentiels et à les maintenir sous contrôle, renforçant ainsi la domination militaire et administrative sur les régions récalcitrantes à l'expansion française. La pression psychologique résultant de l'élimination des principaux leaders de la résistance eut des effets néfastes sur la capacité des Algériens musulmans à s'organiser et à poursuivre leurs luttes.

¹⁹. Arr. du 25 mars 1871, apposition du séquestration sur tous les biens d'el-Haj-Mohamed-el-Mokrani, ex-Bach-agha de la Medjena, et sur les biens de ses adhérents, in : B.O.G.G.A , année 1871, pp.138-139

²⁰. G.G.A : Rapport général sur la liquidation et les résultats du séquestration collectif et nominatif opposé à la suite de l'insurrection de 1871, op.cit, pp.5-16.

²¹. Pour mesurer l'ampleur de la catastrophe touchant les biens des musulmans algériens, on peut consulter les arrêtés de séquestration publiés dans le B.O.G.G.A.

Ces stratégies répressives, appliquées par les autorités d'occupation contre les résistances algériennes, révèlent le contraste frappant entre les principes juridiques que la France prétendait respecter et la réalité de son application répressive. Ce constat offre une compréhension plus approfondie du conflit historique entre le colonialisme et la société occupée, mettant en lumière les leçons à tirer de cette période sombre de l'histoire.

Bibliographie

-Archives

1. Archives nationales d'outre-mer (A.N.O.M.), Aix-en-Provence, La révolte de 1858-1859 dans la région des Zibans, 15 H 2.
2. Archives nationales d'outre-mer (A.N.O.M.), Aix-en-Provence, La révolte de l'Aurès en 1876. 12 H 36.
3. Archives nationales d'outre-mer (A.N.O.M.), Aix-en-Provence, Lettre du général commandant la division d'Oran au gouverneur général de l'Algérie (11 septembre 1873). Renseignement sur les Ouled Sidi Cheikh El Chraga et Ouled Sidi El Ghraba, 22 H 2.
4. Archives nationales d'outre-mer (A.N.O.M.), Aix-en-Provence, Les détenus indigènes de Sainte-Marguerite, f80-567.

-Sources

1. CHATRIEUX, É. (1893). *Études algériennes : contribution à l'enquête sénatoriale de 1892.* Augustin Challamel, Éditeur Librairie algérienne et coloniale. Paris.
2. *Code pénal de l'empire français* (1810). Édition conforme à celle de l'imprimerie impériale. Paris.
3. DHUR, J. (1899). *Le père d'Émile Zola : Les prétendues lettres Combes. Lettre à M. le procureur de la République.* Société libre d'édition des gens de lettres.
4. DUMAS, E. (1844). *Exposé de l'état actuel de la société arabe du gouvernement et de la législation qui la régit.* Imprimerie du gouvernement, pp. Alger.
5. DUVERNOIS, A. (1865). *Le régime civil en Algérie : urgence et possibilité de son application immédiate.* Tissier Libraire. Alger.
6. G.G.A. (1856). *B.O.G.G.A, recueil des actes du gouvernement général de l'Algérie (1830-1854).* Imprimerie du gouvernement. Alger.
7. G.G.A. (1858). *B.O.G.G.A, année 1857.* Imprimerie du gouvernement. Alger.
8. G.G.A. (1872). *Bulletin officiel du gouvernement général de l'Algérie (B.O.G.G.A), année 1871.* Imprimerie typographique Bouyer. Alger.
9. G.G.A. (1875). *B.O.G.G.A, année 1874.* Imprimerie typographique et lithographique, A. Bouyer. Alger.
10. G.G.A. (1882). *B.O.G.G.A, année 1881.* Imprimerie de l'association ouvrière, P. Fontana et Cie. Alger.
11. Gouvernement général de l'Algérie. (1878). *Rapport général sur la liquidation et les résultats du séquestre collectif et nominatif opposé à la suite de l'insurrection de 1871. Typographie Adolphe Jourdan. Alger, Algérie.
12. HENRY, A. (1910). *Les impôts indigènes en Algérie* (Thèse de doctorat). ED, Gojoso. Alger.
13. LARCHER, É., & Rectenwald, G. (1923). *Traité élémentaire de législation algérienne* (Tome 2, 3e édition, revue augmentée et mise au courant de législation et de la jurisprudence). Librairie Arthur Rousseau. Paris.
14. MASSONIE, G. (1909). *La question indigène en Algérie : l'internement des indigènes, son illégalité.* Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen. Paris.
15. MERCIER, E. (1901). *La question indigène en Algérie au commencement du XXe siècle.* Augustin Challamel, Éditeur. Paris.
16. RINN, L. (1885). Régime pénal de l'indigénat en Algérie, les commissions disciplinaires. *Revue algérienne et tunisienne de législation et de jurisprudence*, 1, 267. Adolphe Jourdan. Alger.

-Les études (livres et articles).

1. AUMONT-THIEVILLE, J. (1906). *Du régime de l'indigénat en Algérie* (Thèse pour le doctorat, présentée et soutenue le lundi 18 juin 1906, à 1 heure, faculté de droit, université de Paris). Librairie nouvelle de droit et de jurisprudence, Arthur Rousseau. Paris.
 2. BONTEMS, C. (1976). *Manuel des institutions algériennes de la domination turque à l'indépendance* (Tome 1 : La domination turque et le régime militaire 1518-1870). 1re édition. Cujas.
 3. COLLOT, C. (1987). *Les institutions de l'Algérie durant la période coloniale (1830-1962)*. Édition du CNRS.
 4. COLONNA, F. (2006). Les détenus arabes de Calvi 1871-1903 : le bagne, une expérience du dépaysement ? In *Horizons maghrébins – le droit à la mémoire* (No 54).
 5. COLONNA, F. (n.d.). *La vie ailleurs : des Arabes en Corse à la fin du 19e siècle*. Sindbad/Actes Sud.
 6. DURAND, B. (2005). Originalité et exemplarité de la justice en Algérie (De la conquête à la seconde guerre mondiale). *Histoire de la justice*, 2005(1), 16.
 7. FREMEUX, J. (2005). *Justice civile, justice pénale et pouvoirs répressifs en territoire militaire (1830-1870)*. *Histoire de la justice*, 2005(1), 16.
 8. FREMEUX, J. (2005). Justice civile, justice pénale et pouvoirs répressifs en territoire militaire (1830-1870). *Histoire de la justice*, 2005(1), 36.
 9. Hubert, C. (1988). *Biskra et les Ziban*. Collection Français d'Afrique. France.
 10. THENAULT, S. (2012). *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale : camps, internements, assignations à résidence*. Odile Jacob. Paris.
 11. THENAULT, S. (2015). Une circulation transméditerranéenne : l'internement d'Algériens en France au 19e siècle. In *Criminocorpus, en ligne, justice et détention politique, le régime spécifique de la détention politique*. URL: <http://criminocorpus.revues.org/2922>. DOI: 10.4000/criminocorpus.2922.
 12. YACONO, X. (1973). Les prisonniers de la smala d'Abdelkader. In *Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée*, No 15-16, Mélanges Le Tourneau.
- La presse (les journaux)**
1. *L'Indépendant*. (1873, 12 mars). 14e année, N° 1703.
 2. *Le Moniteur de l'Algérie*. (1873, 29 avril). 13e année, N° 99.

Football et violences à l'entre-deux guerres (1918-1939) dans le Constantinois

Football and violence during the interwar period (1918–1939) in Constantinois

REHAÏL Tayeb 

Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC), Algérie.

t.rehail@crasc.dz

Résumé

Cet article propose de rendre compte des violences qui s'exerçaient par le biais des arrêtés gubernoriaux, à travers le football en tant que sport pendant la colonisation dans la période de l'entre-deux guerres dans le constantinois (au Nord-Est de l'Algérie). Son objectif est de montrer que les violences en situation coloniales n'étaient pas seulement physiques mais également symbolique et qu'elles touchaient même le domaine du sport et du ludique. Pour cela, l'auteur a eu recours aux différents journaux et documents d'archives qui datent des années allant de 1918 à 1939. Il s'est surtout intéressé à l'application de circulaires qui concernaient l'obligation d'intégrer des Européens dans les équipes Musulmanes et qui eurent comme effet de ne guère encourager la culture physique dans les milieux "indigènes". Comme il dévoile également certaines formes de pénalisation dont ont été victimes les équipes musulmanes et montre l'existence de formes de négociations entre les membres de ces formations et les parties gouvernantes de l'époque.

Mots clefs : entre deux guerres, constantinois, clubs de football, violences.

Abstract

This article aims to examine the institutional and symbolic violence enacted in a colonial context through football during the interwar period in Constantinois (northeastern Algeria). The objective is to demonstrate that violence in colonial contexts was not only physical but also symbolic and that it extended to the fields of sport and play. To this end, the author used various newspapers and archival documents from 1918 to 1939. The study focuses particularly on the application of circulars that required the integration of Europeans into Muslim teams, which discouraged physical culture in indigenous communities. It also reveals certain forms of penalization faced by Muslim teams and highlights instances of negotiation between team members and the governing authorities of the time.

Key words: interwar period, Constantinois, football clubs, violence

E-mail de correspondance: Rehail Tayeb, tayebrehail@yahoo.fr

Introduction :

Cet article s'inspire d'un axe de recherche qui a été rédigé dans le cadre d'un projet de recherche intitulé : « Anthropologie historique des violences en Situation coloniale » et inscrit parmi les projets établissement du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) de 2015 à 2018. Il propose de rendre compte des violences institutionnelles et symboliques qui s'exerçaient à travers le football en tant que sport dans la période de l'entre-deux guerres dans le constantinois (au nord-est de l'Algérie). Son objectif est de montrer que les violences en situation coloniales n'étaient pas seulement physiques mais également symbolique et qu'elles touchaient même le domaine du sport et du ludique (Sorez, 2012 : 03).

Cette thématique suggère d'elle-même le recours aux différents journaux et documents d'archives qui datent des années allant de 1918 à 1939.

Par rapport à la littérature scientifique autour de ce sujet, deux chercheurs se sont intéressés à cette question dans certains de leurs articles. Youcef Fatès et Didier Rey ont abordés la question surtout par rapport à ce qui se passait à l'ouest du pays (Rey, 2013) (dans l'Oranie).

J'ai quant à moi entamé mes recherches autour du sujet à travers des travaux d'investigations au niveau des répertoires et des archives de la wilaya de Constantine où j'ai dressé une liste des journaux et documents qui concernent la période et le sujet de recherche qui m'intéressent. J'ai aussitôt entrepris le dépouillement des journaux qui concernent cette période et qui étaient disponibles.

Les journaux auxquels j'avais accédé n'étant pas spécialisés dans le domaine du sport, je ne pus recueillir qu'un certain nombre de données très limitées, mais tout de même assez utile pour l'entame et l'orientation de mes recherches.

Parallèlement à cela, j'avais également engagé des lectures sur des articles de chercheurs tel Youcef Fatès et Didier Rey qui se sont intéressés aux clubs de football Musulmans et aux violences symboliques qui résultait des rencontres entre équipes européennes et équipes musulmanes. Ces articles faisaient référence à des circulaires qui interdisaient la participation des équipes constituées strictement de footballeurs musulmans et obligaient donc ces dernières à engager dans leurs effectifs un minimum de joueurs européens (Rey, 2015 : 139).

J'ai pu recouper ces informations avec les données que j'ai recueillies dans les documents d'archives consultés aux archives de la wilaya de Constantine (Algérie). Et afin d'enrichir ma source de données, j'ai eu recours à la consultation du site internet Gallica sur lequel sont mis en ligne des documents d'archives, ce qui m'a permis de consulter et de télécharger des articles de journaux qui ont rapport à mon sujet même si la plupart de ces titres concernent l'ouest du pays.

Les recherches que j'ai menées sur ce même site Internet m'ont également permis de glaner un certain nombre de données à travers des consultations et des recherches sur les fichiers numérisés des rapports des Assemblées Financières Algériennes

- de la session ordinaire de 1930-1931
 - de la session ordinaire de novembre- décembre 1931
 - de la session ordinaire de septembre –octobre 1932
 - de la session extraordinaire de Novembre 1934
 - de la session ordinaire de 1935
- rapports des Délégations Financières Algériennes
- de la session de mai-juin 1920
 - de la session ordinaire de 1927

- de la session ordinaire de Mai-Juin 1934
 - de la session Ordinaire de Mai-Juin 1936
- rapports des procès-verbaux des délibérations du conseil général
- de la session ordinaire d'octobre 1931
 - de la session ordinaire d'octobre 1936

du bulletin annoté des lois et décrets de l'Année 1939.

Et de l'exposé de la situation générale de l'Algérie en 1916 (présenté par M. Ch. Lutaud, Gouverneur Général de L'Algérie) ainsi que d'autres documents.

J'ai également pu recueillir aux Archives Nationales d'Outre Mer d'Aix en Provence (ANOM) des données d'archives très importante pour le développement de ma thématique de recherche.

Le recoupement de différents articles (recueillis de différentes sources) m'a permis de constater que malgré l'existence de formes de violences qui accompagnent souvent les matches de football, il a fallu attendre les manifestations de violences qui s'étaient produites le 25 décembre 1927 dans le Département de Constantine dans la ville de Biskra lors d'une rencontre sportive entre une association sportive constituée d'"indigènes" et une autre constituée d'Européens, pour que le Procureur Général d'Alger décide à travers la circulaire 1513-B du 20 janvier 1928, d'interdire (CAOM, 1928) toute rencontre sportive qui opposerait des équipes européennes à des équipes strictement Musulmanes (45 :2006). Alors qu'en réalité, des violences avaient lieu même lors des rencontres qui opposaient des équipes européennes entre elles (Délégations Financières Algériennes, 1936).

Le résultat de l'application de cette circulaire et d'autres qui vinrent plus tard (circulaire du 22 mai 1930 et du 31 octobre 1935) et qui concernaient toujours l'obligation d'intégrer des Européens dans les équipes Musulmanes eurent comme effet de ne guère encourager la culture physique dans les milieux "indigènes". Il faut être conscient de la difficulté rencontrée par les dirigeants de ces sociétés pour recruter des footballeurs européens qui possèdent bien entendu une tendance naturelle à s'affilier à des sociétés exclusivement européennes.

Malgré cela et malgré l'existence de circulaires décrites comme un problème faisant « obstacle au développement rationnel de la culture physique dans les milieux "indigènes" » (Assemblées Financières Algériennes du GGA, 1934), les équipes musulmanes effectuaient des démarches auprès des responsables et obtenaient même des autorisations qui leur permettaient de matcher sans se conformer tout à fait aux arrêtés gubernatoiaux qui entravait leur bon fonctionnement. Comme par exemple une « requête appuyé par un avis favorable de M. le Maire-député de Djidjelli, M. Morinaud, adressé à Monsieur le Préfet de la part du Président de la société « « La Jeunesse Sportive Djidjellienne », par laquelle il sollicite l'autorisation de jouer avec un seul équipier français dans les compétitions sportives auxquelles sa société est tenue de participer pendant la saison sportive 1938-1939 »¹ (Bendjelloul, 17 novembre 1938). Ce qui indique qu'il existait également des espaces de négociations à travers lesquels certaines pressions pouvaient être partiellement désamorcées.

D'après les données recueillies par le biais des lectures et des investigations archivistiques qui ont été menées durant mes recherches, j'ai essayé de rédiger cet article abordant ma problématique à travers différents incidents (Wahl, 1990 : 128) qui ont eu lieu dans l'entre-deux guerres, dans le

¹. La suite de cet article nous renseigne sur le fait que la société fut déjà autorisé par le préfet à matcher avec un seul équipier jusqu'à ce jour.

constantinois, et qui ont un rapport direct avec le sujet de mon axe de recherche qui s'intéresse aux situations de violences envers les footballeurs et les sociétés sportives musulmanes.

J'ai privilégié dans ma rédaction l'approche diachronique afin d'essayer de suivre la chronologie de l'action. Je me suis appuyé sur quatre dates charnières qui vont constituer quatre des principaux chapitres de cet article scientifique et qui représentent en réalité les dates d'émission de circulaires gubernatoriales par les pouvoirs coloniaux dans le but de limiter les libertés liées aux pratiques associatives sportives (ici, dans le cadre de la pratique du football).

Les questionnements liés à la problématique de cet article vont nous permettre d'interroger l'existence de deux phénomènes majeurs qui s'exerçaient parallèlement à l'application de ces différentes circulaires :

- Les formes de pénalisation dont ont été victimes les équipes musulmanes ?
- Et les formes de négociations qui se concluaient entre les membres de ces formations et les parties gouvernantes ?

Il sera donc intéressant de rechercher à travers la réalité des archives, s'il existait certains cas de souplesse dans l'application de ces différentes circulaires ; ou bien même si certaines associations sportives auraient pu obtenir des dérogations afin de jouer des rencontres sans se conformer totalement aux exigences des circulaires gubernatoriales émises par les autorités de l'époque.

1. Le football en Algérie après la première guerre mondiale

Les musulmans s'approprient le football et commencent à constituer leurs propres associations sportives.

Cet article propose de rendre compte des violences qui s'exerçaient à travers le football dans la période de l'entre-deux guerres dans le constantinois. Les colonisateurs européens ont commencés à exercer des violences multiformes sur les "indigènes" depuis le début de la colonisation. Ces dernières leur permettaient au quotidien de concrétiser leur domination sur le territoire (Abbassi, 2009 : 06).

Si les violences les plus visibles étaient militaires et policières, d'autres formes de violences institutionnelles et symboliques ne manquaient pas de se manifester dans tous les espaces de la vie sociale quotidienne. Même sur les espaces dédiés aux sports et aux loisirs (Ignacio et De Brie, 1996 : 07).

Le football qui fut importé par les colons à la fin du 19ème siècle resta comme la plupart des autres sports un privilège pour les Européens avant de connaître un phénomène d'acculturation à partir de l'entre-deux-guerres (Belabed-Mouhoub, 2003 : 433).

Le sport en général et le football en particulier est souvent considérés comme un instrument idéal pour rassembler une société. Le système colonial permis donc aux "indigènes" d'exercer cette pratique sportive et même de créer ensuite leurs propres équipes (Manchon, 2005 : 63). Sans compter que cette activité développe dans son esprit de compétition une opposition entre les différents adversaires.

Les sports (surtout le football comme sport d'équipe) possèdent le pouvoir de forger et de raviver un sentiment d'appartenance à une équipe et participent même à animer quelquefois une certaine dynamique nationaliste (Fatès, 1997 : 129). Je vous renvoie ici aux travaux publiés par Youcef Fatès sur le football et le nationalisme. En situation de colonisation, parfois haut delà des deux

adversaires (ou des deux équipes) qui s'affrontent se sont aussi deux sociétés aux appartenances culturelles et ethniques différentes qui se font face sur le terrain de sport. Ce genre d'opposition qui est souvent difficile à gérer par les autorités peut très aisément dégénérer en toute sorte de violences entre les partenaires des deux camps.

Tout comme dans les autres domaines de la vie sociale ou s'exerçaient diverses formes de violences et considérant que celles pratiquées envers les colonisés ne sont pas toujours physiques, l'objectif de notre recherche a consisté à essayer d'identifier (et nous renseigner) à travers l'exploitation des archives et des différents documents disponibles sur toutes les formes de violences susceptibles d'avoir été exercées par le colonisateur dans le domaine du football durant la période coloniale. Comme il va s'agir d'identifier aussi dans le domaine du sport, les « modes de domination et de contrainte exercées par le système d'exploitation colonialiste français et d'en dégager les logiques et les buts poursuivis ».

Le sujet auquel je m'intéresse : la violence sportive, est aujourd'hui aussi d'actualité plus de soixante ans après l'indépendance du pays (Bergez, Cary, 2010) et tend à se prolonger sous différentes formes. Ce qui montre l'importance qu'accordent les sociétés à la domination par rapport à ces activités sportives, du fait qu'elles possèdent les capacités de drainer, une grande galerie de supporters.

Les formes de violences les plus ordinaires dont nous avons trouvé des traces sont les violences physiques qui se manifestent sur les terrains de jeu et qui souvent sont conditionnés par les résultats sportifs comme de nos jours d'ailleurs et qui ne concernent pas seulement les confrontations entre équipes européennes et "indigènes".

Mais la confrontation d'équipes strictement constituées d'"indigènes" avec d'autres constituées strictement d'Européens créaient plus d'occasions de se retrouver face à ces genres de situations de violences.

Par exemple, suite à des manifestations de violences qui s'étaient produites le 25 décembre 1927 dans le département de Constantine dans la ville de Biskra lors d'une rencontre sportive entre une association sportive constituée d'indigène et une autre constituée d'euroéens, le Procureur Général d'Alger décida à travers la circulaire 1513-B du 20 janvier 1928, d'interdire toute rencontre sportive qui opposerait des équipes européennes à des équipes strictement musulmanes .

2. Les violences du 25 décembre 1927 et la circulaire 1513-B (ou la circulaire Bordès)

Le Procureur Général d'Alger décide d'interdire toutes rencontres sportives entre équipes européennes et strictement musulmanes.

Dès 1928, à la suite de graves incidents qui eurent lieu entre l'Etoile Sportive de Biskra et le Croissant-Club de Biskra, M. le Gouverneur Général Bordès avait décidé, par circulaire 1513-B du 20 Janvier 1928, de supprimer toutes les rencontres sportives entre équipes composées exclusivement d'Européens et équipes composées uniquement d'"indigènes", et les sociétés musulmanes avaient été mises dans l'obligation d'avoir un minimum de 5 joueurs européens dans chacune de leurs équipes de football association.

Malgré cela, les violences sur les stades de football continuaient à se perpétuer même entre équipes européenne. C'est ce qui ressort d'un rapport de police (FR ANOM 8H30 (36), 1931) n° 868 du 31 mai 1931 rédigé par le commissaire de police de Saint-Arnaud et qui rend compte des incidents survenus au stade de Saint-Arnaud (à cette date) au cours d'un match de football entre le

« Sporting-Club Sétifien » et le « Football Club Bougiotte » et qui avait suscité l'intervention des services de l'ordre.

Et dès le 22 mai 1933, le Gouverneur Général demande aux Préfets (FR ANOM GGA 9H31 (36), 04 octobre 1933) (affaires “indigènes”) de lui fournir tous renseignements utiles sur :

1. Les sociétés sportives mixtes, composées d’Européens et d’“indigènes”.
2. Les sociétés sportives uniquement composées d’“indigènes”.

Il existait donc une surveillance politique de ces associations sportives et dans ce contexte, un rapport (FR ANOM GGA 9H, 1933) du préfet de Constantine à Monsieur le Gouverneur Général datant du 28 septembre 1933, fait état de ce qui suit :

« J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, copie d'un rapport de M. le Commissaire Central de Philippeville sur la société « l'Avenir Sportif musulman » en instance de formation.

Bien que jusqu'ici les personnalités “indigènes” qui composent le comité provisoire de cette association aient prétendu qu'elle serait exclusivement sportive. M. le Sous-Préfet de Philippeville a l'impression très nette que cette Société sera à tendances politiques.

On retrouve en effet dans le comité provisoire ceux des élus ou notabilités de Philippeville qui ont été les plus ardents partisans du Docteur Bendjelloul lors de la campagne menée en vue de la démission en masse des élus musulmans. » (FR ANOM GGA 9H, 1933)

Ceci montre que ces sociétés sportives (musulmanes) pouvaient également être utilisées comme base de propagande et de ralliement politique.

Malgré les restrictions dictées par le circulaire n° 1513, concernant la composante des équipes “indigènes”, un document (FR ANOM GGA 9H 31 (36), 24 juillet 1933)² établit le 24 juillet 1933 par le Secrétaire Général pour les Affaires “indigènes” et la Police (pour le Préfet) rapporte l'existence de trois sociétés sportives exclusivement “indigènes” (Football Club Espérance Bougiote, Sportive Musulmane de Bône et Médersienne Sportive³).

La circulaire de 1928 fut appliquée jusqu'en 1934, mais à cette date, M. le Gouverneur Général Carde, à la suite d'interventions de notables et élus musulmans, voulut bien surseoir pour l'année en cours, à l'application de la circulaire de 1928.

3. La circulaire Carde de 1934

Inscrit aux championnats, les sociétés sportives musulmanes sollicitaient également des subventions comme cela a été le cas pour la Société Sportive « Croissant Club de Biskra » pour la saison 1934/35. Le maire de la ville de Biskra a appuyé d'un avis très favorable la demande présentée par cette société sportive du fait des résultats sportifs réalisés par cette dernière mais également pour l'éducation morale dont font preuve ses jeunes équipiers “indigènes” (mais surtout parce qu'il était un fan de cette équipe). Une demande qui a également reçu un avis favorable de la part du Préfet du département de Constantine.

² Document qui rend également compte du nombre d'adhérents dans les sociétés sportives (mixte et exclusivement «indigènes») du Département de Constantine ainsi que des noms et professions du bureau dirigeant et d'observations sur l'attitude politique de ces dirigeants.

³. La Médersienne Sportive ne participe pas aux championnats. Cette dernière recrute ses membres parmi les élèves de la Merdersa.

Il faut noter que les demandes de subventions ne recevaient pas toujours des avis favorables de la part des autorités. Nous donnerons l'exemple du refus essuyé le 16 avril 1935 par l'Association Sportive Musulmane Eckmühlienne à l'ouest du pays.

La surveillance politique des sociétés sportives en Algérie était constante à en croire les rapports retrouvés dans les archives de l'ANOM. Au cours de la période qui suivit la circulaire Cardé, une mission fut entreprise du 26 au 28 mai 1935 par les services de sécurité concernés et les recherches autour de trois sociétés sportives conclurent aux résultats suivants :

« -C.S.Constantine : club de propagande Anti-Française, subventionné par des notables “indigènes” (5 à 6 000 Frs par an). Président Benhammadi dit Ameziane du parti Bendjelloul.

Lefgoun Med très francophobe.

-C.C.Biskra Tendance Arabe. Rivalité acharnée avec le C.S.C.

-Sporting Ikbal Club Djidjelliens : Société très suspecte avec Benkhellaf. » (FR ANOM GGA 9H, 1935)

Nous pouvons remarquer que des personnalités politiques Musulmanes étaient liées de très près à ces sociétés sportives, qui seraient utilisés comme instruments ou institutions de propagande nationaliste et anti-coloniale.

A partir du 1er octobre 1935, une circulaire interdit à nouveau toute rencontre entre sociétés exclusivement composées les unes d’“indigènes”, les autres d’Européens à cause de certains incidents qui s’étaient produit dans le courant de l’année sportive 1934-1935.

Chaque équipe “indigène” dût comprendre dans ses rangs un minimum de 3 joueurs européens.

C'est ainsi que dès le mois de décembre 1935, le Croissant Club de Biskra demande une dérogation car ne pouvant pas se conformer aux restrictions imposés par la réactivation des circulaires gubernatoriales qui imposaient un quota de joueurs européens dans la constitution des sociétés sportives musulmanes (et ce toujours appuyé par l'intervention de M. Cazenave, Conseiller Général et maire de Biskra).

Cette dernière arrive à obtenir gain de cause pour une année (jusqu'au mois d'octobre 1936) et ce grâce aux arguments présenter dans la requête envoyée par le maire de la ville.

Concrètement, cette nouvelle circulaire gubernatoriale ne fut pas pratique pour les équipes de football musulmanes, qui rencontrèrent d'énormes difficultés à tenter d'intégrer des éléments européens dans leurs effectifs. C'est tout du moins ce que nous avons relevé dans un article du journal « L'Entente Franco-Musulmane » qui date du 14 novembre 1935 (Bendjelloul, 1935).

L'article en question est une requête du Docteur Bendjelloul adressée à Monsieur le Gouverneur Général lui exposant le fait que les violences qu'occasionnent les rencontres qui opposent Européens et “indigènes” ne dépassent jamais celles qui mettent aux prises celles des sociétés françaises elles-mêmes. Il y dénonce les difficultés des clubs musulmans de recruter des Européens disant que si la réglementation reste en vigueur, ces clubs seront portés à disparaître et rappelant même les propos tenus dans le discours de M. le Ministre de l'Intérieur Régnier disant « que dans toutes les circonstances les “indigènes” citoyens français seraient traités sur le même plan que les français d'origine ». Il rappela même que des sportifs tel Arbidi, El Ouafi et d'autres ont contribués à préserver à l'extérieur le prestige de la nation.

A la suite de son article, le Docteur Bendjelloul insère un vœu émis par les Conseillers Généraux “indigènes” d’Alger relatif à cette question, dans lequel ils rappellent que l’Assemblée Générale de la Ligue d’Alger, du 30 septembre 1934, a demandé respectueusement à M. le Gouverneur Général de suspendre cette circulaire, considérant que l’effet de cette circulaire venait d’être suspendu dans le département d’Oran.

Figure 1 : Extrait d’un article du journal Oran-Sports.

Au sujet de l’application de la circulaire de M. le Gouverneur général, relative aux rencontres de football association entre équipes européennes et indigènes :

M. Deharo, président de l’USMO, verse en communication à la Ligue une lettre de M. le Préfet d’Oran, n° 4560, du 7 novembre 1934 et dépose copie certifiée conforme d’une circulaire de M. le Préfet adressée aux maires du département, n° 44292, du 30 octobre 1934 (Police générale), spécifiant que, toutefois, à la suite d’une visite faite par M. le Président de l’USMO à M. le Gouverneur général, le Chef de la Colonie a autorisé le 11 juin 1934 la société en question à participer dans sa composition actuelle aux matches de compétition qu’elle pourrait être appelée à jouer en 1934 et 1935.

Dont acte.

*Le Président. Le Secrétaire adjoint.
G. LISBONNE. E. GRAFFIGNA.*

Source : Oran-Sports, 9 novembre 1934.

Les sociétés sportives musulmanes furent ensuite dans l’obligation d’appliquer les dispositions de la circulaire du 12 mars 1936 de M. le Gouverneur Général LEBEAU.

4. Le circulaire n° 15 99 du 12 mars 1936 (circulaire Lebeau)

Les tendances générales de toutes les associations sportives musulmanes, même celles qui n’ont qu’une importance relative, étaient nettement orientées vers la constitution de groupements uniquement composés d’autochtones (algériens musulmans).

Les raisons invoquées par les clubs “indigènes” désireux de surseoir à l’application de la circulaire du 12 mars 1936 reposent sur le fait qu’il y aurait une difficulté insurmontable pour ces sociétés à recruter des éléments européens. L’existence même de sociétés franco-musulmanes fort actives et les larges facilités accordées aux “indigènes” depuis plusieurs années, permettent de penser que ces clubs auraient pu prendre depuis longtemps toutes dispositions utiles pour former de jeunes joueurs européens et être à même d’appliquer la circulaire gubernatoriale, dont certains réclament même la suppression.

Il est intéressant de découvrir à travers les rapports de surveillance de police qu'encore une fois ce sont les notables et les personnalités proches du politique qui dirigent et qui exercent dans les associations sportives. A travers un rapport de renseignements de la police, rédigé le 27 mars 1936 par le commissaire de police de Djidjelli à Monsieur le Préfet de Bougie il apparaît que trois politiciens actifs figurent dans la liste des membres du conseil d'administrations de l'association de la « Jeunesse Sportive Djidjellienne » (Fergani Mohammed, Boudjenana Ahcène et Moussaoui Hamou).

Nous basant sur d'autres rapports précédents, retrouvés dans les Archives de l'ANOM, à l'exemple du rapport rédigé le 13 Août 1935 à Batna, par le capitaine Jérôme Commandant de la section de Gendarmerie de Batna, nous remarquerons que les sociétés sportives musulmanes peuvent également avoir des revendications de légitimité qui pourraient même créer des rivalités et des affrontements entre équipes musulmanes. C'est le cas de ce qui s'est passé à Batna entre deux sociétés sportives musulmanes comme cela apparaît dans un extrait du rapport du Capitaine Jérôme:

« Une certaine animosité règne entre les deux sociétés sportives musulmanes « Le Croissant Club » et l' « Olympique du Vieux Biskra » dont les membres appartiennent au parti du Maire pour la première et au parti Saâdane pour la seconde. Un débauchage de joueurs se produit d'un parti à l'autre et des discussions naissent à l'occasion de l'utilisation du terrain d'entraînement.

Des incidents peuvent surgir, mais ne paraissent pas cependant présenter un caractère de gravité. La police a déjà eu à intervenir pour départager les deux Sociétés sur le terrain » (FR ANOM GGA 9H, 1935).

Il est donc intéressant de remarquer à travers ce passage que des sociétés sportives musulmanes étaient perçues comme appartenant à des personnalités politiques et donc par la force des choses à des courants politiques en rapport aux personnes qui les dirigeaient.

Nous pouvons également remarquer dans un autre rapport du maire de Djidjelli à Monsieur le Sous-Préfet de Bougie en date du 15 mai 1936 que le lien était également souvent fait entre les dirigeants de ces sociétés sportives et leurs proches qui menaient des carrières politiques :

« en ce qui concerne les dirigeants, le président est M. Fergani Mohamed, préparateur en pharmacie, frère de Fergani pharmacien Conseiller Municipal.

Le directeur sportif M. Khellaf Mohamed, beau-frère de M. Khellaf Abderrahmane, Conseiller Général » (FR ANOM GGA 9H 31 (36), du 15 mai 1936).

La faiblesse numérique de la population européenne dans la plupart des villes par rapport à la proportion de la population "indigène", fait que très souvent, les sociétés sportives musulmanes avaient du mal à recruter (Rey, 2015) le quota de joueurs européens nécessaire afin de se conformer aux circulaires jubernatoriales. Par exemple pour la ville de Biskra la population européenne était au nombre de « 2.000 contre 19.000 "indigènes", non compris ceux des douars limitrophes de la Commune Mixte qui s'intéressent aux sports et que l'on peut évaluer à 10.000 au minimum » (FR ANOM GGA 9H 31 (36), du 10 aout 1936). D'autres causes aussi, font que les clubs ne peuvent pas trouver de jeunes joueurs dans ces villes du fait que tous préfèrent partir vers les grandes villes où il existe des entreprises et des industries qui peuvent leur permettre de mieux gagner leur vie en leur offrant des occasions de travail et qui leur offrent aussi de meilleures opportunités afin de continuer leurs études.

Tous les problèmes cités précédemment font que plusieurs sociétés sportives musulmanes étaient dans l'incapacité de recruter le quota de joueurs européens demandé par la circulaire n° 15 99 du 12

mars 1936, et beaucoup demandaient des dérogations à l'image de la Société Sportive Musulmane de Djidjelli (le 21 avril 1936), du croissant club Biskra (le 10 Aout 1936).

Afin d'octroyer plus de souplesse au déploiement de ces équipes et pour leur permettre de rester dans la compétition, le Gouverneur Général Lebeau modifie sa circulaire « par la circulaire n°5.599 C.M. du 8 septembre 1936, qui autorise les sociétés "indigènes" à incorporer dans leurs équipes, pour remplacer les joueurs européens, des "indigènes" citoyens français, des fils de naturalisés ou des israélites citoyens français » (FR ANOM GGA 9H 31 (36), du 13 novembre 1936).

5. La circulaire n° 55 99 du 08 septembre 1936

Dans un article du journal « L'écho des sports », rapporté par la Revue Périodique d'Education Sociale « La voix des humbles » de septembre 1936, il fut aussi question de cette violence infligée aux sportifs musulmans à travers cette fameuse circulaire gubernatoriale (La Voix des Humbles, 1936).

En introduction de l'article, après avoir fait l'éloge de la pratique du football par les "indigènes", un bref état des lieux concernant les sociétés sportives musulmanes du constantinois y est faite. Un petit inventaire fait état de l'existence de onze club "indigènes" dirigés et gérés par des "indigènes" dont : le Croissant Club de Biskra, le Club Sportif Constantinois, le CA Bordj-Bou-Arréridj, l'Union Sportive de Biskra, le Club Athlétique de Batna, l'Association Sportive Guelmoise, le Sporting Club Es Sourour de Tébessa, ainsi que les clubs de Sétif, de Djidjelli, de Philippeville et de Bougie.

Sans oublier de signaler également qu'une grande partie des footballeurs des autres clubs sont aussi des "indigènes", tout cela pour souligner l'intérêt que porte les "indigènes" à la pratique du football et pour dire que leur nombre reste tout de même insuffisant, vu que les 5/6 de la population algérienne sont d'origine "indigène". D'après l'article, il y a donc lieu de tout faire pour amener encore davantage les musulmans au sport en général et au football en particulier et que la première chose était de supprimer cette fameuse circulaire concernant la composition des équipes musulmanes.

Ce même article, nous informe également qu'à l'Ouest de l'Algérie, « la Ligue d'Oranie a décidé de faire effectuer une démarche auprès du préfet, par une commission qui demandera l'abrogation pure et simple de cet arrêté » (L'écho des Sports, 1936).

Un autre article du journal « L'Entente » qui date du 17 novembre 1938, représente une requête appuyé par un avis favorable de M. le Maire-député de Djidjelli, M. Morinaud, adressé à Monsieur le Préfet de la part du Président de la société « La Jeunesse Sportive Djidjellienne », par laquelle il sollicite l'autorisation de jouer avec un seul équipier français dans les compétitions sportives auxquelles sa société est tenue de participer pendant la saison sportive 1938-1939 » (Bendjelloul, 1938). La suite de l'article nous renseigne sur le fait que la société fut déjà autorisé par le préfet à matcher avec un seul équipier jusqu'à ce jour. Et donc d'une certaine flexibilité de cette circulaire.

Les documents d'archives que nous avons consultés nous renseignent également sur le fait que d'autres sociétés sportives ont également bénéficié de dérogation au cours de la saison sportive de 1939 à l'image de la Jeunesse Sportive Musulmane de Philippeville. En revanche, le Gouverneur Lebeau n'autorise pas de dérogation pour l'Athlétique Club Batnén.

Il reste tout de même à noter que des incidents ont eu lieu sur différents stades au cours des années 1938 et 1939 et des cris « à bas les circulaires ! » ont été prononcés dans le stade de Djidjelli.

Pour terminer, des rapports affirment même le fait que le Sporting Club Djidjellien versait ses recettes à la caisse de la ‘Merdersa El-Hayat’ dont le dévouement à M. Benbadis, Président des Oulémas Réformistes est connu.

Conclusion :

Comme nous avons pu le constater à travers le contenu présenté dans cet article, la période de l’entre deux guerre (1918-1939) fut aussi caractérisée en Algérie par une forme de violence institutionnelle qui s’étala bien haut delà de la seconde guerre mondiale⁴ et qui ne laissait guère de liberté aux “indigènes” d’être maîtres de leurs pratiques sportives.

Malgré cela, il nous a été possible de constater à travers des documents d’archives que même si très souvent les équipes de football musulmanes pouvaient être pénalisés par l’application de différentes circulaires gubernatoriales émises par les autorités de l’époque ; il reste que des formes de négociations étaient sans cesse engagées entre les membres de ces formations et les parties gouvernantes. Et que certaines associations sportives avaient même pu obtenir des dérogations afin de jouer des rencontres sans se conformer totalement aux exigences des circulaires gubernatoriales émises par les autorités de l’époque.

Il est certain que la constitution de ces équipes exclusivement formées d’éléments algériens permettait de construire et de renforcer une sorte d’identité communautaire. Les autorités coloniales en exerçant ces restrictions envers les clubs de football musulmans avaient certainement pour objectifs de cerner la pratique du football considéré comme le seul terrain pour les algériens où il était permis au plan juridique de se mesurer au colonisateur (Fates, 2002). Craignant que le football puisse drainer derrière lui des foules qui pourraient devenir dangereuse pour la sécurité des colons. Et bien sûr afin d’éviter que les clubs sportifs musulmans contribuent au renforcement des liens ethniques (Benoit, 1996 : 289) et que les stades deviennent progressivement le microcosme d’affrontements (ethniques), qui pourraient se propager par la suite dans toutes les villes du territoire algérien.

⁴. « La circulaire des quotas de joueurs de 1936 tombe en désuétude en 1945 et est officiellement abrogée en 1947 suite à la proclamation du statut organique de l’Algérie. » (Quidu, 2005).

Bibliographie

- Les archives.

1. Assemblées Financières Algériennes du Gouvernement Général de l'Algérie, *session Extraordinaire de novembre 1934*, 7ème séance – vendredi 16 novembre 1934.
2. CAOM, Département d'Oran, Série continue, 2955 *Incidents entre Européens et Musulmans 1929-1950*, le gouverneur général d'Algérie au préfet d'Oran, copie de la circulaire 1513-B, datant du 20 janvier 1928.
3. Délégations Financières Algériennes, *session ordinaire de mai-juin 1936*.
4. FR ANOM 8H30 (36) Courrier datant du 11 juin 1931 destiné à monsieur le Préfet du département de Constantine, A/S. *d'incidents survenus au stade sportif de Saint-Arnaud*.
5. FR ANOM GGA 9H courrier du Préfet du département de Constantine adressé à Monsieur le GG datant du 28 septembre 1933 concernant la surveillance politique des "indigènes".
6. FR ANOM GGA 9H 31 (36) Préfecture de Constantine, Affaires ««indigènes»», état des sociétés sportives existant dans le Département. Document rédigé le 24 juillet 1933 par le secrétaire général pour les affaires "indigènes" et la police (pour le Préfet).
7. FR ANOM GGA 9H31 (36) *sociétés sportives musulmanes*. Courrier du GG au préfet (affaires "indigènes") datant du 04 octobre 1933.
8. FR ANOM GGA 9H, mission du 26 au 28 mai 1935.
9. FR ANOM GGA 9H 31 (36) Maire de Djidjelli à Monsieur le Sous-Préfet de Bougie en date du 15 mai 1936.
10. FR ANOM GGA 9H 31 (36) Le président du Croissant-Club à Monsieur le Gouverneur Général de l'Algérie, le 10 aout 1936.
11. FR ANOM GGA 9H 31 (36) Le Gouverneur Général signé : George La Beau à Monsieur Sisbane Délégué Financier Batna, le 13 novembre 1936.

- Les études (livres et articles).

1. Abbassi D. (2009). Le sport dans l'empire français : un instrument de domination coloniale ?, in : *Outre-mer : revue d'histoire*, n° 364- 365, 5 - 15.
2. Belabed-Mouhoub M. (2003). L'appropriation des APS en Algérie. Les pionniers et les supports de pénétration durant la période coloniale. In Simonet et Veray. *L'empreinte de Joinville*, Paris : INSEP.
3. Benoit A-J. (1996). *Sport colonial*, paris : l'Harmattan.
4. Bergez J-L. Cary P. (2010). Violence, identité et reconnaissance dans le football en milieu populaire. *Sociologies* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 04 février 2010, <http://sociologies.revues.org/index3022>
5. Fates Y. (1997) Les marqueurs du nationalisme, les clubs sportifs musulmans dans l'Algérie coloniale, *quasimodo*, n° 3-4 « nationalismes sportifs », Montpellier, p. 121-129 Texte disponible sur <http://www.revue-quasimodo.org>
6. Fates Youcef, (2002) *sport et politique en Algérie. De la période coloniale à nos jours*, Thèse de doctorat en Science politique, Sous la direction de Évelyne Pisier, Soutenue à Paris I, Sorbonne. France.
7. Ignacio R. et De Brie C. (1996). Le sport, c'est la guerre. in : *Manière de voir*, n° 30, 98 p.
8. Manchon M. (2005) *Le Racing Universitaire d'Alger, 1927-1962 : un club sportif universitaire en milieu colonial*. Nice : j. Gambini, 1 vol. 165 p.
9. Quidu M. (2004-2005). *Mouvement sportif, scoutisme et Education Physique en Algérie durant la période coloniale. Approche méthodologique, répertoire analytique des sources et premières hypothèses. Vers une émancipation clivante et acculturante?* Master en anthropologie des pratiques corporelles. UFR APS Rennes 2, France. 495 p.
10. Rey D. (2015). Le temps des circulaires, ou les contradictions du football colonial. in : <http://www.wearefootball.org/PDF/le-football-colonial.pdf>, consulté le 14 mai 2015.
11. Rey D. (2013). Le football en Oranie coloniale ou la guerre par d'autres moyens ? (1914-1954). in : Luc Robène (dir.) *Le sport et la guerre*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
12. Sorez J. (2012). Sports et guerres. in : *Matériaux pour l'histoire de notre temps*. 2 n° 106. p. 1-3.
13. Wahl A. (1990). Le football, un nouveau territoire de l'historien. in : *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. Vol 26 N 1. p. 127 – 132.
14. راي د. (2006). ' زمن التعليمات أو تناقضات كرة القدم الكولونيالية في الجزائر(1928-1945)' . إنسانيات عدد 34. ص.45. وهران: إصدارات مركز البحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية والثقافية.

- **La presse (les journaux).**

1. La Voix des Humbles, L'écho des Sports. (1936). Nos Frères, Les Sportifs Musulmans, in : La Voix des Humbles n° 172.
2. Docteur Bendjelloul. (1935). Lettre ouverte à Monsieur le Gouverneur Général, in : L'Entente Franco-Musulmane, datant du 14 novembre 1935.
3. Docteur Bendjelloul. (1938). Benkhellaf, En faveur de nos sportifs, in : L'Entente n°97, du 17 novembre 1938.

Le problème algérien selon *Le Jeune Musulman* (1952-1954) The Algerian problem according to *Le Jeune Musulman* (1952-1954)

CHAMI Tarik 

Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, Algérie
tarik.chami@univ-bejaia.dz

Résumé :

Le présent article vise à faire la lumière sur le traitement journalistique du problème algérien dans les colonnes du journal « *Le Jeune Musulman* », durant la période allant de 1952 à 1954. L'objectif de cette analyse est de comprendre les logiques exprimées par la rédaction de *Jeune Musulman* dans la représentation du problème national. L'étude repose sur un corpus d'articles de convenance sélectionnés à partir du facsimilé du journal *Le Jeune Musulman*. Ces articles répondent à nos critères d'étude, inscrits dans le cadre général des référents nationaux, et expriment les dimensions sociale, politique, culturelle et cultuel du problème algérien. Notre démarche analytique et descriptive s'appuie sur l'approche de cadrage de Goffman. Au terme de cette étude, il ressort que les rédacteurs de ces contenus ont cherché à combattre les thèses et les récits coloniaux afin de construire une histoire nationale algérienne sous l'angle d'un nationalisme arabo-islamique, essence de courant réformistes.

Mots clés : *Le Jeune Musulman*, problème algérien, mouvement national, traitement journalistique.

Abstract:

This article aims to shed light on the journalistic treatment of the Algerian problem in the columns of the newspaper *Le Jeune Musulman* from 1952 to 1954. The aim of this analysis is to understand the reasoning expressed by the editors of *Le Jeune Musulman* in their representation of the national problem. The study is based on a selected corpus of articles from the facsimile of the newspaper. These articles fit the study's criteria, framed within the general context of national references, and highlight the social, political, cultural, and religious dimensions of the Algerian issue. Our analytical and descriptive approach relies on Goffman's framing theory. The findings indicate that the authors of these articles sought to challenge colonial narratives and construct an Algerian national history based on Arab-Islamic nationalism, the core of the reformist movement.

Keywords: *Le Jeune Musulman*, Algerian problem, national movement, journalistic treatment.

E-mail de correspondance : CHAMI Tarik – tarik.chami@univ-bajaia.dz

Introduction :

À l'instar de nombreux autres pays de l'Afrique, l'Algérie a subi, un siècle et demi de colonialisme marqué par une dépossession de ses richesses naturelles, la déstructuration de ses assises sociales, et une exclusion dans l'enseignement de ses deux langues identitaires, le berbère séculaire, et la langue arabe¹. Cette injustice a conduit le peuple algérien à la révolte et aux insurrections sporadiques qui ont buté vainement contre la force de l'impérialisme colonial.

Avec la naissance du mouvement national, le problème algérien est devenu plus visible sur la scène publique et politique, porté par des leaders et courants politiques différents. En plus de leur action politique traditionnelle adoptée comme moyen de lutte et de résistance, l'élite de l'époque décide de mener un autre combat pacifique et idéologique, par la plume et par le micro, pour contrer la menace d'effacement de l'identité algérienne.

C'est ainsi que des stations comme Radio-Berlin et Radio-Bari multiplient les émissions antifrançaises en kabyle et en arabe (HILDEBERT, 1949 : 465). Ce combat d'idées, que les différents courants du mouvement national tentent de mener, a poussé cette élite politique à créer 25 organes de presse pour exposer et traduire leur vision ainsi que leurs croyances politiques concernant l'Algérie de l'époque (IHADADDEN, 19921 : 42).

Dès lors, de nombreux journaux « indigènes » et nationalistes² ont vu le jour pour faire connaître le problème algérien dans ces différentes dimensions, en entreprenant un travail d'éveil et de réécriture de l'histoire « authentique » que le colonialisme cherchait à remplacer. Bien que, beaucoup d'organes disparaissent³ au bout de quelques numéros, « du fait des pressions et des interdictions exercées par l'administration, les dirigeants et partis nationalistes, ayant investi le créneau de la presse, ont trouvé la parade pour lancer de nouveaux titres » (HIMEUR, 2014 : 65). C'est ce qu'a fait le courant indépendantiste, qui a lancé des journaux tels que *āl Ouma* et *āl Mountaqid*, ou encore celui des assimilationnistes, doté des organes *āl Waṭan* et Égalité.

Le courant des réformistes, représenté par les *Ulémas*, détient aussi ses propres journaux (*āl Basā'ir* et *āl Shihab*), diffusés en langue arabe. Ce courant a également lancé, par le biais de ses jeunes militants, un autre journal en français appelé « Le Jeune Musulman » (Le JM). Une idée née d'un constat fait par Taleb Ibrahimi, lorsque certains de ses camarades algériens incarnaient l'aliénation idéologique coloniale. Cela l'a poussé à réfléchir sérieusement à la riposte et à conclure que « la meilleure défense, c'est le lancement d'un journal en langue française qui soit, en revanche, un moyen d'enrichissement et, partant, de libération » (IBRAHIMI, 2009 : 69-70).

Ainsi, le 06 juin 1952, le premier numéro de JM fut tiré à sept mille exemplaires. Sa mission consistait à sensibiliser davantage les Européens et les Algériens de culture occidentale au problème algérien. Néanmoins, le paysage médiatique de l'époque, contrôlé et hostile envers les nationalistes, interpelle les rédacteurs de JM à plusieurs égards, les incitant à relever le défi de cette responsabilité. D'autant plus que la période de son apparition est charnière dans l'histoire nationale, elle représente le summum du nationalisme algérien et précède de peu le déclenchement de la révolution.

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre étude qui se veut une rétrospective analytique et descriptive du contenu du journal Le JM. Dans cette étude, nous tenterons de répondre à la question suivante : Comment le journal Le JM a-t-il abordé le problème algérien dans ses différentes

¹. Passage du discours d'Assia Djebbar lors de son élection à l'Académie française le jeudi 22 juin 2006. <https://www.academie-francaise.fr/discours-de-reception-et-reponse-de-pierre-jean-remy>

². Selon nos recherches croisées, nous avons comptabilisé au moins 47 organes appartenant à et/ou gérés par des algériens, dont l'écrasante majorité est apparue à la première moitié de 20^{ème} siècle.

³. Selon Zahir Ihaddaden (1992), 38 journaux algériens ont disparu entre 1930 et 1940, dont 31 en langue arabe.

dimensions ? De par sa proximité avec les *Ulémas*, nous supposons que la vision du journal Le JM se penche essentiellement sur les dimensions culturelles et cultuelles de la question algérienne.

Avant d'aller plus loin dans cette recherche, nous souhaitons d'abord définir ce que désigne communément l'expression « Le problème algérien ». À l'époque coloniale, le problème algérien repose sur un ensemble de (res)sentiments collectifs et de faits résultant de la politique coloniale. Celui-ci touche la vie sociale et économique, les droits civiques et politiques, ainsi que les aspects religieux, ethniques et historiques des Algériens musulmans (MESSALI, 1948). Ces questions ont été soulevées, revendiquées, défendues et formulées par les différentes organisations et personnalités politiques algériennes dans leurs actions et projets politiques. Toutes ces préoccupations ont cristallisé le mouvement national qui prônait l'abolition de la domination coloniale, la fin des inégalités entre colons et « indigènes » et la formation d'un Etat-nation gouverné par et pour le peuple (ABSSI, 2012 : 5), pour ne citer que cela.

Cependant, la priorité accordée à ces problèmes varie selon les visions de chaque courant politique, puisque certains voyaient le problème algérien comme étant exclusivement politique, tandis que d'autres l'inscrivaient dans le registre socio-économique. D'autres encore le reliaient aux constantes nationales qui forment l'identité algérienne. Ce sont tous ces aspects représentatifs du problème national que nous allons examiner dans les écrits de journal Le JM.

L'absence d'études antérieures sur le sujet, nous a incité à opter pour ce choix réfléchi⁴. De plus, la qualité des articles et opinions diffusés dans cet organe de presse « indigène » a éveillé notre curiosité scientifique, nous poussant à comprendre les logiques exprimées par la rédaction quant à la dimension nationaliste, un enjeu majeur pour tous les courants politiques algériens de l'époque.

Notre démarche consiste à analyser le contenu des articles publiés dans Le JM, en mettant en évidence les aspects liés aux dimensions politique, socio-économique et culturelle, ainsi que ceux touchant à la religion, à la langue, à l'identité et au passé historique de l'Algérie. Ces éléments répondent à nos critères d'étude, que nous inscrivons dans le cadre général des référents algériens et qui soulèvent des problématiques de cette époque.

Pour des fins pratiques, nous nous sommes appuyés sur l'approche de cadrage définie par Goffman comme « un schéma d'interprétation permettant aux individus de repérer, percevoir, identifier et nommer des occurrences au sein de l'espace dans lequel ils vivent et dans le monde en général » (GOFFMAN, 1986 : 21).

Par transposition à l'idée de ENTMAN (1993 : 52), ce qui nous intéresse ici, ce sont les aspects de la réalité algérienne, perçus et rendus plus importants par Le JM, qui leur a donné une définition problématique, une interprétation causale et une évaluation morale. En langage goffmanien, cela implique un choix et un jugement en lien avec l'intérêt et les prédispositions des rédacteurs, qui cherchent à imposer des cadres dominants à travers la modalisation, la désignation, la réitération, le détournement, le questionnement (CEFAÏ et GARDELLA, 2012 : 236) et les non-dits, entre autres.

Quant à notre corpus d'étude, il est tiré du fac-similé⁵ de JM, suivant un échantillonnage de convenance, portant sur les rubriques critiques, récurrentes et les plus pertinentes en termes d'expression des dimensions citées précédemment. Alors, sur l'ensemble des numéros publiés entre le 06 juin 1952 et le 30 juillet 1954, nous avons analysé essentiellement un échantillon de 94 articles.

⁴ . L'idée de travailler sur le journal Le JM a jailli d'une discussion avec l'historien OUATMANI Settar, professeur au département de l'histoire de l'Université de Béjaïa.

⁵ . Fac-similé de journal Le Jeune Musulman (1952-1954). Alger : Alem El Afkar. 2000.

1. Petit aperçu sur le journal Le Jeune Musulman :

Avec l'effondrement de l'Empire ottoman, et l'instauration de la première république en Turquie, une grande partie du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord se retrouve face à un nouveau défi : prendre leur destin en main. Cette aspiration se traduit par l'émergence de divers courants politiques, alimentés par le nationalisme arabe, qui trouve ses racines principalement en Égypte. D'autres événements ont également nourri ces ambitions nationalistes, tels que, la séparation du Pakistan de l'Inde en 1947 et la nationalisation des richesses pétrolières en Iran à partir de 1951. Ces événements ont donné un nouveau souffle aux mouvements nationalistes et aux luttes pour l'indépendance politique et économique dans la région.

C'est dans ce contexte de décolonisation que Le Jeune Musulman est né, pour résister par la plume à la politique impérialiste qui menace d'effacer l'identité des Algériens musulmans par l'instauration d'une autre « civilisation ». Pour constituer l'équipe rédactionnelle, Taleb Ibrahimi avait fait appel à quelques connaissances du cercle des *Ulémas* et du mouvement national. Sa démarche visait à fédérer autour de JM des intellectuels d'horizons et de générations divers, animés par l'esprit nationaliste (IBRAHIMI, 2009 : 70-71).

Avec le temps, la rédaction compte 17 collaborateurs connus et réguliers, en plus d'une vingtaine d'autres qui signent sous des pseudonymes. Parmi eux, nous pouvons citer : Ali Merad étudiant à la faculté d'Alger, qui anime « À la lumière du Coran et de le Hadith » ; Amar Ouzegane, ancien secrétaire général du PCA, qui a ramené Mohamed Cherif Sahli et Mostefa Lacheraf, et aborde la politique coloniale sous le prisme des Pères-blancs et du Berbérisme. Pendant que Sahli traite des aspects culturels, Khaldi commente l'actualité et Bennabi développe des réflexions sur l'islam et le colonialisme. La vie du musulman est revisitée par Hachemi Tijani. Quant à Taleb-Ibrahimi, il assure surtout l'éditorial en lien avec le monde musulman. D'autres collaborateurs ont par la suite renforcé la rédaction, à l'image de Mohamed Lebdjaoui, qui signe des poèmes, et de Ahmed Chami, qui écrit sur le colonialisme dans le sud algérien. Tous ces contributeurs travaillent volontairement et sans contrepartie financière.

En examinant l'ensemble des numéros⁶, nous constatons que la rédaction de JM consacre des thématiques récurrentes en lien avec le problème algérien. Le journal avait comme mission⁷ de promouvoir, en langue française, des aspects de la culture et de l'identité algérienne auprès du lectorat francophone. C'est ce que nous allons passer en revue dans cette analyse.

2. Le cadrage du problème algérien par Le Jeune Musulman :

Pour comprendre la cause défendue par Le JM, il suffit de lire sa première édition⁸ où il annonce d'ores et déjà la couleur. Le JM se veut l'émanation des jeunes musulmans de culture arabe et ceux formés à la culture française. L'un des principes de JM est de constituer un trait d'union entre le peuple pour accomplir l'unité nationale sous la bannière de l'islam, que, selon lui est le seul à même sauver les Algériens, menacés par les forces coloniales qui tentent de les déchirer par leurs pratiques impérialistes⁹.

⁶. Le JM est publié deux fois par mois, avec 8 pages par numéro, à l'exception du numéro consacré au Ramadan constitué de 16 pages. Il comptabilise en tout 36 numéros, correspondant à 468 articles (sans compter les petites annonces). Les rubriques régulières varient entre 12 à 14 en moyenne et chacune d'elle correspond à un seul article dans le même numéro. Le journal a marqué un arrêt de 6 mois (de 26 juin 1953 au 22 janvier 1954) pour des raisons matérielles et organisationnelles.

⁷. Le Jeune Musulman, n°01 de 06 Juin 1952.

⁸. *Ibid.*

⁹. Le Jeune Musulman, n°25 de 12 janvier 1954.

Le JM se propose de combattre ce danger « mortel », avec tous les moyens pour faire triompher et cimenter l’union. En tant qu’organe partisan, ce journal créé par les jeunes de l’AOMA¹⁰ cible également les jeunes algériens de culture européenne. C’est une façon de leur faire connaître leur religion, qui risque d’être sapée, selon le Journal, par les colonialistes et les autres, en faisant allusion probablement aux berbéristes.

Dans le premier numéro du journal, A-T Madani interpelle les jeunes musulmans à se tourner vers la conquête de l’avenir, tout comme « nos ancêtres ont conquis le passé »¹¹. Sur le plan doctrinal Le JM affirme¹², sans ambiguïté, sa position qui consiste à défendre et à faire comprendre l’Islam en le ramenant à sa source première.

Cette doctrine islamique a été exposé particulièrement dans la rubrique « À la lumière de l’Islam et de le Hadith ». Celle-ci l’inscrit dans une logique trans-orientale, où il affiche clairement son attachement au monde arabo-musulman. D’ailleurs, de nombreux articles du JM sont consacrés aux activités de l’AOMA et ses dirigeants dans les pays de l’Orient, et des tribunes libres sont réservées aux diverses colonies musulmanes pour faire entendre leur voie.

Quant à l’information, celle-ci n’est pas la priorité dans Le JM. Le contexte qui prévaut et l’objectif visé font que le contenu soit une expression d’une opinion critique qui incarne un nationalisme sous l’angle arabo-islamique, essence du courant réformiste que revendent les partisans de l’association des *Ulémas* algériens.

Concernant la langue d’écriture, le choix du français était stratégique et s’explique par le fait que le contenu est destiné à un lectorat francophone. Pour la rédaction, la langue française n’est qu’un outil de travail et de lutte, et non pas une idéologie en elle-même. C’est une manière de porter autrement la problématique algérienne au reste du monde, notamment auprès du lectorat francophone et l’opinion publique française, pour les convaincre de soutenir la cause algérienne.

Les écrits de JM révèlent que les rédacteurs de ces contenus ont tenté de combattre les thèses et les versions coloniales afin de construire une histoire nationale algérienne. C’est ce que faisaient particulièrement Mustapha Lachref, Mohamed Cherif Sahli et Malek Bennabi, qui ont essayé de relire et de réécrire l’histoire nationale, loin des représentations françaises, mais sous un angle arabo-islamique.

Les rédacteurs de JM ne ménagent pas non plus la société musulmane qu’ils critiquent pour ses valeurs perdues en raison du confort et de la tranquillité qui empoisonnent les consciences algériennes. De plus, ils soulignent l’individualisme féroce des musulmans et leur repliement, qui donnent le visage morne au peuple et prive la société de son souffle humain¹³. La critique de JM de la société algérienne ne va pas sans rappeler la complicité du colonialisme, qui constitue une force stérilisante maintenant les « indigènes » dans un état d’impuissance, perversant leur nature et dégradant leur intelligence¹⁴.

L’examen du contenu de JM fait apparaître clairement que la rédaction cherchait à analyser certains problèmes algériens en proposant des solutions et des alternatives. Les différents contributeurs ont essayé de dévoiler les dessous du colonialisme et ses stratégies de division. Le journal s’attaque à tout ce qu’il voit comme un danger à l’islam et à l’arabité. Le contenu proposé

¹⁰ . Association des Oulémas Musulmans d’Algérie.

¹¹ . Le Jeune Musulman, n°01, *Op.cit.*

¹² . Le Jeune Musulman, n°24 de 26 Juin 1953.

¹³ . Le Jeune Musulman, n°23 de 12 janvier 1954.

¹⁴ . Le Jeune Musulman, n°26 de 12 février 1954.

aspire à l'union du peuple algérien sous la bannière de l'arabo-islamique comme le montre tout ce qui suit.

3. Réitération de la doctrine arabo-musulmane :

L'analyse de contenu du journal révèle clairement la mission avant-gardiste de JM dans l'affirmation des principes islamiques et sa défense de ses détracteurs. Ses visées dépassent les frontières algériennes ; elles vont à la reconquête des terres de l'Islam et des esprits musulmans. Ces efforts s'inscrivent dans la droite ligne de la politique idéologique des *Ulémas*, mise au service de l'Islam et de la langue arabe. Cela est illustré par un courrier¹⁵ de la section de l'AOMA de Saint-Denis, qui exprime l'accueil et le retentissement de JM au sein de la jeunesse algérienne émigrée en France.

Le JM revient souvent sur les réalisations et activités de l'AOMA, tant localement qu'à l'étranger. Tous les écrits qui lui sont consacrés ne cessent de louer et de glorifier le dynamisme de l'association. Ses réalisations sont assimilées à des victoires sur les forces du mal qui cherchent à maintenir les Algériens dans l'obscurantisme. L'envie de réécrire l'histoire de l'Algérie se manifeste à travers la publicisation et la promotion de l'image des leaders de l'AOMA, porteurs d'idées réformistes de l'arabo-islamisme. L'image de ses leaders est souvent associée à celle de décideurs importants du monde oriental. Si l'on en croit les écrits de JM :

« Aucune personnalité ne reçut autant de monde au Caire que le Dr Mosadegh et le *Shaykh* Ibrahimi. Partout on voulait le voir, partout on voulait l'entendre et cet enthousiasme se refléta dans la presse. Il fut assailli d'invitations de la part des différentes institutions religieuses, culturelles et politiques¹⁶. »

L'analyse de l'ensemble des articles consacrés aux activités de Bachir Ibrahimi à l'étranger, au nombre de 19, montre que c'est souvent son fils Ahmed qui s'est chargé de raconter le déplacement et les activités politiques de son père en Orient. De nombreuses louanges ont été notées dans les écrits rédigés par Ibn El Hakim¹⁷.

Cependant, au fond, l'ensemble de ces articles, qui retracent les déplacements et activités du *Shaykh*, manque de précision quant aux faits et aux objectifs de voyages. Ils s'inscrivent plutôt dans une perspective promotionnelle de la personne de Bachir Ibrahimi que dans une perspective de débat d'idées. D'ailleurs, ce sont les seuls (presque) articles qui sont accompagnés par des images.

La mise en visibilité des rapports que Bachir Ibrahimi entretient avec les pays de l'Orient fournit des éléments de compréhension sur le modèle politique que souhaitent voir les rédacteurs de JM en Algérie. Ce modèle s'exprime par la glorification de certaines figures du nationalisme arabo-musulman, ainsi que par la valorisation des modèles politiques pakistanais et égyptien, qui semblent impressionner la rédaction de JM.

Face à la crise d'élite nationaliste algérienne, Le JM s'efforce toujours d'étaler la grandeur du *Shaykh* Ibrahimi et l'étendue de son savoir¹⁸. Il le présente comme le meilleur et le plus digne ambassadeur de l'Algérie, celui qui porte le problème algérien et défend sa liberté, sa religion et sa langue. Pour un lecteur moins averti du JM, on pourrait penser qu'il s'agit de la seule et unique personnalité importante du mouvement national algérien et de la seule fierté du pays à l'étranger. Son absence prolongée de l'Algérie (deux années), n'a fait que grimper sa réputation aux yeux du

¹⁵. Le Jeune Musulman, n°22 de 29 mai 1953.

¹⁶. Le Jeune Musulman, n°02, 20 juin 1952.

¹⁷. Pseudonyme de Ahmed Taleb Ibrahimi.

¹⁸. Le Jeune Musulman, n°22, *Op.cit.*

JM. Dans « Lettre de Baghdad »¹⁹, il est présenté comme maître de la renaissance islamique, ayant provoqué en Orient une révolution spirituelle.

Le JM montre que les préoccupations du *Shaykh* Ibrahimi ne se limitent pas au cas algérien, puisqu'il est également préoccupé par la reconquête de la Palestine et le triomphe de l'Islam. À titre de comparaison, la visibilité du *Shaykh* Ibrahimi dans Le JM dépasse même celle de *Shaykh* Ben Badis. Ce dernier est aussi présenté comme un génie ayant ouvert une ère nouvelle dans l'histoire de notre pays, en faisant écho aux mouvements réformistes d'Orient, et en posant les premiers jalons de l'enseignement et de la presse arabes en Algérie.

Pas seulement, puisque Le JM lui attribue le mérite d'être le premier à avoir nettement posé la réalité algérienne publiquement en affirmant « je vis pour l'Islam et je vis pour l'Algérie²⁰. » Cette expression est reprise sous forme de slogan : « L'islam est ma religion, l'arabe est ma langue, l'Algérie est ma Patrie » dans les articles du JM. Cela nous renseigne aussi sur l'ordre d'importance des constantes nationales et sur les priorités politiques de l'équipe rédactionnelle, qui préfère exposer les biographies de certains leaders arabo-musulmans et de pays de l'Orient (ex : *Shaykh* Mustapha Abderezak, Abdel Ghafer, Mohammed Iqbal, Ahmed Amine, etc.) plutôt que de parler des autres leaders nationaux algériens.

Cette démarche suivie par Le JM pourrait trouver des réponses dans les propos de Mohamed Cherif Sahli, qui pense que l'évocation du passé glorieux et des grandes personnalités historiques de l'Algérie galvanise les énergies des Algériens et redynamise les cœurs²¹. Cependant, ces récits sont sélectifs et ignorent une grande partie de l'histoire algérienne. D'ailleurs, à aucun moment les nationalistes algériens, en dehors des *Ulémas*, n'ont été valorisés ou cités dans les articles du journal ; pourtant Le JM ne cesse d'appeler à l'unité.

4. La désignation de l'impérialisme colonial :

L'une des observations qui se dégagent des articles de JM est cette tendance à se démarquer du colonialisme et à mettre les musulmans en garde contre le danger de l'impérialisme, notamment en ce qui concerne la dépersonnalisation de l'Algérien. L'examen des articles montre une forme de déconstruction des thèses coloniales par Le JM, en mettant en dichotomie les constantes nationales avec le mal colonial. La critique des symboles de l'impérialisme dans les articles de JM visait à éveiller les consciences sur les risques de l'assimilation et de la disparition de la personnalité algérienne.

Pour remettre en cause le système colonial, Le JM passe en revue les symboles de colonialisme. Au premier plan, il critique les missionnaires catholiques et leurs pratiques de division des peuples, qui voulaient faire croire que les berbères ont adhérés à l'islam, uniquement par la force et la terreur²².

Pour rétablir « la vérité », Le JM explique que c'est l'impérialisme français qui a converti des musulmans pour consolider l'implantation de la colonisation, en profitant de la famine et de la misère des familles pour les ramener au christianisme²³. En s'attaquant à l'impérialisme, Le JM étale le mal accompli par le colonialisme français qui, selon lui, a détruit des mosquées, transformé d'autres en églises et domestiqué les officiants musulmans pour les affilier à l'administration française.

¹⁹ . Le Jeune Musulman, n°26, *Op.cit.*

²⁰ . Le Jeune Musulman, n°30 de 16 avril 1954.

²¹ . Le Jeune Musulman, n°14 de 30 janvier 1953.

²² . Le Jeune Musulman, n°04 de 25 juillet 1952.

²³ . Le Jeune Musulman, n°02, *Op.cit.*

Afin d'enfoncer davantage l'impérialisme, Le JM accuse celui-ci de vouloir franciser et assimiler par la force et par la ruse les Algériens, d'arracher leur personnalité, de les déviriliser et de les métamorphoser en esclaves dociles pour qu'ils acceptent avec résignation la honte de l'oppression étrangère. Pour Le JM, le colonialisme détruit toute volonté, la moindre velléité du progrès, et sape les valeurs et le mérite. Il dégrade et pervertit le colonisé, l'appauvrit et le ruine matériellement par la spoliation, l'expropriation et l'imposition. C'est ce qui a creusé le fossé entre l'« indigène » et l'Européen et empêcha le musulman de s'émanciper.

Le JM mis en indexe les pratiques coloniales visant, selon lui, à affaiblir l'unité algérienne et musulmane en opposant des blocs hostiles (arabe/kabyle, musulmans/non musulmans). Comme le souligne Amar Ouzegane²⁴ : « L'impérialisme aiguise les luttes intestines et pratiqua la tactique de Cheval de Troie ».

La peur de JM est visible face à l'indifférence des musulmans à l'égard de la religion, qui, selon lui, peut engendrer une cécité politique. En gros, Le JM dénonce les manœuvres sournoises de l'impérialisme français dans sa quête de division de ses victimes qu'il écrase, en exploitant, par exemple, le berbérisme pour freiner l'unité nationale et affaiblir le mouvement de libération.

Le contenu des articles appelle directement où tacitement au retour aux traditions arabo-musulmanes. Cette tendance des rédacteurs du JM découle de l'idéologie même des militants de l'AOMA. D'ailleurs, Taleb Ibrahimi avait clairement exprimé cette conviction, quelques années après à Messaoud Ait Chaalal, représentant de GPRA au Liban :

« Je vous demanderais d'insister en tant qu'Algériens, sur l'importance de l'arabisation de l'enseignement dans l'Algérie indépendante et de tenter, d'ores et déjà, d'étudier et d'approfondir les moyens et les modalités de cette arabisation [...] » (IBRAHIMI, 2001 : 35).

Certains rédacteurs, dont le profil est celui de penseur (Bennabi), parlent dans leurs papiers de l'impérialisme comme d'un danger d'effacement de la personnalité et de l'identité algérienne (SLIMANI, 2024 : 193-203). C'est ce qui explique la tendance arabo-islamique des articles qui constituerait pour Le JM une issue à l'aliénation culturelle colonialiste que l'on cherche à introduire à la place de celle qui existe déjà. Dans ses critiques, Le JM revient régulièrement sur les méthodes coloniales (séduction, menace et tromperie...) adoptées envers toutes les classes populaires et intellectuelles pour briser les liens traditionnels, qui forment le fondement de l'algérianité, et ainsi détruire la culture nationale.

Le JM dépeint tout au long de ses articles le colonialisme en soulignant ce que le peuple algérien a subi en termes de persécutions pour abandonner ses droits élémentaires et renoncer à son identité, à sa liberté et sa patrie. Ces formes d'exactions odieuses et d'oppression entraînent, selon le bimensuel, des conséquences qui laissent des séquelles considérables de point de vue culturel et intellectuel.

À l'opposé, Le JM propose des voies de sortie à ce système à travers les valeurs anciennes liées à l'islamité et l'arabité, deux entités que le journal n'a cessé de défendre, sous-entendant ainsi la supériorité de l'Islam devant les autres religions. Certains auteurs, tel Ali Merad, plaident pour une éducation islamique qui pourrait revivifier les masses²⁵. D'autres recommandent de régénérer les valeurs spirituelles et les pratiques de l'Islam, qui forment le socle de la société algérienne. C'est ce qui a poussé, sans doute, Le JM à transposer des textes coraniques au contexte de l'époque en

²⁴ . Le Jeune Musulman, n°05 et 06 de 12 et 26 septembre 1952.

²⁵ . Le Jeune Musulman, n°2, *Op.cit.*

Algérie pour mobiliser les masses et fortifier leur foi ainsi que leur dévouement à changer le cours de l'histoire.

5. La question d'éducation des « indigènes » :

Cette question est cadrée par Le JM autour de l'enseignement « indigène », des inégalités et de l'accès à l'éducation. Certains rédacteurs de JM qualifient de crimes coloniaux les pratiques de l'administration envers la langue arabe et le culte musulman²⁶. Ils les expliquent par l'instauration de l'obscurantisme et la dénaturation de la personne algérienne, résultant de l'enseignement d'une culture qui ignore les valeurs nationales. Aussi, par la fermeture des *Medrasa* par l'administration coloniale et les blocages de l'enseignement de l'arabe dans le primaire, qui peine à être introduit. Pour illustrer cette ségrégation, Le JM note que le budget consacré à l'enseignement des Européens avoisine les 8 millions de francs et tandis que celui des « indigènes » n'est que de 1700 000 francs²⁷.

Dans sa stratégie de confrontation des deux cultures, Le JM désigne le « mal » de l'éducation coloniale à travers la situation misérable des enfants musulmans, submergés par la solitude, le sentiment d'étrangeté et d'infériorité dans la classe française, car ils sont obligés d'apprendre une langue qui n'est pas la leur. Pour lui, cette instruction ampute une partie de l'identité et de la culture de l'Algérien et maintient l'« indigène » dans l'ignorance, en le poussant à se fondre dans les mœurs et les traditions coloniales.

De surcroit, la création de l'« enseignement indigène » par l'administration coloniale est perçue par Le JM comme un danger qui va désagréger la résistance du peuple algérien et qui va faciliter son assimilation. Cette mission « civilisatrice » n'est qu'un leurre ; elle vise plutôt à liquider les cultures nationalistes des pays colonisés et de les remplacer par une culture européenne. Selon Sahli²⁸, elle ne relève pas de l'ordre civilisationnel, mais plutôt d'ordre politique cherchant à contrôler l'enseignement des Algériens musulmans et à éviter de les former en tant que cadres dans l'administration publique et les professions libérales.

En d'autres termes, elle s'apparente à une domestication visant à former des auxiliaires administrateurs (*Khojas*, Caïds et autres). Tel que le mentionne Hildbert, bien avant Le JM : « La masse fut laissée dans son ignorance. Un décret du 18 octobre 1892 organisa bien l'enseignement primaire des "Indigènes" : mais ce fut pour lui conférer un caractère très particulier d'utilité sociale » (HILDBERT, 1949 : 465).

Dans le même ordre d'idées, Sahli²⁹ souligne le bluff publicitaire des journaux colonialistes qui font l'étalage du plan de scolarisation des enfants algériens. Alors qu'une partie du budget voté pour ce plan se trouve chaque année sabotée et inutilisée par ceux-là même qui ont pour mission de le mettre en œuvre. En effet, l'administration sait mieux que quiconque le pouvoir d'émancipation que recèle l'éducation des peuples.

Ainsi, le colonialisme veille à ce que l'« enseignement indigène » soit adapté à ses vues et à ses besoins, empêchant par conséquence la formation d'élite authentique, élevée dans l'ignorance de son histoire nationale, vivant dans le mépris de sa race et dans l'admiration de tout ce qui est français. Cela dit, l'analphabétisme³⁰ est pour l'impérialisme, un allié et un auxiliaire potentiel.

²⁶ . Le Jeune Musulman, n°31 de 30 avril 1954.

²⁷ . Le Jeune Musulman, n°07 de 17 octobre 1952.

²⁸ . *Ibid.*

²⁹ . *Ibid.*

³⁰ . Sans donner la source, Le Jeune Musulman (n°07) avance des chiffres d'analphabétisation qui ne cessent d'accroître, passant de 70 000 en 1908 à plus de 1 500 000 en 1952.

Selon Le JM, ce n'est pas la situation financière qui entravait la création de nouvelles écoles, mais la volonté colonialiste de maintenir les Algériens dans l'obscurantisme.

À contrario, il fait l'éloge du « bien » de l'école arabe et musulmane pour sa souplesse et sa familiarité avec la langue maternelle (l'arabe). Le JM incite l'Algérien à joindre les *Medrasa* qui assurent, selon lui, une évolution saine et conforme aux valeurs arabo-musulmanes prônées par l'esprit coranique. Selon Le JM, il aurait été plus simple et plus humain de ne considérer qu'une seule langue : l'arabe.

Paradoxalement, cette vision de JM écarte elle-même une réalité historique et anthropologique ; elle reproduit la même politique coloniale de ségrégation et de négationnisme envers la composante ethnique algérienne. Puis qu'une partie de l'identité algérienne est ignorée et assimilée à une seule entité ethnique, à savoir l'arabe, en ce qui concerne la langue maternelle.

S'agissant de l'instruction des filles, Si l'on en croit les propos de JM, cette question ne devrait pas être négligée, car l'avenir du jeune musulman en dépend. Il a besoin d'être élevé dans de bons principes et de recevoir l'éducation qui le préparera à sa tâche³¹. En ce sens, A. Ouzegane évoque des souvenirs d'enfance pour faire de sa propre mère un exemple d'éveil politique, d'instruction et d'éducation musulmane :

« C'est de ma mère que j'ai reçu la première leçon de mon éducation politique [...] Elle pratiquait la religion musulmane avec dévotion [...] ma mère ne manquait jamais de me montrer les terres que la colonisation vola à mon grand-père [...], ma mère rétablissait l'équilibre perdu, en m'abreuvant des miracles de la grande épopée du prophète ; des légendes de Sayed Ali ; des souvenir de Shaykh El Haddad, de Lala Fatma et du Caïd Ali rebelle. Sans omettre pour terminer de chanter l'inévitable cantique de Shaykh Mohand Wel-Hocine³². »

Ce témoignage, chargé de messages politico-religieux, nous renseigne également sur le rôle que certains rédacteurs souhaitent attribuer à la femme algérienne. Cela dit, l'intérêt que porte le journal à cette dernière ne réside pas dans son émancipation proprement dite, mais plutôt dans son encadrement pour en faire une nourricière des valeurs musulmanes.

6. La problématique de culte musulman en Algérie :

En parlant de la situation de l'Islam en Algérie, Le JM par la voie de Larbi Tbessi³³ souligne que la France coloniale a fabriqué un Islam spécifiquement algérien, un islam qu'elle a cloîtré dans les temples de l'État pour en faire un instrument politique. Elle a transformé certains lieux de prières en églises et en officines administratives agitant en faveur de l'impérialisme, ou en établissements sanitaires, ou les a simplement détruits pour les remplacer par des édifices tels que des gares, des commerces et des hôtels.

Cette appropriation des biens de culte musulman par le colonialisme a conduit, selon Le JM, à une analphabétisation accrue chez les Algériens. Ce contrôle des biens religieux par le colonialisme empêchait, toujours selon Le JM, les *Ulémas* de restaurer le vrai culte par la prière, l'enseignement et le discours moral, entraînant ainsi à un refroidissement de la pratique religieuse dans le pays.

Le JM rappelle souvent les qualités glorieuses de l'Islam et insiste sur la nécessité de revenir à ces origines, tout en se débarrassant du culte de l'Homme, à l'origine du maraboutisme et de la

³¹ . Le Jeune Musulman, n°33 de 28 mai 1954.

³² . Le Jeune Musulman, n°10 de 28 novembre 1952.

³³ . Le Jeune Musulman, n°24, *Op.cit.*

féodalité, pour aspirer à un idéal de liberté et de grandeur³⁴. Dans ses colonnes, Le JM tire la sonnette d'alarme sur les tentatives de division et les pratiques coloniales qui mobilisent des confréries contre le culte musulman ancestral³⁵. Il n'hésite pas de s'attaquer à tout ce qui pourrait constituer un risque à l'Islam, tels que les sectes musulmanes, le charlatanisme et certaines pratiques de l'orthodoxie musulmane, qui, d'après Le JM, entretenaient des relations criminelles avec l'impérialisme contre les intérêts arabo-musulmans³⁶.

Le journal dénonce également la conquête des cœurs et des consciences par ce qu'il appelle des machiavéliques, qui exploitent la pauvreté du peuple pour convertir les familles au catholicisme, en utilisant de l'argent et de moyens hypocrites pour asservir les esprits. Et il dénigre cette mission « civilisationnelles » des Algériens par l'administration coloniale et les Pères-blancs.

Pour libérer l'Islam de l'emprise coloniale, la rédaction de JM réclame sans cesse l'application équitable de la loi de 1905, qui ordonne la séparation de culte musulman de l'État, au même titre que les cultes chrétien et israélite. Cependant, le journal se méfie des attitudes douteuses de l'administration quant à son ingérence dans les affaires de culte des Algériens et l'adoption effective de ce statut. Il considère ces ingérences comme un moyen de maintenir le culte musulman sous le contrôle de l'administration coloniale, qui s'arroge le droit de gérer le culte en désignant des fonctionnaires religieux, eu égard des années passées sous les drapeaux³⁷.

Cet « Islam algérien » créé par l'administration coloniale est employé, d'après Le JM, contre les masses analphabètes à qui l'on s'efforce d'inculquer le complexe d'infériorité les poussant à accepter le fait accompli et à pactiser avec le colonisateur³⁸. Le journal souligne que cet : « "Islam algérien" n'est qu'une machination politique sans rapport avec la religion de Dieu. Et toute soumission à cette religion sera considérée comme une collaboration infamante avec le colonisateur³⁹. »

7. Le cadre socio-politique et économique :

Sur le plan purement politique, Le JM⁴⁰ précise que, contrairement au Maroc et la Tunisie, qui étaient sous le protectorat français, l'Algérie est livrée à l'arbitraire de l'administration coloniale avec un régime spécial, puisqu'elle est considérée par la loi de 17 septembre 1947 comme trois départements français. Il ressort de ce statut que les Algériens demeureront sans patrie et sans nationalité, parce que seule une partie de la population a le droit au titre de citoyen français et tandis que juridiquement, ces territoires sont classés comme d'Outre-mer mais indépendants du territoire français.

Le JM relève l'injustice à propos de l'égalité instituée par la loi en matière la représentativité à l'assemblée, malgré la supériorité des autochtones par rapport aux colons, qui ne représentent qu'un neuvième⁴¹ de la population. Selon Le JM, les méthodes électorales mises en place et le faux statut de l'Algérie n'ont fait qu'aggraver la situation des musulmans, face à une assemblée algérienne dépourvue de pouvoir et soumise au gouvernement général. Cette situation est accentuée, selon le journal, par l'abrogation et la modification des dispositions importantes du droit coranique, qui ont réduit progressivement la juridiction musulmane et le pouvoir du Cadi au profit du juge français.

³⁴ . Le Jeune Musulman, n°12 de 2 janvier 1954.

³⁵ . Le Jeune Musulman, n°20 de 24 avril 1953.

³⁶ . Le Jeune Musulman, n°32 de 14 mai 1954.

³⁷ . Le Jeune Musulman, n°04, *Op.cit.*

³⁸ . *Ibid.*

³⁹ . Le Jeune Musulman, n°24, *Op.cit.*

⁴⁰ . Le Jeune Musulman, n°32, *Op.cit.*

⁴¹ . *Ibid.*

À ces problèmes, Le JM ajoute également l'insuffisance qui affecte le mouvement national, en termes d'outils de communication (journaux, revues, magazines, brochures...), qui auraient assuré, selon lui, la propagande médiatique. Dans le même ordre d'idées, Le JM n'a pas omis de mentionner les difficultés rencontrées par certains organes de partis, comme l'Algérie Libre, La République Algérienne et Liberté, qui sont souvent saisis et accablés d'amendes. Ces obstacles ont entravé leur capacité à informer et à soutenir efficacement le mouvement national.

Sur le plan juridique, le bimensuel rappelle le cadre législatif étouffant qui classe l'Algérie comme une colonie de peuplement, l'écartant du champ d'application de la Charte des Nations-Unies⁴². Cette violence politique a aggravé, pense Le JM, la situation socioéconomique de l'Algérie, déjà précaire et fragilisée par l'expropriation massive des terres des Algériens musulmans au profit de l'État. Cela s'est notamment manifesté par l'adoption d'arrêtés qui ont exproprié tous les propriétaires terriens n'exhibant pas leurs actes, alors que, à l'époque, la propriété en Algérie relevait du droit coutumier.

Selon le journal étudié, le quotidien des Algériens a été durement affecté par l'application du code forestier, qui interdit aux « indigènes » l'accès aux bois et forêts, des ressources primordiales pour le pâturage. Cette situation a engendré plus de misère et de détresse sociales, ainsi qu'un exode massif. Par conséquent, la population, déshéritée de ses terres fertiles, se trouve dans la précarité vivant sur des terres ingrates ou réduite à une main-d'œuvre avec des salaires indécents. Le JM avait abordé également le problème du chômage en Algérie, qu'il considère plus marquant chez les musulmans, contrairement aux Européens⁴³. Pour endiguer ce problème, il suggère une réforme sociale équitable.

8. L'engagement intellectuel, entre alignement et opposition :

Par la plume de A. Ouzegane, Le JM a affiché une fierté de voir des hommes de même sang jongler avec la langue française et contribuer à déconstruire la légende colonialiste présentant les peuples musulmans comme assujettis et imperfectibles.

Dans ses critiques littéraires, Le JM revient sur les œuvres intellectuelles, qu'il s'agisse de romans, de théâtre ou de la poésie. Pour lui, celles-ci ne peuvent être que des artifices d'approbation complices et stériles si elles ne montrent pas la misère et le quotidien des Algériens. À titre d'illustration, Le JM évoque Victor Hugo, qui, malgré son indignation face au despotisme et la tyrannie en Europe, « n'a jamais osé souffler mot dans ses poèmes sur tous ces pays musulmans voués à la rapine de l'Europe et à la malfaissance des aventuriers de tout acabit⁴⁴. »

L'analyse des chroniques montre un penchant de journal à la littérature algérienne, manifestant un intérêt aux questions nationales. Le JM cherche à « examiner si l'Algérie dans les œuvres qu'on nous propose est falsifiée ou non⁴⁵. » Il s'efforce parfois de transposer certaines scènes à la réalité algérienne à travers les personnages des livres, tout en révélant les menaces guettant le culte musulman et la langue arabe, surtout lorsque les œuvres ne rentrent pas dans les dessins éditoriaux du journal.

C'est ainsi que des œuvres littéraires ont été décortiquées pour les lecteurs de JM, tant à des fins promotionnelles que critiques. Parmi celles-ci, on trouve des ouvrages de M. Dib (La grande Maison, l'Incendie), de M.C Sahli (Abdelkader : Le chevalier de la foi) que les chroniqueurs ont

⁴² . Le Jeune Musulman, n°06, *Op.cit.*

⁴³ . L'administration coloniale estime à 167 000 le nombre de chômeurs musulmans sur les trois départements (Alger, Oran et Constantine). Dans Le Jeune Musulman, n°35 de 02 juillet 1954.

⁴⁴ . Le Jeune Musulman, n°31, *Op.cit.*

⁴⁵ . Le Jeune Musulman, n°32, *Op.cit.*

apprécié et encensé, estimant qu'elles donnent une peinture fidèle de certains aspects de la réalité algérienne⁴⁶. En revanche, La Colline oubliée de M. Mammeri a fait l'objet de trois articles très critiques dans Le JM. Les rédacteurs soupçonnent l'œuvre en raison de l'accueil et du traitement médiatique qui lui ont été réservés par la presse colonialiste, comme La Dépêche Quotidienne.

En ce sens, A. Ouzegane⁴⁷ pense que l'ennemi veut se servir de la célébrité du roman « kabyle »⁴⁸ comme d'une arme empoisonnée contre les aspirations nationales des peuples d'Afrique du Nord. Et s'interroge sur le fait que d'autres œuvres n'ont pas bénéficié du même accueil dans la presse colonialiste. C'est ce qui a poussé l'auteur de "La Colline oubliée" à faire une mise au point sans détour, cherchant à déconstruire les critiques qui lui ont été adressées dans les colonnes de ce même organe.

Le JM⁴⁹ aborde également le problème d'édition, soulignant l'impartialité de l'impérialisme qui écrase par la conspiration de silence les livres qui exaltent la liberté et le combat. Selon lui, de nombreux livres engagés, qu'ils soient en français ou en arabe, restent à l'état de manuscrit, attendent un éditeur. Les œuvres les plus dérangeantes, lorsqu'elles échappent à la saisie et au pilon, subissent la censure du gouvernement.

9. Détournement de la question du berbérisme :

S'il y a un sujet aussi sensible et qui préoccupait sérieusement Le JM c'est bien le berbérisme. Cela se voit à travers sa présence fréquente dans les articles et dès les premières éditions de journal. Le JM ne voit pas ce « courant » d'un bon œil, pourtant celui-ci rappelle une réalité historique et anthropologique de l'Algérie. Selon la rédaction de JM, le berbérisme représente un danger potentiel pour l'unité nationale et une doctrine de division impérialiste.

Dans ses écrits, Le JM veut faire savoir à ses lecteurs que le problème du berbérisme est associé à la Kabylie. Bien que certains rédacteurs reconnaissent ce sentiment comme naturel, légitime, et respectable⁵⁰, d'autres affirment, par contre, que le berbérisme constitue une arme perfide et funeste, employée par le colonialisme pour diviser l'Algérie en deux blocs (arabe et Kabyle). Selon Le JM, cette division est accentuée par l'exploitation des particularités géographiques, linguistiques, ethniques et sociales, favorisant un esprit étroit de régionalisme⁵¹. Sans donner des chiffres concrets, Le JM justifie sa thèse par la politique d'assimilation appliquée en Kabylie, ainsi que l'implantation de nombreuses écoles primaires et les efforts de naturalisation intensifiés dans cette région.

L'instrumentalisation de cette dimension ethnique remonte, selon Le JM, aux années 1930, quand le gouvernement général cherchait à opposer le Cercle berbère au Nadi āl Taraqi appartenant à l'AOMA. Eu égard des thèses de JM, le berbérisme sert d'auxiliaire au colonialisme, qu'on n'a jamais cessé de prôner non pas comme problème linguistique et culturel, mais comme un dogme anti-arabe, anti-musulman⁵², entravant l'efficacité du mouvement national⁵³. Ce courant est entretenu, selon Le JM, par l'enseignement colonial, qui le manie et le transforme dans le but de dominer les peuples. À en croire Le JM, le berbérisme est accepté et propagé par la quasi-totalité de la population européenne et juive en Algérie.

⁴⁶ . Le Jeune Musulman, n°36 de 30 juillet 1954.

⁴⁷ . Le Jeune Musulman, n°07, *Op.cit.*

⁴⁸ . C'est ainsi que Le Jeune Musulman désigne le roman de Mouloud Mammeri, "La Colline oubliée".

⁴⁹ . Le Jeune Musulman, n°07, *Op.cit.*

⁵⁰ . Le Jeune Musulman, n°11 de 19 décembre 1952.

⁵¹ . Le Jeune Musulman, n°01, *Op.cit.*

⁵² . *Ibid.*

⁵³ . Le Jeune Musulman, n°11, *Op. cit.*

En revanche, ces thèses ont valu au JM un retour critique des lecteurs, qui jugent que le traitement réservé à ce sujet n'a pas lieu d'être, car il n'est pas d'actualité. Mais, Le JM s'entête et persiste dans ses positions, et sa réponse fut sans équivoque : « Lorsqu'on se rend compte de l'existence du mal, le moyen de le guérir, ce n'est pas de l'ignorer⁵⁴. » Joignant l'acte à la parole, la rédaction consacre, par la suite, une série de longs articles au berbérisme qu'elle juge visiblement plus urgent que d'autres problématiques, telles que la lutte armée, jamais traitée par le journal.

Conclusion

À la lumière de cette étude, il ressort que le problème algérien, tel que traité par Le JM, se résume à la situation misérable du peuple algérien, causée par l'impérialisme colonial. En jargon goffmanien, ce cadre primaire est transformé, par Le JM, en cadres secondaires touchant, entre autres, le culte musulman et la langue arabe, selon un processus de légitimation et de délégitimation (CEFAÏ et PERREAU, 2012 : 67) qui traduit globalement les penchants idéologiques des rédacteurs.

Leur principal souci était la reconsideration des dimensions linguistique et culturelle dans la société algérienne. D'autres questions, auxquelles on aurait pu s'attendre, telles que la révolution et l'indépendance, n'ont reçu aucun intérêt tout au long de ces deux années (presque) de publications de journal. Pourtant, à cette époque, la scène politique nationale était en effervescence, et l'idée de la libération et de la lutte armée planait à l'horizon.

Certes, Le JM pratiquait un « journalisme d'opinion », mais celui-ci était exclusif, car ignorait les autres courants et leaders politiques algériens. Les rédacteurs du journal, qui aspiraient à l'unité du peuple auraient dû adopter un journalisme plus inclusif. Mais, pendant ce temps, Le JM préférait consacrer, presque à chaque numéro, un article ou une biographie à une personnalité de l'Orient. Ce choix éditorial trouve une explication dans les remerciements adressés par Pfaus⁵⁵ à la rédaction de JM, saluant sa contribution au succès de la propagande islamique.

Par ses écrits, Le JM pense avoir livré une résistance culturelle au colonialisme en défendant la culture arabo-islamique et en combattant le sectarisme ainsi que les maux qui rangeaient la société algérienne. Toutefois, sa « fabrication abusive » (GOFFMAN, 1986 : 64) de l'histoire donne l'impression que, mis à part le culte musulman et la langue arabe, tout le reste n'est qu'une création coloniale.

À cet égard, il serait intéressant de chercher à comprendre le discours des réformistes dans la presse nationaliste de l'époque quant à l'identité et à la culture berbères, qui ont été ignorées, calomniées et attaquées frontalement, ou à travers d'autres considérations telles que la littérature, le berbérisme ou le maraboutisme.

⁵⁴. Le Jeune Musulman, n°02, *Op.cit.*

⁵⁵. Dr. O.C Pfaus est directeur de la presse et de la propagande islamique à Hamburg. Dans Le Jeune Musulman n°33, *Op.cit.*

Bibliographie

-Sources :

1. DJEBAR, A. (2006, 22 juin). Discours à l'occasion de son élection à l'Académie française. <https://www.academie-francaise.fr/discours-de-reception-et-reponse-de-pierre-jean-remy>
2. MESSALI, H. (1948, 12 Novembre). Le problème algérien – Appel aux Nations-Unies. <https://pandor.u-bourgogne.fr/pleade/functions/ead/detached/BMP/brb3372.pdf>
3. FAC-SIMILÉ du journal Le Jeune Musulman de 1952-1954. (2000). Alger : Alem El Afkar.
ii.

-Etudes (livres et articles)

1. ABSSI, M. (2012). Le nationalisme algérien et ses diverses expressions dans l'immigration en France métropolitaine entre 1945 et 1965 (Thèse de Doctorat). Universités de Liège et de Laorraine. <https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/136310/1/Th%C3%A8se.pdf>
2. CEFAÏ, D & PERREAU L. (2012). *Evrin Goffman et l'ordre de l'interaction*, Paris : CURAPP-ESS/CEMS-IMM
3. ENTMAN, R-M. (1993). Framing: toward clarification of a Fractured Paradigm, *Journal of communication*, 43(4), 51-58. <https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.1993.tb01304.x>
4. EL HAMRI, J. (2018). L'idée religieuse dans l'œuvre de l'intellectuel algérien Malek Bennabi (1905-1973) : une injonction pour la société musulmane de faire l'Histoire (Thèse de Doctorat). Université de Strasbourg. <https://theses.hal.science/tel-02945039>.
5. GOFFMAN, E. (1986). *Frame Analysis. An Essay on the Organization of experience*. New York : Harper & Row.
6. HILDEBERT, I. (1949). Aux origines du nationalisme algérien. In : Annales. Economies, sociétés, civilisations, 4, 463-474. <https://doi.org/10.3406/ahess.1949.1770>.
7. Himeur, M-A. (2014). Le rôle de la presse durant la période coloniale. Dans B. Mostefaoui., A-Dj. Belkacem & A. Ancer (dir.), Cinquante ans de médias algériens : Histoire, réalités et défis de liberté d'expression (pp. 58-68). Alger : Edition Les Amis d'Abdelhamid Benzine.
8. IBRAHIMI, T-A. (2001). Lettres de prison (1957-1961). Alger : Dar El Ouma.
9. IBRAHIMI, T-A. (2009). *Mémoires d'un Algérien - Tome 1 : Rêves et épreuves (1932-1965)*. Alger : Casbah éditions.
10. IHADDADEN, Z. (1992). La presse nationaliste avant 1954, 4 (8), 41-52.
11. KOULAKSSIS, A & MEYNIER, G. (2000). *L'émir Khaled, premier Za'im ?* Paris : L'Harmattan.
12. SLIMANI, H. (2024). Concept du retard colonial et de l'effacement de l'identité algérienne chez Malek Bennabi, *Paradigme*, 7(2), 193-203. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/246052>.

The evolution of Maghreb nationalist movements through Swiss diplomatic correspondence (1945-1958) via DODIS- diplomatic documents of Switzerland.

L'évolution des mouvements nationalistes Maghrébins à travers les correspondances diplomatiques Suisses (1945-1958) via DODIS- documents diplomatiques Suisses.

MERDJAA Aicha 

University Abderrahmane Mira of Béjaïa – Algeria
aicha.merdjaa@univ-bejaia.dz

Abstract:

This research paper examines the Swiss diplomatic archives as a crucial foreign source for studying the history of Maghreb nationalist movements. Alongside reports and diplomatic correspondence, it also incorporates other available sources and previous studies to trace the evolution of nationalist liberation movements in Tunisia, Morocco, and Algeria. The study explores colonial policies and strategies designed to suppress these movements, aiming to reveal how Swiss diplomatic correspondences described and interpreted their trajectory. By systematically analyzing reports and correspondence from Swiss diplomatic missions available on the DODIS platform, the study follows the chronological development of these movements, focusing on pivotal historical events that influenced Switzerland's fluctuating stance- sometimes supportive, sometimes oppositional-toward the Maghreb's independence efforts. This study seeks to uncover the reasons behind these shifts in Swiss policy, offering a foundation for further inquiries into Swiss-Maghreb relations during the colonial period. In doing so, the study also highlights the valuable potential of Switzerland's digital diplomatic archives as a resource for future research.

Keywords: Maghreb nationalist movements, French colonialism, Swiss diplomacy, colonial policy.

Résumé :

Cette étude scrute les archives diplomatiques suisses en tant que ressource primordiale pour l'analyse historique des mouvements nationalistes maghrébins. Outre les rapports et correspondances diplomatiques, elle s'appuie sur d'autres sources disponibles et travaux antérieurs pour retracer l'évolution des mouvements de libération nationale en Tunisie, au Maroc et en Algérie. L'étude explore les politiques et stratégies coloniales mises en œuvre pour contrer ces mouvements, afin de mettre en lumière comment les correspondances diplomatiques suisses ont décrit et interprété leur parcours. En analysant systématiquement les documents des missions diplomatiques suisses, disponibles sur la plateforme DODIS, l'étude suit le développement chronologique de ces mouvements, se concentrant sur des événements historiques clés ayant influencé la position changeante de la Suisse -parfois favorable, parfois défavorable -vis-à-vis des luttes pour l'indépendance au Maghreb. Cette recherche vise à élucider les facteurs motivant ces fluctuations de la politique suisse, jetant les bases pour de futures recherches sur les relations helvético-maghrébines durant l'ère coloniale. En outre, elle souligne l'utilité exceptionnelle des archives diplomatiques numériques suisses, véritables mines d'informations pour de futures recherches.

Mots-clés : mouvements nationalistes maghrébins, colonialisme français, diplomatie suisse, la politique coloniale.

E-mail de correspondance: MERDJAA, Aicha. jaalabaicha@gmail.com

Introduction:

Given the pivotal role of archival documents in historical inquiry and the importance of exploring the evolution of Maghreb nationalist movements, this paper engages with documents from the Swiss diplomatic archives. These materials, encompassing reports, memoranda, and diplomatic correspondence, chronicle the trajectory of the liberation struggle in the Maghreb from the end of World War II to 1958. This era marked significant advancements in the resistance movements across Tunisia, Algeria, and Morocco, prompting the colonial authorities to reassess their suppression strategies to stifle the burgeoning pan-Maghreb unity efforts.

A selection of previous studies that engage with various aspects of the current research topic is outlined below: One foundational work is *Studies in Nationalist Movements and Unification Trends in the Maghreb* by Mohamed Ali Dahech. The study dedicates its first three chapters to mapping the trajectories of nationalist movements in Algeria, Tunisia, and Morocco. The seventh chapter examines the organizational frameworks and unification strategies of the Maghreb's liberation struggle. Dahech's research draws extensively from Algerian, Moroccan, and Tunisian studies, supplemented by key primary sources, including Allal El Fassi's historical writings and issues of *Al-Mujahid* newspaper. However, a significant critique of this study is its failure to exploit archival records.

In contrast, some studies have effectively integrated archival sources, notably the Swiss diplomatic archives, to provide fresh insights into Algerian nationalism. Among these is Mohamed kaddour's the Activities of the National Liberation Front in Switzerland, 1954–1960. This study investigates the FLN's efforts in Switzerland, detailing their success in garnering local support and forming logistical networks. It highlights instances of Swiss public solidarity with the Algerian revolution. However, kaddour's analysis could have been strengthened by addressing the role of the International Committee of the Red Cross (ICRC) and the activism of Algerian students in Switzerland. This dimension could be explored further through French archival materials, particularly documents housed in the *Château de Vincennes* (e.g., Box: 1H1586), which detail the French colonial administration's surveillance of international organizations and the ICRC's contributions to assisting prisoners and refugees. Another significant contribution is Amina Chaabouni's doctoral dissertation, Switzerland's Positions on the Algerian Liberation Revolution (1954–1962). This study leverages 24 documents from the Swiss diplomatic archives' digital repository, as well as a range of local sources, to examine the complex interplay between Swiss neutrality and its reactions to the Algerian revolution. It provides a nuanced account of how the FLN navigated Swiss apprehensions—often influenced by French diplomatic pressure—while fostering solidarity within Swiss civil society. This societal support exerted indirect pressure on the Swiss government, which, despite its neutral stance, expressed solidarity with Algeria's independence movement on multiple occasions.

Given these developments, Swiss diplomats displayed an interest in monitoring these liberation efforts through their reports and communications. Consequently, the central problematic of this study is articulated thus:

In what manner did the Swiss diplomatic missions record and engage with the issues surrounding the Maghreb's struggle and liberation? Moreover, this study raises critical questions about the motivations behind Swiss diplomatic missions' close monitoring of Maghreb nationalist movements. Did their official correspondences and archival documents reflect tacit support for French colonialism, or did they align with the principle of self-determination? How did they describe the evolution of nationalist resistance and the colonial responses to these movements? what degree were these missions at liberty to characterize the unfolding of these events in their correspondences, or were they instead subject to direction and oversight?

This study employs a multi-faceted methodological approach: the historico-descriptive method provides a general overview of the archival records that document the activities of Maghreb nationalist movements. Moreover, the historico-analytical method is employed to examine the narratives, symbolism, and terminology embedded within these documents, paying close attention to the socio-political contexts that shaped them. Additionally, the comparative historical method is applied to cross-reference information derived from Maghreb sources, French colonial archives, and the Swiss diplomatic archives, ensuring a comprehensive and balanced analysis.

Our investigation draws extensively from the Dodis archives (<https://www.dodis.ch/en>), which reveals the varied interests of Swiss missions in monitoring the Maghreb liberation struggles. We also incorporate French colonial documents, including intelligence reports on FLN activities. These materials, often seized during operations against the National Liberation Army (ALN), were accessed through fieldwork at the Château de Vincennes. Complementing these archival sources is Allal El Fassi's seminal work, *The Maghreb Independence Movements*, which contextualizes the ideological and strategic underpinnings of nationalist resistance across the region.

This research paper is organized as follows:

1. The development of Maghreb nationalist movements post-world war II (After 1945):

The shared colonial history under French dominion shaped the nationalist trajectories of Tunisia, Algeria, and Morocco. Post-1830, after establishing direct control over Algeria in 1834, France expanded its influence to Tunisia in 1881 through a protectorate and later to Morocco in 1912, establishing a joint protectorate with Spain. By the end of the 19th century and the early 20th century, France had consolidated its control over much of North Africa.

However, this colonial expansion faced fierce resistance from nationalist movements, which developed in response to evolving colonial policies and global events. This section highlights the crucial post-World War II period, marked by the growing momentum of liberation movements in colonized nations. After 1945, the North African liberation struggle gained traction, with Algeria witnessing a shift in political discourse across various movements (Tahar, 2015:141). The integrationist movement, which had previously called for equality and assimilation, began to evolve, marking a break with earlier demands. Meanwhile, the independence movement intensified its preparations for armed struggle. Despite internal crises and conflicts within the Algerian nationalist movement, the liberation revolution that began on November 1, 1954, garnered widespread support, eventually attracting leaders from across the political spectrum¹.

In Tunisia, the nationalist movement was spearheaded by the Old and New Constitution parties (*Neo-Destour Party*). The New Constitution party transitioned from demanding reforms to seeking full independence. By the early 1950s, armed resistance had spread from rural areas to cities. In examining the Tunisian nationalist movement post-World War II, it becomes evident that the movement was characterized by a dichotomy of strategic approaches. On one hand, there existed a current that advocated for diplomatic engagement and negotiation, prominently represented by Habib Bourguiba. On the other hand, a more radical faction believed in the necessity of armed struggle, which was embodied by the Tunisian Liberation Army. This segment of the nationalist movement gained considerable momentum in 1953, marking a significant escalation in its activities (Dahech, 2004: 51–51).

¹ A.N.O.M, cartons : ORAN 370, Dossier ; police judiciaire d'Oran : activité du FLN en Oranie, juin 1955, p01.

In the aftermath of World War II, Morocco experienced a pronounced intensification in nationalist activities, notably spearheaded by the Independence party (*Istiqlāl* party), which enjoyed the endorsement of King Mohammed V. This period also witnessed the engagement of the *Shūrā* Party and the Moroccan labor movement, both of which adhered to peaceful political methods (Al-Fassi, 2003: 331).

However, the exile imposed on King Mohammed V in France precipitated a shift among some *Istiqlāl* members towards armed resistance. This culminated in the formation of the Moroccan National Front on April 9, 1951, aimed at confronting the dual colonial mandate of France and Spain. Following the king's exile and escalating colonial oppression, the Moroccan Liberation Army was established, initially executing isolated operations which evolved into more organized collective actions by 1953, thereby intertwining armed and political resistance until independence was declared (Dahech, 2004: 139–141).

It presents a considerable challenge to succinctly recount the reorganization of nationalist movements across the three Maghreb countries; however, this overview highlights the significant evolution in political consciousness among the political elites in response to French colonial policies. Their steadfast commitment to various national leaders' demands, especially the pursuit of independence, is evident. Notably, a majority of activists leaned towards armed engagement in the early 1950s, despite a contingent maintaining a commitment to political avenues (Al-Fassi, 2003: 379).

These nations share a plethora of geographical, historical, and civilizational characteristics within North Africa and confronted a common colonial adversary, which encountered similar resistance in Tunisia, Algeria, and Morocco. This prompts a critical inquiry into the extent to which initiatives for coordinated and unified Maghreb resistance were operationalized. An extrapolation of the trajectory of Maghreb nationalist resistance reveals elements of unified struggle prior to 1945, propelled by the concerted efforts of numerous activists across the three countries. Post-World War II, formal unity was manifest with the office of the Arab Maghreb in 1947, orchestrating collaborative efforts among the Algerian People's Party, the Independence Party, and the Tunisian Constitution Parties, both old and new (Al-Fassi, 2003: 380).

This cooperative endeavor was further advanced with the creation of the Maghreb Liberation Committee in 1948. The escalation of armed activities in 1953 in Tunisia and Morocco, and subsequently the Algerian revolution in 1954, underscored the imperative of unified action across the three countries to achieve full independence for North Africa, as articulated in a 1955 booklet issued by FLN detailing the history and activities of the Algerian National Liberation Front and Army: «The National Liberation Front views the unification of the struggle in North Africa as necessitating the practice of fraternal cooperation and unity of action with the national organizations in Morocco and Tunisia, both internally and externally»².

France's apprehension regarding the success of this unified revolutionary project prompted it to cede its control and influence in Tunisia and Morocco by granting them self-governance in March 1956. This development fractured the unified Maghreb struggle. Despite a decline in formal manifestations of support and solidarity among the three Maghreb countries, support for the Algerian cause persisted, exemplified by the establishment of logistical rear bases in Tunisia and Morocco, which served as vital lifelines for the Algerian liberation revolution. Nonetheless, inter-country conflicts persisted between Tunisia, Algeria, and Morocco even post-independence, underscoring the persistent legacy of colonial policies designed to foment division and dismantlement.

²A.N.O.M, cartons : ORAN 370, op.cit, p04.

2. Activities of Maghreb nationalist movements (1945-1955) through Swiss diplomatic missions:

This section scrutinizes Switzerland's diplomatic engagement concerning the Maghreb nationalist movements and French colonialism, emphasizing the Swiss fluctuation between alliance with France and professed neutrality. The central question is: Did Switzerland maintain this neutrality post-World War II amidst the burgeoning activities of the Maghreb nationalist movements?

Exploiting archival documents accessed through the DODIS website, this section aims to delineate how Swiss diplomatic missions documented the liberation resistance activities in Tunisia, Morocco, and Algeria.

An extensive examination of the DODIS repository revealed a substantial volume of diplomatic correspondences tracking North African developments. This analysis focuses on documents specifically related to the Maghreb resistance and counter-colonial strategies, predominantly classified under themes of colonization and decolonization, Tunisia (Politics), Algeria (Politics), Morocco (Politics), France (Politics) (<https://www.dodis.ch/en>) .A selection of pertinent documents from 1945 to 1955 is presented chronologically below:

Table 01: A table show examples of archival documents related to Maghreb Nationalist Movements:

Author	Subject	Date
Arber, Jules (1891–1970)	Political report: Riots in Kabylie (Sétif) and repression by France. Perspectives of Americans and British in North Africa.	June 12, 1945 (Tuesday)
Criblez, Georges (1891–1966)	Political report: The global conflict's impact on French prestige and the strengthening of the Moroccan autonomy movement.	April 10, 1945 (Tuesday)
Arber, Jules (1891–1970)	Confidential report by the Swiss consul in Algiers on "terrorist" events.	November 12, 1954 (Friday)
Feldmann, Markus (1897–1958)	Proposal: Expulsion, based on article 70 of the federal constitution, of BEN YOUSSEF.	5.1.1955 (Wednesday)

The table was prepared by the researcher with the following sources: dodis.ch/1720-dodis.ch/48014-dodis.ch/9399-dodis.ch/9736

This tabulation elucidates significant documents relating to the monitoring of Maghreb liberation activities by Swiss diplomatic missions. For instance, the 1945 political report attributes the motivations behind the Sétif riots and subsequent Algerian demonstrations to adverse living conditions, deficient education, organizational lapses, and perceived indolence: «...it must be

emphasized – the traditional passivity and indolence of the majority of the native population, who do little to ameliorate their conditions and are scarcely prepared for change... »³.

Within the same missive, the diplomatic representative delineated the events of May 8, 1945, as grievous encounters, persistently emphasizing the safeguarding and security of Swiss settlers within the Kabylie region, He stressed that the Swiss settlement, home to over 2,000 settlers, remained untouched by the upheavals in Kabylie. Nonetheless, isolated settler families, particularly numerous Swiss colonists, were engulfed in profound apprehension. He cited excerpts from a communication from Mr. Gustave de Portal, Deputy Director of the Geneva Company for Swiss Colonies in Sétif, based in the village of L'orichia:

«If I am to remain in this world, I must attribute it to a singular divine providence that restrained all firearms directed at me. My wife, daughter, and I were encircled—our village besieged and overrun. We found ourselves under gunpoint for nearly two hours, without any indication as to why the command to fire was aborted. Father Navarro, chaplain to the garrison at Sétif, was shot and fatally bludgeoned with sabres and batons not far from where we stood. We were convinced that the gunshot that wounded him would precipitate a widespread slaughter. Instead, a brief and momentary retreat ensued, followed by a resumption of hostilities when the assailants, alerted by the approach of armored vehicles, retreated into the mountains»⁴.

Reflection on this correspondence invites a series of inquiries. Considering the heinous massacres enacted by colonial powers against the Algerian populace, should Algerians be depicted as instigators of violence, or were these manifestations indicative of the nascent stages of armed resistance, precipitated by French colonial brutalities and settlement policies? Such a framework compels a reevaluation of the genesis of armed resistance. Analysis of archival documents seized by French judicial security forces from the National Liberation Front (FLN) uncovered a pamphlet that traced the origins of armed resistance back to the May 8, 1945, massacres. This militant activity was later institutionalized at the Congress of the Movement for the Triumph of Democratic Liberties (MTLD). According to the archival dossier, this assembly ratified a historical resolution endorsing diverse resistance methods encapsulated in the declaration: «The fight against colonialism in all its forms, by all means». This strategic determination led to the inception of the Special Organization (OS)⁵. Consequently, this correspondence carries significant research investigations, necessitating further exploration to ascertain whether authentic endeavors towards armed resistance were evident during or before the May 8 demonstrations, or if these were merely reactive measures to the egregious violations committed against Algerians.

The second document scrutinizes the evolution of Moroccan resistance spearheaded by the *Istiqlāl* Party, highlighting fears of escalating self-governance movements that could undermine French colonial dominance⁶. As for, the third document the Swiss diplomatic envoy in Algeria expressed apprehensions about the burgeoning Algerian revolution in a 1954 secret report, labeling the activities of the National Liberation Army as terrorist acts and advocating for the protection of Swiss settlers' interests in Algeria⁷.

³Dodis, ch/1720, Emeutes indigènes en Kabylie algérienne, 12.6.1945 (mardi).

⁴Dodis, ch/1720, op.cit.

⁵A.N.O.M, Dossier, Police judiciaire d'Oran: Activité du FLN en Oranie, juin 1955, p6, cartons: ORAN 370.

⁶Dodis, ch/48014, Rapport politique, Le déroulement du conflit mondial a affaibli le prestige de la France et renforcé le mouvement autonomiste marocain. 10.4.1945 (mardi).

⁷Dodis.ch/9399, Rapport du consul de Suisse à Alger au sujet des événements "terroristes". Il met la situation de l'Algérie en parallèle avec celle de la Tunisie et du Maroc. Pour Arber, le problème général algérien et nord-africain est

Moreover, the archives reveal several documents related to the issue of Swiss settlers being conscripted alongside French forces, a topic that markedly agitated Swiss governmental circles. Prominent among the correspondences is a document detailing the protection protocols for Swiss nationals who deserted the French army (dodis.ch/11517), and another providing an exhaustive overview of Swiss conscription patterns from 1953 through 1959, coupled with recorded instances of French military violence (dodis.ch/ 10698). Throughout this period, Switzerland remained steadfast in its efforts to ameliorate the conditions of its nationals and secure the repatriation of deserters trapped in the crossfire of the French-Algerian hostilities. Thus, the Swiss focused of the solving the army issue during the revolution was marked by a previously unparalleled intensity and determination, signaling a shift from the relatively subdued stance held between 1920 and 1954(Kaddour, 2020: 250–353).

The fourth document concerning Tunisian affairs discusses the expulsion of activist Saleh Ben Youssef from Swiss territory, illustrating the Swiss Federal Government's opposition to political activities on its soil that might jeopardize external security⁸. Salah Ben Youssef's endeavors for political mobilization in Switzerland were likely an extension of his efforts to bolster the Tunisian nationalist cause both within the national confines and on the international stage. This period of activism germinated in the early 1940s, a quieter phase before Habib Bourguiba's strategic exit from Tunisia. The reinvigoration of the nationalist agenda under Ben Youssef's aegis exacerbated Bourguiba's concerns, as Bourguiba himself favored a method marked by diplomatic engagement and peaceful negotiation with the colonial regime. In contrast, Ben Youssef's advocacy for revolutionary tactics widened the ideological chasm between them. Bourguiba's attempts to reconcile with Ben Youssef included several planned meetings in Switzerland, which never materialized as Ben Youssef chose instead to send a representative (Moussam, 2015-2016:43). This rift was starkly manifested following Bourguiba's endorsement of the 1955 Internal Autonomy Agreement, a treaty that ostensibly marked the genesis of the Youssefist movement. Ben Youssef sharply critiqued this development, articulating that contrary to Bourguiba's optimistic representations, "the near-unanimous ratification of the agreements by the French Parliament did not dilute but rather intensified the colonial stranglehold over our nation."⁹.

So, by 1955, Switzerland had ostensibly adopted a position antagonistic to various forms of Maghreb nationalist resistance, likely motivated by the desire to sustain amicable relations with France and protect Swiss interests and nationals. Nonetheless, Swiss interest in Maghreb liberation efforts persisted, as evidenced by a diplomatic communication dated September 26, 1955, titled: «Concerns of France in Monitoring Diplomatic Reports Sent to Switzerland on North African Affairs»¹⁰. This correspondence illustrates Switzerland's diplomatic efforts to maintain favorable Franco-Swiss relations while discreetly supporting Tunisian, Algerian, and Moroccan liberation initiatives. The proposal for weekly postal services between Bern and the consulates in Tunisia,

plus économique et social que politique. La situation des Suisses et de leur protection constituent un autre thème important. 12.11.1954 (vendredi).

⁸Dodis, ch/9736, La décision d'expulsion de Ben Yousef est basée sur la conviction des autorités suisses que, déployant « une grande activité politique » en Suisse, Ben Yousef "abuse de l'hospitalité helvétique" et que "ses menées sont de nature à mettre en danger la sécurité extérieure de la Confédération", 5.1.1955.

⁹Statement by Mr. Salah Ben Youssef, Secretary-General of the Tunisian Liberal Constitutional Party, regarding the ratification of the Tunisian-French agreements, Document: 118, dated July 18, 1955, Box: 61/Folder: 05, cited in Moussam Abdelhafid, *op. cit.*, p. 215.

¹⁰Dodis, ch/11515, Craintes du Chef de la Division des Affaires politiques du Département politique, A. Zehnder, que les rapports politiques des postes diplomatiques d'Afrique du Nord soient censurés par la France, 26.9.1955 (lundi), Refer to Appendix 01.

Algeria, and Morocco—particularly during a period marked by escalating Maghreb resistance and efforts to unify combat fronts—underscores Switzerland's covert commitment to supporting Maghreb liberation efforts, as discussed earlier in this research paper.

3 - The evolution of Swiss diplomatic interest in Maghreb nationalist movements (1956-1958¹¹):

This analysis delves into the intensification of Swiss diplomatic interest in follow-up to the Maghreb nationalist movements from 1956 to 1958. During this period, leaders across Tunisia, Algeria, and Morocco actively sought to internationalize their cause for national liberation. Swiss diplomacy, while officially neutral, displayed a nuanced engagement that varied significantly across different instances and issues.

In the specific contexts of Tunisia and Morocco, Swiss diplomatic correspondences from May 1956 predominantly revolved around the issue of recognizing the independence of these nations. Despite their nominal independence, which did not fully extricate them from French colonial influence, Swiss consular communications proposed recognizing Tunisian and Moroccan sovereignty; this initiative aimed to align Swiss foreign policy with international trends, particularly following the recognition of these states by major world powers, thereby safeguarding Swiss interests given the substantial Swiss expatriate communities in these regions. The Swiss diplomatic envoy emphasized this demographic aspect, noting: «The number of Swiss in North Africa is considerably higher than that of nationals from these countries (2,512 Swiss registered in Morocco, including 384 dual-nationals; 470 Swiss registered in Tunisia, including 154 dual-nationals) »¹².

Subsequently, Switzerland formally acknowledged the sovereignty of Morocco and Tunisia based on a resolution by the Swiss Federal Council. Nevertheless, Swiss diplomatic vigilance persisted, driven by the incomplete nature of Tunisian and Moroccan independence. Notably, this period saw an intensification of the Algerian liberation movement, especially following its strategic reorganization post-Soummam Conference in August, 20th 1956, which broadened its support both domestically and internationally.

Solidarity among the Maghreb countries continued to strengthen. The Tunisian response, led by the Youssefist movement, outright rejected the autonomy agreement, critiquing it as a reinforcement of colonial hegemony and a betrayal of Algerian solidarity¹³. Concurrently, the Moroccan monarchy asserted that Morocco's independence remained incomplete as long as Algeria suffered under colonial subjugation. This commitment to the Algerian cause was evidenced through numerous actions, a pivotal example being the detailed surveillance reports and dossiers within the French archives. These documents meticulously tracked the movements and placements of the National Liberation Army across Tunisia's eastern rear bases and Morocco's western frontiers¹⁴.

¹¹ During this timeframe, the DODIS documentation becomes particularly dense with The Algerian issue post-1958, which necessitates a delimitation of the scope of this study to ensure a focused and thorough analysis. Hence, the review concludes in 1958, as the abundance of documents post this year presents challenges for comprehensive coverage within a single academic paper.

¹² Dodis.ch/11024, Documents diplomatiques suisses: Proposition du Département politique au Conseil fédéral de reconnaître l'indépendance et la souveraineté du Maroc et de la Tunisie ainsi que le droit de ces pays à une diplomatie et à une armée, 14.5.1956 (lundi).

¹³ Statement by Mr. Şâlih bin Youssef, Secretary-General of the Tunisian Neo-Destour Party, regarding the ratification of the Tunisian-French agreements (*Ibid*).

¹⁴ (SHD), cartons 3103(Dossier 2), Organisation de l'armée de libération nationale et du front de libération nationale au Maroc (implantation, activités, centres d'instruction, armement, photographies)(1957-1960).

Swiss diplomacy maintained a keen interest in the evolving Maghrebian liberation movements, as illustrated by a key report titled "*Le drame de l'Afrique du Nord*"¹⁵ (The Drama of North Africa), which offered a critical assessment of French pacification policies in the region. The report meticulously detailed the infamous kidnapping of five members of the FLN (National Liberation Front) and exposed France's attempts to undermine the growing solidarity among Maghreb nationalist movements. Additionally, the Swiss envoy strongly criticized French strategies in Algeria, referring to them as "manipulative tactics". This characterization emerged from the colonial administration's request for intervention from the Moroccan King and the Tunisian President, aiming to influence the National Liberation Front as part of a broader strategy to resolve the Algerian conflict. This diplomatic overture was prominently featured during the Tunis Conference on October 23, 1956, convened to deliberate on the Algerian question. However, the conference's proceedings were dramatically disrupted by the hijacking of an aircraft carrying Algerian leaders—a pivotal event that led the conference delegates to declare their unwavering solidarity with the Algerian populace¹⁶.

The report underscored Swiss diplomatic disapproval of French colonial strategies, with the Swiss envoy explicitly stating, «I have little faith in the pacification policies implemented by the French government in Algeria. »¹⁷ The use of varied nomenclature by the author to describe the National Liberation Front—from "uprising leaders" to "National Liberation Army" members, occasionally referred to as «Fellaga or rebels»¹⁸.

This lexical variability reflects a perceptible shift in the Swiss envoy's approach to the broader Maghrebian issue, following his critique of the colonial policies in the three Maghreb countries. The differences in the descriptors used for FLN militants underscore a significant development in the Swiss articulation of the Algerian liberation narrative. This progression likely mirrors the influence of both international and Swiss public opinion, which increasingly aligned with the FLN as the Algerian revolution garnered global support. Public solidarity with the Algerian cause was manifested in tangible actions within Switzerland, including the printing and circulation of FLN pamphlets and key documents. Of particular note was the reproduction of the Soummam Conference Charter, which was clandestinely printed at a small press in Yverdon, near Lausanne (Kaddour, 2019: 60–61). Notably, Swiss press activity played a critical role in galvanizing public solidarity with the Algerian cause. Swiss media outlets advocating for the Algerian revolution emphasized that the events unfolding in Algeria constituted a war, countering French claims that they were merely operations to restore order. This shift in framing contributed significantly to fostering public alignment with the FLN's cause (Sha'būnī, 2022, p. 136).

Amid escalating global pressure concerning the Algerian, and by extension, the broader Maghreb issue, coupled with the harshness of French colonial policies, Swiss diplomacy adopted increasingly humanitarian stances. This was exemplified by the Swiss response to the French attack on the Tunisian village of Sakiet Sidi Yousef on February 8, 1958, which had become a crucial support point for the Algerian revolution. The Swiss envoy in Tunisia directly condemned the French assault targeting civilians, stating: «... In Algeria, they have reached the point of deliberately

¹⁵Dodis.ch/12594, Rapport critique envers la politique de "pacification" de la France en Afrique du Nord, 25.10.1956 (jeudi).

¹⁶Al-Amal Newspaper: The Tunisian-Moroccan Communiqué, Issue 311, October 24, 1956.

¹⁷Dodis, Ch/12594, op.cit, P 01.

¹⁸Ibid,p2-3.

and coldly contemplating an attack on a village in foreign territory, where the civilian population would inevitably be the primary target»¹⁹.

These documents demonstrate a progressive enhancement in the portrayal by Swiss diplomatic observers of the general situation in the Maghreb, possibly influencing the Swiss government to intermittently adopt a favorable stance towards the Algerian cause. This is substantiated by archival documents from the French Army Historical Service at Château de Vincennes in Paris, revealing significant Swiss support for the Algerian national cause. A file containing intelligence documents detailing the diplomatic activities of the National Liberation Front (FLN) with major international organizations sheds light on this support. These records reveal a series of meetings between the Algerian Red Crescent and the International Red Cross, aimed at expressing solidarity with Algerians and resolving issues related to prisoners. Notably, the documents also highlight Switzerland's engagement with both Tunisia and Morocco, underscoring the continuity of the unified Maghreb struggle led by the FLN. Switzerland further provided educational opportunities for Algerian students at Swiss universities and offered material assistance to the National Liberation Army (ALN). A particularly telling example is the 1959 shipment of arms, which was clandestinely delivered under the guise of food aid. According to the archival records, these shipments were officially declared as food supplies for Algerian refugees²⁰.

Swiss cooperation with the Algerian cause is further corroborated by prior studies that examine Switzerland's covert support for the FLN, particularly in financial transfers. The National Liberation Front (FLN) exploited Swiss federal banking laws, which ensured the confidentiality of financial transactions, to channel substantial funds in support of the Algerian independence movement. Archival records disclose that in 1958, approximately 11 billion francs were funneled to the FLN via prominent Swiss banks, including: *Volksbank Crédit Suisse, L' Union du Banques Suisse, Banque de Commerce de Genève, Handels Bank du Zurich*(Kaddour, 2019: 60–61).

This illustrates Switzerland's dual approach: while offering humanitarian aid publicly, it covertly supported the Algerian independence movement, balancing its external relations with France. The documents referenced here represent only a selection of the extensive diplomatic records related to Maghreb issues in general and the Algerian case in particular. Given the vast volume of information available—especially regarding post-1957 negotiations between Algeria and France—it is beyond the scope of this paper to fully explore all related documents. However, it is clear that Swiss diplomatic attitudes towards the Maghreb struggle, especially after 1956, evolved towards a more supportive stance. Switzerland's recognition of Tunisian and Moroccan independence, its material aid to the Algerian National Liberation Army, and its involvement in facilitating negotiations between the FLN and France on Swiss soil underscore the strategic role it played. Simultaneously, Switzerland maintained neutrality in specific instances to safeguard the interests of its citizens residing in North Africa and to protect its external security.

The archival research conducted through late 1958 elucidates pivotal transformations in the Maghreb liberation movements as perceived by Swiss observers. The diplomatic correspondences and missions during this year reveal a noticeable shift in Switzerland's stance, particularly in relation to humanitarian aid. The archival research identified a report from the Swiss Federal Council that provided statistical data on financial aid extended to Algerians. Of particular importance in this report is the 250,000 Swiss francs in financial assistance provided in early 1958

¹⁹Dodis, ch/12044, Rapport sur la situation franco-tunisienne deux semaines après le bombardement du village tunisien de Sakiet-Sidi-Youssef par l'aviation française, 22.2.1958 (samedi).

²⁰(SHD), 1H1586, D:07, Fiches de renseignements sur les grands organismes internationaux, croissant-rouge international : aide aux prisonniers et réfugiés algériens, Fiche N: B.5(1-2), 1958, Fonds Algérie.

to Algerian refugees arriving between 1956 and 1957, as well as an additional 100,000 Swiss francs allocated to Algerian refugees residing in Morocco²¹.

The visibility of Swiss support for the Algerian cause raises questions about its alignment with French colonial policy. Despite the colonial powers' vigilance, the Algerian National Liberation Front (FLN) intensified its diplomatic efforts in 1958, coinciding with developments in its leadership structures and the formation of the Algerian Provisional Government. Following the Tangier Conference—which united the leading Maghreb liberation movements: the *Istiqlāl* Party, the *Neo-Destour* Party, and the Algerian National Liberation Front—encouraged by the Moroccan and Tunisian delegations, a provisional Algerian government was proclaimed on September 19, 1958. This government was simultaneously recognized in Cairo, Tunis, and Morocco and was promptly recognized by several states, including Iraq, Libya, Pakistan, and Yemen(Saidouni, 2014: 344).

In a countermove, French diplomacy urged Switzerland to withhold recognition of the Algerian Provisional Government. French Consul Dennery-Etienne Roland (1903–1979) met with Swiss Federal Councillor Petitpierre-Max (1899–1994), advocating against recognition and condemning the political activities of Algerian nationalists in Switzerland, particularly those engaged in the media, such as Ferhat Abbas, who hosted many influential figures at his Montreux residence. Dennery pressed for an immediate cessation of FLN political activities. In response, Councillor Petitpierre assured that Swiss security had monitored all Algerian activities within Switzerland and found no evidence of operations linked to the FLN or the Provisional Government, asserting that surveillance of political activities would be intensified²².

These developments underscore the colonial authorities' attempts to influence Switzerland's position, with France clearly requesting that Switzerland refrain from supporting the Algerian cause. However, as the Swiss councilor indicated, there was no evidence of Algerian political activity within Switzerland, which possibly reflects Switzerland's discreet yet sustained support for the Algerian liberation cause. This hypothesis is reinforced by a report documenting a conversation between Ferhat Abbas and the Swiss consul in Cairo, during which Abbas requested visas for himself and three members of the Provisional Government to hold secret talks with the French delegation. To ensure secrecy, Abbas even proposed the use of false identities, as reflected in an excerpt from the meeting minutes: «Ferhat Abbas went so far as to suggest that, to strengthen confidentiality, they could present passports under assumed identities, with the agreement of Swiss authorities...»²³.The choice of Switzerland by Ferhat Abbas was no coincidence. He was confident in Switzerland's positive stance and the security it could provide for the Algerian diplomatic delegation, as well as the amicable relationship between France and Switzerland. Abbas thus set the stage for successful negotiations between the Algerian and French parties, which would later evolve. This decision reflects Ferhat Abbas's astute political savvy, which marked his extensive career in the struggle for liberation.

²¹Dodis, ch/11310, Procès-verbal du Conseil fédéral (PVCF), Approbation des contributions à la disposition de la division de police pour couvrir des frais d'entretien des réfugiés accueillis en Suisse à titre de "cas difficile", à l'aide suisse à l'étranger en faveur des réfugiés algériens au Maroc et à la section suisse du service social international.10.1.1958 (vendredi).

²²Dodis, ch/15037, Compte rendu; Entretien avec l'Ambassadeur de France, M. Dennery. Demande du gouvernement français que le gouvernement suisse ne reconnaîsse pas le GPRA, ainsi reproches quant aux activités politiques de ressortissants algériens en Suisse. 24.9.1958 (mercredi).

²³Dodis, ch/15145, Télégramme très confidentiel; F. Abbas désigne la Suisse comme point de rencontre faisant suite à la proposition du Général de Gaulle d'entamer les pourparlers, 1.4.1959 (mercredi).

Conclusion:

This study yields several significant findings and recommendations:

The importance of the Maghreb nationalist movements prompted Swiss diplomatic missions across Tunisia, Algeria, and Morocco to closely monitor the evolving resistance. Swiss diplomacy maintained the confidentiality of its reports and correspondence to preserve its relationship with France and protect the interests of Swiss settlers in the region.

The systematic tracing and analysis of these documents in accordance with the chronological development of the Maghrebian nationalist movements reveals a discernible shift in Switzerland's stance toward the activities of these movements across the region. Despite its avowed neutrality, Switzerland initially employed descriptors in its diplomatic correspondences that echoed the language of colonial administration. Over time, this position evolved into a more critical stance against colonial policies, a change largely attributable to the pressures of global public opinion and the active engagement of Swiss civil society. This societal influence ultimately prompted the Swiss government to break its customary silence and extend its solidarity to the Maghrebian liberation causes on numerous occasions.

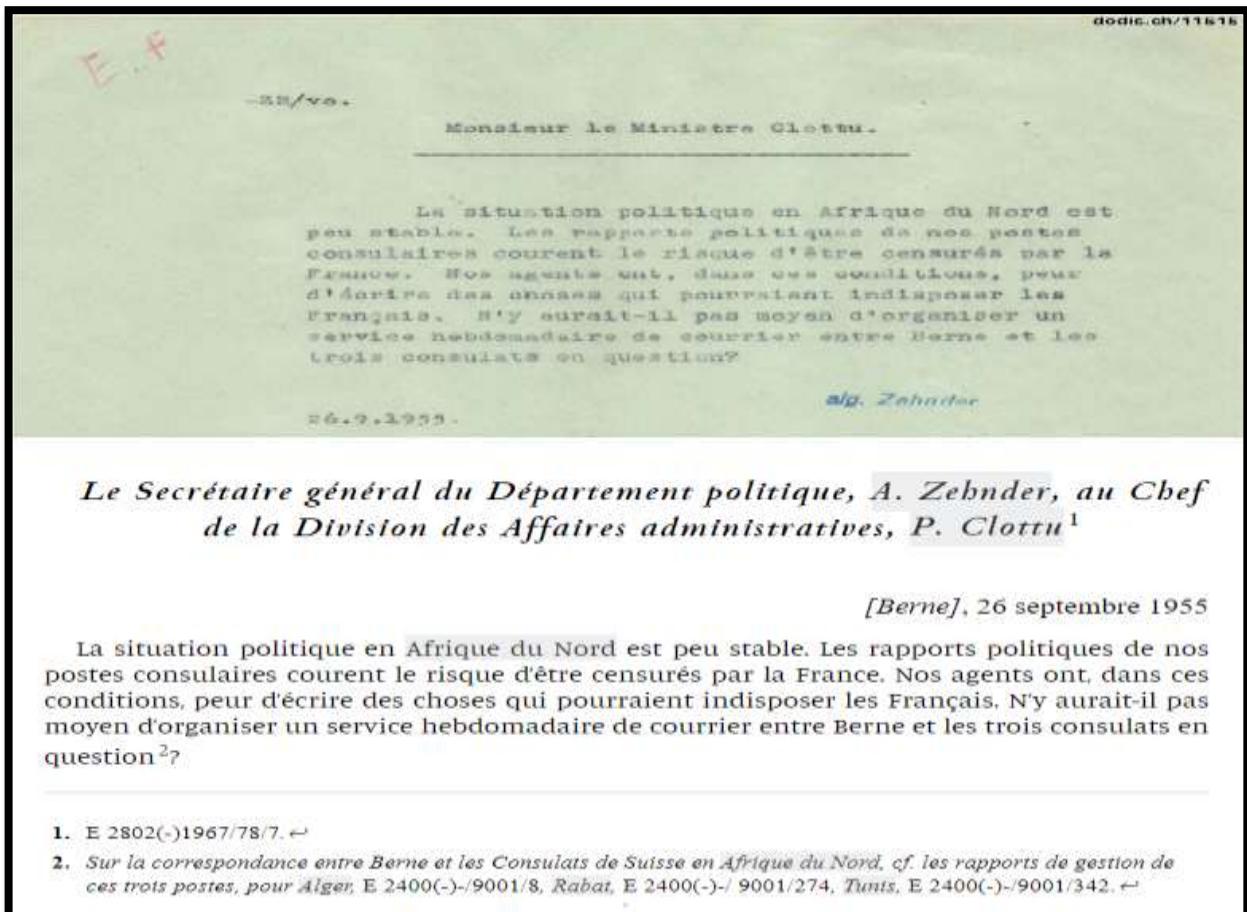
The reliance on this archival corpus is crucial for understanding the dynamics of the Maghrebian nationalist movements from an unbiased standpoint. Switzerland's role as an observer, which meticulously documented numerous events during the struggle for freedom, provides a unique and invaluable perspective. This archival foundation is further enriched by an array of diverse sources from Tunisia, Algeria, Morocco, France, and beyond, enabling a holistic study of these historical events. By applying a rigorous and objective historical methodology, striving to reconstruct the historical events with scientific accuracy and credibility.

The DODIS database presents invaluable resources for scholars aiming to study the colonial history of the Maghreb. The wealth of archival information invites thorough examination and cross-referencing with local and French sources, allowing researchers to reconstruct historical facts and situate them in contemporary contexts.

It is essential to foster linguistic proficiency among students and researchers, particularly in English, French, and German, to effectively engage with historical research. Accessing the rich archival material in the DODIS database, which contains vital information on international relations, will enable deeper inquiry into Switzerland's diplomatic history, especially regarding its foreign policy initiatives in relation to Maghreb nationalist movements.

**The evolution of Maghreb nationalist movements
through Swiss diplomatic correspondence (1945-1958) via DODIS.**

Appendix 01: Notice concerning the fears of the Head of the Political Affairs Division of the Political Department, A. Zehnder; those political reports from diplomatic posts in North Africa are being censored by France.



Source:(Dodis),ch/11515, Craintes du Chef de la Division des Affaires politiques du Département politique, A. Zehnder, que les rapports politiques des postes diplomatiques d'Afrique du Nord soient censurés par la France, 26.9.1955 (lundi).

Appendix 02: Extract from a report critical of France's "pacification" policy in North Africa.

Pris: 25 octobre 1956

Le drame de l'Afrique du Nord

Je ne vous avais jamais donné beaucoup d'espoir sur les chances de la politique de "pacification" entreprise par l'actuel gouvernement français en Algérie.

Jusqu'à la semaine dernière, son échec s'avérait chaque jour un peu plus et l'opinion française commençait à en être consciente. C'est pourquoi on a beaucoup parlé ces derniers temps de négociations ou de médiation. Le Sultan du Maroc, comme Bourguiba, ont offert leurs bons offices au gouvernement de Paris. Celui-ci, sans les refuser formellement, a préféré gagner du temps, escomptant on ne sait trop quel développement heureux. Mais Tunis et Rabat, pressées par l'opinion populaire, ne pouvaient attendre indéfiniment. Si la situation au Palais Bourbon n'était pas mûre, elle pourrissait dans l'Empire chérifien et dans la Régence. Aussi, le 22 octobre, le Sultan s'est-il rendu en visite officielle à Tunis. Mohammed V et Bourguiba devaient examiner la question algérienne, arrêter les plans d'une vaste fédération nord-africaine, épaulée sur la France. Pour mettre ce projet sur pied, il était obligatoire de consulter les chefs de l'insurrection algérienne et de savoir sur quelle base il était possible de traiter avec eux.

Les cinq principaux leaders du Front de libération nationale ont donc été reçus, le 20 octobre, par le Sultan à Rabat. La France en a pris ombrage et a rompu les pourparlers qu'elle poursuivait avec le Maroc. Il ne s'agissait encore que d'une passe d'armes diplomatique.

Source:(Dodis), ch/12594, Rapport critique envers la politique de "pacification" de la France en Afrique du Nord, 25.10.1956 (jeudi);p1.

Bibliography:

-The archives:

1. Centre d'archive Aix en Provence(A.N.O.M), Dossier; Police judiciaire d'Oran: Activité du FLN en Oranie, juin 1955, p04, cartons: ORAN 370.
2. Documents diplomatiques suisses (Dodis):Rapport politique; Le déroulement du conflit mondial a affaibli le prestige de la France et renforcé le mouvement autonomiste marocain.10.4.1945 (mardi); dodis.ch/48014.
3. (Dodis):Rapport Emeutes indigènes en Kabylie algérienne,12.6.1945(mardi);dodis.ch/1720.
4. (Dodis):Rapport du consul de Suisse à Alger au sujet des événements "terroristes". Il met la situation de l'Algérie en parallèle avec celle de la Tunisie et du Maroc. Pour Arber, le problème général algérien et nord-africain est plus économique et social que politique. La situation des Suisses et de leur protection constituent un autre thème important.12.11.1954 (vendredi); dodis.ch/9399.
5. (Dodis):La décision d'expulsion de Ben Yousef est basée sur la conviction des autorités suisses que, déployant « une grande activité politique » en Suisse, Ben Yousef "abuse de l'hospitalité helvétique" et que "ses menées sont de nature à mettre en danger la sécurité extérieure de la Confédération",5.1.1955 (mercredi) ; dodis.ch/9736
6. (Dodis):Notice ; Craintes du Chef de la Division des Affaires politiques du Département politique, A. Zehnder, que les rapports politiques des postes diplomatiques d'Afrique du Nord soient censurés par la France, 26.9.1955 (lundi); dodis.ch/11515.
7. (Dodis): Proposition du Département politique au Conseil fédéral de reconnaître l'indépendance et la souveraineté du Maroc et de la Tunisie ainsi que le droit de ces pays à une diplomatie et à une armée, 14.5.1956 (lundi), dodis.ch/11024.
8. (Dodis): Rapport critique envers la politique de "pacification" de la France en Afrique du Nord, 25.10.1956 (jeudi); dodis.ch/12594.
9. (Dodis): Procès-verbal du Conseil fédéral (PVCF), Approbation des contributions à la disposition de la division de police pour couvrir des frais d'entretien des réfugiés accueillis en Suisse à titre de "cas difficile", à l'aide suisse à l'étranger en faveur des réfugiés algériens au Maroc et à la section suisse du service social international.10.1.1958 (vendredi), dodis.ch/11310.
10. (Dodis): Rapport sur la situation franco-tunisienne deux semaines après le bombardement du village tunisien de Sakiet-Sidi-Youssef par l'aviation française, 22.2.1958 (samedi); dodis.ch/12044.
11. (Dodis): Compte rendu (CR); Entretien avec l'Ambassadeur de France, M. Dennery. Demande du gouvernement français que le gouvernement suisse ne reconnaisse pas le GPRA, ainsi reproches quant aux activités politiques de ressortissants algériens en Suisse, 24.9.1958 (mercredi), dodis.ch/15037.
12. (Dodis): Télégramme très confidentiel; F. Abbas désigne la Suisse comme point de rencontre faisant suite à la proposition du Général de Gaulle d'entamer les pourparlers, 1.4.1959 (mercredi), dodis.ch/15145
13. Service Historique de la Défense (SHD), Fort de Vincennes, Fiches de renseignements sur les grands organismes internationaux, croissant-rouge international : aide aux prisonniers et réfugiés algériens, Fiche N: B.5 (1-2), 1958, Fonds Algérie, Sous série 1H, cartons 1586, Dossier:7.
14. (SHD), Organisation de l'armée de libération nationale et du front de libération nationale au Maroc (implantation, activités, centres d'instruction, armement, photographies) (1957-1960), Sous série 1H, cartons 3103(Dossier 2).

- sources:

15. Al-'Amal Newspaper: The Tunisian-Moroccan Communiqué, Issue 311, October 24, 1956.
16. Al-Fassi, 'A, (2003). Al-Harakāt al-Istiqlaliyya fī al-Maghrib al-'Arabī (The independence movements in the Maghreb)(6th ed.). Casablanca, Morocco.

- The studies:

17. El Qassentini, T, (2015). Ferhat Abbas ou la quête inachevée, *Recherches Internationales*, (105):137-150: //www.persee.fr/doc/rint_0294_3069_2015_num_105_1_1526.
18. Kaddour,M, (2019). Nashāṭ Jabhat al-Tahrīr al-Waṭānī fī Swīsra, 1954-1960: Dirāsafī Ba' dWathā'iq al-Arshīf al-Swīsri (Activities of the National Liberation Front in Switzerland, 1954-1960: A study of some Swiss archive documents). Journal of Ideas and Horizons, 7(2), 42–68

19. Kaddour, M, (2020). Dawr al-Swīsriyyīnfī al-Jazā'ir min KhelālMushārakatihimfī Jaysh al-Lafīf al-Ajnabī, 1830-1962: Radd Fa'l al-Sultāt al-Swīsriyya – DirāsafīBa‘d Wathā'iq al-Arshīf al-Diblūmāsī al-Swīsri (The role of the Swiss in Algeria through their participation in the Foreign Legion Army, 1830-1962: Swiss authorities' reactions – A study of some documents from the Swiss diplomatic archives). *Journal of Historical Studies*, 21(1), 332–355.
20. Moussam, A.H, (2016). *Al-Haraka al-Yūsufiyyawa al-Thawra al-Tahrīriyya al-Jazā'iriyya* (The Yūsufiyya movement and the Algerian liberation revolution) (Ph.D Thesis) University of Abū Bakr Belqayd-Tlemcen.
21. Saidouni, B, (2014). Al-Hukūma al-Mu'aqqata li-Jumhūriyyat al-Jazā'ir al-Shābiyya al-Dīmuqrātiyya (The provisional government of the Algerian People's Democratic Republic), *Journal of Studies in Humanities and Social Sciences*, 12(2), 342–363.
22. Sha'būnī, A, (2021). *Mawāqif Swīsra min al-Thawra al-Jazā'iriyya 1954–1962* (Switzerland's stance on the Algerian revolution, 1954–1962) (Ph.D. Thesis) University of Algiers 2.
23. Web site: <https://www.dodis.ch/fr>.

Changes in migration policies in France from 1918 to 2024

Évolutions des politiques migratoires en France de 1918 à 2024

BOUKROU Nacer 

University of Medea, Algeria

boukrou.nacer@univ-medea.dz

Abstract:

This article examines the evolution of France's immigration policies from 1918 to 2024, tracing how economic needs, political ideologies, and social tensions have shaped its approach to immigration. Initially driven by labor demands after World War I, France encouraged the recruitment of foreign workers, yet policies fluctuated based on economic cycles and public sentiment. The post-World War II era saw a period of economic growth, prompting large-scale immigration and the beginnings of integration policies. However, the oil crisis of the 1970s led to a shift towards restriction, intensified by rising anti-immigrant sentiment. In the 21st century, new challenges, including security concerns, the refugee crises, and debates on secularism, have led to policies balancing security with integration. Macron's recent reforms reflect this balance, emphasizing streamlined asylum processes, stricter border controls, and policies aimed at preserving French values. Through a historical and policy analysis, this article highlights how France's immigration policies reflect broader struggles with national identity and integration, offering insights into potential pathways for a more inclusive and cohesive society.

Keywords: Foreign workers; public policies; right of entry and residence; border closures.

Résumé :

Cet article analyse l'évolution des politiques migratoires en France de 1918 à 2024, mettant en lumière comment les besoins économiques, les idéologies politiques et les tensions sociales ont façonné son approche de l'immigration. Initialement motivée par la demande de main-d'œuvre après la Première Guerre mondiale, la France a encouragé le recrutement de travailleurs étrangers, bien que les politiques aient fluctué au fil des cycles économiques et des sentiments publics. L'après-guerre a été marqué par une forte croissance économique, incitant à une immigration massive et aux prémisses de politiques d'intégration. Cependant, la crise pétrolière des années 1970 a mené à des restrictions accrues, renforcées par la montée du sentiment anti-immigré. Au XXIe siècle, de nouveaux défis tels que les préoccupations sécuritaires, la crise des réfugiés et les débats sur la laïcité ont conduit à des politiques visant un équilibre entre sécurité et intégration. Les réformes récentes de Macron reflètent cet équilibre, mettant l'accent sur la simplification des procédures d'asile, des contrôles frontaliers renforcés, et la préservation des valeurs françaises. À travers une analyse historique et politique, cet article explore comment les politiques migratoires françaises incarnent les défis de l'identité nationale et de l'intégration.

Mots-clés: Travailleurs étrangers; politiques publiques; droit d'entrée et de séjour; fermetures de frontières.

E-mail de correspondance: Boukrou Nacer, Nassr_ed@yahoo.fr

Introduction:

The subject of this article focuses on the changes in migration policies in France. It starts from the search for labor abroad after 1918 until the emergence of the clandestine mobility of young foreigners resulting from the closing of the borders of Europe, particularly those of France. Specifically, we are interested in the events that led governments to adopt various legislative policies deemed adequate to regulate the right to return and reside and/or work abroad. Whether regulating migratory flows, employment policies, or access to civil rights, the fluctuating policy towards foreigners is not new since it has evolved according to events (agricultural development and mining, war, birth rate, phases of economic expansion or decline, etc.) and historical ideologies that have shaped the policy of European powers and essentially of France.

Over the last few decades, historiography has increasingly focused on the role of the state in controlling the political and economic aspects of international migration. The 'tyranny of the state' (Noiriel, 1991) has increasingly emerged, ranging from the reconstruction of the legal framework of public policies to the sociology of the day-to-day implementation of policies by civil servants in contact with migrants. However, the combination of approaches involving multiple migrants and countries of migration and the extension of the field of observation to the transnational sphere can highlight complementary aspects that are essential for understanding the dynamics and tensions of what is sometimes described as the 'first globalisation' (Berger, 2003).

In view of the latest legislative tightening common to many European countries (France, England, Spain, Italy, and even the Netherlands or Sweden recently), the difference between "foreigner" and "worker" will arise with more sharpness at the beginning of the century. Public policies towards foreigners now seem to restrict the legitimacy of the presence of foreigners of color or of different civilizations solely on the grounds of economic or political utility to the detriment of a whole historical past and even of principles of a republican and/or humanitarian nature that have presided over immigration practices since the Second World War in the former Empire of France. This is happening nowadays when migration has taken on an unprecedented scale, whether in Europe, America, Africa, or elsewhere. Indeed, globalization has contributed to the displacement of individuals. Through its socio-demographic and economic, but also cultural and legal aspects, the migratory phenomenon increasingly challenges civil society actors, international bodies, and, of course, political leaders.

It is so true that certain measures seem contrary to the fundamental principles of French law itself (expulsion and retention of minors and entire families), thus marking a return to times which seemed to be definitively over. Therefore, the questions that should be asked are the following: Is this situation the result of the excessive media coverage of facts subjectively attributed to foreigners, particularly black and African (insecurity, suburban problems, wearing veils), or is it logical (rise of the far right and xenophobia)? Or is it a result of the combination of new facts linked to the consolidation of the European Union on the one hand, and increasing migratory flows resulting from the globalization of trade on the other? Or is it simply a requirement dictated by economic imperatives excluding all these human and social considerations? Or is it the result of a combination of all these factors?

We propose to answer these questions in this article by dealing with the problem of foreigners in France in a legislative and historical order. To this end, we propose to address, in the first point, the need and search for foreign labor after the First World War. In the second point, we will deal with the evolution of immigration from 1945 to 1973, a period commonly called the Glorious Thirties both because of the economic boom and the prosperity of different social categories that characterized post-war France. This is why we will show that the ordinance of 2 November 1945 was the first post-war law that instituted an official framework of general regulations laying the

groundwork for the introduction, work, and establishment of immigrants. The oil crisis of 1974 and the cessation of immigration will be the subject of the third point, due to its significant consequences on the French economy, its employment, and subsequent migration legislation. This period was characterized by the adoption of increasingly restrictive legislative texts. We will see the evolution of the various measures adopted, characterized by almost security aspects towards foreigners, tempered from time to time, mainly under the Socialist Party of the Left, but which will eventually lead to a control of immigration. The latest laws, appearing extraordinary to many specialists, will be particularly interesting because they constitute a break in the regulation of immigration. This rupture is such that certain regulatory provisions adopted – almost contrary to the Geneva Conventions – have been the subject of criticism and reminders from the European Commission of Human Rights, the Leagues of Human Rights, and the UN itself.

1. Post-first world war and interwar period (1918-1939):

Following World War I, France faced a severe demographic crisis, as the war had claimed the lives of nearly 1.5 million French soldiers and left the economy struggling to recover. This situation led to a significant labor shortage, prompting the government to turn to immigration as a means of rebuilding the nation. From 1918 to 1939, France actively recruited foreign workers from both European countries and its colonial territories to fill gaps in the labor force and support industrial growth (Noirié, 1996: 35). This period laid the foundation for France's evolving approach to immigration, combining economic pragmatism with fluctuating social and political attitudes towards foreign workers.

1.1.Economic needs and labor recruitment

The 1920s were marked by economic reconstruction and rapid industrialisation, which increased the demand for labour in various sectors, including agriculture, construction and mining. Thus, there were labour opportunities that the indigenous population could not meet. The contribution of mass migration was the only way to meet development needs. France signed agreements with countries such as Poland (3 September 1919), Italy (30 September 1919) and the Czechoslovak Republic (20 September 1919 and March 1920) to facilitate the recruitment of workers who could contribute to the reconstruction efforts (INSEE , 2011). Italian workers were particularly prominent during this period, and by 1931, they represented about 18% of the foreign labour force in France (Weil, 2008: 67).

In addition to European labor, France also turned to its colonial empire to meet labor demands. Workers from North Africa, especially Algeria, were recruited in significant numbers to perform physically demanding jobs that were often rejected by the local population. This was facilitated by France's colonial status, which allowed the free movement of Algerians as French nationals, though they were not afforded the same legal or social rights as their metropolitan counterparts (Stovall, 2003: 28). The colonial labor force thus became an integral part of the French economy, though it also introduced complex issues of racial and social hierarchy.

We note that because of the massive immigration, the immigrants knew continuous growth until 1931. However, because of the crisis in 1929 and the quota of 1932, the immigrant population fell by 14.75% between 1931 and 1936. Then at the end of the war, it fell again by 14.6% in ten years. Relative to the total population, they represented a maximum rate of 6.6% in 1946. This much-desired immigration was concluded with international agreements. Thus, in 1904 and 1906 with Italy, in 1906 with Belgium, then in 1919 with Poland and Italy again, and finally in 1920 with Czechoslovakia.

In this case, while the state took care of diplomatic relations and the establishment of labor agreements with these different countries, it was the employers who selected and financed the arrival of immigrants according to their needs. The surveys carried out and the agreements concluded suggest that the call for foreigners was first addressed to neighboring countries to fill labor shortages mainly in certain sectors (agriculture, mining, metallurgy). A second call was made after the First World War, hence new agreements. Thus, in 1924, several groups of employers founded the General Immigration Company (SGI)—a type of temporary work company whose purpose was to recruit in large numbers the manpower necessary for the benefit of its clients.

In 1921, statistics show that the number arriving increased by a third compared to 1915. According to Janine Ponty, foreigners represented almost 7% of the global population: 'never had the numerical increase been so strong in such a short time.' The official figure for the foreign population in France rose from 1.5 million in 1921 (for 39 million inhabitants) to 2.4 million in 1926 (for 40 million inhabitants) and to 2.7 million in 1931 (for 41 million inhabitants), to which it is appropriate to add those forgotten in the censuses and illegal immigrants (Ponty, 2003 : 123).

It is quite reasonable to estimate that agriculture and the depopulation of the countryside (especially after the First World War) and the need to cover the food needs of the populations were probably the first reasons for the call for immigration from neighboring countries.

Thus, the statistics on immigrants (geographic distribution) show that areas with a strong agricultural tendency concentrated high rates of immigration at the time (Marseille, Paris, northern Lorraine, etc.). The mines and coal mines were the second most important transport hub for foreigners. For instance, the Ronchamp mine witnessed the presence of 40% of Polish miners in 1924. Between the two wars, 80% of Poles occupied the northern mines which is due to the fact that the first migrants welcomed their compatriots. Statistics show that industry and metallurgy were not left vacant since Île-de-France, Rhône-Alpes, and Nord-Pas-de-Calais (mining and metallurgy) concentrated, depending on the period, a rate of up to 40% of foreigners in certain factories (Milza & P., 1990).

1.2. Social tensions and shifting immigration policies

Despite the initial openness towards foreign labor in the 1920s, the onset of the Great Depression in 1929 dramatically altered the social and political landscape. The economic crisis led to a sharp rise in unemployment, and foreign workers were increasingly seen as competitors for scarce jobs. This change in public sentiment was reflected in policies that sought to restrict immigration and prioritize employment for French citizens. The Law of August 10, 1932, for example, explicitly required employers to demonstrate that no qualified French worker was available before hiring a foreigner, marking a significant shift towards protectionist labor policies (Laurens, 2009: 45).

The tightening of immigration policies also extended to enforcement, with a rise in deportations of undocumented migrants and efforts to repatriate foreign workers. By 1936, thousands of migrant workers had been expelled from France, reflecting a growing trend towards restrictive immigration controls in response to economic pressures (Tapia, 2020: 53). The state's actions during this period highlighted the oscillating nature of immigration policy, which was heavily influenced by economic conditions and fluctuating public attitudes.

1.3. Colonial workers and the impact of racial discrimination

The recruitment of colonial labor during the interwar period not only helped alleviate labor shortages but also underscored the racial dynamics at play in French society. Workers from Algeria, Indochina, and sub-Saharan Africa were often relegated to low-skilled and low-paying jobs, which

reinforced their marginalization and contributed to social tensions. Despite their essential role in the labor market, colonial workers were subjected to discriminatory practices and were often segregated in poor living conditions, which deepened their sense of exclusion from mainstream French society (Sayad, 1999: 74).

The status of Algerian workers, in particular, was complex. As colonial subjects, they were technically French nationals, but they did not enjoy the full rights of citizenship, such as voting or access to certain social services. This ambiguous status contributed to a broader debate about the place of colonial subjects within the French nation, foreshadowing future conflicts over citizenship and integration (Blanchard et al., 2008: 92). The discriminatory treatment of colonial workers during this period laid the groundwork for the tensions that would later emerge in the context of decolonization and the post-colonial migration waves.

1.4. Political and ideological factors

The interwar period was also marked by the rise of nationalist and right-wing movements that opposed immigration on the grounds of protecting French identity. These movements argued that the influx of foreign workers, particularly those from Southern Europe and North Africa, threatened to dilute the cultural and racial purity of the French nation. The growing influence of anti-immigrant sentiments led to stricter immigration controls and a push towards assimilation policies that aimed to integrate foreigners into French culture, though in practice these efforts were inconsistent and often superficial (Weil, 2005: 36).

Amidst this rising nationalism, there were also ideological debates about the role of immigrants in the reconstruction of the French economy and society. While some saw immigration as a temporary solution to labor shortages, others advocated for a more structured approach to integration that would ensure immigrants to adopt French cultural norms. This laid the foundation for the concept of assimilation that would later become central to French immigration policy (Stovall, 2003: 41).

1.5. Shaping the future of french immigration policy

The immigration policies and social dynamics of the interwar period had lasting impacts on France's approach to migration. The emphasis on economic needs, coupled with fluctuating restrictions based on public sentiment and political pressure, established a pattern of policy oscillation that would continue in the following decades. The experience of recruiting colonial labor and managing the tensions associated with it also highlighted the challenges of integrating a diverse population within a nation that valued cultural homogeneity (Siméant, 1998: 80).

The interwar years set the stage for the post-World War II immigration boom, as many of the same issues concerning labor needs, social integration, and national identity would resurface. The lessons learned from this period influenced future policies, particularly in relation to the integration of post-colonial immigrants and the balance between restrictive measures and the demand for foreign labor.

2. Post-world war ii and the era of economic growth (1945-1974)

After World War II, France experienced a period of rapid economic expansion known as the "Trente Glorieuses" (Thirty Glorious Years), which lasted from 1945 to 1975. This era was characterized by significant industrial growth, a high demand for labor, and the need for reconstruction after the devastation of the war. To meet these demands, the French government pursued immigration policies that encouraged the recruitment of foreign workers from both

European countries and former colonies. These policies not only helped rebuild the economy but also shaped the social landscape of France, setting the stage for future debates on integration and multiculturalism (Noiriel, 1996: 94).

2.1. Economic growth and labor demand

In the post-war period, France faced labor shortages due to wartime casualties and low birth rates, prompting the government to actively recruit foreign workers. The creation of the Office National d'Immigration (ONI) in 1945 was a key step in organizing and regulating the flow of migrant labor to France. The ONI signed agreements with countries such as Italy, Spain, and Portugal to facilitate the arrival of workers, particularly for the construction, mining, and manufacturing sectors. By the early 1950s, workers from Southern Europe were a significant component of the foreign labor force in France, with Italians being the largest group, followed by Spaniards and Portuguese (Weil, 2008: 117).

The state's approach to immigration during this period was largely instrumental, treating foreign workers as a temporary labor force intended to fill gaps in the economy. However, many migrants did not return to their home countries after their work contracts ended. This resulted in a gradual shift from temporary labor migration to permanent settlement, as immigrants began to bring their families to France, particularly through the family reunification programs that emerged in the 1960s (Laurens, 2009: 66).

2.2. Colonial labor recruitment

In addition to European labor, France turned to its colonial empire to meet its labor needs. The recruitment of workers from former colonies, particularly Algeria, Morocco, and Tunisia, was facilitated by the colonial connection, which made it easier for people from these regions to migrate to France. Algerian workers, for example, were often employed in heavy industries such as steel and automobile manufacturing. This was partly due to the historical links established during the colonial era, as well as the fact that Algerians held a unique legal status, being considered French nationals while still facing discrimination in terms of rights and social status (Blanchard et al., 2008: 81).

The recruitment of colonial labor was not only a response to economic needs but also reflected France's broader political and social strategies. The presence of a colonial workforce was seen as a way to maintain the economic benefits of the empire while managing the demands of decolonization. As colonies began to push for independence, the migration of workers from these territories became a contentious issue while debates about their integration into French society were gaining prominence (Sayad, 1999: 52).

2.3. Policy developments in the 1960s: Family reunification and settlement

The 1960s marked a turning point in French immigration policy as the focus began to shift from purely economic concerns to social issues related to the integration and settlement of migrant populations. With the steady influx of migrant workers, the reality of long-term settlement became unavoidable. This led to the emergence of family reunification as a significant aspect of immigration policy. Although initially resisted by the government, pressure from international human rights organizations and the realities of social life for immigrants in France made family reunification policies a necessary development (Siméant, 1998: 74).

The adoption of family reunification policies contributed to the transformation of France's immigrant population from a predominantly male labor force to a more diverse community that

included women and children. This demographic shift brought new social challenges, such as the need for adequate housing, access to education, and healthcare services for immigrant families. These issues would later become central to debates on immigration and integration, as the presence of immigrant families made it clear that immigration was no longer a temporary phenomenon but a permanent and evolving aspect of French society (Fassin, 2011: 128).

2.4.The Algerian war of independence and its impact

The Algerian War of Independence (1954-1962) had a profound impact on immigration in France. As tensions escalated, many Algerians fled to France to escape the conflict, leading to a significant increase in the number of Algerian immigrants. This influx intensified public debates on immigration, as Algerians were often perceived as politically and socially problematic due to their association with the war and anti-colonial movements. Following the end of the war, the 1962 Evian Accords granted independence to Algeria, which altered the legal status of Algerians in France, effectively transforming them from colonial subjects to foreign nationals (Stovall, 2003: 56).

The war also highlighted the complex nature of France's relationship with its former colonies and their populations. The state had to navigate the tension between acknowledging the rights of Algerian workers who had contributed to the economy and addressing the security concerns associated with anti-colonial sentiments. As a result, policies during the 1960s and early 1970s often oscillated between inclusionary measures aimed at integrating long-term immigrants and restrictive policies driven by political concerns (Tapia, 2020: 49).

2.5. Social challenges and the question of integration

The demographic changes brought about by the family reunification policies and the settlement of former colonial subjects created new social dynamics. By the early 1970s, many immigrant families lived in peripheral urban areas, often in substandard housing conditions, which contributed to social marginalization and economic inequality. These conditions gave rise to tensions within immigrant communities and between immigrants and the broader society, leading to debates about how best to achieve social integration (Weil, 2005: 112).

The state's response to these challenges was inconsistent, with policies often oscillating between promoting assimilation—encouraging immigrants to adopt French cultural norms—and accommodating diversity. For instance, while the government implemented educational programs aimed at integrating immigrant children into the French school system, it did not always provide the necessary support for addressing the language barriers and cultural differences that hindered their educational success (Blanchard et al., 2008: 89). This period laid the groundwork for future integration policies that would seek to balance the preservation of French cultural values with the recognition of a multicultural society.

The post-World War II era of economic growth shaped France's approach to immigration, shifting from labor recruitment to policies addressing social integration and family reunification. The legacy of this period is evident in the formation of immigrant communities and the evolving legal frameworks that continue to govern French immigration policy. The challenges of balancing economic needs with social integration set the stage for future debates on immigration, identity, and national cohesion.

3. The 1970s oil crisis and the shift to restrictive policies (1974-1990s)

The 1973 oil crisis marked a significant turning point in French immigration policy. The sharp rise in oil prices led to a global economic recession, causing increased unemployment and economic instability in France. These challenges forced the government to reassess its approach to immigration, shifting from the open policies of the post-war period to a more restrictive stance aimed at reducing the number of foreign workers and controlling immigration flows (Weil, 2008: 139). This era saw immigration become a highly contentious political issue, linked to debates on national identity, social integration, and economic protectionism.

3.1.Halting labor migration and policy changes

In response to the economic downturn, the French government implemented several restrictive measures, beginning with the decision to halt labor migration in 1974. The goal was to curb the influx of foreign workers and prioritize employment opportunities for French citizens amid economic hardship. The policy shift marked a departure from earlier decades when economic growth had driven the demand for foreign labor (Noiriel, 1996: 122). While labor migration was officially halted, certain categories of workers, such as seasonal and highly skilled migrants, were still permitted under specific conditions. However, the broader policy direction clearly focused on limiting immigration and managing the existing foreign population. The halt in labor migration did not immediately reduce the number of foreigners in France; instead, it encouraged the permanent settlement of many migrants who might have otherwise returned to their countries of origin. As labor migration was no longer a viable option, family reunification became the main channel for new immigrants to enter France, fundamentally changing the nature of immigration (Fassin, 2011: 148).

3.2.Family reunification and legal challenges

Following the halt on labor migration, family reunification emerged as the main pathway for legal immigration to France. The government initially resisted this trend, fearing that allowing families to join migrants would complicate the social integration of immigrants and increase the financial burden on the state. However, legal challenges and international obligations gradually pushed France towards recognizing the right to family life. In a landmark 1978 ruling, the Conseil d'état declared that migrants legally residing in France had the right to bring their families, emphasizing the importance of family unity in immigration policy (Laurens, 2009: 78).

This legal recognition contributed to a significant demographic shift, as the nature of immigration changed from temporary labor migration to permanent settlement. Family reunification also led to increased debates over the social and cultural integration of immigrants, with concerns about the "compatibility" of certain cultural practices with French republican values (Sayad, 1999: 83). The shift highlighted the challenge of balancing the need for labor with the realities of social integration and public opinion.

3.3.Rising anti-immigrant sentiment and political shifts

The economic difficulties of the 1970s and 1980s, coupled with rising unemployment, fuelled anti-immigrant sentiment in France. The far-right National Front (now National Rally), led by Jean-Marie Le Pen, capitalized on these sentiments by linking immigration to social problems such as crime and unemployment, as well as the perceived erosion of French cultural identity. The party's rhetoric gained traction, influencing public opinion and placing pressure on mainstream political parties to adopt stricter immigration policies (Noiriel, 1996: 135).

The political discourse surrounding immigration during this time increasingly framed immigrants, particularly those from North Africa, as a "problem" for French society. Public anxieties were exacerbated by incidents of unrest in immigrant-dominated urban areas, which underscored the perceived failure of integration policies and intensified calls for tougher immigration controls (Weil, 2005: 115). These anxieties reflected broader concerns about social cohesion, identity, and the challenges of multiculturalism.

3.4. Legislative responses and the tightening of immigration laws

The late 1980s and early 1990s saw the introduction of several laws designed to tighten immigration controls and limit the rights of migrants. The 1986 Pasqua Law, named after then-Interior Minister Charles Pasqua, implemented measures to restrict family reunification, facilitate deportation of undocumented migrants, and tighten asylum policies. This law was part of a broader trend toward the securitization of immigration policy, where immigration was increasingly viewed through the lens of public order and national security (Laurens, 2009: 92).

The trend towards restrictive policies continued with the 1993 Méhaignerie Law, which imposed stricter conditions for acquiring French nationality. The law required children of immigrants born in France to formally apply for citizenship at the age of majority, rather than automatically acquiring it, reflecting a shift towards policies that emphasized integration and cultural assimilation (Siméant, 1998: 74). These legislative changes indicated a growing focus on ensuring that immigrants demonstrated a commitment to French cultural values.

But the law of 24 July 2006 seems to be accepted by a large majority of specialists in the matter as marking a 'decisive turning point' in 'the migration policy' of France. Furthermore, given the globalization, conflicts, and difficulties of all kinds that are shaking the world around Europe, zero immigration is an illusion, although 'desirable' (declaration by President Sarkozy), which on December 11th, 2006, declared that 'to advocate zero immigration is to refuse to see reality in the face and to confront it... we do not transform reality with chimeras.' We can affirm that the law July 24th, 2006 and other application circulars that followed, are not chimeras but a reversal of migration policy, an arsenal sailing, in our opinion, in very troubled waters at the limit, sometimes beyond, republican law and human rights.

The spirit of this law, which is now based on the two concepts of 'subjected immigration' and 'chosen immigration,' therefore, appears as a 'formal caesura' and a total break in migration policy, 'given the political discourse that supports it' (Slama, 2018). However, in the same article, Serge Slama wonders if, in fact, this law does not merely signify the failure of 'the policies of suspension of labor and family immigration and control of migratory flows and the return, infinite, of a selective policy of a "useful" foreign workforce and having a will of integration in the French company already present at the time of the elaboration of the ordinance of 1945' (Slama, 2018 : 05).

The law of July 24th, 2006 and other decrees that followed concerning in particular 'subdued immigration' and 'undocumented migrants' are so rigorous that they defy customary law, French tradition, and even, for certain informed observers, international conventions relating to human rights and political refugees, (the latter now appearing in the presidential speech as being part of forced immigration).

The authors wonder if France has a real migration strategy or does its policy ultimately not boil down to the management a posteriori, and under media pressure, of identical individual cases that are always more numerous? Theoretically, it is a utilitarian law aimed at bringing in third-world natives for a given time to meet the specific needs of the French economy. It has 'something' that recalls the dark periods of immigration history in the distant past.

3.5. Securitization and changes in policy discourse

Throughout the 1970s to the 1990s, immigration policy discourse shifted significantly. The focus moved from the economic contributions of immigrants to concerns about security, cultural integration, and the preservation of national identity. The securitization of immigration policy became more pronounced in the 1990s, with fears of illegal immigration, terrorism, and social unrest in immigrant communities driving public debate. Urban riots in French suburbs during the 1980s and 1990s, often involving second-generation immigrants, highlighted the failures of integration policies and reinforced calls for more restrictive immigration measures (Tapia, 2020: 61).

Asylum policies were also affected by this shift towards securitization, with reforms aimed at tightening criteria for refugee status and expediting asylum procedures. This approach reflected a tension between upholding humanitarian obligations and addressing public concerns about the misuse of the asylum system (Sayad, 1999: 95).

The period from the 1970s to the 1990s marked a significant transformation in French immigration policy, driven by economic challenges, rising anti-immigrant sentiment, and changing political dynamics. The transition from labor recruitment to restriction and securitization reflected broader social and political concerns about national identity, integration, and security. These policy shifts would continue to shape France's approach to immigration in the following decades, as the country struggled to balance economic needs, social cohesion, and humanitarian commitments.

4. 21st Century challenges and reforms (2000-2024)

Entering the 21st century, France faced new challenges in managing immigration. The era was marked by significant reforms aimed at balancing security concerns with humanitarian obligations, addressing integration issues, and responding to shifting migration patterns. These challenges were compounded by the economic downturns, the rise of anti-immigrant sentiments, and evolving political dynamics, prompting the French government to adopt a more complex and multifaceted approach to immigration policy.

4.1.Dual focus: Controlling illegal immigration and promoting integration

In the early 2000s, France's immigration policy was characterized by a dual focus on controlling illegal immigration while promoting the integration of legal immigrants. This period saw the implementation of laws designed to tighten border controls, combat human trafficking, and manage undocumented migrants. For example, the 2003 Sarkozy Law (named after then-Minister of the Interior Nicolas Sarkozy) introduced stricter conditions for family reunification and made it easier for authorities to expel undocumented immigrants (Weil, 2008: 217). The law reflected broader European trends towards securitizing migration in response to concerns over terrorism and illegal immigration.

At the same time, the French government recognized the importance of integrating immigrants who were already legally residing in the country. The state launched initiatives aimed at promoting language acquisition, education, and employment opportunities for immigrants to facilitate their integration into French society. The "Contrat d'Accueil et d'Intégration" (Reception and Integration Contract), introduced in 2003, required new immigrants to sign an agreement to learn the French language and familiarize themselves with French civic values (Hargreaves, 1995: 195). This contract marked a shift towards a more structured approach to integration, emphasizing the importance of adopting French cultural norms.

4.2.The 2008 financial crisis and its impact on immigration

The 2008 global financial crisis had a profound effect on immigration policy in France. Economic instability led to increased unemployment and social tensions, which fueled anti-immigrant sentiments and placed pressure on the government to adopt more restrictive policies. In response, French authorities implemented measures aimed at protecting the domestic labor market, including limiting the number of work permits issued to non-EU nationals and tightening eligibility requirements for residence permits (Tapia, 2020 : 131).

The economic downturn also exacerbated existing challenges related to the integration of immigrant communities. In urban areas with high concentrations of immigrants, economic hardship led to rising social tensions, including incidents of civil unrest. The 2005 riots in the banlieues (suburbs) were a stark reminder of the challenges associated with integrating second-generation immigrants, many of whom faced discrimination, unemployment, and social exclusion (Siméant, 1998: 110). The riots prompted debates on the effectiveness of France's integration policies and highlighted the need for reforms that went beyond mere control of immigration flows.

4.3.The refugee crisis of 2015-2016: a turning point

The 2015-2016 European refugee crisis posed a major challenge to France's immigration policy. The sudden influx of refugees, mainly from Syria, Afghanistan, and Iraq, tested the capacity of the French asylum system and led to significant political and social debates. In response to the crisis, the French government implemented emergency measures to accommodate asylum seekers, including the expansion of reception centers and the acceleration of asylum procedures. However, the crisis also exposed the limitations of the existing system, with long processing times and inadequate living conditions for many asylum seekers (Fassin, 2011: 173).

The refugee crisis also drove the rise of populist and far-right movements in France, which capitalized on public concerns about security and cultural identity. The National Front (renamed National Rally in 2018) increased its rhetoric against immigration, framing refugees and asylum seekers as a threat to French society. This political climate influenced mainstream parties to adopt more stringent immigration measures, leading to reforms aimed at tightening asylum policies and increasing deportations of rejected asylum seekers (Bonnet, 2018: 140).

4.4.Macron's reforms: Balancing security with humanitarian obligations

Since Emmanuel Macron's election in 2017, his administration has faced the challenge of balancing the need for stricter immigration controls with France's humanitarian responsibilities. Macron's government introduced a series of reforms aimed at streamlining the asylum process and tightening border security, while also attempting to uphold the country's tradition of being a land of asylum. The 2018 "Asylum and Immigration Law" sought to reduce the average processing time for asylum applications from 11 months to 6 months and extended the period of detention for undocumented migrants to facilitate deportations (Laurens, 2019: 166).

These reforms were intended to address the growing public demand for tougher immigration policies while ensuring that France remained compliant with its international obligations. Macron's government also called for a more equitable distribution of refugees across the European Union, advocating for a shared responsibility approach to migration management (Tapia, 2020: 122). However, critics argued that the law risked undermining the rights of asylum seekers and prioritizing border security over humanitarian concerns.

4.5.The impact of the COVID-19 pandemic

The COVID-19 pandemic further complicated the issue of immigration in France. Temporary border closures and travel restrictions disrupted migration flows, while the economic impact of the pandemic led to concerns about the availability of jobs for French citizens and immigrants alike. The government introduced additional measures to control entry into the country, including stricter health checks and quarantine requirements for new arrivals (Sayad, 1999: 189).

The pandemic also highlighted the role of immigrants in essential sectors, such as healthcare, agriculture, and transportation. This recognition brought new attention to the contributions of immigrants to the French economy and led to calls for regularizing the status of undocumented migrants who were working in essential roles. In 2020, Macron's government granted temporary residence permits to undocumented workers in the healthcare sector as part of its response to the crisis, signalling a more flexible approach to immigration during extraordinary circumstances (Hargreaves, 1995: 210).

4.6.Shifting discourse on integration and secularism

Recent debates on immigration in France have increasingly focused on issues of integration and secularism. The French concept of "laïcité" (secularism) has played a central role in shaping integration policies, with the state emphasizing the need for immigrants to embrace secular values and separate religious practices from public life. This has been particularly evident in controversies surrounding the wearing of religious symbols, such as the Islamic headscarf, which has become a focal point for discussions about the compatibility of religious practices with French secular norms (Blanchard, 2019: 147).

Macron's administration has also sought to address concerns about "Islamist separatism" by introducing measures aimed at promoting republican values and combating radicalization. The 2021 "Anti-Separatism Law" targeted practices deemed incompatible with the principles of the French Republic, such as forced marriages and polygamy, while also increasing oversight of religious organizations. Critics have argued that the law risks stigmatizing Muslim communities and conflating issues of security with cultural and religious practices (Stovall, 2021: 154).

The period from 2000 to 2024 has been marked by significant challenges and reforms in France's immigration policy. The dual focus on controlling illegal immigration and promoting integration has been shaped by economic crises, the refugee crisis, and the COVID-19 pandemic. Macron's reforms have sought to strike a balance between security concerns and humanitarian obligations, but debates on integration, secularism, and national identity continue to shape the future of immigration policy in France.

Conclusion:

The journey of France's immigration policies from the aftermath of World War I to the present day tells a complex story of resilience, adaptation, and struggle for social cohesion in the face of evolving challenges. Through cycles of economic booms and downturns, global crises, and shifting political landscapes, France's approach to immigration has continuously evolved, shaped by both national needs and global pressures. This century-long narrative reflects the tensions between fostering an open, inclusive society and safeguarding cultural and republican values within a diverse population.

As France moves forward, it stands at a crossroads, where the need to adapt its policies has never been more pressing. While the focus has historically oscillated between economic pragmatism and

social integration, contemporary challenges such as structural discrimination, identity politics, and integration have made it clear that a new vision is needed. Today's world demands policies that not only manage immigration but also embrace its transformative potential. France has the opportunity to become a leader in progressive, inclusive approaches that ensure everyone, regardless of origin, has the chance to thrive within the fabric of French society.

The future of French immigration policy lies in creating a balance—one that respects the secular foundations of the state while acknowledging and celebrating the cultural mosaic that enriches the nation. By investing in comprehensive integration programs, addressing structural inequities, and fostering intercultural dialogue, France can renew its commitment to its core values of *liberté*, *égalité*, *fraternité* in a way that truly resonates with all who call it home. Embracing diversity not as a challenge but as an asset could redefine France's social landscape, paving the way for a society where unity and diversity coexist harmoniously. In this, France's commitment to a more inclusive future could stand as a beacon of progress and hope in an increasingly interconnected world.

In the end, France's experience with immigration over the past century reflects broader global trends, where migration increasingly intersects with issues of security, identity, and social justice. While the challenges are significant, there are also opportunities for France to embrace its multicultural reality and build a more inclusive society. By adopting policies that address the root causes of exclusion and promote equal opportunities for all, France can strengthen its social fabric and uphold the values of liberty, equality, and fraternity in a diverse world. The next phase of immigration policy should aim not just to manage migration flows, but to foster a society where diversity is seen as a strength rather than a challenge.

Bibliography List:

-Sources

1. CESEDA. (2006, July 24). *Code of Entry and Residence of Foreigners and the Right of Asylum* (CESEDA). Code of Entry and Residence of Foreigners and the Right of Asylum.

-Studies (Books and Articles)

1. BERGER, S. (2003). *Our first globalisation. Lessons from a forgotten failure*, Paris, Seuil.
2. BIGO, D. (1996). *Networked policing. The European experience*, Paris, Presses de Sciences Po.
3. BLANCHARD, P., et al. (2008). *Black France: three centuries of presence*. Paris, La Découverte.
4. BLANCHARD, P. (2019). France and its minorities: a history of integration policies. Paris, La Découverte.
5. FASSIN, D. (2011). *Humanitarian Reason: A Moral History of the Present*. University of California Press.
6. HARGREAVES, Alec G. (1995). *Immigration, 'Race' and Ethnicity in Contemporary France*. London. Routledge,
7. LAURENS, S. (2009). *A muted politicisation. Senior civil servants and immigration in France*. Paris, Blin.
8. MILZA, M.; Amar, P. (1990). *Immigration to France in the 20th century*. Paris: Armand Colin.
9. NOIRIEL, G. (1991). The Tyranny of the National. The right of asylum in Europe (1793-1993), Paris, Calmann-Lévy.
10. NOIRIEL, G. (1996). *The French Melting Pot: Immigration, Citizenship, and National Identity*. University of Minnesota Press.
11. PONTY, J. (2003). *Immigration in texts (France, 1789-2002)*. Paris, Blin.
12. SAYAD, A. (1999). *The double absence: from the illusions of the emigrant to the sufferings of the immigrant*. Paris. Éditions du Seuil.
13. SIMEANT, J. (1998). *The cause of undocumented migrants*. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
14. STOLERU, L. (1982). *France at two speeds*. Paris: Flammarion.
15. STOVALL, T. (2003). *Paris Noir: African Americans in the City of Light*. Houghton Mifflin.
16. STOVALL, T. (2021). *White Freedom: The Racial History of an Idea*. Princeton University Press.

17. WEIL, P. (2005). *France and its foreigners*. Paris: Gallimard.
18. WEIL P., HANSEN R. (dir.). (2010). *Nationality and citizenship in Europe*, Paris, La Découverte.
19. WEIL, P. (2008). *How to Be French: Nationality in the Making Since 1789*. Duke University Press.
20. TAPIA, V. (2020). Migration policy in France: from immigration to integration. L'Harmattan.

Internet/Websites

1. CONNOR, P.; Passel, J.; Lopez, M. H. (2019, November 13). *The population of unauthorized immigrants in Europe is stabilizing after peaking in 2016*. Pew Research Center. <https://www.pewresearch.org/global/2019/11/13/the-pop>
2. INSEE. (2011, July 2). *Immigrant population and foreign population in 1999 Census of the population*. INSEE. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2118512?sommaire=2118522>
3. SLAMA, S. (2018). *Review insights on current events*. Journals Open edition. <https://journals.openedition.org/conflicts/20546>

Reçu le : 15 – 11 - 2024

Accepté le : 09 – 12 - 2024

Publié le : 30 – 12 - 2024

Entreprises indiennes et développement de l'industrie textile au Cameroun postcolonial : l'apport d'Emen's Industries (1966-1973)

Indian enterprises and the development of the textile industry in postcolonial Cameroon: The contribution of Emen's Industries (1966-1973)

SOULEYMANOU Amadou 

Université d'Ottawa. Canada.

asouleym@uottawa.ca

BINGA CASIMIR Joël Gaël 

Université de Douala. Cameroun.

bingacasimir7@gmail.com

Résumé :

La présente étude s'intéresse aux premiers investissements directs étrangers asiatiques et à la toute première entreprise indienne installée au Cameroun fédéral entre 1966 et 1973. Elle met en lumière l'apport économique et les nouvelles habitudes de consommation nées de la mise en place de l'entreprise Emen's Industries et de ses deux succursales dans les Etats fédérés du Cameroun oriental et occidental. Spécialisée dans la fabrication des parapluies, la bonneterie et les chaussures, la société Emen's Industries se positionna comme une entreprise majeure du nouveau paysage industriel camerounais au début de la décennie 1970. L'implantation de cette structure dans les deux Etats fédérés du Cameroun permit aux populations de pouvoir se procurer à moindre coût, d'un ensemble de produits textiles et/ou vestimentaires fabriqués localement. Il est question dans ce travail de visibiliser l'apport d'Emen's industries dans le développement socio-économique et la dynamique de création des industries au Cameroun au début des indépendances. À la lumière des sources orales et archivistiques mobilisées dans une perspective transdisciplinaire, cet article met en lumière, à travers une méthode empirico-déductive, des éléments nouveaux qui permettent de comprendre le début des relations de coopération économique et technique indo-camerounaise.

Mots Clés : Entreprises indiennes, coopération, Emen's Industries, IDE, Cameroun.

Abstract:

This study focuses on the first Asian foreign direct investment and the very first Indian company established in federal Cameroon between 1966 and 1973. It highlights the economic contribution and new consumption habits that emerged from the establishment of Emen's Industries and its two branches in the Federated States of Eastern and Western Cameroon. Specializing in the manufacture of umbrellas, hosiery and shoes, Emen's Industries positioned itself as a major company in the new Cameroonian industrial landscape at the beginning of the 1970s. The establishment of this structure in the two federated states of Cameroon allowed the populations to obtain a set of locally manufactured textile and/or clothing products at a lower cost. The aim of this work is to highlight the contribution of Emen's Industries to the socio-economic development of Cameroon and the dynamics of industrial creation during the early years of independence. In the light of oral and archival sources mobilized through a transdisciplinary perspective, this article adopts the empirico-deductive method to unveil new elements that provide insight into the beginnings of economic and technical cooperation between India and Cameroon.

Keywords: Indian companies, cooperation, Emen's industries, FDI, Cameroon.

E-mail de correspondance: SOULEYMANOU Amadou. souleymanou.amadou@gmail.com

Introduction

La présence indienne dans le monde en général et en Afrique en particulier est ancienne, multiple et mouvante (DUBEY, 2016 : 11-50). Avec l'Afrique, ces relations se construisirent à partir de l'antiquité suite au développement des fameuses routes de la soie qui traversaient l'Afrique orientale en passant par l'océan indien¹. Entre le XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, cette présence s'est accrue du fait de l'abolition de l'esclavage dans les anciennes colonies britanniques en 1834. Cette situation avait entraîné un vaste mouvement de déportation des travailleurs indiens en Afrique, plus particulièrement en Afrique Australe dans les anciennes colonies britanniques². Connue sous le nom de la traite des *coolies*, cette importation des travailleurs « qualifiés » indiens, dans le cadre de la réalisation des grands travaux de construction des infrastructures, dans les empires coloniaux fut le début, d'une relation d'aide à l'édification des grandes entreprises africaines (TORABULLY, 2006 : 101-109).

Au Cameroun, l'aide indienne et son appui à la construction et au développement socio-économique se manifesta après les indépendances. Toutefois, il est important de rappeler que, la présence indienne était déjà visible sur le territoire du Cameroun, du fait du déclenchement de la Grande Guerre. Colonie britannique, l'Inde fournit à sa métropole, environ un million d'hommes pour combattre aux côtés des pays de l'alliance (VAISSE, 2000 : 21). C'est ainsi que, l'un de ces contingents débarqua au Cameroun, plus précisément dans la ville de Douala en novembre 1915 (MVENG, 1976 : 188). Durant cette guerre, de nombreux soldats indiens perdirent la vie, en donnant de leur force et de leur intelligence, pour libérer le Cameroun de la présence allemande. Pendant les années 1950-1960, les idéaux et les idées nées de la mouvance du mouvement du non-alignement, proné lors de la conférence de Bandung en Indonésie rapprocha les deux pays et favorisa plus tard, le développement de leurs rapports de coopération technique en général et industrielle en particulier.

Dès l'accession du Cameroun français à l'indépendance en 1960, l'Inde fut l'un des premiers États asiatiques à reconnaître sa souveraineté et à commencer à coopérer avec ce dernier, en tenant ainsi compte, de la volonté de diversification des partenaires et la détermination à s'ouvrir au monde. L'Inde capitalisa ainsi, les souhaits du président Ahidjo qui, lors de la conférence des ambassadeurs tenue le 24 novembre 1960 assignait à ses diplomates de : « marquer la disponibilité du Cameroun à coopérer sans exclusive avec tous les pays qui respectent son indépendance et sa souveraineté » (ANONYME, 2014 : 1).

La mise en pratique de cette coopération se manifesta le 3 juin 1965 avec l'arrivée de la première délégation indienne au Cameroun, conduite par le Ministre adjoint des affaires étrangères M. Lakson Menon³. Elle fut suivie la même année, par une deuxième délégation composée des commerçants et industriels indiens, au mois de septembre. Une année après, à travers le décret numéro 66/DF/606 du 20/12/1966, l'Inde obtint un agrément qui conduisit à la mise en place de la société Emen's Industries⁴. Par arrêté préfectoral numéro 100/PRFC du 21/7/1967, Emen's Industries implanta sa première

¹ La proximité géographique fut un atout important dans leur rapprochement. Elle aurait favorisé le rapprochement entre les peuples de ces deux régions. Lire à ce sujet AJAY DUBEY, K. (2016). Indian-Africa relations historical Goodwill and a vision for the future, *India and Africa Partnership*, 11-50.

² On peut lire sur ce sujet les travaux de BENOIST, J. (1988). La diaspora Indienne. Dans l'Inde, grande puissance de l'océan indien. Marseille : C.H.E.A.M. (pp. 5-18)

³ Archives de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun (ACCIC). Rapport économique annuel de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun. Année 1965. p. 19.

⁴ ACCIC. Rapport économique annuel de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun. Année 1966. p. 32.

Entreprises indiennes et développement de l'industrie textile au Cameroun postcolonial : l'apport d'Emen's Industries (1966-1973)

entreprise dans la ville de Victoria en 1967. Suite au décret n° 67/DF/81 du 23 février 1967⁵, lui accordant un agrément faisant d'elle une entreprise de commerce général, elle fit ouvrir dans les villes de Douala et de Victoria deux succursales dénommées Emen's Textile International. L'implantation de cette entreprise dans les deux Etats fédérés du Cameroun entraîna des nouvelles habitudes de consommation, réduisit le chômage des jeunes et permit aux populations, de pouvoir se procurer à moindre coût, un ensemble de produits textiles et/ou vestimentaires fabriqués localement. Ses domaines de compétences furent entre autres, la fabrication des parapluies, la bonneterie et les chaussures.

Ce travail qui questionne l'apport d'Emen's industries dans le développement socio-économique et la dynamique de création des industries au Cameroun au début des indépendances, s'articule autour des interrogations suivantes : quels sont les facteurs ayant favorisé l'implantation d'Emen's Industries au Cameroun ; quelles sont les différentes activités que menaient ce Groupe indien ; et enfin, quel est l'impact de la mise en place de cette industrie et de ses succursales dans le développement socio-économique et le processus d'industrialisation du Cameroun.

La mise en contexte de ce travail nous a emmené à faire un état de la question qui permit de se rendre compte que, très peu de travaux furent commis sur le sujet. Les travaux existants portèrent sur la place de l'Inde dans la politique étrangère du Cameroun (MOUELLE KOMBI, 1996 ; NDAM NJOYA, 1976 ; CHOUALA, 2014 ; NTSAMA ELANGA, 2014) ; la coopération technique agricole indo-camerounaise (NDZOMO, 2014) ; la présence des communautés indiennes et chinoises au Cameroun (TOUG, 2010) ; et les investissements directs étrangers indiens au Cameroun (BINGA Casimir, 2021). A l'observation de cette littérature, fort est de constater que la question de l'assistance dans la construction d'un paysage industriel camerounais ne fit pas l'objet d'une attention particulière, d'où l'importance de ce travail.

Dans l'optique de mener à bien cette étude, nous avons mobilisé la théorie transnationale⁶ et le paradigme O.L.I⁷ de Dunning afin d'analyser l'apport des acteurs privés asiatiques dans le processus d'industrialisation des Etats Africains en contexte postcolonial. La méthodologie de recherche convoquée tient compte de la méthode empirique et de la logique inductive dans une perspective transdisciplinaire. Le corpus mobilisé est constitué, pour l'essentiel, des témoignages oraux et des informations de première main collectées respectivement aux archives du ministère des relations

⁵ Ibid.

⁶ La théorie transnationale fut mise au point au XXème siècle par des auteurs tels que John W. Burton. Elle défend l'idée suivante : si par le passé, des individus étaient considérés comme des acteurs passifs des relations internationales, aujourd'hui, ils sont des acteurs actifs, des *skilfull individual*, qui agissent directement dans la sphère politique internationale. Cette théorie consiste en l'intervention des nouveaux acteurs tels que : les Organisations internationales, les entreprises privées, les entrepreneurs, les migrants et/ou la diaspora, dans la scène politique et géopolitique mondiale, assurant les intérêts de leur pays d'origine dans certains cas. Sa matérialisation dans cette étude permet de comprendre comment, les gouvernements indiens successifs se sont servis de la présence d'une forte communauté indienne sur le continent noir pour mettre en place une diplomatie indienne en Afrique en général et au Cameroun en particulier.

⁷ La théorie OLI mis au point par John Dunning en 1977, consiste à présenter les avantages qu'une firme multinationale peut tirer d'une délocalisation ou d'une création d'une entreprise dans un autre pays. Toutefois, cette délocalisation et/ou création doit s'appliquer sur les trois aspects particuliers que sont : les facteurs de la délocalisation, de l'implantation de l'entreprise et le *Ownership Advantage*. Ils permettent de comprendre les faits suivants : 1-Pourquoi s'installer vers telle zone et pas vers une autre. Les facteurs sur le choix d'implantation ou *Location Advantage*. 2-Où s'installer ? certainement dans un endroit présentant des avantages spécifiques. Le dernier aspect est le facteur organisation ou *Internalization Advantage*. 3-Comment s'installer à l'étranger ? elle peut établir les joint- ventures, une filiale ou des créations à 100%.

extérieures du Cameroun ; au consulat de l'Inde au Cameroun ; et les archives inexploitées de la Chambre de commerce, d'industries et des mines du Cameroun.

1. Contexte socio-politique d'implantation d'Emen's Industries au Cameroun

L'accession du Cameroun à l'indépendance favorisa l'implantation des premières entreprises indiennes sur le territoire. Dans l'optique d'attirer et de diversifier ses partenaires au développement, le président Ahmadou Ahidjo avait mis en place, des mesures fiscales et douanières incitatives qui se concrétisèrent à travers la signature des accords de coopération économique et technique indo-camerounaises⁸.

Dans le but de matérialiser cette nouvelle relation économique, le gouvernement indien fit venir plusieurs délégations d'investisseurs afin de trouver de nouvelles possibilités et opportunités d'investissement et d'échange avec le Cameroun. A cet effet, la première délégation constituée d'hommes d'affaires et industriels indiens, conduite par monsieur Lakson Menon, alors ministre adjoint des affaires étrangères de l'Inde, se rendirent à Yaoundé le 3 juin 1965⁹. A la suite de celle-ci, une mission commerciale et industrielle indienne arriva à Yaoundé en septembre de la même année¹⁰. Ces différents échanges entre les délégations indiennes et camerounaises avaient favorisé l'année qui suivait l'implantation d'Emen's industries.

Par ailleurs, la mise en place du premier plan quinquennal au Cameroun en 1961 avait abouti à la mise sur pied d'un code des investissements particulièrement libéral d'une part¹¹. D'autre part, le retour au calme de certaines localités troublées avait favorisé l'investissement d'importants capitaux des entreprises privées¹². Dans la même lancée, l'envie d'implémenter une politique attractive emmena les pouvoirs publics camerounais à mettre en place un cadre législatif, qui allait non seulement attirer les IDE, mais aussi les sécuriser. A cet effet, le 27 juin 1960 fut promulguée, la toute première loi sur les investissements au Cameroun oriental. La loi n° 60/64 du 27 juin 1960¹³, avait été adoptée et promulguée pour offrir une gamme d'avantages, aux différents investisseurs étrangers et nationaux. Seulement, dans le souci d'adapter cette loi au nouveau statut du Cameroun, la loi n° 66/LF/5 du 10 juin 1966¹⁴ modifiant la loi n° 64LF/6 du 6 avril 1964 tendant à adapter aux institutions fédérales, la loi n° 60/64 du 27 juin 1960 portant code des investissements au Cameroun oriental avait été adoptée et promulguée.

Cette loi offrait plusieurs avantages aux différentes entreprises implantées aussi bien au Cameroun oriental que celles implantées au Cameroun occidental. Elle offrait à toutes les entreprises qui étaient agréées au régime A du code des investissements des exonérations sur les taxes, droits de douane perçue à l'importation sur :

⁸ Archives Nationales de Yaoundé (ANY). Accord de coopération économique et technique entre le Cameroun et l'Inde du 22 juin 1968 à New Delhi. Journal officiel. Juillet 1968.

⁹ ACCIC. Rapport économique annuel de chambre de commerce et d'industrie du Cameroun. Année 1965. p. 19.

¹⁰ ACCIC. Rapport économique annuel de chambre de commerce et d'industrie du Cameroun. Année 1965. p. 20.

¹¹ Ministère des finances et du plan. (1961). Premier plan quinquennal de développement économique et social. Yaoundé : Imprimerie Nationale.

¹² ACCIC. Rapport économique annuel de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun. Année 1961. p. 27.

¹³ ANY. Loi n° 60/64 du 27 juin 1960 portant code des investissements du Cameroun oriental. Journal officiel. Juillet 1960.

¹⁴ ANY. Loi n° 64/LF/6 du 6 avril 1964 portant modification de la loi de 1960 au Cameroun Oriental. Journal officiel. Mai 1964.

Entreprises indiennes et développement de l'industrie textile au Cameroun postcolonial :

l'apport d'Emen's Industries (1966-1973)

-le matériel, les matériaux, machines et outillages directement nécessaires à la production et à la transformation des produits ;

-les matières premières et produits entrant intégralement ou pour partie de leurs éléments dans la composition des produits transformés ;

- les matières premières ou produits, qui tout en ne constituant pas un outillage et n'entrant pas dans les produits ouvrés ou transformés sont détruits ou perdent leur qualité spécifique au cours des opérations directes de fabrication¹⁵.

Dans son article 7, les entreprises et établissements qui bénéficiaient des divers avantages prévus à l'article 6 étaient classés dans le régime A et assujettis à une prescription décennale¹⁶. Cet ensemble d'avantages avait conduit à la création de quinze (15) nouvelles entreprises industrielles parmi lesquelles on retrouvait l'entreprise Emen's Industries. Le total des investissements en vue de la création des 15 entreprises se chiffrait à 418 000 000 Fcfa¹⁷.

Au demeurant, on peut conclure que, les facteurs qui avaient favorisé l'implantation d'Emen's Industries au Cameroun furent aussi bien internes que externes. Sur le plan interne, la stabilité socio-politique et l'environnement des affaires favorable avaient été des éléments fondamentaux dans le choix d'implantation de la société industrielle Emen's industries au Cameroun occidental (GOUENET et al., 2014 : 5). Dans le souci d'attirer les investissements étrangers et encourager l'investissement local, les pouvoirs publics camerounais avaient mis sur pieds un ensemble de mécanismes économiques, juridiques et fiscaux qui avaient embelli le climat des affaires dans le pays¹⁸.

Sur le plan externe, la partition de l'Inde le 15 août 1947 avait contraint à l'exil, du fait d'un système de castes hyper hiérarchisé et discriminant certaines communautés comme les Sikhs (JAFFRELOT, 2008 : 17). Ces peuples marginalisés n'arrivaient plus à trouver un espace au sein duquel, ils pouvaient s'épanouir en Inde. Ne pouvant intégrer le nouvel Etat indépendant, ces peuples se dispersèrent à travers le monde¹⁹. En Afrique, ils constituèrent la trame des premiers commerçants indiens au sein des anciennes colonies Britanniques en général et au Cameroun en particulier.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ ANY. Loi n° 66/LF/5 du 10 juin 1966 portant code des investissements au Cameroun fédéral. Journal officiel. Juillet 1966.

¹⁷ ACCIC. Rapport économique annuel de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun. Année 1966. p. 31.

¹⁸ L'environnement encore appelé climat des affaires est défini comme une série de mesures, de contraintes qui empêchent la productivité des entreprises d'une économie d'être aussi élevée qu'elle ne le saurait autrement. C'est en effet des éléments institutionnels ou des faits socio-politiques qui orientent l'environnement économique et qui ne sont pas sous le contrôle des entreprises individuelles, mais qui affectent la dépense, la facilité, la fiabilité de la conduite des affaires dans un pays. Il s'agit naturellement du cadre juridique et judiciaire, des politiques macro-économiques et de l'instabilité socio-politique.

¹⁹ Après la partition de l'Union indienne en 1947, certaines communautés notamment les Sikhs qui occupaient la zone de Sindhi, (région frontière entre l'Inde et le Raj Britannique) furent intégrées au Pakistan après la scission de ce territoire. N'ayant pas pu trouver d'espace où rester en Inde, une forte communauté de Sikhs émigrèrent pour s'installer un peu partout dans le monde. C'est dans cette logique que plusieurs parmi eux se retrouvèrent en Afrique. Présents au Nigeria dans les années 1955, certains de ces commerçants et hommes d'affaires s'installèrent dans le Cameroun occidental pour faire du commerce. La ville de Victoria fut la première à accueillir leurs entreprises et produits.

2. Le groupe Emen's Industries et le développement de l'industrie textile au Cameroun

Le contexte socio-politique, législatif et économique qui avait prévalu lors de l'implantation de l'entreprise Emen's industries et ses démembrements au Cameroun fut favorable. Du point de vue politique, le Cameroun jouissait pendant cette période d'un début de stabilité qui ouvrait la porte à de nouveaux acteurs, rompant ainsi avec le *Diktat* des anciens partenaires. Sur le plan législatif, la loi portant sur le code des investissements avait mis en place un climat des affaires qui accordait de nombreux avantages aux nouvelles entreprises²⁰. Doté d'un capital social de 45.000.000 de FCFA, l'entreprise Emen's industries prévoyait ainsi profiter de cette aubaine. Elle réalisa un investissement de 23.900.000 FCFA sur les 37.000.000 FCFA qui étaient prévus pour la mise sur pieds de son usine. L'entreprise Emen's industries installée dans la ville de Victoria fabriquait essentiellement les parapluies, la bonneterie et les chaussures²¹.

Cette structure avait pour ambition de générer environ 1262 emplois permanents, temporaires et dérivés. Dans la chaîne de production et de commercialisation de cette entreprise, on retrouvait aussi bien des Indiens que des Camerounais. Les archives que nous avons consultées ne nous ont pas suffisamment renseignés sur les productions des premières années de cette entreprise. Néanmoins, il en ressort de certaines bribes d'informations que, Emen's industries aurait été en capacité de produire environ 10.000 à 15.000 tonnes de produits la première année. Cette estimation a été faite sur la base des données de sa production de 1971 à 1973²². Ainsi, sur la base des témoignages oraux et des brides archivistiques collectées à la chambre de commerce, d'industrie et des mines du Cameroun, nous avons construit un tableau estimatif de la production d'Emen's industries de 1966 à 1970.

Tableau 1 : Estimation de la production en tonnes des produits fabriqués par Emen's industries entre 1966 et 1970.

Nature des produits	1966	1967	1968	1969	1970
Parapluies	6.000	6.500	7.000	7.500	8.000
Soutiens- gorges	6.000	6.500	7.000	7.500	8.000
Pantalons	10.000	10.500	11.000	11.500	12.000
Linge de lit, de table, de toilettes, articles d'ameublement	17.000	17.500	18.000	18.500	19.000
Chaussures	2.000	2.500	3.000	3.500	4.000

Source : Par nous à partir des données archivistiques de la CCIC sur sa production lors de son extension en 1971.

Les données présentées dans le tableau ci-dessus sont donc état de la production en tonne des produits textiles de l'entreprise Emen's industrie entre 1966 et 1970. Elles permettent de constater l'évolution constante des quantités de production de cette entreprise à court terme et emmènent à se rendre compte, de la diversité des produits fabriqués désormais localement par cette dernière. L'analyse

²⁰ Ce code octroyait comme avantages, des exonérations de droit de douane et la taxe à l'importation sur le matériel et les matériaux, machines et outillages nécessaires à la production, sur les matières premières et produits entrant intégralement ou pour partie de leurs éléments dans la composition des produits transformés, sur les matières premières ou produits, qui tout en constituant pas un outillage et n'entrant pas dans les produits ouvrés ou transformés. Tous ces avantages devaient durer 10 ans.

²¹ ACCIC. Bulletin économique mensuel de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun. Année 1970. p. 318.

²² ACCIC. Bulletin économique mensuel de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun. Année 1971. p. 281.

Entreprises indiennes et développement de l'industrie textile au Cameroun postcolonial : l'apport d'Emen's Industries (1966-1973)

de ce tableau permet de se rendre compte que, la fabrication des pantalons et du linge divers occupait une place de choix. Leur production de l'ordre de plus de 10 000 tonnes permet de se rendre compte de la demande grandissante exprimée par les populations locales. Par ailleurs, la production des parapluies qui évolua de 6000 tonnes en 1966 pour culminer à 8000 tonnes en 1970 atteste de la vulgarisation des nouvelles habitudes de consommation nées de ce commerce.

Après sa solide implantation au Cameroun occidental, l'entreprise Emen's industrie décida de diversifier ses activités de production et d'ouvrir deux succursales respectivement au Cameroun oriental et occidental. C'est fort de cela que, conformément au décret n° 67/DF/81 du 23 février 1967²³ portant réglementation du commerce extérieur du Cameroun que, l'arrêté 1452/MINEA/PLAN/A du 11 mars 1967 portant classement des importateurs du Cameroun oriental classa en quatrième (4^{ème}) catégorie, l'entreprise d'Import-Export Emen textile international P.O Box 4090 Douala parmi les principaux importateurs de la zone franc et hors zone franc. Le même arrêté du 11 mars 1967 portant classement des importateurs au Cameroun occidental classait dans la première catégorie, l'établissement Emen textile international P.O Box 31 Victoria²⁴ parmi les commerçants importateurs hors zone franc. Emen textile international Douala importait des motifs de pagnes en tissus qu'elle vendait aussi bien au Cameroun que dans la sous-région²⁵.

Cinq années après son implantation, l'entreprise industrielle Emen's industries initia une extension afin d'augmenter sa production. Ainsi, le décret n° 71/DF/276 du 11 juin 1971 portant extension de la société Emen's industries au bénéfice du régime A du code des investissements fut publié. Dans son article premier, le décret stipulait que la société Emen's industries était :

Étendue à la fabrication des imperméables en plastique, des vêtements de dessus d'homme, des articles de bonneterie, du linge de maison, des chaussettes, des foulards, des ceintures et cravates. Le régime A du code des investissements accordés à la société Emen's industries par décret n° 66/DF/606 du 20 décembre 1966 est modifié et complété par les décrets n° 67/DF/78 et 68/DF/169 du 23 février 1967 et 23 avril 1968²⁶.

L'extension de cette structure avait nécessité un investissement de l'ordre de 51.000.000 FCFA²⁷ réparti comme dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Investissement suite à l'extension de l'entreprise Emen's Industries.

Mise en Œuvre	Montants en FCFA
Bâtiments et travaux	18.000.000
7 machines de thermo-soudure	3.150.000.
7 machines-outils pour le travail des matières plastiques	2.450.000
30 machines à coudre haut rendement	6.000.000
10 métiers à tisser bonneterie	13.900.000
Matériel de transport	5.000.000
Installation diverses	2.500.000.
Total	51.000.000 F CFA

²³ ACCIC. Rapport économique annuel de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun. Année 1967. p. 144.

²⁴ *Ibid.*, p. 140.

²⁵ Entretien avec M. SONGUE, environ 70 ans, chef de bloc à la CCC, Personne dont les parents eurent à acheter des motifs de pagne dans cet établissement, Douala, 28 Novembre 2020.

²⁶ ACCIC. Bulletin économique mensuel de la chambre de commerce et d'industries du Cameroun. Année 1967. p. 280.

²⁷ ACCIC. Bulletin économique mensuel de la chambre de commerce et d'industries du Cameroun. Année 1967. p. 281.

Source : Bulletin économique annuel de la chambre de commerce du Cameroun de l'année 1971, p. 281.

Au-delà de cet investissement, cette extension avait généré en plus des 530 personnes employées pour un total de salaire de 39.000.000 FCFA²⁸, 200 nouveaux emplois. Avec cette extension, on se rend compte que, le nombre de personnes employées dans cette entreprise était passé de 530 à 730 employés. Par ailleurs, l'extension de l'entreprise avait entraîné une augmentation de sa production en tonnes. Cette production avait évolué à partir de l'année de son extension jusqu'en 1973 comme suit dans le tableau ci-dessous :

Tableau 3 : Production en Tonnes (t) des produits suite à l'extension de la société Emen textile International entre 1971 et 1973

Nature des produits	1971	1972	1973
Imperméable plastiques	25.000	35.000	35.000
Soutien-gorge	18.000	24.000	30.000
Chaussettes	30.000	40.000	40.000
Pantalons	30.000	50.000	50.000
Blouses en douzaines	1.000	1.500	2.500
Chemises en douzaines	8.000	10.000	15.000
Foulards en douzaines	10.000	15.000	20.000
Ceintures élastiques	30.000	35.000	40.000
Linge de lit, de table, de toilette, articles d'ameublement	50.000	100.000	100.000
TOTAUX	202.000	310.000	332.000

Source : Bulletin économique annuel de la chambre de commerce du Cameroun des années 1971, 1972, 1973, 1974 p. 281.

On observe à travers ce tableau que, la quantité de production des articles augmenta substantiellement chaque année. La production des blouses en douzaine resta modeste sur la longue durée. Par ailleurs, la production des pantalons passa de 30.000 tonnes en 1971 à 50.000 tonnes en 1972 et en 1973. La courbe évolutive des trois premières années nous permet de constater qu'il y a une augmentation d'une valeur de 20.000 tonnes, contrairement aux chaussettes dont la production n'augmenta que de 10.000 tonnes par an. Nous pouvons donc déduire que certains de ces produits dans les années 1976-1979 auraient pu atteindre les 100.000 tonnes de production si le contexte socio-économique du Cameroun n'avait pas commencé à se dégrader.

La totalité de la production pendant la première année de l'extension avait atteint environ 202.000 tonnes. Ce chiffre augmenta l'année d'après de 108.000 tonnes pour atteindre les 310.000 tonnes en 1972. En 1973, la production grandit seulement de 22.000 tonnes pour atteindre les 332.000 tonnes. On constate que l'année 1972 avait été l'année la plus productive avec des scores de l'ordre de 310.000 tonnes de production, soit une augmentation de 108.000 tonnes.

Toutefois, il est important de préciser que, les données en notre possession ne nous ont pas suffisamment renseigné sur les différents prix, soit à l'unité, soit en grande quantité de ces différents produits. Néanmoins, il convient de noter au demeurant que, l'entreprise Emen's industries et ses succursales qu'étaient Emen Textile International Douala et Emen Textile International Victoria eurent un impact considérable sur l'industrie textile au Cameroun. En effet, avant son implantation, il existait quelques sociétés dans le domaine textile au Cameroun, sociétés qui s'étaient limitées à certains

²⁸ *Ibid.*

Entreprises indiennes et développement de l'industrie textile au Cameroun postcolonial : l'apport d'Emen's Industries (1966-1973)

produits comme les chaussures²⁹. C'est le cas par exemple des entreprises Bata, Socobo et Syncatex³⁰. Contrairement à ces dernières, Emen's industrie avait élargi sa production. En outre, elle fut la première à produire des parapluies, produits qui étaient jusque dans les années 1960, importés au Cameroun par la France et le Japon en grande majorité³¹. Cette variation de produits avait été dès son implantation une aubaine pour le Cameroun qui n'importait plus des parapluies, car dans la plupart des archives de la chambre de commerce, ce produit n'était plus mentionné parmi ceux faisant partie du registre des importations³². Ainsi, on peut penser que, l'implantation de cette entreprise eut un impact considérable sur le développement socio-économique du Cameroun.

3. Apport d'Emen's Industries dans la dynamique du développement socio-économique et la croissance du secteur industriel au Cameroun

La littérature économique traitant des conséquences des IDE dans les pays en voie de développement est fort édifiante, sur l'impact des IDE dans la dynamique sociale des Etats Africains. Ses effets portent sur la croissance économique du pays récepteur, la réduction de la pauvreté, le transfert des technologies et des nouvelles formes commerciales (MAINGUY, 2004 : 6-8). Dans le cas de cette étude, l'implantation d'Emen's industries au Cameroun répondait à un problème lié aux emplois dans les zones d'implantation de cette entreprise, aux ravitaillements des marchés locaux en produits textiles, à la diversification du paysage industriel et à la participation au processus d'industrialisation du Cameroun. Emen's industries en tant qu'investissement direct étranger eut donc un impact positif sur la création des emplois, la croissance économique locale et la réduction de la pauvreté dans les localités d'implantation de cette entreprise et de ses filiales.

Dans sa politique de protection des emplois locaux, le gouvernement camerounais avait accordé les quotas de recrutement des nationaux, que les entreprises étrangères devaient respecter. L'absence d'information sur ledit décret nous a amené à consulter le bulletin mensuel de 1971, dans lequel, en accordant l'agrément au bénéfice du régime A du Code des investissements, le décret n° 71/DF/204 du 12 Mai 1971³³, fixait le nombre d'employés expatriés qu'on devait trouver dans les entreprises étrangères soit : 3 expatriés pour 93 camerounais recrutés. En tenant compte de cette réalité, il est fort probable que, la société Emen's industries ait eu à mettre en application ces directives en matière d'embauche.

Dès son implantation, l'entreprise Emen's industries devait selon les données archivistiques, créer environ 1262 emplois directs et indirects³⁴. À ces emplois, il fallait ajouter les emplois directs et indirects créés dans les différentes filiales de cette entreprise. Lors de son extension en 1971, elle avait pu générer environ 150 à 200 nouveaux emplois comme le mentionne le décret du 11 juin 1971. Le

²⁹ L'entreprise dénommée Bata S.A se retrouve dans la plupart des bulletins économiques mensuels et certains rapports des années 1962-1963 et 1964. Bulletin économique mensuel de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun, année 1965. p. 175.

³⁰ ACCIC. Bulletin économique mensuel de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun. Années 1964-1965. p. 280.

³¹ Le Japon avait ainsi importé 181 quintaux métrique, soit 18, 1 tonnes, pour un montant de 9.223.000 f CFA.

³² Nous avons consulté le Commerce extérieur du Cameroun, année 1967-1968, nous n'avons pas vu les parapluies mentionnés comme produits d'importations au Cameroun. A partir de ce constat, nous pouvons déduire que l'implantation d'Emen's industries avec sa production des parapluies au Cameroun, avait favorisé l'arrêt des importations de ce produit.

³³ ACCIC. Bulletin économique mensuel de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun. Année 1971. pp. 268-269.

³⁴ ACCIC. Bulletin économique mensuel de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun. Année 1970. p. 318.

tableau ci-dessous nous permet de répertorier la masse du personnel employé par cette entreprise au Cameroun, entre 1966 et 1973.

Tableau 4 : Effectif du personnel employé par Emen's industries entre 1966 et 1973.

Années	Nombres d'employés
1966	1262
1969	600-700
1971	530
1973	730

Source : Réalisé à partir des données recueillies dans les rapports de la chambre de commerce, d'industrie et des mines du Cameroun.

Dans ce tableau, on observe que lors de son implantation, l'entreprise Emen's industries ambitionnait employer environ 1262. Entre l'année d'implantation et 1969, soit trois ans après son ouverture, cet effectif aurait été compris entre 600 et 700 personnes. Cet effectif par rapport aux ambitions de départ connaît en 1971 une nouvelle baisse. Lors de la publication du décret de son extension, cette entreprise comptait 530 employés, pour une masse salariale estimée à 39.000.000 de FCFA³⁵. L'extension qu'a connu cette structure en 1971 avait créé de nouveaux emplois, soit entre 150 et 200 nouveaux postes de travail. Ces nouveaux emplois avaient permis d'atteindre le chiffre record d'embauche au sein de cette structure qui fut de l'ordre de 730 employés entre 1971 et 1973.

La grille salariale des employés de cette structure tenait compte de la législation locale. Notamment, de la nouvelle loi de finance qui fixait à partir du 1^{er} janvier 1970, les salaires minima de commerce applicables aux entreprises en fonction de leurs zones d'implantations. Ainsi, 3 zones furent créées :

-la première était constituée des villes de Buéa, Douala, Yaoundé et Edéa. Les salaires mensuels des travailleurs de cette zone allaient de 39 FCFA par mois pour les débutants de la catégorie 1A, qui après quelques mois d'expériences étaient reversés dans la catégorie 1B avec un salaire de 7 436. Les travailleurs de cette zone plafonnaient leurs rémunérations dans la catégorie 11 avec un salaire de 80 662 FCFA ;

-la seconde catégorie concernait les villes de Bafia, Ebolowa, Eseka, Kribi, Kumba, Mbalmayo, Nkongsamba, Sangmelima, Tiko, Victoria et la périphérie de Douala. Les salaires dans cette zone étaient de l'ordre de 31,50 FCFA pour la catégorie 1A, 6 006 FCFA pour la catégorie 1B et 65 401 FCFA pour la catégorie 11 ;

-La troisième zone quant à elle englobait le reste du territoire de la république fédérale. Les salaires pratiqués en catégorie 1A étaient de l'ordre de 25 FCFA, ils étaient portés à 4 768 FCFA pour les catégories 1B et culminaient à 52 656 FCFA pour la 11^e catégorie.

Les entreprises Emen's Industrie logées dans les villes de Douala et de Victoria se retrouvaient respectivement dans la 1^{ère} et la 2^e zone. Une étude pratique des rémunérations de ses employés embauchés dans la ville de Douala, nous a permis de nous rendre compte à partir des archives de la chambre de commerce, que ces salaires étaient beaucoup plus attractifs, comparativement aux minima

³⁵ ACCIC. Bulletin économique mensuel de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun. Année 1971. p. 281.

Entreprises indiennes et développement de l'industrie textile au Cameroun postcolonial : l'apport d'Emen's Industries (1966-1973)

exigés par les textes en vigueur. Ces salaires tenaient comptent d'un ensemble de paramètres qui les répartissaient ainsi qu'il suit : sous-directeur 90 000 FCFA ; employés 60 000 FCFA ; secrétaire 30 000 FCFA ; chef d'équipe 50 000 FCFA ; ouvriers 17 000 FCFA ; manœuvres 12 000 FCFA ; mécaniciens 50 000 FCFA³⁶. Ainsi, en 1970, les employés de cette structure logée dans la ville de Douala absorbaient une masse salariale annuelle chiffrée à 39 000 000 FCFA.

À partir de ces analyses, fort est de constater que, l'entreprise Emen's industries participa à la croissance économique du Cameroun à travers ce lien fort qu'est le marché du travail. Ce vaste marché du travail avait joué un rôle important dans la réduction de la pauvreté, du chômage, l'amélioration des conditions de vie des populations à travers la mise à leur disposition de produits de bonne qualité et à moindre cout et ; la transmission de meilleures pratiques de production, commercialisation et de gestion des maisons de commerces (THAALBI, 2013 : 24).

Au-delà de ces acquis, cette entreprise avait entraîné le développement d'une saine concurrence et de nouvelles habitudes de consommation qui furent avantageuses pour les populations camerounaises. Elle développa des nouvelles stratégies commerciales en laissant ses magasins et commerces ouverts jusqu'aux heures tardives afin de satisfaire une clientèle camerounaise de plus en plus importante³⁷. Par ailleurs, l'implantation de cette entreprise avait permis au gouvernement camerounais de stopper les importations de certains produits tels que les parapluies. Au-delà de ces différents aspects mélioratifs du climat des affaires et, des habitudes nouvelles de consommations des populations locales, Emen's industries avait suscité des vocations chez les autres investisseurs indiens qui commencèrent à affluer au Cameroun comme ce fut le cas de la Société Camerounaise de Bonneterie basée au Douala et Victoria (SICABO) ; la Cameroon Steel (CAMSTEEL) et la Camerounaise du Câble (CAMELCAB).

Conclusion

Au sortir de la colonisation, le Cameroun, nouvel acteur des relations internationales ambitionnait de se doter d'un paysage industriel attractif, tourné vers les besoins de primaires de sa jeune population, et ceux des pays voisins. Pour y arriver, il mit sur pied une législation et un ensemble de pratiques favorables à l'implantation d'industries et d'entreprises de diverses formes. C'est dans cette veine qu'il manifesta sa volonté sans exclusive, à coopérer et à nouer des accords d'assistance technique, avec tous les pays qui s'intéressaient à son économie. C'est fort de cet encadrement juridique et technique, que les entreprises indiennes déjà installées au Nigeria commencèrent à s'intéresser au Cameroun. La mise en pratique de cette coopération industrielle se manifesta le 3 juin 1965 avec l'arrivée de la première délégation indienne au Cameroun, conduite par le Ministre adjoint des affaires étrangères M. Lakson Menon. En 1967, l'entreprise Emen's Industrie prit pied au Cameroun à travers l'ouverture de sa première filiale.

Première entreprise indienne à s'installer au Cameroun fédéral, cette structure mit en place un système de production et de distribution, qui lui permit dès ses premières productions, de ravitailler les populations locales en produits textiles abordables. Par la suite, le climat de marché favorable et le contexte « d'indépendance euphorique » (MOUELLE KOMBI, 1996 : 57) emmenèrent l'entreprise

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Entretien avec son Excellence RAVI-KUMAR environ 68 ans, consul honoraire de l'Inde au Cameroun à Bonanjo le 24 juillet 2020.

Emen's Industries à créer deux succursales respectivement dans les villes de Douala et Victoria. Ces initiatives d'entreprises indiennes améliorèrent non seulement, la carte industrielle du Cameroun fédéral, mais permit également de mettre à la disposition des populations des deux États fédérées, des produits textiles de qualités et bon marché. Pourvoyeuse d'emplois, cette entreprise fut importante pour de nombreux foyers camerounais. Elle participa à la croissance économique du Cameroun de la décennie des années 1970, à travers la création de nombreux emplois stables et des rémunérations salariales arrimées aux textes en vigueur dans le cadre de la législation du travail. En outre, la dynamique industrielle impulsée par l'entreprise Emen's industries favorisa l'arrivée en terre camerounaise, de nombreuses nouvelles industries indiennes au milieu des années 1970 telles que la SICABO, la CAMSTEEL et la CAMELCAB. Globalement, l'apport de Emen's industries dans le développement socio-économique et la dynamique de création des industries du Cameroun, au début des indépendances fut positif, malgré la disparition précoce de cette structure.

Bibliographie :

-Les archives

1. ACCIM. Douala, Bulletin économique mensuel de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun. Année 1963.
2. ACCIM. Douala, Bulletin économique mensuel de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun. Année 1964.
3. ACCIM. Douala, Bulletin économique mensuel de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun, Année 1965.
4. ACCIM. Douala, Bulletin économique mensuel de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun. Année 1967.
5. ACCIM. Douala, Bulletin économique mensuel de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun, année 1970.
6. ACCIM. Douala, Bulletin économique mensuel de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun, année 1971.
7. ACCIM. Douala, Commerce extérieur du Cameroun. Année 1960-1961.
8. ACCIM. Douala, Commerce extérieur du Cameroun. Année 1962-1963.
9. ACCIM. Douala, Rapport économique annuel de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun, année 1961.
10. ACCIM. Douala, Rapport économique annuel de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun, année 1964.
11. ACCIM. Douala, Rapport économique annuel de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun, année 1965.
12. ACCIM. Douala, Rapport économique annuel de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun, année 1966.
13. ACCIM. Douala, Rapport économique annuel de la chambre de commerce et d'industrie du Cameroun, année 1967.
14. ANY. Accord de coopération économique et technique entre le Cameroun et l'Inde du 22 juin 1968 à New Delhi. Journal officiel. Juillet 1968.
15. ANY. Yaoundé, Journal Officiel, année 1960, Loi n° 60/64 du 27 juin 1960 portant code des investissements du Cameroun oriental.
16. ANY. Yaoundé, Journal Officiel, année 1964, Loi n° 64/LF/6 du 6 avril 1964 portant modification de la loi de 1960 au Cameroun Oriental.
17. ANY. Yaoundé, Journal Officiel, année 1966, Loi n° 66/LF/5 du 10 juin 1966 portant code des investissements au Cameroun fédéral.
18. ANY. Yaoundé, Journal Officiel, année 1971, Décret n° 71/DF/276 du 11 juin 1971 portant extension de la société Emen's industries.

Entreprises indiennes et développement de l'industrie textile au Cameroun postcolonial : l'apport d'Emen's Industries (1966-1973)

-
19. Ministère des finances et du plan. (1961). Premier plan quinquennal de développement économique et social. Yaoundé : Imprimerie Nationale.

- **Sources orales**

1. Excellence RAVI-KUMAR. Consul honoraire de l'Inde au Cameroun, environ 68 ans.
2. SONGUE A. chef de bloc de Ndogsimbi CCC. Ancien acheteur des tissus de la maison de commerce Emen's international, âgé d'environ 70 ans.
1. NJOYA, A., (1976), Le Cameroun dans les relations internationales. Paris : L.G.D.J.

Les études :

1. AJAY DUBEY, K. (2016). Indian-Africa relations Historical goodwill and a vision for the future. *India and Africa Partnership*, 11-37.
2. ANONYME (2014). Le Cameroun et le reste du monde. *Géorépère*, 7-18.
3. BENOIST, J. (1988). La diaspora Indienne. Dans L'Inde, grande puissance de l'océan indien. *Centre des hautes études d'Aix-Marseille*, 1-17.
4. BINGA CASIMIR J. G. (2021). Les investissements directs étrangers indiens au Cameroun : Le cas de la ville de Douala 1966-2002, (Mémoire de Master en histoire). Université de Douala.
5. CHOUALA, Y. A., (2014), La politique extérieure du Cameroun. Doctrine, acteurs, processus et dynamiques régionales. Paris : Karthala.
6. GOUNET, R. et NGUEMA, C. (2014). Instabilité politique et attractivité des investissements directs étrangers au Cameroun. *AAYER PR working. Papers series n° 06, association of African young economists*, October, 20-34.
7. JAFFRELOT, C. (2008). Les quatre points cardinaux de la diplomatie indienne : le régionalisme et le global, l'idéalisme et le réalisme. *New Delhi et le monde*. 7-31.
8. JELLAL, M. (2014). Théorie de politique industrielle et développement économique du Maroc. Rabat : Institut d'Economie.
9. MAINGUY C. (2004). Impact des investissements directs étrangers sur les économies en développement (pp. 23-37). *Revue régionale et de développement*, n° 20.
10. MOUELLE KOMBI, N. (1996). La politique étrangère du Cameroun. Paris : L'Harmattan.
11. MVENG, E. (1985). *Histoire du Cameroun*, Tome 1. Yaoundé : CEPER Edition.
12. NDAM NJOYA, A., (1976), Le Cameroun dans les relations internationales. Paris : L.G.D.J.
13. NDZOMO L. (2014). Coopération agricole Inde-Cameroun, (Mémoire de DESS). Institut des relations internationales du Cameroun.
14. NTSAMA ELANGA A. (2014). La place de l'Inde de la politique étrangère du Cameroun, (Thèse de Doctorat). Institut des relations internationales de Cameroun.
15. THAALBI, I. (2013). Déterminants et Impacts des IDE sur la croissance économique en Tunisie, (Thèse de Doctorat en Sciences Economiques). Université de Strasbourg.
16. TORABULLY, K. (2006). Esclavage et coolies : pour un rapprochement des mémoires. *Aficultures*, 67(2). 1-18.
17. TOUG P. (201011). Offensive politico-diplomatique des communautés chinoises et indiennes au Cameroun, (Mémoire de Master). Université de Douala.

Dictionnaire

1. VAISSE, M. (2000). *Dictionnaire des relations internationales du XXème siècle*. Paris : Armand Colin Editeur.

The historical significance of the Mediterranean in shaping international norms and legal frameworks

L'importance historique de la Méditerranée dans la formation des normes internationales et des cadres juridiques

BRAHIMI Smail 

International law and International relations. Blida 2 University – Lounici ali
s.brahimi@univ-blida2.dz

Abstract:

This article offers a detailed examination of how the Mediterranean region has significantly influenced the development of worldwide legal norms and systems throughout history. It follows the evolution of basic legal principles from ancient times to the present, by emphasizing the region's important role in shaping international law. The study starts with the old maritime laws of the Phoenicians, advances through the complex legal systems of ancient Greece and Rome, and expands to the medieval and Ottoman legal customs that continued to influence local and worldwide standards. The research also examines critical modern aspects, such as the Treaty of Tordesillas determining zones of control among European countries, and the involvement of Mediterranean countries in important global organizations and agreements. The article highlights how the Mediterranean has had a lasting impact on international legal practices by studying various historical and modern impacts, making it clear that this influence is still evident in contemporary international law.

Keywords: Mediterranean; International Norms; international law; ancient civilizations

Résumé :

Cet article offre un examen détaillé de la manière dont la région méditerranéenne a influencé de façon significative le développement des normes et systèmes juridiques mondiaux au cours de l'histoire. Il suit l'évolution des principes juridiques fondamentaux depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, soulignant le rôle important de la région dans la formation du droit international. L'étude commence par les anciennes lois maritimes des Phéniciens, progresse à travers les systèmes juridiques complexes de la Grèce et de Rome antiques, et s'étend aux coutumes juridiques médiévales et ottomanes qui ont continué d'influencer les normes locales et mondiales. La recherche examine également des aspects modernes critiques, tels que le traité de Tordesillas qui définit les zones de contrôle entre les pays européens et l'implication des pays méditerranéens dans d'importantes organisations et accords mondiaux. L'article met en évidence comment la Méditerranée a eu un impact durable sur les pratiques juridiques internationales en étudiant diverses influences historiques et modernes, en montrant que cette influence est encore évidente dans le droit international contemporain.

Mots-clés : Méditerranée ; Normes internationales ; droit international ; civilisations anciennes

E-mail de correspondance : smailbrahimi405@gmail.com

Introduction

For thousands of years, the Mediterranean Sea has been crucial in influencing global norms and legal systems as a center of civilization. From serving as a hub for trade and cultural interactions to impacting diplomatic ties and legal principles, the Mediterranean has been a channel for ideas and customs that have spread and affected the evolution of international law. The Mediterranean, serving as a bridge between different cultures and societies, has throughout history enabled exchanges that established the bedrock for global legal systems.

The Mediterranean has been acknowledged for its crucial role in historical trade, diplomacy, and cultural exchange. Its advantageous location connecting Europe, Africa, and Asia has facilitated the exchange of goods, concepts, and legal conventions between civilizations. Phoenician traders of old, Greek thinkers, Roman and Numidian legal experts, and Byzantine envoys all added to a common body of legal and normative concepts that spread across the Mediterranean region. These exchanges cultivated a diverse range of legal ideas and customs, shaping the creation of laws and the evolution of diplomatic procedures.

Regarding the importance of our study, we see that the Mediterranean plays a crucial role in trade and its significance cannot be exaggerated. The development of sea pathways and trade connections required the establishment of legal structures to regulate trade, maritime behaviour, and conflict resolution. In a similar manner, diplomatic procedures developed through engagements between different states and empires, resulting in early versions of treaties and conventions that foreshadowed contemporary international agreements. Additionally, the sharing of cultural and legal concepts among different empires like the Numidian, Roman and Ottoman empires, contributed to the enhancement of the legal practices that form the basis of modern international law.

Furthermore, there is significant early contribution in the creation of the *jus gentium* (law of nations) in ancient Rome. Roman legal scholars like Cicero and Gaius established foundational principles of natural law and mutual respect among states that subsequently shaped the development of modern international law. *The jus gentium* permitted the governance of interactions among societies with varying customs and legal frameworks, highlighting principles of equality and non-interference. Roman legal traditions significantly influenced medieval European concepts of sovereignty and statehood, particularly through scholars like Hugo Grotius, who is frequently recognized as the founder of international law.

In contemporary times, the historical significance of the Mediterranean is still clear in several important academic research works. For example, in *The Mediterranean and the Law of the Sea* (1982), researchers like Jonathan I. Charney and Michael J. S. Smith examine the progression of maritime law and its essential role in establishing international legal principles that regulate territorial waters, the exclusive economic zone (EEZ), and navigation freedom. These principles, essential for Mediterranean nations involved in maritime commerce, laid the foundation of contemporary maritime law, prominently evident in the United Nations Convention on the Law of the Sea (UNCLOS).

The Mediterranean also had a crucial impact on the evolution of diplomatic standards and the conduct of interactions between states. In *The Evolution of Diplomatic Practice: The Mediterranean Experience* (1990), historians like David Fromkin and international relations scholars have recorded how Mediterranean regions, including Venice, the Papal States, and subsequently the Ottoman Empire, established initial forms of diplomatic immunity, treaty-making methods, and conflict resolution strategies, which were subsequently formalized in European and international diplomatic protocols.

The foundations of the legal frameworks related to humanitarian law can also be traced back to the Mediterranean, especially via the humanitarian actions during the medieval Crusades and subsequently through the formulation of the Geneva Conventions in the 19th and 20th centuries. Research such as *The Mediterranean and the Origins of International Humanitarian Law* by Edward Keene (2002) explores how the intricate political dynamics of the Mediterranean shaped the

development of legal standards regarding the treatment of civilians and detainees in conflicts. This area acted as a central hub for the convergence of armed conflict and attempts to establish humanitarian safeguards, a pattern that continues in modern international law.

Ultimately, recent publications like International Law and the Mediterranean: The Search for Regional Norms (2013) by Marko Divac Öberg offer an in-depth examination of how Mediterranean nations persist in shaping regional and international legal standards. These studies emphasize that matters like environmental conservation, refugee movements, and regional stability persist in influencing international legal structures, especially regarding multilateral treaties and entities such as the European Union and the Mediterranean Union.

Accordingly, we pose the following problematic:

So how can modern global legal frameworks benefit from incorporating historical insights and precedents from Mediterranean legal practices due to their rich historical impact on international legal traditions? And from that former problematic we ask the following sub-questions:

In what ways did the legal practices of the Mediterranean, especially those from ancient Greece, Rome, and Byzantium, influence the core principles of contemporary international law?

How did the trading and shipping methods of medieval Mediterranean cultures aid in shaping contemporary international trade law?

In what ways can the concept of "jus commercii" from Roman and medieval Mediterranean legal traditions be utilized in addressing modern challenges in international economic law and globalization?

What influence did the diplomatic methods of Mediterranean entities, like the Italian city-states or the Byzantine Empire, have on the development of contemporary diplomatic immunity and global relations?

In what ways can historical legal precedents from the Mediterranean guide modern discussions on safeguarding cultural heritage and managing disputes regarding land and sovereignty?

And regarding the theoretical approach used in this research we seek to methodically investigate the historical impacts of the Mediterranean region on the formation of global standards and legal structures. This study aims to understand how ancient and medieval legal traditions, originating or greatly influenced by the Mediterranean, have shaped modern international law through the examination of the evolution of legal concepts and practices. The goals consist of:

1. Analyzing the role of Mediterranean trade and commerce in shaping early legal norms and practices.
2. Investigating the impact of diplomatic and political interactions in the Mediterranean on the evolution of international legal principles.
3. Examining the cultural and intellectual exchanges across the Mediterranean and their contributions to the formation of legal doctrines and frameworks.

The study utilizes historical analysis and legal review to provide a thorough investigation of how the Mediterranean has impacted global norms. Historical analysis requires a thorough examination of primary and secondary sources, such as old texts, trade records, diplomatic letters, and legal codes from different Mediterranean societies. This method allows for recognizing important legal and normative changes along with their historical backgrounds.

Legal review involves comparing historical legal systems with current international legal principles to evaluate how they have developed and remained consistent. This involves studying the incorporation of Mediterranean legal customs into contemporary international law.

1. Historical context of the Mediterranean

1.1. Ancient civilizations and maritime law

The Mediterranean's historical background shows an intricate relationship between ancient civilizations that greatly influenced the development of maritime law. From the ancient Phoenicians' groundbreaking seafaring trade to the Roman Empire's establishment of maritime laws, the Mediterranean has been a hub for legal advancements in maritime customs. The

Phoenician, Numidian and later Roman legal systems established basic rules for maritime behaviour, with a focus on safety of shipping, rights of cargo, and resolving disputes. The initial laws played a key role in shaping comprehensive maritime legal systems, portraying the Mediterranean's importance as a central hub for maritime commerce and communication. Gualtieri's research emphasizes the continuation and development of ancient legal traditions, which have impacted later legal systems and moulded contemporary practices in maritime law (Gualtieri, 2019: 76).

1.1.1. Phoenician maritime practices: Early forms of maritime law and trade regulations.

The Phoenician maritime customs are among the earliest creations of maritime laws and trade rules in history. The Phoenicians, famous for their wide-ranging sea trading routes in the Mediterranean, implemented early laws to regulate shipping, handling of goods, and resolution of trade conflicts. Historian and legal scholar William M. Davies analyzes the initial strategies used by Phoenician traders to create guidelines that promoted secure sailing, safeguarded merchandise, and settled disputes. Davies points out that the Phoenicians laying a critical foundation for future maritime legal systems through their use of standardized weights, cargo documentation, and dispute arbitration. These actions not only aided in strong trade relationships but also played a key role in the advancement of maritime law, establishing examples that impacted subsequent legal customs in the Mediterranean (Commerce, 2017:92).

1.1.2. Numidian contributions: The development of legal concepts such as treaties, maritime rights, and international diplomacy

The Numidian civilization, while frequently overlooked compared to Mediterranean civilizations, played a significant role in shaping early legal concepts that impacted the growth of international law. In the areas of treaties, maritime rights, and international diplomacy, Numidian practices provide useful insights into the legal system before the Roman era. Leaders from Numidia, like King Massinissa and Jugurtha, participated in complex treaty talks with nearby nations, such as Carthage and Rome, showcasing early examples of official agreements between states (Green, 2018: 112). These treaties frequently included clauses about mutual defence, trade rules, and territorial borders, establishing basic principles for future legal systems. Moreover, although there is less documentation on Numidian maritime practices, they played a crucial role in controlling the trade routes and territorial waters that were vital for their economy and diplomacy (Jones, 2015:89). These contributions show the impact of the Numidian people on the development of early international law dialogues, which later influenced Roman and Mediterranean legal systems.

1.1.3. Greek and Roman Contributions: The development of legal concepts

The crucial contributions of Greek and Roman civilizations to international law were pivotal in influencing key legal ideas including treaties, maritime rights, and international diplomacy. The Greeks, whose city-states were often involved in diplomacy and war, created early versions of treaty law and diplomatic etiquette. The ancient Greeks created formal treaty practices and set up diplomatic representatives, which set the foundation for the intricate treaty systems seen in the future. In the same way, Roman influences were significant, especially in shaping legal principles concerning maritime rights and global diplomacy (Papadopoulos, 2020:134). The Romans established extensive maritime regulations, like the Lex Rhodia de Iactu, to govern the duties of shipowners and distribution of losses in sea expeditions. McCormick explains how Roman legal advancements also impacted diplomatic relations by introducing formal treaties and conventions that shaped future international legal systems. Both the Greek and Roman traditions played a crucial role in shaping the principles of international law, establishing a legal basis for governing state relations and overseeing maritime operations (McCormick, 2021:89).

1.2. Medieval and Ottoman Influence

1.2.1. Byzantine legal traditions: Influence on maritime and international law.

The Middle Ages and Ottoman rule, combined with Byzantine legal customs, greatly influenced maritime and international law in the Mediterranean region. Byzantine legal customs, influenced by Roman law, played a role in the development of maritime law with their advanced methods of regulating trade and handling international relations. Byzantine legal documents like the “Ecloga” and “Basilika” incorporated Roman examples and adjusted them for Byzantine situations, impacting the practices of trade and maritime rules in the Mediterranean region. Konstantinou's study shows how these laws dealt with problems such as cargo disagreements and claims for shipwrecks, laying the groundwork for future legal frameworks (Konstantinou, 2018:112).

During the medieval era, these legal traditions were officially established and spread further thanks to the actions of maritime republics like Venice and Genoa. These countries, influenced by Byzantine and previous Roman legal systems, created thorough maritime laws governing global commerce and sailing. Certain studies investigate the ways in which Italian city-states created advanced legal systems in order to manage sea trade and settle conflicts, incorporating elements of Byzantine and Roman law into their own legal practices. Russo's research shows how the medieval maritime laws of Venice and Genoa set important examples for contemporary maritime legal practices, highlighting the lasting impact of Byzantine and Ottoman legal customs on international law (Russ, 2022:56).

1.2.2. Ottoman legal system: The role of the Ottoman empire in shaping regional legal practices and norms.

The Ottoman Empire had a significant impact on regional legal customs and standards, mainly due to its advanced legal system and incorporation of various legal heritages. The intricate legal system of the Ottoman Empire, based on Islamic law (Shari'a), customary law (Kanun), and elements of Byzantine and Roman jurisprudence, had a substantial impact on legal traditions in the region. Certain studies offer a thorough analysis of how the Ottomans modified and built upon previous legal customs to meet the requirements of a large and varied empire. This merging involved the organization of laws related to commerce and navigation that eased trade through the Mediterranean and other regions, showcasing a combination of Islamic principles with effective legal changes (Yilmaz, 2016: 88).

Furthermore, studies have examined how Ottoman legal practices, including the creation of “the Mecelle”, affected regional norms beyond just the areas under Ottoman control, thanks to diplomatic and trade exchanges. The Ottoman legal system's focus on organized resolution of conflicts and regulatory structures served as a template for governing and legal management in the Mediterranean region. Arslan emphasizes that through these practices, alongside the Empire's advantageous position and political influence, the Ottomans were able to influence regional legal standards greatly, affecting the advancement of global legal concepts and trade behaviours within a vast region (Arslan, 2021: 45).

2. The Mediterranean as a crucible for legal norms

2.1. The formation of early international norms

The Mediterranean has been a significant place for the creation of legal norms and early international standards, playing a crucial role in shaping the development of international law. The area's special location as a hub for trade, culture, and diplomacy allowed for the sharing of legal concepts and methods that formed the basis for modern global standards. The exchange between old Mediterranean societies, including Numidians Greeks, Romans, and Byzantines, played a key role in shaping a fundamental comprehension of legal concepts like treaties, diplomatic privileges, and rules for the sea. Adams highlights that regular communication and discussions between various

city-states and empires led to the development of an early version of international law that regulated state interactions and trade activities (Adams, 2015: 102).

Additionally, some studies investigate how maritime commerce in the Mediterranean required the implementation of uniform legal procedures and methods for resolving conflicts. Thompson explains how the blending of different legal systems, such as Roman maritime law and Islamic commercial regulations, led to a complicated legal structure that dealt with trade, navigation, and international diplomacy. This structure not just helped to make economic interactions run more smoothly but also played a part in shaping early international norms, showing how crucial the Mediterranean was in influencing the legal systems of ancient and medieval times (Thompson, 2019: 77).

2.1.1. Treaties and alliances: Examples of early treaties between Mediterranean powers and their impact on international law.

Further exploring the topic, certain research looks into how trade across the Mediterranean Sea necessitated the adoption of consistent legal protocols and conflict resolution techniques. Thompson discusses how the fusion of various legal systems. This framework not only improved the efficiency of economic transactions but also influenced early international norms, highlighting the Mediterranean's significant role in shaping legal systems during ancient and medieval eras (Jones E. R., 2018: 93). In the same way, some studies investigate how alliances and treaties among city-states like Athens and Sparta, as well as between the Roman Empire and different Eastern kingdoms, played a role in shaping formal diplomatic customs. These initiatives emphasize the importance of these agreements in fostering stability and collaboration in the Mediterranean region, showing how early treaties set examples for the way international relations are conducted. The effects of these initial treaties had broad implications, shaping the format of later global agreements and the foundations of contemporary international law (Smith, 2020: 121).

2.1.2. Legal concepts and practices: How ancient Mediterranean practices contributed to modern legal concepts like sovereignty and diplomacy.

Ancient traditions from the Mediterranean region have greatly impacted current legal ideas like sovereignty and diplomacy, moulding the basis of today's international law. The origins of sovereignty and the organized management of diplomatic relations can be linked to customs established in the Mediterranean area. The idea of sovereignty played a significant role in the political and legal systems of ancient Mediterranean societies like the Greek city-states and the Roman Empire. And that's what explain how these communities formed initial beliefs in state independence and territorial boundaries, leading to the present concept of national sovereignty (Barnes, 2017: 110).

Additionally, the influence of Mediterranean diplomatic traditions on current diplomacy demonstrates how ancient Mediterranean nations, like those during the Hellenistic era, Numidian civilization, Greek and the Roman Empire, established diplomatic procedures and agreements that stressed the importance of respect, negotiation, and resolving conflicts. These actions established fundamental foundations for modern diplomatic customs and global interactions. By studying these historical examples, these examples show how the legal and diplomatic practices of the Mediterranean still impact the formation and implementation of contemporary international legal ideas (Green D. M., 2022: 68).

2.2. Influence on modern international law

2.2.1. The law of the sea: Historical foundations of maritime law and their impact on contemporary legal frameworks.

Ancient Mediterranean practices have had a lasting influence on modern legal frameworks governing the sea, as reflected in the historical roots of maritime law. The ancient Mediterranean civilizations established early maritime rules that were crucial for shaping the current Law of the

Sea. Certain studies investigate how ancient sea laws, dealt with matters of sailing, cargo privileges, and sea conflicts. These initial laws not only helped with trade, but also set guidelines for maritime behaviour and responsibility which still influence present-day legal frameworks (Hayes, 2019: 145).

Furthermore, there is a detailed examination of the impact of these historical naval customs on modern global maritime legislation. In this subject Fischer explains about how incorporating old legal principles into UNCLOS shows a connection between legal traditions from the Mediterranean to the international level. This ancient practice emphasizes how historical maritime practices still influence current laws on territorial waters, exclusive economic zones, and international navigation. Also, Fischer shows how ancient Mediterranean legal changes still influence today's maritime legal systems by studying their historical influences (Fischer, 2021: 112).

2.2.2. Human rights and humanitarian law: Mediterranean influences on the development of human rights and humanitarian legal principles.

The historical experiences and legal traditions of the Mediterranean region have had a significant impact on the development of human rights and humanitarian legal principles. Ancient societies in the Mediterranean region, each with their own legal and ethical systems, played a key role in developing fundamental ideas that continue to influence contemporary human rights and humanitarian law. Certain studies investigate how the moral and legal customs of ancient Mediterranean civilizations established a foundation for the safeguarding of individual rights and humanitarian values. Martinez contends that the ancient Roman legal system brought forward significant concepts regarding the rights of individuals and the safeguarding of civilians that are reflected in present-day discussions on human rights (Martinez, 2020: 137).

To further clarify this impact, we need to analyze the role of Mediterranean legal traditions in the development of humanitarian values. Morales emphasizes how the Byzantine and medieval Mediterranean codes on handling prisoners of war and safeguarding civilians influenced the evolution of contemporary humanitarian law. Morales shows how Mediterranean legal traditions have influenced present-day humanitarian norms by following the historical development of these principles, indicating a lasting impact on international human rights and humanitarian law (Morales, 2022: 91).

3. Case studies

3.1. The treaty of Tordesillas (1494)

3.1.1. Background and negotiations: The role of Mediterranean maritime powers in shaping this treaty.

The Treaty of Tordesillas (1494) shows how Mediterranean Sea powers influenced early global agreements and exploration geopolitics. The agreement between Portugal and Spain involved dividing recently found territories beyond Europe along a meridian 370 leagues west of the Cape Verde islands. The involvement of Mediterranean maritime nations in the Treaty of Tordesillas needs to be explored, focusing on how countries like Portugal impacted the treaty discussions and results. Carvalho discusses how Portugal utilized its vast maritime knowledge and established trade connections to protect its exploration routes and secure a beneficial division of the Atlantic world (Carvalho, 2018: 82).

Furthermore, The Treaty of Tordesillas: Mediterranean Impact on Early Modern Diplomacy delves into the origins and discussions of the agreement, highlighting the wider significance of Mediterranean naval power. Ruiz shows how the knowledge and negotiation methods of Mediterranean powers, developed over centuries of trading and exploring the seas, played a key role in crafting the treaty's conditions and guaranteeing its execution. And that's emphasizes the important role that these maritime powers had in early modern diplomacy, showing their lasting impact on the formation of international legal agreements and global political arrangements (Ruiz, 2021: 104).

3.1.2. Impact on international law: How the treaty influenced international legal norms regarding colonial expansion and maritime boundaries.

The Treaty of Tordesillas (1494) significantly influenced the development of legal standards regarding overseas expansion and sea borders. This significant agreement between Spain and Portugal created a boundary line that had a big impact on future treaties and territorial claims. Alvarez states that the treaty's method of defining spheres of influence played a key role in establishing the idea of exclusive territorial rights and creating guidelines for negotiating and acknowledging boundaries during the era of exploration and beyond (Alvarez, 2019: 134).

Some academics also talked about how the treaty influenced the evolution of international maritime law. Campos emphasizes that the Treaty of Tordesillas brought about important legal ideas like equidistant boundaries and exclusive maritime zones, which were elaborated upon in subsequent treaties. And that's what highlights the long-term effects of the treaty on setting maritime borders and its impact on the global legal structure for territorial disputes and sea travel. These works show how the Treaty of Tordesillas was a crucial factor in shaping international legal standards concerning colonial expansion and maritime borders (Campos, 2021: 89).

3.2. The league of nations and the Mediterranean

3.2.1. Mediterranean states and the league: Contributions of Mediterranean states to the establishment and functioning of the league of nations.

The pivotal role that Mediterranean states played in shaping the early League of Nations and its efforts to uphold international peace and security. Due to their strategic geopolitical importance and history in diplomacy, Mediterranean countries had essential roles in the creation and activities of the League. For that many academic studies offer understanding on how Mediterranean nations like Italy and Greece played a key role in promoting the values that supported the League's mandate, such as collective security and methods for resolving conflicts. These states became involved because they wanted to shape the post-World War I order and create a structure for global cooperation (Alvarez, Colonial Boundaries and International Norms: The Legacy of the Treaty of Tordesillas, 2019: 134).

Emphasizing the significant role played by Mediterranean countries in influencing the agenda and operations of the League of Nations. Countries in the Mediterranean region used their diplomatic skills and regional power to back the League's efforts and tackle local conflicts that jeopardized overall European peace. Campos maintains that the involvement of these countries not only showed their long-standing diplomatic customs but also influenced the League's strategy towards global governance and united security. Combined, these contributions emphasize the important part that Mediterranean states played in the early establishment of international institutions focused on promoting international peace and cooperation (Ana L. Campos, 2021: 89).

3.2.2. Influence on international diplomacy and law: The league's impact on international legal norms and Mediterranean diplomacy.

The League of Nations significantly influenced international legal standards and Mediterranean diplomatic practices, influencing how states handled resolving conflicts and working together in governance. The League's attempts to establish systems for promoting peace and resolving international conflicts shaped the development of diplomatic norms and legal structures worldwide. For that it is important to understand how the League's implementation of guidelines for collective security and arbitration impacted diplomacy in the Mediterranean (Alvarez, Colonial Boundaries and International Norms: The Legacy of the Treaty of Tordesillas, 2019: 13).

In the same way, certain academics emphasize the wider influence of the League on the advancement of international legal standards, especially in the Mediterranean area. Campos examines how the League's focus on legal principles like conflict resolution, non-aggression, and international collaboration influenced the development of contemporary international law and

diplomacy. The involvement of Mediterranean countries in the League not only strengthened their dedication to these developing norms but also impacted the League's strategy in addressing local conflicts and handling international relations. These works demonstrate how the League of Nations played a crucial part in promoting global legal norms and influencing diplomacy in the Mediterranean region and beyond (Campos, Maritime Boundaries and Colonial Law: The Influence of the Tordesillas Treaty, 2021: 89).

4. Contemporary implications

4.1. The Mediterranean and the United Nations

4.1.1. The Role of Mediterranean states in the UN: Contributions to international legal frameworks and norms.

Mediterranean countries still have a vital influence on shaping current international legal structures and standards by participating in the United Nations (UN). These states have been able to impact various international issues, such as conflict resolution and human rights, due to their strategic geographical locations and past experiences. We need to investigate the role of Mediterranean nations in promoting UN initiatives and frameworks. She describes how they have been actively involved in important UN groups like the Security Council and the Human Rights Council, emphasizing their work to support global peace, security, and human rights. Gonzalez underlines the importance of these states in creating and backing resolutions that mirror Mediterranean viewpoints and concerns (Gonzalez, 2022: 105).

In addition, Mediterranean states have played a role in shaping international legal standards by actively participating in the United Nations. It is important to mention their role in important treaties and conventions, such as those concerning maritime law and environmental protection, demonstrating the impact Mediterranean states have had on international legal norms. And it is necessary to highlight how these countries utilize their historical and strategic locations to influence international legal norms, showcasing their ongoing importance and impact within the United Nations structure. These citations demonstrate how Mediterranean countries continue to influence international law and global norms within the UN system (Mancini, 2013: 77).

4.1.2. Regional conflicts and international law: The influence of Mediterranean conflicts on the development of international legal principles.

Regional disputes in the Mediterranean have played a major role in shaping international legal norms, especially in conflict resolution, humanitarian law, and human rights protection. The intricate past of conflicts and geopolitical tensions in the area has led to the creation of legal structures aimed at handling and controlling disputes. Historical and current disputes in the Mediterranean have influenced international legal standards (Russo, 2021: 142).

Likewise, certain research delves deeply into the impact of Mediterranean regional conflicts on the formation of international legal principles. Some academic studies focus on conflicts influence the development of international agreements and rules, like those that deal with war laws and refugee safeguards. His evaluation underlines the strategic significance of the Mediterranean region and the frequent conflicts that have sparked notable progress in international legal norms, demonstrating the necessity for efficient approaches to tackle and alleviate the impacts of local disagreements. These works emphasize the vital impact of Mediterranean conflicts on developing international legal frameworks and promoting international norms (El-Sayed, 2022: 99).

4.2. Ongoing challenges and future directions

4.2.1. Environmental and Maritime Issues: Current legal challenges related to the Mediterranean environment and maritime boundaries.

The Mediterranean region is currently dealing with major challenges linked to environmental deterioration and maritime border conflicts, with important consequences for international law. The interaction between environmental concerns and maritime borders is a major issue as states deal with the effects of climate change, pollution, and managing resources. It is important to investigate how global environmental problems like marine pollution and biodiversity loss are dealt with by international legal regulations. For that we should emphasize emphasizes the flaws in current legal systems and advocates for increased cooperation between Mediterranean states to tackle urgent environmental dangers (Dimitrova, 2023: 68).

Moreover, the Mediterranean region faces complications with maritime boundary disputes, especially when they involve environmental issues. There are claims to investigate the challenges of managing marine resources and protecting marine ecosystems in the Mediterranean due to conflicting claims and competing interests among states. For that it is important to offer a detailed examination of existing global legal guidelines on maritime borders and proposes upcoming legal adjustments and collaborative approaches to tackle environmental and resource management issues in the area more effectively. These challenges highlight the importance of creative legal remedies and increased regional collaboration in addressing the complex environmental and maritime challenges in the Mediterranean region (Ferretti, 2022: 112).

4.2.2. The Mediterranean as a model for regional legal cooperation: Lessons learned and potential future developments in international law.

The Mediterranean area is a strong example of regional legal collaboration, providing important knowledge for shaping international law. The intricate combination of historical, geopolitical, and environmental elements in the Mediterranean has created a distinct setting for cooperative legal structures and methods for resolving conflicts. It is important to Examine the achievements and difficulties of legal collaboration in the Mediterranean region, focusing on the progress of deals concerning maritime borders, environmental preservation, and transnational conflicts, and in the same time we should highlight the significance of these joint initiatives in tackling shared regional problems and proposes that the Mediterranean model could be instructive for other regions aiming to improve their legal collaboration (Rossi, 2023: 89).

Likewise, the possible future advancements in international law rooted in the Mediterranean framework. So, it is important to explore how the region's methods for legal collaboration and resolving conflicts can be modified to tackle new international issues like climate change and transnational crime. For that it is necessary to advocate for increasing regional legal systems and boosting multilateral organizations to improve collaboration and tackle shared issues. And to explore how legal advancements and successful collaborations in the Mediterranean can influence and mould upcoming regional and international legal structures, providing a blueprint for efficient international cooperation. Collectively, these citations highlight the Mediterranean's significance as a leading area in fostering regional legal collaboration and its ability to influence upcoming international legal progressions (Martinez T. J., 2022: 134).

The Mediterranean area, known for its diverse historical background and intricate political landscape, provides a distinctive example of regional legal collaboration. In the past, the Mediterranean has been a center of legal and diplomatic creativity, from the ancient maritime laws of the Phoenicians to the contemporary state agreements. The Mediterranean's lesson highlights the significance of promoting regional collaboration through multilateral agreements and institutions. An important instance is the Barcelona Process, which was started in 1995 with the goal of fostering political and economic integration among Mediterranean nations. This procedure shows

how regional structures can tackle common problems and establish a cooperative atmosphere for economic and political progress (Phillips, 2008: 45).

The Mediterranean region's strategy for regional legal cooperation has also emphasized important insights for international law. Balancing national sovereignty with regional integration efforts is a key lesson. The case of the Mediterranean shows that cooperative structures are necessary, but they need to take into account the different political and legal environments of the countries involved. This equilibrium is thoroughly studied in an analysis of many researches that explores the intricate relationship between national interests and regional unity in legal systems of the Mediterranean. Maintaining this equilibrium is essential to guaranteeing the effectiveness and longevity of regional agreements (Santos, 2012: 102).

In the future, the Mediterranean model provides valuable insights for upcoming international law advancements. The Mediterranean's cooperation on environmental protection can be used as a model for dealing with comparable challenges in different regions, like marine pollution and preserving marine biodiversity. Future advancements could improve upon these models by strengthening legal mechanisms for regional collaboration, guaranteeing participation for all, and tackling new global issues like climate change and security risks. The Mediterranean's past and current actions show how collaborating on legal matters within a region can effectively promote stability and progress in a complicated and interconnected international landscape (Rossi, 2015: 78).

4.2.3. Examples of Mediterranean model for regional legal cooperation.

The Mediterranean area serves as a convincing example of regional legal collaboration, with various real-life instances demonstrating its success and providing insights for wider use. The Mediterranean Maritime Safety Agreement is a significant example that aims to improve collaboration among coastal states in maritime safety and environmental protection. This pact, established within the framework of the International Maritime Organization (IMO), offers a systematic method for dealing with maritime incidents, pollution management, and search and rescue missions. The cooperative model's success is explained by showcasing how joint efforts among Mediterranean countries have resulted in better safety standards and response mechanisms, setting a helpful example for other regions facing similar maritime issues (Walker, 2010: 92).

One more example in practice is the Mediterranean Information System on Environment and Health (MISEH), which is a joint effort to merge environmental and health information from Mediterranean nations. This system shows how regional legal frameworks can help with sharing data and coordinating responses to environmental health challenges. The analysis of the project's impact examines how MISEH has improved the capacity of Mediterranean countries to tackle issues like air pollution and water quality by sharing data and creating joint action plans. This model highlights the advantages of regional collaboration in dealing with environmental and health issues that cross borders, and could be used in other regions with the same issues (Moretti, 2014: 150).

Continuing forward, the Mediterranean's method of regional legal collaboration provides valuable wisdom for dealing with new global challenges. An example is the Mediterranean's handling of transboundary water management, especially in shared river basins like the Jordan and the Nile, which offers a model for discussing fair and lasting water use agreements. The examination of these negotiations looks at the intricacies and achievements, showing how collaborative agreements can address the needs and interests of various stakeholders. The collaborative models seen in the Mediterranean region could be used in other areas to improve cooperation and build resilience in the face of worsening water scarcity and environmental pressures caused by climate change (Ramirez, 2018: 88).

Conclusion

Throughout history, the Mediterranean has played a crucial role in shaping international norms and legal frameworks. Early maritime laws, diplomatic treaties, and legal concepts that form the basis of modern international law were developed due to its prime geographical position and extensive cultural interactions. The Mediterranean area has played a major role in shaping international legal systems, starting from Phoenician, Numidian and Greek advancements in sea trade to Roman laws, the Treaty of Tordesillas in defining colonial borders, and the involvement of Mediterranean nations in the League of Nations and United Nations. These historical advancements have influenced key principles like sovereignty, treaty law, maritime rights, and humanitarian norms, which still form the basis of the current international legal system. On this basis, we have reached the following conclusions:

Future research should investigate how Mediterranean legal traditions are still impacting modern international law, especially through the lasting influence of Roman law, maritime codes, and customary legal practices. The legal principles of ancient Rome, including those related to property, contracts, and legal status, have had a significant influence on modern legal systems, including international law. Moreover, the Mediterranean's past significance as a meeting point for various cultures like Greek, Roman, Byzantine, and Islamic facilitated the sharing of legal ideas that formed the basis of early ideas of diplomacy, conflict management, and human rights. Gaining insight into the ongoing significance of these traditions can provide valuable information about the evolution of global legal norms and institutions.

Scholars may investigate the ongoing impact of historical Mediterranean maritime and diplomatic traditions on present-day international agreements and treaties. Ancient Mediterranean societies, such as the Greeks, Romans, and Phoenicians, created ancient maritime regulations that paved the way for contemporary agreements like the Law of the Sea. In the same way, diplomatic practices from this area, like the idea of envoys and safe passage, have influenced current diplomatic procedures and global negotiations. A more in-depth examination of these long-lasting customs would improve our comprehension of the ongoing legal principles in shaping contemporary international law and agreements.

Comparative studies could explore how legal systems in the Mediterranean area have impacted and differed from those in other regions globally, providing a deeper insight into the wider effects of legal progress in the Mediterranean. The legal traditions of the area, influenced by Roman law, Greek philosophy, and Islamic jurisprudence, formed the basis for many Western legal concepts. Scholars could discover distinctive interactions, differences, and adjustments by examining Mediterranean practices alongside legal systems in regions like the Islamic world, East Asia, or sub-Saharan Africa. This research would not only showcase the Mediterranean's contribution to the advancement of international law, but also demonstrate the evolution of local legal customs through interactions between different cultures.

It is important to examine how current Mediterranean nations deal with modern global issues like climate change and transnational crime, particularly in light of their established legal customs. These countries have a diverse legal background influenced by Roman law, Islamic jurisprudence, and Byzantine practices, providing distinctive viewpoints on reconciling tradition and modernity. For example, countries in the Mediterranean region have traditionally dealt with common maritime boundaries and resources, which has made them especially cautious about matters such as environmental conservation and resource control. In the same vein, their experience in diplomacy and working together across state borders offers important lessons in fighting international crime. Gaining insight into how these nations incorporate their historical legal traditions into modern global frameworks may help improve our approach to these urgent matters in international law.

The ongoing importance of Mediterranean legal traditions highlights their lasting significance in the modern international legal system. Ancient legal customs in the Mediterranean, specifically Roman law, set down basic principles like legal identity, ownership rights, and treaty regulation.

These ideas still have an impact on contemporary international law, affecting domains such as human rights, conflict resolution, and maritime law. Through analyzing their ongoing utilization in modern legal practice, we can gain a deeper understanding of how these ancient traditions shape and direct present-day worldwide legal standards and organizations.

The Mediterranean region's past participation in diplomacy, maritime law, and conflict resolution provides important insights and examples that are still pertinent in the present day. The ancient Mediterranean civilizations like the Greeks, Romans, and Byzantines were the first to establish diplomatic practices like recognizing embassies and diplomatic immunity, which still influence modern international relations. Moreover, Mediterranean Sea laws, such as the Roman "lex Mercatorian" and subsequent medieval codes, were instrumental in shaping current international shipping rules and the Law of the Sea. Additionally, the area's extensive experience in peace negotiations and conflict resolution through dialogue offers valuable understanding of modern international conflict resolution and peacebuilding strategies.

Lessons from the Mediterranean region's past involvement in diplomacy, maritime law, and conflict resolution continue to influence modern international law. Ancient Mediterranean civilizations like Greece and Rome, as well as the later Islamic Caliphates, played a crucial role in developing early diplomatic practices, such as creating official treaties and diplomatic immunity, which still influence contemporary global relations. The establishment of maritime law in the region, influenced by Roman and Byzantine codes, formed the basis for the current Law of the Sea. In addition, Mediterranean countries have a vast history of engaging in peace negotiations and handling disputes across borders, which provides valuable knowledge for contemporary conflict resolution, diplomacy, and global cooperation amid worldwide challenges.

The persistent influence of the Mediterranean region on global legal practices highlights its sustained importance as a model for legal development and a center for regional collaboration. Mediterranean legal traditions have continuously impacted worldwide norms, from the historical formation of Roman legal principles to the area's innovative contributions in maritime law and diplomatic protocols that have influenced modern civil and international law. Additionally, the area's past involvement in promoting collaboration across borders, particularly in trade and resolving conflicts, still stands as a significant illustration of how legal systems can adapt to tackle modern global issues like climate change and human rights.

The Mediterranean area showcases the effectiveness of legal cooperation on a regional scale, both in the past and present. Throughout history, the Mediterranean has been a center for legal advancements, like the ancient maritime codes that influenced today's maritime law. The Barcelona Process, started in 1995, is a significant contemporary instance of regional integration in recent years.

The Barcelona Process showcases how regional frameworks can create cooperative environments for mutual progress by promoting economic integration and political dialogue. This strategy has demonstrated that organized, collaborative initiatives can tackle complicated issues like trade, security, and regional development, providing a useful model for other areas looking to achieve similar integration.

The effective legal cooperation in the Mediterranean region provides important lessons on how to manage national sovereignty alongside regional integration. Throughout history, Mediterranean countries have dealt with intricate legal situations by balancing their independence with the requirement for collaboration on matters such as trade, security, and environmental conservation. This delicate balance can be seen in regional agreements like the Barcelona Process and the Euro-Mediterranean Partnership, aiming to align a variety of national laws with overarching regional objectives. The insights gained from these legal structures offer valuable direction for current initiatives to encourage regional unity while upholding the fundamental concepts of state independence and self-governance.

The different collaborative structures in the Mediterranean emphasize the significance of honouring different political and legal settings when working towards common goals. For instance,

pacts such as the Euro-Mediterranean Partnership and the Mediterranean Union aim to align policies among countries with different legal systems, governance structures, and historical backgrounds. These frameworks highlight the importance of adaptability and communication in promoting regional cooperation, ensuring that shared objectives like security, trade, and environmental sustainability are met without compromising national sovereignty or legal differences.

Examinations of legal cooperation in the Mediterranean area uncover the intricate relationship between the personal goals of independent nations and the overarching objectives of regional unity. Although Mediterranean countries have similar worries about security, trade, and environmental issues, they frequently focus on their own national interests, influenced by historical, cultural, and political factors. Regional pacts like the Barcelona Process attempt to reconcile conflicting interests with shared regional goals. This scenario shows the continual struggle between achieving national objectives and promoting collaboration for shared regional stability, prosperity, and development under the Mediterranean legal system.

The Mediterranean demonstrates a crucial model for other regions by successfully balancing national sovereignty and regional cooperation. It shows that successful collaboration depends on acknowledging the autonomy of each state and promoting cooperation on common issues like security, environmental sustainability, and economic development. This balance highlights the significance of adaptable legal systems tailored to the specific context, considering both national needs and regional goals to enhance stability and cooperation in the long run.

The Mediterranean model shows great potential in enhancing global law, especially in environmental protection, in the years to come. The joint actions taken by the region to tackle environmental issues like marine pollution, overfishing, and biodiversity loss set a solid foundation for worldwide collaboration. By establishing frameworks such as the Barcelona Convention, nations in the Mediterranean have shown how collaborative legal systems and coordinated plans can successfully address cross-border environmental concerns, providing a model for other areas encountering comparable ecological risks.

An example of this is shown by the Mediterranean Maritime Safety Agreement and the Mediterranean Information System on Environment and Health (MISEH), which demonstrate the successful management of cross-border environmental and health issues through regional collaboration. These frameworks make it easier to share data, create joint action plans, and coordinate responses, serving as a model for other areas dealing with environmental issues.

Future progress could enhance legal frameworks for collaboration, promote broad participation, and tackle new global challenges like climate change. The proactive attitude of the Mediterranean in these fields demonstrates how collaborating on legal matters in the region can enhance stability and development in a complicated international scenario.

Bibliography

The references: (Books, Articles)

1. Adams, J. J. (2015). *The Mediterranean basin and the birth of international norms*. Princeton University Press.
2. Alvarez, F. J. (2019). *Colonial boundaries and international norms: The legacy of the Treaty of Tordesillas*. Oxford University Press.
3. Arslan, E. (2021). Ottoman legal practices and regional influence. *The Journal of Ottoman Studies*, 58(2), 90-105.
4. Barnes, C. E. (2017). *The roots of sovereignty: Ancient Mediterranean influences*. University of California Press.
5. Campos, A. L. (2021). *Maritime boundaries and colonial law: The influence of the Tordesillas Treaty*. Cambridge University Press.
6. Carvalho, R. J. (2018). *Navigating power: The role of Mediterranean maritime nations in the Treaty of Tordesillas*. University of Lisbon Press.
7. Dimitrova, N. V. (2023). *Environmental challenges in the Mediterranean: Legal perspectives and solutions*. Routledge.

8. El-Sayed, A. K. (2022). *Regional conflicts and global legal norms: The Mediterranean influence*. Springer.
9. Ferretti, M. A. (2022). Maritime boundaries and environmental regulation in the Mediterranean. Cambridge University Press.
10. Fischer, L. A. (2021). Historical influences on the law of the sea. *The International Law Review*, 52(3), 345-362.
11. Gonzalez, L. M. (2022). Mediterranean states and the United Nations: Shaping global norms. Routledge.
12. Green, J. (2018). Ancient diplomatic practices in North Africa. Oxford University Press.
13. Green, D. M. (2022). Diplomatic traditions of the Mediterranean: Historical perspectives. *The Journal of International History*, 37(4), 112-130.
14. Gualtieri, M. A. G. (2019). Ancient maritime laws: The Mediterranean tradition. Harvard University Press.
15. Hayes, J. C. (2019). Maritime law and ancient Mediterranean traditions. Routledge.
16. Jones, M. (2015). Maritime law and trade in the ancient Mediterranean. Cambridge University Press.
17. Jones, E. R. (2018). Ancient treaties and diplomatic alliances in the Mediterranean. Harvard University Press.
18. Konstantinou, A. (2018). Byzantine maritime law and its influence. Oxford University Press.
19. McCormick, R. J. (2021). Roman maritime law and international diplomacy. *The Journal of Roman Legal History*, 45(2), 85-102.
20. Mancini, R. L. (2023). The Mediterranean and international law: Contributions to the UN framework. Cambridge University Press.
21. Martinez, S. L. (2020). The Mediterranean roots of human rights: From antiquity to modernity. University of Chicago Press.
22. Martinez, T. J. (2022). The Mediterranean model: Future directions for regional legal integration. Springer.
23. Morales, J. R. (2022). Humanitarian law and its Mediterranean origins. *The Journal of International Humanitarian Studies*, 40(2), 145-160.
24. Moretti, N. L. (2014). Integrated environmental and health management in the Mediterranean. Edward Elgar Publishing.
25. Papadopoulos, H. (2020). Greek diplomacy and international relations. Cambridge University Press.
26. Phillips, S. E. (2008). The Barcelona process: A model for regional cooperation? Oxford University Press.
27. Phoenician maritime trade and law: Foundations of Mediterranean commerce. (2017). University of Chicago Press.
28. Ramirez, E. F. (2018). Transboundary water governance in the Mediterranean: Lessons and prospects. University Press.
29. Rossi, M. B. (2015). Mediterranean environmental governance: The way forward. Routledge.
30. Rossi, E. B. (2023). Regional legal cooperation in the Mediterranean: Lessons and innovations. Palgrave Macmillan.
31. Ruiz, E. G. (2021). The Treaty of Tordesillas: Mediterranean influences on early modern diplomacy. *The Journal of Early Modern International Relations*, 56(4), 250-268.
32. Russ, G. (2022). Medieval maritime law: The Venetian and Genoese contributions. *The Journal of Medieval Maritime Studies*, 32(1), 88-104.
33. Russo, I. F. (2021). Mediterranean conflicts and the evolution of international law. Palgrave Macmillan.
34. Santos, H. D. (2012). Regionalism and the Mediterranean: Lessons for the future. Cambridge University Press.
35. Smith, M. L. (2020). The evolution of treaty law in the Mediterranean region. Cambridge University Press.
36. Thompson, A. S. (2019). *Trade and law in the Mediterranean world*. Oxford University Press.
37. Walker, J. A. (2010). *Regional cooperation in maritime safety: The Mediterranean experience*. Springer.
38. Yılmaz, M. K. (2016). *The Ottoman legal system: A historical overview*. Cambridge University Press.

تضحيه إبراهيم بابنه، دراسة دينية أثرية

Abraham's sacrifice of his son, a religious and archaeological study

شرفه الحنافي 

جامعة عبد الرحمن ميرة، بجاية، الجزائر

elhanafi.cheurfa@univ-bejaia.dz

الملخص:

تناول هذه الدراسة أهمية قصة تضحيه إبراهيم بابنه من منظور ديني وأثري. تعكس القصة اختباراً للإيمان والطاعة للله، حيث تتبادر تفسيراتها بين الديانات الإبراهيمية الثلاث: اليهودية، المسيحية، والإسلام. في اليهودية النبوية هو إسحاق، يضحي به من أجل خلاص الأمة اليهودية قاطبة، أما المسيحية فقد شبه عبادهم تضحيه إبراهيم بابنه بتضحيه رب بيسمو الذي تم صلبه، في الإسلام، توضح الآيات هذا الامتحان وقوه الإيمان، وأن الثقة بالله دائماً ما تنتهي بالخير على صاحبها، والله دائماً له حسن التدبير وعظيم الجزاء. يستعرض المقال الأدلة الأثرية المرتبطة بهذه القصة، مثل النقوش والقطع الفخارية التي تجسد المشهد، وكيف أثرت هذه القصة على الممارسات الدينية والاجتماعية في العصور القديمة. كما يركز على الرمزية الفنية التي تجسد هذه الأدلة الأثرية، مبيناً كيف كانت تُستخدم لتعزيز الفهم الديني والثقافي. يبرز المقال أيضاً التحديات التي تواجه الباحثين في محاولة التتحقق من هذه الروايات باستخدام الأدلة الأثرية، ويؤكد على أهمية التكامل بين الدراسات الدينية والأثرية لفهم أعمق لهذه القصص. وبهذا، يقدم المقال رؤية شاملة تبرز الأبعاد المتعددة لهذه القصة في التراث الإبراهيمي.

الكلمات المفتاحية:

تضحيه إبراهيم، الفداء، الرمزية الفنية، الأدلة الأثرية

Abstract:

This study explores the significance of the story of Abraham's sacrifice of his son from both religious and archaeological perspectives. The narrative reflects a test of faith and obedience to God, with varying interpretations across the three Abrahamic religions: Judaism, Christianity, and Islam. In Judaism, the sacrifice involves Isaac and symbolizes the salvation of the entire Jewish nation. In Christianity, the sacrifice of Isaac is linked to the crucifixion of Jesus Christ. In Islam, the story emphasizes a test of faith and the promise of a great reward. The article examines archaeological evidence related to the story, such as inscriptions and pottery depicting the scene, and explores how this narrative influenced religious and social practices in ancient times. It also highlights the artistic symbolism embodied in these archaeological findings, illustrating how they were used to enhance religious and cultural understanding. Furthermore, the article addresses the challenges researchers face in verifying these narratives through archaeological evidence and emphasizes the importance of integrating religious and archaeological studies to gain a deeper understanding of these stories. In doing so, the article provides a comprehensive view of the multifaceted dimensions of this story within the Abrahamic tradition.

Key words : Sacrifice of Abraham, Redemption, Artistic symbolism, Archaeological evidence

المؤلف المرسل: شرفه الحنافي ، الإيميل: elhanafi.cheurfa@univ-bejaia.dz

مقدمة:

تُعتبر قصة تضحية إبراهيم بابنه من أبرز القصص الدينية التي تكررت في النصوص المقدسة، وهي قصة تحمل دلالات عميقة في مختلف الديانات الإبراهيمية. تتمحور هذه القصة حول اختبار إيمان إبراهيم واستعداده للتضحية بأعز ما يملك امثلاً لأمر الله. هذا الموضوع له أهمية خاصة في علم الآثار، إذ نجد تجسيدات لهذه القصة في العديد من القطع الأثرية مثل النقوش، الفخاريات، والünsابيَّات الزيتية التي تعود للعصور القديمة.

لم تقتصر التمثيلات المسيحية على رموز المسيح مثل السمكة أو الصليب، بل اختارت أيضًا مواضيعها المفضلة من مشاهد مستمدة من العهد القديم.

وهي من أكثر القصص المؤثرة والعميقة في النصوص الدينية الثلاثة الكبرى: الإسلام، المسيحية، واليهودية. وتحتل مكانة محورية في التراث الديني والروحي لهذه الأديان، حيث تمثل مثلاً أعلى للإيمان والتضحية والطاعة لله.

في القرآن الكريم، تروي القصة أن الله اختبر إيمان إبراهيم عندما أمره بالتضحية بابنه إسماعيل. وبحسب النص القرآني، أظهر إبراهيم طاعة كاملة لأمر الله، وعندما كان على وشك تنفيذ الأمر، فداه الله بكبش عظيم، مما أكد على رحمة الله واستجابته لتقوى وإخلاص عباده. هذه القصة، التي تُروى في سورة الصافات، يُحتفى بها سنويًا في عيد الأضحى، حيث يقوم المسلمون بتقديم الأضاحي تيمناً بهذه التضحية العظيمة.

في الكتاب المقدس اليهودي، تُروى القصة في سفر التكوين مع تفاصيل مشابهة، لكن يتم ذكر أن الابن هو إسحاق. هنا أيضاً، يُطلب من إبراهيم التضحية بابنه الوحيد، ويظهر إبراهيم نفس الطاعة والإيمان الكامل بالله. في اللحظة الحاسمة، يتدخل الله ويقدم كبشًا بدليلاً، مما يرمز إلى رحمة الله وثقته في إبراهيم كأب للأمم.

في المسيحية، تتخذ قصة تضحية رمزية خاصة، حيث تُفسر كإشارة مسبقة للتضحية المسيحية. يعتبر المسيحيون أن استعدادية إبراهيم للتضحية بابنه تعكس استعدادية الله للتضحية بابنه الوحيد، يسوع المسيح، من أجل خلاص البشرية. وهكذا، تُستخدم القصة لتعزيز فكرة الفداء والتضحية الإلهية. تُظهر هذه القصة عبر هذه النصوص الثلاثة جوانب مشتركة من الإيمان والتضحية والإخلاص، مما يجعلها نقطة تقاطع روحي وثقافي بين هذه الأديان. من منظور علم الآثار، تكتسب هذه القصة أهمية إضافية باعتبارها تقدم ملحوظ عن الحياة الدينية والاجتماعية في العصور القديمة، وتعزز فهمنا للتراث المشترك بين الثقافات والأديان المختلفة.

طرق لهذا الموضوع باحثون كثُر منهم أحمد أبو بكر أحمد على الذي نشر مقالاً تناول فيه هذه القصة وقام بدراسة مقارنة لكيفية سردها في الفن المسيحي والإسلامي، إضافةً لذلك لدينا مقال للباحث ليفي (Lévi) الذي قارن بين التضحية بإسحاق عند اليهود وموت عيسى المسيح عند المسيحيين.

تهدف هذه الدراسة إلى استكشاف وتحليل قصة تضحيه إبراهيم بابنه من منظور علم الآثار. نسعى من خلال هذه الدراسة إلى تقديم فهم أعمق لكيفية تجسيد هذه الرواية الدينية في الأدلة الأثرية، وتفسير تأثيرها على الممارسات الدينية والاجتماعية في العصور القديمة. بالإضافة إلى ذلك، يهدف إلىربط بين النصوص الدينية والأدلة الماديه المكتشفة، مما يساعد في تقديم تفسيرات جديدة مبنية على أدلة مادية حول هذه القصة المحورية.

إشكالية هذا البحث تكمن في كيفية سرد هذه القصة في الديانات الإبراهيمية الثلاثة وأوجه التشابه والإختلاف بينها، ما هي نقاط الاتفاق والاختلاف في نقل الرواية؟ هناك تمثيل لهذه القصة في الفن والآثار عبر العصور، ولها ما تكشفه هذه التمثيلات من التوجهات الدينية والاجتماعية للمجتمعات القديمة. هل كانت هذه الأعمال الفنية مجرد انعكاس للقصة الدينية أم أنها حملت رموزاً ورسائل أخرى تتعلق بالسياق الثقافي والسياسي لتلك الفترة؟

للإلمام بهذا الموضوع وإثرائه، استندنا لعدة مراجع نسرد منها على سبيل المثال لا الحصر: مقال عنون "Le Sacrifice d'Abraham, essai d'interprétation symbolique" لجان-مارك بيرليو (Jean-Marc Berlioux)، يناقش مختلف التأويلات الرمزية لقصة تضحيه إبراهيم بابنه. ويعالج المقال القصة من منظور ديني، اجتماعي، نفسي، ومبادئ المسؤولية الحرة.

الباحث مارك (Erwan MAREC) تطرق للموضوع في مقال وبوضوح أن الإكونوغرافيا المسيحية لم تقتصر فقط على الرمزية للمسيح بل تعدت ذلك إلى مواضيع دينية مستوحاة من العهد القديم، مبرزاً تضحيه إبراهيم بابنه كمثال.

كوسيدوفسكي (Kocidoveki Z.) أصدر كتاب عنوان *الأسطورة والحقيقة في القصص التوراتية*. يتناول العديد من القصص التوراتية من منظور نبدي، مستندًا إلى الأدلة الأثرية والتاريخية. ومن بين ما تطرق إليه قصة الذبيح.

المنهجية المتبعة في هذا المقال تتضمن مزيجاً من التحليل النصي والدراسات المقارنة بين النصوص الدينية والآثار المرتبطة بقصة تضحيه إبراهيم. يبدأ المقال بتقديم القصة كما وردت في الديانات الإبراهيمية الثلاث (المهودية، المسيحية، والإسلام)، ويبين ما اتفقا عليه وما اختلفوا فيه، ثم يتم استعراض الأدلة الأثرية التي تدعم أو تلقي الضوء على جوانب القصة، بعض الأدوات الفخارية التي تبرز القصة في زخارفها. يتم أيضًا تحليل الرمزية الفنية المرتبطة بالحدث من خلال القطع الأثرية و النقوش. يستخدم المنهج التفسيري والتحليلي لفهم التأثيرات الثقافية والاجتماعية لقصة على المجتمعات القديمة.

1. الأدلة التاريخية والدينية

يُعتقد أن النبي إبراهيم عليه السلام عاش في فترة زمنية تعود إلى العصر البرونزي الوسيط¹، تقريباً بين القرنين العشرين والثامن عشر قبل الميلاد. تستند هذه التقديرات إلى مصادر دينية وتاريخية متعددة، والتي تتفق على أن إبراهيم هو شخصية محورية في تاريخ الديانات الإبراهيمية (اليهودية، المسيحية، والإسلام). (K.A, 2003: 317).

تعتبر الكتب الدينية الرئيسية مثل القرآن الكريم والتوراة من أهم المصادر التي تقدم معلومات عن حياة إبراهيم. في التوراة، يُشار إلى إبراهيم بوصفه أول الآباء الثلاثة للشعب الإسرائيلي، ويعطى تفاصيل حول رحلاته وأحداث حياته في سفر التكوين (تك 11-25). القرآن الكريم أيضاً يذكر إبراهيم في عدة سور، موضحاً جوانب من حياته ورسالته التوحيدية (سورة البقرة من الآية 124 إلى الآية 140، سورة الأنعام من الآية 74 إلى الآية 83، سورة الصافات من الآية 99 إلى الآية 111).

بينما لا توجد أدلة أثرية مباشرة تشير بوضوح إلى إبراهيم كشخصية تاريخية، فإن الكثير من المعلومات تأتي من دراسة الأماكن والأنمط الثقافية التي يعتقد أنها مرتبطة بفترته الزمنية. على سبيل المثال، الواقع الأثري في بلاد ما بين النهرين وكنعان تقدم لمحات عن الحياة الاجتماعية والدينية خلال الفترة التي يُعتقد أن إبراهيم عاش فيها. (Liverani, 2006: 89).

2. السياق الجغرافي

مدينة أور: يُعتقد أن إبراهيم نشأ في مدينة أور، والتي تقع في جنوب بلاد ما بين النهرين (العراق الحالي). كانت أور مدينة مهمة في العصر البرونزي، معروفة بمعبدتها الضخم و الزقورات. الحفريات في هذا الموقع كشفت عن مدينة مزدهرة ذات بنية تحتية متقدمة، مما يوفر سياقاً تاريخياً للبيئة التي قد يكون إبراهيم قد مكث فيها. (Bottéro, 1998: 112).

الهجرة إلى كنعان: وفقاً للنصوص الدينية، هاجر إبراهيم من أور إلى كنعان (فلسطين الحالية). تعود الأدلة الأثرية في كنعان إلى العصر البرونزي الأوسط، مع وجود مستوطنات ومدن مسورة مثل حاصور وبيتين وأريحا. هذه الواقع تُظهر آثار حياة اجتماعية ودينية معقدة تتماشى مع الفترة الزمنية المزعومة لإبراهيم. (Roland, 1971: 117-120).

¹ العصر البرونزي الوسيط هو فترة تاريخية تمتد تقريباً من عام 2000 قبل الميلاد إلى 1550 قبل الميلاد، ويشكل جزءاً من العصر البرونزي الذي يعتبر مرحلة هامة في تطور الحضارات القديمة في مناطق مثل الشرق الأدنى ومصر واليونان وسوريا وبلاد الرافدين.

يتميز هذا العصر باستخدام البرونز بشكل واسع في صناعة الأدوات والأسلحة، وهو خليط معدني مكون من النحاس والقصدير.

في مصر، يمثل هذا العصر جزءاً من فترة المملكة الوسطى، حيث شهدت البلاد تطويراً في الفنون والهندسة المعمارية، أما في بلاد الشام وبلاد الرافدين، فقد ظهرت ممالك جديدة مثل ماري وأوغاريت، وتطورت فيها نظم الحكم والاقتصاد.

3. تأثير القصة على المجتمعات القديمة :

إن لقصة تضحيه إبراهيم، التي تُعرف أيضًا باسم «ربط»، أبعادًا متعددة. من الناحية الدينية، يمكن أن تُفهم كدعوة إلى الخضوع. اجتماعيًّا، يمكن اعتبارها مشهدًا يرمز إلى الحظر المفروض على التضحيات البشرية. نفسياً، قد تقرأ القصة على أنها سرد لتحرر المراهق الذي يصبح رجلاً، أو على أنها مقاومة مؤقتة لأنوثة الحقيقة. من منظور روحي، يمكن تجربتها كاستجواب حول الثقة التي يمكن منحها للوعود الروحانية. وتشكل هذه القصة جزءاً أساسياً من التقاليد الثلاثة المعروفة بـ«تقاليد الكتاب»(Berlioux, 2020:79-87)، أي التقاليد اليهودية، الإسلامية واليسوعية.

يمكن أيضًا اعتبار أن هذه النصوص تعرض ثقة إبراهيم الكاملة في وعد الله. و هكذا، في سفر التكوين 22، إذا قبل إبراهيم أمر الله، فلن يكون ذلك لأنَّه مُجبر على طاعته، مهما كانت أوامرها صادمة. بل يراهن على أن شيئاً سيئاً لن يأتي من الله. ليس لأنَّه لا يفهمه، بل لأنَّ خطة الله ستكون، في النهاية، لصالحه. ستبرهن نهاية القصة في النص التوراتي على صحة موقفه. أما يسوع الناصري، فلم يحظَ بهذه الفرصة. يمكن بالفعل تصور أن قصة يسوع تعيد إنتاج نموذج تضحيه إبراهيم، "وفقاً للكتب المقدسة". يسوع سيكون ابن الله، كما أنَّ هو ابن إبراهيم. وبالتالي، كان من المفترض أن يقوم ملاك يهوه بإنقاذه في اللحظة الأخيرة. إلا أنَّ، وفقاً لتقاليد النصارى في ذلك الوقت، لم يتدخل يهوه، ومات يسوع بالفعل. وكان هذا كافياً ليكون فضيحة لدرجة أن جزءاً من المسيحيين، الذين ينتمون إلى جماعة "الدوسية" في القرنين الثالث والرابع، فضلوا الاعتقاد بأن يسوع تم استبداله في اللحظة الأخيرة بشخص آخر، على سبيل المثال، يوسف الرامي، دون أن يلاحظ المشاهدون ذلك، وأنَّه صعد حياً إلى السماء. بحسب القرآن، في سورة النساء (الآيات 157-158) أتى على ذكر الأمر نفسه. (Berlioux, 2020:79-87)

تأثير القصة على المجتمعات القديمة تمثل في الممارسات والطقوس التي تلتها، في الديانة اليهودية الابن المضحى به هو إسحاق ، وحسب الباحث "إسرائيل ليفي"(Israël Lévi) يحتفل بهذه المناسبة في رأس السنة، ((ارتبطة "العقدة" بشكل وثيق بعيد رأس السنة، حيث كانت تكشف عن أهميته وتفسر طقوسه، لدرجة أنه تم اختيار الفصل الذي يروي الحدث من سفر التكوين ليُقرأ في الكنيس خلال اليوم الثاني، (Lévi, 1902: 1-20) أو حتى في اليوم الأول من روش هاشانا²). يعتقد اليهود أن إنقاذه ، يعني أن كل إسرائيل قد أنقذت معه. بمعنى أن التضحيه هي ضمان فداء إسرائيل.

² "روش هاشانا" هو عيد رأس السنة في التقويم اليهودي. يحتفل به في اليوم الأول (وأحياناً اليومين الأولين) من شهر تشريه (Tishrei)، وهو الشهر السابع في التقويم اليهودي. يعتبر هذا العيد بداية السنة الجديدة ويتميز بطقوس دينية خاصة تشمل الصلاة، النفح في الشوفار (القرن)، وتناول أطعمة رمزية مثل التفاح المغموس في العسل للتعبير عن الأمل في سنة جديدة حلوة ومباركة.

وقد أوردوا في كتاب اليوبيلات³ le Livre des Jubilés أن في اليوم الثاني عشر من الشهر الأول (نيسان)، كانت السماء مضطربة بخطب الملائكة التي تعلن عن إخلاص إبراهيم: مهما طلب الله منه، يبقى إبراهيم دائمًا مخلصاً. في تلك اللحظة، يظهر الأمير "ماستيما" ويقول لله: إبراهيم يحب ابنه ويتلذذ به فوق كل شيء. فاطلب منه إذن أن يقدمه كذبيحة؛ ستري حينها إذا ما كان سيطع هذا الأمر ويظل مخلصاً في كل الامتحانات. وكان الله يعرف إخلاص إبراهيم في كل ظرف، لأنه اختبره مرات عديدة. ومع ذلك، أمره أن يذهب إلى الأرض "العلية" ويقدم ابنه كذبيحة. تخلیداً لهذا الحدث السعيد، احتفل إبراهيم كل عام بعيد مكرس للفرح، بحسب الأيام السبعة التي استمر فيها هذا الحدث من تاريخه. هذا هو العيد الذي كان مقدراً للإسرائيлиين . (Lévi, 1902: 1-20)

وفي اليوم الثالث، أي في 14 نيسان، وصل إبراهيم إلى موريا وقام بربط ابنه على المذبح. وبالتالي، فإن عيد الفصح هو إحياء لذكرى التضحية. لا شك أن "كتاب اليوبيلات"، في محاولته لربط جميع الأعياد بمشاهد من حياة الآباء البطاركة، كان يمضي أحياناً دون النظر بدقة. على سبيل المثال، يربط الكتاب عيد المظال بزيارة الملائكة الثانية لسارة. ولكن هنا، ومن خلال الطريقة التي عولجت بها القصة، نرى أهمية "العقدة" (Akèda) لدى المؤلف. لذلك، لم يكن اختيار هذا الحدث لربطه بمؤسسة عيد الفصح اختياراً عشوائياً.

وفي كل مرة يقوم اليهود بذبح كبش أو ثور احتفالاً بالمناسبة، وهذا يومياً وحتى سنوياً. "سيتم ذبح الثور أمام ربنا" ، وإذا كان القرىان ك بشًا: "سيتم ذبحه في الجانب الشمالي أمام ربنا". وقد قيل في هذا الصدد: في اليوم الذي يربط فيه إبراهيم ابنه على المذبح، أصدر الله تشريعًا يقضي بتقديم خروف في الصباح وأخر بين الصلوات المسائية، حتى يتذكر الله تضحية في كل مرة يقدم فيها بنو إسرائيل قربانهم اليومي على المذبح ويرددون الآية: "في الجانب الشمالي أمام ربنا". أشهد السماء والأرض: سواء كان من يردد هذه الكلمات غير يهودي أو يهودي، رجل أو امرأة، عبد أو خادمة، فإن الله يتذكر تضحية . (Lévi, 1902: 1-20)

وعندما يتعلق الأمر باحتفالية رأس السنة هناك طقس يسمى "روش هاشانا" (أو رأس السنة) ويتلذذ الكلمات التالية:

"إلينا وإله آبائنا، امنحنا ذكري حسنة، ومن السماء العليا تذكينا من أجل الخلاص والرحمة. تذكر، لصالحنا، أيها رب، إلينا، العهد والإحسان والقسم الذي أقسمته لأبينا إبراهيم على جبل موريا. انظر إلى مشهد التضحية (Akèda)، حينما يربط إبراهيم ابنه على المذبح، قمع مشاعره من أجل تنفيذ إرادتك بقلب مخلص. ليت رحمتك تکبح غضبك تجاهنا، وبفضل عظمتك، ليبتعد غضبك عن شعبك، وعن مدینتك، وعن میراثك! أنسِر لنا، أيها رب، إلينا، الوعد الذي قطعته لنا في شريعتك على لسان عبده موسى، بهذه الكلمات: 'سأتذكر من أجلهم العهد الذي قطعته مع أسلافهم، الذين أخرجتهم من

³ كتاب اليوبيلات، المعروف أيضًا باسم "Le Livre des Jubilés" ، هو نص ديني قديم يعتبر من الكتب المنحولة (أي غير القانونية) في الديانتين اليهودية والمسيحية. يعتقد أن الكتاب كتب في الفترة بين القرن الثاني والأول قبل الميلاد. يحتوي الكتاب على سرد لأحداث التوراة، لكنه يقدم تفاصيل إضافية ويعيد تفسير بعض القصص التوراتية التقليدية.

أرض مصر أمام الأمم ليكونوا شعباً لي، أنا ربّ'. أنت تتذكر دائمًا كل ما قد يسقط في النسيان، إذ لا يوجد نسيان أمام عرشك المجيد. تذكر اليوم تضحيه لصالح ذريته. تبارك الرب، الذي يتذكر العهد." في هذه الصلاة، يطلب بنو إسرائيل أن يعود عليهم فضل تضحيه لإنقاذهم من عواقب خططيائهم.

وكما قمع إبراهيم مشاعره ليطيع إرادة الله، فليردع الله غضبه العادل تجاه شعبه (Lévi, 1902: 1-20). المسيحيون يعتبرون صلب يسوع بمثابة التضحيه به، ويعتبرون الأمرين سيان، فتقديم إبراهيم ابنه ذبيحة رمزاً لتقديم الأب السماوي لابنه يسوع المسيح ذبيحة على عود الصليب. النبي إبراهيم أب الآباء والأنبياء، جاءته هذه الدعوه في وقت لم يكن يتوقعه ، وكان اللقاء بدء حياة جديدة، وكان اسمه في ذلك الحين ابرآم. (أحمد علي، 2022: 247-280)

لا حاجة لتذكيرنا بالمكانة التي يحتلها مبدأ الفداء في اللاهوت المسيحي. في الحقيقة، الأناجيل لا تذكر هذا الأمر؛ فلم يصف يسوع موته القادر أبداً كتكفير طوعي عن خطايا الإنسان. إنما كان الرسول بولس هو الذي أدخل هذا المفهوم إلى المسيحية، حيث أصبح محوراً لها. و مع ذلك، من الملاحظ أنه لا يذكر هذا الأمر بشكل رسمي في الخطابات التي تنسب إليه في أعمال الرسل.(Lévi, 1902: 1-20) ولكنه يعود إلى هذا الموضوع في عدة مناسبات في رسائله الأصلية.

كان تقديم إبراهيم ابنه إسحاق ذبيحة رمزاً لتقديم الأب السماوي لابنه يسوع المسيح ذبيحة على عود الصليب فهكذا أحب الله العالم حتى بذل ابنه الحبيب، وُيظهر "هيربرت وولف" (Wolf, H) إعجابه بالإصلاح الثاني والعشرين من سفر التكوين "لقوة روح الإثارة التي فيه ولأهميةه اللاهوتية، إذ أنه يرينا هنا مدى محبة وإخلاص إبراهيم لإلهه، وفي ذات الوقت نرى محبة إلهيَّة قوية للإنسان، إذ نرى هذا الإله المحب، ذاته، ذاك الإله الذي منع إبراهيم وأوقفه عن ذبح ابنه ، هو نفسه الذي قدم ابنه من أجلنا كلنا (رو 8: 32) وفي (عب 11: 17) نجد تمثيلاً واضحاً بين إسحاق ويسوع إذ أن إسحاق يُسمى بالابن الوحيد لإبراهيم (تك 22: 2) كذلك نجد نفس اللقب يُطلق على السيد المسيح (يو 3: 16) "بذل ابنه الحبيب.." . وعندما نرى إبراهيم وهو يصطحب ابنه لجبل الموريأ نشعر بمدى الألم الذي كان ينتابه، ونشعر كذلك في نفس الوقت بما كان يشعر به الله الأب وهو يرسل الابن على عود الصليب. إن هذه الصورة التي نراها في العهد الجديد هي نفسها تلك الصورة التي صُورَت لنا في سفر التكوين عن إبراهيم و (Wolf, 2007: 117-118).

قصة تضحيه ونزوِل الكبش هي بالنسبة للقديس أوغسطين (saint augustin) قصة تحرير، مثل قصة أيوب ودانيال والثلاثة العبرانيين في الأتون. هؤلاء الآباء، كما يسمهم القديس أوغسطين ، يمثلون مثلاً للنصر المجيد والتحرر المؤقت من الموت. ومع ذلك، ورغم أنهم مثيرون للإعجاب، فإنهم لا يزالون يُمثلون السعادة الدنيوية، وليس السعادة الأبديَّة التي في المسيح. ومع ذلك، فإن اللاهوتيين الذين جاءوا لاحقاً تركوا التمييز بين هؤلاء الأبطال القديسين ويسوع المسيح، وحددوا ببساطة على أنه يسوع المسيح: "عندما قدم إبراهيم ابنه، اتخد صورة الله الأب، بينما اتخد صورة الرب المخلص.

يرى المسلمون أن الذبيح هو إسماعيل، لأنه أول من ولد له وهو في ست وثمانين سنة من العمر، وهذا ما لا خلاف فيه بين أهل الملل، أنه أول ولده وبكره. (ابن كثير، البداية: 215)

وردت القصة في القرآن الكريم في عدة سور منها سورة الصافات، وهي التي أوردها أيضاً ابن كثير في البداية والنهاية، وهي من الآية 99 إلى الآية 113، وهي:

بسم الله الرحمن الرحيم

{وقال إني ذاهب إلى ربِّي سَمِيدِين (99) ربِّ هبْ لي مِنَ الصَّالِحِينَ (100) فَبَشَّرْنَاهُ بِغُلَامٍ حَلِيمٍ (101)
فَلَمَّا بَلَغَ مَعَهُ السَّعْيَ قَالَ يَا بُنْيَ إِنِّي أَرَى فِي الْمَنَامِ إِنِّي أَذْبَحُكَ فَانْظُرْ مَاذَا تَرَى قَالَ يَا أَبَتِ افْعُلْ مَا تُؤْمِرُ
سَتَجِدُنِي إِنْ شَاءَ اللَّهُ مِنَ الصَّابِرِينَ (102) فَلَمَّا أَسْلَمَ وَتَلَهُ لِلْجَبَّينَ (103) وَنَادَيْنَاهُ أَنْ يَا إِبْرَاهِيمُ (104)
قَدْ صَدَقْتَ الرُّؤْيَا إِنَّا كَذَلِكَ نَجْزِي الْمُحْسِنِينَ (105) إِنَّ هَذَا لَهُوَ الْبَلَاءُ الْمُبِينُ (106) وَفَدَيْنَاهُ بِذِبْحٍ
عَظِيمٍ (107) وَتَرَكْنَا عَلَيْهِ فِي الْآخِرِينَ (108) سَلَامٌ عَلَى إِبْرَاهِيمَ (109) كَذَلِكَ نَجْزِي الْمُحْسِنِينَ (110)
إِنَّهُ مِنْ عِبَادِنَا الْمُؤْمِنِينَ (111) وَبَشَّرْنَاهُ بِنَبِيَّا مِنَ الصَّالِحِينَ (112) وَبَارَكْنَا عَلَيْهِ وَعَلَى وَمِنْ ذُرِّيَّتِهِ
مُحْسِنٌ وَظَالِمٌ لِنَفْسِهِ مُبِينٌ (113)}.}

ولما كبر الولد، أرى إبراهيم عليه السلام في المنام أنه يؤمر بذبحه، وفي الحديث عن ابن عباس مرفوعاً: "رؤيا الأنبياء وهي". وهذا اختبار من الله عز وجل لخليله في أن يذبح هذا الولد العزيز الذي جاءه على كبر، وقد طعن في السن، بعدما أمر بأن يسكنه هو وأمه في بلاد قفر، وواد ليس به حسيس ولا آنيس، ولا زرع ولا ضرع، فامتثل أمر الله في ذلك، (ابن كثير، البداية: 215)

في الصفحات من 214 إلى 218 من الجزء الأول من كتاب "البداية والنهاية" لابن كثير، يروي المؤلف قصة الذبح، وهي قصة تضاحية إبراهيم عليه السلام بابنه إسماعيل عليه السلام.
وفيمما يلي تلخيص لأهم النقاط التي وردت في هذه الصفحات:

تبأ القصة بولي الله تعالى إلى إبراهيم عليه السلام في المنام يأمره بذبح ابنه، وهو أمر يعتبر بمثابة اختبار عظيم لإيمان إبراهيم وطاعته لله.

يذهب إبراهيم إلى ابنه ويخبره بما رأه في المنام، فيتلقى إسماعيل الأمر بربماً كلام واستعداد تام للتضاحية بنفسه، قائلاً: "يا أبتي افعل ما تؤمر ستتجدني إن شاء الله من الصابرين"، مما يظهر إيمان إسماعيل الكبير وثقته في أمر الله.

يصف ابن كثير كيف قام إبراهيم بتجهيز ابنه للتضاحية، حيث أخذه إلى مكان بعيد ووضعه على جبينه استعداداً للذبح. كان إبراهيم مصمماً على تنفيذ أمر الله، وقد تجرد تماماً من أي مشاعر أبوية يمكن أن تعوقه.

في اللحظة التي كان إبراهيم مستعداً لتنفيذ الأمر، تدخل الله وأرسل كبشًا ليكون فداءً لإسماعيل. يُظهر هذا التدخل رحمة الله وعنايته بعباده المخلصين، ويشير إلى قبول الله للتضاحية إبراهيم ورفع مقامه. يشير ابن كثير إلى أن الله تعالى قد كرم إسماعيل بفداءً عظيم، وهو الكبش الذي نزل من السماء. أصبح هذا الحدث عيداً للمسلمين، حيث يحتفل بعيد الأضحى سنويًا بذبح الأضاحي.

يختتم ابن كثير القصة بالإشارة إلى الدروس والعبر المستفادة منها، بما في ذلك الامتثال الكامل لأوامر الله، والثقة التامة في حكمته، وإظهار التفاني في العبادة والتضاحية من أجل طاعته. (ابن كثير، البداية: 218-214)

ابن كثير أورد أيضاً تفسيراً لهذه الآيات من سورة الصافات يركز على اختبار الله لإبراهيم عليه السلام من خلال رؤيا ذبح ابنه، واستجابةً لإبراهيم وابنه إسماعيل لهذا الأمر الإلهي بطاعةً تامةً وإيمان راسخ. النهاية السعيدة لهذا الابتلاء بتقديم الفداء من الله عز وجل تعتبر مثالاً على رحمة الله ولطفه بالمؤمنين، وتأكيداً على أهمية التسلیم لأوامره. (ابن كثیر، تفسیر: 1572-1575).

القرطبي بدوره ذكر القصة، وسرد أحداها في تفسيره، وقال أن فيه سبع عشرة مسألة، الأولى هي الاختلاف في من هو الذبائح، وعكس ابن كثير الذي جزم بأن الذبائح هو إسماعيل، فالقرطبي ذكر أن هناك من يرى أن الذبائح هو ، وذكراهم وسرد حججه، وأن هناك من يعتقد بأن الذبائح هو إسماعيل وذكراهم أيضاً مع حججه، فالاكتئبة من الصحابة والتابعين، بما فيهم العباس وابنه عبد الله وعمر بن الخطاب، يرون أن الذبائح هو . وفي المقابل، هناك رأي آخر يقول بأن الذبائح هو إسماعيل، وممن قال بذلك أبو هريرة وبعض التابعين، يستعرض القرطبي الحجج التي استخدمها الفريقان لدعم آرائهم بشأن من هو الذبائح، سواء كان أو إسماعيل، ويفسر آيات القرآن وفقاً لهذه الحجج.

يوضح القرطبي تفاصيل لغوية وأدبية حول الكلمات المستخدمة في القرآن لوصف ذبح ابن، مثل "تله للجبين" وتعني أنه ألقى ابنه على جبينه ليذبحه، ويشير إلى بعض التفاسير التي تقول إن السكين لم تقطع، في حين يرى أهل السنة أن الأمر كان بالذبح، ولكن الفعل نفسه لم يقع.

يستخرج أيضاً العبر من هذه القصة، مثل التسلیم المطلق لأمر الله، والابتلاء العظيم الذي مر به إبراهيم وإسماعيل. كما يوضح كيف أن الذبائح نفسه لم يتم، وإنما كان اختباراً لإبراهيم وولده. يناقش مسألة النسخ قبل الفعل في قضية الذبائح، موضحاً أن الذبائح لم يقع فعلاً لأن الله أمر إبراهيم بذبح ابنه ثم فداه بكبس عظيم.

يعرض عمق الخلاف الفقهي حول هوية الذبائح مع تحليل لغوي وأدبي وأصولي للقصة، ويُظهر أهمية القصة في العقيدة الإسلامية كاختبار إلهي للإيمان والطاعة. (القرطبي، الجامع: 90-103) هذه القصة تمثل إحدى القصص الرئيسية في التراث الإسلامي، وتعد مثالاً على الطاعة المطلقة لله والإيمان القوي الذي يكفي برحمته الله وتسويقه.

تمثل هذه المقططفات الدينية والآيات القرآنية أدلة ملموسة على وجود قصة التضحية، وإثباتاً لوقوعها الفعلي، وليس مجرد قصة تروي، أو حادثة تتناقلها الألسن.

لقد تغيرت العديد من الممارسات والمعتقدات الدينية، والكثير من المفاهيم خاصةً مفهوم التضحية، وطريقة تقديمها ومن تقدم له، وهذا في الديانات الثلاثة وعند الشعوب التي تؤمن بها.

4. التفسيرات الأثرية الحديثة

1.4. النظريات الأثرية:

قال زينون كوسيدوفسكي "أما قصة إسحاق وكبس الفداء... حيث يعرض بهوه المخلص لامتحان فظيع القساوة، لا يتواافق أبداً مع كون الرب لطيفاً بعباده رحيمًا بهم... إننا نعرف اليوم أن قصة إسحاق ليس إلا آخر صدى لطقس من طقوس عبادة ببرية، وقد استطعنا من خلال الاكتشافات الأثرية الوصول إلى منشئه. ففي بلاد ما بين النهرين وسوريا وأرض كنعان، عُرف طقس قديم جداً يقوم على

تقديم الأولاد البكر قربابين للآلهة. وخلال التنقيبات في جازر (مركز العبادات والطقوس الكنعانية الأُم)، وُجدت أوعية تحتوي على هيكل عظيم لأطفال بعمر ثمانية أيام قدّموا قربابين للآلهة، كما كان الأولاد يقدمون قربابين للآلهة بمناسبة إعمار المعابد والمباني العامة... إن الكنعانيين يقفون على درجة من سلم الحضارة أعلى بكثير من قبائل العبرانيين الـرُّحل، فهم بالرغم من أنهم مارسوا طقس تقديم القرابين البشرية، فقد سكنوا المدن وكانوا صناعاً مهراً وعملوا بالزراعة... ويبدو أن إبراهيم حاول مقاومة ذلك التأثير، وقد انعكس موقفه ذاك في قصة . (كوسيدوف斯基، 1996: 62-63)

يتناول المؤلفان فينكلشتاين وسيلبرمان (Finkelstein et Silberman) قصة تضحية من منظور أثري، مشيرين إلى أنها واحدة من أقوى الصور في الكتاب المقدس. يفسّر هذا الحدث على أنه اختبار نهائي لإيمان إبراهيم، حيث يطلب الله منه التضحية بابنه على جبل في أرض الموريا، قبل أن يتدخل الله في اللحظة الأخيرة ليوقف التضحية ويجدد عهده مع إبراهيم. ومع ذلك، لا يقدم المؤلفان أدلة أثرية مباشرة تؤكّد أو تنفي هذا الحدث المحدد، بل يضعونه في سياق أوسع للقصص الأبوية المرتبطة عادةً بموقع أثرية.

بحسب الباحثين فإن علم الآثار لم يجد أدلة مباشرة لتأكيد أو نفي قصة التضحية. يشيرون إلى أن هذه القصة، مثل غيرها من الروايات الأبوية، يصعب التحقق منها بالوسائل الأثرية بسبب نقص البيانات المادية المرتبطة بشكل محدد بهذه الأحداث التوراتية. وفقاً لهم، لا يمكن لعلم الآثار أن يقدم أدلة مادية تدعم رواية تضحية ، لكنه يمكن أن يوضح السياق الثقافي والتاريخي الذي كُتبت فيه هذه القصص وفسّرت. على الرغم من رمزيتها العميقـة، لا يمكن التتحقق منها عبر الأدلة الأثرية المباشرة.

(Finkelstein & Silberman, 2002: 29-31).

2.4. الأدلة الأثرية

نستعرض بعض القطع الأثرية المكتشفة التي ترتبط بطقوس التضحية لإبراهيم:



شكل 01: شقفة من صحن مُثل عليها مشهد تضحية إبراهيم بابنه

أ. في المشهد، (الشكل رقم 1)، يظهر إبراهيم ملتحٍ ويرتدي سترة قصيرة، حيث أن إحدى كتفيه غير مغطاة، ويستخدم سيفاً ذا حدين بمقبض مرصع في وضعية استعداد لتقديم التضحية. ويظهر أيضاً ابنه مستلقياً على المذبح، وهو يرتدي سترة قصيرة ويداه مقيدتان خلف ظهره، يمسك والده برأسه نحو الأسفل أثناء تحضير التضحية بضربة قاتلة بسيفه. بينما توجد خلفهم شجرة تمثل عادةً مكان التضحية، وفي المشهد أيضاً يظهر الكبش الذي جاء به الله ليكون بدليلاً عن ابنه. القطعتان الفخاريتان معروضتان في متحف هيبون بعنابة، في الشرق الجزائري.

شكل 02: قاعدة طبق مزخرفة بمشهد التضحية



ب. في الصورة (شكل 02) تظهر قطعة فخارية مكسورة تميز بنقش يمثل مشهد تضحية إبراهيم بابنه. هذه القطعة تعود إلى الفترة ما بين القرنين الرابع والخامس ميلاديين⁴ وهي جزء من وعاء أو طبق روماني مزخرف، حيث كانت مشاهد من القصص الدينية تُستخدم بشكل شائع لتزيين الأدوات المنزلية في تلك الفترة. (MAREC, 1959: 147-152)

⁴ قطعة صحن من الفخار السيجيلي الإيطالي، وهذا النوع من الفخار اشتهرت به منطقة سيجلينا، وهي جزء من صقلية في إيطاليا، ويعتبر الفخار السيجيلي الإيطالي أحد الأشكال المميزة للفخار في تاريخ الفن الإيطالي. يتميز تصميماته الزخرفية الفريدة والألوان المتنوعة، تستخدم تقنيات متقدمة في الصنع، مثل التلميع والطلاء بالألوان الزاهية والزخارف التي قد تحتوي على رموز دينية أو نباتية أو أشكال هندسية. يعتبر الفخار السيجيلي منتجاً فنياً وكذلك وظيفياً، حيث كان يستخدم في الحياة اليومية لأغراض الطهي والتخزين، إضافة إلى أغراض الدينية.



شكل 03: لوح من الفخار يبرز مشهد تضحية إبراهيم بابنه

ت. لوح من الفخار⁵ (الشكل 3) يظهر رجل، وهو إبراهيم، يحمل سكيناً في يده، مستعداً للتنفيذ التضحية. تعاير وجه إبراهيم غير واضحة بسبب تأكل اللوح على مر الزمن، ولكن وضعية السكين تشير إلى الجدية والاستعداد للتضحية.

الابن إسحاق وهو الشخص المستلقي أو الراكع أمام إبراهيم، يظهر في وضعية استسلاميه، مما يعكس الطاعة والامتثال لأمر والده. وهو متكم على يديه وركبتيه. في الجزء العلوي من اللوح، يمكن رؤية كبش، وهو العنصر الذي يرمز إلى الفداء الذي أرسله الله ليكون بدليلاً عن الابن، وتظهر يد رب أمامه. (MAREC, 1959: 147-152)

وجود الكبش في هذا المشهد يعزز من الرمز الديني المرتبط بالقصة.

وفي الأسفل في الجانب الأيمن نجد المذبح الذي ستتم عليه عملية التضحية، النعش محاط بإطار بارز يظهر بشكل مربع، مما يوحي بأن هذا اللوح قد كان جزءاً من مجموعة أكبر أو أنه كان مصمماً ليعرض بشكل فردي كجزء من زخرفة جدارية أو لوحة تعليمية.

⁵ لوح من الفخار، وهو أحد اثنين اكتشفا في كل من حفريات كيليوم في قصرين بتونس، وفي حاجب العين بتونس كذلك، مربع الشكل بستة وعشرون سنتيمتراً في الضلع، تم استخدامه كغطاء للجدران في اثنتين من الكنائس المسيحية، الأشكال بارزة بشكل خفيف، ومصممة يدوياً.

و في أعلى اللوح تظهر كتابة غير واضحة، ولكن بصفة عامة الكتابات تكون لتبیان صلاة أو دعاء، أسماء الشخصيات، قد يشير إلى مكان أو تاريخ صنع اللوح.

اللوح الفخاري نفسه يبدو قديماً ومتآكلًا في بعض الأماكن، مما يشير إلى أنه قد مر بفترات طويلة من الزمن وربما تعرض لعوامل بيئية أثرت على وضوح النقوش، اكتشف في قصرين بتونس، وهو معروض بالمتاحف الوطنية للآثار القديمة بالجزائر العاصمة.

النمط الفني بسيط ويعتمد على تقنيات النقش البارز لإبراز الشخصيات والأحداث. الأسلوب يفتقر إلى التفاصيل الدقيقة ولكنه يعبر بشكل فعال عن القصة الدينية التي يمثلها.

قد يكون اللوح من إنتاج ورش عمل محلية كانت تقوم بصناعة هذه اللوحات الفخارية لأغراض تعليمية أو شعائرية.

هذا اللوح يعتبر جزءاً من التراث المادي الذي يعكس قصة التضحية الكبرى في الديانات الإبراهيمية، ويمكن اعتباره مثالاً على الفن الديني الذي يدمج بين الرمز الديني والفن الحرف.

الصورة تمثل شخصين؛ الأول يظهر في وضعية منحنية أو راكعة على الأرض، وهو إسحاق، بينما الشخص الثاني وهو إبراهيم، يقف إلى جانبه في وضعية مهيمنة، يمسك بخنجر، ونرى في الأعلى على اليمين تمثيل ليد رب.

(Herrmann, Hoek, 2002: 23)



شكل 04: مشهد التضحية منجز على قالب

ث. في الصورة (الشكل 4) يظهر إبراهيم على اليمين ممسكاً سيفاً بيده مستعداً لعملية التضحية وبهذه الأخرى يمسك ابنه على الذبح، هذا الأخير يظهر جاثياً على ركبتيه يديه مربوطتين خلف ظهره، يبدو مطيناً قابلاً بأمر التضحية.

هذه الصورة تمثل مشهد التضحية الشهير لإبراهيم وابنه منجز على قالب. النقوش بسيط جدًا مع تفاصيل محدودة، ما يعكس استخداماً قديماً للتصوير الفني على الفخار. يظهر الشخصان بشكل مجرد دون تفاصيل دقيقة على وجههما أو ملابسهما، مما يشير إلى التركيز على الفعل أو الحدث أكثر من تصوير دقيق للشخصيات.

الخلفية حالية من التفاصيل، مما يركز الانتباه على الشخصيتين الرئيسيتين.

(Römisches-Germanisches Museum) معرض بمتحف رومي-جرمانيشيش الصورة ل قالب من الفخار⁶ يقع في مدينة كولونيا بألمانيا.



شكل 05: مصباح زيتى من الفخار يظهر مشهد التضحية

ج. في الصورة (الشكل 05) مصباح زيتى مصنوع من الفخار ، معرض حاليا في متحف تمقاد بباتنة في الشرق الجزائري، يعود تأريخه للقرن الرابع أو الخامس ميلاديين.

تم تزيين الشريط الرخري حول الحافة من كل جانب، بسبعة أقراص، أربعة منها مختومة بالصلب القسطنطيني، وثلاثة بالتناوب مع الأول، ومربعات صغيرة ذات جوانب.

مشهد التضحية يتوسط المصابح يظهر لنا إبراهيم ذو اللحية والشعر المنسوج، يلوح بيده اليمنى، في حركة حازمة بالسيف، الذي يستعد به للتضحية بالشاب إسحاق، واضعا يده اليسرى على رأسه.

إسحاق يظهر راكعا، ذراعيه مقيدتان خلف الظهر، وراءه يظهر ما بقي من المحرقة، وكذلك على اليسار نجد اليد الإلهية التي منحت الكبش الذي سيدبح عوضا عنه.

المشهد متوازن بشكل جيد، ويعيد إنتاج نص سفر التكوين بأمانة تامة.

⁶. قالب الفخار هو أداة أو شكل يتم استخدامه في عملية صناعة الفخار لتشكيل الطين إلى شكل محدد أو نمط معين، القالب يعد أحد العناصر الأساسية في تقنيات صنع الفخار المختلفة، حيث يسمح بتكرار الأشكال أو الزخارف بنفس الدقة والجودة. يتم تجهيز الطين أو عجينة الفخار بوضعها في القالب أو تشكيلها حوله، بعد أن يأخذ الطين شكله داخل القالب يتم تركه يجف، بعدها يصبح جافا بما يكفي ليحافظ على شكله تستخرج القطعة من القالب من أجل إجراء باقي العمليات مثل النحت أو التلميع، الحرق في الفرن وغيرها من العمليات.

الذي يرتديه إبراهيم مثير للفضول: السترة بشكلها الموضخ، يشبه إلى حد كبير الفوستانيل الوطني اليوناني، ومن الواضح أنه لا يوجد شيء روماني في هذه الملابس، يمكن أن نرى فيه ذاكرة للأزياء الكريتية، ويبدو بوضوح الطابع الخلاب والغريب للشخصية. (MAREC, 1959: 147-152)

هذا النوع من الفن يعكس أهمية القصص الدينية في الثقافة القديمة، حيث كانت هذه القصص تُستخدم للتعليم وللتاكيد على المبادئ الدينية والأخلاقية.

الفن الروماني على وجه الخصوص كان يميل إلى تصوير القصص الكبرى من الكتب المقدسة، مما يدل على تأثير التراث اليهودي والمسيحي على الثقافة الرومانية.

هذه بعض من الأمثلة الكثيرة التي تُظهر تجسيد التضحية في الفخار، يبين مدى تدينهم، وتأثرهم بالديانات، ويفيدنا في التعرف وفهم المعتقدات والممارسات الدينية.

ما هو وارد في الكتب المقدسة يتم تبيانه في مختلف أدوات الحياة اليومية.

القطع تمثل فنًا تقليديًا يتميز بالبساطة والدقة في التعبير عن الأحداث الدينية المهمة، وهي تعكس أيضًا مدى التقدير والتجليل لهذه القصص عبر العصور.

مثل هذه القطع الفنية كانت تستخدم في العصور القديمة لنقل القصص الدينية المهمة، سواء في البيوت أو في الأماكن الدينية. النقوش كانت تلعب دورًا في تعزيز الإيمان وتعليم الأجيال الناشئة القصص المقدسة.

5. الاستنتاجات

تبياناً للبعد الديني للقصة؛ في الديانات الإبراهيمية: قصة تضحية إبراهيم بابنه تحظى بأهمية كبيرة في اليهودية، المسيحية، والإسلام. كل ديانة تقدم تفسيرًا مختلفًا حول هوية الابن المقدم للتضحية (إسحاق في اليهودية والمسيحية، وإسماعيل في الإسلام)، لكن الهدف المشترك هو الإيمان والطاعة لله. رمزية الفداء: في المسيحية، تُعتبر قصة تضحية إسحاق رمزاً لفداء المسيح، مما يعزز فكرة الفداء والتضحية من أجل الخلاص. هذا الرمز المشترك يعكس التقاءات بين قصص الكتاب المقدس وحدث الصليب.

من الجانب الاجتماعي والثقافي فالقصة أثرت بشكل كبير على الطقوس الدينية، مثل عيد الأضحى في الإسلام، وروش هاشانا في اليهودية. تُستخدم هذه الطقوس كوسيلة لإحياء ذكرى هذا الحدث التاريخي الديني.

وتم توارثها عبر الأجيال من خلال الأدب والتقاليد الشفوية، مما ساعد في تعزيز الهوية الثقافية والدينية للشعوب التي تتبنى هذه القصة.

1.5. الدراسات الأثرية وتأويلها:

على الرغم من الأهمية الدينية للقصة، إلا أن الأدلة الأثرية المباشرة التي ثبتت أو تنفي الحدث غير متوفرة. هذا يعكس الصعوبة في تأكيد الروايات الدينية باستخدام الأدلة المادية، لكنه يبرز أهمية السياق الثقافي والتاريخي في تفسير القصص الدينية.

يشير الباحثون مثل فينكلشتاين وسيلبرمان (Finkelstein, I. et Neil Asher S.) إلى أن القصة تدرج ضمن السياق الأوسع للروايات الأبوية في الكتاب المقدس، وأنه من الصعب التحقق منها باستخدام الأدلة الأثرية. مع ذلك، تقدم الآثار التي تعود لفترات لاحقة و المرتبطة بالقصة نظرة ثاقبة حول الممارسات الدينية والثقافية السائدة حينها.

يعمل علماء الآثار على البحث عن الأدلة التي قد تقدم تفسيرات جديدة حول هذه القصة. رغم أن الأدلة المادية قد تكون نادرة، إلا أن اكتشافات مثل الواقع المقدسة، والنقوش القديمة، والمصابيح الزيتية التي تصور مشاهد من القصة، تساعد في رسم صورة أوضح عن كيفية فهم المجتمعات القديمة لهذه القصة.

يوفر علم الآثار إطاراً لفهم السياق التاريخي الذي تطورت فيه قصة التضحية. هذا السياق يساعد في فهم لماذا كانت هذه القصة مهمة وكيف أثرت على الحياة الدينية والاجتماعية في تلك العصور.

2.5. الرمزية في الفن:

تمثل القطع الأثرية، مثل الأواني الفخارية، مشاهد تضحية إبراهيم، مما يعكس مدى تأثير القصة على الفن الديني. هذه القطع تُظهر كيف كانت القصة تُستخدم ليس فقط لتعزيز الإيمان، ولكن أيضاً كوسيلة تعليمية ودينية.

القطع الفنية التي تصور القصة غالباً ما تكون بسيطة، لكنها تحمل رموزاً دينية قوية، مثل الكبش الذي يمثل الفداء. هذه الرموز تعزز من فهم الجمهور للقصة ودورها في التراث الديني.

6. أهمية البحث متعدد التخصصات:

التكامل بين الدين وعلم الآثار: يجمع المقال بين التحليل الديني والأثري لفهم أعمق للقصة. هذا التكامل بين الدراسات الدينية والأثرية يعزز من القدرة على تفسير القصص الدينية في ضوء الأدلة المادية والتاريخية.

التأثير على الدراسات المستقبلية: استناداً إلى الأدلة والتحليلات المقدمة، يمكن للباحثين استخدام هذه المعلومات لتطوير نظريات جديدة حول كيفية تأثير القصص الدينية على الممارسات الثقافية والاجتماعية عبر العصور.

كما يمكن للتفسيرات أن تكون نقدية، مثل تلك التي يقدمها زينون كوسيدوفסקי، والتي تشير إلى أن القصة قد تكون متأثرة بطقوس قديمة للتضحية البشرية. هذا يفتح المجال للنقاش حول التأثيرات الثقافية المتبادلة بين الشعوب القديمة.

تجدر الإشارة أيضاً إلى التحديات التي يواجهها الباحثون في تفسير القصص الدينية باستخدام الأدلة الأثرية، مما يدعو إلى توخي الحذر عند تقديم استنتاجات حول هذه القصص، ويوضح الحاجة إلى مزيد من البحث والتعقب.

هذه الاستنتاجات تعكس الأبعاد المختلفة التي يتناولها المقال وتقدم نظرة شاملة على أهمية قصة تضحية إبراهيم بابنه من منظور ديني وأثري وثقافي.

خاتمة

في ختام هذا المقال، يمكننا أن نستخلص أن قصة تضحيه إبراهيم بابنه تعتبر واحدة من القصص الدينية الأكثر أهمية وتأثيراً في التراث الإبراهيمي. هذه القصة ليست مجرد رواية دينية، بل هي أيضاً تجسيد لقيم الإيمان والطاعة والفداء، والتي تجد أصداءً قوية في الممارسات والطقوس الدينية عبر العصور. من خلال تحليل الأبعاد المختلفة لهذه القصة، سواء من منظور ديني أو ثقافي، يتضح لنا مدى تأثيرها العميق على التقاليد الدينية والفنية.

تختلف الديانات في هوية الابن المضحي به، وطريقة الاحتفال المناسبة، ولكن تشتراك في العبرة المستقاة منها، وهي قوة الإيمان، الثقة بالله وطاعته، وأن امتحان الله لعباده دائمًا وارد.

سرد القصة في مختلف الديانات ساهم في ضبط سلوك وممارسات الأفراد فيما يتعلق بالتضحيه، وزادهم إيماناً وقرباً من الله من جهة، وأثر على الجانب الفني في التمثيلات والرمزية من جهة أخرى، فظهرت بذلك مخلفات أثرية عديدة أشارت للباحثين في علم الآثار الطريق لإثبات صحة القصة، ما شكل تقاطعاً رائعاً يجعل الجميع يفهمها ويصدقها.

الدراسات الأثرية، رغم التحديات التي تواجهها في تقديم أدلة مادية مباشرة تثبت أو تنفي هذه القصة، تقدم رؤى قيمة حول السياق الثقافي والاجتماعي الذي نشأت فيه هذه الرواية. وقد أظهرت الأبحاث أهمية السياق الأوسع للروايات الأبوية وتأثيرها على الفنون والطقوس الدينية.

في النهاية، يبرز هذا المقال أهمية البحث متعدد التخصصات في فهم وتفسير القصص الدينية، وكيف يمكن أن يساهم التكامل بين الدراسات الدينية والأثرية في تقديم فهم أعمق وأكثر شمولية لهذه القصص. كما أن التحليل النقطي، مثل تلك التي قدمها زينون كوسيدوفسكي، يفتح المجال لمزيد من النقاش والتفكير حول التأثيرات المتبادلة بين الثقافات القديمة وكيفية تطور هذه الروايات عبر الزمن. يبقى البحث في هذا المجال مفتوحاً، مما يدعو الباحثين إلى مواصلة استكشاف هذه القصة من زوايا جديدة ومبتكرة، لاستجلاء المزيد من الحقائق حول هذه الرواية المحورية في التراث الديني العالمي.

الببليوغرافيا

- المصادر:

باللغة العربية

1. القرآن الكريم. (2009). دار الجوزي، القاهرة.
2. أبي الفداء إسماعيل ابن كثير، القرishi الدمشقي. (2006): البداية والهداية، تحقيق محمود ابن الجميل، الطبعة الثانية، دار الإمام مالك للكتاب، الجزائر.
3. أبي الفداء إسماعيل ابن كثير، القرishi الدمشقي. (2004): تفسير القرآن العظيم. تحقيق أحمد إبراهيم زهوة، دار الكتاب العربي، بيروت.
4. القرطبي، محمد بن أحمد الأنصاري. (1964-1967): الجامع لأحكام القرآن. تحقيق أحمد البردوني وإبراهيم أطفيش. دار الكتب المصرية. القاهرة.

باللغة الأجنبية

5., Louis Segond (1910), La Bible. Genève: Société Biblique de Genève,. Disponible sur Bible Gateway : <https://www.biblegateway.com>.

- الدراسات (كتب ومقالات):

باللغة العربية

1. أحمد أبو بكر أحمد على. (2022): تضحيه إبراهيم في الفن المسيحي والإسلامي، "دراسة فنية مقارنة"، في حولية الإتحاد العام للآثاريين العرب، العدد 25، الصفحة 247-280.
2. كوسيدوفسكي زينون. (1996): *الأسطورة والحقيقة في القصص التوراتية*. ترجمة الدكتور محمد مخلوف، دار الحوار ،دمشق.

باللغة الأجنبية

1. BERLIOUX, J. M. (2020/3): le sacrifice d'Abraham, essaie d'interprétation symbolique, dans la chaîne d'union, N° 93, pages 79- 87
2. BOTTERO J. (1998): *La plus vieille religion En Mésopotamie*. Gallimard. Paris.
3. DE VAUX R. (1971): *Histoire ancienne d'Israël : Des origines à l'installation en Canaan*. Gabalda. Paris.
4. FINKELSTEIN, I. ET ILBERMAN N A (2002): *The Bible Unearthed: Archaeology's New Vision of Ancient Israel and the Origin of Its Sacred Texts*. New York: Touchstone,
5. HERMANN, J ET VAN DEN HOEK A. (2002): *Light from the Age of Augustine: Late Antique Ceramics from North Africa (Tunisia)*. Harvard Divinity School,
6. KITCHEN, K. A. (2003): *On the Reliability of the Old Testament*. Grand Rapids, MI: William B. Eerdmans Publishing Company,
7. LEVI, I. (1902): "Le sacrifice d'Isaac et la mort de Jésus." Revue des études juives, vol. 44, pp.1-20.\
8. LIVERANI, M. (2006): *Uruk: The First City*. London: Equinox Publishing,
9. MAREC, E. (1959): "Hippone : deux interprétations du 'Sacrifice d'Abraham'." *Libyca*, t. 7, p. 147-152
10. WOLF, H. (2007): *An Introduction to the Old Testament Pentateuch*. Chicago: Moody Publishers.

تمثيل اليد في الفن الصخري بالأهقار- الصحراء الوسطى

The representation of the hand in the rock art of Ahaggar central Sahara

ساحد عزيز طارق  جامعة الجزائر 2، الجزائر

aziz.tarik.sahed@univ-alger2.dz

إيباه سيدى محمد  المركز الجامعي تمنراست، الجزائر

s.ibba1@univ-tam.dz

الملخص: يعتبر الفن الصخري من أهم الشواهد الأثرية التي خلفها إنسان ما قبل التاريخ للتعبير عن بيئته الطبيعية وحياته اليومية ونمط معيشته ضمن محیطه الجغرافي. فقد عثر على الفن الصخري في عدة مناطق من العالم وتعد الجزائر من أهم وأكبر المتاحف على الهواء الطلق حيث تكتنز على سجل إيكولوجي ثري ومتتنوع يشمل رسومات ونقوش صخرية ذات قيمة علمية راقية.

تناول هذه الورقة البحثية موضوع الرسومات الصخرية تخص شكل اليد التي تعتبر رمز عالمي، وأثار ملموسة ومحركة لشعوب ما قبل التاريخ في الصحراء الكبرى في الجزائر بشكل عام وفي الأهقار بشكل خاص. ولا تزال معانها مهمة وصعبة التحليل والاستقراء إلى يومنا هذا رغم التطور التكنولوجي والذكاء الاصطناعي الذي يساعد في الرفع الأثري ومنه الكشف عن كل التفاصيل.

يتفق جميع علماء ما قبل التاريخ المختصين في الفن أن اليد هي أبسط تمثيلات الفن الصخري من أشكال التعبير الشعافي الفي التلقائي. وتكتنز منطقة الأهقار على العديد من تمثيلات اليد بشقي التقنيات والألوان حيث أظهرت العديد من الاكتشافات الأثرية في السنوات الأخيرة من هذا القرن واجهات صخرية تمثل الأشكال الغامضة والمرسومة لليد إذ ظهرت على شكل بصمات يدوية سلبية وإيجابية شكلت معزولة أو مجتمعة أو متصلة أو ظاهرة أو صامتة.

الكلمات المفتاحية: يد، سالبة، موجبة، فن، الصخري.

Abstract: Rock art is considered one of the most important archaeological pieces of evidence left by prehistoric humans to express their natural environment, daily life, and lifestyle within their geographical surroundings. Rock art has been found in several regions of the world, and Algeria is one of the most important and largest open-air museums, as it has a rich and diverse iconographic record that includes rock drawings and inscriptions of high scientific value. This research paper deals with the topic of rock drawings related to the shape of the hand, which is considered a global symbol, tangible and mobile traces of prehistoric peoples in the Algerian Desert in general and in Al-Ahaggar in particular. Its meanings remain ambiguous and difficult to analyze and extrapolate to this day despite technological development and artificial intelligence which helps in archaeological research, including revealing all the details. All prehistoric art scholars agree that the hand is the simplest rock art representation of spontaneous artistic cultural expression. The Al-Ahaggar region contains many representations of the hand in various techniques and colors, as many archaeological discoveries in the last years of this century showed rock facades representing the mysterious and drawn shapes of the hand, as they appeared in the form of negative and positive hand prints, whether isolated, grouped, connected, visible, or silent.

Keywords: Hand, negative, positive, art, rock.

المؤلف المرسل: ساحد عزيز طارق ، الإيميل: aziz.tarik.sahed@univ-alger2.dz

مقدمة

كشفت الأبحاث الأثرية في مناطق الصحراء الكبرى بالجزائر عامة وفي منطقة الأهقار خاصة رسومات صخرية فريدة من نوعها والمتمثلة موضوع اليد التي تعد واحد من الدلالات التي تركها الإنسان عن قصد وأسباب كثيرة والتي أدخلت الباحثون في حيرة علمية حول تفسيرها والتي تكمن أهمية دراستها في تعريف الشعوب من خلال معطيات مرتبطة بمعيشتها ومعتقداتها وحركاتها واستقرار ثقافتها واقتاصادها وغيرها.

يعد موضوع اليد ذات أهمية كبيرة في وجود العديد من محطات النقوش والرسومات الصخرية بالآهقار التي تحتوي موضوعاتها على تمثيلات طبيعية متعددة ومتعددة، قوامها أشكال إنسانية وحيوانية وهندسية. وتأخذ تمثيلات اليد مكانها ضمن مشاهد الرسومات الصخرية بشكل متباين عبر الزمان بين المجموعات الفنية والمكان بين مناطق إقليم الآهقار بالإضافة إلى حروف نادرة ضمن النقوش الصخرية. وتظهر الدارسة الفنية والتقنية لتمثيلات اليد أحوالاً من ارتباطها بمختلفة أساليب المجموعات الفنية المحددة ضمن أدبيات الفن الصخري للصحراء الوسطى.

وقد أنجزت أنماط اليد بتقنيات وأحجام مختلفة وذات ألوان لامعة متميزة حيث تبدو متأثرة باتماءات ثقافية لا يستبعد عنها دور الثقافات بمناطق تاسيلي-ناجر المجاورة لمنطقة إيميدير، ولاسيما من خلال حفاظها على تقاليد فنية مألفة. وجسدت أيضاً معزولة أو مقتنة بمشاهد نمطية كرفع الذراعين وملامسة أجساد الحيوانات والحيوانات المتوجة بهالات وضمن مشاهد الرقصات مما يضفي عليها أهمية بالغة في التعرف على المدارس الفنية. وطالما أنها لم تكن مظهراً متواتراً لدى جميع المدارس، ما يضفي عليها أيضاً أهمية في إثراء الدراسات الأثرية والأنثropolوجية في إعادة تشكيل صورة أوسع عن دورها من وجهة نظر إثنولوجيا ما قبل التاريخ.

رغم بعض الدراسات السابقة لمحطات الفن الصخري بمنطقة الآهقار نظراً صعوبة الولوج وشاسعة المنطقة إلا أنها لم يحظ موضوع تمثيلات اليد في الفن الصخري بدراسات معمقة من طرف المختصين بالفن الصخري بالصحراء الوسطى وأنكب اهتمامهم بمواقع عامة مثل رسومات الحيوانات والبشر وارتباطها بالحياة اليومية والعقائدية بعد منتصف القرن العشرين وظل فن الرسومات الصخرية ولاسيما بإيميدير في الآهقار متوارياً عن أنظار دراسات أهل الاختصاص كما سبق ذكره وبقيت حالة المعرفة إلى يومنا هذا ذات قيمة موضوعية مجهلة رغم تمثيلات اليد ذات الأهمية البالغة.

ولتحليل ونقد هذه الدراسات رغم قلتها يجب عرض بيانات حول تمثيلات اليد ضمن الفن الصخري ولاسيما فن الرسومات الصخرية لمنطقة التاسيلي ناميدير وtasili ناهقار، ولتسليط الضوء أيضاً على موضوعات هذا الفن ودور تمثيلات اليد كشهادة ايكونوغرافية خامدة أمام دراسات أنثropolوجية وإثنولوجية في عصور ما قبل التاريخ.

وقد فرض البحث في هذا الموضوع طرح إشكالية وجود واستيطان إنسان ما قبل التاريخ في هذه المنطقة وعلاقته بتمثيلات اليد في الفن الصخري. وتفرعت من هذه الإشكالية تساؤلات عديدة عن مدى البعد الجغرافي للرسومات وأهميتها؟ وهل تحمل مواضعها عناية خاصة؟ وغايتها في هذا المجتمع منذ

آلاف السنين ؟ وهل وظفت هذه الأشكال للتعبير عن التعمير البشري للمنطقة ؟ ما هي أنماط تمثيلات اليد في الفن الصخري بالآهقار في عصور ما قبل التاريخ ؟ وما أهميتها بالنسبة للدراسات الأثرية والأنثروبولوجيا القديمة؟ ومن هذا المنطلق يأتي موضوع هذا البحث من أجل دراسة وتشخيص دقيق لرسومات اليد في منطقة الآهقار.

تميز العمل الميداني في الاعتماد على منهجية المسح الأثري بناء على معلومات لدى السكان المحليون إضافة إلى معلومات التي ذكرت في المراجع إلا أن ما يطبع عملية المسح بمختلف أنواعها هو جملة الإجراءات التوثيق للمعطيات التي يتم اكتشافها حيث تعتبر هذه المعطيات مماثلة في البيانات الوصفية والجغرافية بمثابة قاعدة خاص والتي تتضمن معلومات تبرّز التوزيع الجغرافي والفضائي للظواهر.

تم الاعتماد في هذا البحث على المنهج التاريخي للوقوف على الدراسات الماضية والمنهج الوصفي الأثري في رصد ودراسة الرسومات الصخرية لتقديم البيانات اللازمة ومن ثم على المنهج التحليلي للوقوف على المضمون الأثري ودراسة المعطيات للمحطات وعلى المنهج المقارنة بأحوال المعرفة ضمن مسيرة الأبحاث السابقة التي تسعد على الإجابة على جل التساؤلات التي طرحت في الإشكالية.

فقد حاول المختصون في دراسة الفن الصخري تسليط الضوء على مواضع الرسومات والنقوش الصخرية في الجزائر، واقتصرت كثيرا على الدراسة الوصفية لهذه الأعمال الفنية الرائعة التي خلفها إنسان ما قبل التاريخ حيث تم تقسيم هذه الأعمال الفنية الى مراحل كرونولوجية استنادا على أساليب إنجازها والألوان المستعملة فتبين للأثريين وجود مواضع مختلفة ومتعددة تنقل معطيات هامة حول انشغالات حياة إنسان ما قبل التاريخ إلا أن موضوع اليد بقيت معارفه قليلة عنابة التحليل رغم أعمال الباحث H. Lhote سنة 1958 التي تعد من أهم الأعمال التي خصيت دراسات معمقة للرسومات الصخرية في الصحراء الوسطى للجزائر.

1. الإطار الجغرافي والكرونولوجي

اعتنى أولى فناني ما قبل التاريخ اهتماما بالغا لتمثيل اليد ضمن الفن الجداري في مظهر ثقافي عالم حيث جعلت أعدادها مختلفة ومتعددة وهائلة ومن أهم المغارات والملاجئ التي حظيت بدراسات علمية متقدمة يمكن ذكر على سبيل المثال مغارات غرغاس وتيبيران في أوروبا(GROENEN, 2011:57)، أكوم في وكاتان بأمريكا الوسطى(LADRON DE GUEVARA, 1995: 72-81)، لوس تولدوس في الأرجنتين بأمريكا الجنوبي (GRADIN, 1994: 149-172)، بالإضافة إلى الاكتشافات المذهلة للأيادي ضمن فن رسومات غوماسير || في بورنيو(3-1999: CHAZINE ET FAGE, 1999) ومختلف مناطق أمريكا وأقيانوسيا (VERBRUGGE, 1970).

تضمنت العديد من المؤلفات إشارات إلى بصمات الأيادي المعزولة ضمن الفن الصخري في صحراء شمال إفريقيا (LE QUELLEC, 1992: 66) حيث شملت الجلف الكبير في مصر والتاسيلي-أزرجر بالجزائر وأكاكوس بلبيبا. وتنشر بذلك في مجال شاسع من الصحراء الوسطى ضمن فن الرسومات الصخرية كملاجئ سيفار، وادي بريغ وтадرارات، تيسوكاي، سفار، إجابارن، تين-ترفريست، تجلهين، وان-

بندر وتين-تزريفت (LE QUELLEC, 1992: 67)، بينما تقل أعداد المنتمية إلى فن النقوش الصخرية في الصحراء على غرار شتى أنحاء العالم (CAMPUS-FABRER, 2010: 4511). وقد تم إحصاء حوالي 86 تمثيلاً لليد وتمثيلاً واحداً للقدم بالرسومات الصخرية في محطات المجال الممتدة بين التاسيلي ناميدير إلى أدرار ناهنت في شمال الأهقار وبضع تمثيلات في الرسومات التاسيلي جنوب الأهقار. وتکاد تنعدم تمثيلاتها ضمن النقوش الصخرية باستثناء تمثيل واحد يندمج ضمن سند رسومات صخرية في محطة تيمسكيس (جدول 1).

تعود تمثيلات اليد إلى مظاهر فنية يتزامن مع بدايات فن الرسم على جدران كهوف العصر الحجري القديم في أوروبا الغربية، أي قبل 40000 سنة مضت (COHEN, 2012: 62). وتم تأريخ رسومات صخرية مميزة بوفرة عالية لتمثيلات اليد في بورنيو إلى ما يتزامن مع العصر الجليدي، قدر عمر رواسب الكالسيت ضمنها بتقنيتي U/T و $C14$ لحوالي 60 ± 9872 ق.ح (FAGE, 2012: 957)، بينما قدمت مشاهد تمثيلات اليد السالبة في وادي سورا مؤشرات زمنية تزامن مع أوج ازدهار الفن الصخري (4500 ± 500 ق.ح (LE QUELLEC, 2005:73). وتعاصر تمثيلات الأيدي بفن مرتفعات العوينات بليبيا وإندي بتشاد العصر الرعوي التي لا تنتهي إليها بالضرورة (BAILLOUD, 1960: 220)، في حين تقترب معايرها الفنية والتقنية بمرحلة الجاموس الطبيعي وتستمر بطبق الخيلين ضمن نقوش وادي جرات بالتاسيلي-أزجر (LHOTE, 1958: 56). ويتبين من خلال معاينة جل تمثيلات اليد ضمن الرسومات الصخرية في الأهقار أن تقع في حالة تطابق إما أعلى أو أسفل مواضع تخص مدارس فنية تقع في أطوار زمنية متباقة أو معاصرة على غرار الرؤوس المستديرة في أبانيورا وإهران-تاهليبي و ووان-أميل.

2. واجهات الفن

تتصل تمثيلات اليد السالبة في الصحراء باختيار الملاجئ المرتفعة والعميقة، فتم إلقاء نظرة على هذه الصور ضمن نطاق أوسع لا نجد أي أثر لليد ضمن الملاجئ الصغيرة ذات الأسقف المنخفضة في معظم أرجاء الصحراء، كما أن الكهوف غير مألوفة في السياق الصحراوي. فارتبط الكهف بمكان الجحيم لدى قدماء المصريين واعتبروا الكهوف أماكن مقدسة تفضي إلى ممر بين عالمين

اليد			اليد			المحطة	الموقع
اليمني	البسري	غ/محدد	الساخنة	الموجة	النقوش		
/	5	5	/	10	/	إجنوجان	أسوف-ملآن
20	18	19	1	2	54	إين-أانا	تيمسكيس
3	2	5	/	10	/	أركوكم	تكبرت
/	1	/	/	/	1	أفزل	تيسضوا
4	1	/	/	/	5	وان-تورها	
/	1	3	/	4	/	إين-بروم	تاسيلي ناهقار
27	28	32	1	26	60	المجموع	

شكل 1- إحصاء تمثيلات اليد وتوزيعها على محطات الفن الصخري بالأهقار.

(PIGEAUD 2007: 59) وتم التوصل من خلال دراسة شكل ملاجئ رسومات الرؤوس المستديرة والرعوية القديمة في محطات التاسيلي أزجر إلى ارتباط نسبة معتبرة منها بنمط من المخابئ العميق، ويحتمل أن يكون إخفاء تمثيلاتها عن العيان مقصداً من استخدامها (LHOTE, 1970: 98). وتشكل الشرفات أجراف الحجر الرملي إحدى أنماط الملاجئ الأكثر ارتباطاً بتمثيلات الأيدي في التاسيلي ناميدير، ويتراوح طول ملاجئ تيمسكييس وإين-أنا ما بين 15 م إلى 30 م ويفوق عمق بعضها 5 م، لتصبح أقرب إلى المغارات منها إلى الملاجي أسفل الصخور، مما يعني القصد في اختيار الملاجي الحاوية لتمثيلات اليد وتوجيهه مداخلها إذ لا تزال مسألة توجيه السند الحاوي من عدمه ومحل تجسيد التمثيلات ضمن مساحة الواجهة مفتوحة أمام الدراسات.

تستحوذ تمثيلات اليد على مساحات تلائم معدل ارتفاع قامة الإنسان في الغالب أكثر من الواقعية في مستويات قريبة من سطح الأرض حيث تتواجد غيرها على ارتفاع شاهق يصل إلى عدة أمتار وأخرى على أسقف الملاجي (GROENEN, 2011: 66)، ومما لا يستبعد خضوع موضعها لاستراتيجيات ما. فقد تم تسجيل كثافة عالية لتمثيلات الأيدي الواقعية على ارتفاع 5 م إلى 8 م عن الأرض ضمن جدار أفقي معلق يشكل سقف الملجأ في بورنيو (FAGE, 2012: 963)، ويستلزم إنجازها استخدام سقالات لبلوغ تلك الارتفاعات الشاهقة (PIGEAUD, 2007: 57).

يبدو أن اختيار مساحات الرسم جلياً في ملاجئ التاسيلي ناهقار التي يفوق ارتفاعها قامة الإنسان حيث تزداد كثافة التمثيلات في إحدى طرفي واجهاتها أو كلاهما دون وسطها (AUMASSIP, 2004: 267). فقد خلص J-L. Le Quellec سنة 1993 و H. Lhote سنة 1970 إلى ارتباط بعض الملاجئ بطقوس واحتفالات خاصة ذات صلة بالديانة والمعتقدات الأولى. وتقع أغلب تمثيلات اليد ضمن الرسومات الصخرية في الآهقار على ارتفاعات متفاوتة حيث تستحوذ غالبيتها على مساحات لا تتعدي ارتفاع المترين عن سطح الأرض في محطات أركوكم و وان-تورها و ووإين-بروم، بينما جسدت نسبة أقل على ارتفاعات شاهقة تقترب من أربعة أمتار ضمن شقوق وتقعرات الملاجي المرتفعة والعميقة في تيمسكييس، كما تقترب إلى سطح الأرض ببعض سنتيمترات في واجهة ملجاً إجنوجان، وتكون أغلبيتها مجتمعة باستثناء تمثيل يد معزولة في محطة أفلز.

3. تمثيلات اليد

تعتبر اليد من الشواهد الأكثر واقعية كبصمة حقيقة لأبعاد راحة اليد والأصابع ضمن تمثيلات الإنسان بفن ما قبل التاريخ (DE FLERS ET LE QUELLEC, 2005: 34). وقد خلف الفنانون أياديهم إما منفردة أو مزدوجة حيث تظهر تفاصيل أصابع إما مطوية، مضاعفة، متقاربة أو متباينة وتنتفاوت أبعادها ما بين ذوات الحجم الكبير إلى ذوات الحجم الصغير التي تتوافق مع أيادي أطفال صغار وبل حتى رضع (DE FLERS ET LE QUELLEC, 2006: 55). وتبرز تفاصيل بعضها أظافر طويلة بأنامل الأصابع نتيجة نقل واقعي (FAGE, 2012: 966) والساعد أو ما قبل المعصم، وتتعدد وضعياتها ما بين أفقية

و عمودية إلى موجة نحو الأسفل و تجاورها أحيانا تمثيلات آثار أقدام سالبة و تمثيلات حيوانية و إنسانية وأخرى رمزية (PIGEAUD, 2007: 57).

قدمت الملاجئ الصخرية في الصحراء عدداً معتبراً من أيادي سالبة مميزة بتفاصيل الساعد المطلبي ذو زخارف داخلية هندسية (أوشام) في محطات ماتلان-أمازار و إجابارن و سفار بالتأسيلي أزجر (LAJOUX, 1962: 170). و تستحوذ فيها الأيادي اليسرى على عدد أكبر من اليمني باستثناء محطة تين-تزريفت (LE QUELLEC, 1992:67)، حيث تميز اليد اليسرى عن اليمني بوجود إبهامها على اليمين (GROENEN, 2011: 64). لاحظ J.D. Lajoux أن أغلب تمثيلات اليد بالتأسيلي أزجر سالبة حيث يقترن فيها القليل المتوفر من الأيادي الموجبة بالتمثيلات الحيوانية ضمن رسومات وادي تاروت (LE QUELLEC, 1992:66). ولم توفر رسومات التأسيلي الأهقار سوى تمثيل واحد لليد بساعد دون أي تفاصيل زخارف داخلية في محطة وان-تورها، و تقترب أعداد الأيادي اليمني من أعداد اليسرى باستثناء غير المحددة نتيجة تدهور حالة حفظها أو وقوعها تحت التطاقيات و تراوح أبعاد طولها (بداية راحة اليد إلى نهاية الأصبع الثالث) ما بين 16.7 سم إلى 18.6 سم، و بلغ طول اليد ذات المعصم 24.3 سم، ولا تتجاوز تمثيلات اليد الفاقدة للأصابع 8.2 سم حيث تتخذ جلها وضعيات عمودية باستثناء أربع تمثيلات في وضعية مائلة و تظهر أصابع متباude (صور 1، 2 و 3) أكثر منها متقاربة (صورتان 4 و 5).

تظهر على الأيادي ميزة أصابع قصير وأخرى فاقدة لإحدى الأصابع ضمن رسومات القسم الشرقي والشمالي من التبستي (HUARD, 1968: 19-20) والتآسيلي أزجر حسب H. Lhote في الوقت الذي كانت فيه مسألة الأصابع المفقودة مثاراً وسط اختلاف وجهات نظر الباحثين. وقد سجلت هذه الملاحظة الهمامة آنذاك حول تمثيلات أشخاص ذوي أيادي من أربعة أصابع في الغالب ضمن رسومات الرؤوس المستديرة، لم يستبعد اقترانها بثقافة وطقوس أسلاف البوشمن أو اتصالها بثقافة غرغاس (LE QUELLEC, 1992: 67). وتذرع الدكتور A. Sahly بعلم الأمراض (مرض رينود) الذي يسبب ضمور الأصابع، فأعتبر شعوب ما قبل التاريخ ضحايا لتلك الأمراض المشوهة وقبول مبرر بالرفض لأن الحكم على مرضى كانوا قادرين على ارتياح الكهوف وإبداعات الرسم غير ممكن حيالها (LEROI-GOURHAN, 1964: 102). ووردت أمراض أخرى كالجدام وقصمة الصقيع الشديدة التي يمكن أن تسبب فقدان السلاميات كتفسير للأصابع المفقودة، ولكن D. Guthrie توصل إلى ندرة تلك الظاهرة نتيجة تأثير التجمد في ألسنا أحدى أشد الأماكن بروادة (GUTHRIE, 2005: 190)، بينما اقترح H. Breuil احتمالات بتر حقيقي نتيجة إما تشويه طقوسي، علامة على الحداد أو ممارسات للعقاب على جريمة ما أو علامة دالة على الانتقام (COHEN, 2012: 68).

إن قطع الصيادين لأصابع اليد ويد أطفالهم الذين سيصبحون صيادي المستقبل للحصول على فرصة صيد أفضل لا يتواافق مع نهج يمكن الدفاع عنه اقتصادياً (LEROI-GOURHAN, 1965: 109)، مما دفع A. Leroi-Gourhan إلى اعتبارها كنوع من لغة الإشارة والرمز المتواتر بين الصيادين الحالين كالبوشمن في جنوب إفريقيا وسكان أستراليا الأصليون أي لم تكن أصابعهم مشوهة بل طويت كعلامة صامتة للاقتراب من الفريسة (COHEN, 2012: 68).

أثناء الصيد (PRADEL, 1975: 164) إلى جانب ما توصل إليه G.H. Luquet في إثبات ذلك ضمن فرضية دين الإنسان من خلال الفن مما يوحي إلى اعتبارها إحدى رموز وعلامات التدين الأولى في العالم. في حين يمكن تمثيل اليد بعد طبق ظهرها على سطح الواجهة أن تفسر أحوال تشويه اليد. وأشارت دراسات الأيدي بالجلف الكبير إلى وجود تمثيلات سالبة لأقدام السنوريات وأقران يمكن أيضاً تبرير مظاهر مستوحاة من اليد. وتم الوقوف على ثلث تمثيلات مجتمعة لأيدي لا يظهر سوى جزء من أربعة أصابع بمحطة إين-أنا (صورة 6).

4. تقنيات الإنجاز

يبدأ النهج التقني من مسح الألوان وتحليلها باستخدام مخطط الألوان حيث أظهر التحليل إرادة مجموعات العصر الحجري القديم في للحصول على الظل الدقيق لليد انطلاقاً من تحضير الأصابع الأكثر شيوعاً كالأحمر والأرجواني والأسود الذي كان من جانبه قليل التجانس ضمن نفس الواقع. وتوصلت نتائج تحاليل المسح بالمجهر الإلكتروني (SEM) إلى أن الأمفر المستخدمة في رسومات الأيدي كانت من الهيماطيت أو خليط من الطين بالهيماطيت لإنتاج اللون الأحمر والجيوتيت لإنتاج اللون الأصفر، خليط من الطين الأبيض والكلوريت المائع للحصول على الأبيض، بينما تنتج الألوان القاتمة من ثاني أكسيد المنغنيز أو مسحوق فحم الخشب (GROENEN, 2011: 61). ويطغى اللون الأحمر على الأيدي الموجبة والبنفسجي والأبيض على الأيدي السالبة إزاء التمثيلات وحيدة اللون، أما ثنائية اللون فهي نتيجة تلوين المساحة الداخلية للأكف بإحدى الألوان الثلاث: الأبيض والأصفر أو الأحمر التي تستخدم فيها تقنيتي إما بالتسطيع ثم الرش أو الطبع ثم رش محيط ما حول الكف بثلاث ألوان محددة في الأبيض والأحمر والبنفسجي، حيث يظهر فحص الألوان بالعين المجردة غياب التجانس فيما ضمن الواجهة الواحدة.

1.4 تقنية رش اليد السالبة

تشكل اليد السالبة تمثيلاً حقيقياً ناتجاً عن الرسم، تتنوع تقنياتها من يد مطبقة على الجدار ترش عليها الأصابع مباشرةً أو يرسم الفنان محيط اليد باستخدام قلم مغربي أو فحمي، ويعقبه نفخ وإسقاط الصبغة الملونة. وظل السكان الأصليون في أستراليا يستخدمون هذه التقنية في تجسيد اليد السالبة بفهم الجداري إلى عهد حديث (COHEN, 2012: 63-64). واتضح من خلال الاختبارات التي أجريت على رسومات اليد في غرغاس وتبيران أنها منجزة برش طلاء سائل أصله من طين تحتوي خاماته على 20٪ أكسيد الحديد والكثير من الشوائب، وحاول التجاربيون إعادة تمثيل اليد باستخدام مسحوق مغرة منحلّة في الماء ورشها بالتنفس، وكانت النتيجة إيجابية باستخدام أداة مجوفة من عظام الطيور كأنبوب النفخ الذي يستخدمه سكان داياتك وبونان حين يتم توجيهه نحو اليد المطبقة على الواجهة العمودية، أما حيال الواجهة الأفقية فكانت النتيجة سلبية، وعليه تم التوصل إلى أن تمثيلات اليد السالبة لا يمكن أن تكون نتاجاً للرش بالفم حيال الوضعيّات الأفقية (FAGE, 2012: 967).

فقد تم إحصاء 60 تمثيلاً لليد السالبة بمحطات الرسومات الصخرية في مناطق الآهقار حيث تتوزّع على محطات إين-أنا و أفلن ووان-تورها، وأنجزت جميعها بتقنية الرش باستخدام تلوين أحادي من

الأبيض، الأحمر أو البنفسجي (صورة 7)، بينما مستخدم في غيرها تلوين ثنائي محدد في أحمر- أبيض (صورة 8)، أبيض-بنفسجي (صورة 9)، أصفر- أبيض أو أصفر- أحمر (صورة 10).

2.4 تقنية طبع اليد الموجبة

أنجزت اليد في هذه التقنية على طريقة أشبه الدمع أو رفع البصمة نتيجة تخضيب اليد أو غمسها في الطلاء، ليضغط بها على جدار الواجهة فتختلف أثر باطن راحة الكف والأصابع (DE FLERS ET LE QUELLEC, 2006: 56)، وتقع اليد الموجبة عند نقطة العبور بين البصمة والصورة، كما تمثل شاهدا على الجدران والأرضيات الطينية للكهوف، ويتم إنجازها أيضا بطبع اليد قبل معالجة التمثيل بالرسم في حال بصمة اليد المحددة بخط المحيط (COHEN, 2012: 62-63). وظل طبع الأيدي الموجبة بعد غمسها في الطين والخضاب حتى الدم ضمن أعراف عدة مناطق من العالم على غرار مناطق شمال إفريقيا التي استمر بها إلى عهود حديثة (CAMPUS-FABRER, 2010: 4511). وقد تم إحصاء 26 تمثيلا لليد الموجبة بمحطات الرسومات الصخرية في الآهقار حيث تتوزع على محطات إجنجوان وإين-أنا وأركوكوم وإين-بروم أنجزت بتقنية الطبع وتلوين أحمر أحادي في حالة التدرج بين الداكن إلى الفاتح (صورة 11).

5. علاقة اليد بالمشاهد الفنية

توجد بصمات اليد جنب التمثيلات التي تشكل مشاهد متنوعة كالصيد والرعي والرقص والنقل والتخييم وغيرها. وتم وضع هذه اليد في وضعيات جانبية وعلوية وسفلية أو بجزء من رؤوس، وأطراف وأجسام أنواع حيوانية بريّة وأبقار غير مستأنسة بسيفار. وتقترن اليد بتمثيلات أشخاص في وضعية رفع الذراعين ضمن فن الرؤوس المستديرة في تين-تفريست (LE QUELLEC, 1992: 67)، كما نجدها كذلك ضمن مشاهد الرعوبين بجوار حيوانات بريّة كالأروي والسنوريات الكبيرة وحيوانات أليفة كالثيران والأغنام والماعز والكلاب إلى جانب تمثيلات أشخاص في وضعيات الرقص (PIGEAUD, 2007: 59). وتشهد النقوش الصخرية من جهتها تمثيل الأيدي والأقدام ضمن فن الجاموس الطبيعي، إلا أن أعداد الأيدي أقل بالنقوش من الرسومات في أرجاء الصحراء الوسطى باستثناء واد جرات، أين تحتل مكانها ضمن طوابق قديمة منجزة بتقنية الحز العميق في مشاهد الصيد (ALLARD-HUARD ET HUARD, 1994: 78). وتوجد اليد أيضا ضمن الطوابق الحديثة في نقوش الأطلس الصحراوي والتي تتعلق بالصيد (ALLARD-HUARD ET HUARD, 1981: 59). وتتجلى اليد على تفاصيل هامة بالتمثيلات الإنسانية ضمن مشاهد الفن الصخري حيث تتعدد مظاهرها بين الأصابع البارزة وضعيات الأذرع وضمن علاقة الإنسان والحيوان.

1.5 رفع الذراعين

استعيرت تسمية (Orant) أي رفع الأيدي أو الذراعين من أدبيات الفن الصخري للجنوب الوهرياني، وتم تعيمهما بشكل غير منسق على المناطق الممتدة ما بين النيل والأطلسي. وتتخذ من خلالها التمثيلات الإنسانية وضعية ذراعين مثنية المرفقين ومرفوعة المعصمين حذو الوجه أو الجهة (ANTONIEWICZ,

3) 1968: وتعني الدلالة الدينية لمصطلح (Oratio) بالدعاء وكذا الصلاة، مما دفع H. Lhote إلى الاستدلال بها كشاهد على وجود طقوس دينية بالفن الصخري في الصحراء (LHOTE, 1979: 431). واعتبرها الباحثون أمثال P. Verbrugge و F. Cominardi كتعبير عن أشخاص ذوي حدة جنسية أو الاستعداد لمباشرة حركات الرقص رفقة الكبش ذو الهالة وصيد الحيوانات. وقد تم إحصاء أكثر من 3000 تمثيلا إنسانيا مميزة برفع الذراعين بمحطة مامانيت لوحدها حيث عبر عنها G. Camps كرمز لعبادة آمون في فن الأطلس الصحراوي، واعتبرها P. Huard و J. Leclant كجزء من حركات الرقص الاحتفالية أو رد فعل الخوف من الحيوانات (LE QUELLEC, 1998: 301).

تعد وضعية رفع الذراعين مظهرا عالميا في نظر الدراسات الإثنوغرافية، واتصلت بطقوس ما قبل التاريخ إلى العهود القديمة ثم الحديثة حيث ظهرت كإحدى أبرز سمات الفن والبروغرافيا المصرية القديم من خلال حركات الكهنة وخدم المعبد في مصر القديمة التي اعتقدوا أنها تهمهم وتمكنج ملوكهم القوة والحيوية من الإله ليوزعها على الشعب (LE QUELLEC, 1992: 61-63). حال قبائل أزند الوثنين الذين يعبدون الإله أمبوري، يرتفعون أذرعهم مع ثني الأكف الموجهة نحو السماء أثناء دعواتهم كطريقة لطلب الصفح والعون منه (EVANS-PRITCHARD, 1974: 198). فيعتبر رفع اليد دليلا على الصلاة ضمن الرسومات البونية والمسلاط النذرية، وتغير مظهرها بالرسومات الأفريقية إبان العصر الروماني حسب St. Gsell من خلال الأيدي المفتوحة الحاملة لدبابيس من العظام والذهب أو العاج ضمن تمائم قبر بمبالغة في الساحل التونسي.

يتكرر مظهر رفع الذراعين في العديد من مشاهد رسومات الآهقار، إما في مشاهد لأشخاص منعزلين أو ضمن مجموعات يرافق بعضهم أنواع حيوانية أو يواجهونها (صورة 12) إلا أن أكثر المشاهد تعبيرا عن اليد ممثلة في تيمسكيس أين تتواجد عدة مجموعات من الأشخاص الذين يتخدون إما وضعيات رفع الذراعين المألوفة أو يبادرون إلى رفعها جنب تمثيلات اليد السالبة والموجبة (صورة 13).

2.5 الحيوانات ذات الهالات

قدّم A. Muzzolini ميزة تختلف فيها الأبقار المتوجة بهالات عن أبقار نقل الأمتعة وتبعد ضمن الفن الصخري في شكل قرص جيري بين قرونها. وقد أشار H. Breuil إلى تلك السمة كهالات الأشبه بالتيجان في واد جرات، وربطها L. Frobenius بتزيين الأبقار التي تحمل كوما مزخرفة من أغصان وأوراق النبات فيما يرمز إلى البقر الذي يحمل العالم بين قرنيه على غرار معتقدات قدامي المصريين (LE QUELLEC, 1993: 131). وأكدت الشواهد الأثرية بمقابر كرمة (السودان) حقيقة شعارات الرأس الدائرية المرفقة بالكباش في عبادة آمون، ودعمت بذلك صور كباش فن الأطلس الصحراوي التي ركز فيها الفنانين على إظهار حلتها من حالات أعلى الرأس إلى عقد مثبت حول الكتفين يلف الرقبة، وتجتمعه علاقة بأشخاص يتخد أحليهم وضعية ملتوية مع رفع الأذرع والأرجل المثنية، وتتبعهم الكباش في إيحاءات واضحة لأنوثة كانت تمر على سلسلة طقوسية واحتمالا للتضحية نهاية الاحتفال. وعمدوا لاستحضارها في تلك الطقوس إلى تزويدها بحلي تلعب دورا يجبر الحيوان على رفع رأسه وأخرى لإضفاء الجمال على القربان المقدم للإله كزخارف

الثوب، وتهتم التفاصيل بأحجامها العملاقة مقارنة بالأشخاص على الطريقة الشائعة من تضخيم القرابين المقدمة للآلية (CAMPUS, 1988: 71-77).

لا تزال تلك الترتيبات سارية في طقوس التضحية بالثور لدى مجموعة شلوك بإفريقيا الشرقية كامتداد لطقوس عبادة آمون بالنيل العليا والنوبة واحتمالاً الصحراء الوسطى (LE QUELLEC, 1993: 133). فقد ورد أن الحيوانات الأليفة من الأغنام والماعز والثيران كانت تشرك في احتفالات طقوس الماء بشمال إفريقيا والصحراء الكبرى إبان العهد القديم لتلعب دوراً قيادياً، ويتعلق بها فيها الأشخاص الحاملين للملاعق والمجارف ماشية مزينة بحلل مختلفة كالخوذ، الريش، أوراق الشجر، القلائد، أحزمة البطن والأساور ليتهي الأمر غالباً بتقديمهما كقرابين. ووصف L. Desplagnes في عام 1906 طقوس قرابين مشاهدة لدى أهالي جبال نهر النيل في أموري باندياغارا، الذين يقدمون قرابين كباش يغطي رأسها ويزين جسمها بشرائط جلدية في طقوس محددة شبيهة بسمات نقوش الأطلس الصحراوي (JOLEAUD, 1933: 282-297) ومشهداً مميزة لأشخاص منشغلين بأداء حركات رقص طقوسي حول كبش يحمل حالة أعلى رأسه بمحطة إين-أنا (صورة 14).

3.5 ملامسة الحيوانات

تظهر ملامسة الحيوانات البرية بالأيدي من قبل الصيادين في وضعيات ساكنة كونهم لا يحملون أسلحة، ويلامسون رؤوسها وذيلها وأطرافها وبطونها أو ظهرها. وقد تم تأويل فيما يتصل بأغراض نفسية كالتملك والهيمنة المتعلقة بالسحر أو الاعتقاد بحبس الحيوانات وشل حركتها (ALLARD, 1981: 56). HUARD ET HUARD. وتم إحصاء هذا السلوك في الصحراء الوسطى لوحدها على ما يقارب مئات الأنواع الحيوانية كالفيلة والزرافات والعشرات كالكركدن والظباء والأسود والجواميس والتماسيح مما قد يبرر بما هو متداول حول الفن الصخري حسب H. Pager في بروزيكسي شيلتر بجنوب إفريقيا والذي لم يستبعد أن يؤدي السم الذي يتم حقنه بواسطة السهام مفعوله ليسهل ممارسة نوع من الطقوس. وقد أظهرت التجارب البيطرية أن الحيوانات التي تأثرت بالعقاقير المخدرة لا يمكنها الفرار في المرحلة الأخيرة من وعها بل على العكس تقترب من الصيادين ليتهزوا الفرصة بوضع أياديهم على الحيوان ويتمتموا بكلمات الامتنان قبل موته، فيعبرون عن دوافع إجلال الحيوان في طقوس تقديسه والاعتقاد بالتواصل معه بواسطة اليد (LE QUELLEC, 1992: 68).

تتجلى ملامح اليد في ملامسة الحيوانات كتعبير عن التواصل معها إما بوضعيات رفع الأيدي مع إظهار الأصابع أمام الحيوان دون لمسه أو ملامسة أجزاء من جسمه، ومن المحتمل أن يكون الأمر ذو صلة بعبادة الحيوان وبالخصوص حيال بعض الأنواع المستأنسة أو الحيوانات التي ثبت أن مررت بالترويض كالزرافات التي أدرجها H.A. Winkler سنة 1939 ضمن محاولات الاستئناس إبان مراحل الفن الحديثة (AUMASSIP, 1973: 225) أو عبادتها استناداً إلى شواهد الصور التي لا تتعارض مع ما ورد في نصوص ليون الأفريقي حول طريقة اقتتال الزرافات من طرف شعوب السودان بضع أيام من ولادتها، كما وصف الإدريسي حال ملك غانا يخين كان خرج من المدينة متبعاً بموكب من الزرافات والفيلة وحيوانات أخرى (LE QUELLEC, 1992: 64-71). ويقدم فن الرسومات الصخرية بالآهقار مظهاً آخر عن وظيفة

اليد في علاقة الإنسان بالحيوانات من خلال ملامسة أجزاء من أجسام المستأنسة كالماعز في محطة تان- تفلتاسين بتفدست (صورة 15)، ولامسة رأس بقر جنب تمثيل اليد بممحطة أفل، ولامسة ظهر بقر بممحطة وان-تاساك (صورة 16).

4.5 مشاهد الرقص

يقدم مشهد تين-هنكتين بتاسيلى أزجر بعد آخر من العلاقة بين الإنسان والحيوان، سمي الملاجأ بماوى الثور نظير الدور الاستثنائي الذي يمثله فيه (AUMASSIP ET ALL, 1976: 55-66) ، يواجه موكب من عدة أشخاص في حالة انشغال بالرقص الطقوسي ذو الحضور المميز للأشخاص بحركات الأجسام، وتتدلى أذرع فئة المقدمة بينما يبادر أفراد فئة الوسط إلى رفع أياديهم حذو الوجه، أما فئة نهاية الموكب فيتخدون وضعية رفع الذراعين نسبيا إلى هيئة العازم على موقف المصلي متوجهين بانسجام نحو الثور في لفتة طقوسية تغدي طابعا دينيا (CAMPY, 1988: 78-79). ويرفع تكرار هذا المشهد من الإيحاءات الدينية لليد بالإضافة إلى مشاهد أخرى مماثلة، توجد أحدها في أكاكوس والذي تتحرك فيه تمثيلات الأشخاص الصغيرة بنفس النسق حول تمثيل ثور كبير الأبعاد، وتظهر التفاصيل ذاتها بممشد لنقوش صخرية في أكاكوس وممشد آخر في موقع تيلراغن من خلال موكب أشخاص ذوي أبعاد صغيرة في وضعيات الرقص المألوفة حول الثور (JELINEK, 1985: 125-275). لا تكاد مشاهد أشخاص يتقدمون أو يتعقبون الأبقار في وضعيات انشغال بحركات الرقص تعد ضمن الرسومات الصخرية في تاسيلى ناميدير، علاوة على أياديهم ذات الأصابع البارزة يلامس بعضهم أجسام الأبقار في بعد آخر لوظيفة اليد ضمن ميدان علم الصور.

6. علاقة اليد بالمدارس الفنية

سمحت الاكتشافات الأخيرة بتحديد مجال انتشار المدارس الفنية المعروفة ضمن رسومات تاسيلى أزجر على غرار مدرسة الرؤوس المستديرة على نطاق أكثر اتساعا من الذي أنشأه A. Muzzolini سنة 1995، تم التأكيد على حضور هذه المدرسة خارج تاسيلى أزجر في اتجاه شمالي بلغ أميدير شمال الآهقار(GAUTHIER ET LIONNET, 2005: 135)، وتمت الإشارة إليها أيضا في محطتي تان تفلتاسين وتماليين في تفديست (MAITRE, 1971: 128) ، وبالجزء الشمالي الغربي من مرتفعات (CREVON, 1990: 97)، رغم الحضور المؤكد لمواقع مدرسة الرؤوس المستديرة في تاسيلى شمال الآهقار إلا أنه من الصعب التأكيد على ارتباط تمثيلات اليد بها، بينما ترتبط تمثيلات اليد أكثر بمشاهد مدرسة سفار في تاسيلى ناميدير بمحطات إين-أنا وأفل ومحطة إجنوجان التي تتوضع فيها تمثيلات اليد الموجبة ذات اللون الأحمر أعلى تمثيلات الأبقار والرعاة ذات اللون البنفسجي، فهي تتوافق من حيث ألوانها مع رموز كتابة تفنياغ القديمة المحسدة جوارها.

تمتد الواقع التي يمكن إرفاقها بمدرسة أبانيورا في النصف الشرقي من تاسيلى أزجر إلى تاسيلى تامغيت وأجزاء من تاسيلى الجنوبية (MUZZOLINI, 1995:130)، وأضيفت إليها عشرات من تاسيلى ناميدير بعد تأكيدها حضورها ضمن رسومات تجلبيين المجاورة (GAUTHIER ET LIONNET, 2005: 135). وتبعد تقاليد مدرسة أبانيورا واضحة على مواضع إين-أغليم في تاسيلى ناميدير من خلال تمثيلات

محافظة على تقاليدتها الفنية من تقنيتي التخطيط والتسطيح ثنائي الألوان حيث تتخللها تمثيلات أيادي في حالة من التطابقات بمحطة إين-أنا (صورة 17) التي تتوضع فيها أعلى تمثيلات إنسانية وحيوانية كالكركدن والأبقار وأفزل.

يفتقد توزيع مواضيع مدرسة وان-أمييل إلى الكثافة التي من شأنها أن تحدد مركزها، إذ تظهر في مجال متقطع من محطات وادي تشوبنات وإين-أريان حسب Luppacioli سنة 1987 ومحطات تين ليلين وإين-أشل (MORI, 1965: 225)، يضاف إليها تمثيلات تين-تبوراق في الجزء الشرقي من الصحراء الوسطى إلى أخرى شمال وشرق تادرارت، بينما تمت الإشارة إلى وجهة واحدة بمحطة سقار (MUZZOLINI, 1995: 285). وقد تم التعرف على هذه المدرسة ضمن نقوش صخرية ذات تقاليد فنية حازمة في موقع إموتال وإيقق قرب هيرافوك (TROST, 1990: 93)، وأخرى قرب تمثيلات في الآهقار (TROST, 1997: 308) التي تشبه مجموعة وان-أمييل بمحطة إين-أفردن المصنفة ضمن مجموعة خاصة بالفترة البدوية الحديثة في الآهقار بمسى بيتروغليف نمط وان-إمييل (GAUTHIER ET CH, 2006: 100) خلاف رسومات تفدت التي أدرجت في مدرسة وان-أمييل بسمات محلية من المراحل البدوية القديمة (GAUTHIER ET ALL, 1996: 84). وتفتقد مواضيع هذه المدرسة في تفدت على غرار باقي محطات الرسومات الصخرية في الآهقار لتمثيلات اليد.

لقد أنشأ A. Muzzolini خريطة نشرها سنة 1995، تتضمن انتشار مدرسة إهران-تاهميلي وفق ما تضمنته مؤلفات الباحثين إلى حينها، حيث أدرج فيها محطات تاسيلي الوسطى وهضبة إفدنوين وتجلمين، لتضاف إليها موقع مكتشفة لاحقاً في تملغيغ (KUNZ, 1999: 119-121)، أمدير وتادرارت على الحاشية الشرقية من تاسيلي أزجر، تحمل تمثيلات الأشخاص بفن إميدير نفس التقاليد من الوجوه الكاريكاتورية والرأس ذو الخطم الممدود والجسم نحيف البنية (GAUTHIER ET ALL, 1996: 83) والزخارف الجسدية وتصفيقات شعر ضخمة يعلو بعضها بشلونا أيضاً، تصور المشاهد الاجتماعية في محطة إين-بوردان امرأة تحمل طفلها بين ذراعيها (GAUTHIER ET CH, 2003: 39). ويقع تمثيل لليد منجز بالنقر في حالة تطابق يصعب تحديد وضعيته في أسفل أو أعلى المشهد بتقاليد فنية نموذجية من مدرسة إهران-تاهميلي بمحطة إين-أنا (صورة 18).

ربط H. Lhote مدرسة المحاربين بالمواضيع ذات الحضور المميز بظهور الحصان المستأنس ضمن فن الصحراء، بينما استند Th. Monod إلى تمثيلات الأحصنة في إنشاء خريطة التوزيع الجغرافي لهذه المدرسة على نطاق شبه قاري حيث شمل الصحراء الوسطى ليبلغ منطقة أوزو في التبستي جنوباً ومنطقة زمّور على مشارف الأطلسي في الحد الغربي (LHOTE ET ALL, 1989: 937). وتوجد مواضيع مدرسة المحاربين في مجال المناطق الواقعة بين دائرتى عرض 25,30° إلى 26,30° من تاسيلي نأميدير إلى مساك الليبية (GAUTHIER ET CH, 2013: 81-84). وتتواءر تمثيلات اليد والقدم ضمن نقوش مدرسة المحاربين عبر مختلف أطوارها بالصحراء حيث تشكل تمثيلات اليد ضمن ملجاً إنجوجان حالة من إعادة الاستعمال التي طبقت فيها الأيادي الموجبة على تمثيلات أبقار مميزة بمظاهر الحالات أعلى الرأس، القرون المبتورة

وحبال تلف فرد ضمن قطيع من الثيران، تتوضع الأيدي وكتابة تفيناًغ القديمة إحدى مظاهر مدرسة المحاربين أعلى تمثيلات الثيران.

7. اليد ضمن الشواهد الأثرية

انكب العديد من المؤلفين على البحث في وظيفة اليد بإفريقيا وتبعوا بذلك تقاليد طويلة استناداً لسلسل من تاريخ شواهدها بدأية بتمثيلات اليد السالبة والمحببة على الجدران الكهوف والأرضيات الطينية داخلها أو القريبة منها (COHEN, 2012: 63) إلى اليد المرافق للنصوص الليبية بالنصب التذكاري هنشير كرانفير جنوب تونس، ويد بعل بالنصب التذكاري توفات بقرطاجة، مروراً بالنصب التذكاري لليد ذات أربعة أصابع بمقابر الغرامنت المؤرخ بالقرن الأول الميلادي، إلى اليد اليمنى للشيخ حسين ويد عبد الرحمن محمد المطبوعة بجبس مسجد أوباري في فزان (ليبيا)، وأشكال اليد بقصور البربر القديمة، إلى ما لا يحصى من يدي فاطمة على الحلي المعاصرة والأبواب وغيرها. وتحمّلت اليد عبر الزمان والمكان حول فكرة يد الإله، يد بعل ويد كيكالا التي تظهر فيها أربعة أصابع في بادئ الأمر والتي تعد كلها مؤشرات صريحة بارتباطها بالعاملين النفسي والديني منذ أقدم العصور (LE QUELLEC, 1992: 69).

8. أهمية اليد

يمكن لأنثروبولوجيا الطب الشرعي أن يقدم نتائج هامة حول بيولوجيا الفرد من خلال تمثيلات اليد كتقدير العمر، الجنس والعرق إلى تقدير القامة انطلاقاً من أبعاد اليد. فقد أثبتت الدراسات أنها أكثر دقة في تقدير جنس مؤلفي بصمات اليد انطلاقاً من تحديد مؤشر النسبة بين طول الأصبع الثاني والرابع فيما يسمى بمؤشر مانينغ (BRUZEK ET AL., 2012: 1198). ويفرض توزيع الأيدي السالبة نظرة في الأنثروبولوجيا القديمة حيث زودتنا قياساتها المتربة بمورفولوجية يد إنسان العصر الحجري القديم الأعلى والنيوليتي والتي تتوافق مع عينات ذكور وإناث حاليين تتراوح أعمارهم ما بين 16 و 19 عاماً، والتي تبدي اختلافات شكلية تكون فيها أكثر رشاقة لدى الإناث (GROENEN, 2011: 63). وتم تأكيد تلك النتائج بشكل حازم ضمن تمثيلات الأيدي في فن الأرجنتين (GRADIN, 1994: 149-172) وفن مغاربة غوماسيير ||، التي ثبت أن ما عدده 17 يداً منها تخص الرجال، أما 16 الأخرى فتخص النساء باستثناء واحدة غير محددة من أصل 34 يد (CHAZINE ET NOURY, 2005: 2-3). وقد تفیدنا معطيات اليد (اليمني، اليسرى) في تحديد السلوك، إذ أن الصانع اليماني يطبق في الغالب يده اليسرى على الجدار ليوظف اليمني مع الأصابع حين يكون التنفيذ من قبل الفنان نفسه وذلك باستثناء أيادي الأطفال (GROENEN, 2011: 66).

لا تتوفر معطيات لإجراء مقاربة إثنوغرافية في الصحراء سامحة للوصول نتائج مماثلة لتلك التي توصل إليها R. Moore ليصنف تمثيلات اليد في أستراليا ضمن تسعة أغراض منها توقيعات الفنانين، تذكريات الزيارة، إحياء ذكرى الفقيد، رسائل للأslاف، رسائل عميقه (لأعضاء المجموعة الآخرين)، إحياء ذكرى حدث تاريخي، نصب أسطورة في موقع مقدس، طرق استخدام القوة السحرية للموقع، وبصمات متوازنة من الأسلاف إلا أن تأويل A. Hampatî-Bâ لوظيفة اليد ضمن مشهد رسومات تين-تزيروفت في تاسيلي أزجر كان مجدياً حين استعان بمؤثر العارفين (سيلاتيغي) من مجموعة بيل. وقد أكد من خلاله

أن المشهد يخص طقوس الاحتفالات الموسمية للتوري التي ترمز فيها اليد لعبادة الإله بيل بورورو (LE QUELLEC, 1992: 60-61) ، وهكذا تضفي الأيدي حضوراً إيحائياً مميزاً على الأشخاص ضمن مشاهد الرقص الطقوسي ذو الصلة بالسحر والدين بفن البقرىين، مما يفسر إلى حدّ بعيد إشكالية طقوس الأبقار المقدسة (LHOTE, 1966: 10-12).

كانت طبعات الأيدي من المظاهر الفنية الرمزية ذات الدلالة على الطوطمية التي تتجلّى في صور كالحيوان، النبات والأشياء (FERGUSON, 1870: 194-216) التي يرعاها صاحب السلطة الدينية ممن يشغل دور الوسيط بين المجموعة والطوطم اعتقاداً منهم بأنه يملك قدرة اكتشاف المجهول والتواصل مع الموتى (WINKELMAN, 2004: 193-217) ويعرف غالباً بالساحر الذي يخدم غضب الإله ويحيي من الأرواح الشيرية أو الشaman أو الكاهن الذي يتولى دور المعالج الروحي للاعتقاد ذاته داخل القبائل الإفريقية. واستلم الشaman دوره منذ عصور ما قبل التاريخ استناداً لدوره المحوري ضمن مشاهد الرقصات الطقوسية في الرسومات الصخرية (ABD EL-TWAB RIYAD KHAMISS, 2018: 244)، ويجمع المؤلفين بقدر ما أنهم شكلوا فئة من خلف الأيدي في محاولة منهم للاتصال بعالم آخر يعتقدون أنه يبدأ من خلف الجدار الصخري (LEWIS-WILLIAMS, 2002: 259-260)، ويزيد تفصيل الأظافر ضمن تمثيلات اليد إثارة قضية أيادي الفنانين التي كانت على اتصال دائم بمواد الجمع، الصيد وصنع الأدوات، فلا يمكن حيالها أن يحافظوا على أظافرهم لفترة طويلة لأنها ستنتهي بالكسر، مما يعني أنهم لم يجرروا على ذلك العمل اليومي، إما لكبر سنهم أو لدورهم الاجتماعي والديني في المجموعة كالشaman أو من كان معفياً من المهام المادية في الحياة (FAGE, 2012: 967).

استمرت عادة تمثيل اليد على جدران منازل المسلمين والمهدى بشمال إفريقيا إلى غاية مطلع القرن الماضي، كانت اليد الموجبة تنفذ في الغالب من قبل النساء بعد غمس أياديهن في صبغة ملونة من القطران، النيلة، الحناء، أو حتى دماء الأضحية. فقد وصف كلاً من Champault و Verbrugge سنة 1965 طقساً حيث يقدم فيه رب الأسرة بالساورة على سكب دم الذبيحة بالقرب من المدخل الأمامي للبيت، لينجز بيده اليمنى عدة بصمات على خشب الأبواب، كما هو الحال بدو الشعانية الذين يطبقون اليد بتكتيم في جزء مقوى من الخيمة ومغطى بالبطانة، كان الأبوين يخشيان على أنهم حسن الخلقة من العين الشيرية في المغرب العربي قديماً، فيلجؤون إلى وسائل لا تعد ولا تحصى من الاستدعاء اللفظي، والإيماءات الرمزية ووضع اليد أو تمثيلات اليد وتعليق أشياء كالأبواق والمسامير والمرايا لإبعاد العين الشيرية (Camps-Fabrer, 2010: 4510-4511)، كما تردد النساء المستنات كلمات ضد العين أثناء تخطيب الحناء بمناسبة العرس : «حفظكم الله من العين الشيرية! وكذا أيادي العناية» (Desparmet, 1939: 180-181)، لا تقدم اليد العناية للأحياء فحسب بل الأموات أيضاً، مما جعل شواهد الرسومات الجنائزية غالباً ما تحمل تمثيل شبيهه باليد قبل الإسلام بزمن طويل إلى أخرى تودع جنب المقابر في صمت وتكتيم بعد مجيء الإسلام (Benichou-Safar, 1982: 76).

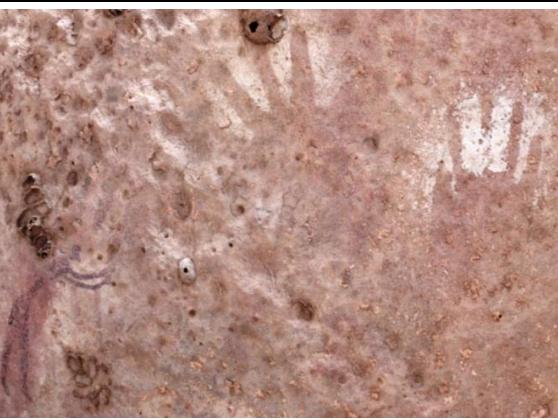
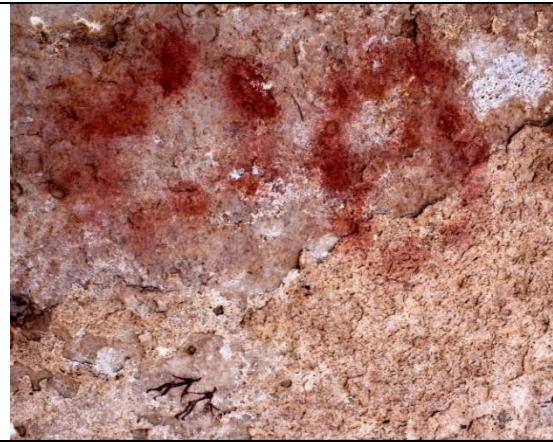
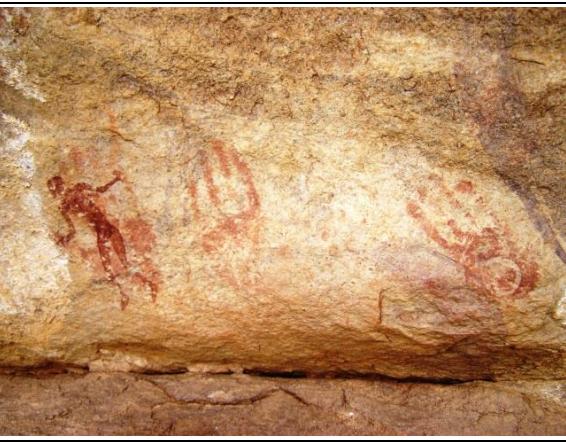
الخاتمة:

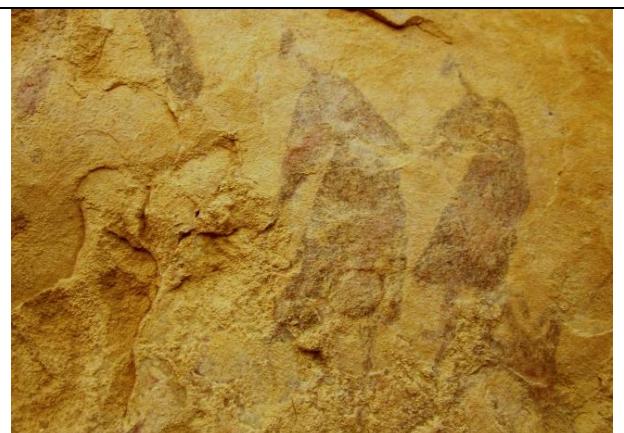
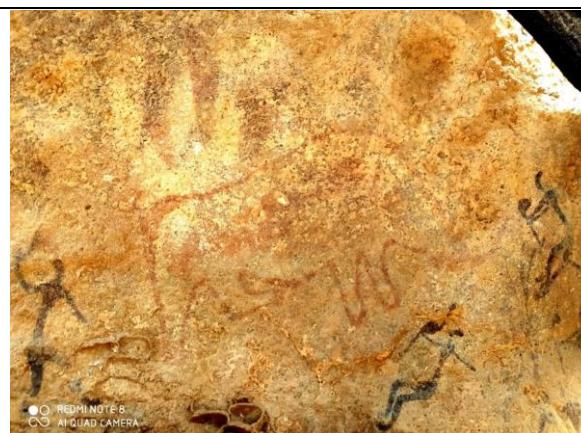
وسع توثيق بيانات الفن الصخري بالآهقار مجال التوزيع الجغرافي لتمثيلات اليد ضمن فن ما قبل التاريخ بالصحراء وهو بمثابة إضافة إلى مجالها المشار إليه في العديد من محطات فن رسومات التاسيلي ناجر، وبينت توغلها في القدم تزامناً مع تظاهرات فن مجموعة سفار وإينيدي إبان الرعوي القديم. سمح دراسة سند تجسيد تمثيلات اليد بالتعرف على أحوال نمطية حيث توجد حيالها ضمن الملاجي أسفل الصخور، إما معزولة عن باقي تمثيلات المشاهد ضمن المخابئ العميقه والمرتفعة، ولو أنها بعضها يتسم بانخفاض مستوى عن سطح الأرض، وهو ما لا يلائم وضعية القيام لدى منفذها خلاف الملاجي المرتفعة. تُعتبر هذه التمثيلات إحدى الآثار الفنية الحقيقية ذات أبعاد ما بين 16.7 سم إلى 18.6 سم، 24.3 سم لذوات المعصم، ولا تتجاوز فاقدة الأصابع 8.2 سم، تتخذ جلها وضعيات عمودية واستثناء وضعية مائلة، بأصابع متباينة أكثر من متقاربة.

تم الحصول على تمثيلات اليد بتقنيات محددة، السالبة بالرش أو النفح والموجبة بالطبع أو الطبع، مستبعد أو مندرجة ضمن تركيب مشاهد متنوعة كالصيد والرعي والرقص والنقل والتخييم، ووضعيتها في حالات جانبية وعلوية وسفلى أو جزء من رؤوس، وأطراف وأجسام أنواع حيوانية بريّة، أبقار غير مسئنة وأشخاص في وضعية رفع الذراعين.

بيّنت دراسة المعايير الفنية والمظاهر الثقافية المحددة لأساليب المدارس الفنية حضور مدرسة الرؤوس المستديرة دون أي تمثيل مسجل لليد، فيما سجل حضور مدارس الرعويين؛ شبيه بسفار وأبانيورا وإهران-تاھليهي المحددة في تاسيلي ناميدير تمثيلات اليد. تكتسي هذه التمثيلات مكانة علمية حول أنثروبوب-بيولوجيا منفذها من تقدير العمر، الجنس والعرق إلى تقدير القامة انطلاقاً من أبعاد اليد، مكانة إثنوغرافية انطلاقاً من تأويلاً لها لدى الشعوب البسيطة الحالية على غرار أعمال A, Hampati- Ba حول اليد ضمن تمثيلات تين-تريريفت وعلاقتها برعاة بيل ضمن طقوس ليتورى، إلى الطوطمية وممارسة السحر لدى الصيادين أمثال البوشمن جنوب القارة.

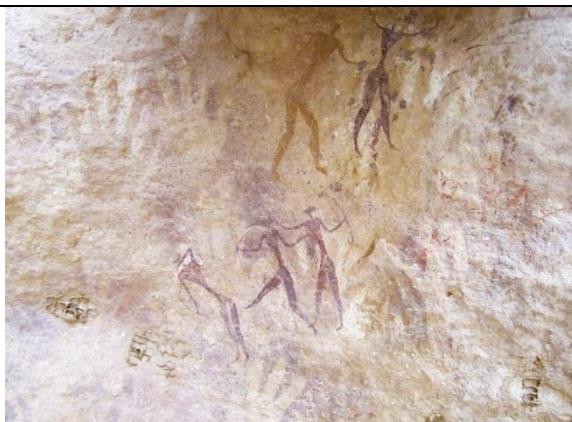
ملحق للصور:

	
<p>صورة 2: تمثيل الأيدي بأصابع متباudeة محطة إين-أنا (تاسيلي ناميدير)</p>	<p>صورة 1: تمثيل الأيدي بأصابع متباudeة محطة إجنوجان (تاسيلي ناميدير)</p>
	
<p>صورة 4: تمثيل الأيدي بأصابع متقاربة محطة أركوكوم (تاسيلي ناميدير)</p>	<p>صورة 3: تمثيل الأيدي بأصابع متباudeة محطة إين-أنا (تاسيلي ناميدير)</p>
	
<p>صورة 6: ظهور جزء من أربعة أصابع محطة إين-أنا (تاسيلي ناميدير)</p>	<p>صورة 5: تمثيل الأيدي بأصابع متقاربة محطة إين-بروم (تاسيلي ناهقار)</p>



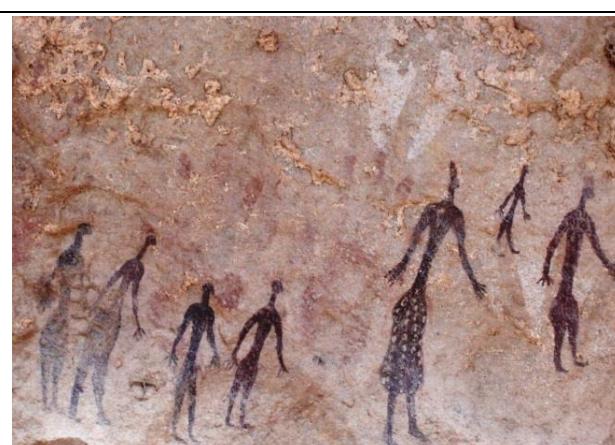
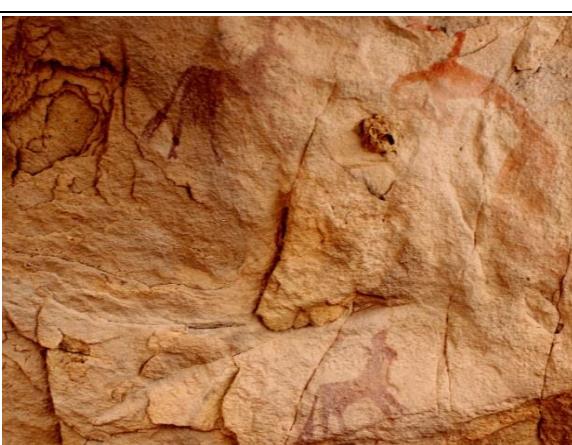
صورة 8: تقنية الرش بتلوين ثنائي
محطة إين-أنا (تاسيلي ناميدير)

صورة 7: تقنية الرش بتلوين أحادي
محطة وان-تورها(تاسيلي ناميدير)



صورة 10: تقنية الرش بتلوين ثنائي
محطة إين-أنا (تاسيلي ناميدير)

صورة 9: تقنية الرش بتلوين ثنائي
محطة أفل (تاسيلي ناميدير)



صورة 12: مشاهد لأشخاص منعزلين وفي
مجموعات رفقة حيوانات
محطة أفال (تاسيلي ناميدير)

صورة 11: تقنية الطبع بتلوين أحادي متدرج
محطة إين-أنا (تاسيلي ناميدير)

	
<p>صورة 14: مشهد رقص طقوسي لأنساق حول كبش بمحطة واد تمسكيس (تاسيلي ناميدي)</p>	<p>صورة 13: تمثيلات اليد السالبة والموجبة محطة إين-أنا (تاسيلي ناميدي)</p>
	
<p>صورة 16: ملامسة ظهر بقر بحطة تان-تفلتسين (تفدست)</p>	<p>صورة 15: وظيفة اليد وعلاقة الإنسان باليونات بمحطة وان-تماك (تاسيلي ناميدي)</p>
	
<p>صورة 18: تمثيل اليد متطابقة بتقنية النقر محطة إين-أنا (تاسيلي ناميدي)</p>	<p>صورة 17: تمثيلات أيادي متطابقة محطة إين-أنا (تاسيلي ناميدي)</p>

الببليوغرافيا:

المصادر:

1. ALLARD-HUARD. L., et HUARD P., (1981). *Les gravures rupestres du Sahara et du Nil, I. Les chasseurs, Etudes scientifiques*. Editions et publications des Peres Jésuites en Égypte, Caire, 66p.
2. AUMASSIP. G., (2004). *Préhistoire du Sahara et de ses abords, Au temps des chasseurs. Le paléolithique*. T. I, Maisonneuve et Larousse, Paris, 381p.
3. DE FLERS. P., Ph., et LE QUELLEC J.-L., (2005). *Du Sahara au Nil. Peintures et gravures d'avant les pharaons*. Soleb / Fayard / Collège de France (Études d'Égyptologie 7), Paris, 384 p.
4. GUTHRIE. R.-D., (2005). *The Nature of Rock Art*. The University of Chicago Press, Chicago, 520p.
5. LAJOUX. J.-D., (1962). *Merveilles du Tassili n'Ajjer*. Editions du Chêne, Paris, 193p.
6. LE QUELLEC. J.-L. (1993). *Symbolisme et art rupestre au Sahara*. L'Harmattan, Paris, 638p.
7. LE QUELLEC. J.-L., (1998). *Art rupestre et préhistoire du Sahara: Le Messak libyen*, Payot et Rivages, Paris, 616p.
8. LEROI-GOURHAN. A., (1965). *Préhistoire de l'art occidental*. Mazenod, Paris, 400p.
9. LEROI-GOURHAN. A., (1964). *Les religions de la préhistoire*. Paris, Presses Universitaires de France, 155p.
10. LHOTE. H., (1958). *A la découverte des fresques du Tassili*. Ed. Grenoble, Arthaud, Paris, 268p.
11. MUZZOLINI A., (1995). *Les images rupestres du Sahara, préhistoire du Sahara*. 1er Edition par l'auteur, Toulouse, 448p.

المراجع

1. ABD EL-TWAB RIYAD KHAMISS. Z., (2018). Totémisme entre magie et religion à l'époque préhistorique en Afrique. *Journal of Social Sciences and Humanities*, vol. 07, 14, p.239-267.
2. ALLARD-HUARD. L., et HUARD. P., (1994). Les secteurs du sous-continent saharien et du Nil, Art rupestre du Sahara. *Dossiers d'Archéologie*, 197, p.70-83.
3. ANTONIEWICZ. W., (1968). Le motif de l'orant dans l'art rupestre de l'Afrique du Nord et du Sahara Central. *La préhistoire, problèmes et tendances*, C.N.R.S., p. 1-10.
4. AUMASSIP. G., (1973). Trois nouvelles stations de peintures pariétales au Tassili n'Ajjer. *Libyca*, T. XXI. p. 223-234.
5. AUMASSIP. G., JACOB. J.-P., MARMIER. F., et TRECOLLE. G., (1976). Les fresques de l'abri du Taureau à Ti-n-Hanakaten, Tassili n'Ajjer, *Libyca XXIV*, p. 55-66.
6. BAILLOUD. G., (1960). Les peintures rupestres archaïques de l'Ennedi (Tchad). *L'Anthropologie*, t. 64, p. 211-234.
7. BENICHOU-SAFAR. H., (1982). *Les tombes puniques de Carthage. Topographie, structures, inscriptions et rites funéraires*. CNRS, Paris.
8. BRUZEK. J., LAZICKOVA-GALETOVA. M., GALETA. P., MAESTRACCI. J. (2012). Les empreintes de mains dans l'art pariétal: possibilités et limites d'interprétations mises en relief par l'anthropologie médico-légale. *Actes du Congrès IFRAO, Tarascon-sur-Ariège, 2010, Symposium*, p.1197-1206.
9. CAMPS. G., (1988). Scènes de caractère religieux dans l'art rupestre de l'Afrique du Nord et du Sahara. *Mélanges Pierre Lévêque. Tome 1: Religion*. Besançon, Université de Franche-Comté, p. 65-82.
10. CAMPS-FABRER. H., (2010). Main (Berb. : afus*, pl. ifassen ; cf. EB II) . Encyclopédie berbère, n°30, p. 4508-4518.
11. CHAZINE. J.-M., et FAGE. L.H., (1999). De nouvelles grottes ornées à Bornéo. *International Newsletter on Rock Art*, 23, p. 1-3.
12. CHAZINE. J.-M., et NOURY. A., (2005). Identification sexuelle des empreintes de mains négatives du panneau de la grotte de Gua Masri II (Est-Kalimantan-Indonésie), 6 p.
13. COHEN. C., (2012). Symbolique de la main dans l'art pariétal paléolithique. *Académie des beaux-arts, Institut de France*, p. 61-73.
14. CREVON. G., (1990). Des peintures de style «Têtes rondes» dans la Tefedest nord-occidentale. *Sahara*, 3, p. 97.
15. DE FLERS. P., et Ph., et LE QUELLEC. J.-L., (2006). Des nageurs préhistoriques au Sahara, Arts et cultures. *Revue des Musées Barbier Mueller*, p. 46-61.

16. DESPARMET. J., (1939). *Coutumes, Institutions, Croyances des indigènes de l'Algérie*. Trad. sur le texte arabe, annoté par H. Pérès et G. H. Bousquet (l'enfance, le mariage, la famille), la Typo-Litho, Alger, 320 p.
17. EVANS-PRITCHARD. E., (1974). La théologie zandé. *Les anthropologues face à l'histoire et à la religion*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 185-235.
18. FAGE. L.-H. (2012). L'art rupestre de Bornéo : présentation et nouvelles observations sur quelques mains peu communes. *Bulletin de la Société Préhistorique Ariège-Pyrénées*, LXV-LXVI, p. 955-971.
19. FERGUSON. M-J., (1870). "The Worship of Animals and Plants". *Fortnightly Review*, 7, p. 194-216.
20. GAUTHIER. Y., et Ch., (2003). Station rupestre de l'oued I-n-Bordan (Immidir, Algérie). Rhinocéros et ancienneté de l'art régional, *Bull. de la SERP*, 52, p. 39-61.
21. GAUTHIER. Y., et Ch., (2006). Monuments en trou de serrure et art rupestres: sur la distribution du groupe d'Iheren-Tahilahi / Wa-n-Amil et ses relations avec les autres groupes culturels. *Cahiers de l'AARS*, 10, p. 97-110.
22. GAUTHIER. Y., et Ch., (2013). Remarques sur le Guerrier Libyen. *Cahiers de l'AARS*, 8, p. 69-86
23. GAUTHIER. Y., et LIONNET. D., (2005). Abris peints du plateau de Tadjelahan. *Sahara*, 16, p. 128-137.
24. GAUTHIER. Y. et Ch., MOREL. A., TILLET. Th., (1996). *Art du Sahara, Archives des sables*. Editions Seuil, Paris, 140p
25. GRADIN. C., (1994). L'art rupestre dans la Patagonie argentine. *L'Anthropologie*, 98, p. 149-172.
26. GROENEN. M., (2011). Images de mains dans la préhistoire. La part de l'œil - Revue de pensée des arts plastiques, L'art et la fonction symbolique, 25-26, p. 56-69.
27. GRADIN. C., (1994). L'art rupestre dans la Patagonie argentine. *L'Anthropologie*, 98, p. 149-172.
28. HUARD. P., (1968). Les mains à doigt manquant ou incomplet sur les peintures rupestres du Tibesti. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, LXV (1), p. 19-20.
29. JELINEK. J., (1985). Tilizahren, the key site of fezzanese Rock art. *Anthropologie XXIII/2*, p. 125-275.
30. JOLEAUD. L., (1933). Gravures rupestres et rites de l'eau en Afrique du Nord. *Journal de la Société des Africanistes*, t. 3, fas. 1. p. 197-282.
31. KUNZ. J., (1999). The Rock paintings of wadi Tikraratin (Tassili-n-Ajjer, southern Algeria). *Sahara*, 10, p. 119-121.
32. LADRON DE GUEVARA. S-D., (1995). Le symbole de la main en Méso-Amérique précolombienne. La main dans la préhistoire, *Les Dossiers d'archéologie*, 178, p. 72-81.
33. LE QUELLEC. J.-L., (1992). Les figurations rupestres de mains au Sahara central. *Les Dossiers d'Archéologie*, 178, p. 60-71.
34. LE QUELLEC. J.-L., (2005). Une nouvelle approche des rapports Nil-Sahara d'après l'art rupestre. *ArchéoNil*, 15 p. 67-74.
35. LEWIS-WILLIAMS. J.-D., (2002). *The Mind in the Cave. Interpreting Religion and Society through Rock Art*. Thames & Hudson, London, 320p.
36. LHOTE. H., (1966). Les peintures pariétales d'époque bovidienne du Tassili, Eléments sur la magie et la religion. *JSA*, Vol. 36, 1, p. 7-28.
37. LHOTE. H., (1970). Le peuplement du Sahara néolithique, d'après l'interprétation des gravures et des peintures rupestres. *JSA*, Vol. 40, 2, p. 91-102.
38. LHOTE. H., (1979). *Les gravures de l'Oued Mammanet (nord-ouest du massif de l'Aïr)*. Les Nouvelles Éditions Africaines, Dakar, 431p.
39. LHOTE. H., CAMPS. G., et SOUVILLE. G., (1989). «Art rupestre ». *Encyclopédie berbère*, 6, Edisud, Aix-en-Provence, p. 918-939
40. MAITRE. J.-P., (1971). *Contribution à la préhistoire de l'Ahaggar. Téfédoust centrale*. Mém. du CRAPE, XVII, Alger, 225p.
41. MORI. F., (1965). *Tadrart Acacus. Arte rupestre e cultura del Sahara preistorico*. Enaudi, Torino, 257p.
42. PIGEAUD. R., (2007). Art rupestre inconnu dans le Sahara : « les adorateurs de la bête ». *Archéologia*, n°441, p. 50-61.
43. PRADEL. L., (1975). Les mains incomplètes de Gargas, Tibiran et Maltravieso. *Quartrir*, 26, p. 159-166.

44. TROST. F., (1990). Egig: un site important de gravures rupestres et de monuments funéraires préislamiques dans l'Ahaggar. *Sahara*, 3, p. 98-99.
45. TROST. F., (1997). *Pinturas - Felsbilder des Ahaggar (Algerische Sahara)*. Akademische Druck u. Verlagsanstalt, Graz, 336p.
46. VERBRUGGE. A.-R., (1970). *Corpus of the hands figuration in primitive Australia*. Compiègne, Orphrys, 256 p.
47. WINKELMAN. M., (2004). Shamanism as the Original Neurotheology. *Zygon*, 39, 1, p.193-217.

القاعدة الإمامية بإيكجان : بين مؤهلات الاستقطاب ومضمومات الهجران

The Ismā'īlī base in Ikjān: Between the qualifications of attraction and the implications of abandonment

بن النية رضا 

جامعة محمد لمين دباغين - سطيف 2 - الجزائر

r.bennia@univ-setif2.dz

الملخص:

تحاول هذه الدراسة في إحدى الغوامض التي تكتنف الوجود الشيعي الإمامي في المغرب الأوسط التي لم تُتناول حظها الكافي من البحث، وتهدف إلى تقصي مختلف الظروف التي أحاطت بقرار الشيعة الإمامية نقل عاصمتهم الروحية من إيكجان إلى رقادة بـإفريقيـة، والبحث عن أسباب التميـش التي طالت مـعـقـلـهـمـ الأولـ، من خـلـالـ تـسـليـطـ الضـصـوـءـ علىـ أـبـرـزـ المؤـهـلـاتـ التيـ أغـرـتـهـمـ علىـ اـتـخـادـ إـيـكـجـانـ قـاعـدـةـ لـهـمـ أـثـنـاءـ مرـحـلـةـ الدـعـوـةـ، ثـمـ معـالـجـةـ دـوـاعـيـ انـقـلاـبـهـمـ عـلـمـهـاـ بـعـدـ نـجـاحـهـمـ فيـ هـزـ الأـغـالـبـةـ وـاسـقـاطـ دـوـلـهـمـ، وـخـلـفـيـاتـ الـقطـعـةـ الـنـهـاـيـةـ مـعـهـاـ، وـفقـ مـقـارـبـةـ منـهجـيـةـ جـمـعـتـ بـيـنـ الوـصـفـ وـالـسـقـرـاءـ مـسـنـوـدـاـ بـالـتـحـلـيلـ بـمـاـ يـتـنـاسـبـ مـعـ هـذـ الصـنـفـ مـنـ الـمـاـضـيـ، وـخـلـصـنـاـ إـلـىـ أـنـ عـاـمـلـ اـمـتـالـكـ المؤـهـلـاتـ كـانـ لـهـ دورـ الحـسـمـ فـيـ الـقـضـيـةـ الـمـدـرـوـسـةـ، فـعـنـدـمـاـ اـمـتـلـكـتـ إـيـكـجـانـ مـقـومـاتـ نـجـاحـ الـمـشـرـوـعـ الشـيـعـيـ السـيـاسـيـ إـيـمـامـيـةـ أـتـخـذـتـ قـاعـدـةـ لـدـعـوـةـ إـيـمـامـيـةـ، وـبـعـدـ قـيـامـ الـدـوـلـةـ الـفـاطـمـيـةـ تـعـاظـمـتـ رـهـانـاتـ خـلـفـاهـاـ، مـاـ أـوـجـبـ الـبـحـثـ عـنـ فـضـاءـ يـمـتـلـكـ المؤـهـلـاتـ الـتـيـ تـنـاسـبـ مـعـ هـذـ الـوـاقـعـ الـجـدـيدـ.

الكلمات المفتاحية: الشيعة الإمامية - إيكجان - المغرب الأوسط - الفاطميين.

Abstract:

This study examines one of the mysteries surrounding the Ismā'īlī Shī'ites presence in the central Maghreb that has not received its due share of research. It aims to investigate the circumstances surrounding the Ismā'īlī Shī'ites transfer of their capital from Ikjān to Raqqāda, by stating the most prominent qualifications that tempted them to make Ikjān their base during the da'wa phase, then addressing the reasons for their revolt against it after their success in defeating the Aghlabids, and the backgrounds of the final break with it, according to a methodological approach that combined description and induction supported by analysis in a manner that is consistent with this type of topic. We concluded that the factor of possessing qualifications played a decisive role in the case under study. When Ikjān possessed the elements for the success of the Ismā'īlī political project, it was adopted as a base for da'wa. After the establishment of the state, the Fātimids' stakes increased, which necessitated the search for a space that possessed the qualifications that were consistent with this new reality.

Keywords: Ismā'īlī Shī'ites - Ikjān - Central Maghreb - Fātimids.

المؤلف المرسل : رضا بن النية، الإيميل : ridhabennia19@gmail.com

يكتف تاريخ مجال إيكجان وأحوازه قبل النصف الثاني من القرن الثالث الهجري / التاسع الميلادي كثير من الغموض، مما يعني أنه لم يكن ذا شأن قبل هذا التاريخ، فيما خلا ما أشار إليه بعض الباحثين (حسن، 1958: 48 – 49) من أنه كان إحدى نقاط تجمع ركب الحجاج المغاربة والأندلسيين، الذي يبقى بحاجة إلى سند مصري يعضده.

وقد بدأ بزوج نجم قرية إيكجان بعد اتصال أهلها من بني سكتان بالداعية أبي عبد الله الشيعي، الذي وصل إلى بلادهم في منتصف شهر ربيع الأول من عام 280 هـ/893م، فصارت بذلك مقراً للدعوة الإسماعيلية في المنطقة، وقصدتها الأتباع من مختلف الجهات، فاشتهر ذكرها، وتعاظم شأنها، وهو ما أثار حفيظة كبار رؤوس كتامة الذين لم ينخرطوا في الدعوة، فتحالفوا مع أمراء المدن المجاورة، وكادوا للداعي، وتأمروا عليه، حتى اضطروه إلى مغادرتها¹ نحو تازروت (القاضي النعمان، افتتاح الدعوة، 1986: 47 – 86).

لم تزد نقلة الإسماعيلية إلى تازروت التي اتخذوها دار هجرة لهم إلاّ قوة، فقد عزّ جانب الداعي، والتف حوله الأتباع، وتحول لأول مرة من موضع الدفاع إلى موقع الهجوم؛ لاسيما بعد نجاحه في فك الحصار الذي ضربه عليه أعداؤه فيها، واستطاع بعد صراع مثير إخضاع قبائل كتامة المعارضة، وهزم أمراء المدن المجاورة، واضطربت انتصاراته المتلاحقة الأغالبة إلى التدخل، فأوفدوا إلى المنطقة جيشاً كبيراً سنة 289 هـ/901 م بقيادة أبي حوال، الذي أُلْحق عدة هزائم بأنصار الدعوة الإسماعيلية، وكانت أبرز نتيجة أسفرت عنها هذه الجولة من الصراع، أنْ خُرِّبت دار الهجرة بتازروت، واضطرار الداعي تحت ملاحقة الأغالبة إلى العودة مجدداً إلى قاعدته الأولى بإيكجان، التي حالت الثلوج الكثيفة التي شهدتها المنطقة خلال هذه الفترة دون وصول أبي حوال إليها (المقرizi، اتعاظ الحنف، 1996: 1/58).

بعد تحول الإسماعيلية إلى إيكجان اتخذوها دار هجرة، وأضحت المركز الرئيس للدعوة، ومنطلق جيوشها التي تمكنت من هزم الأعداء، وإسقاط حواضرهم ومدنهم الواحدة تلو الأخرى، وبالرغم من أنَّ أبي عبد الله الداعي لم يغادرها حتى الإعلان عن قيام الخلافة الفاطمية في 20 ربيع الثاني 297 هـ/909م، إلاّ أنه لم يعد إليها ولا خلفاؤه من بعدها أبداً، بعد ستة عشر سنة من النشاط الدعوي والعسكري المكثف (الداعي إدريس، عيون الأخبار، 1985: 167).

وتكمّن أهمية هذه الدراسة في أصالة الموضوع الذي تتناوله، كونها تسعى إلى إماتة اللثام عن جانب من التاريخ المسكون عنه حول الوجود الشيعي الإسماعيلي بالمغرب الأوسط، عبر محاولة الكشف عن بعض ملامح السياسة الإسماعيلية المصلحية – التسُّرية التي سلكوها مع المغاربة في سبيل تحقيق مرامهم المذهبية والسياسية، من خلال تقييم تبلور نظرتهم إلى أمّ قواعدهم بالمنطقة – إيكجان –، ورصد التقلبات التي طرأت عليها تحت تأثير المتغيرات التي فرضتها الساحة السياسية والعسكرية.

وعلى أهمية هذه الجزئية من تاريخ الوجود الإسماعيلي في المغرب الأوسط بيد أنَّ اعتماد الدراسات السابقة بها كان بشكل عابر ومحدود، ولعل أكثرها تقاطعاً مع موضوعنا بحث موسى لقبال

¹ امتدت الإقامة الأولى لأبي عبد الله الداعي بإيكجان ما بين سنتي 280 - 287 هـ/893 - 900م. تتبع أبرز أنشطة الدعوة الإسماعيلية خلالها عند (الداعي إدريس، عيون الأخبار، 1985: 88 – 98)

حول «دور كتامة في تاريخ الخلافة الفاطمية : منذ تأسيسها إلى منتصف القرن الخامس الهجري»، الذي أجاد في رسم الخصائص البيئية والبشرية وحتى الأنثروبولوجية لحقل الدراسة، مستفيداً من زياراته الميدانية إليه، حيث خلص إلى كثير من المعطيات التي غابت عن نصوص مصادر المرحلة، بيد أنه لم يستثمرها في الحفر عن عوامل الانتقال الإسماعيلي بالدعوة إلى إفريقية وتأثيراته المحلية، التي لم يتعدَ تناوله لها حدود إعادة سوق ما أوردته المصادر الإخبارية بهذا الشأن، (لقبال، 1979: 152 – 325)، على عكس علاوة عمارة في دراسته الموسومة بـ«الفاطميون والمغرب الأوسط : التوجّه الساحلي للسلالة الحاكمة وأنماط الحكم في المجالات»، الذي كان أكثر عمقاً في طرحة ضمن سياق مرافعته على أن «دار الهجرة» هي فكرة اخترعها الإسماعيلية «لإضافء الشرعية على القرار الذي اتخذه الإمام المهدي بنقل مركز الدعوة إلى رقاده»، وتأكيده على أن هذه النقلة استلزمتها المتغيرات السياسية التي شهدتها المنطقة، وظهور رهانات جديدة للفاطميين ضمن مخطط العودة إلى المشرق وحكم العالم الإسلامي منه (عمارة، الفاطميون، 2021: 34 - 64)، وهي الرؤية التي تتقاطع مع بحثنا هذا، الذي قدّم بدوره بعض الحفريات الجديدة حول ظرفيات التوجّه الشرقي للدعوة الإسماعيلية، وبعض أسرار إعدامهم لعقلهم الروحي بإيكيجان عبر التحريم التدريجي لحضوره.

وتبحث إشكالية الموضوع في نقايضين تمحوراً أولهما حول خلفيات اختيار الإسماعيلية لمجال إيكيجان مستقرراً لنشاط صاحب البذر، ويسبّر ثانهما أغوار الهجران النهائي لها بعد نجاحهم في اعتلاء السلطة، عبر إثارة جملة من التساؤلات الفرعية، أهمها : ما هي أبرز المقدّرات والخصائص التي استقطبت الدعوة الإسماعيلية إلى موضع إيكيجان في عمقه الكتامي؟، وكيف استطاعوا تسخيرها لدعم تحالفهم مع قبيلة كتامة من أجل الإطاحة بدولة الأغالبة؟، وما هي الخلفيات التي أدت إلى سرعة هجرهم لإيكيجان عقب نجاحهم في تحقيق هذا الهدف؟، وما سرّ القطيعة النهاية معها – رغم رمزيتها الروحية – بعد استقرارهم في إفريقية؟

ويستلزم طرق مثل هذا الصنف من المواضيع اعتماد مقاربة منهجية مبنية على الوصف للظهور حجم المؤهلات التي تحوز عليها قاعدة إيكيجان، والمعالجة الاستقرائية للنصوص المصدرية القائمة على التقسي والتركيب والتحليل، مع الاستعانة بالمقارنة في أحيان أخرى، من أجل تشرح الظروف المختلفة التي أحاطت بحدث الانتقال الإسماعيلي.

وعلى تعدد المظان المصدرية التي تناقلت مسار النشاط الإسماعيلي ببلاد المغرب، وتتنوع مرجعياتها السياسية والمذهبية، بيد أنّ أخبارها حول موضوع الدراسة اتسمت بالشح، والاقتضاء، وعمومية الخبر، كما اكتنفها الغموض وعدم الوضوح، لاسيما في ظل اعتماد معظمها على روایة مؤرخ الفاطميين القاضي النعمان (ت 363 هـ / 974 م) في مؤلفه «افتتاح الدعوة»، الذي تولى فيه نهج إعادة بناء الذاكرة الإسماعيلية بما يتماهى مع السمعة التي صارت تحظى بها والمنجزات التي حققتها. وبالرغم من أهمية الحوار الذي دار بين الحجاج الكتاميين وأبي عبد الله الداعي في كشف بعض الملامح البيئية والسياسية والذهبية لمجال إيكيجان، غير أنّ تعمّده تصدير فكرة أن اختيار الإسماعيلية لإيكيجان كان

عفوياً، نافياً معرفتهم المسبقة بها، قد فوت علينا الكثير من المعطيات حول خلفيات هذا الاختيار، وعلى نهجه سار من نقل عنه بصورة كلية على غرار الداعي إدريس (ت 872 هـ / 1467 م) في «عيون الأخبار»، أو جزئية كالنويري (ت 732 هـ / 1332 م) في «نهاية الأرب»، والمقرizi (845 هـ / 1442 م) في «اتعاذه الحنف». ويزداد الأمر تعقيداً إذا ما ولينا عنايتها قبل شق خلفيات الهجران الإسماعيلي لإيكجان الذي تسكت المصادر عنه تماماً، إذ لم يتجاوز خبرها عنه حدود تكرار ما أورده القاضي النعمان، من تأكيد نزول عبد الله المهدي بقاعدة دعوته، واتخاذه قرار الانتقال إلى رقاده في جملة من الإجراءات الأخرى، دون استفاضة في الكشف عن مضموناته، وبيان المواقف منه، وتدعياته.

1. إيكجان :

1.1. الموقع :

يشغل مجال إيكجان موضعاً وسطاً عند ملتقى الحدود الإدارية لثلاث ولايات جزائرية حالياً كانت أراضيها مسرحاً للنشاط الدعوي الإسماعيلي قبل أن يمتد إلى الآفاق، إذ يبعد من جهة الشرق عن مدينة ميلة التي كان يتبع لها إدارياً - ولو صورياً - على عهد الأغالبة بنحو 75 كم، وتفصله عن مدينة سطيف - التي يتبعها حالياً - من جهة الجنوب الغربي بحوالي 65 كم، وإلى الشمال منه تقع جيجل أكبر مواطن قبائلة جيملة الكبرى التي احتضنت الدعوة في بدايتها، وتبعد عنه بمسافة 89 كم.

وتوجد خرائب إيكجان على بعد 2 كم شمال شرق بلدية بني عزيز² الواقعة على ارتفاع 983 م فوق مستوى سطح البحر (العرابة، 2015: 33)، في الجي المعروف اليوم بـ «لحجار»، وتنحصر إحداثيات معالم موقعها الأثري التي ضبطها الخبراء على ضوء ما بقي ماثلاً من شواهد على السطح، ما بين درجتي 357 - 356 شمال/جنوب و 769 - 766 شرق/غرب (عقاب ويحاوي، 2000: 8 - 16).

2.1. أصل التسمية :

يطرح اسم «إيكجان»³ عدة إشكاليات على مستوى أصل هذه التسمية وصيغة نطقها، وسنكتفي في هذا الموضع بعرض المعطيات التي تتناغم مع روح الدراسة التي نحن بصددها:

2.1.1. الأصل :

لابد من التأكيد في البداية على أننا نفتقد إلى أية أدلة مصدриة أو شواهد أثرية دامجة ترجح أصلاً بعينه لاسم هذا الموضع، وما سيق في هذا الشأن لا يتعذر مجرد افتراضات قد تنسف بالكلية إذا ما تم العثور على قرائن مادية حولها، ولعل أقدم ما وصلنا في هذا المقام وأشهره هو الافتراض الذي طرحة المستشرق الفرنسي جورج مارسييه Georges Marçais (1876 - 1962)، الذي ربطه باللغة الأمازيغي

². أشار لويس ماسينيون L.Massignon إلى وجود موضع آخر يعرف بـ «إيكجان» بالقرب من سidi عيش غرب بجاية، ويبدو أنه ذات الموضع الذي أشار إليه موسى لقبال بـ «فج تقدنت» أو «فج تتجنت». (لقبال، 1979: 153 - 60). (L. Massignon, 1955: 112).

³. عرفت بين السكان بـ «الخربة»، وعند البعض بـ «خربة الكلاب»، وهو الاسم الذي تطلقه العامة عادة على المناطق الأثرية، كما تعرف لدى فريق ثالث باسمها القديم مع بعض التحرير «إيكجن». (لقبال، 1979: 155).

"إيجان" الذي يعني "كلب"، وواحده «أقجون» أي «كلب» (غوتبيه، 2010 : 184 ، Histoire des Rois, 1927 : 19)، وأمام عدم وجود مقترحات منافسة كاد هذا الطرح أن يتحول إلى مسلمة لا تقبل النقد، وإليه مال العديد من المستشرقين (Ibn Hammad, . Canard, 1952 : 270 - 329)، وكثير من الباحثين المغاربيين (لقبال، 1979 : 158 ، Histoire des Rois, 1927 : 19 طويل، 2011 : 229).

إن إخضاع هذا الافتراض لمعطيات ذاكرة المجال وموروثه الألسني يجعلنا نتساءل عن المصدر الذي استقى منه مارسيه هذه المعلومة، ذلك أنّ سكان المنطقة . وأنا من أهل أحوازها . خلال بداية نشاطه العلمي لم يكونوا يتكلمون الأمازيغية، ولما كان الأمر كذلك فإنّ المنطق يفرض علينا أن نبحث عن أصل هذه الكلمة في لهجة أهل أقرب مجال إلى إيجان ما زال يتحدث الأمازيغية ممثلا في سكان جبل بابور الذين يسمون الكلب «أيندي» وجمعه «إيطان»، أما لفظ «أقجون» فيستخدم بشكل أوسع في بلاد جرجرة الأبعد نسبيا، فكيف ربط إذا جورج مارسيه تسمية إيجان⁴ بلفظ غير شائع بين أهل هذا الموضوع ؟ ولئن كان يحسب لجورج مارسيه انتباذه إلى إمكانية أن يكون اسم إيجان من أصل أمازيغي، إلا أنه على ما يبدو فاته أن يضع اعتبارا لبعض الفوارق في الألفاظ والعبارات الموجودة بين اللهجات الأمازيغية، وتبعا إلى هذا المعطى فإنّ افتراض ربط اسم إيجان باللفظ الأمازيغي «إيجان» أصبح على المحك، مما يستلزم مراجعة فورية وتنقيباً أعمق في أصل اشتقاده، لاسيما إذا ما علمنا بأنّ هناك موضعا في أعلى جبل بابور غير بعيد من موقع الجودادة يعرف «بتالة إيجين» أو «تالة إيجين»، وبالرغم من التقاطع الكبير بين لفظتي «إيجان» و«إيجين»، بيد أنّ من تواصلنا معهم من أهل المنطقة أكدوا جملهم بأصل هذه التسمية، رغم كونها هي الأخرى أقرب إلى ربطة أيضا وفق ما عمد إليه مارسيه باللفظ الأمازيغي «أقجون»، مع التأكيد مرة أخرى على أنه يعرف محليا عند هؤلاء الأقوام بـ «أيندي»، كل هذا يجعل افتراض جورج مارسيه المشار إليه محل ريبة واضحة (بن الني، 2019 : 162-207).

2.2.1. رسم اللفظ وصيغة نطقه:

على الرغم من أنّ معظم المصادر التاريخية والرحلية التي أشارت إلى إيجان أوردتها بصيغة «الكاف» في رسم حرفها الثالث، إلا أنّ العديد من المشغلين بحقل الآثار يصرّون على أن رسمه بـ «القاف»، وتنطق بصوت وسط بين «الكاف» و«القاف»⁵، ويظهر أنّ منشأ ذلك هو تسليمهم بطرح جورج مارسيه حول ارتباط هذه التسمية بلفظ «إيجان»، بيد أنه وتبعا للتحفظات التي أبديناها بشأن

⁴. كتبت سمية الحمداني عند إشارتها إلى استقرار أبي عبد الله الداعي بـ «إيجان *Ikjān* » في الهاشم: أو بدلا من ذلك «إفakan *Ifkān* »، إلا أنها لم تقدم تفاصيل عن أوجه الصلة بين المصطلحين غير ما يظهر علهمما من اشتراك لفظي وتشابه في الوزن الذي رسماه. (Hamdani, 2006 : 146)

⁵. أما في الرسم اللاتيني لهذا اللفظ نجد أن البعض يكتب «*Ikdjān* » بدلا من «*Icdjān* » (أو *Ikjān*) الذي يميل إليه غالبية الباحثين، أي بقلب حرف "K" إلى حرف "C". (Edrisi, Description de l'Afrique, 1866 : 105)

صحة هذا الافتراض يبقى الأحوط . على ضوء ما هو متوافر من نصوص - أن نعتمد على الرسم الذي تتفق حوله المصادر وهو إيكجان بـ «الكاف»، لاسيما وأنّ من أصحابها من عايش فترة بروز هذه القاعدة على غرار ابن الهيثم (ابن الهيثم، المناظرات، 2001 : 119) والقاضي النعمان (القاضي النعمان، افتتاح الدعوة، 1986 : 47)، وبعضهم من أصيلي هذه البلاد (المغرب) ولا تخفي عليهم صيغة نطقها من مثل الإدريسي (الإدريسي، نزهة المشتاق، 1994 : 105، 269/1)، (Edrisi, Description de l'Afrique, 1866 : 105)، مع وجوب مراعاة بعض التحريرات التي طالتها لدى البعض، على غرار «إنكجان» عند (ابن الأثير، الكامل، 1987 : 451/6، ابن خلدون، العبر، 2000 : 42/4) و«إيكجا» عند (المقدسي، احسن التقاسيم، 1906 : 1906 : 218).

3.1. سكان إيكجان :

لا خلاف بين المصادر بأنّ قرية إيكجان كان يقطنها أثناء مرحلة الدعوة الإماماعيلية بنو سكتان⁶، وهم إحدى فروع قبيلة جيملة الكبرى التي تنحدر من ولد يناؤة بن غرسن بن كتام (ابن خلدون، العبر، 2000 : 195 / 6 - 196).

إنّ تقفي آثار هذا القبيل اليوم بموضع إيكجان وأحوازه يكشف أنّ هذه التسمية لم تعد متداولة بين السكان بالصيغة التي أوردها المصادر الوسيطة، وإنما وجدت أسماء أخرى تتقاطع معها في رسمنها مع بعض التحرير، ومنها:

- بنو سكfan : هو المنطق الأمازيغي لتسمية «بني سكتان» على ما يشير إليه سفيان عبد اللطيف (عبد اللطيف، 2019 : 514)، بقلب «الباء» إلى «فاء»، ويطلق هذا الاسم اليوم على قوم يعيشون في سفح جبل سيدى ميمون، غير بعيد عن موضع إيكجان (القبال، 1979 : 157)، وهو ما يزيد من احتمالية كونهم من بقايا بني سكتان الذين كانوا يضربون في هذا المكان أثناء مرحلة الدعوة الإماماعيلية في المنطقة.

- بنو سكفال : تختلف هذه التسمية عن سابقتها في وجهين، أولهما أنّ التحرير الذي طالها مس حرفين هما «الباء» و«النون»، اللذان قلبا إلى «فاء» و«لام» لتصبح التسمية «بني سكفال»⁷، والآخر هو البعد النسبي عن إيكجان مقارنة بالموضع الأول، إلا أنّه لا يخرج من مجال الأحواز القريب من قاعدة الدعوة، وممن عرف بها:

- أحد أعراس منطقة جيجل الضاربة إلى الغرب من موضع إيكجان في جوار بني فوغال Carette, Warnier et 1846)، وإلى الجنوب منهم توطن بني زندياي الذي أشار إليهم الإدريسي (الإدريسي،

⁶. وردت هذه التسمية بصيغة محرفة في بعض المصادر المشرقية، فقد أسمى ابن الأثير ساكنة هذا المجال بـ «بني سليمان»، أما المقرizi فعرفهم بـ «بني سليمان». (ابن الأثير، الكامل، 1987 : 451/6، المقرizi، اتعاظ الحنف، 1996 : 56/1).

⁷. يستخدم هذا المصطلح في الأمازيغية للتدليل على «استخراج ما دفن تحت الأرض». (عبد اللطيف، 2019 : 514)

نزة المشتاق، 1994 : 267/1)، وأدرجهم البعض ضمن القبائل المنضوية في كونفدرالية العوانة .(Rinn, 1898 : 290 - 309)

- قوم يضربون في سفح جبال الحلفاء في موضع يتبع إدارياً إلى بلدية معاوية بولاية سطيف، شرق إيجان في مقابل جبل سيدي ميمون الذي أنشأ أبو عبد الداعي قلعته في أحد منحدراته.⁸

- فرع يحمل نفس التسمية سكن قرب حمام دباغ بقالمة (عبد اللطيف، 2019 : 514)، والراجح أنهم انتقلوا إليها في الفترة الحديثة رفقة العديد من بطون وفروع قبائل مناطق ميلة وجيجل وسطيف التي توطنت في تلك النواحي، بدليل أن بعض أفرادها لازالت تربطهم صلات مع أهالיהם في مواطنهم الأصلية.⁹

تحيلنا معطيات التوزيع المعاصر لبقاء بنو سكتان إلى احتمالين، يتصل أحدهما بأنهم كانوا يشغلون خلال مرحلة الدعوة الإسماعيلية مجالاً فسيحاً يمتد من سفوح جبال الحلفاء المشرفة على فج مزالة شرقاً إلى سفوح جبل بابور غير بعيد عن البلدية المعروفة به حالياً غرباً، وهو ما يؤكد خبر القاضي النعمان حول كثرة الوافدين على أبي عبد الله الشيعي وتقاطرهم من كل الجهات عند نزوله في هذا المجال (القاضي النعمان، افتتاح الدعوة، 1986 : 49)، أمّا الثاني وهو الأقرب أنّ بنو سكتان بعد أن ذهبوا ريحهم، وفقدوا رياستهم، بعد أن أفنتهم الحروب، وانتقال وجهتهم مع الفاطميين إلى إفريقيا، قلّ شأنهم، وتفرقوا أزواجاً بين عدة مناطق كما بيناه سلفاً.

2. ما الذي استهواه الإسماعيلية في موضع إيجان وأحوازه ؟

تحسن الإشارة في مطلع هذا المبحث إلى أنّ رهان الدعوة الإسماعيلية في نجاح دعوتهم ببلاد كتامة لم يكن مقتضاً على مجال إيجان وساكتنه، الذي لا يشغل سوى حيزاً يسيراً من فضاءٍ واسعٍ يمتد على مسافة «خمسة أيام طولاً في عرضه مسافة ثلاثة أيام» (النعمان، افتتاح الدعوة، 1986 : 37)، ومن ثم فإنّ حفرنا في المؤهلات التي استقطبت الإسماعيلية إليها سيخترق في العديد من المناسبات حدود أحوازها، ويمتد إلى كامل الفضاء الكتامي، ذلك أنّ إيجان في واقع الأمر لم تكن إلاً قاعدة لهم، ومقدراً لتصريف شؤونهم وبث أفكارهم، أما المرام الأساس فارتکز على الاستثمار في كامل المقدرات التي كانت تنعم بها بلاد كتامة، وتسخيرها لأجل خلق عصبية مذهبية تتطلع إلى التضييق من دائرة الخلافات القبلية، وتوجيه كامل طاقتها لتحقيق الهدف المرحلي الأول ممثلاً في إسقاط دولة الأغالبة، أقرب القوى السياسية الكبرى إلى هذه البلاد.

ومهما يكن من أمر فإنّ اختيار إيجان وأحوازها من قبل قادة الدعوة الإسماعيلية في المشرق لتكون قاعدة لهم في المغرب لم يكن بمحض الصدفة، بل إنّ المتمعن في المظان المصدرية التي تناقلت هذا

⁸. وقفت على هذه المعطيات من خلال خرجة ميدانية قمت بها إلى جبال الحلفاء، غرب ولاية بتاريخ 12 مارس 2019.

⁹. أخبرني أحد القاطنين حالياً بنواحي قالمة من «عائلة بودور» أنّ أصل أسرته من قرية عين جوهرة (من أحواز إيجان) التي تبعد عن بلدية عين السبت ولاية سطيف بأربعة كيلومترات، وأنّ جده كان إلى عهد قريب يذهب دورياً إلى المنطقة من أجل تحصيل مقابل كراء أراضيهم التي يملكونها هناك. تمّ توثيق هذه الشهادة بتاريخ 29 أكتوبر 2020.

الخبر (القاضي النعمان، افتتاح الدعوة، 1986 : 36 - 38 ، الداعي إدريس، عيون الأخبار، 1985 : 84 - 89) يكتشف بأنه أخذ بناء على تقارير مفصلة عن قبيلة كتامة ومجالها، رفعت من قبل الدعاء إلى القيادة الأولى في سلمية، وهو ما نستشفه من خلال الأسئلة الدقيقة التي وجهها أبو عبد الله الداعي مرافقيه من حجاج كتامة، التي نشتم في ثناياها المعرفة المسقبة له بخصائص هذا المجال وطبع أهله (المقريزي، اتعاظ الحنفا، 1996 : 1 / 55 - 58، الطالبي، 1955 : 679)، ويزيدها تأكيدا تعقيبه على استغراب مرافقيه من معرفته بموضع فج الأخيار رغم أنهم لم يذكروه له من قبل قائلا «البلدان توصف للناس وتذكر لهم وإن لم يروها» (القاضي النعمان، افتتاح الدعوة، 1986 : 36 - 38).

وبالاستناد إلى ما ذهب إليه بعض الدارسين (الدشراوي، 1994 : 85، مجاني، 2010 : 77 - 78) من ترجيح انتقال قيادة الدعوة الإسماعيلية في بلاد المغرب بعد وفاة الحلواني إلى أبي عبد الله الأندلسي¹⁰، فإنّنا نعتقد بأنّ هذا الأخير هو الذي اقترح إيكجان لتكون مقرا لصاحب البذر، سواء بمبادرة منه، أو استجابة لطلب القيادة، ويظهر من خلال استراتيجية هذا الموقع وحيويته أنّه كان على معرفة كبيرة بدقة مواصفاته لقربه من مجال دعوته (النويري، نهاية الأرب، 2004 : 28 / 48)، ولعل وجود حرث الجييلي وموسى بن مكارم ضمن وفد الحجيج كانت غايته اصطحاب أبي عبد الله الداعي إلى مضارببني سكتان، وما الرواية التي نقلها لنا مؤرخ دولتهم سوى جزء من العبكرة النعمانية في تخليد مأثر الدعوة الإسماعيلية بالمنطقة، التي اصطنع خيوطها باقتدار، وبنها منذ البداية على طابع المصادفة في التقاء أبي عبد الله الشيعي بحجاج كتامة (القاضي النعمان، افتتاح الدعوة، 1986 : 34 وما بعدها).

وتستوقفنا القراءة الدقيقة لمعطيات الاختيار الإسماعيلي لموضع إيكجان في فضائه الموسّع عند مجموعة من العوامل، التي تنمّ عن استراتيجية هذا الاختيار وحسن انتقاءه على أصعدة عدة، أهمها:

1.2. الموقع:

تكشف المعاينة الميدانية للمكان الذي اصطفاه الإسماعيلية ليكون مقرا لنشاطهم الدعوي عن عبرية كبيرة في تحديد موقعه واستراتيجية تمويهه، ويظهر ذلك من خلال تنوع مزاياه وحيويته خصائصه البيئية والمجالية، من مثل:

- **الحصانة الطبيعية :** يجمع الباحثون على هذه الخاصية التي ميزت موقع إيكجان، الذي يأخذ طابعا جبليا (الإدريسي، نزهة المشتاق، 1994 : 1 / 269) صعب المسلوك، وتحتضنه الكتل الجبلية من عدة جهات، بدءا بجبل سيدى ميمون الذي بنيت قلعة إيكجان في سفحه، وتسنده جبال أخرى زادت من حصانته على غرار: مرزقان، وسيدي صالح، وبابور (Féraud, 1871 - 1872 : 58).
- **جمعيه بين مزايا الجبل والسهل والماء :** وفيها تظهر عبرية اختيار الموضع، الذي لم يضمن فيه الإسماعيلية المنعة الطبيعية فحسب، بل إن إشرافه على مجموعة من السهل الخصبة - لاسيما

¹⁰. أبو عبد الله محمد بن حمدون، أصله من عرب جدام، وكان من أدرك الحلواني وأخذ عنه، ثم اشتغل بالتعليم حتى ذاع صيته فيه، وعليه نزل أبو عبد الله الداعي ضيفا عند مروره بموضع إقامته، فانضم إلى دعوته، وانتقل معه إلى إيكجان. (القاضي النعمان، افتتاح الدعوة، 1986 : 39 - 43، خليفي، 2007/2008 : 67 - 70).

من جهة الشرق: شعبة الزكار، وظهر التين، وأراضي خصبة واسعة تمتد من منطقة بوبكر حتى مجرب الوادي الكبير على الحدود مع ولاية ميلة - المعززة بعدة موارد مائية كالعيون (عين أثارو وعين المكمن)، والوديان (بورديم، الكلاب، وأعظمها الوادي الكبير) (لقبال، 1979: 154). كفيل بضمانته قار بالمستلزمات الغذائية والاقتصادية، لاسيما في أزمنة الحروب التي تزيد فيها قيمة هذه المقدرات.

• سهولة المراقبة منه : احتلت هذه الميزة قيمة خاصة عند الإسماعيلية بحكم خصوصية المرحلة وطابع السرية الذي ميزها، وهو ما استلزم مزيداً من الحيطة والحذر، ومن لوازمه أن يكون مقر الستر في منأى عن مباغتة الأعداء، وهو ما توافر في إيجان التي سمح موقعها المرتفع بمراقبة مناطق واسعة من المجالات المحيطة بها (الإدريسي، نزهة المشتاق، 1994: 1/269، مرمول، 1983: 41).

• العزلة: شكّل هذا العامل أحد المغريات الرئيسة التي حفّزت الإسماعيلية على اختيار إيجان، ذلك أن عزلتها الطبيعية التي فرضها عليها طابع مجالها البيئي، تعزّز أكثر بمعنى آخر تمثّل في بعدها عن المسالك التجارية الرئيسة، فشكّلت بذلك بيئة نموذجية للنشاط الدعوي بعيداً عن لفت الأنظار إليها على الأقل في مراحلها الأولى (مجاني، 2010: 79).

• البُعد عن رقاده: إنّ وقوع إيجان في أقصى الحدود الغربية لدولة الأغالبة على مسافة « عشرة أيام » (المقريزي، اتعاظ الحنفا، 1996: 1/55) من رقاده جعل الدعوة في منأى عن مضائقه أمراءها أو حلفائهم في المنطقة، ولو أنه يحمل في الان نفسه صفة للقرب بالنظر إليه من جهة الأهداف المستقبلية لها (أقرب الخصوم)، إذا ما قسناه على مناطق أخرى في الغرب التي سيؤدي الاستقرار بها إلى تزايد عدد الخصوم المحتملين (الدشراوي، 1994: 87).

2.2. الفراغ المذهبي:

باستثناء بعض الإشارات المصدرية التي تؤكد بأنّ فرع بنى عفنيت من كتامة كانوا يميلون إلى مذهب الإباضية (القاضي النعمان، افتتاح الدعوة، 1986: 111)، فإنّ عزلة المجال الكتامي للدعوي التي أثرناها في النقطة السابقة جعلت ساكنته في منأى عن نشاط دعاة المذاهب قبل منتصف القرن ٣ هـ / ٩ م، وهو ما يفسّر بساطة معرفتهم بالأحكام الشرعية، وتواضع ثقافتهم الدينية البعيدة عن السجالات المذهبية والتشعّبات العقدية (القاضي النعمان، افتتاح الدعوة، 1986: 37، بوبيدي، 2020: 14)، وهو ما مثل مغرياً كبيراً للإسماعيلية الذين رأوا فيها مجالاً خصباً لنشر أفكارهم دون أن ينافسهم فيها أحد، ولعل ما زاد من غبطتهم هو نجاح محاولات جس النبض الأولى التي أسفرت عن استجابة بعض السكتانيين لدعوتهم، ومنهم حرث الجييلي وموسى بن مكارم المشار إليهما سابقاً (ابن الأثير، الكامل، 1987: 1/451).

3.2. ملاءمة المعطيات السياسية :

حملت بعض معطيات المشهد السياسي في بلاد كتامة من جهتها عدة عوامل مشجّعة للإسماعيلية من أجل تكثيف تواصلهم مع ساكنتها، وإنشاء قاعدة دعوة قارة لها، ومن ملامحها:

- رفض كتامة الخضوع إلى السلطة : شاركت كتامة العديد من القبائل المغربية هذه الخاصية، حيث كان معظمها يؤثر حياة الحرية وعدم الخضوع لسلطان الدول، وهو ما أكدّه حاجتها لأبي عبد الله الداعي عندما سأله عن علاقتهم بالأغالبة (المقرizi، اتعاظ الحنف، 1996: 55/1). وتعزّز استقلاليتهم أكثر بحرصهم على حرية التصرف في مواردهم وأموالهم دون أن تطالها جباية الدول «ما وجب في أموالنا (كتامة) من عشر أو صدقة أخرى جناها نحن بأنفسنا ودفعناها إلى فقرائنا، فقال (الداعي) : فلا سبيل للسلطان عليكم في ذلك ؟، قالوا : لا» (القاضي النعمان، افتتاح الدعوة، 1986: 37)، وهي الميزة التي حافظوا عليها حتى بعد قيام الخلافة الفاطمية، فقد اعترضوا على محاولة الخليفة المعز لدين الله (341 - 952 هـ / 975 م) فرض الضرائب عليهم تحت غطاء الصدقة قاتلين «والله لا فعلنا ذلك أبداً، كيف تؤدي كتامة الجزية، ويصبرن عليها في الديوان ضريبة؟ وقد أعزها الله قدّيمًا بالإسلام، وحدّيثاً معكم بالإيمان» (المقرizi، اتعاظ الحنف، 1996: 1/98).
- مضايقة حكام الحواضر لبعض فروع كتامة : بالرغم من صورية ولاء الأمراء العرب للمدن المحيطة بكتامة للسلطة الأغالبية، بيد أنها شكّلت في واقع الأمر طوقاً أمنياً يقي الأخيرة من أي خطر قد يأتي من هذه المنطقة (القاضي النعمان، افتتاح الدعوة، 1986: 36) وقد عانت بعض فروع كتامة أثناء هذه الفترة من تحرشاتهم، حتى بلغ الحد بأمير بلزمة أن عبّدهم، وألزمهم بحمل العشر والصدقات إليه على أعناقهم (النويري، نهاية الأرب، 2004: 28/71)، وهو ما تسبّب في توتر العلاقات معها (المدن)¹¹، مشكلاً بذلك عامل إضافياً استغلّه الإسماعيلية لصالحهم في خدمة مشروعهم الداعوي بالمنطقة، من خلال الاستثمار في نقدة الكتاميين على هؤلاء، ورغبتهم في التأثير منهم والحد من مضايقاتهم.
- تطلع كتامة إلى الخروج من عزلتها : لا جرم بأنّ هذا المعنى كان من أبرز النقاط الجوهرية التي ركّز عليها الإسماعيلية في محاولتهم استئصال الكتاميين إلى دعوتهم، لاسيما الأمراء والشيوخ منهم، الذين كانوا يشعرون بأنّهم يملكون من المقدرات أضعاف ما تحوزه بعض القبائل الأخرى التي حظيت بمكانة متميّزة على الساحة السياسية، بفضل اتكاها إلى بعض القوى السياسية، أو انخراطها في بعض الدعوات المذهبية، وما أمر قبائل منطقة تاهرت مع الإباضة (ابن الصغير، أخبار الأئمة الرستميين، د.ت: 25 - 27)، وأوربة مع الأدارسة (ابن أبي زرع، روض القرطاس، 1972: 20) وحتى بعض الفروع القبلية المجاورة مع الأغالبة عنهم ببعيد، فكان بذلك تواصل الإسماعيلية معهم فرصة مواتية للخروج من قوقعتهم، واستثمار إمكاناتهم الضخمة، في تحصيل تموضع متميّز ضمن النسيج السياسي المحلي وحتى الإقليمي بما يتtagم مع حجم حضورهم وتمثيلهم في المنطقة (بوبيدي، 2020: 10).

¹¹. يرى النويري أنّ هذا السلوك المذل لأمير بلزمة مع الكتاميين كان أحد الأسباب القوية التي جعلت الأواخر ينخرطون في المشروع الإسماعيلي. (النويري، نهاية الأرب، 2004: 28/71)

4.2. بعض خصائص الشخصية الكتامية:

حملت قبيلة كتمة جملة من الخصائص البشرية والذهنية التي اشتركت في بعضها مع نظيراتها من القبائل المغربية، واحتللت معها في البعض الآخر، ولعل ما يهمّنا منها في هذا المقام هي تلك الموصفات التي تتناسب مع الجزئية التي نحن بصددها، ومن أبرزها:

- الوفرة العددية وقوفة الشكيمة : تتفق المصادر على أنّ قبيلة كتامة تعدّ من أوفر قبائل بلاد المغرب من حيث التعداد، وأكثراها انتشروا في المنطقة، وأنّ أفرادها من أشهر المقاتلين في ميادين الوعي، وأقواهم شكيمة ومراسا (القاضي النعمان، افتتاح الدعوة، 1986 : 38، ابن خلدون، العبر، 2000 : 195)، وهو ما أثبتوه عملياً في حروفهم الضاربة التي خاضوها قبل قيام الخلافة الفاطمية وبعدها، مغرباً ومشرقاً.
 - توقير أهل العلم : صحيح أنّ هذه السمة أقرب لأن تكون فطرية في الإنسان، إلا أنّ ميزة كتامي إيججان وأحوالها خلال هذه المرحلة، أتّهم على بساطتهم وتواضع معرفتهم كانوا يوقدون من انتسب إلى العلم حتى ولو لم يتعد رصيده منه النظر «في شيء من العلم» (القاضي النعمان، افتتاح الدعوة، 1986 : 37)، وهي النقطة التي اكتشفها فيهم الإسماعيلية، ومنها نفذ أبو عبد الله الداعي إلى قلوبهم، لاسيما مع ما تتمتع به من حسن بسط، وقوّة تأثير في المستمعين (النويري، نهاية الأرب، 2004 : 51 - 52).
 - الميل إلى آل البيت : شكّل هذا العامل مفتاح ولوّج دعاة آل البيت بمختلف فروعهم إلى قلوب المغاربة كل (ابن أبي الضياف، إتحاف أهل الزمان، 1976 : 154/1)، ويزيد فاعلية في حالتنا هذه، لكون أنّ الحركة الإسماعيلية ركّزت في أنشطتها الدعوية على بسط ظاهر علوم آل البيت، والترويج لفضائل كبار أئمتهم وأعلامهم (المقرizi، اعتواض الحنفا، 1996 : 1/55)، وليس أحسن من يُبَث ذلك بين أقوام جُبِلوا منذ اعتمادهم للإسلام على تعظيم هذه الفئة، لأنّها تنحدر من ولد فاطمة رضي الله عنها بنت النبي صلى الله عليه وسلم، فكانت النتائج باهرة بأن أحدثت انقلاباً سياسياً ومذهبياً كبيراً في كامل المنطقة.

3. مضممات الْجَرَانِ الإِسْمَاعِيلِيِّ لِإِپِكِچَانِ :

طرح العديد من الاختيارات الاستراتيجية للإسماعيلية في مرحلتي الدعوة والدولة كثيراً من التساؤلات، إذ على الرغم من أنّ كتامة شَكَّلت عصيّهم العسكري الرئيس الذي قامَت على كاهله دولتهم في المنطقة، ومع أنّ الخلفاء الفاطميين أجزلوا العطاء للمخلصين من رجالاتها، وأغدقوا عليهم بالامتيازات، بيد أنّها على المستوى الجماعي - كقبيل - لم تحض بالاهتمام الذي يرقى إلى مستوى تصحياتها، لاسيما فيما يتعلق بالحرackers المفصليين الذين أقدم عليهم الإسماعيلية في المنطقة، سواء في النقلة الأولى بعد الإعلان عن قيام الخلافة، التي آثروا فيها رقادة على إيجاجن كقاعدة للدولة الجديدة (اليماني، سيرة الحاجب، 1936 : 89 – 133)، أو في النقلة الثانية الأكبر حين قرروا الرحيل إلى المشرق، وفضلّوا أن يسندوا نيابتهم على المغرب كله إلى قبيلة صهajaة بدلاً من الكتاميين (المقربيزي، الخطط، د.ت: 352 / 1 - 353).

وتهمنا منها في هذا الموضع القضية الأولى المرتبطة بهجران الإسماعيلية لدار الهجرة بإيكجان، وقد ان الأخرية محورية حضورها على الساحة السياسية لصالح رقاده - ثم المهدية . بمجرد أن تم الإعلان عن قيام الدولة الفاطمية وانتصار عبيد الله المهدى خليفة علهم، بل إن المتبع لتطورات الأحداث يقف على قطيعة نهائية مع هذه القاعدة، التي خبت بعد هذه النقلة الإشارات المصدرية إلهم، مع انقلاب في نمطية صورة ما حضر من تلميحات، حيث تحولت من «موطن للدين ومعدن الإيمان» (ابن الهيثم، المناظرات، 2001 : 119) على عهد أبي عبد الله الداعي، إلى مأوى للمتمردين والمعارضين للفاطميين على الأقل في فترة حكم عبيد الله المهدى (296 - 322 هـ / 909 - 933 م). (ابن عذاري، البيان المغرب، 1981 : 166/1)

وقد سبق للأستاذ علاوة عمارة أن طرح جانبا من هذه الإشكالية ضمن مقاله الموسوم بـ «الفاطميون والمغرب الأوسط: التوجه الساحلي للسلالة الحاكمة وأنماط الحكم في المجالات»، حين تساءل عن عوامل ترك الفاطميين لمركزهم في أقصى الحدود الغربية لإفريقيا، ولئن كان السياق الذي عالج فيه هذه الجزئية قد جعله يتناوله ضمن ثنائية تلقي أي تمرد محتمل من المنشقين الكتاميين، أو تناغما مع المستلزمات التوسعية التي تستهدف بالأساس حكم المشرق (عمارة، الفاطميون، 2021 : 34-64)، فإننا في هذا الموضع . الذي نعده مكملا لإشكاليته . سنجاول أن نغور بشكل أوسع في أبرز الظروفيات والمعطيات التي جعلت الفاطميين يهجرون إيكجان بصورة نهائية.

تحسن الإشارة في البداية إلى أن دخول عبيد الله المهدى إلى إيكجان كان في مطلع شهر ربيع الثاني من سنة 909هـ/297 قبل أن يتولى الخلافة بشكل رسمي، ولم تزد إقامته بها عن عشرين يوما، ليقرر بعدها المغادرة إلى رقاده، بعد أن أخذ الأموال والغنائم التي كانت بحوزة شيوخ القبائل ودعاتها، طالبا منهم الانتقال معه رفقة عاثلاته إلى إفريقيا (اليماني، سيرة الحاجب، 1936 : 89 – 133)، بيد أنه لم يفصح عن الأسباب التي جعلته يتخد هذا القرار، كما أن ما بحوزتنا من مظان لا ينم عن امتعاض الداعي أو شيوخ كتامة من هذا الإجراء، وبالرغم من أن هذه التصوص لا تبوج بأشياء ذات قيمة كبيرة يمكن أن تساعدننا على رسم صورة واضحة عن الدوافع الحقيقة للنقلة الإسماعيلية إلى إفريقيا وهجرانهم لقاعدهم الروحية في إيكجان، غير أننا سنجاول أن نحفر عن بعض أسرارها ضمن المعطيات السياسية . المذهبية والقبلية والمجالية التي أحاطت بهذا الحدث، كما تستظره النقاط المعاونة:

- عسر تصوير قاعدة إيكجان وافتقارها إلى المقدرات التحتية التي تؤهلها لأن تصبح المركز الرئيس لصنع القرار السياسي في المنطقة كلها، إن جغرافيها لغبطة الطابع الجبلي على مجالاتها (الإدرسي، نزهة المشتاق، 1994 : 1/269)، أو استراتيجية كونها تقع في آخر حدود إفريقيا، وأكثر ما زاد في انغلاقها بعدها النسي عن مسالك التجارة الرئيسية التي تمر عبر المنطقة (مجاني، 2007 : 147 – 162).

- إن اختيار إيكجان كعاصمة للدولة الجديدة، وهي القلعة الصغيرة التي تحيط بها مجموعة من السكنات الحجرية الهشة (القاضي النعمان، افتتاح الدعوة، 1986 : 109، عقاب ويحياوي، 2000 : 8 – 16)، يستلزم اختطاط مدينة جديدة، بما تتطلبه من وقت طويل . وهو في غير صالح

- دولة ناشئة - وتخصيص أموال ضخمة من أجل تمصيرها، وبناء مرافقتها وتحصيناتها، مما قد يستهلك كافة الأموال التي جهد الكتاميون في تحصيلها لعوedin من الزمن، على عكس قاعدة رقاده التي تحوز على كافة المؤهلات من مؤسسات ودوافع التي ورثها الفاطميون عن الأغالبة بعد أن قضوا على دولتهم (الداعي إدريس، عيون الأخبار، 1985: 176 - 177).
- وفي نقطة مكملة أن اختيار منطقة إيكجان كعاصمة للدولة الفاطمية، سيعني بالضرورة أن تكون غالبية الكوادر الإدارية التي ستتولى تسيير مختلف أجهزتها ومؤسساتها من الكتاميين، وهم كما أخبرت بذلك المصادر أهل حرب وسيف وأبعد ما يكونوا عن أمور الإدارة والتدبير السياسي (القاضي النعمان، افتتاح الدعوة، 1986: 37 - 38)، الأمر الذي سيضع الخلافة في مصاعب جمة، لاسيما وأنّها دولة ناشئة تحتاج إلى ذوي الخبرة وحسن التسيير من أجل ضمان انتلاقة جيدة لهذا الكيان، ولعل ذلك ما يفسّر لجوء عبيد الله المهي إلى الاستعانة بالموظفين الأغالبة في إدارة بعض دوافع وأجهزة دولته (ابن عذاري، البيان المغرب، 1981: 1/159).
- قد يكون الأمر من زاوية أخرى له صلة بدواعٍ عسكرية، رام من خلالها عبيد الله المهي إلى قطع الطريق أمام أهل إفريقية، ومنعهم من استجمام قواهم والهجوم على الفاطميين إذا ما قرر الأواخر اتخاذ إيكجان قاعدة لهم، أو التصدي لأية محاولة من الخلافة العباسية لاسترجاع سيادتها الشكلية على المنطقة ولو بصورة غير مباشرة، عبر تقديم الإمدادات والتعزيزات العسكرية للفول الأغالبة من أجل إعادة إحياء دولتهم وطرد الفاطميين من المنطقة.
- إدراك الإسماعيلية على ضوء طول أمد إقامتهم ببلاد كتامة، ومعرفتهم بطبع أهلها، أنّ بقاءهم في مجالها محفوف بكثير من المخاطر، صحيح أنّ البلاد دانت لهم، إلا أن التجربة الدعوية بها كشفت بأنّ بعض فروعهم غير مأموني الجانب، وقد يشقون عصا الطاعة في أية لحظة، إذا ما سخطوا على بعض سياسات الخلافة أو امتعضوا من سلوكها تجاههم، وهو الأمر الذي حدث حتى بعد ارتحالهم إلى رقاده، لاسيما بعد مقتل أبي عبد الله الشيعي، الذي أدى إلى وقوع عدة هزات في رقاده والقironان (المقرizi، اتعاظ الحنفا، 1996: 1/68).
- وكانت أخطرها حركة أجانية وماوطن التي أعلنت الثورة بعد عودتها إلى مضاربها بقيادة كادو بن معارك الماوطي المعروف في بعض المصادر بالمهدي الكتامي، الذي سرعان ما دانت له ميلة وقسنطينة وامتد نفوذه حتى الزاب، فأوجس منه عبيد الله المهي خيفة لاسيما بعد هزمه للجيش الذي سيره إليه، فأردفه بأخر أعظم منه يتقدمه ابنه القائم في 2 رمضان 299 هـ/ 912 م الذي لم يقف إلا على مشارف بلاد كتامة، فاسترجع السيطرة على المناطق التي استولى عليها الثوار، وألقى القبض على كادو بن معارك ونقله¹² معه إلى رقاده (ابن عذاري، البيان المغرب، 1981: 1/166، ابن خلدون، العبر، 2000: 4/ 48 - 49).

¹² يشير الداعي إدريس إلى أن القائم قتله ومن معه من الأسرى عندما أقتيدوا إليه في معسكره بإيكجان. (الداعي إدريس، عيون الأخبار، 1985: 190 - 191)

- يرى علاوة عمارة أنّ تبرير الفاطميين لنقلهم من إيكجان الإسماعيلية إلى رقاده ذات الأغلبية السننية جاء متأخراً وبأثر رجعي إن صح التعبير، منطلقاً مما أسماه بـ«ابتكار دار الهجرة» الذي وظّفه الإسماعيلية في إضفاء الشرعية على كثير من توجّهاتهم واحتياراتهم، من خلال تأكيده على أن إيكجان لم تتخذ كدار هجرة أثناء مرحلة الدعوة، وإنما أصلّق بها هذا الوصف في مرحلة لاحقة من قبل مؤرخ دولتهم القاضي النعمان ضمن سياق صناعته لشرعية التوسّعات الفاطمية نحو الشرق (القاضي النعمان، افتتاح الدعوة، 1986: 146)، ومن ثمّ فإنّ إيكجان -حسبه- قد شكّلت حلقة من سلسلة دور الهجرة الإسماعيلية التي حملت كل منها خصوصية في تنظيمها، ومؤسساتها، وأدوارها، وأهدافها، وتشترك جميعاً في مرحلتيها، وما الانتقال منها إلى دار الهجرة الجديدة بالمهديّة (عبر رقاده) إلاّ ضرورة حتمية فرضتها التطورات الجديدة ومستلزمات المرحلة المقبلة في طريق بلوغ دار الهجرة الأكبر (بغداد عاصمة بني العباس)، التي تتيح السيطرة على حكم العالم الإسلامي تحت لواء المذهب الإسماعيلي (عمارة، الفاطميون، 2021: 34-64).
- وعلى ضوء معطيات الفكر السابقة فإنّ الانتقال الإسماعيلي إلى رقاده لم يشكّل استثناءً مع القاعدة إيكجان، ويبدو من خلال النصوص أنّه خط سياسي عام نهجته الخلافة الفاطمية في مشروعها التوسيع نحو المشرق بحسب تطورات الأحداث، صحيح أنّ إيكجان كانت أولّ ضاحية -إن صح التعبير- لهذا التوجّه، بيد أنّ الفاطميين هجروا بعدها عدة عواصم أعظم قوّة وأكثر محوريّة منها، فقد اضطربتهم كثرة قلائل البرير وعدم ارتياحهم في رقاده إلى الانتقال نحو دار هجرتهم الجديدة بالمهديّة التي انتهى المهدي من تشبيدها عام 308هـ / 920م (النويري، نهاية الأربع، 2004: 69)، ومنها انتقلوا إلى القاهرة بعد سيطرتهم على مصر سنة 362هـ / 973م (المقرizi، الخطط، د.ت: 1/352 – 353)، وضمن هذه الاستراتيجية فقد كانوا سينتقلون منها إلى بغداد إذا ما تمّ لهم الاستيلاء على العراق، لأنّ هدفهم الأساسي كان هو القضاء على الخلافة العباسية وتوحيد العالم الإسلامي تحت حكمهم (عمارة، التعمير البشري، 2021: 618-635).
- على الرغم من الافتقاد إلى القرائن الكافية، بيد أنّنا نعتقد أنّ سلوك التوجّس والحدّر الذي نهجه الإمام المهدي مع محبيه منذ أن كان في المشرق، قد زاد مؤشره في مستهل خلافته، لأنّه كان يدرك بأنّ دولته ولدت برأسين يتزعّم طرفيها الثاني أبو عبد الله الشيعي وشيخ كتامة (النويري، نهاية الأربع، 2004: 62)، وأنّ انتقال كامل السلطات إليه (ال الخليفة) سيفيظ من دون شك أصحاب الفضل الفعلي في قيامتها، لاسيما أمام قرب العهد بسيناريو أبي مسلم الخراساني مع بني العباس (ابن الأثير، الكامل، 1987: 5/105 – 113)، وتلافياً لتكرّر هذا المشهد المتوقّع لا نستبعد أن يكون التحضير لمدافعة هذا الخطر الوجودي قد بدأ التخطيط له بروية حتى قبل الإعلان الرسمي عن قيام الخلافة في طريق العودة من سجلّ ماسة ونزوله بإيكجان (الداعي إدريس، عيون الأخبار، 1985: 167).

ولئن اتفقت المصادر على إلصاق تهمة المؤامرة التي حيكت ضدّ المهدي بأخي الداعي أبي العباس الأخطل (القاضي النعمان، افتتاح الدعوة، 1986: 307، ابن خلدون، العبر، 2000: 4/47)، فإنّ

ال الخليفة وتجنبًا لخروج الأمر عن سيطرته عمد منذ البداية إلى الحد من نفوذ هذا الفريق وترويض طموحاته، وهو ما حاول تجسيده عبر مرحلتين، سعى في أولاهما إلى إبعاد الداعي عن المعلم الروحي لأنصاره (حتى من قبل أن يبدي امتعاضه)، بأن نقل مركز صنع القرار من إيجان إلى رقاده¹³ (النويري، نهاية الأرب، 2004 : 66)، الذي كان بالإمكان أن يؤخر على الأقل حتى اختطاط دار الهجرة الجديدة بالمهدية، ثم توزيع شيوخ كتامة على مختلف مناطق بلاد المغرب، وفتح باب التنعم والترف أمامهم على نقيض ما عودهم عليه الداعي، في خطوة ثانية هدفها استثارة واختبار مدى صبره وولائه (ابن عذاري، البيان المغرب، 1981 / 1 : 164 - 165)، فلما أحسن المهدي منه الإنكار لم يتوان عن قتله رفقة كبار معاونيه الذين شاركوه حركة التمرد (الداعي إدريس، عيون الأخبار، 1985 : 182).

أما الأمر الثاني الذي يستدعي التساؤل في قضية الهجران الإسماعيلي لقاعدة إيجان، هو أنه حتى ولو سلمنا بمنطقية مبررات الانتقال إلى إفريقيا وعمليتها تبعاً للتطورات الحاصلة، فإنّ الذي يلفت الانتباه في هذه النقلة هي تلك القطيعة النهاية للإسماعيلية مع قاعدتهم الروحية في إيجان، التي لم تصاهرها عندهم حتى وقت قريب أي «من مدائن كتامة والمغرب في هذه الفترة ... باعتبارها مستودعاً لأخلس رجاله (الداعي)، ولذخائره، وأمواله» (لقبال، 1979 : 268)، ومرة أخرى نجد أنفسنا أمام سكتة المصادر عن مضمرات هذه المسألة، ننحى إلى رسم مقاير أولية حول هذه الإشكالية انطلاقاً من المعطيات والظرفيات التي وُجدت فيها، على ما سنبيّنه في النقاط الموالية:

- إنّ نوايا الاستقرار المؤقت أو المرحلي للإسماعيلية في بلاد كتامة ظهرت منذ بداية وجودهم في المنطقة، التي عدّوها محطة إعداد وعبور من أجل تجسيم أهدافهم التوسعية نحو الشرق، بدليل اكتفائهم باتخاذ قلعة قيادة وعدد من الدور الحجرية البسيطة ذات الطابع الريفي المحيطة بها في قاعدتهم إيجان (وكذلك كان الشأن من قبل مع قاعدة تازروت) ، وبالرغم من التزايد المستمر لأعداد المقيمين بها، وتكدس الأموال التي ظفر بها الداعي في حربه (القاضي النعمان، افتتاح الدعوة، 1986 : 109، 146، 288 - 289) إلا أنه لم يفكّر في توسيع مجالها، وتنظيم خطتها، وتطوير عمرانها، مما ينمّ على مرحلية دورها.

- إنّ مبررات اتخاذ دار الهجرة في إيجان قد انتفت بعد الانتقال إلى مرحلة الظهور على إثر النجاح في تأسيس كيان سياسي خاص بالإسماعيلية، وأنّ طبيعة الوضع الجديد يستلزم استحداث دار هجرة جديدة، بمؤهلات ومقدرات تكون في مستوى تحديات المرحلة القادمة، وتناغم مع التوجهات الجديدة للسلطة، وهي النقاط التي رعيت - بلا ريب - في اختطاط دار الهجرة المستحدثة بالمهدية (الداعي إدريس، عيون الأخبار، 1985 : 209 - 210)، مما غلق نهائياً ملف الرجعة إلى إيجان، أو محاولة تكييف وضعها مع المستجدات الحاصلة.

¹³ قارن الرواية الإباضية بهذا الشأن عند أبي ذكريا، السير، 1982 : 173.

- إنّ الثقل الذي كانت تشكّله قاعدة إيكجان خلال مرحلة الدعوة كان مبنياً على مركّزات ثلاثة، ما لبّثت أن فقدتها مجتمعة بعد الإعلان عن قيام الدولة، مما أضعف من شأنها وقلّ من حظوتها، فقد كانت المركز الأول لصنع القرار وقد فقدته لصالح رقادة قاعدة الدولة الجديدة، وكانت تضمّ أشهر رجالات الدعوة وكبار شيوخها وقد غادروها بصحبة عبيد الله المهدي إلى إفريقيا¹⁴، وكانت أموال الدعوة ومدخراتها تحت أيدي زعمائها وقد سلموها إلى الإمام المهدي أثناء تعريجيه عليها (القاضي النعمان، افتتاح الدعوة، 1986 : 288 - 289)، فتمّ بذلك قطع كل الصلات الروحية والإدارية والمادية التي كانت تشدّ الإسماعيلية إليها.
- أنّه بتصفيّة أبي عبد الله الشيعي خسرت إيكجان وكتامة نصيراً قوياً لها، لكونه أعرف الإسماعيلية بمنزلتها، وأكثراهم تقديرًا لرمزيتها وحجم تصحياتها في سبيل قيام هذه الدولة، فتسّبب مقتله في تراجع دور قاعدتها، ولعل ما زاد في تهميشها هو موقف الكتاميين من حادثة الاغتيال هذه، بالتجاء بعضهم إلى مواطنهم الأصلية وإعلانهم التمرد على الخلافة كما سلّفت الإشارة إليه (ابن عذاري، البيان المغرب، 1981 : 166 - 167)، وهو ما حولها في نظر الأخيرة إلى مصدر قلق وجب تحجيمه والتضييق عليه.

¹⁴ تم ذلك بطلب من عبيد الله المهدي ، وهو إجراء لا يخلو من دواع احترازية، رام من خلاله إلى وضع وجوه كتامة تحت نظره، حتى يأمن شرهم، خاصة مع ما أبدوه من امتعاض لأخذهم الأموال التي كانت تحت حراستهم، فخشوا بذلك على مكانهم، وعلى مستقبلهم في إطار الدولة الجديدة (النويري، نهاية الأرب، 2004 : 65).

خاتمة:

كشفت هذه الدراسة في شقها الأول أنّه ودون إغفال لفاعلية الجانب المذهلي وتأثير الخطاب الدعوي في نجاح المشروع الإسماعيلي ببلاد المغرب، بيد أنّ هذا التوفيق يدين في قسط كبير منه إلى العصب الكتامي، بما كان يحوزه من مؤهلات ضخمة - من القوة (عدداً وشكيمة)، واستراتيجية الموقع (حصانة، وتمويلنا، وقربنا من الأهداف)، زيادة على الاستعداد النفسي وملاءمة الظروف السياسية والمذهبية - التي ظلت في حاجة إلى من يؤطرها ويفجر طاقاتها، وهو ما تكفل به الإسماعيلية، فكانت النتيجة أن نشأ اتحاد قبلي بمرجعية مذهبية، ما لبّث أن صار القوة الأولى في كامل المنطقة.

وإذا كان عامل امتلاك المؤهلات هو الذي استقطب الإسماعيلية إلى إيكجان وحفّزهم على اتخاذها قاعدة لهم، فإنّ العامل ذاته هو الذي جعلهم يهجرونها، ذلك أنّ الانتقال إلى طور الظهور وقيام الدولة قد أحدث واقعاً جديداً، إن على الصعيد المؤسسي أو على مستوى الرهانات المستقبلية، مما جعل البقاء في إيكجان أمراً مستعصياً، لعدم توافق إمكاناتها مع الوضع الجديد، سواء من حيث موقعها الأصلاح للعمل الدعوي والعسكري، زيادة على كونه لا ينسجم مع التوجه الشريقي للدولة، أو من حيث البياكل الإدارية والقدرات التسييرية التي تعدد إليها هذه القاعدة، إلا أنّ الذي يثير الاستغراب هو اكتساه هذا الهجران صفة القطيعة النهائية، التي تحول فيها وضع إيكجان من معقل روحي للدعوة ومحجّ للمؤمنين إلى مجال منبود يعاني التهميش والإقصاء، لاسيما بعد تصفيّة أبي عبد الله الداعي في جماعة من رؤوس كتامة، فوقع بذلك إعدام للداعي وقادته في الوقت ذاته.

وعلى أهمية مما توصلت إليه هذه الدراسة في الكشف عن بعض غوامض المرحلة الانتقالية للنشاط الشيعي الإسماعيلي في بلاد المغرب بين مرحلتي الدعوة وتأسيس الدولة، بيد أنّ الموضوع الذي تعالجه ما زال يحتفظ بكثير من أسراره، وهو ما يفتح الباب أمام آفاق بحثية أوسع وأعمق، لاسيما فيما يتعلق برسم ملامح الرؤية الاستراتيجية الفاطمية في انتقاء قواعد الحكم، وتحديد معايير تحين الأولويات بحسب ما يفرضه جديد المتغيرات المذهبية والسياسية.

الببليوغرافيا :

- المصادر:

1. ابن أبي الضياف أحمد بن عمر (1291 هـ / 1845 م)، (1976)، إتحاف أهل الزمان بأخبار تونس وعهد الأمان، تونس، الدار التونسية للنشر، ج.1.
2. ابن أبي زرع أبو الحسن بن علي الفاسي (بعد 726 هـ / 1326 م)، (1972)، الأنبياء المطروب بروض القرطاس في أخبار ملوك المغرب وتاريخ مدينة فاس، الرباط، دار المنصور.
3. ابن الأثير أبو الحسن علي بن محمد (ت 630 هـ / 1232 م)، (1987)، الكامل في التاريخ، ط 1، بيروت، دار الكتب العلمية، ج 5، ج 6..
4. الإدريسي محمد بن محمد الشريف (ت 560 هـ / 1166 م)، (1994)، نزهة المشتاق في اختراق الآفاق، القاهرة، مكتبة الثقافة الدينية، ج.1.
5. ابن حماد محمد بن علي الصنهاجي (628 هـ / 1230 م)، تحقيق: التهامي نقرة عبد الحليم عويس (د.ت)، أخبار ملوك بني عبيد وسيرهم، القاهرة، دار الصحوة للنشر.
6. ابن خلدون أبو زيد عبد الرحمن بن محمد (808 هـ / 1406 م)، تحقيق: خليل شحادة وسميل زكار، (2000)، ديوان العبر والمبتدأ في أيام العرب والعجم والبربر ومن عاصرهم من ذوي شأن الأكابر، بيروت، دار الفكر، ج 4، ج 6.
7. الداعي إدريس عماد الدين القرشي (ت 872 هـ / 1462 م)، (1985)، عيون الأخبار وفنون الآثار، بيروت، دار الغرب الإسلامي.
8. أبو زكريا يحيى بن أبي بكر (ت 471 هـ / 1078 م)، تحقيق: إسماعيل العربي، (1982)، سير الأئمة وأخبارهم، ط 2، بيروت، دار الغرب الإسلامي.
9. ابن الصغير المالكي (ت القرن 3 هـ / 9 م)، تحقيق: محمد ناصر وإبراهيم بحاز، (د.ت)، تاريخ الأئمة الرستميين، بيروت، دار الغرب الإسلامي.
10. ابن عذاري أبو العباس أحمد بن محمد المراكشي (بعد 712 هـ / 1312 م)، تحقيق: ج.س. كولان و.ل. بروفنسال، (1983)، البيان المغرب في أخبار الأنبياء والمغارب، ط 3، بيروت، دار الثقافة، ج.1.
11. القاضي النعمان بن منصور التميمي (ت 363 هـ / 974 م)، تحقيق: فرحات الدشراوي، (1986)، افتتاح الدعوة، تونس - الجزائر، الشركة التونسية للتوزيع وديوان المطبوعات الجامعية.
12. المقدسي محمد بن أحمد البشاري (ت ق 4 هـ / 10 م)، (1906)، أحسن التقاسيم في معرفة الأقاليم، ط 2، ليدن، مطبعة بربيل.
13. المقريزي تقي الدين أحمد بن علي (845 هـ / 1442 م) تحقيق: جمال الدين الشيال، (1996)، اتعاظ الجنفا بأخبار الأئمة الفاطميين الخلفاء، القاهرة، لجنة إحياء التراث الإسلامي، ج 1.
14. المقريزي تقي الدين أحمد بن علي (845 هـ / 1442 م)، (د.ت)، المواعظ والاعتبار بذكر الخطط والآثار، القاهرة، مطبعة البولاق.
12. المقدسي محمد بن أحمد البشاري (ت ق 4 هـ / 10 م)، (1906)، أحسن التقاسيم في معرفة الأقاليم، ط 2، ليدن، مطبعة بربيل.
15. النويري أحمد بن عبد الوهاب (ت 732 هـ / 1332 م)، تحقيق : نجيب مصطفى فواز وحكمت كشلي فواز، (2004)، نهاية الأرب في فنون الأدب، ط 2، بيروت، دار الكتب العلمية، ج 28.
16. ابن الهيثم أبو عبد الله جعفر بن محمد بن الأسود (ت ق 4 هـ / 10 م)، نشر : ويلفرد مادلنغ وبول ولكر، (2001)، كتاب المناظرات، ضمن كتاب :

The Advent of Fatimids – A contemporary shi'i witness , London, I . B ,Tauris in

Association with the Institute of Ismaili Studies .

الكتب والمقالات:

أ- باللغة العربية:

1. بن النية رضا، (2019)، مجال كتامة أنباء الدعوة الإسماعيلية - مقاربة موضوعية: إيكجان وأحوالها أنموذجاً، في: التاريخ الثقافي لمنطقة سطيف: المجال، الإنسان، التاريخ، ط 1، العلمة - الجزائر، دار الوطن، 1 / 162-207.
2. حسن إبراهيم حسن، (1985)، تاريخ الدولة الفاطمية في المغرب ومصر وسوريا وبلاط العرب، القاهرة، مكتبة الهنضة المصرية.
3. الخريوطلي علي حسني، (1972)، أبو عبد الله الشيعي مؤسس الدولة الفاطمية، مصر، المطبعة الفنية الحديثة.
4. خليفه رفيق، (2007)، البيوتات الأندلسية في المغرب الأوسط من نهاية القرن 3 هـ إلى نهاية القرن 9 هـ، (رسالة ماجستير)، قسنطينة، جامعة الأمير عبد القادر للعلوم الإسلامية.
5. الدشراوي فرات، (1994)، الخلافة الفاطمية بالمغرب - التاريخ السياسي والمؤسسات -، ترجمة: حمادي الساحلي، ط 1، بيروت، دار الغرب الإسلامي.
6. الطالبي محمد، الدولة الأغلبية - التاريخ السياسي -، ترجمة: المنجي الصيادي، (1955)، ط 2، بيروت، دار الغرب الإسلامي.
7. طويل الطاهر، (2011)، المدينة الإسلامية وتطورها في المغرب الأوسط - من النصف الثاني للقرن 1 - 5 هـ - ط 1، الجزائر، دار المتتصدر.
8. عبد اللطيف سفيان، (2019)، أصول قبائل منطقة جيجل من خلال المصادر، ط 1، جيجل - الجزائر، مطبوعات جمعية الوفاء والتواصل لولاية جيجل.
9. عقاب محمد الطيب وبويحاوي عز الدين، (2000)، موقع إيكجان بين المسح الأثري والنصوص التاريخية، مجلة بحوث، 6 (1)، 8 – 16.
10. عمارة علاوة، التعمير البشري والتعريب في المغرب الإسلامي الوسيط - بلاد كتامة أنموذجاً، ترجمة: حسين بوبidi(2021)، مجلة المعيار، 25 (62)، 618- 635.
11. عمارة علاوة، الفاطميون والمغرب الأوسط: التوجه الساحلي للسلالة الحاكمة وأنماط الحكم في المجالات، ترجمة: حسين بوبidi، (2021)، مجلة مداريات تاريخية، 3 (3)، 34- 64.
12. غوتية إيميل فيليكس، ماضي شمال إفريقيا، ترجمة: هاشم الحسيني، (2010)، ليبيا: مؤسسة تاوالت الثقافية.
13. لعرابة نوال، (2015)، آثار الدولة الفاطمية في المغرب الأوسط من خلال الواقع الأثري ومجموعة متحفي سطيف وقسنطينة - دراسة أثرية فنية -، (رسالة ماجстير)، الجزائر، جامعة الجزائر 2.
14. لقبال موسى، (1979)، دور كتامة في تاريخ الخلافة الفاطمية - من تأسيسها إلى منتصف القرن الخامس الهجري- ، الجزائر، الشركة الوطنية للنشر والتوزيع.
15. مجاني بوبة، (2007)، الدعوة الإسماعيلية والعمران: دار الهجرة إيكجان، في: من قضايا التاريخ الفاطمي في دوره المغربي، ط 1، قسنطينة - الجزائر، دار بهاء الدين، 147 – 162.
16. مجاني بوبة، (2010)، النظم الإدارية في بلاد المغرب خلال العصر الفاطمي، الجزائر - عمان، دار بهاء الدين ودار عالم الحديث.
17. مرمول محمد الصالح، (1983)، السياسة الداخلية للخلافة الفاطمية في بلاد المغرب الإسلامي، الجزائر، ديوان المطبوعات الجامعية.
18. اليماني محمد بن محمد (ت ق 4 هـ / 10 م)، سيرة الحاجب جعفر، نشره: وإيفانوف، (1936)، القاهرة، مجلة كلية الآداب للجامعة المصرية، 4 (1)، 89 – 133.

ب - باللغة الأجنبية:

1. CANARDM. (1952), L'autobiographie d'un chambellan du Mahdi Obeidallah le Fatimide, *Hespéris*, 270 - 329
2. CARETTE E. et WARNIER A. (1846). *Carte de l'Algérie divisée par tribus*.
3. EDRISSI, (1866). *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, Traduite par : Reinhart Dozy et Michael Jan De Goeje, Leyden –Brill.
4. FERAUD Ch. (1872), *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de la province de Constantine*, Alger - Paris, Bastide libraire-éditeur – Challamel Ainé libraire-éditeur, vol 2, série 5.
5. HAMDANI S. (2006), *Between Revolution and State :The Path to Fatimid Statehood Qadi al-Nu man Construction of Fatimid Legitimacy*, London, Published by I.B. Tauris,
6. IBN HAMMAD, *Histoire des Rois 'Obaidides (Les Califes Fatimides)*, Traduite par: Vonderheyden Madeleine, (1927), Alger - Paris, Jules Carbonal - Paul Geuthner.
7. MASSIGNON L. (1955), Les Sept dormants d'Ephèse (Ahl – al kahf) en islam et en chrétienté, *Revue des études islamiques*, 60- 112.
8. MERCIER E. (1888), *Histoire de l'Afrique septentrionale – Berbérie* -, Paris, Ernest Leroux éditeur, vol 1.
9. RINN L. M. (1898), Le Royaume d'Alger sous le dernier Day, *Revue africaine*, (42), 290 – 30.

- الزيارات الميدانية والمقابلات:

1. زيارة ميدانية إلى موضع بني سكفال في سفح جبال الحلفاء غرب ولاية ميلة، بتاريخ 12 مارس 2019.
2. مقابلة شخصية مع أحد أفراد أسرة بودور التي رحلت من موضع إيكجان القديم إلى قالمة، ببلدية العربي بن مهيدى ولاية الطارف تاريخ التوثيق: يوم 29 أكتوبر 2020.

الدور السياسي والعسكري للأرناؤوط في الإيالات المغاربية خلال العهد العثماني: دراسة نماذج

The political and military role of Arnaout in the Maghreb provinces during the Ottoman era: Study models

عطية محمد 

جامعة عمار ثليجي - الأغواط

med.attia@lagh-univ.dz

الملخص:

يهدف هذا البحث إلى توضيح دور الألبانيين الذين وفدوا إلى الإيالات العثمانية المغاربية؛ عن طريق عمليات التجنيد التي اعتمدها الدولة العثمانية لحماية حدودها وممتلكاتها. و الألبانيون هم الذين يطلق عليهم اسم الأرناؤوط. ولم يقتصر وجودهم على بلاد الشام ومصر إذ كانوا فيها بأعداد كبيرة بل تعدى وجودهم إلى المغرب، وفي وقت مبكر من إلحاق البلاد المغاربية بالسلطة العثمانية. وكانوا قد تقلدوا مناصب عديدة وهامة، فمنهم من كان حاكما على الإيالة، وممنهم من كان أميرا لبحريتها. وقد أبانوا عن مهارة كبيرة وخبرة عميقة أهلتهم إلى اكتساب أسلوب مميز لتسخير المناصب التي كلفوا بها. هذا وقد اعتمدنا على المنهج التاريخي التحليلي إذ حللنا أسباب وجود هذا العنصر في المغرب والظروف التي ساعدتهم في الظهور على مسرح الأحداث. كما اتبعنا المنهج التاريخي المقارن بعض الشيء عندما قارنا بين شخصية وأخرى.

وخلصنا في الأخير أن كانت مشاركة هؤلاء في معرك الحياة السياسية والعسكرية في هذا الجزء القصي من الولايات العثمانية نقطة هامة، في تحول اهتمام السلاطين والوزراء - نظرا للنجاحات التي حققوها- في تكليف العديد من الأرناؤوط حتى الأعلاج في توسيع مناصب عليا في الدولة العثمانية منها منصب الصدر الأعظم، وقيادة الأسطول الهمائوني. ولم يبخل الأرناؤوط أو يدخلوا جهدا في نقل تجاربهم إلى أولئك الذين عملوا معهم سواء كانوا ملكا لهم أو كانوا تحت إمرتهم.

الكلمات المفتاحية: الأرناؤوط ،الجزائر، طرابلس الغرب، تونس.

Abstract

This research aims to clarify role of Albanians, also known as “Arnaouts”, in the Ottoman provinces of the Maghreb. Recruited by the Ottoman Empire to secure its borders and territories, their presence extended beyond the traditional regions of the Levant and Egypt, reaching the Maghreb soon after its annexation. Notably, Albanians held key positions, including provincial governors and naval commanders. Their expertise and extensive experience allowed them to develop a unique and effective leadership style, contributing significantly to their success in these roles. We relied on the historical and analytical methods to analyse the reasons for the presence of these elements in the Maghreb and the circumstances that contributed to their emergence in the region. We also followed a comparative historical approach to compare the characters.

We concluded that participation in the field of political and military life in this remote part of the Ottoman provinces played an important role in shifting the interest of the sultans and ministers. This shift, driven by the successes achieved, led to the appointment of many Arnaout and even Christians who converted to Islam to high positions within the Ottoman Empire, including roles such as prime minister and commander of the Hamayouni fleet. The Arnaout spared no effort in sharing their experiences with those they worked with, whether they were fellow Albanians or individuals under their command.

Key words: Arnaout, Algeria, Tripoli of the West, Tunisia.

المؤلف المرسل: محمد عطية، الإيميل: med.attia@lagh-univ.dz

مقدمة :

ظللت العلاقات المغاربية- العثمانية منذ نشأتها أوائل القرن السادس عشر تتسم بالتباعدة والتعاون المشترك؛ للحد من الاعتداءات الأوروبية المتواتلة على سواحل شمال إفريقيا. وكانت الدولة العثمانية تسهر على حماية حدودها كما كانت غاية حكام الإيالات كذلك. لذا سخرت أعدادا كبيرة من الجند للخدمة العسكرية في هذه البلاد. وكانت ترسل منهم حسب الحاجة والظروف التي تمر بها. وبقيت حرية على بقاء الجيش من العناصر العثمانية دون غيرها عدا أولئك الأسرى المسيحيين الذين تم أسرهم في عرض البحر. وتركيبة هذا الجيش لم تقتصر على العنصر التركي فحسب، بل تعدت إلى عناصر أخرى جُندت من البلاد التي تم فتحها في شرق أوروبا، والتي من بينها عنصر الأرناووط نسبة لبلاد ألبانيا.

إذا كانت الدولة العثمانية قد شهدت أزهى عصورها في المغرب خلال النصف الثاني من القرن السادس عشر وطيلة القرن السابع عشر، فإن الأرناووط قد ظهروا في ذات الفترة على أن عددهم لم يكن كثيراً. لذا حاولنا في بحثنا هذا اختيار شخصية مهمة عن كل إٍيالة من الإيالات المغاربية (الجزائر، تونس، طرابلس الغرب). وانطلاقاً مما سبق سنحاول إثارة الإشكالية التالية: ما هي العوامل التي ساعدت على بروز عنصر الأرناووط؟ إلى أي مدى ساهم عنصر الأرناووط في الحياة السياسية والعسكرية بالإيالات المغاربية؟ وما هي أبرز المناصب التي شغلوها؟ وللإجابة على الإشكالية سنحاول إتباع المنهج التاريخي الوصفي وذلك بتتبع مراحل حياة هؤلاء. كما سنتبع المنهج التحليلي بغية الوصول إلى نتائج تهم الباحثين في التاريخ والمهتمين به أيضاً.

1- أصل تسمية الأرناووط:

مع تأسيس دولة المماليك (1250-1517م)؛ واعتلاء السلاطين الذين كانوا في الأصل عبيداً من العناصر التركية والشركسية في مصر وبلاط الشام أمثال "خشقدم" و"تمربيغا" في أواسط القرن الخامس عشر ميلادي، حيث كانوا عبيداً تم شراؤهم من أسواق الخامسة في موانئ البحر الأدربيجاني ولم تكن هناك قوانين ولا حتى أعراف تمنع بيع هذا الجنس لاعتبارات متعددة. ومهما يكن من أمر هذه المعتقدات، فقد ظهرت تسمية الأرناووط على لسان مؤرخ ذلك العصر "ابن تغري بردي" صاحب كتاب النجوم الزاهرة. عندما أطلق هذه التسمية على هذه الفئة التي جُلبت من مناطق ألبانيا المسماة في تلك الفترة ببلاد الروم. فكانت الأسماء التي تُطلق على هؤلاء العبيد إما تركية أو عربية أو حتى فارسية، تميّزاً لها عن غيرها من الأسماء من طرف من يشترونهم. وعليه كان ابن تغري بردي أول من أطلق في اللغة العربية اسم الأرناووط على العبيد الذين بيعوا في موانئ بلاد الشام ومصر (الأرناوطي، 2018: 12-10).

يقول أحد العارفين أن "ابن تغري": كان قد استمد الاسم من اللفظة العثمانية "أرنود" التي كانت تُطلق من طرف الأتراك على الشعب الذي يقطن بلاد الروم؛ شرق البحر الأدربيجاني (الأرناوطي، 2018: 13-14)، ويشير أحدهم إلى أنها مأخوذة من اللفظة اليونانية "أرفانيت" (Arvanit)، وقد شاع استعمال الاسم بعدها في جل المؤلفات التي كتبت بعد كتاب النجوم الزاهرة (الأرناوطي، 2018: 14-13).

2- توسيع الدولة العثمانية وبداية ظهور الأرناؤوط:

رسم "عثمان خان" (1299-1324م)؛ سياسة دولته التوسعية من البداية، عندما كون جيشاً خاصاً به، وكان قد استوحى ذلك من التنظيمات الماغولية والسلجوقية. بيد أنَّ تلك التنظيمات العسكرية القبلية التي كانت تقليدية بلا شك؛ لم تكن تتماشى وتطورات ذلك العصر، لذا كان لابد من إيجاد طرق أخرى أكثر نفعاً وفاعلية بغية تشكيل جيش قوي يجابه جيوش الأعداء (ايربينا، 2006: 9-23). وكان التجنيد قد اقتصر في البداية على أبناء القبائل؛ بيد أنَّه مع مرور الزمن تم تجنيد أبناء المناطق التي تم فتحها من الشباب والياقونيين المسيحيين؛ الذين اعتنقوا الإسلام كشرط للانضمام إلى هذا التنظيم العسكري. هذا وقد تطورت عملية التجنيد في القرن الخامس عشر إذ أصبحت تقتضي تسليم أولئك المسيحيين للأترال من أجل تربيتهم وذلك بتعليمهم أبجديات اللغة العثمانية وتعاليم الدين الإسلامي السمححة (عمريوي، 2008: 33-34).

لقد بدأ أمر تأسيس جيش متحرر من سطوة الأعراف القبلية- التي تقضي بحله زمن الاستقرار واستدعائه زمن الحروب- لأمر في غاية الأهمية ذلك أنَّ هذا الجيش لن يعترف إلا بإمرة السلطان نفسه ولن يكون له عمل سوى الجهاد في سبيل الله (جري، 2019: 135-136). وهكذا تم تأسيس جيش نظامي ذو عقيدة عسكرية راسخة.

وكان من جملة فتوحات هذا الجيش أثناء حكم السلطان محمد الأول (1413-1421م) فتح بلاد ألبانيا، استجابة لرأي وزرائه وكتاب مساعديه، لما لها من أهمية إستراتيجية للدولة الناشئة (خوجة، 2014: 181)، وعندما جلس السلطان مراد الثاني على كرسي السلطنة سنة 1446م، رتب أمور البلاد وفتح بعض المناطق والتي من بينها قلعة آقجه حصار (آكتشا هسار) (خوجة، 2014: 380-381)، وكانت زمنئذ بمثابة عاصمة لألبانيا وهي إذ ذاك تحت حكم "اسكندر بك"¹ (بك حليم، 1988: 61).

وبالمقابل إلتفت هذا السلطان إلى تنظيم شؤون دولته، فأمر قادة الجيش ب المباشرة عمليات أسر كل من وقع في أيديهم من سكان تلك المناطق، الذين حملوا السلاح ضدهم. وما له صلة بالموضوع أنَّه أسر المئات من الغلمان تمهدًا لتجنيدهم بعد تربيتهم تربية إسلامية (مانتران، 1993: 198). انطلاقاً من هذه الحملة على بلاد الأرناؤوط بدأ تجنيد هذا العنصر في الجيش الانكشاري العثماني، بل وأصبح عنصراً أساسياً في عمليات التجنيد خلال هذه الفترة، فالكثير منهم صار قائداً للجيش بل وحتى حاكماً لإحدى مقاطعات الدولة لاسيما في بلاد الشام ومصر في القرن الخامس عشر والسادس عشر، ليتم إيفاد هذا العنصر كحكام للإيالات المغاربية بشمال إفريقيا. إذ كان لهم دور بارز في مختلف مناحي الحياة ولاسيما منها السياسية والعسكرية. ويشار هنا إلى أنَّ ألبانيا التي دخلت في حكم العثمانيين سوف يعتنق سكانها الإسلام كما فعلت قبلهم شعوب البوسنة والهرسك وأجزاء من رومانيا، وهذا مع احتفاظهم بلغتهم الأصلية (مانتران، 1993: 198).

¹ عاش خلال القرن الخامس عشر ميلادي؛ وكان متھمساً لظهور العثمانيين على مسرح الاحداث في انحاء البانيا، غير أنه لم يلبث كذلك فسراً عان ما انقلب عليهم وقد ثورة عظيمة ضدھم انتهت بفشلھ وضم ألبانيا للسلطة العثمانية ينظر (خوجة، 2014: 371)

ولكي يتسرى معرفة هؤلاء المجندين الجدد من قبل المكلفين بالتجنيد أو المستقبليين لهم في الإيالات المغاربية كان لابد من إرفاق اسم الأرناووطى لهؤلاء تميزاً لهم عن بقية المجندين. الأمر الذي يبين حرص العثمانيين على أدق تفاصيل عمليات التجنيد، وفي الجزائر على سبيل المثال لا الحصر نجد إرفاق اسم المنطقة التي أتى منها المجندي إلى اسمه مثل إبراهيم قرة باغلي، نسبة لمدينة قرة باغ. والأرناووط واحد من تلك الأمثلة (حماش، 2003: 44).

3- نماذج من الأرناووط في الإيالات المغاربية:

سنركز في فحوى هذا البحث على ثلاث شخصيات تنتهي لهذه الفئة على أن تكون شخصية واحدة من كل إيالة مغاربية وسنبدأ بإيالة تونس العثمانية حسب الترتيب الزمني لظهورها:

1.3- سنان باشا:

1.1.3- مولده ونشأته:

تروي لنا المصادر التي تعرضت لحياة سنان باشا أنه من أصل ألباني، تم أسره من قبل العثمانيين، كما اعتنق الإسلام منذ نعومة أظافره، وقد لقب بالخوجة التي تعني الكبير (خوجة، 2014: 275). ويرجح أنه ولد في مطلع القرن السادس عشر. وكان مثله مثل أترابه في ذلك الزمن إذ قدم للسلطان العثماني في إطار ضريبة الغلمان، هذه الضريبة التي كانت مفروضة على الولايات العثمانية شرق المتوسط. وتم تجنيده حيث أصبح من عمال القصر ولم يلبث حتى أصبح من كبار خدام القصر في عهد السلطان سليمان القانوني (1520-1566م) (خوجة، 2014: 275)، و كنتيجة لإخلاصه في عمله ارتقى في سلم الرتب الإدارية حتى أصبح واليا على جزء هام من منطقة الشام. ولما كانت هيمنة الصليبيين - الإيطاليين خاصة- على طريق التجارة البحرية عبر المتوسط (بروديل 1993: 113-116).

رأى السلطان سليمان تكليفه على رأس أسطول بحري لتحرير جزيرة صقلية، ولم تكلل مهمة سنان باشا بالنجاح لذا نجده قد توجه إلى مدينة طرابلس الغرب التي خلصها من الاحتلال الإسباني و سطوة فرسان القدس يوحنا.

ولما تولى السلطان سليم الثاني (1566-1574م)، قرَّبَ إليه سنان باشا وأضحت لديه مكانة خاصة؛ إذ كان من أهم القادة الذين اعتمد عليهم في مهماته، وقد عينه في سنة 1568م، واليا على مصر وكُلف بقيادة الحملة التي توجهت لتحرير اليمن من الاحتلال البرتغالي، وعاد إلى حكم مصر بعد سنة 1574م.

يُذكر أنه تولى منصب الوزارة العظمى خمس مرات، الأمر الذي يدل على مكانته لدى السلاطين العثمانيين، ولو لا دسائسه التي كان يحيكها ضد خصومه لبقي في منصبه دون إزعاج، كما وصف الرجل بالغرور والأنانية أيضاً (خوجة، 2014: 275).

2.1.3- جهوده في تحرير تونس 1574م:

كان سنان باشا من أولئك القادة الأوائل الذين اهتموا بأمر الاحتلال الإسباني لسواحل شمال إفريقيا، إذ يعود له الفضل في تحرير طرابلس الغرب رفقة الرئيس درغوث قبل نحو عشرين عاماً. أما

بالنسبة لتونس فقد أشغله المهام التي كُلف بها؛ والتي من بينها ولاية مصر وقيادة الحملة التي حررت اليمن كما أسلفنا. فخلال المحاولة الأولى لتحرير تونس سنة 1569م، كانت الظروف أكثر ملائمة بعد نصف عقد من الزمن لتحرير تونس نهائياً ولعل أهم حدث للقيام بهذه الخطوة كان انشغال إسبانيا بإخماد ثورة البشارات الكبرى ما بين سنتي 1568-1570م بالأندلس. بيد أنَّ أمر التحرير الأول لم يتم كما أراد العثمانيون ذلك أنَّ التحصينات التي بقيت فيها الحاميات الإسبانية منها قلعة حلق الوادي، كانت سبباً رئيسياً في عدم تحقيق نصر شامل. وانطلاقاً من هذه التجربة سيركز العثمانيون وعلى رأسهم سنان باشا جهودهم للقضاء على تلك المقيمتات الإسبانية (prisidios)²، قضاءً مبرماً (الجبوري، 2011: 368).

كُلف سنان باشا من طرف السلطان العثماني سليم الثاني (1566-1574م)، برفقة العلوج علي قائد الأسطول الهمایوني زمنذ، وكان سنان باشا منذ مدة يشغل منصب والي مصر وهو في هذه الفترة كان وزيراً للسلطان. وهذا من أجل إعداد حملة عسكرية بحرية والتوجه بها صوب تونس. كما التحقت بها في الوقت نفسه أساطيل وقوات طرابلس الغرب بقيادة حيدر باشا والجزائر بقيادة عرب أحمد حيث رست قبلة قلعة حلق الوادي. واستنفرت القوات البرية إذ لبت نداء السلطان العثماني لتحرير البلاد مثل القوات التي أتت من القิروان وبنzerت (قاسم 2004: 64-65).

ولم يتوان الجزائريون هم كذلك في تدعيم صفوف الحملة حيث شاركت قوات مهمة من بايليك الشرق، ومن مدن جزائرية أخرى في غضون شهر جويلية من سنة 1574م (مروش، 2009: 159-160). عندما وقف العلوج علي على مشارف قلعة حلق الوادي الحصينة التي استغرق بناؤها ثلاثة وأربعين سنة لذا بلغت من المنعة مبلغاً عظيماً، ضرب حولها حصاراً شديداً بقي لمدة ثلاثة وأربعين يوماً. كما يروي لنا القيرواني (القيرواني، المؤنس، 1286هـ: 183). وقد بذل سنان باشا جهداً كبيراً في افتتاح القلعة حيث عمل كواحد من الجندي؛ ولم يبق بعيداً عن مجريات الحصار يأمر ويتفقد؛ فكان ينقل التراب والحجر لردم الخنادق الموجودة حول القلعة من أجل العبور وثبت المدفعية لقصفها (زيد، 2012: 168). وكان قد أثار شفقة أحد الجنود إذ قال له: «...ما هذا أمها الوزير! نحن إلى رأيك أحوج من جسمك، فأجابه الوزير سنان باش قائلاً: لا تحرمني من هذا الثواب». (ابن أبي الضياف، 2004: 20-21). استطاع سنان باشا القضاء على الاحتلال الإسباني بتونس بعد أن دكَّ حصن قلعة حلق الوادي وحرر جزيرة شكلی ببحيرة تونس الحاضرة، وكان ذلك يوم 13 سبتمبر 1574م أبلغ فيها العثمانيون بلاءً حسناً، في حين تم القضاء على أعداد كبيرة من جنود الحامية الإسبانية، هذا وقد أسرت أعداد أخرى كان على رأسها قائد القلعة نفسه (مروش، 2009: 139). وطردت القوات المحتلة المتمركة في الباستيون، وما تيقن الإسبان من انتصار العثمانيين غادروا البلاد وكان بصحبتهم وفي حمایتهم آخر الأمراء الحفصيين أبو عبد الله محمد بن الحسن وهو الذي لم يمر على إمرته للبلاد إلا عاماً واحداً (مروش، 2009: 159-160). اجتهد الوزير العثماني في وضع الترتيبات الأولى لإدارة أمور الصنجد الجديد؛ الذي كان يُدار من الجزائر ابتداءً من هذه السنة إلى غاية نهاية حكم الباليربايات سنة 1587م. ومن بين الأعمال التي قام بها هي تنصيب

² أطلق سعد الله أبو القاسم على القلعة الإسبانية الواقعة قبالة مدينة الجزائر اسم المقيمية الإسبانية، وهي المكان الذي يقيم فيه الجنود للمحافظة على الأماكن التي يحتلونها، مثل القلاع الموجودة في مرسى حلق الوادي وغار الملح بتونس، وغيرها.(وولف، 2008: 41-40).

رمضان باي عليها وترك له حامية عسكرية كما يروي لنا ابن أبي الضياف: "... وأبقى دارا من الينجرية عددها أربعة آلاف مقاتل، أكثرهم اختار المقام بالحاضرة التي أنقذوها بأرواحهم... وجعل على كل مائة منهم أميرا يسمى الدياي... وجعل أمير لواء لضبط الأوطان بالمملكة واستخلاص جبایتها يسمى الباي... مرادف للأمير وهو رمضان بن حسين التركي من جند الجزائر ويكون علي باشا قد أبقيه (ابن أبي الضياف، 2004: 26-27).

ونستشف من خلال هذا أن سنان باشا بقي ردها من الزمن يُسیر أمور البلاد وينظمها، نظرا لما تتطلبه عمليات الإلحاقي لضمان الأمن والاستقرار، ذلك أن أول باشا حكم تونس هو "حيدر باشا"، وابن أبي الضياف يخبرنا بأنه نصب رمضان باشا، وهذا الأخير كان قد حكم بعد حيدر لفترة يسيرة. وهكذا تم للعثمانيين تحرير تونس من الاحتلال الإسباني؛ كما تم إنهاء حكم الدولة الحفصية، التي حكمت البلاد لأكثر من ثلاثة قرون من الزمن. ويدرك في هذا الصدد أن الأمير الحفصي غادر البلاد رفقة الإسبان كما تقدم، ولم يكن ليبقى دون التفكير في استرجاع ملكه، وكعادته استنجد بهم وحث الحفصيين ومنهم بجزيرة مالطا لتجيئه حملة ضد العثمانيين بالبلاد، ولم يوفق في مسعاه وحاول عبثا ذلك في مرات أخرى، قرابة عقد من الزمن حتى يئس (التر، 1989: 289)، وبذلك ستتوقف عمليات التحرير بعد سيطرة العثمانيين على البحر الأبيض المتوسط شرقه وغربه، ودحر القوى التي كانت تنافسها على هذا المجال الهام مثل الإسبان والبنادقة لتبقى مدينة وهران والمرسى الكبير رهينتين لدى الاحتلال الإسباني إلى حين. كما سينتقل سنان باشا إلى الأستانة، ولم يذكر له شأن بعد ذلك في إيتالونس.

2.3- مامي أرناووط:

ترك هذا البحار باللغ الأثر في تاريخ البحرية الجزائرية مع بداية الربع الأخير من القرن السادس عشر، ولكن قليلة جدا هي المعلومات حوله، ذلك أن المؤلفات التي تطرقوا لطائفة رياض البحر بخصوص نشأتها وسيرتها لم تترجم حياة الكثير من أبطالها؛ عدا تلك الشخصيات البارزة التي ساهمت بقسط وافر في صنع أحداث ذلك الزمن. وكل ما هو متوفّر تلك الأسطر التي تخللت كتاب الإسباني "ديقو دوهایدو"، ملوك الجزائر، أو شذرات في مؤلفات أخرى لا نغالي إن قلنا بأنّها تُعد على أصابع اليد الواحدة.

1.2.3- المولد والنشأة:

تفيد المعلومات حول مامي أرناووط بأنه ألباني المولد والنشأة معا (دوهایدو، 2013: 182). ويخبرنا مؤلف آخر بأنه ألباني الأصل، اعتنق الإسلام في سن مبكرة؛ إذ كان من ضمن أفراد ضريبة الغلمان التي تُقدم للسلطان العثماني. مثله مثل سنان باشا كما أشرنا إلى ذلك سابقا (مروش، 2009: 213)، لذا نجده قد كبر في أعين العثمانيين، وعظمت مكانته كما حظي بثقتهم، الأمر الذي أدى إلى سرعة تدرجه في الرتب العسكرية، عندما وُجه للعمل البحري على متن السفن العثمانية في عرض البحر الأبيض المتوسط (دوهایدو، 2013: 219)، ومما ساعد أيضا هذا البحار الشاب بأنه كان ملِّيغاً للعلاج على (1568-1572)³م،

³ حكم العلاج على الجزائر مابين سنتي 1568-1572م ولكنه بقي في منصب بيلرباي الجزائر حتى تاريخ وفاته سنة 1587م. بيد أنه كان هناك من ينوب عنه في المنصب عندما استدعى لقيادة الأسطول العثماني(سي يوسف، 2009: 211-210).

ليصبح بعد حين من كبار مساعديه؛ بعد أن أظهر نشاطاً قل مثيله لدى أقرانه من البحارة. هذا وقد أهلته نباهته وفطنته أثناء معركة ليبانت⁴(إينه بخت)، سنة 1571م، ليصبح محل اهتمام سيده بالدرجة الأولى. كما ظهر كعنصر فعال لأحداث الثورة التي وقعت في مدينة الجزائر ضد قائد البحرية الجزائرية أعراب أحمد، عندما رفع السكان طليهم للسلطان العثماني شاكين أمر هذا الأخير، ومطالبين إياه بإعادة رمضان باشا لحكم الجزائر (دوهايدو، 2013: 182).

2.2.3- مامي أرناؤوط أميراً للأسطول الجزائري:

شغل مامي أرناؤوط منصب قائد البحرية الجزائرية، بدليل العديد من التقارير، في ظل وجود تضارب كبير حول المناصب التي شغلها في الجزائر زمن قيادة مراد رais للبحرية هو الآخر. ومما لا شك فيه أنه عُين في ذات المنصب في سنة 1573م، من طرف أمير أمراء جزائر الغرب المحسنة أعراب أحمد(1574-1572م)، وكان الرئيس مراد نائباً له (مروش، 2009: 212) وسرعان ما دب الخلاف بين حاكم الجزائر(أعراب أحمد) وقائد البحرية مما أدى إلى عزله عن منصبه في آخر الأمر، وعيّن بدله الرئيس مراد، في السنة ذاتها. ويُذكر في الأسباب المفضية لذلك أنه كانت هناك شكوى تقدم بها الفرنسيون من خلال مبعوث الملك الفرنسي "شارل التاسع" (1560-1574م)، والتي تخص إطلاق أسرى فرنسيين كان مامي ورفاقه قد رفضوا إطلاقهم، وامتنعوا عن طاعة أوامر أعراب أحمد بحجة التدخل في شؤونهم ومحاباة الفرنسيين. ولم يثبت مامي كذلك إذ أعاد الباب العالي تعينه من جديد بعد عزل أعراب أحمد سنة 1574م، نتيجة لشكوى الفرنسيين أيضاً. وفي ظل غياب الرئيس رمضان في غزواته البحرية استخلفه مامي أرناؤوط على رأس إيالة الجزائر؛ لفترة قصيرة من الزمن ريثما يُعين باي جديد وعندما رجع رمضان من غزواته البحرية تقلد حكم الجزائر ابتداءً من سنة 1574 حتى 1577م (مروش، 2009: 276).

ونلاحظ هنا أنّ المصادر أحجمت عن ذكر ذلك الفراغ السياسي الذي حدث بعد تنحية أعراب أحمد إذ أصبح مامي أرناؤوط هو سيد البلاد الأول، كما سيحدث الأمر نفسه فيما بعد، عند شغور منصب الباشا نتيجة الثورة التي قادها مامي أرناؤوط ضد رمضان باشا في فترة حكمه الثانية، إذ حكم لفترة قصيرة في غضون سنة 1582م، وعندما عاد حسن فنزيانو من غزواته استلم الحكم في مطلع سنة 1583م (بوعزيز، 2009: 129).

بقي مامي أرناؤوط في منصبه كقائد للبحرية الجزائرية طيلة عشرين عاماً؛ ابتداءً من سنة 1573م حتى سنة 1594م. وهناك من يقول بأنه غادر الجزائر سنة 1590م. وإذا كان الرئيس مراد قد عُين قائداً للبحرية الجزائرية في سنة 1595 فلا بد أنّ مامي قد بقي حتى السنة التي قبلها إذ لم نعثر على من خلفه إذا سلمنا بمغادرته للجزائر نهائياً سنة 1590م (مروش، 2009: 212).

⁴ من أهم المعارك البحرية التي وقعت خلال العصر الحديث بين الدولة العثمانية والدول الأوروبية، وكانت لصالح هذه الأخيرة غير أنها لم تستغل هذا الانتصار بسبب اختلاف مصالحها. أما بالنسبة للدولة العثمانية فقد استطاع سلطانينا تجاوز هذا الانكسار وحرروا تونس من قبضة الإسبان بعد ثلاث سنوات من حدوث المعركة.(خوجة، 2014: 278)

3.2.3- أهم أعمال مامي أرناووط:

يُعد سجل هذا البحار سجلاً حافلاً بالبطولات التي خلدها التاريخ خلال القرن السادس عشر، ذلك أنه لم يركن إلى الراحة ولا للسكينة؛ وكان شغله الشاغل هو النزول عن حمى إيتاليا الجزائر طيلة الفترة التي قضتها على رأس البحرية الجزائرية ومن أشهر نشاطاته البحرية نذكر ما يلي:

أ-المشاركة في معركة ليبانت 1571م:

لم تُذكر مشاركة الرئيس مامي أرناووط بتصريح العبرة في مجريات معركة ليبانت التي دارت وقائعها يوم السابع من أكتوبر سنة 1571م، ومما لا شك فيه أنه كان بجانب العلاج على الذي كان يقود جزءاً هاماً من الأسطول الجزائري، والمكون من 30 سفينة و 30 أخرى كانت تشكل أسطوله الخاص. غير أننا لم نعثر على تاريخ محدد لالتحاقه بالأسطول الهمائيني، ذلك أنَّ هذا الأخير كان يجوب أعلى البحار في هذه النواحي منذ شهر جوان، الأمر الذي ساهم في تعب وعياء جنود الجيش العثماني مع قرب نفاذ المؤونة وتلبد سحب التوتر بين العثمانيين والصلبيين (التميمي، 1983: 99).

ودون ذكر لتفاصيل المعركة فإنَّ الحركة التي قام بها الأسطول الصليبي كانت خطيرة للغاية، إذ جعلت الأسطول العثماني بين فكي كمامشة. عندما قرر قادته نشر سفنهم على شكل قوس مفتوح تقاد تلامس أطرافه سواحل خليج ليبانت، مما جعله في مرمى نيران مدفعية العدو. ولعله الأمر نفسه الذي كبد هؤلئك فادحة وكاد أنْ يفنيه، لولا شجاعة العلاج علي وصمود بحارته، عندما دافع عن الأسطول دفاعاً مستميتاً، واستطاع بحركة مناورة سريعة الخروج من مرمى نيران التحالف ولكن ليس قبل أنْ يمزق الأسطول البندقي وييفني الأسطول المالي عن آخره، كما أسر 15 سفينة مسيحية (خوجة، 2014: 278). وتمكن أيضاً من الاستيلاء على الراية الخاصة بفرسان القدس يوحنا (Wolf، 2009: 90). وإذا كان العلاج على قد تيسّر له الأمر في الانتصار الجزائري؛ فلا بد من أنَّ بحارته وعلى رأسهم مامي أرناووط قد أخذوا عبرة وتجربة كبيرة في هذه المعركة البحرية، ذلك أنه بداية من هذه الواقعة سيعتمد عليه العلاج علي في مهامه بصفة أكبر وسيكون هو من يخلفه على رأس البحرية الجزائرية، عندما يُكلف بقيادة الأسطول الهمائيني مقابل كفاءته في هذه المعركة بداية من سنة 1572م، كما تم تغيير اسمه من العلاج (أولوج) إلى قلبيج التي تعني السيف (خوجة، 2014: 279). وهنا يبرز دور العلاج علي عندما كان حكمه للجزائر بصفة مباشرة في نهايته رأى في مامي أرناووط الرجل المناسب ليخلفه على رأس البحرية الجزائرية كما أسلفنا (دوهابيدو، 2013: 220).

على أنَّ حكم الجزائر آل لأعراب أحمد (1572-1574م). غير أنَّ المتبع لتطور الحكم في الجزائر سيلاحظ ذلك التداخل في تسيير الحكم بين البايلرياي وقائد البحرية، نتيجة استقرار منصب قائد البحرية مقارنة بمنصب الباشا (مروش، 2009: 212).

ب-أسر الأديب الإسباني ميغيل دي سارفنتس 1575م:

شارك الإسباني "ميغيل دي سارفنتس" في معركة ليبانت البحرية؛ عندما كان في سن الرابعة والعشرين؛ إلى جانب الملك "دون خوان النمساوي" الأخ غير الشقيق للإمبراطور الإسباني فيليب الثاني، وكان النصر من نصيب التحالف المسيحي يومها. لقد استهلقت المعركة الأموال والرجال أيضاً، ومن نجا

منها فقد كان منها بلا شك، و دى سارفانتس كان من بين هؤلاء إذ نجده بعد أربع سنوات قد سئم من العمل البحري وقرر العودة إلى بلده إسبانيا ولكن لم يكن يعلم بأنّ حياته ستقلب رأساً عن عقب، وبدل أن يصل إلى إسبانيا وجد نفسه في مدينة الجزائر؛ على متن سفينته إيل سول(El Sol)، التي كانت في طريقها من نابلسي إلى إسبانيا. عندما وقع في قبضة البحارة الجزائريين الذين كان يقودهم الأميرال مامي أرناؤوط.

كانت هذه السفينة من الأهمية بما كان، ليس لأنّ دى سارفانتس على متنها وإنّما لتلك الرسائل التي كان يحملها(142 : 1996 . Belhamissi). للإمبراطور الإسباني فقد حصل على تزكية من الملك دون خوان ورسالة أخرى من الدون كارلوس الأركوني(Don Carlos d' Aragon) دوق سيزا(Siza) وهو بذلك سيكون صيدا ثميناً كما سيكون طلب افتدائه أمراً ملحاً (المصمودي، 2019: 66).

ج- تأمين سفن السفارات من المغارب إلى الباب العالي:

يروي لنا التمقوتي صاحب الرحلة المسماة "النفحة المسكية في السفارة التركية" بأنّه عندما غادر مدينة فاس في غضون شهر ماي من عام 1589م، ووصل مدينة طوان، إذ لم يكن بها ميناء كسائر المدن المغاربية الأخرى، وإنّما كانت ثغراً ورباطاً يُدافع من خلاله على أمن البلاد. وكان قد مكث فيها أي التمقوتي ثلاثة أشهر في انتظار مركب بحري جزائري تحت إمرة الرئيس مامي أرناؤوط خلال مهمة لنقل رسل ومبعوثين للدولة العثمانية، وكان التمقوتي ممن يود السفر معهم، غير أنه تخلف عن موعد إقلاع السفينة بليلة واحدة وكان الرئيس مامي قد برر سرعة إقلاعه لعدم توفر رصيف بالثغر يمنعه من سطوة السفن الفرنسية التي كانت بميناء سبتة ترقب تحركات الأسطول الإسلامي لضربيها (التمقوتي، 2009: 37-38). ومن المؤكد أنّ شجاعة وإقدام الرئيس مامي كان تفوق التصورات؛ فنشاط الفرنسيين كان برعاية الإسبان زمن حكم فليب الثاني(1556-1598م)، ملك إسبانيا، البرتغال، نابولي وصقلية، في إطار محاربة المسلمين. وبالآمس القريب كان العثمانيون قد حرروا تونس من الاحتلال الإسباني. غير أنّ الواقع يثبت عكس ما كان؛ ذلك أنّ الفرنسيين والإسبان طالما كانوا أعداءً، فـ"خير الدين" قبل نصف قرن كان يوفر الحماية لهم من اعتداءات شارل كان الإسباني. ولابد أنّ هذا التقارب كان ظرفياً؛ طالما كانت قوة العثمانيين تهيمن على البحر المتوسط من خلال الجزائر والإيالات الأخرى.

د- من غزوات مامي أرناؤوط:

في مستهل العقد الأخير من القرن السادس عشر قاد مامي قطعاً بحرياً جزائرياً قوامها عشرة مراكب مختلفة جاب بها سواحل شرق البحر المتوسط، في حين كان نائبه مراد رئيس يجوب هو الآخر سواحل غرب المتوسط وكثيراً ما عبر مضيق جبل طارق. وكانت سواحل إيطاليا هدفاً لأسطول مامي وبحارته، ومن المدن التي تم الإغارة عليها كagliari والبندقية. ويدرك أنه ما بين سنتي 1588-86م، غنم مامي غنائم وفيرة، تتمثل في الأموال والسلع. ولم تكن سفن شرق المتوسط هي المستهدفة من ذي قبل فكذلك سفن إسبانيا كانت صيداً ثميناً له (مروش، 2009: 306).

فقد كان التوجه إلى تلك الجهات في إطار مساعدة الأندلسيين في ثورتهم التي قامت منذ سنة 1568م، وبقيت تداعياتها ردحاً من الزمن، عندما أمدتهم الجزائر بالمتطوعين والذخائر الحربية وحتى

الأموال، ولم تكن هذه المساعدات لتنقطع لولا انشغال العلوج علي وبحارته بتحرير تونس كما اشغلت الدولة العثمانية بفتح جزيرة قبرص (بن خروف، 2006: 108-109).

ولم تكن السفن الفرنسية في منأى عن هجمات البحارة الجزائريين، فكثيرا ما وقعت منها سفنا في قبضتهم، لكن أصحاب هذه السفن سرعان ما كانوا يقدمون شكاوى لحكومة بلددهم التي تسارع بدورها للاحتجاج بواسطة قنصليها لدى حكومة الباب العالي (مروش، 2009: 306). وكثيرا ما تسببت هذه الاحتجاجات في عزل هؤلاء القادة عن مناصبهم. ولم تذكر على الأقل في المؤلفات التي اطلعنا عليها، آثار خلفها مامي كما لم تذكر تاريخ وفاته.

3.3- خليل الأرناؤوطى:

1.3.3- نشأته وقدومه إلى طرابلس الغرب:

لم نعثر على تاريخ محدد لميلاد خليل الأرناؤوطى، ولا حتى معلومات تخص أصله ونسبه، ومن المفترض أنه ولد في أواسط العقد السادس من القرن السابع عشر ، إذا سلمنا بتاريخ وفاته كما سيأتي في البحث على أنه توفي في سنة 1733م ، عن عمر ناهز الثمانين حولا. كما أن اسمه الثاني يفيد حتما أنه ألباني الأصل. ومما رُوي عنه أنه عزيز النفس عالي الهمة اتصف بالشجاعة والإقدام (الزاوى، 1970: 213). قال عنه ابن غلبون:..كان جبارا ذا قوة لم يؤثر عنه شرب مسكر منذ ولِي، وفيما بالعهد، لم تثبت عنه فلترة بخيانة قط، قوي العزم محبا لأهل العلم.." (ابن غلبون، التذكار، 1920: 235).

حلّ خليل بطرابلس الغرب سنة 1114هـ الموافق لـ 1673م، وسكن قصر "البك رجب" الذي توفاه الأجل منذ سنوات، غير أن حلوله بطرابلس في هذا الوقت بالذات لم يكن ليروع الكثيرين ممن هم في سدة الحكم، لذا نجدهم سارعوا لفرض الإقامة الجبرية عليه في القصر المذكور دون ممارسة أي شكل من أشكال الحكم. وعلى ما يبدو فإن الداي "بالي باشا" هو من أوعز للجند بهذا التصرف خشية ضياع منصبه (فورو، 1994، 180).

ويلاحظ هنا أيضا أن منصب الديايات هو الآخر لم يكن مستقرا بسبب خلاف الديا مع البايات الجدد وكان أي تغير في كلا المنصبين كان يُنذر بحدوث انفلات أمني، لذا رأى الداي أنه من مصلحته إبعاد خليل عن الحكم ولو مؤقتا؛ لاسيما وأنه لم تمض سنة واحدة على اعتلائه منصب الدايليكيه، ريثما يمكن من فرض سيطرته على مفاصل الحكم في البلاد.

وعبثا حاول خليل الظفر بمنصب الباي على الرغم من سداد رأيه، وخلال فترة إقامته المفروضة عليه لم يتم الالتفات إليه إلا مرتين من قبل الداي الجديد الحاكم يومئذ وهو الداي "إبراهيم التارزي" ، الذي لم يحكم إلا مدة قصيرة لم تتعد بضعة أشهر هو كذلك. فالمرة الأولى اختير خليل لترأس وفد كان سيرسل ملك فرنسا؛ هذا الوفد الذي حمل على عاتقه إدارة المفاوضات من أجل التوصل إلى صلح يرضي الطرفين ويقضي بإطلاق أسري طرابلسيين كانوا محتجزين في مدينة طولون، بعد توتر العلاقات وتبادل الاتهامات بين الطرفين بخصوص عمليات القرصنة. وكان نجاح خليل أمر متوقف على حنكته الدبلوماسية، فالرجل يُشهد لكتفاته ونفذ بصيرته، لذا فلا غرابة من توجس ديايات الإيالة منه خيفة (الأنصارى، المنهل، 1985: 180).

و هكذا نجح خليل باشا في مسعاه هذا، من خلال إغداق الهدايا القيمة على الفرنسيين والتي ساهمت في رأب الصدع بين الطرفين، وقد تمثلت الهدايا في نعمتين ومجموعة من الغزلان وأحصنة أصيلة، هذا وقد خصّ الملك نفسه بهدية ثمينة للغاية (فيرو، 1994: 180). ولعل وصول قنصل فرنسي جديد لتمثيل بلده في طرابلس الغرب، ساهم في بروز شخصية خليل يذكر أنّ مدينة طرابلس تعرضت لحملة فرنسية سنة 1692م، في محاولة للانتقام من بحارة طرابلس الذين قيل أنّهم أسروا سفناً فرنسية، وعلى أية حال فقد قُصّفت المدينة واستمات أهلها في الدفاع عنها، وفي إطار عمليات الانتقام هذه استولى الفرنسيون على سفينتين لطرابلس الغرب كانت واحدة منها تقل خليل الارناؤوطى، الذي سيق أسرى إلى فرنسا كان ذلك في غضون سنة 1692م، ولم يلبث به طويلاً نظراً للجهود الذي بذلها الدي في فك أسره. (فيرو، 1994: 233)، وببداية تصدره لمشهد الحياة السياسية، فالتقارب الذي كان بين الرجلين مهد لأحداث جديدة في البلاد، فالقنصل كان له دور كبير في اختيار خليل لترأس الوفد برتبة "بك". إنّ هذا القنصل هو "كولد لومير" Claude Lemaire). أمّا المرة الثانية فقد تم استدعاؤه للتوقيع على اتفاقية تم وضع بنودها من طرف وفدي طرابلس الغرب دولة هولندا، في إطار الحرب البحرية، غير المعلنة بيهما، على أنّ هذه الدولة الأخيرة لم تكن معنية بحالات الحرب الطويلة عكس الدول الأوروبية الأخرى، فكثيراً ما كانت غايتها لا تخرج عن النطاق التجاري؛ فيما يخصّ الحبوب وتزويد الإيالة بالعتاد الحربي ومستلزمات السفن.

و تجدر الإشارة كما يقول مترجم الحوليات الليبية في أنّ الاعتماد على توقيع خليل كان حيلة للتنصل من قيود هذه الاتفاقية لأنّ الشخص الذي وقع عليها كان رهن الحبس، وهي بذلك غير ملزمة لهم البته (فيرو، 1994: 233). كان تَغَيِّر منصب الدي نعمة على خليل، فعندما أصبح "كردي محمد الإمام" دايا في سنة 1687م- أو كما يسمى قازدغلي، وتم ذكره في العديد من الكتابات بالدي شائب العين، هذا الأخير تم تعينه دايا على طرابلس في بداية شهر نوفمبر من سنة 1687م وبقي في منصبه حتى سنة 1701م، ليتم تعين دايين آخرين على التوالي وهما عثمان القهواجي ومصطفى غالبيولي اللذين لم يصمدوا في منصبيهما إلا أشهرًا قليلة، الأمر الذي استدعى بالسلطان العثماني إلى إعادة تنصيب الدي محمد الإمام إلى غاية 1706م. وهو الذي وصف بالورع وذلك أنّه اشتغل قبل هذا المنصب إماماً لأحد المساجد في البلاد وكانت سمعته طيبة لدى ساكنة طرابلس الغرب؛ كما كان كذلك بالنسبة لقناصلة الدول الأوروبية (فيرو، 1994: 221).

بالإضافة إلى إظهار خليل للباقاة سياسية قل مثيلها محل إعجاب هذا الدي خاصة لما سمع بإحباط خليل مؤامرة كانت ستعصف به كدای لإيالة. ذلك أنّ مكيدة قد دُبرت ضده من طرف مجموعة من الجنديين أرادوا التحالف مع خليل، بيد أنّ هذا الأخير تظاهر بقبوله للفكرة، وفي الوقت نفسه عمل على إفسادها، ولما علم الدي بها قرب خليلاً منه أكثر فأكثر ومنحه ثقة كاملة عندما زوجه ابنته له. كما منح لقب البك كما أسلفنا، وهو أدنى من الباشوية التي يمنحها السلطان نفسه أو الصدر الأعظم، كما ولاه قيادة الجيش البري (فيرو، 1994: 223).

2.3.3-المشاركة في الحملة ضد تونس 1694م:

في ظل التزاع على عرش إيالة تونس بين الحكام المراديين ممثلين في الباي "محمد المرادي" و"محمد بن شكر": المحسوب على العثمانيين، تدخلت إيالة الجزائر التي كانت تحت حكم الداي "شعبان" (1688-1694م) المتطلع إلى بسط سلطته على الإيالات المغاربية الثلاث يومئذ؛ عندما استجاب الأخير للنداء الذي وجهه له محمد بن شكر، واستعد لنجدته ضد الباي المرادي، ولم يكن ابن شكر قد شكا حاله لدى الجزائر فقط بل نجده قد راسل الداي محمد الإمام لذات الغرض أيضاً. وهكذا توفرت الظروف للتدخل في إيالة تونس (روسو، 1992: 141).

أعد الداي شعبان جيشه لحرب الباي المرادي وراسل داي طرابلس لإرسال جيشه، إذ سارع الأخير لتلبية الطلب وجعل على رأس الجيش خليل الأرناؤوطى، وما كان الوصول للجزائر يتطلب المرور على التراب التونسي فقد أوعز الداي محمد الإمام لخليل بتجنب ذلك وأمره بنقل الجيش عن طريق البحر، حيث نزل بميناء عنابة في غضون سنة 1694م (ابن أبي الضياف، 2004: 63).

لم تعترض البحرية التونسية سبيل الجيش الطرابلسي؛ الذي كان حتماً سيمر قبالة سواحل البلاد. حيث هاجم عدة موانئ منها ميناء غار الملح، وغنم منه قطعاً بحرية ذات أهمية، وهو الأمر الذي سيؤدي إلى اختلافه مع الداي شعبان عند تقسيم الغنائم.

وعلى أية حال سار جيش التحالف الجزائري الطرابلسي صوب تونس، ولما وصل مدينة الكاف اعترض محمد المرادي وجيشه طريقه، ودارت هناك رحى المعركة التي أسفرت عن انكسار الجيش التونسي من الوهلة الأولى، وقرر الباي العودة إلى عاصمته ليحتمي بأسوارها. بيد أنّ قوة الجيش الجزائري وحليفه لم تكن تلك الأسوار لتنعها من الاستيلاء على المدينة وكانت الثلاث أشهر مدة الحصار المفروض عليها كفيلة بدخولها (مقدиш، نزهة، 1992: 136). انتصر الداي شعبان وخليل في هذه الحرب، التي انتهت بتنصيب الباي محمد بن شكر بايا على إيالة تونس في السنة ذاتها، وغنم داي الجزائر غنائم كبيرة لم يؤثرها على نفسه إذ أخذ أكثرها ولم يمنح الطرابلسيين إلا القليل منها، مما أدى إلى نشوب خلاف بين قائدي الجيشين (روسو، 1992: 143). لقد كان لهذه الواقعة أثر سيئ في نفس خليل باشا؛ الذي سينتقم من الجزائريين في أول فرصة ستتاح له.

3.3.3-مشاركة خليل في الحملة ضد الجزائر 1699م:

تقلد الباي مراد الثالث (1699-1702م) منصب باي تونس، و كان آخر باي في الأسرة المرادية، هذا وقد سار على نهج سلفه من حيث محاولات التخلص من دفع الأداءات المالية لصالح خزينة إيالة الجزائر، وكان طموحه أكبر من سابقيه، عندما جهز جيشه واتجه على رأسه للجزائر (روسو، 1992: 149)، وكان قد أغري خليل الأرناؤوطى للمشاركة في هذه الحملة، وكان الأخير قد سار من طرابلس على رأس جيش قليل العدد إذ لم ي تعد 1500 فارس، ولم ترد الأخبار عن الطريق الذي سلكه للوصول إلى الجزائر، ومن المؤكد أنها كانت عن طريق البر، فلا يوجد هناك أمر يخشاه ما دام هدفهالجزائر وليس تونس التي كان حاكماً لها حليفاً له (وثائق 3190: 2).

ويلاحظ هنا تغير موقف بايات تونس من خليل باشا الذي حالف الجزائريين قبل خمس سنوات ضدهم.

كان الجيش المرادي قد انتصر على جيش باي الشرق الجزائري "علي خوجة"، وفرض حصارا خانقا على مدينة قسنطينة، وفي خضم هذه الأحداث تدمعت صفوف التونسيين بالغرفة الطرابلسية واستعصت المدينة عليهم. ولم يكن ذلك ليروق الحليفين فالجيش الجزائري كان قد انطلق من مدينة الجزائر لنجددة المدينة. ولما كانت ثقة الحليفين في نفسهما ومعنويات جنودهما مرتفعة – التي لم تكن كمعنويات باي الشرق وأهالي المدينة- فقد سارا للقائه غرب قسنطينة، حيث التحتم الجישان في السهل الواقعة بين قسنطينة وسطيف انجلت المعركة عن انكسار جيش التحالف، وفرّ الباي مراد الثالث وخليل؛ يجران أذيال الخيبة والهزيمة (فيرو، 1994: 236). ولم يحقق خليل أية مأرب له، وهي إذ ذاك آماله قد تبخّرت في الانتقام من الجيش الجزائري والظفر بغنائم وفييرة.

لما عاد خليل من حملته على الجزائر اتخذ من طرابلس مقرا له، وينذر أنه جلب عائلته وصهره من الأناضول، ولم يكن لينعم بالاستقرار طويلا فسرعان ما تکدر ذلك الصفو بسبب اشتعال ثورة في منطقة غريان وما لبثت هذه الثورة حتى انتشرت كالنار في الهشيم ووصل لها إليها أنحاء الصحراء، وانظم إليها سكانها من القبائل، مما دفع بخليل إلى التحرك صوب الواحات حيث مركز الثورة واستطاع في ظرف وجيز إخמדتها (الأنصاري، المهل، 1985: 156).

ولا شك أن مكانته بين أفراد رعيته قد ساهمت في ذلك الانتصار الذي من شأنه بسط الأمن والاستقرار في ربوع البلاد (روسي، 1991: 314).

4.3.3-القضاء على ثورة الجندي العثماني 1701:

كانت ثورة واحة غريان بداية لتلك الثورات التي قامت في طرابلس الغرب، وبما أن الرعية كانت إلى صف قائد الجيش، فقد ظهرت ثورة أخرى لا تقل شأنها تزعمها الجنود الانكشاريون، بقيادة جندي يدعى "عثمان القهواجي" ضد الداي محمد الإمام الذي كان قد بلغ من العمر عتيما، هذا الأخير الذي استسلم للثوار دون قيد أو شرط؛ كما استسلم أمير بحريته. وما فتئ أن أصبح سيدا للبلاد بعد إعلانه خلع خليل الأرناؤوط (فيرو، 1994: 237).

ولم يكن خليل من السهولة - كما تصورها عثمان- أن يُهزم فاستطاع استرجاع حكمه ونفى الجنود المتمردين إلى تونس وعلى رأسهم عثمان القهواجي الذي سيكون له عودة للبلاد فيما بعد.

5.3.3- مواجهة حملة الشريف التونسي 1704-1705:

لم يهنا خليل بالاستقرار بعد إخמד ثورة الجندي قبل سنوات؛ ذلك أن الجنود في الداخل وضباط من الجيش الذين كان قد نفاه إلى تونس عقدوا العزم على حرب خليل، والتخلص منه، إذ اغتنموا سانحة تواجده خارج مدينة طرابلس في مهمة كان يقوم بها. وكانوا قبل ذلك قد أغروا باي تونس الذي جهز جيشا وعبر به الحدود الغربية للإيالة بلغ تعداده زهاء 18 ألف جندي. ولما وصلت أنباء اختراع الحدود لخليل قفل راجعا إلى عاصمتها، وعمل على تدبير شؤون المقاومة والاستعداد لمواجهة الحملة التونسية. ولما وصلت الحملة مدينة طرابلس أوائل شهر نوفمبر من سنة 1704م، ضرب حولها حصارا

شديدا، دام قرابة 40 يوما، استمات أهلها في النزود عنها. وكانت آمالهم تت弟兄 يوما بعد يوم وكذلك هي معنوياتهم، إذ استغل خليل ومن كان معه من الجنود وأهالي المدينة الفرصة ليوجهوا هجوما كاسحا على الجيش التونسي الذي تقهقر وانسحب دون تحقيق مسعاهم في منتصف الشهر الأول من عام 1705م. أما انتصار خليل فزاده حظوة بين أفراد رعيته، وارتقي في منصب أكبر من منصبه (ابن غلبون 1920، 157).

كما اتسمت علاقات الإيالة الخارجية مع سائر الدول الأوروبية بالهدوء والاستقرار ولعل الفرنسيين استطاعوا بدهاء استغلال العلاقات الطيبة بين القنصل لومير و خليل باشا منذ زمن للظفر بامتيازات لم يكونوا ليحصلوا عليها لولا تلك العلاقات، وكانت ستبقى مجرد تطلعات مثل ما بقيت لدى جل الدول الأوروبية الأخرى ، على الأقل في عهد هذا الدي (MASSON. 1903 : 334).

بعد وفاة الدي محمد الإمام سنة 1706م، بولاء الطاعون أصبح خليل هو سيد البلاد الوحيد (روسي، 1991: 320).

إذ جمع بين منصبي قائد الجيش و منصب الدي، ونعمت البلاد في عهده باستقرار كبير حتى نوفمبر سنة 1709م، عندما أعلن الدي إبراهيم "الأركلي" خلع خليل الأناؤوطى ونصب بدله قائدا للجيش. ومنها لم يذكر لخليل دور في إيالة طرابلس ابتداءً من هذا التاريخ ويكون بعدها قد غادر إلى مصر و من ثم إلى الباب العالي يطلب مأرب أخرى (فiero، 1994: 270). يذكر أنه استطاع بعد فترة أن يحصل على منصب الصدر الأعظم للدولة العثمانية وكان ذلك بداية من شهر أوت 1716م، إلى غاية أكتوبر من السنة الموالية، كما يُذكر أنه توفي سنة 1733م (المحامي، 1981: 315 - 316). عن عمر ناهز الثمانين عاما. أما طرابلس الغرب فقد آل أمرها ليوسف باشا القرمانلي الذي أسس بها حكما وراثيا سيبقى لقرابة قرن وربع قرن من الزمن؛ بداية من سنة 1711م.

الخاتمة:

في ختام بحثنا تبين أن عنصر الأرناؤوط يعد من العناصر العثمانية الأولى التي وفدت إلى الإيالات المغاربية خلال القرن السادس عشر، في إطار الخدمة العسكرية وهو بذلك من المؤسسين لهذه الإيالات. كما أضفت عنصر الأرناؤوط حركية على الساحة السياسية والعسكرية في الإيالات المغاربية سواء في تسخير دواليب الدولة من خلال المناصب السياسية التي أنيطت بهم، أو في قيادة الأساطيل البحرية.

خلف الأرناؤوط بعدهم آثارا هامة؛ سواء في ممارسة نشاطهم إذ كانوا قدوة لغيرهم وأثارا مادية تشهد على مرورهم من خلال هذا الحيز الجغرافي المغاربي، كقلعة سنان بتونس وقصر ريمس البحري بالجزائر والمسجد والمدرسة التي شيدهما خليل باشا في طرابلس الغرب وكانت التجربة التي خاضها هؤلاء محل اهتمام السلاطين العثمانيين فالوزير سنان قاد الحملة على تونس وهو يشغل المنصب ذاته، كما قاد حملة لتحرير اليمن. أما خليل باشا فقد تقلد منصب الصدارة العظمى فيما بعد. وعليه تُعد الإيالات المغاربية مدرسة لتخرج الرجال وصنع الكفاءات وصقل المهارات. وقدم الأرناؤوط خدمات جليلة للدولة العثمانية، ولم يدخلوا جهدا في حماية مصالحها وحدودها ورفع راية الإسلام عاليا، في العديد من المواقف العصيبة التي مرت بها الدولة كموقعة ليبانت، أو في تلك الحروب الهمأشية التي كانت تحدث من حين لآخر.

لم تكن الإيالات المغاربية مجرد ولايات عثمانية تُموّنُ الدولة بمختلف المنتوجات أو مصدرا لجمع الأموال، من خلال الضرائب المفروضة، بل كانت فضاءً لبروز شخصيات لامعة شغلت مناصب مختلفة ورتب متعددة، وهي إذ ذاك كَتَبَتْ أسماءها بماء الذهب في تاريخ الدولة العثمانية. على غرار عنصر الأرناؤوط وهناك شخصيات وعناصر أخرى لا تقل أهمية ساهمت في بناء الإيالات المغاربية و الدولة العثمانية. ولعل أهم شخصية ستظهر هي شخصية محمد علي باشا في مصر مع مطلع القرن التاسع عشر.

الببليوغرافيا:

- باللغة العربية:

- الوثائق الأرشيفية:

1. وثيقة رقم 3190، مجموعة وثائق، المكتبة الوطنية الجزائرية.

المصادر:

1. ابن أبي الضياف أحمد، 2004، إتحاف أهل الزمان بأخبار ملوك تونس وعهد الأمان. 2004. المجلد 2، الدار العربية للكتاب، تونس.
2. ابن غلبون أبوعبد الله بن خليل الطرابلسي. 1920، تاريخ طرابلس الغرب(التذكرة). تحرير الطاهر الزاوي، المطبعة السلفية، القاهرة.
3. الأننصاري حمد بك النائب ، 1985، المنهل العذب في تاريخ طرابلس الغرب. المجلد 2، مكتبة الفرجاني، طرابلس.
4. التمقوتي محمد بن علي ، 2009، النفحة المسكية في السفارة التركية. تحرير محمد الصالحي، المؤسسة العربية للدراسات والنشر، بيروت.
5. خوجة حسين، 2014، بشائر أهل الإيمان بفتحات آل عثمان. ج 1. تحرير زيد محمد أسامة، دار الفوائد، القاهرة .
6. دوهایدو دییقو فرای ، 2013، تاريخ ملوك الجزائر. ترجمة عبد العزيز أبو لؤي، دار الهدى، عین ملیله، الجزائر .
7. القیروانی محمد بن ابی القاسم ، 1286هـ، المؤنس في أخبار افريقيا وتونس. مج 1، مطبعة الدولة التونسية، تونس .
8. مقدیش محمود بن عمر، 1992، نزهة الأنظار في عجائب التواریخ و الأخبار، بيروت،.

الدراسات :

1. الأرناؤطي محمد ، 2018، فصول من تاريخ الألبان في مصر (ق 15-18م)، دار الشروق، القاهرة .
2. ایرینا بیتروسیان ، 2006، الانکشاریون في الإمبراطورية العثمانية، مركز جمعة الماجد للثقافة و التراث، دبي .
3. برودلیل فرناند ، 1993، المتوسط والعالم المتوسطي في عهد فلیپ الثاني. ترجمة مروان ابو سمرا. المجلد 1، دار المنتخب العربي.
4. بن خروف عمار ، 2006، العلاقات بين الجزائر و المغرب خلال القرن 10هـ/16م. الجزائر، دار الأمل لطباعة و النشر والتوزيع، بيروت.
5. بوغزیز یعنی، 2009، الموجز في تاريخ الجزائر، دار عالم المعرفة للنشر والتوزيع، الجزائر .
6. التر عزیز سامح ، 1989، الأتراك العثمانيون في إفريقيا الشمالية. ترجمة محمود علي عامر. المجلد 1، دار النہضة العربية، بيروت .
7. التميمي عبد الجليل، 1999، "رؤیة منهجیة لدراسة العلاقات العثمانیة المغربية خلال القرن 16، المجلة التاريخیة المغاربیة، 1983، الإصدار 29-30، تونس .
8. جبri عمر ، 2019، "العقيدة العسكرية للجيش العثماني في الجزائر من خلال نظام الدفشreme نموذجا(1518-1830م). مدارات تاریخیة، مج 1 ع 3، الجزائر.
9. الجبوري حمد رابحة، 2011، القائد العثماني سنان باشا وجهوده في استعادة اليمن وتونس 1568-1574م. مجلة جامعة تكريت للعلوم، العراق .
10. حلیم بک إبراهیم، 1988، تاريخ الدولة العثمانیة العلیة (التحف الحلیمية). مج 1، مؤسسة الكتب الثقافية، بيروت .

11. حمash خليفة ، 2003، تجنيد المتطوعين للجيش الجزائري في أقاليم الدولة العثمانية في أواخر العهد العثماني. مجلة الآداب والعلوم الإنسانية ، مج2، ع، جامعة قسنطينة، الجزائر.
12. روسو الفونس ، 1992، الحوليات التونسية من الفتح العربي حتى احتلال فرنسا للجزائر. تحرير محمد عبدالكريم الوافي، منشورات جامعة قاريونس، بنغازي .
13. روسي ايتوري ، 1991، ليبيا منذ الفتح العربي حتى سنة 1911م. ترجمة خليفة التلبيسي. مج 2، الدرا العربية للكتاب، الإسكندرية .
14. الزاوي الطاهر، 1970، ولاة طرابلس من الفتح العربي إلى نهاية العهد التركي. مج 1، دار الفتح للطباعة و النشر،بنغازي 1970.
15. زيد محمد أسامة ، 2012، مهل الضمان في إنصاف دولة آل عثمان. المجلد 1. دار الفوائد، القاهرة .
16. سي يوسف محمد، 2009، أمير أمراء الجزائر العلوج علي باشا، دار الأمل للطباعة والنشر والتوزيع،الجزائر.
17. عمريوي فهيمة ، 2009، الجيش الانكشاري بمدينة الجزائر خلال القرن12هـ/18م(دراسة اقتصادية اجتماعية من خلال سجلات المحاكم الشرعية)، رسالة ماجستير غير منشورة، الجزائر: جامعة الجزائر.
18. فيرو شارل، 1994، الحوليات اليبية من الفتح العربي حتى الغزو الإيطالي. ترجمة محمد عبد الكريم الوافي، مج 3. منشورات جامعة قار يونس، بنغازي .
19. قاسم أحمد، 2004، إيانة تونس العثمانية على ضوء فتاوى ابن عضوم(1574-1600). تحرير عبد الجليل التميمي. مؤسسة عبد الجليل التميمي للبحث العلمي والمعلومات،تونس .
20. مانتران روبرت، 1993، تاريخ الدولة العثمانية. ترجمة بشير السباعي،دار الفكر للدراسات و النشر و التوزيع، الإسكندرية .
21. المحامي فريد بك، 1981، تاريخ الدولة العلية- العثمانية، تحقيق احسان حقي. مج 1، دار النفائس،بيروت .
22. مروش لمنور ، 2009، أبحاث ودراسات في تاريخ الجزائر خلال العهد العثماني (القرصنة بين الأساطير و الواقع)، دار القصبة للنشر والتوزيع،الجزائر .
23. المصمودي وفاء ، 2019، ميكيل دي سارفانتس و الصراع الإسلامي المسيحي بالبحر الأبيض المتوسط، مجلة مداريات تاريخية،الجزائر .
24. وولف جون باتيست ، 2009، الجزائر وأوربا. ترجمة أبو القاسم سعد الله، دار الرائد،الجزائر.

المراجع باللغة الفرنسية:

1. Belhamissi, , (1996). Moulay. *Marine et Marins D'Alger 1518-1830*. Alger: P. A. N.
2. Masson, P. (1903). *Histoire des établissements et du commerce Français, dans l'Afrique Barbaresque, 1560-1793* Algérie, Tunisie, Tripolitaine, Maroc. Paris: librairie Hachette, 1903.

الأبعاد الأنثروبولوجية للمسكن التقليدي الجزائري: المسكن الشاوي والصحراوي نموذجا

Anthropological dimensions of traditional Algerian houses: The Chaoui and Saharan dwellings as models

بلعيدي رفيق  جامعة محمد خيضر بسكرة، الجزائر

مخبر التغير الاجتماعي والعلاقات العامة في الجزائر

rafiq.belaidi@univ-biskra.dz

حبيب سعيدة  جامعة محمد خيضر بسكرة، الجزائر

مخبر التغير الاجتماعي وال العلاقات العامة في الجزائر

saida.hebieb@univ-biskra.dz

الملخص:

تهدف الدراسة الحالية لفهم الأبعاد الثقافية والاجتماعية المرتبطة بعملية بناء المسكن التقليدي الشاوي والصحراوي، عن طريق تقديم تفسير أنثروبولوجي لمركب ثقافي مادي، يعرف ثراء رمزاً بين المادة التي تدخل في تركيبته والمعنى الذي تحملها، والمكونة نتيجة محددات ايكولوجية وثقافية واقتصادية واجتماعية، فالمسكن استجابة لحاجة بيولوجية ولد وصبغ بشبكة من الرموز والدلائل الثقافية. إذ تسعى الدراسة لمعالجة إشكالية الحاجة والمعنى للمسكن الشاوي والصحراوي، وفهم العلاقة بين المسكن وساكن المجتمع الشاوي والصحراوي. حيث تم الاعتماد على المنهج الانثنوجرافى لمعايشة تلك المحددات الثقافية الوظيفية التي تسهم في بناء المسكن ثم ترجمتها وفق بيئتها، بأخذ عينة من المساكن في الوادي الأبيض ووادي سوف، وإجراء مقابلة مفتوحة مع 20 شخصا. وخلصت الدراسة أن المجتمع الشاوي يتأثر فيه المسكن بالحددات الثقافية والبيئية الصعبة، ويتميز ببساطة في الهندسة والشكل الفني الجمالي، أما المسكن الصحراوي الذي تتأثر هندسته بالمناخ الحار ومحددات تولدت ضمن بيئتها الثقافية الصحراوية التي تلزم العمارة بـهندسة معقدة تميل لتعددية التقسيم المجالي والبحث عن الجمالية في مظهر المسكن.

الكلمات المفتاحية: المسكن، العمارة، المجتمع الشاوي، المجتمع الصحراوي.

Abstract:

The current study aims to understand the cultural and social dimensions associated with the process of building traditional Chaoui and Saharan housing by providing an anthropological interpretation of a material cultural complex, characterized by symbolic richness between the materials used in its construction and the meanings they carry, with ecological, cultural, economic, and social determinants. The dwelling is a response to a biological need, shaped by a network of cultural symbols. The study seeks to address the issue of need and meaning in Chaoui and Saharan housing and to understand the relationship between the dwelling and its inhabitants. The ethnographic method was relied upon to examine those functional cultural determinants that contribute to housing construction, by taking a sample of houses in the White Valley and Ouled Souf, and conducting open interviews with 20 individuals. The study concluded that in the Chaoui community, housing is influenced by challenging cultural and environmental determinants, characterized by simplicity in engineering and aesthetic form. In contrast, Saharan housing, which is influenced by the hot climate and determinants arising from its cultural desert environment, necessitates complex architecture, diverse spatial divisions, and a search for beauty in the appearance of the dwelling.

Key words : Housing, architecture, Shawi community, desert community.

المؤلف المرسل: رفيق بلعيدي، الإيميل: rafiq.belaidi@univ-biskra.dz

مقدمة

عاش الإنسان في صراع دائم مع الطبيعة في محاولة للتغلب عليها تارة والرضوخ لها تارة أخرى، وأمام كل تلك المخاطر والتهديدات الناجمة من التقلبات الطبيعية والمناخية والهجمات الحيوانية عليه، كان ملزماً بالدخول في مرحلة التكيف مع البيئة التي يعيش فيها، في محاولة لتجنب تلك المخاطر المهددة لحياته، ولتحقيق دافع الأمان ولكونه حيوان ثقافي، فقد استجاب ثقافياً لذلك بتوصّله لنموذج المسكن، ذلك الحيز الجغرافي الهندسي الذي أصبح مع الوقت يؤثر على ساكنيه ويختضنه محددات ثقافية واجتماعية تحكم بناءه وتشييده، فلم يعد يكفي بناء منزل والعيش فيه لتجنب البرد أو الحرارة، بل ولكون الإنسان يحب التفرد والتميز، أحاطه بشبكة من الرموز الثقافية والاجتماعية، وأخذت له جملة من الأنشطة الاقتصادية التي يمارسها؛ وأدى التعايش بين الأفراد في المجتمع الواحد لخلق تجمعات سكنية تحكمها مجموعة قيم وعلاقات يفرضها المجتمع وتحدد أبعاد التساقن ضمن هذه الفضاءات الاجتماعية التي تحاول الحفاظ على نظرة مشتركة للحياة وخلق صورة ووعي جمعي لسير المجتمع.

زادت أهمية دراسة المسكن في مختلف جوانبه نتيجة الحمولة الظواهرية التي يشهدها المسكن، والتي تختلف من مجتمع لأخر ومن ثقافة لأخرى، وارتباطه بمجموعة رموز ومعتقدات وعقائد شعبية، كل ذلك يجعل من الإنسان كائناً بيدع ويفكر في إنتاج عنصر ثقافي مادي يلبي حاجاته بالدرجة الأولى، من شعور بالأمان والحماية وكجهاز دفاعي، بهدف تحقيق نوع من الاستقرار النفسي والاجتماعي، لكن مع اختلاف الظروف المعيشية والتاريخية والإيكولوجية للمجتمعات، فقد أخذ المسكن في التخصص والتمايز والاختلاف، فتشابهت البنيات واختلفت الوظائف والدلائل. فالمسكن قد يبدو شكلاً هندسياً جامداً في النظرة الأولى، لكنه في الحقيقة ينطق ثقافياً واجتماعياً، وهذا ما يستدعي ضرورة استنطاقه لفهم علاقته بالإنسان بالسكن، وكيف يمارس فيه ثقافته الحيوانية في عالمه الاجتماعي الذي لا يخلو من قيود ثقافية ودينية واقتصادية واجتماعية تداخل فيما بينها لتحكم قبضتها على الفرد الشاوي والسو菲.

أمام هذه الأهمية والتمايز الثقافي للمسكن الذي يسعى الفرد للوصول له، وقفت هذه الدراسة على دراسة المسكن بين المجتمعين الشاوي والسو菲، اللذان يحظيان باختلاف ثقافي واجتماعي وإيكولوجي؛ فكانت لدراسة الأنثروبولوجية الفرنسية "Danièle Jemma-Gouzon" بعنوان "Villages de l'Aurès" أهمية كبيرة في فهم وتحليل المسكن الشاوي في منطقة الوادي الأبيض، وساعدتها اعتماد المقاربة البنوية على فهم دور الشاوية في استثمار ماضيه وثقافتهم ورؤيتهم وتمثيلاتهم في المسكن، وقدرتهم على فرض أنفسهم على الطبيعة وبسط تاريخهم وثقافتهم عليها؛ في حين استنتج الباحثان "عبد الحليم عسامي و الطاهر بلال" في دراستهما الميدانية بعنوان: "الثوابت المجالية في المسكن التراثي التقليدي جنوب الوادي الأبيض" ومن خلال تطبيق مقاربة التركيب المجالي، توصلتا لتأثير النسق القيمي المشترك في المنطقة كالخصوصية والمراقبة والحرمة ومقاومة الطبيعة على بناء المسكن الشاوي؛ الأمر الذي يجعل من السكن الشاوي استجابة ثقافية قيمة ورمزية. أما الباحث "حسونة عبد العزيز" في دراسته الميدانية "العمارة والمعمار بمنطقة سوف (10 - 13 هـ / 16 - 19 م)" وبالاعتماد على المنهج التاريخي، تمكّن من فهم علاقة المسكن في "وادي سوف" مع الحاجة للاستقرار والأمن لدى السكان، وتأثير

العمارة الإسلامية على الطابع الجمالي لها؛ في حين توصل الباحثان "عبد الحميد نجار وعبد اللاوي ليندة" عبر تطبيق المنهج الأنثروبولوجي في دراستهما الموسومة بـ "البعد الأنثروبولوجي والديني لبناء المسكن الصحراوي ومسألة المقاومة للعصرنة الجديدة" لتأثير الأعراف والقيم التي يجسدتها الساكن في مسكنه خاصة القيم الدينية منها والتي تقاوم الانتقال الكلي للمسكن المعاصر. ما يبرز علاقة الساكن بالمسكن والطبيعة المحيطة به، ودور النظام القيمي في فهم رمزية ووظيفية المسكن السوفي.

من الضروري الوقوف على نوعية الاستجابة الثقافية لظاهرة المسكن في المجتمعين، والعمل على الولوج للخطاب الاجتماعي المميز لكل مجتمع منهما. إذ يتعامل المجتمعين الشاوي والصحراوي مع المسكن تعاملاً يفوق مجرد بناء وشكل هندسي، إذ تحكمه دلالات رمزية تختفي وراءها مجموعة معاني يتمثلها الأفراد نحو المسكن وساكنيه، ونظرة اجتماعية إليه تلزم الأفراد بتقويض حرياتهم في تصميمه وبنائه وتجسد طرق التعامل معه، كما أن التراث الرمزي الذي تميز به العمارة التقليدية في كل من المجتمعين من حيث الخطاب الرمزي للعناصر المعمارية والمعمارية للمسكن، وتأثير المحددات الاجتماعية والقيمية على تقسيم المسكن والمعاني المسافات بين الغرف والتفصيل الداخلي والخارجي له، ومحاولة انسجامه مع نظام الجيرة والثقافة الجمعية والاقتصادية السائدة، يجعلنا نستشكل عدة تساؤلات: كيف يمكن فهم العلاقة بين المسكن وساكني المجتمع الشاوي والصحراوي السوفي؟ ماهي الدلالات الثقافية للمسكن في المجتمعين على ضوء المحددات السوسيو-ثقافية؟ ماهي تصورات أفراد المجتمع الصحراوي والشاوي نحو المسكن؟

استغرقت الدراسة مدة عامين من البحث الميداني والتحليل النهائي، تم الاعتماد فيها على المنهج الإثنوغرافي لجمع البيانات الميدانية وتحليلها من خلال وصف الشكل الهندسي للمسكن في المجتمع السوفي والشاوي، وملحظة الخصائص الثقافية والاجتماعية التي تحكم وترجم تفاعل الأفراد مع المسكن داخلياً وخارجياً؛ وكذلك المنهج المقارن لمقارنة المحددات السوسيو-ثقافية التي يخضع لها المسكن في المجتمعين. ولتحقيق ذلك تم توظيف الملاحظة بالمشاركة لفهم أعمق لطبيعة الحياة داخل المسكن واستكشاف قيمته ووظيفته لدى كل من الساكن الشاوي والصحراوي؛ ثم المقابلة المفتوحة بشكلها الفردي والجماعي مع عينة قصديرية من 20 شخصاً بالتساوي، منهم 6 مقابلات فردية في كلا المجتمعين، مع التركيز في اختيار العينة على عامل العمر والمعرفة والخبرة في رمزية وثقافة بناء المسكن التقليدي، كما أن هذه العينة لا تزال تستخدم المسكن التقليدي وتمارس حياتها اليومية فيه. تم جمع البيانات إجرائياً عن طريق التصوير والتدوين باستخدام الهاتف المحمول؛ ثم تحليلها ومقاربتها نظرياً بالاعتماد على البنائية الوظيفية لتفسير الاستجابة الثقافية والاجتماعية للدروافع البيولوجية والطبيعية لتولد نموذج المسكن في المجتمعين، والعلاقة الوظيفية التي يؤدها المسكن ضمن الحياة الاجتماعية، ثم التأويلية الرمزية لمقاربة الخطاب الاجتماعي لدلائل الرموز الثقافية للمجتمع الشاوي والصحراوي بين اختلافها وتشابهها.

1. المسكن أنثروبولوجيا:

احتل المسكن دورا هاما في الدراسات الأنثروبولوجية، كونه يجمع بين الجانب الثقافي والمادي ويعد مكانا تفاعليا لأفراد المجتمع، وبالتالي يستوجب تقديم تعريف لهذا المفهوم وتبیان مكانته كموضوع أنثروبولوجي في التراث الإنساني.

1.1. مفهوم المسكن:

يمثل المسكن بالنسبة للإنسان حالة من الأمان والمأوى، ومصدرا للهروب من الصراعات الاجتماعية والطبقية المقيمة التي يتعرض لها الفرد في حياته اليومية، إذ يعبر عن حالة جنينية تجتاح الفرد وتشعره بالأمومة والدفء، فيشير إليه الأنثروبولوجي "عبد القادر القصیر" على أنه: "البناء الذي يأوي إليه الإنسان ويشتمل هذا البناء على الضروريات، التسهيلات، التجهيزات، الأدوات والأجهزة التي يحتاجها أو يرغب فيها الفرد لضمان تحقيق الصحة الطبيعية والعقلية والسعادة الاجتماعية له ولأسرته" (سولمية، 2014: 108). فالمسكن التقليدي يخلو من مظاهر الترف البارزة في العمارة المعاصرة، بل ينحاز نحو أداء وظيفة بيولوجية تلبي استجابة ثقافية للإنسان؛ فيعرف بأنه وحدة مرکبة من الأفراد وأدواتهم العملية والتعبيرية، ومكان يأوي فيه الإنسان، وفضاء تخزين المحاصيل والغلال والزاد (محمد أشرف، 2018: 194)، وفي نفس الوقت يذهب المسكن لإشباع حاجة الراحة للإنسان، الذي لا يكتفي بإيجاد مأوى، بل يحاول ترك بصمته الثقافية إزاء ذلك المأوى باعتباره حيوان ثقافي، ليشكل في النهاية المسكن الذي يمكن الجسم من الحصول على القدر اللازم من الراحة والتواافق البدني والنفسي (المغازي، 2006: 84).

يأتي المسكن ليحقق السكون للفرد ويمكن للأفراد اعتبار العديد من الأماكن والفضاءات كمسكن له إن حققت له فعل السكون، فهو بذلك كل دار حضري من حجر أو آجر أو خشب، وكل خيمة بدوية من جلد أو صوف أووبر (بوزيد، 2014: 257)، لكن ما يجعل الفرد متمسكا بها هو شعور الانتماء والهوية والألفة التي ينسجمها الفرد بينه وبين هذا المكان، وبهذا يتعدى المسكن الوجه المعماري الظاهر، ليصبح وحدة رمزية تنتهي لنظام رمزي يعطي لها معنى (صولة، 2005: 02)، فالمسكن في سياق المجتمع التقليدي هو حقل من السلوكات الرمزية التي تنشأ وتتوالد في بناء متدام متوازن مع بناء المنزل منذ لحظة التأسيس، ما يجعله نابضا بالمعانى والخطابات الاجتماعية.

2.1. أنثروبولوجيا المنزل- دراسة المسكن أنثروبولوجيا:

تعددت الدراسات الأنثروبولوجية والحضارية لموضوع العمارة والمسكن، فيعد الأنثروبولوجي "لويد وارنر" من الباحثين الأوائل لموضوع العمارة داخل الأحياء الأمريكية بالاعتماد على المنهج الأنثروبولوجي (نجار، عبد اللاوي، 2023: 557)، ثم الأنثروبولوجي "وليام فونت" في دراسته المشهورة لناصية الشارع والتشييد الحضري للأحياء والمعماريات وتفاعل الأفراد معها (نجار، عبد اللاوي، 2023: 557). وقد وجّه العديد من الأنثروبولوجيين

دراساتهم نحو هذا الفضاء واقتربوا منه خارجيا باعتبار المنزل عنصرا مستقلا خارج النظام الاجتماعي بحيث يخضع شكله وتنظيمه للقوى الاجتماعية والثقافية والحضارات المادية (Watin, 1991: 09)، في حين رأه آخرون من الداخل كونه عنصرا مكملا للنسق الاجتماعي ووحدة أساسية في استقرار البناء. فالمسكن موضوع أنثروبولوجي حيوي حضر في الفكر الماركسي باعتباره مكان تجري فيه الممارسات الاجتماعية والاقتصادية (Watin, 1991: 10); وعند "بارت" فالعمارة هي "مجال للتواصل وخطاب في اللغة" (شيا، 2005: 94)، وفي الفكر الدوركايني اعتبر المسكن الركيزة المادية الذي يساهم في تطور المجتمعات من خلال تطوره وتحوله لحاضر ومدن ويطرح عدة مفاهيم كالتضامن العضوي والميكانيكي وتقسيم العمل (Watin, 1991: 10). واعتمد في الفكر الوظيفي البنائي باعتباره وحدة وظيفية تعمل على تلبية الحاجات الفيزيولوجية للإنسان ويؤدي وظيفة علائقية بين مختلف أنساق البناء الاجتماعي؛ في حين نظر إليه الفكر الستروسي البنائي كونه يكشف عن بنية عميقة من التجذر والتثبت ومقاومة الطبيعة وميزان مهم للتبدل والمحاورة، ويطرح عدة ثنائيات متناقضة بين الصيف والشتاء وبين الداخل والخارج...إلخ، وهو ما ذهب إليه "بورديو" في دراسته للمسكن القبائلي بنيويها.

وضع الأنثروبولوجي الوظيفي "مارسل موس" في كتابه "Manuel d'ethnographie" مجموعة مبادئ أساسية للتعامل مع المسكن أنثروبولوجيا (Mauss, 1926 : 73.78)، إذ يستوجب عند التعامل مع دراسة المسكن أنثروبولوجيا التركيز على المواد المستخدمة في عملية البناء وطريقة توظيفها والألوان المستعملة في الصباغة لما لها من دلالاتها؛ وبما أن المسكن يخلق فضاءات حضرية فإنه من المهم فهم رمزية المنازل من خلال قراءة تأويلية "للواجهات ولون الجدران، رصيف الشارع ومختلف العلامات الحضرية التي يتتجذر بها وينتصر للهوية في المجتمع المحلي" (Choay, 2006: 97). وقد قام المهندس المصري "حسن فتحي" بنمذجة ذلك في العديد من المشاريع التي حافظ فيها على مواد البناء المحلية التقليدية. كما يستوجب البحث في نمط البناء وطريقته الفردية والجماعية التي تعكس وظيفة علائقية بمختلف الأنظمة الاجتماعية، وتعكس تأويلات ثقافية عن الحياة الاجتماعية. ثم التركيز على الناحية الشكلية -الداخلية و الخارجية- والوظيفية للمسكن وعلاقتها بالثقافة الشعبية، فكلها تفاصيل تساعد على فهم أعمق للثقافة والجانب الاجتماعي. وقد أشار "أموس رابوبورت" في كتابه "أنثروبولوجيا المنزل" (خليفة، 2003: 19) أن المسكن هو نتيجة لعوامل ومحددات كثيرة (الدين، المعتقدات الشعبية، الأعراف الاجتماعية، ممارسات طقوسية) تساهم في عملية بنائه وتقسيمه المجالي وركرز على المحددات السوسيوثقافية، وهذا حسبه ما أهمله الباحثون الأوائل.

في حين يوضح الأنثروبولوجي "آموس رابوبورت-Amos Rapoport" أن المنزل يمثل موضوع أنثروبولوجي كونه تتشابك فيه عدة جوانب إنسانية، ويعكس ثقافة غير متناهية من الدلالات والمعاني التي يمكن دراستها ومحاولة فهمها وتفسيرها، فلا يكتفى الباحث بمقاربة المسكن كوحدة هامشية لنظام قرائي فقط، بل يلتقي فيها الاجتماعي، الثقافي، الرمزي، الاقتصادي، القرابي، الديني، التاريخي وحتى النظام الإيكولوجي ما يجعل منه وحدة تحليل مهمة جدا في الدراسات الأنثروبولوجية، حيث يقول نفس الباحث أنه لإدراك العلاقة بين الثقافة وهيكل المسكن: " علينا أن نقيس أنفسنا فكريًا مع جميع البشر حتى لو كانوا بدائيين أو قدماء أو غير مهمين بالنسبة

"لنا... فهذه الطريقة توفر كمية كبيرة من المتغيرات في الثقافات المختلفة...و معرفة أكبر بتنوع الحلول الممكنة" (Rapoport, 1972: 17).

فالعامل البيئي والبيولوجي يقدم لنا عدة موضوعات حول المسكن كمواد البناء والتكنولوجيا والموقع، والاحتمالية الفيزيائية، في حين يوضح العامل الاجتماعي والثقافي البرنامج الوظيفي للأفراد كأسلوب الحياة والاحتياجات الأساسية للأفراد وعلاقتهم بالمنزل (Rapoport, 1969: 19)، والقيود المجتمعية المتحكمة في بنائه، وكذلك مواضع التغيير والثبات والشكل والقوى المتحكمة في عملية الإسكان. فيبرز العامل التاريخي مثلاً التطورات الحاصلة على التصورات الثقافية والبنية الخارجية للمسكن، أما العامل القرابي فهو عامل حاسم جداً في توضيح مختلف العلاقات الترابية التي تظهر داخل المسكن، وكيف يمثل المسكن عامل أمان في التبادل والمصاهرة...إلخ.

2. المسكن الشاوي بين الشكل الهندسي والدلالات الأنثروبولوجية:

تراوح أنثروبولوجية المسكن الشاوي من الثقافة المادية التي تحمل معها جملة من المعاني والمارسات والتقنيات إلى الثقافة اللامادية المشبعة بالرموز والدلالات والمعارف والقيم، والتي تكون محصلة مدركات تاريخية وبينية وتصورية ثقافية واقتصادية، حيث تتقاطع مع الفضاء السكني الشاوي لتقدم وحدة مادية ثقافية تبرز هيمنة وتفوق الفرد الشاوي على الطبيعة في عدة نواحي. إذ تتميز جغرافية منطقة الوادي الأبيض الواقعة في الأوراس جنوب ولاية باتنة بطبيعة جبلية قاسية وباردة شتاء وحارة صيفاً؛ عرف الشاوية تاريخياً الزراعة وتربية الحيوانات وتلقوا مفاهيم عن التشجير (Gaudry, 1929: p08)، ومارسوا التجارة عبر نظام العزابة جنوباً في الشتاء وشمالاً في فصل الصيف، وقد تدوم لأيام وأسابيع لتوفير الحاجيات الأساسية، ما يجعله في صراع دائم مع الطبيعة.

1.2. التقسيم المجالي في المسكن الشاوي:

يتميز المسكن الشاوي بنمط معين من الهندسة المعمارية بشكله الذي يجمع بين البساطة وبين محاولة التكيف مع التحديات الإيكولوجية والاجتماعية للمنطقة (أنظر الشكل رقم 01)، فالشاوي يحاكي المسكن بالمدفن وبطن الأم وذلك على إثر ما يذكره "دوران" أن المسكن على صلة وثيقة بالمدفن الأمومي سواء تحول المدفن إلى مغارة أو بني على شكل مسكن (سواندية، 2018: 100). وينقسم المعمار في الأوراس إلى منازل وقلاع ومخازن، وتميز بعدم الاختلاف نسبياً (عسامي، الطاهر، 2017: 101)، وكل منها وظيفتها وأهميتها في النسيج الاجتماعي، وتركيزنا في هذه الدراسة على المسكن المعيشي بمجاله الداخلي والخارجي الذي يجمع فيه الفرد الشاوي بين أبعاد قيمية وهوية وثقافية، وإشباع لحاجاته البيولوجية والفسيولوجية.

إن الشكل الخارجي للمسكن عبارة عن مستطيل وكأنه يشبه حذوة حصان بحيث تضم كل وحدة ساحة أو فناء أمامها (Adjali, 1986: 273)، تبني جدرانه من الحجارة المجمعة من الجبال، كون منطقة الوادي الأبيض جبلية، ويبني عن طريق الرجال وبدون طوابق (أنظر الشكل رقم 02)، وأما في منطقة "غوفي" جنوب الوادي فقد

استغل السكان الكهوف كجدران خارجية يسند إليها المسكن، في محاولة منهم للاندماج مع الطبيعة والتواافق معها، حيث لا يتجاوز باب المسكن (Tmasext) طول 1.70 متر كأقصى حد، ما يجبر الفرد على الانحناء عند الدخول، ويصنع يدويا من الخشب. تنظم المساكن وفق مبدأ التنظيم الفرابي، في حين يكسر هذا المبدأ في منطقة منعة، أين يميل فيه السكان للبناء فوق بعضهم البعض في هيكلة هندسية معقدة تدعى "هاقليعث" أي "دشرة" (أنظر الشكل رقم 03) وتكون محاطة بسور وباين لحراستها، حيث وصفتها الأنثروبولوجية "ماتيا قودري" أنها "دوما ما تكون معلقة على الحواف أو قمة ارتفاع معزول ويصعب الاقتراب منها" (Gaudry, 1929: p02)؛ وهو نمط شبيه نوعا ما بالمسكن القبائلي الذي تبني فيه المساكن فوق بعضها البعض لاستغلال المساحة القليلة الصالحة للسكن، إذ يقول المبحوث (رقم 01) عن هذا التصميم: "بني المنازل متصلة وفي شكل قلعة لحماية بعضنا البعض" فهي إذا نظام دفاعي وأمني مع شوارع ضيقة. أما شكل النوافذ فهي صغيرة تأخذ شكلا مربعا أو مستطيلا أو سداسيا يرجعه البعض إلى أنه من رواسب الديانة المسيحية في الأوراس، أما وظيفيا فأخذت هذا الشكل لتوفير الإضاءة للمسكن إضافة لتوفير الأمان له، إذ يصعب الدخول منها لشخص بالغ وتوفير حرمة وخصوصية للمسكن بمنع اختلاس النظر لداخله.

تموقع هذه المنازل في جهة الغرب لتقابل شروق الشمس، فهي بمثابة محدد للزمن وشروقها إشارة للسكان لبدأ الأعمال اليومية والنشاطات الفلاحية المميز للمنطقة، وكذلك تكون أبوابها موجهة نحوية القبلة لقدسيتها في الدين الإسلامي السائد في المجتمع الشاوي بقول المبحوث (رقم 01) "تفتح الأبواب نحوية الشرق لاستقبال شمس الصباح ولكونها قبلة، ولكن أحيانا نضع بابا ثانيا في أحد جوانب المنزل للتهوية"؛ أما السقف فيكون مصنوعا من أوتاد الصنوبر الكبيرة التي تصل بين جدارين تدعى باللغة المحلية "إيسكترن" - isketren - لتعاكسه في الاتجاه أو تاد أخرى أقل عرضا منها، مصنوعة من أغصان الصنوبر أو العرعار، ويرتكز السطح على أوتاد عمودية تغرس في وسط المسكن متصلة "بإيسكترن" يطلق عليها محليا "ثيقيدا-tigida" ، وتستخدم داخليا في الإنقاء والراحة أو تعلق فيها بعض الأدوات المنزلية لتوفير مساحة أرضية فارغة للأفراد، كاستجابة لبعض الممارسات في الحياة المعيشية للفرد .

أما التقسيم الداخلي للمسكن يتأثر بمساحة المسكن والإمكانيات المادية للفرد وحجم العائلة، وعلى العموم فالتقسيم المكاني الداخلي يبدأ من الفناء يدعى محليا "أسقيف" وهو حسب المبحوث رقم (02): "مساحة صغيرة تقام فيها مختلف نشاطات الحياة اليومية كالنسج، استقبال الضيوف، تقديم الأكل، الغسيل، الأفراح، وتفتح إليه عدة غرف كغرفة الأزواج، الأبناء، المطبخ وغرفة "المخزن" في المنازل ذات العائلة الممتدة؛ أو قد تكون عبارة عن غرفة واحدة لغرفتين في حالة عائلة نوبية، فعند الدخول من عتبة الباب تظهر مساحة واحدة بدون أي فصل بين الغرف، هذا راجع لقلة مساحة البناء أو الحالة المعيشية الصعبة، ليصبح المسكن بمثابة مكان للإيواء، وبالتالي تلجأ المرأة لتقسيم المجال الداخلي حسب ما تقتضيه الممارسة المعيشية، فيوضع ركن فيه موقد "الكانون" و "شميني" للطهي وللتدافئ شتاء (أنظر الشكل رقم 04)، أما وسط المنزل يستغل في الأكل أو النسج وباقى الأعمال المنزلية، ثم ركين آخر مخصصين لاستقبال الضيوف والنوم حيث تقام العائلة بشكل جماعي في

نفس المساحة، وفي الركن الرابع كان يخصص للماشية والدواجن، إذ يؤكّد المبحوث (رقم 2) أن سبب ذلك هو "حمايتها من السرقة"، أما حاليا فالحيوانات يوجد لديها مجالها الخاص خارج المسكن.

2.2. المسكن فضاء ثقافي و اجتماعي:

عند الحديث عن المسكن واجتماعيته وثقافته فهذا يستوجب فهم علاقة التفاعل القائمة بين المسكن والأفراد من داخل العائلة الواحدة، أو من خلال التمثلات الخارجية للأفراد، ما يعطي قيمة أكبر للمسكن من مجرد بناء معماري، فمن المهم التحلي بالدقة الالزمة لفهم خطاب الأفراد مع كل لمسة له داخل وخارج مسكنه، مرسخا تلك الوحدة العضوية المكونة لصورة مركب متماسك وغير جامد (باین، 2020: 131). و من أهم هذه الدلالات المتوصّل إليها في الدراسة هي كالتالي:

1.2.2. العتبة و طقوس العبور:

إن الدخول للمسكن يعني عملية عبور من مرحلة لمرحلة ومن وضع لوضع، وهذا الانتقال تصاحبه مجموعة من الطقوس المعبرة عن أهميته والمختلفة من مجتمع لآخر، إذ يراها الأنثروبولوجي "مارتن سيفالان" أنها: "مجموعة حركات سلوكية متكررة، يتفق عليها أفراد المجتمع، وتكون على أشكال وأنواع مختلفة، تتناسب والغاية التي دفعت الفاعل الاجتماعي أو الجماعة للقيام بها" (فخار، 2018: 03).

هذا يحيلنا لفكرة انتقال الفرد لمسكن جديد إما للتخلّي من مسكنه القديم أو لزواجه ورغبته في العيش في مسكن منفرد، وقليلًا ما يحدث ذلك أن تظهر مساكن لعائلة نووية، فأغلبها تسكنها عائلات ممتدة؛ فهذا الانتقال إذا يجب أن يمر عبر طقوس العبور، فالدخول لمسكن آخر يستوجب الحصول على استرضاء الأرواح التي تسكنه، إذ يتافق الشاوية أن المنزل يتضمن أرواحا خفية تعيش معها وجب استرضاؤها أو التغلب عليها إن أمكن، وفي مقابل ذلك بعد الانتهاء من تجهيز المسكن في شكله الخام تقام فيه وليمة بطقوس خاصة لردد العين الحاسدة، إذ يضيف المبحوث (رقم 03) أن: "إبقاء المسكن في ظلمة وإطالة عدم السكن فيه قد يجلب أرواحا شريرة"، مما يستدعي فتح البيت باستمرار لإدخال الإضاءة إليه كون الظلام نذير شؤم والضوء فأل خير، بقولهم في المثل الشعبي "rabba attidewwa deg udem-nnek -روح ربى اضوها في وجهك" ، وتدأ طقوس العبور بذبح الرجال للشاة في وسط المسكن، ثم تقوم النساء بحرق رأس الشاة و طهيها ويدعى "أزوف -azelluf" ، في محاولة للتقارب من هذه الأرواح، ثم يليها وضع الحنة على عتبة الباب بعد ترديد اسم الله ثلاثا "بسم الله، بسم الله، بسم الله"؛ وبعد عدة أيام من ذلك تنتقل الأسرة إلى المنزل بكل عتادها المادي ومخزونها الثقافي.

ترتبط العتبة بطقوس العبور بشكل كبير؛ حيث تكون عتبة المسكن مرتفعة دوما من خلال فجوة في الواجهة إلى الجزء الداخلي من المسكن (Jemma-gouzon, 1989 : 116)، حيث يمثل الباب نقطة وصول أو انطلاق (أنظر الشكل رقم 03)، كما لو أن كل شيء يتم من باب إلى باب (باسكال، 2017: 328)، تقول المبحوثة (رقم 04) أنه: "عند دخول العروس من عتبة الباب تقدم لها الحنة لتدوس عليها وتمر عبر العتبة لتعلن عن دخولها لمنزلها الجديد، أو يقدم لها صحن فيه "السمن" تقوم العروس بوضع قطعة منه على عتبة الباب

يأصبعها اليمين"، لتعلن بذلك عن نفسها كعضو جديد في العائلة، مما يوضح انتقالها من فترة العزوبيّة إلى الزوجية، ومن مسكن أبيها لمسكن زوجها، وتقبل عائلة الزوج لها.

2.2.2. إنشاء نظام دفاع لحماية المسكن:

لتوفير حماية أكبر للمنزل يصنع الباب من الخشب القوي والسميك، ثم يلفّ بسلسة حديدية ويعمل في الباب قطعة حديدية تأخذ شكل دائري أو يد اسمها "التح" ، وتستعمل لطرق الباب من قبل الضيوف، خاصة من هو غير مألوف للعائلة أو عابر سبيل، "فالتح" رمز ثقافي مهم في المسكن الشاوي ودلالة على الحرمة، وتعني وجود غريب عند الباب ما من شأنه توفير حماية للمرأة داخل المسكن لتغطية جسدها، أما الضيوف المعتادين فلا يطرقون على "التح"؛ فالمرأة شرف المسكن وحرمته عند الشاوية. فالشرف حسب "بورديو" مسألة أهم من نفس الشخص فقد يضحي بروحه في سبيل الحفاظ على شرفه. كما قد تترك نهاراً أبواب المنازل مفتوحة دون خوف من دخول أحد إليها أو سرقتها، فموضوع الثقة بالجار يشكل حيزاً مهما في ثقافة الجيرة عند الشاوية.

ثم تلي الحماية الواقعية حماية ميتافيزيقية –إن صحّ القول– وتكون هذه الحماية من العين والحسد، ذلك بتعليق عجلة أو قرون الشاة أو الأبقار في عدة أماكن من سطح المنزل، فعلى حدّ قول المبحوث (رقم 05): "نحن نقوم بتعليق قرون الماشية لإبعاد العين وحماية المنزل من العين" ، إذ تعدّ الحيوانات بالنسبة إليهم رمزاً للخير والرزق وطاردة للجن، كونها قادرة على استشعارها أكثر من الإنسان، وبالتالي فالشاة والأبقار أكثر الحيوانات يتعامل معها الفرد ويستأنسها، والاحتفاظ بجزء دائم منها من شأنه طرد كل ما يتربّص بأمن المنزل من روح شريرة أو عين حاسدة.

3.2.2. المسألة الاجتماعية:

تظهر قيم التعاون والتضامن الاجتماعي منذ بناء المسكن الذي يقوم على أساس قيمة تبادلية والمتمثلة في وقت العمل اللازم لبناء المنزل اجتماعياً (إدغار، سيدجويك، 2014: 497)، حيث يجتمع أفراد القرية ويعملون في جو تعافي مشترك، بحيث يميلون للاعتماد على مبدأ تقسيم العمل حسب ما أفادنا به المبحوث رقم (06): "عند بناء المسكن لا بد من -توبية- لذلك، بتجمع العائلة والجيران، ثم نقوم بتقسيم العمل بيننا لتسريع بنائه" ، فتوبية دلالة على روح التعاون والتضامن في المجتمع الشاوي؛ في حين يقوم الرجال بتقسيم المهام بينهم لتنظيم عملية البناء، تقوم النساء بتقسيم المهام بين بعضهن البعض لتحضير مختلف الأكلات التقليدية للرجال، وهي عملية تنظمها ربة البيت أو أحد كبار النساء في العائلة.

ترتبط الأسرة الشاوية في المسكن بكثير العائلة، كون فعل التساقن مرهون بالأكبر سنا، فهو المسؤول عن فرض النظام والضبط داخل المسكن، ثم تتفرع العلاقات القرابية بين تفاعل المرأة مع الصغار، والرجال مع الأولاد الأكبر سنا، ثم هناك علاقات أخرى تنشأ بين الزوجين، أو الزوجة والحمامة، فتتشكل هذه العلاقات بالنصائح، والإرشاد، التعليم، التعاون والتكافل. وبما أن المسكن يدخل ضمن النشاطات اليومية للفرد الشاوي، فإنه يتوجب تقسيم العمل بين أفراده للسير الحسن لهذه المؤسسة، أو على حد تعبير "بيير بورديو" فالمسكن:

"عالم مصغر تم تنظيمه وفقا لنفس التعارضات والمتماضات التي تنظم الكون" (Bourdieu, 2000: 71)، فالمسكن الشاوي إذا يقف على ذلك التعارض والتكمال الذي يحدث بين ثنائية الداخل/الخارج، الكبير/الصغير، الذكر/الأنثى والتي تتم وفق نظام متعارف متماسك يساعد على استقرار هذا المكان الوجودي، فالمرأة مسؤولة عن الجزء الداخلي من هذا الفضاء من غسيل وطبخ وتنظيف... إلخ، أما الرجل فهو مسؤول عن الأعمال الخارجية بتوفير مختلف حاجيات عائلته.

يلجأ السكان لفتح أبواب مساكنهم للجار في حالة وجود فرح أو حزن لاستيعاب الضيوف؛ كما يعد المسكن فضاء للتسمير والترفيه بعقد تجمعات يومية عند أحد الأفراد، في جو يساهم على تقوية الروابط الأسرية وتعزيز القرابة والجيرة. بحيث تعد القهوة علامة بارزة في احترام الضيف وتقديره، أو الرفع من مكانته عند الضيف له، فهي أول ما يطلب وأول ما يقدم، وإن غابت القهوة عن مائدة الضيافة فيقال عنهم بالشاوية: "خلدغ فلان اويدبيش آكذ القهوة" بمعنى (ذهبت لفلان ولم يكرمني حتى فنجان قهوة)، ما يعني وصمة عار وسم بها هذا المسكن، حيث أن العائلة تعرف بالمسكن فيقال "تادرث ن فلان" أي (منزل فلان- نسبة لاسم العائلة)، إذ أن قيمتها الثقافية والاجتماعية تفوق قيمتها المادية، فيعكس المسكن بشكل أو بآخر ضعف الحالة الاقتصادية والاجتماعية لصاحبها، كما أن ما يدور داخل هذا المجال الصغير قد يرفع مكانة صاحبه الاجتماعية أو يصاب بوصم اجتماعي.

3.2. ثقافة الاستهلاك عند العائلة الشاوية من خلال المسكن:

تظهر الممارسة الاقتصادية من خلال الإنتاج والاستهلاك؛ في المجتمع الشاوي التقليدي لا تتم عملية الإنتاج إلا مقابل الاستهلاك الذاتي، أي استهلاك تلك السلع والمنتجات من قبل الوحدات الاقتصادية المشكلة للأسرة الشاوية (ذبيان، 1990: 45)، فظاهرة الاستهلاك حسب "بودريار" هي: "نمط علائق فعال، ليس نمط علاقات بالأغراض وحسب بل بالجماعة وبالعالم، نمط فعالية مبرمجة ورد إجمالي يتأسس عليه كل نظامنا الثقافي" (دحماني، 2022: 334). إذ يملك المجتمع الشاوي ثقافته الاستهلاكية المختلفة عن الثقافة الاستهلاكية المعاصرة، بين الاستهلاك المباشر أو غير المباشر -التخزين أو تدوير السلع ثم استهلاكهـ.

يتعلق الاستهلاك المباشر بكل ما هو مخصص للأكل إما من لحوم أو منتجات فلاحية، وغير المباشرة تتعلق بما يمكن تخزينه كالحبوب والعسل، واللحوم والفواكه المجففة، إلا أن ما يهم في ثقافة الاستهلاك هو قدرة المرأة على الوقوف على هذه العملية وتنظيمها، وتخزين ما يعني بتحقيق العادات والطقوس المختلفة الخاصة بالمجتمع، كالاعياد، الوعدة، الزواج، والمحددة وفق محددات ثقافية واجتماعية معروفة لدى كل عائلة ومسكن.

3. البعد الأنثروبولوجي لبنية المسكن الصحراوي:

يتمتع المسكن الصحراوي بخاصية ايكولوجية و سوسيوثقافية ساهمت في التشكيل العمراني لفضاءاته العامة والخاصة، فالمسكن التقليدي عموما يخضع إلى عرف محلي كمصدر للتشريع (كواشي، عطابي، 2024:

(273) ولفقه عمران شعبي خاص يساهم في تنظيم البناء وترجمة الخطاب العماني، ويترجم ذلك مثلا هندسة الأحياء القديمة وشوارعها، سواء من ناحية العرض والطول والتعرجات التي تحفظ حرمة وخصوصية الساكن، وقيم احترام الجار (انظر الشكل رقم 07)، حيث أن الساكن لا يتعدى على علو مسكن جاره، لحفظ خصوصية وحرمة الجار.

ظهرت القرى والعمارة في وادي سوف تارياخيا حسب الباحث "حسونه عبد العزيز" على الحواف الجنوبية للشطوط التي كانت مصبات وادي سوف القديم (حسونه، 2021: 405)، ولا تزال عديد التجمعات السكانية ترتكز في هذه المنطقة كون المجتمع السوفي هو مجتمع فلاحي مستقر، يعتمد بشكل كبير على التجارة والفلاحة خاصة فلاحة التمور، فمن المهم التواجد قرب التجمعات المائية، كما أن المنطقة ذات خصائص طبيعية قاسية وحرارة عالية، سعى من خلالها الإنسان للتكييف معها، حيث نلمس تأثير البيئة على المنتوجات الثقافية لكل عناصر الحياة للأفراد الساكنة في الصحراء، وهذا التأثير المتبادل أنتج مركبا ثقافيا يعبر عن تلك البيئة من خلال استغلاله للعناصر البيئية المحيطة وهو المسكن الصحراوي الذي ينسج ب الهندسة الشعبية محلية.

1.3. التصورات المرافقية لتقسيم المجال في المسكن الصحراوي:

لكل ثقافة تصورها الخاص لبنية الفضاء السكني الداخلي والخارجي، فكل معالجة معمارية هي تعبر صريح عن قيم وعادات اجتماعية يجسدتها الساكن في هيكلة المجال الداخلي والخارجي. فالشكل الخارجي للمسكن عبارة عن مستطيل يمتد بناؤه على مساحة واسعة مقارنة بالمسكن الشاوي (انظر الشكل رقم 05)، حيث تكون الجدران بنفس العلو وتبنى من المواد المنتشرة في الطبيعة الصحراوية بنوع محدد من الأحجار، ثم يتم صبغها في نهاية البناء، عكس المسكن الشاوي الذي تبقى الأحجار بارزة ولا يتم تغطيتها، وهذا ما يعطي قيمة جمالية أكبر للمسكن السوفي؛ ثم أن الملاحظ لمورفولوجيته سوف ينتبه لذلك الشكل الدائري المنتشر فوق مختلف المنازل التقليدية والتي تدعى "القبة" (انظر الشكل رقم 06)، وهي سمة مميزة جداً للمسكن السوفي، وتعتبر رمزاً عمرانياً ثقافياً تميز الشكل الخارجي للمسكن التقليدي، بحيث تعبر عن خصوصية بصرية وثقافية لمدينة الوادي التي تُعرف بمدينة الف قبة وقبة ، إذ يعد شكل القبة وظيفياً جداً في عكس أشعة الشمس عن سطح المنزل، هذا التفادي ارتفاع درجة الحرارة على ساكنيه.

يطلق على المسكن السوفي محلياً "الحوش"- عكس الشاوية فالحوش هو "الفناء" والمسكن "ثاذارت Taddart"-، حيث يبدأ المجال الداخلي للمسكن السوفي بمركزية الفناء ويدعى محلياً "وسط الحوش" ذلك الفضاء الواسع في وسط المنزل الذي تحيط به الحجرات والجدران (الجباري، 2016: 28) يقوم بوظيفة الهوية والإضاءة للمسكن التقليدي ، وحتى تخفيض درجة الحرارة في أيام القيظ "وقد ثبت بالتجربة أن درجة الحرارة داخل الفناء تنخفض درجتين على الدرجة السائدة في المنطقة" (الجباري، 2016: 28). إذ يعدّ جزءاً أساسياً وقطعة بنائية وظيفية في المنازل (انظر الشكل رقم 06)، وعلى حسب ما أخبرتني به المبحوثة رقم (07):"وسط الحوش يتشكل بعد البناء كآخر عنصر في المسكن"، فهو ترجمة لعلاقات اجتماعية وثقافية، تظهر وظيفته

خلال فصل الصيف كفضاء اجتماعي مشحون بالعواطف وال العلاقات الأسرية للعائلة الكبيرة باعتباره متنفس للعنصر النسوی خاصّة، فتقتضي فيه المرأة مختلف شغلها بعيدة عن مرأى الناس وتعقد فيه سهرات وتجمّعات كونه مساحة مكشوفة على الطبيعة ومدارية لهم في تجسيد قيمة الحرمة التي يتمتع بها المجتمع السوفي.

يراعي الفرد السوفي قيمة الحرمة أيضاً داخل مسكنه، من خلال التفاصيل العمرانية في هندسة المسكن الداخلي بوضع جدران سميكّة لعدم سماع صوت المرأة، ويقاس طول الباب حسب قامة الفرد، ونوافذ الغرف المطلة على وسط الحوش تكون ذات حجم صغير لإدخال الضوء ومنع أي إمكانية لاختلاس النظر داخلها، لضمان قيمة الخصوصية لأفراد العائلة. والعجيب في المسكن السوفي هو كيفية تخطيط حجم الغرف، حيث تتحسّب مساحتها عبر تمدد أحدهم أرضاً ليكون طوله بمثابة قياسات لأبعاد الغرفة، وارتفاعها يكون على قدر طول الشخص ولا تتجاوز 4 أذرع في المتوسط (حسونه، 2019: 163)، في حين يكون ارتفاع الباب في المسكن التقليدي أقل من مترين ما يحتم على الشخص الانحناء أثناء الدخول، وهذا التصميم هو محصلة تقنية التسقيف والقبة السوفية (حسونه، 2019: 163).

تظهر الغرف مرتبة بشكل تراتبي بحيث تكون دار الضيافة أقرب للباب الخارجي الذي يفتح للداخل لا للخارج، ثم غرفة المخزن فالمطبخ وغرف النوم، أي بإبعاد أفراد العائلة عن الضيوف وإبعاد الضيوف عن حرمة المسكن، وكل غرفة تنقسم لقسمين: قسم خارجي يسمى (وجه الدار)، وقسم داخلي يسمى (المقصورة)، أما غرفة الماشية فتكون منفصلة وفي أغلب الأحيان خارج المنزل، فمثلاً غرفة المطبخ ذات تصميم تقليدي عبر وضع "شميفي" في ركن مقابل يخصص للطهي وإخراج الدخان (انظر الشكل رقم 08)، وترتّب الأواني القليلة قربه في مساحة صغيرة لها؛ وتكون نوافذ الغرف المطلة على الحوش صغيرة. كما يعمل الخط المنكسر كترجمة لقيمة الحرمة والخصوصية للعائلة، خاصة حماية المرأة التي تعد شرف الرجل السوفي، بإبعاد أماكن تواجدها داخل المسكن عن نظر وسمع أي دخيل، إذ يعد المسكن مساحتها الخاصة فلا تخرج منه إلا برفقة الرجل، ويسمع عليها الوقوف في الشوارع... إلخ؛ وكل ترجمة لنوع قيمي تعبّر بالضرورة عن فهم طريقة تمثّل المجتمع السوفي للمسكن

2.3. الروابط الرمزية التي تنسجها المجتمعات بين العمارة ومجمل معتقداتها:

تتجلى هذه الروابط في الأساطير المتعلقة بالمسكن السوفي والطقوس الاسترضائية أثناء عملية بناء المسكن، من خلال تقديم القرابان وطقوس الذبح والمعتقدات الشعبية والاعتقاد بوجود مخلوقات تتقاسم معهم الفضاء السكني وجب على الساكن إرضاؤها والتعايش معها، ومن هذه الممارسات: أن الساكنين في عيد الأضحى يضع عظماً من فك الكبش الذي يذبحه في عيد الأضحى في ركن مظلم وخاصة في المطبخ، فحسب قول المبحوث رقم (8): "نضع جزء من عظم الرأس في آخر ركن مظلم في المطبخ لتأتي الأشخاص من عالم آخر لتأكله وتشبع معنا"، اعتقاداً منهم أنهم يتشاركون تلك الأرواح الأكل والشرب وتمتوّض في الظلام لا في الضوء. كما تشير المبحوثة رقم (7): أنه: "عند التخطيط للمسكن تقوم المرأة بدفع خاتم من الفضة في أساس المسكن عند المباشرة في عملية البناء"، يحمل هذا الطقس بعداً أنثويّاً ويزرع مكانة المرأة في ذلك المسكن، فمن خلال قيام

المأة بدن الخاتم بنفسها ينظر لها أنها هي من سيزيد بركة المسكن، إذ يقوم عليها البيت ويعني بها في ثقافة مجتمع وادي سوف.

كما أن الدم أيضاً عنصر ذو قداسة عالية عند أهل المسكن، إذ أن سيلان الدم على عتبة الدار عند الذبح دليل على الدخول في العالم الخاص بالأرواح والمخلوقات المحتلة للمجال السكني، إذ يقول المبحوث رقم (9) : "الأرواح التي تسكن المسكن معنا نسموها -أمالين الحوش - " أي هذه الأرواح هي أصحاب المسكن ولا بد من تقاسم المجال معهم عن طريق سيلان الدم؛ كما يقوم الأفراد بتعليق قرون الحيوانات في سطح المنزل أو عجلة سوداء مثل المجتمع الشاوي، والتي حدثنا المبحوث رقم (09) حولها كونها "عادة تمارس لإبعاد العين وطرد الأرواح الشريرة" كنوع لحماية المسكن من مختلف الشرور، وهذا ما ذهب إليه "بيار بورديو" عند دراسته للبيت القبائلي الذي يراه عبارة عن ثنائيات متقابلة وفق منظور بنوي تحمل الجانب المقدس والمقدس، الأعلى والأسفل، المظلم والمضيء، كلها عبارة عن ثنائيات مستمدّة من المعتقدات الشعبية وتصوراتهم للفضاء السكني، فتشابه هذه الثنائيات في هذه المساكن المدرستة مع اختلاف نسيبي في التمثيلات المتعلقة بها والمتشكلة من المعرفة المحلية عبر الزمن، ولها دور أساسي في توجيه الفكر الهندسي للمسكن الصحراوي السوفي.

3.3. وظيفة المسكن في التنظيم الاجتماعي وتعزيز العلاقات القرابية:

المجتمعات الصحراوية تعترف بحق الجار واحترامه، فالشوارع الضيقة والتتصاق المساكن ببعضها البعض يستوجب إعطاء الجار حقه، من الامتناع عن إصدار الضجيج أو الوقوف الطويل أمام بيت الجار، وكذلك تقوية العلاقات معه من خلال إشراكه في كل الأنشطة والمناسبات داخل المسكن، فالدخول للمسكن السوفي ليس متاحاً للجميع ودعوة فرد للزيارة تبرز مدى قيمته لدى صاحب المسكن.

يؤثر المسكن على العلاقات القرابية بين أفراد العائلة، وكل عائلة لها فضاؤها الخاص يتشارك فيه أفرادها نحو تحقيق هدف مشترك، عن طريق تقسيم الأدوار بين بعضهم البعض، ما يسهم في تلبية الحاجيات المشتركة لأفراد العائلة. وهذا لا يتحقق إلا من خلال الحفاظ على العلاقة التراتبية بين أفراد العائلة داخل المسكن، أساسها الجدة والجد، حيث يفيدنا المبحوث رقم (09) أن: "الجدين هم أصحاب الكلمة العليا، ثم يليهما الابن الأكبر ثم الأصغر" أي السلطة مرتبة عمرياً وعن طريق الخبرة؛ حيث تتماشى مساحة الحيز المتنزلي مع خصائص الأسرة الممتدة، فتشترك في النشاط الاقتصادي كالنشاط الفلاحي السائد محلياً وذو طابع تعاوني. حتى في الاستهلاك يتم تناول نفس الوجبة التي تحضرها النسوة بعملهن المشترك، وهو ما يعزز قيم وميزة الأسرة التقليدية حيث تتجلى مصلحة الجماعة فوق مصلحة الفرد الواحد.

يتمتع المسكن السوفي برمزية في الفضاء الداخلي من خلال قدسيّة اتجاه المسكن على أن يكون في اتجاه القبلة، وعلى حسب كلام المبحوث رقم (10): "أول ما يبني الشق القبلي من المسكن ..." وهذا اتجاه مقدس في الثقافة الإسلامية، وكذلك اتجاه الغرف فالحمام يُحرم أن يكون في اتجاه القبلة فهو اتجاه مقدس والحمام مجال مقدس، وهو كسر للقواعد الإسلامية والمعايير التي يتفق المجتمع الصحراوي عليها، والمستمدّة من الدين الإسلامي خاصّة. أما المفروشات فتحمل رموزاً لها دلالاتها ومعانٍها، فالعروس تُطرز لها زريبة بها رمز السمك

وعند التأويل الأنثروبولوجي لرمز السمكة في الثقافات الإنسانية فهي دلالة على الخصوبة وكثرة التناول، فتنسج في الزربية اعتقاداً منهم أن المرأة ستكون ولودة ذات خصوبة عالية، فتنجب كثيراً من الأولاد وتكبر الأسرة. وما جاء في قول المبحوثة رقم (11): "أن النساء في سن صغير يتعلمن النسيج حيث عند ولادتها توضع السرة التي تنزع من جسدها في ركيزة المنسج" كدلالة ثقافية حول مكان المرأة.

4.3. القواعد الجمالية التي تحكم بالشكل الهندسي العام:

الاهتمام بالجانب الجمالي للعمارة هدف نجده في الثقافات الإنسانية الأولى التي تبحث عن التفرد في التصميم والتشكيل العمرياني (مصباح، 2011: 20)، فكل البيوت الصحراوية التقليدية على اختلاف المجال الصحراوي تشتهر في لون اعتمده المجتمع دون غيره لاعتبارات بيئية حيث يمنج الجبس مع الطين ليعطي لوناً يميل للرمادي تصبح به المنازل السوفية التقليدية، فالمواد المحيطة به استغلها الفرد في عملية البناء، ووعي منه أنها المواد الأصلح التي تحقق له شعوراً بالاستقرار والأمان، ومن أبرزها الجبس المحلي الذي يوفر البرودة صيفاً والدفيء شتاءً كون المجتمع السوفي لا يرتحل في الشتاء مثل المجتمع الشاوي، فعلى حد قول المبحوث رقم (12): "المواد المستعملة ترد على المسكن درجات الحرارة المرتفعة كما تظهره بشكل أجمل من مسكن غير مصبوغ بها" حيث تعتمد أيضاً في تغطية خشونة الجدران وإضفاء طابع جمالي عليها.

إن تواافق مواد البناء مع الشكل المصمم يفرز منتجاً فنياً يبرز الثقافة الجمالية البصرية التي عرفها الأفراد في فترة ما، ولعل تعدد الزوايا في المنطقة واستقرار المجتمع كونهم غير رحل، ساهم في التركيز على الجانب الجمالي للمسكن، وكانت مع الوقت مخزوناً رمزاً للمجال وذكرة للمكان تتوقف في الزمان الذي تشكلت فيه، حيث تميزه عن المسكن الشاوي السادي في عملية البناء. فيتمتع المسكن السوفي التقليدي بأنواع متعددة من الزخارف كالزخرفة بالألوان التي كانت تجلب من تونس ومن المغرب، والزخرفة بالخشب والمعادن خاصة النحاس والحديد (حسونه، 2019: 228)، والزخرفة الرمزية التي ترمز لوظيفة ومعنى معين في الثقافة الشعبية كالتعود وإبعاد العين أو الحسد وطلب البركة والأمان، ومنها الهلال أو راحة اليدين أو السمكة (حسونه، 2019: 237)، عكس المسكن الشاوي التقليدي الذي لا يوفر أي زخرفة سوى بعض الرموز القليلة فقط؛ إذ يبدو جلياً أن مساكن الأغنياء تكون أكثر زخرفة من غيرها من السكان الآخرين، وهو نوع من التمييز الطبقي يمكن لأهل المنطقة في وادي سوف تمييز الغني من عامة السكان.

الخاتمة

المسكن في المجتمع الشاوي و السوفي تشكّل نتيجة لد الواقع و حاجات بيولوجية وثقافية، واتخذ المسكن شكلاً يختلف من مجتمع لآخر ساهمت فيه عوامل إيكولوجية بالدرجة الأولى ثم متغيرات سوسية ثقافية واقتصادية، ثم ما لبث أن أصبح هذا المسكن يتخد نمطاً معيناً يعكس ثقافة ذلك المجتمع ويترجمها في هذا الفضاء المعماري. فمن خلال تلك التحولات والاختلافات أصبح المسكن واقعةً أنثروبولوجيا ممتزجة بمعرفة وخبرة محلية نفهم من خلالها العمق الثقافي للتراث في العمارة المحلية على تنوع أنماطها في الجزائر.

المسكن في المجتمع الشاوي يتخد شكلاً أبسط من الناحية الهندسية والجمالية، هذا يعود لسباق الفرد الشاوي مع الزمن وكفاحه المستمر أمام البيئة القاسية الجبلية والتنقل المستمر بين الصيف والشتاء لتوفير القوت، لا تسمح له بتوفير الوقت الكافي للاهتمام بالبعد الجمالي ما يفسر الشكل السادي لمساكنهم، لكن بالمقابل يعيش المجتمع الشاوي ذلك بجملة من الخطابات الثقافية والاجتماعية؛ على عكس المجتمع السوفي المتميّز بالاستقرار، ما جعله يركّز على جمالية المسكن وإعطاء أهمية أكبر للجانب الجمالي والفنى في الهندسة والبناء، وهذا ناتج من طبيعة الفرد السوفي الأقل تعاماً مع الطبيعة ومن الثقافة الإسلامية التي يتثقّف معها السوفي في مختلف الزوايا المنتشرة في المنطقة المعروفة بطبعها الجمالي الفني الإسلامي، ما سمح بنقل هذه الثقافة للمساكن التقليدية لفرد السوفي.

يتّرجم المسكن الشاوي و السوفي في مجتمع الدراسة ذلك الخطاب الثقافي والاجتماعي الذي أفراد المجتمع، والذي انعكس تأثيره على تصورات الأفراد لمنازلهم، منتجًا المركب الثقافي الحالي، حيث يأخذ المسكن من المواد المادية المستعملة في بنائه وتجميله طابعاً ثقافياً ورمزاً يحمل معانٍ للساكن المحلي، التي لا يمكن له أن يعيش فيه إلا بتواجدها والإحاطة به. فاختلاف الظروف الإيكولوجية والتاريخية والاقتصادية ومستوى الكثافة الدينية في المجتمعين ساهم بشكل أو باخر في تحديد مجموعة أبعاد قيمية، رمزية، اجتماعية، اقتصادية، دينية أعطت للمكان الجاف (المسكن) حيوية وروح وخصوصية ثقافية تعكس هوية وخبرات وتطورات وأولويات كل مجتمع وفرد في فترة كان المسكن التقليدي هو السائد والمنتشر.

يشترك المجتمعان المدرسان بتأثير جملة من القيم على هندسة وبناء المسكن، منه قيم ثقافية كالحرمة، الخصوصية، الشرف؛ وقيم اجتماعية: حق الحرية، سلطة الكبار، تقسيم العمل، التضامن والتعاون... إلخ. إن هذه الدراسة المقارنة لن تحيط بكل الخبراء والأسرار التي يخفّها المسكن في المجتمعين، وبالتالي فهي تفتح أفقاً معرفية وبحثية للمشغّلين في حقل العمارة لإجراء دراسات مقارنة حول العمارة في مختلف المجتمعات الجزائرية واستكشاف معانٍ لها وخصوصيتها، وهو ما من شأنه أن يزيّل تلك الضبابية الاستيعابية والثقافية التي تحيّر الفرد عند محاولة إدراكه وفهمه لأسباب تنوع النمط العماني في المساكن المحلية التقليدية للمجتمعات الجزائرية.

الببليوغرافيا

-الدراسات (كتب و مقالات):

باللغة العربية

1. بوزيد، فؤاد. (2014). المسكن التقليدي بمنطقة حوض الصومام: دراسة نموذجية. مجلة آثار، 12 (01)، 257-269.
2. حسونه، عبد العزيز. (2021). عمارة القرى المبكرة في وادي سوف. مجلة قيس للدراسات الإنسانية والاجتماعية، 416-401، (02)05.
3. حسونه، عبد العزيز. (2019). العمارة والعمران بمنطقة سوف (10-13هـ / 19-16م): دراسة أثرية و عمرانية (رسالة دكتوراه). جامعة الجزائر 02، الجزائر العاصمة.
4. خليفة، عبد القادر. (2003). الهياكل الاجتماعية والتحولات المجالية في حي النزلة - تقرت-. (رسالة ماجستير). جامعة منتوري، قسطنطينة.
5. دحماني، فتحية. عبة، رشيدة. (2022). ثقافة الاستهلاك وأثيرها على قيم الفرد من منظور جان بودريار. مجلة الحكمة للدراسات الفلسفية، 10(01)، 352-328.
6. ديبي، باسكال. (2017). الباب مقاربة إثنولوجية. البحرين: هيئة البحرين للثقافة والآثار.
7. سوالية، نورية. (2014). توظيف الفضاءات السكنية الجاهزة بين التصورات والممارسات: حالة مدينة وهران. مجلة المواقف للبحوث والدراسات في المجتمع والتاريخ، 06(01)، 119-108.
8. سوالية، نورية. بووشمة، الهادي. (2018). الساكن والفضاء السكني علاقة حميمية: مقاربة أنثروبولوجية. مجلة آفاق علمية، 10(02)، 116-98.
9. شيئاً، محمد. (2005). حالة ما بعد الحداثة: بحث في أصول التغيير الثقافي. بيروت: المنظمة العربية للترجمة.
10. صولة، عماد. (2005). سيرة الرمز من العتبة إلى وسط الدار: قراءة أنثروبولوجية في السكن التقليدي التونسي. مجلة إنسانيات، 28، 22-05.
11. عثماني، الجباري. (2016). العمارة والعمaran في وادي سوف (1845-1900) بعيون الرحالة والمستكشفين الفرنسيين. مجلة الباحث في العلوم الاجتماعية والإنسانية، 05(01)، 54-44.
12. عسامي، عبد الحليم. الطاهر، بلال. (2017). الثوابت المجالية في المسكن التراثي التقليدي جنوب وادي الأبيض: إسقاط لثقافة الممارسة الاجتماعية اليومية للإنسان في المكان. مجلة أنثروبولوجيا، 03(01)، 90-102.
13. فخار، إبراهيم. (2018). الطقوس وطقوس العبور: نحو تأسيس سوسيولوجي مفاهيمي. مجلة إسهامات للبحوث والدراسات، 03(01)، 01-12.
14. كواشي، آمال. عطابي، سناء. (2024). الساكنة وممارسة الأنشطة الاقتصادية في إفريقيا خلال القرن 4هـ/10 م من خلال كتابات النوادر والزيادات لابن أبي زيد القيرواني (ت: 386هـ/996م). مجلة التاريخ المتوسطي، 06(01)، 292-269.
15. محمد أشرف، صالح. (2018). العمارة الشعبية في ريف مصر. مجلة المعرفة، العدد 57 (658)، 202-194.
16. المغازي، عبد المنعم. (2006). إسهامات نظرية السياق في الأنثروبولوجيا الاجتماعية (رسالة ماجистر)، جامعة حلوان.
17. نجار، عبد الحميد. عبد اللاوي، ليندة. (2023). البعد الأنثروبولوجي والديني لبناء المسكن الصحراوي ومسألة المقاومة للعصربنة الجديدة. مجلة أنثروبولوجية الأديان، 19 (02)، 505-575.

باللغة الأجنبية:

18. ADJALI, S. (1986). *Habitat traditionnel dans les aurès: le cas de la vallée de l'Oued Abdi.* Annuaire de l'Afrique du Nord: CNRS.
19. BOURDIEU, P. (2000). *Esquisse d'une théorie de la pratique.* Paris: Editions du seuil.
20. CHOAY, F. (2006). Pour anthropologie de l'espace. France: seuil.
21. GAUDRY, M. (1929). La femme Chaouiz de l'Aurès. Paris: Librairie orientaliste Paul Geuthner.
22. JEMMA-GOUZON, D. (1986). *Villages de l'aures.* Paris: l'harmattan.
23. MARCEL, M. (1926). *Manuel d'ethnographie.* France: payot.
24. RAPPORT, A. (1972). *Poure une anthropologie de la maison.* Traduit par Meistersheim, M. Schlumberger, M. Paris: Bordas. (1969).
25. WATIN, M. (1991). *Habitat: Approche anthropologique de l'espace domestique à la réunion* (Thèse du Doctorat). Université de la Réunion à Saint-Denis.

القواميس والمعاجم:

1. إدجار، أندره. سيدجويك، بيتر. (2024). *موسوعة النظرية الثقافية: المفاهيم والمصطلحات الأساسية.* ترجمة هناء الجوهري. (طبعة 02). القاهرة: المركز القومي للترجمة. (2008).
2. باین، مايكل. (2020). *قاموس النظرية الثقافية و النقدية.* ترجمة: هيثم غالب الناهي. (الجزء 02). بيروت: المنظمة العربية للترجمة. (1997)
3. ذبيان، سامي. (1990). *قاموس المصطلحات السياسية والاقتصادية والاجتماعية.* لندن: دار رياض الريس للكتب و النشر.
4. الصمد، مصباح. (2011). *معجم الإثنولوجيا والأنثروبولوجيا.* بيروت: مؤسسة المجد للنشر والتوزيع.

الملحقات



الشكل رقم 02: صورة مسكن شاوي مع
فناء، من تصوير الباحث

الشكل رقم 01: شكل خارجي لمسكن شاوي،
من تصوير الباحث



الشكل رقم 04: صورة لشميبي و كانون شاوي



الشكل رقم 03: صورة لشوارع دشرة منعة
مأخوذة من صفحة قناة الأوراس، 2023



الشكل رقم 06: صورة وسط الحوش السوفي،
من تصوير الباحث



الشكل رقم 05: صورة الحوش السوفي، من
تصوير الباحث



الشكل رقم 08: صور شميبي في مسكن سوفي،
من تصوير الباحث



الشكل رقم 07: صورة شارع شعبي في وادي
سوف، من تصوير الباحث

العمارة الصحراوية الجزائرية في العهد العثماني: بلدة الأغواط أنموذجا.

The Algerian Saharan architecture during the Ottoman era: Laghouat locality as an example.

بن قويدر سامية 

جامعة الجزائر 02، الجزائر.

samia.benkouider@univ-alger2.dz

الملخص:

يتناول هذا البحث موضوع بلدة الأغواط في العهد العثماني، بهدف تسليط الضوء عليها والتعريف بها، من خلال تعطيلية فترة تاريخية هامة من ماضيها، عرفت فيها هذه البلدة أوج ازدهارها بفضل عوامل عديدة ساهمت في ذلك، والتي سنتحدث عنها في هذه الدراسة من مصادر عكست الحياة المعاشرة في تلك الفترة، يدخل هنا النوع من التراث الثقافي المادي ضمن العمارة الإسلامية التي تبقى شاهداً على تاريخها وبالتحديد العهد العثماني الذي ازدهرت فيه إيالة الجزائر، وخصوصاً هذه البلدة التي كانت طرفاً في معاهدة تحديد حدود إيالة الجزائر وشهدت حادثة حصار لباي الغرب. لإبراز الدور الفعال الذي كانت تلعبه بلدة الأغواط في العهد العثماني، من خلال التركيز على ماضيها بهدف تسجيل معلومات هامة عن هذه البلدة للمساهمة في تطويرها كقطاع محفوظ، بالشكل الذي تستحقه وبالمكانة التي عُرفت بها سابقاً. تجدر الإشارة أن هذه الدراسة تدخل ضمن سلسلة أبحاث هدفها المساهمة في التعريف ببعض القصور والبلدات الصحراوية الجزائرية من الجانب التاريخي، بغية المحافظة عليها لاحقاً كتراث ثقافي مادي، وكذلك كتراث تقافي لا مادي من خلال معرفة نمط الحياة السابق.

الكلمات المفتاحية: العمارة الصحراوية- بلدة الأغواط. -الجزائر- العهد العثماني.

Abstract:

This research deals with the locality of Laghouat during the Ottoman era, with the aim of highlighting and introducing it by covering an important historical period from its past, during which this locality witnessed its optimum prosperity thanks to many factors that contributed to this which we will talk about in our study, from sources that reflected the living style during that era. This type of tangible cultural heritage is part of Islamic architecture, which remains a witness to its history, specifically the Ottoman era in which the Regency of Algiers flourished, and especially this town, which was a party to the treaty defining the borders of the Regency of Algiers and witnessed the siege of Bey El Gharb. To highlight the efficient role that was played by Laghouat locality during the Ottoman era, by focusing on its past, in order to record important information about this locality and contribute to its development as a preserved sector as it deserves and in view of its position occupied in past. It is worth to mention that this study is part of a series of researches aiming to contribute to the identification of some ksour and localities in the Algerian Sahara from a historical point of view, in order to preserve them later as a tangible cultural heritage, as well as an intangible cultural heritage by knowing the previous lifestyle.

Key words: Saharan architecture- Laghouat locality – Algeria- Ottoman era.

مقدمة :

تعتبر القصور الصحراوية من أبرز الشواهد المادية الدالة على الرقي الحضاري الجزائري، وعلى التطور المعماري الذي وصلت إليه بلادنا، من خلال الأفكار والإبداعات المطبقة فيها لاستغلال الظروف المحيطة بها، إضافة إلى وقوعها في خط سير القوافل التجارية ما جعلها داخلة ضمن المراكز العمرانية المتطرفة والنشطة اقتصادياً، لقد لعبت هذه القصور أدوار عدّة نذكر من أهمها: أنها محركاً هاماً للثورات الشعبية ومركزاً لالتفاف البدو الرحّل المحيطين بها، ومخازن جماعية لحفظ المؤون الغذائيّة، وتجمع ديني للطرق الصوفية وعنابر أخرى يمكن دراستها في مواضيع أخرى لاحقاً.

بناء عليه ولتوسيع ذلك اخترنا نموذج للدراسة تمثل في بلدة الأغواط في العهد العثماني، للوصول إلى نتاج يمكن من خلالها إبراز أهمية القصور بشكل عام، وبلدة الأغواط بشكل خاص لاعتبارات عدّة أهمها: أن هذه الفترة كانت مرحلة ازدهار وتوسيع لها، لقد قاومت عمارة الأغواط مختلف عوامل التلف على مر الزمن وإلى يومنا هذا، لتبقى شاهداً عما مضى، ولتبين لنا مدى الغنى الحضاري الذي وصلت إليه والدور الهام الذي لعبته في السابق، مما استدعي تسليط الضوء عليها وإبرازها لفهمها والتعرّف بها، وكذلك للمحافظة عليها وتنميّتها ورد الاعتبار لها لاحقاً، كما تفتح هذه الدراسة المجال أمام أبحاث أخرى متممة تساهُم في الوصول إلى تصور شامل عن هذه البلدة في مختلف الفترات الزمنية.

قبل الشروع في البحث من خلال المصادر وجب الاطلاع على الدراسات السابقة التي اهتمت بالبلدة، لفهمها أولاً ولمعرفة المجالات غير المركز عليها للبحث فيها، تعتبر الأبحاث المنجزة في العهد الاستعماري أهمها في نظرنا كونها كانت أقرب إلى الاستكشاف من الدراسة، لأنّها اعتمدت على جرد كل ما يمكن تدوينه بغضّن استغلالها لاحقاً في التوسّعات وبسط النفوذ العسكريّ بها، والتي نعتبرها مفيدة لقرب فترتها الزمنية من الفترة المخصصة للدراسة وبالتالي تصف جوانب قد زالت في الفترة المعاصرة. نذكر من بين هذه الدراسات الأبحاث المنشورة من طرف قادة عسكريين أو باحثين أو رسامين، كالعسكري لويس رين (Louis Rinn) والعسكري بول صولييه (Paul Soleillet) والجنرال ماري مونج (Marey Monge)، والملازم مونجان ادوارد (Édouard Mangin)، كذلك المستكشف هنري دوفرييه (Henri Duveyrier)، والرسام أوجين فرومانتان (Eugène Fromentin) إضافة إلى الرسام غوستاف غيموري (Gustave Guillaumet) الذي وعلى الرغم من أنه لم يقدم كتابات إلا أنه رسم لوحات ووضّحت الشكل الذي كانت عليه الأغواط في القرن 19م. إضافة إلى ذلك نجد التقارير والمراسلات الرسمية الإدارية المحفوظة بالأرشيفات الفرنسية كأرشيف ما وراء البحار بمدينة إكس-آن-بروفانس (archives municipales d'Aix en Provence)، وكذلك المحفوظة في الأرشيف الوطني الجزائري الداخلة ضمن الفترة الاستعمارية بما يُعرف بقطاعات الجنوب. جاء ذكرنا لهذه المراجع بغرض التعريف بالموضوع بشكل أكبر، على الرغم من استخدامنا للمصادر الأساسية المكتوبة في العهد العثماني في بهذا البحث، تاركين استغلالها بغرض الدراسة لاحقاً فيما يخص البلدة في العهد الاستعماري، لمعرفة التحويّرات وكذلك لتغطية فترة متممة للعهد العثماني، تدعمها أبحاث أخرى تعود إلى العهد الوسيط والمعاصر لرسم صورة كاملة عن الأغواط.

طبقاً لذلك وللوصول إلى الأهداف المرجوة طرحتنا الإشكالية المحورية التالية: كيف كانت بلدة الأغواط في العهد العثماني وفقاً للمصادر التاريخية المتاحة؟ وما هي خصوصيات نمط الحياة المعاش بها في تلك الفترة؟

يتفرع من هذا الإشكال الرئيسي إشكاليات أخرى فرعية نذكر من أهمها: كيف تساهم المصادر التاريخية في فهم هذه البلدة وبالتالي تحديد المصادر المكتوبة في العهد العثماني؟ وما هي المجالات التي يمكن استخلاصها منها؟

فيما تكمن أهمية دراسة هذه البلدة في العهد المخصص للدراسة؟ وهل يمكن المحافظة عليها وتثمينها ورد الاعتبار لها من خلال المعطيات المستخرجة؟

بناء عليه وللوصول إلى إجابات وافية تثري هذه الدراسة التي اعتمدنا في إنجازها على المنهج التاريخي، من خلال الاطلاع على المصادر التاريخية المكتوبة في العهد العثماني، الذي استلزم بدوره الاعتماد على المنهج الوصفي التحليلي، لاستخراج ووصف كل المعلومات المتوفرة وتحليلها. طبقاً لذلك اعتمدنا على رحلات الحج المارة بالأطلس الصحراوي المعروف بالخط الوسطي الواقع شمال الصحراء، الداخلة ضمن القوافل المنطلقة من مدينة فاس و سجلماسة والمكتوبة من طرف علماء أجلاء، وهو السبب الذي دفعنا إلى التركيز عليها باعتبارها مصادر أساسية من المنبع فترة الدراسة، كونها تحدثت عن بلدة الأغواط عند المرور بها. تمثلت هذه الأخيرة في رحلات كُتبت في القرن 16 م مثل رحلة ابن أبي محلى الفقيه الثائر ورحلته الإصليلية الخريت - المكتوبة باللغة العربية كعنوان ومضمون- سنة 1592 م، وهي الرحلة الوحيدة التي تحصلنا عليها في هذا القرن، ورحلات أخرى كُتبت في القرن 17 م كالرحلة العياشية ما بين سنتي 1661-1663 م، والرحلة العياشية الصغرى سنة 1658 م، ورحلة اليوسى المكتوبة في الفترة الممتدة بين سنتي 1690-1691 م. أما فيما يخص رحلات القرن 18 م فتمثلت في الرحلة الناصرية 1709-1710 م، ورحلة ابن الطيب من فاس إلى مكة المكرمة سنة 1757 م، وكذلك الرحلة الحجازية سنة 1775 م، والرحلة الناصرية الكبرى 1823 م. بعد ذلك تم استخراج المعلومات من هذه الرحلات من خلال تدوين كل ذكر وارد للبلدة في طريق الذهاب والعودة في كل رحلة، بشكل يوميات تُدون كل ما يستحق الاشادة، لنستغلها في القسم الخاص ببلدة الأغواط في العهد العثماني الذي قسمناه إلى جوانب مختلفة تعطي صورة واضحة عن الأغواط في ذلك العهد. إضافة إلى رحلات محلية ممثلة في رحلة محمد الكبير باي الغرب الجزائري ورحلة الأغواطي، ووثيقة تفاوض رسمية موقعة من طرف يوسف باشا حاكم الجزائر، المذكورة من طرف أحمد بن خالد الناصري في كتابه "الاستقصاص لأخبار دول المغرب الأقصى"، والتي وضحت لنا وأكّدت حقائق هامة وقعت في تلك الفترة، كما ركزت على عمارة الأغواط مما يعطي أهمية للبحث خصوصاً في تحليل النتائج وربطها بحماية التراث الثقافي العقاري وتثمينه.

1. لحة عامة عن الأغواط:

قبل الحديث عن بلدة الأغواط في العهد العثماني، وجب إعطاء لحة عامة عنها بصفة مختصرة وعامة، تمهيداً للحديث عنها في الفترة المخصصة للبحث لاحقاً كما يلي:

1.1. الموقع:

تقع بلدة الأغواط في البلديّة التي تحمل اسمها والتي أعطت بدورها تسميتها لكامل الولاية. تبعد ولاية الأغواط بـ 400 كلم عن العاصمة، وهي بذلك واقعة في النطاق الجغرافي الذي تحده ولايات الجلفة وتيارت والبیض وغراي، ما يجعل البلدة الخاصة بدراستنا واقعة في وسط الشمال الصحراوي في السفح الجنوبي لجبال العمور بسلسلة جبال الأطلس الصحراوي (Korkaz & Madani, 2021 : 510)، في الموقع المحدد بدائرة عرض 33,47° شمالاً وبخط طول 2,52° شرقاً، وبالتالي يجعلها موقعها هذا متميزة بمناخ صحراوي حار وجاف معظم الوقت (Djaghroui et al., 2021: 3).

2.1. لحة تاريخية:

تحتفل الفرضيات حول تاريخ تعمير منطقة الأغواط، ولعل أهمها تأسيسها سنة 1045م مع مجيء قبائل بني هلال إليها، التي انضمت إليها قبائل أخرى بمرور الوقت لكونها منقطة مستقطبة للسكان، بفضل وفرة المياه بها ولاعتبارها ملذاً آمناً، ومع توالي الهجرات أصبحت هذه المنطقة هامة وعاصمة بفضل التوسيع العمراني فيها ما أدى إلى إنشاء العديد من القصور بها. كانت الأغواط في العهد العثماني -وفي فترات معينة منه- تابعة لحكم بايليك التيطري تارة ولبايليك الغرب تارة أخرى (عالی, 2019 : 136). لقد بُرِزَت هذه البلدة في هذه الفترة بشكل أكبر مع شهرة الولي الصالح سيد الحاج عيسى الأغواطي مع بداية القرن 18م، والذي التفت حول رايته الأعراس والقبائل، التي سكنت وتحصنت داخل أسوار القلعة المنيعة المحاطة بالبساتين من الخارج (مبروك صالح، 2018 : 56). لقد عمل هذا الولي الصالح على توحيد هذه العروش، التي انتظمت ضمن مجموعتين ممثلتين في الأحلاف وأولاد سرغين، ما نجم عنه تشكيل كتلتين معماريتين في منطقة أولاد سرغين في الجهة الغربية، ومنطقة الأحلاف التي تشتهر بحي المغاربة وهي الحجاج في الجهة الشرقية، والتي بقي منها -أي منطقة قصر الأحلاف- زقاق الحجاج وهي الصفاح حالياً فقط (مبروك صالح، 2018 : 55).

2. لحة عن قصر الأغواط القديم :

قبل الحديث عن بلدة الأغواط في العهد العثماني وجب إعطاء لحة عن قصر الأغواط القديم في الفترة الحالية لأخذ فكرة عنه، وفيه بعرض توضيح التوسعات العمرانية به، والتي تدخل ضمنه البلدة نموذج الدراسة التي فضلنا تناولها بالدراسة في العهد العثماني في القسم المخصص لها أدناه. يدخل هذا القصر ضمن قصور سلسلة الأطلس الصحراوي المتميزة بكونها تجمعات سكنية مبنيّة لأغراض دفاعية (Côte, 2005: 123)، حيث تستند على السفوح الجبلية لتهيمن على كافة الأراضي المحيطة بها (Landt, 2001: 40)، لضمان أمنها وجعلها منيعة (De Meulemeester, 2006: 94) من خلال إحاطتها بأسوار

خارجية وخدائق تحاذيها لعزلها وحمايتها (Colomieu, 1863: 161)، كما يرتبط بناؤها بوجود مسجد أعلى قمتها في مركز القصر، والذي تنتظم حوله جميع المنشآت وتؤدي إليه كل الطرق والأزقة نظراً لأهمية الدين في عمارة القصور (Choplin, 2009 : 45).

تبين لنا هذه القصور رقي الفكر الجزائري فيما يخص عرف البناء باعتبارها قد بُنيت في الأماكن المرتفعة لأسباب عدة نذكر من أهمها تفادي نهبيها وغزوها، كونها مخازن جماعية تخزين فيها الثروات والمنتجات الزراعية المغروسة في الواحات المحيطة بها (De Meulemeester, 2006: 94)، وكذلك مؤن قبائل البدو الرحل المجاورين لها (Colomieu, 1863: 162). إضافة إلى ترك المساحات المنخفضة للزراعة كونها مروية بمياه الوديان نظراً لوقوعها في سلسلة جبال الأطلس الصحراوي (ابن خلدون، ديوان: 78)، وبالتالي تفادي البناء في المساحات الخصبة المخصصة للفلاحة، وكذلك للحماية من الفيضانات في حال زيادة منسوب الوديان (Choplin, 2009 : 45).



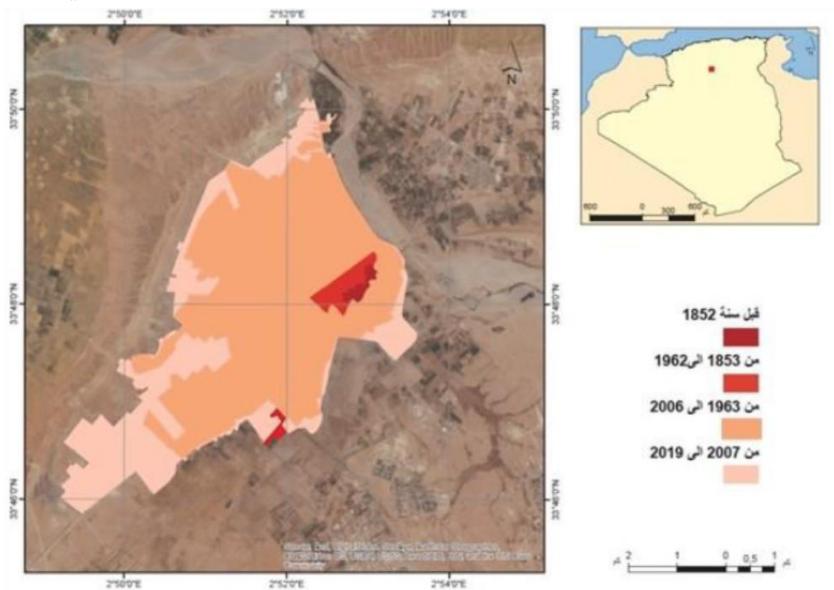
شكل رقم 1: لوحة فنية تمثل أحد القصور الصحراوية الجزائرية (للرسام: M. de Lajolais). عن:

لقد عرفت مدينة الأغواط توسيعاً عمرانياً بأربع مناطق مقسمة حسب فتراتها الزمنية، تميز النسيج العمراني العائد إلى الفترة العثمانية منها بمبانيه التقليدية، المبنية على أرضية صخرية مرتفعة لأسباب دفاعية (Korkaz et Madani, 2021: 510-511)، أحاطت بأسوار خارجية وبوابات لحمايتها، أما من الداخل فقد تضمنت هذه المبني على مساجد وسوق هام عند مدخلها (Damene et al., 2016: 68-69). كما انقسمت إلى تجمعين سكنيين يفصل بينهما واد الخير المترفع عن واد مزي (سعود، 2020: 7)، الذي يروي الواحات من خلال سوالي توزع الماء بنظام الحصص، والتي يتم تحديدها بتوقيت الساعة الرملية (عبد الغني، 2022: 417). تميزت مباني القصر بكوتها متضامنة مع بعضها البعض بطبقق أو طابقين، بمدائق منخفضة ومنكسرة تكون منفتحة على السقيفه التي تؤدي إلى الفناء، الذي تحيط به الأروقة من مختلف الجهات أو يمكن أن تحيط به من الجهتين فقط. تؤدي هذه الأروقة إلى الغرف ذات

الشكل المستطيل وهو التخطيط العام للمنازل بهذه البلدة. أما الفضاءات العمومية فتتضمن الرحبات التي تتصل بالمرافق الهامة من خلال الشوارع الرئيسية، التي تتفرع منها الأزقة الضيقة (قناطي و بوناب، 36-37: 2015).

طالت البلدة عدة تحويلات استعمارية ابتداءً من سنة 1852م، حيث تغيرت معالم النسيج المعماري للمدينة وتوسعت تباعاً، خصوصاً في الناحية الجنوبية جهة الواحات التي تعتبر أساس الاستيطان الأصلي الذي توجد به الأنشطة التجارية، أما الواحات الشمالية فتوسعت فيها المبني الإدارية والأنشطة التعليمية والخدمية والتجارية (Korkaz & Madani, 2021: 511)، وغيرها من المنشآت الرئيسية التي امتدت أكثر في الناحية الشمالية الغربية. في هذه الفترة تمت إزالة الأسوار القديمة وبناء أسوار جديدة وثكنة عسكرية، كما أقيمت شبكة الطرقات الواسعة المتعمدة بها. استمر التوسيع هذا في مناطق حضرية متعاقبة سواءً في أواخر العهد الاستعماري أو بعد الاستقلال كذلك (سعود، 2020: 7).

على الرغم من ذلك بقيت هذه البلدة محافظة على العديد من أحياها الهامة على الرغم من التحويلات الاستعمارية، التي يأتي على رأسها حي زفاف الحاج أقدم وأهم شارع من النسيج العمراني للأغواط، وتعتبر تسميته هذه دليلاً واضحاً على الموروث الثقافي المتعلق باقتصاد المنطقة نظراً لطابعه التجاري والحرفي (Damene et al., 2016: 68-69). يمكن اعتبار هذا الحي كاملاً مبنياً قبل الفترة الاستعمارية عدا المؤسسات العمومية والأقواس المطلة على ساحة النجمة، كذلك الجزء العلوي من حي الصفاح باستثناء المسجد، إضافة إلى الجزء الشمالي الشرقي من حي الغربية الذي يقع به المسجد العتيق، والذي يُعد بالكامل نسيجاً عمرياً تقليدياً تابعاً بلدة الأغواط (بديار وأخرون، جانفي 2024).



شكل رقم 2 : يمثل حركة التوسيع العمراني بمدينة الأغواط على مر تاريخها، تبرز البلدة المخصصة للدراسة فيها باللون الأحمر القاتم. عن: وحيد ساعد سعود.

3. بلدة الأغواط في العهد العثماني:

يتضمن هذا القسم وصفاً للبلدة في العهد العثماني بمختلف الجوانب المستخرجة من مصادر عايشت تلك الفترة، بداية من الجانب المعماري الذي يعتبر الهيكل الجامع لكل المجالات، والدليل الواضح الذي يمكن استقراءه مهما بعد الزمن، كذلك الجانب الاقتصادي الذي يعتبر عصب حياة البلدة في تلك الفترة باعتبار القوافل محرك مختلف النشاطات بالنسبة للسكان، إضافة إلى الجانب السياسي الذي ذُكرت فيه الأغواط في وثيقة رسمية تخص وجوب احترام الحدود بين الجزائر والمغرب الأقصى والمحافظة على حسن الجوار بين البلدين، وغيرها من العناصر الهامة التي تعكس قيمة البلدة والتي سنتناولها بالدراسة كما يلي:

1.3. الجانب المعماري :

تمثل العمارة في التراث الثقافي المادي العقاري الصامد إلى يومنا هذا، على الرغم من عوامل التلف التي أثرت في هذه العمارة على مر تاريخها، لكنها قاومت لتشهد على مختلف الجوانب الأخرى التي زالت، ولم نعد نعرف الكثير عنها إلا من خلال المصادر التي أعطتنا لمحنة عنها، باعتبارها متغيرة عكس العقار الثابت، مما يدفعنا إلى دراستها بغية التعريف بها ونقل المعرفة المتعلقة بها ونشرها بين الناس، بهدف تثمينها ورد الاعتبار لها لاحقاً، كونها شهدت على أحداث هامة في الماضي. لقد احتضنت هذه العمارة السكان باختلاف تركيبتهم وطبقاتهم ومهنهم وغيرها، وبالتالي تعتبر العنصر الرابط لكل المجالات.

وصفت الأغواط في العهد العثماني بالقرية (الدرعي، الناصرية: 132)، وكذلك بالبلدة (اليوسفي، اليوسية: 76) والبلدة الواسعة (الدرعي، الناصرية: 132) إضافة إلى البلدة الكبيرة (الناصري، الناصرية الكبرى: 206)، و "... البلدة محمودة الأنجاد المدوحة..." (الشرقي، رحلة ابن الطيب: 90). كما وُصفت بالمدينة العظيمة في أواخر العهد العثماني (التلمساني، باي الغرب: 55). لقد تكرر ذكر الأغواط في مصادر العهد العثماني بالبلدة، التي تعني كل موضع عامر آهل بالسكان محاط بسور، والترب والأرض والطائفة والجزء المخصص من البلد. لقد اشتقت مصطلح بلدة من فعل بلَّد الذي يعني أقام بالمكان ولزمه (ابن منظور، لسان: 94). أما عن سبب تسميتها بالأغواط فجاءت نسبة لبني "لقواط" المنتسبين لغرارة، الذين سكنوا قصراً معروفاً باسمهم في الأراضي الواقعة ما بين الزاب وجبل راشد (ابن خلدون، ديوان: 65)، وتسمى بالتحديد بالأغواط الشرقية للتferiq بينها وبين الأغواط الغربية المعروفة بالبيض أو أغواط كمال (العيashi، العياشية: 548).

اختير لبناء البلدة موقع متميز مطل على وادٍ أمرى (الناصري، الناصرية الكبرى: 206) على سفح جبلي صخري (ابن الدين، الأغواطي: 88) مرتفع وُصف بالكدية، التي تعني الأرض المتينة والصلبة والمنيعة (الناصري، الناصرية الكبرى: 206)، لدرجة عدم اقتراب العقارب والطاعون من هذه البلدة بفضل موقعها الرائع (ابن الدين، الأغواطي: 88)، الذي استغل لإنشاء التحصينات المحيطة بها، للأسوار الخارجية التي كانت منفتحة على الخارج ببوابات قدر عددها بالأربعة (ابن الدين، الأغواطي: 87).

رُوِّدت هذه الأسوار بتحصينات عديدة من الخرج متمثلة في الأبراج (ابن الدين، الأغواطي : 87). نذكر في هذا الصدد حادثة هامة وقعت في العهد العثماني سنة 1785م، متمثلة في حصار باي الغرب لها والتي دفعت السكان إلى إقامة تغييرات على الأسوار الخارجية لتعزيز نقاط الضعف بها، وتعيين الرماة في الأبراج العالية المشرفة على جميع الأراضي المحيطة. كما عمدوا إلى سد المناطق التي تكثر بها الحركة كالأبواب سواء الخاصة بالمدينة أو المنازل أو حتى الطرقات، لعرقلة حركة الجيش تاركين منافذ صغيرة فقط للمرور، كما قاموا بتجديد مواضع الرمي القديمة وتشييد وتحصين المواضع الجديدة، مما جعلها تُذكر في مصادر هامة على أنها مدينة عظيمة محمية بأسوارها ورجالها، لذلك لم يطمع الأعداء فيها سابقاً، خصوصاً مع خبرة السكان ببلدهم.



شكل رقم 3 : لوحة فنية تمثل بلدة الأغواط لحظة الاستيلاء عليها من طرف الفرنسيين تبين معالمها الخارجية الأساسية.
عن: Victor Duruy (محفوظة بمكتبة الوطنية الفرنسية).

لقد تميزت البلدة بتحصينها الهام لدرجة وصفها من طرف باي الغرب محمد الكبير بالمدينة المحاطة بالأبراج، وكذلك بالبساتين المحاطة بالأسوار المستمرة المتراكمة المتراكبة مع بعضها البعض. دفعت هذه الأسوار باي الغرب في حصاره إلى الاستعانة بأشخاص يحملون الفؤوس لتأمين منفذ عبر الجدران والأبراج والأسوار الخارجية أيضاً، بهدف فتح الطريق أمام الجنود للوصول إلى داخل البلدة بسهولة وذلك بعد هدم ما يفوق خمسين جداراً، في هذه الحملة بالتحديد تم كشف نقاط ضعف الأغواط والتي حاول الجيش العثماني استغلالها، على الرغم من أنه لم يدخلها وتم حل الأمر بشكل سلمي في نهاية الأمر، لذلك سنذكر أهم المناطق التي تم من خلالها تطويق المنطقة كجهة القبلة أسفل الجبل وفي قمته المتصلة بالبلدة، أين كانت المناطق مفتوحة للقناصين، أما أسفل الجبل من الجهة الغربية فكانت موقعاً مفتوحاً للقصف المدفعي، كما كانت مفتوحة من جهة البساتين لهجوم المشاة بعد هدم الأسوار (التلمساني، باي الغرب : 54-60).

بالنسبة للعمارة المدنية فقد تميزت مباني هذه البلدة داخل الأسوار بتناسقها (الشرقي، رحلة ابن الطيب : 91)، وبكثرة أعدادها وبكبر مساحتها الإجمالية، لدرجة وصفها بالبلدة الكبيرة (ابن الدين، الأغواطي: 88).

أما فيما يخص العمارة الدينية فنذكر من أهم معالمها المساجد الكبيرة التي تصلى بها صلاة الجمعة (الناصري، الناصرية الكبرى : 206)، والمقدر عددها بأربعة مساجد بدون مآذن - المعروفة بالمنارات -،

العمارة الصحراوية الجزائرية في العهد العثماني: بلدة الأغواط أنموذجاً.

والتي نُرِجح سقوطها كفرضية في أواخر العهد العثماني ما يستدعي دراسة معمقة لتأكيدها (ابن الدين، الأغواطي : 87-88)، لكن وبالاستعانة بإحدى اللوحات الفنية المرسومة في النصف الثاني من القرن 19 وجدنا مئذنة شامخة وبارزة، ما يدل على وجودها في الأساس.



شكل رقم 4 : لوحة فنية تمثل بلدة الأغواط سنة 1879م، تظهر بها مئذنة مسجد.
عن الرسام : G. Guillaumet (معروضة بمتحف أورساي بباريس).

بقي من هذه المساجد في الفترة الحالية مسجدان يرجع أحدهما فقط إلى الفترة العثمانية وهو مسجد الأحلاف (عبدي، 2024). انقسمت البلدة سابقاً إلى قسمين يسكن في كل قسم منها عروش تحالفت فيما بينها (التلمساني، باي الغرب : 57-58)، ما أثر في بروز العمارة المدنية بشكل مركzin سكنيين هامين وهي ميزة قلماً نجدها.

من المعالم الرئيسية أيضاً والتي لم تكن موجودة بالبلدة في العهد العثماني نذكر الحمامات والأماكن المخصصة للتسوق (ابن الدين، الأغواطي : 88)، وربما ذكر عدم وجودها راجع لكون هذه المعالم قد زالت في أواخر هذا العهد فقط، أو بسبب دور زقاق الحاجاج في استقطاب المعاملات التجارية وإلغاء الأسواق المعروفة الخصائص. لكن وبالبحث أكثر وجدنا أن المكان المخصص للتسوق سنة 1758م كان مقابل ساحة النخيل الباسقة خارج البلدة، حيث قامت قافلة سنة 1757م بإقامة السوق مع السكان هناك (الشرقي، رحلة ابن الطيب : 90). في حادثة نادرة نذكر تسوق قافلة مرت بالأغواط سنة 1663م من خلال شراء السلع من فوق الأسوار الخارجية دون الدخول إلى البلدة (العيashi، العياشية : 546). من الشائع في الأغواط في الفترة الحالية أن البلدة قد احتوت في السابق على سوقين كبيرين مرتبطين

بالعشرين المعروفين، وهما سوق الأحلاف وسوق أولاد سرغين (صادقي، 2017: 47-48)، وحسب الروايات المتدوالة فإن الأسواق كانت كثيرة بالأغواط، والتي نذكر من بينها سوق رحبة الزيتون ورحبة الجمال، وسوق الخير نسبة إلى واد الخير وسوق القاععة كذلك (عبدي، 2024)، وهو ما يتماشى مع دراستنا من خلال المصادر التي تذكر الإتجار في مساحات واسعة يشارك بها السكان والقبائل المجاورة لهم مع مرتادي القوافل، وربما هي حديثة نوعاً ما نشأت بمرور الوقت مع التوسيع العثماني.

تعتبر الشوارع والأزقة والدروب عصب بلدة الأغواط كونها مجال الحركة والتواصل بين مختلف الفضاءات والفراغات المعمارية، والتي نذكر من أهمها الشارع الرئيسي المتميز بطوله وتعرجاته وبكونه واسعاً في المناطق المنخفضة وضيقاً في أعلى قمة بالبلدة (Fromentin, 1853: 154). فيما يخص مواد البناء المستخدمة في إنشاء المباني نجد أنه قد تم استخدام مادة الطين بصفة رائجة، يليها استخدام الحجر والملاط في بعض المنازل (ابن الدين، الأغواطي: 88)، دون أن ننسى مادة الخشب وغيرها من المواد المحلية المتوفرة في المناطق القريبة من البلدة (Damene et al., 2016: 69).



شكل رقم 5: لوحة فنية تمثل زقاق ببلدة الأغواط قبل سنة 1859م.

عن الرسام: Fromentin Eugène (متاحف "la Chartreuse" بفرنسا).

إضافة إلى المباني في الفترة الإسلامية وجدنا ذكرًا في بعض المصادر لآثار رومانية شرق الأغواط متمثلة في مدينة قديمة ذات نقوش هامة ذات تأثير مسيحي (ابن الدين، 2011: 87)، على الرغم من رفض غالبية قبائل المنطقة الدخول في الدين المسيحي في العهد الروماني، حينما كانت الأغواط تابعة لإقليم

جيتوانيا (علالي، 2019: 136). ذكرنا هذا للأثار الرومانية جاء بسبب تناقل روايات شفوية عنها في العهد العثماني من طرف سكان البلدة.

2.3. الجانب الاقتصادي:

ازدهرت الأغواط اقتصادياً في العهد العثماني بفضل وقوعها في خط سير القوافل التجارية بسلسلة جبال الأطلس الصحراوي، والتي نشطت التجارة فيها وحّفّزت مختلف النشاطات المزاولة من طرف السكان، والتي سنتحدث عنها فيما يلي:

A. التجارة :

كانت القوافل التجارية المارة بالطريق الوسطي في خط سير سلسلة جبال الأطلس الصحراوي تحط رحالها ببلدة الأغواط (الدرعي، الناصرية: 132)، في مخيم خاص بركب القوافل -وربما هو ذاته زقاق الحاج الحالي- (الناصري، الناصرية الكبرى : 205)، ما جعل التجارة رائجة فيها (ابن الدين، الأغواطي : 88)، ويمكن تأريخ أقدم دليل متوفّر لدينا بسنة 1592م يؤكد أن بلدة الأغواط كانت محطة توقف للقوافل التجارية، ما يفتح الباب أمام دراسات أخرى لإيجاد أدلة أقدم من هذا التاريخ (ابن أبي محلبي، الأصليت : 69). تجدر الإشارة أنه وفي الحالات الخاصة والطارئة -مثل الحروب والفتنة- كانت القوافل تميل وتحيد عن منطقة الأغواط جهة اليمين لتصل إلى بلدتها، بفضل وجود ممر طبيعي يساعد على ذلك (الدرعي، الناصرية : 718)، حيث أن البلدة مبنية في الجهة الجنوبية لجبال الأطلس الصحراوي، وبذلك تكون يسار طريق القوافل عند عودتها إلى الديار.

تميز سوق الأغواط مكان مزاولة التجارة مع القوافل ببيع المنتجات المحلية وشراء السلع الأجنبية المجلوبة من الخارج (الشرقي، رحلة ابن الطيب : 90)، حيث كانت السوق حافلة وذات أسعار مناسبة وكفيلة بمتطلبات الركب الكثيرة، لدرجة تحمل القوافل لسلع ثقيلة من هذه البلدة لاستغلالها في الطريق أو لبيعها في مناطق أخرى (الشرقي، رحلة ابن الطيب : 91). تمثلت هذه المشتريات في سلع كثيرة ومتنوعة نذكر من أهمها علف دواب القوافل، الذي يُشتري لتغطية احتياجات ستة مراحل إلى غاية منطقة سidi خالد، وذلك في حال قلته وغلائه في قرية دَمَدَ، التي تبعد عن الأغواط بمرحلتين فقط (العياشي، العياشي الصغرى : 75) نظراً لسرعة الزهيد في الأغواط. تميزت الأسعار في العهد العثماني بشكل عام بكونها متغيرة، فإضافة إلى الرخاء قد نجد الغلاء بها أحياناً أخرى، حيث ذُكر سنة 1663م أن الغلاء كان فاحشاً بالبلدة لدرجة وصول سعر مقدار مدين فاسيين من القمح إلى ريال واحد (العياشي، العياشية : 546). أما العملة المستخدمة هناك فقد ذُكر تداول "عملة الجزائر وفاس" بالنسبة للسكان المحليين (ابن الدين، الأغواطي : 88)، وكذلك الريال الإسباني المتداول من طرف الحاج في كل المحطات الجزائرية (فيقيقي، 2014: 309) مع عملة المثقال أيضاً (الدرعي، الناصرية : 725).

من بين الأحداث الهامة التي تم ذكرها في المصادر فيما يخص الجانب التجاري تخوف إحدى القوافل من الإتجار مع أهل البلدة، وبعد الاتفاق مع شيخ القافلة أيقن الفائدة الكبيرة من التسوق مع السكان (الشرقي، رحلة ابن الطيب : 91-90). كذلك ذكر حادثة أخرى تمثلت في تخوف السكان من

التسوق مع إحدى القوافل في القرن 17م، بسبب تفشي إشاعة مرض القافلة بوباء خطير وهي غير صحيحة، أدت إلى منع الأهالي من دخول الركب وعدم الخروج إليهم وبالتالي تم البيع في تلك الحادثة من فوق الأسوار، فتزودت القافلة بالزرع مقابل إعطاء الثمن ريالات معدنية تغسل جيدا قبل التداول لتفادي العدوى (العيashi، العيashiya : 546).

ب. الزراعة :

تميزت بلدة الأغواط بوفرة مياهها الموصوفة بالعجبية (اليوسى، 2018: 76)، والتي يعتبر واد مزي أهم مورد لها حيث يروي المنطقة، ويقسم البلدة إلى قسمين بجريانه في وسطها (ابن الدين، الأغواطي : 87)، ليواصل سيره بعد ذلك إلى غاية إقليم الزاب أين يتصل بواد جدي، يتميز هذا الواد بوفرة مياهه إلا أن مستوىه يقل في فصل الصيف، مما ساهم في توفير ري جيد للمزروعات (الناصري، الناصرية الكبرى : 206)، مما أدى إلى امتداد المحاريث الزراعية الكثيرة على أراضي واسعة (الدرعي، الناصرية : 132)، بالرغم من إحاطة الرمال لها من مختلف الجهات. تتوفر هذه البساتين المروية بشكل جيد على العديد من الأشجار المثمرة المتنوعة (الناصري، الماصري الكبri: 206)، مثل أشجار النخيل (الحضيكي، الحضيكي، صفحة 85) التي ذُكرت على أنها نخيل باسقة (الشرقي، رحلة ابن الطيب : 90)، وكذلك أشجار التين والعنب والسفرجل والرمان والإجاص (ابن الدين، الأغواطي : 87) والخوخ، إضافة إلى ذكر الفواكه كمصطلاح عام في المصادر دون تحديد أصنافها.



خرائط رقم 1: تمثل خريطة لبلدة الأغواط سنة 1844م، تبرز من خلالها الواحات وتفاعل المباني مع طوبوغرافية المنطقة، كما يظهر بها حي الأحلاف باللون الأحمر وهي أولاد سرغين باللون الأزرق.

عن : Monge Marey

3.3. الجانب الاجتماعي:

إن الهدف الأساسي من دراسة التراث الثقافي لأمتنا هو تسليط الضوء على أصحابه، لفهمهم ومعرفتهم وتفسير فكرهم وثقافتهم، لذلك سنتحدث فيما يلي عن أهم المعارف المتعلقة بسكان البلدة المتحصل عنها في هذا الجانب كما يلي:

1.3.3 عادات السكان:

اشتهر سكان الأغواط بالكرم وحسن الضيافة، وهي خصلة متأصلة فيهم منذ القدم حيث وصفت شخصيات هامة في الفترة المخصصة للدراسة سكان البلدة بالسخاء وبفرجهم بالضييف، نذكر من بينهم الدرعي الذي تحدث عن خروجهم لقاء الحجاج كباراً وصغاراً بكل حب وفرح وكرم (الدرعي، الناصرية: 132). كذلك محمد عبد السلام الناصري الذي وصفهم بنفس العادة المتمثلة في الخروج فرحاً لمقابلة القوافل (الناصرية، الناصرية الكبرى: 205-206) وإكرامهم للضيوف بشكل مبالغ (الناصرية، الناصرية الكبرى: 902). أما أبي الطيب الشرقي الفاسي فقد ذكر بعضاً من الأطعمة المقدمة للحجاج إكرااماً بالخضر والفواكه التي يأتي على رأسها التمر (الشرقي، رحلة ابن الطيب: 91).

من عاداتهم التي جُبوا عليها أيضاً ذكر استخدامهم للغة العربية ولبسهم للملابس الصوفية، كما وصف الحاج ابن الدين نساءهم بالمكوث في البيت وعدم الخروج وبكونهن محترمات.

2-3-3 عروش بلدة الأغواط:

ينقسم سكان البلدة إلى مجتمعتين متمثلتين في أولاد سرغين والأحلاف (ابن الدين، الأغواطي: 87)، انظم لكل جماعة منها عروش تحالفت مع بعضها البعض ذكر من ضمنهم في فرق الأحلاف أولاد زيد وأولاد سكحال وأولاد سالم أولاد وأولاد خريق، كذلك أولاد بوزيان وأولاد زعنون وأولاد عبد الله المغاربة حجاج الأغواط، أما في فرق أولاد سرغين فيدخل ضمنهم البدارة والجماني وأولاد بلعزيز والفاليجات. يسكن الأحلاف في الجهة الشرقية وأولاد سرغين في الجهة الغربية (مبروك صالح، 2018: 55)، وبالتالي انقسمت البلدة إلى قسمين اشتغلوا على المعالم المعمارية الهامة الخاصة بكل عرش، كما حكم كل قسم شيخ لكل فرقة (التلمساني، باي الغرب: 56-57)، يمكن معرفة هويتها في عهد محمد الكبير باي وهران سنة 1785 م بـ: أحمد بن لخضر قائد أولاد سرغين والسائح بن زعنون قائد الأحلاف (علالي، 2019: 136).

لقد تعايشت الجماعتان بود ومحبة في غالب الأحيان، كما حدثت بينهما مناوشات وخصومات أحياناً أخرى (مبروك صالح، 2018: 56)، ذكر في هذا الصدد حادثة شقاق وقعت بينهم تم إدخال عرش أولاد يعقوب الأجانب عن البلدة فيها سنة 1710 م، والتي ذُكرت كما يلي: «... فأدخل بعضهم على بعض عرب أولاد يعقوب فقتلواهم ونهبوا أموالهم وأخرجوهم من ديارهم...» (الدرعي، الناصرية: 718). كذلك نجد حادثة شقاق أخرى وقعت أواخر العهد العثماني بسبب عدم قبول إحدى الفرقتين الامتثال لشيخ واحد للبلدة (ابن الدين، الأغواطي: 87). وهذا لا يعني خلافاً دائماً بينهم وإنما استدعوا داخل أسوار بلدة واحدة، ويرجع سبب ذكر المصادر لحوادث الشقاق هذه كونها نادرة مما استدعي تدوينها.

3-3-3- أسماء السكان :

سنذكر في هذا القسم أسماء سكان بلدة الأغواط الذين كانوا على قيد الحياة في العهد العثماني والذين تم ذكرهم من خلال المصادر فقط، حيث توصلنا سنة 1709 م إلى معرفة أهم الشخصيات التي نذكر من بينها الأخوان سيدى محمد بن أحمد بن يحيى وسيدى أحمد بن محمد بن أبي زيان وهمما من أصحاب أحمد بن ناصر الدرعي، اللذان ذهبا للقاء في تاجموم ترحيبا به. وقد كان والدهما من أصحاب والد الدرعي كذلك -على الرغم من اختلاف الاسم الكامل بينهما-. نذكر أيضا من فئة الفقهاء في هذه البلدة سيدى محمد بن كسيمة وسيدى أحمد بن إدريس، وسيدى محمد بن خليفة، وسيدى الحاج عبد الرحمن الفجيجي الذي يبدو أن أصله من منطقة فكك، وسيدى إسماعيل العينماضي هذا الأخير يبدو كذلك أن أصوله من عين ماضي. ذُكر في سنة 1710 م أيضا سيدى أحمد بن أبي زيان صديق الدرعي وعائلته للمرة الثانية (ابن الدين، الأغواطي : 132-133). كذلك من بين السكان الذين كانوا على قيد الحياة سنة 1757 م ذكر الفقيه المسن الخير الناسك أبو زيد السيد الحاج عبد الرحمن الفجيجي - المذكور سابقا قبل 48 سنة- وولده الفقيه الأنجب صاحبنا السيد إسماعيل، اللذان زارا ابن الطيب الشرقي الفاسي لرؤيته والتحاور معه حول مسائل متنوعة في الفنون العلمية (الشرقي، رحلة ابن الطيب : 91).

أما فيما يخص الشخصيات التي توصلنا إلى أسمائها ما بين سنتي 1782-1783 م ذكر سيدي إسماعيل ابن عبد الرحمن الفكيكي المقيم بالأغواط وأصله من فكك كما يدل لقبه، والذي ذُكر مع والده أعلاه من طرف العلامة المشرقي قبل قرابة 26 سنة. لقد وصفه عبد السلام الناصري على أنه من العلماء المؤرقين الصالحين، وأن دموعه سهلة التزول كونه حساس متاثر القلب، وله ممارسات في الفنون العقلية، حيث تعلم عند شيوخ كبار مثل الشيخ المنساوي والوجاري وأبي علي بن رحال وابن عبد السلام البناني، وأبي العباس أحمد بن مبارك اللمعي، وذُكر أيضا أنه مولود سنة ثمانية أي سنة 1108 هـ الموافق لسنة 1697 م. لقد قام محمد بن عبد السلام الناصري بزيارة ووصفه "بالمسن البركة" الداعي الذي تستجاب دعواته في هذه البلدة (الناصري، الناصرية الكبرى : 206).

4-3-3- نظام البريد:

كان التواصل في الماضي مضمونا من خلال نظام البريد المعتمد على رسل القوافل لنقل الأخبار لمختلف المناطق، ولقد توصلنا من خلال المصادر إلى إرسال قافلة ما بين سنتي 1782-1783 م لرسول من بلدة الأغواط إلى سجلماسة ودرعة وغيرها من المناطق القريبة منها لنقل الأخبار وطمئن أهالي الحجاج، وما لذلك من دور اجتماعي هام في التواصل بين الشعوب وفك العزلة عن الأغواط (الناصري، الناصرية الكبرى : 902).

3-4- الجانب الديني :

نقصد بهذا الجانب الإيمان والمعتقدات والأساطير المتوارثة بين سكان البلدة، والذي توصلنا فيه إلى معرفة دور الفقهاء والعلماء في الأغواط، والأساطير المتدوالة وتقديرهم للأولئك الصالحين كما يلي:

3-4-1- الفقهاء :

اشتهرت الأغواط بأئمتها وفقهائها العلماء الأجلاء الذين لعبوا دوراً فعالاً على مر تاريخها، لذلك اخترنا تسليط الضوء عليهم كوننا لا نملك معلومات وافية إلا ما توصلنا إليه في العهد العثماني وهو ما وقع بين أيدينا فقط من خلال المصادر، وفي سنة 1757 م توصلنا إلى ذكر طلبة علم هذه البلدة، والذين قاموا بزيارة العالم محمد بن الطيب الشرقي حينما مر بالبلدة بهدف الاستفادة من علمه. لقد وصف هذا العلامة فقهاء البلدة بتميزهم في الفنون العلمية وهو وصف يستحق الإشادة (الشرقي، رحلة ابن الطيب : 91). لقد تم الوصول إلى أسماء الفقهاء المعروفين في العهد العثماني، لكن فضلنا ذكرهم في الجانب الاجتماعي أعلاه باعتبارهم منتمين إلى سكان البلدة، حيث قمنا بذكر ألقابهم ومميزاتهم وأصولهم وعلومهم، كي يساهم هذا البحث في جردهم لاحقاً، وهي المعلومات المتوفرة فقط حالياً.

ُعرف علماء الأغواط بمكانتهم وقيمتهم الكبيرة لدى السكان والحكام على حد سواء، ففي سنة 1785 م أرسل سكان البلدة فقهاءهم حاملين صحيح البخاري للحديث مع الباي محمد الكبير لما كان ماراً بالقرب من المنطقة، وكذلك توسلوا لدى باي وهران عندما قامت الحرب لتهيئة الأوضاع والذي وصفهم "بأخيار البرية". كما تم ذكر عالم من بينهم في هذه الحادثة، والذي لم نتمكن من الوصول لاسميه ولكن تمت معرفة شخصيته المتميزة بالكثير من الخصال الحميدة عند مخاطبته لمحمد الكبير، التي نذكر من أهمها فصاحة اللسان والمعرفة بآداب التعامل والاتصال مع أصحاب الملك والشأن، وبكونه شاعراً ألقى قصيدة خاصة تمدح الباي (التلمساني، باي الغرب : 61-66).

ُعرف عن علماء منطقة الأغواط والمناطق المحيطة بها في ذات الولاية اقتناؤهم للكتب من العلماء والأئمة المسافرين للحج إلى بيت الله، مثل العياشي الذي باع كتاباً له في عين ماضي وربما في مناطق قريبة منها، والتي كان يحملها على ناقة له محملاً بمختلف أنواع الكتب المجلوبة من البقاع المقدسة (العيashi، العياشية، 2006 : 546-548). كما كان يتم طلب المخطوطات بصفة مباشرة من العلماء كهبات يتم نسخها فيما بعد ليتحصل عليها العديد من الناس (الدرعي، الناصرية : 131)، مما يبين أهمية العلم في منطقة الأغواط بشكل عام، وفي بلدة الأغواط بشكل خاص والتي حمل علماؤها ومشايخها صحيح البخاري مرتين أمام باي الغرب لطلب ما يدل على أهمية الكتب لدى السكان (التلمساني، باي الغرب : 53).

3-4-2- الأساطير:

نقصد بها اعتقاد السكان وتفكيرهم واتباعهم لسلوك متواتر جيلاً بعد جيل، لذلك سنورد في هذا العنصر المعتقدات الخاصة بسكان البلدة، حيث ذُكر من خلال الرحلات أسطورة قديمة رائجة

متوازنة شفوية في العهد العثماني بين السكان مضمونها زوال قرية من قرى الأغواط بسبب الرياح التي عصفت بها وأبادتها عن بكرتها (الدرعي، الناصرية : 133)، ولم يبقى لها أثر حيث دُفنت تحت الرمال (الشرقي، رحلة ابن الطيب : 90) بين ليلة وضحاها بسبب لعنة ولصالح دعا على أهلها.

3-4-3- الأضرحة :

من بين الأضرحة الموجودة خارج البلدة والتي يزورها الناس وحتى ركاب القوافل، ضريح ولـ صالح يعتقد أنه للولي يانس، وقد يعتقد آخرون أنه لنبي الله يونس بن متى وهي مجرد فرضيات. ويرجح سكان الأغواط أن الشخصية المدفونة بهذا المزار هي صاحبة الدعوة واللعنة على القرية التي أذببتها الرياح. دون أن ننسى احترامهم الكبير للولي سيد الحاج عيسى الأغواطي ولضريحه وهو من جمع بين عروش بلدة الأغواط ووحد بينهم.

5- الجانب العسكري :

يبرز الجانب العسكري قوة هذه البلدة وحصانتها وقيمتها بين المدن والقصور المجاورة لها، فكلما زاد تطور وازدهار وغنى مدينة ما زاد تحصينها أكثر خوفاً من نهبها وغزوها، لذلك نجد البلدة الخاصة بدراستنا مبنية فوق مكان مرتفع بهدف تحصينها وجعلها منيعة، لدرجة أن الجيش العثماني قد أخذ وقتاً طويلاً لفك شفرة تحصينها. لقد تميز سكان الأغواط بتمكّنهم في مجال الحروب حيث فاق عدد الرماة فيها ألف شخص ما بين سنتي 1782-1783م (الناصري، الناصرية الكبرى : 206). من أهم الحوادث العسكرية التي وقعت بهذه البلدة حادثة غزو محمد السجلامي لها سنة 1654م (خالد الناصري، 1956: 21)، وهو الشريف محمد صاحب تافلاتت الذي نهبها وأغار كذلك على المناطق المحيطة بها (العيashi، العياشية : 548). حادثة عسكرية أخرى وقعت بالأغواط متمثلة في حصار باي الغرب لها سنة 1785م -المذكورة سابقاً، حيث وصل إليها الباي محمد الكبير وأدخلها تحت حكمه وتبعتها القبائل المجاورة لها بعد ذلك (التلمساني، باي الغرب : 18). نظراً لأهمية الحادثة الأخيرة قمنا بتقسيمها إلى ثلاثة مراحل، المرحلة الأولى منها ممثلة في التقاء محمد الكبير بمشايخ الأغواط وعلمائها الذين جاءوه طلباً للأمان مقابل مبلغ مالي وهدايا فوافقت على ذلك، لكن سرعان ما انقلبت الأمور داخل البلدة مما أدى إلى طرد جنود الباي المخازنية المسلمين بسبب عدم الاتفاق على الشروط.

في المرحلة الثانية وتبعاً لما حدث خيم الباي بالأغواط لمعاينة جميع المناطق المتاحة للفزو، من خلال القيام بجولة استطلاعية في الجهة العلوية للجبل، وكذلك المناطق التي يمكن لها الإشراف على البلدة بهدف إطلاق النار، والقصف المدفعي لاحقاً حيث تم رمي 4 قذائف مدفعية من وحدة الطوبوجية، بهدف التجريب وتخويف السكان تحضيراً للحصار ومن بعده الهجوم.

أما في المرحلة الثالثة فقد قام باي الغرب بضبط أموره والتخطيط لغزوته بعد الحملة الاستطلاعية، حيث جعل الزمالـة -إقامة الجيش المتنقلة- أسفل الجبل من الجهة القبلية، ووضع الجيش العثماني الخاص بالمدفعية في الجهة الغربية أسفل الجبل مقابل البوابة الخارجية غير بعيد عن المقابر، وعن يسار هذه المدفعية من الجهة الغربية كذلك وضع الدوائر -وهم الجنود الذين تداولوا رئاسة المخزن،

وعن يسارهم أيضاً من الجهة الشمالية وضع مخزن الشرق. بالنسبة لقمة الجبل المستندة عليه المباني ولتأمين إطلالة كاملة على البلدة قام بتعيين بعض الجنود هناك للمراقبة. بعد تموقع الجيش في النقاط الحساسة قرر الباي الهجوم من جهة اليسارين من خلال هدم أسوارها والمرور عبرها، بعد أن استدل إلى فكرة استغلال المشاة غير المسلحين لأعمال هدم الأسوار بالفأس للسماح بمرور الجنود ومن بعدها التجهيز للغزو الكبير. بناء عليه أرسل كتائباً أخرى للمحاصرة جهة اليسارين الغربية والشمالية، ومعهم الموكلين بهدم الأسوار المعيبة للوصول إلى داخل البلدة بالفؤوس، مع التركيز على عدم قطع الأشجار والنخيل وعدم الهجوم يوم الجمعة. لقد أصيب في هذه المرحلة قرابة 60 رجل ما بين جريح وقتيل و11 أسير من الأهالي وأحلافهم، ما دفع لانسحاب المساندين لهم من الحرب، بعد أن طلب السكان مساعدتهم فيما سبق من مختلف القبائل والقصور المحاطة بالمنطقة (التلمساني، باي الغرب : 53-60). جراء ذلك طلب العلماء بإلحاح من الباي السماح للسكان مع تقديم هدايا وجزية سنوية (التلمساني، باي الغرب : 64-65)

3-6- الجانب السياسي:

يتميز هذا الجانب بتدخله مع جميع الجوانب الأخرى كالطبقة الحاكمة والأعراس ذات السلطة والطبقات الغنية التي تدخل كذلك في الجانب الاجتماعي، إضافة إلى التبعية التي يدخل ضمنها الجانب الحربي في حال رفض الانتماء السياسي وما إلى ذلك. نذكر أيضاً الجانب الاقتصادي المتمثل في تجارة القوافل إجمالاً، والتي يسافر معها أشراف القوم والأمراء لتسخيرها، والتي لا تتم إلى بتوطيد العلاقات الدبلوماسية بينهم. من أهم العلاقات السياسية التي تستحق الإشادة في هذا العنصر لإعطاء مكانة أكبر للبلدة، هو ذكر الأغواط في وثيقة رسمية سياسية خاصة بالتفاوض بين يوسف باشا حاكم الجزائر ومحمد الشريف صاحب تافلات، لتحديد أراضي إيالة الجزائر مع المغرب الأقصى، وذلك بعد أن قام حاكم تافلات بنهب الأغواط، وبالتالي قام بالتعددي على الأراضي الجزائرية مما استدعي التفاوض معه سنة 1654م، حقنا للدماء وتأميننا للصلح وحفظنا على الحدود السياسية القائمة في تلك الفترة، ولقد ورد ذكر تسمية الأغواط في هذه الوثيقة كما يلي: «... وجرت ذيل المذلة على أطراف الغاسول والأغواط فالقططمهم بطناتك التقاط السبع الطير الوطواط ...» (خالد الناصري، 1956 : 22-23).

4- أهمية دراسة بلدة الأغواط في العهد العثماني :

تلعب الدراسات التاريخية دوراً هاماً في مجال القصور الصحراوية التي تدخل ضمن التراث الثقافي المادي للأمة الجزائرية، كونها تسلط الضوء على هذا الموروث العقاري في فترة تاريخية من فترات قيامه، وتعمل على إبراز هويته ودوره الكبير الذي لعبه في الماضي، وبالتالي تبرز أهميته وتحث على ضرورة حمايته وتثمينه. لإبراز ذلك اخترنا نموذج للدراسة متمثل في بلدة الأغواط لدراستها في العهد العثماني وهي فترة ازدهارها -لدرجة وصفها بالمدينة العظيمة فيها-، من خلال التركيز على أهم النتائج المتحصل عليها في القسم المذكور أعلاه المستخلص من أهم المصادر المكتوبة في الفترة المخصصة للدراسة وتحليلها، للوصول إلى حلول كفيلة تهدف إلى المحافظة على البلدة وتسويط الضوء عليها في الفترة الحالية، وكذلك

رد الاعتبار لها والنهوض بها لاحقا من خلال مشاريع هامة نذكر من ضمنها على سبيل المثال السياحة التراثية. يسمح فهم فترة هامة من تاريخ الأغواط من خلال المصادر برسم صورة واضحة عنها في ذلك العهد، ومعرفة جوانب مختلفة يعتبر بعضها غامضا في الفترة الحالية، أو معروفا يتطلب إعادة كتابته بشكل موضوعي أو التأكيد عليه وتعزيزه. كما يساهم هذا النوع من الدراسات في إبراز أهمية الأغواط والدور الذي لعبته سابقا والذي فقد خصوصيته بموروث الوقت، لذلك ومن خلال دراسة الجانب التاريخي يمكن معرفة خلفية المبني في مراحل تاريخية مختلفة من إنشائها، وبالتالي في العهد العثماني، كون المدينة الحالية نشأت من توسيع النسيج العمراني على مدار فترات زمنية متعددة : (Naeem, 2011 .24)

من الهام دراسة الجوانب المختلفة من حياة السكان كالجانب الاقتصادي والاجتماعي والسياسي والديني وغيرها، والتي توصلنا فيها إلى بعض المعارف في هذا الصدد مثل الجانب الاجتماعي المتضمن للعادات والتقاليد، وكذلك العروش القاطنة بالبلدة والتي تنقسم إلى فرقتين أساسيتين، وكذلك معرفة أسماء جزء سكان البلدة ومهنتهم في العهد العثماني، إضافة إلى الجانب الديني الذي تضمن معتقدات السكان من أضرحة وأسطورة بطلها ولـ صالح هناك وكذلك أهمية الفقهاء بها. أما الجانب السياسي فتضمن ذكر البلدة في وثيقة رسمية تحذّث عن حدود الإيالة مع المغرب الأقصى. أيضا في الجانب العسكري تم ذكر حصار باي الغرب محمد الكبير لها، وفيها العديد من العناصر التي تستحق التنوية والإشادة. على غرار الجوانب الأخرى يتميز المجال الاقتصادي بأهميته الكبيرة باعتبار البلدة محطة توقف القوافل للاستراحة والتزوّد بمختلف أنواع السلع، لذلك فهو يستحق الدراسة بشكل أعمق، كطبيعة السوق والمنتجات المتوفرة والعملات المستخدمة وطبيعة الأسعار، والبيع في الحالات الاضطرارية والزراعة المعتمدة وغيرها من المعلومات الهامة المذكورة بالتفصيل أعلاه، خصوصا مع تسمية جي كامل بزقاد الحاج نظرا لعلاقته بقوافل الحج التجارية. تساهم كل هذه المعلومات المستخرجة في استرجاع نمط الحياة السابق والتركيز عليه كونه أساس قيام البلدة.

تمت حماية بلدة الأغواط من الناحية القانونية (عبدي، 2024) لكونها داخلة ضمن القطاعات المحفوظة المتمثلة في المناطق الحضرية كالبلدات والقصور الصحراوية الآهلة بالسكان، والتي تمتلك صبغة تقليدية تبيّن وحدة وجمال مساكنها، مما يعطيها أهمية تاريخية وفنية تستلزم إبراز أهميتها وحمايتها (قانون 98-04، المادة : 41). ساهم ذلك في استحداثها كقطاع محفوظ من خلال مرسوم تنفيذي خاص نصّت عليه المادة رقم 1 منه، والتي أعطت تسمية القصر العتيق للأغواط له، تلتها المادة رقم 2 التي نصّت على تعين مساحة هذا القطاع المقدرة بأكثر من 30 هكتار، وذكرت أهم معالم حدوده مع إعطاء أسماء الشوارع والطرق الرئيسية في جهاته الأربع، ليكون محيط القطاع واضحا لا يتم المساس به ومحميا بما ينص عليه القانون (مرسوم 11-141، 2011 : المواد 1-2).

طبقاً لذلك لا تحتاج هذه البلدة من الناحية القانونية إلا لتزويدها بمخطط دائم للحماية والاستصلاح (قانون 98-04، المادة : 43)، والذي هو في طور الإنجاز بالنسبة لهذه البلدة منذ مدة - لذلك يعتبر قيد الصدور-(عبدي، 2024)، والذي يتطلب في قسم منه إلى الدراسات التاريخية حسب ما

نصت عليه المادة رقم 14 من المرسوم الخاص بإعداد المخطط الدائم لحفظ واستصلاح القطاعات المحفوظة، والتي خصصناها في بحثنا هذا للفترة العثمانية فقط، باعتبارها أحد أهم مراحل تطور القطاع المحفوظ وببيئته، مما يستدعي تغطيتها لاستخدامها في التحليل التنموي للأغواط، انطلاقاً من المصادر الإحصاء ما هو موجود بهذه البلدة، مجرد مبانٍها بذكر مواد وتقنيات بنائِها بغية إبراز المهارات التقليدية المحلية المستخدمة. إن دراسة مواد وتقنيات البناء من خلال المصادر هام جداً لأن هذه التقنيات تتغير بتغيير الزمن، وأن الحوادث الواقعة المرتبطة بالبناء في تلك الفترة تعتبر بصمة في تاريخ البلدة، على الرغم من التوصل إلى إشارات بسيطة فقط في هذا الجانب. يمكن كذلك استخدام هذا النوع من المعارف التاريخية في مختلف أشغال الحفظ والترميم لاحقاً سواء التدخلات الخاصة بالترميم كوسيلة حماية أو لاسترجاع الشكل الأصلي للمبني المنجز في العهد العثماني (مرسوم 324 - 03، 2003: المادة: 14).

بالنسبة لمجال الترميم المعماري الذي تدخل ضمنه الأسوار الخارجية ببواباتها الأربع مع الأبراج التي تم هدمها في العهد الاستعماري، إضافة إلى المساجد الأربع بدون المآذن سواء لاسترجاعها أو تحديد موقعها، ولا يتم ذلك إلا بدراسات تعود للفترة الاستعمارية، كما تحتاج إلى أبحاث أخرى خاصة بالفترة الوسيطة للعمل على التفريق بين المعالم المبنية في العهد الوسيط والمعالم المبنية في العهد العثماني. إضافة إلى دراسة خصوصية المبني المنتمية لفرقتين المكونتين للبلدة، مع التركيز على أحياز زقاق الحاج والصفاح والغربيّة باعتبارها مناطق أصلية تابعة للبلدة. دون إغفال الرقم أربعة في عدد المساجد والبوابات، الذي ربما يعود إلى أحياز سكنية ذات العدد أربعة، أو تجمعات قبلية تحمل نفس الرقم اتحدت فيما بعد لتصبح فرقتين فقط، أو لأسباب أخرى غير معروفة حالياً يجب البحث فيها.

تلي هذه المراحل مرحلة التثمين التي تعتبر آخر الإجراءات، هدفها رد الاعتبار إلى هذه البلدة وربطها بالسياحة والتعامل معها كمنتج ثقافي بما يُعرف السياحة التراثية، ليصبح هذا النوع من التراث الثقافي المادي العقاري منتج سياحي، يستوجب تسلیط الضوء عليه بغرض تطويره اقتصادياً من خلال المداخل الهامة الناجمة عن تشغيل كافة الإمكانيات به : (Boukhalkhal & Touhami, 2024: 168). تهدف عملية رد الاعتبار إلى إعادة تصور الحياة السابقة وإحياء النشاطات المُزاولة سابقاً لنشرها بين السكان، خصوصاً وأن بلدية الأغواط مصنفة كمحطة سياحية على المستوى الوطني (مرسوم 98-370، 1998: المادة: 11). يتم الترويج السياحي للقصر القديم من خلال استرجاع الواحات وحمايتها من التوسيع العمراني وتشجيع زراعتها بالنخيل والأشجار المثمرة لمختلف أنواع الفواكه المذكورة سابقاً، كذلك التركيز على تربية المواشي والحرف المتعلقة بها. إضافة إلى استخدام المبني التقليدية بديكورها التقليدي كفنادق للنبيت وفتح بعضها كمتاحف. يجب أيضاً الاعتماد على الصناعات التقليدية كالمنسوجات والزرابي وغيرها لإحياءها ونشرها كمهارات جماعية متواترة، لنقلها للأجيال اللاحقة والترويج لها تراثياً وتشغيل فئة الشباب بها. دون أن ننسى التركيز على المناطق المذكورة سابقاً في حصار باب الغرب كونها مناطق تاريخية تستحق التصنيف، بوضع معلم تاريخي يشرح الحادثة التي وقعت بها، مع إمكانية إعادة تصور الواقع كملحمة تاريخية، وغيرها من العناصر الهامة والضرورية للتعرّيف بالقصر القديم والتي تستحق البحث بصفة أعمق.

خاتمة:

سلط هذا البحث الضوء على بلدة الأغواط في العهد العثماني من خلال المصادر التاريخية، بغرض إبراز قيمتها الحضارية وكذلك نمط الحياة الذي كان رائجاً في فترة ازدهارها في مجالات مختلفة عاشهما سكان البلدة، نذكر من أهمها حركة القوافل على اختلافها والمنتوجات الزراعية المتوفرة، وبعض المعالم الأثرية والحدود السياسية بين إيالة الجزائر والمغرب الأقصى، التي أعيد تأكيدها وفق ثيقية جاءت كرد على حادثة وقعت ببلدة الأغواط، إضافة إلى حصار الباي محمد الكبير لها، وأهم فقهائها ودورهم الفعال في انقاض البلدة وغيرها من الجوانب الهامة التي توضح لنا الصورة التي كانت عليها بمصداقية، وبالتالي يمكن استرجاع النمط المعماري السابق والنشاطات المزاولة هناك بغية استغلالها في مشاريع تثمين القصر العتيق ورد الاعتبار له والتركيز على استثماره سياحياً. يتمثل الهدف الأساسي من هذا البحث في جمع كل المعطيات المتعلقة ببلدة الأغواط في العهد العثماني من المصادر، مما يفتح الباب لدراسات أخرى متممة تعزز هذا الجانب، وتغطي الفترة الوسيطة والاستعمارية والمعاصرة للقيام بالإسقاط والتحليل العام للخروج بنتائج أفضل، وأخذ صورة شاملة عن قصر الأغواط القديم في مختلف الفترات التاريخية بهدف تنشيط المشاريع المتعلقة بإحياء وتطوير هذا الموروث الثقافي المادي العقاري، الذي كان مزدهراً لدرجة وصف البلدة بالمدينة وبالبلدة الواسعة والكبيرة، باعتبارها محطة توقف للقوافل ما أدى إلى تطوير الاقتصاد، الذي انعكس بدوره على نمط الحياة المعاش بها في تلك الفترة في مختلف المجالات، والذي يدخل بدوره ضمن التراث الثقافي اللامادي باعتباره مهارات وتصورات ومهارات متواترة شفوية من طرف سكان الأغواط تدل على الارتباط بالهوية الثقافية المحلية. في ختام هذه الدراسة يجب التنويه على أهمية المصادر المستخدمة في فهم بلدة الأغواط في العهد العثماني، كونها عاصرت الفترة المخصصة للدراسة، والتي بينت لنا أنها عاشت فترة ازدهار مقارنة بالفترات التاريخية السابقة، كما ساهمت في التعرّف على الجانب المعماري والاقتصادي والاجتماعي والديني والعسكري والسياسي وبالتالي إثراء المعلومات الخاصة بها، خصوصاً مع قلة الأبحاث المرتبطة بها وندرة المصادر التي تعود إلى الفترة المخصصة للبحث. لذلك يمكن من خلال هذه المصادر معرفة البلدة بشكل جيد، إضافة إلى المساهمة في حماية هذا الموروث الثقافي ورد الاعتبار له.

-المصادر:

1. ابن أبي محلي. (1991). ابن أبي محلي الفقيه الشاير ورحلته الإصلاحية الخريت. (تحقيق: عبد المجيد القدوري، المترجمون) الرباط: منشورات عكاظ.
2. ابن الدين، الحاج. (2011). رحلة الأغواطي. سلسلة رحلات جزائرية 3. (ترجمة وتحقيق: أبو القاسم سعد) الجزائر: المعرفة الدولية للنشر والتوزيع.
3. ابن خلدون، عبد الرحمن. (2000). تاريخ ابن خلدون. ديوان المبتدأ والخبر في تاريخ العرب والبربر ومن عاصرهم من ذوي شأن الأكابر (المجلد 7). بيروت: دار الفكر.
4. التلمساني، أحمد بن هطال. (1969). رحلة محمد الكبير "بأي الغرب الجزائري" إلى الجنوب الصحراوي الجزائري. (تحقيق وتقديم: محمد بن عبد الكريم) القاهرة: عالم الكتب.
5. الحضيكي، محمد. (2011). الرحلة الحجازية. (ضبط وتعليق: عبد العالى لمدبر) الرباط: مركز الدراسات والأبحاث وإحياء التراث.
6. الدرعي، أحمد. (2011). الرحلة الناصرية 1709-1710 م. (تحقيق: عبد الحفيظ مملوك) أبو ظبي: دار السويدي للنشر والتوزيع.
7. الشرقي، محمد ابن الطيب. (2014). رحلة ابن الطيب من فاس إلى مكة المكرمة (ت: 1171). (تحقيق: عارف أحمد عبد الغني) دمشق: مطبعة دار العراب.
8. العياشي، محمد. (2006). الرحلة العياشية 1661-1663 م. (تحقيق: سعيد الفاضلي - سليمان القرشي) أبو ظبي: دار السويدي للنشر والتوزيع.
9. العياشي، محمد. (2020). رحلة العياشي الصغرى: تعداد المنازل الحجازية سنة 1658. (تحقيق: عبد الله حمادي الادريسي) الجزائر: دار كوكب العلوم للنشر والطباعة والتوزيع.
10. الناصري، محمد بن عبد السلام. (2013). الرحلة الناصري الكبرى 1823 م (1238 هـ). (دراسة وتحقيق: المهدى الغالي) المغرب: دار أبي رقراق للطباعة والنشر.
11. اليوسى، محمد بن الحسن. (2018). رحلة اليوسى 1690-1691. (تحقيق: أحمد الباхи) قرطاج: بيت الحكم.

--الكتب والمراجع :

-باللغة العربية :

1. الناصري، أحمد خالد. (1956). الاستقصاء لأخبار المغرب الأقصى. الدولة العلوية (المجلد 7). (تحقيق: محمد الناصري - جعفر الناصري، المترجمون) الدار البيضاء: دار الكتاب.
2. صادقي، مخلوف. (2017). مراحل وأوشاط من تاريخ وتراث منطقة الأغواط (الإصدار 1). الأغواط: إصدارات جمعية الأزرق الثقافية والتاريخية-3.
3. مبروك صالح، قادة. (2018). تاريخ المدن والقبائل بالجزائر. التركيبة الاجتماعية النسب والانتساب (الإصدار 3). الأغواط: مطبع روبي مهد الأمير خالد.

-باللغة الأجنبية :

1. Choplin, A. (2009). *Nouakchott. Au carrefour de la Mauritanie et du monde*. Paris: Karthala et Prodinc.
2. Duruy, V. (1865). *Histoire populaire contemporaine de la France*, (Vol. 2). Paris: Hachette.
3. Fromentin, E. (1853). *Un été dans le Sahara*. Paris: Alphonse Lemerre Editeur.

4. Guillaumet, G. (1888). *Catalogue des tableaux. dessins, pastels et aquarelles*. Paris: Imprimerie de l'art.
5. Landt, D. (2001). *Living in Morocco design from Casablanca to Marrakesh*. England: Tames and Hudson.
6. Souami, T. (2003). *Aménageurs de villes et territoires d'habitants: Un siècle dans le Sud algérien*. Paris: Harmattan.

-المقالات :

-باللغة العربية :

1. سعود، وحيد ساعد. (2020). دراسة خطر فيضان وادي مزي على مدينة الأغواط. نظم المعلومات الجغرافية والاستشعار عن بعد كادمة لدعم التخطيط الحضري والحماية من الكوارث الطبيعية. *مجلة العمارة وبيئة الطفل*, 5(2)، الصفحات 14-5.
2. عالي، محمود. (2019). التوسيع الفرنسي في الصحراء الجزائرية – الأغواط أنموذجا-. *مجلة العلوم الإنسانية والحضارة*, 1(1)، 132-152.
3. فيقيقي، محمد الكبير. (2014). حاضرة بوسمغون في المصادر المغربية أثناء العصر الحديث. *مجلة المواقف للبحوث والدراسات في المجتمع والتاريخ*, 6(1)، 303-316.
4. قناطي، نجاة و بوناب، حنان. (2015). الهوية العمرانية للمدينة الصحراوية القصر القديم بمدينة الأغواط. *مجلة الباحث في العلوم الإنسانية والإجتماعية*, 7(22)، 35-42.

-باللغة الأجنبية :

1. Boukhalkhal, A. & Touhami, M. (2024). Cultural Heritage And The Tourism Industry In Algeria. *journal of science and knowledge horizons*, 4(1), 159-171.
2. Colomieu, M. (1863). Colomieu M. V , « Voyage dans le sahara algérien de Géryville à Ouargla », Le tour du monde, Deuxième semestre, Imprimerie générale de CH Lahure, Paris, 1863, pp. 161-199. *Le tour du monde*(2), pp. 161-199.
3. -Côte, M. (2005). *La ville et le désert : le bas-Sahara algérien*. Paris: Karthala.
4. De Meulemeester, J. (2006). Châteaux et peuplement dans le valle de Ricote.Murcia(Espagne). *Châteaux Gaillard* 22, 87-96.
5. Damene, Z. & Goual, M.S. & Bourzgue, T. & Daikh, Y. (2016). Study of pathological cases in the District OF Zguegue Elhedjaj in Laghouat. *Revue des Sciences Fondamentales Appliquées*, 7(1), 67-76.
6. -Djaghrouri, D. & Afren, R. & Benabbas, M. & Boudjellak, L. (2021). Djamilia (Djaghrouri) , Roumaissa (AImpact of the building envelope on heart transfer in a hot and dry climate, case of individual housing in Laghouat(Algeria). In D. d. Colloque international Confort: Habitat en milieu sensible et Université 8 Mai 1945 Guelma (Ed.), *Colloque international Confort: Habitat en milieu sensible et Ville Résiliente CHSVR 2021*, (pp. 1-8). Retrieved octobre 13 & 14, 2021, from https://dspace.univ-guelma.dz/jspui/bitstream/123456789/11337/1/axe3_paper_51_Djaghrouri.pdf
7. -Korkaz, H. & Madani, S. (2021). Informal settlements' urban recognition process: A case study of the Essadikia Quarter in Laghouat(Algeria). *Journal of Faculty of Architecture*, 18(3), 505-520. doi:10.5505/itujfa.2021.01112
8. -Naeem, A. (2011). Inventory of Historic Places: A Systematic Method for their identification, evaluation and determining significance part 2 case studies. *Journal of research in architecture and planning*, 10(1), 24-34. doi:10.53700/jrap1012011_2

- مدخلات ضمن أيام دراسية :

1. بدیار، عادل وأخرون. (جاني 2024). قصر الأغواط العمارة المتميزة. *اليوم الدولي للعمارة الإسلامية العربية*. جامعة محمد بوضياف لمسيلة معهد تسيير التقنيات الحضرية.

العمارنة الصحراوية الجزائرية في العهد العثماني: بلدة الأغواط أنموذجا.

-القوانين والمراسيم التنفيذية الجزائرية :

1. القانون رقم 04-98، بتاريخ 15 جوان سنة 1998م، المتعلق بحماية التراث الثقافي الجزائري.
2. المرسوم التنفيذي رقم 03 - 324 ، بتاريخ 5 أكتوبر سنة 2003م، متضمن كيفيات إعداد المخطط الدائم لحفظ واستصلاح القطاعات المحفوظة.
3. المرسوم التنفيذي رقم 141-11 ، مؤرخ بـ 28 مارس سنة 2011م، منشور في الجريدة الرسمية رقم 20، متضمن إنشاء القطاع المحفوظ للقصر العتيق للأغواط وتعيين حدوده.
4. المرسوم تنفيذي رقم 370-98 ، مؤرخ بـ 23 نوفمبر سنة 1998م متعلق بتصنيف البلديات أو التجمعات البلدية في محطات مصنفة، الجريدة الرسمية العدد: 88.

-المصادر الشفوية :

1. عبدي، الحاج. (2024, 06 30). مصدر شفوي بالأغواط - رئيس قسم الأغواط بالديوان الوطني للحظيرة الثقافية للأطلس الصحراوي.

-القواميس :

- 1-ابن منظور، جمال الدين . (1405 هـ).*لسان العرب* (المجلد 3). إيران: نشر أدب الحوزة.

ت. النشر: 30 - 12 - 2024

ت. القبول: 13 - 12 - 2024

ت. الإرسال: 15 - 10 - 2024

التحول الديني وختان المسيحيين المُهتدِّين "الأعلاج" في المجتمع الجزائري خلال العهد العثماني القرن (16-19م)

Religious transformation and the circumcision of converted Christians "the Euldjs" in the Algerian society during the Ottoman era (16th–19th Century)

خلف زينب 

جامعة أبو القاسم سعد الله الجزائر 2

مخبر المخطوطات، الجزائر

zineb.ikhlef@univ-alger2.dz

الملخص: يُعد التحول الديني واعتناق الإسلام في الجزائر العثمانية من الظواهر التاريخية المعقدة التي ارتبطت بالتفاعلات الاجتماعية والدينية وحتى السياسية في تلك الفترة خاصة في القرن السادس عشر، وقد تميزت هذه الفترة بتدخل ثقافات متعددة وأديان مختلفة نتيجة التسامح الديني، مما أدى إلى وجود المسيحيون الذين عاشوا في الجزائر العثمانية وكانوا غالباً من الأسرى الأوروبيين الذين تحول بعضهم دينياً باعتناقهم الإسلام تحت تأثير مجموعة من الظروف الاجتماعية والسياسية، فشكلوا عنصراً جديداً سمي بالأعلاج أو المُهتدِّين الذين كان لهم دوراً فعالاً في المجتمع الجزائري في الجانب السياسي والعسكري، وللإندماج في مجتمع إسلامي كان لابد عليهم من اتباع مجموعة من الخطوات والطقوس الخاصة بعملية التحول الديني التي عادة ما ترافق باحتفالات هامة ترحيباً بالمسلم الجديد، يتبعها الختان الذي هو دليل على التحول الكامل للإسلام، غير أن هذا التحول الديني والختان كان بالنسبة لرجال الدين المسيحيين عبارة عن تعنيف وتعذيب المسيحيين وإجبارهم على التحول الديني عنوة، لذلك سلطت الكتابات الأجنبية الضوء على التعذيب والاضطهاد الذي يتعرض له المسيحيين في الجزائر، لذلك سنتطرق في هذا المقال إلى اعتناق المسيحيين الإسلام وختانهم ونظرة المصادر الغربية لهذه الممارسة وكيف حاولت استغلالها لتشويه صورة الإسلام والمسلمين.

الكلمات المفتاحية: الختان، الأعلاج، التحول الديني، الجزائر العثمانية.

Abstract:

The religious transformation and conversion to Islam in Ottoman Algeria are among the complex historical phenomena related to the social, religious, and political interactions of that time, mainly in the 16th century. That era was characterized by many overlapping cultures and religions, thanks to religious tolerance, which paved the way for Christians, who were European captives, to coexist with Algerians, mainly after some of them converted to Islam due to certain sociopolitical causes. Thus, they formed a new element, known as the Euldjs or the converted, and played a vital role in military and political affairs. To integrate into Islamic society, they had to follow a set of steps and customs, which included joyful celebrations to welcome the new Muslim and circumcisions. Nevertheless, Christian clergymen viewed the celebrations and circumcisions as torture against Christians and a forceful imposition of religion. Consequently, foreign literature shed light on the so-called oppression against Christians in Algeria. Based on this, this paper shall focus on Christians' conversion to Islam and circumcision, and on how Western sources viewed these practices and attempted to tarnish the image of Islam and Muslims.

Key words : Euldj; religious transformation; circumcision; the Ottoman Algeria

المؤلف المرسل: أخلف زينب ، الإيميل: zinebikhlef08@outlook.com

مقدمة

عرفت الجزائر منذ مطلع القرن السادس عشر مجموعة من التغيرات خاصة من الناحية الاجتماعية بظهور عناصر جديدة مكونة للمجتمع الجزائري من بينها الأعلاج أو المهددون المسيحيون، الذين بروزا كعنصر فاعلا في المجتمع فبرزت شخصيات هامة وصل بعضها إلى سدة الحكم، بينما ساهم بعضهم الآخر بشكل مباشر في تطور البحرية الجزائرية.

على الرغم من الدور الأساسي الذي لعبه الأعلاج في تطور الجانب العسكري خاصه في القرن السادس عشر إلا أنهم لم يحظوا باهتمام كبير وجاد من طرف الباحثين ودراساتهم دراسة خاصة، بحيث تم الإشارة إليهم كجزء من العام وبما ذلك راجع إلى قلة المعلومات والمصادر التي تشير إلى هذه الفئة خاصة المصادر المحلية، وأغلب الإشارات المتوفرة حولهم هي عبارة عن كتابات الأجنبية المتمثلة أغلبها في مذكرات رجال الدين حول الأسرى المسيحيين في الأراضي الإسلامية وطرق فدائهم، والتطرق للأعلاج كعناصر كافرة أو خائنة، وبالتالي وصفهم بطريقة غير موضوعية.

لقد ظهر عنصر الأعلاج في الجزائر نتيجة تحول المسيحيين للإسلام في ظروف متنوعة ولأسباب ودفافع مختلفة، هؤلاء الذين أصبحوا بين حضارتين مختلفتين ومتعارضتين فأصبحوا مهتدين عند المسلمين ومرتدين عند المسيحيين، فالانتقال من دين لآخر كان له آثاراً وتوابع ومن بينها الخوض في تجربة جديدة تتمثل في تأدية مراسم الأساسية لدخول الإسلام وكذا عملية الختان، التي كانت دافعاً بالنسبة لرجال الدين المسيحيين والرحالة الأجانب في الجزائر للعمل على نقل صورة مروعة عن معاناة المسيحيين الذين يعيشون في الأراضي الإسلامية، والتطرق إلى التحول الديني لهؤلاء المهتدين في نظرهم كان قسرياً نتيجة انعدام الحرية الدينية واستعمال وسائل التعذيب ضد المسيحيين.

تهدف هذه الدراسة إلى البحث في موضوع تاريخي هام حول المسيحيين الذين اعتنقوا الإسلام والذين لعبوا دوراً هاماً في العالم الإسلامي، لذلك لابد من التعرف على أسباب التحول الديني لهؤلاء الأوروبيين المختلفة أصولهم، خاصة مع وجود النظرة الأوروبية ألا وهي التحول القسري للإسلام، هذا من جهة ومن جهة أخرى عرض المراحل المتبعة للتحول الديني للإسلام بداية من قول الشهادة وصولاً إلى عملية الختان، وكذا البحث في هذه العملية ألا وهي الختان وعرضها من المنظور الإسلامي ووجوبها على كل مسلم بالولادة أم بالشهادة، وعرض النظرة المسيحية للختان خاصة آراء رجال الدين والكنيسة لهذه العملية.

ولدراسة هذا الموضوع لابد من اتباع المنهج الاستقرائي التحليلي القائم على استخراج المعلومات من المصادر ومن ثم تحليلها وعرضها وفق ما يناسب الموضوع، بحيث عدت إلى المصادر وعرض المعلومات الموجودة ومن ثم تحليلها وعرضها وفق إطارها التاريخي والزمني، وكذا اتباع المنهج الوصفي في بعض الأحيان لوصف بعض الأحداث.

أما فيما يخص الدراسات السابقة فقد أولت اهتماماً بالموضوع، غير أنها تناولت الموضوع بشكل عام أو جانباً من جوانبه، ومن بينها دراسة محمد بعنوان (الأعلاج واعتناقهم الإسلام من خلال الكتابات

الأوروبية) والذي أشار إلى جانب واحد وهو نظرة المصادر الغربية للأعلاج دون الحديث عن مراحل التحول الديني لهؤلاء المحتدين وعلى رأسها الختان، وكذلك دراسة بلقاسم قرباش بعنوان (اعتناق الإسلام في الأدب الإنجليزي)، وهو يتحدث فيها عن اهتمام الإنجليز في العالم الإسلامي ونظرة الكتابات الإنجليزية حول هذه الظاهرة، ورغم غياب جوانب أخرى لهذه الدراسة كطريقة اندماج المحتدين في المجتمع الإسلامي، أما بن ناصر برتولومي (Bennassar Bartolomé) قام بعرض موضوع إسلام المسيحيين وختانهم من خلال عرض حالات بعض المحتدين وختانهم في المجتمع العثماني في مقاله (Chrétiens l'Islam et circoncision aux XVIème et XVIIème siècles à convertis)، وتعتبر هذه الدراسات ذات الصلة الوطيدة بموضوعنا محل الدراسة إلا أنها تحدثت بصفة عامة حول الموضوع ، وتطرق إلى موضوع الختان من وجهة نظر مسيحية كنوع من العقاب والعقاب الذي يتلقاه المسيحيين الذين رروا تجاربهم بعد هروبيهم، غير أنه لم يشر إلى موضوع الختان من وجهة نظر الدين الإسلامي مع عرض تجارب المحتدين طواعية.

لذلك تتناول دراستنا هذه موضوع الختان كجانب من جوانب المواضيع المتعلقة بالأعلاج، نحن هنا لا نتحدث عن الختان من الناحية الدينية ولا عن أصوله التاريخية أو طبيعة ممارسته من حيث العادات والتقاليد الخاصة بمجتمع إسلامي، وإنما التطرق إلى الختان من جانب آخر وهو كممارسة جديدة لعنصر جديد من ديانة مسيحية تحول إلى الإسلام هم الأعلاج، هذا من جهة ومن جهة أخرى عرض الخطاب المستخدم في المصادر الأجنبية حول ختان الأعلاج وكيف تم تصوير هذه الممارسة، ولمعالجة هذا الموضوع لابد من طرح الإشكالية المتمثلة في: هل كان الختان عبارة عن عملية تعزز التحول الديني الإسلامي للمحتدين المسيحيين ؟ وللإجابة على هذه الإشكالية لابد من الإجابة على الأسئلة التالية: ما هي الدوافع التي دفعت الأعلاج إلى الخضوع لعملية الختان؟ هل كانت دوافع دينية بحثة أم هناك اعتبارات أخرى؟ وما نظرة المصادر الأجنبية إلى عملية ختان الأعلاج والتحول الديني؟

1. الأعلاج في المجتمع الجزائري

مثل الأعلاج عنصرا حديثا ظهر في القرن السادس عشر ميلادي بعد تغير الأحداث السياسية في الجزائر خاصة بعد الالتحاق بالدولة العثمانية، لقد كان هؤلاء نتيجة عملية تحول ديني من المسيحية إلى الدين الإسلامي والذين عرفوا في الكتابات التاريخية الأجنبية "بالمرتدين" «Renégat»، والذين شكلوا عنصرا فاعلا في المجتمع الجزائري خاصة في الفترات الأولى من الحكم العثماني من منتصف القرن السادس عشر وأواخر القرن السابع، لقد اعتبر هؤلاء أتراك بالمهنة فقد شكلوا الغالبية الساحقة للبحرية الجزائرية (شويتام، 2006، صفحة:60)، كما أنهم صنفوا ضمن الطبقة الحاكمة، وبالفعل وصل الأعلاج إلى مناصب عليا في السلطة فتمتعوا بالقوة والنفوذ وهو ما يتضح في عدد الحكام الذين وصلوا إلى سدة الحكم خاصة في مرحلة الباليربايات، فقد أشار الأسير الإسباني هايدو(Haedo) إلى عدد الحكام الجزائريين الذين تعود أصولهم إلى الأراضي المسيحية مثل حسن قورصو، حسن فينزيانو، علجم علي، مامي أرناؤوط (Haedo D. d., 1881: 98 - 168)، وغيرهم من الحكام. لابد من الإشارة هنا إلى أن المحتدين كانوا

قد ظهروا كفئة هامة في المجتمع العثماني بصفة عامة، وذلك في فترات زمنية جد مبكرة مقارنة بالجزائر وهذا راجع للفتوحات الإسلامية في المناطق المسيحية بأوروبا، وفي مدينة اسطنبول اندمج الآلاف من الأعلاج مع السكان وشكلوا نخبة عثمانية وتوليمهم أهم المناصب (Veronne, 1992: 121).

لقد شكل هؤلاء قوة ضاغطة ليس لكونهم وصلوا إلى سدة الحكم فقط بل لكونهم كانوا من ضمن العناصر المشكلة للجيش البري الإنكشاري والجيش البحري من طائفة رياس البحر، بل كانوا العنصر الغالب في البحرية الجزائرية وذلك راجع لاعتماد العنصر التركي على خبرتهم ومهاراتهم في المجال البحري وصناعة السفن، بحيث أحصى أكثر من مائة وستة وثلاثون عائلة ضمن الموظفين في الوظائف الإدارية، في حين كان عدد رياس البحر لا يقل عن ثلاثة وثلاثين، بينما المنخرطون في الجيش الإنكشاري عددهم ستة آلاف وستة وثمانون (74 : 1841 Boyer, 1885 : 99)، هذه الأرقام قابلة للزيادة والنقصان حسب الفترات الزمنية والظروف السياسية، لكن المتفق عليه أن الأعلاج كان العنصر الغالب للبحرية الجزائرية والجيش الإنكشاري وهو ما أشارت إليه أغلب المصادر، كما كانوا من ضمن عنصر فرقة الصبايحية أو الفرسان (Haedo F., 1870 : 54-74)، وهم بذلك حسب القنصل الفرنسي شوفالي دارفيو D'Arvieux قادرین على العمل إما في البحر أو في البر (d'Arvieux, 1735, p. 251)، لقد كان هؤلاء جزءاً حتى في عناصر الجيش في البيالك فمثلاً كان باي قسنطينة يعتمد على العناصر العلجية في تشكيل الجيش فقد بلغ عددهم في سنة 1724م و 1725م حوالي 300 رجل من الأعلاج ضمن الجيش الإنكشاري (Peysonnel, 1838 : 1838 : 289).

لم يكن الاعتماد على الأعلاج في الجانب العسكري والسياسي في الجزائر فقط، بل حتى في تونس وهو ما أشار إليه الطبيب بايسونال (Peysonnel) الفرنسي في سنة 1724م قائلاً: «...معظم الوظائف في هذه الإيالة يشغلها الأتراك والأعلاج الذين هم يعتبرون أتراك...» (Peysonnel, 1838 : 65-66)، أما المغرب الأقصى فقد اعتمد حكامه خاصة في القرنين السادس عشر والسابع عشر على الأعلاج من أصول برغالية واسبانية، والذين تدرجوا في المناصب حتى وصل بعضهم إلى منصب القائد الأعلى لجيوش المخزن والبعض الآخر أصبح من الحراس الشخصيين لحكام المغرب وهو منصب جد مهم (NOLET, 2008 : 52-58)، ومن الواضح أن عنصر الأعلاج كان مطلوباً في المجال العسكري ربما لامتلاكهم مهارات تمكّنهم التميز في هذا المجال، أو لدوافع أخرى تمثل في الثقة في عناصر ذات أصول بعيدة خوفاً من الانقلابات السياسية والتآمر مع السكان المحليين ضد السلطة.

أما بالنسبة لأعدادهم فلا توجد إحصائيات محددة حولهم وكل ما هو متوفّر بعض الأرقام خاصة في القرن السادس عشر والسابع عشر، ولكن من الواضح أن أعداد الأعلاج مرتبط بطريقة حتمية بأعداد الأسرى فكلما زاد عددهم ارتفع عدد المهددون إلى الإسلام، وفي النصف الثاني من القرن السادس عشر ذكر هايدو (Haedo F. D., 1870 : 50) أن عددهم حوالي ستة آلاف منزل، وإذا اعتربنا أن كل منزل يضم ثلاثة إلى أربعة أفراد فيصل عددهم بين 12 ألف و 18 ألف وهو عدد كبير جداً بالنسبة لمدينة الجزائر، بينما ذكر الأب دان (Dan) في النصف الأول من القرن السابع عشر أن عددهم ثمانية آلاف مهتدٍ من الرجال، أما النساء فقد بلغ عددهم حوالي ألف إلى ألف ومائتين (Dan, 1637 : 313)، وحسب

ما ذكره دان(Dan) في سنة 1634م نلاحظ تراجع في أعدادهم مقارنة بالقرن السادس عشر بحيث وصل عددهم 9آلاف مهتدي، أما فالليار(Vallière) في القرن الثامن عشر يشير إلى أن عددهم يبلغ ثلاثين فقط (Vallière, 1974:43)، وهو عدد قليل جداً وربما ذلك راجع لظروف ديمografية نتيجة الأوبئة والأمراض أم أن هناك أسباب دينية أخرى عملت على توقف عملية التحول الديني مثل عمليات الفداء التي تعتبر الخلاص بالنسبة للأسرى المسيحيين، ونقص أعداد الأسر الأمر الذي أدى إلى انخفاضهم بهذا الشكل المحظوظ.

أما في الفترات الأخرى في القرن الثامن عشر والتاسع عشر لم تتوفر لنا المصادر معطيات حول هذه الفئة، فأغلب الكتابات التي أشارت إلى الأعلاج لم تقدم أية أعداد محددة، لكن من الواضح أن أعداد الأعلاج عرفت انخفاضاً مقارنة بالفترة الأولى غير أن مكانتهم بقيت نفسها، فحسب فانتور دي بارادي(Paradis) أن الحظوظ المنوحة للأعلاج مقارنة بالكراغلة⁽¹⁾ الذين يحظون بفرصة الوصول إلى المناصب العليا رغم أن الكثير منهم لا يجيد اللغة العربية ولا التركية (Paradis, 1898:80)، وهو نفس ما أشار إليه الأسير الإيطالي باناتي(Pananti) في سنة 1813م، بحيث ذكر أن عدد الأعلاج قليل جداً غير أن مكانتهم لم تتغير ويعاملون مثل الأتراك (Panati, 1820: 241)، هذا العزوف عن الإشارة إليهم لم يكن في المصادر الأجنبية في الفترة الأخيرة بل كان موجوداً في سجلات المحكمة الشرعية حسب ما أشارت إليه الباحثة غطاس فقد اعتبرت قلة المعطيات حولهم في الوثائق الأرشيفية في الفترة الأخيرة من الحكم العثماني راجع لقلة أعدادهم (غطاس، 2001:17)، ولكن ربما ذلك راجع في تغيير شكل وطريقة ذكرهم، وفي البداية كانت الوثائق تشير إليهم بمصطلح "علج" ليقتصر ذكرهم مع مرور الوقت باسم البلد الذي ينتمون إليه ونلاحظ ذلك من خلال أسماء البابيلرياتيات الأعلاج مثل حسن فينزيانو وحسن قورصو، أو الاكتفاء بذكر الاسم العربي الذي تم اختياره مع حذف اسم "العلج".

2. التحول الديني للمسيحيين إلى الإسلام وطقوسه

لقد كان التحول الديني من سمات الفترة العثمانية وهذا راجع إلى العديد من الاعتبارات السياسية والاجتماعية وكذا إلى الاحتكاك الديني بين المسلمين والمسيحيين الأمر الذي ولد لنا عنصراً وسيطاً بين هاتين الحضارتين المختلفتين والمتشارعتين في تلك الفترة، فظهرت فئة الأعلاج وهو مصطلح يطلق على الذين يغيرون دينهم من المسيحية إلى الإسلام أي بمعنى المهتدي، بينما النساء المهتديات كان يطلق عليهن اسم العلجيات وهو ما تتضمنه العديد من الوثائق الأرشيفية (حشاش، 2006: 112) لأن يقال: «...فاطمة العلجية بنت عبد الله...» (الشرعية، 1728: 1).

تعود أصولهم إلى مختلف الجنسيات الأوروبية مثل الإسبانية والبرتغالية والإيطالية والفرنسية وغيرها من الدول المسيحية، ورغم وجود التسامح الديني في الأراضي الجزائرية مما سمح للأقليات

¹. الكراغلة هم فئة من فئات المجتمع الجزائري وهم المولدون من أب تركي وأم جزائرية، والذين قاموا بالعديد من الثورات ضد السلطة خاصة في القرن السادس عشر والسابع عشر، للتوسيع حول الموضوع أنظر: (مقصودة، 2014).

المسيحية ممارسة شعائرهم الدينية بحرية نسبية²، إلا أنه كان في نفس الوقت تحول أعداد كبيرة من المسيحيين للإسلام، وحسب ما ذكره الباحث لوسيل بن الناصر في بحثه حول الأعلام أن عددهم بلغ 1550 مهتدي في الفترة الممتدة من 1550 م إلى 1700 م (Bennassar & Bartolomé Bennassar, 2006 : 153)، وهؤلاء فقط الذين تم عرضهم على المحكمة الدينية الإسبانية والبرتغالية بعد فرارهم من الأراضي الإسلامية بشكل عام وليس من الجزائر فقط.

ارتبط التحول الديني بالدرجة الأولى وبشكل مباشر بالأسرى المسيحيين في الجزائر والذين يقيمون في السجون أو في منازل أسيادهم، والذين يمثلون ثروة حقيقة من خلال عملية فدائهم من ذويهم أو قناصلهم، ومع مرور الوقت تحول العديد منهم إلى الدين الإسلامي الأمر الذي صعب على رجال الدين المسيحيين تحديد عدد الأسرى من الأعلام المتهدين (Bernard, 2006 : 117)، لقد كان هذا التغيير الديني نتيجة للعديد من الظروف المختلفة باختلاف المتهدي، غير أن هذه الأسباب كلها أدرجت ضمن الدعاية المغرضة ضد الإسلام والمسلمين من طرف كتابات الآباء ورجال الدين المكلفين بفداء الأسرى، ومحاولتهم إظهار أن اعتناق الإسلام كان عن طريق الإجبار، لذلك سنتطرق لعرض الإشكالية المطروحة هل كان اعتناق الإسلام طوعياً أم إجبارياً؟

1.2. التحول الديني بين الاعتناق الطوعي والإجباري للإسلام

يوجد تضارب في الآراء في المصادر الأجنبية حول حقيقة ظاهر التحول الديني للمسيحيين، والتي كانت بارزة بشكل كبير في القرن السادس عشر، فالبعض يشير إلى التحول الطوعي ورغبة المسيحيين دخول الدين الإسلام إما نتيجة المعاملة الحسنة أو للبحث عن الثروة وغيرها من الأسباب، في حين يرى البعض الآخر أن أغلب المتحولين دينياً قد أجبروا على ذلك بالقوة واستعمال العنف الجسدي، لكن هل من المتوقع إجبار كل ذلك العدد الكبير من المسيحيين على الإسلام، وإذا اعتبرنا ذلك صحيحاً بالنسبة للأسرى لكونهم أتباع لأصحابهم، فكيف يمكن إجبار المسيحيين الأحرار الذين فروا من بلدانهم للالتحاق بالأراضي الإسلامية واعتناق الإسلام، إذ تشير بعض المصادر إلى وجود أكثر من خمسين ألفاً من الأسرى الهولنديين قد اعتنقوا الإسلام طواعية، ورأوا أن الجزائر رحبة لهم ومنحتهم مكانة اجتماعية وكذا معاملة حسنة من طرف السكان، كما وجد بعض من الهولنديين الذين هاجروا وطههم واعتنقا الإسلام في الجزائر (بستي، 2020 : 615)، ومن بين أمثلة الذين التحقوا بالأراضي الإسلامية البحار وارد Ward وهو من أصل إنجليزي اتجه إلى تونس ليصبح من أهم الرياس فيها (Duprat, 2009 : 75-76).

لقد عملت كتابات رجال الدين بالخصوص على ذكر في مؤلفاتهم معاناة الأسرى المسيحيين في الأرضي الإسلامية، مركzin على نقطة التحول الديني من المسيحية للإسلام قسراً، إن هذا التحول

². تمت الأسرى المسيحيين في الجزائر بالحرية الدينية، والسماح ببناء الكنائس داخل السجون أو خارجها من أجل الصلاة والإحتفال بمناسبتهم الدينية بشرط إحترام المجتمع الإسلامي دون المساس أو الإخلال بالقوانين العامة، حول الموضوع أنظر: (كاثكارت، 1982 : 102) (اخلف، 2023)

للإسلام يعتبر عقيدة عدوانية بالنسبة للمسيحيين، ومن الأوائل الذين أشاروا إلى هذه القضية الأب والأسير الإسباني هايدو(Haedo) خلال أواخر القرن السادس عشر، والذي أعتبر أن المتحولون المسيحيين عبارة متمردون اعتنقوا الإسلام عنوة نتيجة ما تعرضوا له من تعذيب جسدي ونفسي، وإذا لم تنجح هذه الطريقة اتبع الأتراك العثمانيين طريقة الإغراء من خلال تقديم بعض الوعود كتحريرهم من العبودية وتزويعهم (Haedo F.، 1870 : 49)، وهو تقريبا نفس ما تطرق إليه الأب دان(Dan) خلال النصف الأول من القرن السابع عشر مشيرا إلى أن الأسرى المسيحيين يعانون في الجزائر نتيجة تعرضهم لأسوأ أنواع التعذيب بهدف تحويلهم من المسيحية إلى الإسلام رغم إرادتهم، الأمر الذي يدفعهم إلى الارتداد عن دينهم المسيحي بعد إغراقهم بوعد الحرية الجسدية بهدف حرمانهم من الحرية الروحية (Dan، 1637 : 316)، وهنا يقصد حرية الدين المسيحي أي بمعنى آخر عبودية من نوع آخر حسب دان.

بل قام الأب دان(Dan) بتقديم قصص عن المتحولون للإسلام ليدافع عن رأيه فقد قدم أمثلة عديدة عن الذين اعتنقوا الإسلام عنوة، وكذا نتيجة ذلك كفاراهم بعد ذلك أو الانتقام من سيدهم أول ما تسمح لهم الفرصة، ومن بين ذلك مثال عن شاب عشريني كان يخالط المحتدين الجدد الذين رغبوا في ادخاله الإسلام، وبعد رفضه المتكرر أوقعوه في فخ وهو دعوه لسهرة وجعله يسكر، ومن ثم وضعت أمامه امرأة بمجرد أن أفاق بدأت في الصراخ ليجتمع الجميع عليه ليكون أمام خيارين إما الإعدام أو أن يصبح مسلما، وهكذا أقنعواه بارتداء العمامة، (Dan، 1637 : 312)، وهو نفس ما أشار إليه الأسير والطبيب الإنجليزي ديفيس(Davies) مشيرا إلى أن أي مسيحي يقترب من أي امرأة تركية إما يعدم أو يعتنق الإسلام (Davies، 1614 : 10)، وهو أمر طبيعي لأنه يعتبر زاني لابد من أن يتزوج تلك المرأة ومن أجل تحقيق ذلك لابد من أن يصبح مسلما.

أما الأب غراماي(Gramaye) قام بتقسيم المحتدين الذين أعتبرهم متمردين بالنسبة له إلى عدة أصناف، منهم من أسلم طواعية بسبب تعرضه للإغراء والرغبة في الثروة، والبعض الآخر كان تحت تأثير الخمر غير مدركا لأفعاله، والبعض الآخر والذين يعتبرون أكبر عدد هم الأطفال الذين يأخذون من الأرضي المسيحية ويجبون على الإسلام ويمعنون من مغادرة البلاد، أما النوع الآخر وهم الأغلبية لكثرة أعدادهم أولئك من تركوا دينهم خوفا من التعذيب والضرب والاشتماز من السجن واليأس من الحصول على الحرية فيجبون على اعتناق الإسلام (Gramaye، 1998 : 419)، ونتيجة لهذه الأعداد الكبيرة دعا الأب أوفري(Auvry) منظمة الثالوث المقدس للعمل بأقصى سرعة من أجل افتداء الأسرى، لكونهم يتحولون للإسلام رغما عنهم وباستعمال أساليب العنف والقوة أو استعمال أسلوب الإغراء (Auvry، 1663 : 294)، ورغم ما ذكره هؤلاء الآباء حتى لو كان جزءا منه بسيط لا يعني بالضرورة جميع المحتدين أسلموا بالقوة، بل على العكس من ذلك وجد العديد منهم أسلم طواعية إما حبا في هذا الدين أو لأهداف أخرى.

هناك العديد من الأمثلة التي تدل على إقبال المسيحيين على الإسلام من بينها ما ذكره الأسير الإنجليزي جوزيف بتس(Joseph Pitts) في مذكراته أنه كان هناك أسير إنجليزي يعرفه بقي سنوات في الأسر ثم أطلق سراحه، ليعود مجددا إلى الجزائر وأصبح مسلما طواعية دون استعمال القوة، وهناك

رجل آخر يعرفه كان يعمل في صناعة الأسلحة بعد أن تم إطلاق سراحه اعتناق الإسلام بدل أن يعود إلى وطنه نتيجة المعاملة الجيدة التي لقاهما في الجزائر (Pitts, 1738: 199-200)، وهذا دليل واضح على رغبة المسيحيين في الإسلام دينا لهم رغم أنهم كانوا أسرى وربما ذلك راجع للمعاملة الحسنة التي تلقواها من أسيادهم والتي أثرت فهم بشكل إيجابي، أو اندماجهم في مجتمع مسلم يحترم مختلف الأجناس والديانات. كان تغيير الدين يشمل الأطفال الأسرى أيضا الذين يكبرون على تعاليم الدين الإسلامي فيتمسكون به عند الكبر، ومثال ذلك مرتد ايرلندي تحول للإسلام وهو طفل وعندما كبر رفض الرجوع للمسيحية رغم وجود العديد من الإغراءات وربما حتى تعرضه للتعذيب من طرف الكنيسة في فرنسا ففر منهم وعاد للجزائر فاعتبروه رجل صالح وتقى لتمسكه بالديانة الإسلامية (Pitts, 1738: 153)، كما أشارت المصادر إلى فرار الجنود الإسبان من مدينة وهران ورغبتهم في التحول الديني والذين كانوا يحتفلون بهم احتفالا خاصا. (Dan, 1637: 326).

ومن أهم الشهادات التي تؤكد وجود الحرية الدينية وحرية اعتناق الإسلام دون آية ضغوط وتنكر الادعاءات الأوروبية لاستعمال العنف ضد الأسرى المسيحيين تلك التي ذكرها الأسير الإنجليزي جوزيف بتس (Joseph Pitts) مشيرا إلى أنه رغم اعتناقه الإسلام مرغما إلا أن هناك من يعتنقه رغبة منهم دون التعرض لأي ضغط أو عنف، وأولئك يمررون ببعض الطقوس التي تعبر عن تحولهم الديني رسميًا (Pitts, 1738: 197)، والتي يقصد بها نطق الشهادتان مع إجراء عملية الختان، وفي نفس الصدد أكد الأسير الألماني شلوصر أنه رفض اعتناق الإسلام عندما عرض عليه سيده الدخول للدين الإسلام، وذكر أن سيده تفهم الوضع ولم يجده على ذلك (شلوصر، 2007: 20-21).

لقد أشار الباحث بن ناصر برتولومي إلى العديد من الحالات التي كانت عبارة عن حالات فرار الجنود من الأراضي المسيحية إلى الأراضي الإسلامية، ومن ثم اعتناقهـم الإسلام والذي قدر عددهم 165 متحولاً طوعـياً، وأضاف أن الإسبانيـين والإيطاليـين اعتنقاـوا الإسلام أكثر من غيرـهم فمن مجموع 71 فرد اعتنقاـوا الإسلام طوعـياً يوجد 29 حالة إسبانية و21 حالة إيطالية، يضاف إليـهم العـديد من النساء اللواتـي تزوجـن بـمسلمـين اتبـعن دـين أـزواـجهـن (Bennassar & Bartolomé, 2006: 272-273)، وهو نفس ما ذكرـه هـايدـو في القرـن السـادـس عـشر مشـيراً إـلى أـنه غالـباً ما يـأتي الـهـارـبـون المـسيـحـيـين مـن إـسـبـانـيا وـإـيـطـالـيا وـفـرـنـسـا وـغـيرـهـا مـن الدـوـل لـلـجـازـير بـهـدـف اـعـتـنـاق إـسـلـام (Haedo F., 1870: 50)، وهذا دليل واضح على وجود الرغبة في أنفس الأوروبيـين لـاعـتـنـاق الدـين إـسـلـامـي طـوـاعـيـة لـتـحـقـيق أـهـدـاف مـخـتـلـفة باختـلـاف نـوـايا أـصـحـاـبـها.

ورغم ما أشارـت إـلـيـه الـكتـابـات السـابـقة مـن أـن القـوـة هي أـسـاس أـغلـب التـحـولـات الدينـية نـجد القـنـصل الفـرنـسي دـوتـاسي De Tassy يـفـنـد تـلـك الـادـعـاءـات، وـيـعـرـض عـكـس ذـلـك مشـيراً إـلى أـن هـنـاك مـن يـعـتـقـد أـن الـكـثـير مـن المـسيـحـيـين أـجـبـروا عـلـى اـعـتـنـاق إـسـلـامـأـو تـرـغـيـبـهـم فـي ذـلـكـ، غـيرـ أـن أـسـيـادـهـم سـيـكـونـون غـيرـ رـاضـيـن عـن تـحـول أـسـراـهـم لـلـإـسـلـام لـأـنـه يـفـقـدـون مـع ذـلـكـ الـأـمـوـالـ الـتـي يـتـلـقـواـهاـ مـقـابـلـ عمـلـيـة اـفـتـداءـ أـسـراـهـم (TASSY, 1725: 86)، عـلـما أـن شـراءـ الأـسـرـى وـعـرـضـهـم لـلـافتـداءـ مـقـابـلـ مـبـلـغـ مـالـيـ كـانـ يـدـرـ علىـ أـصـحـاـبـهـمـ بـمـبـالـغـ مـالـيـةـ مـعـتـبـرـةـ حـسـبـ مـكـانـةـ الأـسـيـرـ الـاجـتمـاعـيـةـ.

نحن هنا لا ننكر وجود بعض الممارسات التي تجبر بعض الأسرى المسيحيين على اعتناق الإسلام، إلا أنها ليست معيار يمكن اعتماده في تأكيد أن كل الأعلاج اعتنقوا الإسلام عنوة وترهيبا، فقد كان البعض منهم يعتنق الإسلام لأسباب اجتماعية واقتصادية فهي تختلف باختلاف ظروفهم ودوافعهم ، كما لا ننسى أن نشير إلى نقطة مهمة جداً لو فعلاً كان جل المهددين أسلموا عنوة لماذا تقوممحاكم التفتيش المسيحية وعلى رأسها الاسپانية بمعاقبة الأعلاج تحت مسمى المرتدون والمتمردون، لماذا لا تنقذهم من العذاب الروحي الزعم حسب رجال الدين وإعادتهم مسيحيين خاصة الغير مختونين، لماذا تتحقق في حقيقة إسلامهم وكذا في حقيقة إنكارهم الإسلام ورغبتهم العودة للمسيحية، فقد ذكرت بعض الدراسات العديد من الحالات التي تم القبض عليهم في البحر أو عودتهم إلى الأراضي المسيحية وسجنهم والتحقيق معهم في كراجل طويلة وصعبة (Courtinat, 2003 : 55)، إلا يمكن اعتبار هروبهم من أراضي إسلامية هو دافع لعودتهم للمسيحية، هذا من جهة ومن جهة أخرى لماذا تصفهم أغلب المصادر وكتابات الآباء بأبغض الصفات وتشويه صورتهم واعتبارهم خونة ومتمردين مدام أجبروا على التخلّي عن المسيحية، لماذا لا تعمل على احتوائهم؟

2.2. دوافع اعتناق الأعلاج الإسلام

رغم وجود الأعداد الكبيرة من المهددين إلا أن أغلب المصادر الأجنبية تشكيك في إسلامهم، وأنه من غير الممكن أنهم أسلموا بداعي بل توجد دوافع أخرى تختلف باختلاف ظروفهم كأسرى أو أحرار، فبحسب تلك الكتابات البعض أسلم بهدف التخلص من الأسر والحصول على الحرية بينما البعض الآخر بهدف الفرار من العقاب والعمل اليومي الشاق، فقد اعتبر هايدو(Haedo) هؤلاء المتحولون عبارة عن جبناء لكونهم يتراجعون عن طريق الله الحقيقي ورمي أنفسهم إلى التملّكة بهدف التخلص من العبودية (Haedo F, 1870 : 48).

ربما تكون هذه الأسباب حقيقة خاصة عند الأسرى لكونهم يعيشون ظروف اجتماعية صعبة رغم أنهم يتمتعون بقدر من الحرية مقارنة بالأسرى المسلمين في الدول المسيحية⁽³⁾، إلا أن رجال الدين المسيحيين كان لهم رأي آخر وصنفوا كل علّج إلى صنفين إما مرتد وخائن لدينه ووطنه وأن إيمانه ضعيف بسبب رغبته في تحسين ظروفه بدل الصبر على وضعه، أما الصنف الثاني الذين أجبروا على الإسلام باستعمال القوة والتعذيب وهؤلاء أسلموا شكلياً أما قلبوهم مسيحية، وهو ما اعتمد الأب دان(Dan) طرحة في كتابه مع تحفظه بالإشارة إلى المهددين طوعية، بل قام بعرض نماذج لقصص تعرض فرار الأعلاج من الجزائر وعودتهم للمسيحية وتخلصهم من العذاب الجسدي والروحاني (Dan, 1637 : 332 - 338).

وبحسب الأب هيرو (Hérault) أن جميع الأعلاج الذين اعتنقوا الإسلام لم ينجذبوا له رغبة في هذا الدين أو خدمة له، وإنما اعتنقوه ظاهرياً فقط لتجنب الأعمال الشاقة أو للتخلص من الأسر أو الديون

³. لقد كان الأسر متتبادل فمثل ما كان هناك أسرى مسيحيين في الأراضي الإسلامية وجد أيضاً أسرى مسلمين في الأراضي المسيحية مثل الأسرى الجزائريين الذين كانوا يعيشون معاناً الأسر، للتوسيع حول الموضوع أنظر: (حماش، 2008: 23).

أو للقيام بمختلف الرذائل التي يمكن التسامح معها في هذا البلد، أو غيرها من الأسباب النفعية (Boyer, 1975 : 59-60)، بينما قام الأب دان (Dan) بتعذيب الأسباب التي تجعل المسيحي يتتحول إلى مسلم واستخلصها في ثمانية أسباب مختلفة إلا أنها تتشابه في جوهرها، فقد ذكر أن السبب الأول لهذا التغيير الديني هو الملل من العمل الشاق والأمل في الحصول على معاملة أفضل من مالكه، والسبب الثاني الخوف من عدم الخلاص والبقاء مقيداً بالسلسل طوال حياتهم، أما السبب الثالث فلة ايمانهم الذي منعهم من الثقة في أن الصبر سيجزيهم عليه الله، رابعاً بدافع الانتقام من أسيادهم المسلمين لأنه لا يمكن لأي مسيحي حر أو أسير أن يتعرض لأي مسلم وإلا تطبق عليه عقوبة الإعدام، خامساً التخلص من الشجار اليومي الذي يقع بين الأسرى وسادساً التهرب من دفع الديون التي يدين بها مسيحي آخر فتسقط عنه، الدافع السابع الذي يشكل غالبية المهاجرين هو الشهوانية كما ذكره بمعنى الرغبة في الزواج بحيث كانوا يعيذونهم بتزويجهم بناتهم بشرط اعتناق الإسلام، أما السبب الثامن هو الطموح والحصول على الثروة خاصة وجود العديد من الأسرى تحصلوا على الحرية والثروة بعد إسلامهم الأمر الذي جعلهم يهربون من المسيحية (Dan, 1637 : 316-318)، كل الأسباب التي ذكرها الأب دان (Dan) عبارة عن تبريرات أكثر منها أسباب حقيقة للتحول الديني، هذا من جهة ومن جهة أخرى تعمد عرض هذه الأسباب من أجل تبليغ منظمة الثالوث المقدس المكلفة بافتداء الأسرى على ضرورة العمل بسرعة لتخلص هؤلاء الأسرى من ذلك العذاب الذي يزعمه.

وهو ما أعلن عنه الأب أوفري (Auvry) مبيناً إلى ضرورة مساعدة المسيحيين الذين يتمتعون بالثراء إخوانهم المسيحيين الأسرى في الجزائر لأنهم يتعرضون لكل أنواع التعذيب لجعلهم يدخلون الإسلام أو اتباع أسلوب الإغراء وتحبيب الدين للأطفال والنساء خاصة (Auvry, 1663 : 294-296)، في حين اتجهت الكتابات الانجليزية إلى تصوير الأعلاج على أنهم خونة سرعان ما يشعرون بالنندم ويعودون لدياناتهم المسيحية بل دائماً ما جسدت صورة المهاجري في المسرحيات الانجليزية على أنه سيلقى حتفه بعد ما أخذه الطمع للبحث عن الثروة والمجد (قرباش، 2016 : 19-16)، ومن بين الذين عبر عن ندمه لاعتناق الإسلام الأسير الإنجليزي جوزيف بتس (Joseph Pitts) الذي اعتنق الإسلام قسرياً ونطق بالشهادة لحماية نفسه من بطش سيده لا غير، ليقوم في آخر المطاف بالفرار والعودة لوطنه إنجلترا (Pitts, 1738 : 196 - 259).

بل قامت العديد من الكتابات الأوروبية والإنجليزية خاصة بتصوير الأعلاج على أنهم حمقى يركضون وراء الثروة والمجد مقابل خيانتهم للملك وللدين المسيحي، بل منهم من يسعى وراء غرائزه وشهواته، خاصة أن الأرضي الإسلامية كانت تقدم لهم فرصة العمل والوصول إلى المجد والثروة، هذا الأمر جعلهم لابد من الحد من انتشار صورة المهاجري الذي خان دينه ووطنه واعتنق الإسلام ولم يصبه أي عقاب بل أصبح قدوة لباقي المسيحيين للنظر في فكرة الفرار إلى الأرضي الإسلامية للوصول إلى ما وصل إليه من أسلم قبلهم من سلطة وفراء، لذلك انتشرت صورة تشوّه كل من أسلم من الأعلاج فهم عبارة عن خائنين وأشاروا أعداء لأبناء وطنهم ويحاربونهم بل ويختطفونه لبيعهم كعبيد (Matar, 1993 : 490 - 496).

وهو تقريبا نفس ما اتبعه الرحالة الفرنسي نيكولا دي نيكولاي (DE Nicolay) في عرض موضوع الأعلاج مشيراً في النصف الأول من القرن السادس عشر أن جميع المسيحيين الذين أسلموا متورطون في أعمال الرذيلة والسرقة والهرب ويعيشون من القرصنة، بل هم عبارة عن أشرار لأنهم يقومون بمحاجمة المسيحيين الفقراء وأخذهم كعيدي للجزائر ومن ثم يبيعونهم للتجار المسلمين للعيش في شقاء وعبودية لا تطاق (18 : Nicolay, 1567)، ومن الواضح أن هذا الرحالة كان له حقد واضح اتجاه هؤلاء المحتدين لكونهم أصبحوا رياض بحر يخدمون الدين الإسلامي وشكلوا قوة بحرية لا تقهق خلال القرن السادس عشر في كل أرجاء الإمبراطورية العثمانية.

لابد أن نشير هنا أن العلاج الذي اعتنق الإسلام بهدف التخلص من الأسر أو الأعمال الشاقة أو لهدف ما، يكون بطبيعة الحال غير منضبط في ممارسة شعائر الدين الإسلامي، على عكس الذين اعتنقوا الإسلام رغبة منهم، فقد ذكر الأسير الإنجليزي (أوكلاي Oakley) نموذج مثل هؤلاء فقد ذكر أن أحد الأعلاج لم يستطع التأقلم على عادات دينه الجديد، فبينما كان سكيرا مسيحيا أصبح سكيرا مسلما (Oakley, 1675 : 32-33)

من الواضح أن هناك تحاماً على الإسلام والمسلمين لهذا من جهة، ومن جهة أخرى وجود تناقض في كتابات هؤلاء الأجانب الذين من جهة يدعون أن أغلب المحتدين قد أسلموا بالقوة والترهيب، وأن قلوبهم ماتزال متعلقة بال المسيحية لابد من تحريرهم من العبودية الجسدية والروحية، ومن جهة أخرى تقديم تبريرات ودوافع للذين أسلموا أغليها يصب في دوافع اقتصادية مثل الحصول على الثروة خاصة الأحرار منهم، أما الأسرى لدوافع اجتماعية ونفسية كالتحرر من الأسر والشقاء والحياة الصعبة، ولكن في نفس الوقت نجد تلك الكتابات تقوم بالادعاء على جميع هؤلاء وتسميمهم بالتمردين والخونة وأعداء المسيحية والقرصنة لأن أغلبهم برز في البحرية الإسلامية كرياس بحر سواء في الأسطول الجزائري أو العثماني، بل شكلوا قوة الجناح البحري للدولة العثمانية في تلك الفترة بصفة عامة.

بالنالي لا يمكن إنكار إسلام جميع هؤلاء الأعلاج ولا التشكيك في نيتهم وإخلاصهم، بل كانوا في خدمة الإسلام وقوته داعمة له، بل قاتلوا الكفار المسيحيين في كل مكان بكل شدة وعزم من أجل قوة هذا الدين وسلامة وطنهم الجديد، بل اندمجو في المجتمع الجزائري وأصبحوا جزءاً مشكلاً له وسهروا على مصالحها من خلال استغلال معرفتهم البحرية وبناء بحرية وأسطول جزائري قوي على مدى ثلاثة قرون (Belhamissi, 1996 : 118).

3. الطقوس الممارسة أثناء التحول الديني

إن عملية التحول من دين لآخر لابد أن تتم وفق مراحل، ولا يكتمل تحويله إلا بتطبيق كامل تلك المراحل حتى يسمى تحول رسمي، والذي يكون بداية من الرغبة في تغيير الدين للإسلام ومن ثم نطق الشهادة وحلق الشعر وتغيير الاسم ومن ثم عملية الختان ولبس ملابس إسلامية مثل العمامة على الرأس التي كانت تعتبر رمزاً دينياً، لقد كان المحتدون الجدد يختلفون بهم في موكب خاص فرحاً بدخول فرد جديد للإسلام، وكذا كمحاولة لدمج هذا الفرد الجديد في مجتمع إسلامي، عموماً أشارت بعض المصادر إلى هذه

المراحل والطقوس المتبعة خلال تحويل المسيحيين للإسلام، والذين أكدوا تطبيقها من طرف المهددين طواعية (Pitts، 1738: 197).

تعتبر نطق الشهادة أهم وأول خطوة في تغيير المسيحي دينه للإسلام، والتي عادةً ما تكون صعبة النطق لأولئك الأوروبيين لكونهم يجهلون اللغة العربية، وهو نفس ما واجهه الأسير الألماني شلوصر حين عرض عليه اعتناق الإسلام، فقد ذكر أن فهم عبارة لا إله إلا الله محمدًا رسول الله كانت جد صعبة بالنسبة له ولغيرة من الأسرى (شلوصر، 2007: 18-16).

فقد ذكرت جميع المصادر التي تناولت هذا الموضوع أن على العلّج قوله الشهادة، وبهذا فقد أمن بالله ونبيه محمد صلى الله عليه وسلم وأنكر ما كان عليه، وكان نطق الشهادة يكون في حفل يعد عادةً في الليل، بحيث يجتمع فيه عدد من المسلمين أصدقاء مالك الأسير حتى يشاركون فرحة المُهتدِي للإسلام حتى يكونون شهودًا للتغيير دينه، فيقوم السيد بسؤال الأسير هل لدى الرغبة في اعتناق الإسلام فإذا وافق يقوم برفع إصبع السبابية والتشهد، بحيث قام الأب دان (Dan) بوصف هذا المشهد قائلاً: «...فجعله رئيسه يرفع اصبعه إلى السماء بعد الإيمان ليشهد أنه لا يؤمن إلا بإله واحد في السماء وفي نفس الوقت ينطق المرتد هذه الكلمات: لا إله إلا الله محمد رسول الله...» (Dan، 1637: 323).

بعد اتمام هذه المرحلة يقوم بعدها بحلاقة شعر الرأس والتي تختلف حسب مهتمي وآخر، فالبعض منهم يكون حفل اهتدائه يوم الجمعة بحيث يظهر جيداً ومن ثم يحلق له شعره ومن ثم الإعلان عن إسلامه من خلال التشهيد، أما البعض الآخر يقوم بالتشهد ومن ثم يحلق له الشعر الرأس وتوضع على رأسه عمامة، وتغيير جميع ملابس المُهتدِي من ملابس تشير إلى الديانة المسيحية إلى ملابس المسلمين وكل من يرتديها من المسيحيين فهو مرتد وخائن بالنسبة لباقي المسيحيين خاصة رجال الدين (قرباش، 2016: 26).

أما المرحلة الأخرى هي تغيير الاسم والذي لابد أن يكون مقبولاً في الإسلام وفي مجتمع إسلامي، ويكون اختيار الاسم إما من طرف المالك بالنسبة للأسير أو له حرية اختيار الاسم الذي يناسبه، وقد عدد دان (Dan) مجموعة من الأسماء التي كانت منتشرة بين المُهتدِين أولها عبد الله وعثمان، سليمان، رمضان، رجب، مصطفى وغيرها من الأسماء هذا بالنسبة للرجال، أما النساء فقد كانت أسماء زينب وفاطمة وايمان أكثر الأسماء تداولًا (Dan، 1637: 324-325)، لقد كان اسم العلّج من أكثر الصفات تداولًا للتعبير عن الفرد المُهتدِي والذي يرقق عادة مع الاسم الذي اختاره مثل علّج علي بايلرباي الجزائري، أو يختار اسم عبد الله الذي كان منتشر بكثرة بين المُهتدِين فنجد مثل هذه الصيغة في العديد من الوثائق الأرشيفية مثل عبد الله العلّج (الشرعية و.، 1769: 2-1)، أما النساء فيطلق علّيهن لفظ عاجية بمعنى مُهتدِية للإسلام، ورغم أنه اسم يصف الحالة الدينية إلا أنه أصبح اسم علم تسمى به النساء والبنات في المجتمع الجزائري مثل عاجية بنت محمد (الشرعية و.، 1689: 21).

بعد الانتهاء من هذه المراحل كانت تقام احتفالات بهيجية في أرجاء المدينة فرحاً بال المسلم الجديد بحيث يوضع فوق حصان مزين ويلبس ملابس إسلامية، وفي بعض الأحيان يقدم باشا الجزائر القفطان

هدية له يلبسها في هذا الموكب ويضع على رأسه عمامة، ومن ثم يجولون به أنحاء المدينة ويحمل سهما للدلالة على أنه يجب عليه القتال من أجل هذا الدين، يرافقه في هذا الموكب بعض من الشواش من الجيش الانكشاري وحراس الباشا حاملين سيوفهم (Haedo F 50 : 1870, Pitts 1738 : 198, 197)، غير أن هذه الاحتفالات أصحت نادرة بسبب كثرة أعداد المحتدين لذلك أصبحت خاصة بالشخصيات المهمة من المحتدين طوعية، خاصة المسيحيين الأحرار الذين فروا من إسبانيا وإيطاليا وفرنسا واعتنقوا الإسلام، أو الذين فروا من الحامية الإسبانية بوهران واعتناقهم الإسلام (Dan F 50 : 1870, Pitts 1738 : 326)، فهؤلاء يعاملون بقدر عالي من الفرح لكونهم يصبحون رجال مسلمين أقوياء على خدمة هذا الدين.

من العادات التي كانت متتبعة خلال هذا الحفل هو جمع الأموال لهذا المسلم الجديد، بحيث يقوم أفراد الجيش الانكشاري المرافقين لهذا الموكب حمل بعض الأواني حتى يضع فيها السكان الأموال التي هي عبارة عن صدقات أو معونة مالية (Auvry, 1663: 293)، والتي كانت حسب الأدب دان كمية لا تصدق من الأموال المقدمة بحيث عبر عن ذلك قائلا:

«...و يسألونهم عن صدقة لهذا المسلم الجديد خاصة إذا كان فقيرا، ولا تصدق كمية المال التي يقدمونها فمهما كان الأترال وحشين فإنهم يتصدقون بفرح وخاصة لهذا العمل الذي يعتقدون أنه يجلب بهم الكثير من الثواب...» (Dan, 1637 : 327).

أشار الأسير الإنجليزي دافيس وليام (William Davies) في أواخر القرن السادس عشر أن المحتدي الجديد يحمل السهم بهدف رميته على صورة المسيح التي تكون موجودة أمامه ولابد أن يرمي السهم باتجاه هذه الصورة (Davies, 1614: 12)، أما الأسير الإنجليزي جوزيف بتس (Joseph Pitts) يكذب تلك العملية بتصريح العبارة بحيث يشير أن أغلب الأوروبيون يتحدثون عن وضع صورة المسيح كهدف للمسلم الجديد هي فكرة خاطئة بل كان يحمل السهم للدلالة على استعداده الدفاع عن الإسلام (Pitts, 1738، صفحة 197)، ومن الواضح الهدف من قول هذه الادعاءات كنوع من اثبات وحشية الإسلام والمسلمين وعدم احترامهم للديانات الأخرى.

أما العملية الأخيرة والتي تمثل في الختان وهي أهم مرحلة تؤكد صدق المحتدي ورغبته في دين الإسلام أم أنه اعتنقه لغاية دنيوية، -وهنا لا نعرض هذه الخطوة بل سنقوم بالتفصيل فيها في العنصر اللاحق-. لقد كانت عملية الختان عبارة عن تأكيد إذا ما كان لابد من تعليم المحتدي تعاليم الدين الإسلامي وإدامجه في المجتمع الإسلامي أم أن له فرصة التراجع والارتداد للمسيحية، على العموم كان الذين يمررون بكل هذه المراحل لابد أن يندمجوا في هذا المجتمع الجديد، وذلك من خلال تعلم تعاليم الدين والقرآن والصلوة، فقد ذكر شلوصر أنه كان يحضر هو وزميل له كل مساء حلقة دينية مع سيدهم لتعليمهم اللغة العربية والقرآن الكريم والصلوة (شلوصر، 2007 : 20).

وهناك العديد من الأعلاج الذين اندمجوا مع هذا الدين وتعاليمه ومن أمثلة ذلك أحد الأمراء البرتغاليين الذين اعتنقوا الإسلام طوعية، وبعد أسره تعلم اللغة العربية وتعلم الشعائر الدينية من قرآن وإقامة الصلاة بل كان من المحافظين عليها وصيام شهر رمضان، بل أنه رفض العودة للمسيحية بعد

أن تم القبض عليه من طرف محاكم التفتيش المسيحية حتى تعيده لدینه إلا أنه رفض كل الإغراءات بل كان يقوم بإقامة الشعائر الإسلامية في السجن ورفضه أكل لحم الخنزير (Bruno, 1992 : 108)، وهذا دليل على أن من اعتنق الإسلام طواعية يندمج في مجتمع إسلامي اندماج كلي بل يصبح جزء منه.

لابد من الإشارة هنا أن النساء العاجلات أو المحتديات للإسلام لا تطبق علمن كل الطقوس السابقة الذكر خاصة حلاقة الشعر وعملية الختان، بل يكتفين بقول الشهادة وتغيير أسمائهم وملابسهن فيصبحن متساويات مع بقية النساء المسلمات في الجزائر (Dan, 1637 : 324)، أما اليهود الذين يرغبون في التحول للإسلام تشير المصادر أنه يجب عليهم التحول إلى المسيحية ومن ثم إلى الإسلام، ويعرفون من عملية الختان لأنهم مختونون في صغرهم حسب ديانتهم، وبعد أن يسلمون يطلق عليهم اسم إسلامي (Auvry, 1898 : 294)، والتي تعني المحتدي للإسلام.

4. الختان عالمة للتحول الديني

يعتبر الختان للرجال سنة مؤكدة في الدين الإسلامي وهو يعد عالمة الاتباع ملة إبراهيم عليه السلام، غير أنه اعتبر في الفترة الحديثة في الكتابات الأوروبية عبارة عن عملية وحشية تؤثر على غريزة الإنسان الطبيعية، وذلك نتيجة تعرض المسيحيين المحتدين للختان فاعتبره الآباء المسيحيين عقاب قاسي يمارس ضد البشرية، وربما ذلك الادعاء راجع للأعداد الكبيرة من المحتدين وكذلك الأعداد الكبيرة من المختونين، فقد ذكرت احدى الدراسات أن من بين 1500 مهتمي وجد 866 مهتمي قد تم ختامهم (Bartolomé, 1989 : 65)، أما الأب غراماي (Gramaye) فقد ذكر خلال فترة تواجده في الجزائر أن عدد الأطفال المسيحيين الذين يختنون كل عام غصبا يصل عددهم حوالي 50 طفلا (Gramaye, 1998 : 289)، هذا بالنسبة للمغرب الإسلامي بصفة عامة، وهو ما يؤكّد اتخاذ الختان كوسيلة للتحامل على الإسلام والعمل على تحرير الأسرى.

كان الختان عالمة هامة ومميزة للمسلمين لابد للمحتدين من المرور عبر هذه التجربة التي كانت بالنسبة لأغلبهم قاسية أو مريرة، لقد كانت عملية الختان ضرورية بالنسبة للرجال والأطفال عكس النساء اللواتيكن معفيات من هذه العملية، لابد من الإشارة هنا أن المسيحيين الأحرار الذين يرغبون بالإسلام طواعية لابد من ختامهم بعد إعلان إسلامهم بفترة قصيرة، أما الأسرى الذين أجروا في بعض الأحيان على الإسلام بسبب ظروفهم توجل عملية الختان لفترة قصيرة أو طويلة، وهو ما نستشفه من خلال الكتابات الأوروبية بحيث يشير الأب دان (Dan) أن الذين تحولوا طواعية يختانون مباشرة بعد قول الشهادة مباشرة (Dan, 1637 : 323)، وربما ذلك راجع لترك هؤلاء المحتدون عنوة فرصة التفكير والاندماج والتعدد على الدين الإسلامي حتى يكون التحول النهائي بالختان بعد موافقتهم.

أما بالنسبة إلى الطقوس المتبعة خلال عمليات الختان الممارسة على المحتدين، فتوجد بعض المصادر تصف كيفية إتمام العملية، والتي عادة ما تكون بعد الانتهاء من العشاء المقام على شرف المسلم الجديد وبعد الانتهاء من قول الشهادة، يوضع المحتدي على سرير ويجهز لعملية الختان التي يقوم بها الجراح، وحسب هايدو كان هذا الجراح يهوديا، ولأن العملية مؤلمة كان يربط هذا العلاج في السرير بتكييل يديه ورجليه، ويقوم الحاضرون بتثبيت انتباذه حتى لا يشعر بالألم وذلك بالذكر والترديد قائلاً: "لا إله

إلا الله محمد رسول الله" (Haedo F., 1870 : 49, 50)، لم تكن عملية التحول الديني والختان في المدن فقط بل كانت منتشرة في القرى والأرياف، ومثال ذلك أحد الأطفال الأسرى الذي اشتراه أحد الشيوخ المقيم بمنطقة القبائل بحيث تحول للإسلام، وبعد نطق الشهادة وحلق شعر الرأس كان عليه أن يقوم بعملية الختان التي جاء أحد المرابطين للقيام بها، وذلك بوجود حشد كبير من الحضور (Bartolomé .(69 : 1989).

أما الأسير الإنجليزي وليام دافييس (William Davies) فقد ذكر أن ختان الأعلاج الذين ينتمون للطبقة الثرية يكون مختلف عن باقي المهتدين، بحيث تطول فترة خtanه بعد اعتناقها الإسلام، وعند خtanه يحتفل به بشكل فخم يركب حصانا أبيض ويرتدى ملابس فخمة، ويسبقه حوالي مائتان أو ثلاثة رجل مصطفين على شكل اثنان بملابس أرجوانية حاملين سيوفا، يتبعهم فرقة موسيقية تعزف على مختلف الآلات، ثم يتبعهم ثور مغطى الرأس قرونه مزينة باللون الذهبي يأخذ إلى مكان ختان المسلم الجديد، حيث يذبح وبعد من لحمه وليمة كبيرة للأقارب والأصدقاء (Davies, 1614 : 11)، من الواضح هناك مبالغة في الوصف وعلى الأرجح أن هذه الاحتفالات كانت تقام للأشخاص الذين يحظون بمكانة وتحولوا للإسلام فيعتبرونهم عناصر فاعلة في المجتمع الإسلامي، وهو تقريرا نفس ما ذكره هايدو الذي أشار أن الاحتفالات المتميزة تكون خاصة بالأفراد المتميزين إما أصحاب المكانة العالية أو الجنود الفارين من المسيحية للإسلام (Haedo F., 1870 : 50).

لقد كانت هذه العملية جد مؤلمة بحيث كان العلاج لابد أن يلازم فراشه 15 يوما حتى يستطيع العودة لحياته اليومية (Haedo F., 1870 : 49) (Auvry, 1663 : 296)، وبما هذا الأمر الذي يجعل المهتدين يخافون من هذه العملية والبعض يرغب في تأجيلها حتى يكون مستعد، لذلك وجدت العديد من الحالات التي كانت تعبّر عن مسلمين ولكن غير مختونين، فقد ذكرت احدى الدراسات أن هناك العديد من المهتدين الذين أعيدوا إلى الأراضي المسيحية لإعادتهم للمسيحية لم يكونوا مختونون، وذلك إما خوفاً من الألم والبعض الآخر خوفاً من فقد رجولته، حتى أن البعض ندم على دخوله الإسلام بعد أن ذاق طعم الألم الذي لم يتحمله (Bartolomé & Bennassar, 1989 : 66) (Bartolomé & Bennassar, 2006 : 275)، أو ربما يرجع العزوف عن عملية الختان لأن الهدف من الإسلام التخلص من الأسر ومحاولة الفرار لذلك لا يحتاجون للختان، فقد عرض على الأسير الألماني شلوصر أن يتم اختنانه لكنه رفض لأنه لم يكن مسلماً فعلياً (شلوصر، 2007 : 19)، وهذا دليل آخر أنه لم يجبر على الختان بل بإرادته.

تشير الدراسات الأجنبية أن الختان كان يفرض بالقوة على الأطفال الصغار الذين يكونون أقل من 15 سنة، بحيث تتم عملية الختان على السفن قبل الوصول للبابسة وذلك لمنع وجود اي تدخل من رجال الدين والقناصل الأجانب من منع ذلك أو افتداهم (Bartolomé & Bennassar, 2006 : 275)، هناك العديد من الحالات لأطفال تم ختانهم على السفن بالقرب من السواحل الجزائرية (Bartolomé .(69 : 1989)، وذلك عكس ختان الكبار الذين يرغبون في إسلامهم طوعاً وختانهم كذلك طوعاً لأنهم مدركين إذا أسلم مسيحي إجباراً لن يؤمن قلبه على عكس إذا رغب هو بذلك، أما الأطفال يختنونهم صغاراً ويعلمونهم طريقة اعتناق الإسلام ومن ثم يمكن تعليمهم تعاليم الإسلام منذ صغرهم فيكبرون عليه.

لقد حاول الآباء رفض الختان وطرحه على أنه قسوة وتعذيب للمسيحيين وأنه فعل همجي يمارس بالقوة على المسيحيين الذين أجبروا على الإسلام، ودليلهم في ذلك أن المهدى يتمربط يديه بالأغلال وكذا أرجله على السرير أو يقوم اثنان أو ثلاثة من إحكامه بشدة لممارسة هذه الجريمة في حقه (Dan, 1637 : 327-323 Auvry, 1663 : 297)، لكن في الواقع يتم ربط المختون حتى لا يتأنى خلال عملية الختان بحيث يمكن للألم أن يجعله يتحرك بقوه خلال العملية وليس بهدف إذلال المختون والهدف من هذه الدعاية إلا منع وتخويف المسيحيين من اعتناق الإسلام.

يمكن القول أن الختان كان عبارة عن علامة تؤكد الارتباط الروحي بالإسلام وشرطًا للاندماج الديني للرجال دون النساء، فهو علامة على التحول الفعلي من المسيحية للإسلام.

خاتمة

من خلال ما سبق نستنتج أن فئة الأعلاج ظهرت كعنصر جديد في المجتمع الجزائري نتيجة ظاهرة التحول الديني التي كانت منتشرة بقوه خلال القرن 16م و17م، هذه الفئة التي أصبحت عنصرا فاعلا فيه من خلال توظيف خبراتهم ومكتسباتهم في مختلف المجالات، وعلى رأسها المجال البحري الذين ساهموا في قوة الأسطول، وحاربوا لرفع راية الإسلام والدفاع عنه.

أن الأعداد الكبيرة للمهتمين والتي كانت دافعا في التحاق العديد من المسيحيين الأحرار من مختلف الدول لدخول الإسلام، وذلك نتيجة الوضع الاجتماعي والاقتصادي الذي وصلوا إليه بعد إسلامهم، فمنهم من أصبح حاكما للبلاد وأخر من أشهر الرياس، وبالبعض الآخر أصبح تاجرا وحصل على الثروة .

أن تلك الأعداد دبت الرعب في نفوس الكنيسة والآباء الذين عملوا جاهدين على الحد من تطور ظاهرة التحول الديني، وذلك من خلال اعتماد مجموعة من الادعاءات الكاذبة لتشويه الإسلام والمسلمين، بل راحت تشوّه صورة الأعلاج من خلال اعتبارهم خائنين وكفار خرجموا عن طوع الكنيسة والدين المسيحي، أو عرضهم كأنهم مجرمين على اعتناق الإسلام خاصة الأسرى منهم وتأكيد على ضرورة افتداهم لتخلصهم من التعذيب الجسدي والروحي.

كان الختان من أهم مظاهر التحول الديني لكونه يعبر رمزا للرغبة في الاندماج والتألف مع مجتمع إسلامي للذين يرغبون في التحول الديني طواعية لأسباب دينية بغض النظر عن الأهداف المادية، لذلك كان الذين أسلموا عن قناعة يقومون بعملية الختان مباشرة بعد قول الشهادة وإعلان إسلامهم، أما الذين كانوا غير متأكدين يؤجلون عملية الختان حتى التأقلم مع المجتمع الجديد وتتأكد لهم من العيش بقية حياتهم مسلمين.

كان الاحتفال بال المسلمين الجدد مميز جدا خاصة في القرن السادس عشر من خلال مواكب مزينة تدور عبر الشوارع، فقد كانوا عبارة عن قوة جديدة تدعم الإسلام والمسلمين، غير أن هذه الاحتفالات أصبحت قليلة نتيجة الأعداد المتزايدة من المهتمين الأمر الذي جعلها محصورة فقط للشخصيات المهمة المهتمة كالجنود، بل طريقة الختان والحفل المرافق لها يختلف بين الشخصيات المهمة والثانية عن البقية.

عمل رجال الدين المسيحيين على استغلال قضية الختان لتأكيد ادعاءاتهم بل استغلال بعض الشهادات التي نقلها بعض الأسرى الذين أسلموا بهدف الهروب، واعتبروا الختان أبغض عملية يتعرض لها الرجل لكونها تعرضه للأذى الجسدي والنفسي، بل راحوا يعرضون الخطوات الالزمة لعمليات الختان والتحول الديني بصفة عامة وهي حسب تصويرهم كلها تعنيف وتعذيب، وذلك بهدف الحد من التحول الديني للإسلام.

فكل الأفكار التي تم عرضها في المصادر الغربية حول التحول الديني القسري عبارة عن أفكار مضللة، بحيث يمكن التمييز بين التحولات الدينية عن قناعة وتلك النابعة عن اعتبارات دنيوية. أن دراسة تاريخ المحتدين المسيحيين في الجزائر العثمانية يقودنا إلى دراسة التفاعل الحضاري بين مختلف المجتمعات لتشكل مزيجا ثقافي واجتماعي وحتى اقتصادي، نحن هنا نتحدث عن عنصر كان ينتهي مجتمع بعيد كل البعد عن المجتمع الإسلامي ليشكل مع مرور الوقت جزء فاعلا فيه، لذلك هذه الدراسة تقودنا إلى فتح المجال لدراسة الجوانب الأخرى التي تحتاج المزيد من البحث والدراسة لنفهم أكثر التفاعلات المعقدة بين الدين والثقافة والمجتمع.

الببليوغرافيا الوثائق الأرشيفية

1. مركز الأرشيف الوطني الجزائري (م.أ.و.ج)، الجزائر، المحكمة الشرعية، علبة 32، وثيقة 1.
2. مركز الأرشيف الوطني الجزائري(م.أ.و.ج)، الجزائر، المحكمة الشرعية، علبة 1 ، وثيقة 21.
3. مركز الأرشيف الوطني الجزائري(م.أ.و.ج)، الجزائر، المحكمة الشرعية، علبة 35، وثيقة 1-2.

المصادر

باللغة العربية:

1. جيمس كاثكارت (ترجمة: اسماعيل العربي)، (1982)، مذكرات أسير الدياي كاثكارت قنصل أمريكا في المغرب. الجزائر: منشورات ديوان المطبوعات الجامعية.

2. شلوصر فندلين(ترجمة: أبو العيد دودو)،(2007)، قسنطينة أيام أحمد باي 1837-1832 . الجزائر: وزارة الثقافة.

باللغة الأجنبية:

1. AUVRY M .(1663) .*Le miroir de la charité chrétienne: ou, Relation du voyage que les religieux de l'Ordre de Notre Dame de la Mercy du Royaume de France ont fait l'année dernière 1662, en la ville d'Alger* J.-B. et E. Roize.
2. BOYER P .(1975) .continuation des mémoires des voyages du feu Père Héault en Barbarie . *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, (19), 29-74.
3. DAN P .(1637) .*Histoire de Barbarie et de ses corsaires* .Paris: Pierre Rocolet.
4. D'ARVIEUX CHEVALIER .(1735) .*Mémoires du chevalier d'Arvieux* .(المجلد 5) Paris: C.J.B.Delespine.
5. DAVIES W .(1614) .*A true relation of the travails and most miserable captivitie of William Davies, Barber-Surgion of London, under the Duke of Florence* .London: N. Bourne.
6. DE HAEDO F. D. (De Grammont) .(1870) .*Topographie et Histoire Générale d'Alger*. Alger : Imprimé À Valladolid En 1612.
7. DE HAEDO F. D. (De Grammont) .(1881) .*Histoire des rois d'Alger* .Alger: Adolphe Jourdan.
8. DE NICOLAY N. (1567). Les quatre premiers livres des navigations et pérégrinations orientales. Lyon : G. Rouille.
9. DE PARADIS V.(1898) .*Alger au XVIIe siècle* .Alger: Typographie Adolphe.
10. DE TASSY L. (1725) .*Histoire du royaume d'Alger , avec l'état présent de son gouvernement, de ses forces de terre & de mer, de ses revenus, police, justice politique & commerce* . AMSTERDAM: HENRI DU SAUZET.
11. GRAMAYE J-B .(1998) .*Alger, XVI-XVII siècle ; journal de Jean-Baptiste Gramaye* .Paris :Cerf.
12. OAKLEY W. (1675) .*Eben-ezer, Or, A small monument of great mercy appearing in the Miraculous Deliverance of William Okeley, Williams Adams [brace] John Anthony, John Jeph, John* .London :Nat Ponder at the Peacock.
13. PANATI F .(1820) .*Relation d'un Séjour à Alger* .Paris: LE NORMATN.
14. PEYSSONNEL J. A. (1838) .*Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger fait de 1724 à 1725* .(المجلد 1), Paris: LIBRAIRIE DE GIDE.
15. PITTS J .(1738) .*A True and Faithful Account of the Religion and Manners of the Mohammetans, in which is a Particular Relation of Their Pilgrimage to Mecca* .London: longaman.
16. VALLIERE J-A. *L'Algérie en 1781: Mémoire du consul Césaire Philippe Vallière* .Touloun: valbertrand.

الدراسات:

باللغة العربية:

1. اخلف زينب . (2023). الممارسة الدينية والطقوس الإحتفالية للأسرى المسيحيين بمدينة الجزائر خلال الفترة العثمانية(1519-1830م). *عصور الجديدة*, 13 (2), 421-447.
2. بستي محمد. . (2020). الأعلاج واعتناقهم الإسلام من خلال الكتابات الأوروبية 1588 - 1699. *جسور المعرفة*. (1), 610-620.
3. حماش خليفة. (2006). الأسرة في مدينة الجزائر خلال العهد العثماني. قسنطينة. (أطروحة دكتوراه). جامعة متواري قسنطينة.
4. حماش خليفة. (2008). الأسرى الجزائريون في أوروبا في العهد العثماني من خلال المصادر المحلية. في *سيوسيلوجية الهجرة الجزائرية في تاريخ الماضي والحاضر*(ص ص 23-45)، جامعة قسنطينة.
5. شويتام أرزي. (2006). *المجتمع الجزائري وفعالياته في العهد العثماني (1519 - 1830 م)*. (أطروحة دكتوراه دولة). جامعة الجزائر 2.
6. غطاس عائشة. (2001). *الحرف والحرفيون بمدينة الجزائر 1700-1830*. (أطروحة دكتوراه). جامعة الجزائر 2.
7. قرباش بلقاسم . (2016). اعتناق الإسلام في الأدبيات الإنجليزية الحديثة. *مجلة العلوم الإنسانية والاجتماعية*, (45), 13-32.
8. مقصودة محمد. (2014). *الكراغلة والسلطة في الجزائر خلال العهد العثماني 1519 - 1830 م*. (مذكرة الماجister). جامعة وهران.

باللغة الأجنبية:

1. BAUDE Le Baron .(1841) .*L'Algérie* .(المجلد 1) Paris: Arthus Bertrand.
2. BELHAMISSI M. (1996). *Marine et marins d'Alger à l'époque ottomane (1518 - 1830)*. Alger: Bibliothèque Nationale D'Algérie
3. BENNASSER Bartolomé. (1989). Chrétiens convertis à l'Islam et circoncision aux XVIème et XVIIème siècles. *Horizons Maghrébins*.(14-15), 64-72 .
4. BENNASSER Lucile 'Bartolomé Bennassar. (2006). *Les Chrétiens d'Allah L'histoire extraordinaire*. Paris: Perrin.
5. BERNARD C .(2006) .Robert C. Davis, Esclaves chrétiens, maîtres .*Archives de sciences sociales des religions*, (136), 115-283 .
6. BOYER P .(1985) .Les renégats et la marine de la Régence d'Alger .*Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, (39),.
7. BRUNO L .(1992) .Conversion et intégration des renégats en terre d'Islam aux XVIe et XVIIe siècles : l'exemple de trois renégats .*Horizons Maghrébins - Le droit à la mémoire*, (18-19), 98-110.
8. COURTINAT, Roland. (2003). *La piraterie barbaresque en Méditerranée: XVI-XIXe siècle*. Jacques Gandini.
9. DE LA VERONNE, C. (1992). Bartolomé et Lucile Bennassar, Les Chrétiens d'Allah. L'histoire extraordinaire des renégats, XVIe -XVIIe siècles. *Bulletin critique des Annales islamologiques*, (8).
10. DUPRAT, A .(Renégats du siècle d'or : Naissance des héros noirs de la course en Méditerranée (1570-1630) .(*Seizième Siècle*),(5), 75-92 .
11. MATAR, N. (1993). The Renegade in English Seventeenth-Century Imagination . *Studies in English Literature (1500-1900)*, 33(3),489- 505. <https://www.jstor.org/stable/451010>
12. NOLET M-A .(2008) .*LES RENÉGATS: Leur contribution à La Construction de L'État Marocain du XVI^e AU XVIII^e SIÈCLE* .Montréal: UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL.

ت. النشر: 30 - 12 - 2024	ت. القبول: 12 - 11 - 2024	ت. الإرسال: 28 - 09 - 2024
--------------------------	---------------------------	----------------------------

اهتمامات الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري بقضايا التحرر في تونس 1946-1956 من خلال جريدة الجمهورية الجزائرية

The interests of the Algerian Democratic Union for the Manifesto of Liberty (UDMA) in Tunisian liberation issues from 1946 to 1956 Through the Algerian Republic newspaper

أحمد مسعود سيد علي 

جامعة محمد بوضياف، المسيلة، الجزائر

ahmedmessoud.sidali@univ-msila.dz

الملخص: تعالج الدراسة المنشورة مدى اهتمامات الحركات الوطنية المغاربية في نضالها ضد الاستعمار الفرنسي خلال فترة ما بعد الحرب العالمية الثانية ، بقضايا التحرر المشترك التي أفرزتها عوامل عدة المصير المشترك التاريخ ، اللغة ، والدين الواحد ، وفي هذا الصدد رصدت ورقتنا البحثية هذه اهتمام حزب الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري خلال فترة 1946-1956م بقيادة فرحات عباس بقضايا التحرر في تونس كنموذج عبر نشاط الحزب الدستوري الجديد الذي كان يقوده الحبيب بورقيبة ، نشاط اقتفياناًأثره بعد الحرب العالمية الثانية بعد أن راحت إدارة الاحتلال الفرنسي في الأقطار المغاربية الثلاث تراوغ في مطالب الحركات الوطنية وتمارس سياسة التورية ، بالإعلان عن إصلاحات بين الفينة والأخرى ، حينها بدأ الحزب الدستوري الجديد يتطلع لتحقيق حلم الاستقلال الذاتي رغم انتماسه إلى لجنة تحرير المغربي التي تأسست سنة 1947 ، والذي سرعان ما انسلاخ عنها وأخذ في التوجه القطري لقيادة الحزب الدستوري بما يخدم المصلحة التونسية في نظره ، وينهج سبيل لا عنف والمرحلية ويدخل في سلسلة من المحادثات ثم مفاوضات أفضت إلى تحقيق الاستقلال سنة 1956، كل هاته المحطات وقفت عندها جريدة الجمهورية لسان حال الاتحاد الديمقراطي رصدنا منها مدى تطابق الإيديولوجيتين البيانية والدستورية في حل المسألة الوطنية التونسية والجزائرية.

الكلمات المفتاحية: النضال المغربي- الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري- الحزب الدستوري الجديد- جريدة الجمهورية الجزائرية، المسألة الوطنية، الحماية الفرنسية

Abstract : The study examines the interest of the Maghreb national movements, in their struggle against French colonialism during the post-World War II periods, with the issues of shared liberation, which emerged from several factors such as a common destiny, history, language, and a unified religion. In this regard, our research focuses on the case study of the Algerian Democratic Union for the Manifesto of Liberty (UDMA) under the leadership of Ferhat Abbas during the period 1946-1956, and its engagement with liberation issues in Tunisia through the activities of the Neo Destour Party, led by Habib Bourguiba, whose actions we trace after World War II. At that time, the French colonial administration in the three Maghreb countries—Tunisia and Morocco under protectorates and Algeria under settler colonialism—continued to evade the demands of national movements by periodically announcing reforms. During this period, the Neo Destour Party began to aspire to achieve national independence, despite that its initial involvement with the Maghreb Liberation Committee, established in 1947, was short-lived. The party soon shifted towards a nationalist, Tunisian-focused strategy under Bourguiba's leadership, adopting a non-violent, gradual approach. This ultimately led to a series of negotiations that resulted in Tunisia's independence in 1956. Throughout these stages, La République , the official newspaper of the UDMA, documented the alignment between the ideologies of the UDMA and the Neo Destour Party regarding the resolution of the national question in both Tunisia and Algeria.

Key words: The Maghreb Struggle, the Democratic Union of the Algerian Statement; New Constitutional Party; The national issue; French protectorate

Mail de correspondant : sidali_280@yahoo.fr

شكل البعد الوحدوي في النضال المغاربي المشترك ضد الاستعمار الفرنسي محور اهتمام الحركات الوطنية المغاربية خلال فترة بين الحربين العالميتين الأولى والثانية الى مطلع الخمسينات من ق 20 م اهتماما عزّز من حضوره بعد نهاية الحرب العالمية الثانية بفعل مبادئ ميثاق الأطلسي القائم على حق الشعوب في تقرير مصيرها ، وتأسيس الجامعة العربية تعزيزا سرعان ما تبين لهذه الحركات أنه من أولويات هذا النضال هو تحقيق جهة نضال مغاربية موحدة من شأنها أن تزعزع الحركة الاستعمارية برمتها وتعطّبه فاعلية عملية كفيلة بتحقيق أهداف استراتيجية على رأسها حق تقرير المصير.

لقد تجلت عرى النضال بين الحركات الوطنية المغاربية في إطار لجنة تحرير المغرب العربي بدء من 1947، حينما أخذت الأحزاب الوطنية المغاربية توثق هذا التواصل الذي جسّده الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري منذ 1946 م تاريخ ظهوره، مع الحزب الدستوري الجديد موضوع دراستنا من خلال الاهتمام بقضايا الحركة الوطنية التونسية، بفعل ما نشرته جريدة الجمهورية الجزائرية، لسان حال حزب الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري، و التي شكلت أرشيفا أساسيا لدراستنا باستغلال جل أعدادها (أي اهتمام البيانيين بقضايا الحزب الدستوري الجديد ونشاطه) كما تجدر الإشارة الى انه هناك دراسات كثيرة تناولت نشاط الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري وتناولت أيضا شخصية فرحت عباس كشخصية محورية ضمن تيارات الحركة الوطنية الجزائرية ، بن مرسي أحمـد: ثورة أول نوفمبر في صحفة الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري جريدة الجمهورية نموذجا 2000 ، معزة عز الدين: فرحت عباس. والحبيب بورقيبة دراسة تاريخية وفكرية مقارنة 2009، بلقاسم محمد الاتجاه الوحدوي في المغرب العربي بين 1910-1954، هذه الدراسات لم تتناول البتة الموضوع المراد الخوض فيه معنا ولم تتناول

الابعاد النضالية

المغاربية في اهتمامات الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري، بل تناولت شخص فرحت عباس وقارنته بشخصية بورقيبة في خوض العملية السياسية وايمانهما بمجد الحضارة الفرنسية وسياسة المرحلية، اما بن مرسي فانه تناول الجريدة لسان حال حزب البيان واستعرض موقفها من الثورة الجزائرية وهو موضوع في حقيقة الامر كان قد استهلك من قبل في الجامعات الجزائرية وهو بالتالي اجترار لما سبق لكن بالإضافة التي نبغي تقديمها في هذه الدراسة هي اهتمامات الاتحاد الديمقراطي بقضايا النضال المغاربي الذي كانت تشهد له الحركات الوطنية المغاربية في المغرب وتونس ، وبالخصوص هذه الأخير وكيف سجلت نخبة البيان عبر صفحات الجريدة كيفية تعاطي بورقيبة لأجل حل المسألة الوطنية التونسية هذه المسألة وقفت عندها كثيرا جريدة الجمهورية الجزائرية لسان حال الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري، فالموضوع هنا يهتم بجزئية دقيقة تتعلق بمدى تطابق الايديولوجيتين للحزبين الدستوري مع الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري.

لقد اعتمدنا المنهج التاريخي التحليلي المقارن القائم على الدراسات المسحية والعلاقات الارتباطية بين الواقع التاريخية بغية اقتقاء أثر التطابق بين الايديولوجيتين أولا للبيانيين (الاتحاد الديمقراطي

للبيان الجزائري) وثانياً للدستوريين (الحزب الدستوري الجديد)، كما رصدها جريدة الجمهورية الجزائرية، رصداً ركز أساساً على كيفية تعاطيهم لأجل حل المسألة الوطنية الجزائرية والتونسية، حينها استوقفتنا إشكالية رئيسية وهي ما مدى تطابق إيديولوجية البيانيين مع الدستوريين في قضايا التحرر؟ ومن خلالها جاءت سلسلة فرعية ضمنها محاور للدراسة، فهل كان اهتمام البيانيين بقضايا التحرر المغاربية استراتيجية؟ أم لأجل توسيع تحالفاته في إطار صراعه مع تيارات الحركة الوطنية الجزائرية؟ كيف كان الاتحاد الديمقراطي يرى أساليب تعاطي بورقيبة مع المسألة التونسية، بدءاً من المشاركة في الحرب العالمية الثانية وانتماه للجنة تحرير المغرب العربي؟ وما مدى حدود تعامله مع التيار اليوسفي الذي كان يؤمن بخيار الكفاح المسلح؟ وموافقه من التيار اليميني الفرنسي المعارض لتسوية القضية التونسية؟ انسحابه من لجنة تحرير المغرب العربي ودخوله في مفاوضات بدءاً من جوبلية 1955 لتحقيق الاستقلال الذاتي، هل كان الاتحاد الديمقراطي يرى في ذلك تخلي عن عرى النضال المغاربي لمجاهدة الاستعمار؟

للإجابة عن هذه الإشكاليات اعتمدنا على جريدة الجمهورية الجزائرية كمصدر أساسي فهي لسان حال الاتحاد الديمقراطي عبر الافتتاحيات التي كان يكتتها فرحات عباس أو نخب الحزب ومنظري الإيديولوجية البيانية من أمثال قدور ستور، أحمد فرنسيس، أحمد بومنجل، د سعدان، وقاديد أحمد.

1. لمحـة عن تطور جريدة الجمهورية الجزائرية:

شهدت جريدة الجمهورية الجزائرية الناطق الرسمي باسم الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري تطورات من حيث العنوان والشكل (بن مرسلی، 2007: 40)، فقد ارتبطت بميلاد الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري الذي كان يترأسه السيد فرحات عباس مع مجموعة من رفقاء بعد أن حلت حركة الأحباب والبيان، وفي ذات الوقت أصدر السيد فرحات عباس جريدة المساواة لسان حال الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري، وقد صدرت أعدادها بشكل غير منتظم على التوالي من 1946 إلى 1948 ثم تحول اسمها إلى جريدة الجمهورية الجزائرية، وقد كان الهدف الرئيسي من تأسيسها هو المطلب الأساسي الوارد في 10 فيفري 1943م، والمتمثل في المطالبة بحكومة جزائرية تتمتع بدستور خاص بها تعدد جمعية جزائرية تأسيسية وينتخبها كل سكان الجزائر عن طريق الاقتراع العام (أحمد مسعود، 1995: 25).

لقد كان الظهور الإعلامي لجريدة الجمهورية الجزائرية بداية من سنة 1948م لسان حال الاتحاد الديمقراطي محاولة رائدة للحزب، ضمن أهدافه الاستراتيجية قصد التأثير على الرأي العام الفرنسي، فمن خلالها حاول فرحات عباس التواصل مع أوربي الجزائريين والفرنسيين على حد سواء، اعتقاداً منه أن القمع النازي الذي تعرض له هذا الأخير خلال الحرب العالمية الثانية قد يكون أيقظ من دون شك ضمائرهم تجاه قضية الاستعمار الفرنسي في الجزائر، ومع ذلك لم تحظ مسامعيه بالتأييد المطلوب من الفرنسيين، ولم تجد صدى إلا عند النذر القليل من الرأي العام الفرنسي (بن مرسلی، 2007: 54).

شكلت إذا جريدة الجمهورية الجزائرية ما يمكن اعتباره حينها بمثابة الأفق السياسي البعيد أو قمة النضج السياسي للنخبة الاندماجية، فقد كانت تعكس تحليلاتها السياسية العميقة ورؤيتها الاستراتيجية حول مستقبل الشعب الجزائري وكيفية تحقيق استقلاله، وتحقيق غايته الوطنية، حيث

برزت بوضوح كمنبر للكتابة الشبابية، وركزت على تعزيز الوحدة الوطنية ، والتضامن الوطني، كمحور أساسي للتحرر الوطني من الاستعمار الفرنسي و تحقيق حلم إنشاء الجمهورية الجزائرية او جزائرية تعيش فيها كل الأطياف، رغم أن نخبتها كانت قبل فترة تنادي بالاندماجية البحتة ، وإنكار الأمة الجزائرية (أحمد مسعود، 1995:30)

كما أنه لا ينبغي إهمال الدور النضالي الذي قامت به جريدة الجمهورية الجزائرية فهي شكلت جزءاً أساسياً من النضال الوطني الجزائري خلال فترة 1946-1956م ، فالتطورات السياسية والاقتصادية والاجتماعية التي شهدتها الجزائر خلال هذه الفترة كانت حاسمة في تشكيل خطها السياسي بما يتماشى وطموح الجماهير الشعبية المسلمة بدءاً بدستور 1947، وانتخابات أبريل 1948م، ثم عمليات التزوير التي طالت انتخابات أبريل 1948م، وسياسة التحالفات التي انتهجهما مع تيارات الحركة الوطنية الجزائرية في إطار جبهة الدفاع عن الحريات واحترامها سنة 1951م محطات توقفت عندها الجريدة وشكلت وسوقت من خلالها خطابها السياسي ، ومن دون شك فقد لعب السيد "فرحات عباس" كشخصية قيادية بارزة في الحزب دوراً بارزاً في إشرافه على الجريدة و رسم سياستها الصحفية وكتابة خطوطها الافتتاحية(بن مرسلي، 2007:54).

والشاهد في ذلك هو ارتباط حزبه أي الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري بم مشروعه السياسي «الجمهورية الجزائرية» المنشودة والتي أصبحت عنواناً مزدوجاً للجريدة، وهذا في افتتاحية العدد الأول تحت عنوان «الذكرى الخامسة للبيان نؤكد تصميمنا على التغلب على الاستعمار»، وفيها قال: «سنبقى مرتبطين بقوة بالتصور الوطني ، الشعب الذي ليس له حق أن يكون مصيره نفسه ، لا يمكن أن يطمح إلى أي حق آخر، نريد أن نعيش ، أن نتطور ، أن نكبر ، أن نمارس حريتنا في إطار مدينتنا في إطار وطني خاص ، نحن نتصدى بعزم لكل شكل من الأشكال الإدماج الاندماجي و نرفض كل إشكال العبودية، وستبقى الجزائر جزائرية (أحمد مسعود، 1995:64)

ستظل هذه الأفكار تشكل خط الجريدة في خلال جل افتتاحيتها: لأن فرحات عباس كان يتبنى مواقف مناهضة للعنف في كتاباته كما أظهر ذلك في افتتاحياته التي كتبها عندما كان يحاول فهم الحالة السياسية عشية اندلاع الثورة التحريرية ، فقد كان دائماً ينذر إدارة الاحتلال من مغبة التعتن واستخدام أساليب العنف التي لا تولد إلا العنف المضاد كما حدث خلال الانتفاضة في 8 ماي 1945م ، فضلاً عن ما كتبه بعد اندلاع الثورة التحريرية معتبراً عن موقفه من خيار الكفاح المسلح الذي انتهجه النوفيريون أي قادة جيش وجبهة التحرير الوطني فقد كتب بتاريخ 2 نوفمبر 1954، افتتاحية بعنوان "لا للعنف" ¹ معتبراً بذلك عن رفضه استخدام أسلوب القوة والعنف لأجل تحقيق الاستقلال الوطني ، موقف يتعارض مع مبادئ بيان أول نوفمبر الذي نشره قادة الثورة التحريرية باسم جيش وجبهة التحرير الوطني مما جعله حينها يقع عرضة للأئمة كبيرة من طرف النوفيريين ، ورغم هذا الاختلاف في الوسائل

¹. Ferhat Abbas, Non à la violence .la République Algérienne, n° 42,2 novembre 1954.

اختتمت الافتتاحية بتوجيهه اللوم لما آلت إليه أوضاع الجزائر من انسداد إلا بسبب تعنت الكولون وإدارة الاحتلال الفرنسي في تعاطيها مع المسألة الجزائرية.

كما وأشارت الافتتاحية إلى عدم استجابة الاحتلال الفرنسي للمطالب الوطنية، وتجاهله للنذر التي كانت يقدمها البيانيون بين الفينة والأخرى، إن هذه الأفكار لم تكن أولاً من وحي فرحات عباس وحده بل كانت أيضاً من وحي كوادر ومثقفين كانوا معه في الحزب، وعبروا عنها في جريدة الجمهورية الجزائرية طيلة صدورها من أمثال قدور ساطور، أحمد فرنسيس، قايد أحمد.. وثانياً لم تكن هذه الأفكار حبيسة الرؤيا داخل الجزائر المستعمرة بل كانت تنشد تحرير شعوب المغرب العربي وفق ذات الرؤيا والإيديولوجيا من ربيقة نظام الحماية في المغرب وتونس وهو ما توقفت عنده دراستنا هاته عند التجربة التونسية مع الحزب الدستوري الجديد.

2.بعد المغاربي في النشاط السياسي لبورقيبة بعد الحرب العالمية الثانية:

ظل فرحات عباس يؤمن بالنضال المبادئ والهادف القائم على فلسفة لا عنف والنهج السلمي المرحلي كوسيلة لتحقيق التحرر خلافاً لمصالح الحاج الذي كانت له شخصية راديكالية منذ انخراطه في الشأن السياسي بل كان يؤمن بضرورة التمرد والنضال المسلح لتحقيق الاستقلال، وخلال فترة الأربعينات والخمسينات كان فرحات عباس يدعو الحركة الوطنية التونسية والمغربية إلى انتهاج الخيار السياسي لحل مسألة نظام الحماية إشارة منه إلى العزوف عن العمل المسلح الذي بادرت به لاحقاً الحركة اليوسفية في تونس 1952، وجيش الخطابي في المغرب (غليسبي، 1961: 96).

لقد رصدت جريدة الجمهورية الجزائرية لسان حال الاتحاد الديمقراطي كل مظاهر التضامن المغاربي في النضال ضد الاستعمار الفرنسي مع الحركة الوطنية التونسية ،² فقد كشفت عنه حتى قبل الحرب العالمية الثانية إثر المظاهرات التي قام بها التونسيون (80 ألف في تونس) يومي 8-9أبريل 1938، ضد إجراءات التجنيد الإجباري، وقد كتب بورقيبة حينها مقالاً نشر في الصحف التونسية وعادت اليه في مطلع الخمسينات جريدة الجمهورية الجزائرية مقالاً بعنوان "التمزق" ، "الحزب الدستوري يقبل هذه المرة القتال، مع كل ما ينطوي عليه من مخاطر النصر النهائي أو السحق الكامل" ، وكانت حينها حالة الصدمة حيث ذبح 200 تونسي، وبعد عمليات الحصار تم اعتقال 3000 من الدستوريين الجدد، وأحيل بورقيبة إلى المحاكم العسكرية³.

انهت تجربة الحبيب بورقيبة إلى ما انتهت إليه تجربة فرحات عباس مع نهاية الحرب العالمية الثانية إثر مظاهرات الثامن ماي 1945، بحيث أخذ يتخلّى عن فكرة الارتباط الوثيق مع فرنسا لأجل حل المسألة التونسية ، وهو ما أبرزه من خلال رسالة مطولة كتبها في القاهرة سنة 1946 إلى الأمين العام للاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري فرحات عباس أعادت نشر مضمونها جريدة الجمهورية الجزائرية في أبريل 1955، قال فيها "إن شعبنا التونسي ناضل أكثر من الشعوب الأخرى من أجل الاستقلال" وانتقد فيها فرحات عباس بسبب اعتداله وأشار عليه بأن نضاله يجب أن يرمي تحقيق هدف السيادة

2. Les armes du Néo destour, la République Algérienne..n°58, 01 avril 1955.p.7.

3 . Les armes du Néo destour, la République Algérienne.n°58, op.cit.p.7.

الداخلية الكاملة للجزائر. وينظر بورقيبة أن تاريخ الجزائر مجيد يمكن أن يسمى في أعمال عظيمة ضد الاستعمار ، ومن جهة أخرى أكد بورقيبة في ذات الرسالة أن الحزب الدستوري الجديد في نهاية صراعه مع فرنسا لا يرغب إلا في الاستقلال الداخلي ، " نحن نفتخر كثيراً بتاريخنا ومقاومتنا ، ولكن علينا الالتزام بالواقع ومراعاة موازين القوى القائمة " ، كما أشاد في نفس الرسالة تضييف الجريدة بمزايا الاتحاد أو الجهة المغربية التي تشكلت مع مكتب أو لجنة تحرير المغرب العربي ، " إن اتحاداً متيناً لشعوب شمال إفريقيا الثلاثة قد تم تشكيله بدماء شهدائنا ، وبدموع أراملنا وأيتامنا تقربنا بشكل كبير من مثاليتنا ".⁴

أشادت أيضاً جريدة الجمهورية الجزائرية بالسياسة الحكيمة للحزب الدستوري الجديد بقيادة بورقيبة على شاكلة فرحات عباس مما يوحى بتطابق الإيديولوجيتين وذلك في لعبة الصراع العالمي خلال فترة الحرب العالمية الثانية حيث آثر الانحياز إلى الحلفاء ضد المحور على الرغم من مطالب الأخير الملحقة لتشكيل جهة مغاربية تحالف مع النازية ضد الاستعمار الفرنسي إشارة إلى محاولة التقارب الألماني مع النخب العسكرية لحركات التحرر المغاربية فيما عرف بلجنة تحرير شمال إفريقيا C.R.N.A.⁵.

كما توقفت الجريدة أيضاً عند مساعي بورقيبة وهو في منفاه من الجنوب التونسي خلال الحرب العالمية الثانية لتشكيل جهة وطنية تونسية ضمت كل فئات المجتمع التونسي⁶ حتى منهم اليهود التونسيين، ولاحظ بفخر خلال الحرب وجود اليهود والمسلمين يقاتلون إلى جانب من أجل نفس المثل الأعلى للعدالة والحرية .

لأجل ذلك كان يرى إنه لا ينبغي أن يقتصر هذا الاتحاد على كواذر الحزب الدستوري وحدهم بل على العكس من ذلك فهو يهم جميع مواطني هذا البلد مسلمين ويهود " كلنا سَنَمُوتُ هناك كلنا سُنُدُّنْ هناك، وإذا كان هو مسار عملنا إذا اتبعنا هذا الطريق، فإن العالم كله سيحترمنا وسنكون جديرين بالمجد الذي يطمح إليه والذي سنحققه عاجلاً أم آجلاً من أجل عملنا واتحادنا وسياستنا الواقعية " .⁷

كان بورقيبة يرى في هذه الجهود أنها ستعطي من دون شك للنضال الوطني بعده الشمولي وفي هذا الصدد أشار إلى الجهات النقابية في تونس في ظل تحديات كثيرة لما في ذلك التفارق بين العمل النقابي وتجنب الخوض في تجريح نظام الحماية في أثناء تقديم المطالب النقابية إشارة منه إلى ما قام به بلقاسم قناوي حينما أسس الاتحاد العام للعمال التونسيين (C.G.T.T) في عام 1936، وكانت الإقامة العامة تحاول التأثير على الاتجاه السياسي النقابي للحركة، وفي عام 1938م أعلنت (C.G.T.T) بقيادة قناوي عن توجهها للابتعاد عن السياسية والتركيز على المجال النقابي فقط، مما شكل تغييراً كبيراً عن

4 .Abou el Hassan. Bourguiba et l'Algérie, la République Algérienne n°58, 01avril 1955.p.7.

5. Les armes du Néo destour, la République Algérienne.n°58,op.cit. p.7

6. شهدت سياسة فرحات عباس عبر توجهاته الأيديولوجية بعد الحرب العالمية الثانية تطوراً ملحوظاً بحيث أخذ يوسع من قاعدته لتبني أفكار البيان وفلسفته في إحلال الجمهورية الجزائرية المنشودة في إطار كونفدرالي مع فرنسا، لأجل ذلك كان حزبه يضم نخبة لبرالية من العمران وحتى من يهود الجزائر.

7. Le retour triomphal de Habib Bourguiba. Discours sur la place du mouton. La République Algérienne.n°63,10 juin 1955. p.5.

الموقف السابق الذي يدعو الى دمج الأبعاد السياسية مع النشاط النقابي ، لكن تصدر فرحات حشاد لاحقا قيادة (C.G.T.T) سنة 1944 أعطى لهذا التنظيم ليس فحسب بعده النضالي الوطني⁸ بل المغاربي . كان الاتحاد العام التونسي للشغل داعماً للحزب الدستوري الجديد، ولكن من دون الاندماج فيه بشكل كامل. فلقد دعم الاتحاد هذا الحزب لأنَّه رأى فيه إمكانية تحقيق بعض الإصلاحات الاجتماعية التي تتماشي مع مصالح الطبقة العاملة (جولييان، 1976: 204، 205).

وعلى صعيد آخر كان بورقيبة يعتبر أن النضال السياسي بات نجاحه رهن المساندة الخارجية وقد لعب دوراً في تحقيق ذلك الدعم الدولي والإقليمي الذي ساهم في نجاح النضال التونسي (معزة، 209: 301).

وفي هذا الصدد جاءت هجرته الى القاهرة التي مكث بها سنة كاملة من أجل جلب اهتمام جامعة الدول العربية بالقضية التونسية، وكذا اتخاذها كقاعدة للانطلاق نحو البلدان الأجنبية التي كان يأمل منها أن تقف إلى جانب عدالة القضية التونسية ولاسيما الولايات المتحدة التي يُوجَدُ به مقر منظمة الأمم المتحدة ، لكنه ظل هناك معزولاً و قال عن ذلك "بقيت بالقاهرة سنة كاملة 1945-1946 أعمل من أجل القضية الوطنية، وفتحت مكتباً للحزب ووجدتُ هناك السيد الشاذلي المكي من حزب الشعب الجزائري، وثلاثة من طلبة المغرب الأقصى" (معزة، 2009: 301).

وعلى الرغم من عدم تمكنه تضمين قضية تونس في جدول أعمال الجمعية العامة للأمم المتحدة سنة 1947 بغية تحقيق مسألة تدوير القضية التونسية ، الا أن هذه الجهود انتهت بالتعريف بالقضية تونسية ونالت تعاطف عدة أوساط في واشنطن وداخل الأمم المتحدة (القصاص، 1986: 607، 608).

وعلى صعيد آخر استغل بورقيبة انعقاد مؤتمر لجنة تحرير المغرب العربي سنة 1947 ، والذي خالله تم الإعلان عن ميثاق اللجنة ميثاق للحركات الوطنية المغاربية، وأسندت رئاسة هذه اللجنة إلى الأمير محمد عبد الكريم الخطابي وأمانتها العامة للحبيب بورقيبة. وقد درس المؤتمر الوضع العربي والدولي، واتخذ قرارات في غاية الأهمية كان من أهمها:

-أن تلتزم كل الأحزاب بميثاق عمل وطني تحريري مشترك.

- لا يجوز لأي حزب ولا لأي حركة أن تنفرد بمنفعة مع الاستعمار الفرنسي أو تبحث عن حل انفرادي لقضيتها.

وقد أعد بطل الريف المغربي عبد الكريم الخطابي، والدكتور ثامر يوسف الرويسي، والحركة الوطنية الجزائرية خطة تمثل في:

-جلب أكبر عدد ممكن من الطلبة من كافة أوطان المغرب العربي وإحالتهم بالكليات العسكرية بالقاهرة، ودمشق، وبغداد ولتكونوا النواة القتالية ويتولوا مهمة تدريب المتطوعين للقتال في صفوف الحركة الوطنية، وإدارة الثورة المسلحة.

8. Abou el Hassan. Bourguiba et l'Algérie, la République Algérienne n°58, 01 avril 1955.p.7.

- تهيئة قيام ثورة مسلحة تبتدىء من حدود ليبيا إلى أغادير والصحراء الغربية.

إن هذه الخطة كانت ستدفع فرنسا أو الاستعمار الفرنسي لجلب مليون جندي، وهذا العدد من الجنود لم يكن متوفراً لدى السلطات الاستعمارية، التي كانت حينها غارقة في حرب منهكة في الهند الصينية، خطة كانت أيضاً تستهدف تعزيز السلطات الاستعمارية، في مواجهة حرب تحرير شعبية عن طريق الثورة المسلحة من حدود ليبيا إلى أغادير.

- توحيد المغرب العربي عن طريق الكفاح المسلح، وخلق الدولة الواحدة المتنقلة المتحركة من الاستعمار كخطوة أولى نحو الوحدة العربية الشاملة.

- جلب طلاب المغرب العربي وتوزيعهم على المعاهد والكليات، والجامعات لتكوين الإطارات الازمة لتعريب الإدارة والتعليم (الطاهر، 1975: 72).

3. نحو التوجه القطري للحزب الدستوري الجديد:

بحلول سنة 1948م، بدأت ملامح التصدع داخل لجنة تحرير المغرب العربي بسبب التباين الإيديولوجي من العمل على المستوى المغاربي. فانقسام الوطنيين المغاربيين إلى اتجاهين، اتجاه يدعو إلى العمل المسلح الثوري بقيادة عبد الكريم الخطابي، واتجاه ثاني داخل لجنة تحرير المغرب العربي يدعوا إلى العمل السياسي القطري بقيادة الأمين العام للجنة يترأسه الحبيب بورقيبة وفقاً لمبادئ حزبه (تلي، 2021: 125).

لقد رفضَ بورقيبة الالتزام بأي توجه إيديولوجي مع الشيوعيين وحركتهم واختار التوجه نحو الواقع والتحرر الوطني دون الخوض في صراعات إيديولوجية لأن هدفه الأسماى كان تحقيق استقلال تونس، وتجنب الأضطرابات الدموية التي شهدتها بعض الدول الأخرى في ذلك الزمان مما دفعه إلى استخدام الوسائل الازمة لتحقيق الهدف بأقل تكلفة (القصاب، 1986: 610).

إن هذه الاستراتيجية التي انتهجها الحبيب بورقيبة خلال مؤتمراته الصحفية والمقالات التي كان يكتتبها في الصحف وتصرิحاته في الإذاعة، هي التي سجلتها ووقفت عندها جريدة الجمهورية خلال هاته الفترة ، استراتيجية كانت من عمق إيديولوجية البيانيين بقيادة فرحات عباس ، فهو أيضاً كان يسعى لتدليل القضية الجزائرية ويرفض في ذات الوقت الانسياق ضمن أطارات كانت تروج لها بعض الحركات العالمية الحركة التروتسكية والتي كانت تخدم في اجندة سوفياتية في إطار الحرب الباردة لأجل ذلك كان يعمل على تجنب الجزائر لجعلها بؤرة توثر عالمية على شاكلة كوريا ، الهند الصينية والكونغو، بمعنى ممارسة دبلوماسية الحياد التي بدأت تلوح في افق العلاقات الدولية ، وهو ما كان يرمي تحقيقه بورقيبة إلى اخراج القضية او المسألة التونسية من ثنائية الصراع بين الوطنيين التونسيين ونظام الحماية ، لأجل ذلك كان ينحو هذا النهج لجلب انتباه المجتمع الدولي وتعزيز دعمه لقضايا تونس بدءاً من الجبهة العربية الإسلامية، ثم الأفرو-آسيوية، انتباه سجله بحضوره في الندوات والمؤتمرات التحضيرية لتشكيل جبهة باندونغ لاحقاً، فقد كتب خلال زيارته مصر في 23 أبريل 1951 "العمل كان ممتازاً في اهتمامات الشعوب

والحكومات، انطلاقا من آسيا، القاهرة كراتشي، نيودلهي بومباي، كالكتا، جاكرتا، رحلة عملت جاهدا لنشر صوت تونس الشهيدة⁹

وعلى صعيد السياسة الداخلية للحزب أي الدستوري الجديد فان استراتيجيته هاته جنبت نضاله السياسي الكثير من المتابعين بينما تمكّن من احتواء الخلافات مع غرمائه السياسيين والعمل على عدم تبديد جهوده او قواه والاحتفاظ بها لمواجهة دسائس نظام الحماية¹⁰.

أوجدت هذه الاستراتيجية لدى بورقيبة رجالاً، لم يكن بسعدهم من دونه ان يقودوا معركة النضال بنفس العناد، فقد كتب من القاهرة "لن أتخلى عن النضال" "لن أخضع لقانون الأقوى، ولن أشارك في اختفاء وطني" ، ان مثابرته هذه ضاعفت من ايمانه بالتغيير من الداخل لا من الخارج دون الحاجة لانتظار معجزة "لا أحد يريد المخاطرة بحريته ولا حتى بجلده، هذه هي سمة الشعوب المданة إنهم يريدون أن يكونوا أحراراً، لكنهم يتوقعون التحرر بمعجزة من الخارج ،هذه المعجزة لن تأتي إذا لم نفعل شيئاً من الداخل"¹¹.

وخلال فترة عودته إلى بلاده سنة 1949، بدأ الحبيب بورقيبة فوراً في التواصل المباشر مع الجماهير، ومناضلي حزبه ودعاهم إلى الاستعداد لمرحلة من أجل تعزيز قاعدة الحزب، ومواجهة القوى التي تعرقل استقلال تونس، ودعا أيضاً القوى الحية بالبلاد للتحضير للكفاح بما في ذلك الاتحاد العام التونسي للشغل، والشبيبة الدستورية، وجمعية قدماء المحاربين التونسيين (الشاطر وأخرون، 2005: 123).

وفي 22 أفريل 1950 انتقل بورقيبة إلى فرنسا في محاولة منه للتعريف بالقضية التونسية وكسب دودي التيار الاشتراكي الفرنسي، وقدم مشروع إصلاحات يتضمن سبع نقاط:

- الرغبة في تحقيق الحكم الذاتي.

-بعث السلطة التنفيذية المؤتمنة على السيادة التونسية.

-تشكيل حكومة تونسية مسؤولة عن الأمن العام يرأسها وزير أكبر يتولى رئاسة مجلس الوزراء بصورة فعلية.

-إلغاء خطة الكاتب العام للحكومة، واستبدالها بنظام إداري جديد.

-إلغاء خطة المراقبين المدنيين الذي من شأنه أن يعكس تغييراً في الاستراتيجية أو الأولويات الحكومية.

-إلغاء الجندرمة الفرنسية.

-إنشاء بلديات منتخبة بالاقتراع العام تكون أولى مهامها إعداد دستور ديمقراطي يضبط العلاقات بين تونس، وفرنسا على أساس احترام السيادة التونسية، ومصالح فرنسا المشروعة.

إن هذه المطالب في نظر جريدة الجمهورية الجزائرية كانت شبيهة بالمطالب التي كان يقدمها فرحات عباس بعد فشل تجربة دستور الجزائر 1947، فقد وجدت مطالب بورقيبة هذه وجدت صدى

9. Les armes du Néo-destour, la République Algérienne n°58 op.cit.p.7.

10 .Abou el Hassan. Bourguiba et l'Algérie, la République Algérienne n°58, 0 1avril 1955.p.7.

11. Les armes du Néo-destour, la République Algérienne n°58 op.cit.p.7.

طبياً في أوساط الحزب الاشتراكي الفرنسي والحركة الجمهورية الشعبية، والشخصيات المناهضة للاستعمار¹².

لقد استطاع بورقيبة بهذه الاستراتيجية أن يكسب لصفه أصدقاء منهم مانديس فرنس وفرانسوا ميتران، الذين كانوا يرون فيه خير حليف يمكن الاعتماد عليه لمواجهة التيار الوطني الثوري الراديكالي في شمال افريقيا، حينها بدأت فرنسا تبحث عن طريق للمساومة التاريخية ولجأت للأسلوب الناعم مع الحبيب بورقيبة (معزة، 2009: 333).

4. المفاوضات والاستقلال 1954-1956:

بعد محادثات مكثفة بين مانديس فرنس، وأمين باي، وبعد إخبار بورقيبة سراً بالمبادرة الفرنسية، وهو في قصر لافيريتي، تم التوصل إلى اتفاق يسمح بتشكيل حكومة تونسية ذات حكم ذاتي داخلي، وأعلنَ بورقيبة في بيانِه الرسمي أن حصول تونس على الاستقلال يبقى الهدف الاسمي لشعب التونسي، وفي 30 جويلية 1954 صادق مجلس الوزراء الفرنسي بمبدأ منح الاستقلال الداخلي لتونس (بلخوجة، 1999: 5).

لكن سرعان ما تعثر مسار المفاوضات ودخل في مأزق ورجع الوفد المفاوض إلى تونس في 8 جانفي 1955، للتشاور مع الديوان السياسي والحكومة التونسية والأمين العام للحزب الدستوري الجديد ثم عاد في 21 جانفي 1955 إلى باريس بمعية رئيس الوزراء الطاهر بن عمار الذي التقى برئيس الحكومة مانديس فرنس بغرض عرض وجهة النظر التونسية واستئناف المفاوضات،

وعندما قرر مانديس فرنس أن يضع الحزب الدستوري الجديد "حول سجادة خضراء" ، في محاولة منه للدخول في مفاوضات رسمية معه، ويقف في الجهة المقابلة للاستماع إلى صوت¹³ الشعوب المصطهدة، وجد نفسه أمام حملة شرسه وانتقاد عنيف شنه اليمين الفرنسي الاستعماري، لقد لجأ تيار اليمين المتطرف إلى حد دفع الجمعية الوطنية الفرنسية لطرد مانديس فرنس عندما قبل التفاوض مع التونسيين عبر ممثلي الحزب الدستوري الجديد وهو الامر الذي عجل بسقوط حكومته في فيفري 14 1955

كان بورقيبة يواجه أيضاً انشقاقاً أيضاً داخل حزبه بين من يؤيدون المفاوضات والحكم الذاتي وبين من يدعمون الكفاح المسلح، والاستقلال التام لذلك حرصَ على التفاهم مع صالح بن يوسف عارضاً عليه المصالحة¹⁵ والعودة إلى البلاد في الفاتح من جويلية 1955 بعد أن عرف أن اتفاقيات الحكم الذاتي ستوقع بعد يومين فقط ليجد في استقباله جماهير الشعب التونسية. (سعيد، 2000: 189).

12. Abou EL Hassan. Bourguiba et l'Algérie, la République algérienne.n°.58 op.cit.p.7.

13. Ahmed Boumendjel, Un interlocuteur valable, la République algérienne .n°52, 11fevrier 1955.p.8

14. Mostaganem 12^e anniversaire du Manifeste Algérien, la République Algérienne, n°58, op.cit. p.2

بالعودة إلى مسار فرحات عباس خلال ذات الفترة من عمر الثورة الجزائرية، فإن قيادة الثورة بدأت تحضر للاتصال به وثنية عن الانجرار مع سياسة الإصلاحات التي كانت تنتهجها إدارة الاحتلال خاصة بعد مشاركته في انتخابات أبريل 1955، وتدفعه لإدانة سياسة القمع الاستعماري التي بدأت تطال الشعب الجزائري بدءاً من اعلان حالة الطوارئ جزئياً على الأوراس ابريل 1955 ثم تعميمها على الوطن في جوان 1955، اتصالات ستوج بلقاءات في سبتمبر 1955 مع عبان رمضان وبن خدة لتكون بداية لأنضمامه لاحقاً بجبهة التحرير الوطني ابريل 1956.

وفي أثناء مغادرة بورقيبة باريس ألقى خطاباً عَبَر فيه عن شكره للحكومة الفرنسية وعلى المحادثات التي جرت وأعرب عن تفاؤله لمستقبل العلاقات بين تونس وفرنسا ودعوته للوفاق وتهنئته العقول لنسوان الصراعات ومشاجرات الأمس، ودعا إلى نبذ التفرقة والكراهية ونسيان الأحقاد والتوجه بحزم نحو المستقبل أملاً في تحقيق الوفاق وتحقيق التعايش الذي يحافظ على القيم¹⁶ الإنسانية لقد وصفت جريدة الجمهورية الجزائرية عودت بورقيبة سنة 1955 بالعودة المنتصرة عَوْدَة شابها الحماس ، بحيث بدأت في فرنسا قبل أن يمتنع الطائرة حيث قابله التونسيون المغتربون بمظاهرات دافئة شارك فيها عدة مئات من الطلاب والعمال الحرفيين ، والتجار التونسيين الذين حملوه منتصرين من مدخل ليون إلى باريس وهو يغنى النشيد الدستوري ، وعند وصوله إلى تونس العاصمة 1 جويلية 1955 في الساعة الثامنة صباحاً وفد إلى العاصمة التونسية عشرات الآلاف من التونسيين من جميع أنحاء البلاد لاستقباله وأدى بتصريح قصير "في هذا اليوم العظيم ينفجر الفرح في قلوبنا جمِيعاً لقد اتخذنا للتو خطوة نحو الاستقلال وأنساناً الدولة التونسية إذ قدمنا تنازلات لأننا نريد بناء دولة حديثة بالتعاون مع فرنسا" ، وانهى خطابه إلى دعوة الشعب للحفاظ على وحدته¹⁷ .

من جهته سارع فرحت عباس باسم الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري إلى تهنئة الحبيب بورقيبة على عودته المظفرة إلى الوطن التونسي ، وقال "سيُحُلُّ السلام والتقدم والإزدهار في تونس ضمن إطار علاقتها الجديدة مع الفرنسيين ، لقد أظهراكم كما فعلنا ، لم نتوقف أبداً عن إعلان أنّ العائق الوحيد بين فرنسا ودول شمال إفريقيا هو الحضور الاستعماري الذي يوقف الصدقات".¹⁸

عودة مظفرة في نظر فرحت عباس بعد أن توجت باتفاق الحكم الذاتي ، الذي أسس لعلاقة سلمية بين الحكومة الفرنسية والحكومة التونسية الموعودة ، وهي إشارة من عباس إلى الخيار المرحل¹ الذي كان يؤمن به في نهجه السياسي كما نبه لخطرة الاستعماريين من الكلولون والقطاعيين في الحكومة الفرنسية الذين كانوا يعملون إلى إفشال مساعي بورقيبة في هذا الاتجاه .

أشاد أيضاً قايد أحمد من خلال جريدة الجمهورية بالإنجاز العظيم الذي حققه السيد بورقيبة بعد عودته من فرنسا وأشار إلى التطابق في التعاطي السامي للاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري والحزب الدستوري الجديد بقيادة بورقيبة في حل المسالة التونسية وقال "بعد سنوات عديدة من النضال المليء بالعقبات بعد السجن والنفي عاد الحبيب بورقيبة إلى البلد الذي لم يدخل في خدمته أي تضحيات لقد استقبله الشعب التونسي استقبلاً منتصراً لا يمكن إنكاره ومستحقاً للغاية بعد تضحية بالخبرة مسلحاً بالسلطة سيعرف كيفية الحفاظ عليه ، ان الجمهورية الجزائرية تشهد بوحدة وتماسك الشعب التونسي وتعلقه بشخص بورقيبة فنضاله متطابق إلى حد بعيد مع مفاهيمنا السياسية التي

16. Allocution de Habib Bourguiba en quittant Paris, la République Algérienne, n°63, 10 juin 1955, p.5

17 .Le retour triomphal de Habib Bourguiba, discours sur la place du Mouton, la République Algérienne, n°63, p.5.

18. Kaid Ahmed, hommage à Bourguiba, la République Algérienne, n°63, 10 juin 1955. p.3.

تأخذ بالحسبان السياق الدولي وتطور المجتمعات ونحن ندعم الشعب التونسي ككل في نضجه السياسي وإظهار الحكمة والتعقل في حل المسالة¹⁹ التونسية."

لقد صرَّح بورقيبة بعد عودته إلى تونس بأن شعبه يأمل تحقيق السلام ، الأمان ، التقدم والرقي ، وهو اذ يحتفل بالتأكيد على حقه في أن تكون أرضه وطناً له لا يمكن لأحد أن ينزعهُ فيها ، لكنه يستدرك ليؤكد على نهجه الأيديولوجي في حل المسالة التونسية قضية المعمرين ، فبنظره فإن الذين يريدون العيش في هذا البلد من أجل ضمان حياة حرة مزدهرة خالية من أي تهديد ، فإن الشعب التونسي شعب كريم يفقه كيف يستقبل الضيوف ، ويتعاون مع الغريب ويجل من يبجله ، ويقبل بانضمام إلى صفوفه من استطاع أن يتعايش بحرية معه²⁰ .

وعلى الرغم من تمكُّن اليمين المتطرف في الجمعية الوطنية الفرنسية من اسقاط حكومة منداس فرنس ، فإن خليفته إدغارفور واصل المسار السياسي لحل المسالة التونسية على نفس نهج سلفه واستأنف المفاوضات مع تونس ، ففي 21 أفريل 1955 التقى الحبيب بورقيبة خلال هذا اللقاء تم التحضير للتوقيع على اتفاقيات فرنسية تونسية وهو ما تم فعلاً في 3 جويلية 1955 ، وبموجبهما استعادت تونس سيادتها الداخلية مع الاحتفاظ بعلاقات الاقتصادية ، الثقافية جيدة مع فرنسا كما حصل الفرنسيون²¹ المقيمون في تونس على بعض الحقوق المكتسبة بما في ذلك مجال الوظائف العمومية .

والظاهر أن حكومة إدغارفور حينها ، وهي إذ أقدمت على التوقيع على هذه الاتفاقية مع تونس فإنها كانت تئن تحت الضربات الموجعة للثورة الجزائرية التي بدأ صداؤها يتسع إقليمياً في تونس مع اليوسفيين حركة المقاومة التي كان قد اعلنها صالح بن يوسف منذ 1952 وحركة المقاومة في المغرب ، لأجل ذلك راحت ذات الحكومة تحضر لاتفاق مماثل مع المغرب فيما عرف باسم اتفاقية ايكسلوبيان في 22 أوت 1955 والتي جاءت بعيد هجمات الشمال القسنطيني التي كان زيفود يروم من ضمن أهدافها تحقيق تلامِم الشعبين الجزائري والمغربي اثر نفي السلطان محمد الخامس ، لكن سلطات المخزن حينها نكثت عهدها بسرعة خلال هذه الاتفاقية وحققت حلم إدارة الاحتلال الفرنسي بتحطيم عرى النضال المغربي .

من جهته ندد الأمين العام للحزب الدستوري الجديد صالح بن يوسف بالاتفاقية المبرمة في 3 جويلية 1955 ، متهمًا بورقيبة بالخيانة ، ودعا لمواصلة النضال بكل الوسائل لتحقيق استقلال كامل لتونس ، كما حاول جمع الدعم من أوساط مختلفة من فئات المجتمع التونسي وإثارة الحماس الديني في الجماهير الشعبية (القصاب ، 1986: 654).

إن هذا المسار النضالي لبورقيبة من خلال نشاطه في الحزب الدستوري الجديد ، هذا النشاط هو الذي اقتفى اثره الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري عبر منبره الإعلامي الجمهورية الجزائرية ، ورصد

19. Kaid Ahmed, hommage à Bourguiba, la République Algérienne, n°63,op.cit.p.3..

20. Le retour triomphal de Habib Bourguiba, discours sur la place du mouton, la République Algérienne, n°63, op.cit. p.5 .

21. Les accords Franco- Tunisiens, le conseil général d'Alger n'est pas d'accord. la République Algérienne. n°62.20 mai 1955.

في كثير من محطاته مبرزاً تطابق الأيديولوجيتين البيانية (نسبة للاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري) والدستورية (نسبة إلى الحزب الدستوري الجديد) تطابقاً مع أفكار الحزب الدستوري الجديد في التعاطي لأجل حل المسألة التونسية، والشاهد في ذلك هو خلال انعقاد مؤتمر اتحادات المحامين الشباب في الجزائر العاصمة، حيث التقى إطارات من الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري مع محامين تونسيين، لقد رصدت جريدة الجمهورية الجزائرية مجريات هذا اللقاء واعتبرته فرصة الاتصال بممثلي المحامين الشباب التونسيين تم خلاله إجراء مقابلة مع محام تونسي حاول خلالها تحديد أوجه التشابه بين القضيتين الجزائرية والتونسية، معتبراً أن اتفاقية جوبيه 1955 ستؤدي في الواقع إلى وضع يسمح للشعب التونسي بأنه يشعر كأنه في وطنه، كما نبهة الجريدة إلى تردد بعض الأوساط السياسية في

الحكومة الفرنسية بما أقدمت عليه هذه الأخيرة من اتفاق مع ممثلي الحزب الدستوري²² الجديد

وقد رصدت جريدة الجمهورية الجزائرية وخلصت إلى فكرة النضج والاتزان السياسي الذي تميز به المحامون التونسيون خلالها لقائهم بزملائهم الجزائريين، حيث صرحوا أنه يجب على الشعبين الشقيقين أن يعتبرا أو يتتعظا من الحركة الاستعمارية، وبالرغم من الأحداث المأساوية التي عاشها الشعبين، وبالرغم من أنه أي الاستعمار لم يتمكن من حل المسالتين التونسية والجزائرية، إلا أنها أصبحنا في الآونة الأخيرة نثق به أكثر من أي وقت مضى بعد أن غدا يصفى مطالبنا ويقبل²³ الحوار معنا .

إن هذا التردد له ما يبرره في نظر جريدة الجمهورية الجزائرية التي كانت دائم تشير وتحمل مسؤولية فشل سلسلة الإصلاحات التي كانت تقدمها الحكومة الفرنسية بين الفينة والأخرى ، او المحادثات التي كانت تجريها مع مملي شعوب المستعمرات بالنظر إلى ضغط اللوبي الكولونيالي واليميني الفرنسي المتطرف ، فقد رصدت جريدة الجمهورية موقف المنتخبين المعمرين بالهيئات النيابية بالجزائر الرافض لاتفاقية التي وقعتها مع ممثلي الحزب الدستوري الجديد بخصوص حل المسالة التونسية في جوبيه 1955، واعتبرت هذا الموقف ينم عن رغبة الإقطاعيين الكولون في شمال إفريقيا للإبقاء على السيطرة ، فهم يستخدمون كل الوسائل دون تمييز لتحقيق أهدافهم وإعادة احتلال شمال إفريقيا

بالكامل لصالحهم حتى لو كانت عملية الاستعادة تتطلب عملاً عنيفاً في²⁴ شمال إفريقيا .

بل دعوا إلى رصف الصدوف في الجمعية الوطنية بباريس مع أنصار الوجود الفرنسي وتوظيف كل سلطتهم التي تمنحهم إياها السلطة المالية في باريس وفي الدوائر البرلمانية للضغط على قرار الجمعية الوطنية في مواجهة هذا التهديد²⁵

نوهت أيضاً جريدة الجمهورية الجزائرية بالنقائص التي طالت اتفاق جوبيه 1955، حيث أهمل الجانب التمثيلي للتونسيين في الهيئات الانتخابية بفرنسا فضلاً عن التوصل إلى اتفاق بشأن الاتفاقيات المتعلقة بالمجلس الاقتصادي²⁶ .

22. Négociations franco-tunisiennes, l'opinion d'un avocat tunisien. La République Algérienne, n°61, 22 avril 1955.p.2.

23.Ibid.

24. Les accords franco-tunisiens, le conseil général d'Alger n'est pas d'accord. la République Algérienne, n°62.20 mai 1955.

25. Ibid.

وانهتى الى دعوة الحكومة الفرنسية بأن تدرك أن الشعب الفرنسي في شمال إفريقيا يركز على المصلحة العامة، ومصمم على الدفاع عن أفكار ومصالحه ضد أي تهديدات،²⁷ تطاله من الإقطاعيين إشارة منها الى الكولون.

و في 20 مارس 1956، تم توقيع على اتفاق منح تونس استقلالها الكامل عن فرنسا وبموجبه اعترفت فرنسا بسيادة تونس على جميع شؤونها الداخلية والخارجية بما في ذلك الأمن والدفاع مما سمح لتونس بتشكيل جيشه الوطني وإدارة شؤونها بشكل مستقل. (الشاطر وآخرون، 2005: 174).

الخاتمة:

وعليه ومن خلال ما سبق يبدو أن التطابق بين الأيديولوجيتين البيانية أي الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري مع الحزب الدستوري الجديد في تعاطيهما لأجل حل المسالة الوطنية، سواء في الجزائر أو تونس بدءاً من مشاركة قيادات حزبها في الحرب العالمية الثانية مع فرنسا لتخليصها من ربة الاحتلال النازي، وإيمانهما بضرورة سيادة مبادئ الثورة الفرنسية الاخاء، المساواة، والعدالة.

هذا التطابق سجلناه من خلال اهتمام نخبة الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري بالتطور النضالي للحزب الدستوري الجديد والذي اعتبروه تطور طبيعيا، انتهى بتمسك بورقيبة بالبعد القطري للنضال بعد ان لاحت في الأفق دروب المفاوضات الفرنسية التونسية لأجل حل المسالة التونسية عن طريق القانون وانتهاج سياسة المرحلية، وهو نفس التوجه الأيديولوجي الذي كان فرحات عباس قد انتهجه بعد الحرب العالمية الثانية حيث غدا يؤمن بمشروع الجمهورية الجزائرية في إطار الكونفدرالية الفرنسية، وأعلن صراحة نبذه للعنف في العملية السياسية بل غدا يؤمن بالثورة عن طريق القانون، وهو بذلك كان يعارض توجهات حزب الشعب الجزائري الراديكالية

مثلاً تخلى بورقيبة عن مسار الحركة اليوسفية سنة 1952، واعتبر أي فرحات عباس أن هذا المسار الذي سلكه بورقيبة مساراً سلیماً أنقذ تونس من الدخول في مغامرة، وهو نفس الموقف الذي اتخذه فرحات عباس تجاه ما قام به النوفريون ليلة الفاتح من نوفمبر 1954 بالجزائر ، ولم تتوان جريدة الجمهورية الجزائرية من إسداء النصح والرأي السديد بخصوص اتفاق جولييه 1955 الذي كان الحزب الدستوري الجديد يعتزم التوقيع عليه مع منداس فرنس.

من جهة أخرى تبين لنا تبني الأيديولوجيتين للاتحاد الديمقراطي والحزب الدستوري لاستراتيجية المرحلية في النضال السياسي ، وهو ما سجلناه في جميع مواقف الحزب الدستوري الجديد وكيف أشادت بها جريدة الجمهورية الجزائرية لسان حال الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري بدء من رفض العنف كسبيل لحل المسالة الوطنية، وفي ذات الاثناء كشف دسائس التيار اليميني المتطرف من الكولون الرافض لكل الإصلاحات الفرنسية والمبادرات السياسية لأجل الارتقاء بشعوب المنطقة نحو الاستقلال

26. Logique et intérêts français, la République Algérienne, n°63. 10 juin 1955, p.3

27. Les accords franco-Tunisiens, le conseil général d'Alger n'est pas d'accord, La République Algérienne. n°62, 20 mai 1955,p.4.

الداخلي، كما كانت الايديولوجيتين تمتلكان إيمانا راسخا بأن لا مناص من العيش تحت يافطة الاتحاد الفرنسي، في إطار السيادة المحترمة بما يخدم مصلحة الشعبين.

إن تعاطي نخبة الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري لأجل حل المسألة الوطنية في تونس والجزائر على الشاكلة التي كانوا يعبرون عنها في صحف جرائهم كانت في تقديرنا تنم عن تكوين سياسي بامتياز، فهـي عبرت عن اهتمام الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري بقضايا التحرر المغاربية استراتيجية لأجل توسيع تحالفاته في إطار صراعه مع تيارات الحركة الوطنية الجزائرية، وفي ذات الثناء وخر إدارة الاحتلال الفرنسي أو الحكومة الفرنسية من الاعتقاد بأن هؤلاء أي البيانيين كانوا يمارسون سياسة النعامة، وهو ما أشارت إليه الصحف الاستعمارية وكانت دائمـاً تنذر به الإدارة الفرنسية بأن فرحات عباس ومجموعة البيانيين ليسوا إلا مشروع سياسي وطني راديكالي آجلاً أم عاجلاً.

إن هاته النخبة هي التي انتهى بها المطاف إلى التماهي مع المؤسسات الانتقالية للثورة الجزائرية مع جهة وجيش التحرير الوطني، بدء من أعلى منصب في رئاسة الحكومة المؤقتة للجمهورية الجزائرية مع فرحات عباس إلى الحقائب الوزارية مع أحمد فرنسيس في وزارة المالية، مما يبرز أن المسألة الوطنية في الجزائر على الأقل كانت بين رفقاء النضال ترمـوا هـدفاً أسمـى وهو استرجاع السيادة المغتصبة لكن كل وفق رؤاه وانطلاقاً من تجربته في التعاطي مع المسألة الوطنية.

الببليوغرافية:

المراجع

1. أحمد مسعود ، سيد علي (1995) الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري والثورة الجزائرية من خلال جريدة الجمهورية الجزائرية، مذكرة دبلوم دراسات عليا ، معهد التاريخ الجزائري.
2. بلخوجة، الطاهر (1999) الحبيب بورقيبة سيرة زعيم شهادة على العَصْر، دار الثقافة للنشر، القاهرة.
3. تلي ، رفيق (2021) العمل الوحدوي ما بين دول المغرب العربي، 1926-1954م.قسم العلوم الإنسانية، العدد51،جامعة مولاي الطاهر، سعيدة، 2021،
4. جولييان، شارل أندرى (1976) إفريقيا الشمالية تسير، تر:المنجي سليم وآخرون الدار التونسية للنشر، تونس.
5. سعيد، الصافي (2000) بورقيبة سيرة شبه محمرة، رياض الرياس للكتب والنشر، بيروت.
6. الشاطر خليفة وأخرون (2005) تونس عبر التاريخ، الحركة الوطنية، ودولة الاستقلال، ج 3، مركز الدراسات والبحوث التاريخية، تونس.
7. الطاهر ، عبد الله (1975) الحركة الوطنية التونسية رؤية شعبية قومية جديدة 1830-1956، ط 2، دار المعارف للطباعة والنشر، تونس .
8. بن مرسي، أحمد (2007) ثورة أول نوفمبر من صحفة الاتحاد الديمقراطي للبيان الجزائري جريدة الجمهورية الجزائرية نموذجا، المؤسسة الوطنية للاتصال والنشر والإشهار،الجزائر.
9. مقالاتي، عبد الله (2013) موسوعة أعلام وأبطال الثورة الجزائرية، الكتاب الخامس، وزارة الثقافة،الجزائر.
10. محمد الصغير، عباس(2006) فرحات عباس من الجزائر الفرنسية إلى الجزائر الجزائرية (1927-1963)،أطروحة ماجستير،جامعة منتوري، قسنطينة.
11. معزة ، عز الدين(2009) فرحات عباس. والحبيب بورقيبة دراسة تاريخية وفكريّة مقارنة، أطروحة دكتوراه، جامعة منتوري قسنطينة.
12. بلقاسم، محمد(1993) الاتجاه الوحدوي في المغرب العربي بين 1910-1954 رسالة ماجستير معهد التاريخ الجزائري.

الجرائم:

1. La République Algérienne.n°15 avril 1948
2. La République Algérienne.n°17 mai 1948
3. La République Algérienne .n°42,2 novembre 1954
4. La République Algérienne .n°48 janvier 1955
5. La République Algérienne .n°52, 02 février 1955.
6. La République Algérienne.n°53 du 18 février 1955
7. La République Algérienne n°58,01 avril 1955
8. La République Algérienne.n°55 du 4 mars1955
9. La République Algérienne.n°60.15 avril 1955
10. La République Algérienne.n°61.22 avril 1955.
11. La République Algérienne.n°62 du 20 mai 1955
12. La République Algérienne.n°63,10 juin 1955.

ت. النشر: 30 - 12 - 2024	ت. القبول: 13 - 11 - 2024	ت. الإرسال: 12 - 10 - 2024
--------------------------	---------------------------	----------------------------

فرض هيبة الاستعمار على الجزائريين المسلمين خلال القرن التاسع عشر (19) ميلادي

Imposing Colonial Prestige on Muslim Algerians during the Nineteenth Century

خرشي المهدى  جامعة عبد الرحمن ميرة، بجاية. الجزائر.
مخبر التراث، الاتصال والتحولات الاجتماعية.

elmahdi.kharchi@univ-bejaia.dz

آيت مدور محمود  جامعة آكلي محنـد أول حاج، البويرة
مخبر التراث، الاتصال والتحولات الاجتماعية
m.aitmeddour@univ-bouira.dz

الملخص:

سنحاول في هذا المقال رصد أهداف ووسائل السياسة الاستعمارية الفرنسية في الجزائر، مسلطين الضوء على تلك الترسانة القانونية والوسائل الإدارية الموجهة نحو الأهالي الجزائريين والتي كانت تهدف ترسيخ وهم هيبة السلطة المستعمرة في الذهنية الأهلية المستعمرة. لقد ورد مصطلح هيبة السلطة في العديد من المراسلات الإدارية الفرنسية المتبادلة بين شخصيات رفيعة المستوى في الحكومة الفرنسية تبرر من خلالها الممارسات التعسفية للسلطات المحلية ضد الأهالي الجزائريين بل وتشجع في كثير من الأحيان التساهل مع هذه السلطات - و حتى أعواتها - في حال ارتکابهم لخروقات أو تجاوزات قانونية وذلك حفاظاً على هيبة السلطة الاستعمارية باعتبارهم واجهة السلطة التي يجب أن تبقى دائماً في مستوى التفوق و السمو لدى الأهلي الذي بالمقابل يجب أن تزرع فيه دونية عرقه و جماعته تقديره لذاته وبالتالي عدم أحقيته للمطالبة بحقوق تماثل أو تساوي تلك التي تمنح للمستوطن الأوروبي، وهذا ما يعتبر تكريساً للسياسة العنصرية التمييزية الفرنسية في مستعمراتها. وبعد القراءة المتأنية لبعض خطابات ورسائل المنظرین القانونيين والمؤرخين للسياسة الاستعمارية، وصلنا إلى نتيجة مفادها، أن التمييز الممارس على الأهالي الجزائريين لم يكن هدفاً في حد ذاته، بل كان وسيلة لغرس هيبة السلطة في قلوبهم.

الكلمات المفتاحية: الهيبة، التعسف، التمييز، السلطات التأديبية.

Abstract:

In this article, we examine the goals and mechanisms of French colonial policy in Algeria, focusing on the legal framework and administrative tools used to project an illusion of colonial authority's prestige among the colonized population. The term "prestige of authority" frequently appears in French administrative correspondences exchanged between high-ranking government officials. These communications often justified the arbitrary actions of local authorities against Algerian natives and, in many cases, advocated leniency towards these authorities and their agents in instances of legal violations or misconduct. This leniency aimed to uphold the perceived superiority and dominance of colonial power in the eyes of the natives. Conversely, the Algerian population was systematically made to feel inferior, fostering a diminished sense of self-worth and discouraging demands for rights equal to those of European settlers. This dynamic highlights the deeply ingrained racist and discriminatory policies of French colonial rule.

Keywords: prestige, arbitrariness, discrimination, disciplinary authorities

المؤلف المرسل: خرشي المهدى ، الإيميل: elmahdi.kharchi@univ-bejaia.dz

مقدمة :

انتهـج الاستعمـار الفـرنـسي منـذ دخـولـه الجـزـائر في 05 جـولـية 1830 سيـاسـة متـرـدـدة حولـ كـيفـيـة تـسـيـير وإـداـرة مستـعـمرة الجـزـائر منـ جـهـة، والـقـوـانـين التي يـجب أنـ يـخـضـع لها سـكـانـ هـذـهـ المـسـتـعـمرةـ منـ جـهـةـ آـخـرىـ، لـذـاـ أـرـسـلـتـ الإـداـرةـ الفـرنـسـيـةـ فيـ طـلـبـ شـخـصـيـاتـ مـعـروـفـةـ منـ السـيـاسـيـنـ وـالـحـقـوقـيـنـ وـكـذاـ المـؤـرـخـيـنـ وـعـلـمـاءـ الـاجـتمـاعـ وـغـيرـهـمـ، لـمـنـاقـشـةـ إـجـراءـاتـ الحـكـمـ فيـ مـسـتـعـمرةـ الجـزـائرـ، وـالـمـلاحظـ أنـ مـعـظـمـ هـؤـلـاءـ الـبـاحـثـيـنـ بـنـواـ آـرـاءـهـمـ عـلـىـ اـعـتـبارـاتـ عـرـقـيـةـ وـ ثـقـافـيـةـ وـ دـينـيـةـ، ليـنـتـهـواـ فـيـ الـأـخـيرـ، إـلـىـ أـنـ لـاـ يـمـكـنـ أـنـ تـمـتـدـ الشـعـوبـ الـبـدـائـيـةـ.

كـماـ عـمـلـ العـدـيدـ مـنـ عـلـمـاءـ الـأـجـنـاسـ وـعـلـمـاءـ الـاجـتمـاعـ وـالـأـنـثـرـوـبـولـوـجـياـ وـفـقـهـاءـ وـسـيـاسـيـوـ دـلـلـكـ العـصـرـ بـوـضـعـ خـبـرـاتـهـمـ، وـتـخـصـصـاتـهـمـ فـيـ خـدـمـةـ السـلـطـةـ الـاستـعـمـارـيـةـ، فـطـورـوـاـ مـاـ يـسـمـىـ بـالـعـلـومـ الـاستـعـمـارـيـةـ، الـتـيـ تـعـمـلـ عـلـىـ إـنـشـاءـ عـقـلـيـ اـسـتـعـمـاريـ كـامـلـ، يـعـتـمـدـ عـلـىـ عـنـاصـرـ أـسـاسـيـةـ وـعـلـمـيـةـ قـادـرـةـ عـلـىـ إـضـافـةـ الشـرـعـيـةـ عـلـىـ السـيـاسـاتـ وـالـتـدـايـرـ الـتـيـ كـانـواـ يـدـافـعـونـ عـنـهـاـ.

وـهـكـذـاـ فـيـ إـنـ الغـالـبـيـةـ الـعـظـيـةـ مـنـ الـعـنـيـنـ بـسـيـاسـةـ فـرـنـسـاـ الـاستـعـمـارـيـةـ، سـوـاءـ كـانـواـ مـسـتـشـارـيـنـ فـيـ السـلـطـةـ أوـ قـانـونـيـنـ أوـ مـشـرـعـيـنـ أوـ وزـرـاءـ، اـتـفـقـواـ عـلـىـ ضـرـورةـ وـضـعـ أحـكـامـ خـاصـةـ بـمـعـايـرـ مـخـلـفةـ وـمـزـدـوجـةـ، وـمـنـ ثـمـ درـاسـةـ كـيـفـيـةـ تـطـبـيقـهـاـ فـيـ أـقـالـيمـ الـإـمـبـراـطـورـيـةـ معـ مـرـاعـاـتـ دـونـيـةـ وـخـصـائـصـ الـمـنـاطـقـ الـتـيـ يـعـيـشـ فـيـهـاـ السـكـانـ الـأـصـلـيـوـنـ، دونـ إـغـفالـ الـمـصالـحـ الـعـلـيـاـ لـلـبـلـادـ وـضـرـورـاتـ النـظـامـ الـعـامـ الـاستـعـمـارـيـ الـمـتـمـثـلـ أـسـاسـاـ فـيـ حـمـاـيـةـ هـيـبـةـ السـلـطـةـ، وـهـنـاـ تـكـمـنـ أـهـمـيـةـ الـمـوـضـوـعـ.

ولـلـإـشـارـةـ، فـيـ إـنـ مـوـضـوـعـ الـبـحـثـ يـعـتـبـرـ جـديـداـ، إـذـ يـفـتـقـرـ إـلـىـ الـدـرـاسـاتـ الـأـكـادـيمـيـةـ التـارـيـخـيـةـ السـابـقـةـ، فـلـمـ أـقـفـ إـلـاـ عـلـىـ _ فـيـمـاـ أـعـلـمـ _ رسـالـةـ دـكـتوـرـاهـ لـلـبـاحـثـةـ الـمـتـخـصـصـةـ فـيـ عـلـمـ الـاجـتمـاعـ "إـيمـانـوـيلـ سـعادـةـ" بـعـنـوانـ: مـسـأـلةـ الـعـرـقـ الـمـخـتـلـطـ فـيـ الـمـسـتـعـمـرـاتـ الـفـرنـسـيـةـ، بـيـنـتـ مـنـ خـالـلـهـاـ كـيـفـ تمـ بـلـورـةـ مـفـهـومـ الـعـرـقـ مـنـ الـمـنـظـورـ الـاستـعـمـارـيـ وـاعـتـمـادـهـ كـوـسـيـلـةـ لـلـسـيـطـرـةـ فـيـ الـمـسـتـعـمـرـاتـ الـفـرنـسـيـةـ، كـمـ تـنـاقـشـ الـطـرـقـ الـتـيـ اـسـتـخـدـمـتـ لـتـحـدـيدـ وـإـعادـةـ تـعـرـيفـ الـهـوـيـاتـ الـعـرـقـيـةـ بـمـاـ يـتـوـافـقـ مـعـ الـمـصالـحـ الـفـرنـسـيـةـ. مـاـ أـدـىـ إـلـىـ تـرـسـيـخـ هـذـاـ التـمـيـزـ فـيـ الـمـؤـسـسـاتـ السـيـاسـيـةـ.

أـمـاـ الـدـرـاسـةـ الثـانـيـةـ فـيـ مـقـالـ مـعـنـونـ بـ: "مـوـاطـنـونـ وـرـعـاـيـاـ الـإـمـبـراـطـورـيـةـ" تـرـكـزـ فـيـهـ عـلـىـ الـعـلـاقـاتـ بـيـنـ الـمـوـاطـنـيـنـ وـالـرـعـاـيـاـ دـاخـلـ الـإـمـبـراـطـورـيـةـ الـفـرنـسـيـةـ، وـتـتـنـاـوـلـ بـشـكـلـ خـاصـ مـسـأـلةـ الـمـوـاطـنـةـ وـالـاستـعـمـارـ وـكـيـفـيـةـ تـنـظـيمـ الـهـوـيـةـ وـالـانـتـماءـ فـيـ إـطـارـ الـإـمـبـراـطـورـيـةـ الـاستـعـمـارـيـةـ. مـنـ خـالـلـ تـحـلـيلـ التـمـيـزـ الـقـانـونـيـ وـالـسـيـاسـيـ الـذـيـ مـارـسـتـهـ فـرـنـسـاـ عـلـىـ السـكـانـ فـيـ الـمـسـتـعـمـرـاتـ، مـبـرـزاـ التـنـاقـضـاتـ فـيـ سـيـاسـاتـ فـرـنـسـاـ الـتـيـ اـدـعـتـ نـشـرـ قـيـمـ الـحـرـيـةـ وـالـمـساـواـةـ، بـيـنـمـاـ مـارـسـتـ تـمـيـزـاـ مـمـنـهـجـاـ ضـدـ الشـعـوبـ الـمـسـتـعـمـرـةـ مـنـ خـالـلـ سـنـ قـوـانـينـ تـضـمـنـ تـفـوـقـ الـمـوـاطـنـيـنـ عـلـىـ الـرـعـاـيـاـ وـتـقـيـدـ حـقـوقـهـمـ. أـمـاـ بـالـنـسـبـةـ لـدـرـاستـنـاـ هـذـهـ فـنـحاـوـلـ مـنـ خـالـلـهـاـ اـسـتـشـفـافـ الـعـلـاقـةـ بـيـنـ السـيـاسـةـ الـعـنـصـرـيـةـ الـمـسـتـعـمـرـ وـدـورـهـاـ فـيـ تـرـسـيـخـ الـهـيـمـنـةـ وـالـهـيـبـةـ الـاستـعـمـارـيـةـ فـيـ الـذـهـنـيـةـ الـأـهـلـيـةـ.

ومن هنا يمكننا طرح الإشكالية التالية:

كيف ساهم مفهوم "الهيبة" في تطوير النظام القانوني الاستعماري الفرنسي في الجزائر كأداة لفرض الهيمنة السياسية، وتعزيز التفوق العنصري عبر سياسات قانونية تهدف إلى تحجيم حقوق السكان الأصليين؟ وحتى الوصول إلى حل هذه الإشكالية، لا بد من طرح جملة من التساؤلات، منها: ما دور "الهيبة" في بناء النظام القضائي المزدوج في الجزائر خلال الفترة الاستعمارية؟ وكيف ساهم في تكريس الفصل بين الحقوق القانونية للأوروبيين والحقوق المنقوصة للسكان الأصليين؟ وما هي الأدوات التي استخدمتها السلطة الفرنسية لتمرير المشاريع العنصرية في الجزائر؟

وللإجابة عن تلك التساؤلات، اعتمدت المنهج التاريخي من أجل فهم السياق التاريخي الذي نشأت فيه الهيبة القانونية خلال الفترة الاستعمارية الفرنسية في الجزائر، وذلك من خلال تحليل الأحداث التاريخية والواقع التي أسهمت في نشوء وتطور النظام الاستعماري والقانوني.

كما اعتمدت على المنهج المقارن من خلال دراسة النصوص القانونية المزدوجة التي كانت تستخدمنا فرنسا لتكريس هيبة السلطة الاستعمارية على الأهالي المسلمين، وتتبع تأثيراتها على مستوى الإدارات المحلية والقضائية.

وعليه فقد تم التعامل مع الموضوع من زاويتين: الأولى تاريخية لفهم السياق الزمني والسياسي، والثانية تحليلية لفحص كيفية تطبيق الهيبة القانونية وما أحدثته من تمييز عنصري معلن. تستند الدراسة إلى مجموعة واسعة من المصادر الأولية والثانوية التي تتناول الهيبة القانونية في الجزائر خلال الاستعمار الفرنسي. تشمل الوثائق الأرشيفية من الأرشيف الوطني الفرنسي (ANOM) تقارير ومراسلات رسمية تتعلق بالإدارة والمحاكمات الاستعمارية، مثل شكاوى السكان ضد المسؤولين الفرنسيين وتقارير من الإداريين الفرنسيين في الجزائر. كما تشمل المصادر القانونية كالتشريعات الاستعمارية المنشورة في الجريدة الرسمية الجزائرية، بالإضافة إلى أعمال قانونية مرجعية مثل "قانون الإداري الفرنسي" ماري هوريه "MAURICE HAURIOU". وتكامل هذه المصادر مع الدراسات الأكademie التي تناولت الشأن الجزائري في فترات الاستعمار، مثل أعمال إيمانويل سعادة وأندريه ج. التي تحلل الوضع الاجتماعي والسياسي في الجزائر تحت الاستعمار.

1_ مصطلح "الهيبة"¹ في الكتابات القانونية والأكادémie الفرنسية.

تداول القانونيون الاستعماريون خلال القرنين التاسع عشر والعشرين مصطلح الهيبة في خضم مناقشتهم للطبيعة السياسة الاستعمارية الفرنسية داخل مستعمراتها ومخرجاتها القانونية، كما سلط الأكاديميون الفرنسيون المعاصرون المتخصصون في التاريخ الاستعماري الضوء على مصطلح هيبة

¹- يقصد بالهيبة في هذا المقال تلك السلطة المبنية من سيادة الدولة والمخلولة لممثلي الحكومة الاستعمارية، تقوم على مبادئ عرقية، تهدف إلى ضمان وجود واستمرار الإمبراطوريات لتثبيت الهيمنة الإمبرالية. انظر:

السلطة باعتباره إحدى الدوافع الأساسية للكثير من السياسات والمراسيم والتشريعات التي رسمت ملامح السياسة الاستعمارية اتجاه الشعوب المستعمرة للحفاظ على كيانها ودوامه.

يقول شارفيات CHARVERIAT، سنة 1889م، وهو أستاذ في كلية الحقوق بالجزائر العاصمة:

«إن هيبة السلطة تقوم على القوة و يمكن للمرء أن يرى ذلك، من خلال ذلك الرضوخ والاستكانة من طرف الأهالي حالما تدخل الإدارة على الخط مضيفة ذلك السمو و الهيبة للسلطة الاستعمارية في العقل الأهلي الجزائري من خلال ممارساتها القانونية التعسفية، و ما يدعم هذا هو تفوق البنادق والمدافع الفرنسية، فإذا فشلت فرنسا يوماً واحداً في أداء تمريراتها المغناطيسية بأدواتها المختلفة خاصة الوهمية منها، سيتوقف السحر في الحال. وسيلاشى، وسيستيقظ السكان الأصليون، وقد يحدث تمرد ربما أكثر فظاعة من تمرد سنة 1871 » (FRANÇOIS, 1889 : 110-156)

تلقي هذه الشهادة بظلال من الشك على ما إذا كانت خطابات الهيبة في الحقبة الاستعمارية كافية لقلب التاريخ الذي كان يرى أن الهيمنة الاستعمارية كانت تقوم قبل كل شيء على استخدام القوة. والمقصود هنا بالقوة هو القوة العسكرية جنباً لجنب مع القوة القانونية. وهذا ما يفسر قلة الثورات في ظل النظام المدني حسب شارفيات CHARVERIAT.

كما تشير هذه العوامل إلى تلك الثقة والتفويض المطلق لممثلي الدولة في تطبيق القانون بشكل فردي ومتعرّض، دون الرجوع للهيئات القضائية العليا ذات الصلاحية. فأنتج لنا هذا الوهم _ هيبة السلطة _ قوة وحشية تجسدت عن طريق العنف الجسدي والنفسي المتكرر، والذي تضاعف بسبب الإفلات من العقاب والتهاون في الانتهاكات.

إن الممارسات المتعسفة والارتاجالية للقضاة والإداريين في الجزائر تؤكد أن "الهيمنة الذاتية" لممثلي الدولة هؤلاء وهمية مثلها مثل التفوق العرقي الأوروبي، وهو تفوق وهي، صممته النظم الاستعماري المفروض على الجزائريين لتكرير مفهوم هيبة السلطة عند الأهلي (SAADA, 2001 : 104).

وفي نفس السياق، فقد ورث الجمهوريون غداة وصولهم للحكم نظاماً قضائياً قمعياً من زمن الامبراطورية، وقاموا بإصلاحه جزئياً وتنظيمه وتمديد صلاحياته إلى أجل غير مسمى، رغم طبيعته المؤقتة. حيث تمت موظفو الخدمة المدنية مع مرور الوقت بسلطة قانونية هائلة.

أورد ر.مونيه عام 1938 و هو مدافعاً عن السياسة القانونية الاستعمارية المعتمدة في المستعمرات الفرنسية أنه: « لا توجد، في المستعمرات، مساواة بين المواطنين والرعايا، ولكن هناك تسلسل هرمي ، وتميز، وتبعية...» وهو الوضع، الذي دافع عنه دائماً لأنه يعتبره مناسباً تماماً للشعوب "البدائية" أو "المختلفة" في الإمبراطورية، وضروري لضمان سيادة المستعمررين والسلطة المدنية. لذلك فإن السكان الأصليون لديهم حقوق أقل، لأنهم أقل شأناً وغير متساوين. ولهذا السبب فإن كلمة "الرعايا"، المستخدمة في المستعمرات تحدد بوضوح حالة السكان الأصليين. (GRANDMAISON, 2005 : 50)

وبالرغم من أن مرسوم 22 أكتوبر 1834 الذي أعلن وحدة الأرضي الجزائري وضمها إلى العاصمة وإنشاء المقاطعات، ظلّ المواطنون المسلمون "رعايا فرنسيين". وتعتبر هذه الصفة المترجم لوضعهم القانوني (LARCHER , RECTENWALD, 1923 : 409-408)، فجراء ذلك نشأ تشريع مزدوج، وحكومة مزدوجة، وإدارة مزدوجة، وعدالة مزدوجة فلكلٍ قضايته، و لكلٍ قوانينه الخاصة، ويمكن القول أن كل

هذه الممارسات تصبوا ، الى غاية واحدة وهي ترسيخ هيبة السلطة الاستعمارية في ذهنية السكان الأصليين للمستعمرات. (GRANDMAISON, 2005 : 50)

وفي السياق نفسه تظهر لنا إيمانويل سعادة أن مفاهيم الشرف والكرامة والهيبة كانت حاضرة في كل الخطابات التي تبرر المشروع الحضاري لما وراء البحار والمذهب القانوني الاستعماري الفرنسي. وقد أوصت إدارة شؤون السكان الأصليين في تعليماتها عن كرامة أعون السلطة، وذلك عندما ذكرت المسؤولين بأنه لا يفترض بهم تأديب المساعدين من السكان الأصليين أو العمال الجزائريين. حتى في حالة تجاوزاتهم القانونية، يجب إبلاغ الوالي أو المحافظ، وذلك من أجل حماية كرامة وهيبة ممثلي الدولة . (SAADA, 2003 : 15.20)

كما ارتبطت مسألة تأديب المواطنين العاديين بمفهوم الهيبة، بل تعدت هذه المسألة حدود الجزائر؛ فقد كانت هذه الحتمية المفروضة لأجل هيبة المسؤول مطروحة لتبرير وجود نظام تأديبي خاص بالمواطنين العاديين، في جميع أراضي الإمبراطورية المعنية. (SAADA, 2003 : 7)

لذلك فإن هذا النظام المزدوج، خاص ب المستعمرات السلطانية الفرنسية فيما وراء البحار، ولا وجود له داخل تراب فرنسا الميتروبولية، وعليه فإن التنسيق الذي كان بين الأعوان من الأهالي الجزائريين، وكذلك الأوروبيين، على عمل مشترك مع ممثلي دولة الاحتلال، لأجل حماية هيبة السلطة، فكان أي اعتداء على ممثلي الدولة أو على سمعتهم يشكل بالنسبة للحكام تهديداً لهيبة السلطة المستعمرة أو ازدهار العرق الفرنسي، وهذا ما وصلت إليه إيمانويل سعادة في قوله: «... لم تكن الهيمنة الاستعمارية نتيجة للقوة وحدها، بل على العكس من ذلك، كانت الهيمنة الاستعمارية تنطوي في المقام الأول على الهيمنة الذاتية ... للمستعمرات في تفاعلاتهم مع السكان الأصليين ...» (SAADA, 2001 : 104)

في عام 1874م، وفقاً لما ذكره كونياك، الرئيس الأول لمحكمة الاستئناف بالجزائر العاصمة آنذاك وعضو محكمة النقض فيما بعد:

«... إن السماح بالطعون يعني، في نظر السكان الأصليين، نزع كل الهيبة من قضاة الصلح... ومن ثم فإن حرمانهم من هذا الحق هو الحد الأدنى الأساسي الوضع الطبيعي لقاضي الصلح... ويجب ألا يتمكن السكان الأصليون من إجراء مقارنات غير مواتية للقاضي بين ما هو موجود في الأرضي العسكرية وما هو موجود في الأرضي المدنية كقضاء قمعي لا يراه أهل البلد إلا تضييعاً لسلطة القاضي².

والواقع أنه من البديهي أن هذا الخوف أو الشعور بـ"انتهاك السلطة" الذي يصفه كونياك يعكس مشاعر السلطة الاستعمارية والذي من خلاله تم تصميم نظام خاص بالجزائريين يحرمهم من حقوقهم المدنية، أهمها حق الدفاع أو الاستئناف. ثم يتبنى هذه الحجج بعد ذلك المدافعون عن السلطات التأديبية للإداريين في قوله: «... يحتاجها المسؤولون من أجل سلطتهم المعنوية وهيبتهم. إنهم بحاجة إليها من أجل

² - AN, 20020495/13, lettres du premier président de la cour d'appel d'Alger, Cuniac, au garde des sceaux, les 14 juin et 1^e juillet 1874.

أن يحكموا بفعالية... وسيكون من المسؤولية الجسيمة حرمانهم من الصالحيات... التي بدونها تنتقص الإدارة المدنية من قيمتها أمام الادارة العسكرية ...³.

« ... إن القانون الوضعي هو قانون داخلي للدولة، وباعتباره قوة حية، فهو ببساطة جانب من جوانب سيادة الدولة ... » (HAURIOU, 1900 : 26 - 33).

والملاحظ في خطابات المسؤولين وغير المسؤولين ممن استعانت بهم السلطة الفرنسية قصد إصياغ الشرعية على النظام المزدوج القائم في الجزائر آنذاك، أنهم مؤمنون بفكرة هيبة السلطة، « ...الهيبة... ستكون سلطة خاصة وشخصية،... يمتلكها ممثلو الدولة التي تضمن العمل المرئي لسيادتنا » (SAADA, 2003 : 7).

2 _ هيبة السلطة و تبلور العنصرية القانونية الاستعمارية ضد الجزائريين.

كانت حماية هيبة سلطة الاحتلال، وخاصة نظامها القضائي السيادي، معياراً مهماً بالنسبة للمؤولين عند اختيار أدوات القمع والقسر التي كانت تحت تصرفهم. فبالرغم من أن القانون يخول للسلطة القضائية وحدها ل مباشرة التحقيق والحكم، مع ضمان السير الحسن للإجراءات القانونية التي تسعى إلى تحقيق العدالة بين أفراد المجتمع، إلا أن ممثلو السلطة القضائية كانت لهم رؤيا مزدوجة، مارست من خلالها شكلا من أشكال التمييز القضائي القائم على القمع التأديبي في القضايا المتعلقة بالجزائريين فقط أو كما يسموها بالقضايا الغير مهمة. فهم بذلك يعتقدون أن مثل هذه العقوبة ضرورية لضمان مستقبل الاستعمار.

جاء في رسالة الرئيس الأول لمحكمة الاستئناف بالجزائر العاصمة كونياك "CUNIAC" إلى وزير العدل ما يلي:

« ... إن القمع، ليس الصارم ولكن السريع ... هو الشرط الأساسي للعدالة بالنسبة للسكان الأصليين في أفريقيا... إن السماح بالاستئناف سيكون، في نظر السكان الأصليين، بمثابة نزع كل هيبة من قضاعة الصلح... وسيرى السكان الأصليون في ذلك انتقاما من سلطة القاضي ...⁴ .

اتفقت جميع المصادر تقريبا إلى عدم لجوء الجزائريين إلى الطعن في الأحكام القضائية عن طريق الاستئناف إلا نادرا، وأوزعوا ذلك إلى مدى تحكم الإدارات الاستعمارية في الوضع من خلال مصداقية وعدالة قضاة المحاكم الابتدائية مع سلامة الإجراءات ووضوحها لدى الأهلي المسلم.

ويعزز هذا القول ما جاء في احدى الرسائل: "... إن السكان الأصليين، الذين يميلون عادة إلى الشكوى، لم يستخدموا حق الاستئناف إلا نادرا جدا (...). وهذا دليل آخر على احترامهم للقرارات التي تمسهم ودليل على العدالة التامة في تطبيق قانون العقوبات. (...)⁵ .

³ - Exposé des motifs du premier projet de loi relatif aux pouvoirs disciplinaires des administrateurs des communes mixtes en Algérie, JO du 22 avril 1880, séance du 18 mars 1880, p.4354.

⁴ - Archives nationales, 20020495/13 , lettre du premier président de la cour d'appel d'Alger, Cuniac, au garde des sceaux, le 14 juin 1874.

⁵ - ANOM, 93 701 / 81, Lettre (brouillon) de l'administrateur des Bibans, Roderick, au sous-préfet de Sétif, Brun, le 29 juillet 1896.

إلا أن الواقع غير ذلك تماما فقد تعرضت المنظومة القضائية في الجزائر قبيل الحكم المدني إلى نقد لاذع من أكبر مسؤول، أين وجه الإمبراطور نابوليون الثالث رسالة إلى الجنرال ماكماهون الذي كان الحاكم العام للجزائر آنذاك، بين له فيها كيف أصبح العرب فريسة للمحامين الفرنسيين؛ مستغلين جهل موكلهم بالإجراءات القضائية في التشريع الفرنسي، مع تحملهم مصاريف باهضة لأجل الدفاع عنهم، كما نص على قصر المدة التي منحها المشرع الفرنسي للمسلمين دون غيرهم لتقديم الاستئنافات ضد الأحكام الصادرة ابتداء، وغيرها من الانتقادات الخاصة بالسلطة القضائية، مع تقديم عدة توجيهات قصد إصلاح النظام القضائي الفرنسي في الجزائر. (CLAUDE, 1976 : 369-370)

لم تتغير المنظومة القضائية خلال الحكم المدني بل على العكس من ذلك، ففي ديسمبر 1877 أدانت المحكمة المحلية لمدينة قسنطينة، السيد الطاهر بن عايش، وهو من سكان قسنطينة، بتهمة الإهمال المعتمد في دفع الضرائب، وحكم عليه بالسجن ليوم واحد فقط. غير أنه لم يمكن من حكم الاستئناف لدى محكمة الجنائيات بقسنطينة إلا في فبراير 1878. أين حكمت المحكمة لصالحه لعدم ثبوت التهمة. وفي 20 أبريل حصل النائب العام لدى محكمة الاستئناف بالجزائر العاصمة على حكم من المحكمة بإلغاء حكم محكمة الجنائيات. واعتبر المدعي العام أن الحكم الصادر لصالح الطاهر بن عايش يشكل تهديداً لهيبة السلطة، وتم تجاهل الحكم المطعون فيه استناداً للنظام التأديبي للجرائم الخاص بالأهالي المسلمين⁶.

و مما يزيد الجرم أعظم والتمييز مقتناً إنشاء ما يسمى بهيئة المحلفين، والتي تعتبر مركز قرار لدى محاكم الجنائيات الفرنسية في الجزائر، أعضاؤها المستوطنين المدنيين الفرنسيين فقط، لتكون أداة قمعية مسلطة على الأهالي المسلمين الذين لن يكن لهم الحق في العضوية.

و رغم معارضة الكثير من القانونيين، إنشاء هيئة المحلفين في الجزائر، وذلك لأنعدام مبدأ الحياد في القضاء، إذ من غير العدل أن يخضع الأهلي المسلم تحت حكم هيئة كلام فرنسيون، متخذين السكان الأصليين أعداء لهم، وهو ما يقدح في مشروعية أحکامها، لذلك كان رأي لجنة راندون بهيك-RANDON .BHIC الموكلة لدراسة الطلب هو الرفض وصوتوا بالأغلبية ضد هذه التوصية (ROBERT, 1968 : 207).

في 20 أكتوبر 1870م قام وزير العدل المتطرف "كريميوا" بتأسيس تلك الهيئة التي كانت أداة جلد وقمع في يد المستوطنين الفرنسيين، وفي أول فرصة لهم قامت هيئة المحلفين لدى محكمة الجنائيات بقسنطينة، فأصدرت حكم الإعدام على زعماء انتفاضة 1871م، وذلك في شهر مارس 1873م، هذه الرعونة في قانون فرنسا جعلت الحاكم العام "دي غيدون" (DE GUEYDON) يعمل على إلغاء هيئة المحلفين (ROBERT, 1968 : 207)، وعلق قائلاً :

«يحق لنا الفوز والرعب من كثرة أحكام الإعدام التي تضرب العرب خلال كل دورة جنائية، ومن مدع عام يستطيع تأكيد أن اقتراف جنحة من دون التعرض للعقاب يعد أمراً مضموناً مسبقاً حينما تكون السلطة العسكرية محل اتهام. كما تدخل وزير الداخلية الفرنسي نفسه، وطلب من وزارة العدل منع هيئة المحلفين من البت في الجرائم الخاصة بالأهالي المسلمين (ROBERT, 1968 : 208)».

⁶ - ANOM, GGA .12 H 1, jurisprudence introduite par la formule « Au nom du peuple français », publiée dans le journal le Mobacher du 20 avril 1878.

كما ألح السيد شانزي (CHANZY) الذي شغل منصب الحاكم العام في الجزائر ما بين 25 جوان 1873 و 18 فيفري 1878م ، وكرر ذلك عدة مرات قائلا: « يجب أن تلغى هيئة المحلفين أو تزع منها على الأقل سلطة البت في جنح الاستعجال، وفي التهم المنسوبة للأهالى، لأنها تعتبرهم دائمًا مذنبين مهما كانت براءتهم ». (ROBERT, 1968 : 208).

و مع كل هذه الأصوات المنددة بتعسف الهيئة في حق المتهمن المسلمين، إلا أن لجنة مراجعة هذا القانون وعلى رأسها "كريمييو" رفضت بشكل قطعي إلغاء هيئات المحلفين في الجزائر، وهكذا استطاع المستوطنون الضغط على السلطة وتكرس مبدأ الأزدواجية ومن ثم قهر الأهلي المسلم، وفي هذا الصدد قال أحد ممثلي المستوطنين في المجلس العام (CONSEIL GENERAL) لعمالة قسنطينة الدكتور ترولار (TROLARD) لما قال : « إنه لأمر حيوي أن يدرك الأهالى أن المستوطن يمكن أن يصبح قاضيا يحاكمه في اللحظة المناسبة⁷».

3- وهم الهيئة يحول دون الفصل بين السلطات ويكرس سياسة التمييز:

رأينا فيما سبق كيف استغل القاضي سلطته في إدانة الأهالى المسلمين والزج بهم في السجن، دون أن يكون هناك احترام للإجراءات المنصوص عليها قانونا، كحق تحويل المتهم إلى التحقيق قبل الحكم، وضمان حق الدفاع للمتهم. كما رأينا بعض العرقيل المفروضة على الأهالى المسلمين، حرمتهم من حق الاستئناف المخول لهم قانونا، بل واجتمع الضدان، أيضًا، بين العقوبة مع ثبوت البراءة في حق الأهالى، ولا يمكن أن نرى مثل هذه المهازل إلا عند الشعوب المختلفة التي تخضع لحكم القوي وقانون الغاب.

لم تكتف الإدارة الاستعمارية باستغلال السلطة المخول لها قانونا، والمتمثل في إصدار أحكام الإدانة والبراءة، بل سعت إلى تعطيل استثنائي خاص بالأهالى المسلمين لمبدأ دولي ينص على الفصل بين السلطات، لأنه في نظرهم يشوه سمعة نظام العدالة لدى سلطة الاحتلال أو هيبيتها - (Rinn, 1985 : 63). (66). أين نجد السلطة التشريعية أو التنفيذية تمارس مهمة السلطة القضائية ولها حق النطق بالاعتقال وهذا ما أكدته إميل لارشي في قوله: « إذا كان الإداريون استمدوا صلاحياتهم العقابية من القانون ، وإذا كان من السهل وجود نصوص تسمح للحاكم العام فرض الحجز أو الغرامات الجماعية فإنه ليس من السهل وجود نص قانوني يمنح للحاكم العام حق النطق باعتقال الأهالى في كورسيكا أو في الجزائر... ». (LARCHER, 1902 : 91-92)

وحتى الإجراءات المتبعة في حق الأهالى من البداية إلى غاية النطق بالحكم يعتريها الغموض والظلمة كونها تتميز بالسرية التامة « غالباً ما يتم إدانة الأهالى استناداً على تقارير سرية... إنها تذكرنا بمحاكم التفتيش... » (MASSONIE, 1909 : 7). ولعل ما يميز حكم القاضي عن حكم الحاكم العام ، هو كون هذا الأخير لا يحدد مدة العقوبة، فهي مجھولة « تبدأ حين يأمر الحكم العام بفرضها ولا تنتهي إلا حين يأمر بذلك ». (LARCHER, 1902 : 94-95).

⁷ - vœu du conseil général de Constantine, session d'avril 1885.

كما ورثت السلطة التشريعية هذا الحق المناقض للمبادئ القانونية للسلطة الفرنسية للأعون والموظفين ممن هم في الأساس منفذين للتشريفات والأحكام القضائية فقط، فأنشأوا ما يسمى باللجنة التأديبية العليا للأهالي الغير مجنسين بالجنسية الفرنسية، وهذا على مستوى العاصمة، كما أنشأ القرار نفسه مجالس تأديبية على مستوى القسمات، ولجان تأديبية على مستوى الملاحق والدوائر، مكونة من موظفي الدولة، تصدر أحكاماً نهائية متعلقة بقضايا الأهالي المسلمين دون حق الاستئناف⁸. وهذا ما يزيد التمييز ظاهراً على الأهالي المسلمين. كل هذه المجالس التأديبية، كما سبق، تصدر أحكاماً عقابية في حق الجزائريين المسلمين، إلا أن الاختلاف بينهم يكمن في نوع العقوبات التي تصدرها كل واحدة من هذه اللجان، بحسب اختصاصها ، النوعي أو الإقليعي أو الشخصي (LARCHER: 238: 1909).

ففي عام 1881 رُقي الكولونيل رين "Rinn" ، وهو ضابط سابق في المكتب العربي، إلى منصب مدير شؤون السكان الأصليين وشغل هذا المنصب من عام 1881 إلى عام 1899. سعى رين "Rinn" منذ تعيينه إلى إضفاء الشرعية على عنف النظام المفروض على الجزائريين منذ الغزو :

« وأمام المقاومة المستمرة والمحسوبة من جانب السكان الأصليين، الذين كانوا يرفضون دائماً الإلقاء بشهادتهم أمام محاكمنا، كنا مضطرين (...) إلى النطق دون محاكمة بسجين أو حبس المذنبين، سواء أكانوا مذنبين ظاهراً أو مضمراً (...). وعلى الرغم من كل هذا الحرص الذي كان يبذل لتقديمهم فقط في القضايا التي يبدو فيها الذنب واضحاً، فإن اختلاف الشهود أو جمودهم المحسوب في جلسة الاستماع كان يضمن براءة مشينة، تهدف إلى تشويه سمعة نظامنا القضائي في أعين السكان الأصليين... »

(Rinn, 1985 : 63-66)

كان هؤلاء المسؤولون يطبقون القمع العنيف أو العشوائي، مثلهم مثل رؤسائهم، لأنهم يرون أن هذا القمع كان قبل كل شيء يشكل هيكلهم في أعينهم وشعورهم الوهبي بالتفوق، أو ثقافتهم السياسية المشتركة. إن حصر القمع التأديبي في القضايا التي تتعلق بالمواطنين الجزائريين فقط، باعتبارها سمة من سمات السيادة، كان له نفس الهدف وأنتج نفس الآثار .

وفي نفس السياق يرى جيلبار ماسوني (MASSONIE, 1909: 12) الذي كان عضواً في رابطة حقوق الإنسان الفرنسية، أن ما يقوم به الموظفون من اعتقال ضد الأهالي المسلمين هو تعسف في استعمال السلطة، ويعدها قانون العقوبات الفرنسي جريمة حسب نص المادة 114 من نفس القانون، وأن الأهالي الموقوفون والمعتقلون بصفة غير قانونية لهم الحق في متابعة الحاكم العام والموظفين المنفذين لإجراء الاعتقال، إما بتقديم شكوى إلى قاضي التحقيق في دعوى مدنية، استناداً إلى نص المادة 63 من قانون الإجراءات الجزائية، أو عن طريق رفع دعوى تعويض استناداً إلى نص المادة 117 من قانون العقوبات (MASSONIE, 1909: 14). ورغم اعترافه بعدم وجود أي محاولة من هذا القبيل التي تستهدف محاربة هذا التعسف، إلا أنه أبدى نيته في العمل على القضاء عليه من خلال تنوير عقول أصحاب النوايا الحسنة غير المتحيزين.

⁸ - Voir : Arr. min du 14 Novembre 1874, in :B.O.G.G.A, année 1874, imprimerie typographique et lithographique, A. Bouyer, Alger, 1875, pp.735-742.

أما على أرض الواقع، فقد كانت أحكام الاعتقال والإدانات التأديبية تحل في كثير من الأحيان محل العقوبات القضائية (2012 : 62)، مركزة أساساً على جرائم القانون العام. وبالإضافة إلى ذلك، كان بعض القضاة، الذين لم يتمكنوا من إدانته الجزائريين لعدم كفاية الأدلة، يبرئونهم ثم يطالبون باعتقالهم. من أجل حماية هيبة العدالة السيادية التي أرادوا أن تكون فوق الشيمات. فالترسانة القسرية والقمعية التي كانت تحت تصرفهم مكتنهم من فرضها بقوة على أرض الواقع، فإن الجمع بين القمع الإداري والقضائي يجعل من الممكن الحفاظ على هيبة النظام (40 : 2012). (THENAULT, 2012 : 40)

وللتذكير، فإن الخطاب المتعلق بموضوع الحتمية القطعية لهيبة المحتل في الجزائر يهدف أولاً إلى إضفاء الشرعية في حق قضاة الصلح لإدانته الجزائريين خارج الإجراءات القانونية الواجبة. ثم استُخدمت هذه الحجج بعد ذلك للدفاع عن إضفاء الشرعية على الصالحيات التأديبية للإداريين (SAADA, 2003 : 7).

وفي نفس السياق كشفت بعض الوثائق الأرشيفية كيفية التستر على تعسف بعض الوكلاء الميدانيين. كما في حادثة الأخان مورات "LES FRERES MURAT" اللذان كانا مسؤولين بين عامي 1880 و1910. وفي فترة حكمهما، عاقب إدوار مراد "MURAT ÉDOUARD" عدة رجال حاولوا اللجوء إلى نائب الوالي ماسيلو "MASSELOT" للشكوى، لكن دون جدو، ثم لجأوا إلى المدعي العام في سطيف. ودعا هذا الأخير مراد MURAT لتوضيح ما حدث. فأثبتت للمدعي العام أن المدعين لم يتم ضررهما بأي حال من الأحوال، فكتب إلى وكيل نيابة سطيف، «ولا تذكر سجلات السكان الأصليين أي إدانات باسم هؤلاء الرجال (...)(ذلك لم أعقِّبهم)⁹». وكان قد استخدم هذه العبارة من قبل لإنكار إدانات أخرى أين تم مراسلة الوكيل العام بسطيف أنه : «... لا يوجد أي أثر لهذه القضايا في سجلات وأرشيفات البلدية المختلطة¹⁰». مما كان من الوكيل إلا حفظ القضية. ونتيجة لذلك. كان مراد Murat القدرة على التلاعب بالسجلات الخاصة بشكاوى السكان الأصليين، ومن ثم الفرار من المحاسبة، كما استطاع أن يثبت لرؤسائه استخدامه العادل لسلطاته التأديبية.

و في عام 1923، كتب إميل لارشيه "EMILE LARCHER" وجورج ركتنوالد "GEORGES RECTENWALD" أن قانون السكان الأصليين المعمول به في المقاطعات الفرنسية في الجزائر كان مسخاً قانونياً؛ وذلك لطبيعة العقوبات المنصوص عليها في هذا النص؛ من جهة، ومن جهة أخرى، الطريقة التي تطبق بها هذه العقوبات، حيث أنها لا تفرض من قبل المحكمة بل من قبل وكيل إداري، للعقاب على أفعال غير محددة بوضوح، ولدة غير محددة أيضاً، وثالثاً، امتدادها إلى أطراف ثالثة بريئة، قد تكون مجموعات بأكملها - قبائل أو دوار - كجزء من المسؤولية الجماعية التي تعتبر مخالفة لمبدأ فردية العقوبات. ويخلص هذان الخبران القانونيان المشهوران إلى أن هذه الأحكام باختصار هي أحكام بعيدة تماماً في قانوننا الجنائي، ولكنها ضرورية مع ذلك في ممتلكات ما وراء البحار حيث كان من الضروري تثبيت

⁹. ANOM, 93 703 / 79, Lettre (brouillon) de l'administrateur des Maâdid, Édouard Murat, au procureur de Sétif, non datée, rédigée au début des années 1910.

¹⁰. ANOM, 93 703 / 71, Lettre de l'administrateur Édouard Murat, au substitut du procureur à Sétif, le 2 avril 1909.

هيمنتنا من خلال نظام استبدادي و سياسة إخضاع المستعمرات الشاسعة واستغلالها ·(LARCHER,RECTENWALD, 1923 : 477)

قد يجد للوهلة الأولى أن إميل لارشيه (LARCHER.E) وصاحبها يسعين لتطبيق العدالة وفق ما ينص عليه النظام المتروبولي في مسألة اتباع الإجراءات القضائية والمبدأ الدولي في قضية الفصل بين السلطات؛ إلا أن سياق الكلام يضمّر شيء آخر، ألا وهو تقنين التعسف، وجعل الاستثناء أصل ، وفي هذا الصدد يقول لارشيه: «فنحن إذن لا نشعر بأي حرج فيما يتعلق بانتظام أو شرعية الاعتقال» (LARCHER , RECTENWALD , 1923 : 99-100) ، أي تقنيته. هذا فيما يخص النظام المتروبولي، أما مبدأ الفصل بين السلطات فلا يرى في تعطيله بأسا لحماية هيبة السلطة، بل قد يكون ضرورة إذا تعلق الأمر بالمجتمعات المختلفة على حد قوله: «... فمبدأ فصل السلطات ممتاز في مجتمع متحضر، ولكنّه ليس مطلوبا القيام به مع قبائل مسلمة، لديها عن العدالة والقانون مفهوم مختلف تماماً عن مفهومنا، وتكن إعجابها واحترامها الكلي للقوة...» (LARCHER , RECTENWALD, 1923 : 477) .

فكل هذه الممارسات القمعية التمييزية الاستثنائية المسلطة على السكان الأصليين كالاعتقالات الغير مبررة والمسؤولية الجماعية، وتحطي المراحل الإجرائية لدا العدالة، وغيرها تم اعتمادها وتقنيتها في شكل مواد قانونية، عام 1875 أطلق عليها "قانون الأهالي" ، ثم تم تجديد هذه القوانين بانتظام من قبل نواب الجمهورية الثالثة إلى غاية 07 مارس 1944. وهكذا أصبح الاستثناء السياسي والقانوني هو القاعدة بالنسبة لـ"السكان الأصليين".

4_ "القياد" المعادلة الصعبة في المنظومة القانونية الفرنسية:

بعد سقوط الحكم العسكري سنة 1870 ، باشرت السلطة المدنية الجديدة إلى تقويض سلطات العسكريين وأعوانهم الأهالي ، هذا الأخير الذي منحهم قرار 05 أبريل 1860 سلطات عقابية تصل إلى حد الضرب والاعتقال ، وفي 26 فيفري 1872 أصدر الحاكم العام قرار نزع بموجبه السلطات العقابية التي كان يتمتع بها الموظفون الأهالي سابقا، وتم تحويل تلك السلطات إلى الإداريين المدنيين أو العسكريين للوحدات القطاعية (CIRCONSCRIPTIONS CANTONALES) ¹¹.

في 14 نوفمبر 1874 أعاد الحاكم العام بعض سلطاتهم التي كان قد جردهم منها، بعدما تزايد عدد التقارير المؤكدة على انعدام الأمن وحالة الفوضى التي تستوجب إعادة النظر في توظيف القياد وإرجاع بعض السلطات العقابية لهم، خاصة المتعلقة بالاعتقال في حالة التلبس والزج بهم في السجون، مع أمكانية فرض غرامات مالية بعد موافقة السلطة الفرنسية¹².

لم يكن للقياد صلاحيات واسعة ولا مرتبات محترمة، بل على العكس من ذلك، لكنهم استطاعوا أن يطوروا تلك الصلاحيات الممنوعة لهم، والتي أصبحت مطلقة في حق الأهالي المسلمين، وذلك بالتنسيق مع السلطات الفرنسية، ما دام ذلك يخدم مصالحها ويحفظ هيبتها. فإذا ما لجأ الأهلي المسلم لرفع شكاوى

¹¹ - Arr. min du 26 février 1872, art.7, in : B.O.G.G.A, 1872, douzième année 1872, imprimerie typographique et lithographique A. Bouyer, Alger, 1872, pp. 63-64.

¹² - Arr. min du 14 novembre 1874, art.27, in : B.O.G.G.A, 1874, imprimerie typographique et lithographique, A. Bouyer, Alger, 1875, pp.735-742.

ضد تعسف القياد وسلطتهم - مع قلتها - إلا أنها كانت تُرد عليه شكته بالويل والخراب، مثل ما حدث مع مجموعة من الأهالى الذين تقدموا أمام المكتب العربى فى شكوى ضد القايد، فغضب منهم ، وأمر الشاوش بتسلیط عقوبة جسدية عليهم، فقام بتقييدهم وتوزيع العصى على المخازنية ، ثم انهالوا عليهم بالضرب¹³ (جوليان، 2013 : 562-563)

ولقد أبدع الباحث الكسندر هنرى ALEXANDRE HENRY في وصف حالة القياد،

بقوله :

« هؤلاء القياد كانوا يتمتعون بسلطة مطلقة بين القبائل، ويثيرون في نفوس محكومهم الرعب والهلع الشديد بحيث أن الأهالي المضومة حقوقهم لا يجرؤون على تقديم شكوى ضد القايد يقيناً منهم بأن عملاً هذا الأخير ومقربيه لن يتورعوا عن الإدلاء بشهادة متحيزه لصالحه...» (HENRY, 1910 : 130)

وفي نفس السياق اشتهرت حادثة "واد محوبين"؛ أين ارتكب القياد مجردة في حق قافلة جزائرية مكونة من سبعة وعشرين (27) شخصاً على الحدود الجزائرية التونسية (واد محوبين) سنة 1869. وقد أكدت الحكومة الفرنسية صدق الخبر وتورط القياد فيها، إلا أن حكم البراءة كان من نصيب كل القياد الثابتة في حقهم تلك الجريمة (جوليان، 2013 : 565-566).

و بين سنتي 1912 و1913، تقدم سكان دوار "أولاد علي" بعدة شكاوى إلى والي قسنطينة سيفنوري "SEIGNOURET" . منديين بظلم القياد "عبادة أحمد بن حواس" وما كانوا يتعرضون له يومياً من تهديد، وسرقة، وضرب، اغتصاب، وحتى الأعمال الشاقة، فتم تحويل هذه الشكاوى إلى المسؤولين الذين تعاقبوا على إدارة شؤون السكان الأصليين في البيبان لويزيلون و بيسونيه "LOIZILLON ET LE BISSONAIS".¹⁴

قام لويزيلون "LOIZILLON" باستدعاء أصحاب الشكوى لتسجيل أقوالهم، وبعد انتهاء التحقيق، كتب لويزيلون LOIZILLON إلى الوالي مaily :

«...كشف التحقيق الدقيق أن المشتكين هما بمزيقى بلقاسم بن محمد الكبير من مشتبه الرملية، ودكبوش عمار بن عيسى من نفس المكان (...). الأول سحب شکواه. وعوقب بسبب موقفه غير اللائق بالحبس لمدة 5 أيام وغرامة قدرها 15 فرنكًا بموجب المادة 22 من قانون السكان الأصليين (...).»¹⁵

ومن هنا تبين لنا أن السلطة التي كان يمارسها القياد على إخوانهم الجزائريين كانت على مرأى ومسمع السلطة الاستعمارية، ومع ذلك فإن غض الطرف من قبل هذه الأخيرة على تلك الممارسات القمعية التي كان يمارسها القياد؛ لا يعني على الإطلاق أن الموظف الأهلي في نفس رتبة الموظف الأوروبي، بل على العكس من ذلك تماماً؛ فأجورهم الزهيدة مع ما يقدمونه من خدمات لسلطة المحتل، ومعاملة هذا الأخير لهم، يبين لنا عقدة الفرنسي فوقية للأهلي ولو كان متجلساً بالجنسية الفرنسية فيبقى رعية

¹³ - لم يحدد المؤلف في كتابه الزمان والمكان الذي وقعت فيه الحادثة، إلا أن السياق التي وردت فيه على الأرجح أنها حدثت في منتصف القرن التاسع عشر.

¹⁴ -. ANOM, GGA 19 H 59 , Plainte anonyme d'habitants des fractions de douar Ouled Rachid, Tighrit, Ouled Allaoua et Baugtament, contre l'adjoint indigène Abada Ahmed ben Haouas au gouverneur le 30 septembre 1912.

¹⁵ -. ANOM, GGA,19 H 59, Rapport de l'administrateur des Bibans Loizillon au sous-préfet de Sétif Ouvré le 28 octobre 1912.

ليست له صفة المواطن، ولكن ما دام خاضعاً للسلطة الفرنسية محافظاً على هيبتها ومصالحها فله درجة تميّزه عن نظيره من الأهلي فقط، وفي هذا الصدد، تنقل لنا الذاكرة الشعبية، وبالضبط في منطقة وهران. أين كان المدعو محمد بن داود، المعروف بالكولونيل وقائد فرقة "الصباحية"، واحداً من الشخصيات البارزة التي خدمت الاستعمار الفرنسي بإخلاص ضد إخوانه من الأهلي المسلمين.

اعتقد بن داود أنه أصبح فرنسياً بمجرد حمله الجنسية الفرنسية، وفي يوم ما أراد حضور حفل أقامه الأوروبيون في مدينة وهران بمبادرة من شيخ البلدية. ولكن، رغم أنه كان يحمل الجنسية الفرنسية، مُنوع من الدخول إلى الحفل. في تلك اللحظة، قال عبارته الشهيرة: "عربي، عربي، ولو كنت الكولونيل بن داود"، ثم انتحر بالقرب من منطقة الكرمة.

خاتمة:

على ضوء ما تقدم من تحليل حول مصطلح "الهيبة" في الكتابات القانونية والأكاديمية الفرنسية، يمكننا أن نخلص إلى عدة ملاحظات أساسية تكشف عن طبيعة النظام الاستعماري الفرنسي في الجزائر، وخصوصاً فيما تعلق بمارساته القانونية والقضائية التي سعت إلى تكريس الهيمنة الاستعمارية.

لقد كانت الهيبة بالنسبة للسلطة الاستعمارية مفهوماً محورياً في الحفاظ على قوتها وسيطرتها في المستعمرات. وهي لا تعني فقط السلطة القانونية أو العسكرية، بل كانت أدلة لفرض نظام اجتماعي وسياسي خاص بالسكان الأصليين، من خلال ممارسات قانونية قمعية وتعسفية. كما تبين من خلال الدراسات التي قدمها كل من شارفيات وإيمانويل سعادة، أين كانت الهيبة مكوناً نفسياً وذهنياً أساساً، وظفته السلطة الاستعمارية في بناء علاقة تبعية وصمت قانوني من قبل الأهلي، الذين أدركوا في النهاية أن القانون يخدم أولويات الاستعمار ويعزز من الهيمنة الفرنسية.

هذه الهيبة كانت أيضاً وسيلة لتسوية العنصرية القانونية، حيث تم تصنيف الجزائريين كمجموعة غير متساوية، يعاملون بتمييز قانوني يؤكّد دونية حقوقهم. وهذا ما تجسّد في إنشاء النظام القضائي المزدوج، الذي عزّز الفجوة بين الأوروبيين والأهالي المسلمين، بحيث كان للمستعمرات حقوق وحماية قانونية تتفوق على حقوق السكان الأصليين، بل وأعطى القانون لهذا الأخير الحق ليكونوا خصماً وحكماً في نفس الوقت على الأهلي المسلم، من خلال هيئة المحلفين التي أتى بها "كريميرو" سنة 1970.

تُظهر الكتابات القانونية التي نقلتها إيمانويل سعادة وكونياك وأخرون، كيف استخدم القضاة والإداريون سلطة القانون لفرض الهيبة من خلال عقوبات سريعة في حق الجزائريين، في وقت كانت فيه الإجراءات القضائية لا تضمن لهم أدنى حقوق الدفاع أو الاستئناف. إن الهيبة، في هذا السياق، كانت تتطوّي على استعراض السلطة وتعزيز التفوق، وهو ما يبرز من خلال الإجراءات الاستثنائية التي تطبق ضد الجزائريين وتستثنى من المبادئ القانونية الأساسية.

ختاماً، تكشف هذه الدراسة عن الدور الذي لعبته الهيبة في تكريس النظام الاستعماري الفرنسي كأداة من أدوات الهيمنة الثقافية والسياسية، حيث كانت قوة القانون في المستعمرات جزءاً من آلية استعمارية ضخمة تهدف إلى إضعاف مقاومة السكان الأصليين عبر تهميش حقوقهم الأساسية. ويبقى هذا

التاريخ من الممارسات القانونية القمعية، بما يخترنها من إشكاليات تتعلق بالعدالة والمساواة، ذا أهمية كبيرة في فهم العلاقة بين القانون والسياسة في سياقات استعمارية.

الببليوغرافيا:

ـ الوثائق الأرشيفية:

- 1-Archives Nationales d'outre-mer, (ANOM), GGA. Plainte anonyme des habitants des fractions de douar Ouled Rachid, Tighrit, Ouled Allaoua et Baugtament, contre l'adjoint indigène Abada Ahmed ben Haouas, au gouverneur, le 30 septembre 1912, 19 H 59.
- 2- ANOM, GGA, 19 H 59. Rapport de l'administrateur des Bibans, Loizillon, au sous-préfet de Sétif, Ouvré, le 28 octobre 1912 ..
- 3-Bulletin officiel des actes du gouvernement de l'Algérie B.O.G.G.A in : 1872, Arrêté ministériel du 26 février 1872, art.7, douzième année 1872, imprimerie typographique et lithographique A. Bouyer, Alger, 1872, pp. 63-64.
- 4- B.O.G.G.A in : 1874, Arrêté ministériel du 14 novembre 1874, art.27, imprimerie typographique et lithographique, A. Bouyer, Alger, 1875, pp.735-742.
- 5 -ANOM. 93 703 / 79. Lettre (brouillon) de l'administrateur des Maâdid, Édouard Murat, au procureur de Sétif, non datée, rédigée au début des années 1910.,
- 6- ANOM. 93 703 / 71. Lettre de l'administrateur Édouard Murat, au substitut du procureur à Sétif, le 2 avril 1909.
- 7-ANOM. GGA, 12 H 1. Jurisprudence introduite par la formule « Au nom du peuple français », publiée dans le journal EL Mobacher du 20 avril 1878.
- 8- Archives nationales d'Alger. 20020495/13. Lettre du premier président de la cour d'appel d'Alger Cuniac au garde des sceaux, le 14 juin 1874,
- 9- ANOM. 93 701 / 81. Lettre (brouillon) de l'administrateur des Bibans Roderick au sous-préfet de Sétif, Brun, le 29 juillet 1896,
- 10- Archives nationales. BB 30/ 1457. Exposé des motifs du premier projet de loi relatif aux pouvoirs disciplinaires des administrateurs de communes mixtes en Algérie, JO du 22 avril 1880, Chambre, séance du 18 mars 1880.
- 11- Archives nationales d'Alger. 20020495/13. Lettres du premier président de la cour d'appel d'Alger, Cuniac, au garde des sceaux, les 14 juin et 1e juillet 1874.
- 12- Conseil général de Constantine, session d'avril 1885.

ـ المصادر:

- 1-FRANCOIS, C. (1889). *huit jours en Kabylie, à travers la Kabylie et les questions kabyles*. Paris: librairie Plon.
- 2-LARCHER, E. (1902). *trois années d'études algériennes, législatives, sociales, pénitentiaires et pénales (1899-1901)*. Alger: Adolphe Jourdan.
- 3-LARCHER, E, RECTENWALD, G. (1923). *Traité élémentaire de législation* (éd. 3). Paris: librairie Arthur ROUSSEAU.
- 4- MASSONIE, G. (1909). *La question indigène en Algérie, L'internement des indigènes son illégalité, ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen. (s.t.)*. Paris.
- 5- ROBERT, A. C. (1968). *Les Algériens musulmans et la France, (1871-1919)* (Vol. 1). Paris: Presses Universitaires de France.
- 7- CLAUDE, B. (1976). *Manuel des institutions Algériennes de la domination turque à l'indépendance* (Vol. 1). France: CUJAS.

- الدراسات : (الكتب والرسائل الجامعية والمقالات):

العربية

1 - أندرى ج شن. (2013). تاريخ الجزائر المعاصرة (المجلد 1). (جمال فاطمي وآخرون، المترجمون) الجزائر: دار الأمة للطباعة والنشر والتوزيع

الأجنبية

1. GRANDMAISON, O. L. (2005, décembre). L'exception et la règle : sur le droit colonial français. *revue Diogène*, 212(17), p. 42_64.
2. - THENAUT, S. (2012). *Violence ordinaire en Algérie coloniale, camps, Internements, assignations à résidence*. paris: Odile Jacob.
3. - LARCHER, E, 1909 : « les commissions disciplinaires des territoires de commandant et les délits forestières à propos d'un arrêté du 19 mai 1908 », in: R.A.T, tome 24, année 1908, Adolphe Jourdan, libraire-éditeur, Alger.
4. HENRY, A. (1910). les impôts indigènes en Algérie, thèse de doctorat. Alger : Gojoso..
5. RINN, L. (1885). régime pénal de l'indigénat en Algérie les commissions disciplinaires. *revue algérienne et tunisienne de jurisprudence*, 1.
6. SAADA, E. (2001). La « question des métis »thèse pour le doctorat de sociologie. *dans les colonies françaises : socio-histoire d'une catégorie juridique (Indochine et autres territoires de l'Empire français, années 1890-1950)* . École des hautes études en sciences sociales, Paris: École des hautes études en sciences sociales.
7. SAADA, E. (2003, Decemper). Citoyens et sujets de l'empire français. *Genèses*, 53(123), pp. 4-24.
7. HAURIOU, M. (1900). Précis de droit administratif et de droit public général à l'usage des étudiants en licence et en doctorat ès-sciences politiques, Larose, 1900, 4e éd. 2 volumes, vol. 1, Paris.